

Nouvelle Biographie Nationale – Volume 2

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration

NOUVELLE BIOGRAPHIE NATIONALE

**NOUVELLE
BIOGRAPHIE
NATIONALE**

2



ACADÉMIE ROYALE
des sciences, des lettres et des beaux-arts
DE BELGIQUE

1990

© 1990
ACADÉMIE ROYALE
des sciences, des lettres et des beaux-arts
DE BELGIQUE

Palais des Académies
Rue Ducale 1
B-1000 Bruxelles

D./1990/0092/14
I.S.S.N. 0776-3948

Diffusion :
Pierre Mardaga, éditeur
Rue Saint-Vincent 12
B-4020 Liège

COMMISSION
DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE
au 31 décembre 1990

Président

Robert Debever
délégué de la Classe des Sciences

Vice-présidents

† Albert Bruylants
délégué de la Classe des Sciences

Jean Stengers
délégué de la Classe des Lettres

Victor-Gaston Martiny
délégué de la Classe des Beaux-Arts

Secrétaire-trésorier

Georges Despy
délégué de la Classe des Lettres

Délégués de la Classe des Sciences
Florent Bureau, Jean Lecomte, André J. Jaumotte

Délégués de la Classe des Lettres
Maurice-A. Arnould, André Molitor, Philippe Godding

Délégués de la Classe des Beaux-Arts
Philippe Roberts-Jones, Pierre Colman, Jean Balty, Jacques Leduc

Secrétariat

Christiane Raindorf et Cécile Warmoes
attachées scientifiques

LA NOUVELLE BIOGRAPHIE NATIONALE
contient des notices relatives à des personnages belges
ou nés sur des territoires qui, à l'époque de leur naissance,
constituaient les anciens Pays-Bas méridionaux et la Principauté de Liège,
ainsi que des étrangers,
qui ont joué un rôle notable dans l'histoire du pays.

**Les opinions exprimées dans les notices
n'engagent que leurs auteurs.**

LISTE DES NOTICES publiées dans le présent volume

France Adine, *écrivain*. Alard, *abbé d'Anchin*. Albéric, *abbé de Marchienne*. Anne de Saint-Barthélemy, *carmélite*. Guillaume Antoine, *vétérinaire*. Fernand Backes, *mathématicien*. Zénon-Marcel Bacq, *physiologiste*. Nicolas Bathasar, *métaphysicien*. René Barbier, *musicien*. Julia Bastin, *philologue*. Léon Bekaert, *industriel*. René Bernier, *musicien*. Henri Beyaert, *architecte*. Jean-Baptiste Boisschot, *conseiller et avocat fiscal*. Nicolas Bonaventure, *homme politique*. Jean-Henri Bormans, *philologue*. Jean Boulengier, *ingénieur militaire*. Pierre Bourgeois, *poète*. Victor Bourgeois, *architecte*. Raymond Braillard, *ingénieur*. Henri Braun, *architecte*. Paul Brien, *zoologue*. Marcel Brisseau, *médecin*. Constant Burniaux, *écrivain*. Caddroé, *saint*. Lucien Cahen, *géologue*. Joseph Calozet, *écrivain*. Ferdinand Campus, *ingénieur*. Ulysse Capitaine, *homme de lettres*. Jean II Carondelet, *conseiller d'Etat sous Charles Quint*. Grégoire-Joseph Chapuis, *chirurgien, homme politique*. Lucien Christophe, *écrivain*. Herman Closson, *dramaturge*. Georges Coppée, *physiologiste*. Albert Counson, *philologue*. Nicolas Daneau, *musicien*. Suzanne Daneau, *musicienne*. Ferdinand de Boisschot, *chancelier de Brabant*. Ghislaine De Boom, *historienne*. Lambert Dehasse, *industriel et homme politique*. Jean de Hennin-Liétard, *comte de Boussu*. Maximilien de Hennin-Liétard, *comte de Boussu*. René Dekkers, *juriste*. Armand Delatte, *helléniste, latiniste*. Adrien de la Veulx, *chapelain*. Gérard Deleau, *apothicaire*. Jean-Baptiste Delescluse, *avocat et homme politique*. Guillaume-Joseph de Looz-Coorswaren, *prince d'Empire*. Mathias-Guillaume de Louvrex, *jurisconsulte*. Pol Demade, *écrivain*. Adrien de Prémoré, *écrivain*. Fernand Desonay, *philologue*. Désiré de Symandres, *secrétaire du Conseil privé des Pays-Bas*. Georges de Trazegnies, *homme politique*. Philippe Devaux, *philosophe*. Fernand De Visscher, *juriste et archéologue*. Georges Doutrepoint, *historien de la littérature française*. René Dragnet, *théologien et orientaliste*. Hilaire Duesberg, *exégète*. Théophile Durand, *botaniste*. Ermesinde, *comtesse de Bar et de Luxembourg*. Joseph Forgeur, *avocat et homme politique*. Franz Foulon, *écrivain et militant wallon*. Polydore Francotte, *embryologiste*. Henri Fredericq, *physiologiste*. Walthère Frère-Orban, *homme d'Etat*. Julia Frezin, *écrivain*. Fulgence, *1^{er} abbé d'Afflighem*. Paul Gahide, *homme politique*. Franz Gailliard, *peintre*. Jean Gallé, *mathématicien et ingénieur*. Gaucher d'Oisy-Inchy, *évêque de Cambrai*. Jean-François Gendebien, *homme politique*. Pol Gérard, *histologiste*. Iwan Gilkin, *écrivain*. Charles Girault, *architecte*. Jean Glineur, *poète*. Arnold Goffin, *écrivain*. René Goffin, *médecin*. Thomas Grammaye, *maître général des Monnaies*. François-Joseph Grandgagnage, *magistrat et homme de lettres*. Maurice Grevisse, *grammairien*. Paul Halfants, *critique littéraire*. Charles Haneton, *secrétaire de Charles Quint et Philippe II*. Marie Haps, *fondatrice de l'École Supérieure de Jeunes Filles*. Michel Herset, *abbé d'Aulne*. Gaston Heux, *écrivain*. Henri Holemans, *orfèvre*. Luc Hommel, *écrivain*. Hector Hoornaert, *écrivain*. Hucbald de Saint-Amand, *écolâtre et musicien*. Hugues de Fosses, *1^{er} abbé de Prémontré*. Ide, *comtesse de Bourgogne*. Gérard-Mathieu Jamar, *industriel et homme politique*. Adrien Jans, *écrivain*. Jean de Warneton, *évêque de Théroutanne*. Victor Joly, *journaliste*. Jonas, «*prêtre cathare*». Alexandre Laisné, *poète*. Etienne Lamotte, *orientaliste*. Maurice-Jean Lefebve, *philologue*. Camille Lemonnier, *écrivain*. Laurent Longin, *trésorier général de Charles Quint*. Roland Longin, *président de la Chambre des comptes*. Louis-Godefroid Lonhienne, *avocat et homme politique*. Marie-Elisabeth de Habsbourg, *gouvernante des Pays-Bas*. Gustave Marissiaux, *photographe*. Georges Marlow, *écrivain*. René Mels, *graveur*. Milon, *écolâtre de Saint-Amand*. Ernst Moerman, *poète et dramaturge*. Ernest Nagelmackers, *banquier, industriel et homme politique*. Alphonse Neef, *agronome et homme politique*. Félix Neefs, *officier*. Norbert de Maagdenburg, *fondateur de l'ordre de Prémontré*. Albert Nyssens, *officier*. André Oleffe, *homme politique*. Guillaume Pensart, *secrétaire impérial*. Mariane Pierson-Piérard, *écrivain*. Alban Poulet, *administrateur*

de sociétés et homme politique. Henri Proumen, *écrivain.* Ramirdus d'Esquerchin, *prêtre hérétique.* Marcel Rau, *sculpteur.* Urbain Reniers, *officier.* Jef Rens, *syndicaliste.* Robert dit le Bougre, *inquisiteur.* Jean-Nicolas Robert, *banquier et homme politique.* Léon Rosenfeld, *physicien.* Jacques Roskam, *physio-pathologiste.* Félix Rousseau, *historien.* Pierre Rousseau, *polémiste.* Victor Rousseau, *sculpteur.* Emile Royer, *avocat et homme politique.* Léopold Samuel, *musicien.* Sedulius Scottus, *écrivain.* Albert Severyns, *helléniste.* Marcel Thiry, *poète.* Jules Van Biervliet, *psychologue.* Etienne Van Cauwenbergh, *bibliothécaire.* Firmin Van den Bosch, *écrivain.* Joseph Van den Gheyn, *bollandiste.* Martin Van der Belen, *médecin.* Edmond Vandercammen, *poète et peintre.* Herman Vander Linden, *historien.* Gérard Van Gutschoven, *mathématicien, médecin, philosophe.* Art Van Mulken, *architecte.* Jules Vannérus, *historien.* François Van Ortrooy, *bollandiste.* Lucas Van Valckenborch, *peintre.* Joseph van Volden de Lombeke, *homme politique.* Aloïs Van Weddingen, *philosophe.* Gérard Veltijck, *humaniste.* Ferdinand Verbiest, *missionnaire et astronome.* Fernand Vercauteren, *historien.* Ernest Verlant, *historien de l'art.* Léo Verriest, *archiviste.* Jean-Pierre Waltzing, *philologue.* Albert Zimmer, *violoniste.*

A

ADINE, France, pseudonyme de VAN DROMME, Cécile, Marie, Julia, Eugénie, romancière, née à Esen-lez-Dixmude le 31 août 1890, décédée à Bruxelles le 19 mars 1977.

Par sa mère, Marguerite Rodenbach, elle se rattache à cette famille de Flandre qui, de génération en génération, transmet le goût de l'écriture. On se rappellera Georges, le poète symboliste, ainsi que son cousin Georges-Albrecht.

Cécile enfant, c'est une intelligence prompte, une sensibilité déjà romanesque, une brillante imagination et une surprenante mémoire; elle compose des histoires et des poèmes, pille la bibliothèque paternelle. Après une formation de base à l'école du village, elle reçoit l'éducation de toute jeune fille de bonne famille au début du siècle, avec séjour en Allemagne, école anglaise, enseignement de l'histoire, de la musique et des langues. Elle découvre la poésie française, la littérature anglo-saxonne, la musique de Bach; elle parle bientôt à la perfection l'anglais et l'italien.

Cécile épouse Jules Coucke en 1910; leur fille Colette naît l'année suivante. La famille passe en Angleterre les années de la première guerre. Nous retrouvons la jeune femme secrétaire dans une usine de munitions, et, plus tard, enseignant le français dans un collège. En 1919, c'est le retour en Belgique et l'installation à Bruxelles; d'abord, rue Simonis, puis, en 1937, avenue Louis Lepoutre, là où la romancière résidera jusqu'à sa mort. Elle ne publiera qu'à partir de 1930, sous le pseudonyme de France Adine. Dans son milieu grand-bourgeois, on n'admettait pas aisément qu'une femme entreprit une véritable carrière d'écrivain et conquît une certaine indépendance. Son premier ouvrage, *Le maître de l'aube*, remporte un énorme succès. En 1975, *Le Quatuor de Chartwell* viendra clore une série de vingt-trois titres, auxquels on peut adjoindre ceux de neuf récits pour la jeunesse. Les journées de France Adine sont très organisées; les matinées consacrées à l'écriture, les après-midi aux visites, les soirées au théâtre

ou aux concerts, à moins qu'à des recherches pour le travail du lendemain. S'insèrent, dans ce programme-type, le soin d'une abondante correspondance, la lecture, les réunions littéraires, les séances de divers comités et jurys, et bien entendu, les rencontres familiales. Après le décès de son époux, en 1957, rien ne change dans la vie laborieuse de la romancière. A ses côtés, personnifiant l'efficacité discrète, sa cousine et secrétaire Suzanne Mees, partage bons et mauvais jours; la réussite des éditions, le plaisir du séjour annuel au printemps, en Italie, et des vacances d'été à Ibarso-Berria, la chère maison du Pays basque; mais aussi les soucis de santé qui s'accroissent, l'âge venant, et les heures d'inquiétude, en face de chaque livre à naître, pendant quarante-cinq ans... Cependant, France Adine a le culte de la beauté et le goût du bonheur. «L'art — déclare-t-elle — hausse l'homme au-dessus de lui-même, et, quand l'amour s'en mêle, cela permet de monter très haut. Quand ils communient à l'art, deux êtres qui s'aiment se comprennent au-delà des mots». Cette profession de foi éclaire sa démarche. Du premier au dernier ses récits aboutissent au triomphe de l'amour, souvent dans un climat de luxe et de beauté, toujours dans un partage de nobles sentiments. A qui lui reproche un manque de réalisme, elle répond que toute réalité a deux aspects, un côté radieux aussi évident que son côté sordide, et que, délibérément, elle choisit de regarder vers la lumière. Après la deuxième guerre mondiale, quand la littérature prend un nouvel essor, puis à la fin des années soixante, quand les institutions traditionnelles et certaines notions en apparence immuables sont remises en cause, la plupart des écrivains s'appliquent à suivre l'évolution accélérée des idées et des mœurs. Mais France Adine reste fidèle à sa ligne de pensée. Elle ne souhaite pas être un témoin de son temps, mais, à travers des histoires attachantes, défendre les valeurs essentielles, celles qui défient le temps et les multiples courants de

la modernité. Son itinéraire n'est donc pas déterminé par l'actualité, ni par d'éphémères enthousiasmes, mais par les circonstances de ses voyages, l'intérêt de ses lectures et de ses études, les émotions provoquées par des souvenirs ou des découvertes. Géographiquement, elle animera ses héros et situera leurs aventures dans des lieux qui lui sont particulièrement chers : le littoral belge, sa terre d'enfance (*Nigelle des dunes* et *Marie du Zwyn*), la Grande-Bretagne (*Eve* et *le Phénix* et *Le Quatuor de Chartwell*), l'Italie (*La Cité sur l'Arno* et *Le Signe du Griffon*), enfin le Pays basque (*Iziar* et *Panchiko*). Bruxelles en 1830 est le cadre d'une romance sur fond d'épopée révolutionnaire. France Adine écrit avec une élégante simplicité, elle possède l'art de conter; l'éventail de ses connaissances, et la conscience professionnelle qu'elle apporte à se documenter, lui permettent d'ouvrir à ses lecteurs des mondes fascinants : milieux de la danse, de l'opéra, du théâtre, grandes scènes ou ténébreuses coulisses de l'Histoire. Les intrigues sont bien bâties; des péripéties dramatiques alterment avec des épisodes d'un naturel plein de charme et d'humour; ses personnages sont «normaux», certains juste assez idéalisés, d'autres juste assez caricaturés, pour étonner, émouvoir, plaire ou déplaire, mais inspirer des réactions saines. France Adine n'aime pas les monstres, ni le désordre, ni l'ambiguïté. Si la critique boude parfois la conclusion toujours heureuse de ses idylles, le public, lui, le grand public est conquis; il suit la romancière de volume en volume avec ravissement. Mieux : il exige qu'elle entretienne avec lui, pendant plus de vingt ans, un dialogue, à travers le courrier de l'hebdomadaire *Femmes d'aujourd'hui*. En 1965, *Le Maître de l'aube* en est à son 52^e mille, *Sirène* au 27^e, *Lozemendi* au 20^e. Ce sont des tirages assez fabuleux pour un écrivain belge ne publiant qu'en Belgique. Plusieurs de ces romans reçoivent des distinctions. *Panchiko*, entre autres, obtient le Prix Triennal et est couronné par l'Académie Française en 1963, comme *Le Signe du Griffon* en 1960. Des romans «basques» sont traduits en espagnol, d'autres en allemand et en hongrois. Cependant, les derniers ouvrages ont une moins large audience. Dans le temps d'une longue carrière, la mentalité a changé, les démarques sentimentales se sont simplifiées, la jeunesse se veut résolument positive. France Adine se rend compte de cette désaffection —

toute relative. Sa fille, ses petits-fils, sa fidèle amie, tous ceux qui l'entourent au moment du grand départ, savent qu'elle s'éteint dans cette pensée douce-amère qu'une époque meurt avec elle.

Sa place, dans nos Lettres, reste celle d'une «magicienne», selon le compliment que lui faisait Georges Rency, en 1944 : «... Vous avez le don de changer en or le plomb vil de vos observations quotidiennes.»

Renseignements d'ordre familial qui nous ont été aimablement communiqués par Madame Fontigny, fille de la romancière ainsi que ses archives : lettres manuscrites des auteurs cités, recueil extraits de presse. — Souvenirs personnels de l'auteur de cette notice (filleule littéraire de France Adine).

M. Thiry, *Le Roman et le Conte*, dans G. Charlier et J. Hanse, *Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*, Bruxelles, 1958, p. 597. — R. Frickx et R. Trousson, *Lettres françaises de Belgique. Dictionnaire des œuvres*, t. 1, *Le roman*, Paris-Gembloux, 1988, p. 321, 460.

Marie-Paule Thierry

ALARD, abbé d'Anchin de 1080 à 1087, décédé le 1^{er} août 1087.

Alard fut l'un des deux moines de l'abbaye d'Hasnon que choisit Gérard II, évêque de Cambrai, pour apprendre la vie monastique à la nouvelle communauté de seigneurs «convertis» qui s'étaient installés en 1079 dans l'îlot d'Anchin, sur la Scarpe en aval de Douai. L'évêque le choisit ensuite comme premier abbé. Son activité connue se borne à la reconstruction de l'église (consacrée en 1086), après l'incendie de 1080. Une source locale loue sa simplicité et sa bonté, mais laisse entendre que Gérard II, vrai cofondateur et grand bienfaiteur d'Anchin, tint autant que lui les rênes du gouvernement.

Une source étrangère à Anchin et de valeur discutée rapporte son voyage en mai 1087 à la jeune fondation d'Afflighem, quelques mois après que Gérard II y eut envoyé deux moines d'Anchin pour enseigner la vie bénédictine. Alard les aurait rappelés, déçu de ne pouvoir faire d'Afflighem une dépendance d'Anchin.

Bibliothèque municipale de Douai : *Nécrologe d'Anchin*, ms 888, f^o 138 v^o.

SOURCES : *Annales Aquicinctini*, dans *MGH SS*, t. 16, p. 503. — *Fundatio monasterii Aquicinctini*, dans *MGH SS*, t. 14, p. 582. — *Historia monasterii Aquicinctini*, *ibidem*, p. 585. — *Auctarium Aquicinense* de la Chronique de Sigebert de Gembloux, dans *MGH SS*, t. 6, p. 393. — *Exordium monasterii Affligemensis*, dans *MGH SS*, t. 9, p. 409.

TRAVAUX : *Gallia Christiana*, t. 3, Paris, 1876, col. 409. — E. Escallier, *L'abbaye d'Anchin, 1079-1792*, Lille, 1852, p. 21-27. — G. Despy, *Les Bénédictins en Brabant au XI^e siècle : la «Chronique» de l'abbaye d'Affligem*, dans *Problèmes d'histoire du Christianisme*, t. 12, 1983, p. 76-78.

Bernard Delmaire

ALBÉRIC, ALBRICUS, abbé de Marchiennes (1033-1048), décédé le 2 janvier 1048.

Albéric, d'abord moine de Saint-Vaast d'Arras, fut choisi comme «coadjuteur» par Léduin, premier abbé de Marchiennes après l'éviction des moniales et leur remplacement en 1024 par des moines bénédictins. Quand Léduin démissionna en 1033, Albéric fut élu abbé. En butte aux usurpations des seigneurs laïques, il réussit à obtenir du comte de Flandre, Baudouin V, deux actes essentiels pour son abbaye : une charte d'avouerie, le comte se constituant haut avoué (1038) et une confirmation générale des biens et droits de Marchiennes dans le comté (1046). Il commença à rebâtir l'église abbatiale incendiée sans doute en 1035.

Bibliothèque municipale de Douai : *Nécrologe de Marchiennes*, ms 889, f^o 68 r^o.

SOURCES : *Annales Marchianenses*, dans *MGH SS*, t. 16, p. 614. — *Miracula sanctae Rictrudis auctore anonymo*, dans *Acta Sanctorum Belgii*, t. 4, p. 510-512. — *Catalogus codicum hagiographicorum bibliothecae regiae Bruxellensis*, pars I, *Codices latini membranei*, t. 2, Bruxelles, 1889, p. 41-43. — R. Naz, *L'avouerie de l'abbaye de Marchiennes*, Paris, 1924, p. 20-22. — B. Delmaire, *L'Histoire-polyptyque de l'abbaye de Marchiennes (1116-1121)*, Louvain-la-Neuve, 1985, p. 97-99.

TRAVAUX : *Gallia Christiana*, t. 3, Paris, 1876, col. 395. — H. Platelle, *Crime et châtement à Marchiennes. Etude sur la conception et le fonctionnement de la justice d'après les Miracles de sainte Rictrude (XI^e s.)*, dans *Sacris Erudiri*, 1980, p. 165, 195-198.

Bernard Delmaire

ANNE de SAINT-BARTHÉLEMY (bienheureuse), carmélite espagnole, fondatrice du Carmel d'Anvers, née Ana GARCIA, à Almendral (Avila) le 10 octobre 1549, décédée à Anvers le 16 juin 1626.

Après une adolescence déjà marquée par des grâces mystiques, elle entra, le 2 novembre 1570, contre le gré de ses proches, au couvent de Saint-Joseph à Avila. Elle fut la première postulante du premier carmel réformé par sainte Thérèse. Admise par celle-ci à la profession, le 15 août 1572, elle resta, par humilité, pendant de longues années, simple sœur converse coiffée du voile blanc. Très chère au cœur de la grande réformatrice, qui lui prédit qu'un jour elle serait contrainte d'accepter le voile noir des religieuses de chœur, elle devint son assistante et sa compagne dans les voyages entrepris pour fonder d'autres couvents en Espagne. C'est d'ailleurs dans les bras d'Anne de Saint-Barthélemy que mourut la sainte, à Alba de Tornez, le 4 octobre 1582.

Successivement religieuse dans les carmels d'Avila, de Madrid (1591) et d'Ocaña (1595), elle partit pour la France en 1604 avec Anne de Jésus et quatre autres moniales, afin d'y implanter, comme le souhaitait notamment le futur cardinal de Bérulle, la réforme thérésienne. Tout d'abord simple sœur converse au carmel établi à Paris, elle dut obéir à l'ordre de Bérulle en devenant religieuse de chœur, et elle fut élue, en 1605, prieure du couvent récemment fondé à Pontoise. En 1608, elle fut prieure de celui de Tours, jusqu'en 1611, année de son retour à Paris.

Seules les carmélites avaient été autorisées à se fixer en France. Pour des raisons politiques, l'admission des carmes fut retardée jusqu'en 1610, et c'est en 1613 seulement qu'ils s'installèrent à Paris. Ainsi, pendant plusieurs années, les carmélites ont été soustraites à la juridiction et à la direction des carmes déchaussés. Elles en souffraient. Anne de Saint-Barthélemy s'était résolue à solliciter l'autorisation de gagner les Pays-Bas, où l'avait déjà précédée Anne de Jésus : là, les archiducs Albert et Isabelle favorisaient la fondation de carmels réformés, dirigés par les religieux de l'Ordre. Son désir fut exaucé en 1611. Elle partit pour la Belgique, à laquelle elle allait désormais appartenir.

Elle séjourna pendant un an au couvent de Mons, fondé par Anne de Jésus, et elle le quitta le 12 octobre 1612 pour fonder le carmel d'An-

vers. En 1615, elle acquit un terrain sur lequel elle entreprit l'aménagement du couvent dit «du Rosier», dont la chapelle et les bâtiments sont restés intacts jusqu'à nos jours. Elle allait y vivre encore onze ans, tenue en très haute estime par l'infante Isabelle et vénérée par la population anversoise qui attribuait à ses prières d'in-signes grâces.

A deux reprises en effet, la ville avait été l'objet d'un coup de force par les hérétiques qui, sous la conduite de Maurice de Nassau, l'avaient assiégée, en 1622 au moyen d'une flotte engagée dans l'Escaut, et en 1624, par la voie de la terre ferme pour donner l'assaut à la citadelle. Chaque fois, mystérieusement avertie du danger, Anne de Saint-Barthélemy s'était mise en prières, les mains levées pendant toute la nuit, et elle avait associé la communauté à ses ardentes supplications. La flotte fut dispersée et presque anéantie par une tempête soudaine et d'une rare violence, et, devant la citadelle, l'alerte donnée à temps déjoua l'effet de surprise escompté par les assaillants qui battirent précipitamment en retraite.

Cette double libération du péril couru fut commémoré chaque année, jusqu'en 1783, par une messe célébrée le premier septembre au carmel, en présence des autorités civiles. En 1944-1945, lors du pilonnage d'Anvers par les bombes volantes, la dévotion à la bienheureuse, protectrice de la ville, connut un regain de ferveur.

La renommée de sainteté d'Anne de Saint-Barthélemy était grande. On savait qu'elle avait été maintes fois favorisée de visions : c'était la voix de sainte Thérèse qu'elle avait entendue lors des attaques de 1622 et 1624; elle avait eu une apparition de la Trinité peu avant sa mort, survenue le 16 juin 1626, précisément le jour de la fête de la Trinité. Le 29 juin 1735, Clément XII reconnut l'héroïcité de ses vertus, et Benoît XV la proclama bienheureuse le 6 mars 1917.

Ses ossements sont conservés au carmel d'Anvers, en une châsse d'argent ciselé, dont les faces s'ornent de représentations de scènes de sa vie. C'est une œuvre de l'orfèvre gantois De Rouck. En 1796, époque des troubles de la Révolution, cette précieuse relique fut cachée dans la demeure du comte Gérard Le Grelle. En 1801, elle fut replacée dans l'ancienne cellule de la bienheureuse, aujourd'hui aménagée en oratoire.

La vie religieuse de la bienheureuse fut toute empreinte de l'esprit mystique que lui avait inculqué sainte Thérèse. Elle fut, par excellence,

la fille spirituelle de la grande réformatrice. La bulle de béatification porte «qu'Anne de Saint-Barthélemy a achevé les œuvres commencées par sainte Thérèse et les a développées».

On lui doit quelques écrits en espagnol : son *Autobiographie*, rédigée sur l'ordre de son confesseur, mais s'arrêtant aux premières années de son séjour à Anvers; son *Instruction pour les novices*, où elle insiste sur l'esprit de la réforme thérésienne; ses *Exercices pour chaque jour de la semaine* et deux méditations, *De la Passion de N. S. Jésus-Christ* et *De la Nativité du Christ*. En 1646 déjà, le P. Cyprien de la Nativité fit paraître, à Paris, ces œuvres en français et, la même année, «un solitaire du saint désert de Marlaigne» publiait *La vie et les instructions de la Mère Anne de Saint-Barthélemy*, qui contenait l'*Autobiographie*, l'*Instruction pour les novices* et les *Exercices pour chaque jour de la semaine*. D'autres traductions et éditions se succédèrent jusqu'à nos jours : *Anne de Saint-Barthélemy. Lettres et écrits spirituels* et *Lettres d'Anvers* par le R.P. Pierre Serouet (*Présence du Carmel*, Paris-Bruges, 1964 et 1981, n° 2, 14) et *Obras completas de la beata Ana de San Bartolomé* (vol. 1, *Escritoras primitivas*, 1981; vol. 2, *Cartas*, 1985), édition critique par le R.P. Julián Urkiza publiée à Rome par le Teresianum (*Monumenta historica Carmeli Teresiani*, 5, 7).

Iconographie : Outre la châsse d'Anne de Saint-Barthélemy montrant les principaux épisodes de sa vie, le Carmel d'Anvers possède un portrait de la bienheureuse en prières, peint par Otto Vaenius (1556-1629).

P. Marie-Joseph, *Anne de Saint-Barthélemy (Bienheureuse)*, dans *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*, dir. Mgr A. Baudrillart, t. 3, Paris, 1924, col. 346-349. — P. Elisée de la Nativité, *Anne de Saint-Barthélemy (Bienheureuse)*, dans *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique, doctrine et histoire*, dir. M. Viller, S.J., t. 1, Paris, 1937, col. 676-677. — L. Van den Bossche, *La Bienheureuse Anne de Saint-Barthélemy, compagne de sainte Thérèse et fondatrice du Carmel d'Anvers*, Courtrai, 1944. — M. Am. du Cœur de Jésus, *La bienheureuse Anne de Saint-Barthélemy, libératrice d'Anvers*, Paris, 1949. — *Anne de S. Barthélemy*, Vaux-sous-Chèvremont, 1949 (*Spiritualité carmélitaine*, 8). — H. Peltier, *Histoire du Carmel*, Paris, 1958. — V. Macca, *Anna di San Bartolomeo*, dans *Santi del Carmelo*, Rome, 1972, p. 178-179. — C. Emond, *L'Iconographie carmélitaine dans les anciens Pays-Bas méridionaux*, Bruxelles, 1961, vol. 1, p. 197; vol. 2, p. 171, fig. 87

(Académie royale de Belgique, Classe des Beaux-Arts, Mémoires, collection in-8°, t. 12, fasc. 5).

Cécile Warmoes-Emond

ANTOINE, Guillaume, Gérard, Jean, Louis, Emmanuel, professeur à l'École de Médecine vétérinaire de Cureghem, né à Liège le 16 décembre 1880, décédé à Anderlecht le 14 octobre 1946.

Fils aîné de Louis-Napoléon Antoine, négociant, et de Guillelmine, Henriette, Emma Dewandre, Guillaume Antoine semblait destiné à reprendre les affaires de son père, ce que fera son frère Alfred, après des études d'agronomie à Gembloux, mais, à l'exemple de son oncle, le pharmacien Martin Dewandre, il se dirigera vers des études scientifiques. Sa sœur, Jeanne, entra en religion chez les Petites Sœurs des Pauvres à Colmar (France) sous le nom de Sœur Madeleine des Saints-Anges.

Il effectua ses humanités au Collège Saint-Servais de Liège d'où il sortit premier de sa promotion en 1897. Il s'inscrivit ensuite à l'Université catholique de Louvain pour y suivre, pendant deux ans, les cours de candidature en sciences naturelles qu'il réussit avec la plus grande distinction. Après avoir subi, au Jury central, l'épreuve de première candidature en médecine tout en fréquentant les cours de l'École de Médecine vétérinaire de Cureghem, il fut proclamé, à vingt-deux ans, docteur en médecine vétérinaire avec grande distinction. Il entra à l'armée en 1902 comme vétérinaire de première classe au II^e régiment des Guides et à l'École d'équitation d'Ypres, puis passa un concours qui lui permit d'être nommé assistant à l'École de Médecine vétérinaire en 1904. Après un séjour de six mois à l'École de Médecine vétérinaire d'Alfort (France) en 1907, il se spécialisa en anatomie pathologique et, en 1908, se rendit à Berlin pour se perfectionner en hématologie vétérinaire. En 1910, il est promu agrégé et, dès 1912, est nommé directeur de l'Office vaccino-gène de l'Etat. En 1919, il est désigné professeur extraordinaire à la chaire de pathologie générale, propédeutique et symptomatologie spéciale, anatomie pathologique et clinique des petits animaux, et professeur ordinaire en 1921.

Ses très nombreuses publications scientifiques tant en Belgique qu'à l'étranger l'ont ame-

né à siéger comme membre de la Société royale des Sciences médicales et naturelles de Bruxelles dès 1924, de la Société belge de Biologie dès 1925, de la XIX^e Commission scientifique du Fonds national de la Recherche scientifique depuis 1933 et, la même année, il fut élu correspondant et promu membre titulaire de l'Académie royale de Médecine de Belgique où, grâce à ses communications, il fit largement profiter le monde scientifique de ses découvertes. En outre, il était membre de la Société de Pathologie comparée de Paris, de la Société royale de Médecine vétérinaire du Brabant et de la Société Saint-Hubert où il s'occupa de l'amélioration des races canines belges.

Pendant plus de quarante années, le professeur Guillaume Antoine dispensa son enseignement aux étudiants de l'École de Médecine vétérinaire et poursuivit de nombreuses recherches scientifiques; son renom parvint jusqu'à la Cour de Belgique où il fut appelé pour prodiguer des soins aux chiens de la famille royale. Son éloge funèbre fut prononcé par le professeur Richard Bruynoghe, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Médecine de Belgique et par le professeur Charles Van Goidsenhoven, recteur de l'École de Médecine vétérinaire de l'Etat de Cureghem.

De son mariage avec Emma Deprez, Guillaume Antoine eut trois enfants : Paul, né en 1910, prêtre, professeur de rhétorique au Collège Sainte-Gertrude de Nivelles; Marie-Louise, née en 1917, qui épousa Roger de Mey, et Emmanuel, né en 1922 qui suivit les traces de son père, profita de son enseignement et exerça la profession de vétérinaire.

Archives de l'Etat à Liège : *Registre d'état civil de Jemeppe-sur-Meuse*, années 1807-1819. — Archives communales de Liège : *Registres d'état civil*, années 1852, 1878, 1890. — Archives communales d'Anderlecht : *Registre des décès*, année 1946.

Antoine Guillaume J.G.L.E., docteur en médecine vétérinaire, s.l. [1932], 4 p. — R. Bruynoghe, *Notice sur la vie et les travaux de M. Guillaume Antoine, membre titulaire*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, 6^e série, t. 11, 1946, p. 280-282. — *Notice biographique sur le Professeur G. Antoine (1880-1946)*, dans *Annales de Médecine vétérinaire*, 91^e année, 1947, p. 1-11 (portrait photographique et liste des travaux de G. Antoine).

Louis B. Koch

B

BACKES, Fernand, Pierre, mathématicien, né à Vilvorde le 24 décembre 1887, décédé à Gand le 9 août 1985.

Fernand Backes est fils de Jean-Pierre, Gustave Backes, sous-lieutenant de carrière en garnison à Vilvorde au moment de la naissance, né à Beckerick au Grand-Duché de Luxembourg et de Marie Angélique Van Hove née à Mons. Une affectation du père à l'École régimentaire de la ville d'Ath conduira le jeune Fernand à y faire son école primaire et la quasi totalité de ses études moyennes. Caserné à Gand peu avant 1914, le père de Fernand sera victime des hostilités dans les premiers jours de la guerre.

C'est en 1914 que Fernand Backes affirme ses dons pour les mathématiques en obtenant le second prix de mathématiques au Concours général de l'enseignement moyen. C'est à l'Université de Gand que Backes obtiendra le diplôme de docteur en Sciences physiques et mathématiques le 20 juillet 1922.

Lauréat du Concours des Bourses de voyage du Gouvernement, il séjourne à Paris pendant l'année académique 1922-1923 où il bénéficiera des enseignements de mathématiciens éminents à la Sorbonne et au Collège de France.

A son retour en 1923, Backes est nommé répétiteur à l'Université de Gand où il remplira ces fonctions jusqu'en 1946. Dans l'entretemps, il assumera plusieurs suppléances. Backes, après des études en langue française, fera l'effort de se mettre en état d'enseigner en néerlandais quand, à partir de 1932, se réalisera la flamandisation de l'Université de Gand.

Backes sera, en 1937, lauréat du Concours annuel de la Classe des Sciences pour le Prix du groupe mathématiques. En 1946, le 1^{er} octobre, Backes est promu chargé de cours pour l'enseignement de l'analyse supérieure en licence en Sciences mathématiques.

En 1950, promu professeur ordinaire, Backes est chargé, en candidature, de l'enseignement du calcul différentiel et intégral, destiné à la fois

aux étudiants en Sciences mathématiques et physiques et aux futurs ingénieurs.

En 1952, il deviendra titulaire du cours de géométrie infinitésimale — sa vraie spécialité — en licence en Sciences mathématiques.

En 1958, Backes est lauréat du Prix François Deruyts de la Classe des Sciences de l'Académie royale, prix destiné à récompenser «l'auteur ayant fait faire quelques progrès à la géométrie supérieure synthétique ou analytique».

Backes présidera la Société Mathématique de Belgique de 1951 à 1953 et deviendra membre du Comité national de Mathématiques en 1952.

En 1958, Backes est élu correspondant de la Société royale des Sciences de Liège.

Le 10 juin 1967, Backes est élu correspondant de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique et, peu après, devient professeur émérite de l'Université de Gand. Il sera élu membre de la Classe des Sciences le 7 janvier 1984.

L'œuvre scientifique de Fernand Backes est toute entière consacrée à la géométrie différentielle classique. Elle s'inscrit dans la grande tradition française où s'illustra Gaspard Monge qui donna en 1807, son ouvrage *Application de l'analyse à la géométrie*, ouvrage que son titre suffit à définir et dont les prolongements vont couvrir le siècle.

C'est l'œuvre de Gaston Darboux, ses magistrales *Leçons sur la théorie générale des surfaces*, développées en quatre volumes, écrites de 1887 à 1894 et rééditées depuis, qui constituent la source et l'aliment des recherches de Fernand Backes. Il faut ajouter le rôle important joué par Alphonse Demoulin (1869-1947), membre de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique, qui fut son professeur. Backes devait d'ailleurs rendre hommage à Demoulin dans un article du *Florilège des Sciences en Belgique* (t. II, Bruxelles, 1980, p. 351-354).

La production scientifique de Backes comporte cent quarante-deux publications. Elle

s'ouvre, en 1923, par une thèse de doctorat consacrée à l'*Etude de quelques transformations des courbes et des surfaces*, publiée comme *Mémoire in-8° de la Classe des Sciences* (t. 7, fasc. 8, 1924). Il y est traité de correspondances entre courbes et entre surfaces qui combinent la projection cylindrique et une transformation de contact.

Ce n'est que sept années plus tard que Backes abordera les sujets qui seront l'objet de toutes ses recherches ultérieures.

Après cinq notes aux *Bulletins de la Classe des Sciences* de 1931 à 1936, Backes répond à une question du Concours annuel de la Classe des Sciences ainsi formulée : «On demande une contribution importante à la géométrie infinitésimale des surfaces». Le mémoire, présenté sous la devise *Fides et amor*, sera proposé pour le prix et Backes proclamé lauréat du Concours.

Un rapporteur, favorable d'ailleurs, et en vue de sa publication, faisait une légère réserve à laquelle il indiquait qu'il pouvait être répondu sans difficulté.

Backes, sans doute mortifié par cette restriction, ne publiera plus sur le sujet de son mémoire pendant plus de dix ans. Entre-temps, il ne resta pas inactif. De 1937 à 1952, Backes fournira, à la revue *Mathesis*, trente et une courtes notes sur des sujets très divers : questions de géométrie élémentaire qui s'énoncent simplement mais dont les réponses sont d'un mathématicien plein de ressources et d'imagination, d'autres notes se rattachent à sa pratique de l'enseignement. Citons une belle note *Sur la configuration des dix droites de Morley-Petersen* (t. 61, 1952, p. 8-9) et *Sur quelques problèmes de dynamique* (t. 63, 1954, p. 5-9) où Backes trouve des solutions géométriques originales au problème des deux corps.

C'est par une série de dix notes aux *Comptes rendus de l'Académie des Sciences de Paris*, présentées par Paul Montel que, de 1948 à 1951, Backes va exposer les sujets qui lui tiennent à cœur et pour lesquels il fera preuve de tout son talent.

Le sujet principal est celui des *congruences W*, familles de droites à deux paramètres tangentes à un couple de surfaces dites focales et qui réalisent une correspondance entre ces deux surfaces qui conserve les directions asymptotiques. Les coordonnées des droites vérifient une équation de Laplace à laquelle on associe une

double famille (ascendante et descendante) d'équations de même type et une suite de Laplace.

Ce sont là des situations que Backes approchera sous différents angles : géométrie euclidienne, géométrie projective, géométrie du groupe conforme.

Plusieurs *Mémoires in-8° de la Classe des Sciences* témoignent de cette activité; citons, entre autres, *Sur un certain couple de surfaces projectivement applicables* (t. 24, fasc. 6, 1950), *La méthode du Pentasphère oblique mobile et quelques-unes de ses applications* (t. 26, fasc. 2, 1951), *Recherches de géométrie anallagmatique* (t. 29, fasc. 8, 1956), *Recherches de géométrie conforme* (t. 37, fasc. 6, 1967).

Au *Bulletin de la Classe des Sciences*, Backes donnera de 1949 à 1974, deux à trois communications par an. Une interruption de 1974 à 1979 s'explique par un accident : fracture du col du fémur, longue à guérir.

Dès 1979 et jusqu'en 1983, Backes reprendra son rythme habituel dans une nouvelle série de publications au *Bulletin de la Classe des Sciences*.

Backes laisse une œuvre originale, riche et très révélatrice de ses talents de géomètre et d'analyste.

Fernand Backes, dans *Rijksuniversiteit te Gent. Liber memorialis 1913-1960*, vol. 4, *Faculteit der Wetenschappen, Faculteit der Toegepaste Wetenschappen*, Gand, 1960, p. 142-144. — R. Debever, *Notice sur Fernand Backes, membre de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 154, Bruxelles, 1988, p. 67-91 (portrait photographique et bibliographie de F. Backes).

Robert Debever

BACQ, Zénon-Marcel, physiologiste, pharmacologue, radiobiologiste, pathologiste, professeur à l'Université de Liège, né à La Louvière le 31 décembre 1903, décédé à Bois-Borsu le 12 juillet 1983.

Il est le fils de Zénon A. Bacq, pharmacien, et de Maria Gheude. Après de brillantes études secondaires conduites à l'Athénée provincial de Morlanwez qu'il termine en 1921, il suit les cours de la Faculté de Médecine de l'Université libre de Bruxelles. Il y est proclamé docteur en 1927, avec la plus grande distinction.

Pendant ses études, Bacq fréquente le laboratoire du professeur de Meyer où il poursuit des travaux sur l'électrocardiographie. Ses résultats lui permettent de présenter, en 1927, le Concours universitaire et le Concours des Bourses de voyage. Il est chaque fois premier lauréat. Ainsi, Bacq pourra séjourner deux ans à Paris dans le service de A. Mayer et s'y intéresser à la régulation du métabolisme général. En 1929, il gagne Boston pour y suivre les leçons de W.B. Cannon, défenseur de la transmission neuro-humorale, une conception révolutionnaire pour l'époque. En 1931, Bacq regagne l'Université de Bruxelles. Mais finalement, c'est au service de physiologie de l'Université de Liège, près d'Henri Fredericq qu'il se fixera, à la requête du recteur Duesberg. Il y défendra, en 1933, sa thèse d'agrégation. Agrégé de Faculté d'abord, Bacq sera ensuite, en 1939, chargé du cours de physiologie animale, puis promu professeur ordinaire en 1944, titulaire du cours de physiopathologie générale, succédant ainsi à P. Nolf. Il sera admis à l'éméritat en 1969, à sa demande. Il poursuivra inlassablement ses activités jusqu'à son décès, en 1983.

Une part essentielle des recherches conduites par Bacq se rattache à l'élucidation des mécanismes de la transmission neuro-humorale dans les synapses et jonctions des systèmes nerveux autonomes, ainsi qu'à la plaque motrice des muscles striés. Mis au courant des techniques les plus précises en la matière par son séjour dans le laboratoire de W.B. Cannon, à Boston, doué d'une habileté chirurgicale extraordinaire, instruit par Henri Fredericq des enseignements que peut apporter la physiologie comparée, Bacq s'est d'abord attaché à démontrer la validité des mécanismes adrénérgiques lorsqu'il s'agit d'expliquer les modalités des transmissions efférencielles orthosympathiques. Sa thèse d'agrégation de l'enseignement supérieur, défendue en 1933, est consacrée à ce sujet. Poursuivant et étendant le champ de ses analyses, il s'est opposé avec fermeté aux défenseurs des conceptions dites «électriques». Soutenu par Henri Fredericq, associé à Dale et à Brown, il a ensuite participé à l'élucidation des mécanismes de transmission cholinérgiques. Il a ainsi montré les richesses conceptuelles renfermées dans la notion de communication chimique. C'est pourquoi Bacq doit être rangé parmi les physiologistes qui ont

littéralement révolutionné notre compréhension du fonctionnement des systèmes autonomes. En s'aidant judicieusement d'outils pharmacologiques originaux mis au point par lui-même, il a établi du même coup leur valeur thérapeutique. De ces recherches découle la neuropsychopharmacologie moderne.

Les études conduites par Bacq en matière de métabolisme des catécholamines et des amines sympathicomimétiques de synthèse lui ont fait comprendre, dès avant 1940, l'importance des transformations enzymatiques que ces agents subissent dans l'organisme. Dès lors, il complète sa formation de physiologiste par un examen approfondi de la biochimie, au point qu'il compte parmi les fondateurs de la pharmacologie moléculaire. Il sera à l'origine du lancement de la revue *Biochemical Pharmacology*, éditée par Pergamon Press, qui, aujourd'hui, connaît un développement considérable. Mais dépassant l'explication de l'action des substances médicamenteuses qui, selon lui, doit s'appuyer essentiellement désormais sur leurs aspects biochimiques, Bacq, en pathologiste, s'intéressera au déterminisme fondamental des lésions mêmes que ces substances doivent combattre. Il montre toute l'importance du concept de «lésion biochimique» proposé par Peters et en généralise l'introduction en pathologie. Ainsi une fois qu'il eut élucidé, selon cette voie d'approche originale, la pathogénie des atteintes créées par les toxiques de guerre — dont il a étudié les effets alors qu'il dirigeait en 1940, à l'Armée belge, le Service de protection contre ces toxiques — Bacq s'attaque à l'analyse des mécanismes d'action des radiations ionisantes. En 1949, il propose une interprétation originale à la fois de la genèse des radio-lésions, mais aussi des mécanismes qui permettent d'en réduire l'importance. Grâce à lui, la radiobiologie et la pharmacologie des radio-protecteurs reçoivent un nouvel essor à un moment où le spectre du péril atomique hante tous les bons esprits. C'est pourquoi Bacq a été appelé à présider, de 1957 à 1959, les travaux du Comité scientifique des Nations-Unies pour l'étude de l'action des radiations ionisantes.

Par ailleurs, formé à l'école comparatiste par Henri Fredericq, Bacq a étendu l'étude des mécanismes de la transmission neuro-humorale aux Invertébrés marins, les Céphalopodes en particulier. Il est considéré, à juste titre, comme

un des fondateurs de la pharmacologie comparée. Dans un domaine voisin, l'impulsion qu'il a donnée à l'examen des caractéristiques fonctionnelles des Bradypodidés est remarquable.

Une conception aussi large de la physiologie, de la pharmacologie et de la pathologie, où la cohérence de la pensée fait disparaître ce qui appartiendrait à l'une ou l'autre pour les fondre en un continuum qui retient l'essentiel de chacune d'elles, fait de l'œuvre de Bacq un des monuments des sciences biologiques. Les étudiants qui sont venus nombreux le rejoindre, les élèves qu'il a dirigés, les équipes auxquelles il s'est judicieusement associé, les multiples publications, monographies et traités qu'il a rédigés ou auxquels il a collaboré : tout témoigne de la vigueur et de la grandeur du savant. Beaucoup de chercheurs se borient souvent à approfondir consciencieusement des notions que les activités scientifiques du moment ont bien délimitées. Mais d'autres, exceptionnels par leur intelligence, leur audace et leur courage, montrent par leur exemple que les frontières du savoir sont ainsi faites qu'elles doivent toujours reculer et les idées reçues, être nécessairement bouleversées. Bacq, à coup sûr, se range parmi ceux-là.

Les distinctions n'ont pas manqué pour récompenser et encourager une œuvre d'une telle envergure : Prix des Alumni, Prix Wetrens, Prix quinquennal des Sciences thérapeutiques, Prix Francqui, Prix Comez, Prix de Jonckere, pour ne citer que quelques-uns d'entre eux. Membre de sociétés scientifiques nombreuses, certaines issues de sa volonté de suivre le mouvement des idées, coéditeur des *Archives internationales de Physiologie et de Biochimie*, en compagnie de son ami Marcel Florkin : rien n'a échappé au génie de Bacq. Il était membre titulaire de l'Académie royale de Médecine de Belgique et de l'Académie royale de Belgique, Classe des Sciences, correspondant étranger de la Classe des Sciences de l'Académie de l'U.R.S.S.

Pendant ses études médicales, Bacq, passionné de musique, a suivi les cours de R. Moulaert, à Bruxelles et de P. Dukas, à Paris. Il a composé plusieurs pièces pour piano, d'autres, pour instruments à vent. Il a aussi mis des poèmes en musique.

Bacq avait épousé en 1933 Mademoiselle Fernande Hartjens. Sa fille, Madame Claire-Michelle Calberg-Bacq, est microbiologiste près la Faculté des Sciences de l'Université de Liège.

Son neveu, R. Goutier, est biochimiste près la Faculté de Médecine de cette même institution.

Bacq est décédé le 12 juillet 1983 des suites d'une affection qui n'a jamais obscurci ni son intelligence, ni sa vivacité d'esprit : il avait animé deux jours auparavant, avec sa maîtrise tellement appréciée, un colloque consacré au concept de dose-seuil en radiobiologie.

J. Lecomte, *Hommage à Zénon Bacq*, dans *Revue médicale de Liège*, t. 27, 1972, p. 489-499. — J. Lecomte, *Apologie de Zénon Bacq*, *ibidem*, t. 37, 1983, p. 627-630. — J. Lecomte, *Notice sur Zénon-Marcel Bacq, membre de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 151, Bruxelles, 1985, p. 53-99 (portrait photographique et bibliographie de Z.-M. Bacq). — J. Lecomte et J. Juchmès, *Z.-M. Bacq et les transmissions chimiques de l'influx nerveux*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique, Classe des Sciences*, 5^e série, t. 70, 1984, p. 214-224.

Jean Lecomte

BALTHASAR, *Nicolas*, Jacques, Joseph, métaphysicien, professeur à l'Université catholique de Louvain, chanoine honoraire du chapitre cathédral de Liège, né à Strée le 19 février 1882, décédé à Louvain le 11 juillet 1959.

Après de brillantes humanités au Petit-Séminaire de Saint-Roch (1893-1899), il opte pour la carrière sacerdotale au service de son diocèse. L'évêque de Liège l'envoie à l'Institut supérieur de Philosophie (Louvain), dont le fondateur, Mgr Mercier, vient d'échapper à des intrigues qui ont failli briser sa carrière et ruiner son œuvre. Le jeune séminariste est conquis par l'idéal de la restauration du thomisme et par la personnalité du président de l'Institut. Docteur en philosophie en 1902, il est envoyé à l'Université Grégorienne de Rome pour y étudier la théologie. Ordonné prêtre à Liège en 1904, il est docteur en théologie en 1906. On lui confie aussitôt le cours de dogmatique au Collège américain (Louvain), mais, dès 1907, il est nommé chargé de cours à la Faculté de Théologie et il inaugure son enseignement à l'Institut supérieur de Philosophie; il sera professeur ordinaire en 1913 et obtiendra l'éméritat en 1952.

Nicolas Balthasar a voué l'essentiel de ses réflexions et de ses leçons à la métaphysique. Trois étapes se détachent nettement dans cette

carrière de quarante-cinq ans, séparées par de longues interruptions. De 1907 à 1914, Balthasar est le disciple fidèle de Mercier; il emploie comme manuel la *Métaphysique générale* de Mercier; il publie, en 1914, *L'être et les principes métaphysiques*, où il expose, d'une manière claire et vivante, les thèses thomistes traditionnelles. La deuxième étape commence après l'interruption de la guerre, durant laquelle les universités belges ont cessé leur activité, et elle va de 1918 à 1932; elle se caractérise par une réaction très vive contre l'empirisme. Les lectures de Balthasar et ses contacts personnels avec deux professeurs de la Compagnie de Jésus, le Père Scheuer et le Père Charles, lui ont révélé la vraie nature du savoir métaphysique, seul capable de vaincre la critique de Kant et l'idéalisme postkantien. Or, dans le climat positiviste de la fin du XIX^e siècle, Mercier avait eu le souci de présenter le thomisme comme un savoir solidement ancré dans le réel et avait donné à sa pensée, notamment à sa métaphysique, une coloration nettement empirique. Balthasar n'hésita pas à opérer le redressement qu'il jugeait nécessaire, en restituant à la science de l'être les caractères qui sont liés à son objet formel et à ses méthodes. Par ces initiatives très personnelles, il est considéré, à juste titre, comme le fondateur de l'école métaphysique de Louvain. Sa réaction contre l'empirisme a été violente, et même excessive, pendant les premières années : l'existant n'intéresse pas le métaphysicien, c'est le «nécessairement possible» qui fait l'objet de sa réflexion et qui lui révèle le Nécessaire. En 1932, une dépression nerveuse profonde impose à Balthasar un repos complet loin de Louvain. Il reprend uniquement, en octobre 1933, le cours de Compléments de métaphysique et se consacre désormais exclusivement à la formation des *relegentes*, les étudiants de licence et de doctorat. La dernière étape de sa carrière, de 1933 à 1952, a été la plus brillante et la plus féconde, par son influence déterminante sur une élite de jeunes philosophes et par ses principales publications : *L'abstraction métaphysique et l'analogie des êtres dans l'être* (1935; ce petit livre a été oublié dans les deux bibliographies publiées cependant du vivant de l'auteur et revues par lui); *La méthode en métaphysique* (1943); *Mon moi dans l'être* (1946). La réflexion de Balthasar est centrée désormais sur la conscience du moi comme existant et comme sujet spirituel, véritable expé-

rience métaphysique; la mise en valeur de cette expérience permet d'échapper aux pièges de l'idéalisme aussi bien que de l'empirisme; elle offre une base solide à l'ascension vers l'Esprit absolu, créateur du monde fini.

Thomiste convaincu, Balthasar a été de plus en plus ouvert au dialogue avec la pensée contemporaine. Il a eu des échanges de vues assidus avec M. Blondel et P. Decoster. Il aimait la discussion, toujours courtoise, avec d'autres penseurs : J. Maritain, E. Gilson, A. Valensin, J.H. Nicolas, E. Le Roy, L. Lavelle. Enfin sa réflexion métaphysique était, à ses yeux, une composante de la vie intégrale de l'esprit, engageant toute la personne et unissant toutes les valeurs : intellectuelles, morales, religieuses et aussi esthétiques. Il voyait dans la beauté une des valeurs suprêmes et il s'est intéressé avec passion à la musique et surtout à la peinture; une amitié profonde le liait au peintre André Hallet et il aida efficacement plusieurs autres peintres belges.

Balthasar a été un brillant professeur. Sa voix forte et sonore, sa conviction communicative, sa verve impitoyable, ses formules paradoxales captivaient ses jeunes auditeurs et créaient une atmosphère de ferveur spirituelle. Pourtant sa pensée n'était pas d'un accès facile : ses leçons exigeaient souvent, pour être assimilées, beaucoup d'attention et de réflexion; ses écrits, surtout ses derniers ouvrages, demandent aussi, de la part du lecteur, une application soutenue, l'art de lire entre les lignes, de compléter des démonstrations elliptiques, de saisir le sens exact d'affirmations insolites ou provocantes. Mais sa pensée profonde mérite l'effort exigé.

Balthasar était un homme profondément religieux. Sa foi solide et sa fervente piété ont animé toute sa vie intellectuelle, sa quête inlassable des vérités les plus hautes et des valeurs fondamentales qui en dérivent.

Cette notice s'appuie surtout sur mes souvenirs personnels : j'ai été l'élève (1920-1923) et le collègue (1931-1952) de N. Balthasar.

F. Van Steenberghe, *La carrière scientifique de Monsieur le Chanoine Nicolas Balthasar*, dans *Annuaire Nuntia Lovaniensia*, t. 8, 1953, p. 22-35 (bibliographie de N. Balthasar p. 29-35). — L. De Raeymaeker, *In memoriam. Le Chanoine Nicolas Balthasar*, dans *Revue philosophique de Louvain*, t. 57 (troisième série, n° 55), 1959, p. 493-496. — A. Marchesi, *Nico-*

las Balthasar e l'ontologia di Lovanio, Florence, 1962. — F. Van Steenberghe, *M. le Chanoine Nicolas Balthasar, Professeur émérite de la Faculté de Théologie. 1882-1959*, dans *Université catholique de Louvain. Annuaire 1957-1959*, t. 92, vol. 3, Louvain, 1965, p. 201-208.

Fernand Van Steenberghe

BARBIER, René, Auguste, Ernest, compositeur, né à Namur le 12 juillet 1890, décédé à Ixelles le 24 décembre 1981.

Son père, Ernest Barbier, était flûtiste et ancien directeur de la chorale «Les Bardes de la Meuse». René Barbier montre, dès son jeune âge, d'étonnantes dispositions musicales; jeune homme, il s'intéresse aussi bien à la peinture qu'à la musique, influencé en cela par son oncle Théo Tonglet, peintre et sculpteur; il suit les cours des Académies de musique et de peinture de sa ville natale.

Mais bien vite, c'est la musique qui l'emporte; il sera flûtiste, et surtout, fera des études complètes d'orgue. Les études à Namur brillamment terminées, il entre au Conservatoire royal de Bruxelles, où il est l'élève de Paul Gilson, puis au Conservatoire royal de Liège, où il obtient le Premier Prix et la Médaille en vermeil pour l'orgue, les Premiers Prix d'harmonie, contrepoint et fugue sous l'égide de Sylvain Dupuis, qui lui porte une particulière estime.

Second Grand Prix de Rome en 1919 avec la cantate *Thyl Ulenspiegel banni*, il obtient en 1920 le Premier Grand Prix avec *La Légende de Sœur Béatrice*.

La même année, il est nommé professeur d'harmonie au Conservatoire de Liège, qu'il quittera en 1949 pour occuper le même poste au Conservatoire de Bruxelles. En 1923, il est lauréat de l'Académie royale de Belgique pour son poème symphonique *Les Génies du Sommeil* sur un texte de Maurice Henrion.

Nommé la même année directeur du Conservatoire de musique de Namur, il y occupera cette charge pendant quarante ans; il y enseigne la musique de chambre, le contrepoint, la fugue, la composition et dirige la classe d'orchestre. Il avait fait ses débuts de chef d'orchestre en 1910; tout au long de sa carrière, René Barbier dirige tous les grands ensembles du pays, tant à Namur, qu'à Liège, Bruxelles et Ostende.

Fort apprécié comme chef de chorales, il se voit confier, en 1925, la chorale de la Société des Cristalleries du Val-Saint-Lambert, puis de Wallonia Chorale de Charleroi. Enfin, il assume la direction des Bardes de la Meuse, puis du Royal Cercle Choral de Frameries qu'il conduisit au triomphe au Palais des Sports à Paris, lors des manifestations d'art choral en mai 1934.

On ne peut oublier l'enthousiasme suscité dans la capitale française lors des prestations des «Mille Gueules Noires» venues chanter pour les «Gueules Cassées».

Nous n'en finirions pas de citer les manifestations artistiques, tant orchestrales que chorales, menées au succès pendant un demi-siècle par René Barbier. En même temps, il réorganise, à tous les degrés et sur un plan complet, l'enseignement du Conservatoire de sa ville, dont il fait, en y ajoutant la saison annuelle de concerts qu'il dirige, une grande maison de culture. De si nombreuses et absorbantes fonctions ne l'empêchent pas, tout au long de sa vie, de composer.

Son catalogue des œuvres les plus diverses totalise 120 *opus*. A vingt-cinq ans, il a déjà à son actif une série d'œuvres de musique de chambre, dont la sonate en ré pour piano et violon, et le quintette pour cordes et piano.

Puis se succèdent une sonate pour piano et cor; un trio pour violon, violoncelle, piano; une introduction, andante et final pour flûte, cordes et harpe; un quatuor à cordes; un divertissement pour 4 clarinettes; un autre pour 4 saxophones; une *Petite suite pour flûte, hautbois, clarinette et basson*. Il écrit de nombreuses pièces pour violon, pour instruments à vent, un concerto, un poème et des variations pour violoncelle et orchestre, un concerto pour cor, un concerto et plusieurs pièces pour guitare.

La carrière de René Barbier sera jalonnée d'œuvres pour piano, dont deux concertos pour double-clavier Hans et orchestre, des sonates, un triptyque : *Paysage d'automne, Nuit d'hiver et Solstice d'été* et d'œuvres pour orgue, dont une fantaisie sur un vieux Noël, un offertoire, une messe basse, un concerto pour orgue, orchestre à cordes et timbales daté de 1967.

Mentionnons encore des mélodies et œuvres diverses pour voix et orchestre, dont cinq madrigaux; un Noël évangélique pour 4 voix d'hommes; pour chœurs mixtes, *Les Cloches vivantes, Le Poème de la mine*; pour voix d'enfants, *Ma sœur la pluie*; pour voix d'hommes,

La Chanson du houblon et *La Cantate du Centenaire* pour solos, chœurs et orchestre d'harmonie.

René Barbier ne dédaignait pas d'écrire pour les fanfares et harmonies, expressions populaires au même titre que les chorales.

Citons une rhapsodie sur deux airs populaires wallons, un adagio, une ouverture et introduction pour fanfare, la musique de l'Ommegang 1947, un *Hymne olympique* pour chœurs et harmonie, *La Marche mosane* et le *Glorieux Anniversaire* pour baryton et harmonie. Mais le domaine propre de René Barbier est, sans contredit, celui du grand orchestre symphonique. Il lui offre toute la gamme expressive qu'il ne cesse de rechercher, par la richesse et la diversité de ses timbres, la somptuosité de ses sonorités aux infinies variétés. C'est là qu'il se sent à l'aise, qu'il excelle.

Comme l'écrit Georges Fabry en son article nécrologique, «il a une prédilection pour les vastes fresques sonores, animées par une inspiration puissante. Il y avait en lui un visionnaire fasciné par les poèmes épiques et les grands épisodes historiques. Sa palette orchestrale est somptueuse et hyper-colorée».

Après le poème symphonique *Les Génies du Sommeil* viennent *La Musique de perdition*, trois mouvements symphoniques pour cordes, une ouverture concertante, l'Évocation sonore de l'Ardenne, un concertino pour 4 instruments à vent et cordes, une fantaisie concertante pour violon solo et orchestre, trois esquisses symphoniques, la *Sinfonietta* pour petit orchestre, un tableau symphonique sur le nom de François Bovesse.

René Barbier se devait d'exprimer sa foi profonde en de nombreuses œuvres religieuses : un *Jesus Salvator*, pour voix et orgue; deux Messes; un important *Te Deum* pour 4 voix mixtes, orgue et cuivres; les *Lamentations de la neuvième heure* pour solos, chœurs et orchestre; *Le Chemin de la Croix* sur des textes de Paul Claudel. Il s'agit de quatorze commentaires musicaux pour récitant, orchestre et orgue.

Il faut encore citer de la musique de scène : une pièce radiophonique, *La Mort de Prométhée*; *La Voix humaine*, sur le texte de Jean Cocteau; les ballets *Les Abeilles* et *Les Pierres magiques*, sur un argument de René Lyr. Enfin, pour le théâtre, une comédie lyrique *Yvette*; un conte lyrique en deux actes, *La Fête du vieux Tilleul* et une opérette en trois actes, *La Sultane de Paris*.

L'une de ses plus grandes œuvres est *La Tour de Babel*, vaste oratorio biblique pour récitant, solos, chœurs, orchestre et orgue, créé à Namur en 1932, repris à l'Exposition universelle de Bruxelles en 1958.

La Suite platonicienne pour grand orchestre sur un argument de Maurice Henrion, le librettiste privilégié de René Barbier, date de 1934; elle porte en sous-titre *Les Éléments* et comprend quatre parties, *L'Air, le Feu, l'Eau et la Terre*.

Gabriel de Lange donne un avis de synthèse sur l'œuvre de René Barbier : «Le caractère toujours sérieux de cette musique, parfois même grave, s'alliant à un charme tout personnel et à une virtuosité extraordinaire des rythmes et des sons y apparaît à chaque page. La musique descriptive y occupe une place importante, comme dans le Poème de la mine, la Suite platonicienne. On a dit que ses œuvres servaient la musique au lieu de s'en servir. Cet artiste remarquablement cultivé, d'un commerce très agréable est un modeste. Et pour qui le connaît dans l'intimité, un esprit raffiné, extraordinairement épris de son art et n'ayant qu'une préoccupation : le communiquer aux autres parce qu'il le sait bienfaisant. Et, spontanément, on se représente ce conducteur d'hommes, ce chef transmettant la *flamme divine* aux mineurs du Borinage ou aux chantres des cités mosanes».

Ancien vice-président du Conseil d'administration de la Sabam, René Barbier est élu correspondant de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique en 1968, membre en 1972 et directeur de sa Classe en 1976.

La ville de Namur, fière, à juste titre, d'un tel concitoyen, organise, en novembre 1975, une grandiose cérémonie d'hommage au Théâtre royal, à l'occasion de ses quatre-vingt-cinq ans. L'édilité namuroise réservera une rue à son nom.

René Barbier était officier d'Académie et Médaille en vermeil des Arts, Sciences et Lettres en France.

Par l'édifiant exemple de toute une vie, René Barbier nous fait oublier le lourd fardeau de notre époque et nous incite à garder espoir, malgré tout, en nos destinées.

Iconographie : un buste de René Barbier, sculpté par Victor Demanet, fut inauguré au Foyer du Théâtre royal de Namur, en novembre 1975.

S. Vouillemin, *Notice sur René Barbier, membre de*

l'Académie, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 149, Bruxelles, 1983, p. 231-241 (portrait photographique).

Sylvain Vouillemin

BASTIN, Julia, Catherine, Henriette, Louise, philologue romaniste, professeur à l'Université libre de Bruxelles, née à Liège le 16 juin 1888, décédée à Berchem-Sainte-Agathe le 26 octobre 1968.

Sortie première d'une école communale de Liège et de l'École moyenne communale de cette même ville, Julia Bastin fait, de 1905 à 1908, des études à l'École normale moyenne de l'Etat à Liège et y obtient un diplôme de régente avec la plus grande distinction. De 1908 à 1910, elle poursuit ses études dans une école privée de La Haye et en sort avec un diplôme qui lui permet d'enseigner le néerlandais. En 1912, elle est professeur à l'École moyenne de Braine-le-Comte et y reste jusqu'en 1914. C'est l'année de l'invasion allemande et Julia Bastin, en vacances en Hollande, se réfugie à Londres, où elle est admise comme interne à Bedford College for Women. Elle y suit, de 1914 à 1917, les cours de philologie romane des professeurs Prior, Brandin, Rudler et Johnson, le cours de latin de Fitzgerald et le cours de néerlandais de Proper. L'enseignement de Miss Johnson, ancienne élève de Paul Meyer, lui révéla la littérature française du moyen âge et fut déterminant pour l'orientation de ses travaux futurs. Pendant la durée de son séjour à Londres, elle trouve refuge près de Holland Park, chez Mrs Holman Hunt, la veuve du peintre préraphaélite. En 1916-1917, elle est assistante de français, chargée de la composition française, dans certaines classes de Bedford College et, pendant l'été de 1917, elle est chargée d'un cours de vacances à Saint-Hugh's College (Université d'Oxford). En 1917-1918, elle est professeur à l'école secondaire de New-Mills (Derbyshire) et, en 1918-1919, elle enseigne à l'école secondaire de Bradford (Yorkshire).

La fin de la guerre permet à Julia Bastin de revenir sur le continent. Elle trouve à Paris un petit appartement, rue Poirier de Narçay (alors rue d'Orléans), qu'elle gardera jusqu'à la fin de sa vie. De 1920 à 1931, elle sera, à part quelques rares interruptions, étudiante à l'École Pratique

des Hautes Etudes, où elle suivra les cours d'Alfred Jeanroy, de Mario Roques, d'Edmond Faral et, pendant quelques mois, de Jules Gilliéron. Dans le même temps, elle suit, à la Sorbonne, les cours d'ancien français et d'ancien provençal d'Antoine Thomas. En 1924, elle obtient le titre d'élève diplômée de l'École Pratique des Hautes Etudes.

En 1931, Julia Bastin est nommée chargée de cours à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université libre de Bruxelles. Professeur ordinaire en 1934, secrétaire de Faculté en 1936, elle accédera à l'éméritat en 1958. Pendant vingt-quatre ans, compte tenu des années 1941-1944 au cours desquelles l'Université de Bruxelles resta fermée, elle enseigna, avec une rigueur scientifique exceptionnelle et un talent pédagogique des plus brillants, des matières qui, toutes, avaient trait à la philologie romane et plus particulièrement à la philologie française du moyen âge : *Encyclopédie de la philologie romane*, *Grammaire comparée des langues romanes*, *Grammaire historique du français*, *Explication de textes français du moyen âge*, *Explication d'auteurs provençaux*.

Si Julia Bastin excellait dans tout son enseignement, elle était incomparable dans l'explication des textes médiévaux. Avec une aisance et une élégance qui dissimulaient de minutieuses recherches, elle replaçait d'abord chaque œuvre dans son cadre historique et social, citait des anecdotes, brossait des portraits, faisait revivre des familles ou des factions, rendait force et chaleur à des sensibilités oubliées. Ce n'était pourtant là que la reconstruction d'un décor à quoi succédait l'essentiel, l'explication littérale, où se révélait un grand philologue. Citant volontiers un mot de Mario Roques, «Personne ne connaît à fond l'ancien français», Julia Bastin ajoutait : «Il faut pourtant y tendre». Avec d'autres qu'elle, cette minutie aurait pu être pesante et lassante. Ce n'était jamais le cas. Sans effort, le professeur faisait partager à ses auditoires son horreur de la facilité et de l'à-peu-près.

Première femme à être élue au titre philologique à l'Académie royale de langue et de littérature françaises, le 10 novembre 1945, Julia Bastin y fut reçue le 19 avril 1947 par Maurice Delbouille, au cours d'une séance où fut également reçu Paul-Henri Spaak. Elle fut aussi, en 1951, la première femme à exercer à l'Académie les fonctions de directeur.

C'est en 1924 que Julia Bastin publia, dans la *Revue des langues romanes* (t. 62, p. 306-358), son premier ouvrage érudit, *La Vie de saint Eleuthère, évêque de Tournai*. Dans cette édition d'un poème tournaisien de la fin du XIII^e siècle, inspiré par une *Vita* des environs de l'an 900, se révèle déjà le double souci de concision et de clarté, qui restera un de ses traits dominants.

A l'École Pratique des Hautes Etudes, Julia Bastin s'était liée d'une amitié qui ne devait jamais faiblir avec Eugénie Droz, future directrice d'une maison d'édition où seront publiées tant d'œuvres relatives à la littérature française du moyen âge. C'est ainsi que s'explique une collaboration d'où sortira un bel ouvrage publié en 1926, *Livres à gravures imprimés à Lyon au XV^e siècle. Les Subtiles Fables d'Esopé*. Claude Dalbante et Eugénie Droz s'étaient chargés de l'étude d'une abondante iconographie, tandis que Julia Bastin rédigeait le premier chapitre, riche d'enseignements de toutes sortes, *L'Esopé de Julien Macho*, modestement annoncé comme une «Notice» à la page de titre.

En 1929 paraît, dans la célèbre collection publiée par la Société des anciens textes français, le tome I, dédié à Alfred Jeanroy, du *Recueil général des Isopets*, suivi du tome II en 1930. Le tome I fournissait l'édition critique du *Novus Aesopus* d'Alexandre Neckam, de *l'Isopet II de Paris* et de *l'Isopet de Chartres*. Le tome II fournissait celle du *Romulus* de Walter l'Anglais, des fables d'Avianus, de *l'Isopet de Lyon*, de *l'Isopet-Avionnet* et de *l'Isopet III de Paris*. D'autres recueils annoncés (I, p. VIII), ceux de Jean de Vignay et de Julien Macho, ne furent pas publiés par celle qui avait si brillamment commencé la série. Divers travaux, de lourdes charges professionnelles, puis l'âge et la maladie l'en détournèrent toujours, sans qu'elle cessât jamais d'y penser.

Les *Etudes de philologie française*, en 1941, ne sont, dans le principe, qu'un compte rendu des célèbres *Mélanges Pope*, de 1939, auxquels contribuèrent la plupart des grands romanistes de l'époque, mais ce compte rendu, d'une ampleur inaccoutumée brille par la justesse des observations et par l'exactitude (*Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 20, p. 241-264).

En 1941 encore, Julia Bastin publie *Trois «Dits» du XIII^e siècle inédits*, conservés à la Bibliothèque royale de Belgique (*ibidem*, p. 467-507). Ce sont, vraisemblablement, ses

recherches relatives à Rutebeuf qui l'ont conduite à s'intéresser à ces *Dits*, car l'un des manuscrits utilisés contient plusieurs œuvres du poète. Le *Dit des sept vices et des sept vertus*, sans grande valeur littéraire, est néanmoins intéressant par l'usage qu'il fait de thèmes largement répandus, qu'elle analyse avec beaucoup d'érudition : le démon, le monde et la chair; le château de l'âme; la bataille des vices et des vertus.

La guerre rendait impossible la consultation des manuscrits conservés dans de lointaines bibliothèques devenues inaccessibles. Les cours de l'Université étaient suspendus. Julia Bastin mit à profit ses loisirs forcés pour publier, dans cette *Collection nationale* créée pour prouver qu'une brillante activité intellectuelle subsistait sous une occupation brutale, deux admirables petits livres qui, sous couleur de vulgarisation, sont des modèles d'érudition : *Froissart, chroniqueur, romancier et poète*, en 1942; *Les Mémoires de Philippe de Comynes*, en 1944.

Les *Onze poèmes de Rutebeuf concernant la Croisade*, publiés en 1946, inaugurent la collaboration de Julia Bastin et d'Edmond Faral, la première s'étant chargée plus spécialement de la partie philologique, le second de l'aspect historique.

Le discours de réception à l'Académie, en 1947, évoque avec émotion la vie et l'œuvre de Jules Feller, «initiateur de la philologie wallonne» (*Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. 25, 1947, p. 17-26).

En 1959 et 1960 paraît, en deux volumes, l'édition magistrale des *Œuvres complètes de Rutebeuf*, réalisée par Edmond Faral, décédé avant même la publication du tome I, et par Julia Bastin. Le Maître s'était réservé l'introduction générale, les commentaires historiques et l'édition de neuf pièces. L'élève s'était chargée de quarante-sept pièces et du glossaire.

Une communication à l'Académie, *Quelques propos de Rutebeuf sur le roi Louis IX*, publiée en 1960, montre la méfiance teintée d'hostilité du poète envers le roi et clôt la série des travaux consacrés à Rutebeuf (*Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. 38, p. 5-14).

En 1961, Julia Bastin reçut, pour l'édition des œuvres de Rutebeuf, le Prix Counson décerné par l'Académie royale de langue et de littérature françaises et le Prix de la Fondation de la

Grange attribué par l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France.

Les longs séjours de Julia Bastin aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne suffiraient à expliquer sa parfaite connaissance du néerlandais et de l'anglais, mais c'est bien d'une dilection spontanée que provenait sa maîtrise de l'italien. Que l'on nous permette, dans cette biographie d'allure un peu austère, de rappeler un souvenir émouvant. Peu de jours avant sa mort, nous rendîmes visite à notre ancien Maître. Nos propos ne recueillaient en réponse que des monosyllabes lorsque l'idée nous vint de lui dire quelques mots en italien. Son visage s'éclaira et elle prononça d'une traite, dans la même langue, plusieurs phrases où il était question de Florence et de la Toscane. Comme l'a fait remarquer M. Roland Mortier, Julia Bastin «eût pu faire une brillante carrière de traductrice». A une époque où Aldous Huxley était encore en France un auteur peu connu, en 1928, elle traduisit, sous le titre *Jaune de chrome*, son premier roman, *Chrome yellow*. En 1932, elle publiait, sous le titre *Marina di Vezza*, une traduction de *Those barren leaves* du même auteur et elle allait recevoir, à ce titre, le Prix Langlois de l'Académie française. Souvent réimprimée depuis, la traduction fournie en 1932 par Julia Bastin sous le titre *Le Déclin du moyen âge* a fait connaître au public de langue française *Herfsttij der Middeleeuwen. Studie over levens- en gedachtenvormen der veertiende en vijftiende eeuw in Frankrijk en de Nederlanden*, l'ouvrage admirable de Johan Huizinga. Du livre de Julia Bastin, Gabriel Hanotaux, qui en écrivit la préface, disait que c'est un «ouvrage traduit d'une manière à la fois sobre et brillante». Et il ajoutait : «Comme au beau temps du Moyen Age, l'écuyer est un fidèle second du chevalier».

Pendant de longues années avant et après la guerre de 1940-1945, les universités belges ont eu l'extraordinaire fortune de pouvoir s'attacher des romanistes médiévistes de très grande valeur. La plupart avaient été les élèves de savants français formés à l'école de Joseph Bédier. On rendra un dernier hommage à Julia Bastin en constatant qu'elle fut l'un des représentants les plus brillants de cette génération exceptionnelle.

Archives de l'Université libre de Bruxelles : dossier Julia Bastin.

Réception de Mademoiselle Julia Bastin. Discours de M. Maurice Delbouille, dans Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises, t. 25, 1947, p. 5-15. — Réception de M. Roland Mortier. Discours de M. Roland Mortier, ibidem, t. 48, 1970, p. 63-73. — G. Tilander, Chronique [nécrologie], dans Romania, t. 80, 1969, p. 143. — P. Ruelle, Chronique [nécrologie], ibidem, p. 144. — R. Mortier, Notice sur Julia Bastin (1888-1968), dans Annuaire de l'Académie royale de langue et de littérature françaises, Bruxelles, 1971, p. 149-166 (portrait photographique).

Pierre Ruelle

BEKAERT, Léon, prénoms déclarés à l'état civil : Leo, Antone, Charles, Joseph, industriel, né à Zwevegem le 9 décembre 1891, y décédé le 19 décembre 1961.

Léon Bekaert est le fils de Leo, Leander Bekaert (1855-1936), industriel, et de Marie, Hélène, Romanie Masureel. Le 27 août 1918, il épousa Elisabeth Velge à Weybridge (Grande-Bretagne). Les deux frères d'Elisabeth, Jules et Max Velge se marièrent avec deux sœurs de Léon, respectivement avec Isabelle et Antoinette. Ces trois alliances renforceront les liens familiaux.

Léon Bekaert eut trois enfants : Léon-Karel, Monica et Antoon. Le fils aîné, Léon-Karel et son cousin Karel Velge périrent en mer, le 28 mai 1940, en tentant de rejoindre l'Angleterre. Léon Bekaert et toute la famille furent douloureusement marqués par cette double mort tragique.

Leo Bekaert, père de Léon, était le plus jeune et l'unique fils d'une famille nombreuse. Ses parents exploitaient à Zwevegem, une quincaillerie, dont l'assortiment présentait, en plus, des objets religieux. Le commerce de ces articles était sans doute lié aux fonctions de sacristain qu'exerçait bénévolement le père Bekaert. Fin 1879-début 1880, Leo Bekaert s'installa comme fabricant de «ronces artificielles» (fil de fer barbelé). Son entreprise fut prospère dès le début. Le produit n'était pas nouveau. Le premier fil de fer barbelé fut breveté aux Etats-Unis en 1867 et différentes variantes étaient apparues sur le marché, tant en France que dans le Far West des Etats-Unis. Leo Bekaert conçut un nouveau type de fil de fer barbelé et une machine rudimentaire pour le fabriquer. Il protégea son invention par un brevet en 1881.

Ainsi furent fondées les «Usines Saint Antoine Léon Bekaert».

En 1924, la firme fut transformée en «Société Anonyme Tréfileries Léon Bekaert». Elle produisait alors du fil de fer barbelé, du treillis pour poulaillers, du fil de fer sous différentes formes et revêtements (galvanisé), des pointes de Paris et des crampons.

Léon Bekaert est le deuxième fils du fondateur de la tréfilerie. Avec son frère aîné, Maurice, et ses trois sœurs, ses cadettes, il maintint toujours les liens des plus étroits. Cet esprit de famille sera d'ailleurs, au cours des générations suivantes, l'une des principales forces de l'entreprise Bekaert.

Léon Bekaert était très doué. A Zwevegem, chez les Sœurs et à l'École communale des garçons, il faisait déjà preuve d'une belle intelligence. Il entreprit ses études moyennes au Collège Saint-Amand à Courtrai et les acheva au Collège des Jésuites à Namur. Il s'inscrivit ensuite aux Facultés Notre-Dame de la Paix à Namur, où il termina la candidature en philosophie et lettres préparatoire au droit. A l'Université catholique de Louvain, il obtint, en 1912, le grade de candidat en droit et, en 1919, celui de docteur, ses études ayant été interrompues par la guerre. Il fut un étudiant remarquable, obtenant plusieurs fois la grande distinction et, une fois, la plus grande.

En août 1914, il fut appelé sous les armes. Il fut blessé au début de la guerre aux environs de Louvain, où il fut hospitalisé. Au moment de l'occupation de la ville par les Allemands, il s'évada de l'hôpital, trouva refuge chez les Jésuites et parvint à gagner les Pays-Bas. Il séjourna quelque temps avec ses parents, enfuis de Zwevegem, à Zutphen (Geldre) chez les Reesink, qui avaient été l'un des plus importants clients étrangers des Usines Saint Antoine Léon Bekaert, depuis le début du siècle.

Via l'Angleterre, il fut ensuite conduit à Paris pour y recevoir les soins qu'exigeaient ses blessures. Ne pouvant reprendre du service dans l'armée, il se rendit en Angleterre où il monta, avec un associé, un atelier de fabrication de pistons pour moteurs d'avions destinés à l'armée anglaise. Des Pays-Bas, en 1917, il fit venir ses parents afin qu'ils rejoignent la famille Velge en Angleterre.

Après 1920, Leo Bekaert céda à ses deux fils, la direction de la tréfilerie. Maurice prit une

grande part au développement technique de l'usine et à son extension en France et en Angleterre. Depuis avril 1919, Léon était responsable du département commercial. Pendant les années particulièrement difficiles de la crise, il s'efforça, en outre, de mettre en place un bureau central de ventes groupant les tréfileries européennes. Il y réussit au début des années 30. Après le décès de son frère Maurice en 1933, Léon Bekaert prit la direction de l'entreprise en plein accord avec la «famille», ses deux beaux-frères devenant ses conseillers directs. Il s'entoura très tôt d'une équipe de cadres spécialisés, choisis par lui personnellement.

Les Tréfileries Léon Bekaert devinrent ainsi la première entreprise du monde non-intégrée dans la sidérurgie. Alors que la dépendance à l'égard de la sidérurgie, fournisseur du fil machine, était considérée, dans ce secteur, comme une condition essentielle de la réussite économique, Bekaert prouva le contraire. Actuellement encore, le groupe Bekaert fait toujours partie du peloton de tête des tréfileries, celles intégrées dans la sidérurgie y comprises.

Il dirigeait ses usines avec une vision intuitive, basée sur un sens aigu des affaires. Il avait une foi et une très grande confiance dans la liberté d'entreprise. Il était partisan de la libre économie de marché. Il fut cependant le champion et le principal défenseur — ceci pour des raisons pragmatiques — de l'Union des Tréfileries et Clouteries Belges (U.T.C.B.), qui entra dans le cartel de la tréfilerie européenne. L'U.T.C.B. prit naissance en 1926, au moment où le producteur belge de fil machine, les aciéries Ougrée-Marhay obligea ses clients-tréfileurs à mettre fin à une concurrence de prix à outrance, tant sur le marché belge que sur le marché étranger.

Bekaert fut président de l'U.T.C.B. et participa activement, de 1932 à 1940, à la direction du cartel européen. Entre-temps, il développa sa propre organisation commerciale sur le plan international pour les produits non repris dans les accords du cartel. Lorsqu'il quitta celui-ci en 1950, cette organisation de vente constitua le tremplin de l'internationalisation de l'entreprise. Dès ce moment, les bureaux de vente à l'étranger remplacèrent progressivement les agences commerciales représentant Bekaert jusqu'alors : la Haye en 1951, New York en 1956, Milan en 1959, Paris en 1960. Après son décès, cette po-

litique de présence directe sur les marchés principaux et stratégiques fut continuée par ses successeurs. De son vivant, il était un des rares patrons belges, qui, en tant qu'industriel, était notoirement reconnu Outre-mer comme un «*captain of industry*». Dans les milieux économiques aux Etats-Unis, on l'appelait «*Bekaert of Belgium*». Grâce à son dynamisme, l'entreprise familiale, relativement modeste à Zwevegem — elle occupait 680 personnes en 1930 — prit son essor et le siège principal du Groupe compta, en 1960, 3.791 collaborateurs. Pour faire face à l'expansion sans cesse grandissante du marché, la capacité productrice de la société fut accrue à Zwevegem de même que ses participations dans les usines associées de France et du Royaume-Uni.

Bekaert introduisit également de nouveaux produits d'une haute technicité, exigeant de gros investissements. C'est ainsi qu'il prit la décision, en 1953, malgré des réticences dans son entourage, de produire le *steel cord* pour le renforcement métallique de pneus d'automobiles. Après sa mort, ce produit connut un succès commercial, qui prouve combien Léon Bekaert avait une claire vision de l'avenir de son entreprise. Il était d'ailleurs indiscutablement reconnu dans les milieux d'affaires comme un leader patronal. Comme chef d'entreprise, il préconisait ses conceptions personnelles et fort d'avant-garde au sujet de la direction des entreprises, notamment en ce qui concernait la participation active des collaborateurs dans la gestion. Il répandit ses idées dans ses usines et les propagea dans les milieux industriels et ouvriers. Cela ne plaisait pas à tous ses amis, mais il fut inébranlable dans sa conviction.

Après la seconde guerre mondiale (1946), Bekaert devint président de la nouvelle Fédération des Industries Belges (F.I.B.). En 1958, lors de l'avènement de la Communauté Economique Européenne (C.E.E.), il fut nommé, tout naturellement, président de l'Union des Industries de la Communauté Européenne (UNICE). Ce fut, souvent inspiré par ses profondes convictions chrétiennes que Bekaert se fit un devoir d'accepter des charges présidentielles. Déjà en 1935, il était devenu président de l'Association des Patrons et Ingénieurs Catholiques de Belgique (A.P.I.C.). En 1946, il succéda au ministre Georges Theunis à la présidence de la Fédération des Patrons Catholiques. En 1950, il assumait la vice-prési-

dence de l'Union Internationale des Associations Patronales Catholiques (UNIAPAC). Il était déjà membre de la direction de cette organisation mondiale, fondée en 1930. Bekaert était chaud partisan du Benelux et de la C.E.E. Il en témoigna dans ses nombreux discours et conférences, entre autres, devant la Chambre de Commerce internationale et devant les Chambres de Commerce belges à l'étranger, notamment à La Haye en 1955 et à New York en 1956.

En 1935, Léon Bekaert fut nommé membre de la Commission Bancaire; en 1938, il devint régent de la Banque Nationale de Belgique et le resta jusqu'à la limite d'âge, c'est-à-dire peu de temps avant son décès. En sa qualité de membre du Conseil des Régents, il fut, pendant la seconde guerre mondiale, membre du Conseil d'Administration de la Banque d'Emission, institution créée par les Allemands en juillet 1940. De concert avec d'éminentes personnalités du monde des affaires, telles Alexandre Galopin (Société Générale de Belgique), Max-Léo Gérard (Banque de Bruxelles), le baron de Launoit (Brufina), Fernand Collin (Kredietbank), Paul Tschoffen, Léon Bekaert opta, pendant l'occupation allemande, pour une politique industrielle passive, afin d'assurer un minimum vital à la population et d'empêcher la déportation d'ouvriers en Allemagne.

Les bonnes relations d'après-guerre de Bekaert avec August Cool, président du Syndicat Ouvrier Chrétien, et avec André Renard, cofondateur de la Fédération Générale des Travailleurs de Belgique (F.G.T.B.) datent de cette période mouvementée et contestée. L'esprit d'entente, qui inspira après 1945 les «partenaires sociaux», est dû indiscutablement, en grande partie, à la coopération de Bekaert avec les syndicats ouvriers pendant et après la guerre.

La fondation du Service National pour la Promotion de la Productivité est un des exemples qui illustrent cette volonté de coopération. Bekaert en fut le premier président. Il fut également, en 1956, le cofondateur de la Fondation Industrie-Université, dont il fut président jusqu'à sa mort. De 1937 à 1945, il enseigna, à l'Université catholique de Louvain, le cours de déontologie de l'ingénieur. En octobre 1945, il devint membre du Conseil Général de l'*Alma Mater*. En 1958, il introduisit, avec August Cool, Jean Dabin, Raoul Hayoit de Termicourt et Albert-Edouard Janssen, les principes de la dé-

mocratisation de l'université en érigeant, à côté du recteur, un Comité Consultatif du Conseil Général, dont il fut président. Il était, en même temps, membre du Bureau du Conseil National de la Politique Scientifique. Il fut promu docteur *honoris causa* de l'Université Laval à Québec (Canada).

En 1926, Bekaert fut élu bourgmestre de Zwevegem, succédant à son père. Il exerça cette fonction, sans interruption, jusqu'à sa mort. Il n'a jamais accepté d'autres mandats, mais il fréquentait d'éminents hommes politiques. De 1947 à 1961, il fut l'un des animateurs de la «Commission de l'agenda» du Parti Social Chrétien, qu'il soutenait personnellement et ouvertement.

Bekaert jouissait de la parfaite confiance de la Cour. Les rois Léopold III et Baudouin le consultèrent maintes fois. Quoiqu'il ne fût pas impliqué directement dans la politique générale du pays, son influence a été considérable par le biais de ses multiples fonctions de président dans les organismes patronaux et autres. Sous son impulsion, les Conseils Professionnels Paritaires au sein du Conseil National Economique et le Conseil National du Travail furent créés après la guerre de 1940-1945.

Il marqua de son empreinte la législation de 1948 concernant l'organisation de l'économie, qui devait déboucher sur l'installation des conseils d'entreprise, la délégation syndicale, les commissions paritaires, les ébauches de la co-gestion et l'installation de réviseurs d'entreprises.

Pour soutenir ses convictions chrétiennes, économiques, sociales et politiques, Bekaert devint l'éditeur de journaux. En 1937, la société De Beiaard (Le Carillon) vit le jour pour l'édition du journal *De Courant*, avec Edgard De Bruyne comme rédacteur en chef, Frans Van Cauwelaert comme conseiller politique et Bekaert comme principal bailleur de fonds. *De Courant*, en tant que représentant de la tendance du Katholieke Vlaamse Volkspartij devait servir de contrepoids au *Standaard*, le journal de la bourgeoisie flamingante et du député Gustave Sap. Ce fut un échec. *De Courant* cessa de paraître en mai 1939. Après la Libération, les propriétaires du *Standaard* n'obtinrent plus l'autorisation de publier leur journal; de ce fait, les intellectuels flamands catholiques étaient dépourvus d'un quotidien. Pour combler cette lacune, la N.V. Uitgeversmaatschappij De Gids fut

fondée le 8 novembre 1944, avec Bekaert comme principal financier. Ainsi naquit le journal *De Nieuwe Standaard* (10 novembre 1944). Toutefois, au début de 1947, l'ancien Groupe *Standaard* obtint à nouveau le droit de publication. La dernière édition du *Nieuwe Standaard* date du 11 avril 1947. Le lendemain, le premier numéro du *Nieuwe Gids* fut mis sous presse dans une imprimerie de la rue des Sables à Bruxelles, achetée à la sauvette. En 1950, *De Nieuwe Gids* conclut un accord de coopération avec le Groupe Het Volk. Depuis lors, le journal est imprimé sur les presses de ce dernier; cette formule est encore appliquée de nos jours (1990). Bekaert a investi des capitaux considérables dans l'édition de ces journaux pour défendre les intérêts catholiques, sans d'ailleurs chercher à en tirer le moindre profit personnel.

Il ne s'exprimait que rarement par écrit, quoique nous disposions d'un grand nombre de textes portant sa signature. Il s'agit surtout de comptes rendus de ses innombrables allocutions et conférences rédigées en partie par des tiers, notamment par Jan de Spot, mais elles étaient toujours basées sur ses vues et inspirées par lui. Il était un orateur engagé, maîtrisant l'art oratoire d'une manière naturelle et spontanée, qui était des plus persuasives. Tant en petit comité que devant un public nombreux, comme par exemple devant deux ou trois mille de ses collaborateurs, il créait une ambiance enthousiasmante. Il s'exprimait en termes simples, compréhensibles pour tout le monde, mais porteurs de messages qui entraînaient ses auditeurs à l'action. Il était, dans un certain sens et à la manière de son temps, un meneur d'hommes, un «chef». Bekaert détestait l'inaction, de même que l'esprit d'indécision. Plein d'intérêt pour tout ce qui concernait sa commune natale, il n'était pas moins attentif aux problèmes du pays entier et aux grands événements internationaux. Il possédait un charme naturel qui lui facilitait les relations avec les plus hautes autorités et dans toutes les circonstances, où que ce fût dans le monde. Son attitude réservée jointe à une modestie franche désarmait ses adversaires et il s'engageait, à sa façon, dans des contacts directs d'homme à homme, conduisant à la compréhension et à la confiance réciproque. Ce trait de caractère explique, en grande partie, l'excellence de ses rapports de patron-employeur avec les dirigeants des syndicats des travailleurs en Belgique.

Bekaert était une personnalité pleine de charisme; ses origines de Flandre occidentale y ajoutant un attrait particulier. Dans sa famille, il parlait français, tout comme son père et les gens aisés de son époque. Avec ses ouvriers et les habitants de la commune, il parlait le patois de Zwevegem, comme tout le monde. Bekaert pratiquait plusieurs langues étrangères, mais certains de ses proches collaborateurs prétendent qu'il y traduisait littéralement des expressions de sa commune dans ses discours improvisés. Il tenait à garder le contact avec son «peuple». Il conserva son domicile sous le clocher de sa paroisse natale, dans «son» Zwevegem, même s'il disposait d'une maison de maître à Bruxelles, où il ne séjournait que temporairement pour des raisons d'affaires ou des rencontres politiques. Sa ponctualité en matière de rendez-vous était légendaire. Il rentabilisait au maximum son temps disponible. Malgré son activité débordante, il assistait presque chaque jour à la messe. Il était très consciencieux et minutieux en toutes choses. La préparation des décisions importantes était l'objet de délibérations et de concertations, mais la décision arrêtée, il faisait passer à l'exécution sans tarder et avec une résolution et une ténacité qui frisaient de temps à autre l'entêtement et l'impatience.

Iconographie : trois bustes en pierre blanche de Léon Bekaert, sculptés par Armand Silvestre, sont conservés, l'un au siège principal de la N.V. Bekaert S.A., à Zwevegem; l'autre dans les bureaux de la Fédération des Entreprises Belges, à Bruxelles; le troisième à la Maison Communale de Zwevegem. Deux portraits peints, l'un par James Gunn, l'autre par Isidore Opsomer appartiennent, respectivement, à la famille Verhaeghe de Naeyer-Bekaert (Zwevegem) et au Baron Bekaert (Zwevegem).

A. Ovaere, *Zwevegem vroeger en nu*, Bruges, 1964. — L. Brouwers, *Vijftig jaar Christelijke Werkgeversbeweging in België*, Bruxelles, 1974. — A. Bekaert, *In verstandhouding met...*, document inédit, Zwevegem, 1974. — R. Vandeputte, *Leon-A. Bekaert. Een groot man, een goed mens*, Tielt, 1979. — J. Deloof, *De tijd is veel veranderd. Een kroniek over honderdjaar in en om Bekaert te Zwevegem*, Zwevegem, 1979. — L. Kypers, e.a., *Bekaert 100, Développement économique dans le sud de la Flandre-Occidentale*, Tielt, 1980.

Léopold Kypers

Illustration : Planche I, face à la p. 64.

Léon Bekaert devant la première machine à fabriquer le «knotted fence», vers 1928. De gauche à droite : Maurice Bekaert, frère de Léon; Arthur Blashill, spécialiste de la machine; Léon Bekaert et deux de ses collaborateurs.

BERNIER, René, Eugène, Camille, Henri, Alfred, Albert, compositeur, né à Saint-Gilles (Bruxelles) le 10 mars 1905, décédé à Ixelles le 8 septembre 1984.

La conviction artistique de René Bernier était totale. Tant dans ses actes que dans ses paroles, il affirmait une conception de la vie et de l'art qui lui était certes personnelle et qui lui valut d'inévitables réticences, voire quelques solides inimitiés, mais à laquelle il resta fidèle jusqu'à son dernier souffle. Jamais personne ne put mettre en doute sa loyauté vis-à-vis des principes qui étaient les siens et qu'il défendait avec éloquence. Chez lui, point d'éclat ni d'affirmation péremptoire : tout était dans la nuance. «De la musique avant toute chose», semblait-il dire à son interlocuteur, quel que fût son propos. Et c'est bien là ce qui le caractérisait dans chacune de ses démarches, qui le distinguait de tant d'aristarques pédants et de juges impitoyables, qui l'isolait dans le tumulte et les contradictions de la vie artistique contemporaine.

Était-il heureux de vivre en ce ^{xx}e siècle au visage si souvent dur et violent, agité par tant de courants opposés, en proie aux exclusives et aux condamnations de toutes sortes et dont tant de productions (les plus actuelles) lui paraissaient déconcertantes, révélaient sa nature profonde? Nous l'avons entendu exprimer avec fougue son aversion pour ce qu'il considérait comme des spéculations gratuites et des expériences de laboratoire. Déjà, au début de sa carrière, alors qu'il militait parmi les Synthétistes, mais d'une manière singulièrement plus accentuée au cours de ses dernières années, il cultivait une réelle altérité par rapport à son époque, affichait dédain et mépris à l'égard des écoles et des chapelles, et manifestait en toute circonstance une farouche volonté d'indépendance. Son esprit aristocratique fuyait les rumeurs tapageuses dont le monde de la musique est si souvent rempli. Sa nature d'artiste avait en horreur toute mani-

festation de vulgarité et s'offusquait de toute atteinte à la dignité de l'art.

Si les excès de ce siècle le faisaient souffrir, en revanche, de multiples joies lui furent réservées tout au long de sa carrière. Né à Saint-Gilles en 1905, dans une famille de notables (son père présida aux destinées de la commune), il s'initia rapidement à l'art des sons et se mit à composer dès sa quinzième année. Le milieu familial fut propice à l'éclosion de son talent : guidé par un père et une mère particulièrement avertis des choses de l'esprit, il grandit entouré d'un frère aîné qui, devenu avocat, a consacré l'essentiel de ses activités à la défense du droit d'auteur et d'un frère cadet qui effectua une brillante carrière de comédien et qui fut professeur d'art dramatique au Conservatoire royal de Bruxelles.

Durant sa jeunesse, René Bernier eut le privilège de bénéficier de l'enseignement de ce maître prestigieux que fut Paul Gilson. Ce dernier contribua (chacun le sait) à la formation de la plupart des musiciens belges nés à la fin du siècle dernier ou au tout début du xx^e. La reconnaissance que René Bernier lui manifesta fut immense. Au contact de Gilson, il put non seulement acquérir les bases essentielles du savoir-faire que tout compositeur doit posséder mais surtout étendre considérablement sa connaissance des œuvres. Gilson était, en effet, un éveillé d'enthousiasme. Sa pédagogie ne s'encombrait nullement de théories fumeuses ni de principes scolastiques, mais s'appuyait sur une culture musicale impressionnante et sur un sens pratique évident. Son rayonnement d'artiste et de professeur fut à l'origine de la création, en 1925, du groupe des Synthétistes dont René Bernier fit partie aux côtés de Jules Strens, de Théo Dejoncker, de Marcel Poot, de Maurice Schoemaker, de Robert Otlet (qui céda rapidement la place à Francis de Bourguignon) et de Gaston Brenta. Le mouvement ainsi créé se manifesta pendant quelques années. Un album collectif de pièces pour piano, dans lequel René Bernier se distingua par une très faurénne *Berceuse divine*, vit le jour. De nombreux concerts de musique de chambre furent organisés que salua Paul Collaer, découvreur infatigable de talents nouveaux. «Retour à de vraies mélodies bien chantantes», proclama-t-il «éloignement de toute vaine rhétorique, franchise dans l'expression directe». C'est bien cela qu'ambitionnaient les Synthétistes. Mais l'apport essentiel à la renommée des disciples de Paul Gilson, on le doit

à la Musique royale des Guides que dirigeait à l'époque Arthur Prévost. La qualité et le prestige de cette magnifique phalange de musiciens militaires se sont maintenus jusqu'à nos jours et ont été confirmés par des tournées de concerts à l'étranger et de multiples enregistrements. La musique de René Bernier fut maintes fois interprétée grâce à elle. Ce fut le cas notamment de l'*Hymne de Paix* et d'*Épitaphe II* écrits pour orchestre d'harmonie et de quelques transcriptions : celle réalisée par Semler-Collery du *Tombeau devant l'Escaut*, une de ses œuvres les plus connues, poème symphonique qui exalte l'œuvre poétique d'Emile Verhaeren et dont Alfred Cortot a célébré «l'émouvante magnificence», celle réalisée par Simon Poulain des *Danses parodiques*, celle de l'*Hommage à Sax* (l'inventeur belge du saxophone), diptyque concertant pour saxophone-alto et orchestre.

L'aventure synthétiste avait été exaltante pour nos sept jeunes musiciens. Très tôt cependant, il appartint à chacun des disciples de Gilson de poursuivre sa voie et d'édifier son œuvre personnelle. Aussi, René Bernier compléta-t-il sa formation en étudiant avec soin la musique française d'hier et d'aujourd'hui qui, d'ailleurs, eut toujours ses préférences. La fréquentation incessante des maîtres français, la parenté d'esprit autant que l'amitié personnelle qui le liait à certains d'entre eux, contribuèrent pour une grande part à orienter définitivement son esthétique. Le voisinage des poètes et la collaboration qui en résulta firent le reste.

A maints égards, René Bernier fut un artiste comblé du bonheur d'écrire selon ses goûts et de correspondre dans un même élan avec tant de créateurs, poètes et musiciens qui partageaient le même idéal que lui. Comblé aussi dans son foyer par la présence affectueuse et la collaboration irremplaçable de sa femme, la harpiste Juliette Bernier qui fut l'interprète de tant de ses compositions et qui lui assura jusqu'à son dernier souffle les meilleures conditions de travail dont il avait tant besoin. Comblé enfin par la considération que lui témoignèrent maints de ses confrères et par le succès que lui valurent plusieurs de ses œuvres. Les consécration officielles ne lui firent point défaut : lauréat de l'Académie royale de Belgique, boursier de la Fondation nationale Princesse Marie-José, boursier Koopal, prix de la Société des Auteurs et Compositeurs (Sabam), membre du jury de divers concours internationaux, chevalier de la Lé-

gion d'Honneur, officier de l'Ordre national du Mérite de France.

René Bernier fut élu correspondant de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique le 6 juin 1963 et promu membre le 6 juillet 1967. Il fut directeur de sa Classe en 1972 et il siégea, jusqu'à son décès, à la Commission de la Biographie Nationale et à la Caisse Centrale des Artistes belges.

Sa conception de l'art et de la musique, il l'a concrétisée en une profession de foi confiée à Daniel Lesur, sur les ondes de la Radio française : «Je suis de ceux qui, par candeur peut-être, croient au pouvoir subjectif et sensoriel de la *Musica æterna*. Fuyant l'hermétisme de pensée comme la sécheresse de langage, mes aspirations visent au plaisir de l'oreille cher à Debussy, avides de répondre à un objectif de spiritualité, d'émotivité, à cet *au-delà des notes* que Darius Milhaud a combien heureusement qualifié le *cœur à cœur des hommes*».

Tout René Bernier réside dans cette affirmation qui le définit si bien au regard de ses contemporains. Il y parle de candeur qui s'oppose à ses yeux à l'ésotérisme de la pensée et au langage désincarné. Il fallait certes quelque candeur — et pourquoi pas quelque courage —, pour traverser notre monde agité de passions tumultueuses et d'incessantes remises en question avec la calme assurance de celui qui se sent investi de la haute mission de pacifier les esprits et les cœurs au contact du Beau. René Bernier croyait à cette mission, à sa mission, au rôle qu'il pouvait ainsi jouer dans la société d'aujourd'hui, aux responsabilités qui en découlaient. C'est ce qui explique la place éminente qu'il occupait à l'Académie royale de Belgique, l'activité multiple qu'il y déployait, les nombreuses interventions qui furent les siennes. La Classe des Beaux-Arts lui doit une remarquable série de communications rédigées d'une plume alerte et châtiée, abordant la diversité des sujets avec une égale clarté et une même éloquence. Parfois, à l'occasion de l'une ou l'autre circonstance particulière, il lui fut donné de soumettre à ses confrères des questions d'intérêt général, comme ce fut le cas en 1972, lorsqu'en sa qualité de directeur de la Classe, il prononça, lors de la séance publique annuelle, un important discours consacré à la critique musicale. Ce texte émanant d'un compositeur ayant lui-même pratiqué la critique en professionnel, notamment

entre les deux guerres à *L'Etoile belge* et dans la revue *Syrinx* (dont il fut pour un temps responsable), s'impose aujourd'hui encore à notre attention par la pertinence de ses affirmations et la lucidité des jugements qui y sont émis.

Le souci pédagogique y apparaît et nous révèle un autre aspect, tout aussi essentiel, de la personnalité de René Bernier. Il résulte d'une longue expérience qui s'exerça à différents niveaux de l'enseignement musical. Confronté dès sa jeunesse à la grande misère artistique de l'enseignement général, René Bernier s'est employé à y apporter des améliorations notables, en opérant une modification des programmes et des structures, et surtout en tentant la conversion des mentalités. Cet effort, qui s'étale sur plusieurs décennies, recueillit d'incontestables résultats même si la réduction drastique des heures réservées aux matières culturelles est venue depuis en limiter la portée.

Professeur dans plusieurs établissements d'enseignement secondaire de l'Etat, René Bernier put constater le peu d'efficacité et de rayonnement dont jouissait à l'époque le cours de musique. Ayant accédé, peu après la seconde guerre mondiale, au poste d'inspecteur, il n'eut de cesse d'obtenir la réalisation des réformes indispensables. Faisant table rase des méthodes désuètes et desséchantes alors en vigueur dans la plupart des écoles, il préconisa une large pratique du chant choral qui constituait, selon lui, la meilleure approche possible du phénomène sonore pour des jeunes gens et des jeunes filles ne possédant pas ou possédant peu de connaissances techniques de la musique. Il rénova les programmes en conséquence, multiplia les inspections dans le but de soutenir les motivations du corps enseignant, organisa des tournois inter-écoles de chant choral qui se caractérisèrent par leur appréciable efficacité, établit des collaborations et organisa des échanges avec l'étranger afin d'élargir l'horizon des pédagogues, se pré-occupait enfin du recrutement des nouveaux professeurs dont la préparation se révélait souvent insuffisante. Sur sa proposition, un jury d'Etat fut institué et chargé de délivrer les diplômes d'aptitude à l'enseignement de la musique dans les établissements d'enseignement moyen et normal de l'Etat. Ce jury se révéla d'une utilité remarquable car il contribua au renouvellement progressif du personnel selon des critères d'une réelle exigence technique et culturelle. Aujourd-

d'hui encore, le «jury Bernier», comme on continue à l'appeler, procure à l'enseignement secondaire et normal des pédagogues qualifiés qui appliquent un programme adapté aux capacités des adolescents et susceptibles de leur faire pressentir les beautés de la musique.

L'exigence culturelle fut aussi la motivation première des cours d'histoire de la musique que René Bernier donna au Conservatoire royal de Mons et, épisodiquement, au Conservatoire de Liège. Ses anciens étudiants parlent aujourd'hui encore avec gratitude de la somme de connaissances qui leur furent transmises par leur professeur, de l'éclectisme de son propos, de l'ouverture d'esprit qui régnait dans sa classe, du travail en profondeur qui y était effectué à l'occasion de l'analyse de l'une ou l'autre partition importante.

La culture de René Bernier était vaste, s'appuyant sur une mémoire étonnamment fidèle qui lui permettait de citer sans fléchir les dates, les événements, les titres d'opus, d'opérer des rapprochements, de chanter les thèmes, de frapper les rythmes; elle procédait d'une longue intimité avec les œuvres maintes fois relues ou réécoutes, elle s'étendait aux diverses formes de l'art, la peinture, l'architecture, la littérature et, en particulier, la poésie.

René Bernier et les poètes! Tout un chapitre pourrait y être consacré. Sa vie durant, il a entretenu l'harmonieux dialogue avec ses «frères en poésie». Il les a fréquentés, connus, compris, aimés. Il a eu l'ambition d'exprimer par les sons ce qu'ils évoquaient dans leurs chants : la nuance subtile et la fulgurance de l'éclat, le mystère de la vie et la nostalgie des départs, la tristesse des êtres et les joies de l'amour. Plusieurs dizaines de mélodies l'attestent, des œuvres chorales et même des pièces symphoniques faisant référence à l'une ou l'autre inspiration poétique. Nous avons cité le *Tombeau devant l'Escaut*. Son éclectisme l'inclina d'ailleurs à diversifier ses choix : ce furent tantôt les symbolistes français, tantôt les auteurs belges contemporains qui retinrent son attention. Paul Verlaine fut l'inspirateur de *Ode à une Madone* pour orchestre symphonique. Cette œuvre de jeunesse aux références fauréliennes utilise les modes liturgiques qui lui confèrent un délicat archaïsme et une couleur que l'on a comparée à celle d'un vitrail.

C'est à Verlaine encore que l'on doit *Les Sabots de la Vierge* et les *Trois liturgies* pour soprano et orchestre d'archets créées au Festival international de Strasbourg en 1956 et dont il existe par ailleurs une version pour chœur «a capella».

Les poètes belges furent particulièrement sollicités par René Bernier. Sans vouloir dresser une liste complète des collaborations ni établir un ordre chronologique, bornons-nous à constater ici la diversité des choix opérés par lui. C'est, parmi d'autres, Maurice Maeterlinck avec *La Chanson archaïque*, Charles van Lerberghe avec *Entrevisions*, Franz Hellens dont un extrait des *Poèmes de la veille et du lendemain* inspira *Eclaircies*, Edmond Vandercammen pour *La Chanson marine*, Auguste Marin pour *Présages*, Armand Bernier qui suscita l'adaptation des *Prestiges du songe*, Maurice Quoilin pour *Évasions*, Adrienne Revelard avec *Les Stances d'antan* et Lucienne Desnoux dont la spirituelle *Fantaisie de tous les temps* fut à l'origine d'une courte cantate pour chant et piano.

Géo Libbrecht fut l'inspirateur d'*Éclousions*, trois mélodies d'après des sonnets, de *L'Ode française* pour chœur mixte et grand orchestre et de la suite «a cappella» *Incantations*, pour 4 voix égales, qui résulte d'une commande de la Radiodiffusion française et dont les textes sont extraits du recueil *L'ombre et les blés*.

Parmi les auteurs belges, Maurice Carême fut celui qui entretint la plus constante collaboration avec René Bernier. La ferveur et la tendresse du recueil *Mère* inspirèrent les *Prières chantées* qui comptent parmi les pages les plus vibrantes de René Bernier, la passion contenue dans *Femme* suscita une effusion harmonieuse dans les mélodies rassemblées sous le titre *Dévotions*, l'enjouement teinté d'humour et le bonheur qu'engendre l'amour des choses simples, si fréquents dans les textes de Carême, se retrouvent magnifiés dans *Hymne de Paix*, la marche *Aube fleurie* et la suite chorale «a cappella» *Du coq à l'âne*. Les *Sortilèges ingénus*, dont le titre seul définit si subtilement à la fois la pensée de Carême et l'art de Bernier, sont constitués de poèmes extraits de *La Lanterne magique*, de *Poèmes de gosses* et de *Petites légendes*. Ce sont deux recueils dont il existe une version chorale et une version mélodie, les deux pouvant être accompagnées, soit au piano, soit à l'orchestre. Ces courtes pièces, que l'on a qualifiées de «ravissantes images d'Épinal» où alternent la joie

de vivre et le mystère du songe, ont connu une large utilisation dans les établissements scolaires auxquels elles étaient primitivement destinées. De nombreuses chorales de professionnels et des solistes du chant les ont néanmoins souvent interprétées et conduites au succès.

Concurremment à son œuvre vocale, René Bernier a consacré de nombreuses pages à la littérature instrumentale et symphonique. Quelques-unes d'entre elles résultent de commandes : *Reverdis ou diverses manières de sonner le printemps* pour clarinette et piano (ou orchestre) et *Offrande à Erard* pour harpe, furent écrits à la demande du Conservatoire national supérieur de Paris où ils servirent de morceaux imposés aux concours publics. La harpe fut pour René Bernier un instrument de prédilection : outre l'œuvre précitée, il lui confia cinq Interludes qui trouvèrent en Juliette Bernier leur interprète idéale. L'épouse du compositeur prit d'ailleurs une part non négligeable et très talentueuse dans la diffusion de sa production de musique de chambre. Aux côtés d'excellents artistes belges, elle créa notamment la Suite en quintette pour flûte et harpe et le Trio pour flûte, violoncelle et harpe. Ces diverses combinaisons instrumentales sont révélatrices des préoccupations du musicien, de sa recherche de la couleur et de la magie sonore, de sa dilection pour les raffinements de nuances et les subtilités de l'expression.

Nous ne pouvons songer à passer ici en revue l'ensemble de la production de René Bernier, au sujet de laquelle il conviendra de consulter le catalogue que le Centre belge de documentation musicale (Cebedem) a tenu à jour. S'il peut paraître vain d'explorer dans le détail le paysage diversifié et plein d'imprévus que nous présente l'ensemble de son œuvre, il n'est pas sans intérêt, par contre, de s'attarder à l'un ou l'autre trait qui complète de manière quelquefois insolite la connaissance que nous avons de sa personnalité. Ainsi, *Le Bal des Ombres*, ballet parodique, datant de 1954. Il constitue la contribution de René Bernier aux *Bals de Paris* que le Théâtre royal de la Monnaie avait commandé à quelques compositeurs belges les plus en vue. C'est une musique qui par son caractère, sa fantaisie, son humour, son esprit parodique, tranche radicalement sur la plupart des autres œuvres de René Bernier. Le délicat poète des sons, l'évocateur de l'indicible, le peintre des demi-teintes et du

clair-obscur se métamorphose ici en conteur plaisant qui manie le pastiche pour donner vie aux choses d'autrefois.

Bien d'autres ouvrages sortis de la plume de René Bernier mériteraient d'être cités et parmi eux, le ballet *Tanagra* écrit pour le Ballet de Wallonie, *l'Épitaphe symphonique* ou encore *Ménéstrandie*, concerto libre en un mouvement pour violon et orchestre créé à Paris. Son œuvre la plus jouée demeure sans conteste la Symphonie pour orchestre d'archets qui date de 1957 et qui, onze ans plus tard, en 1968, connaissait déjà sa centième exécution publique. Elle figure régulièrement au répertoire de nombreux ensembles à cordes et a été jouée dans toute l'Europe et jusqu'aux États-Unis. Bâtie selon le schéma traditionnel de la sonate à deux thèmes, elle se pare d'un style néo-classique dans lequel l'équilibre formel exempt de développements excessifs s'harmonise à la clarté des idées.

La conception apollinienne de l'art est évidente chez René Bernier. Epris de culture latine, émule de Paul Valéry, l'auteur du *Tombeau devant l'Escaut* se veut un humaniste du xx^e siècle. Le culte de l'humain, il l'a défendu tout au long de sa carrière, s'opposant avec opiniâtreté à ce qu'il considérait comme une atteinte à la dignité de l'artiste, poursuivant avec passion la réalisation d'un idéal de beauté que certains ont pu considérer comme une recherche d'autosatisfaction mais qui, en réalité, était largement ouverte sur le monde. Cet homme si préoccupé (à juste titre) d'édifier son œuvre et d'en assurer la diffusion, si réservé dans ses propos et si méfiant à l'égard des débordements de tous genres, était accueillant et compréhensif, spécialement à l'égard des jeunes qu'il a sans cesse soutenus et aidés pour peu qu'il leur reconnût du talent. D'une intégrité parfaite dans l'exercice de ses activités professionnelles, il a suscité auprès de ses étudiants, comme auprès de ses subordonnés, considération et gratitude. C'est à tort que d'aucuns l'ont cru enfermé dans sa tour d'ivoire, déconnecté du réel, perdu dans ses rêves de créateur. L'artiste qu'il était, tout en fuyant la clameur du vulgaire, se doublait d'un être bon et généreux qui partageait les joies d'autrui, compatissait à leurs souffrances, témoignait à ses proches d'une affection fervente et vraie. Il vouait à ses parents, spécialement à sa mère, un véritable culte. L'image discrète et pure qu'il donna de son couple, spécialement à l'heure de

l'épreuve, fut pour tous ceux qui l'approchèrent de près un sujet de respect et de réconfort.

Le catalogue des œuvres de René Bernier, ainsi que le relevé de sa discographie, peuvent être consultés et obtenus au Cebedem-Centre belge de documentation musicale, à Bruxelles.

J. Leduc, *Notice sur René Bernier, membre de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 152, Bruxelles, 1986, p. 197-219 (portrait photographique).

Jacques Leduc

BEYAERT, Henri, Joseph, François, architecte, né à Courtrai le 29 juillet 1823, décédé à Bruxelles le 23 janvier 1894.

Dixième enfant d'une famille bourgeoise mais pauvre, il suit, avec succès, les cours de l'Académie de dessin de sa ville natale. Son père, imprimeur, interrompt ses études pour le placer comme employé dans un bureau de banque, emploi qu'il quitte rapidement pour devenir apprenti maçon; après quoi, il commence l'étude de l'architecture, cours inférieur, à Courtrai. Il «monte» à Bruxelles où il s'établit comme gérant d'un commerce de livres d'occasion. Cette situation lui permet de suivre, en 1842, les cours d'architecture de l'Académie des Beaux-Arts, où il devient l'élève de Tilman-François Suys. Entre-temps, il entre comme apprenti chez l'architecte Félix Janlet, où il restera jusqu'en 1851. Ses études d'architecture terminées brillamment en 1846, il s'engage également comme stagiaire chez Joseph Dumont, qui s'était spécialisé dans l'architecture du Moyen Age. Ainsi se joignent les deux grandes composantes de la formation de Beyaert : la base classique, fournie par Suys, et l'intérêt pour l'art du Moyen Age acquis chez Dumont.

En 1851 déjà, il reçoit la commande pour le premier Kursaal d'Ostende, bâtiment qu'il conçoit entièrement en bois. S'étant fixé définitivement à Bruxelles, sa clientèle, initialement composée de membres de la petite et de la moyenne bourgeoisie, le charge surtout de la construction de maisons particulières. Durant cette période, son architecture, encore imprégnée d'un certain classicisme, s'oriente cependant vers des techniques de construction moins courantes pour l'époque, telles celles en bois. Il

projette même, pour Le Caire, une série de maisons préfabriquées en ce matériau qui témoigne, à côté d'autres œuvres de cette période, de sa conception «organique» de l'architecture.

A la suite d'un concours restreint entre architectes, la Banque Nationale le charge, en 1859, de la construction de ses nouveaux bâtiments. Beyaert s'est, pour l'occasion, associé avec l'architecte Wynand Janssens. Ce travail le met d'emblée au rang des architectes les plus en vue du pays.

Les bâtiments de la Banque, bien que reflétant encore l'architecture dispensée par l'enseignement du type «Beaux-Arts», proposent cependant une conception plus libre qui annonce déjà celle des œuvres à venir. Pour celles-ci, la période 1860-1880 constitue pour Beyaert la phase créative la plus fondamentale. Parmi sa clientèle, il compte alors principalement la noblesse et la haute bourgeoisie.

Son interprétation de l'architecture du Moyen Age se manifeste par deux œuvres qui, si l'influence de Viollet-le-Duc, dont il était ami, y est décelable, n'en sont pas moins des créations originales de la tendance néo-gothique : la restauration et l'aménagement de la Porte de Hal à Bruxelles (depuis 1863) et la construction du château de Faulx-les-Tombes (1868). En plus, elles constituent des exemples particulièrement significatifs, l'une, d'une révision fondamentale d'une construction moyenâgeuse dans son nouveau cadre urbain, l'autre, d'une intégration réussie d'un bâtiment d'inspiration médiévale dans un site naturel. En 1874, Beyaert fut chargé de la construction de l'église de Faulx-les-Tombes. Apparemment il s'inspire d'une conception remontant à la forme des églises romanes de la région mosane du XI^e siècle. Le développement de cette composition dépasse cependant le cadre purement historique. Il parvient à une synthèse des éléments liturgiques traditionnels avec une conception spatiale et constructive qui transcende nettement le modèle historique. Tout comme à la Porte de Hal, il y fait abondamment usage d'éléments en fer forgé, technique dont il deviendra un des promoteurs les plus réputés en Belgique.

Le courant classicisant se retrouve dans l'Hôtel du Chastel, démoli (1865), et dans le complexe du Concert Noble (1873), tous deux à Bruxelles. Ce dernier constituait, avant sa mutilation récente, l'un des exemples les plus accomplis de la manière dont Beyaert parvenait à

composer un ensemble spatial qu'il amena, par un jeu subtil d'effets d'axes, vers un sommet constitué par la grande salle de bal.

Ces deux composantes architecturales, l'une d'inspiration classique, l'autre à dominante médiévale, indiquent finalement la voie dans laquelle il s'engage en maître incontesté : celle de la néo-renaissance flamande. Bien des exemples de cette période l'attestent : la Maison Godefroy (1^{er} projet, 1865), la Maison du Trésor (démolie) pour la Banque Nationale (1873) et la Maison des Chats (1874), toutes à Bruxelles.

Cette dernière œuvre ne constitue pas seulement, par sa façade primée par la Ville, un des sommets du genre, mais annonce, par la grande liberté de l'aménagement spatial des étages, des solutions qui, trente ans plus tard, deviendront celles de l'Art Nouveau. Partant de cette conception de l'architecture, Beyaert l'applique avec succès à l'Hôtel de Marnix (démoli) à Bruxelles (1877) ainsi qu'à l'Hôtel Kegeljan à Namur (1878). Elle lui servira également de base pour deux œuvres qui comptent parmi ses meilleures créations : la Gare de Tournai (1875) et la succursale de la Banque Nationale à Anvers (1878).

Malgré quelques imperfections, dues aux multiples changements imposés par le maître de l'ouvrage, cette dernière œuvre reste un modèle d'expression de l'esprit propre à la Métropole ainsi que de la façon dont Beyaert, faisant fi de toutes les règles classiques du type «Beaux-Arts», conçoit un complexe dont le côté organique annonce clairement la liberté de composition de l'architecture moderne. C'est en cela, entre autres, que son architecture diffère fondamentalement de celle de Joseph Poelaert, son aîné de quelques années, lui aussi formé à l'école de l'Académie. En plus, le bâtiment d'Anvers demeure un exemple type de l'intégration dans un site urbain où Beyaert fait également appel à un de ses thèmes favoris : l'emploi des tours d'angle.

Désormais, les éléments fondamentaux des grandes œuvres de la dernière période, 1880-1894, sont présents. Elle s'ouvre par la réalisation du square du Petit Sablon à Bruxelles, une des créations les plus subtiles que Beyaert ait produites.

La façon d'intégrer les éléments naturels — les plantes, les fleurs, les arbres, les pièces d'eau — au paysage urbain au moyen d'une enceinte constituée de fines colonnes surmontées de sta-

tues et séparées par des grilles en fer forgé aux dessins remarquables est, à ce moment, unique en Europe. Doublée d'une signification idéologique à peine voilée, cette œuvre est l'une des créations majeures de l'architecture en Belgique.

En 1881, il réalise le château de Wespelaar, aujourd'hui démoli. Par sa grande liberté d'application des formes de la néo-renaissance flamande et par le raffinement des détails, qui annoncent déjà clairement l'Art Nouveau, ainsi que par sa magnifique intégration dans le paysage, cet édifice, dont les plans ont été conservés, constitue l'un des sommets de l'art de Beyaert.

Après avoir été chargé de la restauration du Palais de la Nation, incendié en 1883, Beyaert s'attelle, en 1886, à l'agrandissement de l'église d'Everberg. Il y part d'une donnée du xv^e siècle, le chœur, pour s'inspirer une dernière fois de l'architecture du Moyen Age afin de proposer un ensemble néo-gothique qui se rattache de façon très organique à la configuration urbanistique du village.

La transformation du concept traditionnel de l'habitation urbaine se poursuit en 1888 avec l'Hôtel Hanrez à Bruxelles (démoli) où, partant encore du vocabulaire formel de la néo-renaissance, l'architecte rompt, une fois de plus, la monotonie qu'engendre l'alignement des façades sur rue et qui se trouvaient habituellement dans un même plan.

Parmi ses dernières œuvres, il convient de citer particulièrement le château de Bornem et le Ministère des Chemins de Fer à Bruxelles. Pour Bornem, — dont il avait déjà dessiné, en 1883, les dépendances, œuvre remarquable à laquelle il donne la configuration d'un mini-village — Beyaert part d'un ensemble assez hybride de constructions semi-moyenâgeuses et dont finalement il ne restera que quelques murs. Le château actuel, résultat de divers avant-projets et qui sera terminé après sa mort par Emile Janlet, est une composition dont l'articulation des ailes et des tours entre elles constitue un des effets majeurs quant à son intégration dans le paysage.

Par contre, le voisinage immédiat des bâtiments du Parlement inspire à Beyaert une architecture plus classicisante pour le Ministère des Chemins de Fer (1889).

Sa composition devient un ensemble dont les ailes s'articulent en fonction des axes des rues avoisinantes. Il atteint de la sorte à une expres-

sion d'ensemble où les cours intérieures semi-ouvertes, entourées d'ailes de forme irrégulière et que bordent les toitures coiffées de multiples cheminées, composent un véritable espace urbain qui s'intègre de façon organique — et non plus banalement orthogonal — au paysage architectural préexistant. A l'exception des bâtiments de la Caisse Générale d'Épargne (1889) dont il n'a pu former un véritable ensemble, suite à l'acquisition par cette institution de propriétés assez dispersées, les bâtiments du Ministère des Chemins de Fer constituent la dernière œuvre à grande échelle qu'il a traitée.

Beyaert a exercé une influence prépondérante sur l'activité et la conception de plusieurs architectes. Parmi ceux-ci, il convient de mentionner certains de ses collaborateurs stagiaires : Paul Hankar, Paul Jaspar, Henri Macquet et Emile Janlet dont les œuvres évoquent souvent, à un degré plus ou moins fort, son influence. Même Victor Horta a figuré en 1888, durant quelques mois, parmi ses stagiaires. Il n'est pas étonnant que l'influence de Beyaert sur l'architecture de l'Art Nouveau ne puisse être niée. Elle se fait encore sentir dans l'architecture d'Antoine Pompe et d'Eugène Dhuicque, ce dernier connu comme étant son fils naturel.

Si Beyaert n'a pas laissé de traités ou d'ouvrages écrits sur l'architecture, ses innombrables lettres et ses interventions ayant trait à son art suffisent à faire connaître ses idées. Les rapports de ses interventions au Conseil communal de Bruxelles sont également significatifs : en sa qualité de membre, il se signalait par des propositions et des opinions qui se rapprochent fortement de celles de la fin du *xx^e* siècle, souvent aidé en cela par son esprit caustique et pénétrant.

Outre son étude, datant de 1861, pour la liaison entre le haut et le bas de la Ville de Bruxelles, il fera, en 1877, devant le même Conseil communal, un exposé mémorable sur l'aspect architectural et urbanistique des rues courbes et des rues rectilignes, exposé qui préfigure déjà les théories que Camillo Sitte fera siennes bien des années plus tard.

L'architecture du dernier quart du *xix^e* siècle en Belgique doit à Beyaert d'avoir remis définitivement en honneur l'emploi de la brique. Jusqu'à sa dernière grande œuvre, que constitue le Ministère des Chemins de Fer, il n'a cessé d'en perfectionner l'emploi. Dans les œuvres de sa dernière période, la brique, utilisée conjointe-

ment avec la pierre de taille, donne lieu à des compositions d'une remarquable virtuosité, où la richesse des formes est souvent accentuée par le jeu des colorations des matériaux.

Dès ses œuvres de jeunesse, Beyaert a fait preuve d'une sensibilité peu commune quant à l'articulation des formes architecturales, surtout celle des masses. Le château et l'église de Faulx-les-Tombes, la Banque Nationale à Anvers et le Ministère des Chemins de Fer à Bruxelles restent à cet égard des exemples majeurs. Cette qualité, jointe au souci d'intégrer toujours davantage ses œuvres dans le cadre avoisinant, l'a amené à présenter des compositions dont le caractère libre et organique a grandement contribué à libérer l'architecture en Belgique d'une conception classicisante désormais dépassée. Son architecture constitue un passage obligé du classicisme et du néo-gothique vers les productions de l'Art Nouveau, passage qu'il a facilité grâce à son expression de la néo-renaissance flamande.

Il avait au plus haut point le sens de l'individualité, ce qui l'amenait à dire de ses propres œuvres «c'est du Beyaert».

Cela était d'autant plus justifié qu'une grande partie de ses créations, outre leurs qualités formelles et fonctionnelles, révèle souvent des préoccupations d'ordre social et même idéologique.

Beyaert a effectué de très nombreux voyages qui l'ont mené non seulement dans les principaux pays européens mais également en Egypte.

Hautement appréciée en son temps, l'œuvre de Beyaert a subi une certaine éclipse durant une soixantaine d'années. En 1978 seulement, grâce à la rétrospective que la Banque Nationale lui consacra, sa place prépondérante dans l'évolution de l'architecture en Belgique a été confirmée. Son effigie a été reproduite sur le nouveau billet de 100 francs, honneur dont aucun architecte belge n'avait bénéficié jusqu'alors.

Beyaert lui-même a voulu présenter une sélection de sa très riche et abondante production architecturale par des gravures qui n'ont été éditées qu'après sa mort.

En 1881, il fut nommé membre agrégé de l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers. Elu correspondant de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique en 1883, il en devint membre titulaire cinq ans plus tard.

Iconographie : Statue de Beyaert par Egide Melot, Banque Nationale, rue du Bois Sauvage à Bruxelles (ancien hall d'entrée). — Statue de Beyaert par Godefroid Van den Kerckhoven (sous les traits du représentant des métiers des Quatre Saints Couronnés), Square du Petit Sablon à Bruxelles (rue de la Régence, entrée de gauche). — Tête sculptée de Beyaert dont l'auteur est inconnu, Banque Nationale, Frankrijklei à Anvers (pignon dans cour intérieure). — Profil de Beyaert en fer forgé, Maison des Chats, boulevard Adolphe Max à Bruxelles (balcon du 2^e étage). — Portrait de Beyaert dessiné par J. Broerman, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique à Bruxelles. — Portrait de Beyaert d'après le dessin de J. Broerman figurant sur les billets de 100 francs édités par la Banque Nationale de Belgique depuis 1978.

F. De Potter, *Geschiedenis der Stad Kortrijk*, deel 4, Gand, 1876. — J. Stallaert, *Discours prononcé aux funérailles de Henri Beyaert*, dans *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 64^e année, 3^e série, t. 27, 1894, p. 312. — *Travaux d'architecture exécutés en Belgique par Henri Beyaert, architecte*, 2 vol., Bruxelles, s.d. (probablement 1908). — *Exposition de l'œuvre de Henri Beyaert organisée par ses anciens élèves* (catalogue), Bruxelles, 1904. — J. Brunfaut, *Notice sur Henri Beyaert, membre de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 74, Bruxelles, 1908, p. 281-298 (portrait gravé). — *L'Architecture éclectique de Henri Beyaert*, Bruxelles, édition Banque Nationale de Belgique, 1978. — J. Victoir, *Vivre avec Beyaert*, dans *La Maison d'hier et d'aujourd'hui*, n° 38, juin 1978, p. 44-61. — P. Cnops, *Genealogie van bouwmeester Hendrik Beyaert*, Evere, 1978. — *N.B.B. Antwerpen - Een Gebouw - Een Eeuw* (catalogue de l'exposition), Anvers, édition Nationale Bank van België, 1979. — J. Victoir, *Bij het eeuwfeest van het gebouw van de Nationale Bank*, dans *Antwerpen - Tijdschrift van de Stad Antwerpen*, 1979, nr. 4, p. 204-210. — *Beyaert Henri*, dans *Poelaert et son temps*, Bruxelles, édition Crédit Communal de Belgique, 1980, p. 213-220. — C. Delvoye, *Henri Beyaert*, dans *Cent Cinquante ans de vie artistique*, Bruxelles, édition Académie royale de Belgique, 1980, p. 164-166. — J. Victoir, *Les bâtiments de la Banque Nationale à Bruxelles - L'Hôtel du Gouverneur*, dans *La Maison d'hier et d'aujourd'hui*, n° 48, décembre 1980, p. 18-39. — J. Victoir, *Les bâtiments du Concert noble à Bruxelles*, dans *Maisons d'hier et d'aujourd'hui*, 1983, fasc. 1, p. 50-63. — J. Victoir, *Henri Beyaert*, Monographie (en préparation).

Joseph Victoir

Illustration : Planche II, face à la p. 65.
Henri Beyaert par Egide Melot, 1876.

BOISSCHOT, Jean-Baptiste, conseiller et avocat fiscal au Conseil de Brabant, diplomate, né à Oosterhout (Brabant septentrional), décédé à Anvers le 28 octobre 1580.

Il était le fils de Jean Boisschot, secrétaire de l'échevinage d'Oosterhout, puis notaire public, et d'Elisabeth Van Dooren. Un de ses frères, nommé Léonard, deviendrait écoute et châtelain d'Oosterhout, puis «subordonné» au Conseil des Troubles; son attachement aveugle comme défenseur des intérêts de l'Eglise catholique et du roi d'Espagne allait lui être funeste, puisqu'il fut arrêté par les Gueux et qu'il mourut pendu en 1572.

On ne connaît pas la date de la naissance de Jean-Baptiste Boisschot, mais on sait qu'il fut inscrit à l'Université de Louvain sous le nom de «Johannes Boiscoet de Oosterhout» le 11 septembre 1542 et qu'il en sortit en 1548 avec le grade de docteur «in utroque jure».

En 1566, il était nommé pensionnaire de la ville de Bruxelles et c'est en cette qualité qu'il soutint au début de cette année les autres chefs-villes de Brabant qui avaient adhéré au Compromis des Nobles pour mettre fin à l'Inquisition. On le retrouve le 9 décembre 1567, date à laquelle le comte d'Egmont le choisit par procuration pour être l'un de ses défenseurs. On ne peut cependant y voir la preuve de ce que Jean-Baptiste ait fait partie de l'opposition nationale au gouvernement espagnol à Bruxelles : d'une part, on ignore dans quelles conditions Egmont put «choisir» un défenseur et, d'autre part, il était peut-être plus prudent de prendre un avocat qui avait l'oreille du tribunal.

En tout cas, en 1569, grâce à l'appui du conseiller Viglius, fidèle partisan de la cause espagnole, il obtint la charge de conseiller et avocat fiscal au Conseil de Brabant. Le 16 juin 1573, il était choisi par le duc d'Albe pour occuper la fonction de membre «suppléant» au Conseil privé. Toutefois, cette dernière nomination ne fut jamais approuvée officiellement par le roi.

Sa faveur ne cessa néanmoins de croître : en 1573, il était encore nommé à la garde des chartes de Brabant; dans le courant de la même année, son éloquence et son habileté professionnelle incitèrent le duc d'Albe à le choisir, en même temps qu'Halewijn de Sweveghem, le 29 septembre 1573, pour traiter, avec les députés de la reine d'Angleterre, de l'affaire de la restitution des deniers et vaisseaux saisis de part et

d'autre en 1568. La reine d'Angleterre avait décidé d'emprunter pour son propre usage de l'argent provenant de banquiers génois et qui, placé dans des navires venant d'Espagne, était destiné au paiement des soldats des Pays-Bas. A titre de représailles, le duc d'Albe avait ordonné la saisie de tous les biens anglais aux Pays-Bas et Elisabeth avait fait de même pour les biens espagnols en Angleterre. Il fallut attendre la modification du jeu des alliances en 1573 pour que le duc d'Albe obtînt l'autorisation d'entrer en relation avec la reine d'Angleterre et ses députés. Le trafic fut restauré et les diplomates purent se mettre au travail.

Les deux envoyés arrivèrent en Angleterre en février 1574. Ils y demeurèrent six mois à discuter avec les commissaires anglais. Le principe de la restitution des marchandises et des bateaux fut rapidement accepté, mais son application rencontra de nombreuses difficultés, les Anglais disposant d'un inventaire complet des biens saisis en Espagne et aux Pays-Bas alors que les Espagnols ne paraissaient en avoir qu'un très imprécis des leurs. Ce fut finalement le traité de Bristol du 21 août 1574 qui mit fin à ce différend entre l'Angleterre et l'Espagne. Les marchands anglais en sortaient plus favorisés que ceux d'Espagne et des Pays-Bas, lesquels n'obtinrent jamais pleine compensation de leurs pertes et dommages. Des vingt-deux mille livres que ceux-ci avaient à se répartir entre eux, la grosse part — à savoir treize mille six cents livres —, alla à Jean della Faille, grand marchand de textiles d'Anvers qui se trouvait à la tête d'une firme importante dans laquelle Jean-Baptiste Boisschot avait de nombreux intérêts. Le moins que l'on puisse dire c'est que, en cette affaire, Boisschot réussit à faire coïncider les intérêts de l'État et les siens propres : son voyage en Angleterre et son séjour de huit mois à Londres se firent aux frais des della Faille et, par ailleurs, l'issue heureuse de la négociation pour cette firme lui valut de cette dernière une gratification de huit cent trente-trois livres.

Ce qu'il convient de noter en tout cas, c'est le rôle personnel joué par Boisschot dans ces longues discussions; alors que de février à fin juin 1574, Boisschot et Halewijn avaient négocié de concert avec les commissaires anglais, ce fut Boisschot qui termina seul l'accord de Bris-

tol, car Halewijn fut envoyé dans divers ports du sud de l'Angleterre pour y attendre l'arrivée de la flotte espagnole.

Une nouvelle fois, en mars 1575, Boisschot retourna en Angleterre pour essayer d'obtenir de la reine qu'elle cessât son assistance aux rebelles, mais pas plus que la première fois il n'obtint satisfaction. Ce demi-échec n'empêcha toutefois pas que l'on recourût encore par la suite aux talents de Boisschot comme négociateur, puisque, en 1576, Requesens le chargea de régler certains différends opposant les Pays-Bas à l'archevêque de Trèves.

Après sa mission en Allemagne, Jean-Baptiste Boisschot fut victime de sa sympathie pour les Espagnols. En effet, à partir de 1576, le prince d'Orange et ses hommes mirent tout en œuvre pour se rallier des partisans et pour éliminer ceux qui restaient fidèles au régime espagnol. C'est ainsi que, le 4 septembre 1576, furent incarcérés par les Orangistes les trois principaux soutiens de l'Espagne au Conseil privé : Fonck, Del Rio et Boisschot, ce dernier restant en prison jusqu'au mois de mars de l'année suivante.

Don Juan était entre-temps devenu gouverneur des Pays-Bas le 12 janvier 1577 et, entré aussitôt en conflit avec les Etats Généraux et le prince d'Orange, il s'empara de la forteresse de Namur et s'y réfugia. Cette retraite de Don Juan permit au prince d'Orange et aux Etats Généraux d'entamer contre le régime espagnol une offensive de grande ampleur. Toutes les personnes coupables d'attachement à l'Espagne furent arrêtées et, parmi elles, Jean-Baptiste demeura à Bruxelles, qui fut mené en prison à Anvers, où il mourut le 28 octobre 1580.

Jean-Baptiste Boisschot ne paraît guère avoir constitué une fortune de type foncier. En revanche, il semble avoir consacré tout son intérêt à faire fructifier des sommes dont il disposait en argent liquide. D'une part, il acquit le 20 janvier 1570 une rente héréditaire sur les Etats de Brabant d'une valeur de cent florins au denier seize, équivalant donc à un capital de mille six cents florins; d'autre part, outre ce type de placement d'une sécurité relative, il se livra à des investissements peut-être plus risqués mais d'un profit qui pouvait être plus important. C'est ainsi qu'il investit huit mille trois cents livres de Flandre (qui correspondaient à quarante-neuf mille huit cents livres de Brabant) dans la grande firme anversoise des della Faille, et nous pouvons ju-

ger de l'importance de ce placement de fonds par le fait que le capital de la firme s'élevait en 1575 à quarante-deux mille cinq cents livres de Flandre et en 1587 à soixante mille trois cents livres. Il semblerait même qu'à un certain moment Jean-Baptiste ait été mêlé à des opérations financières d'un caractère douteux; en tout cas, il se porta aval en 1578 dans un prêt, sans doute à usure, opéré par Jean della Faille. De semblables investissements devaient être d'un bon rapport, puisque plus tard sa veuve placera quelque mille cinq cents livres de Flandre correspondant à neuf mille livres de Brabant dans la même affaire à un taux d'intérêt de cinq pour cent.

Jean-Baptiste épousa le 23 novembre 1557 Catherine Van den Troncke, fille d'un marchand de drap d'Anvers, mariage qui avait dû l'introduire dans le monde des affaires et rendre plus aisées ses relations avec les della Faille. De cette union devaient naître neuf enfants dont deux (peut-être trois) moururent en bas âge. Quant aux autres, il s'agit de quatre garçons : Ferdinand, avec qui la famille Boisschot parvint à son apogée; Philippe, qui fut prévôt général des Pays-Bas; Charles, qui fit une carrière ecclésiastique (prieur du couvent des Augustins d'Enghien puis définitiveur de la province belge); Jean, qui mourut à Cologne au cours d'études universitaires, et deux filles qui toutes deux épousèrent des fonctionnaires des administrations centrales (Marie qui épousa Jean-Baptiste Maes, conseiller et avocat fiscal au Conseil de Brabant, et Agnès, qui épousa Théodore de Berty, secrétaire du Conseil privé).

Britz, *Boisschot (Jean-Baptiste de)*, dans *Biographie Nationale*, t. 2, Bruxelles, 1868, col. 624-629. — A. Despy-Meyer, *De la mairie d'Oosterhout au Conseil privé des Pays-Bas. La famille des Boisschot du XVI au XVIII siècle*, dans *Contributions à l'histoire économique et sociale*, t. 7, Bruxelles, 1976, p. 9-54. — H. de Schepper, *Boisschot, Jan (Baptist) van*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, t. 10, Bruxelles, 1983, col. 41-45.

Andrée Despy-Meyer

BONAVENTURE, *Nicolas*, baron, magistrat, homme politique, né à Thionville (France, département de la Moselle) le 10 décembre 1753, décédé à Jette le 4 avril 1831.

Après la mort, en 1769, de son père Georges Bonaventure, maître boulanger à Thionville, Nicolas fut accueilli, à Tournai, par la famille de sa mère, née Madeleine Duvivier. Cette famille était suffisamment aisée pour l'envoyer, en 1772, étudier le droit à l'Université de Louvain. Nicolas Bonaventure, qui avait été initié à la franc-maçonnerie à Thionville, alors qu'il n'avait pas encore seize ans, participa, à Louvain, à la création d'une loge qui se heurta à l'opposition des autorités académiques et civiles.

Revenu à Tournai, il s'y établit comme avocat et obtint sa naturalisation en 1782. Grâce à l'influence de sa famille maternelle, il obtint des mandats politiques : en 1783, il devint conseiller pensionnaire adjoint; en 1786, grand bailli de la Cour féodale de Saint-Amand pour les affaires civiles et criminelles; en 1787, troisième conseiller pensionnaire de Tournai.

Pendant la Révolution brabançonne, il s'affirma comme le porte-parole de la ville : il siégea aux Etats Généraux; fut l'un des membres de la commission chargée de négocier la réconciliation avec l'Autriche, à la conférence de La Haye; et il fit partie de la délégation qui avisa le maréchal Bender du choix de l'archiduc Charles comme souverain de la Belgique.

Bonaventure avait eu la conviction, bien avant les chefs de l'insurrection, qu'il ne fallait pas compter sur le soutien des puissances étrangères.

Sous la première restauration autrichienne, il conserva son mandat politique, reconnut l'autorité de l'Empereur et prit part aux discussions relatives à la répartition des dettes contractées lors de la révolution.

En novembre 1792, l'accueil qu'il fit aux troupes françaises et son élection comme représentant provisoire témoignent de son espoir de voir s'établir un nouvel ordre social. Ses tentatives d'instaurer une convention nationale et ses appels à la protestation contre le décret d'annexion à la France restèrent vains. Réintégré dans ses fonctions de conseiller pensionnaire, il assista, en 1793, à Bruxelles, à l'installation solennelle de l'empereur François II.

Bonaventure aspirant ardemment au développement d'un nouveau type de société et mû par son ambition de garder un rôle de premier plan à Tournai, aida, en juin 1794, les Français à mettre la ville sous leur autorité.

Il organisa, notamment, une garde bourgeoise chargée de maintenir l'ordre pendant cette période transitoire.

Le 16 novembre 1794, il devint membre de l'Administration centrale et supérieure de la Belgique. A ce titre, il participa à la répartition de l'emprunt forcé et à l'encaissement des intérêts perçus sur les biens des émigrés. Il milita, toutefois, en faveur du retour rapide de ceux-ci et il préconisa une compréhension bienveillante à leur égard.

Après un court passage au Conseil de Gouvernement (20 septembre-20 novembre 1795), il fut nommé président du Tribunal criminel du Département de la Dyle. A la suite des critiques qu'il avait émises contre le Directoire, Bonaventure, qui était candidat au Conseil des Cinq-Cents, fut destitué de sa charge. Il fut toutefois élu et il protesta, à Paris, contre le serment obligatoire du clergé, la promulgation de la législation française dans nos provinces, le gaspillage des finances publiques, les nominations politiques et la vente des biens nationaux, à laquelle il avait cependant pris part. Devenu suspect après le coup d'Etat du 4 septembre 1797, il se retira prudemment de la vie politique. Sous le Consulat, il réintégra la magistrature. Il fut nommé juge au Tribunal d'appel du Département de la Dyle et président du Tribunal criminel. Objet parfois de sévères critiques, eu égard à sa conduite désinvolte et à sa fréquentation des tavernes, Bonaventure poursuivit néanmoins une carrière brillante durant les premières années de l'Empire : en 1804, la croix de chevalier de la Légion d'honneur; en 1806, nomination de membre du Conseil de Discipline de l'Ecole de Droit de Bruxelles; et, enfin en 1811, anoblissement avec le titre de baron.

Mais à l'occasion de la réforme de l'organisation judiciaire 1810-1811, le procureur général Joseph-François Beyts mit fin à la carrière de Nicolas Bonaventure. Beyts était, en effet, scandalisé par sa conduite.

Après une courte période d'inactivité, il fut nommé bourgmestre de Jette-Ganshoren. Ce fut son ultime mandat public; il l'accomplit jusqu'à son décès.

Déjà sous l'Empire, Bonaventure s'était intéressé à l'industrie minière du Hainaut. Avec Warocqué, il avait établi les fondements de quelques sociétés minières, qui furent des plus prospères.

Sous le régime hollandais, il consolida encore sa fortune en achetant 40 parts de la Société Générale et devint ainsi l'un des soixante plus importants actionnaires de la banque.

Il n'avait alors plus d'autre ambition politique que d'exercer sa charge de bourgmestre. Il était l'homme le plus riche de sa commune et membre d'honneur de la loge bruxelloise, Les Vrais Amis de l'Union.

Nicolas Bonaventure n'assuma aucun rôle politique lors de la Révolution de 1830, à laquelle il ne survécut que peu de temps. Il mourut, célibataire, le 24 avril 1831.

La commune de Jette perpétua son souvenir en donnant son nom à une de ses rues.

L. François, *Elite en gezag. Analyse van de Belgische elite in haar relatie tot de politieke regimewisselingen, 1785-1835*, Rijksuniversiteit te Gent, Faculteit van de Letteren en Wijsbegeerte, thèse de doctorat inédite, 1987, p. 501-519. — L. François, *Nicolas Bonaventure*, dans *Bulletin trimestriel du Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Folklore du Comité de Jette et de la Région*, 17, 1988, 1/4, p. 3-16.

Luc François

Traduit du néerlandais.

BORMANS, Jean-Henri, philologue, professeur à l'Université de Liège, né à Saint-Trond le 17 novembre 1801, décédé à Liège le 4 juin 1878.

Fils de Guillaume Bormans, marchand de tabac, et de Marie-Françoise Vandevelde, Jean-Henri achève ses humanités en 1818, au Collège de Saint-Trond. La même année, à dix-sept ans, il devient professeur de poésie et de rhétorique au Séminaire épiscopal de Liège.

En 1821, il accepte au Collège royal, à Liège encore, le poste de «maître d'études», mi-surveillant, mi-professeur suppléant.

Cet emploi modeste a le mérite de lui laisser des loisirs; il en profite pour se faire inscrire au rôle des étudiants de l'université, et pour assister aux cours de deux philologues renommés, Jean-Dominique Fuss (1782-1860), et François-Pierre Gall (1765-1841). En 1822, décidément précoce, il présente au jury de sa Faculté un mémoire relatif à l'usage du latin dans la littérature moderne. Cette dissertation est couronnée et publiée en 1823 dans les *Annales de l'Université de Liège*.

On pourrait croire que des études si bien commencées déboucheront sur un doctorat. Pas du tout : en 1825, Bormans quitte l'université sans présenter l'examen final, pour rentrer dans sa ville natale et y assumer une charge professorale au collège local. En 1834, il s'installe à Hasselt, une fois encore en qualité de professeur d'enseignement secondaire.

Il ne fait dans cette ville qu'un séjour très bref. A la fin de 1835, l'Université de Gand lui confie la chaire de littérature moderne. Il demeure à Gand moins de deux années, mais ce sont des années décisives pour l'orientation de sa carrière scientifique. C'est alors, en effet, que cet admirateur de la langue latine qui, bien que le jugeant inévitable, regrettait son abandon par les écrivains contemporains, découvre l'intérêt des littératures médiévales en langues vulgaires, romane et thioise.

La carrière de notre philologue se stabilise enfin : de 1837 à 1865, il est professeur à l'Université de Liège. Ses cours ont pour objet le latin, le grec, les littératures antiques, mais aussi, à partir de 1851, la langue et la littérature flamandes.

En tant que pédagogue, Bormans jouit de la confiance des pouvoirs publics; il est chargé par eux, à plusieurs reprises, de missions diverses : inspection des établissements scolaires, rédaction des programmes d'études, participation aux travaux du jury central et du conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur.

L'essentiel de son activité ne réside pourtant pas dans son enseignement mais dans son œuvre philologique. Comme les circonstances de sa vie l'y inclinent, Bormans s'adonne avant tout à l'étude des textes littéraires médiévaux, en roman, en thiois ou en latin; il en a découvert, étudié, édité ou fait connaître un grand nombre. C'est à ces textes que sont consacrés la plupart des livres et articles qu'il a écrits entre 1823 et 1874, tantôt en latin, tantôt en néerlandais, tantôt en français. Soixante-trois contributions sont ainsi recensées dans sa bibliographie, que fournit l'*Annuaire de l'Académie* en 1881. Son travail le plus important sort de presse en 1869 : c'est l'édition d'une partie (le tome III) des *Brabantsche Yeesten of Rijkronnik van Brabant door Jan de Klerk van Antwerpen*, un gros volume de 902 pages qu'il fait paraître dans la série des *Publications in-4° de la Commission royale d'Histoire*.

Son œuvre scientifique a valu à Jean-Henri Bormans une renommée certaine. A partir de

1847, il est membre de l'Académie royale de Belgique et de la Commission royale d'Histoire. De nombreuses sociétés savantes s'honorent de le compter au nombre de leurs membres : à Liège, où il a passé plus de la moitié de sa vie (la Société de Langue et de Littérature Wallonne, l'Institut Archéologique Liégeois, la section liégeoise du Davidsfonds); dans la Belgique thioise, dont il a contribué à faire revivre le passé prestigieux (*De Taal is Gansch het Volk*, de Gand; *Tijd en Vlijt*, de Louvain; la *Zuidnederlandsche Maatschappij van Taalkunde*, de Malines); aux Pays-Bas enfin (la *Maatschappij voor Nederlandsche Letterkunde*, de Leyde).

Deux de ses biographes ont pu nous laisser des descriptions assez concordantes de sa personnalité, le premier pour l'avoir connu, le second pour avoir recueilli la tradition familiale. Pour Pierre Willems, Bormans, homme franc et loyal, manifestait une «ténacité invincible» pour défendre ce qu'il tenait pour la vérité scientifique et une «verve mordante» pour accabler ses adversaires; mais il était «bon et aimable» dans les relations de la vie privée. Pour Edouard Poncelet, Bormans se passionnait pour ses chères études au point d'être indifférent à toute distraction; polémiste acerbe, père autoritaire, volontiers sarcastique, il savait pourtant se montrer bienveillant.

Un des fils de Jean-Henri a suivi l'exemple de son père : Stanislas Bormans (1835-1912), un des meilleurs archivistes belges de son temps, fut lui aussi membre de la Commission royale d'Histoire, dont il fit partie de 1875 à sa mort.

A. Le Roy, *Liber memorialis. L'Université de Liège depuis sa fondation*, Liège, 1869, col. 634-642, 1175. — P. Willems, *Notice sur Jean-Henri Bormans, membre de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 47^e année, Bruxelles, 1881, p. 181-230 (avec un portrait gravé par Joseph Demannez et une bibliographie, p. 231-237). — E. Poncelet, *Jean-Henri Bormans 1801-1878*, dans *La Commission royale d'Histoire, 1834-1934. Livre jubilaire*, Bruxelles, 1934, p. 155-161.

Georges Hansotte

BOULENGIER, Jean ou BOULANGER, BOULENGER, BOULENGIÉ, lieutenant général d'artillerie, ingénieur militaire, né vers 1625, décédé à Bruxelles en février 1706.

Son grand-père Jean-Baptiste Boulengier, écuyer, avait épousé Jossine de Bloyendyck. Vivant en Frise, ils avaient quitté cette province pour des raisons religieuses; probablement lors de la scission des XVII Provinces. Son père, Jean, était l'époux de Barbe Des Pretz. Cette famille de petite noblesse avait des liens avec le milieu des ingénieurs militaires, notamment avec l'ingénieur Blom.

Capitaine d'artillerie, Jean Boulengier est nommé ingénieur militaire par lettres patentes du 6 juillet 1649. Toutefois nous le trouvons au poste dès 1647, puisqu'à cette date il a ordre de surprendre le Fort de la Kenoque. En 1650, il est blessé au siège de Mouzon (France, Ardennes). L'année suivante, chargé de reconnaître les fortifications de Rocroi, il est fait prisonnier et condamné à mort. Après dix-neuf mois d'emprisonnement, il fut toutefois libéré contre le paiement d'une rançon de 800 florins. Voilà une entrée en matière qui en dit long sur les risques d'un métier où se mêlent les qualités d'ingénieur, d'architecte, d'artilleur, d'hydraulicien, de topographe, de cartographe, de bâtisseur et d'espion.

Le 15 août 1660, en compagnie des ingénieurs H. Janssens et S. Van Es, il a pour mission d'inspecter le cours de la Sambre et de trouver, dans le plus grand secret, un endroit susceptible d'être bien fortifié. Ce sera l'origine de la ville de Charleroi.

En 1664, il dessine le plan de la «porte du quai» à Ostende, porte qui sera érigée l'année suivante.

En 1667, il est à nouveau à Ostende, où il effectue des travaux au Fort Saint-Philippe.

En 1669, il élabore les plans de la Citadelle d'Ypres. Ces travaux absorbants ne l'empêchent pas d'espionner à Ath, Vauban, son illustre rival, qui s'en plaindra amèrement à Louvois, son ministre de tutelle.

Ses qualités reconnues par ses adversaires le seront bientôt par ses supérieurs puisque, le 10 octobre 1672, il sera nommé lieutenant général d'artillerie. Ainsi, à l'approche de la cinquantaine, il obtenait un des plus hauts grades dans l'armée.

En 1677, il retourne à Ostende et au Fort Saint-Philippe. Sa présence fréquente en ces lieux explique peut-être le mariage de sa fille Thérèse avec le fils du gouverneur de ce fort, Don Pedro Lorenzo de Camora.

En 1679, il fait valoir ses actes de bravoure (blessures encourues aux sièges de Mouzon, Dixmude, Bergues-Saint-Winoc, Dunkerque) pour obtenir des supports d'armes à ses armoiries; faveur qui lui sera accordée.

Désormais étant le plus ancien et le plus expérimenté des ingénieurs militaires, il est consulté pour la nomination de futurs collègues.

En 1680, il réalise le plan d'Audenarde après avoir sans doute exécuté, peu auparavant, un de ses plus beaux plans, celui de la ville de Limbourg.

En 1685, il séjourne à Léau pendant six mois pour y réparer les fortifications très déficientes.

En 1687, il signe la carte du plateau de Champpeau et de la Citadelle de Namur.

Fut-ce lui qui, durant ces deux dernières décennies, dessina encore les plans des Forts de Nieuwendamm, des villes de Nieuport, Dixmude, Stevensweert, Ruremonde, œuvres qui témoignent d'un sens esthétique remarquable?

En 1696, il signe le plan de la ville d'Ath, peu de temps avant le siège de juin 1697.

Au printemps 1699, il est chargé par Maximilien Emmanuel de Bavière de l'élaboration d'un plan d'ensemble des canaux, en vue de relier les ports d'Ostende et d'Anvers par Bruges et Gand. A cet effet, il dressa quatre plans — non retrouvés — et arpenta cette région, qu'il connaissait bien, puisqu'il l'avait déjà prospectée en 1666 dans un but similaire. Le 8 mai 1699, il remettait ses conclusions.

Contemporain de l'illustre maréchal de France, Sébastien Lepestre de Vauban, il en fut le rival «belge» le plus réputé et mérite de figurer, avec lui et Menno Van Coehoom, au panthéon des grands ingénieurs militaires de la seconde moitié du XVII^e siècle. S'il ne semble pas être né à Bruxelles, il y vécut toutefois la plus grande partie de sa vie. Il y épousa, le 7 février 1655 en l'église Notre-Dame de la Chapelle, son église paroissiale — il habitait rue d'Accolay —, Jeanne Gillemans, dont il eut onze enfants. Plusieurs de ceux-ci eurent comme parrains des ingénieurs militaires, collègues de leur père. Il mourut, à Bruxelles, âgé d'environ quatre-vingts ans et fut enterré en l'église de Notre-Dame de la Chapelle le 12 février 1706. Treize mois plus tard, Vauban, tombé en disgrâce, décédait à Paris.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Cartes et plans, *Inventaire des plans militaires remis en 1924 au Gouvernement belge par le Gouvernement néerlandais*

dais, n° 5567; Chambre des Comptes, n° 46012-17; Conseil d'Etat, n° 1574; Conseil des Finances, n° 292. — Archives de la ville de Bruxelles : Registres des baptêmes, mariages, décès de la paroisse Notre-Dame de la Chapelle. — Bibliothèque royale Albert I^{er}, à Bruxelles : Manuscrits, Fonds Houwaert-De Greez n° II 6451 et 6475; Manuscrits n° 16188. — Ministère des Affaires étrangères, à Bruxelles : Bibliothèque héraldique n° 140. — Archivo general de Simancas (Espagne) : Secretarias provinciales, secretaria del consejo supremo de Flandes y Borgona, deuxième série, n° 2497.

J. Proost, *Inventaire ou table alphabétique et analytique des noms de personnes contenus dans les registres aux gages et pensions des registres de la Chambre des Comptes*, Bruxelles, 1890, p. 39, 53, 63, 73, 81, 90. — L. Gilliodts-Van Severen, *Cartulaire de l'ancienne estaple de Bruges*, t. 3, Bruges, 1905, p. 608-617. — J. Muller, *Les ingénieurs militaires dans les Pays-Bas espagnols (1500-1715)*, dans *Revue internationale d'Histoire militaire*, n° 20, 1959, p. 474, 476. — R. De Schrijver, *Jan van Brouhoven, graaf van Bergeyck 1644-1725. Een halve eeuw staatkunde in de Spaanse Nederlanden en in Europa*, Bruxelles, 1965, p. 140, 180, 191-192 (*Verhandelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België. Klasse der Letteren*, n° 27). — M. Van Durme, *Les archives générales de Simancas et l'histoire de la Belgique (ix-xix^e siècles)*, t. 3, Bruxelles, 1968, p. 86. — C. Lemoine-Isabeau, P. Bragard, H. Capel, L. Dancckaert et J. de Graeve, *Cartographie belge dans les collections espagnoles xv^e-xviii^e siècle*, Bruxelles, 1985, p. 75-77, 88, 105 (*Europalia 85 España*). — J.-L. Van Belle, *Plans inédits de Places fortifiées xvii^e-xviii^e siècles. Belgique. France. Pays-Bas. République fédérale d'Allemagne*, Louvain-la-Neuve, 1989.

Jean-Louis Van Belle

Illustration : Planche III, face à la p. 80.
Jean Boulengier : plan de la ville d'Ath, 1696.

BOURGEOIS, Pierre, Arthur, Marie, Léon, poète, journaliste, cinéaste, critique, animateur, né à Charleroi le 4 décembre 1898, décédé à Berchem-Sainte-Agathe le 25 mai 1976.

Second fils de Pierre Bourgeois, architecte-géomètre-expert, issu d'une famille ouvrière mosane, venue en pays carolorégien, et de Léontine Colin, décédée en 1945 et appartenant à une famille française émigrée à Bruxelles. Le fils aî-

né du couple était l'architecte Victor Bourgeois (1897-1962).

Pierre Bourgeois vécut son enfance et son adolescence à Charleroi. Il y entra à l'école maternelle laïque, fit ses études primaires chez les Frères des Ecoles chrétiennes et ses humanités au Collège des Jésuites où il acheva sa «rhétorique» en 1915. A la mort du père (28 décembre 1916), la famille s'installe à Bruxelles. Afin d'éviter le travail forcé prescrit par l'occupant, Pierre Bourgeois s'inscrit à l'Université Nouvelle où il subit l'influence des cours de Georges Eeckhoud et d'Edmond Picard. La guerre terminée, il est étudiant à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université libre de Bruxelles mais, peu assidu et déprimé, il abandonne les études et restera autodidacte, résolu à faire n'importe quel métier et à «demander le reste à la poésie». Il connaît une crise spirituelle profonde : tiraillé entre le Barrès des *Déracinés* et *La Conquête du Pain* de Kropotkine (1918-1919). Il décroche le diplôme, rare alors, d'auxiliaire social, spécialité industrie, à l'Ecole Centrale de Service Social. Il fait ensuite un stage au Bureau international du Travail à Genève, sous la direction d'Albert Thomas, où il s'enthousiasme pour Le Corbusier. Il revient à Bruxelles et y mène la vie de bohème. Bourgeois et Aimé Declercq organisent au Coudenberg (1919) un «Centre d'Art» où se tient notamment la première exposition de Magritte qui, devenu «bon copain» pendant leurs dix mois «coloniaux» de service civique (de décembre 1920 à octobre 1921), fera trois portraits du poète. Les frères Bourgeois lancent cette année la revue *Au Volant*, où s'affirme d'emblée la volonté d'être «novateurs, mais sous le contrôle de la méditation», et l'exigence que l'œuvre d'art «supporte l'analyse» : position que ne démentira jamais notre poète.

A dater de 1922, les activités se diversifient : Bourgeois est secrétaire de rédaction de l'hebdomadaire *7 Arts* (1922-1928) qui défend les conceptions de l'art moderne constructiviste ; — associé à l'entreprise de son frère, la société coopérative de la «Cité Moderne» (1922-1926), construisant 274 logements à bon marché sur le plateau de Berchem-Sainte-Agathe (le poète y aura son dernier domicile); nommé contrôleur aux habitations à bon marché, il démissionne en 1928; — animateur et organisateur de conférences au Cercle artistique et littéraire de l'Université libre de Bruxelles, «La Lanterne Sourde»

(jusqu'en 1931); fondateur, avec Louis Piérard, de la section d'art du Parti Ouvrier Belge; — défenseur et promoteur du septième art naissant, dans le cadre belge de l'organisation fondée à Paris par Riccioto Canuto; en 1925, premier chroniqueur cinématographique à l'Institut national de Radiodiffusion, fondateur de l'Association de la Presse cinématographique belge, en attendant de réaliser ses propres films et d'assurer la présidence du «Cinéma d'Essai» (1947).

1928-1929 : il lance, avec P.L. Flouquet, P. Werrie et A. Seyl, le quotidien *L'Aurore*, expérience enivrante qui, si elle ne vit que cent jours, vaut au journaliste d'obtenir le premier la «clause de conscience»; puis donne deux ans de critique théâtrale à l'hebdomadaire *Arlequin*, sans compter de nombreuses besognes alimentaires. Sur fond de crise mondiale, il participe à la fondation du *Journal des Poètes* (avril 1931), hebdomadaire dont il assure deux ans la rédaction et redeviendra rédacteur (1959) puis codirecteur (1967). Il rencontre (1931) Marguerite Najac, d'Agen, qu'il épouse en 1938. Il réalise des films documentaires à partir de 1934-1935 (sur les travaux de Jonction de la gare du Nord-gare du Midi, à Bruxelles) et collabore régulièrement avec Madeleine Renaud-Thévenet et son Chœur des Renaudins : le poète étudie la rythmique du vers dans les chœurs parlés. Il devient secrétaire du PEN Club jusqu'après la seconde guerre mondiale. Celle-ci suspend les activités journalistiques de Bourgeois mais suscite en revanche la rédaction d'un *Journal* privé, du 10 mai 1940 jusqu'à fin 1975, à raison d'un volume par an (inédit). 1945 : Bourgeois reprend ses activités journalistique et cinématographique (pour la télévision, des films, vraisemblablement perdus, sur Linze, Braun, Krains, Poupeye, Destrée, des Ombiaux). Il s'occupe de la Tribune Poétique (liée au *Journal des Poètes*) et des relations culturelles belgo-soviétiques (intérêt remontant à *7 Arts*). Il perd son épouse en 1959 et, en 1963, il est atteint d'un infarctus. Le poète continue à se dépenser (Biennales internationales de Knokke, gérance de la Cité Moderne) et à s'intéresser à toutes les formes d'art. Atteint d'un cancer, il meurt à l'Hôpital Français en 1976 et lègue son corps à la science.

Malgré, ou en raison de ces multiples activités, Bourgeois considéra toujours la poésie comme «le tout» de sa vie : plus de 700 poèmes

publiés (d'ailleurs salués de maigres hommages) et des centaines d'inédits déposés au Centre international d'Etudes poétiques. Quelque cent inédits ont été édités par Fernand Verhesen et André Doms dans un double hommage posthume : — un numéro spécial du *Journal des Poètes* (6/1976), «un itinéraire en poésie, de 1916 à 1976», et le recueil *Quand le vivre foisonne* (Bruxelles, Maison internationale de la Poésie, 1980), publications qui comportent de beaux textes, significatifs, mais qui ne modifient pas le visage du poète comme il apparaît au travers de soixante années de recherche et d'écriture.

Après des essais (1916) d'une inspiration déiste à laquelle n'était pas étrangère l'influence d'Elie Baussart (qui fit découvrir le *Bateau ivre* au jeune Bourgeois) et un ensemble d'une soixantaine de sonnets, *Le Présent des Nuées* (1917-1918; un seul parut en 1968 au Cercle artistique et littéraire de Charleroi), la première plaquette du poète est la troisième livraison de *Au Volant* (1919, ill. Magritte); déjà s'y lisent trois lignes de force : l'«enthousiasme» effaçant la «vision pessimiste», l'«éclectisme» accueillant toute tentative originale, et justement l'«originalité» dans la vision du monde (le «poème urbain») comme dans l'écriture (recours aux lexiques les plus divers).

1922 : premier livre majeur, *La Foi du Doute* (Bruxelles, Société coopérative d'édition L'Équerre). 67 poèmes en vers libres, datés de 1919-1920. «La foi du doute, c'est/la sensation de l'homme,/l'affirmation de l'homme», lorsqu'il confond intentionnellement le moyen avec la finalité de sa quête, fait du doute sa vérité et retrouve assez d'assurance pour une vie possible et désirable. Démarche antipositiviste autant qu'antireligieuse : loin des convictions unilatérales, le poète est l'«apôtre sans dogme», l'enthousiaste sans autre foi qu'en la vie, qui est doute fondamental et donc un choix, raisonné mais personnel. Règle : construire, et non thésauriser; non la fixité mais cette mobilité dont participe aussi la machine dans un (sans doute assez naïf) «humanisme industriel». Ce «romantisme industriel» (cf. Georges Linze) renverse l'horreur naturaliste, crée un animisme urbain, qu'on ne confondra pas avec l'unanimité car au sein de «la ville gourmande», le poète garde «la splendeur et la férocité/d'un moi solitaire». «Consentement» et «révolte» perpétuels.

1923 : *80 Compositions lyriques* (Bruxelles, L'Equerre). La conscience fiévreuse du «reporter lyrique» questionne les facettes de la matière, ses éléments négligés ou réputés impropres au développement lyrique (l'air, le gel, la boue). Ce refus de discrimination de thème ou de ton ne rapproche pas Bourgeois de ses amis surréalistes, car le rôle de l'esprit reste chez lui primordial. Il vise un «matérialisme lyrique», souligné par le colorisme et le géométrisme des images; sa vision peut s'avérer «cubiste» sans qu'il pousse l'expérience vers une géométrisation plastique du texte (à la Van Ostayen). Simple, «Soyons précis et nous serons lyriques». Citons ici deux numéros spéciaux que *7 Arts* consacra à son rédacteur (12 juin 1924 et 21 février 1926) et notons-y avant tout l'intelligence lucide du poète.

1927 : *Romantisme à Toi* (Bruxelles, L'Equerre; ill. P.L. Flouquet) : 52 poèmes (1924-1926) qui approchent le réel dans une démarche plus sentimentale, corrigeant les arêtes dures et comme en réaction contre les tendances froides du futurisme dont Bourgeois avait été proche (Marinetti, Prampolini). Modernisme n'implique pas sécheresse, n'annule ni communication ni tiédeur ni surtout imagination. Par tempérament, Bourgeois a le sens de l'adhésion dynamique et raisonnée mais son être autocratique s'accommode assez de l'égoïsme, avec ses risques et certaine nostalgie à peine insolite.

1930 : *Nouvelles Compositions lyriques* (Bruxelles, L'Equerre) : 54 poèmes. Le matérialisme lyrique ne craint pas l'«impureté» née des incitations et sollicitations de la vie en «style-sang» : réplique à la «poésie pure» de l'abbé Brémond comme aux surréalistes plongeurs de l'inconscient. Entre l'irrationalité mystique et l'automatisme psychique, que le poème ne perde pas son sens! Conscience et inconscience sont de l'unité humaine dont le lyrisme rend compte, sans crainte de «vivre/avec excès, dans la banalité du quotidien», dans une santé dionysiaque, et «Pan surgit au carrefour, motocycliste».

Une deuxième étape de la poésie de Bourgeois s'ouvre avec 1937 : *Poèmes* (Bruxelles, Cahiers du Journal des Poètes). A une écriture plus régulière (vers mesuré, non rimé, en combinaisons libres ou fixes) répond une saisie plus nuancée de la vie sensible, un éclairage par l'intelligence aiguë des «variations des sens» (et nullement leur dérèglement). Après les mouve-

ments et les engouements des années 20, le poète (cf. Albert Ayyguesparse) se replie sur la découverte éblouie du bonheur d'aimer et dit plus classiquement un chant de tendresse humaine que la folie guerrière n'allait pas tarder à menacer. Cette note intimiste, parfois mélancolique, cette «gentillesse» un peu ronsardisante, s'expriment encore dans *Remous et Regains* (Bruxelles, A l'enseigne du chat qui pêche, 1948). Richesse de l'amour intériorisé : «Dans ton pain quotidien, tu moudras du mystère». A travers les «remous» de l'histoire et les difficultés d'être, le «regain» guette «un tremplin pour un nouveau départ».

Ce sera le miracle scientifique et technique de l'après-guerre qui rouvrira le poète au vaste monde, avec *Politesse pour la Radioactivité* (Bruxelles, L'Hippogriphe, 1956; frontispice de F. De Boeck, à qui Bourgeois avait consacré une monographie, édition Meddens, 1963) et 1959 : *Bricolage d'Alvéoles* (Bruxelles, Calligrammes; ill. Jo Delahaut). Hiroshima et sa nouvelle mesure de l'homme, «atome pensant exhalé par l'infini» de la matière, incite le poète à un «héroïsme d'amitié» qui mettrait «au-dessus de la puissance, la bonté», sans pour autant «clore» ou «distraindre» la vie qui «chante un air tendre au Tout». Dans la joie d'un «inassouvissement» calculé, avec «l'honneur», désormais renforcé, «d'exister pour le seul plaisir d'être», puissent les humains bâtir comme des insectes, mais savoureusement, leur «bricolage d'alvéoles!» Même au temps «de l'abîme/Greffé de planètes», «L'homme a sa façon d'ignorer le cours du temps» et s'il est maladroît, le destin «s'y prend mal aussi».

Car les épreuves subies entre 1959 et 1963, confirmant le stoïcisme-épicurisme du poète, l'ont amené à une synthèse harmonieuse de ses tendances, dont témoignent ses trois derniers recueils : 1964 : *Trois-Six* (Bruxelles, Société des Ecrivains) : 79 poèmes pour inclure «dans le profil (du) rêve/La blessure et le chant et le vide»; le poème s'enrichit des horizons de la perte même. Redressement bien dans l'esprit de Bourgeois, récupérant l'échec et poursuivant «La vie avec une morte à la bouche». Force réduite n'est pas détruite. Dépossession n'égalé pas désespoir. En ses silences comme en ses voix, la nature fournit assez d'illustrations de l'unité dans les divergences, éclatement et concentration. Et l'évocation minutieuse engage

ici une écriture plus distillée, voire abstraite et visant à la «concision de l'ineffable». D'où ce «trois-six» : alcool de force telle que trois mesures, ajoutées à autant d'eau, donnent six mesures d'alcool à boire...

1970 : *Poèmes 70* (Bruxelles, Maison de la Poésie) : 70 poèmes pour l'équilibre retrouvé dans un «perpétuel retour aux origines», sans trahir la «morale de la mobilité». Convaincu que l'instant inépuisable peut enclore plus de mondes et de temps encore, le poète voudrait que «l'éphémère et l'éternel s'entraident», qu'«Etre et non-être s'embrassent»; d'où l'alternance d'instant de transparence sereine :

«L'arbre est la mémoire et le songe de l'eau morte, et de fièvres, où le poème d'apollon mène à dionysos». Le vif est fait d'échanges que relance constamment l'imparité, cet «impair» de Verlaine, si cher à Bourgeois (ô l'hendécasyllable!) et que confirme la biochimie. Alors, «Icare est-il Sisyphe?» s'interroge le poète devant une toile de Berthe Dubail, l'artiste peintre montoise avec qui il s'était lié dans ses dernières années.

1976 : $3 \times 33 = 99$ (Bruxelles, Maison de la Poésie) : 33 poèmes de 3 strophes de chacune 33 syllabes réparties en cinq vers (7/6/7/6/7); non pas mécanisme rigide mais expériences de rythmes : on sonde l'esprit des formes comme ailleurs on dégage l'esprit de la matière. Symboliquement, où *La Divine Comédie* enchaînait 3 fois ses 33 chants, suivis d'un chant de la perfection, très humainement, Bourgeois avoue la perfection moins une, sachant l'imperfection irréductible ou la perfectibilité inépuisable. On songe à quelque défense contre la douleur, physique et morale, qui agresse le poète, lui impose l'humilité sans servitude («Je vivotais, l'âme haute»). Crainte du «poète aux lambeaux» et défi «Au néant de faire plus». La participation de Bourgeois au monde aura duré jusqu'à son terme, pour retrouver «Chacun selon soi dans l'autre», et son dernier recours, souterrain, est dans ces mots, qui furent toujours son «beau souci» :

*Le langage a la mémoire
Et la fragilité
D'un destin discontinu
Au souffle du futur
Les mots mourront-ils, racines?*

Pierre Bourgeois ne fut membre que de la Libre Académie de Belgique (Fondation Picard).

Lors de sa réception, le 11 mars 1938, il prononça un «éloge du gêneur».

Iconographie : trois portraits peints par René Magritte, dont deux sont datés de 1920, furent acquis par le Ministère de la Culture française (inventaire n° 13430, 13433 et 13436) et sont déposés au Musée des Beaux-Arts de Charleroi. Un portrait peint par Pierre-Louis Flouquet (1921) appartient au Musée provincial d'art moderne d'Ostende.

Centre international d'Etudes poétiques. Archives et Musée de la littérature, à Bruxelles : Fonds Pierre Bourgeois.

A. Doms, *Pierre Bourgeois*, Bruxelles, 1976 (Le chapitre XII analyse les principales critiques et références). *Dossier L, consacré à Pierre Bourgeois* par A. Doms, Arlon, Service du Livre luxembourgeois, 1990.

André Doms

Illustration : Planche IV, face à la p. 81.
Pierre Bourgeois, portrait par Pierre-Louis Flouquet.

BOURGEOIS, Victor, Narcisse, Pierre, Marie, architecte, critique, essayiste, urbaniste, né à Charleroi le 29 août 1897, décédé à Ixelles le 24 juillet 1962.

Premier fils de Pierre Bourgeois, architecte-géomètre-expert et de Léontine Colin. Le fils cadet du couple était le poète Pierre Bourgeois (1898-1976). La famille vécut à Charleroi jusqu'en 1917, année où elle s'installa à Bruxelles. Les deux frères Bourgeois firent leurs études maternelles, primaires et secondaires dans les mêmes institutions. A Bruxelles, tandis que Pierre entamait des études universitaires, Victor Bourgeois suit les cours d'architecture de l'Académie royale des Beaux-Arts, qu'il quitte dès 1918 en refusant d'en être diplômé.

Victor Bourgeois mène de front les activités d'architecture et de polémiste-essayiste dès la fin de son adolescence. Ses premiers écrits datent probablement de 1914, où il fait une brève carrière de correspondant sportif à *La Limite*, d'Erquelines. En 1919, il fonde, avec son frère Pierre et René Dubuisson, la revue d'art et de littérature *Au Volant*, qui porte en sous-titre *Vers la plénitude par la dictature de la conscience*.

Le premier numéro (avril 1919) contient notamment un article de Victor Bourgeois qui pose le problème de la reconstruction du pays après la Première Guerre mondiale : «Des ruines, soit... sinon, du Moderne». D'emblée, Victor Bourgeois se place ainsi au premier rang des zélateurs du Mouvement Moderne en architecture. Qu'il en soit un des rédacteurs principaux ou qu'il se contente de participations plus épisodiques, on retrouvera ainsi le nom de Victor Bourgeois, de 1919 à sa mort en 1962, dans de nombreuses publications et manifestations tendant à diffuser la pensée moderniste et son esthétique. Il apparaît clairement, dès les premiers écrits également, que Victor Bourgeois lie cette pensée au progrès social et plus particulièrement à la pensée du mouvement socialiste, dont il soutiendra inlassablement l'action.

Au Volant ne publie que quatre numéros, tous datés de 1919. En décembre de la même année paraît *Le Geste* (critique et action) qui est la fusion de *Demain littéraire et social* (fondé au début de l'année par Aimé Declercq) et de *Au Volant*. Les directeurs du *Geste* sont Aimé Declercq et Victor Bourgeois, le rédacteur en chef Léon Chenoy et le secrétaire de rédaction Pierre Bourgeois. Sous l'impulsion du *Geste*, un centre d'art s'ouvre fin 1919 au n° 6, Coudenberg à Bruxelles. *Le Geste* prendra part, entre autres, en mars 1920, à la lutte contre la campagne de dénigrement qui avait été entreprise contre le poète Georges Eekhoud par les milieux conservateurs.

En 1921, Victor Bourgeois fait quelques études pour la Société Nationale des Habitations à Bon Marché. Non suivies de réalisation, ces études le préparent cependant à aborder le problème du logement social, dans lequel il s'illustrera brillamment dès 1922. Il participe probablement au groupe fondé en 1920 : «Construire, groupe ouvrier d'art moderne».

En 1921 est créé, à l'Université libre de Bruxelles, le groupement «La Lanterne Sourde», présidé par Paul Vanderborght. Victor Bourgeois sera bientôt mêlé à ses activités.

1922 constitue une année décisive pour la carrière des frères Bourgeois. C'est en effet l'année où est créé *7 Arts*, parution hebdomadaire qui se manifesta régulièrement de 1922 à 1928 et dont le projet paraît s'être concrétisé après un congrès international d'intellectuels qui s'était tenu à la Maison des 8 Heures à Bruxelles au

mois d'avril 1922. *7 Arts* fut pendant toute son existence un défenseur ardent des positions du modernisme et de la plastique pure. Le premier numéro paraît en mai. On retrouve parmi ses collaborateurs la plupart des plasticiens qui se feront un nom dans les années vingt en Belgique; parmi ceux qui y parlent d'architecture et d'urbanisme, on trouve, autour de Victor Bourgeois, Sta Jasinski, Maurice Casteels, Marcel-Louis Bagniet, Huibrecht Hoste, Emile Henvaux et Louis Van der Swaelmen.

C'est également l'année où Victor Bourgeois se voit confier ses premières réalisations importantes dans le domaine du logement social. Le client de Victor Bourgeois est «La Cité Moderne», société coopérative de locataires fondée en mars 1922. Coup sur coup, il construit pour cette société un immeuble rue du Cubisme à Molenbeek, et l'ensemble des 274 logements de la «Cité Moderne» de Berchem-Sainte-Agathe, pour laquelle Louis Van der Swaelmen trace le plan d'ensemble et Pierre-Louis Flouquet réalise les vitraux de l'immeuble de la place des Coopérateurs.

7 Arts et l'ensemble de Berchem-Sainte-Agathe assurent la réputation internationale de Victor Bourgeois. Dans *7 Arts*, il proclame l'«espoir de renouvellement par l'austérité et la fraternité» et répand une formule qui fut dite par un architecte français : «Le salut de l'architecture, c'est la dèche». *7 Arts* s'inscrit dans un réseau de mouvements et de revues qui, en Belgique et à l'étranger, répandent la pensée moderniste, comme *Het Overzicht* (Anvers), *Anthologie* (Liège), *La Cité* (Bruxelles), *L'Effort Moderne* et la *Gazette des Sept Arts* (Paris), *Blok* (Varsovie), *Das Werk* (Zürich), *Ma* (Vienne), *Noi* (Rome), etc. Dans plusieurs de ces périodiques, on retrouve la signature de Victor Bourgeois.

En 1923 est fondée la société coopérative d'éditions «L'Equerre», qui publiera, entre autres, les *Formules d'une Esthétique Moderne*, texte de Henry Van de Velde constituant la deuxième version d'une étude théorique publiée à Weimar en 1916. Cette nouvelle édition est préfacée par Victor Bourgeois, qui avait pris contact, dès 1921, avec le maître exilé en Hollande et l'avait invité, avec Louis Van der Swaelmen, à prononcer une conférence à Bruxelles.

En 1923 également, «La Lanterne Sourde» organise, au Palais d'Egmont à Bruxelles, un salon consacré aux «arts belges d'esprit nouveau».

Victor Bourgeois y est représenté par six projets et réalisations, parmi lesquels un plan d'aménagement pour un ensemble de 225 logements à Jumet. Enfin, la même année, Victor Bourgeois devient membre de la Société des Urbanistes Belges (bientôt rebaptisée Société Belge des Urbanistes et Architectes Modernistes et dont il deviendra président d'honneur), fondée en 1919 par Louis Van der Swaelmen et qui réunira jusqu'au début des années soixante les plus actifs des modernistes belges.

En 1924, Victor Bourgeois aménage, à Gand, une rétrospective Constantin Meunier. En 1925, il participe à deux manifestations internationales : architecte de la section belge à Monza (où est présentée une sélection d'art abstrait qui reprend les principales figures de «7 Arts»), il participe également à l'Exposition internationale des Arts décoratifs de Paris avec un projet de «cité-jardin miniature» (urbanistes : Louis Van der Swaelmen et Raphaël Verwilghen; architectes : Victor Bourgeois, Jean-Jules Eggericx, Huibrecht Hoste, Jean-François Hoeben, Antoine Pompe et Paul Rubbers). Ce projet, qui obtint le Grand Prix (Classe I, Architecture), est reproduit dans le n° 17 (3^e saison, 26 février 1925) de *7 Arts*.

En décembre 1926 est fondé à Bruxelles l'Institut Supérieur des Arts Décoratifs (La Cambre) qui sera dirigé par Henry Van de Velde jusqu'en 1933. Victor Bourgeois y donnera un cours de la forme, tandis que les ateliers d'architecture sont pris en charge par Eggericx et Hoste. Bourgeois sera nommé ultérieurement chef d'atelier.

L'année suivante, Victor Bourgeois participe à une des plus remarquables manifestations qui ait marqué le modernisme de l'entre-deux-guerres : la cité du Weissenhof, construite à Stuttgart à l'occasion d'une exposition internationale organisée par le «Deutscher Werkbund». Cette cité rassemble les meilleurs architectes progressistes du moment, tels que Le Corbusier, Oud, Mies van der Rohe, etc. Bourgeois y représente la Belgique. La cité remporte l'adhésion enthousiaste des milieux modernistes, mais suscite les critiques des conservateurs et aussi de certains fondateurs du «Werkbund», parmi lesquels Muthesius, dont les positions nationalistes avaient déjà marqué le congrès de Cologne au printemps 1914. C'est également en 1927 que Victor Bourgeois réalise à Woluwe-Saint-Lam-

bert, avenue du Prince Héritier, ce qui est généralement considéré comme sa maison la plus réussie : celle destinée au sculpteur Oscar Jespers, avec qui commence une longue collaboration.

Plusieurs architectes de la cité du Weissenhof se retrouveront en Suisse en 1928 au congrès de fondation des C.I.A.M. (Congrès Internationaux d'Architecture Moderne) qui se tient au château de La Sarraz. Victor Bourgeois sera délégué belge aux C.I.A.M. de 1928 à 1939; il sera flanqué, selon les années, de Hoste, Verwilghen, Eggericx ou Fitschy. Selon Pierre Bourgeois, Victor Bourgeois aurait dirigé une partie des débats de La Sarraz, jouant en quelque sorte office de médiateur entre les positions trop «lyriques» de Le Corbusier et les positions trop «doctrinales» de Hannes Meyer; nous n'avons cependant pas trouvé de témoignage qui confirme le rôle joué par Bourgeois en 1928. Le congrès de 1929, qui se tient à Francfort et est consacré à l'habitation minimum, fait une large place aux réalisations de Victor Bourgeois, qui sont reprises dans le livre qui commémore la manifestation. Le congrès de 1930 se tient à Bruxelles. Victor Bourgeois espère en avoir la présidence mais est évincé par le Hollandais Van Eesteren. Le congrès est consacré au lotissement rationnel et le compte rendu en sera rédigé par Bourgeois, C. Van Eesteren, R. Steiger et S. Giedion : *Rationnelle Bebauungsweisen* (Francfort-sur-le-Main, Editions Englert et Schlosser, 1931). Une exposition l'accompagne, organisée par Bourgeois, Henvaux et Verwilghen. Le congrès suivant aurait dû se tenir à Moscou; mais le virage antimoderniste pris par Staline et Jdanov dès 1930-1931 et surtout la proclamation des résultats du concours international pour l'édification du Palais des Soviets poussent la direction des C.I.A.M. à adresser à Staline deux lettres successives où il lui est reproché d'avoir en quelque sorte trahi la révolution architecturale. Victor Bourgeois, qui est depuis plusieurs années en relation avec le groupement O.C.A. qui réunit une part importante des architectes constructivistes, signe avec Giedion et Van Eesteren la première de ces deux lettres.

Malgré sa présence dans la délégation belge de 1928 à 1939, la seule communication importante de Victor Bourgeois à l'œuvre théorique des C.I.A.M. est *Le programme de l'habitation minimum* (1929). Il cautionnera cependant l'en-

semble des positions prises par les C.I.A.M., parmi lesquelles la célèbre Charte d'Athènes, rédigée en 1933 et publiée en français en 1942.

La participation de Victor Bourgeois aux activités des C.I.A.M. paraît avoir déterminé une orientation préférentielle vers l'urbanisme. Certes, son activité d'architecte et d'enseignant restera abondante jusqu'à sa mort; et l'intérêt pour l'urbanisme s'est manifesté chez lui dès 1922. Mais le meilleur de Victor Bourgeois s'exprimera, à partir de 1929, dans une série de projets et de textes théoriques qu'il consacra aux problèmes de l'aménagement.

En 1929, Victor Bourgeois conçoit en effet un projet de gare internationale pour Bruxelles; c'est là le début, semble-t-il, d'une série de réflexions sur la circulation et les transports qui forment une des pierres angulaires de sa réflexion théorique. Les projets pour Bruxelles se succéderont dès lors d'année en année : en 1930, un «Nouveau Bruxelles»; en 1931, un projet pour le Mont des Arts; en 1932, un projet pour une Cité Mondiale à construire à Tervuren, dans le sillage de l'utopiste Paul Otlet. En 1932 et 1933 paraît la revue *Bruxelles*, que dirige Pierre Bourgeois. Victor Bourgeois y expose quelques théories simples sur l'aménagement fonctionnel des villes. Ces théories reprennent les grands thèmes défendus par l'école fonctionnaliste et par les C.I.A.M., notamment quant au zonage de l'espace urbain. Soucieux de répandre ses idées dans le public, Victor Bourgeois reprendra plusieurs fois une idée d'«*urbaneum*», vaste lieu d'exposition et de débats où la cartographie et l'aménagement des villes seraient montrés au public.

On trouve la participation de Victor Bourgeois à de nombreuses expositions internationales dans les années trente : à Cologne en 1931, pour l'Internationale Raumaustellung; à Bruxelles en 1935, où il réalise, avec les frères Jaspers, Puvrez, Wellekens, De Smedt, Brusselmans, Anto Carte, Dasnoy et Timmermans, une «gare commémorative» à l'intérieur des grands palais; où il réalise, également, les pavillons du Ruwenzori et de la Sopropol; et le restaurant «Léopold II»; très modestement à l'exposition de Paris 1937, où il aménage avec Frans Maseeel la salle de travail d'une bibliothèque populaire; en 1939 enfin, il réalise la section de «l'hygiène de l'eau» dans le grand palais 20 de l'exposition de Liège; la même année, il est as-

socié à Léon Stynen et Henry Van de Velde pour la réalisation du Pavillon de la Belgique à l'exposition internationale de New York.

De nombreux travaux d'urbanisme et d'aménagement d'espaces de loisirs, de sites industriels, de lieux d'éducation, marquent dès les années trente l'œuvre de Victor Bourgeois en Wallonie et particulièrement dans le Hainaut. Ils marquent également l'engagement social et politique de Victor Bourgeois. Ainsi est-il de plus en plus souvent chargé de missions officielles : architecte de la Section belge des Expositions de Monza 1925, Stuttgart 1927 et Milan 1947; architecte du Gouvernement belge des Expositions de Bruxelles 1935 et New York 1939; membre du Conseil d'Administration de l'Institut national du Logement; membre du Conseil scientifique et technique de la Construction; membre des Conseils supérieurs d'Hygiène et d'Urbanisme; vice-président de la Commission d'Embellissement des lieux de travail et président des Groupes régionaux d'Etudes et d'Urbanisme du Hainaut. Mentionnons encore qu'il fut conseiller technique attaché au Cabinet du ministre de la Santé publique (1937-1940), conseiller technique à la Société nationale des Habitations à Bon Marché (1938-1940) et à l'Administration de l'Urbanisme pour la Province de Hainaut (1945-1947).

Les études relatives à la construction de l'Office des Chèques Postaux à Bruxelles commencent en 1937. Le bâtiment s'achève en 1942. Il nous paraît marquer un tournant dans les choix esthétiques opérés par Victor Bourgeois. Jusqu'alors, ceux-ci se rattachent clairement à la ligne de pensée de «7 Arts», inspirée par le cubisme et la plastique pure. S'ils marquent encore la piscine du parc provincial d'Hofstade (1938), ils commencent à s'atténuer dans les constructions publiques et privées dont Bourgeois est chargé depuis la veille de la Seconde Guerre mondiale, et quittent peu à peu le ton du modernisme international sans toutefois rejoindre la ligne néo-classique qui caractérise une part importante de la création architecturale à partir de 1935. «A l'architecte qui travaille au cœur d'une ville, l'esprit civique commande souvent de sacrifier l'originalité à une certaine neutralité accommodante», lit-on dans l'ouvrage que lui a consacré Pierre-Louis Flouquet en 1952. Et sans doute est-ce là la meilleure définition de ce qui sera désormais la ligne de conduite de l'architecte. Sans renon-

cer en quoi que ce soit à l'esprit de logique et de clarté (et parfois de simplification) l'architecture de Bourgeois cesse dès lors de se distinguer de l'architecture de bonne qualité moyenne qui constitue la production courante. Cette ligne médiane se retrouve dès lors aussi bien dans ses écrits que dans son enseignement.

Candidat malheureux à la succession d'Herman Teirlinck à la direction de La Cambre (on lui préférera son ancien associé temporaire Léon Stynen) il dirige d'une main aimable un atelier où quelque cent vingt étudiants seront formés, laissant à chacun une liberté d'inspiration esthétique. Depuis 1946, il est également professeur à l'Université du Travail de Charleroi, où il donne le cours d'architecture urbanistique.

La plupart des écrits (livres et articles) d'après guerre sont consacrés à la vulgarisation des idées modernistes à l'intention d'un public éclairé; on y trouve essentiellement l'engagement social de l'architecture et la revendication d'un modernisme technique qui consiste à faire le meilleur choix possible dans l'éventail des solutions offertes par l'industrie de la construction. L'urbanisme reste un de ses leitmotivs; marqué par la Charte d'Athènes et les positions des C.I.A.M., il s'inscrit maintenant dans une vue plus large de l'aménagement du territoire, comme en témoignent le livre paru en 1946 sous la plume de Victor Bourgeois et de René De Cooman : *Charleroi, terre d'urbanisme* (Bruxelles, Editions Art et Technique) ainsi que ses ouvrages : *De l'architecture au temps d'Érasme à l'humanisme social de notre architecture* (Bruxelles-Paris, Editions A l'Enseigne du chat qui pêche, 1949), *L'architecte et son espace* (Bruxelles, 1955, *Collection Sept Arts*) et *Silence et Architecture* (Bruxelles, Editions Art et Technique, 1961). Pour Victor Bourgeois, l'architecture et l'urbanisme sont libérateurs, portés par le progrès social et y contribuant; ils sont les instruments nécessaires d'une politique active de bien-être.

Ces convictions, cependant, s'appuient sur un répertoire formel que les générations d'après-guerre commencent à rejeter au début des années soixante; un écrit inachevé, publié en 1971 par les Archives d'Architecture Moderne et daté de mars 1962, témoigne d'une certaine inquiétude à cet égard chez Bourgeois.

De nombreuses réalisations publiques et privées marquent les dernières années de Victor

Bourgeois. Parmi les plus significatives, il faut citer l'Hôtel de Ville d'Ostende (1954), où la partie représentative s'articule avec clarté avec l'aile administrative; la maison de la Culture de Namur (en collaboration avec les architectes Ledoux, Lambeau et Collin, 1957); la Cité de l'Enfance à Marcinelle (1955), en association avec Marcel Leborgne; et de nombreuses réalisations hospitalières situées dans le Hainaut, dont les dernières seront conçues avec l'aide de son ancien assistant à La Cambre, Thierry Hoet, qui les achèvera après sa mort.

Victor Bourgeois fut membre de la Libre Académie de Belgique (Fondation Picard) de 1931 à 1960; il fut élu correspondant de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique le 7 janvier 1960 et membre le 7 juillet de la même année. Il avait été, en outre, nommé chevalier de la Légion d'honneur, citoyen d'honneur de la Ville de New York et président d'honneur de la Société d'Urbanisme de Belgique. Il avait obtenu, en 1934, le Prix du Hainaut pour l'Architecture et, en 1960, le Prix Quinquennal des Amis du Hainaut pour l'Architecture.

Un concours eut lieu pour l'édification de la tombe de Victor Bourgeois au cimetière d'Ixelles. Il fut remporté par Claude Emery, qui avait été son élève. Un monument commémoratif, édifié par Jean Stuyvaert, ferme aujourd'hui la perspective de la place des Coopérateurs à la «Cité Moderne».

P.-L. Flouquet, *Victor Bourgeois, Architecture 1922-1952*, Bruxelles, 1952. — G. Linze, *Victor Bourgeois*, Bruxelles, 1960 (*Monographies de l'Art belge*). — F.D. *Victor Bourgeois est mort. Un grand architecte, un poète de l'urbanisme*, dans *Le Peuple*, 26 juillet 1962, p. 4. — P.-L. Flouquet, M. Hicter, H. Lacoste, L.-H. De Koninck, E. Scaillon, P.-E. Vincent, *Hommage à un grand disparu Victor Bourgeois architecte et urbaniste, professeur et humaniste*, dans *La Maison*, 18^e année, sept. 1962, p. 282-286 et 298. — R.-L. Delevoy, M. Culot, P. Bourgeois, *Victor Bourgeois*, Catalogue de l'exposition rétrospective organisée par les Archives d'Architecture Moderne avec le concours du Ministère de la Culture française, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et des Arts Visuels, Bruxelles, 1971. — V.G. Martiny, *Notice sur Victor Bourgeois, membre de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 149, Bruxelles, 1983, p. 205-218 (portrait photographique). — R.-L. Delevoy, M. Culot, Fr. Terlinden et autres, *Antoine Pompe et l'Effort Moderne en Belgique*, Catalo-

gue de l'exposition organisée par les Archives d'Architecture Moderne placée sous les auspices du Musée d'Ixelles et de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et des Arts Visuels, Bruxelles, 1969. — P. Puttemans et L. Hervé, *Architecture Moderne en Belgique*, Bruxelles, 1974. — M. Smets, *L'avènement de la Cité-Jardin en Belgique. Histoire de l'habitat social en Belgique de 1830 à 1930*, Bruxelles-Liège, 1977. — H. Stynen, *Urbanisme et société. Louis Van der Swaelmen (1883-1929) animateur du mouvement moderne en Belgique*, Bruxelles-Liège, 1979. — Y. Nelis, *Les Cités-jardins de Bruxelles avant 1940. Etude et recensement des vingt-cinq cités-jardins de Bruxelles*, Mémoire présenté en vue d'obtenir le diplôme d'architecte à l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc, Bruxelles, s.d. — H. Debiesme, *Pierre-Louis Flouquet, animateur de la vie poétique, défenseur de l'habitation et de la ville nouvelles, critique, peintre, poète, éditeur*, Travail de fin d'études en vue de l'obtention du grade d'architecte à l'Institut Supérieur d'Architecture de l'Etat (La Cambre), Bruxelles, 1987.

Pierre Puttemans

BRAILLARD, Rémond, Joseph, Auguste, dit *Raymond*, de nationalité française, ingénieur électricien, né aux Nans (France, Jura) le 11 mai 1888, décédé à Saint-Cloud (France, Seine) le 27 octobre 1945.

Les parents de Raymond Brailard s'établirent en 1888 à Dole (Jura). Son père exerçait la profession de mécanicien, spécialiste des moulins à eau.

Après l'Ecole primaire du quartier, Raymond fit de brillantes études à l'Ecole primaire supérieure de Dole (devenue le Lycée technique de Dole). Ses succès scolaires lui permirent d'entrer, avant l'âge requis, à l'Ecole nationale d'Arts et Métiers de Cluny. Il en sortit, en juillet 1906, avec une Première Médaille d'Argent. La réussite d'une épreuve spéciale en mathématiques le fit admettre à l'Ecole supérieure d'Electricité de Paris. Diplômé le 31 juillet 1907, il fut engagé par la Société d'Eclairage électrique de Paris mais sa curiosité d'ingénieur le poussa bientôt vers la télégraphie sans fil (T.S.F.).

S'étant présenté, en octobre 1909, au Bureau de Recrutement militaire de Besançon (Doubs), il fut aussitôt incorporé au 8^e régiment du Génie, caserné au Mont-Valérien (Suresnes, Seine). Devenu sergent, Brailard eut la joie d'être choisi

pour le service de la T.S.F. à la Tour Eiffel, sous les ordres du capitaine G. Ferrié.

Désormais, Brailard ne vécut plus que pour la T.S.F. qu'il se mit à étudier avec passion en profitant des conseils du chef de la station. Il faut mentionner ici que déjà tout jeune, à Dole, il était fort attiré par la musique et que, plus tard, cela lui fera aborder plus aisément certains problèmes de la radiodiffusion.

Pendant les deux années de son service militaire, Brailard fit, à l'émetteur de la Tour Eiffel, un apprentissage pratique de la T.S.F. La théorie en était exposée dans un ouvrage qui faisait autorité : *La Télégraphie sans fil et les Ondes électriques* (J. Boulanger et G. Ferrié, 7^e édition, Paris, 1909).

En 1910, Robert B. Goldschmidt avait été chargé de réaliser au Congo belge une chaîne de stations de T.S.F. et une liaison par T.S.F. entre la Belgique et sa colonie. Comme Goldschmidt connaissait Ferrié, on comprendra que Brailard ait été engagé, après son service militaire, comme ingénieur en chef de la T.S.F. au Congo belge. Son séjour en Afrique est décrit dans un livre paru en 1920. (R.B. Goldschmidt et R. Brailard, *La Télégraphie sans fil au Congo Belge. Une œuvre du Roi*, Bruxelles, Hayez, 1920, 120 pages).

A son retour du Congo, en 1912, Brailard dut aussi assumer la direction technique des études et des réalisations à Laeken où le roi Albert avait mis une partie du Domaine royal à la disposition de l'entreprise de Goldschmidt. Là était préparé tout le matériel destiné au Congo. Le grand poste de Laeken, l'un des plus puissants à cette époque, y fut installé et Boma en reçut les premiers signaux le 8 octobre 1913.

L'exploitation des stations congolaises exigeait la présence d'un personnel bien instruit et connaissant le code morse. On ouvrit donc à Laeken une Ecole pratique de T.S.F. Mais celle-ci ne parvint pas à former assez de télégraphistes et l'on songea à la radiophonie. Goldschmidt confia donc à Brailard la réalisation d'un émetteur approprié. Les essais sur antenne se firent d'abord à la voix, puis on passa au phonographe. Des amateurs, qui captaient des signaux morse, furent surpris d'entendre de la musique. Ils demandèrent et obtinrent des émissions régulières qui furent inaugurées par un concert émis à Laeken le 28 mars 1914. C'est donc à cette date que la radiodiffusion fit sa première apparition en

Europe. Les émissions eurent ensuite lieu chaque samedi.

Vers la même époque, Braillard était nommé secrétaire adjoint de la Commission provisoire internationale de Télégraphie sans fil Scientifique, fondée à Bruxelles à l'initiative de Goldschmidt pour étudier, au moyen du grand poste de Laeken et d'autres, la propagation des ondes herziennes. Braillard fut chargé d'élaborer le programme des travaux à effectuer, en prévoyant une collaboration, sur le plan international, entre les membres de la Commission.

Mais le 1^{er} août 1914, la France mobilise son armée et le sergent Braillard doit rejoindre sa caserne du Mont-Valérien. Il est affecté aux postes de T.S.F. automobiles. Il pense cependant pouvoir se rendre plus utile en Belgique : il demande donc et obtient son détachement à l'armée belge. Il est aussitôt mis à la disposition du commandant Blancgarin de la Compagnie des Télégraphes à Anvers, avec mission immédiate de vérifier la liaison de T.S.F. entre Anvers et Namur. Le matériel en cause provenait, en effet, de Laeken où il avait été réalisé sous la direction de Braillard.

Arrivé le 17 août, Braillard réussit à mettre au point le poste d'Anvers et se rendit à Namur. Son intervention y fut très efficace mais, le 23 août, il dut se replier avec son équipe de sapeurs belges, sous un bombardement intense de l'artillerie allemande.

Le 27 août, revenu à Anvers, il est chargé de la direction du poste de T.S.F. que, suite à sa suggestion, il est autorisé à démonter le 7 octobre, pour le transporter à Ostende, puis à Londres, où il le fera monter sur un véhicule automobile. Ce poste sera ensuite utilisé avec pleine satisfaction par le grand quartier général belge à Calais.

Par la suite, Braillard assurera la liaison entre la Direction technique de la T.S.F. militaire belge et le colonel G. Ferrié, directeur de la Radiotélégraphie militaire française.

Dans l'ordre du jour de l'armée belge, en date du 19 mai 1917, on a pu lire cette mention : «Braillard, lieut., 8^e Gn français, Officier de très grande valeur, attaché depuis le début de la campagne au service de la T.S.F. militaire belge, y a rendu des services remarquables, notamment dans l'organisation de la T.S.F. aérienne. A effectué de nombreux vols au-dessus des lignes ennemies».

En juillet 1917, le colonel G. Ferrié proposa d'envoyer le lieutenant Braillard au Congo belge afin d'y essayer les amplificateurs à triodes étudiés par la Radiotélégraphie militaire française. Mis en congé spécial, l'ingénieur en chef du réseau des télécommunications de notre colonie effectua sa mission entre septembre 1917 et février 1918. Son habileté et sa compétence permirent d'améliorer considérablement la qualité du service.

Rentré en France, Braillard se maria, le 6 avril 1918, avec Denise Riche (1894-1977) qui lui donna une fille, Suzanne, née en 1919, et un fils, Pierre, né en 1921.

Les autorités militaires le chargèrent de superviser, à partir du 1^{er} octobre 1918, le montage, par la American Federal Telegraph Co. de l'émetteur de Bordeaux à la Croix d'Hins.

La guerre terminée, Braillard retrouve à Paris ses amis et connaissances dans le monde technique et financier. Il reprend en 1919 de nouvelles activités à la Société indépendante française de Télégraphie sans fil qui ne tarde pas à être «imitée» en Belgique par la Société indépendante belge de Télégraphie sans fil, laquelle engagea Braillard comme ingénieur en chef pour son bureau d'études, ses laboratoires et ses ateliers de Forest. La création, en octobre 1922, de la Société belge Radio-Electrique (S.B.R.) fut un événement complexe impliquant notamment la liquidation de la Société indépendante. Braillard devint l'ingénieur en chef de la nouvelle société.

Braillard a toujours été persuadé que la radio-diffusion serait un jour l'un des facteurs essentiels de notre civilisation. Pour cet homme d'action deux voies de progrès sont ouvertes : d'une part, le perfectionnement de la technique des signaux émis et reçus et, d'autre part, une entente organisée entre les entreprises de radio-diffusion pour une répartition rationnelle des longueurs d'onde disponibles.

Braillard a trente-cinq ans. Sa vie sera consacrée à la recherche de la qualité technique du service offert aux auditeurs et, pour cela, il œuvra sans relâche dans les deux voies ci-dessus mentionnées. Comme ingénieur en chef à la Société indépendante belge, il était l'animateur de diverses réalisations : station intercontinentale de Ruysselede (achevée par la Société Belge Radio-Electrique et inaugurée le 3 octobre 1927), postes de tranchée pour l'armée belge, stations à ondes courtes pour le Ministère des

Colonies, etc. Ce programme sera poursuivi par la Société Belge Radio-Electrique qui entreprendra, en outre, la construction des récepteurs destinés au public. A l'intention de ce dernier, on installa à Ixelles, rue de Stassart, un petit émetteur de radiodiffusion : Radio-Bruxelles, qui fut inauguré le 23 novembre 1923. Braillard en assumait la direction technique et eut l'occasion d'appliquer, avec succès, ses connaissances musicales, lors des prises de son.

Le 1^{er} janvier 1924, Radio-Belgique succède à Radio-Bruxelles et la station est placée sous la direction de Marcel van Soust de Borkenfeldt. L'ingénieur en chef est Braillard, qui parvient à réaliser des émissions remarquables avec l'aide des techniciens qu'il a dû former lui-même. Il en parle non sans un certain lyrisme, dans le petit livre où il décrit la station (*La Radiophonie en Belgique*, Bruxelles, Bieleveld - Paris, Desforges, 1924, 60 pages). Il donne, en outre, des conférences et fait des démarches afin de gagner l'opinion à l'idée d'une coopération internationale en matière de radiodiffusion.

Une Commission d'experts est réunie à Paris, sous sa présidence et prépare la constitution à Genève, en avril 1925, de l'Union internationale de Radiophonie (plus tard, de Radiodiffusion); on confie à Braillard la présidence de la Commission technique de l'Union. Et sans plus tarder, le président installe, dans son garage à Uccle, un récepteur étalonné pour mesurer les longueurs d'onde des émetteurs. Avec les membres de sa commission, il étudie la manière optimale de répartir les longueurs d'onde. Le 26 mars 1926, sa proposition est acceptée par l'assemblée générale de l'Union. Ce sera le Plan de Genève. Pour son application, la Commission fait construire des ondemètres spéciaux pour chacune des stations. Dans la nuit du 14 au 15 novembre 1927, Braillard procède, de son garage, au contrôle des réglages effectués selon les données du Plan. L'opération réussit à la grande satisfaction des auditeurs de radio.

En 1929, sur proposition de Braillard, l'Union internationale de Radiodiffusion fit aménager à Uccle, avenue de la Floride, un Centre de Contrôle chargé de surveiller le maintien correct des fréquences par les stations et d'intervenir en cas d'écart. Le président de la Commission technique fut nommé directeur du Centre, qui devint désormais l'œuvre majeure de sa vie.

L'apparition de nouvelles stations nécessita une révision du Plan de Genève. Les délégués des administrations concernées se réunirent à Prague (1929) mais ne parvinrent pas à un accord sur les modalités d'une telle révision. Braillard se livra alors à une étude approfondie et présenta en 1932, au Conseil de l'Union, son *memorandum* sur les problèmes techniques actuels de la radiodiffusion européenne en expansion (63 pages). La diffusion de ce document détermina une nouvelle tentative qui, cette fois, aboutit au Plan de Lucerne (1933). Ce plan a été appliqué le 15 janvier 1934, après une nuit passée en réglages et contrôles, dirigés depuis le Centre de Contrôle de Bruxelles par Braillard en personne. Le résultat confirma les espoirs.

L'Institut national belge de Radiodiffusion (I.N.R.) ayant été créé par la loi du 1^{er} juillet 1930, ses émissions débutèrent le 1^{er} février 1931.

Mais déjà le 28 avril, le Conseil de Gestion de l'I.N.R., «estimant qu'il est nécessaire d'avoir sans délai recours aux lumières de M. Braillard, prend, à l'unanimité la décision suivante : (...) M. Braillard est chargé de procéder à l'examen détaillé des services techniques de l'I.N.R. et d'assurer la bonne marche des postes, notamment en mettant la modulation sur pied».

Le conseiller technique Braillard se mit immédiatement au travail et, jusqu'en 1940, s'efforça d'améliorer la technique des émissions. Citons spécialement sa participation à l'organisation des concours d'architectes (1933) pour la construction de la Maison de la Radio, à Ixelles. Son rôle fut important dans la conception et dans la réalisation fonctionnelle du bâtiment. On lui doit l'invention des colonnes acoustiques tournantes du studio 1. Sur ses instances, la tour d'angle a été ajoutée pour la télévision.

Depuis 1932, l'augmentation de la puissance des émetteurs de l'I.N.R. a souvent été débattue sur base des avis du conseiller technique. Un terrain proche de Wavre réunissait les conditions techniques définies par ses soins. Lors de la Conférence internationale des Télécommunications (Le Caire, 1938) où il était le chef de la délégation de l'Union internationale de Radiodiffusion, Braillard vit l'opportunité, pour la Belgique, d'annoncer un début d'exécution de son programme d'augmentation de puissance. Il télégraphia, le 18 février, au Conseil de Gestion pour que soit hâté l'achat du terrain. L'effet souhaité fut obtenu.

En 1936, Braillard avait demandé au Conseil de l'Union que le Centre de Contrôle soit logé moins à l'étroit. En 1938, le Centre fut installé avenue Albert Lancaster à Uccle, dans un bâtiment neuf.

Mais la menace de guerre se précise. Le 11 mars 1939, le capitaine de réserve Braillard est averti qu'en cas de mobilisation générale il devra rester à la disposition du Centre de Contrôle.

Au cours des mois suivants, les autorités militaires belges cherchent, avec l'aide de l'I.N.R. et de son conseiller Braillard, à définir le moyen de parler aux Belges par radio en cas de conflit armé.

Le 21 décembre 1939, le général Laurent, attaché militaire à l'Ambassade de France en Belgique, invite Braillard à conserver les relations de service normales avec ses correspondants allemands.

Devant l'invasion allemande, le capitaine Braillard songea à Genève, mais le 13 mai, étant lui-même affecté à la Radiodiffusion nationale française, il reçut l'ordre de replier le Centre vers Paris. Quittant Bruxelles le 16 mai, il irrita les Allemands mais finit par atteindre Genève où il remit le Centre en activité. Les Allemands exigèrent alors le retour du Centre à Bruxelles et la démission de son directeur.

Placé devant un choix difficile et ayant été, entre-temps, démobilisé, Braillard opta pour la seule solution qui lui permit de se maintenir au sein de l'Union et accepta de reprendre, à la Radiodiffusion nationale française, les fonctions techniques de Léon Brilloin, directeur général démissionnaire. Grâce à cela, il put être le délégué de la France à l'Union où il fut aussitôt élu à la vice-présidence du Conseil. Il resta membre de la Commission technique, dont la présidence lui fut toutefois retirée. Et il lui fallut endurer l'hostilité des représentants du régime nazi.

En août 1944, après la libération de Paris, Braillard abandonne la direction technique de la Radiodiffusion française pour se consacrer exclusivement à l'Union internationale de Radiodiffusion. Ce fut un cancer du poumon qui eut, hélas, raison de ce grand travailleur qui s'éteignit le 27 octobre 1945, entouré de l'affection des siens. Quelques amis suivirent son deuil mais on n'y vit pas d'autre délégation officielle que celle de la British Broadcasting Company (B.B.C.), venue de Londres pour lui rendre les derniers devoirs.

Seul hommage posthume : depuis 1956, il y a à Dole (Jura), une rue Raymond Braillard.

Archives de la Famille Braillard. — Archives de l'Union internationale de Radiodiffusion, à Genève. — Archives des Mairies : Les Nans, Dole, Laval. — Archives de l'Institut national de Radiodiffusion, à Bruxelles.

V. Boin, *La T.S.F. au Congo Belge*, dans *L'Expansion Belge*, 6^e année, avril 1913, p. 223-230. — V. Boin, *Bruxelles-Boma par la T.S.F.*, *ibidem*, novembre 1913, p. 700-705. — V. Boin, *L'Ecole pratique de T.S.F. de Laeken*, *ibidem*, janvier 1914, p. 44-47. — *Un bock avec M. Raymond Braillard*, dans *Pourquoi pas ?*, 30^e année, n° 1339, 29 mars 1940, p. 712-713. — R. de Reding, *L'activité de l'Union internationale de Radiodiffusion de 1939 à 1946*, Genève, 1946 (hors commerce). — M. Vanbergen, *L'I.N.R. en 1939-1944*, mémoire de licence, Université libre de Bruxelles, 1974-1975. — Fr. Stockmans, *Goldschmidt (Robert)*, dans *Biographie Nationale*, t. 42, Bruxelles, 1981-1982, col. 300-344.

Georges Gourski

BRAUN, Henri, Louis, Joseph, Etienne, Alphonse, en religion DOM SÉBASTIEN, moine bénédictin, architecte, chef du bureau de dessin aux ateliers d'art de Maredsous, né à Bruxelles le 16 juin 1881, décédé à Denée le 13 décembre 1980.

Fils du ministre d'Etat Alexandre Braun et frère de l'avocat et poète Thomas Braun, il est le quatrième d'une famille de quatre garçons et huit filles. Il fait ses études primaires chez les Sœurs de Notre-Dame, puis au Collège Saint-Boniface de Bruxelles, où il termine les humanités gréco-latines en juillet 1898. Après avoir envisagé de faire le droit, il décide d'entrer à l'Université catholique de Louvain pour y faire des études d'ingénieur-architecte. Sa curiosité pour tout ce qui concerne l'art ne l'empêche en rien d'être un étudiant turbulent et expansif. A Louvain, il rencontre le poète Fernand Severin, alors professeur à l'Athénée, qui le met en rapport avec Olivier-Georges Destrée, frère du ministre socialiste des Sciences et des Arts, et devenu moine du Mont-César à Louvain, sous le nom de Dom Bruno. Une sincère et profonde amitié s'engage, dont témoigne une longue et affectueuse correspondance entre ces deux artistes. Dom Bruno conseille alors à l'étudiant architecte de visiter l'abbaye bénédictine de Ma-

redsous dont le style néo-gothique répondait aux bases d'architecture alors enseignées à Louvain. C'est là que naît, chez Henri Braun, le désir de se joindre à cette Communauté. Sans attendre la fin de ses études et après un voyage en Italie avec ses parents, il entre à Maredsous le 6 mars 1901. Après un noviciat austère, il est envoyé en Allemagne à l'abbaye bénédictine de Maria-Laach pour y poursuivre, durant deux ans, ses études de philosophie. C'est à Rome ensuite, au Collège bénédictin de Saint Anselme sur l'Aventin qu'il est envoyé par le père abbé Hildebrand de Hemptinne pour y faire les études de théologie. Le temps libre laissé par les études lui donne l'occasion de perfectionner ses connaissances artistiques et culturelles sur l'Allemagne et l'Italie. Au cours des vacances scolaires, il est chargé par l'abbé de Hemptinne d'établir les plans d'agrandissement de la ferme (1906) et les extensions de l'École des Métiers d'art (1907). Mais c'est en 1919, lors de la fondation des Ateliers d'Art de Maredsous que va se déployer son activité. A cette même date, il est nommé, par le Cardinal Mercier, membre de la Commission de la Basilique de Koekelberg. Grand ami de l'architecte Albert Van Huffel, il suivra de près l'évolution du projet jusqu'en 1935 : une longue et intéressante correspondance entre ces deux architectes en témoigne. Mais c'est sur les chantiers de reconstruction des églises de Flandre dévastées par la première guerre mondiale que, de 1924 à 1935, il exercera son talent de créateur de mobilier liturgique, comme d'ailleurs, par la suite, sur bien d'autres chantiers en Belgique. Entre 1936 et 1952, il établit les plans des nouveaux bâtiments du monastère de Glenstal, fondation de Maredsous en Irlande, où il se rendra à plusieurs reprises. Entre-temps, il supervise les plans de la nouvelle Bibliothèque de Maredsous, inaugurée en juin 1947. En 1959, à l'âge de septante-sept ans, il est envoyé à Gihindamuyaga, nouvelle fondation de Maredsous au Rwanda. Il y construit les premiers bâtiments indispensables pour le monastère naissant. Il restera en Afrique jusqu'en 1963. De retour à Maredsous, il entreprend la mise en place des estampes et souvenirs de Maredsous au cinquième étage de la Bibliothèque, dans ce qu'il appelait son «petit musée». Il arrive à partager ses activités avec la régularité fidèle de sa vie monastique, grâce à une santé robuste et un enthousiasme indéfectible. Mais, à la veille de son centenaire, âgé de

nonante-neuf ans, il est victime d'une congestion pulmonaire et meurt à Maredsous le 13 décembre 1980. Il laisse le souvenir d'un homme robuste dans sa santé et dans sa foi, généreux en créativité et en amitié. Ses mérites ont été reconnus et honorés de plusieurs distinctions honorifiques.

Dom Braun a publié quelques brefs articles sur l'art sacré et l'architecture dans divers périodiques. Ses publications, de même que ses *mémoires* manuscrits, ainsi que des lettres d'Olivier-Georges Destrée et d'Albert Van Huffel, sont conservés dans les Archives de l'Abbaye de Maredsous, à Denée.

Jacques-Grégoire Watelet

BRIEN, Paul, Louis, Philippe, zoologue, professeur d'université, né à Hannut le 24 mai 1894, décédé à Watermael-Boitsfort le 19 février 1975.

Paul Brien est le fils d'Emile Brien, instituteur et directeur de l'école communale de son village et d'Eléonore Heine. Elevé dans un milieu d'enseignants, il fut naturellement amené à suivre les traces paternelles. Il admirait beaucoup la profession d'instituteur, dont il devait souvent faire l'éloge dans la suite en répétant que c'était le métier le plus noble de tous. Il entreprit donc les études nécessaires à l'École Normale de Nivelles jusqu'au diplôme de régent et revint ensuite à Hannut, où il enseigna quelque temps en qualité d'instituteur intérimaire. Mais il ne resta que peu de temps dans son village, de 1915 à 1918, car, dès la fin de la guerre, il décida d'entreprendre des études supérieures et il entra à l'Université libre de Bruxelles pour se consacrer à ce qu'il considérait comme sa vocation : les études de Sciences naturelles.

A Bruxelles, c'est l'enseignement du professeur de Zoologie Auguste Lameere qui eut ses préférences, car son cours, empreint d'évolutionnisme, était alors à l'avant-garde des conceptions philosophiques sur les origines du monde animal. Paul Brien, esprit libre penseur et libre examinateur, fut subjugué par un tel maître. Lameere était un professeur éloquent et savoureux, dont les connaissances zoologiques étaient inégalées. Il savait de plus «parler» des animaux, presque familièrement, et rendre leur classification intéressante et attrayante. Il expliquait clai-

rement l'enchaînement naturel des groupes et en retraçait l'évolution d'une manière captivante. Un tel exposé de la phylogénèse du règne animal était encore révolutionnaire, suivant de près les conceptions de Charles Darwin, encore critiqué à cette époque. L'enseignement de Lameere enthousiasma Paul Brien dès la première année de candidature. Brillant élève, il était déjà choisi comme élève-assistant par son maître dès la seconde année. Il obtint, en 1922, le diplôme de docteur en Sciences naturelles, groupe des Sciences zoologiques, après avoir présenté une thèse sur l'Embryologie du Tunicien, *Salpa maxima*.

Nommé assistant dès 1922 dans le service de Zoologie du professeur Lameere, Paul Brien entama une brillante carrière professorale poursuivie jusqu'à sa retraite en 1964. Il reçoit un premier cours de Biologie en rapport avec les Sciences sociales à la Faculté des Sciences politiques et sociales en 1926, année pendant laquelle il épouse Emilie Gavage, docteur en sciences biologiques de l'Université libre de Bruxelles, professeur à l'Athénée royal d'Ixelles. Un fils, Jean-Pierre, naquit de leur union en 1928. Il est chargé de cours de Physiologie animale en 1928, et est nommé professeur ordinaire en 1930. En 1934, au moment de la retraite du professeur Lameere, il lui succède aux cours suivants : Eléments de Zoologie, en seconde candidature en Sciences; Eléments de Zoologie et d'Anatomie comparée, en première candidature en Sciences naturelles et médicales, Biologie animale (complément de Zoologie), en seconde candidature en Sciences. Et en 1937, il enseignera, en licence en Zoologie, le cours de Biologie animale ainsi que celui de Zoologie systématique comprenant l'anatomie comparée et l'histologie comparée.

Ces cours donnent lieu à la publication de plusieurs livres, dont le grand cours de candidature sous le nom d'*Eléments de Zoologie et notions d'Anatomie comparée*, paru en 1938. Une édition illustrée suivra en 1945; elle rendra les plus grands services à plusieurs générations d'étudiants.

Paul Brien fut, en premier lieu, le zoologiste des Invertébrés auxquels il consacra la plupart de ses recherches. Il étudia la biologie de leur développement postembryonnaire, la formation des organes et l'origine du germe. Il étudia aussi, avec un grand succès, la reproduction

asexuée et la régénération qui le passionnèrent toute sa vie et lui valurent toute sa réputation.

Le premier travail de Paul Brien avait été consacré, nous l'avons dit, aux Tuniciers, d'ailleurs inspiré par le professeur Marc de Selys-Longchamps, un collègue du professeur Lameere, au «Doctorat» en Zoologie. Marc de Selys-Longchamps était spécialiste des Ascidies ayant eu l'occasion d'étudier, en collaboration avec Edouard Van Beneden, les collections recueillies par la *Belgica* dans l'Antarctique.

Après ses premières recherches sur les Thaliacés, le jeune assistant Paul Brien poursuivit des recherches sur les Tuniciers Aplousiobranches tels que la Claveline, qu'il soumit à de multiples expériences de régénération. Il en traçait la silhouette au tableau avec élégance, situant pour élèves et auditeurs les niveaux qu'il avait divisés avec précision pour montrer les potentialités de régénération des parties de l'organisme ainsi partagé. Non seulement, comme beaucoup de Tuniciers, la Claveline peut régénérer aisément le corps entier, mais elle peut bourgeonner et s'accroître asexuellement. Cicatrisation, régénération, bourgeonnement et multiplications cellulaires qui les accompagnent étaient les problèmes qui passionnaient Paul Brien. Il étendit ses recherches dans cette voie chez plusieurs autres Tuniciers, recherchant à mettre en évidence les tissus à potentialité organogénétique, dont les cellules somatiques interviennent dans les phénomènes de régénération et de croissance. Il démontra ainsi la part des feuilletts ectodermiques ou mésodermiques dans leur intervention.

Mais le fait essentiel, sur lequel il insista particulièrement dans ses conclusions, est que, dans plusieurs cas de bourgeonnement, ce sont les cellules somatiques qui reconstituent l'organisme entier sans intervention du germe. Consolidant l'idée que les cellules régénératrices proviennent de cellules mises en réserve par l'organisme en vue du bourgeonnement ou de la régénération, il arrive à la conclusion qu'il n'y a pas de dualité cellulaire chez les Méta-zoaires. La blastogénèse ou bourgeonnement et la régénération sont des phénomènes somatiques qui appartiennent à un processus épigénétique permis par la totipotentialité cellulaire de certains tissus somatiques de ces Invertébrés.

Paul Brien n'abandonna jamais complètement l'étude des Tuniciers mais il comprit l'intérêt

d'étendre ses observations et expériences sur d'autres groupes d'Invertébrés. Il s'intéressa beaucoup aux Spongiaires, dont le bourgeonnement et l'extraordinaire pouvoir de régénération permettaient des expériences multiples. Il précisa tout d'abord leur histologie et leur embryogenèse. Il montra que les Eponges sont des organismes diploblastiques comme les Coelentérés, présentant donc un feuillet ectodermique et un feuillet endodermique principaux. Il put démontrer l'extraordinaire pouvoir de régénération des Spongiaires, notamment après dissociation d'une éponge d'eau douce, *Ephydatia fluviatilis*, par filtration, suivie de la reformation d'amas cellulaires par interaction des éléments dissociés avec pour résultat la reconstitution d'une jeune éponge capable de reprendre sa croissance. Ainsi étaient complétées ses recherches sur les Tuniciers par un mécanisme cellulaire mettant en évidence un aspect fort curieux de la potentialité des cellules somatiques.

Paul Brien fut aussi attiré par les Bryozoaires, choix également judicieux car les phénomènes de bourgeonnement y sont particulièrement importants et l'emportent sur la reproduction sexuée. Les espèces étudiées ont été principalement les Bryozoaires Phylactolaemates, Bryozoaires d'eau douce, et notamment *Plumatella repens*. L'auteur a montré que, comme chez les Tuniciers et les Eponges, le germe (ovaire et testicule) des Bryozoaires a la même origine somatique que les cellules régénératrices des bourgeons de la reproduction asexuée. Ainsi «le germe» évolue en «soma» et le «soma» en «germe», ces deux parties de l'organisme ne constituant pas des tissus essentiellement distincts. Importantes encore sont les recherches sur les Hydrozoaires et partiellement les Hydres d'eau douce, dont le développement s'accompagne également d'un bourgeonnement alternant avec la reproduction sexuée. Chez les Hydres, les bourgeons d'accroissement sont des hernies de la paroi où sont accolées ectoderme et endoderme (les Hydrozoaires sont didermiques). Suivant l'espèce, les bourgeons se forment à partir des cellules interstitielles ectodermiques ou à partir de ces mêmes cellules issues des deux feuillets ectodermique et endodermique. Quand la température diminue (10°C), il observe en outre expérimentalement que ces mêmes cellules interstitielles capables de bourgeonner donnent naissance aux gamètes,

démontrant ainsi la totipotentialité des cellules somatiques. Plus encore dans certains cas si l'on augmente la température, jusqu'à 19°C par exemple, on constate que les cellules interstitielles cessent de provoquer la gamétogenèse pour redevenir somatocytaires et participer à l'élaboration de bourgeons. Les Hydres d'eau douce sont un bel exemple d'animaux chez lesquels aucune lignée germinale n'est préformée. Les mêmes conclusions peuvent être tirées de la biologie des Bryozoaires : la lignée germinale n'est pas immortelle, elle n'est pas continue, elle peut même ne jamais exister ou se former *de novo*, elle est le résultat de l'épigénèse, c'est-à-dire du déroulement de la morphogenèse post-embryonnaire.

Le grand problème de l'adaptation, qui préside aux blastogenèses multiples qu'il a observées, a suggéré à Paul Brien un exposé philosophique magistral écrit à la fin de sa vie et intitulé *Le Vivant, Epigénèse, Evolution épigénétique* (Editions de l'Université de Bruxelles, 1974). Il constate qu'au cours de l'Evolution autant que dans l'ontogenèse se remarque un parallélisme du fait qu'il y a édification de structures mais l'évolution est néanmoins créatrice, sans que l'on puisse nier que, dans les deux cas, l'organisme est créateur de son organisation. Cette autocréation est épigénétique : «Le Vivant se fait en se faisant» que ce soit par ontogenèse ou dans la phylogenèse. «C'est un phénomène d'adaptation auto-régulatrice. Il n'y a pas de programmation préétablie prévue, inscrite dans le germe sous quelque forme que ce soit».

Si les recherches de Paul Brien furent principalement axées sur les Invertébrés, il ne délaissa pas, comme on va le voir, l'étude des Vertébrés. Outre ses déplacements dans les laboratoires de Biologie marine en Europe pour ses recherches sur les Invertébrés, Paul Brien entreprit également quelques voyages dans les pays tropicaux. Encore jeune universitaire, il eut le privilège de pouvoir accompagner le professeur de l'Université libre de Bruxelles, Jean Massart, au Brésil en 1922-1923, ce qui suscita chez lui une grande admiration pour la nature tropicale. A deux reprises, il eut l'occasion d'entreprendre, au cours de sa carrière, deux missions zoologiques au «Congo belge» sous l'égide du Fonds Cassel de l'Université libre de Bruxelles, la première au Katanga en 1937, dans la région de l'Upemba (plaine du Kamolondo) et la seconde en 1957-

1958 près de Léopoldville, dans les parages du Stanley Pool. Qu'il me suffise de dire que ses observations les plus intéressantes portèrent sur les Eponges d'eau douce et les Poissons dipneustes, les Protoptères. Du Katanga, Paul Brien rapporta des cocons de Protoptères, que j'ai eu l'occasion de décrire en détail à son retour. Dans les grosses mottes de vase durcie, extraites du marais en saison sèche, se trouvaient des Protoptères en hibernation encore vivants, appartenant à une espèce inédite qui lui fut dédiée : *Protopterus brienii* Poll. En même temps, il rapporta la première espèce de «Poisson annuel» *Nothobranchius brienii* Poll, découverte en Afrique centrale. Le Protoptère éveilla chez Paul Brien tout l'intérêt que méritait ce Vertébré primitif, dont il souhaita par la suite approfondir le développement embryonnaire encore peu connu. C'est en 1957 qu'il réalisa son rêve de surprendre ce Protoptère au nid et d'y récolter les œufs. Il s'agissait d'une autre espèce que celle du Katanga : *Protopterus dolloi* BLGR qui nidifie notamment dans les marais de Kingabwa près de Léopoldville au bord du Stanley Pool. Les observations éthologiques et les études morphologiques sur *Protopterus dolloi* furent particulièrement intéressantes.

Il nous est impossible de rappeler tous les aspects de l'œuvre scientifique de Paul Brien. 342 publications se sont échelonnées, pendant sa carrière, en une prestigieuse production scientifique (1922 à 1975). La liste complète accompagne la notice biographique sur Paul Brien, publiée dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1979. Paul Brien fait partie de la lignée des grands noms de la Zoologie belge à côté d'Auguste Lameere, Edouard Van Beneden, Paul Pelseneer, Marc de Selys-Longchamps, etc. Professeur honoraire de l'Université libre de Bruxelles, président d'honneur de la Société royale zoologique de Belgique, membre et ancien directeur de la Classe des Sciences de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, Prix décennal des Sciences zoologiques du Gouvernement en 1953, et détenteur de plusieurs autres prix et distinctions académiques...

On n'oubliera pas non plus que ce grand libre penseur et libre examinateur, toute sa vie, défendit avec fougue son idéal de démocratie et de justice. Il admirait la culture française tant dans le domaine scientifique que littéraire. Il défendit

la langue française au moment des querelles linguistiques qui surgirent avec tant d'âpreté en Belgique pendant les dernières années de sa vie. Jusqu'à sa mort, il ne cessa de défendre le droit à la liberté d'expression tant pour ses concitoyens que pour tous les Belges.

M. Poll et H. Herlant-Meevis, *Notice sur Paul Brien, membre de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 145, Bruxelles, 1979, p. 39-96 (portrait photographique et liste des publications de P. Brien, p. 96-141).

Max Poll

BRISSEAU, Michel, médecin et chirurgien oculiste, né à Tournai le 2 juin 1676, décédé à Douai le 22 mars 1743.

Son père, Jacques Brisseau (Paris, 1631-Douai, 1717), docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, s'engagea au service des Hôpitaux militaires. C'est ainsi qu'il séjourna dans les garnisons françaises de Mons et Tournai, s'inscrivit au Collège des Médecins de Tournai et, par ses mérites, obtint le titre de médecin pensionnaire de la ville. En 1709, la France perdit la place; le Parlement de Flandre et les Hôpitaux militaires furent transférés à Douai. C'est là que Jacques Brisseau acheva sa vie. Certains biographes lui ont donné le prénom de Pierre. Il laissa quelques travaux estimés sur les remèdes secrets, les Hôpitaux militaires et les maladies nerveuses.

Michel Brisseau est le quatrième de ses quatorze enfants, baptisé en l'église Saint-Piat, de Tournai. Il eut pour parrain Michel le Pelletier, intendant des Pays conquis et des Finances, et pour marraine Pélagie Chabot de Rohan, princesse d'Epinoy. A l'âge de vingt ans, le 10 septembre 1696, il fut inscrit au Collège des Médecins de Tournai. Il prit le bonnet de docteur à la Faculté de Douai. Sa thèse était intitulée *De calore potentiali*.

Il devint médecin-major des Hôpitaux du Roi et aida son père au service de la ville. Sa curiosité scientifique l'orienta vers l'étude de la cataracte et de sa cure chirurgicale. Il fit des expériences sur des yeux d'animaux, puis saisit l'occasion de pouvoir pratiquer la dissection d'yeux humains atteints de cataracte. Ses constatations l'amènèrent à une conception de la maladie qui était en contradiction avec le dogme

traditionnel reposant sur les écrits de Galien. Partout on enseignait que la cataracte était une membrane formée dans l'humeur aqueuse entre l'iris et le cristallin. Lorsque le chirurgien opérant, il plantait une aiguille un peu en arrière du limbe cornéen, la poussait jusqu'au centre de la pupille, embrochait la membrane et l'abattait dans le corps vitré. Brisseau établit que le siège de la cataracte était le cristallin opacifié. Il remarqua de plus que l'opéré ne pouvait lire qu'avec une loupe de forte puissance : preuve que le cristallin tout entier avait été écarté de l'axe optique. Le cristallin cessait ainsi d'être ce centre mythique de la vision sans lequel il n'est pas de fonction sensorielle possible. Brisseau mit à profit un voyage à Paris comme médecin privé pour rencontrer Dodart, membre de l'Académie des Sciences. Celui-ci l'encouragea à poursuivre ses expériences et lui demanda d'envoyer un rapport. Le texte de Brisseau fut lu par Dodart à l'Académie le 18 novembre 1705. Il souleva une discussion où les opinions se révélèrent très partagées. Dodart avertit Brisseau qu'Antoine Maître-Jan, de Méry-sur-Seine, avait observé les mêmes faits et tirait des conclusions presque semblables. L'ouvrage de Maître-Jan parut en 1707. Emanant d'un chirurgien réputé, il fit sur les académiciens une impression plus vive que les *Nouvelles observations sur la cataracte* du jeune Brisseau imprimées en 1706 (Tournay, A. Dupuicht, in-12) et critiquées âprement par l'illustré Thomas Woolhouse, son aîné de vingt-six ans, auréolé de gloire et bardé de titres. Bien que médecin, Brisseau s'orienta de plus en plus vers les techniques chirurgicales. Il donna à Tournai un cours public d'anatomie et de médecine opératoire à l'usage des chirurgiens militaires, enseignement pour lequel il put disposer de cadavres. En 1708, il publia ses *Deuxièmes observations touchant la cataracte* (Tournay, in-12) qui furent l'occasion d'une controverse avec les chirurgiens parisiens Méry et de la Hire. Brisseau admit que Maître-Jan avait fait simultanément la même découverte que lui mais fit remarquer que Remy Lasnier avait, dès 1656, émis des conclusions semblables que tout le monde avait oubliées. L'Académie s'inclina devant la rigueur des expériences. En 1709, Brisseau fit imprimer son *Traité de la cataracte et du glaucome* (Paris, L. d'Houry, in-12, XVI-272 p., pl.). Toutes ses observations y sont reprises suivies des réponses aux objections.

L'auteur trouve surprenant qu'après sa démonstration du siège de la cataracte «on ne se soit pas donné la peine de s'en éclaircir en ouvrant les yeux de personnes mortes ayant la cataracte». Il avait conçu un modèle d'aiguille à cataracte qui fut adopté par Heister.

Après la prise de Tournai, notre homme, comme son père, suivit les troupes de Louis XIV. Fixé à Douai, il fut nommé professeur à la Faculté de Médecine où il enseigna l'anatomie et la botanique. Il devint professeur primaire et, en 1727, accéda aux fonctions de recteur magnifique. Il publia encore, en 1716, quelques *Observations faites par M. Brisseau, conseiller du Roy, professeur d'anatomie à l'Université de Douai, etc.* (Douai, in-8. Cet ouvrage devenu rare fut repris dans l'édition dirigée par B. Boudon de l'*Anatomie chirurgicale* de Palfyn et des *Observations anatomiques et chirurgicales* de F. Ruysch, Paris, G. Cavelier, 1734). Ses *Dissertations sur les mauvaises et pernicieuses qualités du cuivre dans les ustensiles qui servent à la cuisine et à la pharmacie, et sur les effets salutaires du fer* (Tournay, Joveneau, 1745, in-12) furent l'objet d'une édition posthume.

Il mourut à Douai le 22 mars 1743. Il portait, en plus de ses titres militaires et académiques, ceux de conseiller du Roi de France et de médecin du Duc de Berry. Son blason a été enregistré à l'Armorial de France : *d'or à un chevron de gueules, accompagné de trois croix potencées de même, deux en chef et une en pointe et chacune cantonnée de quatre croisettes aussi de gueules*. En 1750, G. de la Faye lui rendait justice en ces termes : «il prouve son opinion par plusieurs expériences qu'il a faites & qu'il rapporte, & quoique cette découverte ne change rien dans la cure de ces maux, ni dans la manière de faire les opérations qui leur conviennent, on lui a néanmoins obligation d'avoir éclairci la nature de ces maladies, & d'en avoir donné la juste idée qu'on en doit concevoir». En 1752, devant l'Académie royale de Chirurgie, Jacques Daviel, s'appuyant sur les conceptions de Brisseau et de Maître-Jan, codifia la nouvelle opération de la cataracte par extraction du noyau cristallinien.

P. Dionis, *Cours d'opérations de chirurgie démontrées au Jardin Royal*, 4^e éd. revue et augmentée par G. de la Faye, Paris, 1750, p. 553-557. — C. Broeckx, *Brisseau (Michel)*, dans *Biographie Nationale*, t. 3, Bruxelles, 1872, col. 68-70. — J. Hirschberg, *The History of Ophthalmology*, t. 3, Bonn, 1984, p. 10-37. (Ré-

édition en anglais de l'édition allemande de Leipzig, 1899-1911). — D. Van Duyse, *Michel Brisseau «le Tournaisien» et le siège de la cataracte*, dans *Archives d'Ophthalmologie*, t. 37, Paris, 1920, p. 385-392.

Jean Kelecom

BURNIAUX, Constant, écrivain, né à Bruxelles le 1^{er} août 1892, y décédé le 9 février 1975.

Constant Burniaux voit le jour au n° 21 de la place du Nouveau Marché aux Grains. Il est le fils d'Emile, Victor Burniaux, né à Bruxelles le 22 mars 1870, et d'Elisa, Jeanne Engelbeen, une Gantoise de vingt-cinq ans. La petite enfance de Constant est marquée par de fréquents changements de domicile. En 1899, les Burniaux se fixent à Linkebeek, petit village proche de Bruxelles, au n° 6 de la Dwersbosstraat. Un an plus tard, une hématurie ébranle sérieusement la santé du jeune garçon. Rétabli, il partage son temps entre la lecture (Jules Verne, Stevenson, Mayne Reid, Fenimore Cooper) et les plaisirs de la vie rurale; des souvenirs de cette époque apparaissent fréquemment dans son œuvre. Le 20 février 1901, Elisa donne le jour à un second enfant, une fille prénommée Carmen. Constant, lui, fréquente l'école primaire n° 13, sise place Annessens, à Bruxelles; il s'y rend tous les jours en train, en compagnie de son père, ouvrier ser-tisseur dans la joaillerie gérée par son frère. En 1906, les Burniaux retournent s'installer dans la capitale. Les déménagements reprennent (huit entre 1906 et 1923). Constant suit les cours de l'Ecole normale Charles Buls. Parmi ses professeurs : Georges Eekhoud et Herman Teirlinck. Adolescent solitaire et renfermé, il lit beaucoup et se prend d'une admiration particulière pour Flaubert. Diplômé en 1912, Constant Burniaux se voit confier, à l'Ecole primaire n° 7 de la rue Haute, la classe dite «d'enseignement spécial» où sont regroupés des handicapés mentaux légers. Il puisera dans l'exercice de cette charge la matière de sa trilogie scolaire (*La bêtise, Crânes ronds, L'aquarium*). Dès le début de la guerre 1914-1918, le jeune homme s'engage comme brancardier. Cette expérience pénible alimentera, elle aussi, plusieurs de ses livres. Démobilisé en 1919, Burniaux reprend ses fonctions à l'Ecole n° 7. Il publie ses premiers livres : *Sensations et souvenirs de la guerre 1914-1918* en 1920, et, la même année, *Poème romanesque*,

sans rimes ni raison. Le 26 mars 1923, il épouse Jeanne Taillieu, née en 1898, et qui poursuivra à ses côtés une brillante carrière de pédagogue. De cette union naîtra, le 3 janvier 1924, au n° 32 de la rue Jean Dubrucq, un fils unique, Robert, qui enseignera à l'Ecole normale Charles Buls et suivra les traces de son père en devenant à son tour, sous le nom de Jean Muno, un écrivain célèbre. En 1925, la publication de *La bêtise*, à Paris, vaut à Constant Burniaux son premier succès littéraire; l'ouvrage est recensé par de nombreux critiques et choisi comme «livre du mois» par la revue *Clarté*. Burniaux fréquente les milieux littéraires de la capitale, écrivant beaucoup et accumulant les notes en vue des œuvres à venir. En 1929, il quitte l'Ecole primaire de la rue Haute; il enseigne désormais à la section préparatoire de l'Ecole moyenne B (futur Athénée Léon Lepage). L'année suivante, les Burniaux s'installent au 43 de la rue Werrie, à Jette. Constant publie de nombreux ouvrages et collabore à diverses revues, dont le *Journal de Charleroi*, où il tiendra la rubrique littéraire de 1933 à 1975, date de son décès. En 1934, les Burniaux font un séjour à Barcelone; mais, la plupart de leurs vacances d'enseignant, ils les passent en Belgique, soit au littoral, soit dans les Ardennes. L'écrivain utilise abondamment ses souvenirs de voyage dans ses romans et dans ses nouvelles (Blankenberge, Falmignoul, etc.). En 1937, Constant Burniaux, victime d'une dépression nerveuse, sollicite sa retraite anticipée. Il consacrera désormais tout son temps à écrire. Après un bref exode en France, en 1940, il s'enferme dans un silence hautain, refusant de publier sous l'occupation allemande; il travaille à son cycle romanesque des *Temps inquiets*, dont les cinq volumes paraîtront entre 1945 et 1948. En 1945, il est élu à l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises; quatre ans plus tard, il obtient le Prix triennal de littérature pour *Les abandonnés*. Le père de Constant Burniaux meurt en 1950, sa mère en 1957. L'écrivain partage son temps entre le travail littéraire, des voyages à l'étranger (France, Angleterre) et des séjours à la côte ou dans les Ardennes. En février 1970, il subit une intervention chirurgicale, dont il se remet difficilement; il meurt à l'hôpital Brugmann le 9 février 1975 et est incinéré au crématorium d'Uccle trois jours plus tard.

On distingue, dans l'œuvre de Constant Burniaux, quatre sources principales d'inspiration :

l'enfance à Linkebeek, la guerre, le métier d'instituteur et le désir lancinant d'échapper à la monotonie d'une vie bourgeoise, confortable sans doute, mais parfois étouffante; cette nostalgie de l'aventure, le plus souvent tournée en dérision, imprègne aussi bien les études de mœurs que les romans psychologiques.

Les œuvres publiées par Burniaux avant *La bêtise* ne se caractérisent pas par une originalité transcendante. On préférera *Sensations et souvenirs de la guerre 1914-1918*, qui valent surtout par la précision du détail et par certaines évocations dans le goût naturaliste (cf. *Sedan* de Lemonnier) au *Poème romanesque, sans rimes ni raison*, premier essai d'affabulation littéraire qui est loin de susciter le même effet de vérité. *Le film en flammes*, publié trois ans plus tard, et curieusement sous-titré «roman à thèmes», ne s'impose pas davantage comme une œuvre marquante, mais on y trouve déjà le ton des œuvres à venir. Le narrateur épouse une jeune femme de mœurs légères, naïve et inculte, Hétére, dont la coquetterie et l'inconséquence le font souffrir. Mal conseillée par son entourage, Hétére abandonne son mari pour suivre au littoral un adjudant bellâtre. Cette brève séparation révèle aux deux conjoints combien chacun tient à l'autre, malgré le fossé moral qui les sépare, et le narrateur accueille le retour de son épouse repentante avec bonheur et soulagement. Sur cette intrigue ténue, un peu languissante, l'auteur a greffé une série de réflexions psychologiques relatives à l'amour, inspirées par la lecture de Pirmez, de Stendhal, de Renan, de La Rochefoucauld et de quelques autres, fréquemment cités, soit en exergue, soit dans le texte même; mais l'œuvre vaut surtout par une galerie de portraits où l'acuité du regard se combine à l'ironie caustique et dans lesquels le narrateur compense sa timidité et sa discrétion par un jugement impitoyable sur les êtres qui l'entourent. Anaphores et répétitions confèrent à certains passages de ce roman fragmenté une allure de poème en prose, ce qui n'empêche pas la phrase de Burniaux d'être brève, incisive, souvent mordante. C'est déjà celle de *La bêtise*, où l'on retrouve le goût de l'auteur pour la composition fractionnée, pour le croquis suggestif et sans complaisance, pour la notation juste, parfois émue, parfois désabusée.

La bêtise constitue, avec *Crânes tondu* et *L'aquarium*, ce que l'on a appelé depuis la «trilogie

scolaire». Publié en 1925, ce livre qui, comme souvent chez Burniaux, affecte la forme d'un journal, est issu de l'expérience personnelle de l'auteur, chargé d'instruire des handicapés mentaux légers dans une école primaire du quartier des «Marolles», à Bruxelles. Il s'agit d'une série de portraits, entrecoupés de réflexions personnelles, dans lesquels Burniaux décrit avec réalisme la misère physique et morale de ces produits du sous-prolétariat urbain, où règnent l'alcoolisme, la prostitution, la crasse, la débauche, la syphilis ou la tuberculose. Ce qui fait l'originalité de ces évocations, c'est le ton : mélange de dureté, de pitié et de dégoût, d'ironie et de lassitude, d'orgueil et d'humilité : le sentiment de puissance du narrateur est vite effacé par une vue plus exacte du rapport ambigu maître/élèves, et surtout de la fragilité caractérielle de cette «piteuse marmaille domptée».

Crânes tondu (1930) reprend le même sujet, mais élargit l'espace romanesque au milieu social et familial dans lequel se débattent les enfants mis en scène. L'objectivité réaliste, tempérée de pitié, qui dominait dans *La bêtise*, se complète ici de préoccupations sociales : sentiment d'injustice, mais aussi d'impuissance, dans la mesure où le mal est congénital et les remèdes difficiles à trouver.

L'aquarium (1933), dernier volet de ce triptyque scolaire, nous replonge dans le décor en forme de lieu clos que constitue la classe des «anormaux» et que symbolise, en abîme, la grande cage de verre. L'aquarium, que le maître installe dans la classe pour intéresser les élèves et leur donner le sens de la responsabilité (ce sont eux qui sont chargés de le nettoyer et de nourrir les poissons) apparaît ainsi comme le microcosme du «milieu putride» dans lequel ces enfants évoluent, livrés sans défense à l'injustice, à la brutalité, à la misère. L'expérience débouchera sur un échec dont l'instituteur se sentira personnellement responsable. *L'aquarium* est précédé d'une sorte d'appel au lecteur, intitulé *Les prisonniers du mal*, et dans lequel Burniaux exhale sa révolte contre les inégalités sociales et en appelle à une «réforme radicale» de la société, qui supprimerait le vice et la misère. Enfin, se trouve, dans le même volume, un autre texte plus bref que *L'aquarium* et d'une originalité moins évidente : *M. Ducan, maître d'école*; l'auteur y évoque, non sans émotion, le souvenir d'un de ses instituteurs, celui qui lui «a

donné les plus grandes leçons de [sa] vie». Signalons encore que Burniaux prendra de nouveau l'enfance pour thème dans un livre d'une toute autre tonalité, encore que le procédé de composition reste le même; mais les observations réunies dans *Un pur* (1932) concernent cette fois le propre fils de l'écrivain, Muge, et contrastent par leur alacrité et par leur humour avec les terribles portraits de *La bêtise*.

Un an avant *Crânes tondu*, Burniaux avait publié *Une petite vie* qui, tant par le sujet que par l'atmosphère, s'inscrit dans la ligne du *Poème romanesque* et du *Film en flammes*. Comme la plupart des héros de Burniaux, Pierre Mujolaer est un timide, un indécis, un velléitaire. Il vit, entre sa mère et son ami Jean, une vie médiocre de petit employé et se console de ses échecs sentimentaux en rêvant de faire carrière dans les lettres. Il finira par épouser Germaine, une «bonne fille» auprès de laquelle il trouve, à défaut d'amour, tendresse et réconfort. Mais Pierre est un anxieux, doublé d'un égoïste et d'un lâche. Quand Germaine sera grosse, il tentera (vaine-ment, d'ailleurs) de la faire avorter; la naissance de l'enfant, loin de renforcer son amour pour sa femme, ne fera que l'éloigner davantage; il la ressent comme une gêne, une entrave supplémentaire à sa liberté d'écrivain. Bien qu'il trouve auprès de Germaine de grandes satisfactions physiques, il renoue avec la prostituée qui l'a déniaisé, peu de temps avant son mariage, et qu'il a continué d'associer à ses rêves érotiques. Marthe le convainc de partir avec elle pour Paris. Pierre traverse alors une longue période d'indécision et de malaise; sur le point d'abandonner sa femme, il renonce pourtant à la fuite et reprend, entre Germaine et sa mère, sa «petite vie» monotone et sans joie. S'il n'arrive pas à voir clair en lui, à dissocier le rêve du réel, ce qui est à sa portée de ce qui ne l'est pas, Pierre, en revanche, jette sur les autres un regard d'une acuité extrême, ce qui nous vaut, comme dans *Le film en flammes*, une série d'observations amères ou caustiques, dont on sent bien qu'elles sont, pour l'auteur lui-même, une sorte de revanche sur son mal de vivre. Mais la tonalité dominante du livre reste le gris du désespoir. Burniaux peint en camaïeu, avec justesse et subtilité, mais sans ces grands mouvements de joie, de haine ou de violence qui font, par exemple, la force d'un Eekhoud ou d'un Lemonnier. On retrouvera la même atmosphère feutrée, la même impression de rési-

gnation et d'acceptation morbide de l'échec dans la plupart des œuvres à venir, et notamment dans *La quinzaine du plaisir* (1933) et dans *Rose et Monsieur Sec* (1937), encore que ces deux derniers livres fassent une part plus importante à l'humour et à l'ironie.

Rose et Monsieur Sec reprend, avec plus d'âpreté, le thème de l'impuissance créatrice, déjà traité dans *Une petite vie*. Instituteur, Chrysobald Sec se voit confier, par son directeur, le soin de rédiger un poème de circonstance. Dévoré par l'ambition, par le désir de s'affirmer aux yeux de ses collègues et de ses supérieurs, il se croit authentiquement poète et cherche désespérément l'inspiration au gré de voyages, d'aventures avortées. En réalité, son absence de sensibilité et d'imagination poétique le fait cruellement souffrir. Malgré les initiatives de Rose, son épouse, pour ranimer son inspiration défaillante, M. Sec renoncera à écrire et recouvrera du même coup sa tranquillité d'esprit et sa sérénité. M. Sec est un esprit borné, méthodique et méticuleux, totalement dépourvu de fantaisie. Rose, qu'il aime, mais qu'il traite avec morgue, est infiniment plus sensible que lui; des deux, c'est elle le vrai poète; toutefois, faute de culture et de talent, elle se trouve dans l'incapacité d'exprimer ce qu'elle ressent avec tant d'émotion: son amour pour Chrysobald, sa nostalgie de l'enfance, sa solitude humiliée, son émerveillement devant les beautés de la nature. En voulant faire de son mari un homme célèbre, elle causera son malheur; mais, plus lucide que lui, en définitive, elle se rendra compte que Chrysobald ne possède aucun don littéraire et le verra avec soulagement reprendre une vie normale, vouée tout entière à son métier, à sa maison, aux petits travaux sans grandeur de la vie quotidienne. L'écriture de Burniaux est, comme à l'accoutumée, rapide, incisive, presque sèche. Pourtant, certains passages confinent au poème en prose, notamment grâce aux répétitions, qui jouent un rôle de refrain. Quelques formules imagées tranchent sur la sobriété de l'ensemble, mais manquent parfois de naturel. Burniaux éprouve sans doute de la tendresse pour ses personnages, mais son ironie ne les épargne guère; tous deux sont à la fois touchants et ridicules: Rose, dans sa bêtise et son amour de chien soumis, prêt à tous les sacrifices; M. Sec, dans son orgueil naïf, ses petites tricheries et ses compromissions. C'est ce qui fait sans doute que ce livre n'émeut guère.

Avec *La grotte*, publié en 1939, Burniaux s'écarte un peu du réalisme pessimiste de ses premiers ouvrages pour s'ouvrir davantage au mystère, voire à la fantaisie. Donnée pour un roman, le livre contient en réalité trois nouvelles distinctes, assez différentes l'une de l'autre. L'action de *La grotte* se déroule dans la région de Falmignoul, en bord de Meuse. Elle met en scène un couple d'âge mûr : Marc et Suzanne. Marc, à l'abri du besoin, peut se consacrer en toute quiétude à sa passion, la peinture; mais il se juge incompris de Suzanne, trop préoccupée d'elle-même. Au cours de leur séjour à Falmignoul, Marc va s'intéresser à Louise, une jeune femme qu'un accident a rendue légèrement bossue : Louise, qui souffre de son infirmité autant que de sa vie monotone, auprès de sa mère Céline, recherche la compagnie de Marc et s'attache à lui. Elle éveille sa curiosité en lui révélant que la cave de la maison voisine recèle une grotte profonde, que personne n'a jusqu'ici songé à visiter. Aidé par le propriétaire et par le frère de Rosine, une amie de Louise, Marc décide d'explorer la grotte. Mais la corde qui le retient cède sous son poids et il disparaît dans le gouffre. Comme la plupart des héros de Burniaux, Marc est un insatisfait, dévoré par «un désir vague et profond qui ne parvient pas à s'incarner». Il marche «à côté de [ses] chemins (...) craignant toujours de les suivre». Sans doute, la grotte incarne-t-elle à ses yeux l'aventure et le mystère; sa conquête symbolise la transgression des interdits qui l'empêchent d'aimer Louise. La morale de la nouvelle s'impose dès lors avec évidence : les efforts accomplis par l'homme pour échapper à son destin le conduisent inexorablement à sa perte. *Avril*, le deuxième récit, se déroule dans un hôtel du littoral; Claude Lubin, célibataire désœuvré, y rencontre une séduisante jeune femme, M^{me} Aubry, en qui il croit reconnaître une amie d'enfance. Trop timide pour lui avouer son amour, Claude connaît les affres de la jalousie, quand un commis voyageur du nom de Bonavent tente de séduire la jeune femme. La violence de Bonavent et la résistance de Claire Aubry seront l'occasion d'un rapprochement entre ces deux timides et les dernières lignes nous permettent d'espérer un épilogue moins pessimiste que celui de *La grotte*. Quant à la troisième nouvelle, intitulée *Ma jambe*, elle se distingue des deux autres par un ton inhabituel dans l'œuvre de Constant Burniaux : un mélange d'ironie et de burlesque, de

gravité et de dérision, que l'on retrouvera, quelques années plus tard, dans l'œuvre de son fils, l'écrivain Jean Muno.

Les temps inquiets recense la plupart des thèmes caractéristiques de l'univers moral et sentimental de l'écrivain; à la fois peinture de mœurs et étude de caractère, ce vaste roman cyclique a pour héros Jean Chenevière, qui présente avec Burniaux lui-même d'évidentes analogies, tant sur le plan de l'existence que sur celui du caractère. L'action de *Clémence* (1944) a pour cadre le village de Linkebeek, déjà évoqué dans les nouvelles naturalistes du *Village* (1935) et auquel l'auteur reviendra encore, en 1973, dans un autre recueil, *Kaloo ou Le village imaginé*; on y retrouve l'ombre hautaine et détachée du père, celles, plus familières ou plus humaines, des professeurs, des camarades de classe, de Clémence, enfin, la petite amie d'enfance, si tendrement aimée. L'action de *Jeunesse!* (1945) se déroule durant la guerre de 1914-1918, déjà dépeinte par Burniaux dans son premier livre, ainsi que dans *Les brancardiers* (1928) et dans *Les désarmés* (1930). À l'enthousiasme patriotique des premières heures succède bientôt, pour Jean Chenevière, le dur apprentissage des hommes, de la vie, de la souffrance. Comme son créateur, Jean note ses impressions et sent petit à petit s'éveiller sa vocation d'écrivain. Dans *Route minée* (1946), l'auteur évoque, non sans ironie, les milieux artistiques et littéraires de la capitale. Jean s'y sent mal à l'aise; timide et réservé, il n'arrive pas à s'imposer à ses confrères. Il vit en concubinage avec Clémence, mais la jeune femme, qui est de santé délicate, supporte mal qu'il s'absente, le soir, pour retrouver des amis, assister à des spectacles ou des conférences. Jean va s'éprendre d'une jeune femme plus cultivée, Thérèse Embourg, qu'il épousera. Mais il entraînera d'abord la jeune femme dans une sorte de «pèlerinage aux sources», au cours duquel l'ombre de son enfance ne cessera de le poursuivre. *Les abandonnés* (1948) nous montre le jeune homme échafaudant péniblement son œuvre, à l'écart des salons littéraires et des milieux mondains. Cependant, le suicide d'un ami, le poète Cappelle, l'arrache à sa vie égoïste. Thérèse et Jean, qui n'ont pas voulu d'enfant, décident d'adopter Pierrot, le jeune fils de Cappelle. Une autre vie commence pour l'écrivain, moins repliée sur elle-même, plus ouverte aux réalités sociales et aux misères humaines. Quelque temps plus tard,

ils auront un fils, qu'ils baptiseront Philippe. *La vérité est dans les cœurs* (1952) clôtüre ce roman-fleuve. L'action débute le 10 mai 1940, date de l'invasion de la Belgique, et se termine en même temps que la guerre. Pierre, obligé de quitter le pays, sera mitraillé sur la route par un avion allemand. Plus heureux, Jean et Philippe échapperont à la mort. Après s'être réfugiés dans un village des Pyrénées, ils rentrent à Bruxelles où ils vont connaître l'occupation, ses rigueurs, ses drames, ses espoirs. Thérèse milite dans les milieux de la résistance. Elle sera arrêtée, emprisonnée dans un camp de concentration d'où elle ne reviendra pas. Une fois la guerre finie, Jean se retrouve seul avec Philippe; désespéré, il cherchera l'apaisement dans le travail et dans la foi. En même temps que l'histoire d'une époque, *Les temps inquiets* retrace l'itinéraire psychologique d'un individu. Les préfaces qui jalonnent ce cycle romanesque précisent les intentions de l'auteur en rappelant notamment que le rôle du romancier est celui d'un témoin impartial; mais, si Burniaux désavoue parfois son héros, il lui a prêté beaucoup de sa propre expérience; on retrouve chez Chenevière des traits de caractère qui semblent bien avoir été ceux de l'écrivain lui-même: inquiétude, jalousie, effacement, déchirement interne entre un besoin profond de solitude et le désir d'échapper, par la gloire, à la médiocrité d'une existence bourgeoise et monotone.

L'œuvre de Burniaux se poursuit par la publication d'une série de romans où ses qualités de moraliste et de psychologue se déploient avec talent: *L'odeur du matin* (1967), *La vertu d'opposition* (1977), et surtout *Les sœurs de notre solitude* (1958), un livre bien caractéristique de son univers personnel, tant par la peinture minutieuse du décor que par le caractère du protagoniste, Maxence, qui, faute d'audace et de décision, laissera s'échapper un bonheur à sa portée. Écrivain réaliste et précis, Burniaux ne dédaigne pas pour autant d'entrouvrir la porte au fantastique ou au merveilleux. L'irruption du rêve dans la vie quotidienne fait de *La fille du ciel* (1963) une œuvre attachante et singulière. On y voit un quinquagénaire, Léon, s'éprendre de la fée Mérovelle; mais, une fois devenue femme pour plaire à son amant, elle tombe amoureuse d'un garçon de son âge et abandonne le pauvre Léon à sa solitude et à ses souvenirs. Un certain mystère imprègne également les récits de *Marines* (1956) et de *La vie plurielle*

(1965). Le ton de ce dernier recueil oscille constamment d'un réalisme d'inspiration apparemment autobiographique à une sorte de fantaisie onirique où la part de l'invention domine. Au premier registre appartiennent les textes qui mettent en évidence la complexité des sentiments éprouvés par Burniaux à l'égard de son père: mélange de rancune, d'admiration et de tendresse déçue, qui constitue le thème de *La vie plurielle* et de *Lettre à mon père*, mais que l'on retrouvera aussi dans *La vertu d'opposition*; au second, *Portrait d'un homme seul* ou *L'enterrement de Monsieur Untel*, dont l'atmosphère étrange frôle le surréel et n'est pas sans rappeler les romans d'Odilon-Jean Périer et d'Eric de Hauleville. Mais, le plus souvent, c'est au «fantastique réel» d'un Hellens que l'on pense, c'est-à-dire à une déformation poétique de la réalité la plus crue sous l'effet du souvenir ou des sentiments du narrateur; c'est le cas notamment de certains passages des *Ombres* et surtout de *Philibert* et de *L'absente*. Notons enfin que, dans *Un amour impossible*, Burniaux aborde le difficile sujet de l'inceste entre frère et sœur avec une délicatesse et un naturel qui témoignent d'un authentique talent de conteur.

Manifestement plus à l'aise dans le récit que dans le roman, il avait signé déjà, en 1960, *Les âges de la vie*, où l'on retrouve quelques-unes de ses meilleures nouvelles: *L'autocar*, toujours sur le thème de l'amour avorté, ou *Riant abri*, sur celui de la nostalgie du passé perdu. Des nouvelles d'un réalisme assez brutal (*Le pékin blanc*, qui évoque la jalousie d'un père à l'égard de son fils, ou *Claude Bernery*, qui met en scène la dérélition d'un enfant) alternent avec d'autres qui, déjà, côtoient le fantastique (*Un drame en juillet*) et même, sur le mode parodique, la science-fiction (*Le voyage à la lune*).

La prédilection de Burniaux pour le récit bref apparaît encore dans *D'humour et d'amour* (1968), ensemble de textes regroupés en quatre sections correspondant aux saisons de la vie: «journal d'un homme sensible» et vieillissant, qui se penche sur son passé, mais qui, par pudeur sans doute, délègue à un certain Sylvain la responsabilité de ces souvenirs à bâtons rompus, où, paradoxalement, ni l'humour ni l'amour ne tiennent une grande place. En revanche, on retrouve ici la plupart des motifs chers à Burniaux: la mer du Nord, omniprésente, le village d'enfance, la guerre (celle de 1914-1918 et celle

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration

de 1940-1945), le sentiment ambigu de l'écrivain à l'égard d'un père qui n'est «jamais sorti de soi». La manière de Burniaux a peu changé depuis *Le film en flammes*; il tire de la répétition de certains vocables une vibration poétique qui traduit fort bien les sentiments exprimés : nostalgie, tristesse, résignation devant l'approche de la mort et la fuite inexorable du temps. Aphorismes et maximes, descriptions brèves, souvenirs, portraits, extraits de journal intime composent un livre émouvant, un peu monotone sans doute, mais plein de sagesse et de vie.

Si Burniaux s'impose d'abord par son talent de romancier et surtout de nouvelliste, on ne saurait perdre de vue qu'il est aussi l'auteur d'une œuvre poétique importante : une première série de *Poèmes en prose*, publiée en 1927, regroupe des textes composés entre 1918 et 1926; une autre, éditée cinq ans plus tard, reprend les œuvres de la période 1927-1932. On y ajoutera *Ondes courtes* (1951) et *Voyages* (1962). Enfin, la plupart de ces textes seront repris, en 1965, dans *Poésie, 1922-1963*. Si les poèmes de Constant Burniaux n'étonnent ni par les thèmes ni par les motifs, ils frappent, en revanche, par un parti pris de simplicité qui confine fréquemment au prosaïsme. Dépourvue de toute recherche, tant sur le plan des figures que sur celui de l'harmonie, cette œuvre tranche, par son dépouillement, avec les spéculations esthétiques de la poésie contemporaine. Rompant avec les rigueurs de la rime et de la mesure, le vers (on dirait plus justement la phrase) est coupé en syntagmes brefs selon les règles traditionnelles de l'analyse grammaticale. Il en résulte une bizarre impression d'authenticité, mais aussi de facilité et de naturel. Poésie proche de la vie quotidienne, des objets, des élans du cœur, elle décalque fidèlement la progression de la pensée et semble conçue pour être dite plus que pour être lue.

Rompant avec la tradition du roman et du conte régionalistes, si bien représentés chez nous par Lemonnier, Krains, Eekhoud, Virrès et d'autres, Constant Burniaux a jeté les bases, dès 1920, d'une œuvre originale où l'analyse psychologique s'allie à la peinture satirique de la petite bourgeoisie urbaine, mesquine et résignée. Il excelle dans la peinture de jeunes gens insatisfaits, toujours à la recherche d'un bonheur hypothétique, mais sans énergie réelle ni véritable maturité : adolescents attardés, vaguement misogynes, dont la timidité et l'effacement volontaire ne sont peut-être que l'effet d'un très grand orgueil et

d'un égocentrisme presque maladif; victimes de leur caractère, mais aussi de leur éducation, de leur sens du devoir, des convenances, de l'autorité que confèrent l'âge, l'expérience et la situation sociale aux personnes de leur entourage. Regard lucide et parfois cruel, peinture réaliste mais qui n'exclut pas un certain lyrisme, ironie, dérision, tendresse et pitié, tels sont les traits dominants d'une œuvre nombreuse dont le thème majeur pourrait se résumer par cette formule : L'homme désire ce qu'il ne possède pas, mais, par crainte de perdre ce qu'il possède, demeure prisonnier de son confort et de ses habitudes.

Choix iconographique : Plusieurs portraits, par A. Massonet (fusain, plume, crayon) et par A.-P. De Kat (huile, fusain, crayon). Portrait à l'huile, par H. Kerels (1929). Portrait à l'huile, par A. Dehondt (1934). Portrait au fusain, par Lismonde (1935). Portrait à l'huile, par Z. Vivier (1944). Plusieurs portraits de Ianchelevici (crayon, encre de chine). Tête en bronze, par Ianchelevici (1965). Portrait à l'huile, par M. Howet (1965). Buste en bronze, par M. Gillard (1969).

Archives et Musée de la littérature, à Bruxelles. — Collection privée : M^{me} Jacqueline Burniaux.

A. Chenoy, *Constant Burniaux. Pages choisies avec une étude*, Bruxelles, 1934. — E. Lempereur, *Constant Burniaux*, Bruxelles, 1936. — C. Hanlet, *Les écrivains belges contemporains*, Liège, 1946, p. 554-557 et 894. — *Hommage à Constant Burniaux*, numéro spécial de la revue *Marginales*, Bruxelles, 1954. — G. Charlier et J. Hanse, *Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*, Bruxelles, 1958, p. 477, 520, 566, 570, 586, 594, 626. — A. Ayguesparse, *Les meilleures pages de Constant Burniaux*, Bruxelles, 1960. — D. Scheinert, *Ecrivains belges devant la réalité*, Bruxelles, 1964. — J.-G. Linze, *Constant Burniaux ou L'homme seul avec sa mémoire*, dans *Connus, méconnus, inconnus*, Bruxelles, 1970. — J.-G. Linze, *Mieux connaître Constant Burniaux*, Bruxelles, 1970. — D. Scheinert, *Constant Burniaux ou La hantise du temps*, Tournai, 1973. — A. Ayguesparse, *Notice sur Constant Burniaux*, dans *Annuaire de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, Bruxelles, 1976, p. 115-133 (portrait photographique). — A. Gascht, A. Ayguesparse, M. Lobet, R. Foulon, *Hommage à Constant Burniaux*, Bruxelles, 1976. — R. Frickx et J. Muno, *Littérature française de Belgique*, Sherbrooke, 1979, p. 21-22, 26, 55, 93, 128. — *Lettres françaises de Belgique. Dictionnaire des œuvres*, Gembloux, 1988, t. 1, *Le roman*, p. 15, 51, 200, 400, 480, 505, 510; t. 2, *La poésie*, p. 583.

Robert Frickx

C

CADDROÉ, KADDROE OU CATHROE, saint, X^e siècle.

Né en Ecosse au début du X^e siècle dans une famille illustre, Caddroé est d'abord confié par ses parents à un oncle pour son éducation religieuse, puis aux écoles monastiques d'Armagh, en Irlande, pour l'étude des arts libéraux. Rentré en Ecosse, il s'adonne à l'enseignement avec grand succès. Poussé par le désir de la pérégrination, il quitte son pays avec plusieurs compagnons. En cours de route il rencontre à York le roi normand Eric en 940-941. Il se dirige ensuite vers le sud et atteint Londres, puis Winchester où il est l'hôte du roi Edmond. Il y rencontre Odon, futur archevêque de Canterbury.

Franchissant la mer il accoste à Boulogne. De là, il se rend à Péronne, étape obligée des pèlerins irlandais, car se trouvaient là le tombeau de saint Fursy et un «*monasterium scottorum*». Ne sachant s'il y fixerait son séjour, il rencontre une noble dame, Hersent, épouse d'Eilbert, qui, ayant appris son arrivée, l'invite à s'installer avec ses compagnons autour d'un sanctuaire qu'elle possède à Saint-Michel-en-Thiérache. Ce qu'ils font en 942. Les ascètes, vivant là à la manière irlandaise, manifestent bientôt le désir d'embrasser la vie monastique. Hersent envoie alors Caddroé à Fleury (Saint-Benoît-sur-Loire) et Maccalan, l'un de ses compagnons, à Gorze, pour s'initier à la règle bénédictine. Leur formation assurée, ils reviennent à Saint-Michel en 944. Hersent qui sur ces entrefaites a déjà, semble-t-il, accueilli à Waulsort une autre colonie de Scots, en confie la direction à Maccalan qui gouverne depuis peu la communauté de Saint-Michel. Mais bientôt Maccalan se décharge du soin de Waulsort sur Caddroé, d'abord «*praepositus*», puis, avec l'appui d'Otton I^{er}, abbé de ce lieu. Ce transfert à Waulsort a lieu en 944-945.

Caddroé cependant ne reste pas longtemps dans l'abbaye mosane. Quelques mois plus tard, en effet, il est nommé premier abbé du monastère restauré de Saint-Félix de Metz (septembre

945?). C'est l'évêque de Metz, Adalbéron, restaurateur de Saint-Arnould et de Gorze, qui l'y appelle pour relever cette antique abbaye. Caddroé réalise cette restauration avec quelques moines irlandais de Waulsort. Du reste, la majorité des religieux de Saint-Félix seront, au moins jusqu'à la fin du X^e siècle, des moines irlandais.

On ne sait rien de l'administration de Caddroé dans l'abbaye messine. Par contre, son biographe évoque abondamment ses relations avec les abbés de Gorze, de Saint-Arnould de Metz, de Gembloux, de Gand et bien sûr de Waulsort, avec les abbesses de Saint-Pierre de Metz et de Bucilly, avec les évêques Adalbéron et Thierry de Metz, avec le duc Frédéric de Lorraine et avec l'impératrice Adélaïde, épouse d'Otton le Grand. C'est du reste au retour de son entrevue avec celle-ci à Erstein qu'il meurt un 6 mars de l'année 974 ou 975. Il est inhumé dans son abbaye messine de Saint-Félix.

Par bien des côtés, Caddroé apparaît comme un représentant authentique de la tradition irlandaise. Sa vaste culture littéraire et théologique acquise aux écoles d'Armagh lui vaut du prestige auprès des évêques et des princes, tant sur le Continent et dans les îles britanniques. Insulaire, il l'est aussi par la vie religieuse conçue comme une «*peregrinatio*». Quant aux pratiques ascétiques, elles sont spécifiquement insulaires pour la période antérieure à son séjour à Saint-Benoît-sur-Loire. Mais il est notable qu'après ce contact avec la règle et les monastères bénédictins, l'ascèse semble céder le pas à une discrétion inspirée par la charité.

La réputation de sainteté et de science de Caddroé a trouvé un écho non seulement dans sa biographie, mais aussi dans un poème contemporain de la *Vita*, et composé à Saint-Félix de Metz. Si ses restes ont été entourés de vénération, son culte liturgique, en revanche, a dû disparaître de bonne heure. On n'en trouve aucune trace dans les lieux où Caddroé avait résidé : Saint-Michel-en-Thiérache, Fleury-sur-

Loire et Waulsort. C'est seulement au XVII^e siècle qu'on le voit honoré à Saint-Félix de Metz (devenu Saint-Clément), où l'on conservait son chef comme une relique insigne : chaque année, en effet, le 6 mars, on y célébrait sa fête. Mais cette solennité est sans doute le fait d'une restauration.

La source principale pour la biographie de Caddroë est sa *Vita*, composée par un moine de Saint-Félix vers 982. C'est un document de toute première valeur. Il n'en subsiste plus aucun manuscrit. Les deux éditions originales dépendent d'un manuscrit de Saint-Hubert (XI^e-XII^e s.) aujourd'hui disparu. Il s'agit de J. Colgan, *Acta Sanctorum Hiberniae*, t. 1, Louvain, 1645, p. 494-501 et des *Acta Sanctorum Mart. I* (éd. G. Henschenius), Anvers, 1667, p. 474-481 (3^e édit., Paris, 1865, p. 473-480). Les éditions ultérieures reproduisent le texte de Colgan ou celui des Bollandistes : *Acta Sanctorum Ord. Sancti Bened.* (éd. J. Mabillon), Paris, 1685, p. 489-501; *Mon. Germ. Hist. SS.*, t. 4, Hanovre, 1841, p. 483-484 (extraits); *Mon. Germ. Hist. SS.*, t. 15, 1887, p. 689-692 (extraits). La Vie métrique de S. Clément, contemporaine ou de peu postérieure à la *Vita Caddroë*, et due à un moine irlandais de Saint-Clément, contient une cinquantaine de vers (1016-1061) à Caddroë; édition K. Strecker dans *Mon. Germ. Hist. Poet. lat. M. A.*, t. 5, Berlin, 1937, p. 112-145.

Parmi les travaux signalons seulement : T.A. Archer, *Cadroë*, dans *Dictionary of National Biography*, t. 3, Londres, 1908, p. 639-642. — D. Misonne, *Etude littéraire et historique sur la Vita sancti Kaddroë*, Mémoire de licence, Université catholique de Louvain, 1957-1958 (dactylographié). — D. Misonne, *Le moine Kaddroë et ses fondations de Saint-Michel-en-Thiérache, de Waulsort et de Saint-Clément de Metz*, dans *Au Pays des Rièzes et des Sarts*, t. 22, 1981, n° 85, p. 414-424. — B. de Gaiffier, *Notes sur le culte des SS. Clément de Metz et Caddroë*, dans *Analecta Bollandiana*, t. 85, 1967, p. 21-43. — G. Despy, *Les Chartes de l'abbaye de Waulsort. Etude diplomatique et édition critique*, t. 1, 949-1199, Bruxelles, 1957. — A. Dierkens, *Abbayes et Chapitres entre Sambre et Meuse (VII^e-XI^e siècles)*, Sigmaringen, 1985.

Daniel Misonne

CAHEN, Lucien, Simon, ingénieur civil des mines, ingénieur géologue, professeur d'université, directeur du Musée royal de l'Afrique centrale, né à Bruxelles le 4 février 1912, décédé à Saint-Vith le 17 mai 1982.

Lucien Cahen passa son enfance en Angleterre où ses parents s'établirent en 1914 et conserva de ses études primaires une connaissance parfaite de l'anglais, atout important pour sa carrière. Etudes moyennes et supérieures se firent à Bruxelles, où il fut diplômé ingénieur civil des mines à l'Université libre de Bruxelles en 1936. Il revint aux études, après un séjour de neuf ans au Congo belge, et obtint le grade d'ingénieur géologue, avec la plus grande distinction, le 19 juillet 1947.

Influencé par le cours de géologie et géographie de l'Afrique centrale du professeur Maurice Robert, il s'engage en 1937, dès la fin du service militaire, au Service géographique et géologique du Comité spécial du Katanga. De 1937 à 1941, il effectue au Katanga (actuellement Shaba) des levés cartographiques et géologiques.

A cette époque, le géologue ne disposait pas des moyens de déplacement en brousse qui existent actuellement, aussi se déplaçait-il à pied ou en tipoye (sorte de chaise à porteurs), accompagné par une caravane de porteurs, et logeait-il sous la tente. Madame Cahen accompagnait son mari dans ce qui relève de la grande exploration. Le 21 décembre 1941, Lucien Cahen est mobilisé à la Force Publique du Congo, à l'artillerie d'abord, comme officier de liaison à la base de la Royal Air Force à Banane, à l'embouchure du Congo, ensuite. Ses fonctions lui laissent des loisirs qu'il consacre à l'étude géologique de la région du Mayumbe, en liaison avec le Service géologique régional de Léopoldville.

Démobilisé le 20 février 1945 avec le grade de sous-lieutenant et ayant reçu la distinction de membre de l'Ordre de l'Empire Britannique (M.B.E.), il est engagé le 21 février au Service Géologique avec mission de poursuivre les levés qu'il a entamés au Mayumbe.

Lorsqu'il quitte le Congo, fin décembre 1945, il a établi une carte géologique provisoire, à l'échelle du 200.000^e, de la région du Bas-Congo (actuellement Bas-Zaïre) couvrant près de 30.000 km².

De retour à Bruxelles, Lucien Cahen se voit proposer de poursuivre sa carrière au Comité spécial du Katanga mais les conditions qui lui sont faites ne garantissant pas suffisamment, à son sens, la liberté intellectuelle du chercheur, il rompt les pourparlers. En juillet 1946, il entre comme chercheur temporaire au Musée royal du Congo belge (actuellement Musée royal de l'A-

frique centrale), où il sera nommé attaché le 1^{er} décembre 1947, à la suite de l'obtention de son diplôme d'ingénieur géologue.

En 1951, il est chargé de cours à l'Université libre de Bruxelles, il deviendra professeur extraordinaire en 1965. Il succède ainsi à son ancien maître, Maurice Robert, dans son enseignement sur la géologie et la géographie physique de l'Afrique centrale. En même temps, sa carrière au Musée se poursuit comme attaché, conservateur adjoint puis conservateur au sein de la Section de Géologie, de Minéralogie et de Paléontologie, jusqu'à sa nomination à la direction du Musée le 1^{er} octobre 1958.

Pendant cette période, une mise en disponibilité lui permet de diriger au Bas-Congo les travaux du Syndicat de Recherches minières du Bas- et du Moyen-Congo (BAMOCO), du 15 septembre 1948 au 15 septembre 1949 et d'effectuer au Kasai des recherches géologiques pour la Société Forminière, du 18 septembre au 3 décembre 1949. Les données géologiques et collections de roches et minéraux récoltés au cours de ces missions vinrent enrichir les dossiers et collections du Musée.

Lucien Cahen fut membre du Comité technique du Syndicat Bamoco jusqu'en 1958 et membre du Comité du Syndicat pour l'Etude géologique et minière de la Cuvette congolaise de 1952 à 1960. Ces mandats lui permirent de faire obtenir au Musée d'importantes collections de roches, de carottes de sondages et de fossiles et une vaste documentation qui donna lieu à la publication de quatorze mémoires dans les *Annales* du Musée.

Lucien Cahen a assumé les fonctions de directeur du Musée du 1^{er} octobre 1958 au 28 février 1977, date où il atteint la limite d'âge. Dans l'exercice de ses fonctions, il a fait preuve de qualités exceptionnelles : énergie et persévérance dans l'action, sûreté de jugement, diplomatie dans l'approche de situations difficiles, équité dans les relations humaines, dévouement sans réserve à l'institution, recherche systématique des moyens de développer son rôle d'institution de recherche, son rayonnement et son rôle didactique.

Moins de deux ans après sa nomination, le directeur du Musée se trouve confronté à une situation où la survie de l'institution est mise en danger. Que peut devenir un Musée du Congo belge alors que l'indépendance a été proclamée

et que les relations entre la Belgique et la jeune république se détériorent? Le Musée dépendait du Ministère des Affaires étrangères, Lucien Cahen obtint son transfert au Ministère de l'Education nationale, où son rattachement à l'Administration de la Recherche scientifique lui donne le double avantage de dépendre d'instances connaissant bien les besoins de ce type d'institutions et de faire désormais partie des établissements scientifiques nationaux. Il faut également changer le nom de l'institution qui devient Musée royal de l'Afrique centrale, et l'objectif de ses recherches qui portera désormais sur l'Afrique au sud du Sahara.

Autre souci pour le directeur, les revendications de la République du Congo sur les collections du Musée. Il a fallu dix années de pourparlers pour aboutir à une solution satisfaisante, l'organisation de Musées locaux au Zaïre par le personnel du Musée sous la direction de Lucien Cahen, nommé directeur général de l'Institut des Musées nationaux du Zaïre le 11 mars 1970.

Les événements de 1960 avaient provoqué le retour en Belgique de chercheurs et de techniciens des institutions scientifiques du Congo. En vue de permettre la poursuite de leurs travaux et de ne pas perdre le fruit de leur expérience fut créé l'Institut belge pour la Recherche scientifique Outre-Mer (I.B.E.R.S.O.M.), dont Lucien Cahen fut l'un des fondateurs. L'Institut avait pour mission de placer le personnel dans les institutions belges où pourrait le mieux s'exercer leur compétence; il en est résulté, pour le Musée royal de l'Afrique centrale, un renforcement important de son personnel scientifique.

En 1963, un nouveau statut du personnel scientifique des institutions de l'Etat fut promulgué à l'élaboration duquel Lucien Cahen avait été appelé à collaborer. Sa mise en application nécessita un profond remaniement de l'organisation du Musée, dont le directeur profita pour réaliser une meilleure répartition des responsabilités et des services scientifiques et développer de nouvelles activités.

Parmi les activités journalières du directeur, il faut mentionner : la modernisation des salles d'exposition où les vues de Lucien Cahen, tant en ce qui concerne le côté artistique que fonctionnel, ont souvent prévalu; la gestion du patrimoine et du budget, où son habileté réussit à éviter les nombreux écueils dus aux lenteurs administratives; l'édition des publications du Mu-

sée qu'il s'obligeait à revoir systématiquement pour en assurer la qualité et l'homogénéité.

La conception que Lucien Cahen se faisait de son rôle est bien mise en lumière par les initiatives qu'il prit en dehors du Musée et les nombreuses charges, qui lui échoiront, témoignent de l'estime des milieux administratifs et scientifiques. En voici une énumération : il fut membre du Comité de direction de la Commission de Géologie du Ministère des Colonies, du Conseil de direction de l'Institut pour la Recherche scientifique en Afrique centrale (I.R.S.A.C.), du Conseil d'Administration du Fonds national de la Recherche scientifique (F.N.R.S.), du Comité de gestion du Fonds de la Recherche scientifique fondamentale collective, du Comité de sélection de la Belgian-American Educational Foundation, du Comité paritaire belgo-rwandais de l'Institut national de Recherche scientifique du Rwanda, président à plusieurs reprises du Collège des chefs d'établissements scientifiques du Ministère de l'Education nationale, président du Conseil scientifique commun de ces établissements, président fondateur de l'Association des Musées de Belgique, président du Conseil national du Conseil international des Musées (I.C.O.M.), administrateur fondateur du Centre belge de Géochronologie et du Centre de Fouilles belges en Afrique centrale, délégué officiel à plusieurs congrès et réunions de l'Unesco et du Conseil international des Musées, chargé de mission de l'Unesco au Burundi.

La production scientifique de Lucien Cahen a été considérable : la liste de ses travaux comporte 186 notes, mémoires, cartes géologiques et ouvrages. Elle est essentiellement consacrée à la géologie de l'Afrique avec une forte prédominance sur l'Afrique centrale, Zaïre, Rwanda, Burundi et territoires limitrophes. Elle a une tendance marquée vers la géologie historique : stratigraphie, géochronologie, paléogéographie. Une caractéristique de ces travaux est le grand nombre de ceux publiés en collaboration, conséquence de l'intérêt de l'auteur pour le travail d'équipe permettant de soumettre les problèmes à une approche multidisciplinaire et à une discussion approfondie des interprétations ; il faut y voir aussi son souci constant de reconnaître la part de ses collaborateurs, souci allant jusqu'à s'effacer pour des travaux auxquels il avait pourtant apporté une part nullement négligeable.

Les nombreux travaux, qui s'échelonnent de 1939 à 1954, ont trait aux résultats de ses missions pour le Comité spécial du Katanga : lithostratigraphie et paléogéographie des super-groupes Katangien et Kibarien, descriptions géologiques, découvertes de stromatolithes (concrétions algaires fossiles), descriptions des formations superficielles mésozoïques et tertiaires. Il participe également à plusieurs synthèses sur les formations mésozoïques et tertiaires et sur les stromatolithes du bassin du Congo. Son activité au Bas-Zaïre pendant et après la guerre donne lieu à plusieurs études sur les terrains précambriens de la région, la publication d'une carte géologique provisoire et d'une synthèse de la géomorphologie du Congo occidental.

Pendant cette période paraît aussi un premier travail sur l'âge des terrains mésozoïques de la Cuvette congolaise. Lucien Cahen s'est, en effet, attaché à faire étudier par les paléontologues les plus qualifiés les nombreux fossiles récoltés dans les terrains de couverture de l'intérieur du Zaïre et de la zone littorale en vue de la datation paléontologique de ces formations. D'autres travaux suivront et finalement la stratigraphie et l'âge des formations paléozoïques, mésozoïques et tertiaires de l'intérieur du Zaïre seront établis et les connaissances sur les formations marines de la zone littorale seront complétées.

En 1954, paraît la *Géologie du Congo Belge*, ouvrage de près de 600 pages remarquable par l'abondance de la documentation que l'on y trouve, par la manière dont l'auteur a conçu l'exposé séparant les faits de leur interprétation avec une parfaite objectivité et par le nombre d'idées originales jetant un jour nouveau sur beaucoup de problèmes de la géologie centre africaine.

En 1954 également, Lucien Cahen publie ses trois premiers travaux de géochronologie. Il s'est rendu compte que la solution de nombreux problèmes posés par les formations précambriennes exemptes de fossiles peuvent trouver une solution par les déterminations d'âges radiométriques. A cette fin, il a recherché des collaborateurs mais il n'aura de cesse que lorsqu'il disposera de son propre laboratoire. Il développe petit à petit celui-ci, en collaboration avec l'Université libre de Bruxelles, pour aboutir finalement à la création d'un Centre belge de Géochronologie de réputation internationale.

La suite de ses travaux va comporter une part importante de notes sur les âges radiométriques des formations précambriennes d'Afrique centrale ainsi que deux synthèses des connaissances en géochronologie de l'Afrique, en collaboration, l'une avec A. Holmes, l'autre avec N.J. Snelling. Couronnant le tout, paraît un ouvrage : *The Geochronology and Evolution of Africa*, en collaboration par divers auteurs où Lucien Cahen a eu la responsabilité d'éditeur et a rédigé plusieurs chapitres importants et contribué à la rédaction des autres.

Outre les publications relatives à la géochronologie, il faut mentionner plusieurs synthèses sur la stratigraphie des formations paléozoïques et mésozoïques de la Cuvette congolaise et une révision de la paléogéographie des formations précambriennes dénommées «tillites», où Cahen, contrairement à ses vues antérieures, montre qu'il s'agit de turbidites avec seulement dans deux d'entre elles des apports de galets glaciaires provenant vraisemblablement des reliefs bordant les bassins.

Pour compléter cette revue des travaux de Lucien Cahen, il faut mentionner la rédaction d'une Bibliographie géologique annotée du Congo, du Ruanda et de l'Urundi depuis les premiers travaux (1818) jusqu'en 1960.

Parmi les sociétés savantes dont Lucien Cahen a été membre, il y a lieu de citer : correspondant de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique, membre de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, docteur *honoris causa* de l'Université de Dakar, Foreign Member of the Geological Society of London, membre de la Commission pour l'Étude de la durée des temps géologiques du Congrès Géologique international.

Lucien Cahen a eu deux enfants : Nicole, docteur en droit et Daniel, docteur en archéologie. Les travaux de typologie des outillages préhistoriques ont fait connaître celui-ci en Belgique et à l'étranger.

Archives de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles. — Archives de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, à Bruxelles. — Rapports annuels du Département de Géologie et de Minéralogie du Musée royal de l'Afrique centrale, à Tervuren.

J. Lepersonne, *Notice sur Lucien Cahen, correspondant de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 149, Bruxelles, 1983, p. 57-

99 (portrait photographique et liste des publications de L. Cahen). — P. Basilewsky, *Lucien Cahen*, dans *Africa-Tervuren*, 23, 1977, p. 29-30. — H. Liebaers, *Hommage à Lucien Cahen*, *ibidem*, p. 34-36. — D. Thys van den Audenaerde, *In memoriam Lucien Cahen*, *ibidem*, 28, 1982, p. 3-4. — J. Lepersonne, *Lucien Cahen : le Directeur du Musée*, *ibidem*, p. 7-10. — J. Lebrun, *Lucien Cahen et l'IBERSOM*, *ibidem*, p. 11-12. — A. Maesen, *L. Cahen en Afrika na 1960*, *ibidem*, p. 13-19. — J. Lepersonne et J. Delhal, *Lucien Cahen : le géologue*, *ibidem*, p. 20-33.

Jacques Lepersonne

CALOZET, Joseph, Eudore, Louis, pseudonyme : NÖWINNE; écrivain wallon, préfet des études de l'Athénée royal de Namur, né à Awenne le 19 décembre 1883, décédé à Namur le 3 mai 1968.

Issu d'une famille modeste de maîtres-sabotiers, Joseph Calozet conquiert le titre de docteur en philosophie et lettres (philologie classique), en 1906, à l'Université catholique de Louvain. Il enseigne d'abord deux ans au Collège communal de Bouillon. En novembre 1908, il entra à l'Athénée royal de Namur comme maître d'étude. Ce n'est que près de onze ans plus tard qu'il y obtint une nomination de professeur. Entre-temps, avait éclaté la première guerre mondiale. Patriote fervent, Joseph Calozet a participé très activement au service de renseignements allié, d'abord dans la région située entre Nassogne, Champlon, Saint-Hubert, Mirwart, Grupont et Awenne, puis, après l'arrestation des frères Collard, comme responsable de la province de Luxembourg.

En 1933, il fut nommé préfet des études dans le même athénée. La guerre revenue, il assumait toutes les responsabilités de cette charge sous l'occupation, jusqu'à ce que, suspecté par la Gestapo, il fût démis de ses fonctions, le 13 février 1943, une semaine après la naissance de son huitième enfant. L'année suivante, pris comme otage, il fut obligé, pendant trois mois, de convoyer les trains de troupes allemandes de Namur à Valenciennes. Mais le prix le plus lourd payé par la famille Calozet pour son patriotisme militant fut la mort, au camp d'extermination de Mauthausen, de Jean, l'aîné de ses enfants.

Au début de sa carrière à l'Athénée royal de Namur, Joseph Calozet avait fait la connaissance de quelques élèves dont Téléspore Lambinon,

Auguste Demil, Georges Pelouse et Lucien Maréchal, qui, passionnés de wallon, fondèrent en 1909 le cercle littéraire des «Rèlis Namurwès». Dès l'année suivante, le cercle lança son propre journal, *Li Ban Cloke*, auquel Joseph Calozet envoya, en août 1911, son premier écrit dialectal, une poésie satirique intitulée *Li môde*, signée du pseudonyme *Nôwinne*, forme wallonne du nom de son village natal. Le jeune docteur en philosophie et lettres, après avoir tâté de la poésie française, en est venu à la littérature dialectale grâce à ses contacts avec Jean Haust, le maître de la philologie wallonne, qui, lors d'enquêtes faites à Awenne, lui avait fait découvrir la richesse, l'harmonie, la beauté des images de son parler maternel.

En 1912, Joseph Calozet présentait, au concours de la Société de Littérature wallonne, deux recueils de poésies : *Su l'orître di l'Ârdène*, qui reçut une mention honorable et dont des extraits furent publiés dans le *Bulletin de la Société de Littérature wallonne*, t. 56 (1922), p. 129-133, et *Lès pauvès djins*, qui, honoré de la médaille d'argent, fut publié dans le même *Bulletin*, t. 57 (1923), p. 46-50. A l'issue de la première guerre, il collabore à un recueil collectif inspiré par celle-ci, avec Lucien et Paul Maréchal, Edmond Thirionnet, Edmond Wartique et d'autres : *Fleûrs dès mwès djoûs* (Namur, 1919).

Joseph Calozet a écrit de nombreux poèmes inspirés par les misères et les injustices de la condition humaine, mais aussi par les traditions du terroir, les jeux de la nature, les travaux des hommes. Un poème consacré à «celle qui n'oublie pas», *Li cile qui n'roviye nin*, lui vaudra, en 1928, le Prix Général Baron Michel. A la demande du musicien Ernest Montellier, il composa, en dialecte namurois cette fois, des chants de métiers, que *cotêlis* (maraîchers), dentellières, boulangers et verriers adopteront d'enthousiasme.

En 1942, avec Fernand Pieltain, il reprend la tradition satirique des *Lètes di Tchins* : l'occupant, ses collaborateurs, «l'ordre nouveau», y sont déchirés à belles dents.

Le théâtre lui doit une pièce en un acte, *Tièsse ou lète* (*Pile ou face*), qui remporta le premier prix du Concours Georges Marquet (Namur, 1930). En collaboration avec Jean Guillaume et avec une musique d'Ernest Montellier, il composa un mystère mi-français, mi-wallon : *Li Djèsse da sinte Juliène* (*La Geste de sainte Julienne*) (Gembloux, 1946).

Mais c'est en prose, dans la nouvelle, que devait s'affirmer sa maîtrise.

Il avait commencé, dès 1914, à écrire sa première nouvelle, *Li Brak'ni* (*Le Braconnier*), qui fut primée en 1920 par la Société de Littérature wallonne. Il l'avait conçue d'abord comme une contribution ethnographique et folklorique en réponse aux enquêtes du Musée de la Vie wallonne. En 1927, il commence la publication de sa deuxième nouvelle, *Pitit d'mon lès Ma-tantes* (*Petit de chez les Ma-tantes*), couronnée du prix «Notre Muse», décerné par l'Association des Ecrivains wallons anciens combattants. Sa troisième nouvelle *O Paysis dès Sabotîs* (*Au pays des sabotiers*) lui vaut le Grand Prix du Centenaire 1930. Enfin, avec une quatrième nouvelle, *Li Crawieûse Agasse* (*La Pie - grièche*), il remporte le Prix biennal du Gouvernement (1937-1938).

Ces quatre nouvelles ont trouvé leur édition définitive dans des textes établis et annotés par Jean Haust et accompagnés de traductions françaises d'Edgard Renard, qui ont pris place dans la collection *Nos dialectes* que dirigeait Jean Haust (Liège, respectivement 1937, 1938, 1933 et 1939).

Elles constituent ce qu'on a appelé la «tétralogie ardennaise» de Joseph Calozet. Awenne et les forêts qui encerclent le plateau sur lequel est juché le village délimitent l'espace littéraire du prosateur. Outre qu'elle confère à l'ensemble une très forte unité, cette réduction témoigne du souci de réalisme et de naturel de l'écrivain qui conforme sa vision du monde à celle que pouvait avoir un paysan de l'époque.

A cette unicité du lieu fait équilibre sa diversité interne : le village, les champs, l'immensité solitaire de la forêt. Diversité encore accentuée par la vision fragmentaire et successive que l'auteur donne de l'espace, en le faisant découvrir au rythme même auquel se meuvent les personnages. Ainsi les descriptions impriment-elles un mouvement à ce monde clos, en faisant coïncider la découverte de l'espace et l'expérience à la fois linéaire et cyclique du temps, le déroulement des travaux et des jours. Si le paysage change selon les heures ou les saisons, il peut aussi présenter des aspects variés en accord avec les émotions des personnages. Ainsi, ce monde clos, facteur d'unité, n'est ni statique ni uniforme.

De même, la «tétralogie ardennaise», si fortement que soit marquée son homogénéité, n'est

pas monotone. D'abord, parce que Joseph Calozet a réussi à créer des atmosphères différentes pour chacune des nouvelles et à donner à celles-ci une individualité littéraire. *Li Brak'nî*, récit poétique, évoque l'été, illuminé de l'or des moissons et des joies de la fête villageoise. Empreint de gravité, de discrétion et de tendresse, *O Paysis dès Sabotîs*, roman de métier, apparaît comme un récit d'automne et d'hiver, dont les dernières pages s'ouvrent sur une vision de printemps. *Pitit d'mon lès Ma-tantes*, dans sa grisaille uniforme, appartient plutôt au courant populiste, cependant que *Li Crawieûse Agasse* relève de la peinture de caractères; cette œuvre, contrastée en noir et rouge, recèle une âpreté qui ne s'était pas encore fait sentir chez Joseph Calozet; elle est aussi la plus complexe tant pour l'action que du point de vue psychologique et elle fournit le portrait moral le plus approfondi d'un personnage.

Dans l'ensemble, l'art de Joseph Calozet relève plutôt de celui du conteur populaire que de celui du romancier : récit linéaire avec des retours en arrière et aussi des anticipations qui apparaissent de-ci de-là dans des interventions directes de l'auteur, celui-ci se posant d'ailleurs en «spectateur privilégié qui connaît le dessous des cartes» (Jean Pouillon). On relèvera aussi l'habileté des transitions, le rôle important dû aux conversations ou aux réflexions intimes des personnages, l'introduction du fantastique dans le quotidien.

Ainsi un caractère paysan se manifeste aussi bien dans la structure narrative que dans la vision de l'espace; il est en parfaite consonance avec la langue employée. De celle-ci, Jean Haust, dans la préface d'*O Paysis dès Sabotîs*, écrivait : «Le vieux philologue que je suis ne se lasse pas de l'admirer et de s'en délecter... Votre dialecte est ravissant de simplicité, de justesse et d'harmonie. Pas un mot ne détonne : rien d'affecté ni de superflu...».

Justesse, vérité profonde : à force de sympathie, de probité, de respect du réel, Joseph Calozet s'est rendu maître d'un art dont le propre est «de transfigurer sans déformer» (Maurice Piron); sa quête modeste et obstinée du naturel lui a fait atteindre l'harmonie de la matière et de l'expression. Ajoutons que l'auteur s'est expliqué sur les rapports entre son œuvre et la réalité vécue, dans une causerie qu'il a faite le 29 mai 1937 à l'assemblée générale des «Amis de nos

Dialectes» à Bruxelles : *Vieux souvenirs. Mes œuvres dans leur «milieu»* (dans *Les Dialectes belgo-romans*, t. 1, 1937, p. 88-101; le texte en a été repris dans la deuxième édition de *Pitit d'mon lès Ma-tantes*, Liège, 1938, p. 5-16, et dans *Les Cahiers wallons*, 1968, n° 7, p. 118-128).

Dès sa fondation en 1934, l'Académie luxembourgeoise avait appelé Joseph Calozet. Le 10 novembre 1945, l'Académie royale de langue et de littérature françaises lui attribuait à l'unanimité la siége réservé aux lettres dialectales, qu'avaient occupé avant lui Henri Simon et Joseph Vrindts. Pendant près d'un quart de siècle, les confrères de Joseph Calozet purent apprécier la collaboration assidue et exemplaire de celui qui «était d'abord un homme dans l'acception la plus noble du terme» (Edmond Vandercammen), estimer les «vertus de son esprit attentif à l'authenticité, au goût du partage, à la sagesse du jugement» (Edmond Vandercammen), admirer son courage tranquille et sa foi en la vie, sa modestie et sa fidélité. C'est en sortant d'une commission ministérielle où il représentait l'Académie que Joseph Calozet fut pris du malaise qui devait l'emporter.

De nombreuses autres compagnies furent aussi animées par son calme dynamisme, sa ténacité, son bon sens toujours en éveil, son dévouement inépuisable. Citons en premier lieu Lès Rêlîs Namurwès qu'il présida de 1930 à sa mort, avec une cordiale autorité, y laissant un extraordinaire souvenir d'accueil et de bonté. Puis, notamment, le Comité Central de Wallonie, la section namuroise de l'Association pour le progrès intellectuel et artistique de la Wallonie (A.P.I.A.W.), la Société de Langue et de Littérature wallonnes, Les Amis de nos dialectes, Les Amis et Disciples de François Bovesse, la Commission culturelle consultative de Radio Namur-Luxembourg.

Un même amour des choses et des gens de son terroir a inspiré sa création littéraire, son activité multiple et la lutte qu'il a menée sur divers terrains pour affirmer et défendre le droit qu'a la Wallonie de vivre et de s'épanouir pleinement dans l'originalité de sa culture romane. Une culture dont les deux piliers étaient pour lui la langue française et les dialectes wallons, à la défense desquels il s'était voué plus particulièrement. Avec une vigueur inlassable, il a affirmé la dignité des parlers populaires. Ecrivain, il am-

bitionnait seulement de toucher ses proches, les simples gens du terroir, pour leur faire prendre conscience de la valeur de leur langage quotidien et pour sauver la mémoire d'un passé à la fois rude et doux.

L. Maréchal, *Joseph Calozet, poète et romancier ardennais*, Namur [1933]. — J. Haust, [Discours d'accueil], dans *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. 24, 1946, p. 145-152. — [Hommage à Joseph Calozet], dans *Les Cahiers wallons*, 1963, n° 5-6. — [M. Thiry], *Un hommage à M. Joseph Calozet*, dans *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. 41, 1963, p. 171-177. — [E. Vandercammen et F. Desonay], *Joseph Calozet, ibidem*, t. 46, 1968, p. 59-64. — [In memoriam], dans *Les Cahiers wallons*, 1968, n° 7; publié aussi sous le titre *Joseph Calozet, 1883-1968*, Namur, 1968. — W. Bal, *Discours de réception*, dans *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. 47, 1969, p. 95-108. — J.-G. Noël, *La Tétralogie ardennaise de Joseph Calozet*, mémoire de licence en philologie romane, Université catholique de Louvain, 1969, ronéotypé. — W. Bal, *Notice sur Joseph Calozet*, dans *Annuaire de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, Bruxelles, 1972, p. 87-114. — Pour les textes isolés de J. Calozet, cf. *Bibliographie des «Rèlts Namurwès»* (seconde partie), dans *Les Cahiers wallons*, 1965, n° 4-5, p. 100 et p. 127-128.

Willy Bal

CAMPUS, Ferdinand, Alexis, Auguste, ingénieur, professeur à l'Université de Liège, né à Koekelberg le 14 février 1894, décédé à Anderlecht le 20 avril 1983.

Ferdinand Campus eut deux frères et une sœur. En 1898, il entre à l'école gardienne à Gand, ville où son père, qui faisait partie de l'administration des postes, venait d'être nommé. A cette époque, les fonctionnaires de certaines administrations étaient déplacés comme le sont les militaires.

En 1899, il entame ses études primaires à l'Institut Rachez à Gand. Il y poursuit ses études secondaires jusqu'à la quatrième scientifique avant de rejoindre l'Athénée royal de Bruxelles pour les trois classes supérieures. Il y accumule les succès en langue française comme en mathématiques.

Il obtient son diplôme de sortie avec le plus grand fruit, le prix d'excellence et une médaille

du Gouvernement. Première d'une longue suite de médailles.

Il réussit brillamment l'examen d'admission à l'École Polytechnique de Bruxelles. Il en sort à la veille de la guerre, en juillet 1914, avec le titre d'ingénieur civil des constructions, obtenu avec grande distinction et cela à vingt ans.

Le jeune ingénieur est surpris par l'invasion allemande de la Belgique. Il parvient à franchir la frontière belgo-hollandaise le 26 juin 1915, après trois mois de clandestinité. Dès le 3 juillet 1915, il contracte un engagement volontaire dans l'armée belge. Il est envoyé successivement au centre d'instruction d'officier auxiliaire d'infanterie à Bayeux, puis au centre de Parégné-L'Évêque en qualité de sergent instructeur et, enfin, au centre d'instruction de Ardres, dans le Pas-de-Calais en mars 1916. Il part vers le front où il est affecté au deuxième régiment du génie de la deuxième division d'armée jusqu'en août 1916. Il rejoint le centre d'instruction des officiers auxiliaires du génie, dont il est le major de promotion, le 20 décembre 1916. Dès le 1^{er} janvier 1917, il rejoint au front le deuxième régiment du génie avec lequel il reste jusqu'à la fin de la guerre.

Il termine la guerre comme directeur du dépôt et des ateliers du génie du secteur et est démobilisé en juillet 1919.

Cette énumération cache de brillants états de service militaire qui valent à Ferdinand Campus la Croix civique 1914-1918 avec liséré d'or, pour évocation de la Belgique occupée, la Médaille du volontaire combattant, quatre chevrons de front, la Croix de guerre avec palmes, la Médaille de la victoire et la Médaille commémorative de la guerre 1914-1918 sans compter la Carte du feu et la Croix de feu.

Dès le 12 juillet 1919, Ferdinand Campus est nommé ingénieur des Ponts et Chaussées, à titre temporaire. Le 23 juillet, il épouse Suzanne-Mélanie Dubois, née à Schaerbeek. Il est attaché au service spécial de la Meuse à Liège et chargé de l'étude des portes de réserve de l'écluse de Ben-Ahin.

Simultanément, il poursuit des études complémentaires à l'Institut Montefiore de l'Université de Liège et y obtient, fin novembre 1919, le grade d'ingénieur électricien avec grande distinction. Le séjour à Liège est bref, car le jeune ingénieur passe, dès novembre 1919, au service spécial de reconstruction des

écluses et des déversoirs de l'arrière-port de Nieupert. Les ouvrages seront reconstruits dans leurs dispositions anciennes malgré ses avant-projets de nouveaux ouvrages. On lui doit l'étude et la réalisation de nouveaux appareils modernes pour la manutention manuelle des déversoirs régulateurs des cours d'eau et canaux aboutissant à l'arrière-port de Nieupert.

Une nouvelle orientation s'ouvre à lui. Par décret du président de la Commission du Gouvernement du Territoire de la Sarre, il est nommé sous-directeur puis directeur (1^{er} avril 1923), des Travaux Publics, Chemins de fer, Postes, Télégraphes et Téléphones du Territoire de la Sarre avec prise de fonction le 1^{er} mai 1920. Son activité dans le Territoire de la Sarre est débordante. De multiples missions lui sont confiées : membre de la Cour suprême du contentieux administratif de la Sarre (1921), délégué plénipotentiaire et chef de délégation au Congrès de l'Union postale universelle (Stockholm, 1924), au Congrès de l'Union télégraphique internationale (Paris, 1925), à la Conférence pour l'établissement d'une convention internationale relative au jaugeage des bateaux de navigation intérieure (Paris, novembre 1925).

Ses initiatives et réalisations techniques en Sarre sont multiples et variées : important programme de construction d'habitations pour fonctionnaires et pour douaniers, de logements à bon marché; transformation des bâtiments militaires de Sarre-Louis à usage civil et d'habitations; rénovation de tout le réseau routier sarrois; modernisation de la Sarre canalisée; reconstruction des voies ferrées avec renforcement de ponts-rails, particulièrement en région d'affaissements miniers, construction de nouvelles gares douanières; captages et exécution d'un réseau d'alimentation et de distribution d'eau; étude et direction de la transformation de la centrale thermoélectrique de la gare de Sarrebruck; réorganisation et développement d'ateliers spéciaux pour les chemins de fer, avec introduction de la soudure électrique; modernisation et extension du réseau téléphonique; et même, la création d'un service de conservation des monuments et des sites et de recherche archéologique et préhistorique.

Lorsqu'à sa demande, après cinq ans, le 1^{er} mai 1926, démission lui est accordée de ses fonctions à la Commission du Gouvernement du Territoire de la Sarre, la région a une infrastruc-

ture reconstruite, modernisée, complétée et lui-même a acquis une expérience incomparable dans le domaine des constructions du génie civil, de l'hydraulique et des communications.

C'est le retour à Liège. Par un arrêté royal du 30 décembre 1926, Ferdinand Campus est nommé professeur ordinaire à la Faculté technique de l'Université de Liège, chargé du nouveau service de constructions du génie civil.

Jusqu'à son éméritat en 1964, c'est-à-dire pendant près de quarante ans, Ferdinand Campus sera le promoteur du développement du génie civil à l'Université de Liège et aussi d'ailleurs des études d'hydraulique fluviale.

Pendant tout ou partie de ces quatre décennies, il a assumé les principaux enseignements relatifs aux constructions du génie civil et à l'hydraulique.

Le 12 mai 1940, il est blessé. Comment dire mieux que sa citation à l'ordre du jour : « Du 11 au 14 mai 1940, au barrage de Hansburg, fut un exemple pour tous par son courage et son calme. Blessé accidentellement le 12 mai 1940, en participant personnellement au démontage d'une passerelle à l'approche de l'ennemi, ne s'est laissé hospitaliser que quatre jours plus tard ».

Evadé de l'hôpital militaire belge Lanelongue à Berck-Plage (France) le 15 juin 1940, il est soigné jusqu'au 7 juillet 1940 à l'hôpital universitaire de Liège.

Le 25 juillet 1940, il est nommé commissaire à la Restauration et ensuite directeur à titre temporaire de l'Administration des Eaux de la Province de Liège (12 mars 1942). Dans ces fonctions, il crée un bureau d'études officiel pour la reconstruction des nombreux ponts détruits et pour le contrôle des projets communaux. Il quitte ces fonctions le 30 novembre 1944.

Pendant cette période, il poursuit en parallèle ses enseignements à l'Université de Liège.

La Faculté technique — qui a pris le nom de Faculté des Sciences appliquées en 1937 —, confiée à Ferdinand Campus les plus hautes charges.

Il est deux fois doyen de sa Faculté : en 1929-1930 et en 1945-1946. Il est son délégué à la Commission administrative du Patrimoine de l'Université à partir du 1^{er} janvier 1936. Il en devient le secrétaire avant de la présider — *ex officio* —, car il est élu recteur de l'Université de Liège avec une très large majorité et est nommé

à cette fonction par un arrêté du Régent pour la période du 7 octobre 1950 au 30 septembre 1953. Estimant qu'il a donné le meilleur à cette fonction, il n'est pas candidat à un nouveau mandat. Le recteur Marcel Dubuisson lui succède.

Pendant son rectorat, Ferdinand Campus siège — *ex officio* — aux Conseils d'administration du Fonds national de la Recherche scientifique (F.N.R.S.), de la Fondation universitaire, de l'Institut interuniversitaire des Sciences nucléaires.

Dans sa fonction de recteur, les initiatives se suivent. Signalons tout spécialement qu'il établit un premier schéma du nouveau statut des Universités et des établissements scientifiques de l'Etat. Ce premier schéma est fortement amendé dans la loi du 28 avril 1953, mais de nombreux points en ont été repris dans les modifications apportées ultérieurement à la loi.

Après son rectorat, il reste au premier Conseil d'administration de l'Université de Liège (loi du 28 avril 1953) en qualité de délégué de la Faculté des Sciences appliquées. C'est un mandat de deux ans dont il refuse le renouvellement, donnant une nouvelle fois la mesure de sa discrétion et de sa modestie lorsqu'il estime qu'il a apporté ce qu'il pouvait à une tâche.

Peu après la fin de son rectorat, Ferdinand Campus a été désigné comme membre du Conseil d'administration de l'Institut pour la Recherche scientifique en Afrique centrale (IR-SAC) sur présentation de l'Institut royal colonial belge. Il est rapidement désigné comme vice-président de l'IR-SAC, fonction qu'il occupe de 1954 à 1960.

Une période d'intense activité au profit de la Colonie s'ouvre. En août-septembre 1954, en mission pour le Ministère des Colonies, il étudie les moyens de franchissement du Lualaba à Kasongo et du fleuve Congo à Stanleyville, à Léopoldville et à Matadi.

Fin 1955, il est nommé premier-vice-président de l'Université officielle du Congo belge et du Ruanda-Urundi à Elisabethville. Il en devient le président le 1^{er} juillet 1957.

Simultanément, il préside le Comité international d'experts chargés d'examiner les avant-projets d'aménagements des rapides d'Inga sur le fleuve Congo.

Le 14 janvier 1958, il est nommé président du Conseil d'administration de l'Institut national pour le développement du Bas-Congo, institut qui sera dissous fin février 1960.

Ferdinand Campus a donc été très directement lié aux grandes entreprises de la fin de la période coloniale du Congo.

Il y avait porté un intérêt passionné et apporté une compétence inégalable et une parfaite compréhension du milieu.

Une telle qualité d'activités les plus diverses a attiré l'attention sur Ferdinand Campus tant en Belgique qu'à l'étranger. Aussi est-il de plus en plus sollicité et, avec une disponibilité totale, il apporte à chacun le bénéfice de sa compétence et de son expérience.

Il est délégué officiel du Gouvernement belge à maints congrès. Il est membre de très nombreux jurys, souvent rapporteur de Commissions d'enquête sur divers accidents à des ponts, à des digues. Il préside l'Association des Ingénieurs sortis de l'Université de Liège (1955-1958), la Société des Sciences de Liège (1958), l'Association belge pour l'étude, l'essai et l'emploi des matériaux (1961-1969) et j'en passe.

Inutile de tenter de dresser une liste des conférences qu'il fait, des colloques, séminaires et congrès qu'il anime ou auxquels il assiste, des voyages d'études qu'il accomplit. Il parcourt le monde, unanimement apprécié. De très nombreuses universités l'appellent à faire des cours ou des exposés. La plus haute distinction qu'une université peut conférer, le titre de docteur *honoris causa*, lui est décerné par l'Ecole Polytechnique de Zurich (1951), l'Université de Cambridge (1952), son université d'origine, l'Université de Bruxelles (1965) où il a occupé la chaire Francqui en 1951-1952.

Comment choisir parmi les multiples distinctions scientifiques dont il a été honoré? Je ne citerai que le Collier de Doyen d'honneur du travail au titre scientifique dont les insignes lui avaient été remis par la reine Elisabeth le 19 décembre 1956.

Parmi les prix décernés à Ferdinand Campus, signalons : le Prix triennal Montefiore dès 1923; le Prix Charles Lemaire de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique pour la période 1930-1932; le Prix Henri Hersent de la Société des Ingénieurs civils de France pour la période 1930-1935; la Médaille d'or de l'Association des Ingénieurs sortis de l'Université de Liège en 1937 «pour l'ensemble de son œuvre scientifique et pour l'autorité avec laquelle il a créé et développé l'enseignement des constructions civiles à l'Université de Liège»; la grande

Médaille de l'Association française pour l'avancement des sciences en 1939; le Prix Coignet de la Société des Ingénieurs civils de France; la Médaille EXNER de l'Union des industries autrichiennes à Vienne, en 1955; la première médaille annuelle de la Réunion internationale des Laboratoires d'essais sur les matériaux et les constructions (RILEM), en 1967.

Tant de travaux, tant de publications (elles sont plus de trois cents), tant de réalisations ont amené Ferdinand Campus à être élu membre de diverses académies : l'Académie royale des Sciences d'Outremer où il est entré en 1950 et qu'il préside en 1964; l'Académie royale de Belgique (1956); l'Académie royale des sciences exactes, physiques et naturelles de Madrid (1954); l'Académie polonaise des Sciences, classe IV des Sciences techniques (1960).

Ferdinand Campus avait été admis à l'éméritat en 1964. A cette occasion, ses collègues proches et ses collaborateurs publièrent un volume d'hommage contenant 39 communications.

Il avait continué une intense activité dans les sociétés savantes et scientifiques, dans les congrès.

En juin 1975, il était président d'honneur du colloque interassociations internationales de la construction sur «le comportement en service des ouvrages en béton».

En 1977, on trouve encore une *Contribution à l'étude des pièces fléchies dans le sol. Applications aux pieux et aux palplanches. Corrections et additions*, parue dans la *Collection des publications de la Faculté des Sciences appliquées de l'Université de Liège* (n° 64).

N'est-il pas émouvant ce titre dans son souci de parfaire l'œuvre accomplie ?

Ferdinand Campus s'était retiré à Ostende.

Il est mort le 20 avril 1983. C'est dans l'intimité qu'il a été incinéré et ses cendres dispersées, donnant ainsi un dernier exemple de modestie.

A.L. Jaumotte, *Notice sur Ferdinand Campus, membre de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 150, Bruxelles, 1984, p. 39-53; une bibliographie complète des travaux de Ferdinand Campus établie par lui-même accompagne la notice, p. 53-104 ainsi qu'un portrait photographique.

André L. Jaumotte

CAPITAINE, Casimir, François, *Ulysse*, homme de lettres, érudit, bibliophile, bibliographe, biographe, archéologue, numismate, journaliste et industriel, né à Liège le 24 décembre 1828, décédé à Rome le 31 mars 1871.

Il était le fils de Catherine-Elisabeth Scronx et de Balthasar-Félix Capitaine (Gors-op-Leeuw 1804 - Liège 1874).

Issu d'une famille aisée, d'origine luxembourgeoise, mais bien ancrée dans le monde liégeois, le jeune Ulysse ne manqua jamais de rien mais ne put échapper que sur le tard à l'influence d'un père dont la forte personnalité s'imposait à lui. Avocat, puis industriel, Félix Capitaine se lança dans la politique aux côtés des libéraux. Conseiller provincial (1846-1854), il fut également président de la Chambre de commerce de Liège (1848-1860), juge au Tribunal de commerce (1848) et vice-président du Conseil supérieur du commerce et de l'industrie de Belgique. Outre les affaires, ce notable se piquait de journalisme et d'érudition, et faisait partie de nombreuses sociétés savantes. Ses activités ne manquèrent pas d'influencer son fils Ulysse.

Enfant choyé, solitaire et curieux de tout, Ulysse manifesta très tôt, dès ses humanités au Collège municipal de Liège, un goût prononcé pour les collections d'objets les plus divers, avec une préférence pour les monnaies anciennes de la principauté de Liège. Mais ses premiers plaisirs d'érudits, Ulysse les connut lors de son séjour à Paris, en 1845, où il paracheva ses études jusqu'en 1848. En 1846, Ulysse entra à l'Ecole centrale et suivit des cours au Collège de France, perfectionnant ses connaissances en sciences et en littérature. C'est l'époque où Capitaine mit la main sur les ouvrages d'Augustin Thierry. Sans se choisir un maître à penser, Capitaine puisa, dans l'auteur des *Récits des temps mérovingiens*, cet amour pour l'histoire de la ville natale et de la patrie. «Liège devint son unique point de mire», affirmera son ami d'enfance et biographe Alphonse Le Roy. Il identifia l'objet de ses recherches à celui de ses propres racines, et chacune de ses trouvailles nourrit son amour. Cette affection naturelle pour Liège se doubla d'une tendresse virile pour la Belgique, et c'est ici que le sentiment d'appartenance à un lieu privilégié se confondit avec une option idéologique délibérément choisie, celle du libéralisme politique et économique dans le cadre de

l'Etat belge unitaire. Parler de Liège, c'était déjà parler de la Belgique libérale; même si aimer sa patrie, c'était toujours aimer sa ville natale.

Dès lors, et c'est un aspect de la problématique, à partir du cas d'Ulysse Capitaine, on peut s'interroger sur la nature des rapports noués volontairement ou non entre la pratique innocente de la recherche érudite à l'état pur, et les conséquences politiques, et même doctrinales, qui découlent des résultats de ces investigations à caractère scientifique.

De retour à Liège, Capitaine écrivit son premier texte d'importance consacré au journaliste Henri Delloye, fait significatif si l'on sait combien l'histoire de la presse, à côté de celle du livre, et son action de journaliste, comptèrent aux yeux de Capitaine qui publia en 1849 sa *Notice sur Henri Delloye, Troubadour liégeois*. Sa contribution à l'histoire de la presse est l'occasion pour lui de défendre l'un des acquis fondamentaux de la Révolution de 1789, la liberté de la presse. Mais il déplora, d'une part, la licence encouragée selon lui par la Convention, et, d'autre part, le despotisme exercé sur les auteurs et les éditeurs sous Napoléon. Il développa plus amplement ses thèses dans son meilleur ouvrage qui occupe une place importante dans l'historiographie de la presse écrite. Ses *Recherches historiques et bibliographiques sur les journaux et les écrits périodiques liégeois*, parues en 1850 inaugurèrent une nouvelle méthode d'investigation. Les journaux et feuilles liégeoises y sont répertoriés, décrits et classés en fonction de leur localisation géographique et de leur tendance; et le livre contient une introduction historique remarquable. L'auteur désigna ouvertement le pouvoir ecclésiastique comme l'adversaire le plus acharné de la liberté de la presse, mais il n'épargna pas cependant la Convention et l'Empire, ce qui lui permit finalement de magnifier Septembre 1830. Si la presse prépara, attisa les bouleversements, elle ne les entretint jamais. Bien que Capitaine vit, dans la liberté de la presse, le fondement de tout principe constitutionnel, il ne manqua pas de l'associer à un ordre qui en fixe les limites. Ses connaissances en matière de presse, son climat familial et son goût pour l'écriture l'amènèrent à collaborer activement à plusieurs quotidiens politiques, où il se montra un libéral fermement hostile aux idées socialistes, républicaines et démocratiques, mais plus modéré à l'égard des ca-

tholiques tout au moins jusqu'à ce que se rompe l'unionisme. Mais alors, sa brève carrière de polémiste s'était essoufflée, les charmes d'une bibliothèque supplantant dans son cœur ceux d'une tribune. En attendant, Capitaine écrivit dans *La Meuse*, quotidien fondé notamment par son père, et dans *Le Travail*, édité entre le 31 décembre 1848 et le 30 mars 1851, dont il fut l'un des principaux artisans. Ces journaux étaient très proches du *Journal de Liège*, l'un des plus solides piliers du libéralisme liégeois du XIX^e siècle.

En octobre 1850, une fois encore pressé par son père, Capitaine s'embarqua pour les Amériques afin de compléter sa formation intellectuelle et commerciale, grâce à une bourse de 2.500 francs accordée par le premier gouvernement belge ouvertement libéral. Ce voyage fut une parenthèse cruciale qui marqua Capitaine à la fois par l'enrichissement personnel acquis au Nouveau Monde, et par une maladie contractée sous d'hostiles latitudes, dont il ne guérira jamais complètement. De son aventure, Capitaine nous a laissé une correspondance intéressante et parfois farfelue, sur les mentalités d'Outre-Atlantique dont les mœurs vigoureuses auraient eu de quoi choquer l'érudite quelque peu guindé qu'il était, s'il n'avait possédé la faculté de s'adapter à sa nouvelle situation, et l'intelligence de se la rendre tolérable. Ses lettres sont l'occasion d'appréhender son réel talent littéraire et son humour incisif, trop peu souvent exprimé dans ses arides travaux. Après avoir sillonné l'Amérique du Nord, il se rendit à La Havane où il fut atteint par «la fièvre des Iles»; et c'est un homme épuisé qui retrouva les siens au début du mois de janvier 1851.

Reposé, il se remit au travail, orienta ses recherches autour de la bibliographie namuroise, et publia une notice sur l'ancien révolutionnaire liégeois Hyacinthe Fabry, qui venait de décéder après une longue carrière politique. Dès lors, Capitaine semblait prédisposé, par ses goûts et par ses antécédents littéraires, à étudier la vie des hommes méritant selon lui d'accéder à la postérité. Il conçut ainsi le vaste projet d'un dictionnaire biographique qui compléterait et, au demeurant, améliorerait l'ouvrage d'Antoine-Gabriel de Becdelièvre. Prudent, il préféra poursuivre sa tâche de documentaliste en dressant un inventaire, plutôt que d'assumer la charge d'auteur, en rédigeant des biographies, comme il le

précisa dans l'introduction du premier tome de son fameux *Nécrologe liégeois* destiné à être publié chaque année, et qui allait lui donner la célébrité et l'affection de ses compatriotes. Les personnages repris dans ces volumes du *Nécrologe liégeois*, morts entre 1851 et 1863, constituent un panorama de l'élite sociale liégeoise qui vécut la transition entre l'ancien régime et le nouveau. En outre, la réalisation de son *Nécrologe* ne repose pas exclusivement sur un objectif scientifique, mais aussi sur un devoir moral. Tout travail de recherche et toute vérité, qui en émane, ont une portée morale ou n'ont pas de sens. Tout naturellement, Capitaine collabora à la *Biographie nationale* en lui fournissant plusieurs dizaines de notices.

C'est également ici qu'apparaît le plus nettement une facette de la personnalité de Capitaine. Celui-ci, ayant constaté d'abord le rôle essentiel de la presse à l'époque contemporaine dans la conquête des libertés constitutionnelles, s'insurgea à l'occasion de ses études biographiques, contre cette même presse alors jugée trop éphémère et en rupture avec la tradition historique qui garantissait ces mêmes libertés constitutionnelles. Ici réside un paradoxe important dans l'œuvre et l'existence de Capitaine, c'est le dilemme de l'homme contemporain aux prises avec un contexte constitué par une accélération événementielle entretenue par la presse, et par la perte du concept non seulement de tradition mais aussi de durée. Ce débat, qui se traduit par cette vieille querelle entre les journalistes et les historiens, entre la volonté de hâter l'histoire et la volonté de préserver la tradition historique, entre le désir de faire bon usage de la presse quotidienne et le souci de maintenir le souvenir par la pratique de la science historique, habitait déjà Capitaine.

Parallèlement à ses nombreuses occupations, Capitaine entreprit l'établissement d'une bibliographie liégeoise, renouant ainsi avec ses premiers amours. Les résultats de son enquête préliminaire furent publiés en 1852 dans le *Bulletin du Bibliophile belge* où par ailleurs, sa collaboration fut féconde entre 1851 et 1860. Mais il se choisira un autre moyen d'expression, celui des sociétés d'histoire locale. Capitaine sera introduit notamment au sein de la Société libre d'Emulation et de l'Institut archéologique liégeois dont, avec son père, il fut l'un des créa-

teurs. Premier secrétaire de l'Institut archéologique liégeois, Capitaine fixa l'esprit de l'Institut dans son rapport du 12 mars 1852 : «En fondant à Liège une Société Archéologique (...) une pensée nationale a dominé vos esprits». Ici encore, la conception de l'histoire de Capitaine est une conception à caractère moral sur le plan humain et unitariste sur le plan politique. C'est dans les premières livraisons du *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* que Capitaine sera le plus actif, et ce jusqu'en 1863, en publiant notamment un article sur la franc-maçonnerie à Liège avant 1830, lui qui n'était pas franc-maçon (t. 1, 1852, p. 406-436). En outre, dans le tome III du bulletin de l'Institut, on trouve de lui d'autres éléments de cette grande biographie liégeoise qu'il rêvait de mener à bien, et qui concerne ici les médecins, les chirurgiens et les pharmaciens liégeois. Secrétaire général de la Société libre d'Emulation en 1856, Capitaine travaillera, avec l'archiviste Mathieu-Lambert Polain dont les conceptions de l'histoire étaient similaires aux siennes, à la réalisation d'un *Annuaire* qui parut jusqu'en 1867. Il se lança également dans une collaboration avec la toute neuve Société des Bibliophiles liégeois. Sans doute, son plus grand défaut fut de s'être dispersé dans de multiples directions; cela lui coûta l'œuvre qu'il ne laissa pas à la postérité, même si sa synthèse sur les journaux liégeois est un ouvrage primordial. En vérité, Capitaine rassembla les matériaux que d'autres confrères sauront utiliser.

Les efforts de Capitaine dépensés pour la reconnaissance de l'identité culturelle locale aboutirent à la publication d'un certain nombre de travaux et de documents sur la langue et la littérature wallonne, où il mettait l'accent moins sur les questions de linguistique wallonne que sur une compréhension plus élaborée de la mentalité et des mœurs wallonnes qui découle de la lecture de pièces littéraires. Mais une fois encore, la défense de la langue wallonne liégeoise fut l'occasion pour Capitaine de mieux insister sur son appartenance à la patrie belge, et d'intégrer ainsi la diversité dans l'unité, plutôt que de chercher à découvrir dans l'unité, la diversité. A ce titre, il fut l'un des fondateurs en 1856 de la Société liégeoise de littérature wallonne, dont il sera le bibliothécaire et l'archiviste. Entre 1859 et 1865, il publiera plusieurs rapports sur la bibliothèque de cette Société, et qui sont, selon ses propres termes, «la base d'une petite bibliographie wallonne».

Ses activités ne l'empêchèrent pas de porter un intérêt au problème des handicapés et de lui consacrer plusieurs travaux. Il devint, en 1854, membre de la Commission administrative de l'Institut des Sourds-Muets et des Aveugles. En 1861, il fut nommé juge titulaire au Tribunal de commerce de Liège. Capitaine fit un dernier détour par la politique en devenant, en 1870, conseiller provincial libéral. Il fut également administrateur du Comptoir d'escompte de la Banque nationale (1863-1871) et, entre autres, membre de la Commission provinciale de statistique (1853), de la Commission administrative du Conservatoire de musique de Liège, du bureau du Comité liégeois pour la réforme douanière (1856), de la Commission royale des monuments (1861), de la Commission chargée de recueillir dans les archives de l'hôtel de ville de Liège les documents historiques (1862), du Comité liégeois de la caisse centrale des artistes belges (1863).

Le 6 mai 1851, Ulysse épousa Mélanie-Hortense-Eugénie Pirlot, fille de Hortense-Marie-Joséphine Terwangne et de Ferdinand-Ambroise Pirlot, qui décéda le 2 mars 1903 à l'âge de septante-trois ans, non sans avoir donné à son mari trois filles : Alice, Cécile et Lucile.

En 1867, les premiers signes d'une affection pleurétique se manifestèrent. Ses séjours dans le sud de l'Europe, à Cannes, à Nice, à San Remo, à Pau ou en Castille se firent plus fréquents. Mais Rome sera la dernière étape. Le samedi 31 mars 1871, Ulysse qui aimait tant son passé liégeois et les échos de sa culture, emporta dans la douleur les ultimes images de la Ville éternelle. Le corps du défunt fut ramené à Liège et inhumé le 18 avril 1871 au cimetière de Robermont où les Liégeois vinrent lui rendre les derniers hommages. Et le dernier gage d'amitié d'Ulysse pour sa ville ne fut pas le moindre, puisqu'il légua sa bibliothèque (11.435 volumes et brochures, 226 manuscrits, 218 autographes), ses collections de sceaux, de gravures, de cartes et d'autographes, 3.093 médailles en bronze, coins, matrices en cuivre, monnaies diverses, en tout 16.993 numéros, auxquels il faut ajouter des journaux, des diplômes, des parchemins, des portraits, des objets antiques. Le Fonds Ulysse Capitaine fut transféré à l'Université de Liège. Il se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque «Les Chiroux» dans une salle qui porte le nom du prestigieux donateur.

Iconographie : Une lithographie d'Emile Tasset, imprimée par Simonau et Toovey et réalisée d'après une photographie de Servais datée de 1865, est conservée au Cabinet des Estampes de Liège.

Des monceaux d'archives laissées par Capitaine, il ne reste guère de traces aujourd'hui. La salle des manuscrits de l'Université de Liège propose quelques papiers de Capitaine. Aux Archives de l'Etat à Liège, on trouve des manuscrits ou des lettres illustrant des relations d'Ulysse avec la famille de Crassier. La salle Ulysse Capitaine de la Bibliothèque «Les Chiroux» a recueilli de nombreuses notes biographiques et bibliographiques de Capitaine, qui nous donnent une idée de sa méthode de travail. La Bibliothèque des dialectes de Wallonie («Les Chiroux») renferme un dossier consacré à Capitaine.

A. d'Otreppe de Bouvette, *Hommage à la mémoire de M. Ulysse Capitaine*, dans *Essai de Tablettes liégeoises*, 112^e livraison, Liège, 1871, p. 27-28. — H. Helbig et M. Grandjean, *Catalogue des collections léguées à la Ville de Liège par Ulysse Capitaine dressé par H. Helbig & M. Grandjean en vertu d'une délibération du Conseil Communal en date du 9 juin 1871*, 3 vol., Liège 1872. — A. Le Roy, *Ulysse Capitaine. Sa vie & ses travaux*, Liège, 1872 (comprend la bibliographie d'U. Capitaine). — *Capitaine (Ulysse)*, dans *Bibliographie Nationale. Dictionnaire des écrivains belges et catalogue de leurs publications, 1830-1880*, t. 1, Bruxelles, 1882, p. 192-194. — J. Pety de Thozée, *Nécrologie. Ulysse Capitaine, numismate liégeois*, dans *Revue de la Numismatique*, 5^e série, t. 3, 1871, p. 442-447. — E. Tasset, *Ulysse Capitaine*, Liège, 1872.

Philippe Raxhon

CARONDELET, Jean II, archevêque de Palerme et primat de Sicile, prévôt de Saint-Donatien à Bruges et chancelier perpétuel de Flandre, maître des requêtes du Grand Conseil de Malines, puis du Conseil privé des Pays-Bas, chef du Conseil privé et conseiller d'Etat sous Charles Quint, né à Dole en 1469, décédé à Malines le 7 février 1544 (n.st.).

Jean II Carondelet appartient à une famille de légistes comtois traditionnellement attachés au service princier. Son père, lui aussi prénommé Jean (I), naquit à Dole en 1428. Licencié en droit et en décret, Jean I devint successivement conseiller de Philippe le Bon en 1451, maître des requêtes en 1460, bailli de Chaussins en 1465. Sous Charles le Téméraire, il entre au Grand

Conseil ducal avant d'obtenir la présidence du Parlement de Malines créé en 1473. C'est à ce moment que les Carondelet quittent la Franche-Comté pour s'établir à Malines. Marie de Bourgogne utilise aussi les services de Jean I Carondelet en le nommant, en 1480, chancelier de Flandre et de Bourgogne. Jean I Carondelet meurt en 1501. De son union avec Marguerite de Chassey naissent onze enfants dont Claude Carondelet, chef du Conseil privé des Pays-Bas de 1516 à 1518, et Jean II Carondelet.

Venu à l'âge de quatre ans en compagnie de ses parents à Malines, Jean II Carondelet s'en retourne faire son droit à l'Université de Dole où il obtient le titre de docteur dans les deux droits (canon et civil).

Ayant embrassé l'état religieux, il devient chanoine puis, en 1493, doyen de l'église métropolitaine Saint-Etienne de Besançon. Son élection au décanat est acquise grâce à l'intercession de Maximilien d'Autriche. Commence alors pour lui une belle carrière ecclésiastique qui culminera, en 1519, avec son accession au siège archiepiscopal de Palerme (en Sicile).

Jean II poursuit la tradition administrative de sa famille en mettant ses connaissances juridiques au service des Habsbourg.

En 1496, il siège comme maître des requêtes dans la section judiciaire du Grand Conseil de Philippe le Beau.

Si l'on en croit Suchet, il aurait aussi occupé les fonctions de «gentilhomme de la Chambre» de Maximilien I^{er}.

Au moment de la création du Grand Conseil de Malines le 22 janvier 1504 (n.st.), on retrouve Jean II Carondelet troisième conseiller ecclésiastique de cette haute cour de justice.

Le 27 juillet 1508, il résigne sa charge de conseiller du Grand Conseil en faveur de son frère Ferry Carondelet, archidiacre de Besançon, et accède au poste de maître des requêtes ordinaire du Conseil privé des Pays-Bas.

De 1517 à 1519, il accompagne l'archiduc Charles d'Autriche en Espagne comme premier conseiller et maître des requêtes de son hôtel.

Le 15 avril 1522, Jean II Carondelet est promu à la dignité de chef du Conseil privé en remplacement de l'Artésien Jean Caulier, seigneur d'Aigny. Celui-ci rétrograde, le 22 mai, au poste de président du Conseil privé. La nécessité de prévoir un président laïc aux côtés de Carondelet se justifie dans la mesure où ce dernier, en tant que

membre du haut clergé séculier, «ne puet baillier opinion en matieres criminelles (en vertu de l'adage *«Ecclesia abhorret a sanguine»*), ne bonnement souvens en matieres civiles touchant les auctoritez et bulles apostoliques, affaires et juridictions de l'Eglise» (en bref, sur tous les principes de droit réglant les rapports entre l'Eglise et l'Etat dans nos provinces).

Il n'est guère douteux qu'une telle promotion résulte d'une intervention de la gouvernante Marguerite d'Autriche. Il devait certainement graver dans l'entourage lettré et procomtois de la princesse.

Autant homme politique et d'administration que d'Eglise, Jean II Carondelet sert d'intermédiaire naturel entre les autorités civile et religieuse. Charles Quint tire largement parti de cette intrication. Désirant imposer l'Eglise des Pays-Bas, l'Empereur prétexte la croisade contre les Turcs pour lever en 1529 d'abord, en 1532 ensuite, un subside sur le clergé. Carondelet en surveille la perception comme «commissaire general» ou «principal». Les fonds encaissés permettront d'honorer les emprunts et les dettes du souverain.

Le 25 décembre 1521, Jean II Carondelet est à Liège où il impose le chapeau de cardinal à Erard de La Marck, allié de Charles Quint depuis 1518.

Le 25 avril 1524, il se rend, en compagnie d'Adolphe de Bourgogne, dans la cité d'Utrecht afin de soutenir la candidature d'Erard de La Marck à l'épiscopat. Le chapitre finit par élire, le 6 mai, Henri de Bavière, jugé plus indépendant politiquement. En 1528, Carondelet intervient encore dans l'histoire de la principauté épiscopale d'Utrecht : on le charge de régler les délicats problèmes de droit que pose la sécularisation de cette principauté, prélude à son annexion aux Pays-Bas.

A la suite du décès de la gouvernante Marguerite d'Autriche, Jean II Carondelet et Antoine de Lalaing sont chargés par le Conseil privé d'expédier, à partir du 8 décembre 1530, les affaires courantes. En attendant que des instructions impériales leur parviennent, Carondelet s'occupe plus spécialement des problèmes de justice et Lalaing des affaires politiques. Au cours de cette période transitoire, les décisions importantes ne seront pas accompagnées de la formule «Par l'Empereur en son conseil» mais «A la délibération des chefs et gens du privé Conseil»; cette dernière mention

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration

indiquant que la responsabilité du Conseil est seule impliquée dans les décisions prises.

Avec la nomination de Marie de Hongrie comme gouvernante des Pays-Bas, Charles Quint restructure les conseils gouvernementaux. Le 1^{er} octobre 1531, l'Empereur promulgue des ordonnances qui scindent le Conseil privé en deux départements spécialisés : le Conseil privé (section judiciaire et administrative) et le Conseil d'Etat (section politique).

Jean II Carondelet conserve les fonctions de chef du nouveau Conseil privé et se voit adjoindre le Flamand Pierre Tayspil comme président. Le 24 novembre 1531, Charles Quint le confirme au poste de chef en rappelant qu'il s'est, depuis toujours, «vertueusement, loyalement et grandement conduit à notre personnel contentement et acquité au bien, adresse et expedition de noz affaires et de ceulx de nosdits pays et subgectz, à la commodité de la chose publicque». Ce même 24 novembre, Carondelet prête serment aux mains du souverain avant de recevoir le serment des autres membres du Conseil privé.

L'ordonnance créant le Conseil d'Etat lui confère un poste de simple conseiller au sein du nouvel organisme. Toutefois, les compétences qui lui sont attribuées en font un président auxiliaire. Sur ordre de Marie de Hongrie, il est habilité à prendre la direction des débats. Cette position de président suppléant est confirmée par une note juridique rédigée par le Conseil d'Etat de 1672 : «En l'an 1531, lorsque le Conseil d'Etat fut établi et séparé du Conseil privé... les chiefs et présidents du Conseil privé tels en ont été exclus et n'y ont eu entrée, rang ni séance qu'en vertu de la commission particulière de conseiller; la présidence de ce nouveau corps étant attribuée et laissée à la reine douairière d'Hongrie, lors regente et gouvernante de ce pays... Si donc l'Archeveque de Palerme a proposé les affaires au Conseil d'Etat ça été parce qu'il a ainsy pleu à la Reine».

En 1538, Marie de Hongrie se rend à Cambrai puis en France, à l'invitation de sa sœur aînée Eléonore d'Autriche, reine de France, et de François I^{er}. Cette visite amicale doit sceller la réconciliation entre Habsbourg et Valois, suite à la trêve de Nice du 18 juin et à l'entrevue d'Aigues-Mortes des 14-17 juillet. La gouvernante des

Pays-Bas prendra notamment part à une brillante partie de chasse dans la forêt de Compiègne. Le 4 octobre 1538, la princesse délègue ses pouvoirs pour la durée de son absence à un conseil de régence composé de Jean II Carondelet, Antoine de Lalaing, conseiller d'Etat et chef des finances, Jean Ruffault, trésorier général, Hugues de Grammez et Vincent Corneliszoon, commis des finances. Cette commission fonctionnera jusqu'aux premiers jours de novembre, moment où la régente s'en revient aux Pays-Bas.

Le 9 octobre 1540, Jean II Carondelet abandonne la vie publique en raison de son «grandt eaige» (septante et un ans), qui ne lui permet plus d'exercer ses hautes fonctions ni de suivre Marie de Hongrie dans tous ses déplacements. Le 10 octobre, Charles Quint lui confère la charge honorifique de «premier conseiller d'Etat avec rang et seance esdits conseils comme auparavant lors qu'il pourroit ou voudroit s'y trouver». Le 16 décembre suivant, l'Empereur confirme cette désignation en le faisant figurer en tête des dignitaires «qui auront... ordinairement entree et voix audit conseil d'Etat, quant ilz seront vers la royne ou en court».

Retiré des affaires, Carondelet est de plus en plus hanté par l'idée de la mort. Désireux de perpétuer la mémoire de ses parents défunts, il leur élève de magnifiques monuments funéraires. A Dole, dans la collégiale Notre-Dame, il fait ériger les mausolées de sa mère Marguerite de Chassey et de son père Jean I Carondelet. Il transfère à Besançon le tombeau de son frère Ferry Carondelet. En même temps, il se préoccupe de sa propre sépulture et dresse le plan du mausolée où il veut reposer en l'église Saint-Donatien à Bruges.

Lors de son décès, Claude Carondelet, neveu du défunt et chanoine de l'église de Besançon, informe les chanoines de Saint-Donatien de la «bonne et catholique fin» de son oncle.

Le dévouement, que Jean II Carondelet témoigne à la cause habsbourgeoise, lui ouvre la voie des plus hautes dignités ecclésiastiques. Il se montre d'ailleurs en ce domaine d'une insatiable avidité.

Fort de l'appui de Charles Quint, il brigue en 1519 le siège archiépiscopal de Palerme auquel

Planche IV. Pierre Bourgeois, portrait par Pierre-Louis Flouquet.

est jointe la primatie de Sicile. Sa nomination ne va pas sans difficultés étant donné que le cardinal Jacques Cajetan, *alias* Thomas de Vio, occupe le siège depuis 1518. Cajetan, sous la pression de l'Empereur, finit par démissionner; Jean II Carondelet lui succède le 19 décembre 1519 et reçoit le pallium le 19 octobre 1520. Bénéficiaire d'une dispense de résidence, le nouvel archevêque fait administrer sa province sicilienne par des procureurs. Il accroît de six le nombre des chanoines en annexant des rentes de l'abbaye San Giovanni degli Eremiti et fait consacrer sa cathédrale en 1536.

A l'instar des prélats de cour de l'époque, Carondelet croule sous une multitude de prébendes : il est prévôt de Saint-Donatien à Bruges et chancelier perpétuel de Flandre depuis le 28 novembre 1520, prévôt de Sainte-Walburge à Furnes, prévôt de Saint-Pierre à Seclin, chanoine de Saint-Pierre à Anderlecht.

Au mépris du droit canon, il obtient un important bénéfice régulier : en 1528, il succède à son frère Ferry Carondelet comme abbé commendataire du monastère de Notre-Dame à Montbenoît, en Franche-Comté. La commende étant la collation d'une charge ecclésiastique en faveur d'une personne non habilitée à la remplir, Jean II Carondelet se contente de percevoir les revenus de son abbatiat sans en remplir les devoirs; un prieur claustral dirige le monastère en son absence.

Les amples revenus de cet ecclésiastique lui permettent de pratiquer un généreux mécénat. Il se fait portraiturer par plusieurs artistes peintres. A Jean Gossart dit Mabuse, il commande notamment deux beaux diptyques : *La Vierge et Jean Carondelet* (Musée du Louvre, Paris), *Saint Donatien* (Musée des Beaux-Arts, Tournai) et *Jean Carondelet* (Nelson Gallery-Atkins Museum, Kansas City). Ce dernier retable était peut-être destiné à orner la chapelle funéraire de l'archevêque, en l'église Saint-Donatien de Bruges. Carondelet fait encore exécuter deux autres portraits : l'un est dû à Bernard Van Orley (Alte Pinakothek, Munich) et l'autre à Jan-Cornelisz. Vermeyen (Metropolitan Museum, New York). Ces tableaux nous montrent un homme aux traits vigoureusement marqués, à l'esprit ferme, réfléchi et travailleur.

C'est au sculpteur brugeois Michel Scherrier que Carondelet commande son tombeau. De ce superbe monument funéraire qui adossait son

architecture triomphale au mur de l'église Saint-Donatien, on ne conserve plus que la figure en albâtre de l'archevêque (cathédrale Saint-Sauveur, Bruges). Etendu sur le côté, le défunt se soulève, en appuyant le coude sur un coussin, et pose sur le spectateur un regard méditatif. Ce type d'image funéraire, inspirée par la Renaissance italienne, servira de modèle aux mausolées des évêques de nos régions, durant les XVII^e et XVIII^e siècles.

Patron du Collège de Saint-Donatien à Louvain depuis 1520, Jean II Carondelet octroie de généreuses subventions et des bourses d'études à cette institution, la sauvant ainsi de la faillite. Son action en faveur de ce collège, destiné à héberger des étudiants en droit canon, le fait considérer comme le «second fondateur» de l'institution.

Sa culture humaniste le lie d'amitié à Erasme, avec qui il correspond. Celui-ci lui dédie, dans une longue lettre servant de préface, la deuxième édition des œuvres de saint Hilaire de Poitiers («*Divi Hilarii Pictavorum episcopi lucubrationes per Erasmus Roterodamum non mediocribus sudoribus emendatas*», Bâle, février 1523). Jean II Carondelet est l'auteur de plusieurs traités de droit. Le *Consilia et observationes iuris* et le *De Orbis situ* (imprimé à Anvers en 1562) comptent parmi ses œuvres les plus connues.

Signalons encore que l'archevêque occupait un hôtel surnommé le «palais de Palerme» («Hof van Palerme»), lequel se situait Zakstraat à Malines. Lors de ses séjours à Bruxelles, Carondelet résidait dans une belle demeure ayant appartenu au patricien Gilles Vandenberghe. Cette résidence bruxelloise était sise rue des Sols.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Papiers d'Etat et de l'Audience, Chambre des Comptes. — Archives départementales du Nord, à Lille : Série B.

Ch. Laurent, *Recueil des ordonnances des Pays-Bas*, 2^e série, t. 1, Bruxelles, 1893, p. 78. — J. Lameere, *Recueil des ordonnances des Pays-Bas*, 2^e série, t. 3, Bruxelles, 1902, p. 239, 241, 243. — M. Baelde, *Onuitgegeven dokumenten betreffende de zestiende-eeuwse Collaterale Raden (1533-1577)*, dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. 131, 1965, p. 158-161, p. 169. — De Reiffenberg, *Etat de l'Hôtel de Philippe-le-Beau, duc de Bourgogne, en l'an 1496, à Bruxelles*, dans *Compte rendu des séances de la Commission royale d'Histoire, ou Recueil de ses Bul-*

letins, t. 11, 1846, p. 705. — Gachard, *Carondelet (Jean)*, dans *Biographie Nationale*, t. 3, Bruxelles, 1872, col. 348. — Suchet, *Etude biographique sur Jean et Ferry Carondelet (1496-1544)*, dans *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon*, Besançon, 1901, p. 124-162. — L. Stroobant, *Les magistrats du Grand Conseil de Malines*, dans *Annales de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, 54, 5^e série, t. 4, 1902, p. 449. — A.J.M. Kerckhoffs-De Heij, *De Grote Raad en zijn functionarissen 1477-1531, Biografieën van raadsheeren*, Amsterdam, 1980, p. 41. — G. Van Gulik et C. Eubel, *Hierarchia catholica mediæ ævi...*, t. 3, Rastibonne, 1910, p. 286. — B. Gams, *Series episcoporum ecclesiae catholicae*, Graz, 1957, p. 952. — M. Baelde, *De Collaterale Raden onder Karel V en Filips II (1530-1578). Bijdrage tot de geschiedenis van de centrale instellingen in de zestiende eeuw*, Bruxelles, 1965 (*Verhandelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België. Klasse der Letteren*, nr. 60). — M. Baelde, *De Kerkelijke subsidies in de Nederlanden onder Karel V (1532-1555)*, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 43, 1965, p. 1243-1271). — H. De Vocht, *History of the Foundation and the Rise of the Collegium Trilingue Lovaniense 1517-1550*, t. 1, *The Foundation*, Louvain, 1951, p. 289, n. 2. — P. Harsin, *Etudes critiques sur l'histoire de la Principauté de Liège, 1477-1795*, t. 2, *Le règne d'Évrard de la Marck (1505-1538)*, Liège, 1955, p. 379, 383. — A. Henne et A. Wauters, *Histoire de la Ville de Bruxelles* (éd. M. Martens), t. 3, Bruxelles, 1969, p. 356. — Max J. Friedlander, *Early Netherlandisch Painting*, vol. 8, *Jan Gossart and Bernard van Orley*, Leyde-Bruxelles, 1972, p. 91, 111; pl. 10-11, 12-13, 123.

Daniel Coenen

Illustration : Planche V, face à la p. 144.

Jean II Carondelet, portrait d'après Jan Cornelisz. Vermeyen (± 1500-1559).

CHAPUIS, Grégoire, Joseph, chirurgien-accoucheur, conseiller municipal, né à Verviers, le 12 avril 1761, décédé à Verviers le 2 janvier 1794.

Jacques Chapuis, le grand-père, arriva en 1717 à Verviers, venant de Charpey, près de Valence (France, Drôme). Son fils, Jacques-Joseph (1725-1786), chirurgien et artificier, se maria en 1748 et eut dix enfants, dont quatre moururent en bas-âge. Les trois fils restés en vie devinrent chirurgiens : Jacques-Hubert et Grégoire-Jo-

seph, à Verviers, Alexandre, à Maestricht. Leur contemporain J.-L. Derchain a écrit que le père Chapuis était «un brave homme qui ne prenoit que ce que son art lui fournissoit et quoiqu'il n'eût que sa lancette pour patrimoine, a élevé une famille nombreuse, en se conciliant l'estime des honnêtes gens». On le surnommait «le petit Jacques» ou «Dauphinet», à cause de son aspect courtaud et de l'origine dauphinoise de son père. Grégoire Chapuis naquit dans une maison de la rue Sècheval. Il fit avec aisance de bonnes humanités au Collège Saint-Bonaventure tenu par les Récollets, puis apprit les rudiments du métier de son père. En 1778, il partit à Breda comme aide-chirurgien au Régiment des Dragons Wallons et travailla durant trois ans et demi sous les ordres du chirurgien-major Lassir. Il revint à Verviers le 15 avril 1782 pour aider son père. Ses loisirs furent consacrés à un cénacle qu'il avait formé avec quelques amis : la Quaternité, où tour à tour, chaque semaine, les membres s'exerçaient à l'éloquence à propos de sciences ou de philosophie. En 1784, il suivit à Paris les leçons de l'anatomiste Sue, du chirurgien Lassus et de l'accoucheur Lauerjat, spécialiste de la césarienne. Il revint assister son père qui mourut le 20 mars 1786.

Grégoire se fit recevoir par le Collège des Médecins de Liège le 22 mai, comme chirurgien du plat pays. Bien qu'il eût une clientèle considérable, il présida une société philanthropique constituée à l'origine de douze membres, mais qui, dans la suite, en compta jusqu'à sept cents : la Chambre des Zélés, établie dans une salle de la rue Sècheval. On y donnait journellement des cours du soir. Il y avait une bibliothèque et une salle de lecture. De plus, les membres visitaient les pauvres méconnus et leur portaient discrètement secours. En 1789, Grégoire épousa Anne-Marie Lejeune, de Verviers. Le couple s'établit au Thier Mère-Dieu, près de l'Hôtel de ville. Le frère aîné, Jacques-Hubert, s'activait depuis 1785 dans le sillage de Jean-Joseph Fyon, chef du mouvement révolutionnaire franchimontois. Grégoire, était loin de partager cette excitation ; il avait même pris quelque distance. Cependant, le 15 août 1789, il écrivit un billet à son frère pour l'avertir du pressentiment des autorités, «que les principaux commerçants en drap laisseroient agir le peuple, mais qu'ils se font une joie de voir si le dit peuple dépendant de la draperie pourra vivre avec M. de Fyon». Grégoire propo-

sait de fonder une société «pour créer une draperie équivalente à celle que l'on prétend abandonner». Trois jours plus tard éclatait la révolution liégeoise, où les Franchimontois occupèrent souvent une position extrême. L'offensive des troupes exécutrices des Cercles, en mai 1790, fut contenue par l'armée des Etats du Pays de Liège. Jacques-Hubert Chapuis y était chirurgien-major, au Régiment de Fyon. Au cours du mois de juin, Grégoire, accompagné de son épouse enceinte, alla le remplacer durant une semaine à l'état-major cantonné aux Vieux-Joncs, près de Bilzen. A Verviers, la nouvelle municipalité avait réorganisé la bienfaisance. La Chambre des Zélés dut lui verser ses recettes, ce qui amena sa dissolution. Grégoire Chapuis mit alors son talent oratoire au service de l'éducation civique : de mai à octobre, trois fois par semaine, au lieu-dit les Gris Chevris, il fit des conférences en plein air sur la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* décrétée par l'Assemblée Nationale française en août 1789. Sa fille Cécile naquit le 22 novembre. Lors de l'entrée à Verviers des troupes exécutrices, le 12 janvier 1791, les frères Chapuis estimèrent qu'ils n'avaient pas à fuir. Jacques-Hubert fut arrêté le 28 janvier et transféré à la prison de Liège. Il y resta treize mois avant de se faire condamner au bannissement. Grégoire s'occupait de la clientèle et de la famille du prisonnier, cherchant les moyens de le faire élargir contre versement d'une caution, aidant à retrouver des pièces justificatives. Après l'expulsion de son frère, il veilla aux intérêts matériels de ses enfants. En début novembre, la maison de Grégoire fut perquisitionnée par le chef de la police Detrootz. Les Français arrivèrent à Verviers le 11 décembre. Jacques-Hubert, qui avait pu se joindre dès septembre aux patriotes exilés à Givet, revint occuper son poste de conseiller municipal. Grégoire fut nommé membre du Comité de Surveillance chargé de collecter les plaintes relatives aux exactions des agents du prince. Au club des Sépulchrines, il calmait la fureur exhalée contre les aristocrates. Lors du scrutin du 1^{er} janvier 1793, il fut élu conseiller municipal avec 31 voix de plus que son frère. Le 21 février, il était de permanence à l'Hôtel de ville avec J.-L. Kaldenberg lorsqu'on le pressa d'acter le mariage de Remy-François Cornet, d'Ensival, avec Anne-Marguerite Stradt, de Sippenaeken. Embarrassé, il demanda des directives aux commis-

saires français Waugeois et Hébert et sur leur injonction enregistra cette union tout en conseillant aux mariés de se présenter aussi à l'église. Le 5 mars, les Autrichiens revinrent à Liège. Les patriotes suivirent les Français dans leur retraite. Grégoire Chapuis alla se réfugier à Bléhen, près de Hannut, pendant huit jours, puis après un passage à Verviers, s'enfuit à Neuville, lointain village du Pays de Liège, près de Philippeville. Les affres de la séparation et la lettre rassurante d'un ami le poussèrent à risquer un retour en fin avril. Après deux nuits près de sa femme, il fut arrêté. On l'enferma à la prison de Liège où il attendit jusqu'au 14 septembre avant d'être interrogé par le procureur Fréron. Sa captivité fut éclairée çà et là par du courrier clandestin et des entretiens nocturnes par la fenêtre de son cachot. Il dut répondre à 35 questions relatives aux délits dont on l'accusait, la charge la plus lourde étant le fameux mariage civil acté en février. L'instruction fut terminée à la mi-octobre, au moment où il apprit la mort subite de sa jeune épouse. Son frère Alexandre complota son évasion. Grégoire refusa, fort de son bon droit, ne voulant pas jeter de suspicion sur sa bonne conscience. Il s'attendait tout au plus au bannissement. Le verdict tomba le 30 décembre : la mort ! La loi fut appliquée dans toute sa rigueur. Aux parents venus le supplier le prince-évêque de Méan refusa sa grâce en disant : «Il faut donner un exemple aux philosophes, je n'en veux plus». Le 1^{er} janvier 1794, Grégoire fut ramené à Verviers assis sur son cercueil. Il put avoir une entrevue avec sa fillette malade et la confier à son beau-frère l'abbé Lejeune, à qui il écrivit une lettre pleine de sérénité et de foi en Dieu. Le lendemain, sur la place du Sablon, il fut décapité à la hache par un bourreau maladroit qui dut frapper sept fois puis scier à deux mains avant que la tête ne se détache. La ville était plongée dans l'horreur et l'on redouta une insurrection. Le 13 Nivôse de l'an 3, premier anniversaire de l'exécution, une cérémonie édifiante exalta la mémoire du héros et son corps fut transféré au milieu de la place du Sablon rebaptisée place du Martyr. Sa fille unique Cécile, après avoir perdu son mari et ses dix enfants, périt en 1853 presque aveugle et dans la misère, car l'oubli avait fait son œuvre. En 1873, un comité inspiré par l'idéal de la laïcité raviva le souvenir de ce chrétien juste et généreux en érigeant au milieu de la place du Martyr la statue de l'«Educateur et bienfaiteur

du peuple, mort pour l'indépendance du pouvoir civil».

Iconographie : Il n'existe pas de portrait authentique de Grégoire Chapuis. Ceux que l'on connaît sont des compositions du XIX^e siècle. *Chapuis dans son cachot*, Eau-forte de Flameng, 1875. — Statue en bronze par Jos. Ant. Nelson, de Bruxelles, 1880. Le sculpteur lui aurait donné les traits de l'historien Armand Weber-Chapuis.

F. De Grave, *Grégoire-Joseph Chapuis décapité à Verviers*, Verviers [1880]. — A. Gurdal, *Jacques-Hubert Chapuis et son temps*, dans *Bulletin de la Société ver-viétoise d'Archéologie et d'Histoire*, t. 26, 1932-1933, p. 7-112. — J.-H. de la Croix, *Pages d'Histoire ver-viétoise. Notice historique et critique sur la famille Chapuis*, Dison, 1946. — M. Florin, *Un prince, deux préfets*, Liège, 1957, p. 105-114 et 121-130.

Jean Kelecom

CHRISTOPHE, Lucien, Mathieu, Joseph, écrivain, directeur général des Beaux-arts et des Lettres au Ministère de l'Instruction publique, né à Verviers, le 1^{er} mars 1891, décédé à Watermael-Boitsfort le 10 septembre 1975.

Il obéit très jeune à une vocation littéraire qui l'incita à publier ses premiers vers, dès l'âge de vingt ans, dans les revues françaises des débuts du siècle : *Le Divan* d'Henri Martineau, *La Phalange* de Jean Royère et *Le Beffroi* de Léon Bocquet. En 1912, il fonda, à Mons, avec Arthur Cantillon, la *Flamberge* qui s'honorait de compter, parmi ses collaborateurs, Apollinaire, Tristan Derême, Georges Duhamel, Jean Pellerin et Léon Vérane. Lucien Christophe y tenait la rubrique de la poésie. C'est aux Editions de la Flamberge que le jeune écrivain fit paraître, en 1913, son premier recueil de vers : *Les Jeux et la flamme*.

Mobilisé en 1914, Lucien Christophe fut marqué par la Première Guerre mondiale qu'il fit avec le grade de lieutenant d'infanterie. Il eut pour compagnons d'armes les poètes Louis Boumal et Marcel Paquot. Il appartenait à cette «génération sacrifiée» qui vit éclore, selon ses propres termes, une «invraisemblable prolifération de poèmes de guerre». Au lieu de transfigurer les servitudes militaires pour les idéaliser, l'écrivain voulut «retrouver une veine poétique où la guerre n'eût point de part». C'est ainsi que

naquit, en 1917, *La rose à la lance nouée*, un recueil publié à Paris. Le poète voulait, disait-il, «reconstituer l'atmosphère du temps de paix», retrouver la joie qu'il éprouvait à recevoir au courrier, sous un timbre de France, les livres des poètes amis : *La Flûte fleurie*, de Tristan Derême; *Au vent crispé du matin*, de Francis Carco; ou *Sub tegmine fagi*, de Jean-Marc Bernard.

Avant la fin des hostilités, en 1918, Lucien Christophe fonda, avec Louis Boumal et Marcel Paquot, une revue «pour la défense et l'illustration de la langue française», *Les Cahiers du Front* auxquels collaborèrent Franz Ansel, Tristan Derême, Luc Durtain, Saint-Georges de Bouhélier, Fernand Severin et Charles Vildrac.

Au lendemain de l'armistice de 1918, Lucien Christophe publie *Aux lueurs du brasier*, un recueil de proses où l'écrivain a rassemblé ses réflexions de soldat. Ce sont, dira-t-il, des pages qui vont très loin dans la méditation. Ce livre obtiendra le Prix Carton de Wiart et le Prix de l'Académie Picard. L'auteur y retrace la vie des soldats sur «le front» et les combats livrés en Flandre du 28 septembre au 11 novembre 1918. C'est un témoignage important sur la psychologie du combattant, sur la «rudesse guerrière» et sur les problèmes moraux suscités par ces années de rupture qui mettaient fin à une certaine «douceur de vivre».

En 1934, *Le Pilier d'airain* marquera le retour du poète à un certain moralisme lyrique. Sous ce titre emprunté à Victor Hugo, Lucien Christophe allait décrire le désarroi de sa génération partagée entre le désespoir et l'espérance. Celui qui se voulait le «hérald des jeunesses maudites» fut comparé, par Duhamel à «ces moines du premier moyen âge» qui voyaient s'écrouler le monde civilisé autour de leur cloître.

Il y avait du Péguy dans le tempérament lyrique de Lucien Christophe. Il n'est pas surprenant que l'écrivain ait consacré trois livres au maître admiré, au croisé de la chrétienté qui fut aussi un héros de la résistance spirituelle. *L'Ode à Péguy* fut composée en trois fois : en 1915, en 1933 et en 1941. On y retrouve le thème de la rébellion solitaire, le refus de la médiocrité, la nostalgie des temps héroïques. Prose et vers se mêlent dans cette trilogie, mais l'essayiste l'emporte.

Lucien Christophe se plaisait à dire que le culte de Péguy avait été l'honneur de sa vie, l'i-

mage de l'homme idéal. Il avait entrepris l'étude chronologique des œuvres de son maître pour en faire l'exégèse. Il a suivi son héros pas à pas, mois par mois. Le premier volume couvre la période qui va de 1897 à 1905, année où commence la véritable maturité de Péguy : «C'était tout à coup comme si, au bout de la Beauce de ses soucis et de ses travaux quotidiens, il venait enfin d'entrevoir la flèche de Chartres...»

Minutieux et fervent, l'ouvrage de Lucien Christophe s'achève par un chapitre de synthèse où Péguy est placé à côté de Claudel et de Proust qui «ont fait à la langue un apport de sève qui procédait de la richesse et de la fougue créatrice de leur nature». Jusqu'au bout, Lucien Christophe plaide pour son héros tout en reconnaissant des faiblesses de style (répétitions, redondances verbales). Il parlait de Péguy en poète, confondant son modèle avec le destin de la pensée et du langage français. Aimer Péguy, c'était, pour son biographe, aimer «un certain mode de vie, un certain mode de connaissance et de liberté qui est le propre de la grâce et de l'honneur français».

D'autres maîtres ont requis l'attention passionnée de Lucien Christophe. Louis Veuillot lui apparaissait comme un polémiste fougueux, profondément engagé dans la bataille des idées, comme Péguy. Ecrivant pour la collection *Conversions célèbres*, Lucien Christophe a mis l'accent sur la psychologie religieuse de Veuillot, sans exclure les luttes du journaliste ultramontain contre le gallicanisme. Aux yeux de son biographe, Veuillot fut le précurseur de ceux qui veulent pourfendre l'Absurde, et il cite, à côté de Péguy, Claudel, Mauriac, Bernanos et ses curés de campagne.

Dans l'œuvre de Lucien Christophe, il faut placer très haut un livre qui répond, d'une manière admirable, à la définition classique de l'essai : *Où la chèvre est attachée*. Le moraliste y moralise en musant. Il se fonde sur la continuité terrienne pour mieux reconsidérer les chemineurs de l'intelligence. L'essayiste rejoint ici la grande lignée qui va de Lucrèce à Giono, en passant par le Rousseau des *Rêveries du promeneur solitaire*. C'est le livre du bon plaisir où un Montaigne brabançon délaisse sa librairie pour découvrir la Nature. Dès les premières pages se révèle l'homme de haute culture qui interroge non seulement le monde des livres mais aussi l'histoire de l'art. On ne peut oublier ici que

Lucien Christophe a été directeur général des Beaux-Arts en même temps que des Lettres, au Ministère de l'Instruction publique. Passant du Bois Sacré au musée, l'écrivain s'attendrit sur la douceur ombrienne de Piero della Francesca et sur Giorgione. Dans cette «partie de campagne», Marcel Proust côtoie van Eyck, tandis que Guichardin nous ramène à la forêt de Soignes et au vallon de Groenendael où flotte encore le souvenir de Ruusbroec l'Admirable. Rubens et Bruegel, Hugo et Barrès, Erasme et Napoléon se croisent dans ces flâneries méditatives où les musiques du passé créent un décor nostalgique.

Ce livre très dense offre un harmonieux mélange d'idées et d'images. La sagesse y tempère l'ironie. L'érudition et le lyrisme y font bon ménage, afin que le rêve trouve place au domaine de la pensée.

En 1960, à l'occasion du centenaire d'Albert Giraud, Lucien Christophe publia un essai remarquable sur le poète de *Hors du siècle* et de *La guirlande des dieux*, sans oublier le prosateur qui lutta, avec les Jeunes Belges contre l'art social, le patois belge et le «prétendu» vers libre. L'œuvre critique de Lucien Christophe comportait aussi des études sur Charles van Lerberghe, sur Emile Verhaeren et sur Gustave Vanzype (dont il était le gendre).

Reçu à l'Académie royale de langue et de littérature françaises, le 30 novembre 1947, par Marcel Thiry, Lucien Christophe salua la mémoire d'Albert Mockel avec une finesse qui traduisait la connivence entre deux écrivains pudiques, un peu farouches. Le 26 janvier 1974, rendant hommage à Lucien Christophe, au cours d'une séance organisée à Watermael-Boitsfort, Joseph Hanse a souligné combien l'essayiste s'attachait toujours — qu'il s'agisse de Péguy, de Veuillot, de Giraud, de Mockel, de Verhaeren ou de van Lerberghe —, à des qualités qui lui étaient chères : le courage, la probité intellectuelle, la loyauté du cœur et la qualité de l'expression.

La biographie d'un écrivain, on la trouve moins dans les faits et gestes de sa vie que dans l'évolution de sa pensée et dans les nuances de ses sentiments. La poésie de Lucien Christophe s'est déployée pendant un demi-siècle, de 1913 à 1963. Préfaçant l'anthologie de ses poèmes, qui contient entre autres *Epigrammes et mélodies* (1945), il a parlé, d'une manière pertinente, du problème de la création littéraire qui se

confond avec le problème de l'être (*Poèmes 1913-1963*, Paris, Editions universitaires, 1963). Il y a là une page très belle sur les interférences de la musique et de la poésie; mais on retiendra plus volontiers l'allusion à un approfondissement de la vie intérieure qui impose une direction et une éthique.

Le cas de Lucien Christophe présente ceci de remarquable : il a su concilier sa fidélité à une image idéale de l'homme et le souci de comprendre les écrivains les plus éloignés de sa sensibilité. Par exemple, l'œuvre «tumultueuse et bigarrée» de Verhaeren l'a déconcerté, tout d'abord, puis elle a stimulé son énergie.

L'écrivain n'hésite pas à invoquer Pascal pour justifier une certaine «inspiration vagabonde», et il se réfère à Maurras plutôt qu'à Valéry, n'hésitant pas à dire, avec Mélot du Dy : «La Poésie, c'est la grâce qui touche le versificateur.» Lucien Christophe cite Chénier aussi bien que Malherbe pour affirmer que la versification est un objet de connaissance : «Les uns en jouent mal, mais ceux qui en jouent avec art contribuent à la défense et à l'illustration, pour reprendre les mots consacrés, à la sauvegarde et à la mise en valeur du trésor qu'est la langue française. Une belle prose est aussi mystérieuse qu'un beau vers et plus rebelle à l'analyse; mais, dans la dépendance d'un unique secret, l'art de la prose et l'art des vers sont les rouages complémentaires d'un même appareil de protection, destiné à empêcher que l'ennemi entre dans la cité par surprise. La beauté du langage existe en soi comme la beauté, l'intégrité d'un site. L'amour du langage n'est pas moins exigeant que l'amour de la nature qui ne permet pas qu'on ignore quels soins demandent la forêt, la rivière et le verger, quels oiseaux doivent être protégés, quels insectes détruits, les outils qu'on doit avoir et comment en user.»

Cette longue citation très proche de l'écologie la plus moderne explique la psychologie de Lucien Christophe mieux que l'analyse de ses livres. Le critique savait tout ce qui sépare le talent du génie. Se détournant des «sectateurs de l'aventure», il ralliait ceux qui restent attachés à «ce qui se transmet et se continue».

La vie de Lucien Christophe fut une longue fidélité à un idéal d'humaniste doublé d'un poète, même dans le domaine de l'essai. Le disciple de Péguy ne respirait librement que dans le climat de la grandeur. Sensible à la tempéra-

ture des saisons humaines qu'il a traversées, le poète obéissait à la nécessité intérieure des idéalistes autant qu'à la passion de servir ses compagnons de route.

Lucien Christophe est mort dans sa retraite de Boitsfort. Charles Bertin a tracé le profil moral de cet écrivain d'une dignité exemplaire en disant : «Il avait en lui quelque chose du chevalier sous l'armure : le sens des hauts devoirs, le mariage de la rigueur et de la pudeur, de la fidélité et de la foi.»

Dans un ultime quatrain, le poète exprimait le désir de survivre qui anime tout écrivain authentique :

*Ah! faites-nous revivre un éclair de seconde
Parfois sous les détours de vos déchainements,
Amour, angoisse, aspirations, tremblements,
Vous qui continuerez sans nous, beauté du monde.*

M. Thiry, *Réception de M. Lucien Christophe. Discours*, dans *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. 25, 1947, p. 133-153. — R. Vivier, *La poésie*, dans G. Charlier et J. Hanse, *Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*, Bruxelles, 1958, p. 563-564 et *passim*. — Lucien Christophe, dans *Bibliographie des écrivains français de Belgique*, établie par J.-M. Culot, t. 1, Bruxelles, 1958, p. 187-188. — M. Lobet, *Notice sur Lucien Christophe*, dans *Annuaire de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, Bruxelles, 1976, p. 135-153 (portrait photographique). — J. Moulin, *Réception de Madame Jeanine Moulin. Discours*, dans *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. 54, 1977, p. 193-205.

Marcel Lobet

CLOSSON, Herman(n), Pierre, Mathieu, Gustave, dramaturge, professeur, né à Saint-Gilles le 11 janvier 1901, décédé à Watermael-Boitsfort le 16 septembre 1982.

Son père Ernest Closson (1870-1950), musicien qui fut conservateur du Musée instrumental du Conservatoire de Bruxelles, était un wagnérien enthousiaste et avait décidé d'appeler son premier fils Siegfried. On l'en dissuada, nous dit Georges Sion. Passant de Wagner à Goethe, Ernest Closson choisit le prénom d'Herman, en souvenir d'*Hermann et Dorothee*.

Herman Closson a fait son apprentissage dans le tourbillon des années Vingt dont il épousa la sensibilité novatrice. Entrée dans le Grand Jeu du surréalisme, sa génération entraîna le jeune

créateur vers la singularité plutôt que vers la tradition. Son frère Jacques, mort à quarante ans, acteur et décorateur, avait eu pour amis Norge, André Souris, Marcel Josz, André Berger, d'autres encore.

Professeur au Conservatoire de Bruxelles, Herman Closson enseigna en même temps la scénographie et l'histoire du théâtre à l'Institut National Supérieur des Arts du Spectacle. Il donna aussi des cours à la Chapelle Musicale Reine Elisabeth. Nourri de son expérience personnelle, son enseignement était séduisant. Il y avait du poète dans cet écrivain de théâtre qui fit aussi œuvre de romancier (*Le Cavalier seul*, *Le scribe accroupi*) et d'essayiste (*Alceste ou l'Empêché*, *Le Comédien*, *De l'art dramatique*, *Le Théâtre, cet inconnu*, *Shakespeare ou la Comédie de l'Aventure*).

Il fut élu membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises, le 8 juin 1974.

Préfaçant les *Œuvres* d'Herman Closson (Éditions Jacques Antoine), Jean Mogin mettait en relief les caractéristiques stendhaliennes d'un «esprit en grand éveil», dans *Le Cavalier seul*. De l'égotisme juvénile à l'entière jouissance du moi viril : telle est la courbe d'une démarche amoureuse qui devait aboutir à un théâtre néo-romantique.

Herman Closson avait une prédilection pour les sites étranges et les cadres insolites. Sa première pièce, *Sous-sol*, avait eu pour cadre, en son lieu natal de Saint-Gilles, un commissariat désaffecté. L'homme de théâtre était féru de reconstitutions historiques, et il allait d'instinct vers les personnages de légende. Comme son héros favori, Godefroid de Bouillon, dédaignant les chroniqueurs chargés d'élaborer la vérité officielle de la croisade, Closson se moquait de l'Histoire préfabriquée ou trop conforme aux vérités imposées. Dans son dédain de l'érudition, il disait que le *Petit Larousse* lui suffisait, ajoutant qu'il préférerait l'École de la Vie à celle des professeurs.

Pendant l'Exposition Universelle de 1935, la *Farce des deux nues* fut jouée l'après-midi, en plein air, pour les promeneurs fatigués. D'autre part, les rêves élizabéthains de l'auteur de *William* trouvèrent un plateau fantastique, projetant le spectateur à l'âge des cavernes, dans la Salle du Dôme des grottes de Han, pour un jeu folklorique et médiéval où des danseuses, peu vêtues dans l'air glacial, évoluaient avec fées et nutons parmi les grandes orgues des stalactites. Ray-

mond Gérôme incarnait Han le chasseur, Irène Vernal était la Reine des Eaux de la Lesse. La mise en scène était de Claude Etienne et de Werner Degan. Plus tard, les trois donjons du château de Beersel accueillirent *Yolande* sous un ciel nocturne, dans l'âcre senteur de l'herbe humide, tandis que, jaillis du lierre des murailles, les cris des oiseaux donnaient la réplique aux acteurs ou ponctuaient leurs tirades.

Le goût de l'étrange, de l'insolite et d'un certain fantastique, Herman Closson le devait, pour une part, à Henri Michaux dont il fut le condisciple et l'ami intime. Ils avaient en commun, du moins, l'amour des racines grecques... Entre une version et un thème, le futur dramaturge a vu naître les prémices du poète de *Plume*. Le premier texte de Michaux, *Cas de folie circulaire*, paru en 1922 dans le cinquième numéro du *Disque vert*, est dédié à Herman Closson. Celui-ci avait peut-être entrevu, dans le personnage de *Plume*, un frère de son «cavalier seul». La curiosité de Closson s'émerveillait partout où la vie explose et se répand, partout où l'avant-garde littéraire donnait de la voix. S'il retrouva Michaux au *Disque vert* de Franz Hellens, Closson rencontra, aux *Cahiers de la révolution surréaliste*, André Breton, Paul Eluard et d'autres «voleurs de feu». Un autre jour, délaissant la philosophie de Bergson, notre curieux de toute singularité voulut rejoindre, du côté de Baumugnes, Jean Giono devenu le prédicateur panique de Manosque. Les homélies pacifistes du maître fatiguaient le disciple par leur accent méridional.

Dans sa préface aux *Œuvres* de Closson, Jean Mogin a noté ce qu'il y a de shakespearien dans un Hamlet de 1920, précurseur de la génération de 1968. Le premier livre de Closson est un document d'époque où le monologue intérieur, les contradictions, les manifestations asociales, l'analyse minutieuse et le sophisme à «je continu» composent finalement un essai de couleur philosophique. Fils d'un wagnérien, Herman Closson était plutôt nietzschéen quand il fait dire à son «cavalier seul» : «Je ne me trompe jamais, ce sont les autres qui se trompent. Ce sont les autres qui commettent mes erreurs, qui crient par ma bouche les sarcasmes que je leur adresse.»

Quant à l'écriture du romancier, elle devient un jeu aux cent actes divers. On évoque Marcel Proust ou Oscar Wilde quand le héros, devant son miroir, ne retrouve pas l'image de celui qu'il fut mais celle du personnage qu'il aurait pu être.

Le jeune écrivain fut attiré par la musique. Sous la tutelle et l'impulsion paternelles, il donna des articles de critique musicale au journal *L'Indépendance belge*, quotidien centenaire dont Ernest Closson était le chroniqueur attitré. Plus tard, c'est à la radio nationale que le fils du musicologue présente et commenta les grandes œuvres du répertoire, avec une priorité pour celles du xx^e siècle. Une brochure-programme de l'Institut National de Radiodiffusion (publiée sous le titre de *Musique et Drame*, en 1939) ouvre un éventail qui va de Purcell à Honegger, de Ravel à Stravinsky, des *Troyens* de Berlioz à *Pelléas et Mélisande*. L'érudition musicale du critique était accordée à une sensibilité littéraire.

La première pièce qui assura la célébrité d'Herman Closson, c'est *Godefroid de Bouillon*. Elle fut jouée à Marseille par la Compagnie du Rideau Gris, en 1933. Sous le froc des moines de la croisade, on pouvait reconnaître André Roussin, futur académicien. Le succès encouragea le dramaturge à parler en théoricien de l'art dramatique, puis en professeur marquant tout ce qui sépare la vérité quotidienne et la vérité du théâtre, laquelle peut devenir duperie par le trompe-l'œil.

Les *Notes* d'Herman Closson abondent en trouvailles, en raccourcis éclairants sur le dialogue scénique (comparé au dialogue romanesque), sur l'importance de l'expression mimique dans la déclamation, sur le style parlé à la Flaubert et le style écrit à la Balzac, sur la machinerie, sur les qualités respectives du metteur en scène et du comédien, etc. L'écrivain fait appel à sa double expérience de lecteur et de metteur en scène qui rejette la «littérature». Ces remarques sont imagées, agrémentées par un tour familier, truffées d'anecdotes ou de «mots» de conservatoire, nourries par la fréquentation des «gens de théâtre». En résumé, Herman Closson fait le procès d'un certain théâtre d'avant-garde qui est déjà d'hier. On retiendra que les théories d'Herman Closson, devenues les principes de son enseignement, mettent en lumière les «vertus» de l'écriture. Le dramaturge aura contribué à défendre l'idée majeure, primordiale, de Louis Jouvet pour qui «tout est dans le texte». Il s'agit de s'assimiler «l'esprit» de l'auteur qui parle au metteur en scène à travers le dialogue des personnages. En donnant la primauté à l'écriture, dans les métamorphoses du jeu dramatique, Her-

man Closson faisait œuvre d'écrivain autant que dans ses pièces et ses romans.

La petite histoire retiendra les avatars des *Quatre Fils Aymon* qui trouvèrent place dans le castelet marollien de Toone, fameux théâtre bruxellois de marionnettes. Le quatuor ardennais était populaire bien avant que Maurice Béjart le fit entrer dans l'arène du Cirque ou dans les temples de Baalbek. Pendant la guerre, sous l'occupation allemande, le public acclamait follement les Aymon et leur bannière au sanglier d'or. L'occupant ennemi s'en émut. On promit aux censeurs d'improbables coupures, et la pièce fut reprise peu après sans qu'un mot fût changé, sauf le titre devenu *Le Cheval Bayard*.

Pour caractériser l'apport d'Herman Closson à la littérature dramatique, on dira que le mouvement de ses pièces épouse le rythme de la vie. Son style est, avant tout, l'expression d'une vitalité dont les élans se brisent parfois brusquement, dans un refus entêté. L'œuvre de Closson est dominée par le conflit de l'homme et de la femme. Le dramaturge tend à exalter l'action dans la vie du couple. Action virile et action féminine. A côté de chefs indécis, velléitaires (Godefroid de Bouillon) ou durcis par un orgueil implacable (César Borgia), il y a des louves apprivoisées mais indociles, subjuguées et rétives à la fois. Comme les grands ambitieux masculins, les amazones de Closson vont au bout d'elles-mêmes, voire au-delà. La fausse Pucelle de *L'épreuve du feu* mourra pour sauver la vraie Jeanne d'Arc.

Dans *William ou la Comédie de l'Aventure*, il y a des accents claudéliens : le ton inspiré de *Tête d'Or*. Le héros veut voir si, de temps en temps, la vie «échappe aux lois du théâtre». La formule va très loin dans le mystère des dramaturgies. L'auteur suit parfois le chemin de crête qui va des tragiques grecs (souvent cités par le professeur Closson dans ses cours) à Claudel, en passant par le pirandellisme. D'autre part, Closson est resté fidèle à Shakespeare en rajeunissant, entre autres, *Othello* et *Le marchand de Venise*. Enfin, son adaptation de la *Chasse aux sorcières* d'Arthur Miller démontre une prescience du théâtre en devenir. Notre auteur sait que l'homme maquillé sinon défiguré par un certain théâtre de la cruauté, de l'absurde et du non-sens, finira par reconnaître son visage d'éternité sous le masque du robot.

Ainsi, de pièce en pièce, par le truchement de personnages très divers, Herman Closson a traduit une poésie de théâtre qui relève de la création pure. C'est à bon droit qu'il peut être défini comme l'un des auteurs les plus représentatifs de la scène en Belgique.

P. Remy, *Le théâtre*, dans G. Charlier et J. Hanse, *Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*, Bruxelles, 1958, p. 604-605. — Herman Closson, dans *Bibliographie des écrivains français de Belgique*, établie par J.-M. Culot, t. 1, Bruxelles, 1958, p. 187-188. — M. Lobet, *Réception de M. Herman Closson. Discours*, dans *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. 53, 1975, p. 19-29. — Ph. Jones, *Réception de M. Philippe Jones. Discours*, *ibidem*, t. 61, 1983, p. 242-255. — M. Lobet, *Notice sur Herman Closson*, dans *Annuaire de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, Bruxelles, 1984-1985, p. 83-97 (portrait photographique). — M. Couvreur, *Alceste ou l'empêché, De l'art dramatique, Musique et drame, Le théâtre, cet inconnu*, dans *Lettres françaises de Belgique. Dictionnaire des Œuvres*, dir. R. Frickx et R. Trousson, t. 3, *Le théâtre*, Paris-Louvain-la-Neuve, 1989, p. 256-257, 300-301, 388, 450.

Marcel Lobet

COPPÉE, Georges, Edouard, Paul, physiologiste, ergonomiste, directeur du Service de physiopathologie du travail (Province de Liège), professeur à l'Université de Liège, né à Mont-sur-Marchienne le 30 juin 1909, décédé à Ferrières le 1^{er} janvier 1979.

Il est le fils de Georges Coppée et de Jeanne Robert. Doué d'une intelligence hors du commun, il achève en 1926 ses études secondaires à l'Athénée de Liège avec le plus grand fruit, un an avant leur terme habituel. Il suit les cours de la Faculté de médecine de l'Université de cette même ville et est proclamé docteur avec la plus grande distinction en 1932, en ayant gagné, ici encore, une année sur le *curriculum* normal. Résultat d'autant plus remarquable que Coppée fréquente assidûment dès 1929, à la fois la clinique cardiologique pédiatrique et les laboratoires de l'Institut de physiologie dirigés par Henri Fredericq. Il y poursuit des recherches originales sur les propriétés excitatrices du courant alternatif. Le mémoire qui en rassemble les résultats sera couronné en 1933 par le jury du concours des Bourses de voyages;

Coppée est le premier de sa promotion. Il mettra à profit cette subvention pour passer l'année 1934 à Paris et y compléter ses connaissances en fréquentant les services d'électrophysiologie de Bourguignon, de Lopicque et de Monnier, en particulier. Il quittera Paris avec le titre de docteur d'Université décerné par la Faculté des sciences de la Sorbonne. L'aide d'autres fondations lui permettra d'aller acquérir en 1935 aux U.S.A., à Saint-Louis, près du professeur Erlanger, les notions nécessaires pour utiliser en neurophysiologie, les ressources offertes par l'oscillographie cathodique. Il se familiarisera en outre à Boston avec la physiologie sensorielle, chez les professeurs Forbes et Davis, de l'Université Harvard. Ainsi préparé, Coppée rentre à Liège en 1936 dans le service de Henri Fredericq et y développe seul, en précurseur, les techniques acquises aux U.S.A.

Ses recherches sont interrompues par la seconde guerre mondiale où il fait campagne comme lieutenant-médecin. Rentré à Liège en juin 1940, il constate la mise sous scellés, par l'occupant, de ses installations sophistiquées et doit déplorer la perte de tous ses protocoles d'expérience, jusque là conduites avec plein succès sur l'organisation des fonctions auditives. Il doit choisir un autre domaine d'analyse : les mécanismes de la transmission neuro-musculaire et de la curarisation, sujet cher à Henri Fredericq ainsi qu'à Zénon Bacq, à l'époque en pleine révision. Il en fera l'objet de son mémoire d'agrégation défendu en 1943. Les concepts dégagés par Coppée sont toujours d'actualité.

D'abord agrégé de faculté, Coppée est chargé en 1947 des cours de physiologie humaine et de physiologie de l'effort, à l'Institut d'éducation physique de l'Université de Liège. Il sera promu professeur ordinaire en 1951. Il s'intéressera désormais aux problèmes posés par le travail fourni par les muscles striés lors des activités professionnelles et sportives. Il aborde ainsi l'ergonomie avec une formation de physiologiste accompli et deviendra un des premiers spécialistes en analyse des postes de travail. Les connaissances approfondies qu'il va acquérir dans ce domaine spécifique désignent Coppée à l'attention des responsables du Service de physiopathologie du travail de la province de Liège. En 1948, il en devient le directeur et va le rénover de fond en comble, dans les méthodes qui y sont suivies et dans les sujets d'étude qui y sont

abordés. Des techniques originales d'exploration fonctionnelle, cardiovasculaires et respiratoires, ainsi que des protocoles d'examen électromyographiques systématisés, sont élaborés et étalonnés avec la rigueur du fondamentaliste. En sorte que c'est naturellement à Coppée que la CECA fait appel en 1955 pour représenter la Belgique au sein de son comité d'hygiène et de médecine du travail. Il en fut par la suite le coprésident. De même il fut chargé en 1957, par l'Office belge pour l'accroissement de la productivité, de mettre en place à l'Université de Liège un centre d'études et de recherches sur la sécurité et l'hygiène du travail (1957). Tous les sujets alors d'actualité y furent abordés. Par ailleurs, les efforts consentis par Coppée pour promouvoir la physiologie appliquée au travail ont été appréciés par les médecins d'industrie de la Communauté européenne qui ont reconnu en lui un des véritables fondateurs de l'ergonomie. Ils l'ont encouragé lorsqu'il a créé la Société d'ergonomie de langue française et lui ont rendu hommage en le désignant comme leur président.

En 1963, rassuré sur le devenir d'une discipline dont il avait, par son exemple, montré toute l'importance, Coppée abandonna ses activités extra-universitaires à ses élèves et collaborateurs. Il réserva à ses étudiants toute sa force de travail et poursuivit avec eux l'approfondissement des sujets de recherche fondamentale en physiologie de l'effort et en neurophysiologie qui avaient d'abord été les siens. Il fut l'inspirateur et le guide de tous les progrès en nystagmologie et en audiométrie qui distinguèrent la Faculté de médecine de l'Université de Liège. Il avait également participé au cours international d'audiologie clinique organisé par la Faculté de médecine de Paris en 1952.

Soucieux de rendre plus rationnelles et moins génératrices de fatigue les tâches qui sont imposées aux travailleurs, Coppée a eu le courage de délaisser, plusieurs années durant, les satisfactions qu'offrent les essais conduits en laboratoire pour aborder les difficultés qui apparaissent sur le terrain lors des recherches plus ingrates qui caractérisent l'ergonomie. Il en a été justement récompensé car il a ainsi ouvert à l'Université de Liège une voie nouvelle : il a montré à ses collègues la nécessité, pour une institution greffée sur une région industrielle, de

ne pas négliger les préoccupations de celle-ci. Pareille ouverture représente véritablement l'originalité de cette institution.

Homme d'honneur, Coppée a mis durant les hostilités son savoir et ses appareils au service de son pays en aidant la Résistance. Il importe de s'en souvenir.

Coppée a sollicité en 1974 son passage anticipé à l'éméritat. Il était affligé d'une affection cardiaque chronique qui n'a jamais affaibli son désir de toujours comprendre et de faire comprendre. Il avait épousé en 1939 Mademoiselle Bolly, licenciée en sciences zoologiques, dont il eut deux fils : Georges, médecin-directeur au Bureau international du Travail (Genève) et Paul, ingénieur en industries agricoles, ainsi qu'une fille, Françoise, licenciée en éducation physique et en criminologie, directrice à l'Administration pénitentiaire.

Coppée Georges, Ed. Paul, dans Annuaire du Corps enseignant et du Personnel scientifique de l'Université de Liège, Liège, 1967, p. 110-111. — H. Thys, G. Coppée, dans Université de Liège. La vie universitaire pendant l'année académique 1974-1975, p. 23-24. — H. Thys, In Memoriam G. Coppée, dans Revue d'Education physique, 20-(10), 1980.

Henri Thys et Jean Lecomte

COUNSON, Jean, Albert, Joseph, philologue romaniste, essayiste, professeur à l'Université de Gand, né à Francorchamps le 8 mars 1880, décédé à Liège le 15 août 1933.

Il appartenait à une famille terrienne installée dans sa région natale depuis près de cinq siècles. Ses parents n'étaient cependant pas profondément liés à la population rurale du lieu. Son père, secrétaire communal de Francorchamps, mit ses trois fils aux études. Tous trois devinrent de remarquables professeurs. Albert Counson fit ses études secondaires à l'Ecole moyenne de Stavelot et à l'Athénée royal de Verviers. Il entreprit des études de philologie romane à l'Université de Liège, où il fut l'élève de Godefroid Kurth et de Maurice Wilmotte. Il conquist le titre de docteur en Philosophie et Lettres, groupe philologie romane, avec la plus grande distinction, le 17 juin 1901, et fut classé premier au Concours des bourses de voyage et premier au Concours universitaire. Il fit des séjours d'études à Paris, Halle, Florence. Albert Counson

avait été un élève extraordinaire et un étudiant étincelant. Il accomplit de maussades débuts à l'Athénée royal de Huy en qualité de surveillant intérimaire. Il n'y demeura que six semaines. Un lectorat de français lui fut offert à l'Université de Halle, qu'il occupa, sous la direction du professeur Hermann Suchier, jusqu'en 1907. La période de Halle fut, pour Counson, d'une exceptionnelle fécondité. Il forma attentivement ses étudiants, publia quatre livres et collabora à l'élaboration d'un cinquième. Pendant ce séjour à l'étranger, Counson avait donné la preuve qu'il maniait avec bonheur les techniques de la philologie linguistique, de l'histoire littéraire et de la littérature comparée. Il avait trouvé le temps de donner des textes, parfois en rapport avec ses grands travaux, à des revues tantôt savantes, tantôt de culture générale et d'approfondir la connaissance un peu superficielle qu'il avait du xviii^e siècle français. C'est à Halle qu'il commença de se passionner pour la valeur de la raison, de privilégier en tout l'universalité, de tenir la langue française pour l'instrument d'expression le plus parfait de l'humanisme qui l'enthousiasmait.

En 1907, l'Université de Gand l'appela à elle et lui confia, le 1^{er} octobre, avec le titre de chargé de cours, à la Faculté de Philosophie et Lettres, l'enseignement de Notions sur les principales littératures modernes, *partim* : Littératures romanes, et, à l'École préparatoire du Génie civil et des Arts et Manufactures, l'enseignement d'Exercices de rédaction française. Le 29 février 1908, la Faculté de Philosophie et Lettres le chargeait d'un cours facultatif de Grammaire et syntaxe du vieux français. En 1911, l'Université de Gand créait le doctorat en philologie romane et, le 20 décembre, ajoutait aux enseignements de Counson les cours d'Exercices sur les langues romanes, d'Encyclopédie de la philologie romane, de Grammaire comparée et spécialement de grammaire comparée des langues romanes et de Grammaire historique du français. Albert Counson fut nommé professeur ordinaire le 30 avril 1919. On lui attribua encore, le 31 août 1920, un cours de Notions sur les principales littératures modernes relatives aux langues germaniques et un cours d'Histoire des littératures modernes. Enfin, il fut chargé de faire, le 20 avril 1923, à l'École spéciale de Commerce annexée à la Faculté de Droit, un cours de Langue française. Il obtint

décharge, le 20 avril 1923, de l'enseignement de Notions sur les principales littératures modernes relatives aux langues germaniques, ainsi que, le 8 septembre 1930, du cours de rédaction destiné aux aspirants candidats ingénieurs civils. Il fut doyen de la Faculté de Philosophie et Lettres pendant l'année académique 1924-1925. Albert Counson était encore, depuis le 30 septembre 1912, professeur de littérature française à la section normale moyenne annexée à l'École normale d'Instituteurs de Gand. Il fut invité par le Sénat de Hambourg à faire, du 29 octobre au 17 novembre 1912, un cours public de littérature comparée. Il avait été délégué par l'Université de Gand au Congrès international des Sciences historiques, qui se tint à Berlin du 5 au 12 août 1908. Il effectua, en 1912, un voyage d'études en Italie et en Palestine, en vue de préparer un ouvrage sur l'histoire poétique de Godefroid de Bouillon. Le Gouvernement belge le délégua au XVI^e Congrès général de Philologie moderne, qui eut lieu à Brême du 1^{er} au 4 juin 1914. Enfin, la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Gand le délégua au Deuxième Congrès des Romanistes de Zurich, du 9 au 11 juin 1930. Il avait été élu, au titre philologique, membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises le 20 mai 1922.

Dès avant la guerre, Albert Counson s'était détaché de la philologie linguistique. Son objet ne paraissait plus correspondre à ses préoccupations essentielles. Il est possible également qu'il ait été touché dès lors par les acquisitions de la géographie linguistique qui mettait en cause les notions de frontières dialectales, de lois phonétiques, de science naturelle du langage, de langue et de patois. Quoi qu'il en soit, un article de 1922 le montre entièrement rallié aux idées nouvelles en matière linguistique. Il demeura plus longtemps fidèle à l'histoire littéraire et au comparatisme comme en témoignent un important ouvrage de 1911, sur lequel nous reviendrons, plusieurs articles, et le projet non réalisé de son livre sur l'histoire poétique de Godefroid de Bouillon. Mais le conflit mondial de 1914-1918 le plongea dans un désarroi profond. Il vouait à l'Allemagne une haute admiration. Il avait foi dans la paix. Il rêvait de fraternité entre les peuples, toujours plus éclairés les uns sur les autres par l'effet de l'instruction. Son optimisme s'effondra brutalement. Il avait mis trop de confiance dans la tradition, dans la latinité civi-

lisatrice, dans la pensée germanique. Son idéal resta le même, mais il entreprit de le réaliser à partir de la doctrine de l'Encyclopédie et de celle de la Révolution française. Il se détourna du passé et regarda vers l'avenir. Plus que jamais, il prit la raison pour guide mais l'appliqua désormais à l'étude de la science moderne, qui fournira en tout le modèle théorique de la loi, étant entendu que l'instruction publique sera l'agent de liaison entre les deux. Ces idées, affirmées avec intransigeance sur le ton d'un optimisme inaltérable, troublèrent bientôt les étudiants d'Albert Counson qui délaissèrent peu à peu ses enseignements. Il lui restait à confier sa foi nouvelle à un livre. Il le fit en 1929. En dépit de ses outrances de pensée et de langage, ce dernier ouvrage ne remua pas les foules en Belgique.

Durant la gestation de sa dernière philosophie, Counson avait été fortement ému par le projet de flamandisation de l'Université de Gand. Lui, qui voulait que l'on fit du français une langue universelle, ne pouvait que réagir vivement à ce projet. Il s'engagea passionnément dans le combat, multipliant articles et conférences. Ce ne fut là qu'une activité stérile où l'on vit parfois de l'«excès de zèle» et même de l'«imprudence». Le résultat de la lutte laissa Counson amer. Il se réfugia dans la pensée que l'hégémonie, en Europe, de la France, et dans le monde, des Etats-Unis, réalisait pour toujours le triomphe d'une cause qui lui était devenue la plus chère, celle de la Révolution de 1789.

Les travaux d'Albert Counson relèvent pour l'essentiel de trois disciplines : la philologie linguistique; l'histoire littéraire, généralement comparée; la philosophie sociale.

Le Glossaire toponymique de Francorchamps (Liège, Vaillant-Carmanne, 1906) est un ouvrage aujourd'hui dépassé mais qui, à la date de sa publication, se fit remarquer par des qualités de méthode qui n'étaient pas alors répandues. Pour Counson, «on ne saurait trop le répéter, la toponymie n'est qu'un compartiment de l'étymologie : une étude de toponymie wallonne est une contribution à l'étude de la philologie wallonne.» Et il ajoutait : «Jamais il ne faut se départir des méthodes philologiques; la phonétique peut sembler parfois une maussade hôtesse : c'est une hôtesse sans laquelle il ne faut jamais compter.» Counson, après quelques autres, encore trop peu nombreux, conseillait

aux amateurs «de s'abstenir d'hypothèses et de se contenter de grouper les matériaux». L'étude témoignait d'une belle érudition. Elle était écrite avec bonheur. Le jury de la Société liégeoise de littérature wallonne lui attribua sa Médaille d'or. En 1914, Counson revint sur le sujet dans un savant article intitulé *Francorchamps et la Francorum semita* qui parut dans le numéro de juillet de *Romania*.

Albert Counson avait fait une entrée brillante dans le domaine de l'histoire littéraire en mettant au jour, en 1904, *Malherbe et ses sources* (Liège, Vaillant-Carmanne). Après avoir replacé soigneusement Malherbe dans son milieu et parmi ses relations, le critique relève les emprunts de son poète à la Bible, aux écrivains latins anciens (Sénèque, Virgile, Horace, Ovide, Stace, Martial, Tibulle, Catulle, Propertius, Claudien) et modernes, aux Italiens (Tansillo, Pétrarque, le Tasse), aux Français (Ronsard, Du Bellay, Desportes, Bertaut, Régnier). Pour découvrir que tout ce que dit Malherbe avait été dit avant lui, pour le contenu comme pour les images. Son originalité fut de généraliser, de clarifier, de condenser les poètes du XVI^e siècle, en homme de raison qu'il était. C'est par là qu'il ouvrait la voie au classicisme. L'ouvrage de Counson se recommandait par l'abondance élégante de son érudition, par sa sûreté, et par une remarquable prudence. On le tint pour capital et il ne tarda pas à s'épuiser en librairie.

L'année même de la publication de *Malherbe et ses sources*, Counson donnait, à la *Revue générale* (août 1904), un article intitulé *Dante en France* où il écrivait : «Je compte publier prochainement sous ce titre un ouvrage plus étendu, où j'essayerai de faire pour Dante ce que M. Jusserand a fait pour Shakespeare, et M. Baldensperger pour Goethe.» Le comparatisme occupait déjà une grande place dans le *Malherbe*. Il est ici au cœur de l'ouvrage. *Dante en France* (Erlangen, Fr. Junge; Paris, Fontemoing, 1906) est le premier livre qui étudie la fortune du poète italien dans ce pays depuis les débuts jusqu'à l'époque contemporaine, «l'âge d'or de l'influence des études dantesques étant, comme chacun sait, le XIX^e siècle». Ce livre, d'une grande richesse, était écrit par un Belge à une époque où les études italiennes étaient très négligées dans notre pays.

L'œuvre suivante d'Albert Counson atteste son désir de s'élever à la synthèse en même

temps que de vulgariser sa réflexion. Le travail est issu d'un cours universitaire de l'auteur. *La Pensée romane. Essai sur l'esprit des littératures dans les nations latines* (Louvain, Uyst-pruyt; Paris, Gabriel Beauchesne, 1911) a pour ambition «de récapituler les constatations générales que l'histoire littéraire romane peut enseigner aux esprits cultivés»; l'ouvrage étant pénétré dans sa totalité d'un double souci : «celui de l'unité romane» et celui de la «survivance des œuvres». L'auteur a réuni les matières «d'après leur cause générale plutôt que d'après les idiomes qui ont servi à les exprimer». Le livre n'est donc pas «une juxtaposition pure et simple de trois ou quatre littératures nationales». Après un large développement sur l'histoire littéraire, il étudie la Romania, la chevalerie française, la courtoisie, l'esprit franciscain, la littérature du principat. L'ouvrage s'arrête à cet endroit. Le second volume prévu ne parut jamais.

Albert Counson, nous l'avons dit, était, depuis la guerre, perdu pour les études romanes. Il mit son talent d'écrivain au service des idées nouvelles qu'il professait depuis la fin du conflit. Il publia, en 1929, un essai intitulé *La Civilisation, action de la science sur la loi* (Paris, Alcan), ouvrage de philosophie sociale. On a vu plus haut les fondements sur lesquels reposait la foi dont Counson s'était fait l'imperturbable et vigoureux apôtre. La science, constatait-il, a, en cent quarante ans, doublé la population du globe et la durée de la vie humaine. Elle a réalisé l'unité du monde sensible et du monde moral. «La T.S.F., l'avion et le film n'ont pas seulement réduit les cinq parties du monde à l'unité virtuelle de temps, de lieu et d'action; ils hâtent l'avènement de la conscience humaine en faisant de la solidarité de toutes les peuplades une réalité quotidienne, visible et sonore.» La mort qui emporta prématurément Albert Counson ne permit pas qu'il assistât, quelques années plus tard, au plus sauvage démenti de ses croyances.

Cœur généreux, esprit optimiste, Albert Counson avait été irrémédiablement blessé par

la guerre mondiale et par le conflit linguistique en Belgique. L'humaniste, le patriote avaient été touchés dans leurs profondeurs les plus intimes. Cet idéaliste passionné ne pouvait vivre sans tendre vers un absolu. Il demeura fidèle à celui qui avait été antérieurement le sien mais renia son ancienne approche pour adopter un scientisme dont la vulnérabilité ne lui apparut jamais.

Albert Counson fut un romaniste de haute stature. Sa science était vaste et profonde. Il nous laisse de grands livres et une foule d'articles gorgés d'idées et de faits exprimés avec un bonheur constant. Counson, en effet, est un écrivain juste, nuancé, précis, alerte, caustique, qui, sur les sujets les plus arides, tient l'esprit merveilleusement en éveil. La vie circule dans la moindre de ses pages. Il fut un professeur admirable, auquel ses étudiants firent un chaleureux accueil jusqu'aux jours pénibles où sa dernière philosophie, contestable, se répandit excessivement dans ses enseignements philologiques.

Archives de la Rijksuniversiteit Gent.

Albert Counson (1907), dans *Université de Gand. Liber Memorialis. Notices biographiques*, t. 1, *Faculté de Philosophie et Lettres. Faculté de Droit*, Gand, 1913, p. 274-276. — P. Faider, *Albert Counson*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 12, octobre-décembre 1933, p. 1484-1488. — *Catalogue de la bibliothèque de feu Albert Counson. Précédé d'une introduction par Paul Faider*, 2 vol. [Gand, 1934] (avec portrait). — *Réception de M. Lucien-Paul Thomas. Discours de M. Lucien-Paul Thomas*, dans *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. 14, 1935, p. 187-200. — J. Feller, *Albert Counson*, dans *Annuaire de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, Liège, 1936, p. 35-77 (avec bibliographie et portrait). — *Bibliographie des Ecrivains Français de Belgique (1881-1950)* établie par Jean-Marie Culot, t. 1, Bruxelles, 1958, p. 208-209. — G. De Poerck, *Albert Counson (1880-1932)* [sic], dans *Rijksuniversiteit te Gent. Liber Memorialis 1913-1960*, Deel 1, *Fakulteit der Letteren en Wijsbegeerte*, Gand, 1960, p. 146-151 (avec bibliographie).

André Vandegans

D

DANEAU, Nicolas, Adolphe, Gustave, compositeur et pédagogue, né à Binche le 17 juin 1866, décédé à Uecke le 12 juillet 1944.

Né au sein d'une vieille famille boraine d'origine normande, Nicolas Daneau fit ses études moyennes à l'Athénée royal de Charleroi. Engagé dans une banque hennuyère en 1884, il suivit des cours de piano et d'écriture musicale à l'Académie de musique de Charleroi, sous la direction de Julien Simar.

Attiré par la composition, il fut admis dans ce qui était une des classes les plus réputées de ce temps : celle d'Adolphe Samuel, directeur du Conservatoire royal de Gand. Brillant pédagogue, wagnérien modéré, Samuel donna au jeune Daneau une solide formation de contrepoint, de fugue, de composition et d'orchestration.

Nicolas Daneau obtint, en 1892, le premier prix de fugue avec la plus grande distinction, ce qui marquait un point final à son apprentissage et lui ouvrait les portes du concours du Prix de Rome belge, auquel il fut reçu dès son premier essai en 1893. Gratifié d'une Mention honorable, il se représenta en 1895, et obtint un premier second Grand Prix pour sa cantate *Callirrhoe*.

En 1896, Nicolas Daneau postula la succession de Maurice Leenders à la tête de l'Académie de musique de Tournai. Le poste lui fut accordé, et il prit ses fonctions en septembre 1896. Il se maria le 5 avril 1899 avec Laure Delzenne, fille d'un notable tournaisien membre de la Commission de l'Académie.

La première tâche que le jeune directeur se fixa fut la mise sur pied de concerts symphoniques à Tournai. Rassemblant corps professoral, élèves et anciens élèves ainsi qu'un grand chœur mixte amateur, il allait, dès sa première année en poste, donner au public de Tournai trois concerts annuels, le plus souvent avec soliste.

A côté de son activité pédagogique et orchestrale, Nicolas Daneau s'adonnait avec régularité à la composition, marquant une prédilection

pour la voix. Cultivant tout d'abord la mélodie, il composa ensuite, jusqu'à la guerre, de nombreuses œuvres chorales qui lui forgèrent une réputation méritée dans le milieu des concours. Il fut ainsi membre du jury dans plusieurs villes de France, de Suisse et des Pays-Bas. Mais l'opéra allait, jusqu'en 1914, constituer la part prépondérante de sa production.

Linario, drame lyrique en trois actes, fut écrit en 1898-1899, *Myrtis*, opéra-idylle en quatre actes (livret de Charles Hervé), en 1903. Daneau éprouva de la peine à les faire accepter par des directeurs de scène; les deux œuvres furent entendues à Tournai, Anvers et Gand avec plusieurs années de retard. *Le Sphinx*, écrit en 1909 sur un livret de Georges Spitzmüller, ne connaîtra jamais la scène.

L'insuccès relatif de ces trois œuvres, que l'auteur ambitionnait de faire représenter sur une scène comme le Théâtre de la Monnaie, poussa Nicolas Daneau à s'essayer à un genre plus léger. Ainsi naquit en 1910 *La Chasse du Roy* (livret de Georges Spitzmüller). Mais seul l'I.N.R. fit entendre ce vaudeville en 1937.

En 1910, Nicolas Daneau fonda le Jury International des Etudes Musicales, institution qui, par les programmes raisonnés exigés lors des trois sessions annuelles de son concours, prit part à une rationalisation de l'enseignement musical en Belgique.

Pendant la guerre, Nicolas Daneau produisit des œuvres de musique de chambre ainsi qu'une grande légende symphonique hindoue, *Adima et Hévah*. Réfugié à Bruxelles avec sa famille — sa fille Suzanne était née en 1901, — il fut, après l'Armistice, nommé directeur du Conservatoire communal de Mons. Il s'attacha à donner du prestige à l'institution, organisant parallèlement les Tournais musicaux du Hainaut.

En 1926, Nicolas Daneau, en conservant ses fonctions montoises, s'installa à Bruxelles pour favoriser l'avenir musical de sa fille Suzanne. Il fut admis à la retraite en 1931.

Après la guerre 1914-1918, le catalogue de compositions de Daneau s'enrichit surtout d'œuvres instrumentales. On retiendra toutefois un dernier essai lyrique, *La Brute*, drame en un acte et deux tableaux écrit en 1919. Les dernières œuvres de Daneau sont marquées par sa découverte de l'Italie. En témoignent les quatre tableaux symphoniques *Villes d'Italie* (1936) et la rhapsodie pour orchestre *A la Piedigrotta napolitaine*, écrite en 1943 pour André Souris et l'orchestre de l'I.N.R.

D'une œuvre abondante, le monde de la musique aujourd'hui n'a conservé aucune note. La production musicale de Daneau souffre, il est vrai, d'un manque d'originalité et de netteté dans les contours; les livrets de ses opéras, qu'on peut rapprocher de ceux de De Boeck, les rendent inexécutables. Quelques œuvres instrumentales méritent sans doute de survivre — le *Quintette avec piano* (1916), — mais on y trouvera souvent plus de probité que de flamme.

Bibliothèque du Conservatoire royal de Musique de Bruxelles : Fonds Daneau.

L.-J. Béatrice, *Daneau — Histoire d'une famille d'artistes*, Bruxelles, s.d. — E. Closson, *La fin du XIX^e siècle, l'évolution moderniste*, dans *La Musique en Belgique du Moyen Age à nos jours*, Bruxelles, 1950, p. 281. — P. Mercier, *Compositeurs du XIX^e siècle*, dans *La Musique en Wallonie et à Bruxelles*, dir. P. Mercier et R. Wangermée, t. 2, *Les XIX^e et XX^e siècles*, Bruxelles, 1982, p. 343. — A. Souris, *Daneau, Nicolas*, dans *Dictionnaire des musiciens (compositeurs)*, dir. R. Vannes, Bruxelles, s.d., p. 103.

Michel Stockhem

DANEAU, Suzanne, Laure, compositeur et pianiste, née à Tournai le 17 août 1901, y décédée le 30 novembre 1971.

Suzanne est la fille unique du compositeur Nicolas Daneau.

Entrée à l'Académie de musique de Tournai à l'âge de sept ans, Suzanne Daneau y suivit des leçons de piano jusqu'en 1917. En 1918, l'entrée au Conservatoire de Bruxelles lui fut refusée, car elle avait dépassé l'âge d'admission. Elle continua sa formation de pianiste sous la direction d'Adolphe Wouters.

Sa première apparition sur scène remonte à 1919, lorsque avec le violoncelliste Léonce Al-

lard, elle participe à la création de la *Sonate* pour violoncelle et piano de Debussy à Tournai.

Lors de son installation au poste de directeur du Conservatoire de Mons en 1919, Nicolas Daneau n'autorisa pas sa fille à suivre les cours de l'institution dont il avait la charge. Mais devant la stagnation qui s'ensuivit dans l'évolution artistique de la jeune fille, il y concéda en 1920. Suzanne avait jusque-là reçu une solide formation théorique de son père; elle poursuivit ses études au Conservatoire où elle obtint en deux ans les premiers prix de contrepoint et de fugue.

Pour le piano, dans ces années d'après-guerre, Suzanne Daneau eut, en Charles Scharrès, Hélène Dinsart et Arthur De Greef, trois parmi les plus grands professeurs et virtuoses belges de cette époque. Son père eut fréquemment recours à ses talents à l'occasion des conférences qu'il donnait dans différents cercles culturels wallons.

Suzanne Daneau réserva ses premières compositions au piano, mais c'est par la mélodie qu'elle allait révéler son nom au grand public : *Seule* (poème de Jeanne-G. Ricou) fut suivi de *Six instantanés sportifs*, destiné au concours musical que le Comité Olympique français avait ouvert à l'occasion des Jeux Olympiques de Paris en 1924. Paul Brohée, qui allait devenir le complice habituel de Suzanne Daneau, en avait écrit les textes. D'autres mélodies suivirent.

Avec le violoniste Georges Gommaerts et le violoncelliste Edouard Livain, Suzanne Daneau fonda en 1923 le trio D.G.L., qui allait, lors de sa première audition, assurer la création de son trio *Lazzara* inspiré d'un argument de Victor Hugo. Le trio D.G.L. allait donner les années suivantes plusieurs concerts aux programmes intéressants (Roussel, Gaubert, Rachmaninov, d'Indy), en Belgique, en France et aux Pays-Bas.

Parallèlement, la jeune artiste, à l'invitation de son père, continua à se perfectionner avec Paul Gilson (composition) et Arthur De Greef (piano). Elle se présenta au Concours du Prix de Rome en 1925, mais échoua, ce qui suscita la colère de Nicolas Daneau et une polémique entre ce dernier et Camille Huysmans. Elle se représenta en 1927, mais sa cantate *Le rossignol*, sur un texte de Henri Liebrecht, n'obtint pas les faveurs du jury.

Cependant, Paul Gilson continuait à lui accorder pleine confiance; son enseignement allait laisser des marques indélébiles. De ces années

datent des œuvres comme les cinq tableaux de *La légende de Saint-Eluthère*, pour orchestre de chambre, ou *Le diable violoneux*, ballet-pantomime de Henri Liebrecht, qui expriment son goût pour le pittoresque et l'anecdotique.

En 1933, Suzanne Daneau fonda la *Gazette Musicale de Belgique et Revue de tous les Arts* avec Paul Brohée et Edmond Delescluze. Petit mensuel d'information artistique, cette revue ne retiendra l'attention que par quelques contributions : Gilson, Tirabassi et, occasionnellement, Georges Migot. Elle vécut quatre saisons.

Si, jusqu'à la guerre 1940-1945, Suzanne Daneau produisit quelques œuvres importantes, elle fut cependant meurtrie du peu d'écho qui leur était fait. Après le demi-succès du ballet *Le réveil d'Endymion*, les échecs du *Poème du Rosaire* pour piano et orchestre, écarté au Concours Ysaye en 1938, et du ballet *La ronde des douze frères*, refusé au Concours César Franck en 1939, expliquent qu'elle ait tenu à jouer un rôle actif dans l'éphémère Ligue Nationale pour la Défense de la Musique Belge (L.N.D.M.B.), dont elle fut secrétaire générale et trésorière.

Pendant la guerre, Suzanne Daneau composa deux de ses œuvres les plus significatives, le *Quadrige planétaire*, poème symphonique, et les *Variations pour quatuor d'altos*. Après la mort de son père, elle prit en charge le Jury International des Etudes Musicales dont elle restera jusqu'à sa fin une active présidente puis vice-présidente. Son catalogue de compositions ne s'enrichit plus beaucoup. Elle se consacra surtout à l'enseignement, aussi bien à Bruxelles qu'à Tourmai, où elle se retira pour finir ses jours.

De son œuvre, Ernest Closson a pu dire qu'elle était d'un «modernisme un peu voulu, avec des repentirs inattendus, mais avec de l'imagination dans le détail descriptif et quelque chose de net, de décidé (...) qui paraît être la marque distinctive de cette intéressante personnalité». Aujourd'hui, l'œuvre éclectique de Suzanne Daneau a plongé, peut-être définitivement, dans l'oubli qui recouvre l'œuvre de beaucoup de ses contemporains.

Bibliothèque du Conservatoire royal de Musique de Bruxelles : Fonds Daneau.

L.-J. Béatrice, *Daneau — Histoire d'une famille d'artistes*, Bruxelles, s.d., *passim*. — E. Closson, *La jeune école*, dans *La Musique en Belgique du Moyen Age à*

nos jours, Bruxelles, 1950, p. 291. — A. Souris, *Daneau, Suzanne*, dans *Dictionnaire des musiciens (compositeurs)*, dir. R. Vannes, Bruxelles, s.d., p. 103.

Michel Stockhem

de BOISSCHOT, *Ferdinand*, auditeur général de l'armée, conseiller et maître de requêtes au Conseil privé, diplomate, chancelier de Brabant, né à Bruxelles le 26 juin 1570, décédé à Bruxelles, le 24 novembre 1649.

A la suite de la mort tragique de son père Jean-Baptiste Boisschot à Anvers, Ferdinand quitta le pays avec sa mère, ses frères et sœurs pour se réfugier à Cologne, où il commença des études qu'il termina à l'Université de Louvain avec le titre de «licencié ès lois».

Lieutenant de l'auditeur général de l'armée en 1592, il allait obtenir sa première charge importante le 31 janvier 1595, date à laquelle Charles de Mansfelt le nommait au poste d'auditeur général de l'armée, fonction qui se voyait être doublée en raison du nombre d'affaires à traiter; en effet, jusque-là aux mains d'un seul juge itinérant, cette charge serait dorénavant remplie en partie par lui, au siège permanent de Bruxelles. A partir de 1606, il deviendrait effectif et accompagnerait dès lors le Gouverneur général dans ses déplacements. Il occupa ce poste de juge itinérant jusqu'en 1619, mais en réalité ce fut surtout jusqu'à la signature de la Trêve de Douze ans, en 1609, qu'il le remplit véritablement. Ces fonctions l'entraînèrent à juger des affaires diverses, dont les principales furent, en ces périodes troublées, les mutineries, les vols et les trahisons.

Entre-temps, il avait acquis en 1597 le titre d'avocat fiscal du Tribunal de la Hazienda et, par lettres patentes du 21 mai 1607, celui de conseiller et maître des requêtes au Conseil privé.

Après la signature de la Trêve avec les Provinces-Unies, il fut envoyé comme ambassadeur ordinaire des archiducs Albert et Isabelle à Londres, de 1611 à 1616, avec pour principale mission le règlement de la question des comtés ou duchés de Juliers, Berg et Clèves. Le rôle de Ferdinand auprès du roi d'Angleterre était de tenter d'empêcher l'intervention de celui-ci dans cette affaire. Son ambassade réussit, puisque le souverain anglais opéra à l'occasion une volte-

face politique et tout porte à croire que Ferdinand ne fut pas étranger à ce revirement. Peu de temps après, en 1619, une alliance fut conclue entre Jacques I^{er} et l'Union évangélique germanique, à la suite de laquelle des opérations militaires s'engagèrent dans le Palatinat, qui opposèrent des troupes anglo-allemandes et une armée autrichienne renforcée de contingents venus des Pays-Bas. C'est au moment où les troupes catholiques assiégeaient la ville de Frankenthal, défendue par une garnison anglaise, que Ferdinand Boisschot fut à nouveau envoyé en Angleterre comme ambassadeur extraordinaire. Il décida le roi d'Angleterre à accepter une suspension d'armes et à mettre la ville de Frankenthal sous séquestre entre les mains de l'infante Isabelle pour une période de dix-huit mois. En fait, cette convention provisoire livrait de façon définitive la place aux catholiques.

Cependant, Ferdinand avait également été chargé de missions diplomatiques en France. La première fois qu'il fut envoyé à Paris, ce fut comme ambassadeur ordinaire des archiducs pour une durée de quatre ans, de 1616 à 1620. C'est au cours de cette période qu'il tenta, en 1619, d'empêcher le roi de France d'intervenir contre les Habsbourg dans l'affaire de la succession du royaume de Bohême. Boisschot réussit pleinement dans sa mission, puisque ce fut finalement à l'empereur que Louis XIII offrit le secours de son armée. Mais l'ambassadeur des Pays-Bas eut encore à intervenir auprès du roi de France pour qu'il envoie ses troupes en Bohême même et ne les maintienne pas à la frontière française, où l'aide à Ferdinand II restait tout à fait inopérante.

En 1621, lors de son ambassade extraordinaire, Ferdinand dut obtenir de Louis XIII le rappel des troupes qu'il entretenait en Hollande ainsi que sa rupture avec les Provinces-Unies et la conclusion d'une alliance entre l'Espagne et la France. Mais l'ambassadeur échoua : dans une lettre à Philippe IV, l'archiduc Albert écrira que «Ferdinand de Boisschot est revenu de Paris. Les offres françaises ne sont que des belles paroles».

En 1622, il était encore désigné par l'infante comme commissaire avec Peckius pour conclure, à Bruxelles, avec les ambassadeurs d'Allemagne et d'Angleterre la paix dans le Palatinat. Sa carrière diplomatique prit fin en 1623 après son voyage en Angleterre. S'il fut pressen-

ti en 1644 comme ministre plénipotentiaire au Congrès de Münster, il ne fut finalement pas désigné, en raison de certaines inimitiés ou peut-être à cause de son grand âge.

Auparavant, le 9 mars 1622, Ferdinand de Boisschot avait obtenu la charge de conseiller au Conseil d'Etat, titre qui n'était qu'honorifique, car le Conseil d'Etat, depuis 1621, n'avait plus qu'une compétence restreinte. Les affaires importantes de l'Etat étaient aux mains de deux commissions extraordinaires, appelées Jointes, l'une composée uniquement d'Espagnols, l'autre de légistes belges au nombre de trois; Ferdinand fut l'un de ceux-ci et on le vit à plusieurs reprises, entre 1623 et 1643, participer aux activités de cette Jointe d'Etat.

En 1624, il occupait en outre la fonction de juge-commis dans le Conseil de l'Amirauté que l'on avait décidé d'installer à Bergues-Saint-Winnoc, condition qu'avait mise le magistrat local qui avait accepté de reconstituer une flotte au terme de la Trêve de Douze ans. Mais l'établissement du siège de l'Amirauté dans cette ville ne fut pas de longue durée. D'une part, les magistrats du lieu ne remplissaient pas leurs engagements et les bateaux promis n'avaient pas été construits; d'autre part, il paraissait préférable de transférer le siège au port même de Dunkerque. Les trois juges-commis, qui étaient à ce moment Spinola, Kesseler et Boisschot, se réunirent donc à Dunkerque à la fin de l'année 1626; ils élaborèrent de nouveaux statuts pour cette institution.

Outre le siège de l'Amirauté de Dunkerque, un Conseil d'Amirauté suprême fut institué à Bruxelles le 1^{er} janvier 1627. Il était composé de cinq juges dont les trois anciens juges-commis de Bergues, Guillaume de Steenhuys, Folcart van Achelen et Ferdinand de Boisschot. On ignore jusqu'à quelle date Boisschot exerça cette fonction.

Les activités de Ferdinand de Boisschot dans ce Conseil furent semblables à celles qu'il exerçait en tant que juge-commis du Conseil de Bergues, le Conseil de l'Amirauté étant essentiellement un tribunal de prises. Le passage de Boisschot dans l'Amirauté eut une grande importance pour l'avenir de sa carrière : une fois de plus, il s'était familiarisé avec les mécanismes d'une institution qui exigeait de lui des compétences juridiques et administratives certaines; une fois de plus, il avait fait la preuve

qu'il pouvait accéder à des charges plus hautes encore.

En 1626, il atteignait le faite de sa carrière en devenant chancelier de Brabant, la plus haute fonction à laquelle pouvait aspirer un Brabançon; il y succéda à Peckius par lettres patentes d'octobre 1626 et s'y consacra jusqu'à la fin de son existence.

Le chancelier représentait le roi auprès des Etats de Brabant. En ce temps de guerres quasi permanentes, les propositions consistaient essentiellement à obtenir auprès des Etats aides et subsides ordinaires et extraordinaires. Mais les besoins d'argent étaient tels que le chancelier devait en outre intervenir auprès des Etats pour que le souverain puisse engager et aliéner de nombreuses parcelles de ses terres de Brabant.

A côté de cette mission dans le domaine financier, Boisschot avait d'autres attributions comme celles de commissaire du roi dans les élections abbatiales et dans les renouvellements de magistrats. C'est lui qui conférait aussi les offices des justices subalternes, et c'est entre ses mains que prêtaient serment la plupart des fonctionnaires nommés par l'infante ou par le roi.

A toutes ces fonctions, il faut encore ajouter celle de lieutenant de la Cour féodale de Brabant à laquelle il accéda en 1628 et qu'il abandonna au profit de son fils en 1641.

Cette accumulation de charges et d'honneurs n'avait pas cependant comblé ses appétits. En janvier 1633, il entamait une polémique contre le président du Conseil privé, Pierre Roose, à la suite de sa nomination à la présidence du Conseil d'Etat, estimant, en sa qualité de doyen du Conseil, être le seul à pouvoir remplir cette fonction.

Malade pendant la dernière année de sa vie, Ferdinand ne joua plus de rôle effectif et fut même secondé dans ses fonctions de chancelier. On alla jusqu'à prétendre qu'il fut admis à la retraite le 8 décembre 1648, mais il s'agit d'une erreur d'interprétation. Ferdinand de Boisschot s'éteignit le 24 novembre 1649 et fut inhumé à Notre-Dame du Sablon dans la chapelle de saint Ferdinand.

La réussite que Ferdinand de Boisschot connut, tant dans les offices qu'il exerça dans la magistrature et dans la haute administration que dans les ambassades importantes qui lui furent confiées, s'explique indubitablement par ses compétences et ses talents comme juriste ou

comme diplomate, encore que ses qualités doivent avoir fait naître chez lui un appétit certain de charges et d'honneurs en même temps d'ailleurs que la volonté de se constituer une fortune considérable. En effet, en un demi-siècle environ, il parvint à se bâtir une richesse mobilière et immobilière assez impressionnante : une dizaine de seigneuries, de nombreux biens fonciers, des rentes importantes.

La plupart de ces seigneuries se situaient dans les environs de Bruxelles. Les premières d'entre elles furent celles de Saventhem et Sterrebeek qu'il acquit en 1605 et qui furent érigées en baronnies lors de son anoblissement le 27 mars 1621, suite aux services qu'il avait rendus dans ses diverses ambassades. Trois ans plus tard, le roi céda à Boisschot la haute, moyenne et basse justice du village de Nossegem pour l'unir à la baronnie de Saventhem.

Mais ce n'était là que les débuts de la fortune seigneuriale et foncière de notre personnage. En 1625, Ferdinand de Boisschot avait tenté d'obtenir du roi d'Espagne la seigneurie d'Erps et son enclave de Kwerps, mais sa requête avait été rejetée. Il n'obtint satisfaction que quatre ans plus tard, grâce à l'appui de l'infante, en récompense du succès de son ambassade en Angleterre. Désireux ensuite d'acquérir le titre de comte d'Erps, il adressa en 1642 une requête en ce sens au Conseil suprême de Flandre, qui la repoussa, et il dut attendre le 31 décembre 1644 pour voir se réaliser sa prétention : la seigneurie d'Erps devenait comté.

En 1634, il devenait possesseur de la seigneurie de Grand-Bigard en raison d'un emprunt que lui avait fait son propre frère pour l'achat de cette terre et qu'il ne parvenait pas à lui rembourser. Quelques années avant sa mort, Ferdinand de Boisschot arrondit son patrimoine seigneurial brabançon en acquérant encore le 26 mars 1644 une cinquième seigneurie, celle de Woluwe-Saint-Pierre. Mais entre-temps, il était entré en possession de deux seigneuries namuroises, celle d'Anthée en 1626 puis celle de Fontaine en 1632.

Ferdinand de Boisschot s'était constitué également un patrimoine foncier : outre son hôtel de la rue d'Etengat (aujourd'hui boulevard de Berlaumont), il était propriétaire de plusieurs immeubles à Schaerbeek, Helmet, Evere, Woluwe, de censes à Neervelp, Cortil-Noirmont, Seneffe, Gochenée et Chaumont-Gistoux.

Néanmoins il n'investit pas seulement ses capitaux dans des acquisitions de seigneuries et de biens fonciers, mais aussi dans de nombreuses rentes d'Etat ainsi que dans des rentes privées. La fortune importante qu'il avait ainsi rassemblée allait être partagée entre les enfants qu'il avait eus de son mariage, célébré le 21 mai 1607, avec Anne-Marie de Camudio, camériste de l'infante Isabelle — ces enfants n'étaient plus alors qu'au nombre de quatre —, et le testament de Ferdinand de Boisschot et de son épouse, daté du 15 septembre 1645, répartissait la succession entre les héritiers selon des dispositions particulières. Le chancelier de Brabant avait en effet obtenu, par octroi du Conseil privé en date du 6 septembre 1631 et du Conseil de Brabant en date du 25 août 1632, de «vinculer» (lier) ses biens «à titre de majorat et par fidéicommiss et substitution perpétuelle, réelle et graduelle, à la conservation de la maison et famille de Boisschot». Dès lors, tous les biens légués allaient devoir rester au cours des générations en indivis au sein de cette même famille. François, fils unique, recevait tous les biens à charge de fidéicommiss, à savoir les seigneuries brabançonnes et namuroises ainsi que les biens de Schaerbeek, Helmet et Evere, et la demeure de la rue d'Eten-gat.

Avec ce dernier, qui était donc le fils unique de Ferdinand, va s'amorcer dans une certaine mesure le déclin de la famille des Boisschot. Sans doute ceux-ci continueront-ils à faire partie, au plan social, de l'aristocratie des Pays-Bas autrichiens grâce à la fortune amassée par Ferdinand de Boisschot et aux mesures prises par celui-ci en matière successorale. Mais ni le fils ni le petit-fils de Ferdinand ne pourront jamais tenir le rôle politique, diplomatique ou administratif que ce dernier avait joué pendant près de quarante ans dans nos anciennes principautés.

Le 12 octobre 1616, Ferdinand de Boisschot avait reçu les patentes de chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, une des plus hautes distinctions de l'époque, accordée uniquement aux familles d'ancienne noblesse. Cet honneur peut surprendre quand on sait qu'il était issu d'une famille roturière du Brabant septentrional. Mais les prétentions à l'ancienneté des familles étaient monnaie courante aux Temps modernes. Ferdinand de Boisschot y succomba donc et fit rattacher sa famille, par un artifice généalogique peu probant, à un lignage de l'ancienne noblesse bra-

bançonne médiévale. Il avait confié cette tâche à l'illustre auteur des *Trophées de Brabant*, Christophe Butkens.

Avec Ferdinand de Boisschot, la famille était parvenue à son apogée : un nom célèbre, des patentes de noblesse ainsi que la richesse. Ses héritiers allaient vivre sur la lancée de leur ancêtre.

Iconographie : Ferdinand de Boisschot avait fait peindre son portrait par Jean-Baptiste de Champaigne (Bruxelles, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique) et celui de sa femme par Van Dijk. Ce dernier qui faisait partie jadis de la collection du duc d'Arenberg à Bruxelles est aujourd'hui perdu.

J. Delecourt, *Boisschot (Ferdinand de)*, dans *Biographie Nationale*, t. 2, Bruxelles, 1868, col. 621-624. — J. Lefèvre, *Boisschot, Ferdinand van*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 1, Bruxelles, 1964, col. 216-219. — A. Despy-Meyer, *De la mairie d'Oosterhout au Conseil privé des Pays-Bas. La famille des Boisschot du xvi^e au xviii^e siècle*, dans *Contribution à l'Histoire économique et sociale*, t. 7, Bruxelles, 1976, p. 9-54.

Andrée Despy-Meyer

DE BOOM, Ghislaine, Marie, Mercédès, historienne, née à Torhout le 29 août 1895, décédée à Etterbeek le 26 septembre 1957.

Docteur en philosophie et lettres de l'Université libre de Bruxelles, en 1922, après avoir défendu une thèse sur les ministres plénipotentiaires dans les Pays-Bas autrichiens, Ghislaine De Boom fut, en 1923, la première femme lauréate du Concours universitaire. Toute sa carrière administrative se déroula à la Bibliothèque royale Albert I^{er}, où elle entra en qualité de stagiaire, le 23 novembre 1923. Nommée bibliothécaire le 8 mars 1926, elle devint conservateur adjoint, le 17 décembre 1937, attachée à la section des Manuscrits, prestigieuse héritière de la «librairie» des Ducs de Bourgogne. Le 18 mai 1950, elle fut nommée conservateur et chargée de la direction de la section de Chalcographie, où elle se signala par sa compétence en matière d'arts plastiques et par son inlassable activité en faveur de leur diffusion.

Caractère entier, vindicative parfois comme en témoignent ses démêlés avec le comte Henri Carton de Wiart, Ghislaine De Boom était l'a-

mabilité et le dévouement mêmes pour les chercheurs qui recouraient à ses services et à ses conseils.

En 1932, l'Académie royale de Belgique publia son mémoire sur *Les Ministres plénipotentiaires dans les Pays-Bas autrichiens, principalement Cobenzl (Classe des Lettres, Mémoires in-8°, 2^e série, t. 31)*. Appuyé sur une documentation en grande partie inédite, cet ouvrage révéla tout ce que le règne de l'impératrice Marie-Thérèse devait au comte Charles de Cobenzl qui, dix-sept ans durant, poursuivit l'œuvre de redressement économique des Pays-Bas, entreprise par le marquis Botta-Adomo.

Mais — est-ce parce qu'elle était une féministe ardente? —, Ghislaine De Boom abandonna le XVIII^e siècle au profit du XVI^e. Constatant que la gloire universelle de l'empereur Charles Quint avait été servie par un considérable dévouement familial et que les femmes se distinguèrent par leur ferveur dynastique, elle s'attacha à évoquer le destin de quatre princesses de la famille de Habsbourg.

Dans sa *Marguerite d'Autriche-Savoie et la Pré-Renaissance* (Paris, Droz, 1935), élogieusement préfacée par Henri Pirenne, elle analysa, tout à la fois, le génie politique, les détours psychologiques et les préoccupations culturelles de la gouvernante générale des Pays-Bas. Sa biographie complétait fort heureusement le maître-livre de l'archiviste lillois Max Bruchet, *Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie*.

La même année, l'auteur publia, à la Commission royale d'Histoire, la *Correspondance de Marguerite d'Autriche et de ses ambassadeurs à la Cour de France, concernant l'exécution du traité de Cambrai*, ensemble de lettres conservées dans les archives privées du comte de Lalaing.

A Marguerite d'Autriche encore, Ghislaine De Boom consacra, en 1946, une brève monographie dans la collection *Notre Passé*, alors dirigée par Suzanne Tassier.

Dans la même collection parut en 1956 son attachante biographie de *Marie de Hongrie*, qui avait un caractère presque masculin et fut fanatiquement dévouée à la cause de son frère Charles Quint.

Mais Ghislaine De Boom n'était pas exclusivement séduite par les princesses douées du génie politique, elle le fut aussi par Eléonore et par Ysabeau, deux sœurs de l'empereur, «dociles

Iphigénies immolées à l'impitoyable Raison d'Etat». Dans *Eléonore d'Autriche, reine de Portugal et de France* (Bruxelles, Dessart, 1943), elle raconta, non sans une certaine émotion révélée par le style, les déceptions politiques et les désillusions intimes d'une des femmes les plus injustement méconnues de l'histoire du XVI^e siècle.

Autre méconnue : Ysabeau qui connut tous les malheurs publics et toutes les douleurs intimes. Ghislaine De Boom, incontestablement attirée par la description et l'analyse des échecs, lui consacra la première partie d'un diptyque intitulé *Destin tragique des Habsbourg. Ysabeau d'Autriche et don Carlos* (Bruxelles, Dessart, 1946). A propos du fils de Philippe II, elle se livra à un opportun travail de désintoxication, opposant les données de la psychanalyse moderne aux vues d'un romantisme persistant. «Les germes morbides, que don Carlos avait hérités de son aïeule Jeanne la Folle, se seraient développés avec l'âge, conclut-elle, et, si jamais il avait succédé à Philippe II, ce fou couronné aurait fait regretter même le plus sévère tyran».

Ghislaine De Boom collabora à de très nombreux périodiques, parmi lesquels : *Bulletin de la Commission royale d'Histoire, Fédération archéologique et historique de Belgique, Annales du Congrès d'Anvers 1930, Le Flambeau, L'Intermédiaire, Le Journal des Beaux-Arts, De kunst der Nederlanden, Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art, Revue belge de philologie et d'histoire, Revue d'histoire moderne, Revue moderne, Revue de l'Université libre de Bruxelles*.

Parmi ses articles et travaux, il importe de signaler *Documents concernant les relations d'Antoine de Ligne avec Philippe le Beau, Marguerite d'Autriche, Charles Quint et Henri VIII d'Angleterre* (*Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, vol. 115, 1950, p. 383-425), qui se rapportent essentiellement à l'acquisition, la cession forcée et la récupération de la seigneurie de Mortagne-sur-l'Escaut.

Durant l'été 1957, Ghislaine De Boom corrigea avec son soin habituel les épreuves de son livre ultime, *Les voyages de Charles Quint* (Bruxelles, Office de publicité, 1957) qui, dans son esprit, complétait le *Charles Quint, prince des Pays-Bas* qu'elle avait publié en 1942, dans la collection *Notre Passé*. La maladie la terrassa en plein travail. Sans rémission. L'ouvrage parut après sa mort ainsi que sa traduction en néerlandais.

dais par G. de Negris (Haarlem, Tjeenk-Willink en zoon N.V., 1960).

M. Mauquoy-Hendrickx et J.-L. Dargent, *Ghislaine De Boom*, dans *Archives, bibliothèques et musées de Belgique*, t. 28, 1957, p. 357-360. — L. Van Meerbeeck, *Ghislaine De Boom*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 35, 1957, p. 1205-1206. — F. Remy, *Le personnel scientifique de la Bibliothèque royale de Belgique. 1837-1962. Répertoire biobibliographique*, Bruxelles, 1962, p. 44-45. — *Un quart de siècle de recherche historique en Belgique 1944-1968*, dir. J.A. van Houtte, Louvain, 1970, p. 315, 317, 330.

Georges-Henri Dumont

DEHASSE, Lambert, Henri, industriel et sénateur, né à Liège le 6 octobre 1808, y décédé le 20 juillet 1872.

Il était issu d'une famille qui, depuis la seconde moitié du XVIII^e siècle, avait axé son activité sur la vente et la fabrication de produits textiles. Son grand-père, Toussaint Dehasse, possédait, à la veille de la Révolution, une manufacture de drap dans la paroisse Saint-Thomas. La chute de l'Ancien Régime ne perturba pas cette entreprise dont le chef prit une part active à la gestion de la cité. Il fut installé officier municipal le 13 thermidor an IV (31 juillet 1796) et nommé membre de la commission des Hospices civils le 26 floréal an V (15 mai 1797).

Son père, Pierre Dehasse, s'était associé à son beau-frère, Adam-Henri Comblen, issu d'une famille de négociants de Soumagne. La firme Dehasse-Comblen s'établit en Outremeuse. La fabrique de drap installée dans les locaux de l'ancien hôpital Saint-Jean, — immeuble loué puis acquis en 1810 — utilise l'énergie hydraulique pour activer ses mécaniques. D'autres immeubles proches, notamment l'hôpital Saint-Joseph, viendront agrandir le patrimoine immobilier.

En 1819, la maison Dehasse-Comblen occupe plus de mille ouvriers et sa production hebdomadaire est évaluée à 16.000 mètres de drap. Fournissant l'armée du nouveau royaume, la firme Dehasse-Comblen étend ses activités en 1821 en acquérant une foulerie située à Grivegnée. L'affaire était florissante. En 1824, le retrait d'H.-A. Comblen de la société de fait qui poursuivait ses activités sous la raison sociale Dehasse-Comblen et Cie, amène les associés à éta-

blir un bilan qui révèle un boni de 714.000 frs. Aussi une machine à vapeur est-elle installée dès 1828 par Pierre Dehasse qui devient dès cette époque seul propriétaire, avec son épouse J.I. Comblen, du patrimoine immobilier.

La Révolution de 1830 fut pour Pierre Dehasse l'occasion de participer à la vie politique locale. Membre de la Commission de sûreté publique constituée le 30 août, puis du comité consultatif constitué le 15 septembre, il fut élu, les 30-31 octobre 1830, conseiller de Régence. Il assumait cette charge jusqu'à son décès survenu le 12 mars 1836.

Pierre Dehasse laissait cinq enfants dont trois encore mineurs. L'aîné Lambert-Henri, né à Liège en 1808, après avoir fait, selon l'un de ses intimes, «de bonnes et solides études à Paris et à Amsterdam» va reprendre, à vingt-huit ans, la direction de l'entreprise et succéder à son père au conseil communal où il est élu dès 1836.

Le mariage de Lambert-Henri Dehasse ainsi que ceux contractés par ses frères, atteste la réussite d'une famille en deux générations. Alors que son père avait épousé Isabelle Comblen qui allait recevoir en héritage une ferme, des terres à Battice et de l'argent liquide, le tout d'une valeur de 21.000 frs, Lambert Dehasse a contracté mariage, un an avant le décès de son père, avec la fille d'un important fabricant de drap d'Eupen, Jacques de Grand'Ry. Celui-ci est allié aux Simonis de Verviers et dirige, comme eux, une manufacture textile mais en Prusse rhénane. En 1832, sa sœur avait épousé un fabricant de savon liégeois, André Bernimolin, tandis que la cadette s'allie en 1847 à Constantin César Terwangne, avoué à la Cour d'appel, beau-frère de l'industriel Vincent Lamarche. En 1851, Félix Dehasse, son frère, épouse Caroline Chefnay, fille du bourgmestre de Ramet, éligible au Sénat, allié aux d'Andrimont et aux Mouton. En 1871, Auguste Dehasse, son frère cadet, épouse Julie-Pétronille, comtesse de Villers, fille d'un éligible au Sénat et nièce du sénateur (1863-1890) Hippolyte de Looz-Corswarem (1817-1890).

Lambert Dehasse et Marie-Isabelle de Grand'Ry s'installèrent à proximité de leur fabrique liégeoise rue Puits-en-Sock. Mariés sous le régime de communauté réduite aux acquêts, ils ont reçu comme avances d'hoiries respectivement 50.000 et 30.000 frs. Ils adoptèrent un genre de vie assez modeste. Ils avaient une femme de chambre

venue d'Eupen avec sa maîtresse et une cuisinière. Après la naissance de leurs enfants, Lucien en 1844, Fernand en 1855 et Adèle en 1856, ils firent venir une nourrice et une bonne d'enfants, elles aussi prussiennes.

Conseiller communal et industriel, Lambert Dehassé adhère à l'Association libérale dont il est membre en 1845. Il ne paraît pas avoir joué un rôle important dans le processus qui devait conduire à la création de l'Association de l'Union libérale dont il fait partie, en tant que membre du comité en 1852. Mais aux élections communales d'octobre 1857, l'Association libérale s'abstint de tout soutien aux candidats. Lambert Dehassé fut victime, comme Ed. Nagelmackers et F. Braconier, du retournement de l'opinion publique qui choisit de nouveaux visages pour présider au destin de la cité.

Au moment où le verdict populaire tombe, Lambert Dehassé est toujours un des représentants de l'industrie textile liégeoise. Il dirige, en effet, avec ses frères, l'établissement d'Outremeuse et une succursale quai de l'Ourthe a même été créée en 1856 à l'intention de Félix Dehassé. Pourtant, depuis dix ans, L. Dehassé avait cessé d'être exclusivement préoccupé par les intérêts industriels liégeois.

Le 30 janvier 1847, les trois frères Dehassé s'étaient associés à leurs deux beaux-frères André Bemimolin et César Terwangne ainsi qu'au frère d'Isabelle de Grand'Ry, Charles de Grand'Ry-Thelossen pour exploiter les moulins à farine d'Ichenberg et Stoltenhoff à Eschweiler et se livrer au commerce des grains. L'initiative de cette entreprise semble être due à Gustave Lambinon, un industriel belge impliqué depuis 1837 dans l'industrie allemande du zinc. La société en nom collectif prévue pour vingt ans avait un capital social de 360.000 frs. Lambert Dehassé avait pour sa part fait apport de 85.000 frs.

Cette participation dans l'industrie rhénane est bien dans la ligne du déploiement industriel liégeois du XIX^e siècle. Par contre, certains placements de Lambert Dehassé dénotent une orientation nouvelle. Alors que son père avait essentiellement investi dans des immeubles qui pouvaient abriter ses ateliers, Lambert Dehassé va céder à l'attrait de la propriété rurale. En 1855, il acquiert, sur faillite, une propriété de 153 ha au prix de 187.000 frs, située à la Heydt sur les communes de Warsage, Aubin et Neuf-

château (arrondissements de Liège et Verviers), domaine qu'il va accroître par la suite.

Cette acquisition n'est pas réalisée dans le but de figurer sur la liste des éligibles au Sénat, sur laquelle il est inscrit depuis 1853. Ce n'est pas davantage pour disposer d'une résidence estivale car, depuis 1854, Isabelle de Grand'Ry a hérité de biens fonciers situés à Astenet-Walhorn (arrondissement de Verviers) qu'elle a conservés.

La composition du portefeuille de Lambert Dehassé au moment de son décès confirme ce désengagement industriel. Les valeurs détenues estimées à plus de sept cent mille francs sont essentiellement des obligations ou actions d'entreprises présentant très peu de risques, chemins de fer belges et étrangers, canaux, routes, banques, assurances. Les titres proprement industriels ont été émis par des sociétés allemandes et ne sont estimés qu'à cinquante mille francs. Cette tendance était déjà visible lors du décès de sa mère, en 1861. Elle possédait moins d'un dixième d'actions industrielles pour un portefeuille de 277.000 francs.

L'entreprise textile subsiste certes à Outremeuse mais les premiers signes d'une fin proche sont décelables dès 1858. De 1858 à 1866, des terrains sont vendus en Outremeuse pour environ 42.000 francs sans que des difficultés pécuniaires justifient ces opérations.

Lorsque l'Association libérale le désigne pour briguer le mandat de sénateur que l'arrondissement de Liège vient de se voir attribuer, mandat qu'il obtint sans difficulté le 13 juin 1866, Lambert Dehassé paraît bien être un industriel qui a perdu la foi dans le devenir de ses établissements. Il poursuit d'ailleurs la liquidation, vendant la foulerie de Grivegnée à la société du même nom, en 1870, et cédant l'année suivante un des immeubles de la rue Puits-en-Sock.

Représentant au Sénat le libéralisme liégeois, Lambert Dehassé n'eut guère l'occasion de briller dans une assemblée où il siégeait aux côtés d'Hippolyte de Looz-Corswarem à qui il était allié par son frère et qui se dira son intime. Si l'appartenance de ce dernier à la Parfaite Intelligence est bien connue, il n'en est pas de même en ce qui concerne Lambert Dehassé. Ses relations avec le comte de Looz-Corswarem, ainsi que le mariage en 1869 de son fils avec la fille de Jules van Scherpenzeel Thim (1822-1903) sont des arguments en faveur de cette thèse. Par ailleurs, il avait souscrit

trois actions pour la construction d'une église à La Haas, commune d'Eupen. Mais il pourrait s'agir d'un pur conformisme social tout comme ses funérailles qui furent célébrées en l'église primaire de Saint-Nicolas en présence des ouvriers de la fabrique. Chevalier de l'Ordre de Léopold et décoré de la Sublime Porte, Lambert Dehassé reçut les honneurs militaires et fut inhumé au cimetière de Robermont.

Archives de l'Etat à Liège : Hypothèques, répertoires 136/146; 211/334; 221/173 et 174; 257/94; 272/60; 282/295; 439/195 — Enregistrement : Liège : C 47, n° 3311; C 91, n° 11 563 — Notaire Simons, Liège, 8 novembre 1855; Notaire E. Renoz : 1872, 14-21 décembre, acte n° 280.

R. de Hasse, *Cinq siècles d'histoire d'une famille patriecienne en pays de Liège*, Verviers, 1945. — A. Cordewiner, *Organisations politiques et milieux de presse en régime censitaire*, Paris-Liège, 1978. — V. Robert et E. Dupont, *Mémoire pour les curateurs à la faillite Zaman et la dame Zaman, intimés; contre les représentants du comte de Geloës, appelants*, Liège, 1874. — H. Seeling, *Les Wallons pionniers de l'industrie allemande*, Liège, 1983. — Travaux inédits du Séminaire d'histoire contemporaine de l'Université de Liège.

Nicole Cautier-Mathy

de HENNIN-LIÉTARD, Jean, premier comte de Boussu, grand écuyer de l'empereur Charles Quint, grand bailli des bois de Hainaut, prévôt de Valenciennes, né à Boussu le 9 août 1499, y décédé le 12 février 1562.

Fils de Philippe de Hennin-Liétard, seigneur de Boussu, et de Catherine de Ligne-Barbençon, il épouse, en 1532, Anne de Bourgogne, arrière-petite-fille d'Antoine, Grand Bâtard de Bourgogne et fils naturel du duc de Bourgogne Philippe le Bon. De cette union, naîtront huit enfants.

Prenant place avec beaucoup de jeunes seigneurs des Pays-Bas à la cour de Charles Quint, il s'y fait remarquer pour sa bravoure et sa fidélité envers son souverain.

Rapidement devenu le favori de l'empereur, il l'accompagne à Bologne lorsque celui-ci reçoit la couronne impériale des mains du pape Clément VII (1530), obtient le titre de colonel de la Cavalerie impériale (1530), est nommé chevalier de l'ordre de la Toison d'Or (1531), grand bailli des bois de Hainaut (1531), prévôt de la Ville de Valenciennes (1531), capitaine-général en di-

verses armées (1535), devient premier et grand écuyer de l'empereur (1538), voit sa terre de Boussu érigée en comté (1555) et est désigné membre du Conseil d'Etat (1558).

Il se distingue également dans la carrière des armes, accompagnant Charles Quint dans toutes ses campagnes militaires au cours desquelles il se voit confier divers commandements notamment à Pavie (1525), Rome (1527), Tunis (1535), Alger (1541), Lierre (1542), Luxembourg (1542), Juliers (1542), Saint-Dizier (1544), Château-Thierry (1544), Smalkalde (1546), Trèves (1552), Amiens (1553) et sous le règne de Philippe II à Saint-Quentin (1557) et Gravelines (1558).

Devenu un des plus beaux fleurons de la noblesse des Pays-Bas, il décide de faire construire une demeure digne de son rang et de son opulence. Aussi, confie-t-il à l'architecte et sculpteur montois Jacques Du Brœucq la réalisation d'un somptueux château dont la première pierre est posée le 23 mars 1539.

De style Renaissance, premier du genre construit dans notre pays, ce château passait pour un véritable chef-d'œuvre d'architecture et pour la maison la plus richement décorée qu'aucun particulier eût alors dans tous les Pays-Bas. Ses contemporains, dont L. Guichardin, l'appelaient «le palais de Boussu» ou le qualifiaient de «demeure digne d'un roi». Il était constitué de quatre ailes formant un carré de cent mètres de côté, de quatre tours d'angle, d'un châtelet fortifié et d'écuries pour trois cents chevaux.

C'est dans ce remarquable édifice que le comte de Boussu aura l'honneur de recevoir l'empereur Charles Quint, accompagné de nombreux gentilhommes, les 2 et 3 février 1545, ainsi qu'en mai 1554. Philippe II, quant à lui, y sera reçu le 4 septembre 1549.

Signalons enfin que, par un échange avec l'abbaye de Saint-Ghislain en date du 25 septembre 1551, il agrandit considérablement le territoire de la seigneurie de Boussu et que c'est lui qui conduisit les chevaliers de l'ordre de la Toison d'Or lors des funérailles de l'empereur.

Jean de Hennin-Liétard repose dans le caveau de la chapelle funéraire des seigneurs de Boussu sous le n° 4. Son souvenir y est perpétué par un mausolée de marbre sur lequel figurent des statues en albâtre le représentant avec sa femme et quatre de leurs enfants.

Ce fut son fils Charles (1537-1566) qui lui succéda.

M. Capouillez, *Deux grands seigneurs du 16^e s. Jean et Maximilien de Hennin-Liétard - Comtes de Boussu*, Boussu, 1977.

Marcel Capouillez

de HENNIN-LIÉTARD, Maximilien, comte de Boussu, gouverneur de Hollande, West-Frise et Utrecht, amiral de la flotte espagnole puis général en chef de l'armée des Etats Généraux, né à Boussu le 1^{er} mars 1543, décédé à Anvers le 21 décembre 1578.

Fils de Jean de Hennin-Liétard, comte de Boussu et d'Anne de Bourgogne, il épouse, en 1568, Charlotte de Werchin, fille de Pierre, sénéchal héréditaire de Hainaut. De cette union naîtra un fils, Pierre (1569-1598).

Devenu, dès 1559, commandant d'une des quatorze bandes d'ordonnance du roi d'Espagne, il devient le troisième comte de Boussu après le décès de son frère Charles le 1^{er} mai 1566. Fidèle sujet du roi d'Espagne et ardent défenseur du catholicisme, il est nommé gouverneur de Hollande, West-Frise et Utrecht par lettre de Philippe II du 14 juillet 1567. A ce titre, vient rapidement s'ajouter celui d'Amiral de la flotte espagnole de la Mer du Nord.

Il participe dès lors, au côté du duc d'Albe au conflit qui oppose celui-ci aux Calvinistes. En lutte contre les Gueux de mer, il ne peut les empêcher de s'emparer, le 1^{er} avril 1572, du petit port de La Brielle, sur un des bras de la Meuse, mais il prend Rotterdam le 9 avril, laissant ses soldats massacrer une partie de la population et piller la ville.

Dès lors, la Zélande et la Hollande, provinces où le calvinisme a fortement pris racine, sont en état d'insurrection. Le 28 mai 1573, la flotte commandée par Maximilien remporte une victoire complète sur les insurgés au lac d'Haarlem et le 13 juillet, il entre, à la tête de l'armée victorieuse, dans la ville, qui a résisté à sept mois de siège.

Les Gueux de mer menaçant Alkmaar, le comte de Boussu se porte dans le Zuiderzee afin de les mettre à la raison. La rencontre a lieu le 11 octobre 1573 au large de Hoorn. La bataille tourne à l'avantage des Hollandais qui capturent Maximilien, dont le navire amiral *L'Inquisition*, immobilisé sur un banc de sable, doit se rendre après un combat héroïque de son équipage. Em-

mené en captivité à Hoorn, il y est retenu près de trois ans avant d'être échangé, en 1576, contre Philippe de Marnix, seigneur de Sainte-Aldegonde.

Le traité de la Pacification de Gand, en novembre 1576, ayant été ratifié par les Etats du Hainaut, Maximilien se trouve dégagé de son serment envers Philippe II et se met alors à la disposition des Etats Généraux, dont il juge l'action positive pour son pays. Le 9 février 1577, il commande les troupes qui emportent la ville d'Utrecht restée aux mains des Espagnols.

Appréciant sa grande compétence militaire et l'estime dont il jouit auprès de la noblesse des Pays-Bas, les Etats Généraux le nomment par lettres patentes, le 1^{er} mars 1578, général en chef de leur armée et l'invitent à siéger au Conseil d'Etat.

Participant aux nombreuses batailles qui opposent les Etats Généraux aux Espagnols (Rymenant, Aarschot, Gembloux, Nivelles, Binche), il force l'admiration de tous et reçoit le titre de Grand-Maître d'Hôtel de l'Archiduc Mathias.

Le 21 décembre 1578, Maximilien de Hennin-Liétard meurt à Anvers des suites d'une «fièvre chaude». L'historien Strada accuse le prince d'Orange d'avoir fait empoisonner le comte de Boussu, se méfiant de son influence grandissante, ce que démentent Wagenaar et Van Wijn.

Il repose dans le caveau de la chapelle funéraire des seigneurs de Boussu sous le n° 7. Son souvenir y est perpétué par un mausolée de pierre polychromée sur lequel figurent des statues le représentant avec sa femme, leur fils Pierre, général d'artillerie, et leur bru Marguerite de Croy.

Ce fut son fils Pierre (1569-1598) qui lui succéda.

M. Capouillez, *Deux grands seigneurs du 16^e s. Jean et Maximilien de Hennin-Liétard - Comtes de Boussu*, Boussu, 1977.

Marcel Capouillez

DEKKERS, René, juriste, professeur d'université, né à Anvers le 27 novembre 1909, décédé à Ixelles le 22 octobre 1976.

René Dekkers, né d'un père hollandais et d'une mère américaine, avait des ancêtres fran-

çais, allemands et irlandais; ces ascendances le prédisposaient à un universalisme que favorisera la connaissance de sept langues modernes, dont le russe. Il fit de brillantes études à l'Athénée royal d'Anvers et à l'Université libre de Bruxelles, où il obtint les diplômes de docteur en droit, en 1932, et de licencié en droit maritime, en 1933. Dès 1932, il fut nommé assistant pour le cours de droit romain, en vue de succéder à son maître Georges Cornil. En 1936, il sera chargé d'enseigner les Institutes du droit romain. Sa carrière se poursuivra tant à l'*Alma mater* bruxelloise qu'à l'Université de l'Etat à Gand (à partir de 1946), à l'Université officielle d'Elisabethville, aujourd'hui Lubumbashi (à partir de 1959) et enfin à la Vrije Universiteit Brussel (dès sa création en 1969). Il enseignera, outre le droit romain, le droit civil, la procédure civile, le droit comparé, la philosophie du droit. Il sera doyen des Facultés de Lettres et Philosophie (1949-1951) et de Droit (1958-1966), à Gand, et dans des circonstances difficiles recteur de l'Université de Lubumbashi (1966-1970).

En 1935 avait paru sa thèse d'agrégation de l'enseignement supérieur : *La fiction juridique*, étude de droit romain et de droit comparé, suivie en 1937 de *La lésion énorme* et en 1938 de *Het humanisme en de rechtswetenschap in de Nederlanden*. Dans ces trois ouvrages le jeune auteur montre pour l'histoire des sources du droit un intérêt qui ne le quittera plus.

En 1939, Henri De Page l'appelle à prêter son concours au *Traité élémentaire de droit civil belge*, en cours de publication. Il sera chargé de la rédaction de parties importantes de cette grande œuvre; le tome X, consacré aux successions, est entièrement de sa plume.

Le jeune professeur ajoute à ces différentes charges une activité scientifique dans trois directions : le droit comparé, le droit socialiste, le droit civil belge.

Dans le premier de ces domaines il publie *Le Droit privé des peuples* (Bruxelles, 1953) : recherche des idées directrices à travers les traits caractéristiques des droits de septante-cinq peuples. A la veille de sa dernière maladie, il se proposait de reprendre cet essai. Par ailleurs, le romaniste qu'il restait tirera de ses années d'Afrique des rapprochements suggestifs entre le droit romain ancien et les coutumes bantoues.

L'attrait qu'éprouvait René Dekkers pour les droits socialistes remonte au premier voyage

qu'il fit en Chine en 1956. Les *Lettres de Chine*, adressées à sa femme, expriment un sentiment admiratif pour une civilisation millénaire, pour la reconstruction d'un pays ravagé par la guerre et pour les fins sociales et morales du nouveau régime. En 1961, il se rendit en Union soviétique. Une vision quelque peu idéalisée des sociétés socialistes ne le détournait cependant pas de l'étude objective de leurs droits. Inlassablement il s'employa à «ouvrir des fenêtres» et à «éveiller au moins la curiosité de ce côté», notamment au Centre d'études des pays de l'Est qu'il dirigeait. Il publie, en 1963, avec Marthe Engelborghs-Bertels *La République populaire de Chine, cadres institutionnels et réalisations* et, en 1971, une *Introduction au droit de l'Union soviétique et des républiques socialistes*.

Enfin le civiliste contribua à l'évolution du droit privé belge. Il prit une part décisive dans l'instauration de l'égalité des époux dans la gestion du ménage. Mais c'est tout particulièrement le *Précis de droit civil belge* (Bruxelles, 1954) et sa version néerlandaise (Bruxelles, 1956-1957) qui lui valent la reconnaissance des praticiens. L'excellence des définitions, la concision de l'exposé, des exemples choisis font du *Précis* un instrument de travail hors de pair. A la demande d'Henri De Page, René Dekkers avait accepté de continuer la mise à jour du *Traité*. Il ne put mener à terme que la réédition de quatre tomes (Bruxelles, 1971-1975).

Dans l'avant-propos du tome IV, il insistait sur la nécessité de trier des sources devenues surabondantes. «Le service que les auteurs doivent rendre aujourd'hui aux lecteurs, et les professeurs aux étudiants, écrivait-il, est de choisir et d'alléger». Dans son enseignement il s'en tenait à l'essentiel, soucieux d'inculquer à ses étudiants, comme en témoignait l'un d'eux, des principes et une méthode. Il ne perdait jamais de vue le rôle concret du droit, tout en professant que «rien n'est plus pratique qu'une bonne théorie». De son éducation protestante il avait gardé des préoccupations éthiques, inséparables à ses yeux de la finalité des institutions juridiques.

René Dekkers fut élu correspondant de la Classe des Lettres de la Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België en 1948, membre en 1955 et directeur de sa Classe en 1959. Il fut également membre du Conseil d'administration du Centre interuniversitaire de droit comparé, président de

la section belge de l'Association pour l'étude comparée du droit de la Belgique et des Pays-Bas, président de l'Association Belgique-Chine.

Il pratiquait plusieurs sports, s'adonnant au football avec ses étudiants tant en Belgique qu'au Zaïre. Il jouait du piano et du violoncelle avec talent.

Son épouse, née Juliette Dieteren, dont il prit le conseil tout le long de sa carrière, lui donna deux enfants, Daniel, ingénieur civil, et Monique, licenciée en psychologie.

Fr. Rigaux, *René Dekkers 1909-1976*, dans *Journal des tribunaux*, 92^e année, 1977, p. 67-70. — J. Limpens, *In memoriam René Dekkers 1909-1976*, dans *Rechtskundig Weekblad*, 40^e jg., 28 mai 1977 (1976-1977), col. 2433-2448. — J. Limpens, *In memoriam Prof. Dr. René Dekkers*, dans *Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten. Jaarboek*, Bruxelles, 1977, p. 353-366 (portrait photographique). — *Bibliografie van Prof. Dr. René Dekkers*, *ibidem*, p. 367-376. — J. Gilissen et R. Feenstra, *René Dekkers als rechtshistoricus*, dans *Hommage à - Hulde aan - Tribute to René Dekkers*, Bruxelles, 1982, p. 23-33. — J. Limpens, *René Dekkers civiliste et comparatiste*, *ibidem*, p. 235-239. — G. Baeteman, *De geschiedenis van het gelijktijdig bestuur in het nieuw wettelijk stelsel*, *ibidem*, p. 241-258. — J.N. Hazard, *René Dekkers and socialist law*, *ibidem*, p. 407-413. — *Bibliographie de René Dekkers*, *ibidem*, p. 5-19.

Pierre Mahillon

DELATTE, Armand, Louis, Joseph, helléniste et latiniste, professeur à l'Université de Liège, né à Ville-en-Hesbaye le 12 octobre 1886, décédé à Liège le 10 septembre 1964.

Après avoir fait ses humanités à Ferrières, au Petit Séminaire de Saint-Roch, Armand Delatte entra à l'Université de Liège, où il obtint en 1908, avec la plus grande distinction, le grade de docteur en philosophie et lettres. Des bourses de voyage lui permirent, immédiatement après, de compléter sa formation à Bonn et à Paris, cependant qu'il était, d'autre part, proclamé lauréat du Concours universitaire (1910). En 1912, il put entrer, comme membre étranger, à l'École française d'Athènes, où, jusqu'à la veille de la première guerre mondiale, il déploya une activité considérable, principalement dans la quête et la collation des manuscrits, à l'instar des humanistes de la Renaissance. A son retour de Grèce,

il commença une carrière dans l'enseignement moyen : entre 1914 et 1921, sept années de professorat, aux Athénées de Chimay et de Liège, affinèrent son sens pédagogique, sans guère ralentir ses recherches. Dès 1915, il s'était vu décerner un titre supplémentaire, celui d'Élève diplômé de l'École pratique des Hautes Études de Paris. En 1922, bénéficiant d'un mandat dit «de pensionnaire» que lui octroyait la Fondation universitaire, il fut à même de présenter, à l'Université de Liège, les difficiles épreuves du doctorat spécial en philologie classique : elles furent pour lui un nouveau succès. L'année suivante, il devenait chargé de cours, en 1924 professeur extraordinaire et, en 1928, professeur ordinaire dans cette même université. Il allait y demeurer jusqu'à son admission à l'éméritat, en 1956-1957.

Très attaché à son rôle d'enseignant, il forma des élèves, pendant près de trente-cinq ans, avec une ardeur intransigeante qui n'avait d'égale que sa compétence. Il dominait fermement les différentes matières dont relevaient ses cours : Exercices philologiques sur la langue grecque et Exercices philologiques sur la langue latine (à partir de 1923), Encyclopédie de la philologie classique, Institutions grecques et Epigraphie grecque (à partir de 1924), Grec médiéval et moderne, Critique historique relative à l'histoire grecque (à partir de 1929), Paléographie grecque (à partir de 1930), Explication de textes philosophiques de l'antiquité (de 1931 à 1935). Il incorporait à ses leçons bien des vues originales, bien des trouvailles qu'il n'eut pas toujours le loisir d'exposer par écrit. Son explication de Sénèque le moraliste, notamment, était le fruit de méditations longues et profondes : il aimait commenter cet auteur et, à la faveur du cours d'exercices latins, le situer dans la pensée stoïcienne. Aussi bien l'histoire des idées était-elle au premier plan de ses préoccupations : dans toutes les branches, il se fixait comme objectif ultime, par delà les problèmes techniques, une remontée vers l'âme des anciens. Son souci de rassemblement d'un maximum de documentation antique et moderne s'accompagnait d'une conscience aiguë des impératifs de la science vivante, jamais figée, et de l'obligatoire soumission aux dures exigences de l'esprit critique.

A ses tâches didactiques Armand Delatte avait à en ajouter d'administratives. C'est ainsi qu'il fut en 1928-1929 secrétaire de la Faculté de Phi-

osophie et Lettres, en 1929-1930 doyen de cette même Faculté, en 1950-1951 secrétaire du Conseil académique. En dehors de l'Université, il accordait sa collaboration à plusieurs organismes : à l'Union académique internationale, où il était entré, en 1926, dans le Comité de rédaction du Catalogue des manuscrits alchimiques; au Bureau de documentation bibliographique des études byzantines et slaves, où, depuis 1932, il faisait partie du Comité directeur; au Comité belge d'histoire des sciences, à la fondation duquel il avait participé en 1933; au Conseil de la Bibliothèque royale, dont il était membre depuis 1934; au Comité national du Dictionnaire du latin médiéval, qui l'avait accueilli en 1935. Les Institutions de la rue d'Egmont bénéficièrent de son concours : à la Fondation universitaire, il œuvra dans la Commission des publications et des subsides (1928-1930), au Fonds national de la Recherche scientifique dans la Commission de philologie, d'abord comme membre (1938-1956), puis comme président (1956-1957). D'autre part, des périodiques eurent son appui et purent s'inspirer de ses suggestions : il aida à la rédaction du *Musée belge*, puis de la *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, créée en 1922; il fut, en 1932, un des fondateurs et premiers directeurs de *L'Antiquité classique*; en 1933, il contribua à lancer la revue *Humanisme*, en même temps que l'Association ainsi dénommée; plus tard, en 1953, il donna de précieuses directives de départ à l'Association des Classiques de l'Université de Liège et au *Bulletin* dont elle entamait la publication.

Bien des jurys ou commissions ont rendu hommage à sa production scientifique. Il reçut le Prix Zographos de l'Association pour l'encouragement des Etudes grecques en France (1917), le Prix Gantrelle (1921), le Prix Bordin de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1923), le Prix décennal de philologie orientale et classique pour la période 1930-1939 (1946), une chaire Francqui à l'Université catholique de Louvain (1947), le Prix Goblet d'Alviella (1957).

La bibliographie du professeur Delatte comprend 16 volumes (2 en collaboration), dont 2 ouvrages en 2 tomes; 59 articles (7 en collaboration); quelque 160 comptes rendus, notes de chronique et rapports de lecture. Surtout dans les numéros du début, elle révèle un vif intérêt pour

le pythagorisme. C'est un domaine où il fut vite un spécialiste reconnu après s'être imposé, outre quelques travaux d'approche, par ses *Etudes sur la littérature pythagoricienne* (Paris, 1915, 314 pages), par son *Essai sur la politique pythagoricienne* (Liège-Paris, 1922, 292 pages), par *La vie de Pythagore de Diogène Laërce. Edition critique avec introduction et commentaire* (Bruxelles, 1922, 271 pages), livres majeurs auxquels vinrent s'ajouter ultérieurement une analyse du tabou de la fève (1930), une autre du contenu des livres de Numa (1936), et un curieux essai sur de lointaines influences pythagoriciennes décelables dans le droit moderne (*La Constitution des Etats-Unis d'Amérique et les Pythagoriciens*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Lettres...*, 5^e série, t. 34, 1948, p. 383-412). Concernant d'autres aspects ou d'autres étapes de la philosophie grecque, Delatte nous a donné des écrits non moins éclairants, tels que *Le troisième livre des Souvenirs socratiques de Xénophon. Etude critique* (Liège-Paris, 1933, 191 pages), *Les conceptions de l'enthousiasme chez les philosophes présocratiques* (dans *L'Antiquité classique*, t. 3, 1934, p. 1-79), sans compter une évocation de la figure de Socrate dans l'*Apologie* de Platon (1950) et un article sur la notion stoïco-cynique du sage-témoin (1953). Quant à sa connaissance de la religion grecque, elle s'est traduite dans des mémoires qui bousculaient les idées reçues : d'une part *Le baiser, l'agenouillement et le prosternement de l'adoration* (προσκύνησις) *chez les Grecs* (dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Lettres...*, 5^e série, t. 37, 1951, p. 423-450), d'autre part *Le cycéon breuvage rituel des mystères d'Eleusis* (*Ibidem*, t. 40, 1954, p. 690-752).

Armand Delatte fit la part belle, dans ses recherches, à la Grèce médiévale et moderne. C'est lui qui procura le tome X du *Catalogus codicum astrologorum graecorum*, consacré aux *Codices Athenienses* (Bruxelles, 1924, viii-291 pages), une documentation très tardive dans l'ensemble, mais non négligeable au point de vue linguistique, ni par ce qu'elle nous apprend sur la permanence de certaines superstitions. En 1926, il publia un ouvrage grandement utile aux historiens de la période byzantine : *Les manuscrits à miniatures et à ornements des Bibliothèques d'Athènes*, Liège-Paris, 1926, 128 pages, 48 planches. Sa pleine mesure comme éditeur, il

devoir la donner dans deux tomes conjoints : I. *Anecdota Atheniensia. Textes grecs inédits relatifs à l'histoire des religions*, Liège-Paris, 1927, viii-740 pages, avec des figures; II. *Anecdota Atheniensia et alia. Textes grecs relatifs à l'histoire des sciences*, Liège-Paris, 1939, viii-504 pages, 5 planches). Le premier tome renferme des notices, invocations et recettes magiques, des exposés de méthodes divinatoires de toute sorte, mais aussi des textes d'inspiration foncièrement chrétienne, dont des exorcismes; dans le second, on trouve des écrits de Syméon Seth (x^e s.) et des exposés sur des sujets d'arithmétique, d'astronomie, de botanique, de diététique.

Un volume qui frappe par l'originalité de son contenu, ce sont *Les Portulans grecs* (Liège-Paris, 1947, xxii-399 pages, 1 carte). Un seul texte du type de ceux qu'il renferme avait été imprimé dans le passé — et c'était pendant la Renaissance, à Venise. A partir de l'in-quarto vénitien et de manuscrits inédits, Delatte édita huit documents pouvant servir à l'histoire de la géographie, de l'art nautique et de la vie économique, tous représentatifs d'une époque où les «Francs» avaient supplanté Byzance sur les voies du commerce maritime. Plus tard, il y donna une suite, *Les Portulans grecs, II. Compléments* (Bruxelles, 1958, 85 pages), où il utilisait des manuscrits nouveaux, permettant d'enrichir les collations précédentes et apportant des portulans additionnels. D'autre part, il avait souligné *Les difficultés de l'édition des Portulans grecs* (dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Lettres...*, 5^e série, t. 33, 1947, p. 445-456) : les difficultés en question sont tantôt linguistiques, grammaticales, orthographiques, tantôt inhérentes aux *realia* (distances, orientations, manœuvres de navires, toponymes).

Non seulement dans les livres qui viennent d'être mentionnés, mais aussi dans de nombreux articles, Delatte a révélé des écrits, soit scientifiques soit pseudo-scientifiques, inconnus ou mal connus avant lui. Mais il ne se contentait pas de joindre des notices, souvent très fouillées, aux textes qu'il procurait : il veillait à aborder systématiquement, dans des études particulières, les problèmes soulevés par ces textes ou des problèmes apparentés. Par exemple, *Un manuel byzantin de cosmologie et de géographie* (dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Lettres...*, 5^e série, t. 18, 1932,

p. 189-222) est une analyse du contenu des *Geographica* qu'il avait publiés deux ans plus tôt (dans *Byzantinische Zeitschrift*, t. 30, 1930, p. 511-518).

Les pratiques divinatoires retenaient spécialement son attention. Dans *La catoptronomie grecque et ses dérivés* (Liège-Paris, 1932, 221 pages, 13 planches), il fit l'histoire d'une superstition, celle du miroir employé à des fins omniales. Le moyen âge et les temps modernes, en Occident comme en Orient, ont trouvé place dans cette étude exemplaire, à côté des textes et des monuments de l'antiquité. Exemplaire, elle l'est par la netteté des exégèses autant que par l'ampleur de l'information.

L'ouvrage *Herbarius. Recherches sur la cérémonie usitée chez les Anciens pour la cueillette des simples et des herbes magiques* (Paris, 1936, 122 pages) a connu deux rééditions, considérablement revues et augmentées, dans l'intitulé desquelles le mot «plantes» a remplacé le mot «herbes» : Liège-Paris, 1938, 177 pages, 4 planches; Bruxelles, 1961, 223 pages, 16 figures. Il est significatif de l'opiniâtreté que l'auteur pouvait mettre dans le traitement d'un sujet, de son zèle à lui découvrir des prolongements et des aspects inattendus. Quoique centré sur le monde gréco-romain, il exploite de nombreuses données et observations de toutes les époques. Il ne se limite pas à des descriptions ni à des classements, mais vise — et réussit — à éclairer le lecteur sur l'origine et la portée des pratiques.

Dans le recensement des travaux de Delatte il ne faut pas oublier ceux qui se fondaient sur des témoignages principalement archéologiques et épigraphiques — une catégorie à laquelle appartient une série d'articles qu'il pourvut du titre général d'*Etudes sur la magie grecque* et publia dans le *Bulletin de correspondance hellénique* (t. 37, 1913, p. 247-278; t. 38, 1914, p. 189-249), ainsi que dans *Le Musée belge* (t. 17, 1913, p. 321-387; t. 18, 1914, p. 5-20; 21-96, avec 4 planches; t. 26, 1922, p. 253-259). Son érudition en matière de sciences occultes, il la manifesta ailleurs, et même encore peu de temps avant sa mort, dans *Les intailles magiques gréco-égyptiennes* (Paris, 1964, 380 pages, 4 planches), une monographie qu'il avait composée avec M. Philippe Derchain, mais dont il ne put voir que des épreuves.

Elu correspondant de l'Académie royale de Belgique en 1930, il en était devenu membre

titulaire en 1937 et y eut la direction de la Classe des Lettres durant l'année 1950. Parmi ses titres remarquables, on retiendra aussi ceux de membre correspondant de l'Institut de France et de membre correspondant de l'Académie d'Athènes, celui de docteur *honoris causa* de l'Université de Lyon. Il avait reçu, outre de hautes décorations nationales, la croix d'or de l'ordre de Georges I^{er} de Grèce.

De son union avec Maria Jadot, Armand Delatte eut deux fils : Louis et Léon. En secondes noces, il épousa Juliette Davreux. Louis, professeur à l'Université de Liège de 1943 à 1983, a collaboré à des articles de son père concernant la géomancie (1936, 1937).

Savant de haut rang et de réputation internationale, maître accompli, écouté et respecté, Armand Delatte a beaucoup apporté aux études classiques et veillé autant que possible à en préparer l'avenir dans notre pays. Ce qui fait la valeur de son œuvre et en assure la pérennité, ce sont l'ampleur et la diversité des sujets qu'il a abordés, l'originalité des résultats qu'il a obtenus, l'énergie avec laquelle il a affirmé son idéal humaniste. Mais ce sont aussi des qualités formelles : entre autres, son style sobre et direct, auxiliaire d'une pensée toujours lucide.

M. Dubuisson, *Armand Delatte admis à l'éméritat*, dans *Université de Liège. Rapport sur l'année académique 1956-1957*, Liège, 1957, p. 10-11. — Ch. Hyart, *Hommage à Armand Delatte* [après son admission à l'éméritat], dans *Bulletin de l'Association des Classiques de l'Université de Liège*, t. 6, 1958, p. 62-67. — A. Severyns, *Armand Delatte* [discours prononcé à ses funérailles], dans *Université de Liège. Rapport sur l'année académique 1963-1964*, Liège, 1964, p. 14-15. — J. Labarbe, *Nécrologie : Armand Delatte*, dans *Byzantion*, t. 34, 1964, p. 627-633. — A. Severyns, [J. Labarbe & Jean Servais], *Hommage à Armand Delatte*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Lettres...*, 5^e série, t. 50, 1964, p. 263-265 = *Armand Delatte (1886-1964)*, dans *L'Antiquité classique*, t. 33, 1964, p. 317-318, portrait photographique. — Ph. Derchain, dans A. Delatte (†) & Ph. Derchain, *Les intailles magiques gréco-égyptiennes*, Paris, 1964, p. 12. — Tr. Theodoridis, 'Ενας πνευματικός ευεργέτης της χώρας μας, dans *Bulletin de l'Union des diplômés des Universités et des Ecoles de hautes études de Belgique*, t. 48, 1965, p. 7-13. — J. Labarbe, *Nécrologie : Armand Delatte (1886-1964)*, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 43, 1965, p. 457-459. — Fr. Duysinx, *In memoriam*, dans *Bulletin de l'Association des Classiques de l'Université de Liège* t. 11, 1963 [paru en 1965],

p. 65-66. — J. Labarbe & A. Severyns, *Armand Delatte (1886-1964)*, dans *L'Université de Liège de 1936 à 1966. Notices historiques et biographiques* publiées par les soins de R. Demoulin, Liège, 1967, t. 2, p. 143-149. — J. Labarbe, *Notice sur Armand Delatte, membre de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 155, 1989, p. 23-63 (avec un portrait photographique et la bibliographie complète d'A. Delatte).

Jules Labarbe

de la VEULX, *Andrieu*, chantre de la chapelle de Marie de Hongrie, chapelain du collège des finances des Pays-Bas de ± 1551 à ± 1562.

Le 4 novembre 1550, Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, ordonnait à l'audier Pierre Verreycken de rédiger des lettres de commission instituant un office de «chapelain du collège des finances» en faveur d'Andrieu de la Veulx.

Le nouveau chapelain, auparavant chantre de la chapelle de la gouvernante, avait à dire la messe à l'intention des gens des finances; ceux-ci fixant le lieu et l'heure de l'office religieux, selon les nécessités administratives.

Il assumait sans doute sa nouvelle charge depuis le 1^{er} janvier 1551 (n.st.), point de départ du calcul de ses gages. Son activité au sein du Conseil des finances est attestée jusqu'au 30 juin 1559. Il disparut du Conseil avant 1562 pour des raisons qui nous demeurent inconnues.

Soucieuse de réduire autant que possible l'impact de ce nouvel office sur les finances princières, Marie de Hongrie fit introduire, dans l'acte de nomination du chapelain, une clause restrictive : en cas d'obtention d'une pension à charge d'une abbaye ou lors d'une nomination à un bénéfice ecclésiastique, Andrieu de la Veulx verrait ses gages de chapelain diminuer de moitié.

En raison du caractère lacunaire de nos sources, nous ne pouvons affirmer si cette clause a joué ou non.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Papiers d'Etat et de l'Audience. — Archives départementales du Nord, à Lille : série B.

Daniel Coenen

DELEAU, Gérard, apothicaire et homme d'affaires, né à Spa en 1726, décédé à Spa le 28 septembre 1788.

Il est issu de la famille le Pinchon (Pinçon, Pinson), de Creppe, qui, au début du XVII^e siècle, vint s'installer à Spa, au quartier «de l'Eau». Son père, cultivateur et peintre en bois de Spa, ancien bourgmestre, possédait quelques immeubles mais fit faillite peu avant sa mort. Ses enfants héritèrent de quelques biens grâce à la roublardise de leur tante.

Gérard Deleau apprit la pharmacie à Liège, chez l'apothicaire Ignace Batus. Il ouvrit ensuite une boutique à Spa «A l'Autruche», place du Pouhon et relança l'exportation de l'eau minérale en bouteilles, atteignant assez vite un volume de plus de 100.000 flacons par an. Il accompagnait ses envois d'une brochure rédigée par son ami, le médecin Jean-Philippe de Limbourg, et imprimée par l'éditeur liégeois Desoer, propagandiste patenté de la cure spadoise. L'officine de Deleau, idéalement située, prospérait grâce aux tendances polypharmques des médecins de l'époque; elle était confortablement meublée et l'on y faisait salon comme chez les libraires. En 1755, Deleau épousa Jeanne Xhrouet. Il fut élu bourgmestre en 1762, avec Lambert Xhrouet, artiste tourneur. Comme dans la ville proliféraient les tripots où les curistes entraînés aux jeux de hasard se faisaient dépouiller, les deux compères projetèrent de faire construire aux frais de la municipalité une maison d'assemblée qui recueillerait les profits des jeux. Le prince-évêque de Liège accorda un privilège exclusif à cet établissement. Mais la population marqua son opposition. Deleau et Xhrouet formèrent alors une société avec le docteur de Limbourg et le marchand liégeois Nizet pour mener à bien la construction de la salle de bals et de jeux que l'on appela la Redoute. Ils remboursèrent la municipalité de ses avances et se firent confirmer le privilège des jeux moyennant versement de 30 pour cent des bénéfices au souverain. Le succès de Spa allait croissant : 870 curistes en 1770, 1241 en 1780.

Deleau voulut exploiter une glacière. Il se heurta au privilège d'une société rivale qui, en riposte, construisit une autre maison d'assemblée, le Wauxhall, s'attaquant ainsi au privilège des jeux. Il s'ensuivit un procès. Très diplomate, le prince-évêque Velbruck y mit fin en incitant

les parties à fusionner. A l'officine de la place du Pouhon, Deleau se fit suppléer par l'apothicaire Potier. En 1774, il habitait l'Hôtel de Flandre, rue d'Amontville. Sa femme y mourut. La famille s'installa ensuite à côté de la Redoute, à l'Hôtel d'Orange aménagé à partir des maisons dites l'Orange, le Prince d'Orange et le Roi d'Espagne. En 1784, Deleau possédait en outre le quart de la Redoute, le Lion Noir, les Armes d'Angleterre, les écuries de Bérinsenne, 10.000 verges de terres et les rentes d'un capital de plus de 150.000 florins. Il avait aussi un important commerce de vins. Les pamphlets du parti révolutionnaire firent de lui un portrait féroce, d'autant plus qu'il joua un rôle très impopulaire dans l'affaire des jeux de Spa qui alluma les premiers brûlots de l'insurrection. Son fils aîné, avocat, mena les actions contre Levoz; elles coûtèrent un argent fou car les affaires traînèrent en longueur et il fallut recourir à plusieurs plaideurs étrangers à la ville. Accablé par les soucis, Gérard Deleau mourut en 1788, ayant tenté par un testament compliqué de perpétuer, en faveur de ses enfants, son immense fortune. Son nom reste associé aux plus belles années de la cure spadoise.

Son fils aîné, Gérard (1756-1813) fut avocat, maître des Eaux et Forêts, directeur des Postes impériales, vénérable de la loge l'Indivisible. En 1789, en émigration à Aix-la-Chapelle, il épousa Adélaïde de Geyr de Schweppenbourg qui mourut à Spa en 1791. Gérard en hérita la seigneurie d'Andrimont et se fit appeler Gérard de Leau d'Andrimont. Emigré de nouveau, il se remaria en 1793 avec la baronne Caroline de Seraing d'Eyback. Rentré en 1802, il finit modestement à Spa. Quant aux autres fils, Michel devint greffier puis mayeur et maître de la loge, Laurent fut bourgmestre et Jonas apprit le métier d'apothicaire.

Gérard Deleau publia en 1764 : *Maison d'assemblées à Spa, son établissement, ses avantages et les règles qu'on y observera*, Liège, Desoer, petit in-8° de 5 feuillets et 10 pages. Dédicace au prince-évêque d'Oultremont signée par Lambert Xhrouet et Gérard Deleau.

M. Florkin, *Médecine et médecins au Pays de Liège*, Liège, 1954, p. 37-38, 44-55, 59-63, 84-88 et 96-106.

Jean Kelecom

DELESCLUSE, Jean-Baptiste, avocat, journaliste, homme politique, né à Ath le 5 avril 1803, y décédé le 9 novembre 1861.

Fils de Jean-Juste Delescluse (Ath, 1769-1855), juge de paix du canton d'Ath (1822-1847) et de Marie-Philippine Ockerman, Jean-Baptiste Delescluse appartient à une famille de propriétaires terriens, d'hommes de loi, de fonctionnaires. Il termine ses humanités au collège d'Ath en 1819. Comme son condisciple Adelson Castiau, il suivit probablement les cours de Théodore Jouret et de Charles Blargnies. Dès lors, peut-on parler de l'influence d'une école athoise sur les idées sociales de Castiau, Delescluse et du secrétaire communal d'Ath (de 1843 à 1858), Henri Marichal (Ath, 1816-Ixelles, 1897)? Delescluse obtient le grade de docteur en droit à l'Université de Louvain, en 1824. Avocat au Barreau de Tournai, il s'installe dans la cité royale pour rentrer dans sa ville natale, quelques années plus tard. Adhéra-t-il au saint-simonisme, comme l'insinuent parfois les catholiques athois? Certains articles de l'hebdomadaire libéral *L'Echo de la Dendre*, rédigés par son ami et confident Henri Marichal sont proches des idéaux saint-simoniens.

Jean-Baptiste Delescluse ne joue pas un rôle actif à Ath lors des journées révolutionnaires de septembre 1830. Nommé auditeur de la garde communale, le 27 juillet 1830, le futur leader du libéralisme athois reste fort prudent tout comme son père qui refuse, le 14 septembre 1830, de cautionner la révolte populaire.

Dès 1831, Delescluse fait son entrée dans la vie politique communale : le 18 octobre, il est nommé échevin de la ville d'Ath. Le 7 mars 1833, à peine âgé de trente ans, il succède à Edouard de Rouillé, comme premier magistrat de la cité. Toutefois, ses initiatives bien timides en faveur des enfants d'ouvriers (notamment en matière scolaire) et son orientation politique libérale inquiètent les conseillers communaux unionistes. Dès 1834 et 1835, Delescluse présente sa candidature à la Chambre des Représentants pour contrarier l'action du député sortant, le catholique unioniste Adolphe Dechamps. Le bourgmestre d'Ath échoue dans ses tentatives mais il parvient, sans organisation politique et sans propagande efficace, à mettre en évidence la force naissante de l'opinion libérale dans l'arrondissement. En 1836, il est réélu conseiller communal d'Ath. Pour rétablir la confiance dans

l'unionisme, les conseillers jugent prudent d'écarter Delescluse du Collège échevinal. Le 12 janvier 1837, Jean-Baptiste Taintenier, libéral modéré est nommé bourgmestre d'Ath.

Avec Eugène et Ernest Defacqz, l'avocat Maximilien Deghouy, Delescluse fonde la loge «La Renaissance» d'Ath, le 27 mai 1839. Après quelques mois d'activité, il devient vénérable de la loge et en dirige les travaux de 1839 à 1845. Comme Louis Pilette, il bénéficie du soutien maçonnique, ce qui lui permet d'entrer au Conseil provincial du Hainaut en 1840.

L'élection législative du 19 juillet 1842 est particulièrement acharnée : les libéraux athois offrent la candidature de leur parti à Adelson Castiau qui refuse cette responsabilité. Le choix des libéraux se porte dès lors sur la personne de Delescluse qui déclenche une campagne de presse violente des catholiques. Finalement, Delescluse recueille 458 suffrages et échoue parce que le catholique Adolphe Dechamps en obtient 475.

L'«Association libérale», créée en juillet 1842, est à l'origine de cette percée électorale. En 1846, Delescluse, chef de file des radicaux, est élu président de l'«Association libérale». Il impose graduellement ses idées et oriente le libéralisme athois vers des conceptions sociales progressistes.

La crise politique et sociale de février 1848 inspire de vives appréhensions dans tout le pays. Dans la région d'Ath, de Lessines et de Maffle, les carriers revendiquent l'instauration de la république; le tournaisien Philippe Landrieu (Tournai, 1824-1898) fonde dans sa ville natale un éphémère «Cercle républicain» avec Degardin, Adolphe Delmée, le chansonnier Adolphe Leray (1810-1885) (disciple de Victor Considérant), Dupré et le député Castiau. C'est à ce moment que *L'Echo de la Dendre*, organe des radicaux athois Delescluse et Marichal, exprime sa sympathie «à un peuple de frères qui combat pour obtenir les mêmes droits que nous» (le 9 mars 1848). La peur d'une révolution et la menace socialiste unissent les libéraux modérés et les catholiques. En juin 1848, le prince Eugène de Ligne (1804-1880) pose sa candidature au siège sénatorial d'Ath. Charles Rogier aurait suggéré cette décision au Prince pour contrebalancer Delescluse perçu comme radical et francophile.

Delescluse est néanmoins élu député, à une large majorité, en juin 1848. Il est le seul man-

dataire public de la région à proposer des solutions pratiques pour résoudre la crise sociale. Les élections communales du 22 août 1848 renforcent encore les positions radicales de l'administrateur de la ville d'Ath. Jean-Baptiste Delescluse succède au bourgmestre Taintenier et le docteur Thémont obtient le poste d'échevin. En outre, le secrétaire communal Henri Marichal est ami et conseiller politique du député-bourgmestre. La répartition des mandats, qui ne laisse pratiquement aucun poste de responsabilité aux conseillers doctrinaires, explique la rupture ultérieure entre Delescluse et le groupe des libéraux modérés. Très rapidement, les initiatives de Delescluse en faveur du prolétariat athois effraient la bourgeoisie. Delescluse désire ouvrir une école d'agriculture et multiplier les ateliers de travail. Ces écoles-ateliers, organisées dès 1848, assuraient la formation professionnelle des futurs carriers, des ouvriers menuisiers, des relieurs, des dentellières. Les ateliers de travail devaient donner aux enfants des pauvres une instruction primaire et professionnelle, leur enseigner la lecture, l'écriture, l'orthographe, les quatre règles d'arithmétique.

La politique scolaire du bourgmestre d'Ath ne parvient cependant pas à éliminer le paupérisme. La modicité des ressources communales, l'hostilité de la bourgeoisie et l'indifférence de l'Etat contribuent à l'échec de la politique scolaire de Delescluse. Il faut peut-être y ajouter l'apathie des ouvriers misérables et analphabètes.

D'autre part, l'administration radicale voulait encourager l'épargne et étendre la prévoyance sociale parmi la classe ouvrière. Le 3 mai 1849, le Conseil communal d'Ath approuvait la création d'une «Caisse d'Epargne pour l'achat de provisions d'hiver». Le nombre maximum de cotisants ouvriers est atteint en 1854 avec 163 épargnants. La caisse d'épargne disparaît en 1863, faute de soutien public.

Pour venir en aide aux indigents, Delescluse fait distribuer une soupe populaire dès 1848.

Le bourgmestre d'Ath espérait constituer une société de crédit hypothécaire pour la construction de logements ouvriers, avec l'appui du Gouvernement. Le procureur du Roi à Tournai, Augustin Hubert (Tournai, 1791-1859) traite Delescluse de lâche, lui reprochant sa sympathie pour les ouvriers, notamment lors des mouvements séditieux du marché d'Ath (les 9 et 11 septembre 1854). Pour Delescluse et Marichal,

les ouvriers «dont le salaire est toujours le même sont fatigués d'espérer des jours meilleurs qui n'arrivent pas» (*L'Echo de la Dendre* du 14/9/1854).

Dans ces circonstances, le Gouvernement De Decker est décidé à écarter du pouvoir communal un bourgmestre qui, selon lui, fait régner dans la ville «l'esprit de parti le plus exclusif» (*Annales parlementaires, Chambre, séance* du 29/1/1854, p. 423).

Battu aux élections législatives de 1852, Delescluse n'est plus bourgmestre d'Ath, en septembre 1855. La nomination du catholique Lor (Ath, 1806-1875), bourgmestre choisi en dehors du Conseil communal provoque une réaction violente des mandataires radicaux. En séance publique du Conseil communal du 29 novembre 1855, Charles Lor est pris à partie dans un manifeste lu par François Deneubourg (Bouvignies, 1813-Saint-Gilles, 1894). Poursuivant Delescluse de leur haine, les catholiques se servent du manifeste du 29 novembre 1855 pour précipiter la chute des radicaux. En novembre 1856, Delescluse et tous les conseillers progressistes sont condamnés par la Cour d'Appel de Bruxelles pour outrages écrits envers la personne de Lor. Les juges sont sévères : trois mois d'emprisonnement et cinq ans d'interdiction des droits civils et politiques pour Jean-Baptiste Delescluse. Réhabilité en 1858, Delescluse n'abandonne pas l'arène politique. Le 5 décembre 1860, il est élu conseiller communal par 203 suffrages sur 403 votants. Toutefois, son élection est annulée parce qu'il ne possède pas de domicile réel à Ath au 1^{er} janvier 1860. En janvier 1861, Delescluse et ses partisans créent La Société Libérale qui rassemble tous les radicaux. Les progressistes athois fondent un hebdomadaire : *L'Union* (1862-1866).

Les résultats de l'élection législative du 11 juin 1861 enlèvent leurs dernières illusions aux radicaux : ils recueillent seulement 545 voix contre 1.152 suffrages catholiques et 1.290 votes doctrinaires. Quelques mois plus tard, le 9 novembre 1861, Delescluse rend son dernier soupir.

Disciple de Castiau, de Fourier, du communiste Eugène Sue, Delescluse est devenu l'ennemi de la bourgeoisie, le fauteur de troubles, mais sa générosité sans limites a suscité la sympathie du peuple qui l'a surnommé «le père des pauvres».

Iconographie : La Ville d'Ath fit frapper une médaille, due à Hart, en hommage à Jean-Baptiste Delescluse, le 24 juin 1852. Elle le présente en buste de profil à droite et porte l'inscription : *J.B. Delescluse bourgmestre d'Ath ancien représentant.*

Archives de la ville d'Ath : Délibérations du Conseil communal et correspondance administrative. — Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Papiers Ch. Rogier, n° 365 et 436; Parquet Général, n° 217.

B. Verhaegen, *Le groupe libéral à la Chambre belge de 1847 à 1852*, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 47, 1969, p. 1167-1197. — Els. Witte et F.-V. Borne, *Documents relatifs à la franc-maçonnerie belge au XIX^e siècle (1830-1855)*, Louvain-Paris, 1973 (*Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers*, 69). — J.-P. Delhaye, *Un radical, précurseur du socialisme : Jean-Baptiste Delescluse député-bourgmestre de la ville d'Ath (1803-1861)*, dans *Annales du Cercle d'Histoire d'Ath*, t. 46, 1976-1977, p. 241-280.

Jean-Pierre Delhaye

de LOOZ-CORSWAREM, *Guillaume-Joseph*, duc et prince d'Empire, homme de guerre, né à Waremm le 7 juillet 1732, décédé à Bentlage (Westphalie) le 20 mars 1803.

Peu de maisons princières et souveraines ont eu un pouvoir aussi étendu que la maison ducale et princièrre de Looz, issue des comtes de Hainaut, laquelle remonte à la première moitié du x^e siècle. Descendant de cette maison, Guillaume-Joseph est le 4^e duc de Looz-Corswarem. Son père, Joseph-Clément, comte de Looz-Corswarem et de Niel, seigneur de Château-Etienne, était né à Liège en 1698. Sa mère, Jeanne d'Anglure mourut le 28 décembre 1743 et son père épousa en secondes noces Catherine de Jardin. Son père mourut à Corswarem en 1761.

Faisant carrière des armes, Guillaume-Joseph se distingua à la bataille de Kunersdorf en Pologne, le 12 août 1759, où, capitaine aux dragons Kolowrat, il dégagea, de l'étreinte de la cavalerie prussienne, un régiment russe qui allait être pris.

Il assista aux batailles de Prague, Breslau et Leuthen.

Le 23 juin 1760, à la bataille de Landshut en Bavière, il fut remarqué pour sa grande bravoure. Lui coupant la retraite, il défit complètement un régiment prussien de Platen et,

s'unissant ensuite à quatre compagnies de grenadiers, fit mettre bas les armes à un bataillon prussien. Seize drapeaux et quatre pièces de canon furent enlevés à l'ennemi. A cette dernière action, le capitaine Guillaume-Joseph avait pris personnellement une paire de tympanes aux cavaliers et un drapeau à l'infanterie.

A la bataille de Francfort-sur-Oder, après avoir eu un premier cheval tué sous lui, il parvint à dégager l'aile gauche de l'armée russe, fortement entamée par la cavalerie ennemie.

Après la bataille de Liegnitz, où il enleva encore deux drapeaux à l'ennemi, il fut nommé major et plus tard, il se distingua tant par ses talents dont il fit preuve dans l'art de la castramétation, que par sa brillante participation à la bataille de Kleitzberg près de Schweidnitz.

En 1762, la croix de chevalier de l'Ordre de Marie-Thérèse lui fut conférée. En 1763, l'impératrice-reine le chargea de préparer et de favoriser l'élection du prince Clément de Saxe au siège épiscopal de Liège. La même année, S.A.S. le prince héréditaire de Brunswick lui fit l'honneur de dîner chez lui et quelques semaines plus tard, le 12 août, il épousa Marie-Emmanuelle, baronne d'Aix.

Le premier de leurs cinq enfants, Clémentine, naquit à Namur le 24 juillet 1764. En 1789, elle épousa le comte de Lannoy de Clervaux. Très douée pour la musique, elle composera plusieurs sonates.

En 1776, sur ordre de Charles de Lorraine, le graveur Cardon réalisera une carte générale des chasses royales aux environs du château et du parc de Mariemont. On y trouve (repère 32) les «chasses du Duc de Looz».

Le 22 décembre 1778, le comte Guillaume-Joseph reçut une lettre patente de l'impératrice Marie-Thérèse l'autorisant à sommer d'un bonnet ducal l'écu de ses anciennes armoiries et à les décorer d'un manteau d'hermine (L'original de cette patente est conservé par le comte Arnold de Looz-Corswarem).

Son épouse, la baronne d'Aix de Denée, qui avait été chanoinesse du noble et illustre chapitre de Moustier, mourut à Douai le 8 mai 1788. Son corps fut ramené à Corswarem pour être inhumé dans le chœur de l'église «*in choro versus latus dextrum*».

Guillaume-Joseph habita le château de Landelies et, lorsque le nouveau magistrat révolutionnaire de Thuin — créé le 31 août 1789 —

se heurta à des litiges de subsistance, on fit appel à lui.

Le premier bourgmestre, Pierre Mengal (contre qui le tribunal des XXII devait émettre un mandement de bannissement le 15 novembre 1792), lui soumettra un «plan pour obvier à l'exportation des subsistances et régler les prix de vente de celles-ci». Le 9 novembre 1789, le comte Guillaume-Joseph répond par son approbation... «conserver dans cet heureux canton les douceurs de la paix et de la tranquillité en procurant à la classe du peuple indigent l'aïssance de se procurer la nourriture du grain à un taux qu'il puisse se le procurer de son gain journalier».

Le 10 décembre de la même année, il est nommé, par les Etats, commandant du Corps de Nivelles.

Il devient seigneur de Wavre le 1^{er} mars 1792 et relève cette terre, qu'il avait héritée de son cousin Charles-Alexandre.

Le 8 juillet de la même année, il épouse, en secondes noces, Rosalie-Constance de Bylandt de Oudenaerde, chanoinesse de Sainte-Gertrude à Nivelles. Le mariage fut célébré devant la Cour de Landelies.

L'ancien comté de Nyel ou Niel, au sud de Saint-Trond, échu en propriété aux de Looz-Corswarem, fut séquestré après la conquête des Pays-Bas par la France en 1794.

Inscrit sur la liste des suspects, Guillaume-Joseph prit le chemin de l'exil en compagnie de son épouse, de sa fille Clémentine et de ses fils Charles et Arnold. Il émigra «*over den Rhijn in Pruysland*». Déchu de ses biens par la loi du 15 octobre 1794 qui frappait les émigrés, il achète, le 30 novembre de la même année le château d'Ellenhausen près de Marburg. Duc sans terre, il va s'efforcer de récupérer ses biens ou d'en obtenir compensation.

Couronnant la campagne victorieuse de Bonaparte en Italie, le 18 octobre 1797, la France et l'Autriche conclurent le traité de Campoformio : François II reconnaissait à la France les possessions des Pays-Bas autrichiens et de ce fait le territoire Belgique. Le 20 pluviôse an IX (9 février 1801), le traité de Lunéville confirma celui-ci.

Cependant, la Diète de 1803, ne voulant pas la ruine absolue d'une des plus belles maisons de la noblesse féodale, créa pour Guillaume-Joseph, en compensation des biens immenses qu'il avait perdus, un nouvel et riche apanage. Il reçut

une partie des baillages de Bevergem et de Wolbeck en Westphalie, à titre de souveraineté, sous le nom de principauté de Rheina Wolbeck, avec promesse d'une voix virile dans le collège des princes de l'Empire. Cette principauté, au nord de Munster, dont le siège était situé à Bentlage, avait une superficie de onze milles carrés et une population de 21.000 habitants.

Guillaume-Joseph termina ses jours par un ultime honneur. Le 13 février 1803, il fut créé prince d'empire. Quelques semaines plus tard, le 20 mars 1803, il mourut et fut enterré dans le cloître du couvent des Pères Croisiers à Bentlage, où son tombeau existe toujours.

Il avait institué son second fils, Joseph-Arnould prince de Rheina-Wolbeck, son légataire universel. Sans descendance, avec lui s'éteignit la branche princière allemande de Looz-Corswarem.

Archives paroissiales de Corswarem et liste des habitants établie en 1735 par le curé Lenaerts (cf. L. Renard, *Histoire de Corswarem*). — Archives du château Bois-le-Comte, à Buvrines : un ouvrage manuscrit (format 240 x 370) intitulé «de Madame Clémentine de Lannoy née de Looz-Corswarem - Recueil des Traités de Paix de Campoformio, Lunéville, les Décrets impériaux concernant les familles indemnisées (les ducs d'Arenberg, de Croy et de Looz, et les princes de Ligne, de Salm-Salm, et de Salm Kyrbourg), et toutes les pièces nécessaires aux droits des familles de Looz-Corswarem et de Lannoy de Clervaux, restés Français et Réclamants près du Gouvernement - An XII de la République Française»; et des placards de vente par expropriation forcée du château et des biens attenants.

Ch. Poplimont, *La Noblesse belge*, vol. 2, Bruxelles, 1854, p. 155-168. — Aug. François, *La Révolution à Thuin*, Thuin, 1889. — Ch. Verlinden, *La répercussion de la Révolution liégeoise à Thuin et dans la châtellenie de Thuin*, dans *Fédération archéologique et historique de Belgique, XXIX^e session, Congrès de Liège, 1932*, fasc. 5, Liège, p. 98-123. — Fr. Dumont, *La Révolution liégeoise dans le pays de Charleroi*, dans *Documents et rapports de la Société royale paléontologique et archéologique de l'arrondissement judiciaire de Charleroi*, t. 40, 1934-1935, p. 7-175. — Arm. Meyers, *L'agonie du Tribunal des XXII*, dans *Bulletin de l'Association de la Noblesse du Royaume de Belgique*, n° 113, janv. 1973, p. 8. — P. Mengal, *Un grand seigneur de la fin du xviii^e siècle, Guillaume-Joseph, 4^e duc de Looz-Corswarem (1732-1803)*, dans *L'intermédiaire des Généalogistes*, n° 172, juillet 1974, p. 262-267.

Paul Mengal

de LOUVREX, *Mathias-Guillaume*, écuyer, seigneur de Ramelot, juriconsulte, bourgmestre, magistrat, diplomate, né à Liège le 15 novembre 1665, y décédé le 13 septembre 1734.

Il appartenait à une famille patricienne, originaire de Neder-Canne, près de Maestricht, à l'époque : pays et diocèse de Liège. Comme beaucoup de noms anciens, le patronyme «Louvrex» a subi, au fil du temps, des orthographes variées, notamment *Leuwerix*, *Loverix*, *Louvrix*. C'est le nom «Louvrex» qui semble avoir prévalu.

Le bisaïeul de Mathias-Guillaume avait quitté son village natal de Neder-Canne pour s'installer à Liège où il obtint le droit de bourgeoisie en 1580 et fut incorporé au bon métier des drapiers.

Le père de Mathias-Guillaume, Louis de Louvrex, fut créé «noble écuyer du Saint Empire» par lettres patentes de l'empereur Léopold I^{er}, datées de Vienne, le 20 août 1694. Il avait épousé Anne Cornelius dont il eut huit enfants. Mathias-Guillaume était son fils cadet et, à l'exemple de son père qui était juriconsulte, il allait, lui aussi, choisir la carrière du barreau.

Après avoir fait ses humanités à Liège chez les jésuites anglais, il entame des études de philosophie et de droit à Louvain, puis il les poursuit en France, à l'Université de Pont-à-Mousson qui, fondée un siècle plus tôt (1572) par Charles III, duc de Lorraine, jouissait alors d'une faveur sans égale dans le milieu des gens de robe liégeois. Après y avoir suivi les cours qui, à l'époque, étaient enseignés en latin, il obtint le grade de licencié de la Faculté de jurisprudence «aux vives acclamations de ses professeurs».

A l'âge de vingt-deux ans, il était reçu avocat à la Cour de l'Official de Liège et connut au barreau des succès aussi rapides que mérités. La rectitude de son jugement, l'étendue de ses connaissances, particulièrement en droit civil et en droit canon — dont l'application était encore fréquente à cette époque —, lui valurent une renommée considérable qui s'étendit même, très tôt, au-delà de la Principauté et gagna la France et les Pays-Bas. On rapporte que Fénelon, lui-même, l'illustre archevêque de Cambrai, se désista d'un procès important, après avoir pris connaissance du mémoire rédigé par Louvrex pour défendre la cause de la partie adverse. Non seulement, le savant prélat renonça à ses prétentions, mais aussi, il lui manifesta une affectueuse

estime et en fit même, souvent, son guide dans les matières canoniques.

Si Louvrex fut, avant tout, un homme d'étude — la science juridique et l'histoire étant ses terres d'élection —, il fut également un homme d'Etat qui se vit confier, presque simultanément, les charges de bourgmestre de Liège, de membre du Conseil privé du prince-évêque et de juge au Tribunal des Echevins. Tout porte à croire qu'il accepta ces diverses fonctions publiques, moins par vocation que par dévouement à son pays. Celui-ci vivait une période troublée et l'horizon politique était aussi peu rassurant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières de la Principauté.

Le xviii^e siècle s'ouvrait, en effet, sous les plus fâcheux auspices. L'Europe entière armait en vue d'une nouvelle guerre et les conflits armés qui avaient sévi, presque sans interruption, dans les Pays-Bas pendant la seconde moitié du xvii^e siècle n'avaient pas épargné la Principauté. Le souvenir du cruel et furieux bombardement de Liège effectué, en juin 1691, par les troupes françaises, sous le commandement du maréchal de Boufflers, était encore dans toutes les mémoires. Et pourtant, la Principauté ne pouvait-elle se prévaloir d'une neutralité, garantie solennellement deux siècles plus tôt (1492), par les puissances voisines, la France et les Pays-Bas ? A dire vrai, la notion juridique de la neutralité, nouvelle à l'époque, était alors un concept imprécis, plus doctrinal que porteur d'applications rigoureuses. Ce qui, de nos jours, serait considéré comme un acte d'hostilité se trouvait permis par l'Ancien Droit : c'est ainsi que cette neutralité, qualifiée pourtant de «générale, contractuelle et perpétuelle», concédait aux armées belligérantes le *droit* de passage et de cantonnement sur le sol de la Principauté, droit que les juristes d'autrefois légitimaient, en le qualifiant de «bienséance de la part d'un neutre de l'accorder à quiconque» ! Alléguant que la Principauté était terre d'Empire, les impériaux revendiquèrent ce droit, puis, tour à tour, les Espagnols, les Français et les Hollandais. En fait, les armées étrangères se trouvaient en permanence sur le territoire.

Au danger que le déclenchement de la guerre de la succession d'Espagne faisait, de nouveau, peser sur la Principauté vint s'ajouter une crise politique intérieure provoquée par un conflit entre la majorité de la population liégeoise et le prince-évêque de l'époque, Joseph-Clément de

Bavière. Ce dernier, ami de la France, bien que vassal de l'Empereur, avait conclu, le 15 février 1701, un traité d'alliance offensive et défensive avec Louis XIV, en dépit des protestations des nostalgiques de la neutralité, ainsi ouvertement abandonnée.

Désormais, allié de la France et, comme tel, infidèle à son suzerain, Joseph-Clément de Bavière fut mis au ban de l'Empire : la Cour de Vienne délia les Liégeois de leur serment de fidélité au prince-évêque et délégua le comte de Zinzendorf, en qualité de régent impérial, pour gouverner la Principauté.

C'est dans ce climat lourd de menaces, venues de l'extérieur comme de l'intérieur du pays, que Louvrex accepta, le 24 septembre 1702, de devenir bourgmestre de la cité de Liège. Il partagea cette charge, pendant une courte période, avec Jean-Arnould de Cartier, conformément au Règlement, alors en vigueur, qui prévoyait la présence de deux bourgmestres dans 23 «bonnes villes» de la Principauté. Bientôt déchargé de ses fonctions, ce collègue ne fut pas remplacé, si bien que Louvrex resta seul à la tête de la ville, à un moment où celle-ci risquait d'être prise dans l'étau des forces rivales. Les coalisés qui venaient de déclarer la guerre à Louis XIV arrivaient, en effet, devant Liège, déjà occupée par les Français.

Très vite, ceux-ci abandonnèrent aux autorités locales le soin de négocier la capitulation de leur ville. Que seraient devenus les intérêts de la cité liégeoise entre les mains d'un magistrat pusillanime ou moins actif? Mais Louvrex avait une main ferme et un esprit résolu. Avec le Chapitre cathédral, le Conseil communal et le Conseil privé de la régence impériale, il mena sans délai d'actives négociations.

Dès le 14 octobre 1702 — soit moins d'un mois après son élection à la tête de la cité, elles aboutirent à la signature d'un traité avec les généraux des armées alliées. Cet accord livrait Liège aux alliés, mais, en échange, ceux-ci prenaient l'engagement d'épargner la cité et de conserver au pays ses privilèges. Dans des circonstances aussi précaires, il eût été difficile d'obtenir des conditions plus avantageuses. Dans un premier temps, l'essentiel était ainsi sauvegardé et la sécurité de la capitale assurée.

Dans un deuxième temps, Louvrex s'efforça de procurer le même avantage à l'ensemble du pays et d'empêcher qu'il continue à être le théâ-

tre de la guerre. Bien que malaisée, l'entreprise aboutit, néanmoins, à la conclusion d'accords signés séparément, en 1703, avec chacune des puissances belligérantes. En fait, assez curieusement, ces conventions avaient essentiellement une portée financière, mais avec incidence politique certaine. Moyennant le paiement d'une redevance annuelle à la France et aux Provinces-Unies, les Liégeois obtenaient, notamment, le droit de commercer librement avec chacun de ces pays, ce qui impliquait la reconnaissance tacite de la neutralité de la Principauté. Certes, comme le font observer certains historiens, à l'ancienne neutralité «gratuite» succédait, désormais, une neutralité «achetée». Il reste que ces conventions, renouvelées de trois en trois ans jusqu'à la fin de la guerre, eurent au moins l'avantage de procurer au pays une relative tranquillité et même une certaine aisance économique due au fait que la Principauté devenait, en quelque sorte, l'entrepôt du commerce entre les puissances belligérantes.

Ayant ainsi assumé avec sagesse et fermeté ses lourdes responsabilités de bourgmestre, Louvrex refusa d'être maintenu dans sa charge au-delà du terme légal, malgré les pressantes sollicitations dont il fut naturellement l'objet, tant de la part de ses concitoyens que du gouverneur impérial.

Sa décision d'abandonner la direction politique de la cité n'a cependant pas mis fin à sa carrière publique. La guerre de la succession d'Espagne allait encore durer plusieurs années et des négociations de paix, qui s'avéraient très malaisées, s'engageaient à La Haye et à Utrecht : les conférences préliminaires rassemblaient quelquefois jusqu'à quatre-vingts délégués. La Principauté se devait d'y participer pour défendre ses intérêts. Or Louvrex était resté membre du Conseil privé que présidait, à l'époque, le gouverneur Zinzendorf; c'est en cette qualité qu'il fut chargé de se rendre à Utrecht, au sein d'une délégation liégeoise qui comprenait des diplomates habiles, le baron Wansoul, Grand Prévôt de Liège et le commandant Renesse. A l'issue d'interminables négociations, les traités d'Utrecht en 1713, de Rastadt, en 1714, et de la Barrière, en 1715, mirent fin à la guerre. Ils rendirent au pays une relative sécurité, en délivrant le territoire de la présence des armées étrangères.

Ses missions diplomatiques enfin terminées, même s'il demeura membre du Conseil privé des princes-évêques successifs jusqu'en 1726, Louvrex retrouva, alors seulement, la liberté de se consacrer totalement à sa vocation de juriste. Jusqu'à la fin de sa vie, il l'assuma pleinement, à la fois comme avocat, comme magistrat et auteur de nombreux ouvrages marqués du sceau de son érudition.

Le barreau, on le sait, s'enorgueillissait depuis longtemps de sa réputation. La magistrature allait, à son tour, l'accueillir en qualité d'échevin de la Souveraine Justice de la cité et du pays. Est-il besoin de rappeler combien l'organisation judiciaire de l'époque était complexe, en raison de la multiplicité des juridictions et de l'enchevêtrement de leurs compétences? Le tribunal des échevins, appelé aussi «tribunal de la loi» ou encore «La Souveraine Justice» était la juridiction ordinaire du pays. Composé de quatorze magistrats inamovibles, nommés par le prince, sa compétence s'étendait, tantôt en première instance et tantôt en appel, aux affaires civiles et criminelles, à l'exception, notamment, de celles qui concernaient le clergé, lequel ne relevait que des seuls tribunaux ecclésiastiques.

Les circonstances qui valurent à Louvrex d'être investi de ses fonctions judiciaires méritent, sans doute, d'être contées. Louvrex était l'arrière-neveu de Théodore de Fléron qui avait figuré avec distinction au nombre des magistrats du tribunal des échevins. Victime d'une odieuse calomnie, ce dernier avait été accusé de complicité dans l'assassinat du bourgmestre Sébastien Laruelle (1637) et massacré sur la place du Marché de Liège, sans avoir été entendu. Le fils du bourgmestre Laruelle occupa, ensuite, un siège au tribunal des échevins. Comme il était convaincu de l'innocence de Théodore de Fléron, il estima être tenu à réparation et remit son échevinage «par survivance» à Louvrex, parent de la victime. La convention fut conclue en 1699 et approuvée par le prince. Elle ne sortit toutefois ses effets que dix ans plus tard, après la mort de son titulaire, Louvrex exerça ses fonctions judiciaires jusqu'à son dernier jour; son fils aîné, Charles-Louis, lui succéda en cette qualité.

Tant de charges honorifiques n'entamèrent jamais la modestie et la simplicité de celui qui était, avant tout, un homme de science. A l'agitation de la vie publique, il préféra toujours le

calme de son bureau de travail et la compagnie silencieuse de sa magnifique bibliothèque. Celle-ci ne comportait pas moins de 1.228 volumes, réunissant les ouvrages des Pères de l'Église, des meilleurs historiens, des jurisconsultes, ainsi que des manuscrits de grande valeur. Le catalogue en fut imprimé in-8° en 1792, à l'occasion de la mise en vente de cet ensemble, impressionnant pour l'époque. On rapporte que le dernier prince-évêque de Liège, le comte Charles de Méan, en fit l'acquisition pour le prix de 20.000 florins.

C'est dans le décor de cette riche bibliothèque que Louvrex alimenta sa profonde érudition et prépara les ouvrages qui ont fait sa gloire. Actuellement, leur intérêt est principalement historique. Ses nombreux écrits-notes-mémoires-recueils-dissertations — dont certains sont restés inédits, portent essentiellement sur le droit canon et le droit public. Leur nomenclature excéderait les limites de la présente notice, mais on en trouvera un recensement presque complet, notamment dans Becdelièvre, *Biographie liégeoise*, tome 2, Liège, 1837, p. 364-365.

Outre ses *Dissertations canoniques* publiées en latin en 1729, l'ouvrage le plus célèbre et présent, aujourd'hui encore, à l'inventaire de beaucoup de bibliothèques de droit est le *Recueil des édits, règlements, privilèges, concordats et traités du pais de Liège et comté de Looz*, 3 volumes, Liège, Bertrand et Procureur, 1714-1735, in-folio. Louvrex mourut avant d'avoir achevé la troisième et dernière partie de son ouvrage. Celui-ci fit l'objet d'une deuxième édition posthume, continuée, augmentée et corrigée, 4 volumes, Liège, Kints, 1750-1752, in-folio, publiée par l'avocat Bauduin Hodin.

Ce recueil monumental, établi originellement à la demande du Conseil privé du prince-évêque, a pour but de recueillir, d'interpréter et de commenter les lois édictales qui, à l'époque, étaient promulguées solennellement au Perron de Liège, «au son de trompette et de mise en garde de loy». Divisé en deux parties, consacrées respectivement au droit public largement entendu et à l'administration de la Justice, ce Recueil ne comporte pas moins de cent dix chapitres. C'est dire le labeur incessant auquel s'est livré son auteur.

L'ouvrage n'a cependant pas échappé à toute critique : on lui a notamment reproché des lacunes, un manque d'esprit critique et même un

certain désordre. Peut-être ces reproches perdent-ils de vue que ce recueil, particulièrement bienvenu en son temps, ne se présentait pas comme une œuvre de caractère scientifique, utile à la théorie du droit. Comme presque tous les auteurs de cette époque, Louvrex destinait son ouvrage à la pratique judiciaire. A cet égard, son autorité fut grande et sa diffusion exceptionnelle; aussi bien le Recueil était-il distribué à tous les magistrats à leur entrée en fonctions. Cet usage fut supprimé à partir de 1756 parce que les deniers publics ne permettaient plus semblable libéralité!

Travailleur infatigable, Louvrex œuvra jusqu'à ses derniers jours, malgré la cécité qui l'affligea progressivement. En 1730, alors qu'il publiait le deuxième volume de son Recueil, il écrit dans la préface cet émouvant appel à la clémence : «j'espère que le lecteur voudra bien se contenter des efforts que j'ai faits, quoique presque devenu aveugle, pour mettre cet ouvrage au jour».

Son décès survint le 13 septembre 1734. Dans une lettre que son ami, le baron de Crassier, adresse quelques semaines plus tard à Dom Martène, savant bénédictin français, lui aussi très attaché à Louvrex qu'il considérait comme «l'un des plus beaux esprits et des plus savants qui soient dans le pays», on lit : «Mr de Louvrex est mort le mois passé d'un gangrène, luy survenu au pied et dont son sang s'est trouvé tout gâté; ainsy je n'ay pu, Monsieur, luy faire vos compliments, et j'ay perdu un amy intime regretté icy généralement pour son rare mérite». L'estime et l'admiration que ses contemporains vouaient à l'homme de bien autant qu'au juriste éminent ne se sont heureusement pas éteintes avec lui.

Un siècle après son décès, sa ville natale voulut perpétuer son souvenir en donnant son nom à l'une des artères principales du quartier sud de la cité (1848). Ce n'est, d'ailleurs, pas le seul hommage que la postérité a rendu à sa mémoire. Tel pèlerin du droit qui, au Palais de justice de Bruxelles, s'aventurerait dans les couloirs austères menant à la Cour de cassation y découvrirait, taillé dans le marbre, le buste de Louvrex voisinant avec ceux de grands juristes de notre temps. Tel autre, enfin, qui cheminerait aux abords du Palais de justice de Verviers verrait, aujourd'hui encore, se dresser sur la façade la statue de Louvrex, à côté de celle de Charles de Méan, son parent et, lui aussi, savant investiga-

teur du droit liégeois de l'Ancien Régime, un Droit dont les commotions révolutionnaires ont sonné le glas.

Iconographie : Un portrait peint de M.-G. de Louvrex, attribué à Englebert Fisen, son contemporain (Palais de justice de Liège) et un buste en marbre blanc, sculpté par Pierre-François Swiggers en 1856 (Palais de justice de Bruxelles).

A.-G. de Becdelièvre, *Biographie liégeoise*, t. 2, Liège, 1837, p. 362. — P.-L. Saumery, *Les délices du pays de Liège*, t. 5, Liège, 1844, p. 184-190. — J.-J. Raikem, *Mathias-Guillaume de Louvrex*, Discours prononcé à l'audience de rentrée de la Cour d'appel de Liège, le 15 octobre 1846, dans *La Belgique judiciaire*, t. 5, 1847, col. 114-138. — J. Britz, *Mémoire sur l'Ancien droit Belge*, t. 1, Bruxelles, 1847, p. 295. — Ch. Thys, *Notice généalogique des familles de Louvrex et Loverix*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 8, 1866, p. 245. — H.N. de Villenfagne, *Nouveaux mélanges historiques et littéraires*, publiés par X. de Theux, Liège, 1878, p. 191. — A. Le Roy, *Louvrex (Mathias-Guillaume de)*, dans *Biographie Nationale*, t. 12, Bruxelles, 1892, col. 512-516. — L. Halkin, *Correspondance de Dom Edmond Martène avec le baron de Crassier, archéologue liégeois*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 27, 1898, p. 286. — C. de Borman, *Les Echevins de la Souveraine Justice de Liège*, t. 2, Liège, 1899, p. 338-344. — G. Pavard, *Biographie des Liégeois illustres*, Bruxelles, 1905, p. 238-240. — R. Tahon, *M.-G. de Louvrex, jurisconsulte liégeois et son temps*, dans *Journal des Tribunaux*, 65^e année, 1950, p. 33-38. — Th. Gobert, *Liège à travers les âges - Les rues de Liège*, t. 7, Bruxelles, 1976, p. 336.

Simone David-Constant

DEMADE, Paul, François, Charles, dit *Pol*, pseudonyme : Jean Suis; médecin, romancier, essayiste et journaliste, né à Comines le 13 août 1863, décédé à Ostende le 16 septembre 1936.

Ses parents étaient des Français installés à Comines, sa mère, d'origine flamande. Celle-ci, dans le but de lui faire apprendre le flamand (l'entreprise se solda d'ailleurs, selon ses propres dires, par un échec), l'envoya au Petit-Séminaire de Roulers, où il fut le condisciple d'Albrecht Rodenbach et assista à la naissance du mouvement flamand. Il continua ensuite ses études au Collège épiscopal de Courtrai et à l'Université de Louvain où il étudia la médecine, et entra en contact avec des savants et des professeurs belges (notamment le chanoine Carnoy) et étrangers. C'est à cette époque qu'après la lecture

du *Prêtre marié* de Jules Barbey d'Aureville, qui fut pour lui une véritable révélation, il commença à s'intéresser à la littérature et débuta, avec *Le Patriote*, une collaboration qui devait durer jusqu'en 1914, signant, sous le pseudonyme de Jean Suis, des comptes rendus de soirées...

Grâce à une bourse, il put suivre, pendant deux ans, les cours du Collège de France à Paris et fréquenta le salon de Charcot. Il poursuivit sa formation médicale à Lille, parmi les étudiants du docteur Desplats.

Menant de pair une carrière de médecin et de littérateur, il prit également part aux débats politiques de son temps, fréquenta Henry Carton de Wiart, Jules Renkin et Eugène Stevens chez Madame T'Kint, où naquit *La Justice Sociale*, manifeste de la démocratie chrétienne en formation. Toujours il se distingua par son «âme de démolisseur» (J. Conrardy) : il écrivit contre Charles Woeste, ministre conservateur de l'époque, des articles qui lui valurent des poursuites, après qu'il eût pris la défense de l'abbé Daems, aumônier des Hospices d'Alost qui avait été interdit de célébrer la messe. Il participa activement au Congrès de Malines de 1891, défendant avec d'autres jeunes comme Carton de Wiart et Van den Bosch, la Jeune Belgique littéraire et l'Art pour l'Art. Il collabora à *La Lutte* et au *Drapeau*, organe de combat des Jeunes Catholiques, dans le premier numéro duquel il défendit le droit pour les écrivains catholiques de peindre la passion. Tout naturellement, il devint, de 1894 à 1897, la directeur effectif — et le seul actionnaire — de la revue littéraire catholique, *Durendal*. Il la transforma, très vite, en tribune où, s'attaquant aux Jésuites et à leur conception passéiste de l'enseignement (tout particulièrement celui de la littérature), il harcelait les autorités et défendait une série de propositions pour une réforme globale de l'enseignement secondaire qu'il présenta en août 1894 sous le titre *Programme de la ligue pour la réforme de l'enseignement moyen*; il avait adhéré à cette ligue avec des professeurs des Universités de Liège et de Bruxelles. Le programme suggérait d'exclure le latin et le grec de l'enseignement secondaire inférieur au profit de l'étude de la langue maternelle (français ou flamand selon la région où l'on vivait), d'une seconde langue, des sciences naturelles et des mathématiques. Il prit également une part active à la défense de la conversion de Joris-Karl Huysmans qu'avait entreprise

l'ensemble du comité de rédaction de la revue face au scepticisme des autorités religieuses et des catholiques conservateurs.

Par la suite, de plus en plus absorbé par sa carrière médicale, il délaissa la littérature pour se consacrer à la maison de cure qu'il avait fondée et à la publication d'ouvrages à caractère scientifique. Homme de combat, il ne renonçait toutefois pas complètement à ses idéaux politiques, manquant de se voir expulser de Hollande où il avait trouvé refuge pendant la première guerre mondiale, après avoir écrit un article pour protester contre le fait que le nonce apostolique en Belgique avait reçu des dignitaires allemands.

L'œuvre narrative de Pol Demade compte essentiellement des nouvelles et des recueils de contes : *Religieuse, Sœur Magdala*, s.l., 1891; *Contes inquiets*, Bruxelles, 1899; *L'âme féminine. La grâce, le dévouement, la tendresse*, Namur, 1907; *Les âmes qui saignent*, Bruxelles, 1910; *Boutiques d'idées*, Louvain, 1910, *L'ombre étoilée*, Bruxelles, 1912; *Le cortège des Ombres*, Bruxelles, 1925; *Les âmes nues*, Tournai, 1938. Ces nouvelles sont de valeur très inégale, à la thématique souvent macabre, «fin de siècle» et au «style tour à tour sobre et vigoureux, pompeux et plat» (Charlier et Hanse).

Mais c'est son roman *La passion catholique. Une âme princesse*, paru à Gand en 1893, dans *Le Magasin littéraire*, qui eut le plus grand retentissement en tant que manifeste du mouvement des Jeunes Catholiques qui s'était placé sous le patronage de ceux qu'ils appelaient «le Breilan d'excommuniés» : Barbey d'Aureville, Villiers de l'Isle-Adam, Léon Bloy et Paul Verlaine. L'auteur considérait son roman comme une réponse à celui de Maurice Barrès, *L'ennemi des lois* (ils eurent d'ailleurs un échange important de correspondance à ce sujet, Demade s'étant attiré les foudres de Barrès). Tandis que le romancier français prône l'individualisme le plus forcené, Demade propose la soumission à la Loi pour vivre dans le catholicisme le plus absolu. Le narrateur, un jeune médecin de passage à Paris rencontre un aristocratique confrère qui se consacre au peuple. Comme il s'en doutait, celui que l'on a surnommé «le prince» à cause de sa distinction est catholique : le narrateur le surprend dans une église. Reçu par lui dans le décor théâtral où sont conservées de macabres reliques, il apprend, de la bouche même du Prince, le secret de sa vie tout entière con-

créé au souvenir des deux femmes qu'il a aimées passionnément : Albine morte en couches et Blanche mariée à un autre, et à la «solitude que Dieu lui a faite en ce monde».

A côté de cette œuvre narrative, Demade a produit quelques essais : *La littérature catholique contemporaine* : Jules Barbey d'Aureville, Léon Bloy, Villiers de l'Isle-Adam, Ernest Hello, Bruxelles, 1893; *De l'éducation à l'anarchie*, Bruxelles, 1895, où il développe ses idées sur la sclérose de l'enseignement des Jésuites et sur les résultats de leur enseignement : transformer les élèves en moutons ou en révoltés, en «anarchistes», c'est-à-dire en socialistes. Ajoutons encore *Un projet de bibliothèque familiale chrétienne*, Bruxelles, 1913, ouvrage dans lequel il propose un choix d'œuvres que tout foyer devrait posséder et lire, et qui poursuit le triple but suivant : élever (livres qui concernent le métier, la maladie, le mariage...), instruire et distraire et parmi lesquels on retrouve, aux côtés de la Bible, de *La Légende dorée* et de quelques volumes de contes, des romans de Barbey d'Aureville, Anatole France, Maupassant et Dely. Il faut également mentionner *Lettres à ma filleule, Essai d'hygiène morale*, Bruxelles, 1922 et 1924.

Le reste de l'œuvre de Demade consiste essentiellement en articles, collaborations ou extraits notamment au *Jardin de la Santé* qu'il avait fondé et qui parut de 1901 à 1924; à la *Revue catholique des idées et des faits*; à *La Métropole. Revue de l'Éducation familiale* (1907-1914); à *La Revue sincère* (1923-1929); au *Bulletin du Touring-Club de Belgique* (1913); à *L'Art belge* (1922)... ainsi qu'en écrits médicaux, par exemple : *Le programme du doctorat en médecine*, Bruxelles, 1889; *Le rôle du médecin dans l'éducation*, Bruxelles, 1904; *Carnets du bon Samaritain. Notes sur ce qui doit être fait tout de suite, en famille, contre les petites misères de l'existence*, Haeltaert, 1910 et 1937; *La bonne Samaritaine à côté de ceux qui souffrent*, Bruxelles, 1926.

C. Burniaux, *Le roman et le conte*, dans G. Charlier et J. Hansé, *Histoire illustrée des Lettres françaises de Belgique*, Bruxelles, 1958, p. 490. — F. Chatelain, *Une revue catholique au tournant du siècle : Durendal 1894-1919*, Bruxelles, 1983, p. 13, 18-22, 29-31, 69 (*Académie royale de langue et de littérature françaises*). — J. Conrardy, *Leurs visages*, Bruxelles, 1928, p. 126-155. — E. De Seyn, *Dictionnaire bio-*

graphique des sciences, des lettres et des arts en Belgique, t. 1, Bruxelles, 1936, p. 299. — C. Hanlet, *Les écrivains belges contemporains de langue française*, t. 1, Liège, 1946, p. 345-350 (portrait photographique). — J. Detemmerman, *La Passion catholique*, dans *Lettres françaises de Belgique. Dictionnaire des Œuvres*, dir. R. Frickx et R. Trousson, t. 1, *Le Roman*, Paris-Gembloux, 1988, p. 389-390.

Françoise Chatelain

de PRÉMOREL, Adrien, pseudonyme de DE DURAND DE PRÉMOREL, Adrien, Jules; écrivain, né à Bruxelles le 17 mars 1889, y décédé le 28 février 1968.

Issu d'une vieille famille de petite noblesse originaire du Comtat Venaissin, en Provence, implantée en Lorraine française et belge. Un bisaïeul, Alphonse de Prémoré, propriétaire de l'ancien prieuré de Conques, jadis propriété de l'Abbaye d'Orval, était déjà un gentilhomme rustique de chasse et de plume : il publia, en 1851, chez Laurent à Arlon, une charmante «bible» régionale dans le goût romantique de l'époque : «Un peu de tout à propos de la Semois». Son fils, le grand-père d'Adrien de Prémoré, acquit, en 1858, le petit château de Bleid, en Gaume, à quelques kilomètres de Virton. Ce fut le cadre de l'enfance et de la jeunesse de l'écrivain, avec les trophées de chasse, l'armoire vitrée contenant les fusils de plusieurs générations de Prémoré, les bois tout proches.

C'est là que se firent les véritables études, sylvestres, d'Adrien de Prémoré, qui fut un élève moyen au Collège Saint-Joseph de Virton, fut pensionnaire privé chez l'abbé Gauthier, curé humaniste d'Auby-sur-Semois, puis interne à Notre-Dame de la Paix à Namur. Il n'obtint pas de diplôme universitaire.

Son vrai milieu, qui le marqua le plus, fut celui des châtelains chasseurs de Gaume et d'Ardenne : de Gerlache, à Gomery, le village voisin de Bleid; de Briey, à Laclaireau-Ethe et à Buzenol; de Moffarts, à Botassart; d'Hoffschmidt, à Recogne; Orban de Xivry, à Villers-Sainte-Gertrude, près de Bomal.

Les «professeurs», qui eurent une influence sur la carrière d'Adrien de Prémoré, furent de vieux gardes-chasse comme Jean-Baptiste Nantant, de Bleid.

Il n'en oublia jamais les leçons pratiques dans ce qu'il considéra longtemps comme sa car-

rière : la chasse (à quoi il adjoignit bientôt la pêche). En témoignera, et de façon détaillée, un volume rédigé en 1958 : *Du fusil à la plume, mémoires d'un chasseur*

Marié, en 1913, avec une fille du châtelain d'Hoffschmidt, de Recogne, où il va habiter, Adrien de Prémorrel y écrit, entre deux parties de chasse, un poème-féerie vaporeux, entre post-romantisme et symbolisme *La Nuit d'avril*, qui paraît en 1912 dans *La Revue Générale* (t. 95, p. 854-870) et les sages strophes classiques du *Chemin des ailes*, éditées en 1913 sous l'enseigne de «Durendal», la revue d'intellectuels catholiques fondée par l'abbé Moeller. Dans ce volume de 166 pages, le sentiment chrétien et celui de la nature s'expriment d'une façon conventionnelle qui vaut plus par la candeur que par l'originalité. Durant la guerre de 1914, qui le surprendra à Bleid, père d'un garçon né au printemps, Prémorrel braconne aux bricoles, organise la vente de coupes de bois à Recogne où sa famille est revenue à l'automne 1914. Après la guerre, installé dans une grande villa de Nassogne, «Le Carmel», où il vivra jusqu'en 1935, Adrien de Prémorrel mène, largement, la vie de ses rêves : jeune patriarche — il aura sept enfants — il chasse, pêche, se constitue un domaine foncier, observe la nature, et trouve sa voie en littérature. Sa poésie, son réalisme s'expriment en prose.

Après *La Merveilleuse Légende des grands bois d'Ardenne* (1927) et *La Merveilleuse Histoire du grand cerf de Freyr* (1930), éditions précieuses, d'une quarantaine de pages chacune, toutes deux illustrées par le peintre Alfred Martin.

Adrien de Prémorrel fait sa véritable entrée dans les lettres de nature, et dans la renommée, avec un chef-d'œuvre à la fois de précision et de charme, de sens pratique et d'émotion : *Sous le signe du martin-pêcheur*. Publié en 1931 avec une préface de Thomas Braun; c'est, avec l'aisance de la maîtrise et une discrète ferveur, un manuel de pêche, une louange des plaisirs de la rivière et un recueil de souvenirs.

Quatre ans plus tard, en 1935, un autre classique, mainte fois réédité, *Cinq histoires de bêtes pour mes cinq fils* achève d'installer Prémorrel au premier rang des écrivains de la forêt et de sa faune. D'instinct, lui, chasseur, adopte le point de vue qui fut, vers la même époque, celui de Maurice Genevoix dans *Rrou* et, en

1938, dans la justement célèbre *Dernière harde* : l'histoire est vue de l'œil, non pas de l'homme, mais de l'animal. Après un demi-siècle, le *Martin-pêcheur* et les *Cinq histoires de bêtes* que compléteront, en 1959, les sept récits de *Nouvelles histoires de bêtes* n'ont pas pris une ride. Le «joli», qui fait parfois «dater» les premiers écrits et rend désuets la plupart des poèmes, a fait place au regard aigu, à la sûreté du trait — qui n'exclut nullement le tremblement de la tendresse. La langue est classique, savoureuse, le ton direct, l'intérêt scientifique et le détail exact nourrissent la connivence de l'auteur avec la vie sauvage et donnent leur vérité aux idylles et drames qu'il narre en conteur habile.

La narration sera pourtant exceptionnelle dans l'œuvre d'Adrien de Prémorrel. La vraie mesure de cet écrivain concis est le chapitre, ou l'article équivalant à une longueur de quatre à dix pages de livre : dimension normale pour un portrait d'animal ou de plante. En témoigne, en 1938, le recueil *Des bêtes, des bois, des fleurs*. Car la botanique aussi requiert ce passionné de la nature, objet pour lui d'attention scientifique et de nostalgie d'un paradis terrestre.

L'Eden du gentilhomme de fusil et de plume est menacé par la dureté des temps et la crise économique. La vie de châtelain dans la grande villa de Nassogne devient difficile. Il faut vendre, déménager. En 1935, la famille loue une villa en bord de Meuse, à Fooz-Wépion. Elle est platement nommée «Alfred», mais rebaptisée en «Martin-Pêcheur». L'écrivain se console d'avoir quitté les forêts de Freyr, du roi Albert, de Saint-Michel, de Saint-Hubert, en explorant les roseaux et la faune de l'île de Dave. En 1939, après la mort de sa femme, Prémorrel séjourne brièvement au Pont d'Oye, à Habay, accueilli par Pierre Nothomb, puis à Recogne, avant de louer un appartement à Bruxelles.

Durant la seconde guerre mondiale, il vivra, un peu exilé, dans la capitale où il est pourtant né. A la libération, il demeure deux ans à Bleid, où un de ses fils a repris le château. Mais il reviendra habiter définitivement Bruxelles, pour la période la plus active de sa vie.

Les caprices de la fortune ne changent nullement l'humeur, toujours joviale et malicieuse, ni l'allure de Prémorrel, sa silhouette trapue et sa légendaire moustache gauloise s'accommodant toujours volontiers de la vêtue du chasseur : velours côtelé, feutre à petite plume. Il revient

d'ailleurs souvent au Luxembourg, hôte cordial de parties de chasse, ou membre assidu de l'Académie Luxembourgeoise, et fidèle aux Bénédictions de la Forêt, chaque automne à Habay.

Sa moindre aisance matérielle est une aubaine pour ses lecteurs. Lui, qui a mené longtemps une existence de riche amateur, devient un journaliste indépendant et un écrivain professionnel extrêmement fécond.

Rédacteur en chef, et auteur quasi unique de la revue *Chasse et pêche*, peu après la libération, il donne bientôt au journal *Le Soir* deux chroniques de nature chaque semaine, suivies avec passion par un nombreux public. Choies, triées par thème, elles fourniront la matière de plusieurs des livres des vingt dernières années : *Au beau domaine des bêtes* (1956), *Dans la forêt vivante* (1959), *Le vrai visage des bêtes* (1962). Ils alternent avec des ouvrages à sujet unique, spécialement écrits pour l'édition comme le précieux *Chant de la Converserie* (1964) évoquant le passé légendaire, l'histoire et le présent, religieux et cynégétique du haut-lieu où la tradition situe la conversion de saint Hubert. Il est demeuré le vrai patron d'Adrien de Prémoré, resté son chantre actif jusqu'à sa mort, à Bruxelles, un jour d'avant-printemps, le 28 février 1968.

Adrien de Prémoré était membre de l'Académie Luxembourgeoise, dont il fut le président de 1966 à 1968; membre de l'Académie internationale de Culture française et membre de l'Accademia internazionale Leonardo da Vinci di Scienze, Lettere, Arti (Italie).

J. Delmelle, *Adrien de Prémoré, Les Cahiers ardennais*, n° spécial, 27^e année, mai 1957. — J. Delmelle, *Adrien de Prémoré, écrivain de nature*, dans *Les Cahiers Jean Tousseul*, 17^e année, oct.-déc. 1962, p. 11-27. — G. Dopagne, *Adieu à Adrien de Prémoré*, dans *Nos Lettres*, oct. 1968. — *Adrien de Prémoré*, dans *Bibliographie des écrivains français de Belgique*, t. 5, dir. J. Detemmerman, Bruxelles, 1988, p. 211-216.

Frédéric Kiesel

DESONAY, Fernand, Franz, Jacques, Joseph, philologue romaniste, écrivain, professeur à l'Université de Liège, né à Stembert le 28 novembre 1899, décédé à Wyompont le 9 décembre 1973.

Fernand Desonay fit ses humanités gréco-latines au Collège Saint-François-Xavier de Ver-

viers où, pour avoir remporté la première place dans toutes les classes, il obtint la Médaille d'honneur au terme de ses études. A peine sorti de rhétorique, il tenta par deux fois de rejoindre l'armée belge sur le front de l'Yser, en franchissant la frontière hollando-allemande. Vainement. L'occupant le jeta en prison, d'où le tira l'armistice de novembre 1918. Fernand Desonay s'inscrivit à la section de philologie romane de l'Université de Louvain. Il en suivit les cours de février 1919 à juin 1921. Parallèlement, il mena les études qui lui valurent, en 1920, le titre de bachelier en philosophie thomiste, avec grande distinction. Pendant l'année académique 1921-1922, il prépare, à Paris, sa thèse de doctorat en philologie romane sur le néo-hellénisme chez les poètes parnassiens. Il profite de son séjour pour suivre des leçons en Sorbonne, à l'École des Hautes Etudes, au Collège de France, à l'École des Chartes, à l'École Normale Supérieure. Excellentement formé à Louvain par Georges Doutrepont, François Béthune, Alphonse Bayot, il était prêt à tirer le plus grand bénéfice, à Paris, des enseignements de Gilliéron, de Bédier, de Mario Roques, d'Abel Lefranc. Ce dernier marqua profondément Desonay. Revenu à Louvain, il y est proclamé docteur en Philosophie et Lettres (groupe philologie romane), avec la plus grande distinction, en octobre 1922. Lauréat du concours des bourses de voyage, il fait un séjour d'études en Italie. Au retour, commence une carrière dans l'enseignement secondaire qui le conduit dans plusieurs villes du pays. Assez rapidement, il obtient un congé sans traitement qui lui permettra de se livrer à des travaux scientifiques et d'accomplir des voyages d'études à Paris et à Londres. Mais il lui faudra encore enseigner pendant deux ans à l'Athénée de Namur avant d'accéder, en octobre 1928, à l'Institut supérieur de Commerce d'Anvers, où il enseignera le français.

Le 7 septembre 1929, il est nommé chargé de cours à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège qui lui confie les cours d'Histoire approfondie des littératures romanes, *partim* et d'Exercices philologiques sur les langues romanes, *partim*. Le 8 septembre 1930, s'ajoute à ces enseignements celui de l'Encyclopédie de la philologie romane tandis que le cours d'Exercices philologiques sur les langues romanes, *partim* s'intitule maintenant : Exercices philologiques sur les langues romanes et spécia-

lement le français, *partim*. Fernand Desonay quitte ses fonctions à l'Institut supérieur de Commerce d'Anvers. Il accepte, la même année, de faire les cours de littératures étrangères à l'École supérieure de Jeunes Filles de Bruxelles. Le 1^{er} septembre 1932, l'Université de Liège le charge du cours d'Explication de textes français du moyen âge destiné aux étudiants de la section d'histoire. Durant cette dernière période, Fernand Desonay a séjourné fréquemment dans les grandes bibliothèques : à Paris, à Chantilly, au British Museum, à la Vaticane. Pour les besoins de ses recherches sur l'œuvre d'Antoine de La Sale, il a entrepris deux excursions archéologiques sur le *Monte della Sibilla*, dans les Apennins. A Liège, on attribuera encore deux enseignements à Fernand Desonay : l'Histoire de la littérature française, en candidature, le 25 janvier 1954, et l'Histoire des littératures modernes, en licence, le 25 février de la même année. Il est professeur ordinaire depuis le 1^{er} octobre 1936.

En marge de ses cours et de ses travaux scientifiques, Fernand Desonay accepta rapidement de collaborer à des revues et à des journaux. On l'invita fréquemment à faire des conférences sur les sujets les plus variés. Les positions qu'il avait ouvertement adoptées dès avant la Seconde Guerre mondiale eurent pour effet que l'occupant le suspendit de ses fonctions pendant toute la durée de sa présence sur notre sol. Cette période fut pour Desonay d'intense activité. Il publia de nombreux livres de caractère très différent et dirigea chez l'éditeur Casterman la collection *Clartés sur...* à laquelle il donna lui-même deux ouvrages. Il anima plus tard, chez Baude, la collection *Bien écrire et bien parler* qu'il enrichira aussi personnellement. Pendant la guerre, Fernand Desonay aida efficacement ses étudiants juifs que pourchassaient les Allemands. Il collabora à la presse clandestine et participa aux opérations du maquis.

En 1945, Desonay reprit ses cours. Il fut immédiatement élu doyen de sa Faculté. Cet honneur lui sera renouvelé en 1958. Il appartiendra alors au Conseil d'administration de l'Université. En 1950, il avait été élu à l'Académie royale de langue et de littérature françaises, qui lui décerna, en 1955, le prix Albert Counson pour ses travaux sur Ronsard. En 1955 encore, il est fait docteur *honoris causa* de l'Université de Montpellier. L'Université de Bordeaux lui décernera

le même titre en 1962. Toujours au cours de l'année académique 1955-1956, il est nommé membre du Conseil exécutif de la Société Européenne de Culture qui, l'année suivante, le désignera en qualité de président de sa section belge. En 1958-1959, il est appelé au Conseil d'administration de l'Université officielle du Congo belge et du Ruanda-Urundi. A la fondation du Conseil international de la langue française, en 1967, il en est membre.

Fernand Desonay avait obtenu, en 1960, d'être admis à l'éméritat à l'Université de Liège. Il souhaitait des loisirs pour conduire des travaux à terme et séjourner à l'étranger. Il fut invité à faire des cours à Hollins College, en Virginie, du 1^{er} septembre 1964 au 29 janvier 1965. Il consacra un mois supplémentaire à des excursions et à une tournée de conférences qui le mena, avec sa femme, dans treize Etats de la côte atlantique et du centre nord. Il retourna aux Etats-Unis en 1969, à Cleveland, mais en revint moins enthousiaste que cinq ans plus tôt. Il est vrai que sa santé s'était sensiblement altérée.

Il se retira alors à Sainte-Ode, à proximité de l'Ourthe. Il prenait part à la vie intellectuelle de la province de Luxembourg, entouré de M^{me} Desonay et de quelques amis. Il accomplissait volontiers de longues promenades dans la région. Il ne devait pas revenir de celle qu'il fit le 9 décembre 1973. On retrouva le lendemain son corps dans l'Ourthe, près du pont de Wyompont.

L'œuvre de Fernand Desonay est très abondante et exceptionnellement variée. On ne saurait en donner ici qu'un aperçu. Desonay, philologue-né, fut un amoureux de l'édition savante de textes qu'il pratiqua depuis le début de sa carrière. En 1926 déjà, il publia, en collaboration avec Pierre Champion, *Le Petit Jehan de Saintré*, d'Antoine de La Sale, un auteur du xv^e siècle auquel il allait demeurer longtemps fidèle. L'originalité du travail (Paris, Editions du Trianon) est de reproduire le texte d'après une copie revue par l'auteur. Quatre ans plus tard, l'érudite donnait, de La Sale encore, *Le Paradis de la Reine Sibylle*, une édition critique faite sur le manuscrit inédit de Chantilly (Paris, Droz) et introduite par un somptueux commentaire qui met en lumière le pèlerinage de La Sale à la «Sibilla», et se penche sur les origines de la légende que le texte met en œuvre. Décidément en appétit, Fernand Desonay offre, en 1935, aux «quat-

trocentistes», le premier ouvrage didactique de La Sale intitulé *La Salade* (Liège, Faculté de Philosophie et Lettres; Paris, Droz), sous la forme d'une éclairante édition critique. En 1941, le savant édite enfin d'Antoine la «vaste compilation pédagogique» qu'il a baptisée, non sans arrière-pensée allégorisante, *La Sale* (Liège, Faculté de Philosophie et Lettres; Paris, Droz). Selon Desonay, l'intérêt de la publication tient «principalement dans la démonstration d'une thèse qui [lui] est chère; à savoir qu'il arrivait à des écrivains du moyen âge de se corriger d'une édition à l'autre». Le philologue donne les raisons pour lesquelles il publie le manuscrit 10.959 de la Bibliothèque Royale de Bruxelles, manuscrit qu'Antoine de La Sale avait amendé de sa propre main. Desonay édita encore *La Deffence et illustration de la langue françoise* de Joachim du Bellay (Genève, Droz; Lille, Giard, 1950), avec une introduction remarquablement pertinente; et, d'Agrippa d'Aubigné, *Le Printemps : Stances et Odes* (Genève, Droz; Lille, Giard, 1952).

Fernand Desonay se consacra très tôt également à l'histoire littéraire, où il devait se révéler un maître. Dès 1927, il publiait, au tome XIV de la *Revue du Seizième Siècle*, une volumineuse étude intitulée *Le Petit Jehan de Saintré* qui parut l'année suivante, sous forme de livre, chez Champion. Desonay sonde profondément ce texte qui, pour lui, «domine de toute sa réussite, non seulement le reste de la production de son auteur [...], mais, on peut le dire, toute la littérature en prose du xv^e siècle». L'œuvre n'est ni un roman à clef ni un roman à thèse mais «un roman de mœurs», un «roman de caractères», un «roman de types sociaux», qui annonce le classicisme. Le critique fonde son propos sur une analyse minutieuse des personnages principaux de la fiction : Saintré, Belle Cousine et le moine, et sur un examen de l'art partout présent dans ce «chef-d'œuvre» d'une évidente unité, témoignage ému d'un écrivain qui contemple un âge finissant qu'il a passionnément aimé. En 1928 encore, Desonay met au jour sa thèse de doctorat revue et complétée (Paris, Champion). L'ouvrage, qui s'intitule *Le Rêve hellénique chez les poètes parnassiens*, reçoit le prix Bordin de l'Académie française. L'accueil de la critique fut parfois réservé. La doctrine de l'auteur était incendiaire. Il entendait montrer que le néo-hellénisme de Leconte de Lisle et de Hérédia ne fut,

sous un vêtement somptueusement érudit, que superficiel, alors que Louis Ménard et Anatole France, qui surent comprendre ce que la Grèce antique eut de «profondément humain» réalisèrent «une œuvre autrement vraie». Le livre reposait sur une documentation énorme, parfaitement maîtrisée. Mais la thèse, excessivement paradoxale, lui fit tort auprès de lecteurs qui n'acceptèrent pas de voir Leconte de Lisle et Hérédia traités en simples «maîtres ouvriers du vers».

Le *Villon* que Fernand Desonay donne en 1933 (Liège, Thone), moins agressif, n'en bouscule pas moins certaines idées traditionnelles, pour développer nombre de vues originales. Le livre qui, soit dit en passant, est un ferme plaidoyer en faveur de l'histoire littéraire récemment malmenée, va contre la tradition qui présente Villon comme un cancre évoluant toujours dans un univers de truands. En fait, ce «grand enfant» fut tôt gâté par le riche et jeune cercle des clercs de finance qui le mena à sa pitoyable fin. Villon est un «déclassé par le haut» dont l'œuvre, à quelques exceptions près, «se déroule en marge de mauvaise vie». Tout bien considéré, le poète est «moins pittoresque, moins romantique surtout» qu'on ne l'a cru. Il n'en est «pas moins vivant» et il est «plus vrai». Si l'on quitte le domaine de la biographie pour scruter celui de l'inspiration, on est aussi conduit à changer de sentiment. La vision qu'a Villon de l'existence est «piteuse», de quoi pâtit sa réflexion sur la mort. Sa conception de l'amour est grossière. Son obsession de la faim, pour être pathétique, nous maintient toujours dans les bas registres de l'inspiration. «Villon n'est pas un génie. Rien qu'un tempérament.» Mais ce tempérament fut un grand artiste. Dans le chapitre qu'il consacre à l'art du poète, Desonay fait apparaître le «génie constructeur» de Villon, son sens du «mouvement», sa faculté de voir «les lignes qui se déplacent», de créer le «dessin animé».

En 1943, Desonay publia sur *Le Roman français d'aujourd'hui* un dense petit livre (Tournai-Paris, Casterman) qui balaye le champ de la production romanesque de l'entre-deux-guerres. Ouvrage de vulgarisation mais de haute tenue et de bon jugement. La palme y est décernée à Bernanos, Céline, Larbaud, La Varende, Malraux, Montherlant, Saint-Exupéry, Colette. La même année, l'infatigable critique donne à lire deux

riches brochures sur *Les Littératures étrangères du XX^e siècle* (Tournai-Paris, Casterman). La première est consacrée au roman et au théâtre : les grands noms retenus sont ici Knut Hamsun, James Joyce, Charles Morgan; les dramaturges qui touchent le plus l'auteur sont Synge, Wyspianski, Hamsun, Gerhart Hauptmann. La deuxième brochure présente la poésie et l'essai. Les élus, pour la poésie sont Stefan George, Karel Van de Woestijne, Alexandre Blok, Yeats, Froeding, Rubén Darío; pour l'essai, Croce, Chesterton, Rilke.

Et nous en venons au chef-d'œuvre de Fernand Desonay historien littéraire : *Ronsard poète de l'amour*, monumentale trilogie d'un millier de pages (Bruxelles, Palais des Académies; Gembloux, J. Duculot). Le Livre Premier, *Cassandre*, parut en 1952; le Livre II, *De Marie à Genève*, en 1954; le Livre III, *Du poète de cour au chantre d'Hélène*, en 1959. La place manque ici pour rendre compte de toutes les richesses de ces volumes. On se bornera à en dégager les idées les plus personnelles. Au plan de la méthode, l'historien citera toujours le texte ronsardien d'après l'édition originale, son propos étant «surtout de suivre le développement, chez Ronsard lyrique plutôt que chez Ronsard polisseur de vers, du sentiment amoureux». L'originalité des *Amours* à Cassandre réside dans «un lyrisme véhément, ruisselant, débordant de cadences et d'harmonies, un lyrisme dont le mouvement est la loi», et que la France n'avait encore jamais connu. La part de l'érudition antique comme celle du pétrarquisme n'y est pas aussi considérable qu'on l'a dit. En revanche, on y décèle la persistance d'une «note de gauloiserie» que la critique traditionnelle a négligée. La deuxième édition des *Amours* accentuera cette note, comme elle attestera une «progression dans le mouvement» du lyrisme. Tout au contraire, la dernière édition revue par Ronsard, celle de 1584, atténuera la manifestation du désir érotique suivant un processus qui avait pris naissance dans l'édition de 1578. Dès cette date avaient aussi été supprimés deux sonnets en alexandrins. Pour Ronsard, l'épisode Cassandre réclame le sonnet en vers décasyllabiques parce que «c'est la période du plus chaud lyrisme de jeunesse». L'alexandrin attendra, où l'emportera la technique. Que si l'on étudie de près les transformations que le poète a imposées à ses vers au fil des dernières éditions, on constatera que

«dans la proportion approximative de 4 sur 5, Ronsard autocorrecteur éteint sa *vis lyrica*».

Le deuxième volume du *Ronsard* couvre une période qui s'étend à peu près d'août 1555, où paraît la *Continuation des Amours*, à environ 1563, où voit sans doute le jour la première édition des *Trois livres du Recueil des nouvelles Poésies* avec, au livre III, les deux premières élégies à Genève. Mais Desonay examinera aussi l'*Elegie* «Le temps se passe et se passant Madame» qui ne sera publiée qu'en 1571 et sera sous-intitulée ultérieurement «Troisième pour Genève». Marie est au cœur de la *Continuation* et de la *Nouvelle Continuation des Amours*. La critique traditionnelle répute Marie plus présente que Cassandre; les *Amours de Marie*, selon cette critique, se dérouleraient dans un pittoresque cadre rustique. Or une lecture rigoureusement fondée sur les textes du poète révèle au contraire une Marie plus lointaine que Cassandre, un cadre angevin beaucoup moins coloré que le site vendômois où évoluait Cassandre, un Ronsard devenu plus réservé, plus artificiel aussi, et «plus enragé de gloire littéraire que le Ronsard des *Amours* de 1552-1553». A l'époque où nous sommes, l'écrivain renonce au «vers hautement grave» en faveur d'un «beau stille bas». Comprendons qu'il évolue, comme le dit Desonay, vers «une poésie de coteaux tempérés», et vers l'alexandrin. Signe que le métier domine maintenant l'inspiration. L'historien conteste que les recueils de 1555-1556 fassent entendre «l'écho le plus frémissant de l'amoureux le plus ému». Le ton de l'amoureux de Marie est celui d'une parfaite «égalité». Ronsard est maître de ses sentiments poétiques comme de son art. Il est devenu «amoureux de sa poésie». C'est ce que montre à plein le *Second Livre des Meslanges* de 1559 où figurent les *Sonets amoureux* pour Sinope. Ronsard y manie souverainement l'alexandrin en même temps qu'il dépasse l'«expérience individuelle» pour s'élever à la «méditation universelle». Mais le poète devait connaître encore une violente passion physique, qui brûle dans les vers à Genève. Il s'agit des deux élégies du Livre III des *Nouvelles Poésies* (1563), d'une troisième élégie qui ne paraîtra qu'en 1571, au V^e Livre des *Elegies*, et du Rossignol recueilli au *Septiesme Livre des Poèmes* (1569). Desonay a examiné les variantes des vers amoureux que Ronsard a publiés de 1555 à 1563. Pour constater qu'il a gâché son œuvre

dans la proportion comme 7 est à 2. Cette pénible découverte s'inscrit en faux contre le sentiment de grands spécialistes comme Laumonier et Chamard.

Fernand Desonay consacre le troisième volume de son triptyque ronsardien à découvrir le mouvement du lyrisme amoureux de son poète entre 1564 et 1576. Le recueil des *Elegies, Mascarades et Bergerie* (1565) rassemble des pièces que Ronsard, «secrétaire galant», a écrites fréquemment pour autrui. Les textes composés pour les plaisirs des jours gras au Carnaval de Fontainebleau l'ont été sur commande : ils sont décasyllabiques et assez faibles. En revanche, l'épilogue de *La Belle Genèvre*, qui a un caractère personnel, est en excellents alexandrins. *Les Sonets et Madrigal pour Astrée*, comprenons Françoise Babou de la Bourdaisière, publiés dans les *Œuvres* de 1578 mais écrits en 1564, sont des pièces faites pour un autre : elles sont en décasyllabes et dépourvues de tout «lyrisme-mouvement». *Le Sixiesme et le Septiesme Livre des Poèmes*, tous deux de 1569, rassemblent des pièces qui auront presque toutes été rimées pour le compte d'autrui, exception faite de l'émouvante élégie *A Cassandre* et de la brûlante *Elegie ou Amour Oyseau*, toutes deux en alexandrins et pourvues d'un ton personnel. Toutes réserves faites sur leur degré de sincérité, on notera que plusieurs vers de ces deux recueils font entendre une «note de gaillardise» non dépourvue d'efficacité. Vers 1572-1573, Ronsard compose *Les Amours d'Eurymedon et de Callirée* où il chante l'amour du roi Charles IX pour la Napolitaine Anne d'Acquaviva. Le poème paraîtra en février 1578, dans la 5^e édition collective des *Œuvres*. L'intérêt du texte est de montrer Ronsard rivalisant avec son jeune confrère Desportes, très apprécié pour avoir introduit le néo-pétrarquisme, ses hyperboles et ses métaphores quintessenciées. Le succès de Desportes a fait comprendre à Ronsard que s'il voulait l'emporter sur lui, il devait cultiver l'alexandrin même dans les pièces de circonstance, et adopter la stance à l'italienne où triomphait son concurrent. Négligeons la plaquette *Sur la mort de Marie* écrite à l'occasion du décès de Marie de Clèves, maîtresse d'Henri III, de même que les *Amours diverses* réunies dans l'édition collective de 1578, où douze pièces sont des reprises, quatre sont écrites à l'intention d'Astrée et trente-six à celle d'Hélène de Surgères, sur qui nous reviendrons.

Dix seulement sont «nouvelles», et de valeur inégale. C'est avec les *Sonets pour Helene*, composés en 1578, que nous retrouvons le grand Ronsard poète de l'amour. La thèse la plus audacieuse que Desonay ait formulée dans sa trilogie est suscitée par ce recueil fameux, le chef-d'œuvre de la poésie érotique française. Selon l'historien, la passion qu'il enferme ne fut que de tête, l'amour pour Hélène, un «amour prétexte». Ronsard n'a écrit les *Sonets* que pour «faire pièce à Desportes, devenu le poète amoureux que prisait la Cour». Ces *Sonets* puisent d'ailleurs à de très nombreuses sources : les néo-pétrarquistes, Pétrarque lui-même, d'autres Italiens, des néo-latins, d'anciens poètes grecs et latins. Le sentiment personnel ne peut émerger sous ce flot. Qu'importe ! Le génie de Ronsard éclatera dans l'expression ardente de sa philosophie de l'amour. Cette philosophie est franchement hédoniste, hardiment gaillarde. Elle est véhiculée par un lyrisme qui a gardé son mouvement, s'il est parfois embarrassé par le souci qu'éprouve Ronsard de tenir tête à Desportes et s'il dissimule moins que jadis les procédés. L'hédonisme, dans la poésie de Ronsard, est d'ailleurs, tout bien considéré, dépassé au bénéfice «des intérêts de la renommée poétique» que l'artiste, du début à la fin, a mise au-dessus de tout.

Tel est, ramené à ses vues les plus originales, cet ensemble historique et critique composé par Fernand Desonay en l'honneur de celui qu'il tenait pour «le premier lyrique de la France». L'ouvrage souleva des objections. Reste qu'il est devenu impossible de parler du lyrisme amoureux de Ronsard sans passer par Fernand Desonay.

On doit évoquer maintenant l'essayiste et le chroniqueur. *Fascisme anno X* (Louvain, 1932) est le bref recueil d'impressions d'un Belge séjournant à Rome à l'occasion du dixième anniversaire de la Marche de Mussolini et les siens sur la capitale italienne. Impressions favorables assorties de critiques. Quelques années plus tard Desonay allait dénoncer l'Axe Rome-Berlin. On sait quelle fut son attitude durant les années 1940-1945. *Léopold II ce géant* (Paris-Tourmai, Casterman, 1936; 1947) montre à la jeunesse notre deuxième roi créateur d'empire colonial, bâtisseur de la Belgique moderne, profondément soucieux de la défense du territoire. *Les Ducs de Bourgogne* (Liège, H.-G. Sengier, 1938) sont

une synthèse savante sans pédantisme, alerte et brillante. Simple «mise au point» de l'avis du trop modeste auteur, cet essai ne laisse pas d'être original dans les pages où il étudie «Le Milieu artistique» bourguignon. *Images et Visages de Meuse* (Paris-Tournai, Casterman, 1938) rassemblent, pour les jeunes, des chroniques poétiques inspirées par le fleuve, puisant à l'histoire, à la légende, aux événements récents, à la vie de la Meuse et des villes qu'elle baigne. *Antoine de La Sale aventurier et pédagogue* (Liège, Faculté de Philosophie et Lettres; Paris, Droz, 1940) est un copieux «essai de biographie critique» de l'auteur que Desonay, on l'a vu, a si savamment édité. L'ouvrage, allègre, fait largement appel à l'histoire de l'œuvre qui est ici très présente. Desonay va jusqu'à l'étudier du point de vue de sa forme. La Sale est finement restitué dans sa vivante diversité. L'année suivante, Desonay vient à l'époque contemporaine avec un «essai de commentaire psychologique et littéraire» sur «*Le Grand Meaulnes*» d'Alain Fournier (Bruxelles, Editions des artistes). Le livre propose une «Introduction à la connaissance d'Alain Fournier» suivie d'une «Etude littéraire du *Grand Meaulnes*». L'examen de la vie du romancier mène le critique à conclure qu'Alain Fournier était «prédisposé, par tempérament ou par éducation, à s'évader du côté des rêves aventureux». La seconde partie de l'essai scrute le réalisme et la crédibilité, les mythes magiques, le style, enfin, du roman. La monographie, solidement documentée, est très pénétrante. Avec *Dépaysements*, Desonay donne, en 1944 (Liège, Solédi), un de ses meilleurs ouvrages. Ces «notes de critique et impressions» valent par la profondeur de l'érudition, la vivacité de l'allure, le charme du ton, l'élégance du style. On y va loin dans le moyen âge et sur les chemins de la littérature comparée. Le livre se clôt par un bouquet de *varia* où on lira un bel «Eloge de la tradition», de fines pages sur Fernand Severin et sur «L'Ame wallonne». *Dans le maquis (6 juin-12 septembre 1944)* (Bruxelles, Dessart, 1944) est un récit de l'action de la résistance, à laquelle Desonay a participé, dans la province de Luxembourg, depuis le jour du débarquement des Alliés en Normandie jusqu'à la Libération. Récit très informé, plein de détails pris sur le vif, de la vie clandestine. Evocation riche en portraits des soldats de l'ombre et en tableaux d'atmosphère; nourrie aussi de tendresse et de

puddique émotion. En 1945, notre philologue, historien littéraire, chroniqueur, biographe, critique, s'avise de donner au grand public des conseils sur *L'Art d'écrire une lettre* (Bruxelles, Baude), suivis, en 1946, d'*Exercices pratiques sur l'art d'écrire une lettre* (Bruxelles, Baude), ouvrages pleins d'entrain où le savant se révèle un virtuose de la haute vulgarisation. Desonay poursuit sur cette voie. La même année, il publie *La vivante histoire du français* (Bruxelles, Baude), description alerte et spirituelle de notre langue depuis ses origines jusqu'à l'après-guerre 1940. Et l'on n'est pas peu surpris de voir, en 1949, l'éditeur d'Antoine de La Sale livrer un copieux volume sur *Le Rapport. Comment l'élaborer. Comment le rédiger* (Bruxelles, Baude). On en terminera avec cette énumération d'essais et de chroniques en citant deux des plus beaux livres de Fernand Desonay : *Air de Venise* (Bruxelles, Editions des artistes, 1962) et *Air de Virginie* (Bruxelles, De Rache, 1965). On trouve dans le premier, écrit Desonay, les feuillets d'«un carnet de flâneur qui porte ces deux dates extrêmes 25 septembre 1961-6 janvier 1962». Ce sont des «impressions à peine saisissables d'une cité à nulle autre pareille qui, comme l'a dit Rilke, se sourit indolemment dans la merveille». Le second ouvrage est un recueil d'impressions, lui aussi, celles de la première expérience américaine. On y voit Desonay observateur de villes, de paysages, de grandes universités, de la vie de l'institution où il enseigne, des contrastes de la société, et soucieux du problème noir.

L'on aura accompli le tour de l'œuvre de Fernand Desonay publiée, de son vivant, en volume, après avoir dit qu'il fut aussi, à l'occasion, un romancier. Il a écrit un charmant récit pour enfants, *Kadou* (Paris-Tournai, Casterman, 1937), et un beau roman, *Ange* (Bruxelles, Editions de la Librairie encyclopédique, 1942), où l'influence du *Grand Meaulnes*, que l'écrivain venait d'étudier, est sensible. *Ange* est un roman poétique, un «roman d'aventure» au sens où l'entendait Jacques Rivière, c'est-à-dire qui ne progresse pas seulement au moyen d'événements. Dans cette fiction, très belle ment écrite, Desonay affectait de ne voir qu'une gageure, un amusement sans importance. Pudeur.

On ne saurait abandonner la production de Fernand Desonay sans rappeler qu'il fut un auteur d'articles étonnamment fécond. Il en donna

aux revues savantes, aux recueils de *Mélanges* et d'*Actes* de colloques, aux quotidiens, aux hebdomadaires, aux mensuels. Ils relèvent de genres très différents : érudition, critique littéraire, actualité, discours, notices, chroniques grammaticales. Certains furent repris en volume.

Tout, chez Desonay, est marqué du signe de la haute valeur. Il fut, à l'Université de Liège, un maître très écouté. Sa science éblouissait. Son talent d'orateur, son ardeur à communiquer des matières qu'il excellait à clarifier et à rendre attrayantes, charmaient ses auditoires. Très dévoué aux étudiants, dont le rapprochait, comme l'a dit son collègue Robert Vivier, sa jeunesse d'esprit et de tempérament, il provoquait instantanément leur sympathie, et la conservait. Il fut un père pour ses collaborateurs scientifiques. Le savant, on a pu s'en apercevoir — du moins l'espérons-nous, — était de grand format. Il a abordé les plus grands sujets et les a traités avec maîtrise. Séduit par l'originalité, il a pu heurter parfois le sentiment d'esprits plus positifs que le sien. Toujours, il a marqué de son empreinte l'objet auquel il s'attachait, vibrant d'enthousiasme pour la qualité chaque fois qu'il la rencontrait. Ce chercheur, qu'habitait une sensibilité de poète, pouvait s'astreindre avec une patience admirable aux tâches les plus rebutantes de la philologie et de l'histoire littéraire. La quête de la vérité fut une de ses passions les plus brûlantes. Il la poursuivait, on l'a vu, dans des domaines nombreux et divers. Sa culture était immense et solide. Dans son travail, il était servi par une prodigieuse mémoire et une extraordinaire facilité d'expression. Cette expression, chez Desonay, est toujours saisissante. Elle est marquée par un ton qui est celui d'une chaleur expansive, et par un mouvement ininterrompu. Alacrité, allégresse sont les mots qu'utilisaient le plus fréquemment les commentateurs du style de Desonay. Car ce philologue, quoi qu'il écrive, est évidemment un artiste. Il en a l'accent et la griffe. Le style de Fernand Desonay exprime l'homme : généreux, enthousiaste, épris de beauté et de grandeur. Sa très riche personnalité fait de lui une des figures les plus attachantes des lettres belges.

Archives de l'Université de l'Etat à Liège.

Rapports de l'Université de Liège sur les années académiques 1934-1974. — *Fernand Desonay (1929)*, dans *Liber Memorialis. L'Université de Liège de 1867*

à 1935, t. 1, *Faculté de Philosophie et Lettres. Faculté de Droit*, Liège, 1936, p. 611-617 (avec bibliographie). — C. Hanlet, *Les Ecrivains belges contemporains de langue française. 1800-1946*, t. 2, Liège, 1946, p. 876-879 (avec portrait). — *Réception de M. Fernand Desonay. Discours de M. Gustave Vanwelkenhuyzen*, dans *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. 27, 1950, p. 93-104. — *Bibliographie des Ecrivains français de Belgique (1881-1950)* établie par Jean-Marie Culot, t. 1, Bruxelles, 1958, p. 292-295. — Cl. Gothot-Mersch, *In Memoriam — Fernand Desonay*, dans *Revue des Langues vivantes*, 1974, n° 1, p. 3-6. — *Réception de M. Pierre Ruelle. Discours de M. Pierre Ruelle*, dans *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. 53, 1975, p. 220-231. — A. Goosse, *Notice sur Fernand Desonay (1899-1973)*, dans *Annuaire de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, Bruxelles, 1978, p. 77-128 (portrait photographique).

André Vandegans

de SYMANDRES, Désiré, secrétaire de Ferdinand, roi des Romains, et secrétaire ordinaire du Conseil privé des Pays-Bas, né en Franche-Comté et y décédé après 1556.

Originaire du comté de Bourgogne, Désiré de Symandres entre au service des Habsbourg au moment des guerres d'Italie (1521-1529). Il sert d'abord de secrétaire à Ferdinand, roi des Romains et frère de Charles Quint. Suite à l'intervention de Ferdinand, Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, fait pression sur Nicolas Nicolai, secrétaire ordinaire du Conseil privé, pour qu'il consente à transmettre ses fonctions en faveur de Désiré de Symandres. Nicolai accepte à la condition expresse de demeurer secrétaire extraordinaire du Conseil privé et d'obtenir le premier poste de secrétaire ordinaire venant à se libérer.

Désiré de Symandres est nommé secrétaire ordinaire du Conseil privé en date du 23 juillet 1545. Le 11 août, il prononce le serment requis devant Louis Schorre, chef et président de cette institution. Au moment de cette nomination, Charles Quint précise qu'il tiendra de Symandres «en bonne soutenance et recommandation» si «quelque vacation d'office à luy convenable» survenait. Après le trépas de Jean Mouchet, receveur-trésorier général de Franche-Comté, de Symandres obtient que le roi Ferdinand rappelle, le 5 avril 1550, la promesse impériale et sollicite

pour son protégé la recette générale comtoise en considération de ses «loyaux et lointains services... et ceux que ne cesse faire pardelà».

N'ayant pas reçu le poste convoité, Désiré de Symandres doit se résigner à demeurer secrétaire au sein du Conseil privé. Ayant décidé de faire «retraite» en Franche-Comté, il semble ne plus avoir eu une quelconque activité après le 25 octobre 1555 (date de l'abdication de l'Empereur). Le 10 novembre 1556, Josse de Courteville, secrétaire ordinaire «surnuméraire», le remplace comme secrétaire ordinaire du Conseil privé et obtient dès lors la participation en la «bourse commune» des secrétaires.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Papiers d'Etat et de l'Audience. — Archives départementales du Nord, à Lille : série B. — Services d'Archives du Doubs, à Besançon, renseignements sur Jean Mouchet.

K. Lanz, *Correspondenz des Kaisers Karl V*, t. 3, (1550-1556), Leipzig, 1846, p. 2 et 3. — M. Baelde, *De Collaterale Raden onder Karel V en Filips II (1531-1578)*. *Bijdrage tot de geschiedenis van de centrale instellingen in de zestiende eeuw*, Bruxelles, 1965. (*Verhandelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België. Klasse der Letteren*, nr. 60).

Daniel Coenen

de TRAZEGNIES, Georges, Marie, Joseph, Gillion, marquis, chambellan de Joseph II et de Guillaume I^{er}, sénateur, membre de la première chambre des Etats Généraux et du Congrès National, né à Bruxelles le 6 mars 1762, y décédé le 16 décembre 1849.

Son père, Joseph de Trazegnies, était lieutenant-colonel du régiment d'Arenberg et sénéchal héréditaire de Liège. Par son mariage avec Marie de Joncret, il accrut les possessions de la famille de Trazegnies dans le Namurois.

Georges de Trazegnies, préparé à une carrière diplomatique au service de l'Autriche et nommé, très jeune, chambellan de Joseph II, ne fut pas mêlé aux événements de la politique intérieure des Pays-Bas. Une seule fois, en mars 1790, il se laissa persuader d'accomplir, à Paris, une mission diplomatique, d'ailleurs infructueuse. A partir de 1794 et probablement jusqu'en 1798, il séjourna en Allemagne et il ne cacha pas son hostilité au Directoire.

C'est seulement sous le Consulat que le libéraliste de Trazegnies s'orienta vers la vie publique. En 1803, il fut membre du Comité bruxellois d'accueil à Bonaparte mais, en 1804, il refusa un siège au Conseil communal de Bruxelles.

Il n'assuma qu'en 1810 la présidence du Collège électoral du Département de la Dyle et occupa le siège au Sénat, qui y était traditionnellement attaché. A la suite de cette nomination, il fut fait droit à sa requête d'admission dans la noblesse de l'Empire.

En 1814, de Trazegnies, partisan du rétablissement de la maison des Habsbourg, fut jugé, par les vrais conservateurs, entaché par le régime français. Il acheta un vaste domaine en Bohême, d'où il avait accès à différents états. Il pouvait donc toujours émigrer en cas de nécessité. Il opta néanmoins pour les Pays-Bas : en août 1815, il vota le projet de la Loi fondamentale des Provinces-Unies, ce qui lui valut un siège à la première chambre des Etats Généraux.

Dans cette assemblée législative, il s'y révéla, très tôt, un contradicteur et un défenseur des intérêts de la Belgique. En haut lieu, on essaya de l'écarter en le faisant passer pour un homme sans personnalité mis en avant par les vrais opposants du régime. A la suite de ses critiques acerbes contre la loi fiscale de 1821, de Trazegnies fut mis en disponibilité comme chambellan de Guillaume I^{er}. Il ne lui restait plus qu'à offrir aussitôt sa démission.

Ses relations tendues avec le Roi empirèrent encore à cause de l'amitié qui le liait au Prince héritier. Il s'opposa aussi violemment au Gouvernement en 1822, à l'occasion de la loi sur les impôts.

A partir de 1825, on constate un certain revirement dans l'attitude de Trazegnies. Il ne devint absolument pas un valet docile du Gouvernement mais toutefois, par ses votes, il prit ses distances à l'égard des parlementaires qui critiquaient le régime pour d'autres raisons. En août 1830, il désapprouva l'insurrection et, en septembre, il appela ses collègues à se rendre à Bruxelles pour délibérer sur la situation et il s'efforça de les persuader d'assister, aussi nombreux que possible, à la séance extraordinaire des Etats Généraux à La Haye. Il y plaida pour quelques modifications institutionnelles mais aussi pour le maintien de la Loi fondamentale.

Le 22 octobre 1830, de Trazegnies, qui était un fervent orangiste, fut élu membre du Conseil communal de Bruxelles mais il avait perdu toute chance d'être nommé bourgmestre. Lors des élections pour le Congrès national (3 novembre 1830), il obtint, au premier tour, les suffrages de Bruxelles et de Charleroi. Il opta pour Charleroi et il combattit, avec une extrême énergie, l'exclusion des membres de la famille d'Orange-Nassau au trône de Belgique.

Après avoir échoué sur ce point (18 novembre 1830), il s'abstint de paraître encore au Congrès et donna sa démission le 6 décembre 1830.

A partir de ce moment, de Trazegnies prit part activement aux tentatives de restauration en faveur de Guillaume I^{er}. Il fut d'abord cité comme membre de la «Commission du Gouvernement» orangiste, et puis, en avril 1831, comme membre du nouveau «Comité central» orangiste. Il était ainsi normal que de Trazegnies ne fût pas élu sénateur en août 1831 et qu'il fût l'un des points de mire, en avril 1834, des pillages qui suivirent la divulgation des noms de ceux qui avaient acheté les chevaux du Prince d'Orange. Par esprit de réaction, de Trazegnies renonça à son mandat de conseiller communal de Bruxelles.

Dans l'amalgame du parti orangiste, de Trazegnies adopta une position modérée. Il était orangiste parce qu'il était légitimiste et non pour des raisons de sympathies personnelles ou d'avantages financiers.

Durant de longues années, il résista à la pression de la Cour. Il ne lui témoigna sa confiance qu'à la suite des nombreuses attentions et marques d'intérêt qu'elle lui manifesta lors de la maladie et du décès de son épouse, Marie-Madeleine de Maldeghem (1844). En 1847, sa fille Clémentine fut nommée dame d'honneur de la reine des Belges, Louise-Marie.

L. François, *Elite en gezag. Analyse van de Belgische elite in haar relatie tot de politieke regimewisselingen, 1785-1835*, Rijksuniversiteit te Gent, Faculteit van de Letteren en Wijsbegeerte, thèse de doctorat inédite, 1987, p. 829-850.

Luc François

Traduit du néerlandais.

DEVAUX, *Philippe*, philosophe, professeur d'université, né à Saint-Josse-ten-Noode le 8 octobre 1902, décédé à Braine-l'Alleud le 19 avril 1979.

Après de brillantes études au Collège Saint-Louis à Bruxelles, Philippe Devaux entreprend des études de philosophie à l'Université libre de Bruxelles qui lui confère le titre de docteur dans cette discipline en 1925. L'initiation à la logique mathématique qu'il reçut de Marcel Barzin a eu sur sa pensée une influence non négligeable. Associé et chercheur qualifié au Fonds national de la recherche scientifique (F.N.R.S.) de 1928 à 1935, il séjourne d'abord à Paris où il fréquente la Sorbonne puis aux Etats-Unis (Harvard et Berkeley). Lieutenant de réserve de 1927 à 1952, il a été professeur à l'Université de Liège et professeur agrégé à l'Université de Bruxelles. Il enseigne également la philosophie pendant quelques années à la Chapelle musicale Reine Elisabeth. Il est *visiting professor* à l'Université de Manchester en 1947, à l'Université de Londres en 1958 et à l'Université de Hull en 1959.

Il publie en 1929, chez Vrin à Paris, *Le Système d'Alexander. Exposé critique d'une théorie néo-réaliste du changement*. Il reconnaît au grand philosophe australien le mérite d'avoir réduit à leurs justes proportions le problème épistémologique et le problème des valeurs et conféré à la philosophie le rôle de mûrir des problèmes destinés à devenir l'objet de disciplines scientifiques. A cet égard, le néo-réalisme d'Alexander préfigure l'épistémologie naturalisée que devait développer, dès 1968, un éminent philosophe américain dont Philippe Devaux fut le condisciple à Harvard, W.V. Quine. L'inspiration positiviste, chez Philippe Devaux, ne débouche pas sur un rejet de la métaphysique, mais sur la défense d'une métaphysique naturaliste qui situe le sujet connaissant dans l'ordre naturel, tout en lui reconnaissant cependant la capacité de «construire» jusqu'à un certain point les données sensibles. En 1950 paraît chez Thone, à Liège, la première édition d'un monumental ouvrage intitulé *De Thalès à Bergson. Introduction historique à la philosophie européenne*, dont la deuxième édition (1955) compte 607 pages. L'originalité de cette histoire de la philosophie réside dans l'hypothèse de travail qui la sous-tend. Philippe Devaux repère dans le développement de la pensée quatre phases : la pensée primitive, le rationalisme qualitatif, le ra-

tionalisme quantitatif et le rationalisme expérimental dont la synthèse a été réalisée par Kant. Par «rationalisme qualitatif», il faut entendre une théorie de la sagesse et de la science où la raison joue tout à la fois le rôle de principe explicatif et démonstratif et de principe normatif, esthétique et moral. L'Idée platonicienne illustre bien la fusion des deux principes : d'une part, elle est source d'intelligibilité, elle est, en effet, la structure qui rend la réalité intelligible, d'autre part, elle est assimilable à la valeur dans la mesure où il n'y a pas d'Idée des objets vils. Le rationalisme quantitatif triomphe avec Descartes, dont la géométrie analytique abolit l'incommunicabilité des genres défendue par Aristote et relie systématiquement les formes et les nombres. La rationalisation prend ici la forme d'une géométrisation. Quant au rationalisme expérimental, il fait un sort à l'induction plus minutieusement contrôlée que celle à laquelle recourt le sens commun et il remplace le recours aux causes occultes par des relations constatées entre corps physiques observables. En 1967 Philippe Devaux publie, chez Seghers (Paris), *Bertrand Russell ou la paix dans la vérité*. L'originalité de cette première monographie d'ensemble en français sur l'œuvre du grand philosophe britannique tient en partie à l'éclairage nouveau que Philippe Devaux lui donne en la situant par rapport à la problématique kantienne de l'*a priori*. Il parvient ainsi à expliquer l'adhésion passagère de Russell à une certaine forme de platonisme. Assurément, Russell rejette la théorie kantienne des jugements synthétiques *a priori*, mais il confère aux énoncés mathématiques un statut plus important que ne le font ceux qui n'y voient que l'expression de relations entre idées. Pour Russell, les mathématiques sont *a priori* parce que leur généralité n'implique ni ne concerne des existants empiriques. En 1976 paraît, chez Universa à Wetteren, *Les Modèles de l'Expérience* qui rassemble de nombreux articles parmi lesquels *Goethe savant et Expérience et Formalisme*. Philippe Devaux a rédigé un imposant ouvrage sur l'épistémologie de Whitehead qui est demeuré inédit. Il y travaillait encore peu de temps avant sa mort. Il convient aussi de mentionner les nombreuses traductions par lesquelles il a fait connaître la philosophie anglo-saxonne contemporaine dans les pays de langue française. On lui doit notamment la traduction de

plusieurs ouvrages de Russell : *La Méthode scientifique en philosophie*, *L'Analyse de la matière* chez Payot, *Signification et vérité* chez Flammarion, plusieurs œuvres de Whitehead parmi lesquelles *La fonction de la raison* chez Payot. Parmi les œuvres traduites en collaboration figurent *La Logique de la découverte scientifique* de Sir Karl Popper traduite avec M^{me} Nicole Thyssen-Rutten et *Le Problème de la référence* de Linski (Paris, Le Seuil) traduit en collaboration avec M^{me} Stern-Gillet et nous-même.

On a dit de Philippe Devaux qu'il avait consacré avec générosité, amabilité et efficacité beaucoup de temps à l'organisation d'échanges, de dialogues et de discussions entre philosophes dans un grand nombre d'institutions. Il fut, en effet, membre de la Commission mixte des Accords culturels anglo-saxons, président de la Société belge de Philosophie, ainsi que de la Société de Logique et de Philosophie des Sciences, membre de l'Aristotelian Society, de l'Association for Symbolic Logic et de l'Institut international de Philosophie. Il est l'un des fondateurs du Centre national de Recherches de Logique, et il a été pendant longtemps l'éditeur de la *Revue internationale de Philosophie*. L'Académie royale de Belgique l'a accueilli, au sein de la Classe des Lettres comme membre correspondant en 1967, et comme membre titulaire en 1971.

Philippe Devaux a épousé, en 1928, Mademoiselle Cécile Verdeyen. Ils ont eu une fille qui a épousé l'ingénieur Maurice Farber.

La personnalité et l'œuvre de Philippe Devaux ont été évoquées par Fr. Armengaud dans une notice de l'*Encyclopaedia universalis* et par J. Taminiaux lors du Colloque du 150^e anniversaire de l'Indépendance de la Belgique organisé par la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique (*Exposé introductif du groupe Philosophie*, dans *Actes du Colloque Francqui*, 28-29 novembre 1980, Bruxelles, 1983, p. 11-30). — Chr. Wenin, *En Belgique*, dans *Doctrines et Concepts, cinquante ans de Philosophie de langue française*, Paris, 1987, p. 51-63. — P. Gochet, *Notice sur Philippe Devaux, membre de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 151, Bruxelles, 1985, p. 153-174 (bibliographie exhaustive de Ph. Devaux et son portrait photographique, ainsi que le témoignage de son ancienne élève et assistante, M^{me} le professeur Suzanne Stern-Gillet).

Paul Gochet

DE VISSCHER, Fernand, Marie, Emile, juriste, professeur d'université, archéologue, né à Gand le 14 octobre 1885, décédé à Herent le 15 décembre 1964.

Fernand De Visscher fut formé à Gand au Collège Sainte-Barbe, puis à l'Université de sa ville natale, alors francophone, en compagnie de son frère Charles, brillant juriste aussi et qui devint membre de la Cour internationale de Justice à La Haye. Orphelins tous deux, ils bénéficièrent d'une solide formation humaniste et universitaire, complétée par de féconds séjours d'étude, pour Fernand à Berlin, Munich, Oxford, Paris et Leiden, où ils acquirent une vaste et solide compétence juridique, avant de devenir chacun professeur à la Faculté de Droit de leur Université, où Fernand enseigna le Droit romain jusqu'au moment de la flamandisation de l'Université de Gand après la guerre mondiale de 1914-1918. Dès le début de ce conflit, il avait émigré en Angleterre avec sa famille et développé encore sa formation juridique à Oxford avant d'être appelé, en 1916, à rejoindre, en France, le Gouvernement belge en exil à Sainte-Adresse, près du Havre, où il fut attaché au Cabinet du ministre du Travail. Après la victoire, il fut appelé à collaborer aux négociations du Traité de Versailles et put reprendre son enseignement du Droit romain à l'Université de Gand jusqu'en 1932, quand fut décidée la flamandisation intégrale de cette institution, déjà amorcée pendant la guerre. Refusant d'admettre cette transformation de son université «au nom même de l'épanouissement international de la Flandre», il resta toujours inscrit au rôle de sa Faculté gantoise, mais fut d'abord invité à enseigner le Droit romain aux Facultés catholiques de Lille, puis, en 1936, à l'Université catholique de Louvain jusqu'à son éméritat en 1956.

Brillant professeur, il se distinguait par des exposés d'histoire juridique, à la fois précis et originaux, avec un enthousiasme communicatif particulièrement brillant. En 1934, il fut invité à l'Académie de Droit international de La Haye pour présenter un cours approfondi sur les conflits de lois en matière de Droit aérien, discipline nouvelle en matière de Droit des communications internationales. En 1957, il fut appelé à siéger au tribunal arbitral franco-espagnol, à l'occasion d'un conflit entre ces deux pays, à la suite de la dérivation des eaux du lac Lanoux, contribuant ainsi avec aisance et ferme-

té à innover en matière de Droit international de voisinage. Aussi bien fut-il membre, puis secrétaire général de l'Institut de Droit international entre 1937 et 1950.

Mais ce juriste éminent était un humaniste complet, amateur d'art et grand voyageur. Sportif, il fut membre du Club alpin et fit de nombreuses ascensions dans les Alpes avec sa famille.

Epigraphiste enthousiaste, il se passionna beaucoup pour l'archéologie et les œuvres d'art de toutes les époques, estimant qu'on ne peut négliger aucune source pour mieux connaître l'Antiquité, dont tous les témoignages philologiques et archéologiques se complètent et constituent un ensemble vivant, assuré par une étude qui harmonise l'enseignement de toutes les sources, tant écrites que figurées.

Aucun élément d'information historique ne lui fut étranger, comme le prouve l'abondante bibliographie de ses livres et articles, que son élève et collègue flamand de Droit romain, Lucien Caes, à l'Université de Louvain a établie en 211 numéros d'œuvres érudites, dont quatre livres restés fondamentaux pour l'histoire du Droit romain (*La condictio et le système de la procédure formulaire*, Gand-Paris, 1923; *Les édits d'Auguste découverts à Cyrène*, Louvain, 1940; *Le régime romain de la noxalité. De la vengeance collective à la responsabilité individuelle*, Bruxelles, 1947; *Le droit des tombeaux romains*, Milan, 1963) et plus de 207 articles d'une extraordinaire variété, dont plusieurs furent repris dans trois recueils d'*Etudes de Droit romain*, publiés à Paris et Milan en 1931, 1949 et 1966 (cf. *Revue internationale des Droits de l'Antiquité*, t. 12, 1965, p. XIX-XXX).

L'archéologie devint bientôt son «violon d'Ingres», non seulement dans un intérêt de dilettante mais bientôt par des recherches de pionnier sur le terrain, sans jamais renoncer pour autant à ses recherches juridiques. Dès 1947, il fonda à Bruxelles une Société d'Histoire des Droits de l'Antiquité et organisa des sessions internationales chaque année dans un pays différent. Cette société eut son organe, dès 1948 : la *Revue internationale des Droits de l'Antiquité*, qui lui survécut.

Son entregent d'une extrême amabilité lui assura de nombreux amis de tous les milieux, qu'il accueillait dans son salon de l'avenue Churchill à Bruxelles, où il faisait si bon de se rencontrer

et qui fut un foyer de patriotisme pendant la seconde guerre mondiale de 1940-1944, où des amis de tous les bords préparaient la restauration de la paix.

Il fut désigné tout naturellement pour diriger la nouvelle Academia Belgica de Rome, dont il fit, de 1946 à 1949, un foyer d'érudition aimable, le plus brillant de la Ville éternelle, où il aima vivre avec enthousiasme et où il créa des «échanges culturels entre l'Italie et la Belgique».

Ses nombreux liens d'amitié avec les savants de la Ville éternelle lui permirent de réaliser un rêve : explorer un site archéologique. Ce fut une petite cité romaine des Abruzzes : Alba Fucens, le premier chantier belge de fouilles archéologiques en Italie, au pied du magnifique «monte Velino». Je fus aussitôt invité à l'organisation d'une exploration méthodique, qui fut poursuivie pendant quinze ans, jusqu'au décès de son promoteur enthousiaste, dans un site de montagnes particulièrement pittoresque, près d'Avizzano, au cœur des Apennins.

Les quinze dernières années de sa vie furent particulièrement chères au cœur de ce savant, qui fut aussi un artiste enthousiaste. Elles furent le couronnement d'une vie si bien remplie. La Surintendance italienne des Antiquités dans les Abruzzes a placé, dans les ruines de l'esplanade d'Hercule à Alba Fucens, une plaque commémorative, rappelant l'initiative et l'activité infatigable de Fernand De Visscher pour l'exploration de ce site important.

Les honneurs qui couronnèrent cette activité scientifique ne lui manquèrent pas. Il fut élu correspondant de la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique le 7 mai 1945 et membre le 2 décembre 1946. Il fut aussi membre de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, et membre associé de l'Académie autrichienne des Sciences, de l'Académie des Lincei à Rome et de l'Académie pontificale romaine d'Archéologie au Vatican, de l'Académie d'Athènes, de la Société des Antiquaires de France. Il fut proclamé docteur *honoris causa* des Universités de Grenoble, de Genève, de Strasbourg, de Paris, de Rennes, de Lille, d'Aberdeen et de Gênes. Il obtint le Prix quinquennal des Sciences juridiques, le prix Becucci et le titre de «Cultore di Roma» au Capitole. Au cours de la fête de ses trente années d'enseignement, en 1949, on lui offrit deux volumes de «Mélanges», contenant

les contributions de plus de cent savants du monde entier (*Mélanges Fernand De Visscher. Revue internationale des droits de l'Antiquité*, t. 2 et 3, 1949).

Il avait aussi un admirable esprit de famille et sa délicatesse sut rendre parfaitement heureuse Madame Lucie Jourdain, qu'il avait épousée le 18 juin 1932 et qui lui donna huit enfants, cinq garçons et trois filles, dont l'un, Michel De Visscher (1915-1981), devint professeur de médecine à l'Université catholique de Louvain et membre de l'Académie royale de Médecine de Belgique. Il associait étroitement son épouse à toutes ses activités.

Fr. De Ruyt, *Notice sur Fernand De Visscher, membre de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 151, Bruxelles, 1985, p. 101-115 (portrait photographique et bibliographie sur F. De Visscher).

Franz De Ruyt

Illustration : Planche VI, face à la p. 145.
Fernand De Visscher à Alba Fucens.

DOUTREPONT, Georges, Alphonse, Joseph, dialectologue wallon, historien de la littérature française, professeur d'université, né à Herve le 17 octobre 1868, décédé à Louvain le 26 mai 1941.

Né dans une famille nombreuse dont plusieurs enfants se dirigèrent vers l'industrie, Georges fut le frère cadet d'Auguste (1865-1929), qui le précéda dans les études philologiques et littéraires et devint professeur à l'Université de Liège, appelé dans cette institution par son maître Maurice Wilmotte, en 1891, au lendemain de la création de la Section de Philologie romane.

Après un enseignement primaire suivi chez les Frères des Ecoles chrétiennes, Georges Doutrepont fit ses humanités au Collège royal Marie-Thérèse de sa ville natale, au cours desquelles il se distingua notamment par de brillants succès obtenus aux concours généraux organisés par le Gouvernement entre les établissements d'enseignement secondaire du pays.

Entré à l'École normale des humanités, annexée à l'Université de Liège, école qui ne recevait, après un examen sévère, que l'élite des «rhétoriciens» de Belgique, il y suivit les cours de Maurice Wilmotte, jeune professeur liégeois formé à Paris par Gaston Paris et Paul Meyer, et, en Allemagne, à Halle, par Hermann Suchier et Adolf Tobler.

En juillet 1890, il obtint, avec la plus grande distinction, le diplôme d'agrégé pour la philologie française. Dès le mois d'octobre de la même année, il fut lecteur de français à l'Université de Halle, en Allemagne, où l'avait précédé son frère Auguste, puis, en 1891, à peine âgé de vingt-trois ans, il enseigna à l'Université de Fribourg, en Suisse, succédant à un jeune Français que l'avenir allait rendre célèbre : Joseph Bédier.

En 1893, l'Université catholique de Louvain, dont le recteur était alors Mgr J.-B. Abbeloos, l'appela à remplacer, dans la chaire de littérature française, le professeur Léon de Monge, qu'un mauvais état de santé avait contraint à renoncer à ses fonctions. La carrière de Georges Doutrepoint à l'Université de Louvain s'étendit sur quarante-cinq années.

En 1894, le baron François Béthune et lui fondèrent dans cette université la Section de Philologie romane, s'associant bientôt comme collègue l'un de leurs élèves devenu depuis peu docteur, Alphonse Bayot. Leur «triumvirat» conduisit les études de philologie romane à Louvain jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale.

Les enseignements de Doutrepoint comprirent alors, outre le cours de Littérature française, destiné aux étudiants de première candidature en Philosophie et Lettres, parmi lesquels étaient inscrits les futurs docteurs en droit, les cours d'Histoire approfondie des littératures romanes, d'Explication approfondie d'auteurs français et de Grammaire historique du français, auxquels s'ajoutèrent plus tard ceux d'Histoire de la littérature française de Belgique et d'Esthétique générale dans son application à la littérature.

Avec son collègue Béthune, Doutrepoint fonda encore le *Bulletin d'histoire linguistique et littéraire des Pays-Bas* (1903-1906). Par ailleurs, il convainquit son collègue Charles Moeller à élargir un *Recueil de publications*, réservé jusque là aux historiens, pour en faire le *Recueil des travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie*.

Lorsque furent créées à Louvain l'École des Sciences commerciales, en 1897, puis les Ecoles Spéciales, en 1921, Doutrepoint devint également professeur de littérature française dans ces deux institutions, de même qu'il le fut, répondant à un souhait du cardinal Mercier, à l'École supérieure de jeunes filles de Bruxelles (École Marie Haps, rue d'Arlon), fondée en 1919.

Son dévouement le conduisit à s'occuper de la vie estudiantine en organisant, à Louvain, des «Conférences de philologie romane» à l'intention des romanistes et, d'autre part, à créer, à Louvain toujours, le «Cercle de littérature française», ouvert à un public universitaire plus large, où les témoignages nous apprennent que les causeries étaient suivies de discussions animées.

A partir de 1928, il présida le «Cercle pédagogique des professeurs de l'enseignement moyen sortis de l'Université de Louvain», succédant à son fondateur, le professeur François Collard.

A l'étranger, Doutrepoint fut l'hôte de plusieurs universités, spécialement pendant la première guerre mondiale, période au cours de laquelle les universités belges furent fermées. En 1914, il se rendit en Angleterre et enseigna à Liverpool et au Somerville College d'Oxford, tandis qu'il fut conférencier au King's College de Londres. En 1915, il passa en France, où il fit des conférences au Collège de France (Fondation G. Michonis) et des cours à l'Université de Dijon. De 1915 à 1918, à Paris, où il s'était fixé, il fut chargé de conférences à la Section des Sciences historiques et philologiques de l'École des Hautes Etudes. Il fut ensuite professeur d'échange, en 1929 et en 1932, à la Faculté des Lettres de Bordeaux, en 1930, à l'Université de Rennes et, en 1934, à l'Université de Montpellier.

En 1938, âgé de septante ans, Doutrepoint obtint l'éméritat. Le 40^e anniversaire de son enseignement à l'Université catholique de Louvain avait été fêté solennellement, en 1934, lors d'une manifestation d'hommage organisée par ses disciples, ses collègues et ses amis, qui lui offrirent notamment, en cette occasion, un tableau le représentant en pied, dû aux peintres J.-Jos. Damien, de Hasselt, et Anne Rutten. Parmi les anciens élèves qui lui témoignèrent leur reconnaissance, il convient de citer Charles De Trooz, son successeur, l'abbé Pierre Groult, Jo-

seph Hanse et Omer Jodogne, lesquels devaient prendre, à Louvain, la relève de la première génération de professeurs à la Section de Philologie romane, ainsi que Fernand Desonay et Robert Guiette, qui devinrent professeurs d'histoire littéraire respectivement aux Universités de Liège et de Gand.

Les témoignages sur la personnalité de Georges Doutrepoint sont concordants : «Professeur accompli, causeur au verbe châtié, fin critique, juge bienveillant», tel le peignirent les organisateurs de la manifestation d'hommage de 1934. Fernand Desonay insista sur les «qualités de courtoisie, d'urbanité, d'éloquence fleurie» qui le distinguaient en tant qu'homme, de même que Charles De Trooz, se souvenant des leçons du professeur, rappela qu'il traitait «les auteurs et la langue, les idées et les mots avec une méticuleuse courtoisie». Arthur Fauville confirma ce témoignage dans son discours funèbre, précisant que «Depuis ses débuts, son enseignement fut estimé par les étudiants de Louvain qui goûtaient ses leçons pleines d'érudition, de détails, de nuances, son langage châtié, sa diction harmonieuse et la grâce et la bonhomie de ses gestes et de ses attitudes : vrais modèles de bon goût, véritable école de l'homme du monde». Finesse, donc, et de l'homme et du professeur.

Quant au savant, l'œuvre abondante qu'il a produite, d'une impressionnante érudition, fournit la preuve irréfutable de son travail inlassable, du large éventail de ses intérêts et de la cohérence de sa méthode. On en trouvera la bibliographie (de 1890 à 1934) dans le volume de la manifestation d'hommage de 1934 (p. 92-99) et (s'étendant jusqu'en 1942, mais moins détaillée) dans la notice nécrologique rédigée par Adolphe Rome, en 1950.

Ses premières recherches furent dirigées vers la culture populaire de sa terre natale (le pays de Liège et plus particulièrement de Herve), vers le folklore et la dialectologie. Il débuta, en 1890, par la publication d'un *Conte wallon* dans la *Revue des patois gallo-romans* (t. 3, p. 48-50) et par l'édition, dans *Mélusine. Revue de Mythologie, Littérature populaire, Tradition et Usages* (t. 5, p. 49-53), d'un texte recueilli dans le pays de Herve, qu'il intitula *Chant monorime de la Passion du doux Jésus*. Dans les années qui suivirent, il se fit également connaître par des travaux de linguistique wallonne : *Etude linguistique sur Jacques de Hemricourt et son*

époque (Bruxelles, 1892, *Mémoires couronnés et autres Mémoires de l'Académie royale de Belgique, Collection in-8°, t. 46, 92 pages*), *Tableau et théorie de la conjugaison dans le wallon liégeois* (*Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne, 2^e série, t. 19, 1892, p. 15-134*), *Les parlers du Nord et du Sud-Est de la province de Liège* (en collaboration avec Jean Haust) (*Mélanges wallons offerts à Maurice Wilmotte, Liège, 1892, p. 11-64*), *Le Wallon en 1895* (en collaboration avec son frère Auguste) (*Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der romanischen Philologie, 5. Band, I. Hälfte, Erlangen, 1895-1896, p. 287-291*) et *Le Wallon en 1897-1898* (*ibidem, 1897-1898, p. 281-284*).

Conduit, probablement par les devoirs de son enseignement, à se tourner vers la littérature française, Georges Doutrepoint publia bientôt de plus en plus de contributions à l'histoire littéraire.

Si l'on prend quelque recul pour regarder le massif des publications très variées qu'a produites ce savant, l'on aperçoit que les époques que ses recherches ont privilégiées sont, d'une part, le xv^e siècle, ou plus largement la Prérenaissance, et, d'autre part, l'époque romantique, et qu'à côté de l'histoire littéraire de la France, celle de la Belgique de langue française n'a jamais cessé de retenir son attention.

Georges Doutrepoint eut le mérite d'être l'un des pionniers des études sur le xv^e siècle ou, pour mieux dire, sur la littérature de l'époque «bourguignonne». On sait que l'un de ses premiers grands projets fut une monographie consacrée à Jean Lemaire de Belges, laquelle fut malheureusement devancée par la parution d'un ouvrage de Ph. Aug. Becker (*Jean Lemaire, der erste humanistische Dichter Frankreichs, Strasbourg, 1893*). Doutrepoint se contenta, dans l'immédiat, de publier un long article sur *Jean Lemaire de Belges et la Renaissance* (*La Revue Générale, t. 29, 1893, p. 228-242 et 336-353*), mais il reprit le sujet vers la fin de sa carrière en rassemblant les fruits de ses premières recherches et en rédigeant alors un volumineux ouvrage intitulé de manière identique (*Jean Lemaire de Belges et la Renaissance, Bruxelles, 1934, Mémoires de l'Académie royale de Belgique. Classe des Lettres, Collection in-8°, t. 32, L-442 pages*). Jean Lemaire était considéré par lui comme un important représentant de la litté-

rature belge de langue française et comme un précurseur de la Renaissance littéraire française, ayant été le premier écrivain sensible aux influences de l'Italie «renaissante».

Les deux autres grands ouvrages publiés par Doutrepont dans le même domaine sont *La Littérature française à la Cour des Ducs de Bourgogne, Philippe le Hardi, Jean Sans Peur, Philippe Le Bon, Charles Le Téméraire* (Paris, 1909, LXVIII-544 pages) et *Les mises en proses des épopées et des romans chevaleresques du XIV^e au XV^e siècle* (Bruxelles, 1939, *Mémoires de l'Académie royale de Belgique. Classe des Lettres, Collection in-8°*, t. 40, 732 pages), ouvrages devenus tout de suite, en raison de la copieuse documentation qu'ils contiennent, d'indispensables instruments de travail pour les historiens non seulement des lettres, mais aussi de la société.

Nombreuses sont, à côté de ces enquêtes qui visent à l'exhaustivité, les études plus ponctuelles consacrées à des textes ou à des questions relevant de la même époque. Contentons-nous de citer ici *A la Cour de Philippe Le Bon : Le Banquet du Faisan et la Littérature Bourguignonne* (*La Revue Générale*, t. 35, 1899, p. 787-806; t. 36, 1900, p. 99-118), *L'Inventaire de la «Librairie» de Philippe le Bon, 1420* (Bruxelles, Commission royale d'histoire, 1906, XLVIII-189 pages) et *l'Épître à la Maison de Bourgogne sur la croisade turque projetée par Philippe Le Bon, 1464* (*Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, Louvain, 3^e série, t. 2, [32^e de toute la collection], p. 144-195), ainsi que l'édition critique (préparée avec la collaboration d'Omer Jodogne) des *Chroniques* de Jean Molinet (Bruxelles, Académie royale de Belgique, 3 volumes : I, 1935, 654 pages; II, 1935, 606 pages; III, 1937, VIII-451 pages).

A l'histoire littéraire de la France, spécialement du XIX^e siècle, il apporta plusieurs études, parmi lesquelles il convient de mentionner : *Du sentiment religieux chez Chateaubriand, Lamartine et Hugo, 1800-1830* (*La Revue Générale*, t. 42, 1906, p. 729-747 et 877-896), *Les Types populaires de la littérature française* (Bruxelles, *Mémoires de l'Académie royale de Belgique. Classe des Lettres, Collection in-8°*, t. 22, 1926, 499 pages, 1^{re} partie et 1928, 660 pages, 2^e partie), *Les Classiques jugés par les Romantiques* (*Bulletin de l'Académie royale de langue et de*

littérature françaises, t. 6, 1927, p. 17-88) et *La Littérature et les Médecins en France* (*ibidem*, t. 12, 1933, p. 137-177).

Par ailleurs, les lettres françaises de la Belgique moderne doivent à Georges Doutrepont des réflexions et des recherches que l'on peut reconnaître aujourd'hui comme fondatrices. Outre les considérations intéressantes contenues dans les ouvrages déjà cités sur Jean Lemaire de Belges ou sur la littérature de l'époque bourguignonne, signalons : *La Conscience nationale dans les lettres françaises de Belgique depuis 1880* (*Revue internationale de l'enseignement*, 1915, p. 253-263, 352-369 et 429-437), *Les débuts littéraires d'Emile Verhaeren à Louvain* (*Cahiers de l'amitié de France et de Flandre*, Bruxelles-Paris-Lille, 1919, 75 pages), *Le Nationalisme dans les lettres françaises de Belgique depuis cent ans* (*La Revue générale*, t. 63, 1930, p. 550-576 et 698-723), et *Cent années de littérature en Belgique* (*Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. 9, 1930, p. 89-120).

En conclusion de ses multiples recherches dans ce domaine, Doutrepont traça un tableau complet des lettres belges dans son *Histoire illustrée de la littérature française en Belgique. Précis méthodique* (Bruxelles, Didier, 1939, 398 pages).

La méthode pratiquée par cet historien des lettres relève de la philosophie positiviste. Elle consiste principalement à établir sur des bases solides la biographie des écrivains, à préciser les influences qu'ils ont subies et à décrire celles qu'ils ont exercées sur leur époque et sur les époques postérieures. Chacun de ses ouvrages est en réalité l'inventaire raisonné d'un ensemble de faits collectés au prix d'une longue enquête bibliographique, inventaire précédé généralement d'un exposé dans lequel s'esquisse, mais ne se développe que rarement, une problématique. Cet inventaire est le principal bénéfice des diligentes investigations du chercheur. A. Fauville a cependant observé que «A examiner de près ses travaux, l'on voit transparaître sous une apparence de goût du détail, la préoccupation de grands problèmes généraux : problèmes de la continuité de l'histoire, problème de la nationalité belge, problème de psychologie sociale».

La question centrale fut pour Georges Doutrepont, depuis ses débuts, celle des rapports de la

littérature avec la société : « Il professe — note F. Desonay — que la littérature n'est que le miroir de la société ». En effet, les textes ne sont le plus souvent consultés par lui qu'en tant que références. Leur analyse interne, de caractère stylistique, l'intéresse assez peu. En revanche, ce qui n'épuise jamais sa curiosité, c'est l'éclairage que les écrits littéraires d'une époque donnée sont susceptibles d'apporter à la connaissance des modes et des comportements de la société qui les a produits.

On comprend mieux, dès lors, les recherches qu'il entreprit sur les types populaires de la littérature française, ou encore sur les métamorphoses, au théâtre, soit d'Arlequin (*La Revue générale*, t. 56, 1923, p. 163-177 et 301-314), soit de Cadet Roussel (*La Terre wallonne*, t. 9, 1924, p. 385-394, et t. 10, 1925, p. 26-35), ou encore sur *L'évolution du type de Pierrot dans la littérature française* (*Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. 4, 1925, p. 183-233). Il faut lire, dans cette perspective, son essai sur *L'Histoire littéraire et la sociologie* (*Annuaire du Cercle pédagogique*, Louvain, 1932, p. 67-84).

Professeur renommé, conférencier brillant et chercheur admiré, Georges Doutrepoint reçut, au cours de sa longue et sereine carrière, de très nombreuses distinctions honorifiques. A. Roersch put déclarer, dans son éloge funèbre, qu'« il connut, sans les briger en aucune façon, tous les succès, tous les honneurs, toutes les consécration officielles que peut ambitionner le vrai savant ». Rappelons, par exemple, qu'en 1919, il entra à la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique, en 1921, à l'Académie royale de langue et de littérature françaises, et, en 1938, comme correspondant étranger, à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres de Paris, outre qu'il fut docteur *honoris causa* des Universités de Bordeaux (1929) et de Montpellier (1935), ainsi que lauréat de nombreux prix scientifiques.

Georges Doutrepoint épousa la fille de François de Walque, professeur à l'Université de Louvain; son oncle par alliance fut par conséquent le géologue Gustave de Walque, professeur à l'Université de Liège. Il eut par ailleurs comme beau-frère le ministre d'Etat Paul Segers.

Il eut trois enfants : Gérard, Antoinette et Marie. Son fils (Gérard-Marie-Joseph), né à Louvain, le 29 juillet 1910, termina ses études

d'ingénieur civil des constructions (U.C.L., 1927-1933), puis entra, le 1^{er} octobre 1933, à l'abbaye bénédictine du Mont César, où il fut ordonné prêtre, le 26 juillet 1938, par Mgr P. Ladeuze, recteur magnifique de l'Université de Louvain. Lors de la flamandisation de l'abbaye, en 1968, il obtint d'aller s'établir à l'abbaye de Maredsous, où il mourut le 29 novembre 1980. Il fut l'auteur de plusieurs études bibliques.

A la suite de recherches généalogiques, M^{lles} Antoinette et Marie Doutrepoint obtinrent de modifier l'orthographe de leur nom de famille en *d'Outrepoint*, forme qu'adopta également leur frère Gérard. [Renseignements dus à l'obligeance du R.P. G. Michiels, archiviste de l'abbaye du Mont César].

On doit à Antoinette la publication posthume de quelques écrits de son père, ainsi que la bibliographie de celui-ci (publiée à la suite de la notice rédigée par A. Rome, p. 226-237).

Manifestation en l'honneur de Monsieur Georges Doutrepoint, professeur à l'Université de Louvain, 10 juin 1934, Louvain, 1934, portrait [reproduction photographique du portrait peint par J.-Jos. Damien et Anne Ruten] (Bibliographie de 1890 à 1934). — A. Rome, *Notice sur Georges Doutrepoint, membre de l'Académie dans l'Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 116, Bruxelles, 1950, p. 217-238 (Bibliographie par M^{lles} Antoinette Doutrepoint). — G. Vanwelkenhuyzen, *Georges Doutrepoint, 1868-1941*, dans *Annuaire de l'Académie royale de langue et littérature françaises*, Bruxelles, 1953, p. 73-100.

Pierre Jodogne

DRAGUET, René, Henri, Ghislain, théologien et orientaliste, professeur d'université, né à Gosselies le 13 février 1896, décédé à Louvain le 23 décembre 1980.

Il naquit, aîné de trois enfants, dans une famille modeste et profondément chrétienne. Au terme de ses études cléricales, il fut ordonné prêtre, en 1919, dans la cathédrale de Tournai, dont il deviendrait plus tard chanoine honoraire. La même année, il était envoyé conquérir ses grades académiques à la «schola maior» de la Faculté de Théologie de l'Université catholique de Louvain, ville qu'il ne devait plus quitter jusqu'à sa mort. En 1924 paraissait sa dissertation de maîtrise : *Julien d'Halicarnasse et sa controverse avec Sévère d'Antioche sur l'incorruptibi-*

lité du corps du Christ. Sur la base d'une rétroversion grecque des fragments syriaques de Julien, l'auteur démontrait que l'«aphthartodocétisme» communément imputé à ce théologien du début du VI^e siècle n'avait rien à voir avec son monophysisme, mais devait plutôt s'expliquer à partir d'une théorie de la «corruption» du péché d'origine, dont le Christ était resté indemne. La réception de cette thèse fut immédiate et quasi unanime; elle continue de faire autorité parmi les spécialistes.

Dès 1925, René Draguet était nommé maître de conférences pour le grec post-classique à la Faculté de Théologie. On lui confiait également un nouveau cours de théologie des Eglises orientales, auquel il se prépara par un séjour à Prague, ville où il s'initia également au vieux-slave. A l'enseignement de cette langue à l'Institut Orientaliste, il joindrait plus tard celle du syriaque, ainsi qu'une introduction aux anciennes littératures orientales chrétiennes. Mais l'essentiel de sa réflexion allait bientôt être polarisé par la théologie fondamentale, dont la chaire lui fut confiée en 1927. Esprit positif, allergique à la spéculation métaphysique et n'accordant crédit qu'aux faits historiquement attestés, il s'attacha au problème de l'évolution du dogme catholique. Afin de répondre aux difficultés soulevées à ce sujet par la critique libérale, il privilégiait le rôle du magistère ecclésiastique dans la définition des vérités révélées. Ces idées allaient lui attirer les foudres du Saint-Office. Sa «théologie du magistère» se complétait, en effet, par une critique incisive et volontiers ironique de la théorie scolastique des «conclusions théologiques», qui régnait encore dans les Universités pontificales romaines, où la seule alternative au thomisme passait alors pour du modernisme «immanentiste». C'est en juillet 1942 que fut notifié au cardinal Van Roey, grand-chancelier de l'Université, l'ordre de relever le professeur louvaniste de son enseignement et de son appartenance à la Faculté de Théologie. La victime de cette injuste et brutale condamnation la ressentit douloureusement comme une atteinte à sa crédibilité de théologien et à son honneur de croyant; loin de se laisser abattre, il réclama fièrement sa réhabilitation. Chose inouïe pour l'époque, il obtint, dès 1948, grâce à une intervention du cardinal G. Mercati auprès de Pie XII en personne, d'être réintégré dans sa Faculté, où il ne reprit d'ail-

leurs aucun enseignement. Puis, en 1965, l'entremise du cardinal Suenens lui valut de se voir pleinement réhabilité sans qu'il ait dû se plier à la moindre rétractation.

L'année 1942 marque donc la grande césure dans la vie et dans la carrière de René Draguet. L'épreuve n'avait pas brisé l'homme, ni tari le savant. Transféré à la Faculté de Philosophie et Lettres, il continua d'y enseigner les langues et les littératures orientales chrétiennes jusqu'à son éméritat, auquel il accéda en 1966. Contraint au silence théologique, il allait désormais se consacrer à étudier, en philologue et en historien, la sagesse des Pères du désert. Son ambition était d'élaborer l'édition critique des recensions syriaques des *Apophtegmes*. A cette fin, il rassembla une documentation unique, qu'il devait léguer avec sa bibliothèque à l'Académie royale de Belgique, et il entreprit d'éditer préalablement des pièces importantes de l'ancienne littérature ascétique syriaque. Il publia d'abord *Les cinq recensions de l'«Asceticon» d'abba Isaïe* (1968), avec deux anciens commentaires syriaques de ce «sénior» (1972 et 1973). Puis parurent *Les formes syriaques de la matière de l'«Histoire lausienne» de Pallade* (1978). Enfin, il put terminer, l'année même de sa mort, *La Vie primitive de S. Antoine conservée en syriaque* (1980). Chacune de ces éditions, qui sont des modèles d'acribie, est précédée d'une substantielle introduction, polie dans un style puissant, où l'éditeur condense les résultats d'une enquête exhaustive et parfaitement maîtrisée. A côté de la version syriaque commune, faite sur la vulgate grecque, il avait eu la bonne fortune de déceler, dans les trois cas, une version archaïque, reflétant encore, à travers ses copticismes, des sources élaborées dans l'Egypte monastique bilingue de la seconde moitié du IV^e siècle. Ces vues bouleversent plus d'une opinion reçue et elles traitent sans trop de ménagement beaucoup d'autorités respectées; aussi ne saurait-on parler à leur sujet d'une réception pacifique. Elles sont pourtant minutieusement documentées et on ne les a pas, jusqu'ici, sérieusement réfutées. De toute façon, on ne pourra plus ignorer, désormais, la mouvante complexité d'ensembles littéraires considérés jusqu'alors comme homogènes et dont l'éditeur a su démêler les multiples stratifications.

En plus de ces maîtres livres, René Draguet publia, depuis 1942, quelques articles et notices,

pour la plupart dans des revues, telles que *Le Muséon*, la *Revue d'histoire ecclésiastique* ou *Byzantion*, qui l'avaient appelé à leur conseil de rédaction, ou encore dans le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, laquelle l'avait élu membre de sa Classe des Lettres en 1960 et dont les séances constituaient à peu près les seuls déplacements de cet homme studieux. Il collabora également à quelques volumes d'hommage, tout en refusant obstinément les suggestions de collègues et d'amis désireux de lui en offrir la contrepartie. Mais c'est avant tout au *Corpus scriptorum christianorum orientalium* des Universités de Louvain et de Washington que le nom de René Draguet demeure lié. Il en avait accepté la direction en remplacement du fondateur, J.-B. Chabot, décédé en 1948. Les 112 volumes parus depuis 1903 avaient péri, en mai 1940, dans l'incendie criminel de la Bibliothèque universitaire de Louvain. Le nouveau secrétaire général les fit réimprimer, puis il ajouta trois nouvelles sections : géorgienne, arménienne et «subsidiaria», aux quatre précédentes : syriaque, éthiopienne, copte et arabe, et il publia sous sa responsabilité plus de 300 volumes. De son expérience personnelle de l'écrit, il avait tiré des principes bien arrêtés. L'éditeur doit renoncer à reconstituer l'archétype, pour se contenter de présenter objectivement les diverses recensions subsistantes, en reproduisant, de chacune, un témoin de base et en reléguant ses choix personnels dans l'apparat, de manière à éviter une édition éclectique, dont le texte ne représenterait qu'une chimère. René Draguet examinait minutieusement chaque manuscrit qui lui était soumis, critiquait impitoyablement, mais amicalement, son auteur et, au besoin, il corrigeait, complétait, refaisait lui-même le travail, sans que sa signature signale nécessairement son intervention. Non content d'assurer la direction scientifique de la collection, il en assumait, seul et jusqu'au bout, les moindres soucis de gestion et d'administration. On comprend qu'il ait considéré le «Corpus» comme sa propriété morale, dont le partage entre les deux Universités de Louvain, auquel il avait tout fait pour s'opposer, lui apparut comme une trahison, qui lui fit modifier en conséquence son testament.

René Draguet impressionnait, au physique comme au moral, par une autorité exceptionnelle, qui ne pouvait laisser indifférent. S'il ne supportait guère la bêtise et méprisait toute dé-

loyauté, ce prêtre, d'une piété secrète, aimait la simplicité et il s'employa à soulager des consciences et des besoins matériels. Ceux qui avaient passé le test sévère de son amitié trouvaient en lui un hôte toujours disponible, qui aimait rappeler avec humour d'anciens souvenirs ou dispenser la sagesse de ses chers «sénior» du désert égyptien. L'injustice qu'il avait ressentie l'avait marqué d'une cicatrice indélébile et il s'inquiétait, par ailleurs, non sans une certaine amertume, des remous liturgiques et disciplinaires de l'Église post-conciliaire. Mais les occupations ne laissaient guère à cet homme énergique le temps de s'abandonner à des états d'âme. Il devait à sa forte constitution un verbeur qui semblait défier les années, et il ne quittait guère sa table de travail. Vint cependant, fin 1978, une grave opération, suivie, deux ans plus tard, d'une rechute qui nécessita une nouvelle hospitalisation. Dès qu'il sut sa fin proche, il voulut mourir chez lui, avec le courage et la dignité qu'il avait toujours montrés en toute chose. Il laisse un bel exemple de rigueur intellectuelle et de noblesse morale. Son corps repose, à l'ombre de l'abbaye de Parc, sous une modeste pierre ne portant que son nom et deux dates : tout l'homme, ramené à l'essentiel de son parcours terrestre.

R. Draguet a légué sa correspondance personnelle aux Archives générales du Royaume, à Bruxelles.

G. Garitte, *Le Professeur René Draguet, président du Muséon*, dans le *Muséon*, t. 94, 1981, p. 3-4 (portrait photographique). — J. Mossay, *In memoriam René Draguet (1896-1980)*, dans *Byzantion*, t. 51, 1981, p. 5-7 (portrait photographique). — J. Ponthot, *In memoriam René Draguet*, dans *Revue théologique de Louvain*, t. 12, 1981, p. 137-141. — J. Coppens, *In memoriam R. Draguet 1896-1980*, dans *Ephemerides theologicae Lovanienses*, Annus 57, fasc. 1, 1981, p. 194-200. — R. Aubert et A. de Halleux, *Chronique. Décès*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. 76, 1981, p. 162-165. — G. Garitte, *Notice sur René Draguet, membre de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 148, Bruxelles, 1982, p. 115-141 (portrait photographique et bibliographie de René Draguet). — L. Leloir, *La «Vie d'Antoine» et le chanoine René Draguet*, dans A. Théodoridès (éd.), *Archéologie et philologie dans l'étude des civilisations orientales*, Louvain, 1986, p. 287-297. — R. Guelluy, *Les antécédents de l'encyclique «Humani Generis» et les sanctions romaines de 1942 : Chenu, Charlier, Draguet*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. 81, 1986, p. 421-497. — T.D. Barnes, *Angel of Light or*

Mystic Initiate? The Problem of the Life of Anthony, dans *Journal of Theological Studies*, t. 37, Oxford, 1986, p. 357-368. — L. Abramowski, *Vertritt die syrische Fassung die ursprüngliche Gestalt der Vita Antonii? Eine Auseinandersetzung mit der These Draguets*, dans *Mélanges Antoine Guillaumont. Contributions à l'étude des christianismes orientaux*, Genève, 1988, p. 47-56 (*Cahiers d'Orientalisme*, 20). — R. Lorenz, *Die griechische Vita Antonii des Athanasius und ihre syrische Fassung. Bemerkungen zu einer These von R. Draguet*, dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, Bd. 100, Stuttgart-Berlin-Köln-Mainz, 1989, p. 77-84.

André de Halleux

DUCHATEAU, Aimé, Jules, Georges, officier, né à Hastière-par-delà le 3 février 1865, décédé à Bruxelles le 4 juin 1925.

Fils de Joseph-François et de Fanny-Joseph Surville, Aimé Duchateau entre à l'École Militaire le 4 décembre 1882 en qualité d'élève de la 48^e promotion, section artillerie et génie.

Promu élève sous-lieutenant le 13 décembre 1884, il est admis définitivement dans l'artillerie le 28 mai 1888 en quittant l'École Militaire avec la 49^e promotion. Il rejoint le 4^e régiment d'artillerie le 13 juillet et passe au 8^e régiment d'artillerie le 27 avril 1890.

Il exerce les fonctions de répétiteur du cours de mécanique générale et appliquée à l'École Militaire du 24 novembre 1894 au 20 juillet 1901.

Puis il est successivement détaché à la Fonderie de canons, au 7^e régiment d'artillerie, à l'artillerie de forteresse de la position fortifiée d'Anvers, à celle de la position fortifiée de Namur qui comprend neuf forts, dont celui de Marchevelette. Il est désigné pour cette position fortifiée le 25 décembre 1906, date de sa nomination au grade de capitaine-commandant.

L'entrée en guerre de la Belgique le trouve à son poste de commandant du fort de Marchevelette; avec la garnison, il est prêt à affronter l'assaut de l'ennemi. A partir du 19 août 1914, la position de Namur qui est forte de 20.000 hommes de la 4^e division d'armée, 5.000 soldats de forteresse et 293 pièces d'artillerie, est attaquée par un groupement allemand qui comprend 100.000 hommes et 400 pièces d'artillerie dont des obusiers de 305 et de 420. Le fort de Marchevelette résiste les 21, 22 et 23 août à un bombardement des plus violents auquel participent des pièces de 420. Le 23 août, un

obus de 420 explose dans la galerie centrale, tuant, brûlant ou blessant les deux tiers de la garnison; le commandement est désorganisé et le commandant Duchateau mis hors de combat. Il est fait prisonnier sur les débris du fort; l'ennemi lui rend, ainsi qu'aux survivants, les honneurs militaires.

Sa captivité se termine le 27 avril 1918, date à laquelle il est interné en Suisse. Il est rapatrié le 14 décembre suivant.

Ayant été nommé major pour action d'éclat à la date du 23 août 1914, il est désigné pour le 10^e régiment d'artillerie puis commande, comme colonel, l'artillerie de la position fortifiée de Namur à partir du 26 mars 1921.

Le 1^{er} avril 1923, il termine sa carrière comme président de la commission provinciale des pensions militaires de la province de Namur. Il sera nommé général-major à titre honoraire le 28 avril suivant.

Aimé Duchateau a été un très valeureux et très efficace artisan de la résistance opposée par la position fortifiée de Namur. La 4^e division a pu ainsi échapper à l'étreinte allemande, rejoindre le gros de l'armée belge et participer à la bataille de l'Yser.

Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles. — Renseignements fournis par l'administration communale de Hastière-par-delà.

H. Bernard, *L'An 14 et la Campagne des Illusions*, Bruxelles, 1983.

Emile Thomas

DUESBERG, Emile, en religion DOM HILAIRE DUESBERG; exégète, écrivain, professeur, conférencier, né à Verviers le 29 août 1888, décédé à Strasbourg le 10 mars 1969.

Emile Duesberg appartenait à une famille engagée dans les travaux de l'esprit autant que dans l'industrie textile. Le futur historien de la Bible était le cousin d'Henri Pirenne; son frère aîné Jules fut recteur de l'Université de Liège et ministre de l'Instruction publique. Comme César Franck, Emile Duesberg avait, par sa mère, des origines germaniques : la connaissance de l'allemand allait seconder les recherches de l'érudition orientées cependant vers la culture méditerranéenne. Il lui arrivait de plaisanter en

allemand : «*Mann kann nicht vorsichtig genug sein im Wähle seiner Eltern*» (On ne peut pas être assez prudent dans le choix de ses parents).

Après ses humanités chez les Jésuites, à l'âge de dix-neuf ans, le jeune Verviétois entra, en 1907, à l'abbaye de Maredsous pour y faire son noviciat et ses études philosophiques. Quant au cycle théologique commencé à Louvain, dom Hilaire l'acheva, en 1914, dans la Rome de Pie X. Au cours de son séjour dans la Ville Eternelle, le jeune moine, élevé au diaconat, eut le privilège d'assister, à l'autel, le célèbre cardinal Rampolla qui, lors du conclave de 1903, avait été écarté du trône pontifical par un veto autrichien.

C'est à Malines, dans la chapelle privée du cardinal Mercier, que dom Hilaire fut ordonné prêtre, le 5 août 1914, au lendemain de l'invasion de la Belgique par l'armée allemande. Aussitôt, il fut chargé de conduire des frères de son ordre loin de l'occupant et de la ligne des combats. Il fut en Irlande, puis en France où il exerça, de 1915 à 1917, un préceptorat dans la haute société française, chez Madame Vignon, née de Fragner, aux environs de Roanne. Comme Marcel Proust, il eut l'occasion d'observer les grands de ce monde «avec l'acuité d'un Saint-Simon et avec plus d'indulgence qu'un La Bruyère», note un de ses biographes. Pour des raisons de santé, le jeune moine dut faire un séjour à Antibes où il rencontrait parfois Anatole France, chez un antiquaire. Un jour qu'Anatole France pontifiait, sa compagne passe la tête par une porte. France s'interrompt en fronçant les sourcils. L'intruse demanda : «Serai-je importune?» Le maître répondit : «Non, ma chère, vous n'êtes pas importune, mais bien inopportune.»

Dès l'armistice du 11 novembre 1918, le bénédictin rallie l'abbaye de Maredsous où il est chargé de cours à l'école abbatiale. Un de ses élèves, Geoffroy d'Aspremont Lynden, a fourni des précisions sur les méthodes de son professeur. Celui-ci exerçait son esprit critique même à propos des manuels scolaires auxquels il devait recourir. Dans les pages liminaires d'un beau recueil, *Adam, père des hommes modernes* (Editions de Maredsous, 1968), le biographe dit de son maître qu'il donnait volontiers une forme paradoxale à sa pensée.

L'érudition du jeune moine était appréciée du cardinal Mercier qui lui demanda de l'aider dans

l'élaboration du discours qu'il devait prononcer, à Rome, pour le 1.500^e anniversaire de la mort de saint Jérôme. Plus tard, le cardinal Mercier envoya dom Hilaire à l'Ecole biblique de Jérusalem où le bénédictin, ancien élève des Jésuites, eut l'occasion de travailler aux côtés de savants dominicains : le père Lagrange, rénovateur de l'exégèse, et le père Dhorme, principal artisan de l'édition française de la Bible dans la *Bibliothèque de la Pléiade*. Trois grands ordres religieux — jumelant intellectualité et spiritualité — ont contribué à former celui qui allait mettre ses dons d'écrivain au service d'une foi agissante.

Ses deux années palestiniennes (1921 et 1922) furent les plus belles années de sa vie, disait volontiers dom Hilaire. Versé dans le haut savoir des exégètes, le jeune chercheur allait vouer sa vie à un apostolat de l'intelligence qui avait recours à la parole plus encore qu'à l'écriture. Tel de ses livres, *Les valeurs chrétiennes de l'Ancien Testament* (Editions de Maredsous, 1948), est le condensé des conférences qu'il donna à Strasbourg, durant l'hiver 1946-1947. On peut y admirer un style de haute qualité autant qu'une profondeur de pensée qui valurent à l'auteur d'être élu à l'Académie royale de langue et de littérature françaises, le 8 novembre 1952.

Ceux qui ont eu, comme l'auteur de ces lignes, le privilège d'être l'auditeur et même l'élève de dom Hilaire savent comment le savant professeur exerçait sur les textes bibliques, par exemple, une sagacité toujours en éveil. A l'Ecole des sciences philosophiques et religieuses créée, à Bruxelles, par les Facultés universitaires Saint-Louis, le père Hilaire Duesberg a enseigné de 1926 à 1930. En 1926, son cours a porté sur les psaumes. Cet enseignement fut complété par quatre séries importantes de leçons publiques sur la Bible, en 1934, 1936, 1937 et 1957. Des cours analogues furent donnés par dom Hilaire à l'Ecole supérieure des jeunes filles de la rue d'Arlon à Bruxelles et en d'autres institutions tandis que l'orateur sacré prêchait des carêmes et des retraites en Belgique et à l'étranger. Le carême à Saint-Jacques-sur-Coudenberg, en 1960, s'intitulait *Antidote à la mort* (Editions de Maredsous, 1962).

Dans *Adam, père des hommes modernes*, dom André Schyrgens a dressé une bibliographie très complète des écrits du père Duesberg. On est

émerveillé par l'abondance des articles qui embrassaient des connaissances très diverses. Dès 1911, dom Hilaire avait publié chez Duculot, à Tamines, *Une journée chez les moines*. L'auteur avait vingt-trois ans. A partir de 1924 s'échelonnent des écrits dont la nomenclature couvre vingt pages in-8° de titres où voisinent livres, brochures, articles de revues, notes bibliographiques. Les ouvrages tirés des causeries gardent un tour familier sans manquer de pertinence et sans exclure la profondeur. Ce sont des témoignages d'époque. Il importe peu, dès lors, que certaines vues soient «dépassées» au moment où l'Histoire accélère sa fuite en avant. Une vie entière de recherches et d'enquêtes se reflète dans les moindres travaux de l'essayiste bénédictin. Tout en se conformant à la doctrine traditionnelle de l'Eglise, la pensée originale de l'écrivain s'ouvre aux interprétations accordées, avec un doigté de virtuose, à la sensibilité religieuse du xx^e siècle. Dom Hilaire ne tombait jamais dans une complaisance intéressée, à l'affût des modes intellectuelles suivies par un progressisme inconsideré...

A l'âge de cinquante ans, dom Hilaire publia son œuvre maîtresse : *Les scribes inspirés. Introduction aux livres sapientiaux de la Bible* (2 volumes, Paris, Desclée De Brouwer, 1938-1939. Deuxième édition, en 1966, en 1 volume, avec la collaboration de dom Irénée Franssen). Deux volumes imposants qui sont l'aboutissement de longues années de recherches exégétiques. Considéré comme un spécialiste du *Livre de Job*, l'auteur devait être rangé parmi les meilleurs écrivains sacrés dont s'honore l'Eglise catholique. Même quand il analyse le *Livre des Proverbes* et sans se départir de la rigueur du savant, l'auteur esquisse, en parfait lettré, un rapprochement entre Aristophane et Montaigne, à propos des courtisanes. Le scribe moderne s'inspire d'une liberté d'esprit puisée dans la fréquentation de diverses littératures.

Le voyageur à l'œil aigu excellait à établir des rapprochements pittoresques entre le monde bariolé de la bible et le Proche-Orient qu'il avait visité. Il voyait la sagesse se mêler à la foule des carrefours et des places publiques. L'écrivain interrompait une démonstration savante pour réveiller l'intérêt du lecteur par des rapprochements inattendus, se jouant des époques en passant du Grand Siècle aux extravagances de l'époque romantique. Toutefois, l'exégète, loin de se perdre

en digressions complaisantes, restait fidèle à une ligne de faite qui lui permettait de dominer l'Histoire sacrée, l'univers biblique.

Avec des bonheurs d'écriture, dom Hilaire faisait le départ entre la solidité des doctrines et certain confort intellectuel des manuels scolaires timorés, trop attachés à la Lettre au préjudice de l'Esprit. De ses écrits on pourrait tirer une sorte de classicisme rénové. Ennemi des préjugés scolaires, le père Duesberg rejetait un didactisme figé. Il mettait son métier d'écrire au service de cette mission de dire dont parlait Pierre Emmanuel. Les quelque 1.300 pages des *Scribes inspirés* offrent de véritables morceaux d'anthologie où le styliste jongle avec un vocabulaire aux mille ressources, accueillant le mot rare ou archaïque, recourant à des expressions inattendues où se conjuguent élégance et justesse. Comme celui de l'orateur, le discours de l'écrivain prenait relief et couleur.

En somme, dom Hilaire Duesberg apparaît, avec le recul, comme un écrivain modèle, respectant les normes de la dialectique tout en restant sensible aux beautés formelles des textes dont il entend approfondir le sens. On pourrait multiplier les citations éclairant une psychologie littéraire s'appuyant sur une érudition discrète. On peut dessiner ainsi le visage moral d'un écrivain qui a trouvé le parfait équilibre du fond et de la forme, — règle d'or de ce que nos prédécesseurs nommaient les «belles lettres».

Dom Hilaire aimait les audacieux et les tempéraments violents; il trouvait les mots adéquats pour les définir. Faisant l'éloge de son prédécesseur à l'Académie royale de langue et de littérature françaises, Mgr Moeller a montré que l'intelligence pétillante du père Duesberg s'accommodait d'une certaine goguenardise dont il faut chercher la source du côté de la sensibilité wallonne. Il ajoutait : «De la sensibilité wallonne il avait aussi l'art de traiter en égaux ceux qu'il rencontrait. Chacun est ce qu'il est, disait-il. Lorsque les hasards de la vie monastique le chargèrent de la cuisine, il sut toujours s'intéresser aux mets, mais aussi à ces humbles qui les préparaient. Chaque année, il disait une messe pour la sage-femme qui l'avait mis au monde». Ces traits éclairent la personnalité du savant qui abandonnait l'hébreu pour parler en wallon, «marquant ainsi cette originalité des cultures que l'on essaie de sauvegarder dans l'uniformisation actuelle».

Recevant dom Hilaire Duesberg à l'Académie de langue et de littérature françaises, le 9 mai 1953, au fauteuil d'Henry Carton de Wiart, Pierre Nothomb mettait l'accent sur l'esprit de tolérance de l'éminent récipiendaire dont il citait ces lignes suggestives : «La tolérance, ce n'est pas le scepticisme frivole qui donne avec indifférence son congé à la vérité; c'est une conviction attentive aux voix de la prudence. Ce n'est pas le lâchez-tout imprévoyant qui renonce à lutter pour la défense de la vérité; c'est le tempérament circonspect qui veille sur sa marche conquérante. Ce n'est pas l'insouciant égoïsme qui refuse à la plus belle des causes son dévouement; c'est le désistement personnel, l'oubli de soi, l'effacement volontaire, la dévotion éperdue au salut du genre humain.» En écrivant ces lignes, dom Hilaire Duesberg dessinait son propre portrait moral.

Visuel et intuitif, dom Hilaire sut allier la haute culture et la spiritualité la plus sereine. Animé par l'esprit de finesse, le père Duesberg exerçait, lui aussi, cette «hospitalité intellectuelle» qu'il prêtait au cardinal Mercier qui l'avait accueilli souvent avant de l'envoyer à Jérusalem. Le bénédictin ne cherchait pas la société des grands esprits; il lui suffisait d'être un homme d'accueil, un humaniste chrétien qui n'hésitait pas à prendre l'homme pour mesure de Dieu. Aux yeux de ce moine héritier de la haute lignée sortie du Mont-Cassin, humanisme et christianisme devaient collaborer pour fournir, disait-il, «ce spécimen parfait de la culture individuelle : un saint».

On ne compte plus les hommages qui furent rendus à dom Duesberg. Quelques lignes de Marcel Thiry résument le sentiment de ceux qui furent les lecteurs et les familiers du fils de saint Benoît : «Le savoir disert qui abonde dans les livres de dom Hilaire Duesberg et les subtils enseignements qui circulent avec une élégance aisée dans sa conversation la plus courante établissent entre la sereine révélation d'en-haut et une malicieuse sagesse domestique un rare équilibre. La physionomie de l'œuvre et celle de son auteur participent ainsi l'une et l'autre de la spiritualité la plus élevée et du style le plus spirituel.»

En 1988, un ouvrage de Jacques Brosse, *Les grandes personnes*, évoquait le temps où dom Hilaire donnait des cours de patristique à l'Université de Fribourg. Le moine bénédictin avait

été le confesseur de la reine Elisabeth, nous dit l'auteur qui ajoute : «Grand, vigoureux, le teint rose, l'œil vif, les cheveux d'un blanc pur, dom Hilaire portait avec autant d'élégance que de dignité la coule bénédictine.»

Par ses écrits et par le rayonnement international de son enseignement, dom Hilaire Duesberg a enrichi le patrimoine intellectuel de son pays dans le domaine de la recherche scripturaire et historique.

F. Desonay, *La critique et l'essai*, dans G. Charlier et J. Hanse, *Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*, Bruxelles, 1958, p. 626. — Hilaire Duesberg, dans *Bibliographie des écrivains de Belgique*, t. 2, dir. R. Brucher, Bruxelles, 1966, p. 44-46. — P. Nothomb, *Réception de Dom Hilaire Duesberg. Discours*, dans *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. 31, 1953, p. 43-54. — Ch. Moeller, *Réception de Mgr Charles Moeller. Discours*, *ibidem*, t. 48, 1970, p. 129-227. — M. Lobet, *Notice sur Dom Hilaire Duesberg*, dans *Annuaire de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, Bruxelles, 1972, p. 136-153 (portrait photographique).

Marcel Lobet

DURAND, Théophile, Alexis, botaniste, directeur du Jardin botanique de l'Etat à Bruxelles, né à Saint-Josse-ten-Noode le 4 septembre 1855, décédé à Saint-Josse-ten-Noode le 12 janvier 1912.

Fils de Jean-Louis Durand, un Suisse natif d'Avully (canton de Genève), théologien, pasteur de l'Eglise chrétienne missionnaire belge puis professeur à l'Oratoire de Genève, et de Jeanne-Louise Roussy, de Gessenay (Oberland bernois), Théophile Durand passa sa jeunesse à Liège. Il prit goût à la botanique pendant ses humanités gréco-latines à l'Athénée de cette ville, aidé par les conseils du pasteur Louis Nicolet, qui avant de venir en Belgique avait beaucoup herborisé dans le Jura suisse, et par ceux de son frère aîné Emile Durand, un des fondateurs du Cercle des jeunes botanistes liégeois. Dès 1870, les deux frères herborisent assidûment dans la province de Liège. Ils se lient avec d'autres floristes : Elie Marchal, François Crépin, Louis Piré, l'abbé Charles Strail, etc. En 1873, Théophile devient membre de la Société royale de Botanique de Belgique. A l'Université

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration

de Liège, où il a commencé des études de pharmacie, Edouard Morren fait de lui le conservateur officieux des collections botaniques.

De 1874 à 1879, Durand publie entre autres neuf études sur la flore de la province de Liège, dont une en collaboration avec Henri Donckier de Donceel, et deux notes sur les *Mentha*, la seconde en collaboration avec le spécialiste français Pierre Alfred Déséglise.

Contraint par la maladie à séjourner près de deux ans à Château-d'Oex (Suisse), le jeune botaniste s'y lie d'amitié avec Henri Pittier, qui y était professeur. Les deux amis explorent le canton de Vaud. Ils publieront de 1881 à 1887, dans le *Bulletin de la Société royale de Botanique de Belgique*, plus de 500 pages de *Contributions à l'étude de la flore suisse*.

Durand, qui porte le diplôme de candidat en pharmacie, regagne la Belgique au printemps de 1879. François Crépin, directeur du Jardin botanique de l'Etat, le fait entrer, le 19 juin, en qualité de travailleur volontaire dans cette institution, où Durand fera carrière : il y deviendra aide-naturaliste le 6 juillet 1891, conservateur en 1895, directeur le 11 janvier 1902. Son directorat durera dix ans et sera pour le Jardin une période d'innovations : création du *Bulletin du Jardin botanique de l'Etat à Bruxelles*, aménagement d'une nouvelle salle d'herbier, développement du musée forestier par les soins de Charles Bommer, intensification des études sur la flore du Congo confiées à Emile De Wilde, création par Jean Massart des collections phylogéniques et éthologiques, rénovation du service de documentation par Paul Van Aerdschot.

Dès son entrée au Jardin, Durand élargit ses investigations en y incluant l'étude des Bryophytes, dont, avec Charles-Henri Delogne, il publie en 1882 et 1883 le catalogue pour la province de Liège (417 espèces et 52 variétés), puis en 1884 un tableau comparatif pour la Belgique. Entre-temps il écrit pour le *Bulletin de la Société royale de Botanique* diverses autres études, notamment en 1887 *l'Essai d'une monographie des Ronces de Belgique* (tome 26, fascicule 1, p. 289-369). De 1882 à 1889, il tient, dans le même Bulletin, la chronique des progrès de la floristique belge.

Il y publie aussi, en 1884, son premier travail de botanique d'outre-mer, concernant des plantes recueillies au Sénégal par Lecard, et il

dresse les Tables générales des vingt-cinq premiers tomes du Bulletin (1887, 358 pages). Il sera chargé par la Société d'écrire le compte rendu des fêtes qu'elle organisera pour son vingt-cinquième anniversaire (75 pages).

En 1888 sort de presse son *Index Generum Phanerogamorum* (Bruxelles, 722 pages), dont se serviront longtemps les grands herbiers et jardins botaniques du monde confrontés à des problèmes de rangement.

La même année, Durand publie, dans le *Bulletin de la Société royale de Botanique* (tome 27, fascicule 2, p. 173-178), *Quelques notes sur les récoltes botaniques de M. H. Pittier dans l'Amérique centrale*. Son ancien collaborateur pour l'étude de la flore vaudoise s'était installé au Costa Rica où il devait devenir directeur de l'Institut physico-géographique national et faire une importante collection d'herbiers, pour l'étude desquels il eut recours à Durand. Celui-ci fit acheter quelque 12.000 spécimens par le Jardin botanique de Bruxelles. L'aboutissement fut la publication, de 1891 à 1896, par les deux associés des *Primitiae Florae Costaricensis* (plus de 450 pages), ouvrage pour la rédaction duquel ils obtinrent la collaboration de maints grands spécialistes.

La réputation de Durand était en effet bien établie. Après la mort de l'illustre Suisse auteur du *Flora Orientalis*, Pierre-Edouard Boissier, son gendre William Barbey demande à Durand de se joindre à Eugène Autran, conservateur du Musée botanique de Chambésy (Genève), pour dresser le catalogue des collections de plantes vivantes dont il héritait. *L'Hortus Boissierianus* sort de presse à Genève en 1896; ses 572 pages donnent pour plus de 5.000 espèces leur dénomination correcte, leurs synonymes, leur aire géographique et des références iconographiques.

Le Jardin botanique de Bruxelles venait d'accepter d'étudier la flore de l'Etat indépendant du Congo. Durand entreprend d'écrire avec le professeur Hans Schinz, directeur du Jardin botanique de Zurich, le catalogue de toutes les plantes africaines. De ce *Conspectus Florae Africae* virent le jour en 1894 le volume consacré aux Monocotylées et aux Gymnospermes (977 pages), en 1898 le fascicule couvrant les familles des Renonculacées aux Frankéniacées (268 pages). En 1895, l'Académie royale de Belgique publie, dans ses *Mémoires couronnés et autres Mémoires, Collection in-8°*, un volume

(tome 53) de 368 pages intitulé *Etudes sur la flore de l'Etat indépendant du Congo* par Durand et Hans Schinz; dans cet ouvrage, les auteurs fondent la géobotanique du Congo, en divisant ce pays en six régions floristiques : celle du Congo supérieur, celle de Niam-Niam, celle du Congo central, celle du Kasai, celle du Bas-Congo et celle du Nil.

Durand suggère alors à Emile De Wildeman, qui jusqu'alors s'était consacré à l'algologie, de se vouer à l'étude de la flore congolaise. Outre les analyses des herbiers de Thonner (1900, 76 pages), du frère Gillet (1900-1901, 125 pages) et d'Alfred Dewèvre (1901-1902, 290 pages), De Wildeman et Durand publieront ensemble maints autres travaux sur la flore du Congo (au total 786 pages, avec de nombreuses illustrations). Ils décriront en collaboration quelque deux cents espèces nouvelles de Phanérogames africaines.

Mais Durand, souffrant de plus en plus des yeux, renonce progressivement à scruter les plantes elles-mêmes et se limite à des travaux de bibliographie. Avec De Wildeman, il rédige le *Prodrome de la Flore Belge*, dont l'introduction (chapitres 1, 2 et 3 du tome 1) et la partie Phanérogames (tome 3, plus de 1.000 pages) sont son œuvre personnelle.

Ensuite, soucieux d'encre encore rendre service à la botanique et aux botanistes, il unit ses efforts à ceux de B. Daydon Jackson, bibliothécaire des Royal Botanical Gardens de Kew (Angleterre), pour rédiger le premier supplément de l'*Index Kewensis*, supplément relevant tous les noms de Phanérogames publiés de 1886 à 1895 (1901-1906, 519 pages en trois colonnes).

Le 4 juin 1904, il est élu correspondant de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique et, le 15 décembre 1910, membre.

La dernière œuvre importante de Durand, c'est le *Sylloge Florae Congolanae* (716 pages) qu'il écrit avec sa fille Hélène; c'est le relevé de toutes les Phanérogames congolaises connues à la fin de 1908, avec mention de leurs lieux de récolte. Publié en 1909, le *Sylloge* reste de nos jours un ouvrage de référence de grande importance pour tout qui étudie la flore zaïroise. Son élaboration fut pour Théophile Durand l'occasion d'écrire l'historique et de dresser le palmarès des explorations botaniques au Zaïre (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique. Classe des Sciences*, 1909, n° 12, p. 1347-

1374). A l'époque, on connaissait du Zaïre 3.610 Spermatophytes, 199 Ptéridophytes, 49 Bryophytes et 442 Thallophytes.

Durand a publié maints travaux moins importants de phytographie et de géobotanique, des analyses bibliographiques, des notices biographiques. Mais ce qui perpétuera longtemps sa mémoire, ce sont les vastes œuvres fondamentales qu'il a réalisées en floristique de Belgique, du canton de Vaud, du Costa Rica et du Zaïre.

En dehors de ses recherches, Théophile Durand était aussi d'une rare élévation d'esprit. Il accepta des responsabilités diverses. Protestant fervent, bien que laïc, il consacra une grande part de ses loisirs professionnels à prêcher l'Evangile par la parole, par la plume, par l'exemple. Il dirigea notamment pendant près de trente ans l'école du dimanche de l'Eglise de la rue Belliard à Bruxelles.

Pas mal de groupements scientifiques belges et étrangers se l'associèrent. Le 9 juillet 1909, à l'occasion du quatrième centenaire de son fondateur, Calvin, l'Université de Genève lui décerna le titre de docteur en sciences *honoris causa*.

A. Cogniaux, *Discours sur Th. Durand*, dans *Bulletin de la Société royale de Botanique de Belgique*, t. 49, 1912, p. 9-12. — C. Francotte, *Discours prononcé aux funérailles de Théophile Durand*, dans *Bulletins de l'Académie royale de Belgique. Classe des Sciences*, 1912, p. 86-88. — J. Massart, *Théophile Durand, 4 septembre 1855-12 janvier 1912*, dans *Bulletin de la Société royale belge de Géographie*, t. 36, 1912, p. 69-85. — K[ennedy] A[net], *Théophile-Alexis Durand, 4 septembre 1855-12 janvier 1912, Notice biographique, Extraits d'articles du Chrétien Belge et de la Tribune Horticole*, Nessonvaux, 1912 (portrait). — E. De Wildeman, *Théophile Durand, Directeur du Jardin botanique de l'Etat (8 novembre 1901-12 janvier 1912)*, dans *Bulletin du Jardin botanique de l'Etat à Bruxelles*, t. 4, fasc. 2, 1914, p. I-XVII (portrait). — E. Marchal, *Notice sur Théophile Durand, membre de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 80^e année, Bruxelles, 1914, p. 117-188 (portrait gravé et liste de ses ouvrages) et dans *Bulletin de la Société royale de Botanique de Belgique*, t. 53, 1914, p. 7-55 (portrait). — R. Georlette, *Quelques Botanistes Belges*, Bruxelles, 1949 (*Collection Nationale*, 9^e série, n° 95). — H.R. Boudin, *Durand, Théophile-Alexis (1855-1912)*, dans *De Léopold I^{er} à Jean Rey. Les Protestants en Belgique de 1839 à 1989*, Bruxelles, 1990, p. 45.

André Lawalrée

E

ERMESINDE, comtesse de Bar et de Luxembourg, d'août (?) 1197 au 11 février 1214; comtesse de Luxembourg, du 11 février 1214 à mai 1214; comtesse de Luxembourg et de Laroche et marquise d'Arlon, à partir de mai 1214, née en juillet 1186, décédée le 13 (?) février 1247.

Ermesinde est la fille de Henri, comte de Namur et de Luxembourg, surnommé l'*Aveugle*, et d'Agnès de Gueldre.

Le chroniqueur hennuyer Gislebert de Mons — bien informé mais partial — présente la naissance d'Ermesinde comme résultat d'une machination des adversaires de Baudouin V de Hainaut, Philippe de Heinsberg, archevêque de Cologne, Philippe d'Alsace, comte de Flandre, et Godefroid II, duc de Brabant. Ils auraient en effet poussé le comte de Namur et de Luxembourg Henri l'Aveugle à un âge déjà fort avancé à se réconcilier avec son épouse répudiée, afin de concevoir un descendant direct et de déshériter le comte de Hainaut qui, en tant que neveu d'Henri, devait recueillir l'héritage important de son oncle. Véritable coup de théâtre politique, la naissance d'Ermesinde doit cependant être vue dans un cadre plus large, celui de l'antagonisme opposant le clan anti-impérial autour du très puissant archevêque de Cologne à l'empereur Frédéric I^{er}. Celui-ci voulait ériger en Lotharingie, où les terres d'Empire étaient rares, un vaste marquisat d'Empire, contrepois à l'emprise de Cologne sur cette région, et dévolu au fidèle comte de Hainaut, héritier présomptif de la Flandre, du Hainaut et des comtés de Namur, Luxembourg et Laroche.

Henri l'Aveugle fut gagné à la cause de l'archevêque, revirement qui s'explique par le changement de politique de l'empereur qui en Lotharingie laissa tomber les Zähringen — auxquels Henri était lié — en faveur du comte de Hainaut. En dépit de tous ses engagements antérieurs, le comte de Namur et de Luxembourg s'empressa de promettre sa fille en mariage au

comte Henri II de Champagne qui emmena Ermesinde en Champagne, croyant ainsi s'assurer l'héritage namurois (Pâques, 1187). En poussant Henri l'Aveugle à ces fiançailles, l'archevêque de Cologne comptait s'assurer un nouvel allié; le comte de Champagne disputa en effet âprement la succession namuroise à Baudouin de Hainaut, secondé en cela par le duc de Brabant et le comte de Namur. Mais Baudouin ne cessa d'être soutenu dans ses droits par l'empereur; vers la fin de l'année 1189 le comte de Champagne et ses alliés abandonnèrent successivement la lutte. Voyant ses espoirs déçus, Henri II partit pour la Terre Sainte où il épousa Isabelle, reine de Jérusalem (5 mai 1192) et y resta jusqu'à sa mort en 1197, alors que ses hommes, sans nouvelle de leur seigneur, préférèrent garder la jeune Ermesinde en Champagne. Le comte de Hainaut occupa les comtés de Namur, Laroche et Durbuy comme marquis et prince d'Empire suivant les stipulations de la diète de Schwäbisch-Hall de 1190; Henri l'Aveugle de son côté se retira dans le comté de Luxembourg où il finit par récupérer sa fille.

Après sa mort en 1196 (14 août?), les comtés de Luxembourg, Laroche et Durbuy furent confisqués par l'empereur Henri VI en tant que fiefs d'Empire; la succession en ligne féminine ne fut donc pas reconnue dans ce cas. Contrairement à ce qui avait été prévu en 1190 (du moins pour Laroche et Durbuy), Henri VI transmit les trois comtés à son frère cadet Otton de Bourgogne. Il se méfiait de la puissance croissante du comte de Flandre-Hainaut et préférait élargir le domaine impérial en Lotharingie sous le contrôle de son frère, lui aussi promu au rang de prince d'Empire, comte palatin de Bourgogne et suzerain du comte de Bar.

Ce plan échoua lors des troubles qui suivirent la mort d'Henri VI; Thiébaud, comte de Bar, épousa Ermesinde (automne 1197), saisissant ainsi l'occasion d'élargir ses domaines et surtout de se libérer de la tutelle d'Otton de Bourgogne

qui le ravalait au rang de simple comte. Il semble d'ailleurs qu'Otton — et son frère Philippe de Souabe à la quête d'alliés — ait consenti à changer les plans initiaux de Henri VI : il vendit ses droits sur Luxembourg, Laroche et Durbuy. Thiébaud visait même à reconquérir également le Namurois et y entreprit sans succès une expédition militaire. En 1199, le comte de Flandre-Hainaut et son frère cadet, Philippe, comte de Namur, consentirent à traiter, afin de gagner le comte de Bar et de Luxembourg pour le camp anglo-guelfe. Le premier traité de Dinant, daté du 26 juillet 1199 et confirmé en novembre 1200 par le premier acte émanant d'Ermesinde, consacre le partage de l'ancien comté de Namur : il rattache au comté de Luxembourg détenu par Thiébaud de Bar les comtés de Laroche et de Durbuy ainsi que les terres namuroises situées à l'est de la Meuse à l'exception de la forêt d'Arche (c'est-à-dire le futur bailliage de Samson), terres qui formeront dans la suite la prévôté de Poilvache. En échange, Thiébaud les prendra en fief du comte de Flandre et s'engage en tant que nouveau vassal du roi d'Angleterre à combattre Philippe-Auguste et Philippe de Souabe.

Du vivant de Thiébaud de Bar, Ermesinde, comtesse de Bar et de Luxembourg, n'intervint guère dans la politique réaliste de son mari qui louvoyait entre les camps guelfe et gibelin. Elle eut de lui quatre enfants : Renaud, Elisabeth-Isabelle, une seconde fille et un quatrième enfant ; en 1215, seule Elisabeth survivait.

Trois mois après la mort de son premier époux (11 février 1214), Ermesinde se remaria à Waléran, seigneur de Montjoie, fils puîné de Henri, duc de Limbourg et marquis d'Arlon, et lui aussi veuf depuis le début de 1214. L'analyse du contrat de mariage de mai 1214 montre que les deux partis tiraient un profit évident de cette union. Waléran, de simple seigneur, accéda au rang de marquis et comte, puisque son père l'investit d'Arlon que Waléran transmit en douaire à son épouse. Par la réunion d'Arlon aux comtés de Luxembourg, de Laroche et de Durbuy et aux terres anciennement namuroises situées à l'est de la Meuse, le pays à la tête duquel se trouvaient Waléran et Ermesinde formait désormais un bloc compact entre Meuse et Moselle, si l'on excepte les enclaves liégeoises et celles de quelques rares seigneurs alleutiers. D'est en ouest il s'étendait du confluent de la Moselle et de la Sarre à la Meuse en amont de Namur ; du nord

au sud du confluent de l'Ourthe et de l'Amblève à Thionville. La famille du duc de Limbourg renforçait ainsi considérablement sa position entre Liège et Cologne. En ce qui concerne Ermesinde, son prompt mariage lui permettait de s'assurer l'héritage paternel, la succession en ligne féminine étant toujours contestée pour les fiefs d'Empire, en particulier dans ce cas par les comtes de Namur et de Bar. De plus, la comtesse pouvait transmettre à son éventuel héritier à naître de cette seconde union un territoire considérablement accru par son douaire. Il semble d'ailleurs que ses principaux vassaux, très influents dans l'entourage de la jeune comtesse, l'aient soutenue (ou poussée?) dans ce sens, en obligeant Waléran et tous les membres de sa famille à garantir l'indépendance de la nouvelle entité territoriale par rapport au Limbourg ainsi que son intégrité territoriale et juridique.

Waléran respecta dans la suite ce contrat qui détachait définitivement Arlon du Limbourg, même lorsqu'il hérita, de façon inattendue pour un cadet, du duché de Limbourg. Il tenta à plusieurs reprises de recouvrer la partie occidentale de l'ancien comté de Namur, avant de s'incliner face surtout à Englebert, archevêque de Cologne et régent d'Empire, qui voyait d'un mauvais œil l'accroissement de la puissance limbourgeoise. Englebert soutenait donc le comte de Namur, obligeant finalement Waléran à signer en 1223 le second traité de Dinant qui confirmait le premier. Du moins le duc de Limbourg put-il assurer à son épouse un équivalent pour le douaire que Thiébaud de Bar lui avait promis : Ermesinde obtint en juin 1215 du comte de Bar les terres de Marville et d'Arrancy au sud du comté de Chiny, entre Bar et Luxembourg, qu'elle devait céder en dot à sa fille du premier lit, Elisabeth-Isabelle, mariée au fils cadet issu du premier mariage de Waléran, Waléran, seigneur de Montjoie.

À la mort de son deuxième mari (juin-juillet 1226), Ermesinde reçut comme mambour ce Waléran de Montjoie, son gendre et beau-fils en même temps. Seigneur turbulent, à l'étroit dans son héritage de cadet, il en profita pour envahir avec les hommes de la comtesse les terres de l'abbaye de Stavelot-Malmédy, dont Ermesinde était l'avoué. La comtesse dut rendre le château de Logne et la maison-forte de Comblain, positions stratégiques sur l'Ourthe, afin d'échapper à l'excommunication.

Conformément aux deux traités de Dinant, Waléran pouvait, en tant qu'époux d'Elisabeth-Isabelle de Bar-Luxembourg, espérer garder la mainmise sur la majeure partie des terres d'Ermesinde. Celle-ci réussit néanmoins à transmettre son héritage pratiquement intact à son fils aîné du deuxième lit, Henri, en se l'associant dès l'âge de sa majorité (1235-1236) — tout en gardant les rênes du pouvoir jusqu'à sa mort. Du vivant d'Ermesinde, Waléran dut se contenter de la seule dot de son épouse, la nue-propriété des terres de Poilvache et de Marville-Arrancy, deux terres que le comte Henri de Luxembourg rachètera d'ailleurs dans la suite. Les autres enfants du deuxième lit reçurent l'un, Gérard, le fief de Durbuy et l'autre, Catherine, mariée au duc Mathieu II de Lorraine, des droits rachetés en 1236 par Henri; ainsi, grâce à l'habile politique réaliste de la comtesse, le démembrement de son héritage fut évité.

C'est peut-être aussi pour conserver ces acquis qu'Ermesinde pratiqua une politique territoriale prudente, mais non moins active. Après les vaines expéditions militaires de Henri l'Aveugle contre Trèves, de Waléran de Limbourg contre Namur et de Waléran de Montjoie contre Liège, elle refusa de suivre ce dernier dans la lutte qu'il reprit contre l'évêque de Liège et le comte de Flandre (1236-1238) et préféra faire hommage pour certaines terres contestées à l'évêque de Liège (1237) et à l'archevêque de Trèves (1223, 1239). Vers la fin de son règne, son fils Henri sortit de cette réserve en se mêlant à la lutte du parti gibelin lors de la double élection à Trèves en 1242, mais cette attitude tranche nettement avec la politique de sa mère qui préférait progresser par des méthodes pacifiques. Elle acheta terres et châteaux, reçut l'hommage lige de nouveaux vassaux habitant souvent au loin et compléta d'anciens contrats vassaliques par une clause contraignant ses vassaux à mettre à sa disposition leurs châteaux en cas de guerre. Elle assura en outre à son fils aîné la châtellenie de Ligny en Barrois que le comte Henri II de Bar céda en dot à sa fille Marguerite lors du mariage de celle-ci avec Henri de Luxembourg (1240). Le long des vallées de la Chiens et de la Crusnes enfin, dans la zone faisant le lien entre ses prévôtés de Marville-Arrancy et celles de Luxembourg et Thionville, Ermesinde inaugura une nouvelle politique territoriale que son fils poursuivra avec succès : l'affranchissement de communautés

«urbaines» au droit de Beaumont et la concession de commendes (protection accordée à des manants d'une seigneurie ecclésiastique contre une redevance annuelle) témoignent de sa tentative de prendre pied dans une région fortement contestée entre les comtes de Chiny, ceux de Bar et le duc de Lorraine.

La comtesse Ermesinde est entrée dans l'historiographie luxembourgeoise comme seconde fondatrice du Pays de Luxembourg à cause des réformes qu'elle introduisit dans l'organisation interne de ses comtés. En effet, l'administration comtale s'est notablement développée dans la première moitié du XIII^e siècle, mais il faut éviter de ramener chaque progrès à l'initiative de la seule comtesse.

Si les mentions de quelques clercs et d'un chapelain de la comtesse ne permettent pas de conclure à la naissance d'une chancellerie digne de ce nom, la *curia* comtale, peu structurée sous Henri l'Aveugle, se scinda en plusieurs organes aux compétences et compositions variables (cour plénière, cour restreinte, conseil comtal). Il en émane aussi un conseil institutionnalisé et largement autonome qui apparaît furtivement en 1214 dans le contrat de mariage entre Waléran et Ermesinde. Formé de dix représentants de la noblesse et recruté selon un mode original par cooptation, il devait se porter garant des libertés du pays. Son existence sous cette forme n'est plus certifiée dans la suite, mais des conseillers de la comtesse sont régulièrement cités depuis le deuxième tiers du XIII^e siècle.

Par les mariages successifs d'Ermesinde, des influences venant des principautés voisines ont créé les traits originaux des structures de gouvernement du Luxembourg. Au niveau de l'administration régionale, Thiébaud de Bar y a institué sur le modèle barrois les prévôtés, circonscriptions administratives correspondant aux anciens comtés ou châtellenies. A l'image des baillis français, le comte confie à ces officiers amovibles une bonne partie des pouvoirs ayant jadis appartenus aux avoués-châtelains dont la charge inféodée était devenue héréditaire dans certaines familles devenues trop puissantes. Dotés d'attributions administratives, judiciaires et militaires, les prévôts sont recrutés sous Ermesinde parmi les ministériaux non-nobles. Du même groupe d'hommes de confiance — en particulier des membres des garnisons comtales — sort le *dapifer* ou sénéchal de la comtesse,

véritable lieutenant au niveau du gouvernement central. Appelé à seconder la comtesse dans tous les domaines, il apparaît précisément peu après la mort de Waléran de Limbourg et au moment où Waléran de Montjoie est mambour d'Ermesinde. Or comme les deux Waléran disposaient d'un *dapifer*, l'origine de cette nouveauté semble claire. A l'inverse des anciennes dignités au-likes devenues héréditaires et en même temps honorifiques, le sénéchal continuera à bénéficier de pouvoirs très étendus tout au long du XII^e siècle, évolution caractéristique des pays entre Meuse et Rhin inférieurs (Looz, Limbourg, Gueldre, Clèves, Juliers). Enfin se dégage dans la première moitié du XIII^e siècle parmi les membres de la noblesse seigneuriale un représentant auquel le comte confie la direction de la cour restreinte rendant justice. Mais ce n'est qu'après la mort d'Ermesinde que cette fonction prendra le titre officiel de justicier des chevaliers présidant ce qui sera devenu la cour féodale.

Des influences barroises, mais aussi rhéno-mosanes se retrouvent également dans le type de franchises qu'Ermesinde accorda aux villes d'Echternach (1236-1238 : la charte d'affranchissement n'a jamais été munie des sceaux annoncés, mais un supplément de 1238 prouve que les libertés ont bien été concédées) et de Luxembourg (1244). Difficiles à situer dans le processus d'émancipation parce qu'elles consistent en des arrangements nouveaux des dispositions conclues antérieurement par voie orale, elles s'adressent à des communautés déjà structurées et sont conçues pour des chef-lieux administratifs et, dans une certaine mesure, commerciaux. De ce fait, elles représentent d'ailleurs un type original qui sera dans la suite étendu à d'autres centres de prévôtés (Bitbourg, Arlon). En octroyant des privilèges réels mais somme toute limités, la comtesse poursuivait sans doute un double but d'ordre politique : asseoir sa puissance territoriale face aux pouvoirs concurrents des monastères d'Echternach et de Saint-Maximin de Trèves détenteurs d'une partie du territoire ou des alentours de la ville, tout en manifestant son autorité vis-à-vis de la communauté urbaine par l'intermédiaire de ses agents, les échevins et le justicier, choisis par la comtesse dans le groupe des ministériaux. Il n'en reste pas moins que les bases d'une future participation des bourgeois à l'administration de leur ville ont été jetées à l'époque d'Ermesinde.

Thionville sur la Moselle reçut également des franchises sous le règne d'Ermesinde (1239); c'est son fils Henri qui les concéda après avoir racheté les droits de son beau-frère Mathieu II, duc de Lorraine, et afin d'y consolider sa position. Cette charte, dans laquelle Henri trahit ses desseins en prenant le titre inhabituel de *sires de Tyonville*, est moins libérale que celles d'Ermesinde et s'en distingue par le fait qu'elle semble plutôt adaptée à une communauté à caractère rural. Même si la comtesse n'est pas citée dans cet acte, on y perçoit sa politique visant à renforcer l'intégration des chefs-lieux de prévôtés dans la principauté. La concession de franchises s'accorde ainsi avec les autres réformes administratives qui devaient peu à peu réduire le poids des vassaux nobles encore très influents au début du siècle et permettre le passage progressif du pouvoir de suzerain au pouvoir de souverain.

Ermesinde décéda dans la deuxième moitié du mois de février 1247, le jour exact de sa mort n'étant pas certain. D'après son testament daté du 11 février 1247, elle aurait sur son lit de mort dicté ses dernières volontés, fondant l'abbaye de Clairefontaine située symboliquement à la limite entre ses terres d'Arlon et de Luxembourg, son douaire et son patrimoine héréditaire, et dotant richement les autres monastères de son pays; elle serait ainsi décédée en odeur de sainteté. En réalité, ce testament a pourtant été confectionné au début du XIV^e siècle et appelle donc quelques réserves. D'abord, les dotations aux divers couvents représentent des sommes plutôt modestes; tout au long de son règne, Ermesinde n'a guère soutenu par des donations ou privilèges substantiels les établissements monastiques nombreux qui furent fondés de son temps — mais sans son initiative. Ensuite, si la création de ce qui deviendra en 1253 l'abbaye de Cisterciennes de Clairefontaine a bien été son idée, c'est son fils et successeur qui procéda à la véritable dotation du couvent. C'est Henri également qui fit de Clairefontaine le nouveau lieu de sépulture de la maison comtale; il encouragea autour de la tombe de sa mère le développement d'une tradition populaire faisant d'Ermesinde la fondatrice du comté de Luxembourg et d'une nouvelle dynastie, figure d'intégration entourée d'une auréole légendaire. Cette tradition s'est en partie maintenue dans la suite; avec le développement du sentiment national luxembourgeois dans la seconde moitié du XIX^e siècle, l'historiographie

luxembourgeoise a fait de la comtesse Ermesinde un des principaux personnages de l'histoire nationale en insistant sur son œuvre d'unification pacifique et en donnant aux libertés qu'elle accorda aux bourgeois de son pays un sens résolument moderne.

SOURCES : A) principales sources narratives : *Annales Floreffienses*, éd. L.C. Bethmann, dans *M.G.H. SS.*, t. 16, p. 618-631. — Aubry de Troisfontaines, *Chronica*, éd. P. Scheffer-Boichorst, dans *M.G.H. SS.*, t. 23, p. 631-950. — *Gesta Treverorum Continuatio IV*, éd. G. Waitz, dans *M.G.H. SS.*, t. 24, p. 390-404. — *Gesta Treverorum Continuatio V*, éd. G. Waitz, dans *M.G.H. SS.*, *ibidem*, p. 404-414. — Gislebert de Mons, *Chronicon Hanoniense*, éd. L. Vanderkindere, Bruxelles, 1904. — Renier de Saint-Jacques, *Annales*, éd. G.H. Pertz, dans *M.G.H. SS.*, t. 16, p. 651-680. — *Sigeberti Continuatio Aquicinctina*, éd. L.C. Bethmann, dans *M.G.H. SS.*, t. 6, p. 405-438. — *Vita Alberti episcopi Leodiensis*, éd. J. Heller, dans *M.G.H. SS.*, t. 25, p. 135-168. B) les sources diplomatiques pour le règne d'Ermesinde sont réunies dans : C. Wampach, *Urkunden- und Quellenbuch zur Geschichte der altluxemburgischen Territorien bis zur burgundischen Zeit*, t. 2, Luxembourg, 1938. — On verra aussi le t. 1, Luxembourg, 1935, pour Henri l'Aveugle et le t. 3, Luxembourg, 1939, pour Henri, fils d'Ermesinde. — Pour les deux époux d'Ermesinde : *Actes des princes lorrains, première série : Princes laïques, II.A. Actes des comtes de Bar. Volume II : Thibaut I^{er} (1190-1214)*, éd. J. Laplace (Préédition), Université de Nancy II, 1974 et S.P. Ernst, *Codex Diplomaticus Limburgensis*, dans *Idem, Histoire du Limbourg*, t. 6, Liège, 1847, p. 75-461.

TRAVAUX : A. et G. Despy, *Les premières années de l'abbaye cistercienne de Clairefontaine*, dans *Revue*

belge de Philologie et d'Histoire, t. 48, 1970, p. 1207-1224. — J. Goedert, *La formation territoriale du pays de Luxembourg depuis les origines jusqu'au milieu du quinzième siècle. Catalogue de l'exposition organisée par les Archives de l'Etat*, Luxembourg, 1963. — M. Grosdidier de Matons, *Le comté de Bar des origines au traité de Bruges (vers 950-1301)*, Paris, 1922. — C.J. Joset, *Les villes au pays de Luxembourg (1196-1383)*, Bruxelles-Louvain, 1940. — C.J. Joset, *Ermesinde (1186-1247). Fondatrice du Pays de Luxembourg*, Arlon, 1947. — M. Margue et M. Pauly, *Luxemburg vor und nach Worringen*, dans *Jahrbuch für Westdeutsche Landesgeschichte*, 16, 1990 (sous presse). — J. Meyers, *Ermesinde*, dans *Biographie Nationale du pays de Luxembourg depuis ses origines jusqu'à nos jours*, t. 3 et 4, Luxembourg, 1951 et 1952, p. 3-16, p. 387-403 et t. 5, 1953, p. 3-19. — M. Parisse, *Les trois mariages du comte de Bar Thibaut I^{er}*, dans *Annales de l'Est*, 5^e série, 19^e année, Nancy, 1967, p. 57-61. — F. Rousseau, *Henri l'Aveugle, comte de Namur et de Luxembourg (1136-1196)*, dans *Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège*, fasc. 27, Liège-Paris, 1921. — F. Rousseau, *Le mariage d'Ermesinde de Namur et de Thibaut de Bar : 1189 ou 1196-1197?*, dans *Etudes d'Histoire et d'Archéologie Namuroises dédiées à Ferdinand Courtoy*, Namur, 1952, p. 361-371. — J. Schoos, *Le développement politique et territorial du pays de Luxembourg dans la première moitié du XIII^e siècle*, dans *Publications de la Section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg*, t. 71, Luxembourg, 1950. — D.W. Schoppmann, *La formation et le développement territorial du duché de Limbourg, du XI^e siècle à 1288*, dans *Bulletin de la Société Verviétoise d'Archéologie et d'Histoire*, t. 51, 1964, p. 5-160.

Michel Margue

F

FORGEUR, Joseph, baron, avocat, homme politique, né à Liège le 31 juillet 1802, y décédé le 17 février 1872.

Il était le deuxième des sept enfants et le fils aîné de Jean-Pierre-Nicolas (Liège, 5 décembre 1766-21 décembre 1855) et de Marie-Catherine Humblet (9 septembre 1782-6 septembre 1866).

Les parents de Joseph Forgeur étaient installés dans le quartier commerçant de Liège, au Pont d'Ile, où son père est à la fois perruquier, parfumeur et quincailler en 1810-1812. Sa mère, issue d'une famille liégeoise qui avait émigré à Paris où l'un de ses oncles s'était installé comme imprimeur, était la nièce du chanoine Jean-Joseph Humblet (1747-1829). Celui-ci avait été, selon ses dires, «attaché à titre d'aumônier aux deux premières puissances de l'Europe, celle de la Grande-Bretagne et de la France»; il était d'ailleurs naturalisé Français.

Décoré de l'ordre royal du Lys, pensionné de la liste civile de France en tant qu'ancien chanoine de Molsheim (Bas-Rhin), Jean-Joseph Humblet était venu finir ses jours dans son pays natal. Acquéreur en 1820 d'une maison proche de l'évêché, il s'était installé au château de Tilleur où il menait un train de vie de bonne bourgeoisie ayant voiture et chevaux. Il fréquentait la société liégeoise, tenant notamment sur les fonts baptismaux le fils de l'agent de change Jean-Michel Frésart.

Le chanoine était certes resté en contact avec la veuve de son frère retirée dans le béguinage d'Hermée mais il semble en relations plus suivies avec sa nièce, mère de Joseph Forgeur. Pour ce prêtre qui a vécu la Révolution, le capital intellectuel est le seul à être à la fois inaliénable et valorisable en toutes circonstances. Aussi va-t-il veiller à l'instruction de ses petits-neveux. Le second fils de Catherine Humblet, Constantin-François Forgeur, n'avait que dix-neuf ans lorsque s'éteignit son grand-oncle. Il fera carrière dans l'armée et sera colonel commandant de la place de Liège (1866). L'aîné était déjà

bien installé dans la vie active. Joseph Forgeur, docteur en droit de l'Université de Liège (1824) était inscrit au barreau de sa ville natale et son oncle l'avait introduit dans un groupe de francophiles qui comptait Jacques-Hyacinthe Fabry, Max Lesoinne, Michel de Sélys et Jean-Baptiste Teste, un avocat français installé à Liège, chez qui Joseph Forgeur effectuera son stage. En compagnie du bâtonnier Joseph Raikem, J.B. Teste sera témoin du mariage de Joseph Forgeur.

Le chanoine Humblet avait également pris ses dispositions pour qu'il jouisse rapidement des assises matérielles indispensables à toute position sociale. Une clause spéciale de son testament faisait entrer en possession immédiate de l'immeuble liégeois l'aîné de ses petits-neveux. L'aîné de ses petits-neveux parisiens avait aussi été privilégié, «comme étant le seul à perpétuer le nom de la famille». Le chanoine Humblet avait partagé ses rentes françaises et anglaises entre ses neveux parisiens et Catherine Forgeur qui devait les abandonner à ses enfants dès leur majorité.

Le décès du chanoine Humblet provoqua un changement dans le statut social des parents de Joseph Forgeur. A partir de cette époque, ils se disent rentiers, quittent le Pont d'Ile pour s'installer d'abord Fond Saint-Servais (1829), puis dans le quartier de l'évêché (1831-1855). Les unions contractées par leurs enfants reflètent cette transformation. Marie-Catherine, leur deuxième fille, épouse en 1831 J.A.N. Simons, alors notaire à la résidence de Chapon-Seraing. L'aînée épouse à trente-cinq ans un bijoutier de Herstal.

Le premier mariage, conclu un an après le décès du chanoine Humblet, avait été celui de Joseph Forgeur qui épousa, le 31 mars 1830, Eugénie Dupont, fille de Quirin-Lambert-Joseph et de Marie-Anne-Françoise-Elisabeth Fabry (1766-1846).

Eugénie Dupont avait un frère qui fit carrière au Ministère des finances. Elle avait aussi cinq

sœurs. Joseph Forgeur eut ainsi comme beau-frère un professeur d'université, Evrard Dupont, un notaire, J.P. Gilkinet, un avocat, J.G. Deleeuw, un homme d'affaires hutois, Clément Delloye et un banquier liégeois, Gérard-Théodore Nagelmackers.

L'épouse de Joseph Forgeur était issue d'une famille fortement politisée. Son grand-père paternel, Quirin-Beaudouin Dupont, avait été commissaire de la Cité en 1746, tandis que son grand-père maternel fut à diverses reprises bourgmestre avant de jouer un rôle important lors de la Révolution liégeoise. Son action avait été continuée par son fils Jacques-Hyacinthe Fabry (1758-1851) qui, après avoir siégé au Conseil des Cinq-Cents en 1797, fut chargé de représenter Liège au Corps législatif de 1799 à 1802. Conseiller à la Cour de justice de Liège, il avait renoncé à toute activité politique sous le régime hollandais.

J.H. Fabry, qui avait pour gendre un lieutenant-colonel d'artillerie, J.F. Renault, était resté en contact avec ses nièces, étant présent comme témoin lors de leur mariage. Aussi, la présence des gendres de Q. Dupont et M.A. Fabry sur la scène politique, dès les prémices de la Révolution de 1830, exprime-t-elle la poursuite d'une tradition politique qui trouve ses origines dans la Révolution liégeoise de 1789.

Commandant en second de la garde urbaine, secrétaire de la commission qui traita de la reddition de la citadelle de Liège, Joseph Forgeur fut nommé, le 10 septembre 1830, membre d'un comité consultatif.

Les électeurs de l'arrondissement de Huy choisirent pour les représenter au Congrès National, leur ancien concitoyen, l'avocat Joseph Lebeau établi à Liège et son collègue Joseph Forgeur ainsi que le beau-frère de ce dernier, J.G. Deleeuw. A Liège, leur oncle, J.H. Fabry, et leur beau-frère, G.Th. Nagelmackers, sexagénaires, seront désignés par les électeurs liégeois comme suppléants au Congrès National.

Dans cette assemblée dont il fut l'un des quatre premiers secrétaires, Joseph Forgeur prit une part active à l'élaboration des articles 14, 15 et 16 de la Constitution.

Après la dissolution du Congrès National, il disparaît de la scène politique alors que son beau-frère, J. Deleeuw, est élu à la Chambre sur la liste des unionistes liégeois. Une certaine attirance pour les projets de réunion à la France,

projets échafaudés par son ami J.B. Teste en janvier 1831, explique cet éloignement de la vie politique, absence de courte durée puisqu'il est présent au Comité de l'Union libérale en 1833-1836 et rentre dans la vie politique communale. Après avoir été élu suppléant au Conseil de régence, en 1833, il est élu au Conseil communal en 1836 et y siège jusqu'en 1842. Il retrouvera un nouveau mandat municipal en 1862 alors qu'il représente Liège au Sénat depuis près de dix ans.

Cet éloignement de la vie politique nationale, qui laissait le champ libre à son jeune collègue W. Frère, permettait aussi à Joseph Forgeur de se consacrer exclusivement à ses activités professionnelles. D'après le nombre impressionnant de plaidoiries publiées, Joseph Forgeur s'avère avoir été un avocat civiliste fort recherché. Cependant, on est dans l'impossibilité d'évaluer ses revenus professionnels. Les archives publiques, enregistrement sous seing privé mis à part, ne laissent de traces que d'honoraires qui n'ont pu être acquittés immédiatement. Encore cette mention figure-t-elle au nom du débiteur, ce qui limite les possibilités de recherche. Ainsi, on ignore si la somme de 6.000 francs réclamée par Joseph Forgeur en 1848 à R.A.H. Vandermaesen «tant pour honoraire... que pour déboursés faits pour compte de ce dernier» est exceptionnelle ou tout à fait dans les normes. Dans ce dernier cas, le chiffre de 50.000 francs présenté comme le rendement habituel d'un cabinet d'avocat prospère serait atteint et peut-être même dépassé.

Dans le cas présent, l'indice de capitalisation sous forme de biens immeubles semble discutable. Alors que la famille Fabry avait acquis des biens-fonds, Joseph Forgeur et son épouse ne paraissent pas avoir été attirés par cette forme d'investissement, durant les premières années qui suivirent l'Indépendance tout au moins. Ainsi les importants bénéfices retirés de la vente de sa participation dans le charbonnage du Sart-aubert ne furent pas réinvestis en 1835 dans l'immobilier.

La crise financière de 1839 qui a révélé la fragilité des placements industriels d'une part et la signature, la même année, du traité des XXIV articles qui garantit la survie du jeune Etat paraissent avoir modifié la position de Joseph Forgeur en la matière. Entre 1839 et 1842, il acquiert trois immeubles dans le quartier Nord

de Liège et la propriété des Capucins à Huy. En 1846, il achète le domaine de la Hoegne à Sart-lez-Spa, et en 1847, un immeuble dans le quartier où il est né. A cette fortune foncière vinrent s'ajouter en 1848 les biens délaissés par les époux Dupont-Fabry.

Dès cette époque, Joseph Forgeur aurait pu figurer sur la liste des éligibles de la province de Liège. Il attendit néanmoins 1851, l'année même de son élection pour s'y faire porter.

Son élection au Sénat le 12 mai 1851 marque un tournant dans l'histoire de la représentation liégeoise dans la Haute assemblée.

Il succède, en effet, au sénateur catholique, le baron Joseph M.L. de Potesta. Un noble catholique est ainsi remplacé par un roturier bourgeois, citadin de surcroît alors que de Potesta était avant tout un châtelain, sa maison de la place Saint-Paul n'étant qu'une résidence hivernale.

Joseph Forgeur entra au Sénat au moment même où cette assemblée allait marquer, par son opposition à la loi sur les droits de succession en ligne directe, sa composition sociologique spécifique. Joseph Forgeur chercha une issue à ce conflit qui opposait le Gouvernement au Sénat mais son amendement transactionnel fut repoussé et la dissolution du Sénat, le 5 septembre 1851, devait donner lieu à de nouvelles élections.

Réélu, il le fut cette fois de concert avec d'autres Liégeois issus comme lui de cette «bourgeoisie intelligente, éclairée, libérale» (Frère-Orban) qui allait représenter l'arrondissement de Liège jusqu'à la fin du régime censitaire.

Son mandat sénatorial l'amena à redoubler d'activité. Préparant avec un soin extrême ses interventions dans les débats qui furent à la fois très nombreuses, — plus d'une vingtaine par session, — et très remarquées, il n'en réduisit pas pour autant ses activités professionnelles.

Ses qualités d'avocat d'affaires et surtout son mandat sénatorial le firent rechercher en tant que membre des conseils d'administration des sociétés anonymes. Pour lui, la participation à la vie des affaires n'était pas une nouveauté mais jusqu'alors, il avait moins recherché les indemnités découlant des fonctions d'administrateur que les bénéfices qu'il pouvait retirer de la vente, au moment opportun, des titres détenus en portefeuille. C'est pourquoi il avait stipulé que son nom ne devait pas figurer parmi ceux des socié-

taires de la société civile du Passage Lemonnier, alors qu'il avait investi dans la construction de ce passage couvert, inauguré en 1839, qui représentait une véritable nouveauté en Belgique.

Cette affaire du Passage avait provoqué un très sérieux différend entre Joseph Forgeur et son beau-frère G.Th. Nagelmackers, aussi pourrait-on voir dans la constitution de la S.A. Union du Crédit liégeois en 1856, à laquelle Joseph Forgeur participe dès sa création, un concurrent de la Banque Nagelmackers. Il serait cependant erroné de déduire que la participation de la famille Nagelmackers entraîna l'absence de Joseph Forgeur. On le trouve, en effet, comme commissaire de la S.A. des Hauts fourneaux de Dolhain aux côtés de trois membres de la famille Nagelmackers.

Ses relations avec le Pouvoir expliquent certainement sa présence en tant que commissaire dans la société de chemin de fer de Pepinster à Spa constituée en S.A. en 1853. Il occupe la même position dans le conseil d'administration du charbonnage de la Chartreuse-Violette et dans celui de l'éphémère Société métallurgique hollando-belge.

Ses plaidoiries en faveur de la Société de Corphalie lui valurent un poste d'administrateur qu'il continua d'occuper après la fusion de cette société, en 1862, avec la S.A. Austro-belge. Il fait aussi partie du conseil d'une entreprise concurrente. De 1861 à sa mort, il est, en effet, commissaire de la Vieille-Montagne.

C'est dans les charbonnages et plus particulièrement dans celui de Patience et Beaujonc que s'investit Joseph Forgeur, confiance qui semble avoir été partagée par ses héritiers, lesquels détiennent, en 1891, un gros paquet d'actions de cette entreprise à la différence des autres sociétés précédemment citées.

Ses multiples activités ne réduisirent en rien sa sociabilité. Membre de la Société archéologique, de la Société libre d'Emulation, il avait également adhéré dès sa création à la Société d'Horticulture et du Casino. Créée en 1837, cette société avait acquis la propriété du Beau Mur sur la commune de Grivegnée. Sur ces terres de la banlieue liégeoise furent édifiés des bâtiments servant de salle de danse, de cabinet de lecture et de salle d'exposition florale. La liste des sociétaires montre que ces «parties de plaisir» étaient recherchées aussi bien par l'aristocratie liégeoise que par la bonne bourgeoisie.

Sénateur, Joseph Forgeur continuait à appartenir à ce groupe social tout en étant proche de la noblesse qu'il fréquentait dans la Haute assemblée. Mais il était un citadin, jusqu'en 1857 tout au moins. A cette date, il achète une ferme et ses terres à cinq lieues de Liège. Cette propriété d'Embourg, qu'il ne cessera d'agrandir, lui était chère entre toutes, peut-être parce qu'elle préfigurait son anoblissement, distinction qui lui sera conférée dix jours avant son décès. Aussi stipula-t-il dans son deuxième testament en date du 1^{er} octobre 1870 qu'il voulait y être inhumé «sans bruit ni éclat» avec cette simple mention : «Joseph Forgeur, membre du Congrès National de 1830».

Mais ce souhait, exprimé dans un moment de désarroi, alors que la défaite électorale avait écarté les libéraux de la direction de l'Etat, ne fut pas répété dans son troisième et ultime testament. Grand officier de l'Ordre de Léopold, décoré de la Croix de fer, anobli, Joseph Forgeur reçut des funérailles solennelles. Elles furent organisées à l'église Saint-Jean, paroisse dont dépendait son hôtel de la rue du Pot d'Or. Durant les derniers mois de la maladie qui devait l'emporter, Joseph Forgeur, franc-maçon dissident en 1833, s'était en effet réconcilié avec l'Eglise.

Cet homme politique qui se voulait le fils de ses œuvres laissait un testament où les traces d'Ancien Régime étaient visibles. Certes, il posait le principe de l'égalité entre ses héritiers mais d'une part, se disait convaincu que l'intérêt de ses enfants était de maintenir le plus longtemps possible l'indivision entre eux et stipulait d'autre part qu'en cas de partage, la part des enfants devait consister principalement en immeubles. La quotité disponible revenant à son épouse serait constituée principalement par des valeurs au porteur.

Joseph Forgeur estimait implicitement que ses enfants, respectivement âgés de quarante et un, trente-quatre, trente-deux et vingt-sept ans dont l'un était diplomate en service à Vienne et l'autre docteur en droit, tandis que son gendre Lucien Smits était ingénieur, étaient peu à même de gérer une fortune mobilière.

Les biens immeubles, qu'il délaissa à son décès étaient situés au cœur de la ville, dans les environs de son hôtel de la rue du Pot d'Or. Il avait conservé la propriété d'Embourg et celle de la Hoegne à Sart-lez-Spa. Selon la volonté du défunt, les biens restèrent en indivision jusqu'au

décès de la fille aînée de Joseph Forgeur. Le partage intervenu à cette date révèle une fortune évaluée à un million et demi. En trois quarts de siècle, les époux Forgeur-Fabry avaient ainsi multiplié par vingt le capital foncier et mobilier qu'ils avaient reçu de leurs parents. La fortune partagée était composée pour un tiers par des propriétés immobilières. Le reste était constitué par des avances d'hoiries. Elles avaient servi à acheter des biens fonciers situés loin de la ville : la propriété dite de Saint-Lambert à Amay aux portes de Huy. Les fonds publics et emprunts représentant moins de 20% de la fortune totale et le portefeuille d'actions était composé principalement d'actions du charbonnage de Patience et Beaujonc qui représentaient 12% de la fortune délaissée par Joseph Forgeur et son épouse et les actions du passage Lemonnier 8,5%.

La mise en valeur d'un héritage foncier situé dans le quartier des Guillemins, viabilisé dans les années 1860, a contribué à l'enrichissement de la famille. Cette tactique de promotion immobilière avait d'abord été réalisée dans le centre de la ville où Joseph Forgeur avait fait édifier de nouveaux immeubles à l'emplacement des anciens hôtels. Le prestige d'un mandat sénatorial allié à une remarquable vivacité d'esprit lui avait valu de faire partie des conseils d'administration de trois grandes entreprises, toutes trois liégeoises, car ce juriste réputé consacra toute sa vie à la région qui l'avait vu naître.

Archives de l'Etat, à Liège : Notaire Ansiaux, 27 janvier 1820; Notaire Aerts, 8 août 1848, 18 juin 1849, 1^{er} juillet 1850, 10 octobre 1862, 2 décembre 1862; Notaire Dusart, 8 mars 1830; Notaire Léonard Jamar, 28 février 1872; Notaire Renoz, 23 juillet 1836, 12, 13, 14 et 15 avril 1837, 17 et 26 mars 1853, 20 novembre 1856, 7 décembre 1861; Notaire J. Remi, 21 mai 1891. — Hypothèques, transcriptions : 520/1, 505/109, 786/20, 959/88, 971/4, 1234/102; inscriptions : 127/349, 788/184. — Enregistrement Liège : C 61, déclaration de succession de J.J. Humblet décédé à Tilleur le 24 avril 1829; C.248, 393 du 14 août 1872, déclaration de succession de J. Forgeur; B 47 (actes sous seing privé), testament du 1^{er} janvier 1826, enregistré le 28 avril 1829. — Archives de l'Etat à Huy : Hypothèques de Huy, transcriptions : 172/89, 204/93, 250/26, 445/109. — Archives de l'Office de l'enregistrement à Liège : *Registre des propriétaires* : 8 (articles 440 et 441), 15 (article 499), 25 (article 586).

L. Du Bus de Warnaffe et C. Beyaert, *Le Congrès National. Biographies des membres du Congrès natio-*

nal et du gouvernement provisoire 1830-1831, Bruxelles-Paris, 1930, p. 32-33. — E. Forgeur, *Généalogie de la famille Forgeur*, Liège, 1965, p. 47-57. — P. Heptia, *Joseph Forgeur*, dans *Les gens de robe liégeois et la Révolution de 1830*, Liège, 1931, p. 215-228. — T. Juste, *Les fondateurs de la monarchie belge. Eugène Defacqz et Joseph Forgeur, membres du Congrès national*, Bruxelles, 1878. — B. Le Clère et V. Wright, *Les préfets du Second Empire*, Paris, 1973 (*Cahiers de la Fondation nationale des Sciences politiques*, 187). — *Le livre d'or de l'Ordre de Léopold et de la Croix de Fer*, Bruxelles, 1858, p. 342. — A. Scheler, *Statistique personnelle des ministères et des corps législatifs constitués en Belgique depuis 1830*, Bruxelles, 1857, p. 39, 229. — Travaux inédits du Séminaire d'histoire contemporaine de l'Université de Liège.

Nicole Caulier-Mathy

FOULON, François-Alexis, Emile, Marie, dit Franz, poète, essayiste, romancier, journaliste, vice-président de l'Association libérale d'Ath, militant wallon, né à Termonde le 21 mai 1861, décédé à Ixelles le 28 mars 1928.

Fils de François Foulon (Terneuzen, 1827 - Ath, 1904), courtier maritime et de Maria-Justina Halkett (Termonde, 1819-1866), modiste, Franz Foulon appartient à une famille de commerçants. Ses ascendants paternels étaient originaires de Calais. Après des études primaires et secondaires dans sa ville natale de Termonde, Franz Foulon délaisse les affaires familiales pour répondre à la vocation poétique. Dès 1881, il écrivait dans la *Revue artistique* aux côtés de Jules Destrée, Emile Verhaeren, Franz Mahutte et Henri Nizet.

En 1886, sa jeune épouse, Marie-Madeleine Theunis (1859-1931), institutrice dans l'enseignement de l'Etat, était déplacée à l'Ecole moyenne pour filles, à Ath. Le Gouvernement catholique reprochait à Foulon, alors secrétaire de «l'Association libérale» de Termonde, sa prise de position en faveur de Ronvaux, échevin libéral de Namur. La mutation de Marie-Madeleine Theunis-Foulon était une mesure vexatoire à l'égard d'un adversaire politique devenu trop gênant. Installé, avec sa famille, dans la cité de Goliath, Foulon devient la cheville ouvrière de «l'Association libérale» et l'animateur de la vie culturelle athoise. En 1890, il publie un recueil de poésies : *Poèmes flamands et poésies di-*

verses (114 pages, in-8°, Gand, A. Hoste) que la critique accueille favorablement.

La fondation de *La Revue flamande de littérature et d'art*, dont le premier numéro paraît en octobre 1891, permet à Foulon d'éditer les vers d'artistes comme l'irrédentiste wallon Albert du Bois (1872-1940), d'exposer ses théories littéraires, et d'écrire une pièce *Les Sabotiers* qui connaît un succès de foule grâce à l'interprétation des comédiens athois du «Cercle Molière» (août 1895).

Critique littéraire de *La Flandre Libérale*, dès 1894, Foulon rédige quelques articles sur Emile Zola et y côtoie le professeur et historien Ernest Discailles (1837-1914), d'origine tournaissienne.

Le 24 décembre 1894, Foulon devient directeur d'un nouveau quotidien libéral *L'Avenir du Tournaisis*. Il y rédige des éditoriaux sur les problèmes linguistiques. Influencé par le ministre Jules Bara, il évoque, dans un éditorial du 23 mars 1895, l'éventualité d'une séparation administrative et dénonce «les prétentions extravagantes des flamingants». Franz Foulon engage fermement le parti libéral d'Ath dans la lutte wallonne. Rédacteur en chef de l'éphémère *Réveil du Hainaut* (1898-1901) et bientôt de *L'Echo de la Dendre* (1901-1906), investi de la confiance des libéraux athois et tournaisiens, Foulon concentre entre ses mains la direction politique de deux journaux régionaux : *L'Avenir* à Tournai et *L'Echo* à Ath.

La «Ligue wallonne d'Ath» est créée pendant la campagne électorale pour les législatives de 1898. Foulon et l'auteur patoisant Henri Delcourt (1836-1910) en sont les promoteurs. De 1895 à 1907, date de son départ pour Bruxelles, Foulon défend avec acharnement les intérêts politiques, économiques et linguistiques de la Wallonie. Il participe aux travaux des différents Congrès wallons. Bien que résidant à Bruxelles, il est désigné, en 1912, pour représenter l'arrondissement de Tournai-Ath à l'Assemblée wallonne.

Il élabore progressivement une doctrine fédéraliste qu'il développe d'abord dans *Le Ralliement* (1909-1914), plus tard dans l'hebdomadaire activiste *L'Avenir Wallon* qui paraît, sous censure allemande, de novembre 1916 à novembre 1918. En avril 1917, il présente dans *L'Avenir Wallon* un projet sommaire de réforme de l'Etat intitulé : *La Nouvelle Belgique*. Il avait obtenu pour son périodique de combat wallon la colla-

boration temporaire des députés René Branquart (P.O.B.) et Emile Buisset (libéral), celle plus durable des frères Lucien et Oscar Colson de Liège. Les activistes wallons nouaient des contacts avec des membres du Raad van Vlaanderen : Paul Vrijdaghs adressait plusieurs lettres ouvertes à *L'Avenir Wallon*. En février 1918, Foulon affinait son projet fédéraliste dans un essai d'histoire et de politique : *La Question Wallonne*, 203 pages, in-8°, Bruxelles, A. Leempoel. Son système de division administrative ne prévoyait que huit provinces : quatre pour la région flamande, quatre pour la Wallonie. Il exigeait le transfert du canton de Mouscron au Hainaut. Il expliquait le fonctionnement des institutions fédérales, en prenant pour modèle le régime helvétique.

Après la guerre, Foulon est poursuivi comme activiste wallon. On lui reproche, tout comme à Arille Carlier d'avoir adhéré au Comité de Défense de la Wallonie, présidé par Oscar Colson (1866-1933) et d'avoir signé *Le Manifeste du Peuple Wallon*, en mars 1918. On le blâme également pour la publication de *L'Avenir Wallon* et du livre *La Question Wallonne*, sous censure allemande. Finalement, il bénéficie d'un non-lieu (2 décembre 1919). Franz Foulon subit alors l'ostracisme des milieux officiels de la presse, des partis politiques et des cercles littéraires. Il est exclu de la loge «Les Amis Philanthropes n° 111», où il avait été initié en 1904. Ces épreuves affectent sa santé et son moral mais n'entament pas ses principes wallons et fédéralistes. En 1925 et 1926, il défend dans *L'Opinion Wallonne* de Raymond Colleye son projet de Royaume-Uni de Flandre et de Wallonie. Foulon entame le dialogue communautaire avec des leaders du mouvement flamand : le 27 février 1926, le banquet en l'honneur du fondateur de *L'Opinion Wallonne*, Raymond Colleye est l'occasion d'une rencontre entre des Wallons comme Foulon, Emile Jennissen, Paul Gahide, François Bovesse, le comte Albert du Bois, René Purnal et des Flamands comme l'avocat Henri Borginon, le professeur Frans Daels et l'avocat Van Dieren. Raymond Colleye, bien évidemment et Arille Carlier sont également présents.

En raison de sa compétence en matière wallonne, Foulon est accueilli chaleureusement au sein de la «Ligue d'action wallonne» de Liège. Au troisième congrès de la «Ligue d'action wal-

lonne» des 10 et 11 août 1926, il présente un rapport sur la question de l'autonomie : une Belgique fédéraliste par l'entente wallo-flamande. En 1927 et jusqu'à sa mort survenue, le 28 mars 1928, le vieux lutteur encourage les jeunes comme Achille Chavée, Armand Guillaume ou Henri Ohn. Selon son désir, Franz Foulon est enterré au Vieux-Cimetière d'Ath. Le dimanche 20 mai 1928, le comité de l'«Avant-Garde wallonne» de Bruxelles organise une cérémonie d'hommage sur la tombe de Foulon.

Le cinquième congrès de l'«Action wallonne», réuni à Liège les 7 et 8 juillet 1928, salue Foulon comme «l'historien le mieux éclairé du mouvement wallon et dont l'influence fut profonde» (*La Barricade* de septembre 1928, n° 61, p. 141).

Franz Foulon fut un véritable précurseur du mouvement wallon, trop souvent ignoré par les historiens qui ne virent en lui que l'activiste à la botte des Allemands.

Fonds d'Histoire du Mouvement Wallon, à Liège : Fonds Arille Carlier, Lucien Colson, Raymond Colleye, Paul Gahide. — Ministère des Affaires étrangères, à Bruxelles : Dossier B 259 et Microfilms des archives allemandes (1914-1918). — Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Papiers de Broqueville, n° 462 et 496; Papiers Jules Destrée, n° 105; Papiers Paul Hymans, n° 86, 89, 403-404, 409, 411-412, 529; Papiers Prosper Poulet, n° 223-224. — Archives de l'Etat à Mons : Papiers Michel Levie, n° 111-116. — Archives de l'Etat à Tournai : Dossier Adolphe Hocquet. — Archives de la ville d'Ath : Etat civil et Registres de population. — Bibliothèque de l'Université de Liège : Dossiers des activistes wallons. Manuscrits n° 2685 : Franz Foulon; n° 2693 : Henry Henquinez; n° 2694 : Oscar Colson. — Témoignages de Franz Foulon (fils) (1890-1983), d'Armand Guillaume (né en 1907, magistrat honoraire, militant wallon dès 1927), de Maurice Colson (neveu d'Oscar Colson).

Les périodiques wallons : *La Revue Tournaisienne* (1906-1914), *Les Cheonq Clotiers* (1911-1914), *L'Avenir Wallon* (1916-1918), *L'Opinion Wallonne* (1918-1928), *La Barricade* (1923-1928). — *Activisten*, Gand, 1919. — Ch.-F. Becquet, *L'Impossible Belgique. D'une guerre à l'autre, 1914-1940*, Bruxelles. Union wallonne des écrivains et artistes, 1986. — O. Colson et H. Henquinez, *L'Unionisme wallon pendant l'occupation allemande en Belgique, 1917-1918*, Barcelone, 1922. — J.-P. Delhaye, *La presse politique d'Ath des origines à 1914*, Louvain-Paris, 1974 (*Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers*, 77). — J.-P. Delhaye, *Les origines du*

mouvement wallon dans le Hainaut occidental (1890-1928), dans *Bulletin d'information de la Société royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai*, 10^e année, n° 2, 1986, p. 9-14. — J. Destrée, *Wallons et Flamands. La querelle linguistique en Belgique*, Paris, 1923. — R. Dethier, *Les écrivains de chez nous. IX Franz Foulon. Etude critique augmentée d'une anthologie*, Charleroi, 1912. — R. Frickx et R. Trousson, *Lettres françaises de Belgique. Dictionnaire des Œuvres*, t. 2, *La Poésie*, Paris-Gembloux, 1988, p. 412. — H. Hasquin, *Historiographie et Politique. Essai sur l'histoire de Belgique et la Wallonie*, Charleroi, 1981. — L. Hoton, *Y eut-il un activisme wallon durant la guerre?*, Liège, 1935. — Ph. Muret, *Colleye Raymond*, dans *Biographie Nationale*, t. 44, Bruxelles, 1983-1984, col. 203-220. — L. Schepens, *Aux origines de la question communautaire. Albert I^{er} et le gouvernement Broqueville*, Paris-Gembloux, 1983. — L. Wils, *Flamenpolitik en Activisme*, Louvain, Davidsfonds, 1974.

Jean-Pierre Delhayé

FRANCOTTE, Charles, Joseph, *Polydore*, embryologiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles, né à Wavre le 21 novembre 1851, décédé à Saint-Josse-ten-Noode le 21 avril 1916.

Après des études de candidature en Médecine, il décide de s'orienter vers la Biologie et est proclamé docteur en Sciences naturelles de l'Université de Liège le 29 juillet 1881. C'est au laboratoire d'Edouard Van Beneden, qu'il fréquente pendant cinq années, que s'affirme sa vocation de zoologiste et d'embryologiste.

En 1878, alors qu'il poursuit son doctorat, il est nommé professeur de Sciences naturelles à l'Athénée royal de Namur, poste qu'il occupera jusqu'en 1882. De 1882 à 1903, il est chargé du même enseignement à l'Athénée royal de Bruxelles où il crée un laboratoire de chimie modèle. En 1888, il conquiert le grade d'agrégé de l'Université libre de Bruxelles avec une thèse sur le développement de l'épiphyse. En 1890, il est nommé chargé de cours à la Faculté des Sciences de l'Université libre de Bruxelles qui lui confie l'enseignement de l'Embryologie animale au doctorat. Il est promu professeur extraordinaire la même année et professeur ordinaire en 1897.

Polydore Francotte fut un remarquable pédagogue, soucieux d'illustrer ses leçons par des démonstrations pratiques et d'impeccables documents microscopiques et photographiques.

Chercheur fécond, dont la réputation devait largement dépasser nos frontières, il est l'auteur d'une quarantaine de publications. Son intérêt scientifique se situait essentiellement dans les domaines de la Morphologie, de la Physiologie et surtout de l'Embryologie animales. On lui doit d'intéressantes études sur les vers Turbellariés dont il faut retenir, entre autres, deux excellents mémoires : *Sur l'appareil excréteur des Turbellariés Rhabdocèles et Dendrocèles*, dans *Archives de Biologie* (Liège), t. 2, 1881, p. 96-151 et *Note sur l'anatomie et l'histologie d'un Turbellarié Rhabdocèle*, dans *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 3^e série, t. 6, 1883, p. 723-737.

Elève d'Edouard Van Beneden, Francotte fut lui-même un embryologiste de valeur qui s'intéressa à des aspects variés de l'Ontogenèse. Ses recherches sur le développement du système pinéal sont restées classiques. Elles donnèrent lieu à un important mémoire, couronné par l'attribution du grade d'agrégé en 1888 : *Recherches sur le développement de l'épiphyse*, dans *Archives de Biologie* (Liège), t. 8, 1888, p. 757-821.

Plus tard, lors d'une étude sur le complexe épiphysaire de l'orvet, il décrit, à la limite du diencéphale et du télencéphale, une évagination épithéliale à laquelle il donna le nom de paraphyse. Cette ébauche fut ultérieurement retrouvée chez d'autres vertébrés et même chez l'embryon humain : *Contribution à l'étude de l'œil pariétal, de l'épiphyse et de la paraphyse chez les Lacertiliens*, Bruxelles, 1896 (*Académie royale de Belgique. Mémoires couronnés et Mémoires des savants étrangers*, in-4^o, t. 55).

Francotte s'attacha également à l'analyse des premières phases du développement embryonnaire et les deux mémoires qu'il leur consacra figurent parmi les meilleures contributions de cette époque à la connaissance des processus initiaux de l'Ontogenèse : *Recherches sur la maturation, la fécondation et la segmentation chez les Polyclades*, Bruxelles, 1897 (*Académie royale de Belgique. Mémoires couronnés et Mémoires des savants étrangers*, in-4^o, t. 55), et dans *Archives de Zoologie Expérimentale et Générale*, t. 6, 1898, p. 189-298.

Il était passé maître dans les méthodes microscopiques. Fêru de photographie, il excella dans l'application de cette technique à l'illustration de ses travaux scientifiques. Ses planches microphotographiques font, aujourd'hui encore, notre

admiration par leur qualité, réellement exceptionnelle pour l'époque. Il fit bénéficier les jeunes biologistes de son incomparable expérience de la méthodologie histologique en publiant plusieurs articles et ouvrages dont il convient de citer les deux principaux : *Manuel de technique microscopique*, Bruxelles et Paris, Lebègue, 1886 et *Microphotographie appliquée à l'Histologie, l'Anatomie Comparée et l'Embryologie*, Bruxelles, Manceaux, 1886.

A l'instar de bien d'autres embryologistes, Francotte aimait l'atmosphère à la fois studieuse et détendue des laboratoires maritimes et il consacrait une partie de ses vacances à ses étudiants qu'il emmenait et guidait dans les diverses stations de Biologie marine qu'il connaissait bien et auxquelles il consacra un article très documenté : *Les laboratoires maritimes de Naples (Station Zoologique), de Roscoff, de Banyuls et de Villefranche à l'Exposition de Liège, dans Annales de la Société de Microscopie*, t. 38, 1907, p. 1-44.

Polydore Francotte siégeait au Conseil d'Administration de la Bibliothèque Royale. Il était membre honoraire de la Société de Zoologie de France et correspondant de l'Institut de France. Il fut élu correspondant de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique en 1897 et membre en 1903 et il en fut le président en 1912.

Notices biographiques et bibliographiques concernant les Membres, les Correspondants et les Associés de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, 5^e édition, Bruxelles, 1909, p. 108-112. — Comte Goblet d'Alviella, *L'Université de Bruxelles pendant son troisième quart de siècle*, Bruxelles, 1909, p. 230. — M. Philippon, *Notice sur la vie et les œuvres de Charles-Polydore Francotte, dans Annuaire pour les années administratives 1914 à 1918 de l'Université libre de Bruxelles*, Bruxelles, 1919, p. 77-79.

Jacques Mulnard

FREDERICQ, Henri, Robert, Antoine, physiologiste, professeur et recteur de l'Université de Liège, né à Liège le 11 juin 1887, y décédé le 11 décembre 1980.

Henri Fredericq est le fils de Léon Fredericq, professeur de physiologie à la Faculté de Médecine de l'Université de Liège, et de Bertha

Spring, fille de Joseph-Antoine Spring, prédécesseur de Théodore Schwann à la chaire de Physiologie de cette même Université. Ainsi, par sa mère et par son père, Henri Fredericq appartient à des familles célèbres par leurs attaches avec les Universités de l'Etat de Liège et de Gand d'où Léon Fredericq est originaire.

Après avoir poursuivi d'excellentes études à l'Athénée royal de Liège, Henri Fredericq fréquente près l'Université de cette même ville les cours de la Faculté de Médecine. Il est proclamé docteur en médecine en 1913, avec la plus grande distinction. Mais déjà, de 1908 à 1912, il a exercé les fonctions d'aide préparateur au service de physiologie dirigé par son père qui l'associe immédiatement à ses travaux de recherche sur les propriétés mécaniques du myocarde. Ces travaux seront couronnés par le jury du Concours universitaire (1911) et par celui du Concours des Bourses de voyage (1912), où Fredericq occupe chaque fois la première place.

La carrière de Henri Fredericq sera interrompue par la première guerre mondiale. Volontaire, il rejoint l'armée belge le 2 août 1914 et sera médecin d'unité combattante. A la fin des hostilités, il sera porteur de 7 chevrons de front.

Assistant au service de physiologie de la Faculté de Médecine de Liège en 1919, il sera nommé la même année chargé de cours à l'Université de Gand, puis professeur extraordinaire en 1920. Il reviendra à Liège en 1921 lorsqu'il succédera à son père, admis à l'éméritat. Il enseignera la physiologie humaine à la Faculté de Médecine jusqu'en 1956, date de sa propre admission à l'éméritat. Il fut également titulaire du cours de physiologie animale à la Faculté des Sciences jusqu'en 1939, année où il demanda à être déchargé de cet enseignement en faveur de Zénon Marcel Bacq. Il proposa, en 1934, la création d'une chaire distincte de chimie physiologique, dont la matière était jusque là fondue dans celle de la physiologie proprement dite. Cette chaire nouvelle fut confiée à Marcel Florin sous l'intitulé Biochimie. Fredericq assurait ainsi très tôt l'ascension de deux de ses élèves dont il se plaisait à célébrer — à juste titre — les mérites exceptionnels.

Commencée sous la direction de son père formé lui-même à la physiologie allemande par ses séjours dans les laboratoires de l'Allemagne impériale, la carrière de Fredericq s'est après 1918, inscrite sous l'influence française, marquée par

de nombreux séjours à Paris et à Roscoff, ainsi que par des contacts étroits avec ses collègues de la Sorbonne et les membres de l'Association des Physiologistes de langue française qu'il recevra à Liège en 1935. Il a peu connu les bouleversements que les études conduites pendant la deuxième guerre mondiale allaient apporter aux sciences physiologiques car il assumera de 1947 à 1950, les fonctions de recteur de l'Université de Liège, à un moment crucial de la vie de cette institution, meurtrie par les hostilités. Ces fonctions mobilisèrent toute son énergie. C'est ce qui explique que les activités de recherche de Fredericq restèrent associées à l'examen des problèmes de la physiologie humaine où il brilla, plutôt qu'à ceux de la physiologie générale, dont l'abord nécessitait désormais une formation mathématique et physique différente de celle qu'il avait reçue. De la même manière, l'individualisation des sciences biochimiques l'ont conduit, avec une grande clairvoyance à en dégager l'autonomie. Un tel souci de rencontrer les progrès du savoir et d'y conformer son génie mérite d'être souligné.

Les principales publications scientifiques et les traités rédigés par Henri Fredericq sont rassemblés dans une liste que lui-même a dressée avec la collaboration de Zénon Marcel Bacq. Ce dernier l'a publiée en 1983, dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*. L'analyse de cette liste a le grand avantage d'indiquer ce que Fredericq lui-même considérait comme le plus marquant dans son œuvre. On y retrouve l'intérêt porté initialement à la mécanique myocardique, à l'électrocardiographie, à la mesure de l'excitabilité neuro-musculaire ainsi qu'à la transmission neuro-humorale. Dans ce domaine, les phénomènes décrits par Fredericq viendront confirmer et étendre les vues du pharmacologue Loewi, lui permettant ainsi de bousculer les conceptions rigides de certains physiologistes français. En ce domaine, Zénon Marcel Bacq viendra ultérieurement renforcer ses efforts. Par la suite, travaillant seul à l'aide d'appareils conçus par lui, Fredericq découvrira la période réfractaire secondaire du pneumogastrique de la Tortue, phénomène aujourd'hui encore inexplicé. Ces études lui vaudront le Prix décennal des Sciences Zoologiques décerné en 1941 par l'Académie royale de Belgique. Par ailleurs, soucieux de bien enseigner, Fredericq rédigera deux traités de physiologie, générale d'une part,

humaine d'autre part, qui connurent plusieurs éditions. Enfin Fredericq a poursuivi la publication des *Archives internationales de Physiologie*, fondées par Léon Fredericq et Paul Héger, devenues, en 1954, *Archives internationales de Physiologie et de Biochimie*.

Qui pourrait en douter? L'œuvre scientifique de Henri Fredericq a été à coup sûr influencée par la très haute personnalité de son père. Elle a été notamment orientée à ses débuts vers la physiologie comparée où ce dernier excellait. Les mêmes champs de recherche rapprochaient les deux hommes lorsqu'ils s'intéressaient l'un et l'autre à la mécanique cardiaque. Mais les travaux que Henri Fredericq a consacrés à la transmission neuro-humorale lui sont incontestablement personnels. Il fallait à l'époque — 1925, 1927 — une grande audace et un grand courage pour mettre en doute les opinions des électrophysiologistes français et défendre la validité d'un concept entièrement original, proposé par quelques-uns, jusque-là inconnus : un facteur chimique libéré par un nerf. La force des arguments que Fredericq allait découvrir par des voies d'approche personnelles n'est nullement négligeable dans ce grand débat.

Que Fredericq, cité par Bacq, vienne à estimer que son travail ne fut pas « fracassant » ne nous oblige pas nécessairement à l'approuver. Disons plutôt que par deux fois les hostilités l'ont empêché de suivre, comme il l'aurait voulu, un mouvement d'idées qui, en biologie, allait s'accéléralent. Par ailleurs le dévouement dont il a fait preuve à l'égard de la Faculté de Médecine et de l'Université de Liège, appelle le respect qu'il faut réserver à ceux qui ont préféré l'intérêt général à leur propre succès.

Henri Fredericq a épousé en 1925 Mademoiselle Nagels, archéologue spécialisée en égyptologie. Il n'a pas de descendant direct. Ses deux neveux, Pierre et Eugène ont été professeurs ordinaires à la Faculté de Médecine et à la Faculté des Sciences, respectivement. Il est mort le 11 décembre 1980, riche d'une carrière académique digne de sa famille. Il était membre de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique, de l'Académie royale de Médecine de Belgique, docteur *honoris causa* des Universités du Caire et de Lille, honoré de prix multiples, membre de plusieurs sociétés savantes, belges et étrangères. Il restera le généreux mécène qui a créé, près l'Académie royale de Belgique, la Fondation Léon et Henri Fredericq, destinée à encourager

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration

et à récompenser les efforts des jeunes physiologistes belges.

Z.M. Bacq, *Notice sur Henri Fredericq, membre de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 149, Bruxelles, 1983, p. 23-55 (portrait photographique et liste des publications de H. Fredericq). — M. Florkin, *Léon Fredericq et les débuts de la Physiologie en Belgique*, Bruxelles, 1983. — J. Lecomte, *Henri Fredericq et l'enseignement de la Physiologie*, dans *Revue médicale de Liège*, t. 14, 1959, p. 105-113.

Jean Lecomte

FRÈRE-ORBAN, Hubert, Joseph, *Walthère*, pseudonyme occasionnel : Jean VAN DAMME; avocat, homme d'Etat libéral, président de la Commission des hospices civils de Liège, conseiller communal, membre de la Chambre des Représentants, ministre des Travaux publics, des Finances, des Affaires étrangères, chef de cabinet, ministre d'Etat, né à Liège le 24 avril 1812, décédé à Bruxelles, le 2 janvier 1896.

Walthère Frère naquit dans une famille modeste. Son père, Walthère-Joseph, employé des finances, finit sa carrière comme receveur des contributions. Sa mère, Rosalie-Josèphe Boucher était la fille d'un coutelier de Namur. Le couple eut six enfants dont aucun, à l'exception de Walthère, ne connut un destin remarquable.

Walthère Frère fit de brillantes études. Il fréquenta un établissement d'enseignement primaire mutuel, fondé à Liège par un jeune pédagogue français issu de l'Ecole Normale. Celui-ci eut une grande influence sur son jeune élève qui le suivit lorsqu'il créa un collège d'études secondaires. En 1830, ses humanités achevées, Frère accompagna son maître qui rentra dans son pays. Arrivé dans la capitale française, il apprit que la révolution avait éclaté à Bruxelles et il se hâta de regagner Liège. Après les événements, il retourna à Paris où il suivit des cours de philosophie et de droit. Il fit la connaissance de personnalités telles que Jules Janin, le critique du *Journal des Débats*, Sainte-Beuve et Victor Hugo. Revenu à Liège, il poursuivit ses études à l'Université, où il devint en 1832 candidat ès lettres puis candidat en droit. La même année, il présenta à l'Université de Louvain l'examen de docteur en droit romain et moderne. En avril, le Théâtre royal de Liège

avait représenté une comédie assez mièvre de Frère, *Trois jours ou une coquette*. Abandonnant des débuts peu prometteurs dans la carrière artistique, il embrassa le métier d'avocat. Le 6 novembre 1832, il fut admis au barreau et fit son stage chez maître Dereux. Très vite il se distingua par sa fougueuse dialectique, triompha dans de nombreux procès et acquit une belle clientèle. Ses succès à la barre lui permirent de figurer pour la première fois en 1840 sur la liste des électeurs de Liège. Jusque-là Frère n'avait pas dû payer de contributions directes.

En 1835, il épousa la fille d'un grand industriel, Claire-Hélène Orban (1819-1890). Ce riche mariage l'aida beaucoup dans son ascension professionnelle et sociale. Il demanda et obtint d'associer son nom à celui de sa femme et s'appela désormais Walthère Frère-Orban. De cette union, qui fut très heureuse, naquirent plusieurs enfants. L'aîné, Walthère-Jean (1836-1906), devint administrateur à Verviers du comptoir d'escompte de la Banque Nationale de Belgique (1869-1879), conseiller communal, bourgmestre et échevin d'Ensival (1867-1895). Le second, Georges (1838-1900), fut conseiller à la Cour d'Appel de Liège. Le cadet Armand, né en 1839, avait une santé délicate et mourut à l'âge de quinze ans.

En 1836, Frère-Orban devint membre puis président de la Commission des hospices de la ville de Liège où il se fit remarquer par ses qualités d'administrateur. Elu conseiller communal en 1840, il entra dans la vie politique à un moment critique de remise en question des principes qui avaient guidé la Constitution, à un moment où l'on constatait l'institution d'une tutelle ecclésiastique dans différents domaines et notamment en matière d'enseignement. Aussi sa participation, entre 1840 et 1847, aux travaux et aux débats du Conseil communal de Liège lui permit-elle de préciser les grands principes de son action future : le libéralisme économique, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la sécularisation de la vie publique. C'est ainsi qu'il inspira une pétition contre les droits préférentiels qu'il estimait nuisibles à l'industrie et au commerce. C'est aussi sur sa proposition que le Conseil communal vota, à l'occasion de la promulgation de la loi de 1842 sur l'enseignement primaire, une pétition adressée aux Chambres pour leur signaler le caractère inconstitutionnel de l'admission du clergé à titre d'autorité dans l'école

publique et leur en demander la révision. Il protesta de même contre un projet de loi qui accordait la personnalité civile à l'Université de Louvain. Il collabora également de très près au difficile travail de constitution du libéralisme en un parti distinct. Déjà apparaissaient les oppositions, les scissions, les heurts qu'il allait combattre toute sa vie entre la tendance conservatrice et la tendance avancée. En 1842 fut fondée à Liège l'Union Libérale. Trois ans plus tard, celle-ci se scinda à la suite de l'antagonisme qui opposait les jeunes libéraux, qui souhaitaient s'occuper d'idées humanitaires, de réformes sociales, d'organisation du travail, à Frère-Orban et ses amis qui affirmaient qu'il fallait poursuivre une lutte sans répit contre la domination catholique. Ces derniers créèrent alors l'Association Libérale. Frère-Orban aiguïsa sa pensée en collaborant à différents journaux libéraux, notamment le *Journal de Liège*. En 1846, sa réputation s'étendit au reste du pays. Délégué au Congrès libéral, il prit une part active aux délibérations qui se déroulèrent dans la salle gothique de l'hôtel de ville de Bruxelles. Dans le débat sur la réforme électorale, il exposa les dangers qu'il y aurait à abaisser le cens au minimum constitutionnel sans y ajouter «des garanties de lumière, d'indépendance et d'ordre». Il affirmait déjà la position qui serait la sienne en matière d'élargissement du corps électoral. Frère-Orban fut en effet toujours partisan d'un système électoral basé sur la capacité intellectuelle dont le cens n'était qu'une présomption. Jusqu'à la fin de sa vie, il essaya de repousser les appels qui réclamaient de manière de plus en plus pressante la démocratisation de la vie politique sur la base du suffrage universel.

Le premier ministre (1847-1852)

Les élections de juin 1847 assurèrent aux libéraux une victoire éclatante. Elu député de Liège, Frère-Orban fut appelé dans le cabinet que Charles Rogier avait été chargé de former. On lui offrit le portefeuille des Travaux publics. Le nouveau ministre arrivait au pouvoir pour réaliser le programme souhaité par la bourgeoisie censitaire de l'époque. Celui-ci prônait le respect de la liberté en matière morale, sociale et économique. Il réclamait l'indépendance du pouvoir civil et la laïcité de l'Etat. L'Eglise devait être séparée de l'Etat, mais la liberté religieuse devait être respectée sans que pour autant cette liberté puisse conduire à quelque privilège.

Frère-Orban partageait ces principes et s'appliqua à les faire triompher dans tous les domaines. En effet, bien que jeune ministre, il exerça rapidement sur Rogier et ses autres collègues un ascendant tel qu'il ne confina jamais ses activités à celles de son département. Peu à peu, on le vit surtout intervenir dans les matières relevant des Finances et de la Justice. Au Parlement aussi, il s'imposa immédiatement à ses amis comme à ses adversaires politiques par ses talents d'orateur et la rigueur de ses analyses. Il y défendit avec ardeur l'indépendance du pouvoir civil en matière d'enseignement et la laïcité de la bienfaisance dans la question de la liberté de la charité. Félix Delhasse a laissé un portrait frappant de ce ministre infatigable, à l'éloquence pressante et altière : «S'assimilant les matières les plus diverses, étrangères jusque-là à ses études, les finances publiques dans toutes leurs complications, les travaux publics dans toute leur étendue, et même la guerre, la politique et la science économique, saisissant toutes choses au premier abord et les exposant toujours avec une rare clarté, souvent avec une éloquence passionnée, courant à la tribune quand un de ses collègues y faisait défaut, répondant pour tous et à tous avec une égale aisance, Walthère Frère, comme orateur et comme homme d'affaires, avait conquis une des premières places à la Chambre et dans le Gouvernement. En six mois, ce jeune parlementaire, ce ministre d'occasion avait pris la tête de son parti et attiré sur sa personne de vives sympathies...». Pendant son court passage au ministère des Travaux publics (août 1847-juin 1848), il déploya une activité débordante, s'occupant de la réforme postale, de la situation critique des Flandres et de l'administration des chemins de fer. Malgré une situation financière défavorable, due au déficit important légué par les administrations antérieures, il réussit à faire voter de gros crédits au budget de son département. Il voulait équiper la Belgique en moyens de transport, développer le réseau des canaux et chemins de fer.

La révolution de 1848 en France et la crise économique et agricole que connaissait le pays renforcèrent la majorité libérale aux élections de juin. Frère-Orban, qui depuis un mois remplaçait le ministre des Finances à la tête de son département, se vit offrir ce portefeuille. De 1848 à 1852, il occupa ce poste clé pour la gestion des affaires de l'Etat. Ces quatre années constituent

sans doute la période la plus intéressante de sa vie politique. Il devancera parfois son époque par des réalisations hardies qui alarmeront les uns et déconcerteront les autres. C'est le moment aussi où il se pencha sur le sort des moins favorisés et où il essaya, sans succès, de réclamer un meilleur partage du fardeau de l'imposition. «Il faut, dira-t-il, que les classes pauvres de la société soient dégrevées; elles ne peuvent l'être que par un sacrifice imposé aux classes supérieures».

L'alerte révolutionnaire avait été chaude, aussi le Gouvernement crut-il sage d'abaisser le cens au minimum fixé par la Constitution. Frère-Orban se résigna bien qu'il fût opposé à cette mesure qui allait permettre la cléricisation de plusieurs conseils provinciaux. En matière économique, il prit des mesures pour soulager la misère des travailleurs. Mais celles-ci avantageaient également les industriels, parmi lesquels se recrutait l'électorat libéral, car elles permettaient de pratiquer une politique de bas salaires et favorisaient les exportations de produits manufacturés. C'est ainsi qu'il alléga le coût de la vie en abandonnant la politique protectionniste qui frappait les céréales et les denrées alimentaires. Il supprima l'échelle mobile, moralement condamnée depuis la famine de 1848, et conclut une série de traités de commerce qui diminuaient les barrières douanières. Il fit voter certains dégrèvements d'impôts et réorganisa les finances publiques dont le déficit avait été aggravé par la nécessité de faire face à la crise économique et à la défense du pays. Son plan comportait des économies à réaliser sur les budgets et des nouveaux impôts de consommation. Il présenta surtout un projet de loi qui instituait un droit de un pour cent sur les successions en ligne directe. Celui-ci fut combattu avec une rare violence à la Chambre et au Sénat. Frère fut accusé de vouloir détruire la famille. Après deux ans de luttes énergiques et après avoir subi d'importants amendements, cette mesure, qualifiée de socialiste et même de communiste, finit par être votée au prix d'une crise ministérielle et d'une dissolution du Sénat.

L'épanouissement économique de la Belgique exigeait l'organisation d'une circulation fiduciaire abondante et sûre. Il fallait faciliter l'escompte et donner des bases certaines au crédit. Dans ce but, Frère-Orban créa la Banque Nationale. L'œuvre la plus remarquable de sa carrière

ou du moins une de ses réalisations maîtresses avait «été conçue et réalisée avec une sûreté de méthode, une précision de vue et une prévoyance rares». Le ministre des Finances voulut également encourager l'épargne, l'esprit d'initiative, d'entreprise. Pour réaliser ce vaste programme, il créa des institutions indépendantes mais qui devaient se prêter un appui mutuel. La première, la Caisse d'Epargne, devait procurer des moyens de placement aux petits capitaux, mais elle ne fut réalisée qu'en 1865. La seconde, le Crédit foncier, devait fournir des moyens financiers à l'agriculture, alléger le sort des propriétaires modestes en permettant de contracter des emprunts hypothécaires à des taux plus favorables. Il fallait remédier à la situation difficile que connaissaient les agriculteurs qui subissaient les conséquences de la diminution du prix des céréales. Frère-Orban présenta en 1850 un projet de loi instituant une Caisse de Crédit foncier, qui fut voté l'année suivante à la Chambre mais définitivement rejeté par le Sénat après la chute du cabinet. La troisième institution, la Caisse générale de Retraite, concernait l'organisation de la prévoyance. Le point de départ était l'initiative privée, la libre démarche de l'individu qui s'engageait lui-même, grâce à des prélèvements sur le revenu de son travail, à se prémunir pour l'avenir. Le projet, voté en 1850, avait le caractère d'une association mutualiste, fondée sous le patronage de l'Etat, la direction du Gouvernement et la garantie du Trésor public. Mais cette idée ne trouva guère d'écho dans la population.

Frère-Orban s'occupa encore d'un autre problème qui l'intéressait tout particulièrement : l'enseignement. En 1847, son premier discours au Parlement avait été consacré à l'exposé de la manière dont il fallait entendre l'indépendance du pouvoir civil dans son application spéciale aux lois de l'enseignement. En 1850, il prit une part importante à l'élaboration et à la discussion du projet de loi organisant l'enseignement moyen public. Celui-ci confiait à l'autorité civile la direction exclusive des établissements scolaires où le clergé était invité à venir donner le cours de religion. Cette loi souleva contre Frère des tempêtes de protestation et ouvrit une période de longue contestation entre l'Eglise et l'Etat. En septembre 1852, il fut amené à quitter le ministère à la suite d'un désaccord avec ses collègues au sujet des négociations du traité de

commerce avec la France. En octobre, le cabinet tout entier le suivit dans la retraite. Le Roi lui offrit le titre de ministre d'Etat qu'il refusa car Charles Rogier ne s'était pas vu accorder le même honneur.

Frère fit un long séjour en Italie où il entra en relation avec des personnalités éminentes du mouvement national unitaire. Il fit la connaissance de Cavour dont il resta l'ami. Il assumait un rôle brillant dans l'opposition et reprit sa plume de polémiste. En 1854, il publia dans le *Journal de Liège* une série d'articles qui furent édités en brochure sous le titre *Les Jésuites, l'enseignement et la Convention d'Anvers*, Liège, 1854, 55 pages. Il y critiquait vivement «la Convention d'Anvers», ce nouveau règlement d'ordre intérieur des établissements d'enseignement moyen qui consacrait une abdication du pouvoir civil devant l'autorité religieuse. Avec l'arrivée au pouvoir, en 1855, du ministre catholique De Decker qui subissait l'influence des ultramontains, Frère occupa à nouveau au Parlement un rôle de premier plan. L'année suivante, le cabinet souleva la question de l'interprétation de l'article 84 de la loi communale relatif aux administrateurs spéciaux créés par les actes de fondation. Il déposa un projet qui voulait instituer la liberté de la charité en donnant à tout individu le droit d'établir des fondations perpétuelles sans le concours de l'Etat. Frère-Orban, combattit cette intention au nom d'un principe qu'il avait toujours défendu, celui de la sécularisation de la bienfaisance. Il publia, sous le pseudonyme de Jean Van Damme, *La main-morte et la charité*, Bruxelles, 1857, 550 pages. La loi de la charité fut bientôt appelée la «loi des couvents». Elle déclencha, avec l'aide des libéraux, une explosion de colère qui engendra des troubles à Bruxelles et dans les grandes villes. Sous la pression de l'opinion publique, le cabinet jugea prudent de retirer ce projet. Les élections communales de 1857 furent défavorables aux catholiques et amenèrent leur retraite.

Le second ministère (1857-1870)

Les libéraux furent rappelés au pouvoir. Rogier constitua un nouveau cabinet où Frère occupa le portefeuille des Finances. En fait, Rogier ne conserva qu'une présidence nominale. Le véritable chef du cabinet fut Frère dont le talent et le prestige n'avaient cessé de grandir. Il s'imposait de plus en plus à tous, même au Roi qui subissait son ascendant. Les relations entre les

deux hommes furent parfois difficiles. Léopold I^{er} se plaignit à maintes reprises de son cabinet libéral et particulièrement du ministre des Finances qui cherchait à lui forcer la main dans toute une série d'affaires. De son côté, Frère-Orban constatait avec amertume que le Roi mettait des obstacles de tous genres aux mesures préconisées par les ministres. Il constatait aussi qu'il avait fallu, pour le contraindre, offrir la démission du cabinet, dans un grand nombre de circonstances. Il est vrai que ces treize années de pouvoir furent émaillées de crises graves. Frère-Orban quitta le ministère entre juin et octobre 1861 à cause d'un dissentiment qui l'opposait à ses collègues. En janvier 1864, le cabinet démissionna sans que pendant sept mois une issue puisse être trouvée à la crise. Rogier et Frère-Orban finirent par accepter de reprendre la direction des affaires. En 1867, des divergences entre Rogier et Frère et entre ce dernier et les généraux Chazal et Goethals provoquèrent la retraite du chef du cabinet et la dislocation du ministère. Frère étant depuis plusieurs années en fait, sinon en droit, le chef du parti libéral, Léopold II dut le choisir pour succéder à Rogier. De plus, le Roi espérait qu'il pourrait faire réaliser rapidement les mesures militaires qu'il souhaitait pour la sécurité du pays.

Pendant son second ministère Frère joua un rôle des plus brillants et acquit une réputation qui dépassa nos frontières. Dans de nombreux domaines, il continua de lutter pour faire triompher la prépondérance du pouvoir civil. Mais il ne put atteindre ce but qu'au prix d'une centralisation du pouvoir et d'un renforcement du contrôle de l'Etat. Ce fut le cas dans le problème des administrateurs spéciaux des fondations charitables, dans l'irritante question des cimetières, dans la discussion des projets de loi sur les bourses d'études et le temporel des cultes.

En matière économique, il fut à l'origine de créations et de réformes importantes. En 1860, il abolit les octrois, ce qui abaissa le coût de la vie. Mais ces douanes intérieures constituaient la principale ressource des villes. Il fallut donc leur assurer un revenu équivalent en mettant sur pied un système de compensations fiscales basé sur la répartition d'un fonds communal constitué par l'Etat. Cette réforme fut très populaire mais elle limita l'indépendance des communes puisqu'elle mit leurs finances dans les mains du pouvoir central. La libération des échanges

s'accroît tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. En 1866 une loi supprima les droits de barrière sur les routes de l'Etat. Les péages de l'Escaut furent rachetés. Des traités de commerce conclus de 1861 à 1863 lancèrent le pays dans la voie de la liberté commerciale et développèrent notre commerce international. A côté de ces mesures qui substituaient le libre-échange au protectionnisme, Frère-Orban continua à doter le pays d'établissements financiers. En 1860, il créa la Société de crédit communal, une institution originale qui procura aux plus petites communes le moyen d'obtenir aux meilleures conditions les ressources qui leur étaient nécessaires. Cinq ans plus tard, il compléta la Caisse de Retraite par la Caisse d'Epargne qui devait, comme le Crédit communal, connaître un succès immédiat.

En matière monétaire, Frère avait des positions différentes de celles de ses collègues. Il fut toujours un chaud partisan du monométallisme. Aussi en 1861 refusa-t-il de sanctionner, en la contresignant, la loi qui donnait cours légal à l'or français. Il donna sa démission et ne revint au pouvoir que quelques mois plus tard. En 1865, il dut accepter de transiger avec ses convictions. Sur son initiative, fut conclue une convention monétaire qui, sous le nom d'Union latine, groupait la France, la Belgique, la Suisse et l'Italie. Il avait proposé d'adopter un étalon unique, l'or, mais devant l'opposition de la France, l'accord ne put se faire que sur la base du double étalon. Une polémique s'engagea sur ce sujet avec Emile de Laveleye partisan du bimétallisme. Il fit paraître alors des ouvrages intitulés *La question monétaire. Examen du système et des effets du double étalon, suivant les idées de M. Emile de Laveleye, et réfutation des doctrines monétaires de M. Malou, ministre des finances*, Bruxelles, 1874, XIV-318 pages; *Nos affaires monétaires*, Bruxelles, 1889, 32 pages; *La question monétaire en Belgique en 1889 — Echanges de vues entre M. Frère-Orban et M. Emile de Laveleye*, Bruxelles, 1890, 146 pages.

Le domaine de la défense nationale préoccupa toujours Frère-Orban qui était convaincu que la neutralité du pays devait être armée pour être respectée. Connaissant la position de leur ministre, Léopold I^{er} comme Léopold II comptèrent sur lui pour faire aboutir les projets ambitieux qu'ils formaient pour la sécurité de la Belgique.

Certains d'entre eux causèrent beaucoup de soucis au Gouvernement et amenèrent même un recul du parti libéral. Frère dut souvent peser de tout son poids pour vaincre les tendances antimilitaristes de la droite et des radicaux, pour faire admettre par le Parlement les dépenses importantes que réclamait la défense du pays. Mais là ne s'arrêtaient pas les difficultés qu'il devait surmonter. Il y en avait d'autres, plus sournoises, qui menaçaient l'existence du cabinet et qui étaient dues à l'influence qu'exerçait Henri-Alexis Brialmont sur Léopold II et sur la plupart des ministres de la Guerre. En 1859, Frère-Orban défendit avec ardeur le projet de «grande enceinte» d'Anvers. Bravant l'impopularité, sacrifiant la députation libérale de la ville, il soutint la construction des fortifications qui devaient, en cas de guerre, transformer la métropole du nord en réduit national. Dès 1863, il dut s'opposer au Roi qui voulait remplacer les citadelles par une extension des travaux militaires sur la rive gauche de l'Escaut. Politiquement, Frère-Orban ne pouvait accepter que le cabinet remette en question tout ce qu'il avait défendu et obtenu au prix de lourds sacrifices. Il refusa donc les nouveaux projets du Roi qu'il estimait également financièrement et militairement impossibles vu le prix excessif des travaux demandés et les déclarations du ministre de la Guerre qui avait assuré que la défense d'Anvers était complète. De plus ce dernier estimait que les forts de la rive gauche étaient inutiles grâce aux inondations et qu'ils nuiraient même à la sécurité de la ville. Ce problème faillit disloquer le cabinet. Frère continua de résister au Roi et aux différents ministres de la Guerre. Malgré la situation internationale tendue et l'insistance de Léopold II, il souligna la nécessité de ménager le Trésor car en cas d'hostilités le pays aurait besoin d'argent. Pendant ce temps, Brialmont essayait de faire pression sur l'opinion publique en publiant en 1866 une brochure qui réclamait la construction de nombreux ouvrages sur la rive gauche de l'Escaut. Après la crise ministérielle de décembre 1867, Frère-Orban devenu chef de cabinet céda au Roi sur la question des fortifications.

Frère-Orban ministre des Finances s'occupait également des Affaires étrangères. Il participa aux polémiques ardentes que suscitérent, tant dans la presse qu'au Parlement, différentes questions relevant de ce domaine. En 1861, il inter-

vint en faveur de la reconnaissance par la Belgique du Royaume d'Italie, longtemps retardée à cause des scrupules et des répugnances de Léopold I^{er}. Au Parlement, il défendit le Gouvernement de Cavour et repoussa les allégations de l'opposition qui prétendait que la Belgique devait, avant d'agir, attendre la reconnaissance du Roi d'Italie par les grandes puissances. Il soutint les négociations parfois difficiles avec l'Angleterre et la Hollande pour le rachat du péage de l'Escaut. L'intérêt qu'il porta à nos relations extérieures suscita des conflits de compétence avec Rogier chargé du département des Affaires étrangères. Ce dernier savait que le Roi lui envoyait les dépêches diplomatiques et que le Souverain suivait plus les avis de Frère que les siens. Il se plaignit de ce que ce dernier rencontrait nos diplomates et leur donnait des instructions qui étaient parfois opposées aux siennes. En 1867, deux affaires aggravèrent encore les rapports tendus qui existaient entre les deux ministres. La première concerne le Luxembourg que Rogier aurait aimé voir revenir à la Belgique même au prix d'une rétrocession à la France des cantons belges perdus après Waterloo. Frère, comme le Roi, était totalement opposé à ce projet qu'il estimait très dangereux tant du côté français que du côté prussien. La seconde, la question romaine, précipita la crise. Napoléon III cherchait à sortir de l'impasse dans laquelle il s'était engagé par la réunion d'une conférence européenne. Rogier était favorable à cette initiative alors que Frère et Bara y étaient hostiles. Devant cette nouvelle opposition, il déclara ne plus pouvoir subir cette humiliation. Il reprocha à Frère de «vouloir tout dominer, tout gouverner à lui seul, de ne permettre à ses collègues ni d'agir, ni de penser». En 1869, Frère déjoua les plans politique, économique ou stratégique de Napoléon III. Le Gouvernement impérial avait, en effet, essayé de faire racheter par la Compagnie de chemins de fer de l'Est français les réseaux de chemins de fer du Luxembourg et du Liégeois-Limbourgeois. Averti de ce projet qui était une menace pour le pays, Frère fit voter une loi qui interdisait toute cession de lignes ferrées sans l'autorisation du Gouvernement. Afin d'expliquer la mesure qui venait d'être prise, il se rendit à Paris où ses qualités de diplomate désarmèrent le mécontentement français.

Dans d'autres domaines, la politique suivie par Frère-Orban suscita des critiques sévères. En

matière sociale ou d'élargissement du corps électoral, le grand homme d'Etat ne se montra pas à la hauteur de ce que ses origines sociales, son intelligence, son sens politique auraient dû lui dicter. Il ne comprit pas les transformations que connaissait la société de son époque et refusa avec entêtement de tenir compte des aspirations démocratiques qui s'y faisaient de plus en plus jour. Il s'abstint de se pencher sur les problèmes dramatiques qui existaient dans le monde du travail. Au nom de la liberté et du refus de l'extension abusive du rôle de l'Etat, il ne défendit pas en 1869 les mesures visant à réglementer le travail des femmes et des enfants. On ne manqua pas de faire remarquer qu'il n'avait pas invoqué les mêmes principes quand il avait voulu contrôler la bienfaisance. Il repoussa aussi avec intransigeance toutes les tentatives de réformes électorales qui, pensait-il, desserviraient le libéralisme et conduiraient au renversement de la bourgeoisie. Il était de ce fait opposé à l'abaissement du cens même avec le correctif du savoir lire et écrire. Il ne voulait à aucun prix d'une modification du mode de votation qui «constituerait en arbitres du pays les manouvriers et les valets de ferme» et qui aboutirait à plus ou moins brève échéance au suffrage universel. Sous la pression des radicaux et de l'opposition, il proposa une certaine extension du droit de vote en admettant certaines capacités pour les provinces et les communes.

Les élections de 1870 réduisirent la majorité libérale à deux voix. Dans ces conditions, Frère-Orban estima ne plus pouvoir gouverner et le ministère se retira. Pendant huit ans, il se retrouva dans l'opposition, combattant avec une égale ardeur radicaux et cléricaux, imposant même parfois ses vues à ses adversaires. En 1876, il proposa et fit adopter par les Chambres la loi sur l'enseignement supérieur qui accordait la liberté de collation des grades universitaires. Malgré des dissensions importantes, les libéraux remportèrent les élections de juin 1878. Frère se vit confier pour la dernière fois de sa vie la charge de former le cabinet.

Le troisième ministère (1878-1884)

Pendant six années, Frère dirigea le pays en dominant le Roi et le cabinet par sa personnalité autoritaire, son sens de l'Etat, sa longue pratique des affaires politiques et sa compétence indéniable en beaucoup de domaines. Au sein du ministère, il n'y eut pas d'oppositions irréductibles.

Par contre avec le Roi les relations furent parfois très tendues. Chaque fois que des difficultés graves surgirent entre eux, Léopold II s'effaçait devant son ministre. Le Roi supportait mal la tutelle constante que ce dernier exerçait sur le pouvoir mais il savait que sa position de souverain constitutionnel l'obligeait à s'incliner devant le chef de la majorité parlementaire. De plus, il croyait que Frère était le seul capable de transformer notre état militaire comme il le désirait. Ce furent là sans doute les principales raisons pour lesquelles il évita que leurs affrontements ne dégénérassent en crises ministérielles. De son côté, le chef du cabinet essayait de lui être agréable. Comprenant l'intérêt qu'il portait aux travaux publics, à certains agrandissements ou embellissements de ses domaines de Laeken, Tervuren ou Ardenne, il plaida la cause du Roi devant le Conseil des ministres et fit accorder les crédits demandés. On peut soupçonner Frère d'avoir facilité les penchants du Souverain pour les grands travaux afin de compenser les violences que le cabinet était obligé de faire à la Royauté pour mener à bien sa politique scolaire et sa politique de laïcisation de la bienfaisance et des cultes.

Les libéraux étaient revenus au pouvoir avec le projet de réviser la loi de 1842 sur l'enseignement primaire. Ils voulaient organiser un enseignement laïc et neutre soumis à la seule direction du pouvoir civil. La réalisation la plus retentissante du cabinet fut la loi de 1879 votée en ce domaine. Celle-ci déclencha une opposition intransigeante du clergé et de l'opinion catholique qui essayèrent par tous les moyens de combattre cette «loi de malheur». La guerre scolaire déchaînée par les évêques renforça la solidarité du cabinet mais absorba une grande partie de ses activités. Pour réagir contre les attaques dont il était l'objet, le cabinet dut prendre des mesures de contraintes et de représailles. Celles-ci eurent pour conséquence de renforcer la centralisation du pouvoir au détriment des communes et de toucher aux privilèges dont jouissait le clergé. La réforme de l'enseignement primaire, la création de nouvelles écoles normales, d'athénées, d'écoles moyennes de garçons et de filles grevèrent lourdement le budget. L'enquête scolaire qui devait montrer les moyens employés par le clergé pour entraver l'exécution de la loi accrut encore le déficit de l'Etat. Toutes ces dépenses exigèrent la levée de

nouveaux impôts qui constituèrent un argument redoutable en 1884 contre la majorité qu'avait conduite Frère-Orban. Si la réforme de 1879 fut coûteuse, si elle n'entraîna ni l'obligation, ni la gratuité de l'école primaire, réforme sociale à laquelle Frère comme les doctrinaires étaient opposés, elle eut quand même des conséquences positives. Elle fit «passer l'enseignement primaire d'une fonction relativement secondaire à un grand service public».

La loi de 1879 eut aussi des répercussions sur nos relations extérieures. En formant le cabinet, Frère s'était réservé le département des Affaires étrangères. La fermeté et la ténacité de son caractère l'amènèrent à diriger ce dernier en dehors de toute immixtion royale trop directe et à s'écarter ainsi d'une tradition qui s'était établie depuis 1830. Léopold II n'est intervenu avec l'assentiment de son ministre que lorsqu'il a estimé que les intérêts essentiels du pays étaient en jeu. Ce fut le cas lors de l'«Echange de vues avec le Vatican». Depuis des années, Frère voulait la suppression de la légation belge auprès du Saint-Siège qu'il estimait sans objet depuis la disparition des Etats pontificaux. La décision de rompre avec Rome avait été renforcée par l'attitude intransigeante du pape Pie IX à l'égard des libertés modernes et par l'appui qu'il accordait à certains milieux ultramontains qui en Belgique attaquaient nos institutions nationales. Léon XIII qui était monté sur le trône pontifical, en février 1878, ne semblait pas partager les vues de son prédécesseur. Il demanda le maintien des relations diplomatiques entre les deux pays. Dans l'espoir d'apaiser les esprits, Frère entama alors des pourparlers avec Rome. Il voulait obtenir, grâce à l'intervention du Pape, un assainissement de la situation politique, un apaisement des attaques ultramontaines contre la Constitution. Mais quand ce premier conflit se doubla de la question scolaire, il demanda à Léon XIII d'intervenir afin de modérer l'épiscopat. Malgré ses talents de diplomate et d'habile négociateur, il échoua et dut rompre en 1880 avec le Vatican.

Un autre grand problème que connut le ministre des Affaires étrangères fut celui de l'entreprise africaine. Comme la plupart des libéraux de l'époque, Frère était opposé pour ne pas dire hostile à tout projet colonial. Déjà en 1861, le Duc de Brabant lui avait reproché son indifférence en cette matière. Aussi la correspondance

échangée entre les deux hommes n'aborde-t-elle que très rarement l'œuvre royale en Afrique dont «l'extraordinaire réussite» se situe pourtant entre 1878 et 1884. Léopold II estimait qu'il s'agissait là d'une œuvre privée qui ne regardait pas le cabinet. Ce fut également l'avis de Frère qui voulut éviter autant que possible que le Gouvernement ne fût mêlé à ce qui se concluait en Afrique. Mais en certaines occasions, le département dut intervenir. Il ne put alors empêcher de faire des remarques quelque peu acides. A Jules Devaux, chef de cabinet du Roi, il écrivit à propos des contrats conclus par le Comité d'études du Congo avec des souverains africains en 1883 : «J'ai remarqué des clauses qui ne sont guère en harmonie avec le caractère international et les déclarations du Comité, aussi bien qu'avec le but *humanitaire* que l'on assigne à l'entreprise. L'une des clauses exclut du commerce des territoires cédés le monde entier, à l'exception des agents du comité; une autre gorge d'eau de vie, de gin et de genièvre les rois nègres pour prix des cessions auxquelles ils consentent. C'est une humanité que l'on pourrait mettre sur la même ligne que la traite des nègres. Il était au moins inutile d'en faire mention dans le contrat. Mais tout cela ne me regarde point et je me tais».

Un autre problème, celui de la réforme électorale, qui depuis l'arrivée des libéraux au pouvoir avait été laissé de côté, ressurgit en 1881. Cette question suscita au sein du parti de graves déchirements. Les radicaux demandaient d'introduire à côté du cens le principe de capacité aux élections provinciales et communales. Mais constatant que la majorité était hostile à une extension importante du droit de vote, ils entamèrent une lutte acharnée contre le Gouvernement et plus particulièrement contre Frère. Ce dernier restait comme auparavant irréductiblement opposé à toute révision de la Constitution qui amènerait le suffrage universel. Il refusa dans un langage brutal que «le corps électoral soit désormais infecté par l'ignorance». En 1883, il déposa un projet, présenté comme la formule du Gouvernement, alors que les membres du cabinet n'y avaient pris aucune part, et qui comportait avec certaines restrictions l'adjonction de la capacité au cens. Comme le Roi, Frère avait voulu repousser ce qu'il croyait être un danger socialiste et républicain. Il n'avait pas désiré modifier le régime électoral mais s'était borné à faire échouer «les réformes dangereuses dont la

Chambre avait été saisie». Le vote de cette loi augmenta l'impopularité des doctrinaires et les rancœurs des radicaux. Elle n'épargna ni aux uns ni aux autres l'échec de 1884.

Comme sous le précédent ministère, Frère se préoccupa des problèmes de la défense nationale et ceux-ci lui causèrent de graves embarras. L'interprétation que Léopold II se faisait des pouvoirs militaires qui lui étaient confiés par la Constitution fut à l'origine de la plupart des heurts qui opposèrent les deux hommes. Le Roi estimait, comme son père, que la conduite des affaires militaires relevait du domaine privilégié du Souverain à qui il appartenait de choisir et de diriger le ministère de la Guerre. Tel n'était pas du tout l'avis de Frère. Il s'ensuivit une série impressionnante de conflits envenimés par le «ministère occulte» que dirigeait le Général Brialmont. La mésentente existant entre le Souverain et le ministre de la Guerre fut à un moment donné si profonde que Frère suggéra à Léopold II de traiter directement avec lui les affaires militaires. Différentes mesures comme l'augmentation du contingent, l'amélioration du casernement, le parachèvement de la défense éloignée d'Anvers furent réalisées. Le Roi, conseillé par Brialmont, demanda le service personnel obligatoire ainsi que la construction de fortifications sur la Meuse. Pour des raisons politiques, militaires, financières, le chef du cabinet y était opposé. L'attitude hostile et malveillante de Brialmont l'obligea à réclamer du Roi des mesures disciplinaires contre cet officier. Lassé par un combat toujours renouvelé, il proposa plusieurs fois sa démission. Le Souverain ne disposant pas d'une autre majorité au Parlement dut s'incliner devant Frère. Pour désarmer sa colère, il le flattait ou essayait de lui témoigner publiquement son estime. Un jour, il voulut lui conférer le titre de «Président du Conseil». Frère le remercia de ses bonnes intentions et le pria de ne donner aucune suite à ce projet. Avec dédain, il déclara : «Baron, comte, duc ou président du Conseil, rien de semblable n'est propre à me séduire et me laisserait ce que je suis».

Absorbé par la lutte contre les cléricaux et les radicaux, paralysé par la guerre scolaire, il ne réalisa pas entre 1878 et 1884 de réformes comparables à celles des précédents ministères. Après l'échec des élections de 1884, il rentra dans l'opposition et participa au Parlement à

tous les grands débats politiques, économiques, sociaux et militaires. Il intervint également dans la question congolaise et s'insurgea contre les revendications flamandes qu'il estimait exagérées et dangereuses. Son intransigeance vis-à-vis de l'extension du droit de vote lui fut reprochée par l'opinion libérale. De plus en plus isolé, il fut accusé d'avoir sacrifié l'unité de son parti à ses convictions personnelles. En octobre 1894, il ne fut plus réélu à Liège. Les derniers moments de son existence furent attristés par la souffrance morale que lui causaient les déchirements de ses amis politiques. Miné par la maladie dont il souffrait depuis plusieurs mois, il s'éteignit le 2 janvier 1896.

Frère n'eut pas de funérailles nationales mais les villes de Bruxelles et de Liège lui rendirent un hommage solennel. Son fils Georges le fit inhumer selon le rite protestant pour répondre au désir du défunt qu'une parole religieuse confirmât sa foi spiritualiste. Cela étonna certains. Si l'éminent homme d'Etat était anticlérical, adversaire des conceptions théocratiques, opposé à tout dogme, il ne fut en réalité jamais antireligieux. Il était déiste et déclarait qu'il ne comprenait pas plus une société sans religion qu'un monde sans Dieu. Dans sa jeunesse, il avait été franc-maçon. Initié en 1830, il devint membre de «La Parfaite Intelligence de l'Etoile réunie à l'Orient de Liège». Il cessa de fréquenter cette loge en 1840 après qu'il ait eu une querelle violente avec l'un de ses membres à l'Association libérale.

Frère-Orban fut un homme d'Etat brillant, doué d'une intelligence hors du commun, un orateur de talent et un ministre d'une intégrité absolue. Il donna le meilleur de lui-même à la nation. Il avait un caractère impérieux, irascible, une confiance inébranlable en sa propre valeur. Il crut sincèrement que la politique qu'il préconisait était celle qu'exigeait le bien du pays. Il lutta toute son existence pour défendre les libertés individuelles et pour assurer la prééminence de la bourgeoisie censitaire libérale. Pour réaliser ces buts, il dut ébranler l'énorme puissance dont disposait l'Eglise en tous domaines, renforcer le pouvoir centralisateur et les possibilités de contrôle de l'Etat. En instaurant un système de liberté par contrainte, il orienta son parti vers des pratiques paradoxales qui s'éloignaient parfois des idéaux prônés. Avec obstination il refu-

sa les transformations que le temps avait apportées aux conditions politiques, économiques et sociales qu'il avait connues lors de ses débuts dans la vie politique. Il repoussa les aspirations du monde ouvrier dont il avait favorisé le développement en adaptant le pays aux nécessités de l'industrie capitaliste. Il mourut en aimant la liberté mais en n'acceptant pas la démocratie.

Frère-Orban fut l'auteur de nombreux mémoires, publications, articles, projets de loi, discours, interventions au Parlement, qui ont été imprimés sous forme de plaquettes. La liste de ses écrits a été publiée dans *Notices Biographiques et Bibliographiques concernant les membres, les correspondants et les associés*, Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles, 1896, 4^e éd., 1897, p. 469-478. Il a collaboré à différents journaux, dont *Le Journal de Liège*, *L'Observateur*, *La Meuse*, *L'Echo du Parlement*, *La Liberté*, *La Revue de Belgique*.

Le 4 mai 1891, l'Académie royale de Belgique voulant témoigner son estime au penseur, à l'écrivain et à l'orateur, élit Frère-Orban membre de la Classe des Lettres. Mais l'âge et l'état de sa santé ne lui permirent jamais d'assister aux séances de cette illustre assemblée.

Iconographie établie d'après A. Maes :

MONUMENTS COMMÉMORATIFS : en pierre blanche par Ch. Samuel, E. Acker, architecte, inauguré à la place de la Société Civile (actuellement Square Frère-Orban) à Bruxelles, le 22 juillet 1900 — en bronze par P. Du Bois, Van Neck, architecte, Verbeyst, maître-fondeur, inauguré à Liège, boulevard d'Avroy, le 27 septembre 1931.

BUSTES : en bronze par Ch. Albert, 1860, haut. circa 15 cm (Liège, Hôtel de Ville). Ce buste orne le vase en bronze doré à bas-reliefs en argent offert à Frère-Orban par souscription nationale en souvenir de l'abolition des octrois — en marbre par Eugène Simonis, 1860, haut. 95 cm (Collection B.N.B.) — *idem*, 1860, haut. 73 cm (Liège, Musée d'Art Wallon). Une réplique en bronze figure dans les collections du Crédit Communal de Belgique et de la C.G.E.R.; *idem*, en marbre, 1860, haut. 73 cm (Hôtel de Ville de Bruxelles); *idem*, en bronze, 1860, haut. 73 cm (Liège, Musée d'Art Wallon) — en marbre par L. Mignon, 1885, haut. 78 cm (Collection du Parlement); une réplique en marbre figure dans les collections de la B.N.B.; *idem* en bronze, 1885, haut. 65 cm (Liège, Musée d'Art Wallon); une réplique figure dans les collections de l'Hôtel de Ville de Bruxelles; *idem* en terre cuite, 1885, haut. 59 cm (Liège, Musée d'Art Wallon) — Statuette en bronze par J. Dillens, 1898,

circa, 44 cm (Bruxelles, Musées royaux des Beaux-Arts) — Tête sculptée par P. Du Bois, moulage en plâtre teinté, haut. 76 cm (Liège, Musée d'Art Wallon).

PORTRAITS par L. Philippet, s.d., toile 136 × 90 cm (Liège, Musée de la Vie Wallonne) — L. Gallait (esquisse), s.d., bois 17 × 11 cm (Bruxelles, Musées royaux des Beaux-Arts); *idem*, 1880, toile 144 × 94 cm (Collection B.N.B.) — L. De Winne, 1880, toile 69 × 52 cm (Gand, Musée des Beaux-Arts); copie de ce portrait par J. Creys (Collection Crédit Communal de Belgique) — Esquisse par A. Cluysenaar, 1886, toile 61 × 47 cm (Liège, Musée d'Art Wallon); *idem* portrait, 1886, toile 210 × 110 cm (Collection Crédit Communal de Belgique).

PORTRAITS LITHOGRAPHIÉS par Ch. Bagniet, 1849 — «M. Frère-Orban Ex-ministre des Finances», non signé dans *L'Argus*, 26 septembre 1852, n° 76 — Simonau et Toovey, «Le Gouvernement belge en 1863» — J. Schubert, 1864, 44 × 32 cm, Impr. Simonau et Toovey, Bruxelles, J. Gêruzet, édit. (Collection du Parlement) — G. Covroche, «Mr Hubert-Joseph-Walthère Frère-Orban, ministre des finances. L'Etat, c'est moi!», dessin satyrique, chromolithographie dans *L'Espion*, 16 février 1868 — J. Robert d'après une photographie de Ghémar, dans *Biographie complète et impartiale de M. Frère-Orban, ministre des Finances de Belgique*, par le Franc-Parleur, Bruxelles, 1869, 17,5 × 12 cm — «Hommage d'estime et de reconnaissance à M. Frère-Orban ancien ministre des Finances, promoteur de trois grandes réformes accomplies sous son Administration. L'abolition des octrois, la suppression des barrières, l'affranchissement du sel...», Ghisnelles, 1^{er} janvier 1871. Portrait en buste de profil gauche au-dessus d'un cadre composé d'allégories. Lithographie à la plume d'après un dessin par H. Hendrickx, 6,5 × 5,5 cm — F.J. Becker, «M. Frère-Orban, ministre d'Etat», dans G. Lebrocqy, *Types et profils parlementaires*, Paris, 1873 — E. Dubois d'après E. Blanc-Garin, «Chambre des Représentants, 1879». Chromolithographie, 51 × 71 cm — M. Weber, «Les ministres du 19 juin 1878», eau-forte d'après un dessin de Le Nain. Planche de *L'Illustration Nationale*, n° 14, 6 juin 1880 — Ch. Delfosse, dessin, tête de Frère-Orban en profil gauche, dans *Les Hommes du Jour*, n° 1, 1883, 18,5 × 14 cm — Fr. S. von Lenbach, esquisse, 1885, 90 × 65 cm (Collection privée); *idem*, 1885, bois 91,5 × 71,5 cm (Städtischer Galerie im Lenbachhaus, Munich) — A. Heins, portrait en buste, 1886, dessin à la plume, 32 × 25 cm (Cabinet des Estampes, Bibliothèque royale Albert I^{er}, Bruxelles) — E. Broerman dans *Célébrités Nationales*, Anvers, 1893, dessin 31 × 23 cm — «M. Frère-Orban, ministre d'Etat, décédé le 2 janvier 1896», portrait en buste, profil gauche, dans *L'Illustration Européenne*, 12 janvier 1896 — J.M. Canneel, gravure sur bois, 10 × 8 cm, dans *Grandes figures de la Belgique indé-*

pendante 1830-1930, Bruxelles, 1930 — Ex-libris de la Bibliothèque de la B.N.B. Gravure par J. Patesson d'après un dessin de Mark Severin, inspiré de la lithographie de Joseph Schubert, 1942, 12 × 9 cm — Portrait en buste gravé par J. Montenez, 17 × 11 cm, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1952.

MÉDAILLES EN BRONZE : «Frère-Orban, ministre des Finances», par A. Jouvenel, 1851, diam. 50 mm (Collection B.N.B.); *idem*, diam. 60 mm reproduite à l'occasion du centenaire de la Caisse de Retraite, 1950; *idem*, 1860, diam. 60 mm (Collection B.N.B.); *idem*, diam. 70 mm, reproduite à l'occasion du centenaire du Crédit Communal de Belgique, 1960 — A. Geefs, 1860, diam. 55 mm (Collection B.N.B.) — «Centenaire du Parti Libéral Belge. Eeuwfeest der Liberale Partij P.L.B./B.L.P., 1846, 14.VI.1946», par M. Rau, 1946, diam. 60 mm.

PHOTOGRAPHIES : en buste par Gêruzet, 1869, 12,5 × 9,5 cm (Collection B.N.B.); *idem* de trois quarts en habit de Cour, 1869, reproduction éditée par C.H. Bertels, Bruxelles; *idem*, en pied, 1869, dans J. Garsou, *Les débuts d'un grand règne*, t. 1, *De la mort de Léopold I^{er} à la retraite du général Chazal (décembre 1865-novembre 1866)*, Bruxelles, 1931.

MONNAIE : billet de 100 F de la B.N.B., type Centenaire, Recto, Gravure par M. Poortman d'après un dessin de L. Buisseret, 75 × 150 mm. Ce billet a été retiré de la circulation au début de 1967.

TIMBRE-POSTE émis à l'occasion du centenaire du Crédit Communal de Belgique, 15 octobre 1960. Valeurs faciales 3 francs, 1,50 francs, 40 centimes, 10 centimes, 25 × 18 mm (reproduction gravée de profil d'après la médaille par A. Jouvenel, 1860).

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Papiers Frère-Orban, Bara, Malou. — Archives du Palais Royal, à Bruxelles : Fonds Cabinet de Léopold II. — Archives du Ministère des Affaires étrangères, à Bruxelles : Papiers Auguste et Jules d'Anethan; Papiers Lambermont, série chronologique, vol. 1879-1884; Copie des Archives de l'Etat à Vienne (1875-1879; 1880-1885). — Archives du Musée de Mariemont : Papiers Saintelette. — Musée Royal de l'Année, à Bruxelles : Papiers Chazal.

Annales et Documents parlementaires, 1847-1894. — F. Delhasse, *Ecrivains et hommes politiques de la Belgique*, Bruxelles, 1857, p. 1-86. — Ch. Woeste, *Vingt ans de polémique*, t. I et II, *Etudes politiques*, Bruxelles-Paris, 1885. — *Biographie complète et impartiale de M. Frère-Orban, ministre des Finances de Belgique* par le Franc-Parleur, Bruxelles, 1869. — *Bibliographie Nationale. Dictionnaire des Ecrivains Belges et Catalogue de leurs publications 1830-1880*, t. 2, E-M, Bruxelles, 1892, p. 72-74. — G. Frédéric, *Walthère Frère-Orban*, dans E. Broerman, *Célébrités Nationales*, Anvers, 1893, 3 p. (sans pagination). — *Académie royale des Sciences, des Lettres et des*

Beaux-Arts de Belgique. Notices biographiques et bibliographiques concernant les membres, les correspondants et les associés, Bruxelles, 1896, p. 469-478. — M. Wilmotte, *La Belgique morale et politique, 1830-1900*, Paris, 1902, p. 60-114. — P. Hymans, *Frère-Orban*, 1, 1812-1857, Bruxelles [1905]; 2, *La Belgique et le Second Empire 1848-1869*, Bruxelles [1910]. — C. Pavard, *Biographie des Liégeois illustres*, Bruxelles, 1905, p. 137-152. — J. Demarteau, *La jeunesse de Frère-Orban. Notes et vérifications*, Liège, 1910. — A. Bellemans, *Victor Jacobs, 1838-1891*, Bruxelles, 1913. — Ch. Woeste, *Mémoires pour servir à l'histoire contemporaine de la Belgique*, t. 1, 1859-1894, Bruxelles, 1927. — *Grandes figures de la Belgique indépendante 1830-1930*, Bruxelles, 1930, p. 57-60. — J. Garsou, *Frère-Orban*, Bruxelles, 1945. — J. Garsou, *Frère-Orban de 1857 à 1896*, 1, 1857-1878, Bruxelles, 1946. — H. Pirenne, *Histoire de la Belgique des origines à nos jours*, t. 4, Bruxelles, 1952, p. 9-236. — A. Rutten, *Les grands orateurs belges depuis 1830. Recueil de discours avec notices biographiques*, Bruxelles, 1954, p. 102-132. — H. Van Leynseele et J. Garsou, *Frère-Orban. Le crépuscule 1878-1896*, Bruxelles, 1954. — R. Boumans, *Inventaire des papiers de H.J.W. Frère-Orban*, Bruxelles, 1958. — *B.N.B. Notices Biographiques. Biografische Nota's, 1850-1960*, Bruxelles, s.d., p. 140-141. — A. Erba, *L'esprit laïque en Belgique sous le gouvernement libéral doctrinaire (1857-1870) d'après les brochures politiques*, Louvain, 1967. — A. Maes, *Frère-Orban 1812-1896. Essai d'iconographie*, Bruxelles, 1967. (Extrait de *B.N.B.*, 1967, n° 5). — A. Cordewiener, *Etude de la presse liégeoise de 1830 à 1850 et répertoire général*, Louvain-Paris, 1972, p. 92-103 (*Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers*, 71). — Th. Luyckx, *Politieke Geschiedenis van België*, Amsterdam-Brussel, 1973, p. 99-199. — M. Dechesne, *Le parti libéral à Liège, 1848-1899*, Louvain-Paris, 1974 (*Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers*, 76). — J. Lory, *Libéralisme et instruction primaire 1842-1879. Introduction à l'étude de la lutte scolaire en Belgique*, 2 t., Louvain, 1979. — J. Lory, *La question de la réforme électorale et la loi des capacitaires du 24 août 1883*, dans *Liber Amicorum John Gilissen. Code et Constitution mélanges historiques. Wetboek en Grondwet*, Anvers, 1983, p. 249-274. — N. Lubelski-Bernard, *Léopold II et le Cabinet Frère-Orban (1878-1884). Correspondance entre le roi et ses ministres*, 2 t., Louvain-Bruxelles, 1983 (*Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine. Cahiers*, 95, 96). — E. Witte, J. Craeybeckx, *La Belgique politique de 1830 à nos jours. Les tensions d'une démocratie bourgeoise*, traduit du néerlandais par S. Govaert, Bruxelles, 1987, p. 44-130. *Les Hommes du jour 1883-1884*, Bruxelles, 1883, n° 1, p. 1-8. — A. Astruc, *Léon XIII et M. Frère-Orban*, dans *La Nouvelle Revue*, t. 37, Paris, 1885, p. 70-

99 et 283-315. — L. Vanderkindere, *Discours prononcé aux funérailles de Walthère Frère-Orban*, dans *Bulletins de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, t. 31, 1896, p. 57-59. — E. Picard, *Frère-Orban*, dans *Le Peuple*, 3 janvier 1896, p. 1, col. 1-2. — C.T., M. Frère-Orban, *Notes biographiques*, dans *L'Indépendance Belge*, 2-3 janvier 1896, p. 1, col. 3-6; p. 2, col. 1-2. — F. Van Kalken, *Notice sur Walthère Frère-Orban, membre de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 118, Bruxelles, 1952, p. 93-110. — J. Stengers, *L'anticolonialisme libéral du XIX^e siècle et son influence en Belgique*, dans *Bulletin des séances de l'Académie royale des Sciences d'Outre-mer*, nouvelle série, t. 11, 1965, p. 481-521.

Nadine Lubelski-Bernard

FREZIN, Julia, Adèle, pseudonyme : MYRIANE; romancière, peintre et sculpteur, née à Lessines le 3 novembre 1864, décédée à Watermael-Boitsfort le 2 mars 1950.

Fille du peintre Louis Frezin, lui-même élève de Wappers à l'Académie d'Anvers, et directeur de l'école de dessin de Lessines, elle reçut une éducation chrétienne dans une institution catholique et fut l'élève du peintre Portaels. Elle participa à plusieurs expositions, dont le Salon triennal d'Anvers en 1898.

Mais plus que par sa carrière — très brève — de peintre ou de sculpteur, c'est en tant qu'écrivain qu'elle est connue. Marquée par la littérature romantique qui avait baigné sa jeunesse, elle signa tout d'abord quelques articles dans des journaux et des revues, notamment des *Notes féminines*, signées Myriane dans le *Tout Bruxelles*. Mariée en 1892 au romancier Gustave Van Zype, elle se consacra presque uniquement à l'œuvre de son mari et à sa famille, et attendit la cinquantaine avant de s'adonner à nouveau à l'écriture et de publier, entre 1920 et 1950, année de son décès, quelques contes parus dans *L'Eventail* et douze romans de caractère psychologique, dans lesquels elle s'applique à peindre, dans un univers fort manichéen, des femmes fatales et des hommes faibles auxquels doivent se mesurer ses héros. Ceux-ci, personnages essentiellement féminins, sont marqués dès l'enfance par la fatalité; indésirables, dominés par le sort, toute leur vie n'est que sacrifice et résignation; c'est d'ailleurs cette attitude que l'auteur propose comme idéal de vie à ses lec-

trices. Malheureusement les personnages de Julia Frezin n'échappent pas à l'archétype et la prudence bien-pensante de l'auteur l'empêche souvent d'exploiter de manière forte les thèmes qu'elle se contente, la plupart du temps, d'esquisser. Le style harmonieux et viril, qui caractérise certaines de ses œuvres, ne se retrouve pas dans toutes et il arrive qu'excessivement simple, il n'apporte guère de relief à une œuvre narrative que n'allège pas la tendance moralisatrice de la romancière.

L'Intruse, son premier roman, paraît à Bruxelles en 1925. Son héroïne, Marèse, fille adultérine, voit sa vie détruite par un père dur et superficiel animé du seul désir de vengeance et un frère handicapé et aigri qui ne voit en elle qu'une compagnie obligée qu'il craint de perdre. C'est en 1935 qu'elle achèvera l'histoire de ce sacrifice dans *Marèse*, édité à Bruxelles.

La Chaîne sans fin, publié à Bruxelles en 1925, nous présente, à côté de l'héroïne, éternelle sacrifiée, les portraits d'hommes faibles, sans volonté et bas et des femmes fatales stéréotypées.

Dans *L'Envoûté*, Bruxelles, 1928, l'auteur s'attache à étudier la déchéance de deux névropathes, un peintre et la femme fatale à laquelle il est soumis.

En silence, Bruxelles, 1933 et 1941, s'attache à la peinture d'une petite ville de province à la mentalité étriquée où une jeune orpheline, dont la mère a été abandonnée par son mari, a trouvé refuge auprès d'un oncle et de deux tantes. Par le biais du journal de Zette, nous sommes introduits dans l'étouffoir de cette famille aux principes étroits. Seul refuge pour la jeune fille, un jeune abbé grâce à qui elle espère affermir sa foi chancelante. Mais bientôt elle s'éprend du jeune prêtre. Un drame passionnel qui éclate dans la ville bouleverse tout cet édifice : l'abbé fuit la tentation, Zette part et la tante Thérèse, femme fragile que la découverte de la passion a détruite, meurt.

La Dîme, Bruxelles, 1933, reprend le thème favori de l'auteur : le renoncement de la femme sacrifiée. Julia Frezin dépeint, dans le cadre de scènes de guerre rapides et discrètes (meurtres, dévastations, perquisitions), le calvaire de l'héroïne, une mère de famille dont le mari et les deux fils sont à la guerre. Les deux jeunes gens sont tués, le jardinier abat l'un d'eux par erreur avant de se pendre, frappé d'horreur devant sa tragique mé-

prise; l'autre fils agonise au moment même où son père revient. Les critiques reprochèrent d'ailleurs à l'auteur cette troisième mort inutile.

C'est en 1937 que paraît à Bruxelles *Le Nid ravagé*, tragédie bourgeoise qui met en scène une famille troublée par l'arrivée d'une cousine. Bientôt père et fils, devenus rivaux, s'affrontent et le fils se pend.

L'Interdit, Bruxelles, 1943 et 1944, aborde le thème délicat de l'inceste : une jeune fille, qui a perdu sa mère et dont ne se soucie guère le père volage, est confiée à son oncle qui lui apporte une grande affection. Elle ne tarde pas à tomber amoureuse d'un jeune ingénieur qu'elle a rencontré lors d'une catastrophe minière où sa charité et son souci de bonnes œuvres l'avaient amenée. L'oncle, qui a mené son enquête, découvre que le jeune homme est le fils bâtard de son frère. La jeune Chantal alertée, comprend la situation et renonce à son amour.

Citons encore les autres romans de Julia Frezin : *Le Viatique*, publié à Bruxelles en 1934, plus romanesque et plus orienté vers l'étude sociale; *La Chimère ennemie*, Bruxelles, 1936, qui, dans une atmosphère de drame et de pessimisme, met en scène l'infidélité, à travers l'histoire d'un homme débauché qui conduit à la misère son foyer tandis que sa femme trouve, dans la souffrance, une raison de vivre; et *La Flamme errante*, Bruxelles, 1945.

Julia Frezin écrivit également un recueil de contes, *Ombres dans l'ombre*, Gand, 1940 et Bruxelles, 1949 et 1950, ainsi que *Souvenirs*, des pages inédites, choisies et rassemblées par son mari Gustave Van Zype. Ce volume, illustré d'un portrait de Julia Frezin, parut à Liège en 1950.

Signalons enfin des collaborations à *Rex* en 1934 et à *Cassandre* en 1935.

C. Burniaux, *Le roman et le conte*, dans G. Charlier et J. Hanse, *Histoire illustrée des Lettres françaises de Belgique*, Bruxelles, 1958, p. 491. — De Seyn, *Dictionnaire biographique des sciences, des lettres et des arts en Belgique*, t. 1, Bruxelles, 1936, p. 471. — C. Hanlet, *Les écrivains belges contemporains de langue française*, t. 1, Liège, 1946, p. 450-451 (portrait photographique). — R. Vaneigem, *En silence*, dans *Lettres françaises de Belgique. Dictionnaire des Œuvres*, dir. R. Frickx et R. Trousson, t. 1, Le Roman, Paris-Gembloux, 1988, p. 162.

Françoise Chatelain

FULGENCE, premier abbé d'Afflighem (1087-1122).

Le rôle de ce personnage dans l'histoire monastique du Brabant médiéval est de toute première importance quelle que soit la manière dont on le définit. En effet, il s'agit d'un dossier ouvert, qui a fait couler beaucoup d'encre depuis une trentaine d'années et les opinions des auteurs qui se sont penchés sur son cas diffèrent selon les dates que l'on assigne aux sources qui concernent son abbatiat.

Pour les uns, l'on peut utiliser, dans l'ordre : deux chartes de 1086 du comte de Louvain Henri III et de l'évêque de Cambrai Gérard II, lesquelles confirment la fondation d'Afflighem qui eut lieu en 1083; les dix premiers chapitres de la Chronique de l'abbaye rédigés entre 1120 et 1150; les Annales du monastère composées vers 1150-1160 et qui ne font que résumer la source précédente. Si l'on procède de la sorte, l'on fait de Fulgence le supérieur d'un groupe d'ermites installés dans un lieu désert qu'il leur fallut défricher, Fulgence ayant, de 1087 jusqu'au-delà de 1100, continué avec ses frères de pratiquer pendant au moins une vingtaine d'années une vie religieuse extrêmement originale, basée sur l'érémisme, la pauvreté apostolique et l'hospitalité; la communauté d'Afflighem finissant par se rallier ensuite, toujours sous la direction de Fulgence, à un monachisme bénédictin normal.

Pour d'autres, il faut se fonder sur une datation différente de ces sources : l'acte épiscopal de Cambrai de 1086 est vrai mais il ne dit mot d'un désert primitif défriché par des ermites et s'adresse, tout au contraire, à un jeune monastère bénédictin; la charte du comte de Louvain de 1086 est un faux fabriqué vers 1150 et les Annales deviennent la première source narrative qui raconte les origines d'Afflighem — elles ont été composées également vers 1150 — et il se fait que ce sont ces deux documents qui, les premiers, présentent Afflighem comme un lieu désert; quant à la Chronique, il faut la situer vers 1160 et elle ne serait que le développement littéraire et légendaire du contenu des Annales, en ce sens que les premiers religieux, installés dans ce «désert», auraient été d'anciens brigands détroussant marchands et pèlerins qui osaient le traverser en suivant une voie de terre importante.

Par ailleurs, l'étymologie du nom d'Afflighem, les fouilles archéologiques récentes et le

contenu de l'acte vrai de 1086 convergent pour indiquer que les premiers religieux furent installés en 1083 par le comte de Louvain sur des terres déjà mises en culture et soumises à la dime auparavant, dans un hameau défriché depuis longtemps dans son vaste domaine d'Asse. Dès lors, c'est une image bien différente de la dimension de Fulgence qui est proposée. Après avoir été moine à Verdun — à Saint-Airy ou à Saint-Vanne — pendant une dizaine d'années, il vint à Afflighem au printemps de 1086 pour en être élu abbé l'année suivante (11 novembre 1087) et être consacré par l'évêque de Cambrai quelques mois plus tard (12 mars 1088). Son rôle fut décisif en ce sens que, aux religieux du lieu qui pratiquaient la règle bénédictine dès l'origine, il imposa les coutumes et l'observance de la grande abbaye bourguignonne de Cluny qu'il avait connues à Verdun. C'est ainsi que, dès l'automne de 1086, il exigea et obtint de l'évêque de Cambrai un statut de type clunisien avec libre élection abbatiale et exemption d'avouerie. Toujours sur le modèle clunisien, il installa, aux environs de 1100, toute une série de prieurés dépendant étroitement d'Afflighem aussi bien en Brabant — Frasnès et Basse-Wavre —, qu'en Flandre — Saint-André près de Bruges et Bornhem —, et même en Rhénanie, à Maria-Laach. Dans ce dernier cas, il fit appliquer un statut de type clunisien également — un abbé commun élu par les moines des deux communautés d'Afflighem et de Laach — et l'on sait que la colonie d'Afflighem partie s'installer dans ce prieuré de l'Eifel emporta un exemplaire des «Coutumes de Cluny» sous la forme d'un manuscrit du XII^e siècle encore conservé aujourd'hui. L'on a retrouvé, il y a quelques années, le coutumier propre d'Afflighem, transcrit dans un manuscrit du XIII^e siècle, et son exégète en a démontré l'esprit clunisien. Toujours vers 1100, lorsqu'il fonda le prieuré de femmes de Forest, il imposa aux religieuses la règle clunisienne pour moniales de Marcigny-sur-Loire. Fulgence apparaît donc comme un abbé «clunisien» de grand format et il allait mener tout au long de son abbatiat qui dura trente-cinq ans — il mourut le 10 décembre 1122 — une politique impressionnante d'extension du temporel de son abbaye. A partir de 1096, il allait acquérir les églises et les dîmes dans une quinzaine de paroisses en Flandre et en Brabant. Dès la fin du XI^e siècle, il allait organiser dans ces deux principautés une dizaine de

grandes fermes monastiques, dans lesquelles de nombreux frères convers allaient assurer une activité économique considérable tant dans le domaine céréalier que dans celui de l'élevage du gros et du petit bétail : des textes datant de son abbatiat distinguent très clairement, d'une part, «les moines qui vivent dans le cloître» et, de l'autre, «les frères qui sont installés hors de celui-ci, répartis dans les fermes».

C'est donc de manière tout à fait légitime que son successeur, l'abbé Francon, fera son éloge avec admiration : Fulgence, dira-t-il, fut le véritable fondateur d'Affligem et celui qui, le premier, implanta le monachisme dans une région — entre la Senne et la Dendre — qui était avant lui un «désert monastique»; sa réussite fut telle que la communauté d'Affligem finit par compter plus de deux cent trente personnes, soit des moines dans l'abbaye et ses cinq prieurés, soit des femmes dans le prieuré de Forest, soit des frères convers installés dans les grosses fermes du monastère.

Il n'en reste pas moins que, malgré son envergure personnelle, Fulgence connut trois échecs majeurs. Le premier concerne ses rapports avec les comtes de Louvain : ceux-ci avaient accepté, en 1086, une exemption d'avouerie sur Affligem mais, après la mort de l'évêque de Cambrai survenue en 1092, ils s'empressèrent de se déclarer les «patrons» de l'abbaye pour, ensuite, s'en dire les avoués dès 1107, une fois acquis le titre de duc de Basse-Lotharingie. Le deuxième touche aux conflits internes qui secouèrent les religieux d'Affligem dans la deuxième partie de son abbatiat : les moines âgés, qui avaient pratiqué l'observance clunisienne, se heurtèrent aux plus jeunes qui étaient beaucoup moins enthousiastes sur ce plan; Fulgence dut apaiser cette tension en rédigeant un «pacte» qui était une sorte de compromis entre les deux groupes; ainsi la communauté s'engageait à respecter l'un des aspects fondamentaux de l'idéal de Cluny, la fonction caritative, en affectant à celle-ci un dixième des revenus de l'imposant empire foncier de l'abbaye, qu'il s'agisse de sa production céréalière, de l'élevage de gros et de petit bétail — le cheptel comprenant des bovins, des ovins et des chevaux — ou même de produits semi-finis comme la laine brute et bien d'autres denrées. Le troisième, plus fondamental encore, fut l'abandon par les moines d'Affligem, au lendemain de son décès, de toute référence aux coutumes clunisiennes.

Que Fulgence ait été un des grands abbés bénédictins de son époque dans nos régions, le fait est indéniable. Reste qu'il faut s'interroger sur les raisons qui ont poussé les moines d'Affligem au milieu du XII^e siècle à fabriquer de toutes pièces une légende qui déforme les origines véritables du monastère, en faisant des premiers bénédictins du lieu des ermites défricheurs et pauvres, après avoir été des chevaliers pillards de marchands. On sait maintenant que cette légende a été importée de l'abbaye rhénane de Siegburg — que l'on connaissait à Affligem par l'intermédiaire du prieuré de Maria-Laach. Mais, si l'on procéda de la sorte à Affligem, c'est, selon toute vraisemblance, pour donner aux premières années du monastère une connotation à la «cistercienne» — le thème du désert — et à la «norbertine» — ceux de la pauvreté apostolique et de la fonction caritative — car il faut se souvenir de ce que, en Brabant, les faveurs du duc et de l'aristocratie seigneuriale entre 1125 et 1150 se portaient davantage vers ces redoutables concurrents qu'étaient pour les Bénédictins les monastères des nouveaux ordres triomphants comme Cîteaux à Villers en 1146 et Prémontré avec sept abbayes fondées entre 1124 et 1140, à Anvers, Grimberghen, Heverlee, Tongerlo, Averbode, Hélecine ou Dilighem. Et il convient de rappeler que cette «fable affligemoise» eut, par la suite, des conséquences considérables, dont la moindre n'est pas l'invention par Henri Pirenne d'une route marchande allant de Bruges à Cologne dès les environs de 1075 et qui aurait provoqué la naissance de toute une série de villes brabançonnaises le long de son parcours : il fallut attendre 1953 pour que Paul Bonenfant démontre définitivement que c'est l'inverse qui s'était produit, en ce sens que la route Bruges-Cologne n'est attestée que dans la seconde moitié du XII^e siècle et qu'elle passa précisément par des villes qui existaient bien avant cette date dans le duché de Brabant.

N. Huyghebaert, *Saint-Airy de Verdun et la diffusion des coutumes clunisiennes (1037-1139)*, Mémoire de licence inédit, Louvain, 1944. — *Affligemensia*, n^{os} 1-7, 1945-1950. — C. Dereine, *Le problème de la date de la fondation d'Affligem*, dans *Cahiers Bruxellois*, t. 3, 1958, p. 179-186. — C. Dereine, *La spiritualité apostolique des premiers fondateurs d'Affligem*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. 54, 1959, p. 41-65. — A. Despy-Meyer, *A propos de la date de fondation d'Affligem*, dans *Cahiers Bruxellois*, t. 9, 1964,

- p. 81-88. — A. Despy-Meyer et Chr. Gérard, *Abbaye d'Affligem*, dans *Monasticon belge*, t. 3, Liège, 1964, p. 17-26. — C. Dereine, *La «libertas» des nouveaux monastères du diocèse de Cambrai sous Gérard II*, dans *Revue du Nord*, t. 47, Lille, 1965, p. 118-120. — *Fontes Affligemenses*, t. 1, 1966 et suiv. — C. Dereine, *La critique de l'Exordium Affligemense et les origines de l'abbaye d'Affligem*, dans *Cahiers Bruxellois*, t. 14, 1969, p. 5-24. — R.J. Sullivan, *Consuetudines Affligenienses*, dans *Corpus consuetudinum monasticarum*, t. 6, Siegburg, 1975, p. 107-199. — G. Despy, *La charte de fondation de l'abbaye d'Affligem par le comte de Brabant (1086) est-elle vraie ou fausse?*, dans *Revue du Nord*, t. 58, Lille, 1976, p. 149-150. — G. Despy, *La fausse charte de fondation de l'abbaye d'Affligem et l'histoire ancienne de Wavre*, dans *Wavriensia*, t. 26, 1977, p. 65-85. — F. De Smet, *Archeologisch onderzoek te Affligem*, dans *Archeologia Medievialis*, n° 1, 1978, p. 19; n° 4, 1981, p. 28; n° 5, 1982, p. 33; n° 7, 1984, p. 42. — E. van Mingroot, *De kamerijkse stichtingsbrief voor de abdij Affligem (1086)*, dans *Sacris Erudiri*, t. 24, 1980, p. 7-39. — G. Despy, *Les Bénédictins en Brabant au XII^e s. : la «Chronique» de l'abbaye d'Affligem*, dans *Problèmes d'histoire du Christianisme*, t. 12, 1983, p. 51-116. — A.-M. Helvetius, *Aspects de l'influence de Cluny en Basse-Lotharingie aux XI^e et XII^e s.*, dans *Publications de la Section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg*, t. 106, 1990 (sous presse).

Georges Despy

G

GAHIDE, Paul, Alfred, Joseph, brasseur, vice-président de la Ligue wallonne du Tournaisis, bourgmestre de Callenelle (Péruwelz), né à Tournai le 5 juillet 1880, décédé à Callenelle le 17 avril 1970.

Fils d'Edouard Gahide et de Juliette Marie Rose Schoonaert, Paul Gahide termine ses humanités, en 1898, au Collège Notre-Dame de Tournai. Industriel, il dirige la brasserie Saint-Joseph à Callenelle.

Catholique comme le poète paysan Georges Delaunoy (1872-1946), il partage avec ce chanteur de la Wallonie des sentiments francophiles et une passion communicative pour les traditions du terroir. Au congrès wallon de 1905, Gahide intervient pour proclamer l'identité française de Tournai. Président fondateur de la Jeune garde wallonne de Tournai, installée le 19 juin 1907, en présence de Raymond Colleye, il accède, quelques mois plus tard, à la vice-présidence de la Ligue wallonne du Tournaisis (1907-1935).

Il collabore régulièrement au journal *Les Cheonq Clotiers* (1911-1914), bimensuel de la société wallonne. Lors d'un meeting antiflamingant organisé à Liège, en janvier 1911, Paul Gahide «demanda aux catholiques de contribuer eux aussi à nous délivrer du péril flamingant et proposa la formation d'un organisme fédéral de défense wallonne» (*Les Cheonq Clotiers* du 4 février 1911). En 1912, il est désigné membre de l'Assemblée wallonne pour l'arrondissement de Tournai-Ath, en même temps que Franz Foulon, Emile Royer, le journaliste Albert Allard et le député permanent du Hainaut Georges Heupgen. Au congrès wallon de 1912, Gahide réclame l'autonomie de la Wallonie. A l'occasion des élections législatives de 1914, ce catholique, vice-président de la Ligue wallonne, interroge les candidats de l'Association catholique de Tournai-Ath sur leur programme linguistique. Il n'obtient que des réponses évasives. En juin 1914, il prend la parole à la séance inaugurale de la Ligue Flandre wallonne de Mouscron, pré-

sidée par le juge Guibert de Hemptinne, vice-président du tribunal de Courtrai.

Pendant la guerre 1914-1918, Gahide fait partie d'un réseau de résistance. En juillet 1918, il est accusé d'espionnage, arrêté par les Allemands et incarcéré pendant quatre mois.

Le 27 avril 1919, il présente à l'Assemblée wallonne un rapport sur la situation linguistique de la Flandre wallonne. Avec les dirigeants de la Ligue Flandre wallonne, il réclame le rattachement du canton de Mouscron à la Wallonie. Déçu par la passivité des leaders de l'Assemblée wallonne, il rejoint, en 1923, les Liégeois de la Ligue d'Action wallonne. Devant celle-ci réunie à Liège, les 13 et 14 juillet 1924, Gahide défend un projet sur l'union douanière entre la Belgique et la France.

Le 27 février 1926, il assiste au banquet en l'honneur du fondateur de *L'Opinion Wallonne*, Raymond Colleye qui rassemble des wallingants comme François Bovesse, Arille Carlier, le comte Albert du Bois, Franz Foulon, Emile Jennissen et des flamingants comme Hendrik Borjinson, Frans Daels et Edmond Van Dieren. Pendant les cérémonies d'inauguration de l'Avant-Garde wallonne de Bruxelles (19 et 20 mai 1928), Paul Gahide célèbre une figure wallonne : Alfred Colleye. En 1929, il adhère au Parti wallon. En dépit des efforts qu'il ne cesse de déployer pour maintenir le pluralisme philosophique et politique de la Ligue wallonne du Tournaisis, il ne peut enrayer son déclin, surtout après la démission du président Adolphe Hocquet, en 1931.

Dès 1943, Paul Gahide s'inscrit à Wallonie libre et au Parti d'Unité wallonne de Victor Van Michel.

Après la deuxième guerre mondiale, Gahide entame tardivement une carrière politique locale. Le 6 septembre 1944, il est installé conseiller communal de Callenelle (liste d'intérêts communaux de tendance libérale). Sa suggestion de célébrer, à Callenelle, les fêtes de Wallonie

est adoptée par le Conseil communal de cette petite bourgade proche de Péruwelz. Réélu conseiller en 1946, Paul Gahide est nommé bourgmestre de Callenelle, le 5 mars 1947. Il conserve ce mandat politique jusqu'en janvier 1959 et reste conseiller communal jusqu'en 1964.

Malgré son âge avancé, il participe encore au congrès d'Action wallonne de Namur le 23 mars 1963 et devient président d'honneur de la fédération de Tournai-Mouscron de Wallonie libre.

Franc-tireur du combat wallon, fédéraliste avant que l'idée ne soit à la mode, Paul Gahide a mené une lutte incessante pour assurer à la Wallonie son intégrité culturelle et son autonomie politique.

Fonds d'Histoire du Mouvement Wallon, à Liège : Fonds Arille Carlier, Raymond Colleye et Paul Gahide. — Archives communales de Péruwelz : Etat civil et Délibérations du Conseil communal de Callenelle. — Témoignages de Guy Galand, Victor Van Michel et de Marcel Wattiez (fils d'Adolphe Wattiez).

Ch.-F. Becquet, *L'Impossible Belgique. D'une Guerre à l'autre. 1914-1940*, Bruxelles, 1986. — J.P. Delhayé, *Les origines du mouvement wallon dans le Hainaut occidental (1890-1928)*, dans *Bulletin d'information de la Société royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai*, 10^e année, n° 2, 1986, p. 9-14. — R. Demoulin, *Unification politique, essor économique (1794-1914)*, dans *Histoire de la Wallonie*, Toulouse, 1973, p. 344-345. — A. Hocquet, *Honneur aux civils tournaisiens victimes de la barbarie allemande. 1914-1918*, Tournai, 1919, p. 28-31. — *Enquête relative aux Militants wallons de l'Après-Guerre*, t. 3, Charleroi, Institut J. Destrée, 1987. — Les périodiques wallons *La Revue Tournaisienne* (1906-1914), *Les Cheong Clotiers* (1911-1914), *La Barricade*.

Jean-Pierre Delhayé

GAILLIARD, Franz ou Frans, prénoms déclarés à l'état civil : François, Désiré, Antoine; peintre, graveur et illustrateur né à Bruxelles le 30 novembre 1861, décédé à Forest le 17 février 1932.

Malgré une production picturale et graphique très abondante, Franz Gailliard a laissé peu de traces dans l'histoire de la peinture belge au tournant du siècle : la gloire d'Emile Claus ou de Théo Van Rysselberghe a éclipsé les talents de Gailliard. Sa vie paisible a peu tenté le bio-

graphe, même si la tradition familiale veut que Gailliard, stagiaire chez Gérôme à Paris, ait fréquenté Renoir, Gauguin et Manet et fait découvrir Bruxelles à Whistler (rapporté par Michel de Ghelderode dans *Le Journal de Bruges*, 16 février 1952). Ce n'est pourtant pas faute d'avoir participé à de nombreux salons et expositions durant toute sa vie. Dès 1881 — l'artiste avait alors vingt ans —, son nom apparaît dans les catalogues, notamment ceux du Salon triennal des Beaux-Arts en Belgique (1881, 1884, 1887, 1890, 1893, 1903, 1928); il n'hésite pas à envoyer des œuvres à l'étranger : à Paris bien sûr (Salons de la Société des Artistes français, 1884, 1887, 1890), mais aussi à Budapest (1883, 1884, 1886, 1887), Berlin (1886), Buenos-Aires (1887), Barcelone (1888), Londres (1889), etc. En 1900, il est consacré par une première exposition personnelle au Cercle artistique et littéraire. Il exposera également très régulièrement aux salons du cercle De Vrije Kunst (1901, 1902, 1904, 1905) et de la Société Nationale des Aquarellistes et Pastellistes (1900-1906, 1908, 1911, 1917, 1919, 1921, 1923-1926, 1929-1931; il deviendra membre effectif de la Société en 1931), ainsi qu'à ceux de L'Estampe (1906-1911), affirmant ainsi ses qualités d'aquarelliste, de pastelliste et de graveur. A ces activités, Gailliard ajoutait celles, très régulières, de dessinateur de presse, d'illustrateur de feuillets populaires et de livres didactiques; il a signé plus de 7.000 dessins.

Franz Gailliard est le fils d'un boulanger, Désiré-Antoine Gailliard, originaire de Gistel et venu s'installer, après son service militaire, à la rue de la Batterie à Bruxelles, et d'Anne Marguerite Hubert. Lors de la démolition du quartier de Notre-Dame-des-Neiges, la famille déménagea pour s'installer rue de l'Artichaut : un baraquement de bois fut aménagé dans le jardin pour servir d'atelier à Franz. En 1880, le jeune homme va habiter au 25 (devenu 41) rue Royale, à Bruxelles toujours; il y vivra jusqu'en 1930, année de son installation à Saint-Gilles, 12 rue d'Ath. Cette rue où vécut, après lui, son fils Jean-Jacques, également artiste-peintre, porte son nom depuis 1945.

Franz Gailliard suivit les cours de l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles (1873-1881), où il fut le condisciple de Fernand Khnopff et de Léon Frédéric. A Paris, où il est engagé par *Le Courrier Français* en 1887 comme dessinateur-

reporter, il fréquente l'atelier de Gérôme et de Carolus-Duran. Salis tente de l'engager au *Chat noir*, ce que refuse Gailliard qui ne veut pas rester à Paris. Salis revient à la charge à Bruxelles en 1890, mais toujours en vain. C'est Emile Hoeterickx qui engage Gailliard à collaborer avec des magazines anglais : *The Graphic* et *The London News*. Celui-ci se rend souvent à Londres, dont une fois en 1902 avec Emile Claus.

Dès ses premières toiles, il marque sa prédilection pour des sujets contemporains : il peint de nombreuses vues de quartiers de Bruxelles, observant finement la vie urbaine et son cadre architectural. Son œuvre est alors fort proche de celle de Jean Béraud qui a laissé tant de témoignages sur la vie parisienne de la fin du XIX^e siècle. L'autre sujet favori de Gailliard est la femme à la ville, gantée et chapeautée ; à la maison jouant avec un enfant ; à sa toilette ; à la plage sous une ombrelle. Des tableaux d'une facture précise et un peu sèche — le «réalisme photographique de M. Gailliard» ainsi que le définissent les journaux du temps —, qui vont progressivement s'éclaircir sous l'influence de l'impressionnisme.

En 1898, Gailliard fait le voyage d'Italie et rejoint les rangs des luministes : ses tableaux sont inondés de lumière blanche qui fait surgir des ombres bleutées et roses dans les scènes de plein air. Il adopte alors une touche divisée lâche, assez éloignée du pointillisme minutieux de Seurat et semble s'intéresser davantage au paysage : non pour peindre champs et bois, mais plutôt la nature policée des parcs et des jardins.

Le rendu atmosphérique et la vibration de la lumière comptent moins que les contrastes et harmonies des formes et des couleurs. Son œil de reporter attentif et, sans doute, une réelle compassion amènent également Gailliard à choisir des sujets d'une veine assez naturaliste : *Les gagne-petit*, *Le las d'aller*, *Le violoneux*. Clochards, saltimbanques et forçats hantent des toiles un peu discordantes où la lumière et les couleurs joyeuses soulignent le triste sort de ces individus. Au contraire d'un Laermans ou d'un Constantin Meunier, il n'y a pas ici de héroïsation du travail ou du malheur ; les personnages représentés ne sont pas l'incarnation d'un type universel : ils sont choisis par goût du pittoresque, de l'anecdotique. Durant toute sa vie, Gailliard sera aussi attiré par les plages de la Mer du

Nord : il peint avec verve les rares promeneurs de la fin du XIX^e siècle et la foule grouillante et joyeuse qui assure le succès croissant des bains de mer. En 1909, le peintre part pour la Grèce et en ramène des toiles flamboyantes où dominent des couleurs audacieuses : jaunes acides ou orangés, bleus verts et roses violacés. Il s'attache à représenter les grands monuments de la Grèce antique mais aussi des scènes de la vie quotidienne du peuple. La composition est assez souvent celle des dessins de presse, avec des personnages en gros plan à l'avant. En février 1910, il expose, au Cercle artistique et littéraire, *Les Reflets du Couchant (Parthénon)*, *Les Propylées*, *Le Temple d'Egine*, *La Porte des Lions de Mycènes*, *Le Tombeau d'Agamemnon*. Il exploitera assez longtemps son voyage : en 1921, 1922, 1923, 1925, il expose encore des tableaux de Grèce et de Rome. Il est l'auteur de quelques portraits officiels, dont celui du *Cardinal Mercier* entré aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique en 1917. En 1916, Gailliard est membre de l'atelier libre «La Patte». Durant les années vingt, il affirme une très grande maîtrise du modelé, de la couleur ainsi que des éclairages (*Jour de fête*, *Le Collier d'Opales*). De larges empâtements, une vigoureuse stylisation des détails décoratifs, un usage savant et raffiné de la couleur attestent le chemin parcouru par cet artiste original et éclectique.

Dans le domaine des arts graphiques, on est frappé par le sens de l'observation dont fait preuve Gailliard dans les milliers de dessins qu'il livre à la presse. Grand reporter graphique, il était envoyé par les journaux pour couvrir l'événement : catastrophe, grand procès d'assises, vie mondaine, etc. Dès les années 1880, il collabore à *The Graphic*, *The Illustrated London News*, *Le Patriote Illustré*, *L'Illustration européenne*, *Le National Illustré*, *De Vlaming*, *Le Petit Bleu*, *Het Huisgezin*, *Allemandsvriend*, *Le Courrier Français*, *Le Globe Illustré*, *Le Petit Journal du Brasseur*. Dans les années 1890, il illustre une série d'ouvrages pour l'éditeur Kistemaekers ; par exemple la revue, *Le XVIII^e siècle Galant et Littéraire* (1889-1891) ; *Les Nouvelles de F.M. Motza* traduites par M.L. (1890) ; *Le Soupé des petits-mâtres* (s.d.) ; Oscar Méténier, *Les voyous au théâtre* (1891). Son dessin précis et très lisible en fait un illustrateur recherché pour des manuels scolaires, notamment pour l'éditeur Lebègue (Aug. Smets, *Traité*

de Littérature française pour les écoles de Belgique, 1911; D. Baratto et H. Rijmers, *Le Flamand enseigné comme seconde langue*, 2 volumes, s.d.; C. Perles, *Histoire de la Grande Guerre racontée aux enfants belges*, 1921; etc.). Fort lié avec la rédaction de la revue *Le Thyrsé*, il accepte de dessiner leur sigle (1902), comme celui du cercle De Vrije Kunst (vers 1904?). En 1897, il aurait dessiné un projet de couverture du Dictionnaire Larousse. Dessinateur éclectique, il s'attaque aussi bien à un *Congo en images* (Office de Publicité, 1895) qu'à la *Cuisine bourgeoise* (Office de Publicité, 1896), sans oublier de nombreux feuilletons populaires (*La Jeunesse des Mousquetaires*, *Le Comte de Monte-Christo*, *Le Courrier de Lyon*, *Flora chez les nains*, etc.). Parmi ses collaborations importantes, on compte une série de portraits pour *Les Masques* de Maurice Gauchez (1901-1911) et les illustrations du chapitre de Georges Virrès, *Kermesses et ducasses*, dans *L'Art et la vie en Belgique 1830-1905* (Bruxelles, Van Oest, 1905). Son intérêt pour les petites gens le pousse à la création de planches didactiques devant être affichées dans les écoles et les ateliers : *L'Homme tempérant et l'alcoolique* ou *Les Dangers domestiques*. Gailliard est aussi l'auteur de nombreuses publicités : cartes postales pour le Grand Hôtel de Bruxelles, vignettes publicitaires pour la Maison du Blanc (1890), couverture du catalogue du Bon Marché, calendriers, almanachs, menus de banquet, enseignes, affiches pour le Théâtre Molière (*Sabre au Clair*, *Les Cloches de Corneville*, 1895), réclames pour la *Crème d'orange* ou *Le Verre incassable* et, en 1917, *Au profit du bon lait pour les Petits de Saint-Gilles* (manifestation de charité). Il a également réalisé des caricatures politiques (menus de la Boîte bleue, entre 1901 et 1912). Enfin, Gailliard a été sollicité par la Banque Nationale pour la création d'un billet de vingt francs : *L'Humanité attentive aux travaux du Penseur éclairé par l'inspiration* (1907).

Le 1^{er} février 1921, Franz Gailliard devient professeur à l'Académie des Beaux-Arts de Saint-Gilles, pour le cours «Têtes et figures antiques». Son activité d'illustrateur diminue alors : assurance d'un revenu stable ou diminution de la demande à cause du remplacement du dessin par la photographie ou tout simplement la fatigue due à l'âge et à une intense activité? Gailliard continua cependant, jusqu'à sa mort

(1932), à exposer très régulièrement ses huiles et aquarelles.

Plusieurs œuvres majeures de Franz Gailliard appartiennent à des collections publiques belges. Le Musée communal de la Ville de Bruxelles possède *Coin de la Place Royale et de la rue Royale* (1884), *Le Mardi-Gras à Bruxelles* (1886), *La Montagne de la Cour* (1888), *L'Inauguration de l'Arcade du Cinquantenaire* (1905); le Musée de la Ville d'Ostende, *Digue de mer*; les Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, à Bruxelles, *Portrait du Cardinal Mercier* (1917); le Musée Charlier, à Bruxelles, *Les Propylées*; le Musée d'Ixelles, *Le Temple de Zeus à Athènes*; le Cabinet des Estampes de la Bibliothèque royale Albert I^{er}, à Bruxelles, *L'Aigle*, *Le Solitaire*, *Le Pauvre*, *Souvenirs d'Italie*, *Delphes*, et 25 originaux de portraits d'écrivains belges destinés au livre de Maurice Gauchez, *Les Masques* (1909-1911). En 1910, le roi Albert et la reine Elisabeth achetèrent *L'Arche triomphale*, exposée au Cercle artistique en 1907 et au salon des Beaux-Arts d'Ostende la même année (Collections royales); en 1913, le Gouvernement belge fit l'acquisition de la *Cité future* (1911).

Franz Gailliard avait épousé Julie Constantine Maus, originaire de Namur, dont il eut un fils, Jean-Jacques (1890-1976).

Iconographie : par Jean-Jacques Gailliard, *Portrait de mon Père*, dessin au crayon, janvier 1911 (Collection M^{me} J.-J. Gailliard, à Bruxelles); *Mes Parents*, huile sur toile, 1917 (Musée Charlier, à Bruxelles) et *L'Esprit de Franz Gailliard*, huile sur toile, 1922 (Collection M^{me} J.-J. Gailliard). — Buste en plâtre par Léandre Grandmoulin, 1919 (Collection M^{me} J.-J. Gailliard).

Renseignements aimablement communiqués par M^{me} Jean-Jacques Gailliard et M^{lle} Isabelle Gailliard, qui nous ont, en outre, permis de consulter les archives Franz Gailliard.

A. Demeure de Beaumont, *L'Affiche belge*, Toulouse, 1897, p. IX et 64-65. — G. Heux, *Franz Gailliard*, dans *Jeune Effort*, t. 2, n^o 26, juillet 1905, p. 33-39. — L. Wéry, *Franz Gailliard*, dans *Le Thyrsé*, 7^e année, 2^e série, 1905-1906, p. 337-348. — O. Liedel, *Au Cercle Artistique. Frans Gailliard*, *ibidem*, 8^e année, 2^e série, t. 8, 1906-1907, p. 378-379. — Edm. Picard, *Franz Gailliard*, dans *La Belgique artistique et littéraire*, mars 1907, p. 455-456. — G. Ramaecker, *Franz Gailliard*, Bruxelles, 1911, (*Lettres et Arts belges, Série artistique*, n^o 2). — L. Rosy, *Le Cardinal Mercier*, par

Franz Gailliard, dans *Le Thyrsé*, 21^e année, 4^e série, t. 16, 1919, p. 63-64. — L. Chenoy, *L'Optimisme pictural de Frans Gailliard*, *ibidem*, 22^e année, 4^e série, t. 17, 1920, p. 401-402. — G.M.R., *Au studio : Frans Gailliard et René de Baugnies*, *ibidem*, 27^e année, 4^e série, t. 22, 1925, p. 193-194. — G. Eekhoud, *Franz Gailliard*, *ibidem*, 42^e année, 4^e série, t. 40, 1947, p. 37-38. — M. de Ghelderode, *Le souvenir de Franz Gailliard, peintre impressionniste (1861-1932)*, dans *Le Journal de Bruges*, 16 février 1952. — G.-D. Périer, *Franz Gailliard, peintre et chroniqueur graphique*, texte stencilé à l'occasion de l'exposition *Hommage à Franz Gailliard, peintre «luministe»*, Hôtel de Ville de Saint-Gilles (Bruxelles), 16 février-28 février, 1957. — *Franz Gailliard (1861-1932)*, Catalogue éd. Fr. Dierkens-Aubry, Saint-Gilles, Musée Horta, 1982 (avec liste des expositions personnelles et celles auxquelles Gailliard a participé). — S. Goyens de Heusch, *L'impressionnisme et le fauvisme en Belgique*, Anvers, 1988, p. 282-284. — R. D[u] M[oulin], *Franz Gailliard*, dans *Néo et post-impressionnistes belges dans les collections privées de Belgique*, 17 mars-13 mai 1990, Musées de Pontoise Tavet et Pissaro; 18 mai-17 juin 1990, Musée des Beaux-Arts Charleroi. — *Notes sur Franz Gailliard, artiste-peintre, par son fils Jean-Jacques Gailliard*, Bruxelles, s.d. (2 pages dactylographiées communiquées par la famille de l'artiste).

Françoise Dierkens-Aubry

Illustration : Planche VII, face à la p. 160. Franz Gailliard : *L'ombrelle blanche*.

GALLÉ, Jean, mathématicien et ingénieur, de la première moitié du XVII^e siècle.

Il est né vers 1580. Son père, Guillaume Gallé, dit «le Montois», s'est établi à Liège à la fin du XVI^e siècle comme marchand de fer, de quincaillerie et d'armes. Sa mère, Elisabeth de Beyne, était issue d'une importante famille de maîtres de forges. Peu après 1615, il épousa à Liège Marie de Salme dont il eut huit enfants. On ne sait où il acquit sa formation mathématique et technique. De même, on a quelque mal à suivre Jean Gallé dans sa vie errante. On peut cependant distinguer trois «ports d'attache» successifs : Bruxelles, Liège et Paris.

Il semble d'abord s'être établi à Bruxelles. En 1616, son ami Jean-Baptiste van Helmont l'appelait «inspecteur» ou «directeur» des forteresses de Belgique (*praeses propugnaculorum*

Belgii) dans une petite pièce en vers latins que Gallé plaça en tête de l'ouvrage qu'il dédia à l'archiduc Albert. Il effectua des essais de balistique en compagnie de l'archiduc Albert, de Bucquois et de Spinola. Il continuera plus tard à jouir d'un crédit certain auprès des autorités militaires des Pays-Bas du Sud, ainsi qu'on le verra plus bas dans l'affaire de la jonction Meuse-Escaut. Notons que son demi-frère, Christophe Gallé, était alors à Bruxelles commissaire de la retraite et récolte générale des salpêtres.

C'est à Liège que Gallé se maria. Sept de ses enfants sont nés dans la paroisse de Saint-Servais et baptisés à Notre-Dame-aux-Fonts. La plupart des documents qui nous éclairent sur les activités de l'ingénieur liégeois concernant cette période qui s'étend de 1615-1616 à 1634. Ils attestent que Gallé était établi alors à Liège, ce qui ne l'empêchait pas de voyager (en Westphalie, en France, ou dans les Pays-Bas) suivant les missions qui lui étaient confiées ou les contrats qu'il recherchait.

Premier jalon de cette période liégeoise, l'ouvrage intitulé *Nouveau epitome d'arithmétique* que Gallé fit imprimer à Liège par Léonard Streel, en 1616. C'est un abrégé d'arithmétique où l'auteur parlait d'une méthode qu'il avait découverte pour calculer facilement au moyen de dix bâtons. Gallé ne décrivait pas sa méthode dans ce premier ouvrage, mais il a dû le faire dans un second, aujourd'hui introuvable, imprimé à Paris en 1635, dont le titre est *Nouvelle invention d'apprendre l'arithmétique par le moyen de dix petits batons, avec l'unzième servant à l'extraction des racines quarrées et cubes*. Un autre Liégeois, J. Tielsens, donne la méthode de Gallé accompagnée de la figure des bâtons dans deux petits traités d'arithmétique parus à Liège en 1630 (*Arithmeticae calamo, calculo et creta prompte exercendae ratio*) et 1640 (*Table nouvelle... Et puis après l'usage des bastons nouveaux*). Il s'agit en fait de la même méthode que celle que Néper exposa dans ses *Rabdologiae seu numerationis per virgulas libri duo* parus à Edimbourg en 1617, qui connut un succès retentissant et qu'on appelle communément les «baguettes de Néper». Il est vraisemblable que les deux découvertes soient tout à fait indépendantes l'une de l'autre.

En 1618, Jean-Baptiste van Helmont a transmis à Jean Gallé à Liège, le texte de son *De magnetica vulnerum curatione* pour le faire imprimer chez

Hovius après autorisation du vicaire général Sté-
 vart. Le mathématicien liégeois allait recevoir
 deux exemplaires de l'ouvrage imprimé finale-
 ment à Paris en 1621. C'est le livre qui, publié
 malgré lui, causa le procès d'inquisition de van
 Helmont.

Le 16 décembre 1626, un règlement de Gallé
 pour la confection et la vente du pain fut ap-
 prouvé et confirmé par un mandement du
 prince-évêque de Liège. On ignore la teneur de
 la réforme, qui n'est peut-être pas étrangère à la
 réduction ultérieure des espèces de pain de poids
 fixe qui, très nombreuses au XVII^e siècle, se ré-
 duiront à trois au siècle suivant.

A plusieurs reprises, Gallé apparaît dans la
 principauté de Liège, les Pays-Bas espagnols et
 l'évêché d'Osnabrück, comme un expert en ma-
 tière de rectification de cours d'eau, de perce-
 ment de canaux, d'étude de navigabilité des
 rivières. A Liège même, en premier, il présenta
 deux rapports, en 1624 et 1626, sur les cours de
 la Meuse. Les Jésuites-en-Isle souhaitaient éle-
 ver un mur entre celui des Croisiers et l'extré-
 mité de leurs écoles pour se mettre à l'abri des
 cris des nautoniers qui fréquentaient la Meuse.
 L'élévation d'un tel mur aurait rétréci la largeur
 du fleuve. On craignait d'aggraver ainsi la rapi-
 dité du courant, de gêner la navigation et de
 nuire au pont des Arches. Le rapport de Gallé
 (10 septembre 1624) montre que ces dangers
 n'étaient pas à craindre. Mais le public accusa
 l'ingénieur d'accorder toute licence aux Jésuites de
 s'approprier le lit de la Meuse. Aussi, notre ingé-
 nier présenta-t-il, en 1626, devant les bourgmest-
 res et jurés de la Ville un second rapport où il
 expliquait que le relèvement des eaux de la Meuse
 serait très limité, et que cela aurait pour consé-
 quence de rendre navigables les ruisseaux qui bor-
 daient les rues du centre de la ville, permettant
 ainsi le déchargement des petits bateaux dans les
 boutiques sans recourir à un transbordement et à
 un charroi. Il se livrait encore à une critique sévère
 de la construction du pont des Arches dont les piles
 sises presque perpendiculairement au fil du fleuve
 constituaient un sérieux obstacle à la navigation. Il
 annonçait que cette situation allait conduire à un
 écroulement prochain du pont — ce qui devait ef-
 fectivement se produire dix-sept ans plus tard, le
 24 janvier 1643.

Quelques mois après la présentation de ce se-
 cond rapport sur le cours de la Meuse, le recours
 à Gallé dans une autre affaire témoigne une nou-

velle fois du crédit accordé à Gallé en matière
 de rectification de cours d'eau. Dans le cadre
 d'un grand projet de jonction entre l'Escaut, la
 Meuse et le Rhin qui aurait isolé les Provinces-
 Unies opposées à l'Espagne lors de la guerre de
 Trente ans, les militaires espagnols avaient ima-
 giné de joindre la Meuse et l'Escaut par la cana-
 lisation du Geer et du Démer. La vallée de la
 Meuse étant plus élevée que celle du Démer, il
 était nécessaire de construire des écluses et des
 digues pour mettre les terres voisines à l'abri des
 inondations. De plus, pour mettre les travaux à
 l'abri d'éventuels coups de main des Hollandais,
 il était envisagé de construire des fortifications
 le long de ceux-ci. Ces travaux devaient être en-
 trepris principalement sur le territoire de la prin-
 cipauté de Liège. Or les Liégeois, redoutant à la
 fois les inondations et la présence de garnisons
 espagnoles sur leur territoire, firent obstruction
 au projet. C'est alors qu'intervint Jean Gallé, au
 cours des pourparlers entre le prince-évêque de
 Liège, les Liégeois et les Espagnols. Le 23 jan-
 vier 1627, alors qu'une mission composée d'Ar-
 nold de Wachtendonck, doyen du chapitre
 Saint-Lambert et Godefroid de Bocholt, grand
 mayeur, était envoyée pour négocier avec l'in-
 fante Isabelle et ses conseillers, le prince-évêque
 décida d'y adjoindre Jean Gallé, à titre d'expert.
 Il lui donnait aussi mission de rencontrer les in-
 génieurs de S.M. Catholique pour veiller à ce
 que le pays de Liège ne subît aucun dommage
 lors des travaux préparatoires. En février, Gallé
 accompagnait Don Juan d'Espagne, marquis de
 San Angelo, et l'ambassadeur de Ferdinand de
 Bavière à Liège pour discuter de contre-pro-
 positions liégeoises avec un tracé plus septentrio-
 nal, de Venlo à Herenthals par le nord de la
 Campine. Gallé semble être l'auteur de ces
 contre-propositions, qu'il a défendues auprès
 des autorités des Pays-Bas, et pour lesquelles il
 aurait été en reconnaissance sur les lieux-mêmes
 avec trois ingénieurs, un «déboursier des fi-
 nances» et un nombre élevé d'hommes et de
 chevaux. Il rédigea un mémoire préconisant ce
 tracé, daté du 22 juillet 1627. Ses arguments ont
 prévalu, puisque le chapitre Saint-Lambert ac-
 corda une récompense de 12.000 florins de Bra-
 bant à Gallé, en 1629, pour «le détournement du
 canal que le roi d'Espagne voulait mener par
 cette patrie [Liège]».

Une nouvelle mission en matière d'étude de
 navigabilité de cours d'eau fut confiée à l'ingé-

nieur Gallé par Ferdinand de Bavière, en 1628. Il accompagna en effet un des hauts fonctionnaires de l'électeur de Cologne en Westphalie, dans une série de déplacements le long des affluents de la rive droite du Rhin pour rechercher comment rendre ces rivières navigables.

Enfin, Gallé semble avoir offert son concours au roi de France lors du siège de La Rochelle. On parle en effet d'un «ingénieur de la ville de Liège» qui proposa un projet de fermeture du canal de la Rochelle que Baugy, le résident français à Bruxelles reçut le 16 mars 1628 de son correspondant secret liégeois, le chanoine de Fléron. C'est sans doute pour défendre son projet que Gallé se trouvait à Paris en avril 1628.

C'est à Gallé en tant que technicien en matière de minéralogie et de fortifications que l'évêque d'Osnabrück, François-Guillaume de Wartenberg, s'adressa en cette même année 1628. Il s'agissait de reconnaître certaines mines de plomb argentifère et de juger de la teneur en métal précieux de ces galènes. Ensuite, d'entreprendre la fonte de ces matières au moyen d'un minimum de combustible fourni par les forêts voisines. Enfin, de découvrir des sources d'eau salée dont, après séparation d'avec les eaux douces, on alimenterait des salines. Gallé obtint l'octroi d'exploitation des mines de plomb argentifère dans deux districts de l'évêché pour vingt-cinq ans et dix pour cent du revenu net de leur exploitation.

Dans le même ordre d'activité, Gallé conclut un contrat, le 14 août 1628, avec Guillaume Schooffs, financier liégeois. On y apprend que Gallé avait reçu du prince-évêque de Liège une commission de la surintendance des minéraux (or, argent, alun, cuivre, étain, plomb, calamine, sel et autres). En échange du capital nécessaire à la prospection et à l'exploitation, Gallé s'engageait à apprendre au bailleur de fonds «sa façon secrète et invention à cognoistre, tirer, fondre, séparer en affinant lesdits métaux et minéraux, les uns derrière les autres de façon telle qu'on en pourrat calculer le profit qu'on en devoit tirer si on les mettoit en œuvre pour les practiquer et fondre en grand volume». Chacune des parties devait recevoir la moitié du bénéfice net.

François-Guillaume de Wartenberg avait aussi demandé à Gallé son avis quant à la réparation de certaines fortifications de son évêché. Sans savoir en quoi consistait exactement sa tâche, on

sait que Gallé est intervenu à Osnabrück en 1629 et à Deutz sur le Rhin en 1632.

Notre ingénieur tenta de mettre à profit ses connaissances techniques et mathématiques dans un tout autre registre d'activité, à savoir la musique. En témoignent deux contrats conclus entre Gallé et des facteurs d'orgues devant le notaire Martin Veris de Liège. Le premier de ces contrats, daté du 18 novembre 1626, engageait Jean Gallé à enseigner à André Séverin, le célèbre facteur des orgues de l'église Saint-Jacques à Liège, «façon de faire orgues positives, régales, espinettes et clavis, lesquelles par son invention se pourront haulser et abaisser, s'accordantes à tous tons avec une harmonie meilleure qu'à l'ordinaire, pouvant commencer UT par tout l'octave». André Séverin pourrait seul fabriquer et vendre de tels instruments dans le pays de Liège, en échange de quoi il promettait le secret et une taxe à convenir par la suite. Le second contrat fut conclu le 3 septembre 1633 avec Jacques Boesman. Il recouvre la même invention, mais le contrat est beaucoup plus détaillé, à la fois quant à l'invention et quant au mode de collaboration. Il s'applique au territoire français et non plus au pays de Liège. Le sort de cette invention ne fut guère heureux. Lorsque le minime français Marin Mersenne publia les calculs de Gallé pour la division de l'octave en douze demi-tons égaux, obtenue, par onze moyennes proportionnelles, il précisa que Gallé était le seul à avoir mis en pratique sur l'orgue et l'épinette cette gamme qui n'eut pas, auprès des musiciens, le succès escompté par Gallé.

Une expérience effectuée par Gallé, en mer Adriatique, ne peut être située exactement dans le temps. Elle est antérieure à 1631, puisqu'elle est rapportée par Libert Froidmont à ce moment. Il en tirait argument contre les coperniciens. S'il était vrai que la Terre tourne sur elle-même, affirmait-il avec les aristotéliens, un poids lâché du sommet d'une tour élevée devait, en tombant, subir une déviation vers l'ouest. Or, l'expérience enseignait qu'au contraire, il tombait perpendiculairement, au pied de la tour. Galilée avait avancé que cela ne démontrait absolument pas l'immobilité de la Terre. En effet, disait-il, si on lâchait un poids du sommet du haut d'un mât d'un navire en marche, celui-ci tomberait aussi au pied du mât, au lieu de dévier vers la poupe selon la raisonnement des aristotéliens. Contre

Galilée, Froidmont avançait l'expérience effectuée par Gallé qui lança un poids du plus haut mât d'une trirème vénitienne en mer Adriatique et observa une déviation vers l'arrière du bateau, ce qui semblait apporter un argument en faveur des adversaires de Galilée.

Le père Mersenne annonçait à Peiresc, le 28 juillet 1634, l'arrivée à Paris de Jean Gallé «grand mathématicien et ingénieur qui promet merveille». Il avait alors fort à faire pour s'introduire au service du roi de France. Parvint-il ou non à ses fins? Sa trace se perd vers 1635-1636. 1635 est l'année de la publication — à Paris — de sa *Nouvelle invention...* C'est au mois de mars 1635 que Gallé a restitué à Peiresc un manuscrit de l'*Architecture* de Vitruve qui lui avait été prêté quelques années plus tôt, et qu'il avait eu l'occasion de collationner au Vatican avec sept ou huit manuscrits ou imprimés. Gallé a encore réalisé en 1636 des essais de tir de projectiles pour aider le père Mersenne dans ses travaux de balistique. Le minime rendra compte des observations de Gallé en cette matière dans ses *Balistica* (partie des *Cogitata physico-mathematica* de 1644).

La fin de la vie de cet ingénieur errant, compétent mais ambitieux, avide d'argent, susceptible, jaloux de ses secrets d'invention, reste jusqu'à ce jour dans l'ombre.

Archives de l'Etat, à Liège : Reg. 3889, Protocole du notaire Martin Veris 1603-1639; Conseil privé, dépêches, reg. 22, n° 222. — Archives de l'Archevêché, à Malines : dossier de Jean-Baptiste van Helmont (lettre de Gallé à van Helmont, 23 janvier 1618). — Archives d'Osnabrück : Absch. I, 87, n° 146-147, 150, 151, 153. — Bibliothèque nationale, à Paris : Fonds français, nouvelles acquisitions 5172, n° 86 v° (lettres de Peiresc à Gallé, 15 août et 12 septembre 1634).

De Crassier, *Mémoire historique sur le lit, le cours et les branches de la rivière de Meuse dans l'intérieur de la ville de Liège, et sur la dérivation fabuleuse attribuée au prince Notger*, Liège, 1838, p. 25-30. — L. Ennen, *Geschichte der Stadt Köln*, t. 5, Cologne et Neuss, 1880, p. 612 et 631. — L. Froidmont, *Ant-Aristarchus sive Orbis terrae immobilis liber unicus*, Anvers, 1631, p. 48. — L. Froidmont, *Vesta sive Ant-Aristarchus Vindex*, Anvers, 1934, p. 55. — Th. Gobert, *Liège à travers les âges : les rues de Liège*, t. 2, Liège, 1925, p. 469; t. 4, Liège, 1926, p. 184-185; t. 5, Liège, 1928, p. 26-27. — L. Godeaux, *Esquisse d'une histoire des sciences mathématiques en Belgique*, Bruxelles, 1943, p. 21. — P. Hanquet, *Documents oubliés concernant Jean Gallé*, André Séverin

et autres, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. 4, 1951-1955, p. 414-417. — P. Hanquet, *Les Gallé au pays de Liège et de Stavelot*, dans *L'Intermédiaire des généalogistes*, n° 53, septembre 1954, p. 265-274. — P. Hanquet, *Identification de Jean Gallé*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. 4, 1951-1955, p. 258-259. — P. Hanquet, *Jean Gallé, mathématicien et ingénieur liégeois*, *ibidem*, p. 197-203. — P. Harsin, *Le rôle international d'un ingénieur liégeois au début du XVII^e siècle*, *ibidem*, p. 157-165. — P. Harsin, *Encore Jean Gallé*, *ibidem*, p. 236. — C. Le Paige, *Notes pour servir à l'histoire des mathématiques de l'ancien pays de Liège*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 21, 1890, p. 502-506, p. 544. — A. Le Roy, *Galle ou Galleit (Jean)*, dans *Biographie nationale*, t. 7, Bruxelles, 1880-1883, col. 460-461. — M. Mersenne, *Balistica et Acontismologia*, Paris, 1644, p. 84-89. — [M. Mersenne], *Correspondance du P. Marin Mersenne religieux Minime*, publiée et annotée par Cornélis de Waard et Armand Beaulieu, t. 2, Paris, 1936, p. 72-74; t. 4, Paris, 1960, *passim*; t. 5, Paris, 1959, *passim*; t. 9, Paris, 1965, p. 149 et 151. — J. Mogenet, *Un ami liégeois d'Holstenius : Henri Dormal*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, fasc. 35, 1963, (p. 225-271), p. 236. — G. Monchamp, *Galilée et la Belgique*, Bruxelles-Paris, 1892, p. 89. — D. Van de Castele, *La transposition du clavier par Jean Gallé, 1626-1633*, dans *Messenger des sciences historiques*, 1890, 3^e livraison, p. 308-318. — M. Van Santbergen, *Les bons métiers des meuniers, des boulangers et des brasseurs de la Cité de Liège*, Liège, 1949, p. 286 (*Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège*, fasc. 115).

Anne-Catherine Otte-Bernès

GAUCHER D'OISY-INCHY ou GUALCHERUS, WALCHERUS, GAUCERUS, évêque de Cambrai, né à Inchy-en-Artois? vers 1055, décédé à Saint-Nicolas-au-Bois vers 1130 (un 15 mai).

Les sources disponibles ne permettent pas de connaître avec exactitude le contexte familial de Gaucher. On peut toutefois reconstituer, en grande partie, le milieu seigneurial où il vit le jour vers 1055. Deux passages des *Gesta Galcheri*, la relation officieuse de sa carrière épiscopale, révèlent, en effet, ses ascendances paternelle et maternelle. Tout d'abord, Gaucher était issu de la famille des seigneurs d'Oisy-Inchy (branche cadette de la maison comtale de Lens), famille qui fournit, au cours du XI^e et du XII^e siècle, les châtelains de Cambrai et qui était établie dans les châteaux d'Oisy-le-Verger et

d'Inchy-en-Artois, à l'ouest de Cambrai; il est probable qu'il appartenait à la branche Inchy. Un autre renseignement, tiré des *Gesta*, nous apprend que Gaucher, avait, en outre, des liens de parenté avec quelques précédents évêques; c'est ce qui explique vraisemblablement pourquoi l'évêque de Noyon-Tournai Ratbod II (1068-1098), lui-même apparenté aux châtelains de Tournai de la maison de Eine, fit quérir Gaucher à Noyon, afin de l'y former, à l'école capitulaire, aux *artes liberales*. On peut compléter le cadre familial de Gaucher en ajoutant qu'il était apparenté, par alliance, à la famille des avoués de Tournai, à la branche aînée de la famille des Avesnes et, encore, à celle des Ribemont-Bouchain, châtelains de Valenciennes.

Les attaches tournaisiennes, dont Gaucher bénéficiait par sa naissance, le destinaient, avant tout, à une carrière ecclésiastique dans le diocèse de Noyon-Tournai, particulièrement dans les deux chapitres de Notre-Dame de l'une et de l'autre de ces villes. Le 8 juillet 1080, il est cité comme trésorier du chapitre de Tournai; il avait reçu, en outre, le personnat de Houplines. Certainement depuis le 7 novembre 1086, et peut-être déjà depuis 1084, il exerça également la charge de trésorier du chapitre cathédral de Noyon. Il portait encore ces deux titres en 1095.

D'autre part, Gaucher avait obtenu une prébende au chapitre cathédral de Cambrai, grâce, sans aucun doute, à ses liens familiaux cambrésiens. Il y réussit à devenir archidiaque d'une partie du grand archidiaconé de Brabant, plus précisément du Brabant méridional. Le début de son archidiaconat doit, selon toute vraisemblance, être situé vers 1086; la première mention certaine de Gaucher en tant qu'archidiaque ne date cependant que de 1091. Compte tenu de ses autres charges à Tournai, on peut supposer qu'il administrait son archidiaconé depuis l'église Saint-Brice à Tournai (au-delà de l'Escaut), siège aussi d'un des doyennés brabançons du diocèse de Cambrai. Il est d'ailleurs vraisemblable que les *Gesta Galcheri*, suite des fameuses *Gesta Episcoporum Cameracensium*, furent rédigées à Tournai par un des familiers de Gaucher. C'est encore dans l'exercice de ses fonctions d'archidiaque qu'il se présenta, le 20 mars 1093, au synode provincial réuni à Reims.

L'apogée de la carrière de Gaucher se situe essentiellement au cours de sa période épisco-

pale. Cet épiscopat se déroula en pleine querelle des investitures à Cambrai et il en fut même le point culminant.

Au cours du règne épiscopal précédent, celui de Gérard II de Lessines (1076-1092), il était évident qu'une grande partie du clergé de Cambrai rejetait les mesures prescrites par la réforme grégorienne. Ce parti anti-grégorien s'appuyait essentiellement sur l'empereur Henri IV (1056-1105). En effet, à Cambrai, ville frontière de l'Empire allemand sur l'Escaut, l'empereur avait traditionnellement conféré l'investiture aux évêques, en même temps princes-évêques et comtes du Cambrésis. La situation était alors, en 1092, encore plus compliquée, parce que le pape Urbain II (1089-1099) voulait profiter de l'occasion, contre le gré des Cambrésiens, pour mettre fin à l'union personnelle du diocèse d'Arras avec celui de Cambrai et libérer Arras de la tutelle allemande. Toutes ces tensions firent en sorte qu'après la mort de Gérard II — en août 1092 —, trois candidats à l'épiscopat de Cambrai furent successivement choisis. Le troisième dans le rang était Gaucher qui fut élu évêque vers le milieu de l'année 1093, peut-être à Honnecourt, par ceux des membres du clergé cambrésien qui étaient partisans de l'empereur. Cette élection eut lieu à une date inconnue entre le 20 mars et le 30 novembre, peut-être en juin-juillet, et elle fut orchestrée par l'empereur. Bien qu'il eût été formé en France, à Noyon, et qu'il eût commencé sa carrière ecclésiastique dans ce même pays — il était chanoine à Tournai —, Gaucher, issu d'une famille «lorraine», avait, en effet, reçu l'appui de Henri IV contre le candidat des Grégoriens à Cambrai, le Français Manassès d'Eu-Soissons. En tout cas, alors qu'il n'était pas encore consacré, Gaucher se considérait déjà comme l'évêque légitime de Cambrai: en cette qualité, il octroya, en automne 1093, à Lobbes — bastion, il est vrai, anti-grégorien —, une charte de donation en faveur du chapitre collégial. Vers la même époque, il offrit aussi un «autel» au chapitre de Notre-Dame de Tournai, chapitre auquel il était le plus attaché.

Les débuts pénibles du règne de l'évêque Gaucher demeurent un exemple des vicissitudes de l'évêque type impérial au cours de ces années où la querelle des investitures battait son plein. Gaucher reçut l'investiture même des mains de l'empereur qu'il avait été trouver en Italie, le 30 novembre 1093. Au commencement de l'année

1094 il revint d'Italie, mais il allait encore devoir attendre au moins jusqu'au 28 mai avant de pouvoir prendre possession de son siège épiscopal. Ce retard était évidemment dû à la résistance opiniâtre du parti grégorien à Cambrai contre cet évêque élu sous la pression de l'empereur. D'autre part, Gaucher avait à surmonter les difficultés causées par le châtelain de Cambrai et certains vassaux de l'évêché. En outre, le problème d'Arras risquait d'être résolu d'une manière défavorable pour les Cambrésiens : après la décision de principe de 1092, l'élection d'un nouvel évêque d'Arras en 1093 et son intronisation en 1094, l'évêché fut définitivement détaché de celui de Cambrai par une bulle du pape datée du 23 mars 1094 et la frontière entre les deux diocèses fut établie sur celle des royaumes allemand et français. Afin de tirer au clair un tant soit peu la situation, Gaucher repartit en Italie, plus précisément chez le pape qu'il rencontra au début mars 1095 à Plaisance. Avec le consentement — assez inattendu — de celui-ci, il fut consacré évêque entre le 11 et le 25 mars de cette année, à Laon, par son métropolitain, l'archevêque de Reims, Rainaud I^{er} de Bellai (1083-1096). Peu auparavant, il avait dû être ordonné diacre et prêtre (en 1090, il n'était certainement encore que sous-diacre). Après plus de cinq siècles d'une union personnelle entre Cambrai et Arras, Gaucher était devenu le premier évêque de Cambrai.

Aux environs de Pâques (25 mars) de l'année 1095, Gaucher, à présent consacré évêque, fut installé à Cambrai par l'évêque de Laon, Héliand (1052-1098). Quelques chartes témoignent de son administration pendant les mois suivants : chartes de donation pour l'abbaye de Saint-Aubert à Cambrai même, pour l'abbaye de Saint-Ghislain (à deux reprises) et, chose frappante, pour l'abbaye royale de Saint-Denis en France. Un grand moment de l'administration de Gaucher fut la charte de fondation, encore en 1095, de l'abbaye de Liessies, où notamment il confirma des donations de la famille des Avesnes. De ces documents, il apparaît aussi que pendant ces quelques mois l'évêque avait développé sa propre curie, et particulièrement, qu'il avait nommé, au sein du chapitre cathédral de Notre-Dame, une série de dignitaires anti-grégoriens. L'opposition, qu'il maintenait en sa qualité d'évêque impérial, à la séparation d'avec Arras, était préjudiciable à son propre avenir.

Urbain II de son côté le mettait en demeure, par une lettre personnelle, de se soumettre à la décision papale, et s'en entretenait aussi par correspondance, le 15 juillet 1095, avec l'évêque d'Arras, Lambert de Guines (1094-1115). La seule fois, d'autre part, où l'on peut suivre Gaucher dans sa tâche pastorale, est son voyage dans le pays de Bruxelles : le 14 septembre 1095, il y consacrait le couvent des Augustins récemment fondé à Jette, et, à la même époque, il confirmait et gratifiait de dons l'abbaye de Kortenberg, fondée depuis peu.

Les adversaires de Gaucher, c'est-à-dire le parti grégorien, ne se tenaient pas cois. Au célèbre concile de Clermont-Ferrand, où étaient présents aussi bien Gaucher que son rival Manassès ainsi que Lambert de Guines, ils obtinrent, entre le 18 et le 30 novembre 1095, finalement la destitution de Gaucher. À côté de son investiture impériale, son opposition acharnée à la séparation d'avec Arras aura été déterminante à cet égard. Néanmoins, Gaucher conserva la maîtrise de la situation à Cambrai, grâce à l'appui de l'évêque de Liège et de la comtesse de Hainaut. Et cela, en dépit de la circonstance que l'interdit fût prononcé sur la ville et qu'Urbain II eût chargé l'évêque d'Arras de l'intérim de l'administration de l'évêché de Cambrai. Aux environs du 8 juin 1096 cependant, l'évêque Manassès fut consacré, de sorte qu'un véritable schisme éclata à Cambrai. Vers la même époque, Gaucher émit encore une charte pour l'abbaye d'Ename, ce qui donne à penser qu'il tenait encore les ficelles sur la plus grande partie de son diocèse. Mais après cela, il n'est plus question d'émission de chartes au nom de Gaucher, et il semble que petit à petit il ait perdu le contrôle de son diocèse. Il apparaît néanmoins que l'évêque parvint à se maintenir jusqu'à la mi-1097 à Cambrai même. Lorsqu'il commença à subir de plus en plus de difficultés de la part du clergé cambrésien, Gaucher se réfugia finalement chez l'empereur.

Bien que provisoirement il n'ait pas encore renoncé à son titre épiscopal, ce n'est pas avant 1100 qu'il est question d'une activité de sa part dans le diocèse de Cambrai. Vers le milieu de cette année, entouré de ses fidèles, il édicta une charte de donation en faveur de l'abbaye de Lobbes (diocèse de Cambrai, mais possession de Liège). Dans les années suivantes, Gaucher retournera encore trois fois dans la ville épisco-

pale de Cambrai, accompagné de sa *curia*. Après avoir passé à la Cour de l'empereur la première moitié de 1101 (on le rencontre en mai-juin à Limbourg et à Aix-la-Chapelle), il revint à Cambrai dans l'arrière-saison. C'est Gaucher qui traita, en 1102, avec la deuxième commune de Cambrai et, fût-ce avec méfiance, s'appuya sur elle : il accorda notamment l'institution d'un conseil municipal et intervint ainsi dans l'évolution institutionnelle de la ville épiscopale. De cette manière aussi et malgré les interventions hostiles du comte de Flandre, il put se maintenir à Cambrai jusque peu avant le 30 septembre 1103. Il se retira alors à Estrun (au nord de Cambrai) et, ensuite à l'abbaye de Saint-André au Cateau-Cambrésis (à l'est), mais depuis 1104 jusqu'à la mi-1106, il revint résider à Cambrai. Le 22 octobre 1106, il fut à nouveau excommunié, à Guastalle, cette fois par le pape Pascal II (1099-1118). Encore une fois, Gaucher dut prendre la fuite, vers Liège, et il alla, par la suite, se mettre au service du nouvel empereur Henri V (1105-1125). Fin 1107, Gaucher, accompagnant l'empereur, revint encore à Cambrai. A cette occasion, il amena Henri V à supprimer la commune de Cambrai, qui lui était maintenant devenue hostile. Après la paix d'Aix-la-Chapelle, du 25 décembre 1107, il perdit toutefois définitivement le soutien de la cour impériale. Depuis lors, Gaucher semble avoir abandonné toute prétention au siège épiscopal de Cambrai.

En 1109, Gaucher obtint du pape la restitution — tout au moins théorique — de toutes ses dignités datant d'avant 1093 ; il retourna alors résider à Tournai. Cependant, le temps passera jusqu'en 1114-1115 avant qu'il n'apparaît à nouveau comme archidiacre de Brabant, et jusqu'en 1118 avant qu'on ne le voit à nouveau agir comme trésorier du chapitre de Tournai. En sa qualité d'archidiacre de Brabant, à présent plutôt le Brabant septentrional, il édicta lui-même, en 1117, une charte en faveur du prieuré de Forest, et vers la même époque, une charte également pour le prieuré de Bornem. Aux environs de 1123, il élaborait, encore en qualité de trésorier du chapitre de Tournai, une charte concernant un fief du chapitre.

Vers la fin de sa vie, Gaucher se retira à l'abbaye de Saint-Nicolas-au-Bois, près de La Fère, où il mourut postérieurement à 1126 (vers 1130?), un 15 mai, et où il fut inhumé. Jusqu'au jour d'aujourd'hui, il est difficile d'approcher

sans préjugé sa personnalité. Dans les sources, son caractère est loué ou critiqué, suivant le parti pris des auteurs impliqués. Dans la grande querelle qui s'est livrée entre le pape et l'empereur du XI^e au XII^e siècle, il est resté connu, pour ce qui concerne les Pays-Bas, comme l'un des prototypes de l'évêque « impérial ».

SOURCES : *Gesta Galcheri*, éd. G. Waitz, *Gesta episcoporum Cameracensium continuata*, dans *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores*, t. 14, 1883, p. 186-210; éd. Ch. De Smedt, *Gestes des évêques de Cambrai de 1092 à 1138*, Paris, 1880, p. 1-108. — *Gesta Odonis*, éd. G. Waitz, *éd. cit.*, p. 210-211; éd. Ch. De Smedt, *éd. cit.*, p. 109-112. — *Gesta Burchardi*, éd. G. Waitz, *éd. cit.*, p. 220; éd. Ch. De Smedt, *éd. cit.*, p. 143-144. — *Gestorum episcoporum Cameracensium excerptum Gaugericianum*, éd. L. Bethmann, *Gesta Manassis et Walcheri excerpta*, dans *M.G.H., SS.*, t. 7, 1846, p. 500-504. — *Gestorum abbreviatio Cameracensis*, éd. L. Bethmann, *Gesta pontificum abbreviata per canonicum Cameracensem*, dans *M.G.H., SS.*, t. 7, p. 504-506; éd. G. Waitz, *éd. cit.*, p. 248-249; éd. W. Arndt, dans *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. 2, 1877, p. 294-295. — *Gestorum versio Gallica*, éd. L. Bethmann, dans *M.H.G., SS.*, t. 7, p. 510-520. — Lambert de Wattrelos, *Annales Cameracenses*, éd. G. Pertz, dans *M.G.H., SS.*, t. 16, 1858, p. 510-511. — *Chronicon Sancti Andreae Castri Cameracensis*, éd. L. Bethmann, dans *M.G.H., SS.*, t. 7, p. 539-546; éd. A. Le Glay, *Chronique d'Arras et de Cambrai*, Paris, 1834, p. 353-392; trad. Faverot et Petit, *Chronique d'Arras et de Cambrai*, Valenciennes, s.d., p. 419-423. — Hériman de Tournai, *Liber de restauratione Sancti Martini Tornacensis*, éd. G. Waitz, dans *M.G.H., SS.*, t. 14, 1883, p. 314. — Sigebert de Gembloux, *Leodicensium epistola adversus Paschalem papam*, éd. E. Sackur, dans *M.H.G., Libelli de Lite*, t. 2, 1893, p. 454. — *Gesta Lamberti (episcopi Atrebatensis)*, éd. M. Brial, dans *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. 14, Paris, 1806, p. 754-755. — *B. Urbani pontificis romani epistolae, diplomata, sermones*, éd. J.-P. Migne, *Patrologiae cursus completus*, t. 151, Paris, 1851, col. 382, 406, 422, 437-438. — R. Sprandel, *Ivo von Chartres und seine Stellung in der Kirchengeschichte*, Stuttgart, 1962, p. 193, n° 210. — D. Von Gladiss, *Die Urkunden Heinrichs IV.*, dans *M.G.H., Diplomata regum et imperatorum Germaniae*, t. 6, 1959, p. 632-639. — J. Doublet, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis en France*, Paris, 1625, p. 473 (charte de l'évêque Gaucher). — Ch. Duvivier, *Recherches sur le Hainaut ancien (Pagus Hainoensis) du VII^e au XII^e siècle*, t. 2, Bruxelles, 1866, p. 458-461, 464-466, 470-473, 483-485 (chartes de Gaucher). — M. Gysse-ling et A. Koch, *Diplomata Belgica ante annum millesimum centesimum scripta*, t. 1, s.l., 1950,

p. 391-392 (charte de Gaucher). — J. Lavelleye, *Le «Liber mortuorum» de l'abbaye de Diligheim*, Tongerlo, 1926, p. 1-2 (charte de Gaucher). — A. Le Glay, *Glossaire topographique de l'ancien Cambrésis*, dans *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*, t. 19/2, 1849, p. 23-24 (charte de Gaucher). — A. Miraeus et J.-F. Foppens, *Opera diplomatia et historica*, t. 1, Bruxelles, 1723, p. 519; t. 2, 1723, p. 954 (chartes de Gaucher). — A. Pinchart, *Souvenirs historiques sur les archives des institutions judiciaires du Hainaut*, dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. 14, 1848, p. 194-195 (charte de Gaucher). — Ch. Piot, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, Bruges, 1881, p. 10 (charte de Gaucher). — E. de Marneffe, *Cartulaire de l'abbaye d'Afflighem et des monastères qui en dépendaient*, Louvain, 1894, p. 41-44 (chartes de l'archidiacre Gaucher). — A. d'Herbomez, *Chartes de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai*, t. 1, Bruxelles, 1898, p. 41-42 (charte du trésorier Gaucher). — R. Faille, *Iconographie des évêques et archevêques de Cambrai*, Cambrai, 1974, p. 141, n° 34 (sceau).

TRAVAUX : P. Allossery, *Intervention flamande, à Cambrai, dans la querelle des investitures*, dans *Annales de la Fédération archéologique et historique de la Belgique*, t. 16, 1902/1903, p. 385-392. — E. Bertheaux, *Etude historique sur l'ancienne cathédrale, les évêques et les archevêques... de la ville de Cambrai de l'an 500 à l'an 1798*, t. 1, Cambrai, 1908, p. 117-119. — E. Bouly de Lesdain, *Histoire de Cambrai et du Cambrésis*, Cambrai, 1842 (Marseille, 1975), p. 110-123. — A. Bourgeois, *Histoire des évêques et archevêques de Cambrai*, Rome-Paris-Tournai, 1876, p. 147, n° 35. — M. Bruwier, *Le Hainaut, le Cambrésis et l'Empire au xii^e siècle*, dans *Annales de la Fédération archéologique et historique de la Belgique*, t. 36, 1955/1956, p. 213-214, 220-222. — J.-B. Carpentier, *Histoire genealogique des Pays-Bas, ou histoire de Cambray et du Cambresis*, t. 1, Leyde, 1664, p. 351-352. — A. Cauchie, *La querelle des investitures dans les diocèses de Liège et de Cambrai*, t. 2, Louvain, 1891, p. 121-151, 154-160, 193-196. — A. de Cardevacque, *Oisy et ses seigneurs*, dans *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*, t. 37, Cambrai, 1881, p. 53-212. — E. de Moreau, *Histoire de l'Eglise en Belgique*, t. 2, Bruxelles, 1945, p. 93-95, 100-103. — G. Despy, *Chapitres séculiers et réguliers en Brabant : les débuts de l'abbaye de Diligheim à Jette*, dans *Cahiers bruxellois*, t. 8, 1963, p. 235-263. — C. Destombes, *Histoire de l'Eglise de Cambrai*, t. 2, Lille, 1890, p. 5-22 (passim). — A. Dieckmeyer, *Die Stadt Cambrai. Verfassungsgeschichtliche Untersuchungen aus dem zehnten bis gegen Ende des zwölften Jahrhunderts*, Bielefeld, 1890, p. 54-55. — H. Dubrulle, *Cambrai à la fin du Moyen Age (xiii^e-xiv^e siècles)*, Lille, 1903, p. 9-14. — H. du Tems, *Le clergé de France*, t. 4, Paris, 1775, p. 19, n° XXXIV. — Ch. Duvivier, *L'archidiaconat de Bra-*

bant dans le diocèse de Cambrai, jusqu'à la division de l'archidiaconé de ce nom en 1272, dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. 74, 1905, p. 498-504. — J.-M. Duvoquel, *Les chartes de donation d'autels émanant des évêques de Cambrai aux xi^e-xii^e siècles éclairées par les obituaires*, dans H. Hasquin (éd.), *Hommages à la Wallonie. Mélanges offerts à Maurice A. Arnould et Pierre Ruelle*, Bruxelles, 1981, p. 160-161. — A. Fliche, *Le règne de Philippe I^{er}, roi de France (1060-1108)*, Paris, 1912, p. 426-429. — G. Fournier, *Le château dans la France médiévale*, Paris, 1978, p. 313-315. — E. Hoeres, *Das Bistum Cambrai. Seine politischen und kirchlichen Beziehungen zu Deutschland, Frankreich und Flandern und Entwicklung der Commune von Cambrai von 1092-1191*, Leipzig, 1882, p. 6-32 (passim). — N. Huyghebaert, *Recherches sur les chanceliers des évêques de Noyon-Tournai*, dans *Annales de la Fédération archéologique et historique de la Belgique*, t. 35, 1953/1955, p. 674-675. — H. Lancelin, *Histoire du diocèse de Cambrai*, Valenciennes, 1940, p. 102, 107-110. — A. Le Glay, *Cameracum Christianum ou histoire ecclésiastique du diocèse de Cambrai*, Lille, 1849, p. XXX, 27-28, n° XXXV. — G. Meyer von Konow, *Jahrbücher des deutschen Reichs unter Heinrich IV. und Heinrich V.*, t. 4, Leipzig, 1903 (Berlin, 1965), p. 410-411, 525-527; t. 5, 1904, p. 126-130, 153-155, 179-180, 199-200, 287-288. — H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. 1, Bruxelles, 1900, p. 178-179. — H. Platelle, *Les luttes communales et l'organisation municipale (1075-1313)*, dans L. Trénard (dir.), *Histoire de Cambrai*, Lille, 1982, p. 47-49. — H. Platelle, *Les origines. Le Moyen Age*, dans P. Pierard (dir.), *Les diocèses de Cambrai et de Lille*, Paris, 1978, p. 44-45. — J. Plumet, *Essai sur les seigneurs de Silly-Trazegnies, leurs rapports avec la maison d'Avesnes et avec les seigneurs d'Ath au xi^e et au xii^e siècle*, dans *Annales du Cercle royal archéologique d'Ath et de la région*, t. 36, 1952, p. 10-11. — J. Pycke, *Le chapitre cathédral Notre-Dame de Tournai de la fin du xi^e à la fin du xiii^e siècle*, Louvain-la-Neuve, 1986, p. 87-88, 156, 158. — J. Pycke, *Répertoire biographique des chanoines de Notre-Dame de Tournai (1080-1300)*, Louvain-la-Neuve, 1988, p. 81-83. — W. Reinecke, *Geschichte des Stadt Cambrai bis zur Erteilung der Lex Godefridi (1227)*, Marburg, 1896, p. 55-58, 110-118, 232-238. — D. Sammarthanus, *Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas distributa*, t. 3, Parijs, 1725, col. 24. — H. Sproemberg, *Die Gründung des Bistums Arras im Jahre 1094*, dans *Anciens pays et assemblées d'états*, t. 24, Louvain-Paris, 1962, p. 36-42. — A. Thierry, *Lettres sur l'histoire de France*, Gand, 1827, p. 152-154. — E. Van Mingroot, *De bisschoppelijke kanselarij te Kamerijk (1057-1130)*, thèse de doctorat inédite, t. 1, Louvain, 1969, p. 32-35, 258-299. — E. Van Mingroot, *De stichtingsoorkonde van de abdij Tongerlo : echt of vals?*, dans *Archives et bibliothèques de*

Belgique, t. 43, 1972, p. 626-627. — E. Van Mingroot, *Een decennium uit de geschiedenis van de stad Kamerijk (1092-1102/3). De voornaamste acteurs*, dans *Mélanges Georges Despy* (à paraître). — E. Van Mingroot, *Het stichtingsdossier van de Sint-Adriaansabdij te Geraardsbergen (1081-1096)*, dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. 159, 1987, p. 29-30. — J. Verbesselt, *Het parochiewezen in Brabant tot het einde van de 13e eeuw*, t. 3, Pittem, s.d., p. 206-208; t. 14, Pittem, s.d., p. 376-380. — A. Vermeesch, *Essai sur les origines et la signification de la commune dans le Nord de la France (XI^e et XII^e s.)*, Heule, 1966, p. 97-98. — W. Von Giesebrecht, *Geschichte der deutschen Kaiserzeit*, t. 3, Leipzig, 1877, p. 716-719, 786-788. — J. Vos, *Les dignités et les fonctions de l'ancien chapitre de Notre-Dame de Tournai*, t. 1, Bruges, 1898, p. 376. — W. Wattenbach et R. Holtzmann, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter. Die Zeit der Sachsen und Salier*, t. 2, Darmstadt, 1978, p. 353-354.

Erik Van Mingroot

Traduit du néerlandais.

GENDEBIEN, Jean-François, membre du Congrès, du Corps Législatif, de la Deuxième Chambre et du Congrès National, intendant et conseiller dans l'exploitation minière, né à Givet (France, département des Ardennes) le 21 février 1753, décédé à Mons le 4 mars 1838.

Au début de sa carrière, Jean-François Gendebien suivit les traces de son père. Il étudia le droit à Louvain, à Vienne et à Paris; s'installa comme avocat à Mons en 1779 et devint intendant de la famille d'Arenberg en 1780. Après avoir obtenu la naturalisation le 1^{er} avril 1784, il fut nommé greffier échevinal du magistrat de Mons. Comme personnalité jouissant d'une certaine audience, il était partisan d'une modernisation progressive des institutions.

Gendebien n'était toutefois pas d'accord sur la manière despotique dont Joseph II poursuivait ses réformes. En 1787, il joua un rôle assez significatif contre les réformes administratives : en janvier, il fut l'un des rédacteurs d'une requête adressée à l'Empereur et, en décembre, le coauteur d'un rapport sur les violations des droits de notre pays.

Du 24 octobre au 23 novembre 1789, Gendebien fut emprisonné comme otage entre les mains du commandant d'Haponcourt. Dès sa mise en liberté, il reprit ses fonctions de greffier

échevinal du magistrat renouvelé de Mons. En décembre 1789, il fut nommé également conseiller pensionnaire.

En 1790, il devint membre du Congrès des Etats Généraux et, suivant le rôle, il présida à plusieurs reprises cette assemblée et il fut coauteur du projet de texte des Etats-Belgiques-Unis. Dans le conflit, qui opposa les démocrates et les statistes, Gendebien ne prit pas position. Il ne sympathisait certes pas avec Vonck, mais il n'était pas partisan non plus d'un régime qui donnerait le monopole du pouvoir à l'Eglise et qui s'imposerait par la terreur. Gendebien se fondait sur l'interprétation stricte des principes du contrat social. Bien qu'il présageât, dès l'été 1790, le développement de la révolution, il essaya de l'endiguer en collaborant à la réorganisation des institutions et en misant au maximum, mais en vain, la carte française.

Gendebien sut se réconcilier au mieux avec la première restauration autrichienne. Dans une note circonstanciée à Metternich datée de février 1792, il exposa son point de vue modéré. Il tend ainsi à donner satisfaction à tous les partis dans l'espoir de parvenir à résister aux Français. Etant resté entièrement neutre de novembre 1792 à mars 1793, il fut nommé, en juin 1793, membre du Conseil communal de Mons et conseiller-pensionnaire des Etats de Hainaut.

De juin 1794 à l'été 1795, Gendebien séjourna en Allemagne. Après son retour, il exerça à nouveau sa profession d'avocat et ses fonctions d'intendant des d'Arenberg. Il refusa, en avril 1797, un mandat au Conseil des Anciens, alors que le Gouvernement lui-même avait été déçu par le caractère royaliste et antifrançais des élus. Gendebien s'intéressa de plus en plus aux affaires minières. Par ses conseils juridiques et par sa participation financière, il acquit une position clé dans ce secteur industriel, au moment où celui-ci recevait une nouvelle impulsion grâce à l'emploi des machines à vapeur. Sous le Consulat, Gendebien sortit de son isolement politique : en juillet 1800, il fut nommé membre du Conseil général du Département de Jemappes, membre du Conseil communal et président du Tribunal de première instance de Mons. Depuis 1804, il siégea, en outre, au Corps Législatif de France. Comme parlementaire, il défendit principalement la rationalisation et le développement des exploitations houillères. Il

fut l'un des principaux rédacteurs de la loi de 1810 sur les mines.

Bien qu'il se fût tout à fait intégré au régime de l'Empire (en 1810, par exemple, il fut décoré de la Légion d'Honneur), il œuvra, certainement à partir de 1811, pour instaurer des contacts réguliers et des prises de position communes entre les parlementaires de Hollande et de Belgique.

Cette attitude de Gendebien contribua certainement à le faire bien voir, en 1814-1815, dans l'entourage du prince-souverain et à le faire désigner, au printemps de 1815, comme membre de la Commission chargée de préparer la Loi fondamentale. Il s'y manifesta comme défenseur d'un état unitaire moderne (pour les garanties à donner aux acheteurs des biens nationaux, pour le maintien de l'organisation administrative) mais aussi comme défenseur des intérêts de la Belgique (contre le choix d'Amsterdam comme capitale, pour le français comme langue officielle, pour la représentation parlementaire à la proportionnelle).

Le Roi désigna Gendebien comme membre de la Deuxième Chambre, en septembre 1815. Bien qu'il fût très content du nouveau Royaume et de ses institutions, il notifia souvent, au Gouvernement, des avis au franc-parler, ce qui apparaissait à l'autorité comme le langage de l'opposition, tandis que Gendebien était considéré par ses collègues, comme un parlementaire indépendant. Il avait des conceptions très nettes : en matière de l'armée (pas d'étrangers dans l'armée nationale), de la jurisprudence (autant que possible, uniformité et délimitation stricte des compétences), du droit civil (pour une codification et contre le droit coutumier) et pour une interprétation exacte de la Loi fondamentale (pour le droit de pétition, pour une interprétation maximaliste des droits de la Deuxième Chambre).

L'étendue croissante du pouvoir, le nombre grandissant des fonctionnaires et l'augmentation des dépenses de l'appareil de l'Etat déçurent profondément Gendebien. Aussi s'opposa-t-il, chaque année, aux propositions de budget et certainement contre les propositions de dépenses consenties pour dix ans. Il était aussi adversaire de la plupart des lois fiscales : selon lui, les impôts indirects pouvaient uniquement être perçus sur les biens de consommation. Il défendit également au parlement les mesures en faveur de l'agriculture et du commerce international.

On peut affirmer que Gendebien fut un parlementaire très actif et qu'il monta très souvent à la tribune. Il irrita bien des fois le Roi et le Gouvernement par ses prises de position et il n'est pas exclu que ceux-ci intervinrent pour écarter Gendebien de la Deuxième Chambre lors des élections de 1821.

En octobre 1830, il devient membre de la «Société de la Constitution» à Mons et il fut nommé président du Tribunal de première instance par le Gouvernement provisoire. Les collèges électoraux tant des patriotes que des réunionistes le présentèrent comme candidat au Congrès National. Bien qu'il eût adopté une attitude d'expectative pendant la révolution, il fut élu et présida, en tant que doyen d'âge la première assemblée le 10 novembre 1830. Gendebien n'était pas d'avis de donner la priorité à la discussion sur l'exclusion de la famille Orange-Nassau du trône de Belgique, mais il était bien d'accord sur l'exclusion même. Il s'opposa au bicaméralisme ; il préconisa l'élection du duc de Nemours comme roi et celle de Surlet de Chokier comme régent (février 1831). En mai-juin 1831, il était acquis au choix rapide de Léopold de Saxe-Cobourg comme chef d'état et pour l'acceptation du traité des XVIII articles, car pour lui, c'était le seul moyen de garantir l'indépendance de la Belgique.

La carrière politique de Gendebien prit fin avec la dissolution du Congrès National. Il resta membre du Conseil communal et président du Tribunal de Mons jusqu'à son décès. Jusqu'en 1834, il dirigea le Comité de secours des réfugiés politiques et, depuis 1835, il se retira progressivement des affaires. En agissant de la sorte, Gendebien se montra, encore une fois, un parfait intendant car ainsi ses héritiers échappèrent, pour une grande partie, au paiement des droits de succession.

Ses héritiers étaient ses fils : Alexandre, qui fit une carrière politique ; Jean-Baptiste, qui fut industriel, et ses filles : Thérèse, qui épousa Félix Gantois, négociant ; Marie, qui épousa Louis Monjot, imprimeur-éditeur et exploitant minier et Victoire, qui épousa le général Louis Duvi vier. La famille Gendebien fut anoblie au début du xx^e siècle.

L. François, *Elite en gezag. Analyse van de Belgische elite in haar relatie tot de politieke regimewisselingen, 1785-1835*, Rijksuniversiteit te Gent, Faculteit van de Letteren en Wijsbegeerte, thèse de doctorat inédite.

1987, p. 1062-1106. — L. François, *Jean-François Gendebien (Givet, 1753-Mons, 1838)*, dans *Annales du Cercle Archéologique de Mons*, t. 74, 1989 (sous presse).

Luc François

Traduit du néerlandais.

GÉRARD, Pol, Victor, Adrien, histologiste, médecin et hygiéniste tropical, professeur d'université, né à Cuesmes le 2 mars 1886, décédé à Ixelles le 28 décembre 1961.

Gérard fit ses études à l'Université libre de Bruxelles, où il obtint le diplôme de docteur en médecine en 1909 et le grade de docteur spécial en 1920. Il y fera toute sa carrière académique près la Faculté de Médecine.

Dès le début de ses études en candidature en Sciences, il a subi l'enthousiasme communicatif d'Auguste Lameere, professeur de Zoologie. Il devint ensuite un des premiers élèves d'Albert Brachet. En 1912, il fut nommé assistant d'Albert Dustin, alors titulaire de la chaire d'Histologie. Dès ce moment, il fut fortement influencé par les travaux d'histophysiologie des savants français Ancel et Bouin. Il fit un court séjour au laboratoire de Henneguy, le cytologiste du Collège de France et partit ensuite pour un premier voyage au Congo belge, où il recueillit du matériel zoologique tout en s'intéressant à la médecine tropicale.

Sa jeune carrière académique fut interrompue par la guerre 1914-1918, pendant laquelle il prit part à la campagne contre l'Afrique orientale allemande. Après la guerre, il fera d'ailleurs encore de nombreux séjours dans notre colonie.

En 1920, Gérard succéda, comme titulaire de la chaire d'Histologie de la Faculté de Médecine, à Albert Dustin, devenu professeur d'Anatomie pathologique.

Après la seconde guerre mondiale, Gérard occupa, à son tour, la chaire d'Anatomie pathologique, Albert Dustin étant décédé en 1942.

En 1932, Gérard succéda à Albert Brachet, décédé, comme coéditeur des *Archives de Biologie* avec le professeur liégeois Henri de Winawarter. A la mort de ce dernier, en 1949, il en resta l'unique éditeur jusqu'en 1956. Voulant assurer la pérennité de la revue, il décida de fonder une association sans but lucratif «Archives de

Biologie», dirigée par un conseil d'administration composé de professeurs appartenant aux quatre universités belges existant à ce moment-là. Il en resta l'administrateur délégué jusqu'à son décès.

Précision, clarté et rigueur furent les caractéristiques de toute l'activité de Gérard, comme professeur, comme chercheur et auteur scientifique. Il eut une grande influence sur de nombreuses générations d'étudiants en médecine, pour lesquels il fut un professeur craint et vénéré. Pour ceux qu'il admettait dans son laboratoire, et dont il limitait strictement le nombre, il fut un maître exigeant; en grande partie grâce à cette formation, la plupart d'entre eux ont fait une carrière académique, en clinique ou dans les sciences médicales fondamentales.

L'œuvre scientifique de Pol Gérard est vaste. Elle se rattache naturellement aux différents domaines, qu'il explora au cours de sa carrière.

De sa prédilection précoce pour la zoologie, il conservera un intérêt particulier pour des problèmes d'Anatomie comparée; il restera, sa vie durant, un naturaliste distingué.

De ses voyages, de ses expéditions comme de ses vacances, il ramenait un imposant matériel fixé. Ainsi, de nombreuses espèces animales européennes et africaines furent l'objet de ses études embryologiques et histologiques. Elève de l'embryologiste Albert Brachet, Gérard s'intéressa surtout à l'étude des chromosomes au cours de la spermatogenèse, à l'embryologie de Galago, aux annexes fœtales...

Devenu assistant, puis professeur d'Histologie, il travailla sur les organes endocrines, le système nerveux central et les organes des sens. Il ne dédaigna pas les problèmes techniques et histochimiques. Mais son sujet de prédilection fut l'histophysiologie, plus particulièrement celle du rein. On trouvera ses principaux mémoires, ainsi que ceux de ses collaborateurs et élèves dans les divers volumes des *Archives de Biologie*, particulièrement au cours de l'entre-deux-guerres.

Si Gérard fut avant tout un chercheur, un professeur exaltant et le fondateur d'une véritable école de morphologistes, sa profonde sensibilité, souvent cachée sous une sécheresse apparente, ne lui permettait pas d'abandonner complètement la médecine. Impressionné par l'état sanitaire déplorable de l'Afrique centrale, il s'occupa de médecine et d'hygiène tropicales.

Il fut d'abord secrétaire et puis directeur du Centre d'études médicales de l'Université de Bruxelles au Congo (C.E.M.U.B.A.C.). Il organisa une unité ambulante pour le dépistage et la prophylaxie de la tuberculose et fonda des centres hospitaliers au Kivu et au Ruanda-Urundi.

Elu membre correspondant de l'Académie royale de Médecine en 1926, il en fut promu membre titulaire en 1936, présida ses travaux en 1952 et en fut nommé membre d'honneur en 1961. Membre correspondant de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique en 1932, il en devint membre titulaire en 1944 et fut directeur de la Classe des Sciences pour l'année 1952. Il était également membre titulaire de l'Institut royal colonial de Belgique depuis 1928.

Gérard était membre de la Société royale zoologique de Belgique, où les zoologistes de formation reconnurent la grande érudition dans leur discipline du médecin Pol Gérard, en le nommant parmi leurs présidents d'honneur. Il fut, en outre, membre d'autres sociétés savantes, telles la filiale belge de la Société de Biologie et l'Association des Anatomistes.

Gérard épousa Juliette Simont, veuve de Maurice Herlant l'embryologiste bruxellois trop tôt disparu. Ils eurent deux enfants, un fils, Philippe, ingénieur agronome, et une fille, Nicole.

R. Cordier et A. Dalcq, *Au Professeur Pol Gérard*, dans *Archives de Biologie*, t. 67, 1956, p. 295-407 (avec une bibliographie complète, jusqu'à cette date). — P. Brien, *Hommage à la mémoire du Professeur Pol Gérard*, dans *Annales de la Société royale zoologique de Belgique*, t. 92, 1962, p. 1-6. — J. Fautrez, *Gérard, Pol*, dans *Nationaal biografisch Woordenboek*, 1, 1964, col. 550-551. — A. Dalcq, *Notice sur Pol Gérard, membre de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 135, 1969, p. 3-16 (portrait photographique). — J. Fautrez, *Les Archives de Biologie. Les fondateurs et les éditeurs de la Revue*, dans *Archives de Biologie*, t. 91, 1980, p. 133-140.

Julien Fautrez

GILKIN, Iwan, prénoms déclarés à l'Etat civil : Florimond, Jean, François, Thomas; homme de lettres, né à Bruxelles le 7 janvier 1858, décédé à Bruxelles le 28 septembre 1924.

Né au domicile de ses parents, rue de la Pépinière, Gilkin fut officiellement prénommé *Jean*, l'officier de l'état civil ayant refusé d'enregistrer *Iwan*, prénom que l'écrivain devait cependant adopter et qu'on souhaitait lui voir porter en souvenir d'un ami défunt, Iwan de Biolley. Son père, Charles Gilkin, fils d'un banquier, était né à Verviers en 1825. Cultivé, grand amateur de peinture et de musique, féru de sciences, il s'installa à Bruxelles et se lança dans le commerce des draps en gros. Le 20 janvier 1857, il épouse Mathilde Van den Broeck, née en 1823, d'une famille flamande de commerçants de souche bruxelloise. Dès 1858, ayant réalisé de mauvaises affaires, Charles Gilkin liquida son commerce et se fit agent de change. Deux ans après Iwan, le 15 mars 1860, naît une fille, Gabrielle.

L'enfant grandit dans un milieu fortement imprégné de catholicisme. Charles Gilkin avait un moment appartenu à la franc-maçonnerie et se donnait pour déiste, mais la mère de l'écrivain et les sœurs de celle-ci passaient pour dévotes. Iwan Gilkin connut donc une jeunesse pieuse, qui devait marquer profondément sa pensée : «Le panthéisme instinctif du peuple flamand, écrit-il dans ses *Souvenirs d'enfance* inédits, est parfaitement compatible avec la foi au christianisme. C'est pourquoi je suis resté fidèle à ma race en essayant de fonder avec mon *Prométhée* et mon *Sphinx à l'église*, la doctrine du panthéisme chrétien, qui sera, j'en suis convaincu, le christianisme de l'avenir, et qui aura l'avantage de mettre fin au divorce de la science et de la religion, divorce qui est la plaie mortelle de notre temps».

Très jeune, il est attiré par la lecture et la scène, fréquente assidûment le Théâtre Séraphin, rue Royale, où l'on jouait des pièces pour marionnettes tirées des contes de fées ou du répertoire du Guignol. Son enfance heureuse se déroule donc dans un milieu aisé, largement ouvert à la culture. Passionné de zoologie et de botanique, il se rend volontiers au Jardin Zoologique, alors situé sur l'emplacement de l'actuel Parc Léopold; grand lecteur, il dévore pêle-mêle romans d'aventures, récits de voyages, ouvrages scientifiques et même, à douze ans, *La Divine Comédie*, dont il gardera un souvenir ébloui. Musicien, doué pour le piano, il est encouragé par le célèbre violoniste Henri Vieuxtemps, assiste avec enthousiasme, en 1871, à la représentation houleuse de *Tannhäuser* à la Monnaie et hésite un moment entre les lettres et le Conservatoire.

Entré à l'Institut Saint-Louis, Gilkin y accomplit le cycle des humanités gréco-latines. Entre seize et dix-huit ans, il découvre la littérature universelle : tragédie grecque et romantisme (en particulier Hugo), Homère, les poètes latins et les classiques français, mais aussi les Elisabéthains et surtout Shakespeare, lu dans les adaptations de Vigny et dans la traduction de François-Victor Hugo, les Espagnols du Siècle d'or en même temps que Milton, Goethe ou Byron. Dès la fin de ses études secondaires, il ébauche des tragédies, commence une comédie sur les amours d'Héro et Léandre, compose des poésies dont quelques-unes trouveront place dans *Le Cerisier fleuri*, et d'autres, poèmes en prose intitulés *Primeroses*, dans *La Jeune Belgique*, en 1887.

En octobre 1878, Gilkin s'inscrit à la Faculté de Droit de l'Université de Louvain, où il s'affilie à la Société d'émulation, puis à la Société littéraire animée par le professeur Léon de Monge. Entre 1880 et 1890, il entreprend la tournée des grands musées européens, à Paris, à Londres, en Hollande, en Italie et en Allemagne. Peu féru des études juridiques, il collabore à *La Semaine des Etudiants*, se lie avec Verhaeren, Giraud, Van Arenbergh, Edmond Deman, qui deviendra éditeur, Ernest Van Dyck, le futur ténor wagnérien, Albert Bauwens ou Maurice Warlomont, qui signera Max Waller.

Ses études achevées en 1881, Gilkin entre comme stagiaire dans le cabinet d'Edmond Picard, pour qui il ne plaidera, sans enthousiasme, que quelques *pro Deo*. Séduit par le journalisme, il est accueilli au *Journal de Bruxelles* par le baron Prosper de Haulleville. C'est le début d'une carrière d'essayiste et de critique, qui le fera collaborer activement à la *Revue générale*, au *Progress*, au *Mouvement littéraire*, à *La Nouvelle Revue internationale*, à *Durendal*, au *Thyrse*, à *La Revue de Belgique*, à *L'Art belge*, etc.

Surtout, Iwan Gilkin fait partie de la génération des écrivains résolus à doter leur pays d'une littérature nationale. Lui-même a raconté en 1909, dans *La Belgique artistique et littéraire*, les «origines estudiantines de *La Jeune Belgique*». En octobre 1880 parut à Louvain, faisant concurrence à *La Semaine des Etudiants*, un nouveau journal intitulé *Le Type*, œuvre de Max Waller, venu de l'Université de Bruxelles. Une polémique s'ensuivit et le vice-recteur ordonna la suspension provisoire des deux revues. Bien

entendu, les adversaires ne tardèrent pas à se réconcilier, poursuivant dans d'autres revues leur carrière littéraire et critique. Or, également en octobre 1880, Albert Bauwens lançait de son côté à Bruxelles l'éphémère *Chrysalide*, qui n'eut qu'un numéro, remplacée, le 1^{er} décembre, par *La Jeune Revue littéraire*, elle-même remplacée, le 1^{er} décembre 1881, par *La Jeune Belgique*, dont la direction passe, un an plus tard, entre les mains de Max Waller. Gilkin y publia un premier sonnet (*Anatomie*) dans le numéro du 1^{er} août 1882. Il sera désormais l'un des promoteurs les plus actifs de la nouvelle revue, appelée à jouer un rôle capital dans l'évolution des lettres belges, et dont il sera, après la mort de Waller, deux fois le directeur, de 1891 à 1893 et de 1895 à 1897, y défendant jusqu'au bout les principes de l'Art pour l'Art. Le 27 mai 1883, il est l'un des organisateurs du célèbre banquet offert à Camille Lemonnier pour protester contre l'incompétence du jury qui avait refusé d'accorder au romancier le prix quinquennal de littérature, et c'est Gilkin encore qui sera chargé, quatre ans plus tard, de réunir les poèmes du *Parnasse de la Jeune Belgique*.

Son intense activité à *La Jeune Belgique* ne lui fait pas perdre de vue son œuvre littéraire personnelle. A partir de 1890, il publie des recueils de poèmes (*La Damnation de l'artiste*, *Ténèbres*, *La Nuit*, *Le Cerisier fleuri*), des *Stances dorées*, commentaire sacerdotal du Tarot, auxquels s'ajouteront, en 1923, *Soixante-dix quatrains d'après Omar Khayyâm*. Intéressé par l'actualité, il rédige en 1893, sous l'anonymat, deux brochures politiques (*Referendum et consultation directe*, *Le Sénat et la représentation des intérêts*), suivies, en 1898, de considérations sur les problèmes de l'heure (*Magnus Semhamphoras. Révélation prophétiques. La guerre de Cuba. L'affaire Zola*). Dans le même esprit paraissent encore des contes philosophiques, sarcastiques et caustiques. *Jonas* (1900), dans un style pseudo-biblique, met l'Occident en garde contre la montée économique de la Chine et du Japon; *Troudebise* (1900) raille les prétendus progrès techniques et scientifiques dissimulant les troubles profonds de la civilisation moderne. A partir de 1899, Gilkin se tourne vers la poésie philosophique à la manière de Péladan ou d'Elémir Bourges (*Prométhée*) et vers le théâtre historique et d'idées (*Savonarole*, *Etudiants russes*, *Le Roi Cophétua*, *Egmont*). Plu-

sieurs œuvres demeureront inachevées et sont toujours inédites (*Souvenirs d'enfance, Les Pieds d'argile, Gillion de Trazegnies, Chantefleur*).

En 1898, Gilkin a épousé la sœur de Maurice Cartuyvels, connu en littérature sous le nom de Maurice de Waleffe; une fille, Marie-Suzanne, naîtra de ce mariage, le 8 septembre 1899. En 1908, il entre au Ministère des Sciences et des Arts comme conservateur de la bibliothèque. Poète connu, il est officier de l'Ordre de Léopold et chevalier de la Légion d'Honneur. En 1920, il est désigné par le Roi pour être des premiers membres de l'Académie royale de langue et de littérature françaises créée sur proposition de Jules Destrée, alors ministre des Sciences et des Arts. Il en sera aussi le premier directeur, du 28 octobre 1920 au 5 mars 1921. Souffrant d'arthritisme et atteint d'une angine de poitrine, Gilkin meurt le 28 septembre 1924, dans sa maison de la rue Véronèse. Il fut inhumé, le 1^{er} octobre, au cimetière de Laeken.

L'œuvre poétique d'Iwan Gilkin se veut d'abord l'expression d'une profonde crise personnelle. Au sortir d'une adolescence pieuse, voire mystique — il a songé un moment à se retirer dans un cloître —, le poète est la proie du doute. Nourri de vastes lectures philosophiques et scientifiques, le déterminisme de Taine, l'évolutionnisme de Darwin, le matérialisme de Büchner l'amènent au scepticisme et à l'inquiétude, lui font se poser, comme à toute sa génération, les éternels problèmes de la théodicée, de la liberté et de la responsabilité humaines. Ses certitudes ruinées ou ébranlées, il cède à un grave désarroi intellectuel contre lequel il se débattra pendant de longues années. A ses préoccupations métaphysiques s'ajoute la réflexion sociale. Au cours de ses études à l'Institut Saint-Louis, il a exercé pendant un an les fonctions de visiteur des pauvres et découvert la misère et l'injustice sociale; l'urbanisation rapide à partir de 1880, les développements du machinisme et de la technique lui font concevoir la cité moderne comme un désert de pierre livré à la laideur et au mal.

Ce pessimisme s'exprime dès 1890 dans *La Damnation de l'artiste*, s'accroît encore dans *Ténèbres*, en 1892, que Mallarmé tenait pour «magistral». Augmentés de nombreuses pièces, les deux recueils paraissent en 1897 sous le titre *La Nuit*, qui ne devait être que la première partie

d'une trilogie dont les divisions suivantes — jamais écrites — seraient *L'Aube* et *La Lumière*. Il s'agissait, comme dans *La Divine Comédie*, «d'accomplir sur le plan lyrique le sublime pèlerinage de l'Enfer, du Purgatoire et du Paradis», avec cette différence, précisait Gilkin dans son Avertissement, qu'il n'était pas ici, comme Dante, un «voyageur», un témoin, mais «un acteur multiple et passif» puisant ses visions «dans l'intérieur de son âme».

Une versification impeccable, un sens aigu du rythme et de l'image supportent, dans une poésie surtout cérébrale, une vision sinistre du monde et de la vie. Avidé de croyances assurées, le poète dit ses doutes, ses hésitations entre science et philosophie (*Regret*), constate la faille du rationalisme (*La Pensée*), exhale son horreur du machinisme et d'une industrialisation asservissante (*La Chanson des forges*). Le mal est tapi dans les villes misérables (*Te Deum du pauvre*), partout Satan triomphe (*Hymne à Satan, Lucifer*). Le christianisme se révèle impuissant à sauver le monde, le progrès est un leurre. L'œuvre s'ouvre au blasphème, au sacrilège, découvre l'omniprésence de la luxure, du crime et de la débauche. Avec Schopenhauer enfin, Gilkin glisse vers le bouddhisme, cherche le salut dans le Nirvāna, l'anéantissement libérateur (*Vocation*).

On a souvent évoqué — quoique Albert Giraud se soit efforcé de la minimiser — l'influence de Baudelaire sur *La Nuit*. On y retrouve en effet nombre de thèmes issus des *Fleurs du mal* : érotomanie, amours sulfureuses, femmes damnées, hermaphrodisme, éphèbes équivoques, célébration des «paradis artificiels», obsession de la mort et du voyage. Comme chez Baudelaire encore — «Plonger au fond du gouffre, Enfer ou Ciel, qu'importe?» — s'exprime la hantise de l'infini et de l'absolu inaccessibles, mais dans une poésie plus intellectuelle que viscérale, non dépourvue d'une certaine complaisance. Le recueil révèle aussi, outre l'influence de Leconte de Lisle sur la forme, celle, fort neuve à l'époque, des *Chants de Maldoror*, de Lautréamont (*L'Inquisiteur, Le Pénitent*), découverts, dès 1885, par les Jeune-Belgique. *La Nuit*, que l'article nécrologique de *La Métropole* (30 septembre 1924) tenait encore pour «une œuvre démoniaque et répréhensible», traduisait surtout le double désarroi d'une âme et d'une époque devant la décadence et l'affaiblissement de la foi.

L'inspiration de Gilkin se modifie radicalement, dès 1899, dans *Le Cerisier fleuri*, au point d'avoir fait douter les critiques de la sincérité des tourments exposés dans *La Nuit*. Il n'est plus question ici, en effet, des séductions du mal, de l'âpre conflit entre la chair et l'esprit ni des tentations du péché. Le poète a repris goût à la vie, célèbre le *carpe diem* et les beautés de la nature, le ravissement des sentiments tendres et l'apaisement de l'âme. On est loin aussi de l'inspiration dantesque : dans ce qu'il nomme «un petit cahier de vacances», Gilkin rassemble, sans grande originalité, des traits épars chez Anacréon, Horace, Heine, Gautier ou Verlaine. On trouve dans ce recueil des souvenirs d'enfance, des odelettes, des tableaux de genre un peu mièvres, délicatement ciselés, qui ne rappellent en rien le style luxuriant du volume précédent. On attribue généralement au repos imposé au poète, en 1896, par une fracture de la cuisse suivie d'une appendicite, puis à son heureux mariage et à la naissance de sa fille, ce retour au calme et à l'équilibre. C'est oublier que la plupart des textes du *Cerisier fleuri*, y compris les *Odelettes familiales*, avaient paru, de 1894 à 1897, dans *La Jeune Belgique*. En fait, les deux inspirations sont concomitantes, les angoisses de *La Nuit* trouvant ici l'apaisement dans l'aspiration à un panthéisme chrétien (*A Cyrille*), que Gilkin développera largement dans ses œuvres ultérieures.

C'est en effet le sens de son *Prométhée* (1899), vaste poème philosophique à la manière du *Prométhée* de Péladan ou de *La Nef* d'Elémir Bourges, qui réinstaura la confiance en l'homme et la foi dans le progrès, et où Gilkin retrace la longue odyssée conduisant du polythéisme antique et d'un Zeus personnel et dominateur, à la Divinité cosmique dans laquelle accepte enfin de se résorber le grand révolté. Récusant les religions traditionnelles aussi bien que l'aveugle déterminisme matérialiste, Gilkin aboutit à un singulier panthéisme teinté de christianisme, qui intègre l'évolutionnisme et la croyance en la perfectibilité. Ainsi se retrouve l'harmonie désespérément absente de *La Nuit* : «Une seule âme habite en tout, / Sereine, infinie et divine». L'intelligence de l'universel exclut la révolte, impose la soumission à l'ordre supérieur. L'œuvre, couronnée par l'Académie française en même temps que *Le Cerisier fleuri*, fut représentée le 28 juillet 1928 aux Palais des Beaux-Arts

de Bruxelles, à l'occasion du Congrès international de Théosophie.

La même volonté conciliatrice anime *Le Sphinx*, drame en prose rédigé en 1907, dont le poète ajourna la publication par respect pour l'autorité pontificale au moment où le pape promulguait l'encyclique *Pascendi dominici gregis* condamnant les modernistes, et qui parut en 1923 dans la revue *Le Flambeau*. Un Sphinx, symbole de la connaissance rationaliste, s'est établi dans la chapelle d'un cloître et sème le doute dans l'esprit des moines. Désormais les hommes, au nom de la science et de la liberté, rejettent la foi. C'est maintenant «Dieu contre la science, les savants contre Dieu», tandis que l'anarchie sociale, symbolisée par le «drapeau rouge», se révèle l'inévitable corollaire de l'anarchie spirituelle. Dom Noël dénouera la crise en conciliant «la raison, la science et la foi». Dieu ne peut être plus longtemps cet Être anthropomorphe de la tradition catholique, mais doit être conçu comme «la Force de l'univers, Puissance une et multiple», représentation d'un panthéisme chrétien conciliant la foi et la raison. Aux yeux de Gilkin, qui traite ici un problème caractéristique de la fin du XIX^e siècle, une civilisation fondée sur la science et l'humanitarisme athée n'est pas viable; à la suite de Gustave Le Bon, il pense qu'une religion intensément vécue est indispensable à la survie des sociétés. Le divorce entre la science et la religion doit être surmonté dans la «religion de l'avenir». C'est l'enseignement de Dom Noël : «L'Eglise a des mystères, la Science a un flambeau. A l'aide du flambeau éclairez ces mystères, afin que les savants retrouvent dans l'Eglise l'esprit de vérité».

Iwan Gilkin consacra le reste de sa carrière au théâtre, particulièrement à un théâtre historique très marqué par le modèle shakespearien. Publié en 1906, *Savonarole*, couronné en 1907 au Concours dramatique d'Ostende, obtint le Prix triennal de littérature dramatique en 1908 et fut représenté au Théâtre royal de la Monnaie le 9 juillet 1911. Puisant une documentation abondante dans les travaux de F.T. Perrens et de P. Villari, Gilkin met en scène une fresque somptueuse où s'opposent, au cœur de la Florence de la fin du XV^e siècle, les partisans de la Renaissance philosophique, artistique et littéraire, et le mystique Dominicain prêchant vertu et pauvreté, maître éphémère d'une république théocratique. Ce drame surtout lyrique manque

de rigueur scénique, Gilkin recourant à une juxtaposition de scènes dont il trouvait le modèle dans *La Renaissance* de Gobineau, et vaut surtout par l'évocation d'une foule tumultueuse et versatile et par la peinture d'un Savonarole déchiré entre l'idéalisme et la nécessité de l'intervention politique. Chez Gilkin, le héros, loin de mener l'action, est le jouet d'une implacable fatalité qui le mène à sa perte. Le même principe se retrouvera à l'œuvre dans son *Egmont*, achevé en 1915, publié en 1926 et créé à Bruxelles, au Théâtre du Marais, par la Compagnie Dramatique, le 15 mars 1930. Au cœur des guerres de religion, Egmont, idole du peuple, patriote sincère mais diplomate à courte vue, pris au piège de sa loyauté et de sa mentalité d'homme lige, est victime de sa popularité et meurt en martyr de la tolérance et de la liberté nationale. Dans une œuvre qu'il oppose délibérément à celle de Goethe, Gilkin a voulu «créer un Egmont vraiment flamand» et, sans tenir compte des nécessités de la scène, «brosser une large fresque historique» dont il a particulièrement soigné les scènes populaires et truculentes. Ici encore, le ressort tragique est la fatalité contre laquelle le héros se débat vainement, condamné à accomplir sa destinée.

Le goût des grands sujets historiques n'excluait pas chez Gilkin un vif intérêt pour les questions d'actualité. Les *Etudiants russes*, publiés en 1906, furent représentés dès septembre 1907 par le Cercle dramatique de Schaerbeek, repris aux Variétés d'Anvers en 1909, puis au Théâtre royal du Parc en 1910. L'écrivain fondait cette fois l'intrigue sur les violentes émeutes qui avaient ensanglanté Saint-Petersbourg en février 1902 et laissé pressentir les événements de 1917. Statique et verbeuse, faite surtout de discours, de déclamations passionnées et de soliloques, encombrée d'une intrigue amoureuse d'un romantisme désuet, l'œuvre mettait en scène des porte-parole et des symboles. Dans l'Avertissement, Gilkin précise : «L'auteur [...] ne plaide pas, il ne juge pas, il se contente de peindre». En réalité, la pièce reprenait les thèses favorites de l'écrivain, son goût de l'ordre et son mépris de l'anarchie. Reposant sur la lecture des *Possédés* de Dostoïevski, elle dénonçait le caractère matérialiste et antichrétien de la civilisation européenne. Là où éclatait en réalité une crise sociale, Gilkin la traduisait, comme dans *Le Sphinx*, par un conflit idéologi-

que entre l'athéisme révolutionnaire, étayé par un rationalisme destructeur et une pseudoscience, et un christianisme gardien de l'ordre spirituel et de l'équilibre moral de la Russie. On retrouvait ainsi la thèse selon laquelle la fraternité humaine n'est possible que sur une base chrétienne. Rationalisme, science, socialisme ne sont que des leurre et les révolutionnaires que Gilkin présente, des «possédés» qui ont chassé Dieu et dont la soif de réformes trahit d'abord un déséquilibre spirituel profond. *Les Pieds d'argile*, pièce inachevée et inédite, devaient être la conclusion des *Etudiants russes* et montrer la fin tragique des Romanoff.

On signalera enfin *Le Roi Cophétua*, publié en 1919. Inspirée par un tableau fameux de Burne-Jones, cette petite pièce est un conte d'amour dans la tonalité de *Comme il vous plaira*, ou de *La Nuit des rois*, très proche aussi, par l'intrigue et les personnages, de la *Princesse Maleine* de Maeterlinck. Dans une prose poétique et musicale, Gilkin raconte la tendre histoire des amours du roi Cophétua, épris de la mendicante Rosamonde, dont il fait la reine du pays imaginaire d'Astremonde.

Iwan Gilkin, dans *Bibliographie des écrivains français de Belgique*, t. 2, dir. R. Brucher, Bruxelles, 1966, p. 170-174. — L. Dumont-Wilden, *Concours d'œuvres dramatiques*, Bruxelles, 1907. — E. Gilbert, *Iwan Gilkin*, Gand, 1908. — H. Gambier, *Iwan Gilkin et son œuvre*, dans *La Belgique artistique et littéraire*, t. 23, 1911, p. 235-256. — F. Polderman, *Iwan Gilkin*, dans *La Société Nouvelle*, t. 50, 1913, p. 51-68. — A. Giraud, *Notice sur Iwan Gilkin*, dans *Annuaire de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, Liège, 1928, p. 35-55. — H. Liebrecht, *Iwan Gilkin*, Bruxelles, 1941. — E. Tant, *Un grand poète : Iwan Gilkin*, Gand, 1945. — J. Delmelle, *Iwan Gilkin*, dans *Le Thyrsé*, 4^e série, 59^e année, 1957, n^o 2 et 3, p. 51-64, 115-124. — R. Frickx, *L'influence de Lautréamont sur les poètes de «La Jeune Belgique»*, dans *Regards sur les lettres françaises de Belgique. Etudes dédiées à la mémoire de G. Vanwelkenhuyzen et publiées par P. Delsemme, R. Mortier et J. Detemmerman*, Bruxelles, 1976, p. 145-155. — R. Trousson, *Iwan Gilkin et le théâtre d'idées : les «Etudiants russes» et «Le Sphinx»*, *ibidem*, p. 89-97.

Raymond Trousson

Illustration : Planche VIII, face à la p. 161. Iwan Gilkin, portrait par Lucien Wollès, 1905.

GIRAULT, Charles, Louis, architecte français, né à Cosne (France, département de la Nièvre) le 27 décembre 1851, décédé à Paris le 26 décembre 1932.

Cet homme, dont la carrière professionnelle fut particulièrement féconde, honorée et heureuse et qui fut l'architecte préféré de Léopold II pendant les dix dernières années de son règne, connut pourtant des débuts difficiles.

Comme ses parents s'étaient installés en Amérique du Sud, l'enfant avait été confié à sa grand-mère qui vivait dans l'Orne. Il termine ses études au Lycée d'Alençon en 1870, au moment où éclate la guerre franco-prussienne qui entraînera la chute du Second Empire. Engagé pour la durée des hostilités, le jeune homme se retrouve ensuite seul et sans ressources.

Il travaille tout d'abord comme apprenti puis comme ouvrier serrurier dans un atelier parisien. Il entre ensuite au service d'un architecte qui le pousse à s'inscrire à l'École des Beaux-Arts de Paris. Admis dans l'atelier de Pierre Daumet (1826-1911), il se fait très vite remarquer par la qualité de son travail autant que par le courage qu'il lui faut pour subvenir en même temps aux besoins matériels de la vie.

La ténacité du jeune homme est bientôt brillamment récompensée par divers prix (Jailly, Leclère, Rougevin), couronnés par le plus prestigieux : en 1880, il remporte de haute lutte le premier Grand Prix de Rome, dont la récompense est un séjour de deux ans à la Villa Médicis, la célèbre Académie de France dans la capitale italienne. C'est là que Girault réalise les plans de restauration de la piazza d'Oro de la Villa d'Hadrien à Tivoli, qui lui vaudront une Première Médaille au Salon de 1888.

Après deux ans de rude labeur à Rome, Girault visite la Sicile, la Grèce, la Tunisie, Constantinople, l'Asie Mineure.

De retour à Paris, le voilà nommé auditeur aux Bâtiments Civils, affecté d'abord à la Bibliothèque Nationale, puis inspecteur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

L'année 1889 marque une phase nouvelle et heureuse dans la vie de Girault à la fois sur le plan privé, marqué par son mariage avec Germaine Delebecque et sur le plan professionnel car, passant cette fois à la création, il termine la construction d'un important immeuble place de Laborde, puis celle des Palais de l'Hygiène et de la Chambre de Commerce à l'Exposition de Paris.

En 1896, Girault édifie dans le pavillon central de l'Institut Pasteur, la crypte renfermant le tombeau en granit de l'illustre savant (1822-1895). Construite dans le style byzantin et ornée de marbres précieux et de mosaïques, la crypte, par sa sobre grandeur, apporte à Girault une notoriété immédiate.

La célébrité lui viendra quatre ans plus tard. Charles Girault avait, en effet, gagné le premier prix du concours organisé pour le Petit Palais des Champs-Élysées et le quatrième prix pour le Grand Palais, qui s'inscrivaient tous deux dans le grand programme de l'Exposition Universelle de Paris en 1900.

En conséquence, Girault fut nommé architecte en chef du Grand Palais et chargé de construire le Petit Palais. Malgré le temps très court qui leur était imparti, Girault et les architectes associés surent respecter les délais. A l'inauguration de l'Exposition, en 1900, le Petit Palais des Champs-Élysées suscita l'admiration générale et valut à son auteur un succès populaire considérable.

Le monde entier visita l'Exposition Universelle de Paris et parmi les visiteurs de marque, le Roi des Belges. C'est à cette occasion que Girault lui fut présenté. A cette époque qui marque la fin de son règne, Léopold II avait décidé de passer à la réalisation de projets longuement médités pour Lacken, Tervueren et Ostende. Le Souverain avait d'abord songé à confier ce vaste programme à Pierre Daumet, dont il admirait la reconstruction du Château de Chantilly. Mais devant l'ampleur de la tâche que lui proposait le Roi des Belges et en raison de son âge, Daumet s'était récusé et avait attiré son attention sur les mérites de son disciple.

Le style de Girault, une interprétation moderne du style Louis XVI avait la vogue à cette époque dans les milieux officiels et répondait exactement aux goûts de Léopold II; celui-ci fera de Girault son architecte favori. Une collaboration étroite va désormais s'établir entre eux et ne prendra fin qu'à la mort du Souverain.

C'est pour la réalisation du Musée de Tervueren, destiné à recueillir les collections ethnographiques et artistiques du Congo, que Léopold II aura ses premiers contacts avec l'architecte français. Celui-ci en reçoit la commande officielle le 28 octobre 1901 et il en signe les plans définitifs en décembre 1903. En fait, pour Tervueren, Girault

transpose, en les simplifiant, les grandes lignes du célèbre Petit Palais des Champs-Élysées.

Les travaux commencèrent au début de l'année 1904. Ils avaient été confiés à l'entrepreneur Wouters-Dustin, dont le nom sera constamment associé à celui de l'architecte français pour ses réalisations en Belgique. En 1906, le bâtiment était déjà sous toit mais les aménagements intérieurs du musée prirent plus de temps que la construction elle-même. L'inauguration en avait été fixée au 1^{er} janvier 1910 lorsque survint, deux semaines auparavant, la mort de Léopold II. C'est donc le roi Albert qui présida la cérémonie, retardée au mois d'avril 1910 en raison des circonstances.

Le coût global du Musée de Tervueren, supporté dans sa presque totalité par la Fondation de la Couronne s'était élevé à environ huit millions sept cent mille francs-or. Aujourd'hui doté des aménagements et des modifications indispensables, le Musée de l'Afrique Centrale demeure toujours fidèle à sa vocation première.

Tervueren aurait dû être le cadre d'une autre réalisation de Charles Girault si la politique n'était pas venue entraver les objectifs de Léopold II. L'École Mondiale aurait dû s'élever à quelques dizaines de mètres du Musée. A la fois palais des Congrès, université et centre de documentation, l'École Mondiale était destinée à la formation de futurs techniciens de l'expansion européenne. Les bâtiments conçus par Girault pour abriter cette institution devaient être de style sévère.

Les premiers travaux de terrassements furent entrepris en 1907, le chantier fut ouvert en juillet 1909. Les fondations étaient terminées à la fin de la même année quand survint la mort de Léopold II.

Cette circonstance devait porter un coup fatal à l'entreprise. En avril 1910, le Gouvernement belge avisa l'entrepreneur que le projet était abandonné! A ce moment, l'architecte avait terminé tous les plans, tandis que l'entrepreneur avait passé commande pour tous les matériaux, depuis le soubassement jusqu'au faite. Les dédits allaient être énormes. Diverses grandes voix parlementaires s'étaient pourtant élevées dans tous les partis pour protester contre cette décision coûteuse, et parmi eux des hommes aussi éloignés par leurs convictions politiques que Charles Woeste et Emile Vandervelde ainsi que l'ancien premier ministre de Smet de Naeyer.

Rien n'y fit et le chantier fut déserté. Cette décision, funeste pour l'architecte, avait été essentiellement inspirée par la volonté expresse du successeur de Léopold II de rompre avec les objectifs d'un règne qui s'était terminé dans l'impopularité.

Cette situation allait du reste se répéter à Laeken. Après l'incendie de 1890, la restauration du Château de Laeken avait été confiée à l'architecte Balat. Mais après 1900, quand le roi-urbaniste se fit également bâtisseur, il voulut apporter à sa résidence des agrandissements considérables.

Les premiers contacts concernant Laeken remontent au début de l'année 1901. Un an plus tard, le plan d'ensemble des travaux est soumis au Roi et le chantier est ouvert en mars 1903. Le projet comportait l'adjonction de deux ailes monumentales de part et d'autre du château. A droite seraient édifiés de grands salons de réception et à gauche des appartements, une chapelle et des écuries.

Selon le vœu du Roi, le Château de Laeken serait devenu une sorte de «Palais de la Nation» et aurait fourni un lieu de réunion pour les grands congrès ainsi que des locaux de fêtes et de réceptions publiques et solennelles, dont la capitale était alors totalement dépourvue. Une voie de chemin de fer souterrain devait donner accès au bas de l'escalier d'honneur du château, facilitant ainsi l'usage public que le Souverain avait rêvé de lui donner. Mais cette généreuse destination demeura ignorée de la majorité des contemporains qui voyaient dans cette ligne de chemin de fer spéciale une fantaisie ruineuse, nouvelle preuve de la «mégalomane royale».

Le coût global des travaux peut être évalué à environ douze millions et demi de francs-or. Mais comme les autres travaux financés par la Fondation de la Couronne, la transformation de Laeken subira les conséquences de la reprise de l'Etat Indépendant du Congo par la Belgique et notamment la suppression de la Fondation de la Couronne, cet «Etat dans l'Etat», grande pourvoyeuse des fonds consacrés par le Roi à ses importants travaux.

En 1908, l'administration belge se substitue donc à l'organisme défunt pour l'achèvement du chantier. L'architecte français se trouve dès lors lié à l'Etat belge par un nouveau contrat qui posera quelques difficultés d'ordre juridique. Cédant devant l'insistance de Léopold II, Girault finit, mal-

gré sa répugnance, par accepter la nouvelle convention, ce qu'il devait bientôt amèrement regretter. Désormais le Ministère des Travaux Publics se chargerait de toutes les questions administratives, tandis que l'architecte ne conserverait qu'une mission technique et artistique.

A Laeken, comme ailleurs, le décès du Roi survenu le 17 décembre 1909 porta un coup d'arrêt brutal au chantier. Le roi Albert demanda à Girault d'étudier certains projets d'adaptation des travaux de Laeken, suivant ses vues propres et ses besoins personnels. Le successeur de Léopold II tenait expressément à ne pas exécuter la gare de chemin de fer souterraine, objet de tant de critiques, ni la transformation des serres.

Dès lors, les travaux du chantier se ralentissent presque jusqu'à l'arrêt total. L'administration, jusqu'alors tenue en respect par la ferme volonté de Léopold II, demeuré jusqu'à son dernier jour le maître de l'œuvre effectif, prend sa revanche contre l'architecte étranger en devenant de plus en plus tâtilonne. Les nouvelles conditions de travail apparaissent bientôt intolérables à Girault, habitué à la confiance de Léopold II et à sa largeur de conception.

Déjà la fermeture du chantier de l'Ecole Mondiale à Tervueren lui avait causé un préjudice énorme. Et voilà qu'à Laeken les délais de l'administration avaient pratiquement abouti à l'arrêt du chantier. Dès lors, considérant que les clauses du contrat n'avaient pas été respectées par l'Etat belge, l'architecte se résolut en juillet 1911 à en demander la résiliation, qui ne lui fut accordée qu'en octobre 1912.

Ainsi se termina dans le désenchantement la collaboration entamée douze ans plus tôt avec enthousiasme entre l'architecte parisien et le Roi des Belges. En 1913 à la veille de la première guerre mondiale, le gros œuvre des travaux de Laeken était terminé. Par la suite, seule la galerie d'honneur et le grand escalier conçu par Girault furent achevés. Leur exécution avait été confiée par le Gouvernement belge à l'architecte Flanneau.

Si Laeken et Tervueren avaient apporté à Charles Girault autant de soucis que de satisfaction, quelques autres de ses chantiers purent être menés à bien sans nuage et parmi eux notamment l'Arcade du Cinquantenaire. Léopold II rêvait de celle-ci depuis l'Exposition Universelle de 1880 sans avoir pu obtenir alors autre chose qu'un arc en stuc. Lorsqu'en 1897 une nouvelle

exposition avait pris place sur l'esplanade du Cinquantenaire, il avait réussi à imposer son idée de tracer une avenue reliant le Cinquantenaire à Tervueren, où se trouvait la section congolaise de l'Exposition. Le point de départ de cette avenue se situait justement au pied de l'arcade dont une version définitive avait été commandée à l'architecte belge Gédéon Bordiau, auteur des plans d'aménagement du quartier nord-est de Bruxelles.

Faute de crédits suffisants, l'arcade n'avait pas pu être achevée pour 1897. Mais en prévision du 75^e anniversaire de l'indépendance, qui devait être célébré en 1905, Léopold II décida de se passer de l'intervention de la Belgique et de faire appel à la Fondation de la Couronne pour financer l'entreprise.

En outre, le mauvais état de santé de Bordiau avait incité le Roi à lui proposer la collaboration de son confrère français Charles Girault, déjà chargé des commandes de Tervueren et de Laeken. La mort de Bordiau, survenue en janvier 1904, devait laisser à Girault toute liberté de développer ses conceptions personnelles : il abandonna le projet d'arche unique de son prédécesseur et lui substitua l'idée de la triple arcade. Mais il fallait faire les plans et exécuter le travail en un an et demi. La gageure était difficile à tenir. Girault releva pourtant le défi et avec l'appui du Roi il réussit, contre l'avis de la Commission des monuments et des sites, à imposer sa conception de triple arcade, dont il voulait faire une monumentale porte de ville plutôt qu'un pastiche des arcs de triomphe romain.

Les moyens puissants mis en œuvre par l'entrepreneur Wouters-Dustin pour réaliser en moins d'un an cet imposant édifice bouleversèrent toutes les conceptions reçues en matière de travaux publics : un chantier fonctionnant vingt-quatre heures sur vingt-quatre, des échafaudages gigantesques reliés par des ponts roulants actionnés à l'électricité permirent la conclusion des travaux en moins d'un an.

Au jour dit, le 27 septembre 1905, Léopold II put inaugurer l'édifice en grande pompe et remercier publiquement les «généreux donateurs» qui avaient accepté de prêter leur nom afin de permettre au Roi de conserver le secret sur son intervention personnelle. L'arcade et les sculptures qui l'ornaient avaient coûté sept millions de francs-or.

Girault réalisera également pour le compte du Roi des travaux importants au littoral belge.

Léopold II voulait faire d'Ostende la plus belle ville balnéaire d'Europe. Parmi les vastes projets qu'il échafauda dans ce but figure la réalisation d'un portique-promenoir entre le Chalet royal et l'entrée de l'hippodrome Wellington. Financés conjointement par la Ville d'Ostende et le Roi, les travaux débutèrent en 1904. Ils étaient terminés dix-sept mois plus tard.

Le projet, établi par Girault, fut exécuté par les services techniques du Ministère des Travaux Publics. Cette répartition des tâches allait du reste provoquer une controverse parfois assez vive entre l'administration belge et Girault sur les limites de sa mission d'architecte car il avait été privé, pour des raisons d'économie, d'une partie de sa mission de surveillance des travaux. Mais les susceptibilités déontologiques de l'architecte seront finalement apaisées et compensées par l'orgueil de l'artiste devant son œuvre. «Ostende, écrivait-il au Premier Ministre de Smet de Naeyer, sera doté d'un monument que je crois unique au monde... Il faut que mes souvenirs remontent jusqu'aux constructions de l'Empereur Hadrien aux environs de Rome pour trouver des exemples de promenoirs couverts pouvant présenter quelque analogie avec l'ouvrage projeté par S.M.».

Le nouveau portique-promenoir comportait alors, sur une longueur totale de trois cent cinquante mètres, deux galeries ouvertes et quatre locaux fermés formant salon. Les deux galeries étaient séparées par une cloison vitrée centrale, de telle sorte que les promeneurs pouvaient utiliser l'un ou l'autre de ces deux promenoirs selon la direction du vent. Girault avait complété cet édifice par un vaste square de deux hectares aménagés en jardin français. Divers autres projets pour Ostende, notamment un théâtre, un musée, une salle d'exposition furent encore étudiés par Girault mais ils demeurèrent sans suite en raison de la reprise du Congo par la Belgique et de la mort du Roi.

Pour Girault, cet arrêt dans les travaux de Laeken, de Tervueren et d'Ostende marque l'heure de la retraite. Sa collaboration avec Léopold II a souvent été comparée à celle de Louis XIV et de Mansard : même confiance accordée par le Souverain à son architecte, même goût des deux Rois à arpenter les chantiers.

Toutefois, les contemporains et surtout la postérité ont parfois reproché à Girault son goût pour l'architecture archéologique à l'époque où

fleurissaient des styles modernes tels que l'Art Nouveau, particulièrement bien représenté en Belgique. Son influence se fit pourtant sentir sur bon nombre d'édifices à Bruxelles : le Palais Royal, réaménagé par Henri Maquet, de nombreux hôtels particuliers et divers immeubles de bureaux édifiés avant la première guerre mondiale comme par exemple les locaux de la Société Générale sont représentatifs du style néo-classique français illustré par Girault et qui demeurera une des grandes tendances de l'architecture belge jusqu'en 1914.

En 1929, malgré les tracasseries administratives auxquelles s'était parfois heurté l'architecte français dans notre pays, Girault fit don au Musée de Tervueren d'une partie importante de ses archives concernant ses réalisations en Belgique, don encore substantiellement augmenté en 1967 par son fils Maurice. Toutefois, la collection complète des plans et des dessins de Girault demeure conservée à la section des Cartes et Plans des Archives Nationales à Paris. Parmi ceux-ci, près de six cents documents intéressent la Belgique. Ils témoignent tous du souci d'extrême perfection que l'architecte apportait à l'étude de ses projets. En 1980, certains d'entre eux ont été présentés pour la première fois à Bruxelles à l'occasion d'une exposition sur le Cinquantenaire.

A Paris, Girault avait attaché son nom à de nombreuses réalisations. Outre le Petit Palais, son œuvre maîtresse, et divers hôtels et édifices particuliers, il faut retenir la restauration de l'Opéra-Comique, du Palais des Tuileries, du Palais du Louvre, de la façade de l'église de la Madeleine ainsi que les tribunes de l'hippodrome de Longchamps et le monument à Louis Pasteur érigé en 1904 par souscription nationale au centre du rond-point de la place de Breteuil, en collaboration avec le sculpteur Falguière.

Dans son pays, Charles Girault fut un architecte comblé d'honneurs. Officier de la Légion d'Honneur (1900), membre de l'Institut de France (1902), il fut aussi inspecteur général des Bâtiments Civils, architecte du Louvre (1910), plusieurs années président de la Société Centrale des Architectes, membre du Conseil Supérieur de l'Enseignement des Beaux-Arts (1914). Membre du jury et du Comité de la Société des Artistes Français, il présida plusieurs fois à ce titre le jury d'architecture du Salon annuel. Il fut aussi président du Comité des Congrès Internationaux (1923).

A l'étranger, Charles Girault avait été membre du jury du concours pour un monument international de la Réformation à Genève en 1908, membre associé de l'Académie royale des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Belgique (séance du 4 juillet 1912). Membre correspondant du Royal Institute of British Architects, Girault fut aussi membre du Conseil d'administration de la Casa Velasquez, annexe de l'Institut de France à Madrid, construite de 1917 à 1933 sur le plateau de la Moncloa, de même qu'il fut président de la commission chargée d'établir à Londres la «Fondation Edmond de Rothschild», une autre annexe de l'Institut, inaugurée en 1920.

Commandeur de l'Ordre de la Couronne de Belgique (1910), Girault avait également été honoré de la Grande Médaille d'Or du roi d'Angleterre Georges V pour l'avancement de l'architecture (1920).

Archives du Palais de Bruxelles : Dossiers Liste Civile, Cabinet de Léopold II, Embellissements de Bruxelles. — Archives Générales du Royaume, à Bruxelles : Fonds Travaux Publics, Fonds Schollaert-Helleputte — Papiers Lagasse de Loch. — Musée de l'Afrique Centrale, à Tervuren : Archives Girault.

E. Delaire, *Les architectes élèves de l'École des Beaux-Arts*, Paris, 1907 (ad Girault). — Institut de France. Académie des Beaux-Arts, *Funérailles de M. Charles Girault le 29 décembre 1932*. Discours de M. A. Tournaire, Président de l'Académie, Paris, 1932, in-4°, 5 p. — Institut de France. Séance publique annuelle des cinq Académies, le 25 octobre 1933, *Homage à Charles Girault* par F. Brunot, Président de la séance, Paris, 1933, n° 18, in-4°, p. 8-9. — Institut de France. Académie des Beaux-Arts, Ch.M. Widor, *Notice sur la vie et les œuvres de Ch. Girault, lue à la séance du 2 décembre 1933*, Paris, 1933, in-4°, 20 p. — A. Louvet, *Charles Girault, Membre de l'Institut (1851-1933 [sic])*, dans *L'Architecture*, vol. 46, n° 8, Paris, 1933, p. 253-262. — M. Luwel, *Histoire du Musée royal du Congo belge à Tervuren*, dans *Congo-Tervuren*, 6, 1960, p. 30-49. — M. Luwel, *Geschiedenis van de tentoonstelling van 1897 te Tervuren*, dans *Tervuren 1897*, Tervuren, 1967, p. VII-103. — M. Luwel, *Charles Girault et Tervuren*, dans *Africa-Tervuren*, 14, 1968, p. 9-23. — L. Ranieri, *Léopold II urbaniste*, Bruxelles, 1973. — E. Vandewoude, *Léopold II en het domein van Tervuren*, dans *Africa-Tervuren*, 15, 1969, p. 13-23 et 38-55. — E. Vandewoude, *Liste des plans de Charles Girault relatifs à la Belgique et conservés aux Archives nationales à Paris*, dans *Crédit Communal de Belgique*, 34^e année, n° 134, oct. 1980, p. 251-260. Cette liste figure

en annexe d'une série d'articles intitulés *Le Centenaire du Cinquantenaire* par J. Vandenbreenen, p. 231-250. — U. Thieme et F. Becker, *Charles Girault*, dans *Allgemeines Lexikon der Bildenden Künstler*, t. 14, Leipzig, 1921, p. 177. — C. Van Overbergh, *L'École Mondiale*, dans *Revue économique internationale*, vol. 3, 1907, p. 518-546.

Liane Ranieri

GLINEUR, Jean, Louis, Henri, Ghislain, pseudonymes occasionnels : Pierre-Paul WAUDREZ et Paul ALLORNAUD (poésie de jeunesse), poète, nouvelliste, juriste, né à Binche le 29 mai 1906, décédé à Etterbeek le 31 mai 1969.

D'une famille bourgeoise et cultivée, il était fils de Louis, Charles, Sylvain Glineur, expert judiciaire auprès du Tribunal de Charleroi, curieux de musique (Wagner) et de littérature (Verhaeren), et de Victoire, Marie Namur. Après des humanités inférieures au Collège Notre-Dame de Bon-Secours à Binche, il obtient le diplôme d'humanités gréco-latines (1924) à l'Institut Saint-Louis de Bruxelles, où le futur chanoine Jacques Leclercq sut lui faire aimer la littérature. Détourné d'une vocation médicale par sa santé médiocre, il s'inscrit en Faculté de Droit à l'Université catholique de Louvain mais s'intéresse plus aux lettres. Il obtient le grade de bachelier en philosophie thomiste (1926). Après son service militaire (1926-1927), il reprend une candidature de droit à l'Université de Liège mais, s'étant marié avec Mariette Michel (1930), il entre à l'Administration de l'Assistance Publique de Bruxelles, en qualité de commis de direction. Devenu docteur en droit au Jury Central (1934), il poursuit sa carrière au service du Contentieux de la Commission d'Assistance Publique, dont il est nommé chef de service (1945). Il occupe quelques charges supplémentaires d'enseignement, se spécialise dans la gestion hospitalière, est professeur à l'École de Droit administratif de la Province de Brabant et à l'Université libre de Bruxelles (chargé de cours pour l'enseignement des «aspects juridiques de la gestion hospitalière»). Au plan privé, son union se révèle bientôt un échec. Vers 1936-1937, Glineur quitte la foi chrétienne, où il avait été conforté par Jacques Maritain. Il fait la campagne des dix-huit jours sur la Lys (2^e Chasseurs à pied). Divorcé, il rencontre, vers la fin de la seconde guerre mondiale, Josée De

Causemaker (née en 1920) qu'il épouse le 26 mai 1951.

Secrétaire général de l'Association belge des Hôpitaux (1935-1945), Glineur fut cofondateur et codirecteur de la *Revue de l'Assistance publique et de la Prévoyance sociale* ainsi que de la revue *Hospitalia*; il y donna régulièrement des articles spécialisés (notamment sur *L'obligation alimentaire et la répétition des frais d'assistance* et sur *La loi du 8.VI.1945 et l'intercommunalisation de l'assistance publique*). Son ouvrage majeur, en collaboration avec Paul Rochet, est un *Guide pratique de l'Administration des Commissions d'Assistance Publique* (Bruxelles, Librairie Larcier, 1954, 392 pages).

Glineur fut toujours un passionné de poésie mais son activité littéraire se situe principalement de 1923 à 1937. Mêlé aux milieux universitaires de Louvain, il collabore aux *Cahiers de la Jeunesse catholique* (1925), puis à la *Nouvelle Equipe* (1926-1932), fonde à Charleroi sa propre revue *Le Soupérail* (avec Pierre Crowet, André Rochet, Marius Delvaux et Frans Vervoort); foncièrement accueillante à tout ce qui était poésie et art nouveaux, tout en refusant l'«absolutisme» théorique, la revue publia Verboom, Eemans, Mesens, salua Eluard, commenta Nougé, les musiciens belges comme Quinet et Souris, ainsi que les Six français, reproduisit des toiles de Fritz Van den Berghe, etc.; mais, faute de fonds, elle n'eut que six numéros (février 1928 à janvier 1929). Glineur travailla successivement à plusieurs projets de livres, sans qu'il pût en faire aboutir aucun. Après la publication des *Poèmes retrouvés et posthumes* (Bruxelles, 1969, 68 pages, textes stencillés) par Josée J. Glineur, le docteur Charles-Ernest Renard, compagnon d'études du poète, révéla des proses anciennes d'inspiration surréaliste. L'examen des manuscrits et des versions diverses, parfois très remaniées d'un même texte, permet de restituer conjecturalement plusieurs ensembles où l'on note des paliers d'évolution.

Morte-Saison (1925) et *Abordage du Sommeil* (1926) : proses et quelques poèmes en vers, marqués par le *Manifeste du Surréalisme* de Breton : comparaisons «éloignées», écriture automatique; le poète s'abandonne aux vertiges du rêve et des tréfonds mais y mêle les réalités multiples et «modernistes» de la ville, la vitesse, le jazz, etc. La volonté de heurter va de pair avec une inquiétude que traverse l'œil de Dieu.

Contretemps de la Mer, L'Œuf de Colombe (gage d'oiseau) (1926-1929), Glineur élague, retouche et aménage les documents bruts de ses premiers poèmes qui doivent faire le pont entre rêve et quotidien, montrer le mystère qui affleure dans le réel le plus simple (sensibilité à l'occultisme, cf. Daumal, Maeterlinck).

L'Enfance de l'Art (1931-1936) : l'ensemble le plus achevé, où la note surréaliste ne fait plus que colorer une sensibilité intimiste, où la justesse du ton s'éloigne du flux verbal et de l'anecdote pour suivre au plus près l'épreuve existentielle. La puissance de l'amour fait merveille, suscite une transparence de la vie qui n'efface ni les orages ni la précarité de l'humain. Poursuivant ce lyrisme généreux et la régularisation de sa prosodie, Glineur écrivit encore quelques poèmes d'amour après 1945 mais ces fragments ne révèlent pas un projet précis.

Iconographie : une tête en terre cuite de Jean Glineur, sculptée par Madame Homès en 1947, appartient à Madame Jean Glineur (Bruxelles).

Documents et archives aimablement communiqués par Madame Jean Glineur.

Poésie, avec une lecture de Jean Glineur par A. Doms, Bruxelles, Maison internationale de la Poésie, 1979. — *Dossier L, consacré à Jean Glineur* par A. Doms, Arlon, Service du Livre luxembourgeois, 1989. — A. Doms, *Jean Glineur. Un itinéraire en poésie*, dans *Arpa*, n° 48, Clermont-Ferrand (à paraître).

André Doms

GOFFIN, Joseph, *Arnold*, Eugène, Edouard, fonctionnaire, écrivain, historien d'art, né à Bruxelles le 18 mars 1863, décédé à Ixelles le 10 juin 1934.

Fils de Clément, négociant, et de Françoise Snel. Petit-fils du compositeur et chef d'orchestre Joseph-François Snel (1793-1861), qui fit preuve d'une activité débordante et acquit une notoriété certaine tant à Paris qu'à Bruxelles : il fut d'ailleurs un des premiers membres de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique. Peut-être l'aïeul légua-t-il, avec l'ardeur à la tâche, son amour de l'art.

Clément Goffin mourut en 1872; sa veuve ne lui survécut que quelques années. Ses parents laissèrent-ils à leur fils une santé précaire? Hen-

ri Davignon nous dit qu'«il souffrit sa vie durant d'un mal implacable... Asthmatique et cardiaque, toute expansion, tout épanouissement de la vie physique lui paraissait interdit». L'adolescent fut, sans doute, déjà un être fragile. Inscrit à l'Athénée royal de Bruxelles en 1873-1874, il y resta jusqu'en 1875-1876 mais il dut s'absenter d'un examen pour cause de maladie. Et pourtant, orphelin à l'âge de treize ans et demi, il dut subvenir à ses besoins : il obtint l'emploi le plus modeste de la Régie des télégraphes; travailleur acharné, il gravit un à un les échelons de la hiérarchie, au prix de nombreux examens, et termina sa carrière comme directeur général. Il n'appréciait guère cependant les manches de lustrine. Ne lit-on pas à propos de Delzire Moris (personnage que nous rencontrerons souvent), «(qu'il) y endurait toutes les géhennes : la nauséuse promiscuité de ses collègues, esprits étriqués, abêtis par leur mécanique routine, ancrés à l'idée fixe de monter en grade»? Nous l'avons vu, quoi qu'il en eût, il sacrifia lui aussi, à l'«idée fixe».

Tempérament discret, voire secret, Goffin ne nous a guère informés sur sa vie intime, sauf à travers ses œuvres. En 1906, il épousa Hélène Canivet, elle-même poète et artiste, qui lui donna un fils, Jean (1908-1985). Les documents que nous avons pu consulter ne nous informent pas sur ses itinéraires de voyage : certains détails nous seraient pourtant fort utiles.

Fonctionnaire, un peu malgré lui, Arnold Goffin se sentait appelé par une autre vocation; il se voulait écrivain; aussi, dès 1883, fonda-t-il avec un de ses collègues, les *Tablettes littéraires*, dont il assumait la rédaction en chef. Il n'y a rien à retenir de ce qu'il publia dans ce périodique, tout comme on peut négliger *Types et silhouettes*, paru anonyme en 1884.

Il serait oiseux de nommer toutes les revues auxquelles il collabora; nous aimerions toutefois citer *La Société Nouvelle* de Brouez. Mais c'est à *La Basoche*, dont il devint un des principaux animateurs, qu'il entama réellement sa carrière littéraire. Après lui avoir donné quelques proses, il lui offrit le *Journal d'André*, dont on fit quelques tirés à part, avant de le remettre à Lacombes (1895). Il s'agit prétendument de notes, confiées au scripteur «moments douloureux d'un artiste», d'un «carnet de sensations», de la «plainte d'un solitaire qui mourra à vingt ans sans avoir apaisé ses fringales». «C'est une ten-

tation absolue d'expliquer le pourquoi absolu de la sans-suite apparente de nos pensées». Tout ce qu'écrivit Goffin jusqu'en 1895, note justement Gustave Vanzype, aura le même accent de pessimisme, de délectation dans le désespoir. La «douleur, insondable et amère» d'André le conduira, en définitive, au suicide.

C'est vers le même destin que s'achemine résolument *Maxime. A Chimerical Tale* (1890). Histoire d'un orphelin, confié à un tuteur, «abandonné à lui-même, il comprit devoir se suffire, se défendre avec ses propres armes contre la vie et le monde». Velléitaire, il recherche dans les mathématiques une raison de vivre. Son ami Réginald essaiera en vain de le libérer de ses obsessions; dans le monde qui l'entoure, il ne voit que raison de désespérer; tout le blesse, le torture; seule la mort lui est une délivrance.

Dans l'entre-temps (1887), Moens avait publié *Delzire Moris* qui porte en épigraphe : «Tout ceci est une certaine ombre de la réalité». Le narrateur s'est lié d'amitié, au collège, avec «un chétif éphèbe, d'une gracilité aristocratique, dont la très blonde chevelure, l'albe visage, les yeux humides et doux, dénonçaient l'angélique timidité». Delzire est un être assoiffé d'idéal qui éprouve un amour, une passion sensuelle et mystique pour une femme dont les yeux fascinés et comme remplis de pensée ne déguisaient qu'un néant absolu. Après une double rupture avec son père, il connaît la misère puis devient «employé à l'administration» où il sera entouré de Panurges imbéciles. Lui aussi finira par se suicider. Les dernières lignes de ce court récit méritent (on en verra la raison) la citation : «La vie de Jésus-Christ n'a été qu'une croix», et «plus un homme sera élevé dans les voies de la perfection, plus ses croix seront pesantes, parce que l'amour lui rend son exil plus douloureux».

On ne peut s'y tromper, et on en aura mainte preuve, Delzire Moris n'est autre que Goffin lui-même.

Entré dans le cercle de la *Jeune Belgique*, il donnera à la revue et en partie à *Durendal* (tomes XII et XIII) son dernier roman *Hélène* qui paraîtra plus tard en volume (1897). On y retrouve deux des personnages des précédents récits, Delzire Moris et Réginald. Ce dernier vit avec sa sœur dans le château de leur tante, Madame d'Isoeil. Delzire arrive «ignorant les voies mitoyennes d'une félicité sage et tempérée» avec des «alternatives antagonistes de

prostration atroce et de fortitude forcenée; l'habitude, devenue mécanique, de spéculer ses sensations et ses pressentiments jusqu'à leurs conséquences ultimes». Il délaissera le château. Goffin s'est, par le passé, si bien identifié à ses personnages que parfois il prend l'un pour l'autre : «quelquefois pourtant, le sang froid de *Maxime* devenait pour Hélène comme un insupportable défi, une gageure». Notons que dans ce roman, pointe déjà la ferveur du critique d'art : on y trouve des pages brèves et denses sur Léonard de Vinci et Botticelli ainsi qu'une bonne analyse de l'art d'Odilon Redon.

Cinq ans après *Delzire Moris* paraissait *Le Fou raisonnable*, proses lyriques. Il s'agit de textes publiés, pour la plupart, dans *La Jeune Belgique*; de longueurs diverses, ils sont très souvent hermétiques et ne s'adressent qu'à un public d'initiés.

Le Thyrsé. Proses florencées (1897) est le dernier recueil avant que l'écrivain n'emprunte d'autres voies. On y trouve une série d'impressions : «les charmes trop prolongés du songe, les voluptés d'une existence spéculatrice créent à l'esprit une imperturbable atmosphère, inaccessible aux bruits et aux clameurs intéressés de la vie». Le titre a fait conclure à certains commentateurs que ces textes étaient inspirés par Florence. Nous avouons que, pour notre part, nous n'y avons trouvé aucune influence de la cité du Lys, si ce n'est une page consacrée à la Vénus botticellienne; *La Cène* de Vinci est un des trésors milanais. Pour le reste, il s'agit de rêveries devant la mer, de flâneries dans Londres ou dans les rues d'une petite ville anglaise.

Dans toute cette première production, le plus souvent d'une tristesse morbide, inspirée par la lecture de Poe, de Baudelaire, de Joséphin Péladan voire de Joris-Karl Huysmans, Goffin recourt à un style fort à la mode à l'époque : «l'écriture artiste» avec ses mots rares, ses néologismes; souvent la lecture en est rendue difficile.

On mettra à part les *Impressions et sensations* (1888). Dans sa dédicace à Albert Giraud, l'auteur dit : «dans ce petit livre où suivies d'Impressions plus récentes, je réimprime mes premières efflorescences littéraires, on trouvera j'espère autre chose que des mots» (février 1887). Les textes dénoncent souvent l'obsession de la mer «qui a des attraits tout puissants». Arnold Goffin y confesse aussi son

credo d'esthète aristocratique : «j'ai les popules en abomination».

Hélène marque le point de rupture avec l'œuvre première. La découverte du *Poverello* dissipe l'atmosphère délétère de la production antérieure. *La Jeune Belgique* s'est éteinte, *La Wallonie* s'est sabordée; d'autres tribunes vont s'offrir à Goffin. Henri Davignon, qui savait ce dont il parlait, nous informe : «... à partir de 1894, la *Revue générale* lui a ouvert ses portes. Il entre ainsi en contact avec un public bourgeois, ecclésiastique et conservateur dont il doit respecter les préjugés tout en l'amenant à reconnaître les vraies sources de beauté. En même temps, la fondation de *Durendal* lui donne des collaborateurs et des protecteurs beaucoup plus ouverts à sa vocation».

Le numéro de juillet-août 1896 de la *Revue générale* publie des pages *Les petites fleurs de Saint François*. La traduction des *Fioretti* paraîtra l'année suivante; nous ne savons sur quelle édition Goffin a travaillé mais sa version (qui sera maintes fois rééditée) est des plus fidèles : si au chapitre I «possesseurs de la très haute pauvreté», édulcore quelque peu le *professore*, en revanche le *séculier* transpose parfaitement le *mondano* du chapitre XLV.

Le saint d'Assise conduit délibérément notre écrivain sur la voie de la critique d'art. Dans la *Revue générale* de décembre 1904, janvier-février 1905, paraît l'essai *La légende franciscaine dans l'art primitif italien*; il entame la série d'études qui se succéderont rapidement (et nous passons sous silence les articles de revue) : *Thierry Bouts* (1907), *Pinturicchio* (1908), *Michel-Ange* (1923), *Memlinc* (1925), *Xavier Mellery* (1925), *Victor Rousseau* (1932), *Le sculpteur Jules Lagae* (1933). Mais une œuvre majeure parut en 1924; elle garde aujourd'hui toute son importance : *La peinture belge des origines à la fin du XVIII^e siècle. L'art religieux en Belgique*.

Nous avons abrégé pour évoquer le maître livre qui dut attendre plus de dix ans avant de voir le jour : *Poussières du Chemin. Sur les routes d'Italie et de Flandre* aurait dû paraître en 1912; Lamertin ne le publia qu'en 1923. Au dire de son auteur, ce réel chef-d'œuvre est «bien plus qu'un recueil d'impressions». Pérégrinant par monts et par vaux, Arnold Goffin s'arrête, scrute, évoque; l'acuité de la vision s'allie à une érudition sans faille; elles

s'expriment dans une langue châtiée. Notons en passant que le scripteur est... Delzire Moris! On devrait citer des pages entières pour faire apprécier cet ouvrage dont Davignon dit qu'il faudrait «lui assurer dans l'avenir l'audience qui lui a manqué». Quelques exemples nous diront toute la valeur de ces «impressions»: «En somme on dirait que notre art est une conquête; celui des Grecs et des Italiens, un don!». A propos du Camposanto de Pise: «Heure après heure, les siècles ont passé dans le cloître du Camposanto, épaississant toujours davantage, l'ombre qui recouvre les fresques. Et, ainsi, leur grandeur augmentait sans cesse leur nouveauté amoindrie».

L'œuvre de notre écrivain ne toucha pas le grand public. Ses confrères surent l'estimer: dès le 12 novembre 1921, ils l'appelèrent à siéger à l'Académie royale de langue et de littérature françaises; le 7 janvier 1925, la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique l'élut correspondant. Le Gouvernement italien avait manifesté son admiration en le nommant commandeur de la Couronne d'Italie le 28 mai 1923. A partir de 1923 et jusqu'à sa mort, Arnold Goffin fut professeur à l'Institut supérieur d'Histoire de l'art et d'Archéologie de Bruxelles. Espérons que l'avenir le préservera de l'oubli.

Iconographie: Un buste en bronze par Jules Lagae, 1903, et un portrait peint par Louis-Gustave Cambier, 1921 (Collection Mr Roger Roelandt, à Bruxelles).

G. Vanzype, *Notice sur Arnold Goffin, membre de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 104, Bruxelles, 1938, p. 69-84 (portrait photographique et liste des publications d'A. Goffin). — H. Davignon, *Arnold Goffin*, dans *Annuaire de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, Liège, 1939, p. 79-81 (portrait photographique et bibliographie d'A. Goffin). — H. Davignon, *L'Italie et nos poètes*, dans *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. 18, 1939, p. 109-133. — R.O.J. Van Nuffel, *Venise dans la littérature belge d'expression française*, *ibidem*, t. 33, 1955, p. 255-266. — R.O.J. Van Nuffel, *L'essai, la critique et l'histoire*, dans G. Charlier et J. Hanse, *Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*, Bruxelles, 1958, p. 353-354.

Robert O.J. Van Nuffel

GOFFIN, René, Georges, docteur en médecine, agrégé de l'enseignement supérieur, chirurgien

directeur de l'Institut médical des Mutualités socialistes du Centre, né à Ath le 11 juin 1901, décédé à Ixelles le 18 mars 1976.

René Goffin a consacré sa vie à défendre la santé des populations ouvrières de la région du Centre. Il avait de quoi tenir. Son père le Dr Georges Goffin (1887-1960), chirurgien à l'hôpital civil d'Ath, devint en 1921 le premier directeur des cliniques socialistes de l'arrondissement de Tournai-Ath dont il fut en outre sénateur.

En 1927, dès ses études terminées à Bruxelles, tout en poursuivant des stages à Bruxelles et à Lyon, Goffin entre comme chirurgien à la clinique socialiste de La Hestre dirigée par son parrain le Dr René Bureau (1871-1934) à qui il succède non par népotisme mais en raison de sa notoriété déjà bien établie. En 1934 en effet, il a douze publications scientifiques à son actif. En fin de carrière il aura fait paraître, seul ou en collaboration, soixante-six contributions savantes à des revues belges et françaises.

Goffin va employer toute son énergie à la promotion scientifique de «sa» clinique qui sera un des fleurons des réalisations socialistes du pays. Il en accroît et perfectionne les différents services au fur et à mesure des développements technologiques et scientifiques, dans le cadre d'une médecine de groupe et gratuite destinée à faire bénéficier les plus démunis des meilleurs soins: plus question là-bas de médecine de classe. Il se heurte à l'hostilité d'une bonne partie du corps médical privé car il est un défenseur acharné des honoraires forfaitaires. Il pense en effet que le premier devoir du médecin est de subordonner ses droits à ceux de la collectivité. En ce temps l'affiliation aux mutuelles est libre, soumise au jeu de la concurrence. Maigrement subsidiées et responsables de leurs deniers, ces dernières voient leurs services médico-pharmaceutiques en déficit chronique. En conséquence, elles doivent donner le plus pour un minimum de cotisations. C'est donc le corps médico-pharmaceutique qui fait les frais. Dès lors les associations professionnelles réclament à cor et à cri le libre choix absolu et le paiement à la vacation. En dépit du plaidoyer de Goffin en faveur du forfait, elles obtiennent gain de cause par l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 qui crée l'assurance obligatoire au sein du Fonds National d'Assurance Maladie-Invalidité (FNAMI).

Sous la botte nazie, Goffin réexprime son engagement social dans un manifeste clandestin rédigé conjointement avec les Drs Pierre De-page, Jacques Duchaine et Jacques Ley. Voici la substance de leur foi : la santé est un droit ; sa réparation incombe à la collectivité qui est sou-vent responsable de sa détérioration.

Beaucoup moins onéreuse que les lourds équipements de la médecine curative, la médecine préventive se développe entre les deux guerres. Le 1^{er} janvier 1938, Goffin instaure un tel service spécialement dans les secteurs des maladies infantiles et professionnelles en hausse constante. La Fédération des Métallurgistes avait d'ailleurs alerté l'opinion en démontrant, par une enquête chez certains affiliés, la fréquence de la silico-tuberculose chez les dessableurs et burineurs. C'est encore dans ce but que Goffin impose le carnet sanitaire, résumé de la pathologie individuelle, dont le modèle avait été défini par arrêté ministériel du 27.11.1936. Grâce à ce document, Goffin se met encore à l'avant-garde du progrès : le carnet sanitaire restera ignoré pendant des années dans maints hôpitaux du pays.

A ses brillantes activités sociales Goffin joint une notoriété scientifique couronnée le 26 mai 1948 par une thèse d'agrégation défendue à la Faculté de Médecine de l'Université libre de Bruxelles et intitulée *Contribution à l'étude physio-pathologique de la sécrétion biliaire*. Celle-ci est la conclusion de recherches entreprises dès 1935 au laboratoire de pharmacodynamie de l'Université de Bruxelles qui l'avait désigné comme chercheur. Dès lors, l'Université de Bruxelles le choisit, de 1965 à fin 1969, comme maître de stage de chirurgie. Il sera en outre membre titulaire de nombreuses sociétés savantes et siègera dans plusieurs commissions.

René Goffin est l'auteur de : *Le rôle humain et social de la mutualité socialiste et de ses œuvres médicales*, Bruxelles, 1955 et *Point de vue d'un médecin sur le projet de Réforme d'Assurance Maladie, exposé dans le rapport du groupe de travail parlementaire*, Bruxelles [1962].

Archives de la Fédération des Mutualités Socialistes du Centre, à La Hestre, 1925 à 1950. — Notes transmises par M^{me} René Goffin, que nous remercions.

R. Darquenne, *Les batailles pour la santé dans le Centre (1800-1950)*, dans *Cercle d'Histoire et de Folklore Henri Guillemin*, vol. 24, La Louvière, 1988, p. 21-22. — J.-P. Ducastelle, *Histoire de la Fédération des Mutualités Socialistes de Tournai-Ath*, P.A.C. Hainaut occidental, 1988, p. 27-32. — *Le Parlement Belge 1930*, Bruxelles, s.d., p. 123 (*Sénat*).

Roger Darquenne

GRAMMAYE, Thomas ou **GRAMAYE**, maître particulier de la Monnaie d'Anvers, maître général des Monnaies des Pays-Bas, né probablement à Anvers dans la seconde moitié du xv^e siècle, décédé dans cette ville en 1535.

Bénéficiant sans doute d'une formation d'orfèvre et de comptable, Thomas Grammaye entre à la Monnaie d'Anvers en 1504 (n.st.). Le 5 janvier de cette année se déroule en la Chambre des comptes de Bruxelles l'adjudication publique du poste de maître particulier de la Monnaie à Anvers. Un droit de seigneurage minimum sert de base aux enchères qui durent le temps que se consume une chandelle.

Au départ, le fermage provenant de ce droit est fixé à 3 sous pour le marc d'or fin monnayé en «toison d'or», à 2 s. 6 d. pour le marc d'or transformé en «florins philippus» et à 5 gros de Flandre pour chaque marc d'argent converti en «stuivers». Huit hausses sont proposées. La dernière surenchère porte le seigneurage à 3 s. 8 d. pour les «toisons d'or», 3 s. 2 d. pour les «florins philippus» d'or et 7 gros pour les «stuivers». Les deux hommes qui emportent ainsi la ferme de la Monnaie d'Anvers pour trois ans sont Philippe Cobbe, maître particulier sortant de charge, et Thomas Grammaye. La Chambre des comptes de Bruxelles acte le marché le 8 janvier. Les deux maîtres particuliers tiennent la comptabilité de leur gestion du 16 janvier 1504 (n.st.) au 20 janvier 1507 (n.st.).

Le 12 janvier 1507 (n.st.), une nouvelle adjudication permet à Heylman Cobbe d'enlever le poste de maître particulier. Thomas Grammaye conteste le bien-fondé de l'opération en exhibant une décision princière subrepticement obtenue, décision le maintenant dans ses fonctions («*subreptice continuacie*»). Le différend est alors porté devant le Conseil de Brabant qui, après six semaines de procès, donne raison à Heylman Cobbe.

Thomas Grammaye ne se tient pas pour battu : il manœuvre auprès de Marguerite d'Autriche pour obtenir le poste convoité. La gouvernante des Pays-Bas use de «son autorité souveraine et absolue» pour rompre le contrat et replacer, moyennant un fermage moins élevé, Grammaye aux fonctions de maître particulier de la Monnaie d'Anvers. Il est nommé le 30 mai 1507. Le 4 juin, la Chambre des comptes de Bruxelles reçoit, «sur ordre exprès» de Marguerite d'Autriche («*ten expressen bevel van mijne genede vrouwen*»), le serment du nouveau promu.

Bénéficiaire de la résignation opérée par Philippe Vanden Berge — qui conserve un quart du traitement pour prix de sa complaisance —, Grammaye accède au poste de maître général de toutes les Monnaies des Pays-Bas le 24 juin 1510. Il clôture son dernier compte de maître particulier de la Monnaie le 17 juillet.

Charles d'Autriche, proclamé majeur en 1515, le maintient dans les fonctions de général des monnaies le 27 avril.

Le 26 janvier 1521 (n.st.), il redevient maître particulier de la Monnaie d'Anvers, suite à la démission que Mathieu du Chastel opère en sa faveur. Il prête serment le 29 de ce mois.

Le 16 juin 1524, il se retire de son poste de maître particulier des monnaies à Anvers pour devenir conseiller sur le fait des monnaies des Pays-Bas. Il désigne comme successeurs Jacques Vander Heyden et Pierre Jongelinck. Son compte de gestion est clôturé le 23 juillet. L'Empereur améliore son statut en le désignant, le 26 avril 1525, maître général extraordinaire des Monnaies avec expectative du premier poste ordinaire venant à se libérer.

Le 9 septembre 1528, Grammaye succède à Mathieu du Chastel comme maître général ordinaire.

Sa santé chancelante l'oblige à cesser son activité après le 18 janvier 1534 (n.st.). Thomas Mulier, essayeur de la Monnaie d'Anvers, reçoit son poste de maître général le 12 avril 1535. Le 24 janvier 1536 (n.st.), la veuve de Thomas Grammaye, Catherine Pels, perçoit la rémunération due à son feu mari jusqu'au 18 janvier 1534 (n.st.).

De son union avec Catherine Pels naît un fils prénommé Jacques.

Au cours de sa carrière, Thomas Grammaye se voit confier d'importantes missions, qui tour-

nent toutes autour des problèmes monétaires de l'époque. Il intervient d'abord dans le règlement de la dette due par les Liégeois aux ducs de Saxe.

Le duc Albert de Saxe, lieutenant général de Maximilien aux Pays-Bas, avait supporté depuis 1489 la charge financière d'une partie des troupes soutenant le prince-évêque Jean de Hornes. Plusieurs arrangements financiers visant à fixer les modalités de remboursement furent élaborés. Ils sont repoussés soit par les ducs de Saxe soit par les Liégeois. Le désaccord est porté devant la Curie romaine, puis renvoyé devant les juridictions des Pays-Bas : le 28 février 1516 est signé à Anvers un traité mettant fin au litige. On convient d'un capital de 24.000 florins d'or à payer par tiers en 1516 et 1517, à condition d'obtenir dans les quinze jours après Pâques la ratification par les Etats liégeois et le premier versement. Cet accord est le résultat de pourparlers menés entre des représentants du duc Georges de Saxe, les représentants liégeois, Robert de La Marck et d'Arenberg, et Thomas Grammaye.

Le 4 février 1521 (n.st.), Charles Quint précise par voie d'ordonnance les nouvelles espèces monétaires (Réal d'or, demi-Réal, Florin Carolus d'or, double Carolus d'argent, demi-Réal d'argent) qu'il entend émettre au cours de son règne. Cette nouvelle ordonnance rend caduque l'ancienne convention sur le cours des monnaies, conclue en 1499, entre Henri VII d'Angleterre et Philippe le Beau.

Une conférence se réunit à Calais. Les délégués de Charles Quint et d'Henri VIII d'Angleterre sont chargés d'y fixer, en monnaies sterling, la valeur des nouvelles pièces émises par l'Empereur. Ils doivent prendre comme base de leur estimation le tarif établi en 1499. Thomas Grammaye, alors maître particulier de la Monnaie à Anvers, y est délégué pendant douze jours au cours de l'année 1522. On aboutit à un accord le 17 janvier 1523 (n.st.) : les paiements commerciaux pourront se faire aussi bien en monnaies nouvelles (au taux fixé en 1523) qu'en monnaies anciennes (au cours de 1499). Seules les espèces officiellement cotées serviront aux règlements commerciaux.

Le traité de Cambrai, ou paix des Dames, est signé en août 1529. Profitant du rapprochement temporaire des Pays-Bas et de la France, Marguerite d'Autriche envoie Thomas Grammaye à

Paris. L'objectif de ce dernier est de coordonner les systèmes monétaires des Pays-Bas et de la France «pour le bien commun des sujets et marchands de France, d'Angleterre et de par deçà... afin que les dits marchands puissent tant mieux faire leur négociation». Thomas Grammaye, après avoir eu une entrevue avec les dirigeants de la Monnaie française, rédige, en août 1529, un rapport sur le résultat de ses discussions. Il y constate que le marc de Troyes utilisé par la Monnaie impériale pour fabriquer les pièces est plus pesant que le marc de Paris de la Monnaie française. Cette constatation amène Grammaye à discuter des modalités pour «équiper et accorder le pied, pris, cours et évaluation des monnoyes de l'Empereur en ses pays de pardeça, aux escus d'or, douzains et autres monnoyes dudit S^r Roy ayant cours en son royaume de France».

Grammaye souligne aussi le grand désordre du système monétaire français, dû aux écus d'or et aux douzains souvent irréguliers tant en poids qu'en aloi, ainsi qu'à l'abondance de fausses monnaies. Les autorités françaises, poursuit-il, ne nient pas le fait mais s'excusent en invoquant le grand nombre de monnaies frappées en France et l'étendue du royaume, deux facteurs qui rendent les contrôles difficiles. En conclusion, et Grammaye et les monnayeurs français tombent d'accord sur la nécessité de forger sur le modèle du Réal un nouveau denier d'or d'un cours légal de 40 patards. Il faut procéder de même pour la monnaie d'argent : un douzain d'argent sera émis en France sur le modèle du patard frappé par Charles Quint.

Ce projet de coordination des politiques monétaires n'aboutira pas, tant il est vrai que les Etats répugnent à se dessaisir de cette parcelle de souveraineté aussi sensible qu'est la monnaie.

Le traité de Cambrai prévoit pour la rançon de François I^{er} et la libération de ses deux fils aînés que la France paie 2.000.000 d'écus d'or, dont 1.200.000 au moment de la délivrance des petits princes. Cette somme énorme sera calculée sur base des prescriptions réglant la frappe des écus en 1519 (le titre spécifique est de 22 carats 3/4 et le nombre de pièces s'élève à 71 1/2 écus par marc).

En 1530, des commissaires français et impériaux se retrouvent à Bayonne — ville où la ran-

çon doit être rassemblée — afin de veiller à la régularité de l'opération. Parmi les délégués habsbourgeois se trouvent le général des Monnaies Thomas Grammaye et l'essayeur de la Monnaie d'Anvers Thomas Mulier.

Ce luxe de précautions se révèle utile : les écus français sont inférieurs en titre et en poids aux prescriptions de 1519. En conséquence, les Français doivent verser un complément d'écus pour atteindre le poids d'or requis. Le 1^{er} juillet 1530, 1.241.175 écus (quelque quatre tonnes et demie d'or) sont échangés contre les deux enfants royaux et la future épouse de François I^{er}, Eléonore d'Autriche.

Thomas Grammaye est sans doute l'un des auteurs du long rapport consacré aux moyens de lutter contre le désordre monétaire, rapport daté du 1^{er} juin 1531 et rédigé à la demande de Charles Quint.

Le document aborde d'abord les causes et les conséquences de la hausse du tarif des monnaies ou de leur affaiblissement intrinsèque (pied, poids et aloi). Il souligne que le désordre monétaire hausse le prix des biens et rend de plus en plus inégale la répartition des richesses entre les différents groupes sociaux. Les princes (les rois de France et d'Angleterre en particulier), les plus gros marchands et les banquiers sont désignés tout à la fois comme les responsables et les bénéficiaires de la déstabilisation monétaire. Le menu peuple et les bénéficiaires de revenus fixes (exprimés en monnaie de compte) en sont par contre les principales victimes. Et les auteurs du rapport d'en appeler à la conscience morale de Charles Quint qui, en tant que «souverain de la Chrétienté», doit avoir la monnaie «la meilleure et la plus souveraine». Après avoir passé en revue une série de mesures destinées à mettre fin à l'instabilité monétaire, le rapport conclut que «ceux qui font prouffit du desordre des monnoyes» préfèrent «leur particulier prouffit à celluy du commung peuple».

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : *Chambre des Comptes*, 17.882 et 17.883; *Papiers d'Etat et de l'Audience*, 1359, f^o56-67 (rapport du 1^{er} juin 1531 sur les problèmes monétaires); *Archives de familles*, Varia 1972, 13, I, p. 160. — Archives départementales du Nord, à Lille : série B.

A. de Witte, *Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant et marquis du Saint Empire Romain*, t. 2, Anvers, 1896, p. 152-154, 170-171. —

P. Harsin, *Etudes critiques sur l'histoire de la Principauté de Liège, 1477-1795*, t. 2, *Le règne d'Erard de La Marck, 1505-1538*, Liège, 1955, p. 194-201.

Daniel Coenen

GRANDGAGNAGE, François, Charles, Joseph, pseudonyme occasionnel : JUSTIN; magistrat, auteur juridique et homme de lettres, né à Namur le 2 messidor an V (20 juin 1797), décédé à Embourg le 19 février 1877.

La date de naissance de François-Joseph Grandgagnage, reprise par tous ses biographes, ne correspond toutefois pas à un acte enregistré dans l'Etat civil de Namur pour l'année 1797 et cette circonstance, pouvant s'expliquer par les difficultés de mise en route d'une organisation nouvelle, semble n'avoir jamais été connue de l'intéressé. Si elle eut peut-être amusé le facétieux, elle eut irrité le magistrat qui y aurait sans doute pallié en faisant porter un jugement rectificatif à consigner dans le registre.

Elève dès 1808 à l'Ecole secondaire de Namur, il passe en 1812 au Lycée de Liège et ses brillants résultats lui valent d'être envoyé au Collège de France pour y poursuivre des études supérieures; il y suit les cours du professeur Andrieux, romaniste célèbre à l'époque, qui va lui inculquer l'amour de la langue française, une des constantes de sa vie. La fondation, en 1817, de l'Université de Liège amène le roi Guillaume à rappeler au pays les étudiants régnicoles inscrits dans les universités étrangères; François-Joseph Grandgagnage poursuit alors à Liège ses études de droit; dès 1819 il remporte le premier prix de jurisprudence avec une étude rédigée en latin sur le statut des enfants naturels selon le droit romain et le droit moderne; l'année suivante il présente sa dissertation doctorale sur le divorce et ses effets. Il débute alors au barreau de Liège comme stagiaire chez maître Lesoinne mais abandonne très tôt la profession d'avocat pour entrer dans la magistrature. En 1823 il est nommé substitut du procureur du Roi à Namur; en octobre 1830 le Gouvernement provisoire le fait conseiller à la Cour d'appel de Liège; il va gravir tous les échelons de cette institution, devient président de chambre en 1849 et premier président en 1862; il est admis à l'éméritat en 1869.

Cette carrière de magistrat coexiste dès l'origine avec une activité intellectuelle intense, consacrée tant à l'étude de l'évolution du droit qu'à des productions strictement littéraires, qui a fait de François-Joseph Grandgagnage un maître de la science juridique et un des écrivains les plus féconds de notre pays au cours du XIX^e siècle. La qualité de ses travaux lui a valu d'entrer à l'Académie royale de Belgique dès le 7 mars 1835.

Son œuvre juridique est particulièrement marquée par son intérêt pour le droit comparé et pour l'étude de l'incidence de la législation d'Ancien Régime sur le code en vigueur depuis la Révolution. Elle se double d'une production historique remarquable, axée sur l'étude des institutions et sur la publication de textes normatifs ou coutumiers, dont les instances scientifiques ont d'emblée reconnu la valeur; en 1835 l'Académie royale de Belgique couronne son mémoire sur l'influence de la législation française sur celle des Pays-Bas espagnols depuis le commencement du XVI^e siècle jusqu'à la fin du XVII^e siècle, où il développe des considérations que nul ne mettrait en doute aujourd'hui, insistant sur le caractère centraliste des lois françaises et sur la spécificité régionale du droit public des Pays-Bas. Son œuvre maîtresse en la matière, celle qui demeure un excellent instrument de travail pour les historiens du droit, est sans conteste l'édition des *Coutumes de Namur et Coutumes de Philippeville*, réalisée sous les auspices de la Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique, parue en deux volumes en 1869, mais résultant de recherches et de transcriptions effectuées bien des années auparavant, lors de son mandat de substitut du procureur du Roi près le Tribunal de première instance de Namur, et favorisées par la présence des archives au Palais de Justice de cette ville. Il y fait preuve d'une très grande minutie et d'une remarquable habileté de paléographe que les confrontations ultérieures de ses textes avec leurs originaux n'ont jamais prises en défaut. Il s'est penché sur le problème de la rédaction et de l'homologation des coutumes locales, abordant ainsi une question primordiale de l'histoire du droit, et ses opinions en la matière se révèlent aujourd'hui encore d'une très grande sagacité. Il n'en néglige pas pour autant les problèmes juridiques du moment et traite, lors d'un Congrès réuni à

Liège en 1836, de la délicate question du duel, assimilant les duellistes à des meurtriers et leurs témoins à des complices, souhaitant que l'on punisse sévèrement les auteurs des propos grossiers et diffamatoires générateurs des affrontements. Il s'intéresse aussi aux problèmes politiques, surtout de politique étrangère, et dans une brochure parue en 1840 et intitulée *La Belgique en temps de guerre* il développe des vues personnelles et non conformistes, confesse sa méfiance dans «la foi des traités», rappelle que la France est une ennemie séculaire, considère la neutralité imposée à la Belgique comme dangereuse et illusoire vu sa situation géographique, prône une alliance solide avec des nations susceptibles d'assurer sa défense, comme l'Angleterre et la Prusse, faisant l'éloge de cette dernière puissance où il voit un pays civilisé et tolérant, va même jusqu'à suggérer la constitution d'une union avec la Hollande sous une forme qui sauvegardât l'indépendance nationale. Ces vues outrancières ont fait l'objet de polémiques dont les revues du temps, principalement la *Revue Belge* et la *Revue Nationale*, se sont fait l'écho.

C'est toutefois dans le genre littéraire que François-Joseph Grandgagnage manifeste le plus d'originalité, quand bien même sa production s'inscrive dans le climat romantique de l'époque. Sous le pseudonyme de Justin, il publie une série de *Voyages et Aventures de Monsieur Alfred Nicolas au royaume de Belgique* entamée par deux volumes en 1836, se clôturant par trois autres, parus en 1874, 1875 et 1876. Il y décrit, sous une forme alerte pleine d'humour et de verveur, les composantes fondamentales de son pays, dans le but de faire connaître la Belgique dans ses caractéristiques originales, d'en recréer l'ambiance, d'en décrire la vie profonde, tout particulièrement celle de ce «pays des Ardennes» si cher à son cœur. Il y fait preuve, peut-être avant la lettre, d'un réel esprit wallon, mêlant, au pur français hérité de ses études parisiennes, les expressions savoureuses du dialecte local. Il est le créateur d'un genre nouveau, celui des «Wallonnades», sorte de pots-pourris littéraires, rédigés dans un style pétillant, mélangeant les vers et la prose, le wallon et le français, décrivant des paysages, avançant à leur propos des considérations d'ordre historique, géographique, archéologique, zoologique, botanique, à la manière d'un guide de voyage ou

d'un itinéraire de randonnées. Il se fait ainsi le chantre de bien des sites de nos régions, sites qu'il connaît bien pour y avoir vécu, les avoir parcourus, s'être penché sur leur histoire, s'être préoccupé de leurs problèmes. Il fait suivre les passages versifiés de tout un appareil critique, de notes d'érudition qui pour être parfois divagantes n'en demeurent pas moins empreintes d'une impeccable rigueur scientifique. Entre quantité d'autres, nous retiendrons la wallonnade sur le désert de Marlagne publiée dans le premier volume des *Annales de la Société archéologique de Namur* et celle sur Chaudfontaine dans le premier numéro du *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*. Cette production originale et personnelle s'inscrit dans le climat littéraire du moment; on y trouve maintes analogies avec les *Promenades historiques du Docteur Bovy* parues à Liège entre 1838 et 1841 ou encore avec les *Promenades dans Namur* de Jules Borgnet, dont la tenue scientifique toujours pleinement reconnue et appréciée, revêt une forme imagée et primesautière.

François-Joseph Grandgagnage a joué également un rôle de premier plan dans la promotion culturelle de notre pays au XIX^e siècle, période particulièrement faste en la matière. Dès 1835 il anime une Association pour l'encouragement et le développement de la littérature en Belgique. Il y défend une de ses idées force, celle de la nécessité de conserver l'intégrité culturelle nationale, de se défendre des emprises étrangères, surtout de celle de la France, en réduisant les relations avec ce pays au seul usage commun d'un même langage, voulant à tout prix sauvegarder l'autonomie de la culture belge, considérant notre société nationale comme française en surface mais empreinte en profondeur du mysticisme allemand et du positivisme anglais. Il élargit son action à celle de la conservation et de la mise en œuvre des vestiges du passé en prônant la fondation, dans chaque province, de musées historiques pour stimuler le patriotisme local par une connaissance visuelle de ses richesses archéologiques et artistiques, et de sociétés savantes regroupant l'élite intellectuelle locale, chargées de l'organisation de musées, de la mise en œuvre de leurs collections, de la publication de revues axées sur la promotion de l'histoire régionale. Il rencontre un plein succès, y paye de sa personne, s'affilie aux Sociétés archéologiques qui se fondent à Arlon, à Namur,

à Liège, à Tongres, à Douai, leur fournit des textes et des articles et va s'affirmer comme un de leurs bienfaiteurs par des cadeaux et des legs.

Cette œuvre scientifique et littéraire est le reflet des multiples facettes de la personnalité de son auteur. Le digne magistrat, d'une intégrité à toute épreuve et doté d'une conscience professionnelle à laquelle ses contemporains ont tenu à rendre hommage, le savant juriste au style ferme et concis, l'écrivain talentueux et fécond se doublait d'un humoriste dont les facéties, parfois acerbes, ont fait le régal de son milieu. Il a passé la majeure partie de sa vie à Embourg où il s'est fait construire une curieuse villa, véritable « wallonnade de pierres » comme la définissait un de ses amis, située au milieu d'un jardin touffu, couronnée d'un belvédère qu'il appelait la « tour du philosophe », demeure détruite en août 1914 lors de l'investissement du fort défendant la ville de Liège.

François-Joseph Grandgagnage est demeuré célibataire; son entourage familial gravite autour de son frère, Charles-Joseph, bibliothécaire de l'Institut archéologique liégeois, savant linguiste de réputation internationale, auteur d'un *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne* très prisé à l'époque, et de sa sœur Victoire, épouse de Louis-Lambert Huart, fils de Pierre-Charles Huart, dernier procureur général du Conseil de Namur, qui a fini sa carrière comme conseiller à la Cour d'appel de Liège. Son exécuteur testamentaire a été son neveu, Louis Huart, dont le fils, également prénommé Louis, présidera aux destinées de la ville de Namur de 1931 à 1963.

Archives de l'Etat, à Namur : Etat civil de Namur, n° 981.

J. Stecher, *Notice sur François-Charles-Joseph Grandgagnage, membre de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 44, Bruxelles, 1878, p. 163-239 (portrait gravé par P.J. Arendzen et liste des publications de Fr.-J. Grandgagnage). — E. del Marmol, *Notice biographique sur Joseph Grandgagnage*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. 14, 1877, p. 133-142. — A. Huart, *Pierre-Charles Huart*, *ibidem*, t. 38, 1927-1928, p. 109-124. — A. Dulière, *Les fantômes des rues de Namur*, Namur, 1956, p. 258-262. — C. Douxchamps-Lefèvre et Ph. Godding, *Enquêtes par turbe du Conseil de Namur, Coutumes de Namur et de Philippeville*, t. 4, Bruxelles, 1972, p. VIII-IX. — C. Douxchamps-Lefèvre, *Le Privilège de Marie de*

Bourgogne pour le comté de Namur (mai 1477), dans *Le Privilège général et les Privilèges régionaux de Marie de Bourgogne pour les Pays-Bas, 1477, Anciens Pays et Assemblées d'Etats*, t. 80, Courtrai, 1985, p. 233.

Cécile Douxchamps-Lefèvre

GREVISSE, Maurice, Emile, grammairien, professeur à l'Ecole royale des Cadets, né à Rulles le 7 octobre 1895, décédé à la Louvière le 4 juillet 1980.

Rien ne prédestinait Maurice Grevisse, né d'un père forgeron de village et d'une mère couturière, à devenir le grammairien de la langue française le plus illustre de son époque. Et pourtant, ses origines expliquent non seulement son itinéraire d'études, mais aussi l'élaboration de l'œuvre, menée pas à pas, avec modestie, minutie et détermination, à la manière de ces artisans tout entiers au service de leur art.

Loin de suivre une filière aisée, toute tracée par le milieu familial, Maurice Grevisse construira sa formation par une série peu banale d'actes de volonté qui forcent l'admiration. Insistant pour poursuivre des études primaires qui le marquent fort, il accomplira des études secondaires à la suite desquelles il conquerra successivement les diplômes d'instituteur (Ecole normale de Carlsbourg) et de régent littéraire (Ecole normale de Malonne). Devenu professeur, en 1919, à l'Ecole des Pupilles de l'armée, à Marnette, il ne se contentera pas d'une carrière fort honorable dans l'enseignement. La culture classique l'attire, et, tout en gardant sa charge d'enseignement, il s'initie au latin et au grec en vue de passer l'examen du Jury central et d'entreprendre des études de philologie classique. En 1925, il obtient, à l'Université de Liège, le titre de docteur, grâce à une thèse portant sur *La langue d'Horace dans les Odes et les Epodes*. Nommé en 1927, professeur à l'Ecole royale des Cadets à Namur, il terminera sa carrière professorale dans cette même institution, à Bruxelles, en 1957.

Une retraite féconde de vingt-trois ans lui permettra d'élargir et d'approfondir une œuvre née, avant la guerre, en 1936, avec la première édition du *Bon Usage*.

Instituteur et universitaire, Maurice Grevisse a concilié avec bonheur les vertus de cette dou-

ble formation : modestie et savoir, souci de clarté et de simplicité, alliés à une culture classique profonde et au goût des analyses rigoureuses. Celui qui se définissait volontiers, au sens premier du mot, comme un «dévoué sergent» de la langue française a toujours mis ses idées au service de cette langue et non l'inverse!

Rédigeant la première version du *Bon Usage*, Maurice Grevisse, à qui on avait demandé de refondre une grammaire scolaire, pensait s'adresser à un public d'élèves de l'enseignement secondaire. Mais le travail de 701 pages, publié en 1936, chez Duculot, n'avait plus rien d'un manuel : c'était un ouvrage ample, proposant un nombre considérable d'exemples puisés chez 124 auteurs, servant de base à des analyses éclairantes. Aussi les lecteurs se recrutèrent-ils plutôt dans un large public cultivé, intellectuels, professeurs, soucieux de trouver des réponses documentées à tous les problèmes que peut poser l'usage, surtout écrit, de la langue. D'emblée, l'œuvre suscite l'enthousiasme : d'abord, celui de Fernand Desonay, lecteur passionné du manuscrit; puis, après la publication, ce furent les compliments sans réserves de Ferdinand Brunot et de Joseph Hanse. Le *Bon Usage* avait résolument pris son envol vers une célébrité qui ne ferait que croître, jusqu'à la onzième édition, la dernière publiée du vivant de l'auteur, et singulièrement en France, où André Gide lui donna une sorte de consécration par un article du *Littéraire* du 8 février 1947, commentant la troisième édition.

Le succès immédiat du *Bon Usage* s'explique assez aisément : il répondait à un besoin réel et ses qualités intrinsèques le distinguaient nettement parmi les ouvrages contemporains. Maurice Grevisse tournait résolument le dos à la cohorte des puristes qui, refusant de voir la langue telle qu'elle était, la présentaient telle qu'ils désiraient qu'elle fût. Il rejetait les exemples forgés et toutes les formes d'*a priori*, pour décrire en observateur attentif l'usage réel de son temps. Le *Bon Usage* se voulait d'abord une grammaire descriptive avant d'être un ouvrage normatif. Ainsi conçu, il a pu décevoir les amateurs d'ukazes ou de proscriptions : rien n'était plus étranger à la méthode de Maurice Grevisse, observateur inlassable qui, face à la diversité et au changement propres à toute langue, voulait éclairer l'usager en lui conseillant une solution qui, à un certain moment, lui semblait la meil-

leure. Grammairien avant tout, il n'a jamais cherché à faire œuvre de linguiste. Le cadre linguistique général du *Bon Usage*, largement tributaire des conceptions des années trente, subsistera jusqu'à la onzième édition, ce qui n'empêchera pas l'auteur de s'informer des courants linguistiques nouveaux, comme en témoignent les bibliographies des diverses éditions, ainsi que les remarques théoriques ajoutées dans le corps de l'ouvrage.

On le comprend, tous les efforts porteront sur la description minutieuse de l'usage que Maurice Grevisse, tout comme son illustre prédécesseur Vaugelas, auquel il se réfère souvent, sait fluctuant et en perpétuelle mutation. Passant de 701 à 1.559 pages, de la première édition à la onzième, le *Bon Usage*, qui citait 124 auteurs, à l'origine, renvoie à pas moins de 535 auteurs en 1980, l'accroissement concernant surtout les écrivains des XIX^e et XX^e siècles, dont les citations dominent largement. S'il débarrasse la notion d'usage des références sociologiques chères à Vaugelas (la langue de la Cour et des courtisans), Maurice Grevisse restera fidèle au témoignage de «la plus saine partie des auteurs du temps». Sans doute le concept de «bon écrivain» était-il de nature à susciter quelque difficulté d'interprétation, mais il faut reconnaître que l'exemple d'un «bon auteur» avait le mérite d'exister, ce qu'on ne pouvait dire des exemples créés pour les besoins de la cause ou d'une règle.

Malgré l'orientation prise par sa grammaire, dès 1936, Maurice Grevisse n'a jamais oublié sa vocation première de pédagogue. En 1939, il publie, à destination de l'enseignement secondaire, un *Précis de grammaire française* qui connaîtra un énorme succès et de multiples rééditions. D'autres manuels consacrés à l'orthographe, à l'analyse grammaticale, contribueront, par leur clarté exemplaire, à former solidement plusieurs générations d'élèves.

Maurice Grevisse se laissa tenter aussi par une activité de chroniqueur de langue qu'il maintint durant plusieurs années dans un quotidien bruxellois. A travers un certain nombre de questions de grammaire et de lexique, qu'il publia par la suite sous le titre *Problèmes de langage* (5 volumes), il en profitait pour diffuser, dans un style souvent malicieux qui séduisait ses lecteurs, sa conception équilibrée de l'usage.

Travailleur inlassable, tout entier attaché à sa famille et à la langue française, Maurice

Grevisse fuyait les honneurs, et pourtant ceux-ci vinrent à lui. On retiendra notamment le prix De Keyn de l'Académie royale de Belgique, en 1939, la médaille d'Or de l'Académie française, en 1946, et le prix Vaugelas, en 1961 ; en outre, à l'occasion du trentième anniversaire du *Bon Usage*, en 1966, une grande manifestation eut lieu, au cours de laquelle lui furent remis des *Mélanges de grammaire française* auxquels collaborèrent les meilleurs grammairiens et linguistes de Belgique et de l'étranger.

Maurice Grevisse s'était marié, en 1925, avec Joséphine Garot, dont il eut trois enfants. L'un d'eux, Marie-Thérèse, épousa André Goosse, linguiste et grammairien, professeur à l'Université de Louvain, à qui Maurice Grevisse confia la tâche de poursuivre ses travaux. Pour celui qui n'avait jamais cessé de remettre son œuvre sur le métier, il ne pouvait y avoir de plus grande satisfaction que de la savoir perpétuée et rajeunie dans la fidélité à l'esprit des principes qui l'avaient vue naître.

Bibliographie de Maurice Grevisse, dans *Mélanges de grammaire française offerts à Maurice Grevisse*, Gembloux, 1966, p. 15-20, et dans *Travaux de linguistique*, t. 12-13, 1985-1986, p. 205-213. — A. Goosse, *Hommage à Maurice Grevisse*, dans *Club de la grammaire*, cahier n° 12, 1981, p. 4-7. — A. Goosse, *Réflexions d'un réviseur*, dans *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. 61, 1983, p. 151-161. — Fr. Bastia, *Un demi-siècle de Bon Usage*, plaquette éditée à l'occasion du cinquantième anniversaire du *Bon Usage*, Gembloux, 1986. — M. Lieber, *Maurice Grevisse und die französische Grammatik. Zur Geschichte einer Phänomens*, Bonn, 1986. — *Tradition grammaticale et linguistique. «Le Bon Usage» de Maurice Grevisse*, dir. R. Van Deyck, *Travaux de linguistique*, t. 12-13, 1985-1986.

Jean-René Klein

Illustration : Planche IX, face à la p. 224.
Maurice Grevisse à sa table de travail.

H

HALFLANTS, Paul, Emile, Philippe, pseudonyme occasionnel : PAUL MITERRE; prêtre, professeur, essayiste et critique littéraire, né à Tirlemont le 20 décembre 1873, décédé à Molenbeek-Saint-Jean le 8 mai 1945.

Membre d'une famille qui avait déjà donné quelques célébrités au pays, il suivit des études de théologie qui lui permirent de devenir bachelier dans cette discipline. Il consacra toute sa vie à l'enseignement de la littérature comme professeur à l'Institut Sainte-Marie de Bruxelles puis aux Facultés Universitaires Saint-Louis à Bruxelles. Il fut également chanoine ordinaire de l'église métropolitaine de Malines.

Le chanoine Halfants prit part au grand mouvement démocrate-chrétien de la fin du XIX^e siècle, axant sa réflexion essentiellement sur les problèmes de l'enseignement de la littérature dans les écoles secondaires; aux côtés du comité de rédaction de *Durendal* auquel il appartint dès ses débuts en 1894, il fut l'un des premiers à défendre l'enseignement de la littérature contemporaine, tout à fait négligée à cette époque. C'est à ce titre qu'il participa au Congrès de Malines de 1910, intervenant sur la nécessité de mettre au programme des humanités l'étude des écrivains belges, catholiques ou non «qui font le mieux connaître la patrie, les arts, les mœurs, la mentalité belge» (*Les lettres belges d'expression française au Congrès de Malines*). Il conseillait tout particulièrement l'étude de Kurth, Pirenne, Verhaeren, Rodenbach et Giraud. Contre le courant traditionaliste, il recommandait de parler aux adolescents des «écrivains mauvais» pour mieux les en préserver.

Mais son renom lui vint principalement de son œuvre de critique et de son souci d'étudier les relations entre foi, religion et littérature. C'est à ce titre qu'il fut désigné, en 1927, comme représentant officiel des Lettres belges à la Semaine des Ecrivains catholiques à Paris. Esprit indépendant, objectif et peu soucieux de

l'imprimatur, il aborde les œuvres littéraires qu'il étudie de manière intuitive, guidé principalement par un souci d'honnêteté, appréciant avant tout l'ordre et la mesure ainsi que l'harmonie entre les facultés de l'esprit et du cœur. Il n'hésitait pas à éreinter les auteurs catholiques lorsqu'il estimait les qualités de leurs œuvres discutables, ce fut notamment le cas pour *L'Écuyère* de Paul Bourget et certains romans de Bernanos. Dans la lignée de *Durendal*, il participa à la campagne de soutien à Joris-Karl Huysmans avec *M. Karl Huysmans et les foules de Lourdes*, Bruxelles, 1906.

A la suite du Congrès de Malines, il rédigea *La littérature moderne dans l'enseignement moyen*. Réponse à la *Revue des humanités*, Bruxelles, 1911 et des manuels de littérature contemporaine dont une somme, *La littérature française au dix-neuvième siècle* en trois volumes : I. *Le Romantisme (1800-1850)*, Bruxelles, 1907, 1908, 1921; II. *Publicistes, orateurs, poètes (1850-1909)*, Bruxelles, 1908, 1914, 1921; III. *Romanciers (1850-1900)*, Bruxelles, 1914 et 1921, ouvrage abrégé dans le volume *Auteurs français et belges au dix-neuvième siècle*, Bruxelles, 1912 et 1923 - Paris, 1928. On lui doit également de nombreux ouvrages de critique : *La philosophie de Maurice Maeterlinck*, Bruxelles, 1907; *Louis Veuillot*, Bruxelles, 1908; *Emile Verhaeren*, Bruxelles, 1914; *Camille Lemonnier*, Bruxelles, 1914; *Études de critique littéraire*. Cinq séries, Genval-Paris, 1924-1932. Mais aussi des ouvrages de réflexion : *Religion et littérature. Les croyants - Les incrédules* Bruxelles, 1911 (la 3^e édition, Louvain, 1926 est précédée d'une lettre du Cardinal Mercier); *A quoi sert la littérature?* Conférence, Bruxelles, 1918; *Livres de chevet. Liste pratique dédiée aux honnêtes gens de bon vouloir qui désirent entretenir la culture générale de leur esprit*, Bruxelles, 1919.

Il écrivit également quelques ouvrages religieux : *Culte et doctrine catholique*. Confé-

rence, Bruxelles, 1918; *Saint Bernard de Clairvaux. Un moine arbitre de l'Europe au XIII^e siècle*, Genval, 1929; *La doctrine de Saint Bernard; le théologien, l'ascète, le mystique, le docteur de l'Eglise*, Bruxelles, 1932, sous le nom de Paul Mitterre.

Enfin il publia de nombreux articles dans des journaux et revues, parmi lesquels : *Le Spectateur catholique*, la *Revue Générale*, *Durendal* à laquelle il donna notamment des articles de synthèse sur Zola en octobre 1910 et sur Flaubert en mai 1914, *La Revue catholique des Idées et des faits*, *La Libre Belgique*, *Le Bien public*.

R. Van Nuffel, *L'essai, la critique et l'histoire*, dans G. Charlier et J. Hanse, *Histoire illustrée des Lettres françaises de Belgique*, Bruxelles, 1958, p. 555. — Paul Halfants, dans *Bibliographie des écrivains français de Belgique*, t. 3, dir. R. Brucher, Bruxelles, 1968, p. 7-10. — F. Chatelain, *Une revue catholique au tournant du siècle : Durendal 1894-1919*, Bruxelles, 1983, p. 32, 58, 63 (*Académie royale de langue et de littérature françaises*). — De Seyn, *Dictionnaire biographique des sciences, des lettres et des arts en Belgique*, t. 2, Bruxelles, 1936, p. 541. — C. Hanlet, *Les écrivains belges contemporains de langue française*, t. 2, Liège, 1946, p. 794-795. — A. Hardy, *Un critique littéraire : le Chanoine Paul Halfants*, dans *La Revue catholique des idées et des faits*, 4^e année, n° 37, 5 décembre 1924, p. 12-13. — M. Paquet, *Le chanoine Halfants, critique littéraire*, dans *La Revue catholique des idées et des faits*, 7^e année, n° 43, 13 janvier 1928, p. 5-6. — M.L. Servanckx, *Un critique catholique, Paul Halfants*, Bruxelles, 1930.

Françoise Chatelain

HANETON, Charles, ou **HANNETON**, secrétaire ordinaire de Charles Quint et de Philippe II, né probablement à Bruxelles, y décédé le 23 juillet 1560.

Charles Haneton est issu d'une famille de secrétaires attachés au service de Philippe le Beau et de Charles Quint. Son père, Philippe Haneton, est le plus éminent représentant de la famille : il occupe les fonctions de premier secrétaire et audiençier de 1500 à 1522, de trésorier de l'épargne princière et de trésorier de l'Ordre de la Toison d'Or. Gérard Numan, grand-père maternel de Charles Haneton, remplit aussi la charge de premier secrétaire et audiençier de 1488 à 1499.

Poursuivant la tradition familiale, Charles Haneton entre au service de Charles Quint comme secrétaire ordinaire.

Le 28 janvier 1532 (n.st.), le souverain propose à Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, que Charles Haneton soit «pourveu pardelà convenablement» en créant en sa faveur un poste supplémentaire de secrétaire ordinaire au Conseil privé.

Marie de Hongrie, après en avoir débattu avec ce Conseil, estime qu'obtempérer à la proposition de son frère serait «directement contrevenir» à l'ordonnance du 1^{er} octobre 1531, laquelle limite strictement à sept le nombre des secrétaires ordinaires du Conseil. Le 21 février, elle informe son frère de cet avis et le met en garde contre un tel précédent devant conduire inmanquablement au dépassement systématique de l'effectif réglementaire des secrétaires.

Le 8 mars 1532 (n.st.), l'Empereur se range à cette objection; il résout de ne pas placer Charles Haneton au Conseil privé et demande à Marie de Hongrie de consulter le Conseil privé et les gens des finances afin de pourvoir à «quelque autre provision duisant à la qualité dudit maistre Charles».

L'affaire en restant là, Charles Quint décide, en date du 18 août 1534, de permettre à son secrétaire ordinaire de demeurer aux Pays-Bas en lui accordant une pension annuelle de 100 livres (de 40 gros de Flandre) jusqu'à ce que «l'empereur le auroit pourveu de place de secrétaire en son privé Conseil, ou en sa chancellerie de Brabant, ou d'autre office conforme à sa qualité». Cette pension lui étant versée par le receveur général des finances à partir du 1^{er} septembre suivant, Charles Haneton n'émerge plus à cette date aux «escroez» (c'est-à-dire aux registres de l'hôtel) du maître de la Chambre aux deniers.

Ce statut administratif, en principe transitoire, s'avérera par la suite définitif : Charles Haneton demeure secrétaire ordinaire de Charles Quint, puis de Philippe II, avec sa pension de 100 livres.

Décédé le 23 juillet 1560, il est enseveli dans la tombe familiale en la collégiale Saints-Michel-et-Gudule de Bruxelles, où reposent déjà son père Philippe Haneton (décédé le 18 avril 1522, n.st.), sa mère Marguerite Numan (décédée le 29 avril 1531) et son frère Jean (mort le 3 mars 1560, n.st.), prévôt de Saint-Liévin (ou

Saint-Leboin) de Deventer et chanoine-trésorier de l'église Saints-Michel-et-Gudule de Bruxelles.

L'épouse de Charles Haneton, Maximilienne Riffart, décède le 12 mai 1563. Elle sera inhumée aux côtés de son mari.

Charles Haneton avait hérité de son père le fief et le château de Lint, à Grimbergen. Sa veuve vendit ce domaine (relief du 3 mars 1562, n.st.) à Hermès de Winghene, maître des requêtes du Conseil privé.

Iconographie : Charles Haneton est représenté en compagnie de ses frères et de son père sur l'un des volets du triptyque commandé par ce dernier au peintre bruxellois Bernard Van Orley. Ce tableau, connu sous le nom de *Triptyque Haneton*, était initialement suspendu au-dessus du tombeau de famille en la collégiale des Saints-Michel-et-Gudule. Il fait actuellement partie des collections d'art ancien des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, à Bruxelles.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Papiers d'Etat et de l'Audience. — Archives départementales du Nord, à Lille : série B.

Basilica Bruxellensis sive monumenta antiqua, inscriptiones et coenotaphia aedis D.D. Michaeli Archangelo et Gudilae Virgini Sacrae, Amsterdam, 1677, p. 56-57. — A. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles* (édition F. Marien), t. 5, Bruxelles, 1972, p. 168. — M. Baelde, *De Collaterale Raden onder Karel V en Filips II (1531-1578)*, *Bijdrage tot de geschiedenis van de centrale instellingen in de zestiende eeuw*, Bruxelles, 1965 (*Verhandelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België. Klasse der Letteren*, nr. 60).

Daniel Coenen

HAPS, Marie, Julie, née FRAUENBERG, femme d'œuvres catholique, fondatrice et première directrice de l'École Supérieure de Jeunes Filles à Bruxelles (aujourd'hui l'Institut Libre Marie Haps), née à Diekirch (Grand-Duché de Luxembourg) le 29 avril 1879, décédée à La Panne le 14 mars 1939.

Issue d'une famille grand-ducale d'une certaine élévation sociale (son frère fut un moment conseiller à la Cour luxembourgeoise), on ignore à peu près tout de sa jeunesse et de sa formation. Si tous les témoignages s'accordent sur ses qualités intellectuelles et sa culture étendue, peu

s'attachent à ces aspects de son existence. Un seul signale, en insistant d'ailleurs sur la rareté du fait pour l'époque, qu'elle avait très jeune entrepris des études dont on ignore cependant la nature. Pour le reste, on peut penser qu'elle doit son établissement définitif en Belgique à son mariage avec un financier belge, Joseph Haps (1867-1957), rencontré à Arlon où les hasards de la vie mondaine les avaient réunis le temps d'un bal d'officiers. Arrivée à Bruxelles au tournant du siècle, elle y mena jusqu'à la veille de la première guerre la vie rangée des bourgeoises de son temps, partagée entre les obligations sociales d'une épouse de notable et les devoirs d'une mère de quatre enfants.

Le premier conflit mondial allait donner à cette forte personnalité, que les seules activités familiales devaient quelque peu comprimer, l'occasion de s'affirmer. Afin de rencontrer les graves difficultés de ravitaillement nées de l'occupation allemande, elle fonda dès 1914 l'Œuvre de l'Assistance Discrète destinée à collecter des fonds et distribuer des vivres, œuvre dont le développement allait lui permettre de créer à La Panne, immédiatement après l'armistice, le Repos Sainte-Elisabeth, un home destiné à procurer des vacances à bon marché aux femmes des classes laborieuses. C'est en fait à travers cette activité exceptionnelle de la guerre que, progressivement, elle prit conscience de la nécessité de relever le niveau intellectuel des femmes et conçut son projet de créer à leur intention un établissement supérieur d'éducation qui s'ouvrirait en octobre 1919 à Bruxelles, au n° 11 de la rue d'Arlon, sous le nom d'École Supérieure de Jeunes Filles.

Placée sous le patronage de l'Université de Louvain qui lui fournissait l'essentiel de ses professeurs, l'école dispensait des cours de culture générale destinés à assurer aux femmes les bienfaits d'une formation intellectuelle puisée dans les leçons de l'enseignement universitaire, mais en dehors de toute perspective professionnelle. Après trois années d'études comportant des enseignements obligatoires allant de la théologie au droit en passant par les sciences naturelles, l'étudiante recevait un diplôme de «licenciée» de l'école n'ouvrant théoriquement à d'autres débouchés que le mariage... Cette dernière perspective explique sans doute le succès relatif de l'établissement dont le recrutement demeura malgré tout modeste : en moyenne, le chiffre

global d'inscriptions approche les 150 environ dans les années 1920 (avec un sommet de plus de 200 en 1925-1926 lors de l'inscription de la Princesse Marie-José) pour tomber à une bonne centaine dans les années 1930. En fait, malgré la qualité de l'enseignement dispensé résultant de la valeur de son corps professoral et de la personnalité exceptionnelle (plus que du système pédagogique) de sa directrice, l'école ne parvint guère à dépasser les cercles étroits de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie. C'est que dans le contexte de l'entre-deux-guerres, les jeunes filles de condition un peu plus modeste qui consentaient à faire des études, préféraient obtenir un diplôme offrant des débouchés professionnels, non tant pour exercer dans l'immédiat une profession que pour se prémunir contre les éventuels aléas de l'existence en exerçant au besoin (célibat forcé, veuvage, etc.) un travail rémunéré.

Les seuls écrits que Marie Haps nous aient laissés traitent tous, avec une remarquable constance, de son idéal de la femme au foyer et de l'adéquation entre cet idéal et l'enseignement d'une culture générale de niveau supérieur tel que le dispensait son établissement. A travers ses *Discours prononcés lors des rentrées académiques de l'École (École Supérieure de Jeunes Filles sous le patronage de l'Université de Louvain, 1^{re} année-19^e année, 1919-1920 - 1937-1938, Bruxelles, s.d. [1919-1920])*, tout comme au fil de ses publications (*Réflexions sur l'enseignement supérieur féminin. Conférence donnée à Bruxelles, à la Fédération des Femmes Catholiques Belges le 17 janvier 1921, Bruxelles, 1921*; *Les responsabilités actuelles de la femme, dans Etudes religieuses, t. 117, 10 février 1925*; *La femme au foyer, dans Etudes sociales, [3^e série], t. 54, 25 février 1933*; et *L'enseignement supérieur des jeunes filles. II. Hors de l'Université, dans Actes du VI^e Congrès catholique de Malines, t. 5, s.d. [1936], p. 321-327*), on ne discerne guère le moindre changement dans ses conceptions. Seule, peut-être, s'accroît avec le temps la vigueur mise à défendre la vocation domestique du sexe contre ce qu'elle considérait comme des destins d'exception.

En résumant quelque peu sa pensée, on peut dire qu'avec Mgr Dupanloup, elle affirme avec force l'égalité de dignité entre les sexes mais tout en défendant la vocation propre d'épouse et de mère de la femme. Toujours d'accord avec

l'évêque d'Orléans, elle s'oppose à De Maistre en affirmant pour elle le droit, et même la nécessité, de cultiver ses facultés intellectuelles mais toujours, conformément à sa nature, dans la perspective de la femme au foyer. Si la formation intellectuelle n'est pas incompatible avec les fonctions naturelles du sexe faible, celle-ci doit être adaptée à son but : c'est par une culture générale non utilitaire et non par une culture spécialisée à finalités professionnelles que l'on aidera la jeune fille à devenir la compagne intelligente de l'homme et le guide éclairé des enfants, des fils surtout à qui reviendra plus tard l'exercice du pouvoir dans la société.

En décédant, à la suite d'une longue maladie cardiaque, Marie Haps laissait deux orphelines : Simone (1904-1985) qui, après un passage chez les Carmélites de Bruges, lui succéda à la tête de l'école de 1939 à 1961, et Estelle (1903-1989) qui, par son mariage avec un Carbonelle de la région de Tournai, fut la seule à lui assurer une descendance. Elle avait en outre perdu deux enfants : Franz (1907-1911), mort en bas âge, et Erik (1909-1934) dont la mort tragique lors d'une course motocycliste hâta sa fin. A l'actif de Simone, il convient de mentionner la restructuration de l'établissement fondé par sa mère auquel elle donna sa physionomie actuelle. Tandis qu'en 1946-1947 les cours de culture générale furent complétés par un programme conduisant en trois ans au diplôme d'assistante en psychologie, une section de traducteurs-interprètes comprenant des cycles de trois et quatre ans s'ouvrit en 1955-1956. Ce n'est qu'après son départ de l'école pour raisons de santé que la mixité fut introduite dans cette dernière section, en 1963-1964.

Iconographie : L'Institut Libre Marie Haps conserve, dans le hall du bâtiment principal, un bas-relief de sa fondatrice.

Archives de l'Archevêché de Malines, *Fonds Mercier* [ancien classement], Carton 5, Correspondance. Personnalités A à M, et Carton 61, Œuvres féminines, les chemises «Féminisme. Cours universitaires pour femmes» et «Œuvres féminines». — Archives de l'Institut libre Marie Haps [non classées]. — Archives de l'Université catholique de Louvain (K.U. Leuven), *Fonds Van Waeyenbergh*, Section C, Archives Ladeuze (1920-1936), Liasse X4 II, n^{os} 14-19, Journal du Recteur (19 octobre 1909-1940), aux dates des 4 mai, 5 octobre, 20 et 28 novembre 1918; *Papiers Mgr Ladeuze*, Carton Enseignement féminin, spécialement la chemise «École Supérieure de Jeunes Filles».

Entretiens avec M^{me} Ch. de Galocsy-Giblet, directrice actuelle de l'école, M^{mes} Robert Murlon Beernaert (née Marie-Louise Sarens), Jacques Ugeux (née Cécile Demollin) et M^{me} Lucette Everard, étudiantes dans les années 1930, ainsi que M. André Carbonelle, petit-fils de Marie Haps.

F. Desonay, *Madame Haps*, dans *La revue catholique des idées et des faits*, t. 18, n° 53, 24 mars 1939, p. 21-22. — M. Haps, *Mrs Kellog. The passing of the great Cardinal*, [trad. franç. par], Louvain, 1928. — C. Kellog, *Women of Belgium. Turning Tragedy to Triumph*, 2^e éd., New York-Londres, 1917. — C. Terlinden, *Eloge funèbre de Madame Haps [...]*, Bruxelles, 1939. — C. Ugeux-Demollin, *In Memoriam. I. Madame Marie Haps*, dans *Le Féminisme Chrétien*, t. 30, n° 1-2, janvier-février 1939, p. 46-47. — Voir les quotidiens, catholiques surtout, à la date du 15 mars 1939 (*Le Bien Public*, p. 2, col. 6; *Le Vingtième Siècle*, p. 2, col. 3; etc.) ou du lendemain (*La Libre Belgique*, p. 5, col. 7; *La Métropole*, p. 3, col. 6; etc.). — L. Courtois, *L'Introduction des étudiantes à l'Université de Louvain. Les tractations préliminaires (1890-1920). Etude statistique (1920-1940)*, Louvain-la-Neuve, 1987, p. 54-88 (*Travaux de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université catholique de Louvain*, t. 33 — *Section d'histoire*, t. 7). — *L'enseignement catholique en Belgique et aux Missions belges*, s.l.n.d., p. 84-85. — *Un siècle d'enseignement libre*, *La revue catholique des idées et des faits* n° spécial, Bruxelles, 1932, p. 76-77.

Luc Courtois

HERSET, Michel, en religion : DOM NORBERT, moine cistercien, dernier abbé d'Aulne, auteur de l'histoire de cette abbaye, né à Verviers le 1^{er} décembre 1738, décédé à Saint-Trond le 15 septembre 1806.

Michel Herset naquit d'une famille modeste installée à Verviers, dans la Principauté de Liège, de Jean Herset et Anne-Marie Clermont. Il était l'aîné de six enfants. Peu après 1748, la maisonnée s'établit à Limbourg, petite ville toute proche de Verviers mais située dans les Pays-Bas autrichiens. Il conserva un vif attachement pour sa nouvelle patrie; jamais il ne se considéra comme sujet liégeois. Certains lui en voulaient pour ce motif et ce fut la cause de quelques difficultés au moment de son élection abbatiale, Aulne étant «Pays de Liège». Il fait ses classes d'humanités au Collège des Pères Récollets à Verviers. Il se rend ensuite à Aix-la-Chapelle pour y suivre les cours de philosophie.

Il décide alors d'entrer dans la vie cistercienne au monastère d'Aulne. Après son noviciat, il fait profession et est envoyé à l'Université de Louvain pour ses études de théologie. Le 18 janvier 1767, le voici «bachelier courant», et, en mars 1768, «bachelier formé». Il exerce ensuite pendant quelque temps la charge de président du Collège d'Aulne à Louvain.

En 1775, il est à Aulne. Il y remplit les fonctions de pitancier receveur de 1779 à 1782. En 1783, à la fin de la prélature de dom Scrippe, il est investi de la charge de procureur aux procès et de notaire apostolique. Il ressentit vivement, avec toute la communauté, l'humeur de cet abbé acariâtre, qui mourut en 1785. Son successeur, dom Gérard, malgré bien des réclamations, entreprit d'importants travaux de reconstruction, se livrant à des dépenses inconsidérées et laissant de lourdes dettes (1785-1790). En tant que notaire apostolique, dom Herset participa aux élections des abbesses de Robermont à Liège en 1787 (il décrit le mouvement de révolte de ces moniales, pour des questions de clôture), de la Paix-Dieu à Jehay-Bodegnée en octobre 1788, de Terbeek à Halle-Boyenhoven (Saint-Trond) en février 1789, et du Val-Benoît à Liège en mars 1790. Il avait accompagné dom Gérard au chapitre général qui se tint à Cîteaux en mai 1786.

La révolution liégeoise de 1789 eut de sombres répercussions pour le monastère. Dom Herset raconte les péripéties des affrontements entre les révolutionnaires de Thuin et l'abbaye d'Aulne; il se montra plein de détermination pour défendre les intérêts de sa communauté. On crut même bon, pour repousser des assauts, d'armer une troupe qui attaqua la maison de leur principal adversaire, Pierre Mengal, bourgmestre de Thuin.

Le 22 septembre 1790, dom Norbert fut élu abbé d'Aulne au quatrième tour de scrutin. Il consentit, la mort dans l'âme, à lever la somme de 50.000 florins, exigée par les Trois Etats, en hypothéquant certains biens du domaine. Le 21 novembre 1790, il reçut la bénédiction abbatiale en l'église du monastère du Val Saint-Lambert à Liège, des mains du nonce, Monseigneur Zondadari. Un somptueux banquet clôtura la cérémonie. Mais le retour à Aulne ne se fit point sans peine. Le jour même de la bénédiction était précisément le dernier délai concédé par l'empereur Léopold II aux provinces belges pour re-

venir enfin sous l'obédience de la maison d'Autriche. Le pays était alors parcouru, en tous sens, par des troupes autrichiennes et par des bandes armées de Brabançons et de volontaires liégeois. Les mois qui suivirent furent angoissants pour l'abbaye, fortement endettée et sous la menace de nouvelles réquisitions de la part des Etats. Aussi fut-ce avec soulagement que les moines apprirent que, porté par les Autrichiens, le prince-évêque Constantin-François de Hoensbroeck avait repris son siège épiscopal. Dom Herset et l'abbé de Lobbes allèrent le féliciter de son heureux retour.

Le 1^{er} septembre 1792, la Convention confisque tous les biens ecclésiastiques situés en territoire français. Aulne perd Coulmies et les autres biens de l'Avesnois. Le 6 novembre, Dumouriez remporte sur les Autrichiens la victoire de Jemappes. Quelques jours plus tard, dom Herset prenait la fuite avec plusieurs autres proscrits, se réfugiant à Maestricht, puis chez les cisterciennes d'Orienten (Rummen, près de Léau). Il est de retour à Aulne le 27 décembre 1792. Mais il dut bientôt reprendre le chemin de l'exil pour ne regagner son monastère qu'à la fin de mars 1793, après la victoire autrichienne de Neerwinden. Le 10 mai 1794, l'armée des Ardennes passe à l'offensive au départ de la ligne Boussu-Strée. Les moines d'Aulne se réfugient à Fontaine-l'Evêque. Les Français entrent à l'abbaye. Le 11 mai, les moines sont à La Louvière. Les 13 et 14 mai : incendie de l'abbaye d'Aulne par les Français sous les ordres du général Charbonnier, qui attisa le feu de la bibliothèque. L'abbaye de Lobbes est en flammes. Dom Herset part en exil, d'abord à Maestricht, puis à Paderborn en Westphalie, où il passera un hiver terrible. Il sera de retour à Aulne le 3 août 1795. Car entre-temps, les moines s'étaient vaillamment attelés à la reconstruction de leur abbaye. L'inspiration venait de leur abbé. Comme le dit Claude Demoulin : «Il avait tout tenté pour maintenir l'existence de son monastère. Il était allé jusqu'aux limites du possible. Alors que, après 1794, tant d'autres communautés avaient définitivement quitté leurs cloîtres dont certains pourtant étaient intacts, dom Herset, aidé par ses frères, s'était mis courageusement à relever les bâtiments calcinés pour reprendre la vie régulière. Il devait régner à Aulne un esprit de profonde fraternité pour que les moines reviennent

ainsi, après la tourmente, se regrouper sous la houlette de leur abbé; cela ne s'était vu ni à Lobbes, ni à Villers, ni à Orval» (*Aulne et son domaine*, p. 151). Six mois après l'incendie, dom Rucquoy, qui s'était réfugié à Louvain, rentre le premier, le 18 novembre 1794. D'autres religieux, revenant aussi de Louvain et du refuge de Huy, le rejoignent bientôt et tous s'installent à la ferme de Beaudribus. En 1795, ils commencent les travaux de restauration de l'abbaye. En septembre 1796, les congrégations religieuses sont supprimées. En janvier 1797, les moines d'Aulne, à l'exception d'un seul, refusent les bons de retraite qui leur sont présentés. Mais comme ensuite un rescrit de Rome y autorisait les religieux, la majorité des moines d'Aulne accepta ces bons; entre-temps plusieurs de leurs fermes avaient été vendues à vil prix. Les bâtiments de l'abbaye sont mis en vente le 12 avril 1798. Ils seront rachetés par personnes interposées le 12 mai suivant. Par la suite J.-B. Cordier, qui intervint dans cette affaire, trahit la confiance que l'abbé Norbert avait en lui et conserva par devers lui un quart des biens du monastère. Le 20 juillet 1798, dom Herset, toujours menacé de la déportation, repart à Duisburg. Durant toute cette époque agitée, il ne ménagea pas ses forces, faisant jusqu'à cinq fois le voyage plein de risques d'Aulne en Westphalie. Le 20 septembre 1798, il va à Dolhain, où habitait son frère, gagne de nouveau Duisburg et, de là, Borken, à l'est de Bocholt, au diocèse de Münster, en Westphalie. Il y séjourna trois ans dans un couvent de moniales de saint Augustin. Il s'y trouvait plusieurs autres pensionnaires belges de marque, entre autres le cardinal-archevêque de Malines, Jean-Henri de Franckenberg, les abbés de Villers, d'Heylissem, de Tronchiennes; en ville, les abbés de Parc, d'Averbode et de Postel. C'est au cours de cet exil que dom Herset rédigea, à partir de décembre 1798, la *Chronique d'Aulne*, toute écrite en latin : *Chronicon Alnense* où, s'aidant de cartulaires qu'il avait pu emporter, il retrace l'histoire de l'abbaye depuis sa fondation en suivant l'ordre des abbés successifs. Il rédigea également son *Registre servant de Mémoire de diverses choses advenues et à advenir au monastère d'Aulne*, déjà en partie tenu par les procureurs précédents, en particulier dom Alexandre Leblanc (xviii^e siècle). La partie écrite par dom Norbert est en latin. Ce registre est spécialement

intéressant car, décrivant les années de guerre que nous venons de rappeler, il relate bien des événements concrets sur les malheurs de notre patrie et les aléas d'un monastère dans la tourmente. Rentré en son abbaye en septembre 1802, dom Herset rédigea son testament le 10 avril 1806. Il y veillait à la subsistance de ses confrères jusqu'à la mort du dernier d'entre eux, puis disposait de ses biens en fondant un hospice dans les anciens bâtiments de l'abbaye. Il eut la prudence de faire confirmer cet acte par le pouvoir civil. Et de fait, le testament fut déclaré valable par l'empereur Napoléon le 24 juin 1808. Dom Herset mourut au béguinage de Saint-Trond le 15 septembre 1806. On n'a pas retrouvé sa tombe. Il fut incontestablement un des plus grands abbés d'Aulne, non par le faste et le luxe, comme certains de ses prédécesseurs, mais par son courage tranquille et la robustesse de sa foi.

Iconographie : portrait peint par François Jacquin en 1802 et conservé à l'Hospice Herset, à Aulne.

Archives de l'Etat à Mons : notes inédites sur l'histoire de l'abbaye d'Aulne rassemblées par l'abbé Ludovic Soudan, directeur de l'Hospice Herset (décembre 1929-janvier 1935), qui publia, sur le sujet, une série d'articles dans le *Bulletin de la Société paléontologique et archéologique de l'arrondissement judiciaire de Charleroi* (de 1934 à 1956).

Chronicon Alnense, auctore D. Norberto Herset. Chronique d'Aulne de Dom Herset, publié par B. de Give dans la collection *Cathula*, vol. 10-13, Thuin, 1977-1978. — *Registre des choses advenues à l'abbaye d'Aulne, ses prospérités, ses défaillances et ses revers*, Paris-Bruxelles-Thuin, 1862. — G. Boulmont, *Les fastes de l'abbaye d'Aulne-la-Riche*, Gand-Namur, s.d. [peu avant 1900]. — Cl. Demoulin, *Aulne et son domaine*, Landelies, 1980. — A. van Iterson, *Les Cisterciens et l'Université de Louvain*, dans *Cîteaux. Commentarii Cistercienses*, t. 21, 1970, p. 135-177. — L. Deltenre, *Portraits peints d'abbés d'Aulne et de Lobbes*, dans *Documents et Rapports de la Société royale d'archéologie et de paléontologie de l'arrondissement judiciaire de Charleroi*, t. 45, 1944-1945, p. 178-180.

Bernard de Give

HEUX, Henri, *Gaston*, Pierre, poète, auteur dramatique, critique littéraire et professeur de lettres, né à Bruxelles le 10 février 1879, décédé à Etterbeek le 15 octobre 1951.

D'origine française par son père et belge par sa mère de souche flamande, Gaston Heux poursuit, à l'Université libre de Bruxelles, des études en philosophie et lettres, jusqu'au grade de candidat. Diplômé en 1902, il enseigne le français à l'Athénée du Centre de Morlanwelz, dans les classes du degré supérieur.

Auteur, dès 1898, de poèmes — *Les Ailes de gaze* — et, en 1900, d'un drame en un acte — *L'Absent* — il impressionne Van Lerberghe, Severin, Giraud et Stuart Merrill qui l'encouragent à poursuivre. Ayant indisposé les autorités provinciales par ses manières de bohème et sa conception élitiste de l'enseignement, il est libéré de ses charges en 1910. Heux remonte alors à Bruxelles où, jusqu'en 1922, il enseigne les mathématiques, la physique et la mécanique à l'Ecole de Mécanique de précision et d'Electricité, avec une nette préférence pour l'horlogerie. On le retrouve, durant l'année scolaire 1923-1924, professeur intérimaire de français à l'Athénée d'Ixelles. En 1925, il enseigne les mathématiques à l'Ecole des Arts et Métiers d'Etterbeek.

Entre-temps, sa production littéraire s'est enrichie au point que l'Etat lui accorde, en 1926, une «dispense de la condition légale pour exercer les fonctions de professeur de français dans un athénée». Il sera, dès lors, et jusqu'à sa retraite, professeur de rhétorique à l'Athénée de Bruxelles.

Cette passion de Heux pour les lettres, jointe à son goût des sciences exactes; son anticonformisme notoire; sa situation professionnelle systématiquement en porte-à-faux, sont autant de traits qui trouvent leurs correspondants dans l'œuvre littéraire qu'il laisse au jugement de la postérité.

La production de Gaston Heux comporte plusieurs volets : de la poésie pure, du théâtre en vers et en prose, de multiples préfaces et une abondante collaboration à de nombreux périodiques et revues, en particulier au *Thyrse* dont il était un des principaux animateurs.

Son œuvre poétique majeure se concentre autour de *L'Initiation douloureuse*, Paris-Bruxelles, Editions Gauloises, 1924, suivie de *Symphonies et Sérénades*, 1928, ainsi que de *La*

Conscience du Quotidien, Bruxelles, Vanderstichelen, 1937 et de *La Symphonie de l'Humanité*, Bruxelles, Editions Gauloises, 1939, ces trois derniers titres appartenant au cycle de *L'Initiation douloureuse*. Sorte de «biographie lyrique», pour reprendre la définition de Maurice Gauchez, *L'Initiation* livre l'expérience du «rude apprentissage humain de la vie, avec son obsession de la durée et de l'au-delà, par la leçon quotidienne des événements successifs : joies et douleurs, élans, ferveur, abattements, déceptions. C'est la double condition de servitude et de grandeur de l'être en face de la nature, de ses pareils, de ceux de sa race et de son sang.» (Cf. Léon Bocquet, *Le poète Gaston Heux*, dans *Le Thyrsé*, 1946, p. 183). C'est dire que, touchant au contenu, cette partie de l'œuvre de Heux ressortit surtout à la philosophie. Poète intellectuel, rappelant Valéry à maints égards, il évoque à la fois les Parnassiens si l'on considère la rigueur de son classicisme ou l'abondance de ses références mythologiques et Mallarmé par son hermétisme. C'est cette obscurité, volontiers assumée par l'auteur comme une qualité, qui lui vaudra de se retrouver sous le feu alterné d'une opinion tantôt critique, tantôt admirative, mais toujours extrême. Taxée par ses contempteurs de préciosité, de pédanterie, voire de «gongorisme» pour sa virtuosité verbale presque lassante, la poésie de Gaston Heux constitue aux regards de ses fidèles comme le lieu par excellence où se serait accomplie la fusion de la «prosodie nouvelle dans le vieux rythme classique». (Cf. Maurice Gauchez, *Cours de littérature française de Belgique*, p. 604).

Du théâtre de Heux, on retiendra d'abord *La Tragédie de Méléagre, proie d'Althée*, 4 actes, Bruxelles, «Terres Latines», 1935. En vers d'une grande pureté classique, il y évoque, à partir du Chant VIII des *Métamorphoses* d'Ovide, l'histoire de Méléagre, fils d'Enée, roi de Calydon, qui participa à l'expédition des Argonautes et fut le chef de la fameuse chasse au sanglier de la mythologie.

Il composera également le livret de l'opéra, *Les Cornes du Croissant*, représenté au Théâtre royal de la Monnaie en 1951.

En prose, on connaît de lui une *Caryatide*, Bruxelles, F. La Gavière, 1946, comédie en 3 actes dont le lyrisme exacerbé semble avoir rebuté les directeurs de théâtres.

Préfacier des livres d'Armand Bernier, Gaston Heux apparaît encore comme l'infatigable

collaborateur de la plupart des publications littéraires belges qui ont compté durant la première moitié de ce siècle.

En janvier 1928, il est promu chevalier de l'Ordre de Léopold, au titre littéraire.

A sa mort, en 1951, il laisse un fils, Raymond.

Gaston Heux, dans *Bibliographie des écrivains français de Belgique, 1881-1960*, t. 3, (H-L), dir. sc. R. Brucher, Bruxelles, 1968, p. 85-88. — G.-M. Rodrigue, *Fernand Severin et Gaston Heux*, dans *Le Thyrsé*, t. 21, 1924, p. 506-512. — *Hommage au poète de «L'Initiation douloureuse»*, *ibidem*, t. 25, 1928, p. 29-37. — Ch. Moisse, *La Symphonie Apollon*, *ibidem*, t. 34, 1937, p. 358-359. — L. Bocquet, *Le poète Gaston Heux*, *ibidem*, t. 39, 1946, p. 182-188. — *Séance d'hommage à la mémoire de Gaston Heux*, *ibidem*, janv. 1954, p. 1-19. — W. Daumerie, *Gaston Heux*, dans *La Renaissance d'Occident*, t. 31, oct.-nov.-déc. 1929, p. 89-93. — M. Gauchez, *Le Livre des Masques belges*, Paris-Mons, 1919, p. 135-140 (portait par Franz Gailliard). — L. Debatty, *Livres de Belgique, seconde série*, Bruxelles, 1928, p. 103-108. — A. Bernier, *Le poète Gaston Heux*, dans *L'Avant-Poste*, avril-mai 1930, p. 22-24. — M. Gauchez, *Cours de Littérature française de Belgique*, vol. 2, Bruxelles [1943], p. 595-610.

Thomas Gergely

HOLEMANS, *Henri-Joseph*, orfèvre et sculpteur religieux, né à Louvain le 27 mars 1894, décédé à Ixelles le 28 juin 1973.

Issu d'une famille profondément catholique, Holemans reçoit sa formation à l'Ecole Saint-Luc à Saint-Gilles (1910-1919, section des arts décoratifs). Il y bénéficie d'un enseignement strict qui vise à un renouveau artistique et religieux en prônant la remise en honneur de notre passé culturel moyenâgeux. En 1920, Holemans rachète le fonds de commerce d'orfèvrerie religieuse de Théodore Bisschop. Cet achat marque le début d'une carrière fructueuse. Tributaire de l'enseignement reçu, il exécute à ses débuts des œuvres inspirées de modèles anciens, dans lesquelles le travail surchargé des filigranes rivalise avec celui de la ciselure (un calice en or massif pour les Pères du Très Saint-Sacrement à Montréal, 1925; un ostensorio gothique pour Monseigneur Riley de Chicago). La reconstitution d'anciennes pièces d'orfèvrerie, tels que le calice de l'abbaye d'Afflighem et ultérieurement la châsse de Sainte-Gertrude de Nivelles, retient

également son attention. Vers 1925, Holemans abandonne son esthétique historisante pour s'intéresser au mouvement de réforme liturgique soutenu par le milieu bénédictin. A travers les productions de l'École d'Art de Maredsous, ce courant prône le rejet des canons éclectiques, la simplification des formes, le respect de la valeur intrinsèque des matériaux et la mise en évidence de la fonction de l'objet. Suite à un stage effectué auprès d'un Japonais à Paris (1925), il fait partie du nombre restreint d'artistes européens parvenus à pénétrer le secret de la technique de la laque. Soucieux d'adapter le prestige de l'Art Déco aux besoins culturels, Holemans compte dès lors parmi les principaux représentants du renouveau de l'orfèvrerie religieuse en Belgique entre 1930 et 1950. Dans sa nouvelle production, toute la surcharge décorative est bannie et remplacée par un décor raffiné, sobre et limité aux endroits-clefs; l'arabesque fait place à la ligne nette et anguleuse; l'interpénétration de toutes les parties disparaît au profit de la lisibilité de chaque élément formel et décoratif; la simplicité des formes géométriques souligne la fonctionnalité de l'objet, ainsi que les qualités intrinsèques de chaque matériau utilisé. Parmi ceux-ci, relevons le cristal de roche taillé, dont la pureté transparente est souvent mise en évidence dans les nœuds des calices ou des ciboires (Pères du Saint-Sacrement de Bruxelles; Basilique nationale du Sacré-Cœur de Koekelberg). En vue de donner une vitalité organique à ses motifs décoratifs, il utilise des photographies qu'il prend lui-même (décoration de la grande porte extérieure de la Basilique nationale du Sacré-Cœur de Koekelberg). Holemans parvient à exprimer la quintessence de son art dans des pièces exceptionnelles, telles l'ostensoir offert en 1938 à la Basilique nationale du Sacré-Cœur de Koekelberg. Il y fait preuve d'une parfaite maîtrise du métier artisanal, liée à un goût raffiné dans le choix des matériaux, d'une profonde sensibilité décorative et de beaucoup d'originalité. Par la suite, il privilégie la préciosité de ses pièces d'orfèvrerie religieuse au point d'en transformer certaines en de rutilants bijoux agrandis (calice des Pères du Saint-Sacrement à New York; ostensorio des Pères du Saint-Sacrement à Tortaleza, Brésil). Installé entre-temps au 122, rue du Viaduc à Ixelles, son atelier d'orfèvrerie prospère rapidement. A l'aide de dix-sept apprentis, il réalise une grande quantité d'objets

liturgiques conservés dans toutes les parties du monde. Apprécié par une clientèle internationale, ce fournisseur «attitré» de la Basilique nationale du Sacré-Cœur de Koekelberg est amené à exécuter plusieurs exemplaires d'un même modèle, ainsi qu'à travailler à partir d'un répertoire composé d'éléments interchangeables dont certains peuvent être personnalisés. A côté de son activité d'orfèvre, Holemans pratique aussi la sculpture. Il réalise entre autres plusieurs statues du Christ-Roi, — la plus caractéristique étant celle placée à l'extérieur de l'église de Hal (1928). Il est également l'auteur de divers mobiliers religieux (maître-autel, autel latéral, banc de communion et chaire de vérité à l'église de Heers; portes en bronze dans la crypte royale de Laeken). Après avoir joui d'un grand prestige auprès d'une vaste clientèle, Holemans connaît une fin de carrière amère suite aux nouvelles directives liturgiques imposées par Vatican II (1962-1965). Confronté à ce mouvement de réforme qui se caractérise par une tentation de retour à la simplicité, il cède ses affaires à son fils avant de mourir dans l'oubli.

Archives de la famille. — Archives de l'École Saint-Luc à Saint-Gilles. — Archives de la Basilique nationale du Sacré-Cœur à Koekelberg. — Louvain, Etat Civil, Acte de naissance n° 278. — Schaerbeek, Etat Civil, Acte de mariage n° 1005. — Ixelles, Etat Civil, Acte de décès n° 731.

L. Wilmet, *Le Christ-Roi de Holemans*, dans *L'Artisan liturgique*, oct.-déc. 1928, n° 11, p. 193-194. — R. Devroye et P. Vuille, *L'orfèvrerie*, dans *Trésors d'art des églises de Bruxelles*, catalogue de l'exposition à l'église Notre-Dame de la Chapelle à Bruxelles, 1979, p. 250-251, n° 234 (*Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles*, t. 56). — J. Ogonovszky, *Holemans Henri-Joseph*, dans P. Rion, *La Basilique de Koekelberg. Architecture et Mentalités Religieuses*, Louvain-la-Neuve, 1986, p. 136-137. — J. Ogonovszky, *Les œuvres d'art de l'orfèvre religieux Henri Joseph Holemans réalisées pour la Basilique nationale du Sacré-Cœur de Koekelberg*, dans *Annales d'histoire de l'Art et d'Archéologie*, Université libre de Bruxelles, 10, 1988, p. 51-66.

Judith Ogonovszky-Steffens

HOMMEL, Lucien, Joseph, dit *Luc*, avocat, chef de Cabinet du Premier Ministre, écrivain, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de

langue et de littérature françaises, né à Dison le 13 juillet 1896, décédé à Ixelles le 2 septembre 1960.

Fils de Charles Hommel, Luxembourgeois naturalisé belge, et de Clémentine Sauvenier.

Luc Hommel après avoir fait ses humanités anciennes au Collège Saint-François-Xavier à Verviers s'inscrit à la Faculté de Droit de l'Université catholique de Louvain. C'était en 1914. Deux ans plus tard, il se trouvait incarcéré à Aix-la-Chapelle mais fut libéré à l'intervention de l'ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg et, ensuite, gardé à vue dans le petit village d'Everlange. Pour tuer le temps, il écrit *La Jeune fille aux lilas*, ce qu'on appelle un péché de jeunesse. La guerre terminée, il reprit la vie d'étudiant à Louvain et fonda avec Carlo de Mey, Jean Teugels et Paul Champagne une revue littéraire *La Jeunesse nouvelle* qui prenait le relais de *La Nef* et de *La Bonne Auberge*.

Docteur en droit en 1921, Luc Hommel s'inscrit au Barreau de Bruxelles et fut nommé commissaire aux Dommages de Guerre. L'année suivante, il épousa à Luxembourg Madeleine Kries, fille d'un magistrat grand-ducal. Pendant un certain temps encore, il sembla maintenir son orientation vers la littérature de fiction. *Le Petit Chaperon rouge*, pièce en un acte, *La Boutique Crickboom*, recueil de six contes, et *L'Amour n'est plus le maître*, pièce en trois actes représentée au Théâtre du Parc à Bruxelles, datent de cette époque. Mais, dès 1923, le groupe de *La Jeunesse nouvelle* s'était aventuré sur le terrain politique. Le 13 janvier 1924, Luc Hommel, Carlo de Mey, Jean Thevenet, Paul Struye, Charles van Renynghe, Gaëtan Furquim d'Almeida et Albéric de Fraipont avaient lancé le premier numéro d'un bi-mensuel : *Pour l'Autorité*. Son programme ? «C'est une réaction :

Contre les prééminences, dans le domaine politique en particulier, des incompétences démocratiques;

Contre la passion de l'égalité politique;

Contre l'électorisme qui en découle;

Contre la surenchère qu'il provoque».

Avides de doctrine, les rédacteurs de *Pour l'Autorité* adoptèrent le ton du maître à penser favori de la jeunesse catholique de l'immédiat après-guerre : Charles Maurras. Dès lors, Luc Hommel, président du groupe, défendit avec fougue l'idée d'un «pouvoir exécutif stable, suffisamment indépendant des Chambres pour pou-

voir gouverner avec continuité mais plus dépendant du Roi qui doit exercer de manière permanente le contrôle que les Chambres ne doivent faire sentir que par intervalles».

Les mouvements politiques extérieurs aux partis n'ont généralement pas la vie longue. Miné par les divergences d'opinion, celui de *L'Autorité* fut dissout en 1931; la jeunesse catholique ne lisait, d'ailleurs, plus Barrès ni Maurras mais Bertrand de Jouvenel et Romain Rolland. Entretemps, Luc Hommel était devenu secrétaire général de l'Union économique belgo-luxembourgeoise, tout en poursuivant sa carrière d'avocat fiscaliste au Barreau. En 1935, l'Université de Louvain l'appela à donner le cours de droit luxembourgeois. La même année, Paul van Zeeland, devenu Premier Ministre, le 25 mars, le choisit comme chef de Cabinet. L'homme d'Etat et son collaborateur étaient faits pour s'entendre; leurs sensibilités et leurs aspirations politiques s'accordaient admirablement. Le chef du gouvernement n'avait pas été nourri dans le sérail parlementaire; il en ignorait les détours et allait droit au but, ce qui ravissait d'ailleurs l'ancien président de *L'Autorité*. Luc Hommel ne cacha pas sa vive admiration pour «le patron» dans la biographie qu'il lui consacra, peu après la victoire électorale sur Léon Degrelle, le 11 avril 1937.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, Luc Hommel, qui avait définitivement renoncé à l'activité politique, renoua avec la littérature. Non pas celle de sa jeunesse, dominée par la fiction, mais l'écriture de l'Histoire, telle que la pratiquait Carlo Bronne. Et ce n'est point par hasard ou caprice qu'il se passionna pour les grandes figures du xv^e siècle bourguignon. L'ancien président de *L'Autorité* ne reconnaissait-il pas en Philippe le Bon et Charles le Téméraire, son type idéal d'homme d'Etat «toudis en provision du bien public» et exerçant, à cet effet, toute l'autorité dont il était investi ou s'était investi?

En 1929, dans son discours au Jeune Barreau, Luc Hommel n'avait pas hésité à attaquer «cet esprit démocratique qui rabaisse, qui stérilise tout ce qu'il touche». Plus nuancée mais néanmoins présente, la même critique se retrouve dans sa *Marie de Bourgogne ou le grand Héritage* (1945), en particulier dans son analyse du Grand Privilège de 1477, présenté comme une revanche des particularismes sur l'unité dure-

ment établie par les Grands Ducs d'Occident. L'ouvrage ne nous donne pas un tableau de la situation économique et sociale des Pays-Bas au xv^e siècle; en revanche, il comporte une cinquantaine de pages particulièrement brillantes sur leur rayonnement culturel.

La consultation des chroniqueurs avait révélé à l'auteur la richesse de langage, le don d'observation et l'esprit plus politique qu'on ne le croyait de Georges Chastellain. Une réhabilitation s'imposait. D'où la publication en 1945 d'une pertinente monographie et celle, en 1944, de pages judicieusement choisies. Dans la même foulée fut éditée une brève *Histoire du noble ordre de la Toison d'Or* (1947) avec comme objectif avoué (mais non atteint) la restitution à la Belgique de son prestigieux trésor détenu par les Autrichiens.

Luc Hommel adorait présider. En 1946-1947, il présida les déjeuners des Scriptorum Catholici comme il avait présidé les banquets de *L'Autorité*, avec une souriante dignité et le souci de ne heurter personne. En 1950, il fut élu membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises. Il y fut reçu par Henri Davignon et fit, selon l'usage, l'éloge de son prédécesseur : Firmin Van den Bossche, celui qui signait «le Catholique indépendant» des billets caustiques dans *La Libre Belgique*. Dès l'année suivante, il fut choisi par ses pairs comme secrétaire perpétuel de la Compagnie. Tel un grand chambellan des lettres, il officiait avec noble aisance aux cérémonies et réceptions. Mais, l'estrade démontée, les palmiers renvoyés vers les serres et les tapis roulés, il reprenait ses travaux ou la préparation de ses conférences en France, Italie, Espagne, Portugal et Brésil.

En 1959, un an avant sa mort prématurée, Luc Hommel publia un important essai sur la seconde épouse du Téméraire : *Marguerite d'York ou la duchesse Junon*. Aux qualités littéraires de *Marie de Bourgogne ou le grand Héritage* s'étaient ajoutés un équilibre et un enchaînement rigoureux des chapitres. Celle que Pontus Heuterus qualifia de *pugnacis vidua* suscitait visiblement l'admiration de son biographe mais cela n'excluait pas l'inventaire précis des noires machinations d'une princesse peu regardante sur les moyens quand il s'agissait d'atteindre ses fins.

Luc Hommel avait espéré donner à son œuvre d'écrivain d'Histoire l'allure d'un triptyque

bourguignon en la complétant par une biographie de Philippe le Beau. La thrombose qui l'arracha à l'affection des siens, le 2 septembre 1960, l'en empêcha.

J. Serruys, *Sous le signe de l'Autorité*, Bruxelles, 1935. — C. Bronne, *L'Histoire*, dans *Etat présent des Lettres françaises de Belgique*, dir. R. Bindelle, Dison, 1949, p. 101. — H. Davignon, *Discours de réception de M. Luc Hommel*, dans *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. 28, 1950, p. 119-125. — G.-H. Dumont, *L'itinéraire de Luc Hommel*, dans *Revue Générale*, 96^e année, oct. 1960, p. 1-16. — C. Burniaux, *Hommage à Luc Hommel*, dans *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. 38, 1960, p. 102-104. — H. Davignon, *Hommage à Luc Hommel*, *ibidem*, p. 104-106. — G. Sion, *Discours de réception*, *ibidem*, t. 40, 1962, p. 60-73. — F. Drion du Chapois, *Luc Hommel*, Bruxelles, 1966. — Luc (Lucien) Hommel, dans *Bibliographie des écrivains français de Belgique*, t. 3, dir. R. Brucher, Bruxelles, 1968, p. 88-91. — C. Bronne, *Notice sur Luc Hommel (1896-1960)*, dans *Annuaire de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, Bruxelles, 1969, p. 175-194.

Georges-Henri Dumont

HOORNAERT, Hector, Jean, Joseph, dit occasionnellement JUSTUS SEVERUS; chanoine, professeur et écrivain, né à Coutrai le 1^{er} octobre 1851, décédé à Bruges le 3 septembre 1922.

Après une enfance, une jeunesse et des études sans histoire, Hector Hoormaert devint professeur de poésie au Collège Saint-Louis de Bruges un an avant son ordination, en 1874. Homme cultivé et spirituel il devint rapidement animateur et conseiller moral du *Magasin littéraire* à Gand. Passionné de musique, il révéla à ses collègues Grieg et d'Indy. Il aborda la carrière littéraire proprement dite en écrivain, chaque année, une tragédie — en vers pour ses élèves — par exemple *Absalom*. Drame biblique en trois actes et en vers, Bruges-Lille, 1879; il composa ensuite, avec Pol Demade et Maurice Dullaert et peut-être Firmin Van den Bosch, une parodie d'Africus : *Africus ou le Génie récompensé*. Drame nègre en un acte et en vers, Bruxelles, 1893. Il continua à collaborer avec la Jeune Belgique Catholique et démocrate-chrétienne au sein de leurs organes, *Le Drapeau* en 1893, *Durendal*, entre 1894 et 1902 et *La Lutte*, de 1898 à 1899. Puis ce furent des récits inspirés

par les voyages qu'il accomplissait pendant les vacances scolaires en Norvège — *Le pays des sapins. Voyage en Norvège*, Bruxelles-Genève-Paris, 1882, qui contient la première étude en langue française sur Grieg —, en Rhénanie, en Afrique du Nord..., des scènes de la vie de collège, *Le Surveillant. Scènes de la vie de collège*, Gand, 1888, par exemple et des contes à caractère philosophique ou mystique comme *Le larcin des mages*, Gand, 1892. La plupart de ces travaux parurent d'abord dans *Le Magasin littéraire*. Il fit ses débuts en poésie avec les *Ballades russes*, Paris-Bruxelles-Gand, 1892, illustrés par Daniel De Haene, poèmes à la facture parnassienne, qui doivent beaucoup à Leconte de Lisle et que lui avaient inspiré un voyage en Russie et sa sympathie pour le peuple russe. Mais c'est sans conteste *L'Heure de l'âme*, recueil poétique paru à Bruxelles, Paris et Lyon en 1898, qu'il faut retenir comme œuvre marquante de cette époque. Ces poèmes, nettement mystiques, évoquent, dans un mètre résolument parnassien, la montée de l'âme tourmentée des «Fils de la terre» asservis à la raison et les sens vers la pénitence et la proclamation de la foi. Toutefois l'aspect édifiant de l'œuvre, s'il unifie celle-ci, en accentue également le caractère de sermon, proposant à l'homme les idéaux de vertu, de devoir, d'expiation et de sacrifice.

L'année 1894 marque un tournant dans l'existence et l'œuvre du chanoine Hoornaert : il est envoyé à Madrid par le Gouvernement belge pour revendiquer et restaurer une ancienne mission religieuse et hospitalière, Saint-André des Flamands, fondée, sous Philippe II, par Carlos de Ambérès (ou Ambaros, selon les sources), un Anversois, pour les ressortissants des Provinces Belgique et que le Gouvernement espagnol s'était appropriée. Sa mission est un succès complet et Hoornaert reste dans la capitale espagnole jusqu'en 1900, en tant que curé de cette même église. Ce séjour en Espagne a un immense retentissement sur sa production littéraire : il visite le Prado, qui lui inspire *D'après les maîtres espagnols. Etudes et sonnets*, Bruxelles, 1899, à la fois essai de critique artistique — où il étudie et met en évidence les caractères de l'art des grands peintres espagnols, surtout Vélasquez — et florilège poétique où chaque œuvre espagnole du Prado est transposée en un poème. Il découvre également l'œuvre de

saint Jean de la Croix, toute empreinte d'ascétisme, de théologie et de mysticisme et en effectue une traduction commentée, *Saint Jean de la Croix. La montée du Carmel*, Lille-Paris-Bruges-Bruxelles, 1921; *Saint Jean de la Croix. La nuit obscure et la vive flamme d'amour*, Lille-Paris-Bruges-Bruxelles, 1916 et 1923 et *Saint Jean de la Croix. Le cantique spirituel. Sentences et avis spirituels*, Lille-Paris-Bruges-Bruxelles, 1918 et 1923. Toujours attiré vers le théâtre, il se penche sur le théâtre allégorique castillan qu'il étudie en introduction à sa traduction de *La Nef du marchand*, de Calderon de la Barca, Bruxelles-Paris-Lyon, 1898.

De retour en Belgique, le chanoine Hoornaert connaît une période de mysticisme ardent, annoncée déjà depuis ses premières œuvres poétiques, qui l'amène à écrire une biographie de Pie X : *S.S. Pie X. Nouvelle étude biographique*, Bruges, 1909. Grâce à l'aide de Monseigneur Waffelaert, dont il a été occasionnellement le secrétaire, il est nommé curé du béguinage de Bruges, ministère qu'il accomplira pendant vingt-deux ans, jusqu'à sa mort en 1922, et qui lui inspirera *Ce qu'est un béguinage*, illustré par Louis Rekelbus, Lille-Paris-Bruges-Bruxelles, 1921.

Signalons enfin les collaborations occasionnelles d'Hector Hoornaert à différents journaux et revues, parmi lesquels, *Revue Générale*, entre 1886 et 1922; *L'Escholier*, de 1894 à 1899; *Le Samedi littéraire*, en 1905; *l'Almanach de la Générale gantoise des étudiants catholiques*, entre 1907 et 1914, *Le Monde*, en 1913...

H. Carton de Wiart, *Souvenirs littéraires*, Paris-Bruxelles, 1938, p. 168-185. — J. Hanse, *La «Jeune Belgique» et «L'Art Moderne»*, dans G. Charlier et J. Hanse, *Histoire illustrée des Lettres françaises de Belgique*, Bruxelles, 1958, p. 350. — De Seyn, *Dictionnaire biographique des sciences, des lettres et des arts en Belgique*, t. 2, Bruxelles, 1936, p. 573. — I. Guldentops-Werbrouck, *L'Heure de l'âme*, dans *Lettres françaises de Belgique. Dictionnaire des Œuvres*, dir. R. Frickx et R. Trousson, t. 2, *La Poésie*, Paris-Gembloux, 1988, p. 244-245. — C. Hanlet, *Les écrivains belges contemporains de langue française*, t. 1, Liège, 1946, p. 386-388 (portrait photographique). — C. Hanlet, *La Pensée catholique dans la poésie belge contemporaine*, Liège, 1948, p. 15-17. — H. Carton de Wiart, *Le Chanoine Hector Hoornaert*, dans *La Revue catholique des idées et des faits*, 17^e année, n^{os} 7 et 8, 14 mai 1937, p. 15-17. — *Sur l'E-*

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration

cran du passé, Louvain, 1931, p. 25-26. — *Hector Hoornaert*, dans *Bibliographie des écrivains français de Belgique*, t. 3, dir. R. Brucher, Bruxelles, 1968, p. 92-94.

Françoise Chatelain

HUCBALD DE SAINT-AMAND, moine, écolâtre, musicien, né en 840?, décédé en 930.

Hucbald est la plus grande illustration de l'abbaye de Saint-Amand au temps de la quatrième génération de la Renaissance carolingienne, celle qui succéda au règne de Charles le Chauve. Il naquit en 840, si l'on peut admettre l'information donnée par Gontier de Saint-Amand (mort en 1107) suivant laquelle Hucbald serait décédé à l'âge de nonante ans le dimanche 20 juin 930. L'année de cette mort est d'ailleurs confirmée par les *Annales Elnonenses* (éd. Grierson, p. 149). On ne connaît pas son origine, mais on peut remarquer qu'il existait au IX^e siècle dans l'Ostrevant limitrophe un comte nommé Hucbold, gendre d'Evrard de Frioul — un lignage qui contrôla souvent l'abbaye de Saint-Amand. On peut donc songer — prudemment — à une parenté avec cet Hucbold. Le jeune moine fut certainement l'élève de Milon qu'il célébra plus tard comme son *didascalus* (préface ajoutée au *De sobrietate* de Milon, *Poetae latini*, III, p. 611, vers 27), mais il est très douteux qu'il ait été son neveu, comme le prétend Gontier de Saint-Amand. Les textes les plus anciens qui auraient dû parler de cette parenté n'en soufflent mot (en particulier la préface citée plus haut). Il fut ordonné prêtre le 24 septembre 880 (ms Valenciennes 174, f^o 38). C'était le temps où les Normands infestaient la région; Saint-Amand fut touchée en 881 et 883, ce qui entraîna un exil temporaire des moines. Peu après cependant (entre 883 et 886), à la suite d'une décision prise par l'abbé Gozlin agissant en plein chapitre, Hucbald fut prêté à l'abbaye de Saint-Bertin *ad erudiendum abbatem Rodulfum*, véritable «préceptorat d'un prélat» dont on connaît d'autres exemples (E. Lesne, *op. cit.*, 1940, p. 457). Il faut dire que ce Raoul était un fils d'Evrard de Frioul, qu'il était abbé de plusieurs monastères et que le roi l'avait apparemment chargé d'une mission de défense contre les Normands. Le recours à Hucbald était donc tout naturel en de telles cir-

constances. Raoul mourut en 892; c'est alors que l'archevêque Foulques de Reims fit appel à notre écolâtre en même temps qu'à Remi d'Auxerre pour relever les écoles de sa cité — aussi bien celle des chanoines que celle des clercs ruraux. Ici encore il faut remarquer que Foulques avait dirigé l'abbaye de Saint-Bertin précisément avant Raoul.

Le séjour d'Hucbald dans cette «cité populeuse» (préface de la *Vita Rictrudis*) semble avoir duré jusqu'à l'assassinat de l'archevêque sur l'ordre du comte de Flandre (900). En tout cas, en 899 encore, les moines de Saint-Amand obtenaient de Charles le Simple une confirmation générale de leurs biens et privilèges, datée de Reims et concédée à la demande de l'archevêque Foulques, évidemment renseigné par Hucbald. Celui-ci regagna alors sa maison d'origine, où il souscrivit en qualité de notaire deux chartes de l'année 906. Il est vraisemblable qu'il y passa les trente dernières années de sa vie à prier, à enseigner et à composer.

Ce cadre solidement étayé laisse cependant subsister de larges zones d'incertitude, notamment en ce qui concerne la période de formation, car il est évident qu'Hucbald fréquenta d'autres maîtres que l'écolâtre de Saint-Amand. Un récit du moine Gontier (mort en 1107) rapporte qu'à la suite d'une brouille avec Milon, le jeune Hucbald aurait gagné la cité de Nevers et y serait devenu l'homme de confiance de l'évêque. Celui-ci à sa mort lui aurait même fait un somptueux cadeau : les reliques des saints Cyr et Julitte, que notre homme miraculeusement protégé aurait réussi à rapporter jusque dans son abbaye. Le récit est certainement contaminé par la légende. Mais en ce qui concerne la translation même de ces reliques, nous sommes d'avis de la laisser à l'actif d'Hucbald, car il est certain qu'il composa la Passion de ces deux martyrs et que ces corps saints étaient dès la fin du X^e siècle l'objet d'un culte solennel à Saint-Amand. Il faut simplement concéder que le détail et la date de cette translation nous échappent complètement. Une autre source plus suspecte encore (une sorte de généalogie des grands maîtres de l'enseignement, rédigée à la fin du X^e siècle) prétend que notre moine aurait été en compagnie de Remi d'Auxerre l'élève d'Heiric d'Auxerre (né en 841 — mort après 876), ce qui supposerait un séjour dans cette ville. Cette information très fragile semble reposer sur une confusion

due au compagnonnage bien réel d'Hucbald et de Remi à Reims.

La place restait donc libre pour une hypothèse et un auteur récent — Y. Chartier, l'éditeur de la *Musica* d'Hucbald — a supposé avec quelque raison que celui-ci aurait entre 860 et 870 travaillé à Laon ou à Quierzy dans cette école palatine qu'animait Jean Scot Erigène. C'est à ce maître illustre qu'il devrait la connaissance du grec dont ses œuvres témoignent en maints endroits et l'on s'explique mieux par cette filiation directe qu'Hucbald ait pris soin plus tard de composer divers florilèges érigéniens (voir à la bibliographie M. Cappuyens, G. Mathon, A. Van de Vyver).

Ce qui n'est pas douteux en tout cas, c'est l'étendue de ses relations intellectuelles, attestées par les noms des destinataires de ses livres : le roi-empereur Charles le Chauve bien entendu, mais aussi l'archevêque de Mayence Hatto, l'évêque Etienne de Liège, l'évêque Baudry d'Utrecht, l'archidiacre Pierre de Cambrai, le moine Odilon de Saint-Médard de Soissons, un autre moine nommé Judion, sans parler des communautés entières de Saint-Bertin ou de Saint-Thierry de Reims qui témoignèrent de leur reconnaissance. Il faut aussi relever qu'Hucbald légua à son monastère dix-huit manuscrits qui figurent comme tels dans l'*Index major* (catalogue du milieu du XII^e siècle). Saint Augustin et saint Jérôme y occupent une place d'honneur, mais on y trouve également Platon et les grammairiens latins...

Le corpus des œuvres d'Hucbald offre encore des contours incertains; d'une part la critique a été amenée à refuser beaucoup d'attributions anciennes trop généreuses, mais d'autre part elle lui a rendu avec plus ou moins de certitude un certain nombre d'œuvres jusqu'alors perdues dans l'anonymat. Voici un aperçu de cette production :

ŒUVRES POÉTIQUES

Epitaphium Milonis (v. 872, authenticité incertaine); Dédicace à l'empereur Charles le Chauve du *De sobrietate* de Milon (60 vers, entre 875 et 877); *Ecloga de calvis* (875-877), œuvre dédiée ensuite à Hatton de Mayence (891-913); *Versus de diebus aegyptiacis* (35 vers; début du X^e s.).

ŒUVRES HAGIOGRAPHIQUES

Dans l'état actuel de la recherche la liste comprend six titres, dont les deux premiers sont des restitutions dues à Fr. Dolbeau.

Vita Amati longior (entre 907 et 918); *Passio S. Cassiani* (contemporaine de la *Vita Lebuini*); *Passio SS Cyrici et Julittae* (avant 900); *Vita S. Jonati* (vers 908-909); *Vita S. Lebuini* (peu après 918), dédiée à l'évêque Baudry d'Utrecht (918-975) peu après son accession au pouvoir; *Vita S. Rictrudis* (907), dédiée à l'évêque Etienne de Liège (904-920).

Parmi les œuvres hagiographiques faussement attribuées à Hucbald, il faut au moins signaler la *Vita Aldegundis*, identifiée maintenant comme une *Vita quarta* et datée des environs de 1050. Cette *Vita* comporte un fort beau préambule sur le culte des saints.

ŒUVRES DIVERSES D'AUTHENTICITÉ INCERTAINE

Extraits des livres I et II du *De divisione naturae* de Jean Scot (G. Mathon); Gloses sur l'*Isagogè* du Pseudo-Phyry (M. Cappuyens); Notes de comput et calendrier astrologique (A. Van de Vyver).

ŒUVRES MUSICALES

Musica (alias *De harmonica institutione*), traité de musique rédigé entre 877 et 882; Deux hymnes en l'honneur de saint Thierry accompagnées d'une lettre d'envoi.

Y. Chartier signale beaucoup d'autres pièces liturgiques attribuées à tort ou à raison à Hucbald. La pièce apocryphe la plus importante est la *Musica Enchiriadis* qui connut une diffusion beaucoup plus étendue que la *Musica*. Elle serait peut-être l'œuvre d'un abbé Odon ou Otger contemporain d'Hucbald.

Il est possible maintenant de proposer quelques remarques d'ensemble sur cette production. Comme son maître Milon, Hucbald est un versificateur ami des tours de force. C'est ainsi que son *Ecloga de calvis* se compose de 136 vers dont tous les mots commencent par la lettre C (initiale de *Carolus* et de *Calvus*). Ce genre d'exploit, non exempt d'humour, suppose le recours à quantité de mots rares et à de laborieuses contorsions verbales. Citons à titre d'exemple le vers répété en tête de chaque strophe : «*Carmina clarisonae calvis cantate camenae*».

On peut en rapprocher le *versus cancrinus* qu'Hucbald ajouta à sa lettre d'envoi du *De sobrietate* de Milon : «*Si bene te tua laus taxat sua laute tenebis*». Les mêmes mots se retrouvent de gauche à droite et de droite à gauche. Bien mieux, si l'on écrit deux fois ce vers d'abord horizontalement et ensuite verticalement, ces deux vers peuvent se couper à la dix-hui-

tième lettre, exactement au milieu du vers, où nous trouvons un X, c'est-à-dire une lettre en forme de croix (voir à la notice sur Milon ce qui est dit des *carmina figurata*).

La valeur historique d'Hucbald, auteur de nombreuses vies de saints, a été scrutée avec soin dès 1923 par L. Van der Essen. Ses conclusions (même si le corpus s'est depuis quelque peu modifié) peuvent toujours être acceptées. Hucbald fait preuve d'un esprit critique relativement poussé, supérieur à celui de ses émules (voir par exemple ses réticences à écrire la Vie de sainte Rictrude et son dégoût devant les actes fabuleux des saints martyrs Cyr et Julitte); mais il obéit aux lois du genre, c'est-à-dire qu'il entend écrire une œuvre d'art et une œuvre d'édification. Simplement sa grande culture lui permet de donner des développements religieux très nourris à la place des fades lieux communs trop fréquents ailleurs. C'est ici que la recherche actuelle attentive aux idéologies politiques et aux mentalités religieuses peut prendre le relais de la critique de Van der Essen. Car les développements généraux d'Hucbald, très cohérents et très denses, se révèlent en accord avec les modèles politico-religieux du temps. C'est ainsi que la *Vita Rictrudis* s'ouvre par un majestueux résumé de l'histoire des Francs, qui fait penser au fameux prologue de la loi salique (composé précisément à l'époque carolingienne). Tout dans l'histoire humaine (peuples ou individus) est subordonné à la grâce divine. Le saint est un être prédestiné et la conversion des peuples intervient au moment fixé par Dieu (*Vita Rictrudis* pour les Francs, *Vita Lebuini* pour les Saxons). Une telle perspective manifeste l'influence très forte de saint Augustin, ce qui n'a rien d'étonnant, puisque ces doctrines furent vers le milieu du IX^e siècle au centre d'une vive controverse provoquée par l'enseignement de Gottschalk (conciles de Quierzy 853, de Valence 855, de Langres 859). Relevons encore après Fr. Dolbeau le thème de la double tunique revêtue successivement par les défunts à la sortie de ce monde : la première symbolisant l'immortalité de l'âme, la seconde la résurrection des corps et la plénitude de la gloire. Cet effort pour clarifier les idées sur l'au-delà est à verser au dossier de l'histoire du Purgatoire.

Hucbald a laissé un grand souvenir comme musicologue et comme auteur d'offices chantés. Le seul traité théorique qu'on lui laisse mainte-

nant — la *Musica* ou *Harmonica intitutio* — n'a pourtant rien d'original, puisqu'il ne fait que vulgariser — d'une manière très exacte d'ailleurs — les idées de Martianus Capella et de Boèce. C'est une sorte de manuel de chant ou de solfège, où sont exposées les notions alors courantes : sons musicaux ou cordes, intervalles, accords ou symphonies. Il se termine par un essai informe de notation. La *Musica Enchiridias* — qui n'est pas de lui — est au contraire une œuvre capitale, où l'on trouve l'exposé d'une notation véritable et la théorie de la diaphonie (chant à plusieurs voix). Il est frappant de constater que dans la *Vita Lebuini* Hucbald raconte la mort du saint en usant d'une allégorie musicale : Dieu en créant l'homme a réalisé de la consonance avec de la dissonance, puisqu'il a uni harmonieusement des éléments aussi différents que le corps et l'âme. A la mort cet accord est suspendu et les constituants retournent à leur origine : le corps à la terre, l'âme à Dieu qui est «la source brûlante des âmes».

Corpus traditionnel de l'œuvre d'Hucbald, dans *P.L.*, t. 132, 1853, col. 815-1052. Voici maintenant des indications plus précises, distribuées selon l'ordre de la liste publiée plus haut.

ŒUVRES POÉTIQUES. *Epitaphium Milonis* et dédicace du *De sobrietate*, dans *M.G.H., Poetae latini*, t. 3, 1896, p. 679 et 610; *Ecloga de calvis*, édition et traduction française par Isidore Desilve, Valenciennes, 1875, 65 pages.

ŒUVRES HAGIOGRAPHIQUES. *Vita Amati longior* : pour le texte, *Catalogus codicum hagiographicorum Bibliothecae Bruxellensis* Pars I, t. 2, Bruxelles, 1899, p. 44-45; pour l'attribution, cf. Fr. Dolbeau, *Le dossier hagiographique de saint Amé vénéré à Douai*, dans *Analecta Bollandiana*, t. 97, 1979, p. 89-110; *Passio s. Cassiani*, texte et attribution, voir Fr. Dolbeau, *Passion de saint Cassien d'Imola, composée d'après Prudence par Hucbald de Saint-Amand*, dans *Revue bénédictine*, t. 87, 1977, p. 238-255; *Passio SS. Cyrici et Julittae*, dans *P.L.*, t. 132, col. 851-858; *Translatio S. Cyrici ad Elnonense monasterium*, dans *A.S.*, Jun. IV (ed. novissima), p. 28-31 (sous le faux nom de Philippe de l'Aumône, œuvre en fait de Gontier de Saint-Amand); *Vita S. Jonati*, homélie en neuf leçons, cf. *A.S.*, Aug. I (ed. novissima), t. 1, p. 73 à compléter par *Catalogus codicum... Bruxellensis*, t. 2, p. 273-275; *Vita S. Lebuini*, dans *P.L.*, t. 132, col. 875-894; *Vita S. Rictrudis*, dans *A.S.*, Maii III (ed. nov.), p. 81-88.

ŒUVRES DIVERSES. Voir G. Mathon, *Un florilège érigé-nien à l'abbaye de Saint-Amand au temps d'Hucbald*, dans *Recherches de théologie ancienne et médiévale*, t. XX, 1953, p. 302-311; Dom Maïeul Cappuyens, Jean

Scot Erigène, Louvain-Paris, 1933; A. Van de Vyver, *Hucbald de Saint-Amand et l'invention du nombre d'or*, dans *Mélanges Aug. Pelzer*, Louvain, 1947, p. 91-79.

ŒUVRES MUSICALES. Y. Chartier, *La Musica d'Hucbald de Saint-Amand (traité de musique du IX^e s.)*. Introduction, établissement du texte, traduction et commentaire, thèse pour le doctorat d'université devant l'Institut de Musicologie de Paris, Paris, 1971, ronéo, 2 vol., 372 pages; hymnes en l'honneur de saint Thierry et lettre d'envoi, dans *A.S.*, Jul. I (ed. nov.), p. 72-73.

PROBLÈMES GÉNÉRAUX. E.H.J. Reusens, *Hucbald de Saint-Amand*, dans *Biographie Nationale*, t. 9, Bruxelles, 1886-1887, col. 612-621. — J. Desilve, *De schola Elnonensi*, Louvain, 1890, p. 93-113; M. Manitius, *Geschichte des lateinischen Literatur des Mittelalters*, t. 1, München, 1911, p. 588-593. — L. Van der Essen, *Hucbald de Saint-Amand et sa place dans le mouvement hagiographique médiéval*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. 19, 1923, p. 333-351 et 522-532; Ph. Grierson, *Les Annales de Saint-Pierre de Gand et de Saint-Amand*, Bruxelles, 1937. — E. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, t. 5, *Les écoles*, Lille, 1940, p. 329-331 et *passim*. — H. Platelle, *Le temporel de l'abbaye de Saint-Amand des origines à 1340*, Paris, 1962, p. 60-66. — H. Platelle, *Le thème de la conversion à travers les œuvres hagiographiques d'Hucbald de Saint-Amand*, dans *Revue du Nord*, t. 68, Lille, 1986, p. 511-531.

Henri Platelle

HUGUES DE FOSSES, bienheureux, premier abbé de Prémontré (1128-1161/64), organisateur de l'ordre de Prémontré, né à Fosses probablement entre 1085 et 1090, décédé à Prémontré (France, Aisne) le 10 février 1161 ou 1164.

Au sujet de la jeunesse de Hugues, rien n'est connu d'une manière certaine. La plupart des écrivains sont d'avis qu'il était né de parents riches parce que dans les *Vitae Norberti*, il est signalé, à deux reprises, qu'il a dû prendre des dispositions relatives à ses biens et que la seconde fois il a même quitté Norbert pendant deux ans. Des mêmes textes certains déduisent qu'il fut orphelin tôt et que, pour cette raison, il ne pouvait abandonner l'administration de ses biens à des membres de sa famille.

A Fosses (anciennement diocèse de Liège, actuellement diocèse de Namur) existait l'église Saint-Feuillien, qu'aux environs de l'an 1000, l'évêque Notger (972-1008) de Liège avait

transformée en chapitre de chanoines. Il est possible que Hugues reçut là sa formation. A propos de la fondation de Prémontré, il est relaté que tous ceux qui voulaient vivre avec Norbert étaient chanoines depuis leur jeunesse, ce qui peut impliquer que Hugues aurait été chanoine à Fosses, encore qu'il n'était pas présent à Prémontré au moment de sa fondation.

Plus tard, comme abbé de Prémontré, il eut encore des contacts avec le chapitre de Fosses et il intervint, notamment, dans une transaction entre ce chapitre et l'abbaye de Bonne-Espérance (1143). Peut-être Hugues a-t-il bénéficié d'un enseignement supérieur à Liège, mais, à ce sujet également, rien n'est connu avec certitude. En 1119, lors de son premier contact avec Norbert, il était chapelain de l'évêque Burchard de Cambrai (1114-1130). Le fait qu'il était investi de cette fonction pourrait donner à penser qu'il était d'origine noble et qu'il avait reçu une solide formation.

Le mercredi 26 mars 1119, veille du jeudi saint, Burchard était en visite à Valenciennes. Norbert alla à sa recherche dans la maison dont il était l'hôte, car il connaissait Burchard depuis longtemps. Tous deux avaient été élevés à la cour de l'empereur Henri V (1106-1125). Norbert fut introduit par Hugues, qui assista à l'entrevue des deux amis. Lui-même ne comprenait pas leur conversation car il ne connaissait que le français mais, grâce à son maître Burchard, il découvrit Norbert et sa manière de vivre. Hugues aspirait aussi à un mode de vie fait de pauvreté évangélique et de prédication de pénitence et de paix. Il eut l'occasion d'apprendre à mieux connaître Norbert, car celui-ci tomba malade à Valenciennes et Burchard lui fit régulièrement rendre visite par Hugues ou par l'un de ses ecclésiastiques. Hugues promit à Norbert de le suivre, et Norbert voulut partir, dès sa guérison, avec son compagnon mais Hugues souhaita régler tout d'abord ses intérêts temporels. Après peu de temps, Hugues revint et ils partirent ensemble en tournée de prédications. Ils allèrent tout d'abord à Fosses, le pays natal de Hugues, où, les gens connaissaient Hugues et manifestaient un grand intérêt pour cette manière inhabituelle de vivre. Norbert réussit là à opérer une réconciliation, et puis il alla à Moustier, où il fit de même. Chose assez remarquable, Hugues n'intervient jamais seul dans les *Vitae Norberti*. Dans la *Vita Norberti B*, élaborée vraisemblable-

ment à Prémontré, il joue un rôle plus important que dans la *Vita A*, tout en restant quand même dans l'ombre de Norbert. Hugues est le disciple qui suit son maître et qui l'observe avec respect. La *Vita B* le qualifie aussi, à deux reprises, de timide (*timidus*). Ce qui apparaît précisément, ici à Moustier. Lorsque Norbert, appelé à aplanir une querelle, s'attarda, dans sa chambre, à prier jusqu'à la troisième heure, la foule s'impatienta. Hugues n'osait pas le déranger, mais finalement il se décida à l'avertir respectueusement que cette foule l'attendait. Norbert répondit que Dieu doit être servi comme Il l'entend. En fin de compte, il sortit tout de même, il célébra tout d'abord deux messes et prêcha alors la paix. De là, ils se rendirent tous les deux à Corroy-le-Château et puis au concile de Reims (octobre 1119) auprès du pape Calixte II, récemment élu, Norbert désirant le renouvellement de son autorisation de prêcher. Ici se situe une période critique dans la vie de Norbert et aussi dans celle de Hugues. Norbert fut placé plus ou moins sous la tutelle de l'évêque Barthélemy de Laon, un parent du pape, et il alla passer l'hiver à Laon. Hugues, de son côté, rencontra à Reims son ancien maître, l'évêque Burchard de Cambrai et partit avec lui. On en donne pour raison qu'il devait régler ses affaires temporelles, mais comme il resta absent pendant deux ans, d'autres motifs semblent se cacher sous cette séparation. En fait, cela signifiait la fin de la prédication itinérante sans résidence fixe, car c'est à cette époque qu'eut lieu la fondation de Prémontré. Désormais, la prédication de Norbert n'aura plus seulement pour thème la pénitence et la paix, mais elle sera orientée vers le recrutement de candidats pour sa nouvelle fondation. Après le retour de Hugues (1121), ils partirent ensemble pour Nivelles, où aurait eu lieu l'exorcisme d'une possédée. Après ces événements, il n'est plus question, pendant longtemps, de Hugues dans les *Vitae Norberti*. Peut-être est-il resté à Prémontré pendant tout un temps comme remplaçant de Norbert, qui ne séjournait dans son abbaye que par brèves intermittences et pendant l'hiver. Au cours de cette période, Hugues ne prit pas de décisions importantes, remettant celles-ci jusqu'au retour de Norbert. Il portait le titre de prieur.

Après son départ pour Magdebourg (1126), Norbert n'abandonna pas tout de suite la direction effective, mais lorsque l'unité de vue dans

l'ordre fut en danger, il consentit à l'élection d'un abbé à Prémontré (1128). Sur le conseil de Norbert, Hugues fut élu, ce qui montre bien que Norbert plaçait sa confiance en son premier disciple. A ce moment-là, Hugues séjournait auprès de Norbert, à Magdebourg, ce qui révéla que, de temps à autre, il quittait Prémontré, encore qu'on ne lui connaisse pas d'autres grands voyages, si ce n'est qu'il se rendit au moins une fois à Rome (entre 1152 et 1160). Après un voyage à Rome, certains répandirent le bruit que Hugues n'aurait pas été reçu favorablement par le pape et que celui-ci l'aurait réprimandé au sujet du port du surplis. Le prévôt Ulrich de Steinfeld dément le bien-fondé de cette rumeur.

Par cette élection que les sources décrivent nettement comme une désignation par Norbert, Hugues est devenu abbé de l'abbaye-mère et non l'abbé général, car cette fonction n'existait pas encore à cette époque. Cependant, on remarque bien dans les chartes qu'il n'agissait pas exclusivement à Prémontré, mais qu'il intervint aussi comme témoin à Laon, Reims et Soissons, où des chartes furent octroyées aux abbayes de Floreffe, Bonne-Espérance et Saint-Feuillien du Rœulx. Hugues considérait donc cette fonction comme plus large que confinée à la direction de son abbaye, et il s'est toujours efforcé de conférer à Prémontré la direction de l'ordre entier. En dehors de l'ordre, il était hautement considéré. Ainsi, il fut notamment appelé comme conseiller par l'abbesse de Fontevraud, où il présida même, le 18 mars 1149, le premier chapitre général. Il se nomme toujours lui-même abbé et ne paraît donc pas avoir eu contre ce titre les mêmes griefs que Norbert avait eus au début. Il fut consacré abbé par l'évêque Barthélemy de Laon, ainsi que celui-ci en fait mention dans un document de 1132. Cependant dans ses chartes, Barthélemy ne manifesta jamais, à l'égard de Hugues, la même amitié qu'à l'égard de Norbert.

En tant que premier abbé, Hugues va organiser définitivement l'ordre de Prémontré. Sans doute l'institution principale à cette fin fut-elle l'assemblée annuelle des abbés, appelée plus tard le chapitre général, qui se réunit à partir de 1128. Cela devint une ferme tradition annuelle, bientôt fixée au 9 octobre, en la fête de saint Denis, et qui après un certain temps eut lieu presque exclusivement à Prémontré. En 1138, Hugues reçut de Ingelrannus, fils du chevalier

Thomas de Coucy († 1130), une donation pour couvrir les frais du chapitre. Hugues considérait cette institution comme le principal lien d'unité et il mettait toute son autorité en œuvre pour que tous les abbés y soient présents. Il dut aussi alors intervenir constamment contre les tendances à la décentralisation dans l'ordre, surtout de la circonscription saxonne, et contre les évêques qui souvent interdisaient aux abbés de se rendre à Prémontré.

A cette fin, Hugues veillait à maintenir de bonnes relations avec les papes. Il aurait offert, avant 1141, un beau manuscrit du *De civitate Dei* à Innocent II, et il envoya l'abbé Henri de Vivrières à Rome pour féliciter Eugène III de son élection pontificale. Le 6 décembre 1143, il réussit à obtenir du pape Célestin II une bulle qui non seulement faisait défense aux archevêques et évêques d'entraver le chapitre mais leur enjoignait même de contraindre les abbés à y prendre part. Cependant, même cette bulle pontificale ne résolut pas définitivement l'affaire.

Durant son long abbatiat (1128-1161), il fut obligé d'élaborer des normes juridiques et liturgiques. Les premières rédactions des statuts et le premier ordinaire ont vu le jour à cette époque. Pour cette tâche de législateur Hugues se laissa influencer par les formes de la vie monacale qu'il connaissait dans le milieu français. Norbert avait écarté le mode de vie de Cîteaux. Hugues en a néanmoins repris, directement ou indirectement, certains éléments. Hugues dut aussi s'occuper des constructions, vu le développement rapide de l'abbaye-mère. Ici encore, il est difficile de préciser quelle fut la part personnelle de Hugues. Selon Hériman de Tournai, Hugues a érigé la deuxième église de Prémontré, le dortoir, le réfectoire, les ateliers et le mur d'enceinte.

Avec l'extension rapide de l'ordre des difficultés devaient naturellement surgir à l'égard des autres ordres existants. Un des points principaux de friction gisait dans la question du passage d'un ordre à l'autre, à laquelle était liée celle de savoir quel était l'ordre religieux le plus parfait, puisqu'il était permis de passer à un mode de vie plus parfait. Hugues réussit, le plus souvent, à régler les choses à l'amiable. Il obtint des papes différentes bulles qui réglaient juridiquement ce problème. Il veilla régulièrement aussi aux confirmations de la règle et des droits de propriété de Prémontré par les papes (Inno-

cent II, Célestin II, Lucius II, Eugène III et Adrien IV) ainsi que par les rois de France Louis VI et Louis VII (1136, 1138, 1145, 1146, 1150). La question de savoir dans quelle mesure Hugues réussit-il à accroître les possessions de Prémontré n'a pas été encore suffisamment étudiée à ce jour. D. Lohrmann était d'avis que les exploitations agricoles de Prémontré, bien que très importantes, étaient un peu moins étendues que celles de Cîteaux. Le système de la *curtis*, c'est-à-dire l'exploitation des fermes abbatiales par des frères convers n'aurait pas été une imitation du modèle cistercien, mais une organisation originale, tout en étant comparable.

Le souhait de Hugues de voir attribuer, à Prémontré, un rôle de direction ressort clairement de la bulle d'Innocent II, obtenue par lui à Laon, le 12 avril 1132; elle rendait les coutumes de Prémontré obligatoires à tous les abbés. Cette bulle fut accordée à la requête de Norbert, qui cependant avait lui-même introduit d'autres coutumes à Magdebourg. Peut-être que lors de l'élaboration de cette bulle, on a uniquement pensé aux maisons dépendantes de Prémontré. En tout cas, ce passage est l'indice des intentions centralisatrices de Hugues qui toujours faisait imposer ses décisions par des bulles pontificales et par le chapitre général.

Prémontré avait été instauré par Norbert en une communauté double. Mais Hugues estima que la proximité de religieuses présentait des inconvénients et, avec le concours de Barthélemy de Laon, qui désirait maintenir la branche féminine dans son diocèse, elles furent transférées à Fontenelle (1141). Hugues conclut, avec Pierre le Vénérable de Cluny, un acte de confraternité de prière, qui fut confirmé le 10 octobre 1141 par le chapitre général. En 1142, un semblable acte fut rédigé pour les cisterciens et en même temps, à cette occasion, il fut arrêté que les deux ordres n'accepteraient pas les religieuses l'un de l'autre, et que des distances précises seraient respectées entre les abbayes et les domaines des deux ordres. Ce document fut signé notamment par Hugues et Bernard de Clairvaux. Cependant, au chapitre de 1150, différentes plaintes surgirent à nouveau contre les cisterciens au sujet de cas de passage d'un ordre à l'autre et de conflit de voisinage, plaintes émises notamment par l'abbé Philippe de Harveng, de Bonne-Espérance, et Nicolas, abbé de Saint-Feuillien. Hugues écrivit alors à Bernard une lettre, dont la

réponse de Bernard (lettre 253) fait ressortir la sévérité; celui-ci expose sa position au sujet des points litigieux, il se réfère, par deux fois, à des décisions du pape Eugène III (1145-1153), lequel avait été lui-même cistercien et élève de Bernard et il conclut en témoignant sa grande sympathie pour les prémontrés. En 1153, après la mort de Bernard, une nouvelle convention fut conclue en même temps qu'un acte de confraternité.

En 1143, Hugues se trouva à Fosses, son lieu de naissance, et intervint comme témoin dans une cession consentie par le chapitre de Fosses à l'abbaye de Bonne-Espérance. Pour autant qu'on soit informé, ce fut l'unique voyage à son pays natal que Hugues entreprit pendant son abbatiat. Cependant, à Fosses, on ne l'avait, semble-t-il pas oublié. En tant qu'abbé, Hugues fit rédiger notamment une charte par laquelle un chanoine de Fosses, Hellin, acheta une charruée à la Ferté, non loin de Prémontré pour la donner à Prémontré contre une rente viagère payable en grain.

Avec d'autres prémontrés, l'évêque Milon I^{er} de Thérouanne, Godeschalk, abbé de Saint-Martin de Laon et Otto, *magister* à Cappenberg, Hugues assista aussi au concile de Reims en 1148.

Aux environs de 1150, la paroisse de Liedekerke fut une pomme de discorde entre les abbés de Ninove et de Jette. Bernard de Clairvaux avait déjà fait connaître, dans une charte de 1146, une convention entre les deux abbés, mais cela n'avait pas vidé l'affaire. Ce litige fut examiné au chapitre général des prémontrés, et l'évêque de Cambrai déclara que Liedekerke n'avait jamais appartenu à Jette, de sorte que cette paroisse fut attribuée à Ninove. Hugues et tous les abbés réunis imposèrent alors à l'abbé de Jette le silence et lui interdirent «par autorité de l'ordre» d'encore importuner l'abbé de Ninove à ce sujet. Cette sentence a une résonance de pleine autorité et même de dureté; le chapitre général a statué ici en organe de la plus haute autorité. Peut-on en déduire que Hugues lui-même se comportait d'une manière autoritaire? C'est une autre question, car c'est ici la source unique qui le donne à penser.

Egalement aux environs de 1150, Hugues écrivit une lettre à Henri, évêque d'Olmütz, qui était malade, pour le reconforter et lui recommander Godeschalk, abbé de Siloë. Cette lettre exprime une conception bien chrétienne et

évangélique de la vie et de la mort. La mort, c'est un retour vers le Père, et on ne peut en être affligé qu'en raison des peines qu'on doit souffrir avant de recevoir la récompense et aussi parce que les bonnes œuvres prennent fin par la mort.

Pendant les derniers mois de 1153, une rencontre eut lieu entre les abbés prémontrés et cisterciens au cours de laquelle fut réglé un différend, qui traîna depuis des années. La contestation entre les abbés de Saint-Feuillien et de Villers concernait des biens sis à Hubeaumont. Ceux-ci furent attribués à l'abbé de Saint-Feuillien pour 200 marcs d'argent. Un conflit surgit aussi, aux environs de 1158, entre le prévôt Ulrich de Steinfeld et l'abbé Rether de Prüm (O.S.B.), peut-être à propos d'un cas de «*transitus*» de Prüm à Steinfeld. Ulrich et l'abbé Richard de Springiersbach agirent comme conciliateurs pour décider le jour et le lieu d'une rencontre entre Rether et Hugues. Le rendez-vous fut fixé par l'abbé de Prüm au 13 juillet (année inconnue) à Aix et Otton de Cappenberg y fut aussi mandé comme conciliateur par Ulrich. L'issue de cette rencontre n'est pas connue; peut-être que le litige fut vidé à l'amiable car c'est le dernier renseignement que nous possédons sur cette affaire. Le rôle dirigeant dans cette question fut joué par Ulrich de Steinfeld qui poursuivit ses projets et imposa ses dispositions à Hugues. Ceci plaide bien en faveur de la douceur et de l'humilité de Hugues et de son comportement rempli d'esprit collégial à l'égard des autres abbés et prévôts.

Aucune information n'est conservée au sujet des circonstances de la mort de Hugues. Le jour du décès, 10 février, paraît bien établi, mais en ce qui concerne l'année, 1161 aussi bien que 1163 ou 1164 sont indiqués dans des ouvrages ultérieurs. Le nom de son successeur Philippe apparaît comme abbé de Prémontré dans une charte de l'évêque Henri de Toul en 1161, et pareillement le 13 février 1162 dans une bulle pontificale. Ces deux textes sont difficiles à contrôler, mais les datations qu'ils comportent paraissent dignes de foi. La solution qui vient le plus naturellement à l'esprit fait supposer que Hugues aurait démissionné de sa charge en 1161 et qu'il serait décédé en 1164. Il fut inhumé dans l'église de Prémontré, devant l'autel de saint André. En 1279, sa dépouille mortelle fut exhumée par l'abbé Gilles de Bérolier et déposée de-

vant le maître-autel. Sur son nouveau tombeau fut fixée une plaque de marbre avec son épitaphe relatant qu'il fut abbé pendant trente-cinq ans et mourut en 1164. En 1660, sous l'abbatiate général d'Augustin Le Scellier, une exhumation fut à nouveau exécutée. Les reliques reposèrent par la suite dans une châsse à la sacristie jusqu'en 1794. Ensuite, elles furent confiées à la garde du curé de Bassoles, Louis-Bernard Rossignol, qui les plaça sous le chœur de son église. C'est seulement en 1896 qu'on les retrouva et qu'on les mit dans le chœur de la cathédrale de Laon. Pendant la première guerre mondiale, elles furent rapportées à Bassoles, et, de là, elles furent transportées par l'abbé Gerlac Franken à Bois-Seigneur-Isaac. Le 13 juillet 1927, le pape Pie XI ratifia le rescrit de la congrégation des rites daté du 5 juillet, par lequel le culte voué à Hugues depuis des temps immémoriaux fut confirmé. Dans ce cas-ci, il y eut dispense de la nouvelle procédure, en vigueur depuis le 26 mai 1920.

Aucune représentation de Hugues, ayant valeur historique, n'est conservée, et il n'est décrit physiquement nulle part dans les sources. Les représentations du bienheureux Hugues, de date tardive, sont par conséquent, conventionnelles et dénuées de valeur historique.

Voir la liste des sources et la bibliographie dans W.M. Grauwen, *Hugo van Fosse*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 3, Bruxelles, 1968, col. 419-421. À compléter par E. Mueller, *Der Bericht des Abtes Hariulf von Oudenburg über seine Prozessverhandlungen an der römischen Kurie im Jahre 1141*, dans *Neues Archiv*, t. 48, 1929, p. 97-115. — D. Lohrmann, *Kirchengut im nördlichen Frankreich*, Bonn, 1983, p. 212-267. — F.W. Bautz, *Hugo von Fosse(s)*, dans *Biographisch-Bibliographisch Kirchenlexicon*, afl. 18, Herzberg (1989?), col. 1140 (à consulter avec des réserves).

Wilfried Marcel Grauwen

Traduit du néerlandais.

I

IDE, comtesse de Boulogne, née vers 1040, décédée à l'abbaye de La Capelle le 13 avril 1113.

Sa vie nous est essentiellement connue par une biographie qui n'est pas sans valeur (composée entre 1130 et 1135) et par une série de chartes qui jalonnent ses fondations religieuses. Par sa naissance, qu'on place vers 1040, Ide appartenait à la maison d'Ardenne-Verdun qui pouvait se réclamer d'une ascendance carolingienne et qui en tout cas avait fini par obtenir de manière quasi régulière la dignité de duc de Basse-Lotharingie. Son père était Godefroid le Barbu († 1069) dont la vie ne fut qu'une suite de révoltes, mais qui jouissait d'un grand prestige; sa mère s'appelait Doda ou plutôt Uoda, *non minus egregia* que son époux. Son éducation une fois terminée (*puella litteris imbuta*), elle fut demandée en mariage par le comte de Boulogne Eustache II, lui aussi issu de tout côté du sang des rois : par sa mère Mathilde de Lorraine († 992) le dernier carolingien en ligne masculine, et par son père il descendait des comtes de Flandre, c'est-à-dire en définitive de Charles le Chauve. La *Vita* insiste beaucoup sur cet éclat généalogique aux multiples facettes.

Le couple eut trois fils : Eustache qui succéda à son père à la tête du comté de Boulogne (à une date incertaine) et finit par entrer en religion († après 1125); Godefroid qui recueillit l'héritage de son oncle Godefroid le Bossu (le duché de Basse-Lotharingie) avant de devenir à Jérusalem l'avoué du Saint Sépulcre († 1100); enfin Baudouin, le troisième, qui devint comte d'Edesse, puis le premier véritable roi de Jérusalem († 1118). Les autres fils ou filles qu'on a voulu attribuer à Ide ne sont que des suppositions gratuites. La *Vita* nous donne un renseignement curieux sur son comportement maternel : Ide voulut nourrir elle-même ses enfants et cette manière de faire s'opposait tellement aux habitudes régnant dans l'aristocratie que l'hagiographe crut devoir fournir un mot d'explication :

la comtesse redoutait qu'un lait étranger ne communiquât quelque penchant vicieux à ses enfants. Quoi qu'il en soit, la comtesse exerça certainement une forte influence religieuse sur ses fils : la conduite de ses deux aînés ne permet guère d'en douter.

Comme d'autres grandes princesses de son temps — par exemple Adèle de France, l'épouse de Baudouin V de Flandre, morte en 1071 —, la comtesse Ide de Boulogne chercha à multiplier les fondations religieuses. Elle commença par seconder les efforts de son mari en faveur de la collégiale de Lens. En 1070 les deux époux restaurèrent cette maison ruinée par un incendie *invidia diaboli* et lui accordent biens et privilèges. En cette année encore, l'évêque de Cambrai-Arras Liébert dote ce chapitre de la même «liberté» que les église Saint-Géry de Cambrai et Notre-Dame d'Arras (problème de la liberté canonique). Quant à la comtesse elle-même, sa *Vita* lui attribue la fondation ou la restauration de trois monastères : Saint-Wulmer (à l'intérieur des murs de Boulogne), Saint-Michel du Waast (près de Desvres) et La Capelle (dans le Calaisis). Pour sa fondation du Waast Ide obtint des moines de saint Hugues de Cluny, ce qui aboutissait à l'incorporation dans l'ordre clunisien avec le statut de prieuré. La *Vita* nous montre encore la comtesse entreprenant un voyage *in Alemaniam* (c'est-à-dire en Lotharingie : équivalence à remarquer sous la plume de l'auteur) afin de visiter ses parents (*visitatis consanguinitate et affinitate propinquis*) et de pouvoir ensuite vendre les alleux paternels qu'elle y possédait. C'est un intéressant exemple d'une recherche de *laudatio parentum*. Les ressources ainsi dégagées devaient lui permettre de réaliser ses fondations pieuses. D'autres sources nous révèlent en outre les vastes transactions auxquelles elle se livra en 1096 pour trouver l'argent nécessaire au départ en croisade de ses deux fils Godefroid et Baudouin. La *Vita* ne souffle pas mot non plus de ses générosités envers les abbayes

d'Afflighem et de Saint-Bertin, attestées par des chartes de 1096 et 1098.

Certains aspects de sa vie spirituelle nous sont connus. Elle résidait volontiers à l'abbaye de La Capelle, y suivait les offices et psalmodiait avec les moines. Elle fut en relation avec saint Anselme de Cantorbéry qui la visita à Boulogne et lui écrivit des lettres, dont six sont conservées. Il reste aussi une lettre de l'évêque d'Astorga en Espagne datant de 1084, relative à un envoi de reliques, rien moins que onze cheveux de la Vierge destinés à l'abbaye de La Capelle! La pieuse comtesse mourut le dimanche 13 avril 1113, à l'abbaye de La Capelle, après avoir prédit que le dimanche suivant elle se trouverait, morte ou vivante, à l'église du Waast. Cet oracle emporta la décision, car toutes les maisons qui avaient bénéficié de ses largesses voulaient avoir son corps (notamment le monastère de Samer — *S. Vulmarus in nemore* —, où son mari était enterré). Elle fut donc inhumée au monastère du Waast, où quelque temps plus tard un moine du lieu écrivit sa biographie (1130-1135). Des miracles se produisirent, dont le moindre ne fut pas de faire reculer ses parents d'Alemania qui voulaient à leur tour récupérer le corps saint. Pour s'y opposer les moines firent procéder à une reconnaissance publique (*congregatis autem multis provinciae*) : le corps de la sainte fut découvert intact ainsi que ses vêtements. Après ce prodige, il n'était plus question de laisser partir un tel trésor. Un autre miracle fort intéressant nous montre le rite de l'incubation : une fillette possédée et sa mère couchent trois jours de suite dans l'église et la malade est finalement guérie au tombeau de sainte Ide.

En dépit de ces efforts de propagande et malgré une réputation de sainteté, de piété et de

charité bien attestée chez les contemporains, le culte de sainte Ide n'a pas réussi à s'imposer. Il est demeuré quasiment inexistant pendant longtemps; sa *Vie* n'est connue que par un seul manuscrit non destiné à l'usage liturgique et ses reliques, passé le moment du décès, n'ont éveillé aucune convoitise. Chose curieuse, cette grande dame entourée de ses trois fils au destin prestigieux a trouvé une certaine compensation dans le royaume de l'épopée, en se mêlant à la légende du chevalier au cygne.

Vita, A.S., April. II (ed. nov.), p. 139-150. — Miraeus-Foppens, *Opera diplomatica*, t. 1, Louvain, 1723, p. 76 (Bouillon, 1094, approbation d'Ide), 77 (Afflighem, 1096), 78 (Saint-Bertin, 1098), 81 (Lens 1106), 159 et 161 (Lens 1070). — M. Gysseling et A.C.F. Koch, *Diplomata belgica ante annum millesimum scripta*, Bruxelles, 1950, p. 376 (1096, Munsterbitzen). — Alph. Le Roy, *Ida*, dans *Biographie Nationale*, t. 10, Bruxelles, 1888-1889, col. 3-4. — B. de Gaiffier, *Sainte Ide de Boulogne et l'Espagne*, dans *Analecta Bollandiana*, t. 86, 1968, p. 67-82 (article très documenté; on y trouve p. 70 n. 2 les références aux lettres de saint Anselme). — B. de Gaiffier, *Reliques de la Vierge déposées par Ide de Boulogne à l'abbaye de La Capelle*, dans *Recherches d'hagiographie latine*, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1971, p. 30-38. — N. Huyghebaert, *La mère de Godefroid de Bouillon, la comtesse Ide de Boulogne*, dans *Publications de la section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg*, vol. 95, 1981, p. 43-63. Pour la généalogie on peut aussi consulter le tableau établi par J.M. Van Winter (*Algemene geschiedenis der Nederlanden*, t. 1, Haarlem, 1981, p. 226-227) montrant comment les familles des dynastes régionaux se rattachent aux carolingiens et aux ottoniens. Signalons aussi l'ouvrage ancien de F. Ducatel, *Vie de sainte Ide*, Bruxelles, 1900.

Henri Platelle

J

JAMAR, Walthère, *Gérard-Mathieu*, industriel et homme politique, né à Ans et Glain le 21 octobre 1804, y décédé le 16 janvier 1858.

Son père, Walthère-Melchior Jamar, était né à Ans le 26 mars 1747. Veuf d'E. Falize, il avait épousé Marie-Joseph-Madeleine Vankeer dont il eut un seul enfant. Elle était issue d'une famille intéressée dans l'industrie charbonnière, aussi son frère Henri-Mathieu se dit, dès 1811; «exploiteur de mines». A partir de 1816, il figurera dans toutes les demandes en concession introduites par la société du charbonnage de Bonnefin.

Walthère-Melchior Jamar s'était associé à la famille Dejaer pour acquérir, en 1789, les houillères du Gosson et Grignerie à Montegnée. En 1830, il se trouve ainsi intéressé pour 9/64^e dans la société civile du Gosson.

Il est également sociétaire dans une houillère située à Liège même, celle de Bonnefin où sa présence est attestée en novembre 1806 soit bien avant que J.M. et H.J. Orban ne prennent une participation dans cette entreprise. En 1855, son fils détiendra 9/40^e du capital de cette société.

Dans ces deux sociétés charbonnières, comme dans toute entreprise de cette nature, les décisions étaient collégiales; néanmoins, la similitude entre les plans d'exploitation de ces deux exploitations incline à penser qu'un même maître d'œuvre a dirigé l'exploitation. W.M. Jamar apparaît dès lors comme l'un de ces entrepreneurs modernes qui présidèrent à la transformation des techniques d'exploitation dans le bassin charbonnier liégeois.

Il avait mis à profit la vente des biens du clergé pour se constituer une vaste fortune foncière se portant soit premier acquéreur soit rachetant des biens déjà aliénés. Il avait acquis des biens de l'abbaye du Val-Benoît à Heure-le-Romain, du Chapitre Saint-Mateme à Villers-l'Evêque, de l'abbaye de Val-Dieu à Warsage, biens-fonds qu'il conserva et étendit en acquérant, à de nombreuses reprises, de petites parcelles dans les

communes où il détenait de vastes domaines. A Ans même, il avait acquis un bien provenant de l'abbaye du Val-Saint-Lambert.

Rallié au régime français, W.M. Jamar est membre du collège électoral de l'arrondissement et figure sur la liste des 600 contribuables les plus imposés du département arrêtée au 3 juillet 1813. Dans les deux cas, il est présenté non comme propriétaire mais bien en tant qu'«exploiteur de plusieurs houillères», qualité qui, en raison des modifications profondes apportées au régime juridique de la propriété du sous-sol, devait paraître primordiale aux yeux des autorités préfectorales. Celles-ci précisèrent également «ex-maire» car il présida aux destinées de la commune d'Ans de 1800 à 1803 et de 1808 à 1811.

L'établissement du royaume des Pays-Bas n'avait en rien modifié la politique d'investissement foncier de Walthère-Melchior Jamar qui acquit en 1820 une nouvelle ferme et des biens à Warsage et la même année se porta adjudicataire de la ferme de Pontisse dépendant de l'abbaye de Vivegnis mise en vente par l'administration des domaines pour plus de cent mille francs.

Les investissements fonciers de Walthère-Melchior Jamar ne lui servent pas de gage pour le financement de ses activités industrielles. Ils répondent à un souci de rentabilité et non de prestige. Il achète des fermes, des terres et des immeubles mais ne se préoccupe pas d'être châtelain.

Enfin, on remarque que Walthère-Melchior Jamar, à la différence de Jean-Michel Orban, le fondateur de la dynastie du même nom, n'associe son fils à aucune des transactions conclues. Ainsi révèle-t-il une totale confiance dans le maintien en vigueur de la loi du 27 décembre 1817 qui, abrogeant celle du 22 frimaire an VII, dispensait de l'impôt les successions en ligne directe.

La législation de 1817 était toujours en vigueur lorsque Walthère-Melchior Jamar s'étoi-

gnit au domicile de son fils, Mont Saint-Martin à Liège, le 4 janvier 1833. Vingt jours plus tard, celui-ci déposera la déclaration de succession des biens dont il vient d'hériter. La précision de ce document est étonnante surtout si l'on songe qu'il n'y avait qu'un seul héritier. Le détail prouve qu'une comptabilité en règle était tenue.

Dépourvue d'estimations vénales, cette déclaration de succession suggère néanmoins une fortune foncière très étendue. En Condroz, la ferme de la Chapelle et son moulin ainsi que quelque deux cents hectares, la ferme de Warsage, aux confins du plateau de Herve, la ferme de Pontisse à Herstal et cent hectares dans la commune. L'essentiel est probablement en Hesbage sur les communes de Hognoul, Villers-l'Evêque où se trouve une ferme entourée de 67 hectares et de très nombreuses parcelles. Dans la même région mais sur le territoire de la province de Limbourg, Walthère-Melchior Jamar était propriétaire de la ferme de la Boquée ainsi que de plus de cent hectares situés sur la commune de Montenaken, à la limite de la province de Liège. A Ans même, outre l'immeuble qu'il habitait, Walthère-Melchior Jamar possédait quatre maisons et deux autres immeubles dans la ville de Liège.

Son fils, Walthère-Gérard-Mathieu, seul héritier de cette fortune foncière, était alors âgé de vingt-neuf ans. Il avait épousé, le 27 novembre 1830, Anne-Catherine-Adélaïde Ghysens née et domiciliée à Ulbeek, commune du sud du Limbourg, à moins de 50 km de Liège. Elle était la fille d'un magistrat, Gisbert Ghysens, et de M.C. Debeffe originaire de Liège. Son frère J.P.E. Ghysens occupa un poste dans la magistrature liégeoise et sa sœur épousa H.G.M. Magis.

La famille Ghysens ne paraît pas avoir participé au développement de l'industrie charbonnière liégeoise et ne mit pas à profit la vente des biens nationaux pour étendre ses propriétés foncières, dans le département de l'Ourthe tout au moins. Elle possédait néanmoins un patrimoine foncier étendu. Lors du partage intervenu entre les trois héritiers Ghysens-Debeffe, Adélaïde Ghysens reçut, par acte du 23 mars 1863, la propriété d'Ulbeek dite de Trokart qui comportait un château de dix ares avec jardins et étang ainsi que la ferme y attenante.

Cette union apporta de profonds changements à la manière de vivre de Walthère-Gérard-Mathieu Jamar. En 1832, il acquiert un immeuble situé Mont Saint-Martin, n° 630, où naissent ses

deux premiers enfants. Mais cet essai d'intégration à la société urbaine ne fut que de courte durée. Après le décès de son père, il occupa la grosse maison d'Ans où naquit son troisième enfant, en 1837.

Il éprouve le désir de posséder un château. En juillet 1834, il se rend acquéreur de celui du Rond Chêne situé sur le territoire de la commune d'Esneux, sous l'ancien régime propriété de la famille Berleur de Lavaux.

Ce château qui sera agrandi et restauré par Auguste Francotte-Pieltain, un fabricant d'armes à qui Walthère-Gérard-Mathieu Jamar l'avait revendu en 1853, paraissait probablement assez modeste aux yeux de Jamar qui va acquérir une vraie demeure seigneuriale. En 1841, il se rend adjudicataire du château de Hasselbrouck et du domaine au prix de 281.000 frs. Le château avec bâtiments, corps de ferme, entouré d'un hectare de jardin, est situé sur les communes de Goyer et Corswaremme à la limite des provinces de Liège et de Limbourg. Le bien est vendu par la famille de Sélys-Fanson qui en est propriétaire au terme de la succession de la baronne de Sélys-Longchamps, leur mère.

Si cet attrait pour la demeure de prestige différencie incontestablement Walthère-Gérard-Mathieu Jamar de son père, il partage avec lui le goût de la grande propriété rurale. Ainsi, l'année même où il acquiert Hasselbrouck, achète-t-il pour 281.000 frs le domaine de Villerau, ferme entourée de près de cent hectares sur la commune de Trognée, en Hesbaye, dans le canton de Landen. Il avait par ailleurs acquis, en 1838, la terre seigneuriale de Grand-Aaz sur la commune d'Hermée, au nord d'Herstal, pour 280.000 frs. Ainsi, en quatre ans, Walthère-Gérard-Mathieu Jamar a investi en biens-fonds près d'un million de francs.

Ces acquisitions ont-elles été permises par les hauts bénéfices retirés de l'industrie charbonnière? Compte tenu de l'importante fortune immobilière dont il avait hérité et faute de termes de comparaison, — on ignore, en effet, si les nombreux ressortissants de la famille Dejaer, ses associés dans le charbonnage du Gosson, ont bénéficié d'un enrichissement comparable — cette hypothèse reste hasardeuse. Il faut par ailleurs noter que Walthère-Gérard-Mathieu Jamar gère ses biens comme l'avait fait son père : il ne fut jamais amené à hypothéquer ses propriétés foncières pour trouver les liquidités que réclamait

l'équipement des deux charbonnages dont il était sociétaire, à la différence de J.F. Braconier ou de G.A. Lamarche, ses contemporains.

W.G.M. Jamar ne prit part que tardivement à la vie politique liégeoise. En 1848, alors qu'il était âgé de quarante-quatre ans, il fut élu conseiller provincial. L'année suivante, il se fit porter sur la liste des éligibles au Sénat et fut élu dans cette assemblée en septembre 1851.

En acceptant un mandat de sénateur au lendemain de l'affaire des droits de succession en ligne directe, W.G.M. Jamar se séparait de la droite du parti libéral qui avait repoussé le projet de loi, provoquant la dissolution au Sénat.

De la part d'un grand propriétaire foncier, une telle prise de position est pour le moins étonnante. Elle ne s'explique que par la double polarisation du sénateur. Propriétaire, il est aussi maître de fosses et, à ce titre, appartient depuis sa création en 1840 au plus ancien groupe de pression de la province de Liège, l'Union des Charbonnages. Celui-ci a pour objectif de redresser la situation de l'industrie charbonnière en modifiant la politique économique de l'Etat par l'accroissement des investissements dans les voies de communication terrestres et fluviales. De commun accord avec le parti libéral, l'Union a réussi à faire élire quelques-uns de ses membres au Parlement. M. Lesoinne et surtout son fils Charles iront défendre à la Chambre les intérêts des maîtres de fosses liégeois. Mais pour cette catégorie d'industriels, l'accès au Sénat était malaisé en raison des conditions même d'éligibilité. W.G.M. Jamar fut ainsi l'un des premiers sénateurs liégeois à pouvoir représenter les intérêts de l'industrie de base. Mais dans la Haute assemblée où ses talents de rapporteur de la commission de l'Intérieur furent souvent mis à l'épreuve, aucune occasion ne lui fut donnée d'intervenir dans les débats.

Peu attiré par la politique politicienne, W.G.M. Jamar, par sa présence même au Sénat, affirmait sa confiance et celle du parti libéral, dans l'avenir industriel du jeune royaume. Aussi, afin de toujours diriger ce mouvement dont il avait pressenti la puissance, orienta-t-il ses fils vers des études universitaires. Il avait inscrit son fils aîné Emile-Walthère-Melchior (1831-1896) à la Faculté de droit de l'Université de Liège où il figure aux rôles de 1856-1857 tandis qu'un autre, Jean-Michel-Armand (1838-1923) était inscrit à l'Ecole des Mines de la même institu-

tion dont il sera diplômé en tant qu'ingénieur civil des arts et manufactures en 1861. Ainsi, au moment où les connaissances juridiques et techniques s'avèrent de plus en plus indispensables à la gestion des affaires, W.G.M. Jamar cherche à donner à ses successeurs une formation appropriée.

La stratégie matrimoniale qu'il engagea et qui fut habilement poursuivie après son décès révèle la préférence accordée aux représentants des familles liégeoises profondément engagées dans l'industrie. Le seul mariage qu'il eut l'occasion de célébrer fut celui de sa fille qui épousa, en 1854, F.J.L. Pirlot (1828-1895) industriel dont le père était fabricant d'armes. Par après, l'un de ses fils s'unissait avec un membre de la famille Orban, une de ses filles allait épouser Gilles-Alfred-Pierre Lamarche (1834-1886) devenant ainsi l'une des belles-sœurs de F. Braconier, tandis qu'une autre s'alliait à un autre industriel, Dieu-donné-Alfred Ancion (1839-1923).

Les diverses activités de W.G.M. Jamar révèlent les deux aspects d'une même personnalité. Propriétaire foncier, il fait partie du conseil de la Société agricole de l'Est de la Belgique. Industriel, il est membre du comité de l'Union des Charbonnages et de l'Association commerciale, agricole et industrielle de la province de Liège, inaugurée le 16 mai 1847. Défenseur de l'ordre social, il participe à toutes les initiatives charitables. Il est membre du comité de surveillance des établissements d'aliénés et du bureau de bienfaisance de la commune d'Ans et membre fondateur puis président de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, à Ans et Glain. Il participe au besoin à la création d'institutions privées : il fait partie de la commission administrative de la première Caisse de Prévoyance pour les ouvriers mineurs, créée à Liège en 1839.

Ami politique de W. Frère-Orban, W.G.M. Jamar, membre du parti libéral, pratiquait la religion catholique, — il faisait partie de l'Association de la Bonne mort —. Aussi son décès fut-il suivi de funérailles religieuses auxquelles participèrent les représentants de tous les corps constitués, entourés d'une foule évaluée à dix mille personnes.

En sus des participations industrielles qui ne sont jamais évaluées, W.G.M. Jamar laissait, à ses dix enfants, un patrimoine foncier estimé à plus de trois millions au moment du partage en 1865.

Leur assurant une assise financière, il avait aussi préparé ses descendants à remplir leur rôle dans la société. Son fils aîné fut élu, du vivant de son père, au Conseil provincial où il siégea de 1857 à 1873. Élu à la Chambre des Représentants le 29 juin 1873, il y représenta l'arrondissement de Liège jusqu'en 1882. Un de ses gendres, Alfred Ancion devait, sous l'étiquette catholique, représenter l'arrondissement de Warremme à la Chambre, de 1878 à 1894, et au Sénat de 1900 à 1921.

Iconographie : portrait assis de Caron (1850), 100 x 80 cm (collection particulière).

Archives de l'Etat, à Liège : Hypothèques, transcriptions : 399/74, 477/73, 630/48, 643/36, 964/104, 3277/8 — Enregistrement : Liège, actes publics : 91 cases 165; actes sous seing privé : 49, f° 111, case 5; C. 175 n° 8521.

Gazette de Liège, 25 et 28 janvier 1858, p. 3, col. 1. — *La Tribune*, 20 janvier 1858, p. 2, col. 3. — J.A. Beterams, *The High Society Belgo-Luxembourgeoise... au début du gouvernement de Guillaume I^{er}, roi des Pays-Bas (1814-1815)*, Wetteren, 1973. — U. Capitaine, *Nécrologe liégeois, pour 1858*, Liège, 1861, p. 62-64. — N. Caulier-Mathy, *La modernisation des charbonnages liégeois pendant la première moitié du XIX^e siècle*, Paris-Liège, 1971. — N. Caulier-Mathy, *Industrie et politique au pays de Liège. Frédéric Braconier (1829-1912)*, dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, 11, 1980, p. 3-80. — A. Lafosse, D. Legru, J.L. Maquet, R. Quarre, C. Robert, *Histoire de la commune d'Ans, Alleur-Ans-Loncîn-Xhendremael*, Liège, 1981. — Travaux inédits du Séminaire d'histoire contemporaine de l'Université de Liège.

Nicole Caulier-Mathy

JANS, Adrien, prénoms déclarés à l'Etat civil : Adrianus, Maria, Josephus, Antonius; poète, romancier, essayiste, né à Edegem le 22 octobre 1905, décédé à Uccle le 24 septembre 1973.

Docteur en droit, bachelier en philosophie thomiste, il fit une double carrière de journaliste et d'écrivain qui le conduisit à la présidence de l'Association des écrivains belges et à celle des Amitiés belgo-canadiennes. Il fut élu à l'Académie royale de langue et de littérature françaises, le 13 novembre 1965, au fauteuil du vicomte Henri Davignon.

Recevant Adrien Jans à l'Académie, le 7 mai 1966, Pierre Nothomb saluait, dans le récipiendaire, non pas l'homme partagé entre le journalisme et la littérature mais un écrivain «unique», dont l'œuvre comportait le commentaire journalistique, l'information éphémère, la réflexion passagère mais surtout la création de l'homme de lettres qui semble obéir à une vocation. De fait, le journalisme au *Patriote illustré*, au *Quotidien*, au *Soir illustré* puis au *Soir*, pour les rubriques culturelles, fut avant tout, pour Adrien Jans, le support d'une activité majeure orientée vers la littérature au sens le plus large. Que cette activité soit créatrice ou critique, elle remontait à la jeunesse, voire à l'adolescence.

A Edegem, Adrien Jans fut le voisin de Marie Gevers. Il a raconté comment le domaine de Missembourg lui donna des rendez-vous précoces avec la poésie vécue. Toutefois, l'écrivain était plus attiré par l'Ardenne de son ami Adrien de Prémourel, par les bois qui inspirèrent le romancier du *Manant*. Ce double récit met l'accent sur le rôle central joué par la forêt. La courbe bio-bibliographique d'Adrien Jans allait de l'Escaut à la Lesse, de la flamande Marie Gevers à l'ardennaise Marie Howet que l'écrivain rencontrait à Rochehaut. C'est dans la Campine anversoise et dans un climat scaldéen qu'a mûri un premier livre : *Clairs-obscur* (1933). Ce recueil de proses rythmées était l'œuvre d'un homme du Nord, plus près de Rembrandt et des peintres méditatifs que des chantres du soleil. Il était le poète qui s'émerveille devant une fenêtre ouverte sur la paix du soir et qui interroge la nuit. Les *Clairs-obscur* rassemblent des fragments de journal intime, des ébauches de poèmes, des esquisses de romans : les gammes d'un écrivain qui se cherche. C'est aussi l'œuvre d'un homme qui, au seuil de la maturité, voudrait donner congé à sa jeunesse rêveuse pour aborder la vie réelle et la saisir à pleines mains. Dans son premier roman, *La jeune fille aux sortilèges* (1943), Adrien Jans réveillera encore toutes les nostalgies enfouies au plus profond de lui-même pour les prêter à une Ophélie diaphane.

L'œuvre du poète a été résumée par un autre poète, Pierre Emmanuel, dans la préface à l'anthologie *Poésie 1924-1967* publiée, en 1969, par les Editions Universitaires. On y relève l'influence claudélienne, la hantise du temps, la dialectique de la dualité et de l'unité, la distance

mystique, le sens du transcendant, le dialogue entre le moi et le monde qui n'exclut pas le pathos, tous les thèmes qui traversent l'œuvre poétique d'Adrien Jans et qui se retrouvent dans ses romans et dans ses essais.

Dans *La poésie française contemporaine* (Casterman, 1943), Adrien Jans désigne les noms qui lui paraissent les plus caractéristiques, de Claudel à Péguy en passant par La Tour du Pin, Le Cardonnel, Milosz et quelques autres. Ses *Entretiens poétiques* (1943) feront place, en outre, à une autre courbe qui va de Baudelaire à Rilke. Dis-moi qui tu hantes... Par la poésie, Adrien Jans était à la recherche de son identité spirituelle, d'un certain don d'enfance «qui partage la vie à tout ce qui se présente, insuffle la parole amicale et compréhensive aux arbres, à l'eau et au feu». Il demandait à la poésie d'unir et d'élever.

L'écrivain avait une philosophie au sens strict du mot, puisque sa jeunesse s'était réclamée de saint Thomas d'Aquin, mais le néo-thomisme de Jacques Maritain l'avait attiré surtout dans la mesure où le philosophe élargissait les «frontières de la poésie». C'est Maritain qui avait conduit le jeune poète à Claudel, à l'époque où il collaborait à la *Nouvelle Equipe*, une revue estudiantine fondée par Yvan Lenain où sa signature voisinaient avec celles de Daniel-Rops, Paul Fierens, Robert Guiette, Arnold de Kerchove, Jacques Masui, Jean Stiénon du Pré, Charles d'Ydewalle, etc.

L'œuvre romanesque d'Adrien Jans fut marquée, au début, par *La jeune fille aux sortilèges* où il y avait encore des traces d'une poésie éthérée. Bientôt l'écrivain opta pour un réalisme bien planté dans la terre fraternelle. Ses trois autres romans (*Echec à l'homme*, 1949; *Le manant*, 1953 et *D'un autre sang*, 1959) ont ceci de commun que le passé y est parfois lancinant comme une blessure. Toutefois, même esseulé, l'homme y lutte et espère toujours alors qu'il désespère. La morale de ces romans est exigeante. Toujours revient, comme un leitmotiv, l'accord entre l'homme et la nature, entre la chair et la terre, avec le pressentiment du mystère que l'on trouve dans l'œuvre de Ramuz. Adrien Jans avait plus d'affinités avec le grand écrivain romand qu'avec un Giono. Ses récits ardennais, l'écrivain les composa dans «l'exil» du journalisme dévorant, comme Ramuz avait écrit ses premiers livres vaudois pendant ses années parisiennes. Tous deux avaient besoin de

grandeur. Adrien Jans était l'homme toujours en marche, obstiné comme le laboureur dans le *Paysage avec la chute d'Icare* de Bruegel. Il aimait la terre où l'on peut tracer «des sillons droits et parfaits».

Adrien Jans fut de ces écrivains actifs dont l'œuvre d'essayiste s'intègre dans l'histoire littéraire pour l'enrichir. Il n'avait rien d'un doctrinaire pontifiant. Ses innombrables articles et ses livres d'essais témoignent d'une sérénité qui n'excluait pas cette pointe de scepticisme qui empêche les observateurs de la foire aux lettres de tomber dans les engouements inconsidérés et dans le snobisme intellectuel. L'essayiste saluait en Erasme, dans un petit livre sur le prince des humanistes (*Erasme*, Editions Goemaere, 1942), un sage guidé par la raison. Pour lui, comme pour l'auteur de *L'Eloge de la Folie*, les belles-lettres avaient tous les pouvoirs et singulièrement celui de rendre l'homme plus humain. Les essais d'Adrien Jans permettent de suivre la courbe d'une pensée qui se cherchait à travers les témoignages de l'écriture.

Par exemple, en 1938, *La pensée de Jacques Rivière* (Bruxelles, Editions de la Cité chrétienne) témoigne d'une intelligence qui s'épanouissait dans une précoce maturité. Dégagé du conformisme qui régissait quelques milieux intellectuels de l'entre-deux-guerres, Adrien Jans rallie la cohorte de ceux qui marchent dans la nuit ou dans le clair-obscur du doute. Au cœur de sa critique, on découvrirait parfois la crainte de se tromper, de ne pas montrer assez de sympathie pour l'Autre.

Le poète secondait l'essayiste quand il fallait à la fois comprendre et aimer. La poésie apporte à l'analyste le don d'ubiquité quand il s'agit de déceler, chez les grands poètes, l'apport essentiel défini par Pierre-Louis Flouquet dans la préface des *Entretiens poétiques* : «la grandeur du chant et la vision soudaine et profonde de l'Univers — le fruit de Dieu — par quoi se révèle en le poète élu l'enfant de la Lumière».

Parmi les tâches multiples du second métier, Adrien Jans a trouvé le temps de rédiger des travaux sur Maxence Van der Meersch, sur André Baillon, ainsi que des souvenirs parisiens ramenés des reportages littéraires : *De Montmartre à Montparnasse* (1968). Dans ce dernier livre voisinent, parmi l'imprévu des anecdotes, Céleste Albaret (la fidèle «courrière» de Marcel Proust), Francis Carco, Miss Clifford

Barney, André Salmon, Maria Van Rysselberghe, Paul Fort, André de Richaud, visionnaire venu du Mont Ventoux.

Peut-être faut-il regretter qu'une mort prématurée ait empêché Adrien Jans de rassembler, dans un livre important, pour en faire la synthèse, tout ce qu'il avait pu recueillir au cours de ses enquêtes. Ce livre eût porté la marque de sa formation philosophique. Il a préféré semer à tous vents, tendre aux écrivains une main fraternelle, servir au jour le jour ceux qui allaient à lui, confiants en sa générosité d'esprit.

Dans *Echec à l'homme*, Adrien Jans avait écrit : « Il n'est pas d'autre devoir que de vivre et d'aimer ». Les deuils — la perte d'une épouse et de sa fille aînée — avaient assombri sa maturité, mais il luttait farouchement comme le Jacob de son ami Pierre Emmanuel se mesurant avec l'Ange. Non pas contre toute espérance, mais dans la volonté de sauver l'essentiel, c'est-à-dire l'Esprit. Toute son œuvre est allée à la rencontre de l'homme parce qu'il était ouvert au dialogue.

Vers la fin de sa vie, la présidence de l'Association des Ecrivains belges avait permis à Adrien Jans de poursuivre, dans l'ancienne demeure de Camille Lemonnier, un demi-siècle d'activité littéraire. Ce nouveau rôle semblait lui avoir conféré un regain de jeunesse. Journaliste et critique, il avait été submergé par la marée des livres; désormais, il allait accueillir les écrivains eux-mêmes, en restant à l'affût de ce qui pouvait aider les auteurs, tout en servant la littérature.

Allant de la poésie au roman, de la chronique à l'essai, Adrien Jans était resté fidèle à la vocation de l'écriture. Il est mort au lendemain d'une communication sur Péguy, car il aimait pratiquer le genre trop dédaigné de la conférence littéraire. De même qu'il avait présidé une Tribune poétique à l'Estrille du Vieux Bruxelles, il apportait au « Grenier » de Jane Tony l'appui d'une présence généreuse. Pendant toute sa vie, l'écrivain aura évolué parmi les « greniers littéraires » depuis le temps où, débutant en littérature, il était parmi les plus assidus et les plus fervents au Grenier de Norge, place du Musée, devant l'ancienne Bibliothèque Royale.

Les routes et les sentiers suivis par Adrien Jans nous ramènent toujours à une poésie unanime. Il y a, dans *Ivoiriennes* (1968), une page admirable où le poète prête sa voix à Mango, un pêcheur de carpes qui manœuvre sa pagaie, sur la lagune, en chantant :

Je serai le matin où je vous ai quittés et la nuit de mon retour.

*Je serai le lieu entre deux pôles et vêtu d'univers,
Ma voix montera des origines avec le murmure des sources.*

Bibliographie des écrivains français de Belgique, t. 3 (H.L.), dir. R. Brucher, Bruxelles, 1968, p. 105-107. — G. Charlier et J. Hanse, *Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*, Bruxelles, 1958, *passim*. — P. Nothomb, *Réception de M. Adrien Jans. Discours*, dans *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. 44, 1966, p. 83-94. — H. Closson, *Réception de M. Herman Closson. Discours*, *ibidem*, t. 53, 1975, p. 30-42.

Marcel Lobet

Jean de WARNETON, évêque de Thérouanne (1099-1130), né à Bas-Warneton vers 1065, décédé à Thérouanne le 27 janvier 1130.

De ses parents, nous ne connaissons que les noms : Guillaume et Phagala; nous ignorons s'ils étaient apparentés à la famille des seigneurs de Warneton.

Comme il était d'usage à l'époque, Jean entreprit, au début de sa carrière ecclésiastique, un voyage d'étude et fréquenta différentes écoles monastiques et capitulaires aux Pays-Bas et en France. D'après Gauthier de Thérouanne, devenu plus tard son collaborateur et son biographe, les principaux maîtres de Jean furent Lambert, écolâtre d'Utrecht, et Yves de Chartres, canoniste renommé, auteur d'ouvrages de spiritualité. Jean fut d'abord attaché comme chanoine au chapitre de Saint-Pierre à Lille, où cependant il ne parvint pas à s'adapter à la vie séculière. Séduit par la nouvelle conception de la vie canoniale élaborée avec succès au cours de la seconde moitié du XI^e siècle, Jean se retira à l'abbaye du Mont-Saint-Eloi où s'était accomplie une réforme vers 1066. Adoptant la règle appelée « règle de Saint Augustin », les chanoines y vivaient en communauté, ils respectaient strictement l'interdiction de posséder des biens personnels et ils s'efforçaient, par des jeûnes réguliers et d'autres privations, d'atteindre un niveau plus élevé de vie spirituelle. Il ne fait aucun doute que le choix de Jean fut influencé par Yves de Chartres, propagateur de cette nouvelle forme de *vita canonica*, notamment à l'abbaye de Saint-Quentin à Beauvais,

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration

qui apparaissait comme un modèle. Un autre ancien chanoine de Lille, Lambert de Guines, condisciple de Jean auprès d'Yves de Chartres, fut consacré, en 1094, évêque du diocèse d'Arras, nouvellement reconstitué. A la fin de l'année 1095, il fit appel à Jean afin qu'il l'assistât au Concile de Clermont. Peu après, Jean quitta l'abbaye du Mont-Saint-Eloi et devint archidiaacre d'Arras, fonction qu'il occupait certainement le 3 février 1096. Cette année-là, Gérard, évêque de Thérouanne, diocèse voisin, fut suspendu par le pape Urbain II parce que suspect de simonie; sa succession resta ouverte pendant trois ans. Le clergé séculier donna ses suffrages à Otbert, chanoine d'Amiens et de Thérouanne, mais les réguliers, sous la conduite de Lambert, abbé de Saint-Bertin, accordèrent leur préférence à Jean de Warneton, qui jouissait également d'appuis extérieurs, celui de Clémence, comtesse de Flandre, d'Hugues de Die, légat pontifical, et d'Anselme, archevêque de Canterbury. En 1099, la cause fut tranchée par le Saint-Siège en faveur de Jean. Après que Lambert, évêque d'Arras, l'eut ordonné prêtre, le 4 juin 1099, Jean put finalement être sacré évêque, le 17 juillet suivant, par Manassès, archevêque de Reims. Le 24 juillet, il fut installé solennellement à Thérouanne.

L'épiscopat de Jean de Warneton est caractérisé par la volonté de réformer les institutions de l'Eglise dans le cadre de ce que les historiens appellent la «réforme grégorienne», du nom du pape Grégoire VII (1073-1085). L'intérêt primordial que Jean porta à la vie monastique n'a rien de surprenant vu ses expériences personnelles. Ses proches collaborateurs étaient eux aussi des réguliers imbus des idées réformatrices : Achard et Richer, chanoines réguliers de l'abbaye d'Arrouaise; Gérard, chanoine de Saint-Aubert à Cambrai; Herbert, chanoine de Voormezele et Gauthier de Thérouanne, probablement formé dans la prévôté de Saint-Martin d'Ypres. Jean imposa à un certain nombre de chapitres séculiers de son diocèse, la vie commune, ainsi Lo (1100), Voormezele (1100), Saint-Martin d'Ypres (1101-1102) et Choques (1120). Il favorisa également la création d'une nouvelle communauté de chanoines réguliers, celle de Saint-Nicolas à Furnes (1120). Le chapitre de Phalempin, relevant du diocèse de Tournai, fut régularisé et placé sous l'autorité d'un abbé, parent de Jean (1108). Dans un second

temps, il encouragea une réforme analogue en rattachant des chapitres à la congrégation d'Arrouaise, tels ceux de Ruisseauville (1125-1127) et Notre-Dame de Boulogne (1129 ou peu avant). Sous l'influence de Lambert de Saint-Bertin, d'Anselme de Canterbury et de la comtesse Clémence, il s'appliqua également à introduire les coutumes clunisiennes dans les anciennes abbayes bénédictines (à Auchy en 1101, à Bergues-Saint-Winnoc en 1106, à Samer en 1107). Ici se posait avant tout la question de la mesure dans laquelle les abbayes perdraient leur autonomie au profit de l'abbé de Cluny et quelles en seraient les conséquences sur l'avouerie comtale et la juridiction épiscopale. L'adoption de la règle clunisienne à l'abbaye de Saint-Bertin, qui avait reçu d'emblée l'approbation de Jean (1100-1101), provoqua un conflit dès l'accession de l'abbé Ponce en 1109 à Cluny et Jean dut en appeler au pape Pascal II afin que soit reconnue l'indépendance de l'abbaye (1112). Son intervention dans la diffusion des usages de Cluny est encore manifeste à Saint-Vaast d'Arras (1109) et à Saint-Pierre de Gand (1117). Il est possible que Jean ait pris également une part active dans la transformation de la fondation érémitique des Dunes en une communauté bénédictine, suivant d'abord les usages de Savigny (1123?) et affiliée ensuite à l'ordre de Cîteaux (1138); en tout cas, il y consacra l'église abbatiale en 1128. D'après Simon de Saint-Bertin, c'est lui aussi qui fut à l'origine des couvents de religieuses à Merkem (vers 1100?), Nonnenbos (avant 1111) et Guines (1117?), mais nous ne possédons pas de données précises à ce sujet. Enfin, il faut encore signaler que Jean fonda à Bas-Warneton, en souvenir de ses parents, un prieuré dépendant de Saint-Bertin (1119).

D'autre part, Jean chercha à répandre et à consolider le principe de la Paix de Dieu dans son diocèse. Lors d'une assemblée religieuse à Saint-Omer en 1100, une Trêve de Dieu fut proclamée en sa présence; elle affermissait d'anciennes prescriptions tendant à refréner les violences privées. Sous son impulsion, différentes mesures déjà admises en la matière furent réunies, vers 1120, en un texte intitulé *Pax Morinensis*. La question de la Paix de Dieu est aussi reprise dans une collection de droit canon, attribuée à Jean ou à ses collaborateurs, la *Collectio en Neuf Livres*; celle-ci se rapproche de

diverses autres collections contemporaines de droit canon, de tendance nettement grégorienne, nées dans la région de Flandre-Picardie.

Avec ses collaborateurs et ses collègues, les évêques des diocèses voisins, Jean œuvra à diffuser les idées grégoriennes dans les Pays-Bas méridionaux. A cette fin, il recourut notamment aux très nombreux conciles locaux et régionaux, aux visites pastorales à travers son évêché (attestées par son biographe Gauthier de Théroouanne) et aux désignations de collaborateurs de confiance aux postes clés de l'Église. Des indices sérieux donnent à penser que ce milieu, gagné à la réforme et soutenu de Rome par le pape Pascal II, ait profité de la vacance, dans les Pays-Bas méridionaux, d'un certain nombre d'évêchés pour en modifier la répartition et même les limites, afin de placer, dans la sphère d'influence grégorienne, l'entièreté du comté de Flandre avec l'ambition d'y inclure les territoires limitrophes. Cependant, en fin de compte, cette tentative échoua en grande partie à cause de l'opposition du clergé local. D'une manière générale, on peut même supposer qu'à la suite de la mort de la plupart de ses collaborateurs, l'influence de Jean s'affaiblit fortement à la fin de son règne. Son biographe souligne aussi le déclin de la santé de Jean au cours de ses dernières années.

La biographie rédigée par Gauthier de Théroouanne contribua à développer un culte autour de la tombe de Jean à Théroouanne. Une liste d'évêques, datant de la seconde moitié du XII^e siècle, le mentionne comme «saint». Dans les siècles suivants, il ne fut toutefois jamais question d'une canonisation authentique. La destruction de la ville de Théroouanne et la suppression de son siège épiscopal par suite de la restructuration des évêchés en 1559 réduisirent encore son culte à un niveau local. Il continua d'être vénéré à Lille (compte tenu des relations de Jean avec le chapitre de Saint-Pierre) et, depuis le milieu du XIX^e siècle, il l'a été à Warneton même. Lors de l'érection du diocèse de Lille en 1913, la date de son décès fut également inscrite au calendrier des fêtes du nouvel évêché.

Iconographie : une statue de Jean de Warneton en évêque fut placée, en 1867, dans l'église paroissiale de Warneton.

O. Holder-Egger, *Simonis gesta abbatum sancti Bertini Sithiensium*, dans *Monumenta Germaniae Historica*,

Scriptores, t. 13, Hannover, 1881, p. 635-663. — O. Holder-Egger, *Vita Iohannis episcopi Teruanensis*, dans *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores*, t. 15, 2, Hannover, 1888, p. 1136-1150. — A. de Crombrugge, *Jean de Warneton*, dans *Biographie nationale*, t. 10, Bruxelles, 1888-1889, col. 422-424. — M. Sdrlek, *Wolfenbüttler Fragmente. Analekten zur Kirchengeschichte des Mittelalters aus Wolfenbüttler Handschriften*, Münster i. Wf., 1891, p. 59-85. — L. Waelkens et D. Van den Auweele, *La collection de Théroouanne en IX livres à l'abbaye de Saint-Pierre-au-Mont-Blandin : le codex Gandavensis 235*, dans *Sacris Erudiri*, t. 24, 1980, p. 115-153. — L. Millis, *Beroering om trent bisdomssplitsingen in Vlaanderen in de jaren 1112-1113*, dans *Pascua Mediaevalia. Studies voor Prof. Dr. J.M. De Smet*, dir. R. Lievens, E. Van Mingroot et W. Verbeke, Louvain, 1983, p. 5-14. — W. Simons, *Jan van Waasten en de Gregoriaanse hervorming*, dans *De Franse Nederlanden / Les Pays-Bas français*, t. 11, 1986, p. 191-213. — W. Simons, *Jean de Warneton et la réforme grégorienne*, dans *Mémoires de la Société d'histoire de Comines-Warneton et de la Région*, t. 17, 1987, p. 35-54. — J.M. Duvosquel, *Une fondation de l'évêque de Théroouanne Jean de Warneton : le prieuré de Saint-Bertin à Bas-Warneton et son temporel aux XII^e et XIII^e siècles*, dans *Mémoires de la Commission départementale d'Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais*, t. 21 (= *Liber Amicorum. Etudes offertes à Pierre Bougard*), 1987, p. 79-85.

Walter Simons

Traduit du néerlandais.

JOLY, Vincent dit Victor, pseudonymes : V. LOY, JEAN DE NIVELLES et KAREL REYNAERT; journaliste, pamphlétaire, critique littéraire et artistique, romancier, dramaturge, né à Bruxelles le 15 juin 1807, décédé à Ixelles le 2 février 1870.

C'est dans un quartier populaire et qui l'est d'ailleurs resté, rue Haute, que Victor Joly vit le jour. Son père, Livin Joly, était «facteur de la poste aux lettres». De sa mère, Marguerite-Caroline Reichman, on ne sait rien. Le couple eut d'autres enfants, l'aîné se fit connaître dans le monde de la médecine belge en tentant d'organiser l'exercice de sa profession; le cadet, lui, se voulut poète mais ses vers n'eurent qu'un succès d'estime. Il est probable que le jeune Victor Joly puisa les éléments qui devaient déterminer sa liberté de pensée dans son milieu familial car son père appartenait à la franc-maçonnerie. On

le constate à la consultation de l'acte de naissance du futur pamphlétaire où la signature du père englobe dans ses entrelacs les trois points révélateurs.

Très jeune, peu avant la révolution de 1830, Victor Joly fait ses premières armes dans le monde de la presse. Il débute en effet comme apprenti typographe dans l'imprimerie qui tire le *Courrier des Pays-Bas*. Dès que la révolution éclate, à Bruxelles, il s'y rallie d'enthousiasme. Quelques mois plus tard, déçu par la tournure des événements qui ne répond pas à ses aspirations profondes il gagne Paris où il devient correcteur d'imprimerie. Il écrit à cette époque quelques vaudevilles qui sont accueillis favorablement par le public. Il est toutefois vraisemblable que ce séjour parisien ne lui valut pas que des satisfactions car, en 1832, il est à nouveau à Bruxelles. Joly va alors entamer une carrière ininterrompue de pamphlétaire, carrière qui lui vaudra des haines qui le suivront jusqu'à sa mort.

C'est donc en adversaire résolu de ceux qu'il accuse d'avoir détourné la révolution de ses objectifs généreux que Joly, en 1832, entame la publication d'une série qu'il intitule : *Biographie des hommes de la révolution. Humble allocution à nos hommes d'Etat, par un Belge qui a pris la Révolution au sérieux*. Cette série de brochures signée dans le premier fascicule du pseudonyme de V. Loy était dédiée à Gendebien pour qui Joly avait une vive admiration. Dans la préface de son brûlot il expliquait qu'il voulait offrir au public une petite galerie des sommités gouvernementales et montrer «leurs sottises, leurs bassesses, leurs mensonges, leurs inepties, leurs trahisons, leurs malversations, leur cupidité».

Joly va, libérant sa plume de toute contrainte, s'attaquer entre autres, dans les quatre numéros qu'il publie, à Lebeau, «ce tartuffe politique», à Van de Weyer, «cet athée politique, ce myrmidon diplomate», à Meulenaere, «ce ministre sans foi et sans conviction». Ironique et méprisant, il s'étonne de la quête à travers l'Europe d'un roi destiné à être mis à la tête du nouvel Etat alors que le but d'une révolution n'est pas, dira-t-il, de renverser un monarque pour le remplacer par un autre. Mais Joly va aussi s'élever au-dessus des attaques personnelles en exprimant son amertume de voir la révolution de 1830 détournée de ses aspirations profondes : «Si un peuple consent à voir tout remettre en question, existence politique, nationalité, industrie, bonheur

général et individuel, c'est qu'il espère mieux de l'avenir...». En 1833, dans une quatrième livraison sous le titre *Quelques mots sur le passé*, Joly reviendra encore sur ce qu'il estime être les déceptions de l'ensemble de la Nation : voir des hommes d'Etat ne songer qu'à leurs intérêts personnels.

Dans un autre pamphlet, *De l'intervention française et de ses résultats quant à la nationalité belge*, Joly qui signe cette fois Jean de Nivelles s'en prend à cette intervention qu'il estime néfaste à l'épanouissement du nouvel Etat.

Ces positions vont desservir Joly dans son ambition sous-jacente mais toujours présente durant ses années de jeunesse, d'occuper un poste de responsabilité dans la haute Administration. Le système monarchique devenant au fil des ans une institution qu'il ne sera, sauf un court moment en 1848, plus possible de renverser va évidemment réduire à néant les espérances du républicain qu'était Joly. Mais, malgré cette conjoncture défavorable pour lui, Joly n'en continue pas moins d'exprimer librement ses idées dans la presse cette fois et nous le voyons collaborer durant ces mêmes années 1830 à divers journaux plus ou moins avancés : *L'Emancipation*, *Le Courrier belge*, *La Belgique*, *Le Knout*, *Le Politique*. Cette dernière feuille offrait à ses lecteurs des nouveautés romantiques qui rejoignaient l'intérêt que Joly portait à un renouveau de l'Art. Plus tard, en 1846, Joly crée son propre journal, le *Sancho*, qui allait attaquer sans relâche la corruption de certains dirigeants et les abus du régime. Cette feuille ne disparaîtra que peu après la mort de son créateur.

Malgré son nationalisme ombrageux, malgré sa volonté constante d'originalité face à la pression culturelle que la France exerçait en Belgique, Joly va, comme tant d'autres, copier ce qui se faisait à Paris. Il fonde en effet, en 1841, un pamphlet périodique *Les Croquignoles* qui, bien que l'auteur s'en défende, est manifestement une imitation de la célèbre série d'Alphonse Karr : *Les Guêpes*. Joly utilise cette fois comme pseudonyme Karel Reynaert qu'il reprendra d'ailleurs dans le *Sancho*. Dans ses *Croquignoles* Joly reste pareil à lui-même, il n'épargne rien ni personne : du médecin Seutin, considéré à son époque comme une sommité de l'art de guérir, il se moque en écrivant que celui-ci est incapable de distinguer un œil d'un œil de verre.

Suite au démenti de l'opticien, dont Joly disait tenir l'anecdote, il maintint son récit et menaça Seutin d'autres révélations relatives à son ignorance professionnelle. Maniant aussi, de main de maître, la litote, Joly disait distinguer dans les discours du célèbre polygraphe belge, le baron de Stassart, une grande nouveauté d'aperçus, une horreur profonde pour le lieu commun, l'amour de l'inconnu, du neuf, de l'imprévu... Citons encore comme tête de turc du pamphlétaire l'archiviste Gachard dont l'ascension rapide avait déplu à beaucoup. Joly se gausse de sa propension à l'élégance vestimentaire, de son goût pour la danse et les plaisirs futiles mais surtout condamne sévèrement l'habileté du personnage qui parvient par son entregent à se faire payer, aux dépens des deniers publics, des voyages à l'étranger.

Joly consacra aussi son énergie et son talent à la critique artistique et littéraire. Il s'attache à rendre compte de la production artistique qui est présentée dans les salons et où, comme en littérature, sévissait la querelle des anciens et des modernes. Il collabore également à un ouvrage collectif : *Les beaux-arts en Belgique, de 1848 à 1857* et toujours dans le même domaine mène campagne pour la création d'un musée national à Bruxelles. Il toucha également, sans trop le pratiquer, au roman et l'on a conservé de lui des *Histoires ténébreuses* publiées en 1857. Son électisme trouva aussi à s'appliquer au théâtre, où il se posa en dramaturge en donnant, dès 1835, un *Jacques Artevelde* et, en 1837, un *Gonzalve ou les proscrits* repris en 1838 sous le titre *Louis de Bedford ou les proscrits*. Une autre facette de sa production littéraire est plus surprenante, il apparaît, en effet, comme un précurseur des écrivains de tourisme en donnant au public cultivé un grand livre, *Les Ardennes*, qui, aujourd'hui encore, fait prime dans le milieu des bibliophiles par la qualité de ses illustrations. Cet ouvrage fit aussi écrire au rédacteur d'un article de circonstance, publié dans le *Sancho* peu après la mort de Joly, que ce dernier, pamphlétaire railleur, philosophe sceptique, fut aussi poète à ses heures. Là, d'après l'auteur de l'article, se trouvait sans doute le vrai Joly.

Joly eut aussi un côté visionnaire : ne demandait-il pas déjà en 1852, dans le *Sancho*, que l'on photographie systématiquement tous les monuments, statues, œuvres d'art, ruines de Belgique et que l'on crée à Bruxelles un musée pho-

tographique pour en conserver les épreuves. Le sérieux de cette proposition trop en avance sur son temps se heurta à l'indifférence générale.

Cette variété d'activités ne doit cependant pas faire oublier le fait que Joly continuait aussi, semaine après semaine, dans son journal, à traquer et à dénoncer l'injustice et l'imposture là où il estimait que l'une et l'autre se manifestaient. A ce propos l'article qu'il publia dans le numéro du 14 mai 1865 est à épingle car, au surplus, il attira l'attention de Baudelaire et, chose peu courante chez le grand poète, celui-ci, si prompt par esprit de système à dénigrer les Belges et la Belgique, donna implicitement raison à Joly en annotant l'article qui avait pour titre : *La langue flamande hors la loi* de la mention : *Accusations très légitimes contre l'esprit de singerie belge*. De quoi s'agissait-il? Joly s'élevait dans son article contre la francisation forcée et à son avis ridicule, à laquelle se livrait l'administration communale de Bruxelles en décrétant que la langue flamande était indigne de figurer sur un monument public et contre, d'autre part, la manie de cette même administration de traduire systématiquement en français, de manière malhabile, des dénominations de voies publiques dont la forme flamande existait depuis des siècles. Mais Joly élevait aussi le débat en le mettant sur le plan si chatouilleux au XIX^e siècle des nationalités. Adopter, disait-il, cette politique de francisation revient à saper le rempart, le seul que la Belgique possède «contre l'envahissement des mœurs et des idées gauloises, la langue flamande». Et de montrer qu'en Allemagne une «nationalité énergique et puissante (...) pressant le péril, le repousse de toutes ses forces par la langue, les habitudes, les mœurs, la littérature» alors qu'en Belgique «nos Rivarols de taverne émaillent leur langage hybride de ces charmantes formules qui sont, pendant quinze jours ou un mois la quintessence de l'esprit parisien : As-tu vu Lambert? Et ta sœur? Tu me le fais à l'oseille!...».

D'autres articles, d'autres sorties firent que «Baudelaire semble lui avoir porté des sentiments assez mêlés mais dont la sympathie n'était pas exclue». C'est du moins l'opinion de deux éminents spécialistes du poète, Jacques Crepet et Claude Pichois dans *Juvenilia. Œuvres posthumes. Reliquiae* de Baudelaire.

Au regard de ce qui précède on aura constaté que, véritablement, Joly toucha à tous les genres

littéraires; c'est d'ailleurs ce qui impressionna le plus fortement ses contemporains. Il n'est, pour s'en rendre compte, que de consulter les nombreux articles qui lui furent consacrés après sa mort.

A l'analyse les éloges l'emportent sur les critiques. On le salua «d'athlète de la satire» et l'on vit en lui la «perfection de l'esprit critique». Ses laudateurs estimèrent aussi que le *Sancho* était la feuille satirique belge la mieux écrite et la plus en vogue du pays. Certains, en s'en félicitant, appuyèrent sur le fait qu'il était mort avec les secours de la religion, d'autres mirent en avant le fait qu'il mourait pauvre alors qu'il lui aurait été facile de se laisser acheter.

C'est ce dernier point qui divisa surtout les auteurs d'articles consacrés à Joly après sa disparition car d'aucuns, moins charitables, mirent l'accent sur ce qu'ils considéraient comme un fait acquis, la vénalité de Joly.

Parmi les détracteurs du disparu mettant en exergue cette vénalité figurait en bonne place Louis Hymans, journaliste lui aussi et... considéré par ses contemporains comme tout aussi vénal que Joly mais ne disposant pas comme le rédacteur du *Sancho* d'une sympathie quasi générale dans l'opinion. Plus tard un jugement plus nuancé sera rendu sur Joly, il émanera de ces écrivains qui ont renouvelé nos lettres : Lemonnier, Picard, Rodenbach et Verhaeren. En 1888 revenant sur leurs aînés, sur un passé proche dans leur *Anthologie des prosateurs belges* ils évoquent longuement Joly avec tendresse et lucidité : «Celui-là, un artiste de la plume, dans un temps où la plume servait à grossoyer de courantes écritures et ne s'affinait pas d'une pénétration d'art. En lui les lettres tout à coup s'éveillent à une forme curieuse et déjà subtile. Dans le journal comme dans le livre, il eut l'alacrité de l'esprit, l'image en relief, une chaleur et une grâce de coloris. Franc du collier, cynique, a-t-on dit, mais cynique peut-être plus par nécessité que par vocation, maniant en maître l'épigramme et la satire, (...) venu au beau temps du romantisme, il en gardait les allures et n'en dédaignait pas la matamorante rhétorique. Prodiges de style, il monnaya en d'innombrables articles de journal un tempérament littéraire qu'ailleurs peut-être il eût pu tout entier réserver au labeur sévère du livre (...). Victor Joly fut un des initiateurs de cette littérature qui chercha la vie dans la couleur et s'ingénia aux mécanismes

compliqués de la forme. C'est pourquoi nous révérons cette mémoire trop injustement honnie et la saluons ici avec la piété de cadets pour un frère malheureux et qui ne méritait pas tant d'outrages».

Est-il plus bel hommage? Le talent et la personnalité du rédacteur du *Sancho* reconnus par les grands du renouveau de nos lettres. Cela place, dans le domaine littéraire, Joly parmi les rares figures marquantes des cinquantes premières années de notre indépendance.

Joly avait épousé en secondes noces une femme de lettres, Marie Bergmann (1820-1864) qui se fit connaître par un roman publié en 1847, *Blondine, histoire d'hier*, où elle faisait montre de sentiments xénophobes vis-à-vis de la France et d'une hostilité marquée envers l'instauration du machinisme. Le *Sancho* lui consacra le 23 octobre 1864 un numéro d'hommage composé d'articles, de lettres et de poèmes. Parmi la douzaine de collaborateurs, deux grands noms : Charles De Coster et Victor Hugo. La présence du nom de Hugo étonne dans la mesure où les époux Joly n'étaient guère tendres pour la France et sa gent littéraire. Elle s'explique par le fait que Joly avait une vive admiration pour le grand poète. Hugolâtre, toujours prêt à défendre l'auteur des *Misérables* et à pourfendre ses ennemis, Joly n'en était donc pas à une contradiction près. C'est sans doute ce qui résume le mieux sa vie et son action.

Bibliographie nationale, t. 2, Bruxelles, 1882, p. 324-325; t. 4, Bruxelles, 1910, p. 574. — J.V. de le Court, *Dictionnaire des Anonymes et des Pseudonymes*, Bruxelles, 1960. — G. Charlier, *Le mouvement romantique en Belgique (1815-1850)*, t. 2, *Vers un Romantisme national*, Bruxelles, 1948. — G. Charlier, *Le roman réaliste en Belgique. Extraits et notices*, Bruxelles, 1944, p. 9-10 (*Collection Nationale*, 4^e série, n° 48). — G. Charlier, *Passages*, Bruxelles, 1947. — L. Hymans, *Types et silhouettes*, Bruxelles, 1877, p. 197-199. — C. Lemonnier, Ed. Picard, G. Rodenbach, E. Verhaeren, *Anthologie des prosateurs belges*, Bruxelles, 1888, p. 38-54. — Ch. Potvin, *Cinquante ans de liberté*, t. 4, *Histoire des lettres en Belgique*, Bruxelles, 1882. — Ch. Baudelaire, *Œuvres complètes Juvenilia. Œuvres posthumes. Reliquiae*, t. 3, Paris, 1952, *passim*. — G. Charlier et J. Hanse, *Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*, Bruxelles, 1958, *passim*. — R. Frickx et R. Trousson, *Lettres françaises de Belgique. Dictionnaire des œuvres*, t. 1, *Le roman*, Gembloux, 1988, p. 244, 264.

Francis Sartorius

JONAS, curé de Neder-Heembeek, premier «prêtre cathare» dans nos régions vers 1150-1160.

Un seul document mentionne ce personnage et le qualifie expressément d'hérétique mais sous une forme assez curieuse (*convictus heresi Cattorum*), ce qui lui a valu d'être toujours considéré comme le premier ecclésiastique qui aurait été véritablement cathare en Brabant au milieu du XII^e siècle. En réalité, ce texte est une lettre de l'évêque de Cambrai Nicolas I^{er} (1136-1167) qui rapporte une sentence rendue par ce dernier en faveur de l'abbaye norbertine de Dilighem à Jette contre ce Jonas qui prétendait détenir la cure de Neder-Heembeek, dans la banlieue rurale de Bruxelles. Celui-ci fut débouté devant la justice diocésaine au motif que quatre prélats l'avaient déjà fait condamner auparavant dans des synodes épiscopaux pour avoir été convaincu d'hérésie, à savoir l'archevêque de Cologne Arnould de Wied (1151-1156), celui de Trèves Hillin de Falmagne (1152-1169), les évêques de Liège Henri de Leez (1145-1164) et Alexandre d'Oeren (1164-1167), une cinquième condamnation étant donc décidée par l'évêque de Cambrai, sans doute entre 1164 et 1167. D'où l'unanimité des meilleurs auteurs pour admettre, sur la base de cette source unique et unilatérale, que Jonas aurait été effectivement le premier «prêtre cathare» nommément cité en Basse-Lotharingie à cette époque.

En fait, ce document intrigue. Est-il crédible que, condamné pour hérésie dans trois diocèses, dont deux fois dans celui de Liège, il ait pu devenir desservant de l'église de Neder-Heembeek? Comment se fait-il que ce soit Jonas lui-même, se disant curé légitime de cette paroisse, qui ait intenté une procédure régulière devant l'évêque de Cambrai contre l'abbé de Dilighem qui lui contestait ses droits? C'eût été un comportement singulier et plein de risques dans le chef d'un «cathare». Par ailleurs, alors que l'on dispose de nombreuses sources narratives contemporaines en cette matière, l'on n'aurait gardé aucune trace des quatre synodes qui l'auraient condamné comme tel dans les années précédentes! Plus grave encore : dans tous les cas connus d'hérétiques dans nos régions à cette époque, l'on évoque la nature de leurs propos et, surtout, le recrutement de fidèles détournés par leurs prédications. Et l'on ne peut que s'étonner

de l'absence de griefs contre Jonas sur ces deux points fondamentaux...

Il suffit de se tourner vers l'histoire de l'abbaye de Dilighem pour entrevoir une réponse possible. Celle-ci, qui avait reçu l'église de Neder-Heembeek en 1155, connaissait des moments difficiles : son abbé dut démissionner et son successeur, élu vers 1160, entreprit de restaurer le monastère dans ses droits. L'affaire pourrait donc se présenter de la manière suivante : Jonas était le desservant légitime nommé par le propriétaire laïc de l'église paroissiale de Neder-Heembeek ; cette dernière étant passée dans le patrimoine des Norbertins en 1155, l'abbé de Dilighem voulut se débarrasser de ce «prêtre seigneurial», soit pour en nommer un nouveau choisi par lui pour ses compétences et ses qualités, soit pour faire célébrer les offices dans cette paroisse par un chanoine régulier de Jette (l'on connaît de nombreux cas de ce genre au XII^e siècle); mais Jonas voulut défendre ses droits en citant à comparaître devant l'ordinaire diocésain l'abbé Hildebrand de Dilighem ; il ne restait à ce dernier, pour se défaire d'un curé qu'il jugeait indésirable, que de prétendre que c'était un «hérétique». Il serait donc prudent de ne plus se servir de ce document pour affirmer qu'il y avait, dans une paroisse rurale des environs de Bruxelles au milieu du XII^e siècle, un véritable «prêtre cathare». Au reste, il est exclu d'établir un lien quelconque entre Jonas et le catharisme du Languedoc sur le plan spirituel : vers 1160, un ecclésiastique rhénan, Egbert de Schönau, auteur de *Sermons contre les erreurs des Cathares*, explique à deux reprises que ce terme en latin n'est qu'un néologisme régional pour désigner des hérétiques, c'est-à-dire des ecclésiastiques ou des laïcs qui contestaient non point le christianisme, sa foi et ses dogmes, mais uniquement ses représentants de l'église séculière, notamment chanoines et prêtres beaucoup trop dépendants des princes territoriaux ou des seigneurs de l'aristocratie rurale. C'est d'ailleurs grâce au témoignage d'Egbert que l'on peut comprendre la nature de l'accusation formulée par l'abbé de Dilighem, le mot *Cattus* n'étant que la latinisation du mot germanique *ketter*. On peut enfin se demander si Jonas portait effectivement ce prénom archaïque, utilisé en Occident pendant les IX^e et X^e siècles : il pourrait s'agir d'une déformation de *Johannes* due à une erreur de copiste ou d'éditeur ancien.

- E. de Moreau, *Histoire de l'Église en Belgique*, t. 3, Bruxelles, 1946, p. 594. — J. Verbesselt, *De oudst gekende pastoor van Neder-Heembeek was een ketter*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, t. 44, 1961, p. 185-186. — P. Bonenfant, *Un clerc cathare en Lotharingie au milieu du XII^e s.*, dans *Le Moyen Age*, t. 69, 1963, p. 271-280. — M. Sutor, *Le Triumphus Sancti Lamberti de castro Bullonio et le catharisme à Liège au milieu du XII^e s.*, dans *Le Moyen Age*, t. 91, 1985, p. 251-252. — G. Despy, *Hérétiques ou anticléraux? Les «Cathares» dans nos régions avant 1300*, dans *Problèmes d'histoire du Christianisme*, t. 18, 1988, p. 24-26.

Georges Despy

L

LAISNÉ, Alexandre, ou LAINEZ, poète et voyageur, né à Chimay en 1653, mort à Paris le 18 avril 1710.

Croyant à une parenté avec la famille du général des Jésuites, Jaime Lainez, Titon du Tillet, le premier biographe de Laisné, a cru devoir préférer cette autre orthographe. Aujourd'hui généralisée, elle est cependant contraire à l'usage du XVIII^e siècle et aux autographes de l'écrivain lui-même.

Le registre de la paroisse Sainte-Monégonde à Chimay nous apprend qu'Alexandre Laisné y fut baptisé le 15 juillet et qu'il était fils d'Eloi et d'Anne Stocquet, son épouse. On peut supposer à ceux-ci une certaine aisance matérielle qui permit à l'enfant de poursuivre ses études à Reims où se révélèrent ses brillantes dispositions pour les langues anciennes. C'est à cette époque qu'il écrit deux ouvrages, aujourd'hui perdus : un poème en grec ancien à la gloire d'Homère et une traduction — remarquable aux dires des contemporains — du *De bello civili* de Pétrone.

Au sortir du collège, Laisné monte à Paris et entre comme secrétaire au service d'Edouard-François Colbert, comte de Maulévrier. Dès ce premier séjour parisien, Laisné se mêle à la vie artistique de la capitale : il se lie avec des écrivains aussi illustres que Boileau, La Fontaine ou Molière. Fêru de musique, il fréquentera le compositeur Michel Lambert, dont certains *Airs de cour* seraient écrits sur ses textes. Le seul poème datant à coup sûr de cette époque est une *Requête à messieurs du Parlement présentée par madame D.C.****.

En 1669, Laisné demande son congé et entre au service de Jean-Baptiste Colbert, frère du chevalier Colbert. Le célèbre ministre charge Laisné d'une mission en Orient, à titre d'«envoyé du Roy en Asie». Après avoir séjourné quelque temps chez le baron d'Oppède à Aix, Laisné s'embarque pour un périple de près de quatre ans. Après la Grèce et l'Archipel, il de-

meure six mois à Constantinople. Il y rencontre le voyageur François Bernier et l'orientaliste Antoine Galland. Il est en commerce épistolaire avec les deux plus célèbres disciples de La Mothe Le Vayer : Chapelain et Molière. De cette époque, seuls quelques vers d'une *Epiire à monsieur d'Oppède* nous sont parvenus. Après avoir traversé l'Asie mineure, Laisné pousse jusqu'en Palestine et à Jérusalem, avant de reprendre le bateau au Caire. Sur le chemin du retour, Laisné s'attarde longuement à Malte, en Sicile, en Italie et en Suisse.

Le but déclaré de ce voyage était de rassembler des antiques, des monnaies ou des manuscrits précieux destinés aux collections royales. C'est d'ailleurs Laisné qui fit entrer dans la Bibliothèque du roi les premiers manuscrits turcs directement acquis en Orient. Il devait également tenir un journal et rendre compte à Paris des progrès de sa mission. Au nom de la Petite Académie, Jean Chapelain et Charles Perrault étaient chargés de lire ses *Relations* avant d'en faire rapport à Colbert. Un seul volume de ce journal semble être parvenu jusqu'à nous : conservé aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale de Paris, ce manuscrit intitulé *Relations du Levant envoyées par mr. Laisné en 1670* contient le récit du voyage depuis le départ de Constantinople en septembre 1670 jusqu'à l'arrivée à Tauris en janvier 1671. La présence de plans et de vues à la plume laisse à penser que Laisné assurait aussi un rôle d'espion à la solde de la France. L'intérêt pour les croyances religieuses, la politique et les mœurs des peuples rencontrés explique que le comte de Lyonne ait jugé opportun d'inviter par la suite Laisné à se joindre aux assemblées où il était question de politique étrangère. Ce voyage n'ayant sans doute pas comblé tous les vœux de Colbert, Laisné se retira dans sa ville natale. Il y approfondit ses connaissances linguistiques — en italien et en espagnol —, ainsi que géographiques : plus tard, les célèbres cartographes Delisle et du Tralage

eurent recours à ses compétences dans ce domaine.

Ce n'est qu'en 1685 que Laisné fait à nouveau parler de lui. Croyant le poète à l'origine de libelles diffamatoires, Louvois ordonne à l'Intendant du Hainaut de perquisitionner à Chimay. N'y ayant rien trouvé de contraire aux intérêts de Louis XIV et considérant l'indigence dans laquelle travaillait un homme aussi remarquable, Faultrier décida de prendre Laisné pour secrétaire. Après avoir séjourné durant six mois à l'intendance de Maubeuge, Laisné se retira. De 1687 à 1688, il exerce à Aix-en-Provence les fonctions de précepteur. Considéré comme «suspect sur la religion», il s'enfuit et se réfugie à Dijon de 1688 à 1689. Il y fréquente le président Bouhier et le latiniste Bernard de La Monnoye. Laisné osa même se mesurer à l'oracle des latinistes sur la correction d'une inscription placée au bas d'un portrait gravé de Boileau.

Ensuite, Laisné repart pour Paris qu'il ne quittera plus qu'épisodiquement. Son esprit, son appétit, sa gaité et sa conversation font rechercher ce joyeux convive par la meilleure société. Il y noue de nouvelles relations, toujours dans le milieu des penseurs les plus libres, épicuriens ou sceptiques. En 1698, il séjourne à Fontainebleau où il rencontre Titon du Tillet qui deviendra son ami le plus fidèle. Il se lie également avec Jean-Baptiste Moreau, compositeur attiré de Racine et de madame de Maintenon. Ils reçoivent du roi la commande d'un *Divertissement pour l'Ermitage de Francharde* dont seul un court fragment du livret a été conservé. De cette collaboration naissent aussi de nombreuses chansons : trois d'entre elles figurent dans l'*Anthologie française* de Jean Monnet. Selon Titon, Laisné serait allé à Rotterdam pour y rendre visite à Pierre Bayle. En 1699, il écrit à ce dernier et lui sert d'intermédiaire avec les libraires parisiens. De son épître alors célèbre, *Sur le dessein que Bayle avoit eu de se retirer en Norvège*, aucun vers n'a survécu.

Il semblerait que Laisné se soit marié — sur le tard —, en novembre ou en décembre 1709. Il meurt peu de temps après et est inhumé à Saint-Roch. Son attitude philosophique durant son agonie a suscité les polémiques : selon certains, Laisné se serait converti *in articulo mortis*; selon d'autres, il serait mort, comme il avait vécu, en athée résolu.

Confiés au médecin Nicolas Chambon, puis au libraire Jombert, ses manuscrits s'égarèrent. Titon du Tillet entreprit de rassembler tout ce qui pouvait encore être sauvé du naufrage. Sa tâche était d'autant plus délicate que Laisné — ne se méprenant pas sur la mince valeur de ses poésies —, se contentait de les réciter avec talent à ses amis. Bien qu'il se soit toujours refusé à en donner copie, ses poèmes couraient en manuscrits. Les textes en étaient parfois si tronqués que Laisné disait : «Je serai obligé de fonder un Hôpital pour mes pauvres enfans estropiés». Vaille que vaille, les *Poésies de Lainez* parurent en 1753 à La Haye. En fait, seules les 64 premières pièces sont de lui : les autres sont en réalité l'œuvre d'Henri Cahagne de Verrières.

Chansons, épigrammes, bouquets, portraits ou poésies anacréontiques rattachent la veine poétique de Laisné à celle de Chaulieu ou de La Farre. Voltaire, qui le mentionne dans son *Siècle de Louis XIV*, parle de lui comme d'un «poète singulier dont on a recueilli un petit nombre de vers heureux». A son avis, les vers les plus délicats de Laisné seraient ceux de son *Portrait de M^{me} Martel* :

«Le tendre Apelle un jour dans ces jeux si vantés,
Qu'Athènes autrefois consacroit à Neptune,
Vit au sortir de l'Onde éclater cent beautés;
Et prenant un trait de chacune
Il fit de sa Vénus un Portrait immortel.
Sans cette recherche importune,
Hélas! s'il avoit vû la divine Martel,
Il n'en auroit employé qu'une».

Légères sans doute, mais toujours gracieuses, les poésies de Laisné ont un charme facile qui ne pouvait que séduire le XVIII^e siècle : Voltaire lui-même se plaisait à les copier dans ses carnets de notes.

Iconographie : Modelé par Simon Curé, un médaillon de bronze représentant Alexandre Laisné figure sur le *Parnasse français*. Dans la *Description* que Titon a donnée de ce monument, le médaillon a été gravé par L. Crépy : si l'on en croit Bouhier, ce portrait ne serait absolument pas ressemblant.

E. Titon du Tillet, *Description du «Parnasse français»*, Paris, 1727, p. 194-218, t. 1, Paris, 1732, p. 520-530. — M. Marais, *Lettre sur monsieur Laisné*, dans P. Bayle, *Œuvres diverses*, t. 4, La Haye, 1737, p. 807, n. 6. — Feller, *Biographie universelle*, rééditée par l'abbé F. Simonin, Paris, 1845, p. 509. — Th. Lhuillier, *Un oublié : le poète Alexandre Lainez*, dans *L'amateur d'autographes*, 33^e année, Paris, mai

et juin 1900, n° 5 et 6, p. 97-100 et 121-131. — F. Loise, *Lainez (Alexandre)*, dans *Biographie Nationale*, t. 11, Bruxelles, 1890-1891, col. 51-56. — M. Couvreur, *Un poète chimacien à la cour de Louis XIV : Alexandre Laisné*, dans *Sambre et Heure*, t. 23, 1989, 32 pages. — M. Couvreur, *Notes sur Alexandre Lainez : ses Relations du Levant et leur influence hypothétique sur Molière, dans xvii^e siècle*, n° 167, Paris, juin 1990, p. 221-225.

Manuel Couvreur

LAMOTTE, Etienne, Paul, Marie, chanoine honoraire de Malines, monseigneur, orientaliste, professeur à l'Université catholique de Louvain, né à Dinant le 21 novembre 1903, décédé à Woluwe-Saint-Lambert le 5 mai 1983.

Après ses humanités gréco-latines au collège Notre-Dame de Bellevue à Dinant, il entra au Séminaire Léon XIII à Louvain pour y poursuivre à l'Université des études de philosophie thomiste et de philologie classique. Il étudia ensuite la théologie au Grand Séminaire de Malines (1923-1925), fut ordonné prêtre en 1926, puis séjourna une année à Rome pour compléter sa formation théologique, tout en suivant les cours de sanscrit à l'Università della Sapienza. Il reprit ensuite à Louvain ses études classiques et orientales, et fut proclamé docteur en langues orientales en 1929 et en philosophie et lettres (philologie classique) en 1930. Sa thèse en langues orientales était intitulée : *Notes sur la Bhagavadgītā*, avec une préface de Louis de La Vallée Poussin (Société d'Études Orientales), Paris et Louvain, 1929, XIII-153 pages. Grâce à une bourse de lauréat du Concours des bourses de voyage, Lamotte alla étudier un an à Paris (1931-1932) le sanscrit (Sylvain Lévi et Alfred Fouché), et les autres langues bouddhiques : chinois (Paul Demiéville), tibétain (Marcelle Lalou) et pâli (Jean Przyluski). A son retour de Paris, il est nommé maître de conférences à l'Université de Louvain et aux Facultés Saint-Louis à Bruxelles. En 1934, il est chargé à Louvain de divers cours de langues bouddhiques et d'indianisme, en plus de matières de philologie grecque dont il ne fut déchargé qu'en 1958. Il devint professeur ordinaire en 1937.

Le grand bouddhisant Louis de La Vallée Poussin, professeur à l'Université de Gand, qui avait obtenu sa mise en disponibilité en 1929, se lia d'amitié avec le jeune Lamotte, et lui consacra

jusqu'à sa mort en 1938 deux matinées par semaine de lecture commune de textes bouddhiques. A l'exemple et sous la conduite de ce maître éminent, qui lui avait inspiré son programme d'études à Paris, Lamotte consacra désormais l'essentiel de son activité scientifique à fournir aux chercheurs l'édition, la traduction et le commentaire de textes fondamentaux du bouddhisme, disparus en sanscrit, mais préservés dans des versions chinoises ou tibétaines.

Les trois premiers ouvrages qu'il publia avant la guerre dans cette voie concernent des textes relevant du bouddhisme du Grand Véhicule, connus par une version tibétaine dont il fit l'édition et qu'il traduisit en tenant compte d'une ou de plusieurs versions chinoises. Il s'agit de *L'Explication des Mystères (Samdhinirmocanasūtra)*, texte tibétain édité et traduit (*Université de Louvain, Recueil de travaux publiés par les membres des Conférences d'histoire et de philologie*, 2^e série, 34^e fascicule), Louvain, 1935, 278 pages; du *Traité de l'Acte (Karmasiddhiprakaraṇa) de Vasubandhu*, dans *Mélanges Chinois et Bouddhiques*, vol. 4, Bruges, 1936, p. 121-263, et enfin de *La Somme du Grand Véhicule (Mahāyānasamgraha) d'Asaṅga*, t. 1 : *Versions tibétaine et chinoise (Hiuan-tsang)*, VII-72 pages; t. 2 : *Traduction et commentaire*, 345 + 72 pages (*Bibliothèque du Muséon*, vol. 7), Louvain, 1938-1939.

Vint la guerre. Mobilisé comme aumônier, l'abbé Lamotte n'a pas vécu le dramatique incendie de la bibliothèque de son université en 1940, qui fut pour lui une épreuve personnelle : la précieuse bibliothèque de La Vallée Poussin, que l'université venait d'acquérir, était réduite en cendres, de même que le tirage presque intact des deux volumes de la *Somme du Grand Véhicule* publiés moins de deux ans plus tôt. Comme l'occupation allemande lui fermait l'accès régulier aux manuscrits tibétains de la Bibliothèque Nationale de Paris, Lamotte se rabattit sur un vaste commentaire, le *Traité de la Grande Vertu de Sagesse*, abusivement attribué au grand Nāgārjuna, et dont il possédait une édition de la version chinoise — due au célèbre traducteur Kumārajīva — de l'original sanscrit perdu. La traduction française commentée de la partie la plus importante de cette version chinoise allait occuper trente-six années de la vie du savant, à travers cinq volumes totalisant 2.600 pages grand in-8° de texte imprimé, farci de notes. Le

Traité est un exposé général du bouddhisme du Grand Véhicule, que professait son auteur, confronté à l'exposé critique des doctrines du Petit Véhicule. C'est donc une véritable encyclopédie des doctrines et de la littérature du bouddhisme des deux Véhicules, qu'Etienne Lamotte enrichit d'un commentaire très étendu, qui donne l'état de la recherche occidentale et orientale à propos des questions traitées. L'ouvrage rapporte aussi de nombreuses légendes, dont l'ensemble forme un large panorama des mythes de l'Inde ancienne. Comme l'original sanscrit de cette œuvre fondamentale est perdu, la traduction de Lamotte a littéralement restitué celle-ci au patrimoine de l'Inde. A leurs commentaires admiratifs les recenseurs de l'ouvrage ont joint le souhait qu'un sixième volume fût consacré à un index détaillé permettant d'exploiter les immenses richesses du texte à la manière d'un dictionnaire encyclopédique. Ce travail, que l'auteur avait envisagé, est en cours à l'initiative de l'Institut Orientaliste de Louvain, avec l'appui de la Fondation Francqui. Une traduction anglaise des cinq volumes du *Traité* est en outre en préparation.

Le premier volume du *Traité* parut au printemps de 1944 : *Le Traité de la Grande Vertu de Sagesse (Mahā-prajñā-pāramitā-śāstra) de Nāgārjuna, t. 1 : Chapitres I à XV (Bibliothèque du Muséon, vol. 18)*, Louvain, 1944, XXXII-620 pages. La suite a bien failli ne jamais voir le jour : quelques semaines plus tard Lamotte échappait comme par miracle à la mort dans les ruines du Collège du Saint-Esprit touché de plein fouet par un bombardement allié sur Louvain.

Avec la fin des hostilités vinrent les premiers témoignages de la consécration des mérites scientifiques d'Etienne Lamotte. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris lui décerna en 1946 le prix Stanislas Julien pour le premier tome du *Traité*. Après la parution du deuxième volume (1949), il est élu correspondant (1951, et plus tard membre : 1959) de l'Académie royale de Belgique, et membre d'honneur de l'Ecole française d'Extrême-Orient (1952). La médaille d'or de la Fondation Francqui lui fut décernée en 1953.

Quelques années plus tard parut l'*Histoire du bouddhisme indien, 1 : des origines à l'ère Saka (Bibliothèque du Muséon, vol. 43)*, Louvain, 1958, XII-862 pages, que l'Académie royale de

Belgique couronna (1961) du Prix Goblet d'Alviella, et qui fut honoré (1962) du Prix du Concours quinquennal belge des sciences historiques. Cet ouvrage, qui contribua le plus à élargir le renom international d'Etienne Lamotte, a été salué unanimement par les spécialistes comme marquant un tournant dans l'historiographie du bouddhisme primitif. Le sujet est en effet renouvelé par une approche encyclopédique : la vaste connaissance des versions chinoises et tibétaines de textes primitifs et fondamentaux, perdus en sanscrit, permet à l'auteur de retracer sur des bases nouvelles l'histoire des doctrines. Des sources chinoises, trop souvent méconnues des indianistes occidentaux, notamment des récits de pèlerins chinois venus en Inde s'instruire de la doctrine bouddhique, lui permettent de préciser l'histoire et la localisation géographique des monastères anciens. Grâce à sa formation classique, Lamotte y discute avec compétence les données des auteurs classiques sur l'Inde, les contacts anciens entre l'Inde et l'Occident, et les apports les plus récents des découvertes archéologiques. Après plus de trente ans, l'ouvrage — qui devait être suivi d'une seconde partie dont l'auteur n'a guère qu'esquissé l'ébauche —, reste fondamental en raison des sources qu'il met en œuvre. Une mise à jour en version anglaise, attendue depuis des années par les savants orientaux moins familiers avec la langue française, a paru en 1988 : *History of Indian Buddhism*, translated by S. Webb-Boin, under the supervision of Jean Dantinne (*Publications de l'Institut Orientaliste de Louvain, vol. 36*), Louvain-la-Neuve, 1988, XXVI-871 pages. Une traduction japonaise devrait être achevée en 1990.

Diverses distinctions vinrent dans la suite jalonner la carrière d'Etienne Lamotte : il fut élu correspondant étranger (1959), puis associé étranger (1969) de l'Institut de France, et membre d'honneur de la Société Asiatique de Paris (1960) et fut promu Commandeur dans l'Ordre des Palmes Académiques de la République Française (1964). Il fut encore élu membre correspondant de la School of Oriental and African Studies de l'Université de Londres (1964), de la Royal Asiatic Society (1967), de la British Academy (1970) et de l'Académie Chinoise de Hwa-Kang (Taiwan, 1968), et enfin de l'Académie der Wissenschaften zu Göttingen (1972). L'International Association of Buddhist Studies

l'élite comme membre d'honneur en 1976. Plusieurs universités ont conféré à Etienne Lamotte le doctorat *honoris causa* : Rome (1967), Gand (1969) et Kelaniya à Sri Lanka (1982). Enfin la communauté monastique de Siri Kalyani à Sri Lanka lui décerna en 1983 — quelques semaines avant sa mort —, le titre d'«expert en écritures bouddhiques», qu'il apprécia particulièrement.

Dans le cadre du Concile Vatican II, le chanoine Lamotte avait été nommé consultant du Secrétariat pour les non-chrétiens, créé en 1964 par le pape Paul VI, qui lui conféra peu après une prélatrice. Outre diverses charges académiques, il a assuré, à partir de 1964, la direction de la revue *Mélanges Chinois et Bouddhiques*.

Etienne Lamotte prit sa retraite en 1977, avec le regret de voir démanteler, notamment pour des raisons budgétaires, l'enseignement qu'il avait mis sur pied quarante ans plus tôt. En l'année de la parution du 5^e et dernier volume du *Traité*, l'Institut Orientaliste qui venait de s'installer à Louvain-la-Neuve publia un volume intitulé : *Indianisme et bouddhisme. Mélanges offerts à Mgr Etienne Lamotte (Publications de l'Institut Orientaliste de Louvain, vol. 23)*, Louvain-la-Neuve, 1980, XVI-376 pages, contenant les contributions de vingt-sept collègues de Louvain-la-Neuve et du monde entier, réunies par un ancien disciple, le professeur D. Donnet.

L'espace limité qui nous est imposé ne permet pas de détailler d'autres publications d'Etienne Lamotte. De l'œuvre considérable du savant, dont la plupart des volumineux ouvrages ont connu au moins une réimpression, se dégage une forte impression d'unité et de continuité, dans le cadre d'un projet de toute une vie, mûrement réfléchi et mené à bien avec rigueur : l'auteur a achevé et publié tous les travaux qu'il avait entrepris. Les textes bouddhiques à éditer, traduire et commenter, sont judicieusement choisis en raison de leur caractère fondamental et de leur représentativité au sein d'une certaine école du bouddhisme, et en raison de leur disparition du canon des écritures sanscrites. Le sujet de la soixantaine d'articles publiés par Etienne Lamotte s'inscrit toujours dans une perspective précise : donner une claire synthèse des résultats obtenus par ses recherches sur un sujet bien circonscrit, ou établir l'état de la question d'une recherche en cours, dont les résultats seront intégrés dans un ouvrage en gestation. Un recueil des principaux de ces articles a été constitué par

Hubert Durt, disciple d'Etienne Lamotte, pour paraître en 1990 dans la revue *Mélanges Chinois et Bouddhiques*.

Etienne Lamotte était un homme modeste, jovial et bienveillant, attaché aux traditions, allergique à la mesquinerie. Il avait le don d'exprimer clairement les subtilités de la scolastique bouddhique, et était servi par une mémoire prodigieuse. La clarté de son esprit s'alliait à un solide bon sens qui le tenait également éloigné des positions hypercritiques et des solutions forcées. Mais son sens critique restait en éveil, et il savait revenir sur ses positions à la lumière de nouvelles données. Il affirmait ne pas avoir été séduit par les doctrines qu'il analysait avec tant d'acuité, mais tout en vivant profondément son idéal chrétien et sacerdotal, il semble s'être imprégné des vertus qu'il décrivait : la patience dans l'épreuve, l'endurance dans l'ascèse intellectuelle, un esprit de conciliation adversaire de toute confrontation violente, et un certain fatalisme, un désabusement face aux événements, peut-être parent de la notion bouddhique de la «vacuité» (*śūnyatā*), qu'il a étudiée et exposée vers la fin de sa vie avec une précision et une clarté qui ont ravi les spécialistes.

Souvenirs personnels. — Une brochure anonyme : *Notice sur Mgr E. Lamotte, Professeur à l'Université de Louvain*, Louvain, 1972, 44 pages, portrait photographique, détaille la carrière d'Etienne Lamotte, ses publications parues jusqu'alors, avec extraits de comptes rendus critiques, ainsi que la copie des diplômes relatifs à ses études, et à ses distinctions civiles, scientifiques et ecclésiastiques. Un exemplaire tenu à jour jusqu'à son décès par Mgr Lamotte figure dans les archives de l'Académie royale de Belgique.

D. Donnet, *L'œuvre de Mgr Etienne Lamotte*, dans *Indianisme et Bouddhisme. Mélanges offerts à Mgr Etienne Lamotte*, Louvain-la-Neuve, 1980, p. VII-XVI, bibliographie arrêtée à 1980 pour les ouvrages et à 1977 pour les articles et comptes rendus (*Publications de l'Institut Orientaliste de Louvain*, vol. 23). — H. Durt, *Etienne Lamotte 1903-1983*, dans *Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient*, t. 74, Paris, 1985, p. 1-28. — J. Ryckmans, *Notice sur Etienne Lamotte, membre de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 153, 2^e partie, Bruxelles, 1987, p. 191-218 (portrait photographique et recension d'une douzaine d'autres articles nécrologiques); nous avons puisé dans l'article de H. Durt, cité ci-dessus, maints renseignements.

Jacques Ryckmans

LEFEBVE, *Maurice-Jean*, philologue romainiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles, né à Pont-Saint-Vincent (France, Meurthe-et-Moselle) le 20 novembre 1916, décédé à Uccle le 3 juin 1981.

Peut-être doit-il à son père, ingénieur des mines, d'avoir entrepris, une fois fixé en Belgique, dans la région de Huy, une candidature en Sciences physiques et mathématiques, qu'il mène à son terme, à l'Université de Liège en 1937. Il avait achevé, auparavant, ses «Humanités gréco-latines» ainsi qu'on les appelait encore, il n'y a guère. Elles le conduisirent à la licence en Philologie romane, à l'Université de Bruxelles en 1940. Après l'ultime détour d'une candidature en Sciences économiques et financières, il aborde, tous savoirs «intégrés», et cette fois pour longtemps, la littérature.

C'est à Jean Paulhan qu'il consacre sa thèse de doctorat en 1948; son étude, qui demeure l'introduction la plus pertinente à l'œuvre du grand «sourcier» du xx^e siècle, sera publiée chez Gallimard, en 1949, dans la fameuse collection *Les Essais* (XXXIII). Le titre en est programmatique, déterminant, pour les années qui viennent, le champ des investigations que Maurice-Jean Lefebve ira sans cesse creusant et élargissant : *Jean Paulhan, une philosophie et une pratique de l'expression et de la réflexion*.

Il poursuit, dans l'intervalle, une activité eclectique : rédacteur au *Micromagazine* de l'Institut National de Radio-diffusion, future R.T.B.F., traducteur d'ouvrages anglais, nouvelliste, commentateur à la Section Belge de la B.B.C., à Londres pendant deux ans, avant le retour en Belgique en 1949. Il y devient professeur de français, particulièrement à l'Athénée royal d'Ixelles où il enseigne de 1950 à 1962. C'est cette année-là qu'il entame sa carrière académique à l'Université de Bruxelles : chargé de cours, professeur extraordinaire (1964), professeur ordinaire (1968). Il succédait à un grand nom de l'*alma mater*, Emilie Noulet, spécialiste universellement reconnue de Mallarmé et de Valéry. Il fera donc des cours sur ces auteurs mais on ne s'étonnera pas de le voir introduire dans ses enseignements des sujets et des thèmes marqués de son propre «génie» : science et formes littéraires au xviii^e siècle, naturisme et préromantisme au xviii^e siècle, histoire de la notion de poésie au xix^e siècle, les merveilleux, le Nouveau Roman, le formalisme contemporain et la nouvelle critique.

Ces occupations magistrales qui lui conquièrent un public séduit et attentif se doublent d'activités extérieures : cours dispensés à l'Université d'Elisabethville, aujourd'hui Lubumbashi (mars-avril 1966), participation à des colloques : sur le symbolisme à Bruxelles, Genève et Paris (1963, 1964 et 1968), sur la sociologie de la littérature avec L. Goldmann à Bruxelles (1964), sur Valéry à Cerisy-La-Salle (1965), sur la nouvelle critique, également à Cerisy (1966), sur le roman contemporain à Strasbourg (1970). Rappelons qu'il figure parmi les membres fondateurs des *Cahiers Internationaux du Symbolisme* avec, notamment, G. Bachelard, G. Blin, H. Corbin, G. Durand, F. Gonseth, Cl. Lejeune, G. Poulet, P. Ricœur...

Entre-temps il a publié son deuxième livre, *L'Image fascinante et le surréel* (Plon, 1965) dans lequel il montre, lumineusement, que l'art n'est pas le seul grand créateur et pourvoyeur d'images, mais que les objets les plus banals qui nous entourent, ou que nous apercevons, peuvent changer de nature et «fonctionner comme» des images, suggérant une réalité qui nous fascine parce que perpétuellement offerte et constamment refusée, nous mettant ainsi sur la voie du caché, du perdu, de l'impossible.

Cette ambivalence fondamentale, ce jeu d'une présence-absence détermine le statut même du *surréal* selon Maurice-Jean Lefebve, formant ce qu'on pourrait appeler un «espace permanent», en actualisation constante, immanent au sens fort du terme.

Pour la petite histoire, il convient de noter ici que cinq ans avant l'*Introduction à la littérature fantastique* de T. Todorov, catégorie que celui-ci situait dans l'hésitation du lecteur entre le réel et l'imaginaire, entre le certain et l'illusoire, Lefebve, partant d'une vue phénoménologique de la question, expliquait que le fantastique montre une réalité que certains de ses caractères «obligent à rejeter dans l'imaginaire sans pourtant que nous cessions de la tenir pour vraie» (p. 244).

Renouant avec l'examen du langage littéraire et du fait littéraire lui-même, paraît, en 1971, *Structure du discours de la poésie et du récit* (Neuchâtel, à la Baconnière; traduction portugaise de José Carlos Pereira, *Estructura do discurso da poesia e da narrativa*, Coimbra, 1975).

C'est cependant moins une différence de nature que de degré qui sépare ce livre-ci du pré-

cèdent puisque, dans les deux cas, c'est l'effet esthétique dont on tente la mesure, le choc produit sur le spectateur-lecteur par l'image, tantôt naturelle et tantôt littéraire. Au paradoxe présence-absence de tout à l'heure succède celui de la fermeture-ouverture du texte : fermé sur lui-même, ouvert à toutes les significations du monde. On voit la portée d'un tel «discours» tenu à l'époque du structuralisme triomphant : réintroduire la richesse et la complexité du vécu et de l'imaginaire, le poids de l'«expérience référentielle» que prend en compte le langage, au cœur d'une méthodologie désincarnée; en d'autres termes, saisir de quelle façon, à travers les structures poétiques et narratives, s'opère l'interférence de l'imaginaire et du réel, source, on le sait, de toute fascination...

En somme, sa stylistique était le lieu géométrique de la linguistique, de la psychanalyse et de la métaphysique. Il intégrait la théorie du signe de Saussure, la rêverie matérielle de Bachelard, la phénoménologie sartrienne de l'image, et transposait, méthodiquement, sur le plan du discours, l'analyse qu'il fit de ces éléments, en participant à l'élaboration naissante de la poétique du récit.

L'ouvrage allait constituer malheureusement le chant du cygne de Maurice-Jean Lefebve.

Son état de santé déjà fragile devait commencer, en effet, à se détériorer de manière inquiétante et l'obliger à consacrer ses forces à son seul enseignement. En dépit de cette réduction d'activité, une retraite prématurée, prise comme sur la pointe des pieds, venait sanctionner, en 1978, un épuisement progressif et la mort suivait, hélas, trois ans après.

A. Mingelgrün et A. Nysenholc, *Ecritures à Maurice-Jean Lefebve*, Bruxelles, 1983 (*Université libre de Bruxelles, Faculté de philosophie et lettres*, 8), contient, p. 15-22, la bibliographie complète de M.-J. Lefebve et un portrait photographique, de même qu'un autoportrait.

Albert Mingelgrün

LEMONNIER, Antoine, Louis, *Camille*, écrivain, né à Ixelles le 24 mars 1844, y décédé le 13 juin 1913.

Fils de Louis-François et de Marie Panneels. Louis-François, originaire de Louvain, était avo-

cat à la Cour d'appel de Bruxelles; Marie Panneels, qui mourut le 25 février 1846, appartenait à une famille de paysans et de commerçants de Saint-Job et de l'ancienne campagne ucquoise. A la mort de leur mère, Camille et sa sœur furent élevés par leur grand-mère maternelle, Anne-Catherine Panneels.

L'écrivain nous dira : «Peut être je dois à mes aïeux maternels, paysans à Uccle et à Saint-Job, l'indépendance un peu sauvage et combative de ma vie. Nous sommes sortis du même sillon : j'ai continué à retourner celui où ils disparurent». L'influence de la grand-mère, tout imbuée de tradition, fut confortée par les visites que faisaient «à l'avocat», pour toute espèce de motifs, les paysans de la campagne ucquoise.

L'existence dans cette famille aisée, se déroulait simplement : «nous n'avions point de dédain pour tout ce petit monde qui apportait dans la maison une odeur de grand-route... L'atmosphère de la maison était bien flamande. La race était en moi». Ces détails méritent d'être relevés : le caractère flamand, l'attachement à la glèbe conditionnent bien souvent l'atmosphère de l'œuvre.

A la rentrée de 1855, Camille est inscrit en sixième latine à l'Athénée de Bruxelles, il y fera de médiocres études. Georges Rency, qui fut son confident, a enseigné longtemps dans cet établissement; il n'a pas trouvé la moindre trace d'un résultat probant : en 1859 il reçut le premier prix de solfège, seule distinction, apparemment qu'il obtint lors de son passage à l'athénée. Notons cependant qu'en 1858, élève de quatrième latine, il compose un *Almanach instructif et amusant à lire*, 64 pages manuscrites avec «38 jolies et grandes gravures»; ce dernier détail semble être la prémonition de l'intérêt toujours croissant que l'écrivain manifestera pour la peinture : ses meilleurs amis furent d'ailleurs des peintres. Le manque d'assiduité de l'élève l'entraînait à faire souvent l'école buissonnière : il fuyait vers le Bois de la Cambre où, couché sur le ventre, il lisait Lamartine et Hugo. «Ce fut là, nous dit-il, ma véritable école, j'appris, chez les arbres, les insectes et les oiseaux, les joies divines de la vie... Je suis resté le paysan et le forestier à l'école des bois et des champs, je leur dois, avec le meilleur de ma sensibilité, le secret de cette tranquillité intérieure qui ne m'abandonna jamais que passagèrement». Et ceci qui est déjà un commentaire de l'œuvre future : «J'ai

été le frère du Cachaprès du *Mâle*, bien avant de lui avoir donné la vie, mais un frère candide et qui ne tuait pas». Cette confession se retrouvera en filigrane dans les romans que l'on pourra qualifier tantôt de naturalistes, tantôt de naturalistes.

Louis-François aurait voulu que son fils embrassât la même carrière que lui. En 1861, il le fit inscrire à la Faculté de Philosophie et de Lettres de l'Université libre de Bruxelles, dans la candidature en philosophie et lettres préparatoire au droit. Mais Camille n'entendait pas devenir robin; son choix était fait : il serait écrivain. Charles De Coster l'accueillit d'ailleurs, dès 1862, à l'*Uylenspiegel*. Le 26 octobre paraissait le conte intitulé *Brosse et Tampon*. Le débutant poursuivra sa collaboration au journal de son aîné jusqu'au 19 décembre 1869. Dans l'entre-temps, il entame la série de ses essais de critique artistique : à dix-neuf ans il publie son *Salon de Bruxelles*, à l'occasion de l'Exposition générale des Beaux-Arts. Il parle déjà avec autorité, condamnant résolument le décor où sont exposées les toiles; après une introduction générale, il s'arrête devant les œuvres de chaque artiste qu'il commente de façon assez déséquilibrée, suivant, sans aucun doute, ses propres goûts; il faut noter qu'il fait l'éloge de Madou, de Dillens, de Millet et de Meissonnier. Trois ans plus tard, il récidivera : déjà il compte parmi ses amis, Théodore Baron, Alfred et Joseph Stevens, Hippolyte Boulenger, dont il fut peut-être le premier admirateur, et son cousin Eugène Verdyen.

Le 22 avril 1866, Victor Hugo félicite Camille pour le *Sabbat*, qu'il considère comme une «œuvre de fantaisie en même temps que d'érudition». Malgré ces éloges, l'ouvrage ne sera jamais publié.

Louis-François admettait mal que son fils s'engageât dans une carrière d'écrivain, surtout dans un pays «naturellement indifférent aux lettres, sans tradition littéraire». Sur ses instances, le jeune homme entra comme surnuméraire au Gouvernement provincial du Brabant, mais le futur romancier s'accommodait mal d'une situation de rond-de-cuir. Il avait obtenu une promotion; on «fit de moi une espèce de secrétaire particulier et me mit de plain-pied avec le génie poétique d'un petit homme quinquex qui alignait en alexandrins la Constitution et me faisait revoir ses épreuves». Malgré cette ascension, il ne put se résoudre à accepter une profession qui

l'obligeait à faire des lettres un «second métier». Le confrère était, selon son dire, «le gouverneur du Brabant en personne», aussi le surnuméraire, désireux de rompre les amarres décida-t-il d'aller remettre sa démission au «gouverneur en personne» : «il mit dans sa demande une pompe et une audace qui fit le bruit d'un carreau cassé». Maurice des Ombiaux a narré par le menu cet épisode burlesque dont Lemonnier lui-même dit qu'elle fut «une farce d'un goût douteux». Doit-on s'étonner de ce jugement prononcé bien plus tard? Il s'en faut : la vie du poète se déroula sereine, même si quelques drames vinrent parfois la troubler. Ce contempteur des mœurs bourgeoises fut lui-même un bourgeois paisible qui se complaisait de la compagnie de ses amis, peintres et gens de plume.

Tandis qu'il rongait son frein dans les bureaux du Conseil provincial, il commençait à tracer sa voie dans la carrière littéraire : «J'avais écrit pour un concours du *Figaro*, sous le titre : *Croquis d'automne*, une suite de vagues poèmes en prose... Ce fut la congestion des vermillons, des cinabres, des sinoples, des cadmiums; ce fut le délire d'un paysage soulé de vent, d'air et de soleil». Admirateur de Rubens, il se révèle dans ces lignes l'amoureux des couleurs qu'il sera dans toute son œuvre. «Le concours du *Figaro* avait été arrêté : j'y gagnai les compliments et les regrets de la rédaction, si j'y perdis le billet de mille qui était le prix du toumoi». On ignore quel aurait été le résultat obtenu auprès de nos compatriotes; il importe de relever deux détails. Le manuscrit ne resta pas longtemps dans les tiroirs et l'écrivain avait choisi un moyen de diffuser ses écrits : il les confiait à l'un ou l'autre journal avant de les recueillir en volume. Rozez et Dentu avaient accueilli en 1869, *Nos Flamands*. Observons le possessif : à notre estime, Lemonnier, malgré son patronyme, se sentait réellement flamand (il le dira, à maintes reprises dans ses souvenirs tardifs). La dédicace et la longue épigraphe du volume méritent d'être rapportées : «A la Jeunesse des Ecoles et des Ateliers. La pire annexion n'est pas celle d'un coin de terre. C'est celle des esprits. Nous-mêmes ou périr». La future *Jeune Belgique* fera de cette dernière admonition sa devise (*Soyons-nous*). Le livre est une satire de la société belge en général qui se parisianise et se laisse aller à la débauche; c'est aussi une diatribe contre l'Etat qui ne fait rien pour favoriser les arts. Après avoir donné

une espèce de leçon de déontologie, Lemonnier émet un avis féroce sur le théâtre et sur les critiques.

Le 5 juin 1869, Louis Lemonnier meurt et Camille peut désormais disposer librement de son patrimoine. On lui a signalé l'existence, à Burnot, d'un vieux manoir, assez délabré parce que mal entretenu, beaucoup trop grand pour celui qui entend fuir le monde. Il prend à bail ce «château» tout en gardant un pied-à-terre à Bruxelles (rue de Toulouse, 59, du 7 décembre 1869 au 1^{er} décembre 1870, et rue de la Vanne, 21, de décembre 1870 au 30 avril 1872). «Comment le petit-fils des paysans d'entre Uccle et Calevoet n'eût-il pas senti mousser au nez la griserie de jouer au seigneur de campagne?». Mais le paysage, l'environnement séduisent l'écrivain; «il engrange des notations sur les arbres, les chants d'oiseaux, les eaux du ru, les cris des bêtes». «Je connus, écrira-t-il plus tard, pour la première fois, la joie passionnée de me sentir en communion avec la terre. Je pus ainsi réaliser, jusqu'à un certain point, mon rêve d'une existence un peu sauvage, songeant, lisant, écrivant, chassant, visitant les humbles, les doux et les violents, regardant filtrer dans l'âme des élémentaires les vertus rudes et simples des paysages».

Il sera moins agressif qu'en 1869, tant s'en faut, avec les peintres, lorsque son premier *Salon de Paris* paraît en feuilleton dans *Le Peuple belge* (mai, juin, juillet 1870), journal auquel il avait confié, deux mois plus tôt, les impressions de son *Excursion à Londres*. Les commentaires sur le Salon, réunis en un volume de 247 pages, furent accueillis avec enthousiasme par les peintres de Paris et de Barbizon : le critique prenait vigoureusement la défense du naturisme en art, opposant le terme à celui de naturalisme, qui avait déjà fait sa percée et que l'auteur répudiait résolument.

Dans le numéro de juillet 1870 de la sévère *Revue de Belgique*, Camille publie un conte : *Jeanne la Rousse* (que l'on retrouvera dans le recueil *Histoires de gras et de maigres* (1874)). Presque au même moment, les *Croquis d'autonne* sont édités à Paris. Mais la guerre franco-allemande va, un long moment, retenir son attention. Dans un style nettement imité de celui de Victor Hugo, au point qu'on s'y méprit, sans que personne ne rétablît la vérité, *Paris-Berlin*, publié sans nom d'auteur, fait un parallèle entre

la Prusse et la France qui «est invincible par l'Idée». Faut-il dire que cette plaquette, qui ne connut pas moins de sept éditions, témoigne d'une hostilité farouche envers Napoléon III? C'est que des événements graves avaient secoué le pays de l'Empereur. Le 3 septembre, Lemonnier et Verdyen quittent Burnot, retrouvent à Bouillon Félicien Rops et Léon Dommartin; ensemble ils partent pour Sedan. Ils y découvrent l'horreur d'un champ de bataille dont l'écrivain dira : «... après quarante ans, il me revient une odeur de terre, de pourriture, de chlore et d'urine mêlées...». Ces impressions, il devait les développer, après un périple de quatre jours, dans un volume *Sedan* (1871) qui sera republié dix ans plus tard sous le titre *Les Charniers*. Un véritable reportage, sans doute. Camille ne dit-il pas : «l'auteur... ne veut ni philosopher, ni conjecturer, ni inventer. Il raconte ce qu'il a vu et il le raconte comme il l'a vu, le plus simplement qu'il peut, sans exagération»?

Il épouse alors Julie-Flore Brichtot de Binche, qui lui donna deux filles : Marie (1872) et Louise (1876).

«Un besoin d'activité, après trois années, me fit rechercher la vie des villes». Revenu à Bruxelles, Lemonnier fonde *L'Art universel* dont le premier numéro parut le 15 février 1873. Directeur de cet «organe de la jeune peinture», il y collabore assidûment en donnant des contes et surtout des chroniques artistiques et littéraires. Le journal vivra jusqu'au 15 juin 1876.

De 1873 à 1876, l'écrivain réunit plusieurs recueils de contes : *Contes flamands et wallons* (1873), *Histoires de gras et de maigres* (1874), *Derrière le rideau* (1876). Il s'intéresse activement à la vie artistique donnant, aux publications parisiennes *Gazette des Beaux-Arts* et *Chronique des Arts et de la Curiosité*, des monographies d'artistes belges ainsi que des articles de critique artistique; au *Bien public* (de Paris), il en envoie un sur les nouvelles galeries de peinture du Musée de Bruxelles (18 juillet 1875).

En 1876, il dirige *L'Actualité à travers le monde et l'art*, qui n'aura qu'une vie éphémère; en 1877, nous le retrouvons dans la revue *L'Artiste* fondée par Théo Hannon à laquelle il collabore régulièrement (30 septembre). Depuis fin juin, il s'était établi au 172 de la rue de la Victoire à Saint-Gilles où il est plongé dans «la vie des villes». Il continue à se passionner pour la

peinture et donne, à *La Revue de Belgique*, une pénétrante étude sur Alfred Stevens. Peu après, il fera un volume des articles, remaniés, parus dans *L'Artiste : Gustave Courbet et son œuvre* (1878). On se doit de noter que, dans ce volume, Lemonnier se montre le critique avisé qu'il sera dans ses monographies ultérieures. Le peintre est placé dans l'évolution artistique de son temps. Le critique nous offre une étude psychologique de son sujet et analyse les dons artistiques de l'homme. Il se garde toutefois de toute hagiographie : «[Courbet] fait son œuvre à coups de cervelle, il manque de grandeur, il est obtus, il a de la ténacité plus que de la volonté, il ne possède ni l'ampleur du cerveau de Rousseau, ni la nervosité du cerveau de Delacroix, ni la sérénité du cerveau de Corot. Il a été un tempérament dans un mécanisme». On constate que les réticences sont nombreuses. Camille admet toutefois que Courbet fut «un des rares peintres utiles».

En Brabant est un recueil de cinq contes dont trois avaient été accueillis dans *Contes flamands et wallons* et deux étaient jusque-là inédits. En juillet, l'écrivain se rend à Paris : il publiera ses *Notes sur l'exposition universelle* sous le titre : *Mes médailles. Les médailles d'en face*. En 1888, il devait d'ailleurs prendre un appartement à Paris, rue Ville-l'Évêque où il séjournera chaque année pendant plusieurs mois, fréquentant écrivains et artistes et choisissant parfois, à tort a-t-on dit, la matière de l'un ou l'autre de ses romans. *Un coin de village*, «histoire de paysans brabançons», montre à quel point l'écrivain note les travaux, les us et les coutumes des personnages qu'il met en scène; certains usages traditionnels, qu'il nous rapporte par le menu, se retrouvent encore de nos jours dans quelques-unes de nos campagnes.

Le 1^{er} juin 1880, la famille s'installe au 26 de la chaussée de Vleurgat. Lemonnier s'y sent tout proche du bois de la Cambre et de la forêt de Soignes, lieux qu'il affectionne particulièrement; il y séjournera jusqu'en 1883, date mémorable, on le verra. Depuis 1882, en effet, les écrivains de la *Jeune Belgique* (à laquelle il confiera, pour le numéro du 15 juillet-1^{er} août, un chapitre de *Thérèse Monique*) se réuniront souvent chez lui, le reconnaissant comme un maître. Le 2 octobre 1880, *L'Europe politique, économique et financière*, journal bruxellois, dont le premier numéro était paru un an plus tôt, entame la publication d'*Un Mâle* qui se termine

le 3 décembre. Dans l'entre-temps, l'éditeur Hetzel lance les cinq histoires de *Bébés et joujoux*, tandis que la Bibliothèque Gilon de Verviers donne en édition populaire *Les bons Amis* et *Trois contes*. On ne peut guère s'arrêter au contenu de ces volumes mais on se doit de mettre en lumière les intentions de l'éditeur qui réalise une initiative de la Ligue de l'Enseignement : «propager dans les masses le goût de la lecture, dans un esprit essentiellement libéral... des ouvrages nationaux destinés à lutter avec les publications malsaines dont les officines cléricales inondent le pays».

En 1881, *La Belgique* commence à paraître dans *Le Tour du Monde* parisien; l'ouvrage ne sera terminé que le 2 octobre 1886 et Hachette le publiera en volumes en 1888. Les 26 livraisons de la revue avaient rehaussé le texte de nombreuses illustrations; le livre reprendra les gravures qui sont souvent signées d'un grand nom. Faut-il dire que l'écrivain s'est abondamment documenté; ses recherches serviront, à maintes reprises, à fournir le cadre de ses romans.

En août 1881, Lemonnier se sépare de sa femme; quelques semaines plus tard (1^{er} octobre), *Un Mâle* paraît en volume.

Ce roman constitue, sans contredit, une des œuvres maîtresses de notre auteur; il provoque quelque scandale mais Paris applaudit au point que Daudet et Huysmans l'engagent à venir les y rejoindre : «Vous êtes ici chez vous».

Un Mâle est le récit d'amours sauvages et qui ne peuvent connaître qu'un dénouement tragique. Le braconnier Hubert Hornu, dit Cachaprès (forme dialectale de cherche après, provocation qu'il lance aux gendarmes qui le poursuivent) s'éprend violemment de Germaine, belle-fille du riche fermier Hulotte. Celle-ci, à son tour, se laisse entraîner par sa nature fougueuse. La forêt dans sa luxuriance sera le havre de la passion de ces deux êtres que tout sépare : la respectabilité bourgeoise de l'une s'oppose à la misère têtue de l'autre, rejeté et traqué par la société. Germaine pourtant sera la première à se détacher de cet amant exigeant dont la jalousie conduira à de brutales oppositions entre deux familles respectables. Bientôt, toute la gendarmerie, tous les gardes se jettent à la poursuite du braconnier qui, mortellement atteint, s'en ira mourir dans le silence de la forêt, bercé par une sauvageonne qui l'aimait en secret.

Lemonnier a mis beaucoup de lui-même dans son personnage. On a observé, à juste titre, que Cachapèrès est un romantique «solitaire et farouche, possédé d'une passion violente et funeste, [il] est le frère de René». On pourrait dire aussi que le cadre dans lequel se déroule l'action accentue ce caractère romantique; la forêt de Soignes constitue quasi un troisième personnage tant elle tient de place dans le récit. L'écrivain décrit avec minutie, parfois avec une recherche trop accentuée du vocabulaire, la vigueur ancestrale de ces arbres qui sont comme des reflets de l'homme qu'ils entourent.

De ce roman, dont Guy de Maupassant avait estimé dans *Le Gaulois* que c'était un poème, Gustave Vanwelkenhuyzen a excellemment conté l'histoire.

En 1881 paraît *Le Mort*, dont l'écrivain nous dit qu'il lui fallut huit à dix jours pour l'écrire et qu'il lui fut inspiré par une promenade faite avec le peintre Taelmans à Zuen : «une ferme basse et délabrée [qui] s'écrasait sous un toit de glaise pourri par les intempéries» fournit le décor, «... une sorte de Quasimodo nabot, les jambes enflées et traînant d'énormes sabots [qui] se mit à regarder dans la cour en imitant la grimace et le gargouillement d'un homme qu'on étrangle» donna le branle créateur à ce court roman qui, dans une édition successive, sera suivi de trois nouvelles (*Le Doigt de Dieu. Le vieux Sonneur. L'hôte des Quadvliet*). Deux frères, paysans avaricieux (que lie une haine commune de leurs voisins) assassinent un garçon meunier ivre qui porte sur lui une grosse somme d'argent. Ce crime leur devient une obsession, tout comme la détention du trésor dérobé. Le plus jeune, s'étant épris d'une femme, puise dans le butin de quoi satisfaire les caprices de sa maîtresse; s'en étant aperçu, l'aîné se rue dans une bataille au cours de laquelle il étranglera Balt. «...ce fut une impression de réalisme et de nature rude qui, presque à l'instant, rendit le livre célèbre».

Après ces deux œuvres, pleines de vigueur, Lemonnier confia à l'éditeur attitré des naturalistes, Charpentier, un récit un peu mièvre, dédié à Alphonse Daudet, qui avait paru en 1880 dans *La Revue de Belgique, Thérèse Monique*. Ce roman est un triptyque de la vie d'un étudiant (écrit à la première personne). Comme la plupart de ses compagnons, il mène une vie de bambouche jusqu'au moment où il tombe amoureux

d'une cabotine, Nini, avec laquelle il aura une liaison tumultueuse; lorsque l'actrice le quitte pour suivre sa troupe en tournée, il va chercher refuge auprès de sa cousine Thérèse Monique, jeune fille très digne qui mène une existence retirée et sereine. L'amour se développe entre eux avec une réelle passion mais le retour inopiné de Nini ébranle profondément Thérèse qui mourra des suites de sa trop brutale émotion. Le roman «sortait des souvenirs d'une ville visitée souvent avec mon père, Louvain, qui fut le berceau d'une partie de ma famille».

Le jury du prix quinquennal avait décidé de ne pas attribuer le prix quinquennal de littérature. Les Jeunes Belgique organisèrent un banquet, le 27 mai 1883, pour protester contre le fait que l'auteur d'*Un Mâle* avait été écarté. Plus de deux cents participants assistèrent à ces agapes, au cours desquelles Rodenbach salua en Lemonnier «Le Maréchal des Lettres belges» et Verhaeren «lut une ode scandée comme un hymne antique... ce fut bien la jeune révolution d'un peuple reconquis après de millénaires silences».

Cette année devait être aussi celle de son second mariage. En juillet, il épousait Valentine Collart : «épousant la nièce de Constantin Meunier, j'eus le sentiment que je resserrais encore les liens qui m'unissaient à ce noble frère d'armes». De cette union naquit, le 10 septembre 1885, un garçon Frédéric, dit Friquet, qui mourut le 25 décembre 1886.

L'écrivain se fixe alors à La Hulpe au 5 de la rue de la Station, proche de la forêt : il devait y séjourner douze ans. Dans ses souvenirs, il cite quelques pages d'un carnet de notes où il consignait l'emploi de ses journées : «j'y vivais d'une vie régulière et écrivis ces livres : *Madame Luper, Happe-chair, La Fin des bourgeois*».

Ni chair, ni poisson, paru en 1884, est un recueil constitué de nouvelles reprises d'autres volumes et surtout de revues. En 1885, d'autres contes écrits pour ses filles furent publiés à Paris chez Hetzel : *Histoire de huit bêtes et d'une poupée*; le volume eut l'heur d'être couronné par l'Académie royale de Belgique. Il est suivi de *L'Hystérique* qui a pour cadre le béguinage de Bruges et narre les relations entre «sœur» Humilité, une névrosée, et le curé Orléa, conduisant à l'avortement et l'intervention du capucin, Père Vignas, qui tente d'exorciser la protagoniste. Le récit pourrait, nous semble-t-il, donner lieu à une intéressante analyse psychanalytique.

En 1886, Lemonnier publie un des romans auxquels il travaillait dans sa retraite de La Hulpe. L'œuvre est évidemment inspirée par les mouvements sociaux qui agitent le pays à l'époque. Pour évoquer la vie des ouvriers d'un laminoir, avec ses désastres, ses malheurs humains, ses luttes sociales, sa déchéance morale, l'auteur s'est, à l'accoutumée, sérieusement documenté. Dans les *Pages d'un journal, 1884-1887*, Jules Destrée nous dit qu'il a reçu l'écrivain à différentes reprises; il préparait «un roman sur les laminoirs de Couillet» qu'il visita avec une curiosité intense et ce fut *Happe-chair*. Notons en passant qu'il se documenta également sur le coup de grisou des charbonnages de Couillet. On a beaucoup discoursé autour de la parenté d'inspiration entre *Happe-chair* et *Germinal*, accusant parfois notre compatriote d'avoir «emprunté» à Zola son sujet et sa manière; il s'est avéré que ces insinuations restent sans fondement.

Les Noël's flamands (1887) ne sont que la reprise de contes parus antérieurement dans d'autres recueils mais *La Belgique*, publié en 1888 par Hachette (nous avons vu que *Le Tour du Monde* l'avait donné en 26 livraisons en 1881), vaut à son auteur une belle revanche : le prix quinquennal de littérature le couronne : «J'étais monté au jubé, j'avais chanté l'hymne de la race; les siècles devant moi tournaient les feuilletts».

La Comédie des Jouets (1888) est un recueil de contes, dédié au «pâle et doux Friquet».

Le 1^{er} mai 1886, le Théâtre royal du Parc crée *Un Mâle*, pièce en quatre actes par Camille Lemonnier, Anatole Bahier et Jean Dubois.

Des essais sur Courbet, Rops, Stevens, écrits de 1870 à 1884 paraissent en volume à Paris, chez Savine, tandis que la Librairie illustrée donne *En Allemagne, Sensations d'un passant* où l'on trouve l'artiste essentiellement visuel qui s'était révélé en mainte page.

En 1887, les grèves qui avaient ébranlé le pays émeuvent profondément l'écrivain dont les convictions socialistes se raffermissent toujours plus. Le 30 juin 1888, le *Gil Blas* publie, en première page, *L'Enfant du Crapaud* : les ouvriers du «Crapaud» en colère n'ont pas de chef qui puisse les guider, une cabaretière se livre à tous les grévistes pour que de ces accouplements naisse enfin l'homme qui saura les conduire. Le Parquet de Paris vit dans ce récit, une atteinte aux bonnes mœurs. Le procureur de la Républi-

que, tout en rendant hommage au talent de l'inculpé, réclama une condamnation qu'il obtint. Lemonnier se vit infliger une amende de mille francs (qu'on ne lui réclama, semble-t-il, jamais) et dut payer les dépens. Dans une postface : *La Genèse de l'Enfant du Crapaud*, on peut lire : «pour un cerveau artiste, la forme s'impose en même temps que le fond au point de ne former à l'origine qu'une adéquate et indissoluble mare que la mise en œuvre évide et cisèle ensuite».

A partir de cet incident, le *Gil Blas* signe, avec Lemonnier, un contrat qui le lie pour plusieurs années; c'est ce qui le déterminera à passer les mois d'hiver à Paris et, sans doute, à «se dépayser» dans son inspiration. *Madame Lupar* publié d'abord dans le périodique, sortira bientôt en volume. L'action se déroule dans la capitale française, où l'épouse d'un modeste artisan se prostitue pour mener un train de vie un peu plus conforme à ses goûts. C'est peut-être la première œuvre dans laquelle notre auteur étudie la décadence des mœurs de la petite, moyenne et haute bourgeoisie, voire de la noblesse.

En 1889, *Ceux de la glèbe* recueillent sept contes parus antérieurement; on peut y voir un retour momentané aux premiers sujets.

Le Possédé (1890) est une «étude passionnelle» où l'on trouve une nouvelle fois le thème de la décadence : un magistrat, Lépervié, se laisse envoûter par la gouvernante de ses enfants, Rakma, véritable vampire qui l'épuise jusqu'à la moëlle.

L'année suivante, *Un Mâle* est représenté à Paris et, en 1892, Dentu publie *La Fin des bourgeois*, que la critique, en général, a moins apprécié. Certes, il s'agit d'un schéma fort répandu : l'ascension d'une famille issue d'une lignée de porions et sa très rapide et totale déconfiture. Mais les faits sont rapportés avec une exactitude clinique; on y relève une pointe d'anticléricalisme et un antisémitisme larvé. Notons — sans pour autant entrer dans les détails — qu'à la fin du livre, Lemonnier donne une description précise du *Pornocratès* de son ami Rops (p. 283-285). En cette année, paraissent *Les Joujoux parlants* et vingt contes réunis sous le titre de *Dames de volupté*. On peut rapprocher certains d'entre eux des romans : *A la pension de Sœur Colette* suggère *L'Hystérique*, tout comme *Béguinage*; *Dames de volupté* rappelle *L'homme en amour*; *Les Frères homicides* appellent *Le Mort* en écho.

Le 19 février 1893, le *Gil Blas illustré* donne une nouvelle, *L'Homme qui tue les femmes* (qui est reprise dans *Dames de volupté*). Jack l'Eventreur a fourni à l'auteur le thème qui donne le branle à sa verve créatrice. Le Parquet de Bruxelles poursuit l'écrivain pour atteinte aux bonnes mœurs. Défendu par Edmond Picard et Henry Carton de Wiart, il sera acquitté le 16 octobre. Le même périodique avait publié *Claudine Lamour*, que Dentu lance en volume : histoire d'une chanteuse de cabaret qui brûle rapidement les étapes, repoussant toujours les avances de «beaux messieurs». Son «règne» finira lors d'une prestation au cours de laquelle elle est violemment conspuée; le jeune Henri Chèvre prend résolument sa défense; il se battra en duel et, finalement, Claudine se donnera à lui.

L'Arche. Journal d'une maman (1894) avait paru d'abord dans *Le Figaro* : nouvelle étude de la décadence d'une famille bourgeoise que seuls le courage et l'énergie de la mère, Madame de Cléricy, sauvent du déshonneur. Relevons un passage qui est le révélateur d'une conception qui est dans l'air du temps et que Pirandello va développer à travers toute la première moitié de notre siècle : «Il y a toujours disparité entre l'être réel que nous sommes et l'être fictif que nous croyons être et l'autre, la personne sociale, est-ce le mot?» (p. 245). Toute la page devrait être citée.

Le 20 avril, *Le Mort*, mélodrame en 3 actes et 3 tableaux, est représenté à l'Alcazar par la troupe de Martinetti, sous la direction de Luc Malpertuis. Le scénario est de Lemonnier et Paul Martinetti, la musique de Léon Du Bois. Depuis peu, l'écrivain a quitté La Hulpe pour s'installer au 82 du boulevard Militaire. Désormais, Lemonnier va revenir assez souvent à des récits s'inspirant de son pays, dont il caractérisera l'existence dans *La Vie belge* (1905).

Georges Rency note judicieusement qu'avec *L'Arche*, Lemonnier est vraiment redevenu lui-même. Les influences parisiennes se sont tues, ... [ce livre] ménage en quelque sorte la transition entre la courte période de ses œuvres mieux faites que senties et celle où le naturisme reprendra pleine et entière possession de l'écrivain.

Il serait, nous semble-t-il, fastidieux de nous arrêter sur les nombreux romans et recueils de nouvelles qui verront le jour pendant les vingt dernières années de l'activité littéraire de Lemonnier. Nous relèverons ceux où les opinions

personnelles de l'auteur se manifestent de façon évidente.

L'Homme en amour (1897) qui évoque *Le Possédé*, le protagoniste étant ici un jeune homme peu initié à la vie sexuelle, fut jugé «un outrage aux bonnes mœurs» par le Parquet de Bruges, de même que *l'Escal Vigor* d'Eekhoud. Le procès eut lieu en 1900 et les deux accusés furent acquittés.

La Légende de Vie. L'Ile vierge (1897), *Adam et Eve* (1899), *Au cœur frais de la forêt* (1900) appartiennent tous trois à la veine naturiste. Les protagonistes retrouvent dans une vie isolée, au milieu de la forêt, le secret d'une existence innocente, même si certains avatars amènent l'un ou l'autre à reprendre contact avec le monde «civilisé».

Le Vent dans les moulins (1901) évoque l'éveil de la conscience sociale chez les paysans endoctrinés par Flanders socialiste chrétien et son disciple Dries Abeels. Ce dernier, fils de marchand de lin, se fait ébéniste «pour donner l'exemple». Le peintre se retrouve dans les nombreuses et minutieuses descriptions; la langue perd la simplicité qu'elle avait d'abord conquise.

Une femme (1899) nous narre les aventures de Suzy Herbrand qui conclut un mariage blanc avec le comte de Montaignon, dit Titus, pour sauver l'usine de son père de la débâcle. Elle s'offre à un ami de longue date, sans retenue ni remords. Un jour que Titus vient la surprendre dans la nudité de son bain, elle le tue en lui assénant, à la tempe, un coup de «la petite main en ivoire» (qui lui sert à se gratter le dos). Un passage mérite d'être relevé sans autre commentaire : «Elle me déclara tranquillement que le mariage n'était pour elle qu'une convention sociale, un reste de l'antique esclavage au temps des tribus et des proies humaines. Elle mettait bien au-dessus la beauté des mains libres, sans le symbole barbare de l'anneau, le volontaire abandon d'un être à un autre être» (p. 173). On retrouvera comme un écho de ces idées, dix ans plus tard, dans *Quand j'étais un homme. Cahier d'une femme* (1908), histoire d'une adolescente orpheline confiée à un parent libidineux. A travers les déchéances qu'elle côtoie, elle réussit à rester propre. Elle décide de se travestir en garçon, regagne une certaine aisance et retourne à la campagne où elle se fera engrosser par un passant : «Est-ce qu'on peut parler des droits so-

ciaux tant qu'une pareille infamie est possible? (allusion aux tentatives de viol de l'oncle César Napoléon Barboux). Est-ce qu'une monstruosité comme celle-là, si infime que puisse en être la victime, ne met pas en cause la société tout entière? Est-ce qu'au tribunal de Dieu, dans les balances de la justice, un tel crime ne pèse pas le poids des grandes iniquités maudites?»

En juin 1903, Lemonnier déménage au 63 de la rue Emile Banning. A cette époque, il publie chez Ollendorf, *Le petit Homme de Dieu*, qui avait paru l'année précédente dans *La Revue de Paris*. C'est une évocation de la vieille tradition de Fumes, celle des pénitents (dont Henri Davignon tirera un bon roman). Les habitants de la petite ville, quelle que soit leur situation sociale, prennent part au cortège sous un déguisement; peu à peu pourtant leur solidarité s'effritera. Ivo Maebe qui était pour ainsi dire entré dans la peau de son personnage, le Christ, perd à son tour son auréole et décide d'en venir finalement à l'amour qu'il éprouve pour Cordula Rijckboer. Le récit montre à quel point l'écrivain s'était pénétré de l'atmosphère de la cité west-flandrienne. Une autre ville, Bruges, servira de cadre à la touchante histoire d'une petite handicapée, *La Chanson du carillon* (1911). Le carillon est comme un fond musical à une étude de sentiments délicats qui engendrent un style qui n'a pas la vigueur habituelle; il y a ici plus de délicatesse, moins de recherche aussi dans le vocabulaire.

L'année précédente avait vu Lemonnier rappeler le procès de Bruges dans *Les deux consciences* où s'opposent la conception païenne de la vie (celle de Lemonnier *alias* Wildmann) et la conception chrétienne faite d'intransigeance et d'intolérance. On pourrait citer de nombreux passages significatifs; relevons ce credo : «Wildmann avait exalté l'amour, l'héroïsme, l'instinct primordial et divin, l'homme libéré des servitudes sociales et vivant de ses puissances personnelles, sans l'aide des codes, des religions, des morales professées. C'était alors l'évangile nouveau» (p. 211).

Nous devrions nous arrêter aux autres romans écrits par Lemonnier durant les dernières années de sa vie : *Tante Amy*, *L'Hallali* (1906) (écrits au moment où l'écrivain va choisir son dernier domicile, 25 rue du Lac à Ixelles), *La Chanson du carillon* (1911); nous avons fait allusion à certains d'entre eux.

Le 20 mai 1907, le Théâtre de l'Œuvre présente *Le Droit au bonheur*, pièce en deux actes par Camille Lemonnier et Pierre Soulaïne. Au cours de cette même année, l'écrivain refuse, après l'avoir acceptée en un premier temps, la charge de conservateur du Musée Wiertz (on sait qu'il ne se voyait guère fonctionnaire). Le choix était pourtant judicieux. Lemonnier n'était-il pas l'auteur d'excellentes monographies sur les peintres : *Constantin Meunier, sculpteur et peintre* (1904), *Henri de Braekeleer, peintre de la lumière* (1905), *Alfred Stevens et son œuvre* (1906), *Emile Claus* (1908)? N'avait-il pas donné, en 1906, le monumental ouvrage *L'Ecole belge de peinture* qui reste encore un livre fondamental pour l'histoire de notre art? N'avait-il pas lui-même hanté les pinceaux : en 1908, il exposera au Salon des Peintres-Ecrivains une douzaine de ses toiles.

En 1912, l'Opéra d'Anvers offre au public *Edénie* (tirée de *L'Île vierge*), tragédie lyrique en 4 actes, musique de Léon Du Bois, que Lamberty a publiée en volume.

Désormais, l'abondante œuvre est achevée et Lemonnier peut s'éteindre, entouré de l'admiration de tous ceux qui lui ont manifesté leur sympathie, soit en lui offrant un album auquel ont collaboré peintres et écrivains belges et français (1888), soit en réunissant, à l'occasion de la parution de son cinquantième volume, une collection reliée, enrichie d'autographes et de dessins, de tous les livres publiés jusqu'alors (1903), soit en organisant (Université populaire d'Ixelles) une grande manifestation à l'occasion de la sortie du soixante-cinquième volume (1908).

Devons-nous essayer de dire qui fut Lemonnier? Hia Landau l'a bien caractérisé dans un court passage dont nous épingleons l'exorde : «Il est insaisissable, indéfinissable car, quand on croit le tenir il est déjà loin». Nous laisserons, pour notre part, à l'artiste le soin de se définir lui-même : «... j'ai le sentiment d'avoir vécu parmi des âmes. J'ai extériorisé des parts de moi avec lesquelles j'ai fait des âmes. Que ma psychologie soit essentiellement passionnelle, il n'est pas moins vrai que j'ai mérité souvent le nom de psychologue...». Et encore : «... à tort ou à raison en écrivant mes livres et en créant mes personnages d'apparence la plus amoral, je n'ai cessé de me considérer moi-même, comme un moraliste — un moraliste hors rang peut-être, mais tout de même cédant à une pensée de moralisation».

Iconographie : Il existe de nombreux monuments commémoratifs : La Hulpe (Dolf Ledel), Esneux (bas-relief), Bruxelles (Pierre Bracke). Le Musée Lemonnier à Ixelles possède une riche collection de portraits : bustes de Cattier (1883) et de Lambeaux (1897); des toiles et des aquarelles de Verdyen, de Claus, de Constantin Meunier, de Van Rysselberghe, etc.

Musée Camille Lemonnier, à Ixelles. — Archives et Musée de la Littérature, à Bruxelles. — Académie royale de langue et de littérature françaises, à Bruxelles : Fonds Malpertuis.

C. Lemonnier, *Une Vie d'Écrivain. Mes souvenirs*, Bruxelles, 1945. — Bazalgette, *Camille Lemonnier*, Paris, 1904. — M. des Ombiaux, *Camille Lemonnier*, Bruxelles, 1910. — C. Hanlet, *Camille Lemonnier, le Zola belge*, Liège, 1943. — G. Rency, *Camille Lemonnier. Essai de biographie critique*, Bruxelles, 1922. — G. Rency, *Camille Lemonnier, 1844-1944. Son rôle, sa vie, son œuvre, ses meilleures pages*, Bruxelles, 1944. — H. Landau, *Camille Lemonnier. Essai d'une interprétation de l'homme*, Paris, 1936. — G. Vanwelkenhuyzen, *L'influence du Naturalisme français en Belgique de 1875 à 1900*, Bruxelles, 1930, *passim*. — G. Vanwelkenhuyzen, *Histoire d'un livre. Un Mâle, de Camille Lemonnier*, Bruxelles, 1961. — G. Vanwelkenhuyzen, *Camille Lemonnier*, dans G. Charlier et J. Hanse, *Histoire illustrée des Lettres françaises de Belgique*, Bruxelles, 1958, p. 355-365. — G. Vanwelkenhuyzen, *Camille Lemonnier et Emile Zola*, dans *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. 32, 1954, p. 141-156. — G. Vanwelkenhuyzen, *J.-K. Huysmans et Camille Lemonnier*, *ibidem*, t. 35, 1957, p. 167-188. — G. Vanwelkenhuyzen, *Camille Lemonnier à Burnot*, *ibidem*, t. 37, 1959, p. 73-80. — *Camille Lemonnier, 1844-1913*, Bibliothèque Royale à Bruxelles, 13 juin-10 juillet 1933, catalogue d'exposition. — *Camille Lemonnier*, dans *Bibliographie des écrivains français de Belgique*, t. 3, dir. R. Brucher, Bruxelles, 1968, p. 216-255.

Robert-O.-J. Van Nuffel

Illustration : Planche X, face à la p. 225.
Camille Lemonnier, portrait par Constantin Meunier, 1886.

LONGIN, Laurent, receveur du domaine de Tirlemont, trésorier des guerres, maître ordinaire de la Chambre des comptes de Bruxelles, commis ordinaire des finances et trésorier général de

Charles Quint, né à Bruxelles et y décédé le 16 avril 1553.

Famille bourgeoise originaire de Poligny (Franche-Comté) où sa présence est attestée dès la deuxième moitié du XIV^e siècle, les Longin viennent s'établir à Bruxelles un siècle plus tard. C'est Simon Longin qui décide de se fixer dans la ville brabançonne pour les besoins du service princier. Il occupe notamment les charges de receveur général des finances (de 1492 à 1507) et de maître extraordinaire, puis ordinaire pour le Luxembourg et Chiny à la Chambre des comptes de Bruxelles (de 1504 à 1528).

Laurent Longin est l'un de ses fils. Il entre comme clerc au service d'Henri Stercke, maître de la Chambre aux deniers de Charles Quint (dès 1520) et receveur général des finances (de 1535 à 1546). Cet emploi lui permet d'acquérir une bonne pratique du calcul et de la comptabilité.

Cette formation explique sa nomination, le 23 juillet 1538, aux fonctions de receveur du domaine de Tirlemont par le biais d'une résignation opérée par Jean van Houthem, son prédécesseur en l'office. Le 26 septembre suivant, Laurent Longin prête serment en la Chambre des comptes de Bruxelles et assure la gestion effective de la recette tirlemontoise à partir du 1^{er} octobre 1538. Il abandonne cet office en faveur d'Adrien Back, en date du 8 mars 1542 (n.st.).

Cette démission volontaire est probablement motivée par l'accession au poste de trésorier des guerres, fonction qu'il exerce effectivement dès le 1^{er} janvier 1541 (n.st.). A partir de 1542, les Pays-Bas sont engagés dans un terrible conflit armé avec la France et ses alliés. Sur base d'un avis présenté par Marie de Hongrie et les trois conseils princiers, Charles Quint décide d'«instaurer et établir trois trésoriers ou lieu d'ung seul trésorier des guerres qui a esté le passé». L'objectif de cette réforme est d'améliorer l'efficacité de ce service militaire, «voiant l'estat et office de notre trésorier des guerres estre difficile, de grande charge et importance». Le 15 janvier 1543 (n.st.), Laurent Longin devient trésorier des guerres pour les pays de Flandre, d'Artois et de Hainaut. Il occupe cette charge jusqu'au 1^{er} novembre 1544. Son successeur en la charge est Liévin Wouters.

Le 1^{er} avril 1544 (n.st.), Laurent Longin est investi, par la résignation de Nicolas van Arcle, d'un office de maître ordinaire en la Chambre des comptes de Bruxelles. Par ordonnance de

Marie de Hongrie, il est autorisé à s'absenter de sa nouvelle charge; son traitement ne commencera d'ailleurs à courir qu'au 1^{er} novembre suivant. Ses obligations comme trésorier des guerres justifient sans doute cet absentéisme (le conflit de 1542-1544 ne s'achevant qu'en septembre 1544 par le traité de Crépy-en-Laonnois).

L'entrée de Laurent Longin à la Chambre des comptes de Bruxelles s'avère être un passe-droit au détriment d'un certain Jean vanden Dijcke, maître extraordinaire et détenteur d'un droit d'expectative sur la première maîtrise ordinaire venant à se libérer. Jean vanden Dijcke proteste puis, devant les puissants appuis dont bénéficie son rival, se désiste moyennant l'obtention d'une lettre de non-préjudice de la part de Marie de Hongrie. Ce document et un acte impérial du 14 février 1549 (n.st.) lui permettront de succéder à Longin, après l'entrée de celui-ci au sein du gouvernement central de nos provinces.

Le 27 février 1546 (n.st.), Vincent Corneliszoon est désigné en qualité de trésorier général des finances. La charge de commis que cette promotion libère sera confiée le même jour à Laurent Longin. Le lendemain, ce dernier abandonne la Chambre des comptes de Bruxelles et prête le serment inhérent à ses nouvelles fonctions en présence de la gouvernante Marie de Hongrie. Le 12 mai de la même année, il est désigné par celle-ci pour surveiller et enregistrer toutes les opérations financières relatives aux emprunts conclus avec les milieux d'affaires anversoises; ceci pour mieux connaître l'évolution de la dette publique. Par la même occasion, la gouvernante le charge de tenir un registre des paiements destinés à l'entretien de l'armée, afin d'être mieux informée sur «l'etat au vray» de ce type de dépenses. Il occupera le poste de commis ordinaire des finances jusqu'au 5 août 1550. Le lendemain, il accède à la trésorerie générale libérée par le décès de Vincent Corneliszoon.

Longin remplit la lourde fonction de trésorier général des finances jusqu'à sa mort, le 16 avril 1553. Il faudra attendre près d'une année avant que le commis des finances Pierre Boisot ne soit appelé à lui succéder à la trésorerie générale des Pays-Bas.

Le corps de Laurent Longin sera inhumé en la collégiale des Saints-Michel-et-Gudule à Bruxelles. Au moment de son décès, il était revêtu du titre d'écuyer, ce qui permit à sa famille d'introduire dans son épitaphe la dénomination de «noble homme».

L'épouse de Laurent Longin, Marie de Heyleweghen, était la fille de Louis de Heyleweghen, président du Conseil de Flandre. Leur contrat de mariage date du 30 janvier 1543 (n.st.). Ayant survécu à son époux (elle mourut le 1^{er} août 1570), elle convola en secondes nocces avec Charles Vanden Typel, futur bourgmestre de Bruxelles. Ce deuxième contrat de mariage fut établi le 7 janvier 1557 (n.st.).

De son union avec Laurent Longin, elle eut notamment pour fils Simon et Antoine, pour filles, Marie et Marguerite. Charles Quint, en reconnaissance des services rendus par leur père, ordonna au receveur général Robert de Boulogne de verser 3.200 livres (de 40 gros de Flandre) aux tuteurs des deux sœurs Longin — en l'occurrence leur mère et son beau-frère Jean du Quesnoy, conseiller surnuméraire au Conseil de Brabant — afin de pourvoir à leur éducation et à leur établissement en «quelque honeste mariaige, selon leur estat». L'empereur enjoignit d'utiliser les 3.200 livres à l'achat d'une «rente héritable» (ou perpétuelle) au denier 16 (rapportant donc une annuité de 200 livres, soit 6,25 % d'intérêt). Cette rente courait sur la vie des deux sœurs, et sur leur descendance : si l'une d'elles venait à décéder sans enfant légitime, la part de la défunte passait automatiquement en héritage à la survivante.

Laurent Longin avait un frère, prénommé Roland, qui fut contrôleur de l'artillerie, président de la Chambre des comptes de Bruxelles (de 1550 à 1574) et seigneur de Capelle-Saint-Ulric.

Détenteur d'une fortune considérable, Laurent Longin l'investit principalement dans des biens immobiliers. En 1551, il achète l'«hôtel des barons de Thysebaert», une importante dépendance de l'hôpital Sainte-Gudule ou Sainte-Gertrude. Ce bel édifice, sis rue de l'Hôpital, à Bruxelles, s'élevait tout près de la collégiale Sainte-Gudule. L'immeuble servira de résidence à Ambroise, marquis de Spinola, général des armées espagnoles dans les Pays-Bas de 1603 à 1628. C'est alors que la rue de l'Hôpital prendra sa dénomination actuelle de rue du Marquis.

Laurent Longin acquiert aussi deux seigneuries aux environs de Bruxelles : Lembeek et Grand-Bigard. Ce dernier domaine lui est vendu (sans doute en 1551) avec son château par Gaspard Schetz, seigneur de Grobbendonk. Après avoir été la possession de Marie de Heyleweghen et de son second mari (par relief du 2 sep-

tembre 1555), la seigneurie de Grand-Bigard revient en 1572 à Simon Longin, l'un des fils de notre trésorier général.

Laurent Longin avait encore reçu en héritage de son père le fief et le manoir de Liere ('t hof van Lier) à Oyenbrugge, près de Grimbergen. Cette terre passera à son fils cadet Antoine (par relief du 16 juin 1553).

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Chambre des Comptes et Papiers d'Etat et de l'Audience. — Archives départementales du Nord, à Lille : série B. — Bibliothèque royale, à Bruxelles : section des Manuscrits.

J. Lameere et H. Simont, *Recueil des ordonnances des Pays-Bas*, 2^e série, 1506-1700, t. 5, Bruxelles, 1910, p. 217. — A. Henne et A. Wauters, *Histoire de la Ville de Bruxelles* (édition M. Martens), t. 3, Bruxelles, 1969, p. 282. — A. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles* (édition F. Marien), t. 3^a, Bruxelles, 1971, p. 90. et t. 5, Bruxelles, 1972, p. 164. — M. Baelde, *De Collaterale Raden onder Karel V en Filips II (1531-1578)*. Bijdrage tot de geschiedenis van de centrale instellingen in de zestiende eeuw, Bruxelles, 1965 (*Verhandelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België. Klasse der Letteren*, nr. 60). — M. Baelde, *Financiële politiek en domaniale evolutie in de Nederlanden onder Karel V en Filips II (1530-1560)*, dans *Tijdschrift voor geschiedenis*, n° 76, Groningen, 1963, p. 31-32.

Daniel Coenen

LONGIN, Roland, contrôleur de l'artillerie, président de la Chambre des comptes à Bruxelles, né à Bruxelles au début du xvi^e siècle et y décédé le 11 mars 1574 (n.st.).

Roland Longin appartient à une influente famille comtoise établie à Bruxelles depuis la fin du xv^e siècle. Fils de Simon Longin, receveur général des finances de 1492 à 1507, il est également le frère de Laurent Longin, trésorier général de 1550 à 1553.

Fidèle à la tradition familiale, Roland Longin fera toute sa carrière dans l'administration des finances princières. Entré dans les services de l'armée, il devient le 3 juin 1524 contrôleur de l'artillerie : à ce titre, il exerce un contrôle sur tous les marchés passés avec les fournisseurs par le receveur de ce département militaire et sur les dépenses ainsi engagées. Remplissant cette

fonction jusqu'au 28 décembre 1542, il sera de toutes les guerres menées contre la France.

Guillaume Pensart ayant résigné sa charge de premier maître à la Chambre des comptes de Bruxelles au profit de Roland Longin, celui-ci est nommé à la tête de cette institution financière le 16 août 1550. Le 29 août, il prête serment en présence d'Englebert Vanden Dale, chancelier de Brabant. Longin assumera la présidence de cette Chambre des comptes jusqu'à son décès, le 11 mars 1574 (n.st.). Le 16 avril suivant, Pierre Butkens le remplace à cette haute fonction.

En 1557, les hostilités reprennent une fois encore avec la France. A court d'argent, Philippe II obtient des Etats de Brabant l'autorisation de vendre et d'engager ses domaines de Brabant et d'Outre-Meuse jusqu'à concurrence de six cent mille florins carolus. Le 24 décembre 1557, le roi charge Pierre Boisot, trésorier général des Pays-Bas, Roland Longin et Nicolas Oudart, conseiller ordinaire au Conseil de Brabant, de procéder à ces aliénations domaniales.

Dans le cadre de cette opération, Roland Longin tente d'acquérir, contre la somme de 3.635 livres, l'exercice de la justice et de nombreux droits féodaux sur les seigneuries de Wambeek, Lombeek-Sainte-Catherine et Ternat. S'ensuit un procès qui l'oppose au père de Marie de Ghyn, héritière de par sa mère Catherine t'Serclaes de ces juridictions féodales. En 1559, Marie de Ghyn obtient gain de cause. Sans doute Roland Longin avait-il espéré étendre par cette manœuvre ses droits seigneuriaux exercés à Capelle-Saint-Ulric à trois terres voisines.

Avide de promotion sociale, il obtient d'abord le titre d'écuyer, puis celui de chevalier. Pour obtenir la chevalerie, ce roturier n'hésite pas à se déclarer «gentilhomme de nom et d'armes, extrait de bone et ancienne noblesse». Il rappelle ensuite ses longs et loyaux états de service tant en qualité de contrôleur de l'artillerie que comme président des comptes en Brabant et conclut qu'il «meritoit estre honoré du tiltre et estat de chevalerie». Sa requête est agréée : la cérémonie d'adoubement se déroule le 23 janvier 1556 (n.st.) en l'église Notre-Dame d'Anvers. Philippe II, «tenant l'espee d'honneur en sa main», lui confère publiquement le titre de chevalier. Pour garder «memoire perpetuelle pour luy et pour ses descendans», Roland Longin se fait délivrer par les rois d'armes présents à la cérémonie les lettres testimoniales «en tel

cas pertinentes». Il fait enfin enregistrer la «pourtraicture des anciennes armoiries de sa maison, ... que luy et ses predécesseurs ont de temps immemorial cy devant portees».

Par son mariage avec Isabelle de Mons, Roland Longin reçoit en dot les seigneuries de Capelle-Saint-Ulric et de Tenbroek. Ces deux domaines, tenus en fief du seigneur de Grand-Bigard, relèveront donc pendant quelques années de son frère Laurent Longin.

Roland Longin se marie deux fois. En premières noces, il épouse Isabelle de Mons, fille de Philippe, écuyer et échevin de Bruxelles. Devenu veuf, il se remarie avec Anne Riffart, veuve de Jean Stercke, receveur général de Namur, et dame de Schiplaken. Elle survécut quelques années à son mari et fut enterrée en l'église du Grand-Béguinage de Bruxelles.

La dépouille de Roland Longin sera ensevelie aux côtés de ses parents, Simon Lon et Marguerite Bertholz, en la collégiale des Saints-Michel-et-Gudule à Bruxelles.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Chambre des comptes et Papiers d'Etat et de l'Audience. — Archives départementales du Nord, à Lille : série B. — Archives de la Ville de Bruxelles : Manuscrit 3357, f° 190-196. — Bibliothèque royale, à Bruxelles : section des Manuscrits.

A. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles* (édition F. Marien), t. 3^e, Bruxelles, 1971, p. 182-184, 212.

Daniel Coenen

LONHIENNE, *Louis-Godefroid*, avocat, industriel, homme politique, né à Liège le 9 janvier 1787, y décédé le 22 avril 1871.

Il était le fils de Laurent-Godefroid (Tilleur 1752 — Hamoir 25 décembre 1823) et d'Elisabeth M. Jolin décédée à Liège le 12 février 1828. Issu d'une famille fortement implantée à Verviers dont une partie s'était installée à Liège dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, Louis-Godefroid se destina, comme son père, au barreau. Après ses études à l'Ecole centrale de sa ville natale, il obtint un diplôme de docteur en droit à Paris en 1812. Il revint à Liège mais quitta cette ville pour s'installer à Dinant où, selon ses adversaires politiques, il exerça «sans bruit et sans éclat la profession d'avocat sans cause».

Président du conseil de fabrique de Dinant, il se présenta comme candidat libéral dans cet arrondissement catholique, lors des élections législatives de 1848.

En avril 1850, après avoir hérité d'une importante fortune délaissée par une cousine de son père, Louis-Godefroid Lonhienne rentra définitivement à Liège où il s'inscrivit au barreau et entra dans la vie de la cité, occupant successivement un poste au bureau de bienfaisance (1851), puis au comité d'inspection et de surveillance des établissements d'aliénés.

Entré en possession d'un patrimoine foncier de 94 ha situés sur les communes de Bombaye, Mouland et Visé, connu sous le nom de domaine de Navagne et du Temple, il put se ranger parmi les éligibles au Sénat. La dissolution du Sénat après le rejet de la loi sur les successions en ligne directe donna l'occasion à Louis-Godefroid Lonhienne de se présenter en tant que candidat libéral, fidèle à Frère-Orban. Il brigua, mais sans succès, un mandat de sénateur dans l'arrondissement de Dinant.

La gestion de ce patrimoine rural ne constitue pas une occupation suffisante pour satisfaire le besoin d'activité de Louis-Godefroid Lonhienne. Il veut, lui aussi, participer à l'essor industriel du bassin. En janvier 1853, avec A.-H. Morsonne, le directeur général de l'usine de zinc de Corphalie, et l'ingénieur de la même société E. Brixhe, il entreprend la création d'une usine. A la fin de l'année suivante, l'établissement est sur pied. Connue sous la raison sociale «d'Erkenteel, Delforge et Cie», l'entreprise vouée au laminage du fer et du zinc voit son capital augmenté de l'apport de différentes personnes parmi lesquelles figuraient les banquiers Jules et Emile Frésart. Mais Louis-Godefroid Lonhienne se dégagea rapidement de cette société qui, après avoir décidé sa dissolution, vendit les laminoirs du Haut-Pré à Ougrée à deux industriels hutois, Oscar Delloye et E.J.H. Franquinet.

Manifestement, Louis-Godefroid Lonhienne voyait plus grand. Dès 1854, il participa à l'association primitive constituée pour la recherche de minerais qui allait donner naissance, l'année suivante, à la S.A. des Mines et fonderies de plomb, cuivre et zinc des Sept-Montagnes, établie à Haanef en Prusse (district de Niederberg) mais dont le siège social était fixé à Liège.

D'autre part, il introduit en 1855 une demande en concession d'un chemin de fer qui relierait Liège à Givet par la vallée de l'Ourthe.

Il ne semble cependant guère préoccupé de trouver auprès des banques l'appui nécessaire à la réalisation de ce projet.

Si le désir d'obtenir cette concession a poussé Louis-Godefroid Lonhienne à briguer un mandat sénatorial, d'autres éléments sont entrés en ligne de compte tant dans le chef du candidat que dans celui de l'Association libérale qui le choisira.

Le milieu dans lequel vit Louis-Godefroid Lonhienne, celui des affaires, n'est pas étranger à la politique. Dans toutes ses transactions, il agit de concert avec son frère, Louis-Hubert, qui a épousé M.-Th.J. David, la fille de Pierre David, membre de la Chambre de 1835 à 1847. Dans la société des Sept-Montagnes, il est, de plus, associé à H. Fischbach-Malacord, ami personnel de Frère-Orban et beau-frère de Pierre David.

L'Association libérale qui doit désigner un candidat pour l'élection sénatoriale de février 1858 se trouve devant un choix difficile. Les deux tendances du libéralisme qui s'étaient affrontées aux élections communales d'octobre 1857 étaient encore bien vivantes et les catholiques proposaient aux électeurs liégeois, pour occuper le siège vacant, le neveu du sénateur J.M.L. de Potesta décédé sept ans plus tôt.

Les prises de position de Louis-Godefroid Lonhienne en 1851, ses intérêts dans l'industrie lourde constituent certainement la cause profonde qui détermina le choix de l'Association libérale. Une cause immédiate réside dans la publicité donnée par l'administration communale de Liège au nom des Lonhienne. Sur proposition du conseil communal, une rue d'un nouveau quartier de la ville venait d'être consacrée à Pierre-Godefroid Lonhienne. Cousin du père du futur sénateur, révolutionnaire de 1789, membre des Etats provinciaux, il avait fait don d'un tiers de sa fortune aux Hospices de la ville de Liège. C'est donc sur un candidat auréolé du souvenir d'un ancêtre patriote et philanthrope, que s'était porté le choix de l'Association.

Présidant la commission de la justice du Sénat où il siégera jusqu'à son décès, Louis-Godefroid Lonhienne, tout en faisant preuve d'une assiduité remarquable, ne prit la parole que quatre fois dans cette assemblée. S'il n'hésitait pas à intervenir auprès du pouvoir pour aider ceux de ses mandants qui le sollicitaient, il eut moins de succès en ce qui concerne ses propres affaires. Sa demande en concession de chemin de fer ne

reçut pas une suite favorable malgré l'obstination qu'il mit à la défendre.

Son élection au sein de la Haute assemblée ne ralentit en rien l'activité de Louis-Godefroid Lonhienne. En 1861, il figure parmi les souscripteurs de la Banque industrielle et commerciale de Liège ainsi que parmi ceux de la Société pour la fabrication de machines à vapeur.

Son besoin d'activité doublé d'un goût certain pour le risque industriel le conduisit, à la fin de sa vie, à contracter d'importants emprunts hypothécaires. Après avoir obtenu un prêt de 100.000 frs en 1863, il emprunta à nouveau en 1868 la somme de 400.000 frs, hypothéquant son domaine foncier évalué à 600.000 frs. Il est alors âgé de quatre-vingt-un ans.

«Dévoué corps et âme aux grandes idées de '89» (M.E. de Sélys-Longchamps), Louis-Godefroid Lonhienne professait-il la religion catholique? Son décès survenu en son domicile rue Saint-Remy à Liège, le 22 avril 1871, fut suivi de funérailles célébrées en l'église Saint-Jacques mais la presse ne précise pas si cet «homme profondément religieux mais largement tolérant» reçut les sacrements de l'Eglise. Chevalier de l'Ordre de Léopold, il reçut les honneurs militaires.

Archives de l'Etat à Liège : Notaire A. Aerts, 6 janvier 1853; Notaire Biar, 2 mai 1861; Notaire Delbouille, 22 janvier 1868; Notaire A.J. Simons, 12 décembre 1854 et 17 février 1856 — Enregistrement : Liège, actes sous seing privé, B 101, f° 28; B103, f° 14, acte 165. Liège, déclaration de succession C.245, déclaration n° 491 du 21 octobre 1871 — Hypothèques, inscriptions : 1052/184 du 12 septembre 1863. — Archives de l'Université de Liège : *Fonds du château d'Halloy, Annuels de M.E. de Sélys-Longchamps*, 1871.

Th. Gobert, *Liège à travers les âges. Les rues de Liège*, t. 7, Bruxelles, 1976, p. 329-330. — J. Laureysens, *Industriële Naamloze Vennootschappen in België, 1819-1857*, Louvain-Paris, 1975 (*Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers*, 78). — R. Lemarchal, *Quelques familles de Verviers*, Verviers, 1951, p. 84-85. — J.S. Renier, *Lonhienne (Pierre-Godefroid)*, dans *Biographie nationale*, t. 12, Bruxelles, 1892-1893, col. 372-373. — *Annales parlementaires, Sénat*, 1859-1860 à 1870-1871. — *Journal de Liège*, 1858, 1871. — *Gazette de Liège*, 1858, 1872. — *La Meuse*, 1871. — Travaux inédits du Séminaire d'histoire contemporaine de l'Université de Liège.

Nicole Caulier-Mathy

M

MARIE-ÉLISABETH de Habsbourg, archiduchesse d'Autriche, gouverneur et capitaine général des Pays-Bas, née à Linz le 23 décembre 1680, décédée à Morlanwelz (Mariemont) le 26 août 1741.

Issue du troisième mariage de l'archiduc Léopold, futur empereur Léopold I^{er}, avec Eléonore-Madeleine von der Pfalz Neubourg, l'archiduchesse Marie-Elisabeth a été fortement marquée par la puissante personnalité de son père, un des artisans de la grandeur de la maison de Habsbourg d'Autriche, l'irréductible adversaire de Louis XIV, le vainqueur des Turcs à qui il a arraché d'importants territoires, le restaurateur du culte catholique dans ses états, le fondateur des Universités d'Innsbrück, d'Olmütz, de Breslau, le protecteur de Leibniz, le mécène de nombreux savants et artistes. Imbue dès sa tendre enfance de l'illustration de sa maison, marquée par la rigide étiquette qui règle la vie à la Cour d'Autriche, nourrie de culture classique qui en fait une véritable humaniste, elle rédige à l'âge de dix-huit ans une *Chronologia augustissimae domus Austriae* dont le manuscrit est aujourd'hui encore conservé à la Bibliothèque Nationale à Vienne. Elle y fait preuve non seulement d'une grande érudition mais encore d'une parfaite connaissance du latin qui impressionnera les maîtres de l'Université de Louvain. Elle a témoigné tout au long de sa vie de la qualité de son éducation princière, de ses goûts pour les valeurs intellectuelles et artistiques, de la profondeur de ses sentiments religieux.

L'archiduchesse Marie-Elisabeth s'est montrée très tôt sensible aux problèmes politiques; à la mort de son frère aîné, l'empereur Joseph I, survenue inopinément en 1711, elle initie aux affaires publiques son cadet, l'empereur Charles VI, et celui-ci lui confie le gouvernement du Tyrol, prélude à son action ultérieure.

On sait que c'est la paix d'Utrecht, mettant fin à la guerre de Succession d'Espagne, qui attribue les Pays-Bas méridionaux à Charles VI

suivant des modalités précisées lors du traité de la Barrière du 15 novembre 1715. L'empereur s'y fait représenter par un gouverneur et capitaine général chargé d'assumer ses pouvoirs. Le 25 juin 1716, il désigne à cet effet le prince Eugène de Savoie, le vainqueur des Turcs, général qui s'est couvert de gloire lors de la Guerre de Succession d'Espagne, mais ce dernier ne se rend pas à son poste et s'y fait remplacer par un ministre plénipotentiaire, Hercule Turinetti marquis de Prié, qui arrive à Bruxelles le 16 novembre 1716. Le nouveau régime connaît des débuts difficiles, marqués par des émeutes populaires et une réaction sévère dont sera victime le doyen des métiers bruxellois, François Anneessens, tandis que la noblesse régnicole, soucieuse de défendre ses privilèges de classe, entre en conflit ouvert avec le système. Lorsque le prince Eugène renonce officiellement à ses fonctions, le 20 novembre 1724, Charles VI décide d'en investir sa sœur aînée, l'archiduchesse Marie-Elisabeth, avec mission de résider aux Pays-Bas. La princesse fait son entrée à Bruxelles le 9 octobre 1725 et ne quittera plus nos provinces auxquelles elle a donné le meilleur d'elle-même et préparé la voie à leur ultérieure expansion.

Les pouvoirs de Marie-Elisabeth sont spécifiés dans ses lettres patentes de gouverneur et capitaine général des Pays-Bas qui lui ont été délivrées le 23 décembre 1724; ils se cristallisent autour de son office de représentation de la personne de l'empereur. Agée de quarante-cinq ans, cette vieille demoiselle sans grâce ni élégance mais à la prestance majestueuse et l'incomparable dignité, incarne parfaitement le pouvoir impérial qui préside aux destinées de nos provinces.

Marie-Elisabeth s'installe dans l'ancien palais des ducs de Brabant, au sommet du Coudenberg, palais remanié et embelli par Philippe le Bon, Charles Quint, les Archiducs Albert et Isabelle et qui va être complètement détruit par un incendie survenu le 3 février 1731. La relation de cet

événement nous est conservée dans ses moindres détails ; une foule d'objets d'art accumulés au cours des âges y ont disparu ainsi que les archives des organismes qui y avaient leur siège, et notamment celles du Conseil des Finances du gouvernement des Pays-Bas. L'archiduchesse a fait preuve dans ces circonstances d'un sang-froid remarquable et cet accident a été l'occasion pour les autorités des différentes provinces des Pays-Bas de manifester leur loyalisme envers celle qui incarne la personne de leur « prince naturel ». Marie-Elisabeth occupe alors l'hôtel d'Orange ou de Nassau où seront plus tard établis le Musée des Beaux-Arts et les Archives générales du Royaume, mais ses projets pour la reconstruction du palais de Bruxelles ne seront réalisés que par son successeur Charles de Lorraine. Elle pallie l'inconfort et l'exiguïté de sa résidence bruxelloise par des séjours de plus en plus prolongés à la campagne, à Mariemont, dans le château de Marie de Hongrie, dont les archiducs Albert et Isabelle avaient fait leur séjour favori, en faisant dessiner les jardins sur le modèle de ceux d'Aranjuez, château qui a abrité un moment Marie de Médicis exilée par son fils Louis XIII. Marie-Elisabeth le fait restaurer et agrandir, y fait ériger une nouvelle chapelle où ont œuvré les meilleurs artistes des Pays-Bas, notamment le sculpteur Laurent Delvaux. Ces travaux repris et amplifiés par Charles de Lorraine, feront de Mariemont le plus beau des châteaux impériaux après Schönbrunn. L'édifice sera démantelé en 1794, pillé par les riverains et seules quelques ruines en subsistent dans le parc de l'actuel Musée de Mariemont. La Gouvernante y vient régulièrement pour la chasse, s'y livre aux plaisirs de la pêche, profite de ses séjours pour rendre visite aux alentours, comme à Mons et à Binche. Le site de Mariemont comprend aussi des sources thermales aménagées en fontaines et dont on célèbre les vertus curatives ; les dames de l'abbaye de l'Olive, proche de Mariemont en faisaient déjà usage au XIII^e siècle et l'archiduchesse Isabelle, comme plus tard l'électeur Maximilien Emmanuel de Bavière, en ont fait venir à Bruxelles. Marie-Elisabeth se préoccupe personnellement d'en faire assurer la promotion, dans l'espoir de voir se développer sur le territoire des Pays-Bas des établissements de bains comparables à ceux de Spa, situés au pays de Liège et promis à une extraordinaire expansion.

Bénéficiaire d'une liste civile de 500.000 florins qui lui a été accordée par les Etats des différentes provinces des Pays-Bas, soit près de 3 millions de francs or, l'archiduchesse est en mesure d'entretenir une cour nombreuse et brillante composée de membres de la grande noblesse impériale et régnicole. Le premier dignitaire en est le Grand Maître, dont le rôle protocolaire se double d'une activité politique qui en fait un véritable premier Ministre. C'est d'abord le comte Jules Visconti, membre de l'illustre famille milanaise, qui était déjà le Grand Maître de Marie-Elisabeth à Vienne et l'accompagne aux Pays-Bas avant d'être nommé vice-roi de Naples en 1732 ; c'est ensuite le comte Frédéric de Harrach, diplomate autrichien qui collaborera avec la princesse jusqu'à la fin de sa vie, la remplacera lors de sa dernière maladie et assurera la direction de nos provinces jusqu'à l'arrivée de Charles de Lorraine. La maison de l'archiduchesse rassemble des dames de la haute aristocratie placées sous l'obédience de la Grande Maîtresse qui fut longtemps la comtesse douairière d'Uhlfeld, sœur du comte de Zinzendorf, chancelier de l'Empire. Les grands offices domestiques sont devenus des charges honorifiques exercées par des membres de la noblesse. Cette pompe quasi royale s'accompagne d'une représentation diplomatique des souverains étrangers auprès de la personne de l'archiduchesse qui est parvenue à faire élever au rang de nonciature la délégation pontificale à Bruxelles jusqu'alors exercée par des internonces. Marie-Elisabeth vit selon l'étiquette rigide de la Cour de Vienne, prend ses repas seule, servie par ses dames, sans même accepter à sa table des membres de la famille impériale de passage à Bruxelles. Elle n'en fait pas moins preuve d'humilité, lavant chaque Jeudi Saint les pieds de douze pauvres femmes, leur servant un repas après les avoir habillées de neuf, selon une tradition honorée à la Cour de Vienne et venue d'Espagne.

Elle prend très à cœur son rôle politique et exerce dans la vie publique de nos provinces une action positive, axée sur le maintien de l'intégrité du catholicisme, la promotion de la vie économique, le renforcement du pouvoir impérial vis-à-vis des instances locales, programme qui sera maintenu et développé sous le règne de Marie-Thérèse. Elle a réussi à s'arroger des prérogatives généralement refusées à ses prédécesseurs

sous le régime espagnol et que ne connaîtront plus ses successeurs; elle nomme les évêques, les gouverneurs de province, les cadres dirigeants des conseils collatéraux, du grand Conseil de Malines, des conseils provinciaux de justice, pesant ainsi sur l'action des organismes traditionnels du gouvernement des Pays-Bas confinés dans une action purement consultative. Elle subit cependant des influences, tout particulièrement celle de son confesseur, un jésuite hongrois, le père Stéphane Amiodt, qui la marque du rigorisme de la Compagnie.

Dès les débuts de son gouvernement, elle agit avec énergie contre les jansénistes, nombreux à l'Université de Louvain autour de leur maître, Zeger-Bernard van Espen, professeur de droit ecclésiastique, qui prônent non plus la théorie de la prédestination mais bien le développement d'une église «nationale». Dès 1728, van Espen est interdit d'enseignement à Louvain et une campagne systématique est engagée contre les jansénistes, assortie d'un renforcement de la censure et de la promulgation d'un index des livres interdits, où l'on retrouve des auteurs non-conformistes et ceux qui appartiennent à la production nouvelle annonciatrice des Lumières; cette décision provoque la réaction du Conseil privé et du Conseil de Brabant qui y voient la mainmise du pouvoir ecclésiastique dans la vie publique. Cette question est demeurée pendant jusqu'à la mort de Marie-Elisabeth; elle sera réglée plus tard dans un sens diamétralement opposé, en vertu de la tendance nouvelle hostile à l'intrusion de l'Église dans la vie politique.

Si dans le domaine ecclésiastique Marie-Elisabeth adopte une attitude conservatrice voire rétrograde, elle fait preuve d'intérêt pour la vie économique qui reprend vigueur, favorisée par la paix extérieure dont jouissent nos provinces. L'agriculture se développe, l'industrie prend de l'essor, le commerce s'intensifie et s'engage même dans des entreprises lointaines, comme en témoigne le succès remporté par la Compagnie d'Ostende fondée par Charles VI en 1722 mais à laquelle celui-ci devra mettre fin suite aux pressions des puissances maritimes, l'Angleterre, la France et les Provinces-Unies qui y voient une concurrente à leurs propres établissements coloniaux. C'est toutefois dans les questions administratives cristallisées dans le développement du pouvoir central au détriment

des autorités locales que la gouvernante a fait preuve de vues nouvelles, annonciatrices de la politique inspirée du despotisme éclairé qui va peser sur la vie publique de nos provinces tout au long du règne de Marie-Thérèse. L'affaire la plus caractéristique à cet égard se situe à la fin de la vie de Marie-Elisabeth et concerne la réorganisation des états de Namur réglant les attributions du gouverneur et des états de cette province et leurs relations réciproques, par l'ordonnance du 21 février 1739 signée par la gouvernante et complétée par le règlement ampliatif du 27 avril 1740. Marie-Elisabeth a profité d'un conflit entre le gouverneur de Namur et les états de la province pour intervenir sous couvert d'arbitrage et imposer la mainmise du gouvernement central grâce au contrôle annuel de la comptabilité des états provinciaux par un commissaire impérial. Elle a fait preuve en la matière de beaucoup de diplomatie, est parvenue à ménager l'opinion, à faire désirer son intervention plutôt que l'imposer par la force, tout en servant les besoins fiscaux de l'Etat et elle a engagé le pouvoir central dans la voie empirique qu'il poursuivra dans la suite avec efficacité.

Le gouvernement de Marie-Elisabeth s'achève à la mort de l'archiduchesse survenue au château de Mariemont le 26 août 1741 au terme d'une maladie durant laquelle le comte de Harrach, son grand maître a assuré la direction des affaires et dont il poursuivra l'intérim jusqu'à l'arrivée de Charles-Alexandre duc de Lorraine, désigné comme gouverneur général «*ad latum*» en avril 1741, mais qui n'a pu rejoindre son poste qu'en 1744, en raison de la guerre de Succession d'Autriche. La dépouille de l'archiduchesse a été ramenée à Bruxelles dans son carrosse à six chevaux et exposée au palais d'Orange avant d'être inhumée dans la collégiale Sainte-Gudule dans le caveau creusé devant le maître-autel, près des archiducs Albert et Isabelle; elle sera transférée à Vienne le 10 avril 1749 dans la crypte des Capucins, nécropole de la famille de Habsbourg, sur ordre de Marie-Thérèse et conformément aux dernières volontés de Marie-Elisabeth.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Archives du Conseil privé autrichien; Archives du Conseil des Finances; Secrétairerie d'Etat et de Guerre — Almanach de la Cour — Les Relations Véritables. — Archives de l'Etat à Mons : Registres paroissiaux de Morlanwelz.

Recueil des Ordonnances des Pays-Bas autrichiens. — Y. Quairiaux, *Catalogue de l'Exposition Charles de Lorraine à Mariemont*, 1987, p. 23-35 (*Europalia Autriche*). — *La Belgique autrichienne*, Bruxelles, 1987 (*Crédit Communal, Collection in-4°*). — J. Roegiers, *Zeger-Bernard van Espen, Supplementum ad varias collectiones operum*, dans *Les Lumières dans les Pays-Bas autrichiens et la Principauté de Liège*, Bruxelles, 1983, p. 11-14. — C. Lemoine-Isabeau et M. Jottrand, *Mariemont au XVIII^e siècle*, dans *Cahiers de Mariemont*, vol. 10/11, 1979-1980, p. 6-61. — G. Faider-Feytmans, *Le château et le domaine de Mariemont*, dans *Hainaut-Tourisme*, n° 73, 1959, p. 18-20. — J. Rouhart-Chabot, *La réforme des Etats de Namur en 1739-1740*, dans *Anciens Pays et Assemblées d'Etats*, t. 14, 1957, p. 101-152. — J. Lefèvre, *Documents sur le recrutement du personnel supérieur des Conseils collatéraux du gouvernement des Pays-Bas pendant le XVIII^e siècle*, Bruxelles, 1941 (*Commission royale d'Histoire, coll. in-8°*). — J. Lefèvre, *Documents sur le recrutement de la haute magistrature du gouvernement des Pays-Bas au XVIII^e siècle*, Bruxelles, 1939 (*Commission royale d'Histoire, coll. in-8°*). — J. et P. Lefèvre, *Documents relatifs à l'admission aux Pays-Bas des nonces et internonces des XVII^e et XVIII^e siècles*, Bruxelles, 1939 (*Analecta Vaticano-Belgica*, 2^e série, *Nonciature de Flandre*, t. 7). — G. De Boom, *L'archiduchesse Marie-Elisabeth et les grands maîtres de la Cour*, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 5, 1926, p. 493-506. — M. Huisman, *La Belgique commerciale sous l'empereur Charles VI. La Compagnie d'Ostende. Etude historique, commerciale et coloniale*, Bruxelles, 1902. — M. Huisman, *Quelques documents inédits sur la Cour de l'Archiduchesse Marie-Elisabeth*, dans *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, t. 15, 1901, p. 55-78. — L. Gachard, *L'incendie du palais royal de Bruxelles (3 février 1731)*, dans *Bulletins de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 42^e année, 2^e série, t. 35, 1873, p. 109-138. — L. Gachard, *Notice sur des manuscrits concernant l'histoire de la Belgique qui existent à la Bibliothèque impériale à Vienne*, dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, 3^e série, t. 5, 1863, p. 235-390. — *Lettres et mémoires du Baron de Pöllnitz*, Amsterdam, 1744.

Cécile Douxchamps-Lefèvre

MARISSIAUX, Gustave, Charles, Joseph, photographe, né à Marles-les-Mines (France, Pas-de-Calais) le 1^{er} septembre 1872, mort à Cagnes-sur-Mer (France, Alpes-Maritimes) le 13 mai 1929.

Fils de Léopold-Gustave Marissiaux, architecte attaché aux Mines de houille de Marles, et de Marie-Thérèse Micha, fille d'un commerçant de Seraing, Gustave, encore adolescent, vint habiter avec ses parents à Cointe (Ougrée) et il opta, en 1894, pour la nationalité belge. Passionné très jeune de photographie, il fut reçu membre de l'Association belge de Photographie (A.B.Ph.) en 1894 et sa maîtrise parfaite tant de la technique que de l'art photographiques fut immédiatement remarquée. Il obtint le premier prix lors du premier concours auquel il participa en 1895. Par ses recherches et ses essais pour améliorer les procédés photographiques, par ses compositions artistiques fréquemment primées, par ses conférences sur les rapports entre l'art et la photographie, publiées intégralement dans la revue de l'A.B.Ph., Marissiaux se révéla rapidement être un des maîtres de la photographie belge. Devant le succès croissant que ses œuvres (portraits, paysages, scènes de genre, etc.) rencontraient auprès de ses collègues et auprès du public, il abandonna, en 1899, sa profession d'architecte pour se consacrer entièrement à son art. Il ouvrit un studio de photographe portraitiste rue des Carmes à Liège où il élit bientôt domicile. A partir de 1903, il présenta, lors des séances annuelles de projection de diapositives, organisées par la section liégeoise de l'A.B.Ph. dans la grande salle du Conservatoire de Liège, des séries de vues artistiques prises notamment lors de ses voyages (*Venise* en 1903, *La Houillère* en 1905, *Scènes grecques* et *La Bretagne* en 1908). Ces projections, complétées et peaufinées au fil des ans, souvent accompagnées de commentaires poétiques et de musique, furent proposées au public à de nombreuses reprises jusqu'en 1922 et contribuèrent pour une grande part au renom de Marissiaux. En 1908, une sorte d'anthologie de son œuvre fut publiée par H. Vaillant-Carmanne sous le titre *Visions d'artiste*, album de trente planches parmi les plus célèbres du photographe. Miné par la maladie, Gustave Marissiaux se retira vers 1926 sur la Côte d'Azur où il décéda en 1929. Gustave Marissiaux avait épousé le 11 août 1900 à Herstal Jeanne Henrard (Herstal, 19 novembre 1870 - Herstal, 9 octobre 1914), puis, le 31 décembre 1915 à Liège Lucy Chauvin, née à Liège le 30 mai 1883. Il n'a pas eu de descendance.

L'importance de l'œuvre photographique de Marissiaux, et en particulier de son reportage sur les charbonnages, a été redécouverte un demi-siècle après sa disparition. Plusieurs expositions, organisées en Allemagne et en Belgique, lui ont alors été partiellement consacrées : *Arbeit und Alltag. Soziale Wirklichkeit in der belgischen Kunst 1830-1914*, Berlin, 1979, p. 61-65; *La photographie en Wallonie, des origines à 1940*, Liège, 1979, p. 108-109; *Art et Société en Belgique 1848-1914*, Charleroi, 1980, p. 111-131; P. Hielscher, *Gustave Marissiaux - Das Bergwerk*, dans *Aus Schacht und Hutte. Ein Jahrhundert Industriearbeit im Bild 1830-1930*, Recklinghausen, 1980; *Patrimoine industriel, Gustave Marissiaux - Paul Donnay — Bernd et Hilla Becher*, Liège, 1981, p. 13-23. Les notices biographiques publiées dans les catalogues de ces expositions sont à ce jour les seules études consacrées à la vie et à l'œuvre de Marissiaux.

Yves Moreau

MARLOW, Georges, Joseph, pseudonymes occasionnels : PAUL ALÉRIEL, PITZEMBOURG-BERTHOUD, LE DOLENT MACROBITE; docteur en médecine, poète et critique littéraire, né à Malines le 1^{er} avril 1872, décédé à Uccle le 31 mars 1947.

Georges Marlow est le fils aîné de Jean-Louis Marlow (Bruxelles, 1836-Malines, 1903), chef de dépôt à l'Arsenal à Malines et de Marie-Henriette, Léonie Tondelier (Malines, 1844-Malines, 1909). Ses deux sœurs, Hélène (1875-1907) et Alice (1884-1973), ont épousé successivement l'architecte malinois Philippe van Boxmeer. La famille habitait au 45, rue Léopold à Malines. Le 21 avril 1903, Georges Marlow épousa à Ruisbroek (Brabant) Berthe, Gertrude, Auguste Sirejacob (Ruisbroek, le 15 décembre 1885-Roquebrune-Cap-Martin, Alpes Maritimes, le 27 février 1961), fille d'Edouard, Armand, Henri Sirejacob, industriel, et de Marguerite Gérard. De cette union naquirent, le 4 août 1904, des jumelles : Isabelle († 9 août 1989) — dont quelques poèmes ont paru dans des revues —, et Anne.

D'après les archives, Georges Marlow est le fils d'un Bruxellois, qui à l'âge de dix ans est venu habiter Malines, et d'une Malinoise d'origine wallonne. Julie Marlow, la mystérieuse grand-mère paternelle semble avoir été de nationalité anglaise. La tradition orale veut que la grand-mère paternelle soit Anversoise. C'est en effet Joséphine Schuermans (Anvers, le 13 juillet

1811-Malines, le 15 mars 1884), qui a élevé Jean-Louis Marlow. Par sa mère, Georges Marlow était le fils d'une cousine issue de germains d'Albert Mockel.

En octobre 1878, Georges Marlow fut inscrit comme élève de première primaire au « Collège privé et laïque ». Trois ans plus tard, l'institut fut repris par l'Etat et devint Athénée royal de Pitzembourg. C'est de là que Georges Marlow sortit comme rhétoricien diplômé en août 1890. Parmi ses professeurs, il eut notamment Georges Bellis pour les sciences naturelles, Louis Boulboulle comme « professeur de rhétorique française » et Pierre Iserentant comme « professeur de rhétorique latine ». C'est à ce dernier que Georges Marlow dédiera *Evohé!*, son premier recueil, sorti en octobre 1891. Entre-temps, il avait entrepris, en octobre 1890, la candidature en sciences à l'Université libre de Bruxelles. Lors de l'année académique 1892-1893, il entamera la médecine. En juillet 1898, il sera promu docteur en médecine avec distinction. Le 29 octobre 1898, il quitta définitivement Malines pour s'installer à Ruisbroek, d'abord rue de la Gare 29, ensuite rue de la Pépinière 13. Il y rencontra sa femme. Le jeune couple s'installa à Uccle, rue de l'Eglise 19 (aujourd'hui rue Xavier De Bue) et ensuite définitivement avenue Brugmann 523. Pendant plus de quarante ans, il consacra ses meilleures forces à sa noble tâche de médecin qu'il exercera comme un apostolat. Il était sociable, dévoué et fort apprécié de ses patients. En 1941, ravagé par la maladie, il se retira dans une clinique, où il mourut. Il fut inhumé au cimetière de Malines.

Ses débuts en revue remontent à janvier 1892, lorsque parut le poème *Cantilène* dans le mensuel gantois *Le Réveil*. En un demi-siècle, Georges Marlow collabora à plus de cinquante périodiques en dépit de ses lourdes charges professionnelles. En mai 1910, il fut cofondateur de la remarquable revue bruxelloise, *Le Masque*. Le mois suivant, il eut ses entrées au *Mercure de France*, où, dès 1919, il succédait à Georges Eekhoud comme correspondant belge. Pendant une quinzaine d'années (1919-1932; 1936-1939), il y a admirablement recensé et fait connaître par ses critiques la vie culturelle française de Belgique.

Le 9 avril 1932, il fut élu à l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique

comme successeur de Max Elskamp. Le 6 mai 1933, il fit l'éloge de son prédécesseur et ami dans un remarquable discours de réception.

Marlow ne fit paraître que quatre recueils et un bref texte en prose. Ils connurent tous un tirage limité et s'inscrivent dans la série d'ouvrages à caractère précieux, voire bibliophilique, et par la typographie soignée et par l'esprit du temps.

Grâce aux bouffées symbolistes, à la féerie visualisée, les poèmes d'*Evohé!* (1891) se situent à la croisée du Parnasse et du symbolisme. Quelques scènes bibliques et historiques, des évocations de la nature ainsi que des aspirations et des déceptions amoureuses d'un adolescent constituent la matière du recueil. Le poète utilise rarement le vers impair auquel il n'aura plus recours.

Publié par Edmond Deman, *L'Ame en exil* (1895) contient quarante-trois poèmes. Le volume parut dans la collection de la revue symboliste gantoise *Le Réveil*, où plusieurs pièces furent publiées sous forme pré-originale. Ainsi, ce recueil musical, dominé par de charmants octosyllabes, connut une lente et sûre maturation. Les vers de Marlow se caractérisent par un rythme léger et un style aéré. Il y évoque une «frêle ville» dont le nom n'est pas cité, mais dont tout le monde sait qu'il s'agit de Malines. Les poèmes exhalent un climat de mélancolie. Outre les joies et les malheurs de l'amour, le poète chante cette ville aux maisons délabrées, aux bégainages crépusculaires, aux voix sourdes, aux couleurs fades, aux êtres silencieux. Par son inspiration, Georges Marlow se rapproche le plus de Georges Rodenbach.

Louis Delattre, André Fontainas, Hubert Krains, Fernand Severin, Emile Verhaeren notamment saluèrent unanimement le talentueux poète. Celui-ci reçut des lettres et des billets élogieux de Maurice Barrès, Max Elskamp, Joris-Karl Huysmans, Stéphane Mallarmé, Henri de Régnier, Georges Rodenbach et Charles Van Lerberghe à la sortie de son deuxième livre que tous considéraient comme sa première œuvre, car Marlow avait d'emblée renié ses prémices.

Après trente et un ans de silence, le poète Marlow lança 332 vers, répartis en quatre tableaux sous le titre de *Hélène* (1926). Dans un monologue, la veuve de Ménélas se lamente en de merveilleux alexandrins de sa beauté languissante. Quoique son temps soit révolu, les pas-

sions bouillonnent encore. A peine Hélène a pris la décision d'abandonner la lutte et d'accepter la mort que le désir resurgit. De la rive, elle aperçoit les sirènes. Elle songe à Amour. N'avait-elle pas caressé l'espoir de mourir dans ses bras? Dans un paysage enneigé, irréel, Hélène renaît comme la fille d'un Zeus rayonnant (jadis Hélène était née de Léda et de Zeus transformé en cygne).

Marlow aspirait à la beauté parfaite. Il parvint à la créer dans ce recueil fort racinien. Les réminiscences du symbolisme, auquel le créateur est resté fidèle, résonnent toutefois encore dans ces pages. Celles-ci furent notamment dédiées à Paul Valéry, qui travaillait de 1913 à 1917 à *La Jeune Parque*. Or, la première partie d'*Hélène* parut intégralement, avec quelques variantes, en mars 1908 dans *La Belgique artistique et littéraire*. Marlow, qui entretenait des contacts avec Valéry, a peut-être subi quelque influence de l'auteur de *Charmes* pour les trois derniers chants, et se situe certes dans la lignée de Mallarmé.

L'amour est resté un motif constant dans la poésie pure et cristalline de ce grand humaniste, de ce poète racé.

Le square Georges Brugmann à Uccle a été débaptisé et est devenu, à partir du 24 juin 1947, square Georges Marlow.

Iconographie : André Cluysenaer a peint deux portraits de Marlow : l'un, où le poète barbu est représenté assis, signé et daté au bas à gauche «André Cluysenaer, 1919» (Uccle, A. Marlow) et l'autre en buste, non daté et signé au bas à droite (Uccle, Maison communale). Léandre Grandmoulin a sculpté la tête de Georges Marlow, signée et datée à l'arrière «L. Grandmoulin, 1936» (Bruxelles, Archives et Musée de la littérature). En 1954, le même artiste exécuta le buste de Marlow inauguré, le 26 juin 1955, au Parc de Wolvendael à Uccle (reproduit dans *Nos Lettres*, septembre 1955, p. 102). A la p. 103 de ce numéro figure un dessin de Henri Quittelier, paru auparavant dans *Le Thyrsé* du 1^{er} mai 1947, p. 141. *Le Journal des poètes*, juin 1946, p. 10 publia la tête de Marlow, dessinée par E. Salkin. L'Académie royale de langue et de littérature françaises possède un dessin signé et daté au bas à droite «Albert Cels 33». Des photos de Marlow ont été publiées hors texte dans *Annuaire*, 1948, de ladite compagnie et dans *Tombeau de Georges Marlow* (Bruxelles, La Maison du Poète, 1951).

R. de Smedt, *Georges Marlow*, dans *Bibliographie des écrivains français de Belgique, 1881-1960*, t. 4, sous la

direction de R. Brucher, Bruxelles, p. 182-188. Cet ouvrage donne la bibliographie sur Georges Marlow; il faut y ajouter : *Evohé!*, dans *Essais publiés par le Cercle littéraire français*, 1^{re} année, n° 12, décembre 1891, p. 175. — *Stadsnieuws. Eene voordracht in «De Eikel»*, dans *De Maanblusscher*, 9^e jg., n° 6, 13 december 1894, [p. 3]. — S., *Chronique artistique. Conférence de M. Georges Marlow, donnée à la société artistique De Eikel. Sujet : «Le Mouvement littéraire belge pendant les dernières années»*, dans *De Burger*, 1^{ste} jg., no. 50, 16 december 1894, p. [2]. — L. Debatty, *L'Académie des lettres belges. Enquête sur son recrutement, son activité*, Charleroi, 1922, p. 32. — F. Vermeulen, *Marlow Georges*, dans *Moderne encyclopedie der wereldliteratuur*, 5, Gent, 1968, p. 344. — R. de Smedt, *Marlow Georges*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, t. 5, Brussel, 1972, col. 586-591. — R. Sabatier, *Histoire de la poésie française. 5. La poésie du XIX^e siècle. II. Naissance de la poésie moderne*, [Paris], [1977], p. 440. — F.B. Crucitti-Ullrich, *Apollo tra le dune. Amicizie belghe di Paul Valéry*, Pisa (1979), 126 p. (*Collezione di cultura*). — B. Crucitti-Ullrich, *Un Echange littéraire : Albert Mockel et Georges Marlow*, dans *La Vie wallonne*, t. 60, n^{lle} série, n° 394-395, 2^e et 3^e trimestres 1986, n° spécial *La Wallonie, Albert Mockel et ses amis*, p. 112-122. — *Dictionnaire de la littérature française et francophone sous la dir. de J. Demougin*, t. 2, Paris, [1987], p. 893 (*Références Larousse*). — R. de Smedt, *Les Années malinoises de Georges Marlow, dans Itinéraires et plaisirs textuels. Mélanges offerts au professeur Raymond Pouillart*, Louvain-la-Neuve - Bruxelles, 1987, p. 211-232 (*Université de Louvain, Recueil de travaux d'histoire et de philologie*, 6^e série, fasc. 32). — M. Joiret, *L'Ame en exil et Hélène*, dans *Lettres françaises de Belgique. Dictionnaire des œuvres*, 2, *La Poésie*, sous la dir. de Ch. Berg et R. Frickx, Paris-Gembloux, 1988, p. 29 et 241.

Raphaël de Smedt

MELS, René, pseudonyme de MEULEMANS, René, peintre, graveur, créateur de vitraux et céramiste, né à Herent le 14 avril 1909, décédé à Woluwe-Saint-Lambert le 15 décembre 1977.

Les parents de René Mels avaient une petite entreprise agricole, disons plutôt qu'ils exploitaient une modeste ferme à Herent, près de Louvain, et leur simplicité s'accompagnait, du côté maternel, d'une générosité sans limites dont héritera le futur peintre; et, du côté paternel, d'une discrétion nuancée de souriante ironie qui se transformera, chez René Mels, en une indépendance qui ne se démentira jamais, quel qu'en pût être le prix. Le milieu natal ne prédisposait en

rien le jeune René à devenir un artiste, sinon la sensibilité qui faisait de ses parents des êtres profondément compréhensifs, surtout lorsque l'un de leurs quatre fils exprima sa volonté, après avoir travaillé dans une menuiserie, de s'inscrire à l'Académie des Beaux-Arts de Louvain. Il est vrai qu'il avait déjà manifesté sa vocation de graveur en grattant avec un clou des plaques de métal! Il suivit ensuite (dès 1930) les cours de l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles (dessin sur nature et classes d'Alfred Bastien et Henri Van Haelen). René Mels n'en resta pas moins intimement attaché à son environnement familial et c'est sous le regard admiratif de ses parents qu'il s'achamera — malgré une santé déjà précaire —, à devenir lui-même dans la solitude et la modestie, et à créer une œuvre qui allait être l'une des plus personnelles de sa génération.

Diplômé en 1933 (régime néerlandais — régime français en 1942), René Mels entre dans l'enseignement de l'Etat, à Schaerbeek, où il poursuivra sa carrière avec une sorte d'ardeur bougonne. Ses élèves adoraient un «maître» qui ne les ménageait pas mais auquel ils vouaient une affectueuse confiance; de plus, si René Mels leur apprenait à dessiner, il les provoquait surtout à se découvrir, à s'exprimer librement et à se forger le moyen — par une auto-discipline qui était aussi la sienne —, de devenir, à leur tour, ce qu'ils étaient. Ce n'est pas sans raisons que nous insistons sur cet aspect de la personnalité de René Mels : abnégation et générosité.

En 1936, René Mels a vingt-sept ans et déjà son œuvre picturale se déploie largement. Il expose pour la première fois à Louvain (Galerie «Art jeune»), en même temps que Gaston Bertrand, Anne Bonnet, Louis Van Lint. Au cours de la même année, il participe à l'exposition du Salon du Printemps (Palais des Beaux-Arts, Bruxelles).

L'artiste, exempté de service militaire (famille de quatre enfants), passe la guerre à Bruxelles. Albert Sauvenier tenait une librairie rue de la Madeleine («La Licorne») où écrivains et artistes pouvaient discrètement partager leurs angoisses et leurs espoirs, et il organisait de modestes mais remarquables expositions (semi-clandestines), ce qui permit à René Mels d'exposer, en 1942, un ensemble de gravures. Toujours en 1942, René Mels épouse Louise Bernis : providence de tendresse et de dévoue-

ment. 1946 : voyage, avec Louise et les Verhesen, à Paris et dans le Midi. Visite éblouie de l'Exposition Van Gogh, découverte de Geert Van Velde, Villery, Lhote, Bonnard, Matisse, et révélation essentielle : Braque, Manessier, Singier. A cette époque, René Mels a déjà acquis une solide réputation de graveur et il est invité à participer à l'exposition de «La gravure belge actuelle» («Battincourt», «Arche de Noë», etc.), tandis qu'il expose à Prague et à la Bibliothèque Nationale de Paris (*Un Siècle de gravure belge*). Le catalogue de cette exposition est préfacé par Louis Lebeer qui cite Mels, à la suite de Joris Minne, dans la lignée «des maîtres du burin». C'est le début d'une carrière au cours de laquelle Mels allait être sollicité d'exposer gravures et peintures un peu partout dans le monde, et nous ne rappellerons que les plus significatives de ces manifestations. En 1946, le Cabinet des Estampes de Paris achète deux gravures, un superbe burin (*Portrait de M. Hissette*) et un bois (*Suzanne et les vieillards*). René Mels illustre des ouvrages (*Le jour naturel, Voir la nuit* de Fernand Verhesen, 1947), inaugurant ainsi une très abondante série de convergences poésie-graphisme. Cette part de son travail, quelque peu occultée par celle du peintre, n'en est pas moins très importante. Mels exécute des gravures, notamment pour les *Contes* de La Fontaine, *Le Rouge et le Noir*, *le Faust* de Goethe, *Mademoiselle de Maupin*, les *Odes* d'Horace, *Deux poèmes* de Jean Rousselot, *Le Chant séculaire* d'Horace, les *Sonnets* d'Olivier de Magny, les *Ballades* de Villon, des poèmes de Jean Dyrpréau, d'André Doms, etc., qui précèdent les superbes gravures réalisées pour *Racine ouverte* de Philippe Jones (Le Cormier, Bruxelles, 1976).

L'année 1947 marque un tournant dans la conception que se fait l'artiste de la peinture. Je m'oriente, dit-il, «vers une expression plus intense... cette forme qui me hante, qui en même temps doit donner du mystère et de la réalité, de la poésie qui est cette réalité...» (lettre à Albert Maurice, juin 1947).

Fernand Verhesen fait l'acquisition, en 1948, d'une petite presse typographique à pédale et l'installe dans le grenier de l'appartement qu'occupe René Mels, rue des Deux-Eglises. C'est là qu'ils composent, à deux, le premier ouvrage du «Cormier» (1949) *L'homme et ses miroirs*, de Maurice Blanchard pour lequel Mels exécute d'admirables gravures au burin (cf. *Lettres inédites*

de Maurice Blanchard, dans *Le Courrier du Centre International d'Etudes Poétiques*, n° 180, novembre 1988). René Mels, de son côté, achète à Paris une grande presse d'aquatintiste sur laquelle il tirera désormais d'innombrables gravures. 1948 : nouveau voyage dans le Midi qui ne cessera jamais d'inspirer l'artiste.

Admis au sein de «La Jeune Peinture Belge» (fondée en 1945 par René Lust), Mels participe à l'exposition quasi historique de ce groupement, au Palais des Beaux-Arts, en 1947-1948, et présente une toile «parmi les plus remarquables de l'exposition» (Jacques Putman), *Barques à Marseille*, qui sera primée. Son œuvre voisine avec celles d'Alechinsky, Pol Bury, Anne Bonnet, Serge Creuz (un précieux et fidèle ami), Jo Delahaut, etc. «Cette exposition a soulevé beaucoup de poussière...» écrit-il (lettre à Albert Maurice, 22 novembre 1947), et il ajoute : «Un débat, au Palais des Beaux-Arts, a été orageux, Charles Bernard a malicieusement rappelé le temps où il défendait Permeke, Desmet, etc. Fierens et Bernard nous soutiennent; par contre...».

1949 : troisième voyage dans le Midi, avec les Verhesen : toute la Provence, le Vaucluse — où ils rencontrent René Char, Paul Eluard, Jean Ballard, à l'Isle-sur-la-Sorgue —, Roquefort-les-Pins où Mels multiplie les dessins à la plume et de lumineuses aquarelles. L'artiste, véritablement ébloui, gardera au fond de son regard les reflets de la lumière méditerranéenne et l'on peut dire que ses œuvres en seront définitivement influencées. Dans les toiles et les dessins «inspirés du Midi, écrit Charles Bernard (*La Nation Belge*, 11 janvier 1951), l'auteur a su rendre la vibration de la lumière. Pas de violents contrastes de clairs et d'obscurs, pas de heurts, pas de chocs. Une grisaille délicate où le jeu des lignes s'insère avec une précision lucide et toute chargée de sensibilité». On ne peut mieux définir l'art de René Mels, si toutefois l'on ajoute ce qu'écrivait, en 1951, Philippe Jones : «Ce qui frappe chez René Mels, c'est le sens de la lumière. De ses origines flamandes, il a reçu le don de coloriste. Ses recherches personnelles l'ont conduit à utiliser ses qualités, non point pour livrer des émotions instinctives, mais pour construire un univers pictural répondant à une vision profonde. Les aquarelles que Mels a rapportées d'un voyage dans le Midi de la France en sont les témoins éloquents. L'acuité de la lu-

mière provençale semble, d'ailleurs, jouer un rôle important dans l'évolution de l'artiste. Il n'a pas, en effet, recherché dans ses aquarelles un rendu de la lumière à la manière impressionniste : c'est par l'organisation de couleurs franches, organisation qui tend à un équilibre chromatique, que Mels fait naître de la lumière l'objet pictural. Il renverse, si je puis dire, le prisme, et par l'agencement des masses colorées, il restitue le potentiel lumineux de chaque objet qu'il considère (arbre, maison, montagne, etc.), de chaque élément, enfin, du paysage qu'il orchestre. Il en est de même pour ses dessins. Il travaille moins par lignes que par masses. La lumière est captée et disposée en un réseau de lignes qui se croisent, s'estompent ou s'affirment, créant ainsi la distance entre les différents plans» (Texte repris dans *Hommage à René Mels*, Cimaïses Mercator, mars-avril, 1986).

De nombreuses expositions présentent, dès 1950, des œuvres de Mels, tant en Belgique qu'à l'étranger. Il expose notamment à Elisabethville (grâce à son ami Albert Maurice, professeur à l'Université, qui vient de fonder l'«Union Africaine des Arts et des Lettres»), au Musée de Rouen, à Lyon («Peinture Belge Contemporaine»). Un séjour à Paris, en 1950, chez le céramiste et peintre Paul Pouchol, permet à René Mels de travailler dans l'atelier de W. Hayter et d'y perfectionner une technique de gravure utilisant adroitement des textures (tarlatane, etc.) comme «à plats» d'eaux-fortes.

C'est à la «Sirène d'Argent», en 1953, chez Roger Lucas, que Mels expose une nouvelle série de toiles, d'aquarelles et de dessins. Car les dessins, dont parlait Philippe Jones, aussi somptueux que les gravures, s'accumulent pour constituer bientôt un ensemble dont aujourd'hui encore on ne mesure à leur juste valeur l'extrême qualité. A noter que cette exposition révèle, pour la première fois publiquement, une orientation qui ne fera que s'accroître vers ce que l'on a appelé «l'abstraction lyrique», tandis que certaines gravures témoignent de l'admiration (déjà sensible dans les estampes et les dessins de Roquefort-les-Pins, en 1949), qu'éprouvait Mels pour celles de Jacques Villon. Gouaches, pastels, aquarelles, sont visibles à la Galerie «Europe» («Art Actuel», 1954), tandis que Mels participe aux expositions («Peinture Belge Contemporaine») de Bordeaux, Cagnes, Milan.

Il semble qu'à ce moment les éléments fondamentaux de l'art du peintre soient en place, et, si la diversification technique s'accroît sans cesse et acquerra même sous peu des moyens imprévus, une certaine homogénéisation mentale — et sensible —, organise sans la schématiser la recherche qui demeurera jusqu'au bout la hantise de l'artiste acharné à expérimenter de nouvelles voies d'approche du monde et de son propre univers. L'agencement de plus en plus concerté des lignes et des plans constitue toujours la trame sous-jacente des œuvres mais — paradoxalement —, une liberté de plus en plus évidente confère aux pouvoirs esthétiques une étendue pratiquement illimitée. Autrement dit, la création *poétique* prend résolument le pas sur la syntaxe désormais maîtrisée des éléments plastiques. L'esprit de géométrie est conduit à l'extrême, précisément pour que ses frontières soient franchies, que la «finesse» acquière pleinement ses pouvoirs et instaure une poésie où les choses se dérobent pour révéler leur visage à la fois secret et manifeste en leur plus réelle «présence». Aussi M^{me} Motte-Grenez (*René Mels : Œuvre gravé*) fait-elle judicieusement remarquer que «les références figuratives» s'estompent, ou disparaissent même totalement (dans certaines «Compositions» graphiques, et c'est également vrai des huiles sur toile ou sur papier). D'autre part, les «Mobiles» font leur apparition (éléments disjoints, compositions kaléidoscopiques), en même temps que les *fragments* assurent aux œuvres le rayonnement des «constellations» colorées que l'on pourrait sans doute rapprocher de celles qui, de Mallarmé à Boulez en passant par Breton, sont au centre de l'art moderne. Cette fragmentation illustre une voie majeure dans la carrière de René Mels. Il suit, en 1957, les cours de «L'Art du vitrail» à l'École nationale supérieure d'Architecture et des Arts décoratifs (La Cambre). Maîtrisant immédiatement les techniques classiques, Mels innove d'emblée et, l'un des premiers, réalise de grands vitraux, non en dalles coulées, mais taillées au marteau et encloses en des sertis de ciment dont les pleins et les lignes constituent l'armature graphique des masses colorées. Les vitraux les plus importants sont toujours visibles en divers immeubles et maisons particulières. Avec Charles Counhaye, René Mels est incontestablement et dans un style tout différent, le plus remarquable «vitrailleur» (terme que l'on

doit justement à Counhaye) belge, comparable en cela à ce que furent Lurçat pour la tapisserie ou Paul Pouchol pour la céramique. Notons en passant que René Mels exécuta également de nombreuses céramiques.

En 1962, Jacometti s'enthousiasme pour les gravures de Mels qui dès lors figure dans la plupart des catalogues de «L'Œuvre gravée» (Locarno) aux côtés de Friedlander, Arp, Singier, Severini, Clavé, Matta, Carcan, Appel, etc. Sans doute faut-il compter parmi les planches éditées par «L'Œuvre gravée» les plus impressionnantes estampes dont Mels assurait lui-même le tirage (notamment *Malgré tout*, *Tapa I*, *Ciel arable*, *Ur*, *Eocène*, *Hauts-fonds*, *Silurien*, etc.).

C'est dans les séries de «L'Œuvre gravée» qu'apparaissent publiquement les «reliefs», autre innovation dont les premières expérimentations remontent à 1958 (cf. Motte-Grenez, *op. cit.*, p. 33) : la plaque est ravinée, offrant au papier des creux dans lesquels celui-ci prend forme et relief, d'où «une modulation de volume» créant un rythme qui se diversifie dans l'espace sensibilisé. C'est opportunément qu'un critique écrivait, à propos d'une exposition à la Galerie Géo Michel (Mont des Arts, 1963), que Mels exprime «l'instant non figuratif à l'état pur», effaçant le repère géographique au profit d'une vision absolue de la nature.

En 1965, René Mels fait construire (ou construit en partie lui-même), sur les plans de son ami l'architecte Paul-Emile Vincent, un petit mas, «Les Condamines», à Saint-Martin-du-Var, où il fera de longs séjours parmi les oliviers et les fleurs qui lui fourniront d'innombrables thèmes de réflexions créatrices.

Si l'on tient aux parallèles, celui qui permet de rapprocher sous certains aspects de leur œuvre Mels et Nicolas de Staël n'a pas échappé à Léon-Louis Sossset (notamment à propos des expositions à la librairie «La Proue», en 1964 et à «L'Angle aigu», en 1966, toutes deux à Bruxelles).

René Mels figure aux Biennales de Lugano, Ljubljana, à la «Triennale de la Gravure en couleurs» (Grenschen, 1974), et il participe à «Cap d'Encre» (avec Lismonde, Marchoul, Landuyt, etc., 1968), expose à Paris, chez Hautot (1971), à la Galerie Elysée (Bruxelles, 1973), à la Banque Lambert (Bruxelles, 1974). Il n'est pas douteux, écrit Paul Caso (*Le Soir*, 10 janvier 1973) à propos de cette dernière exposition, que l'on

commence à «reconnaître la place qu'occupe René Mels dans la rénovation de nos arts graphiques depuis la Libération».

Les dernières années de René Mels, assombries par les tourments d'une santé de plus en plus altérée, sont cependant d'une extraordinaire fertilité : toiles, gravures et dessins s'entassent dans son atelier de Kraainem, et témoignent d'une énergie créatrice plus éblouissante que jamais. Louise et René Mels préparent avec enthousiasme un important ensemble qui montrera — pour la première fois —, les aspects majeurs de l'œuvre picturale en une exposition qui, hélas, allait être posthume. René Mels subit une intervention chirurgicale particulièrement grave et disparaît, le 15 décembre 1977, avant l'ouverture de l'exposition à l'«International Art Gallery» (Lasne, du 3 au 29 janvier 1978). Les œuvres présentées couvraient «Cinquante Ans de Peinture». Peut-être est-ce Guy Toebosch qui a le mieux synthétisé l'apport de Mels (cf. Catalogue) : «Dans sa vie comme dans son art, René Mels présente un mélange de conviction et de modestie réservée, de passion permanente et de tendre pudeur, de savoir et d'incertitude. Partout se retrouve chez lui une fidélité sans faille aux buts qu'il s'est posés dans l'existence qui, loin de s'émousser avec le temps, le mènent au contraire à amplifier ses exigences vis-à-vis de lui-même et de son œuvre».

C'est aux mêmes cimaises de l'«International Art Gallery» (16 au 27 février 1983) que l'on put voir se déployer, une fois de plus, toutes les ressources d'un art à la fois multiforme et profondément homogène. Ce «poète du trait, de la couleur et du songe», écrivait Paul Caso (Catalogue de l'exposition), était bien «le peintre altier disponible pour toute l'aventure de la peinture et de la gravure aux arts décoratifs, il chercha une plénitude ample et diversifiée, sans que son âme se détache de ses racines profondes». Aucun musée n'ayant évidemment pu se procurer l'ensemble de l'œuvre gravée de son mari, Louise Mels fit don aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique (Bruxelles), le 15 juin 1984, des tirages originaux de 109 gravures (et de trois tableaux) de grand format. Cette donation ne représente certes pas la totalité de l'œuvre gravée, mais a du moins le mérite d'éviter la dispersion de ses témoins les plus importants.

Signalons encore les trois rétrospectives organisées par la Galerie Mercator, en 1986, 1988 et en 1990. Critiques et amateurs furent à la fois

séduits et stupéfaits par une œuvre picturale dont ils n'avaient pu soupçonner ni l'ampleur ni l'éblouissant parcours menant, quasi obsessionnellement, à un univers poétique qui bannit la temporalité, et où chaque instant inscrit l'impact de ses couleurs dans une durée sans limites. C'est ainsi, selon Stéphane Rey (*L'Echo de la Bourse*, 10 septembre 1988), que René Mels accomplit la démarche «d'un authentique seigneur de l'art», et le critique se pose la question, somme toute secondaire mais significative, de savoir comment il se fait que René Mels «n'a pas atteint — on se demande pourquoi —, la toute grande notoriété» (Catalogue Mercator, 1988). Sans doute est-ce parce qu'un artiste, radicalement incapable de concessions ou de compromissions à l'égard de qui ou de quoi que ce soit, comme le fut René Mels, fait inévitablement figure d'isolé dans le monde des arts dont il est cependant l'une des «présences» les plus évidentes.

L. Lebeer, *Destins de la gravure belge*, dans *Un siècle de gravure belge*, catalogue d'exposition, Bibliothèque nationale de Paris, Cabinet des estampes, décembre, 1946. — Ch. Bernard, *Les Expositions*, dans *La Nation Belge*, 11 janvier 1951, p. 5. — G. Motte-Grenez, *René Mels : Œuvre gravé*, mémoire présenté à l'Université libre de Bruxelles, Faculté de philosophie et lettres, 1985. — F. Verhesen, *Réflexions sur l'œuvre récente de René Mels*, dans *Marginales*, 18^e année, n° 91, juin-juillet 1963, p. 48-62. — P. Caso, *René Mels*, dans *Le Soir*, 10 janvier 1973, p. 8. — St. Rey, *Actualité des beaux-arts*, dans *L'Echo de la Bourse*, 10 septembre 1988, p. 16. — G. Toebosch, *Cinquante Ans de Peinture*, catalogue de l'exposition René Mels à l'International Art Gallery, Lasne, du 3 au 29 janvier 1978. — Ph. Jones, *Avant-propos*, dans *Hommage à René Mels*, Bruxelles, Cimaises Mercator, mars-avril 1986; Flémalle-Haute, Galerie Dimmers, octobre 1986. — *René Mels, Le Peintre 1909-1977*, catalogue de l'exposition à la Galerie Mercator, Bruxelles, mai-juin 1988.

Fernand Verhesen

Illustration : Planche XI, face à la p. 240.
René Mels : *Anneaux des formes*, 1965.

MILON, moine et écolâtre de l'abbaye de Saint-Amand (France, Nord), décédé le 22 septembre 872.

Milon que son épitaphe qualifie de *poeta* et de *sophus* jouit de son temps d'une grande renommée et il demeure pour nous un bon représentant de certains aspects de la Renaissance carolingienne. On ne sait rien de son origine, mais il est certain qu'il entra très jeune au monastère d'Elnone (*De sobrietate*, II, 916); il se rendit à Arras pour suivre les leçons d'Haimin, maître de l'école de Saint-Vaast, au temps où cette maison était gouvernée par l'abbé Radon, lui-même ami d'Alcuin. Rentré à Elnone, Milon y dirigea les écoles et compte parmi ses élèves le grand Hucbald qui le dépasse certainement (voir la notice consacrée à ce personnage, p. 225). On dit souvent que Milon eut la charge d'instruire Drogon et Pépin, deux fils jumeaux de Charles le Chauve, dont une épitaphe touchante conservait le souvenir à Saint-Amand. Mais en fait ce texte déclare que ces deux enfants n'ont pas même vécu une année entière (*nec licuit totum vitae complectier annum, Poetae latini*, III, 678) : ils furent simplement inhumés au monastère sans doute au temps de Milon, qui a peut-être composé leur épitaphe. Le grand écolâtre mourut le 22 septembre 872 (cf. l'édition des *Annales Elnonenses* par Ph. Grier-son, p. 147, qui supprime les anciennes hésitations). Il bénéficia de deux épitaphes successives, une première qui lui était strictement réservée et qui est peut-être l'œuvre d'Hucbald, une seconde beaucoup plus tardive commune au maître et au disciple (*Poetae latini*, III, 679).

L'ensemble de son œuvre a été édité dans les *Monumenta Germaniae historica* et a bénéficié à cette occasion, et depuis ce temps, d'études critiques approfondies. Sa première grande œuvre poétique fut une *Vie métrique de saint Amand*, composée entre 845 et 855, alors qu'il n'était encore que diacre. Le prologue raconte l'occasion de cette entreprise : un jour où ses confrères s'appliquaient aux préparatifs de la fête du saint (intéressante scène de la vie claustrale), Milon eut honte de son inertie d'autant plus que les anciens poètes avaient beaucoup travaillé pour les faux dieux. Et c'est ainsi qu'il chargea ses faibles épaules de cet *énorme poids*. En fait, dans ces 1818 vers répartis en quatre livres, il suit de près la *Vita prima* assez rustique qui datait, semble-t-il, de la fin du VIII^e siècle, en même temps qu'il nourrit son inspiration d'innombrables emprunts à Virgile (auteur

représenté dans la bibliothèque locale au IX^e siècle, ms Valenciennes 407). Malgré cette étroite dépendance, il réussit à tracer un tableau charmant du site d'Elnone (livre IV, v. 418-424) et on peut aussi cueillir un précieux renseignement sur Tournai : on lit en effet que malgré l'état lamentable de ses remparts tombant en ruines, cette cité était intensivement fréquentée « parce qu'elle regorgeait de marchandises amenées par eau » (livre III, v. 37-40). En tout cas, Milon soigna sa publicité : il envoya sa production à son premier maître Haimin qui lui répondit par une lettre flatteuse et ces deux documents furent joints au poème en guise de préface. D'autre part, un certain Vulfaius, ancien condisciple de l'auteur au temps de ses années d'étude à Arras, fit parvenir ce *carmen* à de grands personnages (Hincmar de Reims, Thierry de Cambrai, Emmon de Noyon-Tournai) et leurs témoignages évidemment favorables furent rassemblés dans une sorte de post-face. Enfin Milon envoya son poème au souverain lui-même, Charles le Chauve, qui avait des liens étroits avec l'abbaye d'Elnone, et il accompagna cet envoi de deux *carmina figurata*, à la manière de Porphyrius Optatianus (IV^e siècle après J.C.), c'est-à-dire que sur un premier poème servant de toile de fond il entralaça d'autres vers dessinant par exemple une croix latine ou une croix de saint André (commentaire détaillé dans A. Desplanques, *op. cit.*, *infra*, p. 85). De tels exploits verbaux provoquaient un véritable écœurement chez les historiens du XIX^e siècle (par exemple J. Desilve, *op. cit.*, *infra*, p. 85); l'évolution de l'esthétique moderne nous rend plus indulgents pour ces tours de force où l'artiste se mue en artisan.

C'est dans son âge mûr, alors qu'il était devenu prêtre, que Milon composa son grand poème en deux livres consacré à la sobriété, *De sobrietate* (2117 vers sans les deux préfaces). La mort le surprit peu après, avant qu'il n'ait pu offrir en personne le livre à Charles le Chauve, pour qui cependant il avait déjà écrit une préface. C'est son disciple Hucbald qui se chargea de cette ultime démarche entre 875 et 877. Comme il l'avait fait pour la *Vita metrica*, Milon révèle ici encore ce qui l'a poussé à écrire et cela nous vaut une nouvelle scène de la vie conventuelle : un soir donc où la communauté était rassemblée pour la récitation des heures, l'ordre hiérarchique obligeait Milon à présider, tandis que le préchantre lançait la psalmodie en

entonnant le psaume 136 *Super flumina Babylo-nis*. Ce fut pour le poète une illumination : il comprit que la racine de tous les maux, c'était la *gula*, la goinfrerie, symbolisée par le cuisinier du roi de Babylone, un nommé Nabuzardan qui avait fait servir les vases sacrés des Juifs à des usages profanes. Tel est le début d'une œuvre ambitieuse, dont le plan réel se dérobe sans cesse au lecteur, mais dont l'inspiration doit beaucoup au grand poète chrétien Prudence et à sa *Psychomachie*. Dans cette dernière composition, c'est en effet la sobriété qui retient les vertus prêtes à trahir leur devoir. Or l'abbaye de Saint-Amand possédait au IX^e siècle plusieurs manuscrits de ce texte célèbre (Valenciennes, 412 et 413). J. Desilve avait, dès 1890, attiré l'attention sur ce fait. Toujours est-il que dans ses deux livres du *De sobrietate* Milon emprunte ses armes tantôt à l'Ancien Testament, tantôt au Nouveau, mais en abordant au passage une foule d'autres thèmes. On relèvera par exemple des plaintes à propos de la prédication qui est négligée («*ora sacerdotum damnosa silentia servant*» I, 880) ou encore une attaque contre les ruses des femmes (II, 207-210), ou bien le rappel des devoirs des prêtres («*qui fert vasa Dei mundari rite jubetur*»). Malgré son organisation déconcertante, cette œuvre pleine d'érudition, écrite dans une langue claire fut fort utilisée au Moyen Age. Elle est en tout cas parfaitement typique de l'esprit de la renaissance carolingienne par sa double note d'imitation et d'ambition encyclopédique.

Il peut être utile de revenir sur l'épître dédicatoire que Milon avait composée à l'adresse de Charles le Chauve; car ce texte est révélateur d'un certain type de relations entre souverain et poète. L'auteur rappelle une histoire racontée par Macrobe (V^e siècle), celle d'un pauvre homme qui pour avoir une récompense d'Auguste voulait apprendre à son perroquet une formule de salutation et, comme l'animal se montrait plutôt rebelle, le maître jurait en disant «tant d'effort et tant d'argent pour rien». Le jour de la présentation arriva; l'oiseau salua correctement, mais Auguste refusa de l'acheter; c'est alors que le perroquet, se souvenant des paroles de son maître ajouta : «Tant d'effort et tant d'argent pour rien!». Auguste se mit à rire et paya royalement le propriétaire. On comprend alors pourquoi Milon s'appelle lui-même un *corvus crocicans*, un corbeau croassant après une ré-

compense. Il est vrai qu'à ce corbeau païen, il ajoute celui dont il est question à propos de Noé et cet autre qui nourrit Elie dans le désert : un genre d'amalgame tout à fait caractéristique de notre auteur.

L'ensemble de l'œuvre «historique» de Milon a été publié, dès 1910, dans les *M.G.H.* et on lui donne habituellement le titre général de *Suppletio Milonis*. Cet intitulé — emprunté d'ailleurs à la première des huit pièces qui s'y trouvent regroupées — fait bien ressortir le souci de l'auteur de compléter une *Vita prima* de fait assez indigente. Avant d'entrer dans le détail, il faut signaler un apport inestimable de cette compilation, à savoir le texte intégral de deux documents anciens relatifs à saint Amand : la lettre du pape Martin en 649 et le «testament» du saint (675 ou 676), deux documents évidemment retrouvés dans les archives du monastère : «*testamento terribili scripto... quod in archivo nostri monasterii hecenus servatur*» (*M.G.H.*, op. cit., p. 472).

Le reste de la *Suppletio* n'a évidemment pas le même intérêt. On y trouve une liste de monastères prétendument fondés par saint Amand, des calculs chronologiques sur la date de sa naissance et de sa mort, des sermons — où la partie historique est importante — consacrés aux fêtes du 6 février (*transitus*), du 26 octobre (*translatio*), du 20 septembre (*elevatio*), enfin un récit de miracle. L'éditeur des *M.G.H.*, Bruno Krush, s'est montré fort sévère pour ces compositions, n'hésitant pas à considérer Milon comme un imposteur. L'examen a été repris, en 1927, de la manière la plus méticuleuse par E. de Moreau qui a pu reconstituer les calculs et les sources de Milon et montrer qu'en dépit d'erreurs et de contradictions indiscutables il avait travaillé loyalement. De toute manière Milon est un témoin irremplaçable du culte qu'au IX^e siècle l'abbaye d'Elnone rendait à son saint fondateur.

Tout ce qui précède est parfaitement résumé dans l'épithaphe de Milon à laquelle nous avons fait allusion plus haut :

«*Milo poeta, sophus, cubat hoc sub marmore clausus
Carmina dulciloco qui librum sobrietatis
Edidit et sanctum pulchre depinxit Amandum
Floribus exornans, metro prosaque venustans
Tanti pontificis palmam, caput atque coronam*»

Milonis carmina, dans *M.G.H.*, *Poetae latini*, t. 3, éd. L. Traube, Berlin, 1896, p. 557-675. — *Vita Amandi II auctore Milone (Suppletio Milonis) M.G.H.*,

S.R.M., t. 5, éd. B. Krush, Hanovre, 1910, p. 406-411 (introduction), p. 450-485 (texte). — A. Desplanches, *Etude sur un poème inédit de Milon (le De sobrietate)*, Lille, 1872 (édition précédée d'une analyse très détaillée). — J. Desilve, *De schola Elnonensi* (thèse latine), Louvain, 1890, p. 75-93. — M. Manitius, *Geschichte des lateinischen Literatur des Mittelalters*, t. 1, München, 1911, p. 577-581. — A. Roersch, *Milon*, dans *Biographie Nationale*, t. 14, Bruxelles, 1907, col. 847-856. — E. de Moreau, *Saint Amand*, Louvain, 1927, *passim*, mais surtout p. 52-62. — E. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, t. 5, *Les écoles*, Lille, 1940, p. 330 et *passim*. — Ph. Grierson, *Les annales de Saint-Pierre de Gand et de Saint-Amand*, Bruxelles, 1937. — H. Platelle, *Le temporel de l'abbaye de Saint-Amand*, Paris, 1962, p. 65-66.

Henri Platelle

MOERMAN, Ernest, Alexandre, Jean, Joseph, dit *Ernst*, écrivain et poète-funambule, auteur dramatique, scénariste et réalisateur, avocat, musicien, né à Ixelles le 12 mars 1897, décédé à Bruxelles le 12 février 1944.

Bien que né à Ixelles, Ernst Moerman, fils d'un commandant d'infanterie de Namur, a passé dans cette ville de longues années. A l'actif d'une jeunesse namuroise mouvementée s'inscrivent successivement un renvoi de l'Ecole communale pour indiscipline, une mise à pied de l'Ecole des Cadets pour scandale historique et dégradant «le plus énorme scandale namurois dans les milieux militaires d'avant quatorze» précise Robert Goffin dans *Le Souvenir d'Ernst Moerman*, et quelques mois d'une carrière de faux-cancre à l'Athénée. En 1913, escorté du désespoir de ses parents, Ernst rejoint le pont du Navire-école (à voiles) du Gouvernement belge. C'est de là qu'il découvre l'Australie, l'Amérique du Sud, Sainte-Hélène... il a seize ans.

Arrêté en 1914 par les Hollandais sur l'Escout, il est interné pour la durée de la guerre. Après l'armistice, c'est pour éviter le service de marin qu'il s'inscrit à la Faculté de Droit de l'Université libre de Bruxelles. Il y fait la connaissance de Robert Goffin qui devient son ami intime et, malgré, son ignorance du latin, décroche en quatre ans son diplôme de docteur en droit. Avec Goffin, Joseph Pholien, René Purnal, Jean Van Parijs, Yvan Goll, René et Jacques Stoclet, Marcel Leborne et Alex Salkin (qui allait devenir le fiancé de sa sœur), il y crée les

rythmes noctambules d'un orchestre de jazz amateur, le «Doctors Mysterious Six».

A la même époque, il collabore à de multiples revues : *La Lanterne sourde*, *Le Disque vert*, *Music*, *Le Rouge et le Noir*, *Théâtre*, *Le Journal des Poètes*, *Ecrits du Nord* et, plus tard, *Les Poètes de la Rue des Sols*, pépinière d'écrivains où fleurissent les talents de certains des meilleurs poètes de l'époque : Odilon-Jean Périer, Henri Michaux, Pierre Bourgeois, Charles Plisnier et d'autres. Ernst, qui n'est pas encore entré en poésie, a pour amis, outre Goffin, Périer et ses amis du «Mysterious Six», Eric de Hauleville, Paul Vanderborcht, Pierre-Louis Flouquet. Ses admirations ont nom Cocteau, Cendrars, Roussel ou Salmon.

Professeur à l'Athénée de Louvain, il rejoint en 1923 le Barreau de Bruxelles en compagnie de Goffin («tous les jours aussi Robert» selon les mots de Ernst). «Beau comme un jeune dieu», raconte Goffin, «axant toute sa vie sur une fantaisie poétique débordante, il était aimé follement des femmes». Mais déjà sa santé se dégrade. Peu de temps après, il perd sa sœur, son père puis sa mère. Il se retrouve seul au monde. Il se plonge alors dans la poésie de ses amis. Mais il commence, lui, côté théâtre : c'est *Le Mari sarcastique*, un acte publié aux éditions de la Salamandre. Devenu l'ami de Cocteau — et de *Opium* —, «personnage extraordinaire dont la poésie s'exprimait dans chaque geste de la vie» (R. Goffin), Ernst se tourne alors, entre deux déménagements — on ne compte plus les adresses bruxelloises successives auxquelles on a pu le trouver —, vers l'écriture poétique.

L'écriture poétique, c'est pour lui une chanson «de mots à l'emporte-pièce avec des images, des aphorismes et des phrases-fleurs» (Goffin). Surgit alors sur sa page blanche, Fantômas, personnage fameux né en 1911 sous les plumes conjuguées de Marcel Allain et de Pierre Souvestre, sorte de héros patibulaire à qui les surréalistes et les autres - dont Ernst -, demandèrent beaucoup parce qu'il avait beaucoup reçu : la beauté surnaturelle, le mystère, le goût des miracles et de l'élégance, la force et la tendresse, le narcissisme et l'adoration des femmes, l'amour intempéré du jazz et de la vie nocturne, la fantaisie la plus délirante et la plus quotidienne, le fait divers élevé au rang de lyrisme et la subversion, à celui de raison d'être. En un mot, la Poésie. C'est dire assez que Moerman n'eut au-

cun mal à s'identifier à Fantômas qu'il baptisa le «gentleman démoralisateur».

Pendant toute cette époque, il partage son temps entre le Barreau, les femmes et les boîtes nocturnes où officient les grands seigneurs du jazz hot : Louis Armstrong, Cab Calloway, les Georgians, Arthur Briggs, Duke Ellington, «hommes tous égaux devant la couleur du sang» (*Le Sang*, dans *Fantômas 33*, p. 26). Blond navire haut-de-forme, «cœur-fusée à chevelure d'or» comme le nomma un jour Pierre-Louis Flouquet, Ernst Moerman draine dans son sillage, avec l'incomparable santé d'un perpétuel adepte de la fièvre et des femmes, l'univers poétique le plus simplement extraordinaire qui soit : Magritte et ses mystères qui se reproduisent entre eux, une passion toute neuve pour les chiens, sa rencontre avec Eluard, puis, en 1932, l'amitié définitive avec Carlos de Radzitzky; la folie du jazz allait réunir à la vie à la mort Robert, Ernst et Carlos, un après-midi d'été, au bar du Kursaal d'Ostende.

En 1933, Ernst Moerman publie *Fantômas 33* dans *Les Cahiers du Journal des Poètes*. En 1935, l'année où il découvre l'amour de Françoise (Bert) qui devait le mener au mariage un an avant sa mort, il publie *Vie imaginaire de Jésus-Christ* aux éditions Corrêa (Paris) et, en 1937, 37^o5, à nouveau dans *Les Cahiers du Journal des Poètes*. Trois recueils, souligne *Le Dictionnaire des Belges* (Bruxelles, 1981, p. 365), «illuminés de l'étincelle du génie».

Détaillant les thèmes de l'œuvre du poète, J.P. de Nola épingle certaines lignes dominantes telles que la constante du personnage de Fantômas, dont la subversion lui apparaissait comme un ressort d'inspiration exceptionnel, le thème de la fièvre, directement lié à son propre état de santé, l'humour toujours présent, le goût du paradoxe et des calembours, des «images télescopées et des jeux de l'esprit».

En 1936, le Théâtre des Arts crée au Trou Vert, salle Barcelone, à Bruxelles, sa pièce en trois actes *Tristan et Yseult*. Parmi les accessoires du décor du deuxième acte, figure un tableau de Magritte représentant un ciel en construction qui, à cette époque, appartenait à Ernst. Parmi les spectateurs, un jeune homme de dix-huit ans, Adrien De Backer, que ses amis connaissent peut-être mieux sous le pseudonyme de Claude Etienne. En 1937, Ernst Moerman pense au cinéma. Il réalise avec Van Tonderen

un court-métrage, *Monsieur Fantômas*, 280.000^e chapitre que Paul Eluard n'hésite pas à comparer au *Chien andalou* et dont une copie est conservée au Musée du Cinéma à Bruxelles. Le rôle de Fantômas y est tenu par Jean Michel, alias Léon Smet. Dans ses tiroirs, Ernst conserve le scénario d'un autre film, *Equinoxe*, ainsi que le manuscrit d'une autre pièce en trois actes, *Béatrice et les Démons*, restés tous deux à l'état de projets.

Après un ultime séjour au sanatorium de Tombeek, celui qui avança parmi ses amis comme «un extraordinaire funambule» meurt le 12 février 1944, terrassé par la tuberculose dans une clinique bruxelloise. C'est encore la guerre. Robert Goffin est aux Etats-Unis. Carlos de Radzitzky, présent à Bruxelles en ces heures difficiles comme tout au long de cette amitié, témoignera admirablement des derniers moments de son ami dans l'inoubliable *Prose pour un Oiseau mort* qui ouvre l'édition De Rache de l'*Œuvre poétique*.

En 1970 en effet, André De Rache publie sous la couverture représentant le célèbre *Retour de Flamme* de Magritte, l'*Œuvre poétique* complète de Moerman, précédée de deux articles-préfaces signés des deux plus grands amis, Carlos de Radzitzky et Robert Goffin, et suivie d'une bibliographie très complète établie par Carlos.

«Fantaisiste, libertin, imprévisible», commente ce dernier, «follement affranchi de toutes les contingences, n'obéissant qu'aux impulsions que lui dictait un esprit profondément original, cynique pour les uns et tendre pour les autres, admirablement intransigeant dans ses affections comme dans ses inimitiés, juste dans l'injustice et précis dans l'irrationnel, Moerman vivait dans un monde poétique cousu main, empruntant à Jean Cocteau l'amour des formules agissant en trompe-l'œil, d'où la poésie jaillit du rapprochement soudain de deux images ou de deux idées, provoquant ainsi une réaction en chaîne. [...] Mais à la base de la plupart des images de Moerman, il y avait une logique intuitive. [...] Confronté avec le monde visible, il cherchait la vérité ailleurs, flairant sa véritable essence à tra-

vers la lorgnette des paradoxes. [...] Ernst avait une vision bien personnelle du monde, une merveilleuse intuition de l'insolite où *le criminel est libéré pour mauvaise conduite exceptionnelle*. Ailleurs il écrit : *De même que les objets n'existent pas comme nous les voyons, il n'y a pas qu'une vérité; il en existe une pour chacun, pareille aux empreintes digitales plus diverses que les feuilles d'arbres* (Introduction aux *Miracles*, dans *Vie imaginaire de Jésus-Christ*, p. 9)».

«Mais les poètes ne meurent pas quand ils sont de la dimension de celui-ci», conclut Goffin, «son œuvre est à peine connue; ceux qui viennent la découvriront». En mai 1984, le Rideau de Bruxelles, qu'anime depuis 1943 Claude Etienne, porte à la scène sous le titre de *Fantômas* une adaptation de l'œuvre complète de Moerman. Bernard De Coster en est le réalisateur. Ce sera un triomphe auquel fait écho la presse de l'époque, et l'un des plus beaux spectacles de l'histoire du Rideau. En même temps, les *Cahiers du Rideau* publient le texte de l'adaptation par Martine Renders et celui, inédit jusqu'alors, de *Tristan et Yseult*. Fin juin 1984, Robert Goffin s'éteint, lui qui avait écrit à propos de son ami Ernst : «Je suis persuadé que sa place est marquée parmi les plus purs et les plus originaux, car, à le lire, on sent qu'il ne doit rien à personne». En janvier 1985, brutalement, Carlos de Radzitzky disparaît à son tour. Le spectacle du Rideau est repris pour les fêtes, en décembre de la même année. Etranges coïncidences, qui confinent à ces lieux secrets et parfois un peu tristes du rêve et dont Ernst, certainement, n'aurait pas renié la magie, sensible qu'il était, sous le masque de Fantômas, à ce qu'il avait appelé si justement «le pouvoir des pointes».

J.P. de Nola, *Les Poètes de la Rue des Sols*, Bruxelles, 1963. — C. de Radzitzky, *Prose pour un Oiseau mort*, dans E. Moerman, *Œuvre poétique*, Bruxelles, 1970, p. 7-34. — R. Goffin, *Le Souvenir d'Ernst Moerman*, *ibidem*, p. 36-49. — C. de Radzitzky, *Essai de Bibliographie d'Ernst Moerman*, *ibidem*, p. 167-172.

Martine Renders

N

NAGELMACKERS, François, Edouard, *Ernest*, banquier, industriel, homme politique, né à Liège le 12 août 1834, décédé à Vaux-sous-Chèvremont le 15 août 1905.

Issu de la famille de banquiers bien connue, il était le fils de Fina Lepage et d'Edouard (1805-1884), conseiller provincial, administrateur de sociétés, banquier et agent de la Société Générale.

Ernest Nagelmackers mena de front les trois types d'activité traditionnels dans la famille : la banque, l'industrie et la politique.

Sa formation fut essentiellement technique, ce qui, dans cette famille de banquiers, n'avait rien d'exceptionnel. Sous le régime hollandais, son oncle Jules-Armand avait suivi les cours professés à l'École des Mines annexée à l'Université de Liège. Un frère de son père fut diplômé de l'École centrale des Arts et Manufactures et un troisième est dit «ingénieur».

Cet intérêt soutenu pour la formation technique se justifie amplement en raison des participations de la banque à l'activité industrielle de la région. Gérard-Théodore Nagelmackers (1777-1859) et ses fils Jules-Armand (1803-1874), Edouard-Charles (1805-1884) et Edmond (1820-1892) siègent, en effet, dans les principales entreprises métallurgiques (ferreux et non-ferreux) de la région tout en participant au développement des autres secteurs de l'économie.

Après avoir suivi en 1853-1854 les cours de chimie et de physique de l'Université de Liège, Ernest Nagelmackers poursuivit ses études à l'École polytechnique de Cassel. Cette attirance pour l'Allemagne n'avait non plus rien d'exceptionnel. Son grand-père avait passé l'année 1794-1795 en Westphalie et au pays de Hesse-Cassel et son oncle avait publié en 1843-1844, une notice sur les mines de Sarrebruck qu'il avait visitées.

Sa formation achevée, Ernest Nagelmackers épousa en février 1859 Marie-Julie Pastor, la

filie du directeur des établissements Cockerill. Il consolidait ainsi les liens établis depuis 1842 entre la banque familiale et cette entreprise sidérurgique.

Ernest Nagelmackers semble avoir fait ses premières expériences au sein de la banque familiale. A trente ans, il siège comme juge suppléant puis effectif au Tribunal de commerce de Liège (1864-1866), institution où, par dix fois depuis 1838, un mandat avait été confié à un membre de cette famille. En 1873, il sera membre de la Chambre de commerce puis président de la Chambre libre de commerce.

Présents dans le négoce et la finance, les Nagelmackers ont participé à la gestion de la chose publique depuis le XVIII^e siècle. Gérard Nagelmackers (1777-1859) avait été membre du Conseil de régence, des États provinciaux et des États généraux avant d'être appelé au Congrès National. Il avait achevé sa carrière politique en présidant, de 1836 à 1855, le Conseil provincial. Deux de ses fils avaient également été présents en politique. L'un en tant que conseiller communal à Liège, l'autre comme conseiller provincial élu par le canton de Fléron.

C'est en reprenant à son père ce mandat de conseiller provincial qu'Ernest Nagelmackers va faire son entrée dans la vie politique. Elu par les électeurs du canton de Fléron où est situé son château de Hauster, il siégera au Conseil provincial de 1868 au 5 juillet 1887, date à laquelle il donne sa démission soit par dépit de ne pas avoir été choisi comme vice-président, soit «qu'empêché de par ses occupations de suivre régulièrement les travaux du conseil, il ait donné à regret sa démission de conseiller», ainsi que l'affirme la presse libérale.

Habitant Liège où il a fait élever un hôtel boulevard d'Avroy, il est profondément impliqué dans la vie de la cité et de sa région. Il est membre de la Société littéraire, de la Société libre d'Emulation, de la Société Franklin, président de la Société pour l'encouragement des

beaux-arts. En plus de cette sociabilité, traditionnelle dans sa famille, Ernest Nagelmackers sera le premier à remplir un mandat de la commission administrative du bureau de bienfaisance de la ville de Liège.

Depuis 1875, Ernest Nagelmackers fait officiellement partie de la direction de la banque car le nombre de gérants a été porté à trois pour lui assurer une meilleure couverture sociale. Pourtant, il préfère figurer sur la liste des conseillers provinciaux en tant qu'industriel. Il exerce, en effet, cette activité dans la mesure où il dirige avec son frère les laminoirs d'Hauster à Vaux-sous-Chèvremont.

Ses fonctions dans la banque sont en rapport avec sa formation. Il est en effet présent en tant qu'administrateur dans les industries où la banque familiale a des intérêts. En 1873, il fait partie des petits porteurs des Aciéries d'Angleur, fondées en 1871 par deux familles alliées, les Orban et les Pastor. La même année, il souscrit au contrat de société de la Cie internationale des Wagons-lits, fondée par son cousin Georges. Il sera commissaire de cette nouvelle société de 1881 à sa mort, sans en être personnellement actionnaire.

C'est aussi en tant que gérant de la banque qu'Ernest Nagelmackers agit de concert avec son oncle Edmond pour assurer la liquidation en 1881 de la S.A. des Hauts fourneaux de la Vesdre à Dolhain-Limbourg, entreprise à laquelle la famille Nagelmackers avait participé dès sa création en 1853, lui apportant successivement la concession métallique de Houthem obtenue en 1863, le haut fourneau et les établissements industriels de Dolhain pour constituer la même année la S.A. de Dolhain-Limbourg.

C'est également à titre de représentant de la banque qu'Ernest Nagelmackers figure parmi les administrateurs de la S.A. des charbonnages de l'Est de la Belgique. La banque avait acquis par adjudication, le 13 juin 1876, le charbonnage de Homvent qui avait précédemment absorbé les exploitations de Trou-Souris et Houlleux dont les concessions s'étendaient sous Jupille, Grivegnée, Beyne, Fléron et Grivegnée. En 1903, lors de la constitution de la S.A. des charbonnages de l'Est, la banque fit apport de ces biens immeubles en échange de 4.000 actions. Une partie des 1.500 actions émises à cette occasion fut souscrite par Ernest et Jules Nagelmackers.

La présidence des Forges et tôleries liégeoises qu'exerce Ernest Nagelmackers ressort également de la participation de la banque dans l'entreprise constituée en société en 1882. Tandis que la famille de Lexhy et ses associés faisaient apport de laminoirs et usines à Jemeppe, la banque Nagelmackers apportait les laminoirs de Jupille dont elle était devenue propriétaire et participait à l'augmentation de capital.

C'est donc en tant que gérant de la banque et à ce titre seul qu'Ernest Nagelmackers apparaît comme administrateur dans différentes sociétés tant belges qu'étrangères, comme les Bougies de la Cour, les Mines d'or d'Australie, la Compagnie de construction installée à Saint-Denis ou encore les S.A. créées par les Liégeois en Russie.

Depuis 1885, Ernest Nagelmackers fait partie des éligibles au Sénat. Après le décès de son père, le partage des biens délaissés l'avait fait entrer en possession des biens de Vaux-sous-Chèvremont. Ce domaine d'Hauster composé d'un château, d'une usine, d'un laminoir et de sept maisons ouvrières, était évalué à 245.000 frs. Compte tenu des biens propres détenus par Ernest Nagelmackers et constitués en ordre principal par un hôtel situé boulevard d'Avroy, n° 29, évalué à 92.000 frs en 1905 et de terrains situés dans le quartier des Guillemins à Liège, qu'il possède en copropriété avec son frère, Ernest Nagelmackers paie le cens requis pour être éligible au Sénat. Aussi se fit-il inscrire sur les listes l'année qui suivit l'entrée en pleine propriété des biens d'Hauster.

Pourtant, il ne semble pas que cette démarche ait été faite en vue de se porter candidat dans cette assemblée. En 1883, il refuse, en effet, le poste de trésorier de l'Association libérale alors présidée par F. de Rossius. Cependant, le parti libéral auquel tous les mandataires publics de la famille Nagelmackers ont toujours adhéré, peut compter sans réserve sur son dévouement. Aussi n'hésite-t-on pas à faire appel à lui lorsqu'il s'agit, en 1892, de former une liste qui repousserait aux dernières places les progressistes liégeois favorables au suffrage universel.

Présenté par cinq industriels dont deux mandataires publics, il se déclare un partisan de la politique de Frère-Orban et obtient la quatrième place au poll, assurant ainsi l'éviction des candidats progressistes. Choix qui sera ratifié par les électeurs qui accordent une majorité écrasante aux candidats libéraux.

Qualifié de banquier et non plus d'industriel, Ernest Nagelmackers n'interviendra que rarement dans la Haute assemblée. Il suit fidèlement la ligne de conduite du parti libéral (il s'abstiendra lors du vote de l'article 47 du projet de révision de la constitution) qui paraît correspondre à ses convictions les plus intimes. Adversaire de toute intervention de l'Etat dans la vie économique, il entend que celui-ci conserve un rôle d'arbitre en cas d'échec des négociations entre les parties concernées.

Réélu en 1894 et 1898, Ernest Nagelmackers ne présenta pas sa candidature en avril 1900, lorsque l'introduction de la représentation proportionnelle réduisit le nombre de places utiles sur la liste libérale au Sénat.

Ernest Nagelmackers quitte la scène nationale. Il aura tout loisir de se livrer à la réalisation de ce qui sera sa dernière réussite : l'Exposition universelle et internationale de Liège qui ouvrira ses portes en 1905. Il mena à terme ce projet qui avait été élaboré en 1897 mais ne put mesurer son succès, la mort l'ayant surpris le 15 août 1905, quelques jours seulement avant l'inauguration officielle.

A ses enfants, Julien (1867-1937) qui sera gérant de la banque, à ses filles épouses de Gustave Trasenster, Paul Orban et Charles Pirlot ainsi qu'à sa veuve, il laisse une fortune composée pour moitié de son avoir social dans la banque familiale (soit 500.000 frs), avoir qu'il a presque doublé en vingt ans, pour un tiers de biens immeubles et pour le reste d'actions de sociétés exclusivement liégeoises, à savoir pour moitié des actions de la société civile du Passage Lemonnier, l'autre moitié étant composée pour deux tiers par des actions de la S.A. J. Cockerill dont il était administrateur. Des titres d'Ougrée-Marihaye, entreprise sidérurgique dirigée par son gendre G. Trasenster constituaient le dernier tiers.

Son décès, survenu dans sa propriété d'Hauster, fut suivi d'obsèques célébrées en l'église de Vaux-sous-Chèvremont mais l'inhumation eut lieu dans le caveau de famille au cimetière de Robermont.

Archives de l'Etat, à Liège : Hypothèques, transcriptions : 4.531/42, 4533/31, 4006/22 — Notaire L. Jamar, 1873, 1881, 1885; Notaire E. Detienne, 1905.

M. Dechesne, *Le parti libéral à Liège, 1848-1899*, Louvain-Paris, 1974 (*Centre interuniversitaire d'his-*

toire contemporaine, Cahiers, 76). — *Journal de Liège*, 1892, 1900, 1905. — M. Lesoinne et M. Nagelmackers, *Notice sur les mines de houille de Saarbrucks*, dans *Mémoires de la Société royale des sciences de Liège*, t. 1. 1843-1844. — *Vieille Maison, Souvenirs*, Liège [1946].

Nicole Caulier-Mathy

NEEF, Henri, Joseph, Prosper, *Alphonse*, agronome et homme politique, né à Hodimont le 1^{er} mars 1809, décédé à Tilff le 27 décembre 1859.

Pierre-Samuel Neef, son père, était né en 1773 à Solingen dans l'ancien duché de Berg. Il était venu s'installer dans les environs de Verviers où il exerce en 1802, à Hodimont, la profession de marchand de laine. Sans avoir acheté de biens nationaux, il possède, à cette date, une solide fortune foncière constituée de quatre fermes sur le plateau de Herve, de deux maisons à Hodimont où il est également propriétaire d'une maison avec jardin, atelier, fabrique et dépendance située rue Neuve. Sa situation sociale — il est membre de la Société du cabinet littéraire, président du tribunal de commerce et membre des Etats provinciaux (1817-1819) —, et sa fortune lui ont permis d'épouser la fille d'un fabricant de drap verviétois, propriétaire du domaine et du château de Bilstain.

A la fin du régime français, Pierre-Samuel Neef et son épouse Marie-Catherine Lepas (Verviers 1767 — Tilff 1857) quittent la région verviétoise où un fils leur est né en 1809. Apparemment, ils suivent un mouvement commun aux filles de H.J. Lepas. Joséphine a, en effet, épousé un entrepreneur en batellerie avec qui elle demeure à Liège et sa sœur Clémentine est l'épouse d'un rentier liégeois, Jean Théodore Schlüter.

Après son installation à Liège, Pierre-Samuel Neef ne paraît pas avoir poursuivi d'activités industrielles ou commerciales. Il a réalisé les biens qu'il possédait dans l'arrondissement de Verviers mais Marie-Catherine Lepas a conservé le domaine et le château de Bilstain qu'elle a reçus de son père.

L'occupation estivale du château de la vallée de la Vesdre par la famille Neef-Lepas semble avoir maintenu les liens qui l'unissaient à la société verviétoise. Le mariage de leur fils unique Alphonse Neef va encore les renforcer. Celui-ci

épouse, le 14 octobre 1830, Octavie Collet (1809-1885), fille de l'industriel verviétois Jacques-François Collet.

Les nouveaux époux reçoivent chacun de leurs parents une rente annuelle et s'installent dans la résidence campagnarde des parents Neef, ceux-ci conservant pour leur usage le gros immeuble de la place Saint-Jean, au centre même de la ville.

Alphonse Neef occupe la propriété de Sainval à Tilff où ses parents s'étaient installés vers 1815. L'immeuble ne paraît pas avoir été agrandi depuis sa vente en 1810. Ce n'était alors qu'une grosse maison de campagne. Un demi-siècle plus tard, il est par contre fait mention du «château» de Sainval évalué à 112.000 frs, celui de Bilstain étant estimé à 114.000 frs et l'immeuble de la place Saint-Jean à 56.000 frs.

Si Alphonse Neef s'est employé à embellir son immeuble, il se préoccupa, avant tout, d'agrandir ses propriétés foncières donnant la préférence aux biens non bâtis situés sur les communes voisines de Tilff : Beaufays, Boncelles, Embourg et Esneux. Mais, sur les 3 à 400 Ha qui constituent sa propriété, Alphonse Neef ne possède aucune ferme. On peut supposer qu'il gère lui-même ses biens d'autant plus que la déclaration de succession ne fait état d'aucun loyer.

Alphonse Neef semble s'être refusé à participer autrement à la transformation industrielle. A notre connaissance, il ne participe à aucune des nombreuses sociétés civiles créées pour l'exploitation des ressources minières et ne souscrit pas davantage à la constitution du capital des sociétés anonymes qui se multiplièrent après 1836 pour gérer les entreprises métallurgiques.

Sa vie durant, il augmentera son patrimoine foncier. Les bénéfices servent à accroître le capital de l'entreprise, constitué en l'occurrence par des biens-fonds. Cette politique, poursuivie par sa veuve, devait avoir des résultats remarquables. Le partage des biens acquis durant la communauté de mariage et des biens acquis par son épouse durant son veuvage auxquels on a joint les biens reçus en héritage par Octavie Collet, porte sur deux millions de francs. En 1876, cette somme comporte seulement 25.000 frs en biens meubles. Il s'agit d'actions du Pont de Tilff. Cependant, Alphonse Neef et son épouse détenaient des liquidités dont il est impossible de préciser l'origine. En effet, 750.000 frs en

numéraire ont été versés en avances d'hoiries. Chacun des cinq enfants a reçu 100.000 frs tandis que Laure, épouse de Léon Mosselman, alors caissier général de la Société de construction, a reçu en sus 250.000 frs.

Faut-il y voir, au niveau liégeois, l'adoption de la filière décrite par A. Plessis? Pierre-Samuel Neef, après avoir fait fortune dans le négoce de la laine, aurait vécu de ses rentes à Liège. Son fils, à l'instar de ceux des régents de la Banque de France, aurait choisi de vivre «noblement» sur ses terres? Mais une autre hypothèse est tout aussi plausible. Alphonse Neef se serait positionné en tant que «véritable industriel agricole», catégorie dont il souhaite la naissance lors des débats du Sénat en mars 1857. En effet, la ventilation des biens délaissés par Alphonse Neef selon leur nature révèle une très nette préférence pour les terrains boisés. La forêt couvre plus de 200 Ha. Aussi n'est-il pas exclu qu'il se soit livré au commerce des bois. Il aurait ainsi tiré profit de la transformation de l'économie régionale dont les besoins en bois ne faisaient que s'amplifier en raison du développement des charbonnages, gros consommateurs, et de l'extension du réseau ferroviaire dont on connaît les énormes besoins, que ce soit pour l'établissement des rails ou la construction de wagons. La présence d'Alphonse Neef comme membre fondateur et membre du comité administratif de la Société agricole et forestière de l'Est de la Belgique, le fait qu'il ait été désigné pour représenter le gouvernement dans la Société d'agriculture en qualité de membre du comité de boisement de la province de Liège accreditent cette hypothèse. Ses interventions au Sénat en ce qui concerne l'enseignement agricole supérieur, dont il dénonce l'absence en Belgique à la différence des pays voisins, confirment ses compétences en sylviculture.

Si l'essentiel de ses activités se déroule dans l'arrondissement de Liège, Alphonse Neef et son épouse Octavie Collet restent en contact avec la société verviétoise. Ils sont, en effet, propriétaires du château de Bilstain et la famille Collet demeure à Verviers, où naissent d'ailleurs quatre des cinq enfants d'Alphonse Neef. Aussi, en 1850, la fille aînée épousera-t-elle un brillant représentant du textile verviétois, Henri G. Eugène Lieutenant (1825-1878). En 1866, six ans après le décès d'Alphonse Neef, ses deux fils Jules (1832-1905) et Octave (1836-1910), qui

sont intéressés dans la maison de commerce Alfred Vercken et Neef à Liège, poussent à la fusion de cette dernière avec la maison H. Lieutenant à Pepinster. Cette société en nom collectif, dont le capital de 2.300.000 frs était apporté par la firme Lieutenant à concurrence de deux millions, avait pour objet la fabrication, l'achat, le négoce et la vente des draps de laine filée. Outre cette participation dans cette maison liégeoise, les deux fils d'Alphonse Neef ont, à la même époque, des intérêts dans la Société Hauzeur-Gérard fils de Verviers.

Tout en restant plus ou moins attaché à l'industrie textile, Alphonse Neef avait pressenti le déplacement des pôles de croissance. Lorsque la mort le surprit, il était sur le point de conclure l'union de son fils cadet Octave avec une des petites-filles d'H.J. Orban. Ce mariage, qui fut célébré deux mois après le décès d'Alphonse Neef, renforçait les liens entre l'industrie textile et la sidérurgie. L'union de son autre fils Jules avec M.E. de Rossius ne fera que consolider cette orientation.

Ainsi la tactique matrimoniale d'Alphonse Neef et de son épouse reflète la situation de l'économie régionale. Deux enfants sont mariés et demeurent à Verviers qui reste un pôle de croissance. Deux autres vont participer à l'expansion industrielle liégeoise qui, avec l'avènement de l'ère de l'acier, connaît une réelle accélération, l'un directement en dirigeant les Aciéries d'Angleur, l'autre en tant que banquier. Enfin, la suprématie de la place financière de Bruxelles amène l'union de Laure Neef avec un banquier bruxellois, Léon François Mosselman.

La famille Neef apparaît donc comme un lien vivant entre les centres industriels de Liège et de Verviers, un des vaisseaux qui assurera la circulation des capitaux entre la cité drapière et la sidérurgie mosane.

Cette sociabilité à la fois verviétoise et liégeoise paraît avoir influencé la carrière politique d'Alphonse Neef.

Fils et gendre d'un membre des Etats Généraux, il n'a que vingt-et-un ans lorsqu'éclate la Révolution. Il se porte volontaire mais ne participe que de loin à l'action politique, tandis que son beau-père est appelé au Congrès National. Capitaine de la garde civique en 1831, il entre au conseil communal de Tilff en 1833 et est nommé bourgmestre en 1835. Ce modeste mandat exige l'application vigilante de la constitu-

tion qu'il vénère. Aussi, dans la mesure où le cimetière est un bien communal, s'oppose-t-il aux projets de la congrégation du Très-Saint-Rédempteur qui entendait organiser une mission dans sa commune. Cette décision va provoquer un profond mouvement d'opinion et devenir l'objet d'une lutte ouverte entre l'évêque de Liège et la Loge. Alphonse Neef se positionne ainsi comme un adversaire déterminé de la subordination de l'Etat à l'Eglise. Cette conception de ses responsabilités le conduira à se consacrer à des œuvres laïques, non pas caritatives mais essentiellement éducatives. Il sera membre du comité de patronage des condamnés libérés, de la commission d'inspection des enfants trouvés et abandonnés du canton de Seraing et évidemment du jury d'instruction de ce canton. Dans sa commune, il crée un groupement à caractère éducatif, l'Harmonie de Tilff.

L'affaire de la mission de Tilff, qui enflamma l'opinion, laissa dans l'esprit des contemporains l'image d'un bourgmestre ardent défenseur d'un libéralisme intransigeant, progressiste affirmera *La Tribune*. Les libéraux vont immédiatement présenter sa candidature au poste de conseiller provincial. Elu dans cette assemblée en mai 1838, il y siègera jusqu'en 1856, tandis que le gouvernement unioniste de Nothomb lui retire provisoirement sa charge de bourgmestre en 1843.

La fortune, essentiellement foncière, d'Alphonse Neef faisait de lui un éligible au Sénat, — il figure sur les listes dès sa quarantième année — mais, cinq ans après le vote de la loi sur les droits de succession en ligne directe, cette préférence accordée aux biens immeubles ne le désignait-elle pas comme un opposant potentiel? Pourtant, il fut choisi et accepta d'être candidat de l'Association libérale en octobre 1856 lorsque J.N. Robert se retira du Sénat.

Le choix de ce libéral, adversaire attitré des congrégations, intervient alors que le dernier cabinet unioniste rencontre de sérieuses difficultés en raison de l'intransigeance de l'épiscopat flamand. Comme son nom, sa présence dans la Haute assemblée devaient renforcer l'aile dure du parti libéral, cristalliser les convictions de la représentation liégeoise, Alphonse Neef accepta ce mandat qu'on lui offrait au nom d'un libéralisme progressiste.

Mettre en évidence cet aspect du candidat de l'Association aurait contribué à écarter une partie du corps électoral et risqué de susciter une

candidature catholique. Aussi la presse libérale ne souffle-t-elle mot des raisons profondes qui ont guidé ce choix. Organe du catholicisme politique, *La Gazette* se contente de souligner combien cette candidature est mal accueillie par l'opposition. C'est, dit-elle, «la plus déplorable qui se soit jamais passée en Belgique depuis l'établissement du système représentatif».

L'élection d'Alphonse Neef au Sénat n'était pas sans inquiéter. Il fut accueilli dans la Haute assemblée avec «un sentiment de curiosité qu'explique le bruit qui s'était fait autour de son nom». Curiosité teintée d'appréhension car, poursuit son collègue J. Forgeur, «on s'attendait à entendre un tribun violent, semant l'irritation dans nos débats».

Entré au Sénat pour combattre le parti catholique, il remplira sa mission avec fermeté, ne laissant échapper aucune occasion de dénoncer les interventions de l'Eglise qu'il considère comme de «véritables inconstitutionnalités». Il prendra la parole à quarante reprises dans la Haute assemblée au cours des sessions 1856-1857, 1857-1858 et 1859, démontrant, outre ses compétences en matière agricole, sa foi totale dans le libéralisme politique et économique. Il s'éteignit le 27 décembre 1859, à la suite d'ennuis cardiaques qui l'accablaient depuis longtemps. Son décès fut suivi d'obsèques religieuses célébrées en l'église de Tilff. La presse catholique ne s'étonna nullement de cette situation alors que, deux ans auparavant, la *Gazette de Liège* avait insisté sur l'attitude d'un entrepreneur franc-maçon qui, au dernier moment, s'était mis en règle avec les exigences de l'Eglise. Aussi peut-on supposer qu'Alphonse Neef, initié en 1844 à la Parfaite Intelligence et l'Etoile réunies où sa présence est attestée en 1853, s'était réconcilié avec la religion durant sa longue maladie, ce qui justifierait l'absence à ses funérailles de quatre parlementaires liégeois francs-maçons, Ch. Lesoinne, A. Koeler, de Bronckart et Grandgagnage.

Entré dans la vie politique nationale à la faveur de la radicalisation des positions philosophiques des deux partis qui siégeaient au Parlement, Alphonse Neef fut un chaînon d'une dynastie politique dont chaque génération s'illustra à son tour à la tête du pays.

Archives de l'Etat, à Liège : Notaire L. Jamar, 14/8/1876 (partage) — Enregistrement : Liège C. 136, n° 19726 (P.S. Neef) du 20/9/1845; actes sous seing privé, B. 119, n° 77 (Société Lieutenant-Vercken-

Neef), Seraing C. 19, n° 120 du 13/3/60, contrat de mariage en annexe — Hypothèques, inscriptions, vol. 212, art. 226, notaire Detrouz à Verviers, 4 ventôses an X (23/2/1802); transcriptions : répertoires 322/235 pour P.S. Neef, 572/97 pour son fils et 682/223 pour M.C. Lepas.

Annales parlementaires, Sénat, 1856-1857, 1857-1858, 1858-1859. — *Journal de Liège*, 31 décembre 1859, p. 1, col. 6. — U. Capitaine, *Nécrologe pour 1859*, Liège, 1862, p. 74-78. — A. Cordewiener, *Organisations politiques et milieux de presse en régime censitaire*, Paris-Liège, 1978, p. 218, 261. — M. Dechesne, *Le parti libéral à Liège, 1848-1899*, Louvain-Paris, 1974 (*Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers*, 76). — R. Demoulin, *Politique et religion en Belgique, une mission des Rédemptoristes qui fit du bruit en mars 1838*, dans *Actes du 109^e Congrès National des Sociétés savantes*, Dijon, 1984 (*Section d'Histoire moderne et contemporaine*, t. 1). — A. Plessis, *Régents et gouverneurs de la Banque de France sous le Second Empire*, Genève, 1985. — Sur le château de Sainval : P. Hanquet, *Anciennes demeures de Tilff*, Liège, 1956, p. 133. L'acte de mutation de propriété ne paraît pas avoir été transcrit par l'Office des Hypothèques. — Travaux inédits du Séminaire d'histoire contemporaine de l'Université de Liège.

Nicole Caulier-Mathy

NEEFS, Félix, Jean, Joseph, officier, né à Bruxelles le 24 novembre 1873, décédé à Woluwe-Saint-Pierre le 12 mars 1953.

Fils de Jacques, Léon, Louis et de Philomène, Jeannette, Amélie Wydooghe, Félix Neefs entre à l'Ecole Militaire le 19 octobre 1891 en qualité d'élève de la 59^e promotion, section artillerie et génie. Comme il est né de père hollandais, il remplit le 8 avril 1892 les formalités prescrites par le code civil pour réclamer la qualité de Belge.

Il est promu élève sous-lieutenant le 26 octobre 1893 et admis définitivement dans l'artillerie le 29 mai 1896 en quittant l'Ecole.

Il rejoint le 8^e régiment d'artillerie et passe ensuite au 5^e régiment. Le 18 août 1899, il est admis à l'Ecole de Guerre et en sort le 18 novembre 1901 comme adjoint d'état-major.

Il est promu capitaine en second d'état-major le 25 septembre 1904 et rejoint immédiatement l'état-major de la 2^e circonscription militaire. Le 27 décembre 1904, il est désigné pour le Ministère de la Guerre et est attaché, un an plus tard,

au cabinet du ministre. Il y reste jusqu'au 24 mars 1910, date à laquelle il devient professeur suppléant du cours de géographie physique, politique et militaire et du cours de géologie à l'École de Guerre; il est nommé professeur de ces cours le 3 avril 1912.

Il rejoint l'état-major de l'armée le 1^{er} août 1914 et est commissionné en qualité de sous-chef d'état-major de la 1^{re} division d'armée le 21 novembre 1914.

Il remplit ces fonctions jusqu'au 13 août 1915 et est commissionné le même jour en qualité de chef d'état-major de la 3 DA que commande le général Jacques, un des plus valeureux combattants de la bataille de Dixmude. Il forme avec lui un tandem qui veille à rester en contact étroit avec les unités en ligne et à épargner au maximum les vies humaines.

Il continue à exercer ces fonctions après la fin des hostilités. Le 19 octobre 1920, il est nommé chef de corps du 12^e régiment de ligne; il est le trentième commandant de cette unité qui vient de se couvrir de gloire.

Le 15 octobre 1923, il passe à l'état-major de l'armée comme chef de section; il est chargé de préparer les transports ferroviaires en cas de mobilisation. Il crée la commission du Réseau et est le premier qui occupe la place de commissaire militaire.

Succédant au colonel Van Emelen, il prend le commandement de l'École Militaire le 21 mars 1927. Il va la commander jusqu'à sa retraite en décembre 1935; il sera aussi directeur des études à partir du 15 décembre 1927. Il a été nommé entre-temps général-major le 26 septembre 1927 et lieutenant général le 26 décembre 1929.

Il met ses qualités d'esprit et de cœur, son talent d'organisateur au service de l'École.

Le dédoublement linguistique des cours ayant été décidé, il en entame la réalisation en 1935 pour la première année d'études dans les deux sections (artillerie et génie, infanterie et cavalerie).

Son commandement est marqué par deux événements dignes d'être soulignés.

Le 4 juillet 1927, au cours d'une prise d'armes, le général Neefs reçoit des mains du roi Albert un «fanion» (ce terme réglementaire fera place, dans le langage courant de l'École, au terme «drapeau» qui exprime mieux le respect qui entoure un emblème militaire). Le «fanion»

est décoré de la croix de chevalier de l'Ordre de Léopold, qu'accompagne la citation : «Établissement d'instruction militaire supérieure qui, par la haute valeur scientifique et morale de son enseignement, a fourni à l'armée une pléiade d'officiers dont l'esprit de sacrifice, le sentiment du devoir et la solide préparation professionnelle ont largement contribué à la vaillante résistance de notre armée à l'envahisseur et à son ardeur victorieuse dans l'offensive finale».

La mort du roi Albert retarde d'un an la célébration du centenaire de l'École. Organisées par le général Neefs, cérémonies et festivités se succèdent du 2 au 7 juillet 1935. C'est aussi en 1935 que paraît *Histoire de l'École Militaire 1834-1934*. Le général Neefs contribue d'une manière remarquable à cet ouvrage de synthèse en retraçant la carrière de ses prédécesseurs et en mettant plus particulièrement en valeur les services qu'ils ont rendus à l'École.

A son initiative, l'Association des Amis de l'École Militaire est fondée en 1935; elle prendra en 1952 le nom d'Association des Anciens de l'École Royale Militaire (L'École est en effet devenue «Royale» en 1936). L'Association apporte au commandant de l'École une aide permanente, par exemple en gérant un fonds d'aide sociale, en finançant l'entretien et les acquisitions de la Salle du Souvenir.

Le général Neefs passe sur sa demande avec son grade dans les cadres de réserve à la date du 1^{er} janvier 1936. A la mobilisation de 1939, il reprend du service à l'état-major des Troupes de Renfort et d'Instruction.

Pendant l'occupation, il s'affilie au Mouvement National Royaliste et, à ce titre, la qualité de résistant armé lui sera reconnue. Il est de ceux qui aident activement les élèves et anciens élèves de l'École Royale Militaire et aussi leurs familles.

En novembre 1951, il est cofondateur et premier président de la Ligue Nationale des Vétérans du Roi Léopold III.

Homme très cultivé, il a été l'un des fondateurs du Fonds National de la Recherche Scientifique où sa collaboration a été vivement appréciée. Il a présidé la Société Royale Belge de Géographie.

Tout au long de sa carrière, de sa vie, il a été un bel exemple de patriotisme, de dévouement et de droiture.

Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles.

J. Danneels, «In Memoriam... Lieutenant général Félix Neefs (1873-1953)», dans *Bulletin de l'Association des Ingénieurs issus de l'École d'Application de l'Artillerie et du Génie*, n° 3, 1953, p. 1-2. — *150 Jaar Militaire School Gedenkboek. Memorial 150 Ans d'École Militaire*, Bruxelles, 1984. — *Vox Hebdomadaire militaire*, 12 janvier 1984, numéro spécial consacré à l'École Royale Militaire, Bruxelles.

Emile Thomas

NORBERT DE MAGDEBOURG, ou DE GENNEP, DE XANTEN, saint, archevêque, fondateur de l'ordre de Prémontré, né vers 1080-1085, décédé à Magdebourg le 6 juin 1134.

Né entre 1080 et 1085, probablement à Gennepe (Basse-Lotharingie, diocèse de Cologne), où son père, Héribert, était seigneur de Gennepe, aucune source ne le donnant expressément comme natif de Xanten. Sa mère portait le nom de Hedwige et l'un de ses frères, sans doute l'aîné, s'appelait Héribert, comme son père. Les seigneurs de Gennepe n'appartenaient vraisemblablement pas à la plus haute noblesse du Saint-Empire romain germanique, encore que les hagiographes tentent de le supposer. Dans les biographies, on lui attribue régulièrement aussi le titre de comte, alors que dans les sources ce titre ne lui est reconnu nulle part.

Norbert fut destiné par ses parents à l'état ecclésiastique. Selon ses *Vitae*, il en fut ainsi à la suite d'une vision par laquelle sa mère reçut le présage de ce que, plus tard, il deviendrait un homme célèbre. La vraie raison en fut plutôt qu'il ne pouvait, en tant que fils puîné, succéder à son père comme seigneur de Gennepe et qu'on préférait ne pas devoir partager, entre les fils, les biens de la lignée. C'est pourquoi on entrevit, pour le jeune Norbert, un bénéfice ecclésiastique et on le plaça dans le chapitre de Saint-Victor à Xanten. Dans ce chapitre de chanoines séculiers autour de la cathédrale, on vivait selon la règle d'Aix, qui autorisait la propriété personnelle. Norbert y reçut les ordres mineurs jusque et y compris le sous-diaconat, mais apparemment il n'avait pas l'intention de recevoir les ordres majeurs. De cette manière, il appartenait réellement à l'état ecclésiastique et pouvait jouir des bénéfices d'Eglise, sans pour autant devoir assumer

les obligations du sacerdoce. A cette époque, le sous-diaconat n'était pas encore considéré, d'une manière générale, comme un ordre majeur, et un retour dans le monde, par exemple par suite du décès d'un frère plus âgé, restait pratiquement possible. Il n'était pas exceptionnel, en ce temps-là, que des fils de familles nobles essaient ainsi de cumuler, le plus longtemps possible, la carrière civile et la carrière ecclésiastique.

Norbert vivait à cette époque selon son rang. Il est décrit comme riche et aimant le faste, il avait une conscience aiguë de son rang et une nature ardente, portée aux extrêmes. A cause de ses dons naturels, de ses manières de cour et de ses origines nobles, son apparition à la cour de l'archevêque Frédéric I de Cologne et de l'empereur Henri V était la bienvenue. Certaines sources laissent entendre que Norbert avait la réputation de jouir de la vie en homme riche et sans soucis, mais on ne connaît de lui aucun faux pas précis. Au cours des années 1110 et 1111, il accompagna, avec son seigneur-protecteur Frédéric I de Cologne, l'empereur Henri V dans son célèbre voyage à Rome. Au sujet de ce voyage, nous ne possédons que le témoignage d'Hériman de Tournai, qui prétend que Norbert était un des chapelains de l'empereur. Son nom figure d'ailleurs, parmi ceux des chapelains de l'archevêque de Cologne, dans un document de 1112. Indubitablement, Norbert appartenait, en ce temps-là, au parti de l'empereur, qui se rendait à Rome pour exiger la couronne impériale et le droit d'investiture. Lorsque le pape Pascal II, voulant dissocier les intérêts de l'Eglise de ceux de l'Etat, fit la proposition aussi idéaliste qu'utopique d'amener les évêques et les abbés allemands à renoncer à leurs dignités de souverains temporels (*regalia*), cela provoqua une tempête de protestations de la part de la suite de l'empereur parmi laquelle se trouvait notamment Norbert. Comme les négociations n'évoluaient pas selon son désir, l'empereur fit prisonniers, sans plus, le pape et les cardinaux. Selon Hériman de Tournai, lors de la capture du pape (12 février 1111), Norbert se serait jeté à ses pieds et aurait imploré et reçu le pardon. Cet événement peut certes avoir impressionné Norbert, en manière telle qu'il fut finalement contraint de choisir entre le pape et l'empereur. Mais tout de même quatre ans s'écouleront encore avant qu'il ne change réellement sa vie.

Après la mort de l'évêque Odon (19 juin 1113), Henri V aurait offert à Norbert l'évêché de Cambrai. Un siège épiscopal était souvent la récompense octroyée aux nobles chapelains de cour après quelques années de loyaux services pendant lesquelles l'empereur avait pu constater leur compétence et surtout leur fidélité. Norbert céda la place à son ami Burchard, qui séjournait avec lui à la cour impériale. Les sources donnent comme raisons de ce refus, que Norbert était assez riche et n'avait pas besoin des revenus de ce diocèse. Cependant d'autres motifs peuvent bien avoir joué. Après les grandes difficultés qu'Odon, le précédent évêque, avait éprouvées, Norbert craignit peut-être d'entrer en conflit avec l'Eglise s'il acceptait un évêché des mains de l'empereur. Il se peut également qu'en ces années, après les événements de 1110-1111, il n'était plus aussi inconditionnellement aux côtés de l'empereur.

C'est en l'an 1115 que se produisit réellement sa conversion. Selon les *Vitae*, l'occasion en aurait été un orage au cours duquel la foudre l'aurait renversé de son cheval. Ce passage ne figure toutefois pas dans tous les manuscrits et il est visiblement rédigé en prenant pour modèle la conversion de Paul sur le chemin de Damas. La véritable et profonde conversion de Norbert fut le résultat des contacts qu'il avait pris avec des personnes favorables à des réformes. Il se retira, pendant tout un temps, au couvent bénédictin de Siegburg, où il rencontra vraisemblablement Rupert de Deutz, dont il lut l'ouvrage *De divinis officiis*. Selon Rupert de Deutz, il aurait mis en doute la rectitude de la foi exprimée dans ce livre en se fondant sur une citation implicite, mal comprise, tirée de Grégoire le Grand. Norbert allait converser régulièrement avec l'abbé Kuno de Siegburg, avec l'ermite Liudolf et avec l'abbé Richer de Rolduc. Ainsi s'accomplit en lui une conversion si totale, qu'en fervent converti il consacra les onze années suivantes de sa vie presque exclusivement à la prédication et aux pratiques de la pénitence. Pour la première fois, il allait maintenant aspirer aux ordinations majeures et il demanda à l'archevêque Frédéric I de Cologne de l'ordonner, le même jour, diacre et prêtre. C'était déjà alors chose interdite par le droit canon, mais après quelque hésitation l'archevêque se laissa tout de même persuader. Après un séjour à Siegburg pour y apprendre les fonctions sacerdotales, Norbert retourna à Xan-

ten; il s'éleva avec véhémence contre la manière de vivre de ses collègues, mais en cela il n'arriva qu'à s'attirer de l'hostilité et sa situation devint là intenable.

Il commença alors sa prédication, en pèlerin itinérant, mais ses adversaires le dénoncèrent au légat pontifical, Conon de Preneste, qui présidait un synode à Fritzlar (Hesse) le 28 juillet 1118. La plainte portait sur ce que Norbert s'était approprié le pouvoir de prêcher, sans en avoir reçu la mission, et sur ce qu'il se déplaçait en habit religieux sans appartenir à cet état de vie et alors qu'il vivait encore de ses propres biens. Norbert répliqua que le pouvoir de prêcher lui avait été conféré en même temps que l'ordination sacerdotale. La décision du synode est restée inconnue, mais il est loin d'être certain que Norbert se serait retiré vainqueur de cette contestation, comme le prétendent les *Vitae*. Norbert restitua alors ses bénéfices à son archevêque, il se défit de ses biens et distribua son argent aux pauvres. Ce fut sans doute sa réaction face à la plainte dont il vient d'être question, et sa manière de «suivre nu le Christ nu», totalement en paroles et en actes. Tel était d'ailleurs l'idéal de tous les prédicateurs itinérants de l'époque. Johannes von Walter a souligné à bon droit la grande similitude des conceptions et du mode de vie de Norbert et des *Wanderprediger* de France, même si Norbert, pour autant qu'on soit informé, n'a pas eu de contact personnel avec eux. Il n'existe pas de preuves non plus pour affirmer qu'il aurait été suivi par des groupes importants, ni qu'il aurait admis des femmes dans sa suite.

Vêtu d'habits de pénitence et pieds nus, il partit pour le midi de la France afin de solliciter du pape Gélase II, qui séjournait au début de novembre 1118 à Saint-Gilles-du-Gard, la permission de prêcher. Norbert obtint sans doute cette autorisation encore qu'aucun document pontifical à cet égard ne soit conservé, ni de Gélase II, ni de Calixte II à qui il demanda le renouvellement de cette autorisation après le décès de Gélase II, savoir, au concile de Reims en octobre 1119.

Norbert est vraiment devenu alors prédicateur itinérant et il le demeura jusqu'à son élection comme archevêque de Magdebourg en juin-juillet 1126. Aucune de ses qualités n'est davantage soulignée dans les sources que son exceptionnel talent pour la prédication. Bernard de Clairvaux

le qualifie de *coelistis fistula*, le porte-parole céleste (*fistula* avait, en termes liturgiques, la signification de petit tube doré au moyen duquel on communiait au Saint Sang). Au début de sa prédication, Norbert semble avoir parlé sur le ton des admonestations et des reproches, d'où les réactions à Xanten et à Fritzlar. Ensuite, il paraît avoir fait de la pénitence et de la Paix de Dieu l'objet principal de sa prédication, sans avoir pour autant négligé totalement les autres points du programme grégorien. Il prêchait surtout, par la parole et l'exemple, l'esprit de pauvreté. Au sujet de son zèle en faveur du célibat des clercs nous ne possédons, chose étrange, aucun témoignage sérieux. Plus tard encore, après la fondation de Prémontré, il s'efforça, par sa parole ardente, de recruter aussi des candidats pour ses fondations. Déjà très tôt, il acquit la réputation d'être un thaumaturge, à laquelle contribuèrent, pour une bonne part, sa prestance, sa forte personnalité et sa grande confiance en Dieu. Il se sentait en conscience obligé de proclamer son idéal apostolique et évangélique, il s'estimait envoyé par Dieu et inspiré par l'Esprit-Saint. Abélard, qui le comptait parmi ses adversaires, se moquait de la vaine tentative de Norbert de ressusciter un mort. Bernard n'était apparemment pas tout à fait d'accord avec Norbert sur son opinion relative à la proximité de la fin du monde.

Lors de son retour du midi de la France au cours de l'hiver 1118-1119, les trois compagnons de Norbert tombèrent malade à Valenciennes et y moururent. Ceci fut indubitablement la conséquence des pratiques exagérées de la pénitence et des courses pieds nus dans le froid de l'hiver. Norbert serait arrivé pour la première fois à Cambrai entre le 5 et le 7 mai, du moins d'après Lambert Waterlos, chanoine régulier de cette ville.

Norbert se rendit au concile de Reims (octobre 1119), où était présent le nouveau pape Calixte II, afin de recevoir de celui-ci le renouvellement de son autorisation de prêcher. Barthélemy, évêque de Laon et parent du pape, aida Norbert à obtenir une audience pontificale. Il est probable que le pape n'a pas interdit à Norbert de prêcher, mais qu'il a donné pour mission à Barthélemy d'emmener Norbert à Laon et de prendre soin de lui, sans doute pas uniquement par souci de sa santé, mais afin que son activité soit dirigée dans des voies solides. De

son côté, Barthélemy voyait en Norbert l'homme qu'il lui fallait pour susciter dans son diocèse un renouveau de vie après la décadence profonde survenue sous l'épiscopat de ses prédécesseurs. Quoi qu'il en soit, les intentions de Barthélemy, celles du pape et celles de Norbert ne semblent pas avoir totalement coïncidé.

Au début, Barthélemy voulut conférer à Norbert la direction du chapitre de Saint-Martin à Laon, mais Norbert émit des exigences si sévères que les chanoines refusèrent de se plier à sa règle de vie. L'évêque lui montra ensuite différents lieux de son diocèse qui lui paraissaient convenir pour y établir un couvent. Finalement, Norbert choisit Prémontré, à une vingtaine de kilomètres de Laon. Pour le choix d'une règle de vie, Norbert décida que lui-même et ses compagnons demeureraient chanoines, pour le motif qu'ils l'avaient été précédemment, et il choisit une règle du nom d'Augustin, parce qu'il estimait que l'idéal de vie, conforme à la vie évangélique des apôtres, y trouvait le mieux possible son reflet. Il ne séjourna lui-même à Prémontré que pendant l'hiver et aux grandes fêtes; au surplus, il continua d'être prédicateur itinérant et il ne voulut pas s'attacher à une abbaye.

L'église de Prémontré fut bâtie par des ouvriers de la région de Cologne, en collaboration avec des maçons de celle de Prémontré. Norbert alla chercher des reliques à Cologne, en 1121. Son biographe et Rodolphe abbé de Saint-Trond font mention de l'exhumation, sur les indications de Norbert, d'un corps sans tête, que l'on considérait comme étant celui de saint Géréon (13 octobre 1121). De plus, Norbert aurait apporté les reliques de l'une des onze mille vierges. Avec ce trésor et trente nouveaux disciples, il retourna, par la région de Namur, à Prémontré. Ermesinde, épouse du comte Godefroid de Namur, lui demanda de fonder à Floreffe un couvent où serait le lieu de sépulture de sa famille. Norbert accepta sa proposition (charte du 27 novembre 1121) et il délaissa, en ce lieu, une partie de ses reliques. A la Noël 1121, une profession eut lieu pour la première fois à Prémontré.

La conversion à la vie religieuse du comte Godefroid de Cappenberg en Westphalie fut bénéfique. Elle eut pour conséquence la fondation des couvents de Cappenberg, Varlar et Ilbenstadt. L'abbaye de Cappenberg fut transférée

sous le pouvoir de Norbert le 31 mai 1122 et fut consacrée par l'évêque Didier de Münster le 14 août 1122. Les fondations se succédèrent rapidement. La plus importante dans les Pays-Bas fut celle de Saint-Michel à Anvers, à la demande de l'évêque Burchard de Cambrai, et elle est liée à la décadence générale en matière religieuse qui, selon les sources, doit être attribuée notamment aux conséquences de l'entrée en scène de Tanchelm († 1115). La prédication de la vraie doctrine était mise ici à l'avant-plan; il est donc certain que Norbert n'a pas voulu exclure, pour ses disciples, cette activité-là. Saint-Michel était la première fondation établie dans une ville, un tout autre environnement et une tout autre mission qu'à Prémontré.

Fin 1125, Norbert entreprit un voyage à Rome. Jusqu'à Regensburg, il accompagna des envoyés du comte Thibaut de Champagne. A Rome, il obtint du pape Honorius II, le 16 février 1126, une bulle de confirmation de sa nouvelle fondation. Il rapporta aussi une bulle de confirmation pour ses couvents de Westphalie (27 février). Gerhoch de Reichersberg était au même moment à Rome, et Norbert était présent lorsque Gerhoch exposa devant le pape ses idées avancées sur les réformes. A son retour, il séjourna, le jour de Pâques, 11 avril 1126, à Wurtzbourg, où, selon son biographe, il aurait guéri une femme aveugle, provoquant par là une telle admiration que le siège vacant de l'évêque lui fut offert et qu'il put déterminer quelques personnages éminents à la fondation de l'abbaye d'Oberzell-sur-Main, près de Wurtzbourg. Lui-même quitta hâtivement la ville et retourna à Prémontré, où il resta encore deux à trois semaines, fin mai ou peut-être même début juin.

A la même fête de Pâques que Norbert passa à Wurtzbourg, le roi Lothaire III se trouvait à Magdebourg pour assister à l'élection d'un nouvel archevêque. Un neveu du roi, Conrad de Querfurt, était candidat, mais rencontra l'opposition de l'abbé Arnold de Berge et du prévôt Frédéric, fondée sur ce qu'il n'était que sous-diacre. La décision définitive fut reportée à la diète suivante, qui devait avoir lieu à Spire en juin.

Pendant le temps que Norbert passa encore en France du nord, il décréta des mesures d'organisation pour les abbayes situées aux alentours de Prémontré, celle de Saint-Martin de Laon et celle de Viviers. Ensuite, il partit en compagnie des envoyés du comte de Champagne, en direc-

tion de Spire. A la diète, il aurait prêché en présence du roi et de la cour. Les légats pontificaux, Gérard, cardinal-prêtre titulaire de l'église de la Sainte-Croix (le futur pape Lucius II) et un certain Pierre, non autrement identifié, assistés par l'archichancelier Adalbert de Mayence et par Albero de Montreuil, prirent soin d'attirer l'attention sur Norbert et d'obtenir l'approbation du roi en faveur de ce candidat. Le roi l'investit des droits régaliens en lui remettant le sceptre et le légat pontifical lui donna la crosse. Après son élection, Norbert reçut du roi l'autorisation de quitter la suite royale, et, en compagnie de l'un de ses suffragants, Ludolf de Brandebourg, et d'un évêque d'un diocèse voisin, Otto de Halberstadt, il gagna Magdebourg, où il fit, le 18 juillet 1126, sa joyeuse entrée. La population manifesta par des acclamations son accord sur l'élection. Norbert fut intronisé dans la cathédrale et conduit ensuite vers son palais. Le dimanche suivant, 25 juillet 1126, il reçut la consécration épiscopale des mains d'Udo, évêque de Zeitz-Naumburg, l'un de ses suffragants.

A peine arrivé à Magdebourg, il s'efforça, avec l'intransigeance qui le caractérisait, de mettre de l'ordre en toutes choses. Il exigea la restitution des biens aliénés d'une manière illégale par ses prédécesseurs, s'attirant ainsi, dès le début, des adversaires. Les mesures qu'il prit en matière religieuse sont moins connues. Il souhaitait établir ses frères prémontrés dans sa ville épiscopale et, à cette fin, il réussit à faire évacuer le couvent de Notre-Dame par les chanoines qui y vivaient et qu'il avait accusés, à Rome, de mener une vie religieuse moins fervente. A Magdebourg, on allait jusqu'à prétendre qu'il se proposait de faire de même du chapitre de la cathédrale. Après deux tentatives d'assassinat manquées, le mécontentement s'accrût jusqu'à une révolte, les 29-30 juin 1129, à l'occasion d'une nouvelle consécration de la cathédrale, jugée nécessaire par Norbert. Celui-ci dut s'enfuir dans une tour fortifiée et il échappa de peu à la mort, grâce à l'intervention du préfet de la ville, Henri de Groitzsch. Une instance judiciaire fut engagée entre l'archevêque et les citoyens, mais Norbert dut prendre la fuite. Finalement, il prononça l'excommunication de ses adversaires et réussit ainsi à les contraindre à s'incliner.

Le rôle politique de Norbert est totalement laissé de côté dans les sources hagiographiques.

Au début de novembre 1126, il est déjà présent à la diète de Strasbourg, où l'on délibérait sur un conflit relatif au siège épiscopal de Wurtzbourg. En 1128, Norbert fut invité, par son ancien archevêque Frédéric I de Cologne, à venir consacrer une église et sept autels à Xanten, sans doute parce que Frédéric lui-même était à ce moment-là suspendu par le pape Honorius II. Cette consécration eut lieu les 22-23 juillet.

De plus en plus, on retrouve Norbert dans la suite de l'empereur, le milieu où il avait passé ses années de jeunesse. La raison n'en fut pas tant l'opposition qu'il rencontrait à Magdebourg, que les plans grandioses qu'il caressait d'étendre son archidiocèse vers l'Est, et pour lesquels il avait besoin de l'aide de l'empereur et du pape.

Lorsque après le décès d'Honorius II, deux partis romains élirent chacun comme pape son propre candidat (14 février 1130), Norbert s'informa du cours des événements auprès de Gautier de Ravenne et d'Hubert de Lucques. Leurs réponses sont conservées, mais ce sont plutôt des éloges d'Innocent II, que des relations objectives des faits. Tout comme Bernard, Norbert se rallia très tôt au parti d'Innocent. Ils se demandaient moins laquelle des deux élections était juridiquement inattaquable, que de savoir quel candidat présentait le plus de garanties de suivre la direction des réformes auxquelles ils étaient l'un et l'autre attachés. Leur influence donna l'impulsion à la reconnaissance progressive d'Innocent dans toute l'Europe. Norbert s'appliqua à y ramener le roi Lothaire et les régions allemandes.

Le 15 août 1132, Norbert partit de Wurtzbourg avec Lothaire pour Rome, afin d'écarter Anaclet au profit d'Innocent, qui avait promis au roi la couronne impériale. Ce couronnement eut lieu le 4 juin 1133 dans la basilique de Latran, car celle de Saint-Pierre était encore aux mains des partisans d'Anaclet. A cette occasion, l'empereur aurait encore exigé le droit d'investiture et Norbert aurait publiquement contredit le pape lorsque celui-ci fut sur le point de la lui accorder. On peut toutefois se demander si ce passage n'a pas été élaboré par analogie avec un acte semblable que Bernard aurait accompli à Liège en 1131. Le jour même du couronnement impérial, Norbert reçut, en témoignage de gratitude, une bulle pontificale par laquelle toute la Pologne lui était soumise. Ainsi était réalisé, tout

au moins juridiquement, son projet aussi grandiose qu'utopique. L'armée de Lothaire était entre-temps restée trop longtemps à Rome et ses environs où, en ce temps-là, les mois d'été étaient très dangereux à cause de la fièvre paludéenne. Norbert a probablement contracté la l'infection à laquelle, il allait succomber, quelques mois plus tard, le 6 juin 1134.

Tel est encore le jour férié de saint Norbert dans le bréviaire romain. Dans l'ordre de Prémontré, en 1625, la fête fut déplacée au 21 juillet, pour des raisons liturgiques. Le 28 juillet 1582, Norbert fut canonisé par le pape Grégoire XIII. En 1626, son corps fut transféré à l'abbaye de Strahow, à Prague, parce que Magdebourg était devenue protestante.

L'influence de Norbert a été grande surtout dans la région de l'actuelle Belgique. A différentes reprises, il y passa tout en prêchant. Son principal disciple et successeur, Hugues, était originaire de Fosses près de Namur. Norbert a certainement pris une part active aux fondations de Floreffe, près de Namur, et de Saint-Michel à Anvers. Les autres fondations du xii^e siècle, Grimbergen, Averbode, Tongerlo, Park-Heverlee et Postel, ont exercé dans nos régions, pendant plus de huit cent cinquante ans, une influence difficile à mesurer, en matière religieuse, culturelle, économique et politique. C'est en pays flamand que l'ordre des prémontrés est en ce moment le plus abondamment représenté. Ses membres exercent toutes les formes de l'apostolat, principalement l'apostolat liturgique.

L'iconographie de Norbert comporte un grand nombre de gravures, miniatures, tableaux, sculptures et vitraux, mais aucune de ces représentations n'a une valeur historique et la plupart d'entre elles datent d'après sa canonisation.

On trouvera la liste complète des sources dans W.M. Grauwen, *Norbertus, aartsbisschop van Maagdenburg (1126-1134)*, Bruxelles, 1978, p. XI-XXXIII (*Verhandelingen van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België. Klasse der Letteren*, jg.40, nr. 86) et dans sa traduction en allemand, Duisburg, 1986, p. 465-519, ainsi que dans W.M. Grauwen, *Norbert van Maagdenburg*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 3, Bruxelles, 1968, col. 621-625.

On complétera la bibliographie citée dans W.M. Grauwen, *Norbert, Erzbischof von Magdebourg (1126-1134)*, übersetzt von L. Horstkötter, Duisburg-Hamborn,

1986, p. 465-519, par W.M. Grauwen, *Het getuigenis van Abaelard over Norbert van Gennep*, dans *Analecta Praemonstratensia*, t. 63, fasc. 1-2, 1987, p. 5-25. — W.M. Grauwen, *De crisissituatie van Norbert begin november 1119 en zijn belangstelling voor psalm 119(118)*, *ibidem*, t. 64, fasc. 1-2, 1988, p. 5-18. — W.M. Grauwen, *Twee onuitgegeven oorkonden over Norbert van Gennep*, *ibidem*, t. 64, fasc. 3-4, 1988, p. 273-287. — St. Weinfurter, *Norbert von Xanten und die Entstehung des Prämonstratenserordens*, dans *Barbarossa und die Prämonstratenser. Schriften für staufischen Geschichte und Kunst*, dl.10, Göppingen, 1989, p. 67-100. Voir aussi les *Analecta Praemonstratensia*, 1989 et suiv.

Wilfried Marcel Grauwen

Traduit du néerlandais.

NYSSENS, Albert, officier, né à Bruxelles le 13 avril 1877, décédé à Ixelles le 30 janvier 1963.

Fils de Gustave, Adolphe et d'Anna, Louise, Sophie Guillaumot, Albert Nyssens entre à l'Ecole Militaire le 4 octobre 1895 en qualité d'élève de la 61^e promotion, section artillerie et génie.

Il est promu élève sous-lieutenant le 27 novembre 1897 et est admis définitivement dans l'artillerie le 30 mai 1900 en quittant l'Ecole.

Il rejoint le 2^e régiment d'artillerie et passe ensuite au 3^e régiment. Le 24 août 1905, il est admis à l'Ecole de Guerre et en sort le 13 novembre 1908 comme adjoint d'état-major.

Il sert au 7^e régiment d'artillerie et est ensuite adjoint à l'état-major de la position fortifiée d'Anvers. Nommé capitaine en second le 26 mars 1913, il est désigné pour le 6^e régiment divisionnaire le 23 décembre 1913. Il en devient l'adjutant-major le 26 avril 1914.

Il est blessé en octobre 1914, puis il rejoint le front où sa brillante conduite lui vaudra d'être décoré de la croix de guerre avec palme, promu chevalier de la Légion d'Honneur, décoré de la croix de guerre française, cité à l'ordre du jour de l'armée française.

Il est chef de section à l'état-major général de l'armée du 8 février 1919 au 31 décembre 1923, date à laquelle il est désigné pour le 12^e régiment d'artillerie.

On lui confie, à l'Ecole de Guerre, la charge de la seconde partie du cours d'art de la guerre et de l'histoire militaire, en qualité de professeur

suppléant à partir du 11 juin 1925, puis de professeur à la date du 7 juin 1926 et jusqu'au 5 juin 1927.

Il exerce ensuite les fonctions de commissaire civil de la commission du Réseau jusqu'à sa désignation pour le 1^{er} régiment d'artillerie le 26 mars 1929.

Le 6 juin 1933 il est nommé attaché militaire près l'ambassade de Belgique à Londres. Il est promu général-major le 26 juin de la même année et lieutenant général le 26 septembre 1935.

Succédant au lieutenant général Félix Neefs, il prend le commandement de l'Ecole Militaire le 1^{er} janvier 1936.

Il poursuit l'œuvre entreprise par son prédécesseur en ce qui concerne le dédoublement linguistique des cours; il règle l'emploi des langues pour l'instruction militaire et l'éducation physique. Il crée un Conseil académique qu'il préside et qui comprend, outre le commandant en second et le directeur des études, cinq professeurs représentant respectivement les sciences mathématiques, les sciences expérimentales, les sciences appliquées, les sciences militaires et les cours de formation générale.

C'est sous son commandement que prennent naissance trois traditions : 1. Une prise d'armes et une séance académique marquent l'entrée des nouvelles promotions. 2. Une prise d'armes a lieu en l'honneur des professeurs admis à l'éméritat lorsqu'ils quittent l'Ecole; au cours de cette cérémonie, le commandant de l'Ecole les remercie et retrace leur carrière. 3. Grâce à un fonds constitué par le commander Grade, ancien attaché naval près l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Bruxelles, un sabre d'honneur dit «Epee du Roi» est remis chaque année «au plus méritant pour l'ensemble de ses qualités parmi les élèves des deux sections nommés sous-lieutenants à l'issue de la deuxième année d'études».

Le 14 février 1936, il inaugure un exemplaire du buste d'Emile Francqui, offert à l'Ecole par la Fondation Universitaire, pour rappeler qu'il y avait exercé, en 1890, la fonction d'officier instructeur-adjoint.

Le 27 mai 1938 est inauguré en présence du Roi et de son frère un mémorial destiné à perpétuer le souvenir des 280 officiers, anciens de l'Ecole, qui ont servi au Congo (75 y ont perdu la vie ou sont morts des suites de leur séjour).

Le général Nyssens passe sur sa demande, avec son grade, dans les cadres de réserve à la date du 1^{er} juillet 1939.

En 1940, il a sous ses ordres la Mission militaire belge auprès du Corps expéditionnaire britannique en France.

Pendant l'occupation, il est de ceux qui aident activement les élèves et les anciens élèves de l'École Royale Militaire et aussi leurs familles.

En outre, il conçoit un projet qui se réalisera en septembre 1944. Il s'est en effet rendu compte que les troupes alliées libératrices de notre territoire auront besoin de nombreux officiers de liaison connaissant bien la situation du pays à la veille de l'arrivée de ces troupes.

Ayant averti de ses intentions les autorités belges de Londres, il forme un Groupement de liaison avec le personnel de sa Mission de 1940, renforcé d'éléments nouveaux. Cette organisation est rattachée au quartier général de l'Armée Secrète sous la dénomination de Groupement de liaison de l'AS. Au titre de chef de ce groupement, le général Nyssens sera reconnu résistant armé.

Au moment où, le 3 septembre 1944, les derniers Allemands quittent Bruxelles, la Mission du général Nyssens se mobilise et, dès le matin du 4, elle fournit ses premiers officiers de liaison aux troupes britanniques.

Arrivé à Bruxelles le 6 septembre, le lieutenant général chevalier van Strydonck de Burkel, qui commande la Mission Militaire Belge constituée à Londres en juin 1944, prie le lieutenant général Nyssens de continuer à assurer le service de liaison aux troupes américaines et britanniques jusqu'à l'arrivée de son personnel qui n'a pu le rejoindre à cause de l'avance foudroyante de l'armée britannique. La Mission du général Nyssens fonctionne jusqu'au 13 septembre, date à laquelle il se retire. Il est ce jour-là, récompensé de sa confiance dans la victoire finale, de sa clairvoyance, des efforts qu'il a ac-

complis dans la clandestinité et qui ont servi de base aux premiers travaux de la Mission Militaire Belge.

Comme chroniqueur militaire, il apporte sa collaboration au journal *Le Soir*. Son premier article paraît le 27 juin 1947 et le dernier le 6 juillet 1962; celui-ci est consacré à son bis-aïeul maternel, il s'intitule *Jean-François Chabert, chef de bataillon sous le Premier Empire*. Il écrit aussi *La Bataille de l'Yser*, publié en 1959 par La Renaissance du Livre dans la collection *Notre Passé*.

On lui confie la présidence du comité chargé de l'érection d'un monument rappelant l'arrivée de notre premier roi sur le sol belge. C'est le 5 octobre 1958 qu'est inauguré le monument Léopold I^{er} à La Panne, à l'endroit probable où le roi, parti d'Angleterre, a débarqué le 17 juillet 1831.

Homme d'une grande courtoisie, d'un esprit vif et ouvert, le lieutenant général Albert Nyssens a, au cours d'une longue et belle existence, servi son pays avec courage et efficacité.

Iconographie : portrait peint par Louis Cambier (1923).

Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles. — Renseignements dus à l'obligeance de MM. Robert et Jacques Nyssens.

150 Jaar Militaire School Gedenkboek Memorial 1834-1984. 150 Ans d'École Militaire, Bruxelles, 1984. — Livre d'or de la Mission Militaire Belge, du Service de Liaison Militaire Belge et du Corps des Interprètes 1944-1946, Bruxelles, s.d. — Vox hebdomadaire militaire, 12 janvier 1984, numéro spécial consacré à l'École Royale Militaire, Bruxelles.

Emile Thomas

O

OLEFFE, André, Antoine, ministre des Affaires économiques, président de la Commission bancaire, président du Mouvement Ouvrier Chrétien, né à Court-Saint-Etienne le 10 mai 1914, décédé à Ottignies le 18 août 1975.

Le père d'André Oleffe est un ouvrier typographe. Il gagne six francs soixante l'heure dans l'imprimerie Xavier Sinéchal à Court-Saint-Etienne. Lorsqu'en 1934 meurt le propriétaire de cette imprimerie, Emile Oleffe et son compagnon de travail décident de s'installer à leur compte et, quelques années plus tard, Emile Oleffe doit racheter la part de son associé. Deux garçons lui étaient nés, André et Raymond, André en 1914. Les adolescents sont rapidement mis au travail pour que marche l'imprimerie. Les études brillamment réussies par André à l'athénée lui valent d'être encouragé par ses professeurs à s'inscrire à l'Université libre de Bruxelles, où il devient en 1935, ingénieur commercial dans le cadre de l'Institut Solvay. A la veille de la deuxième guerre mondiale, un gérant de fortunes lui offre un emploi relativement modeste. La guerre, qui voit l'employeur d'André Oleffe partir vers les Etats-Unis, offrit au jeune employé un emploi de remplacement de professeurs mobilisés à l'Athénée d'Ixelles. Il y enseigne les mathématiques et le commerce. La famille Goblet d'Alviela, l'une des puissances féodales du Brabant wallon, encourage André à passer un examen au Ministère des Finances. Le jeune ingénieur commercial s'aperçoit que les Finances ont ouvert deux examens; il passe les deux et le ministre Camille Gutt — nous sommes en avril 1940 — engage André Oleffe en qualité de fonctionnaire. A la Libération, il quitte l'administration des Finances pour la Commission bancaire qui va être le pivot de sa carrière. Il y exercera les fonctions de directeur et, à partir du 30 juillet 1973, celles de président. Il a entre-temps épousé une militante jociste, ce qui créa un foyer diversifié puisque lui-même et sa famille sont de paisibles athées. André Oleffe

séduit par le mouvement qu'anime le chanoine Cardyn s'y convertit et, très rapidement, il prend place dans les dirigeants locaux et nationaux de la Jeunesse Ouvrière Catholique (J.O.C.). En janvier 1949, il est nommé président du Mouvement Ouvrier Chrétien. Etrange carrière, dont seul un homme d'envergure exceptionnelle pouvait satisfaire toutes les exigences. Ses partenaires de la Commission Bancaire, c'est-à-dire tout le monde de la grande banque et de la grande finance, ne s'étonnent point qu'il soit en même temps le dirigeant du Mouvement Ouvrier Chrétien qui coordonne des syndicats, des mutualités. Et ce monde social d'inspiration chrétienne ne soupçonne pas son président d'être une «taupe» au sein de ses organisations. Le miracle de la personnalité d'André Oleffe sera que jusqu'à son dernier jour les amitiés qui l'entourent soient entre elles contradictoires. Sa loyauté, sa compétence feront de lui le président du Comité de Concertation de la Politique Siderurgique, le président de la Fondation Travail et Université, un membre du Conseil Supérieur des Finances et du Conseil National de la Politique Scientifique. Bientôt l'Université catholique de Louvain l'appellera à faire partie de son Conseil d'administration et le nommera président de cette Université la plus ancienne et la plus importante du pays. Les drames de l'Université de Louvain et son transfert à Ottignies, où son campus (un mot qu'André Oleffe abhorre) s'installera sur le plateau de Louvain-la-Neuve, seront maîtrisés par un trio d'hommes exceptionnels, le président André Oleffe, le recteur Edouard Massaux et l'administrateur général Michel Woitrin. Le milieu politique n'a pas manqué de remarquer les qualités rares du président du Mouvement Ouvrier Chrétien que l'on consulte lorsqu'il faut choisir des hommes ou lorsqu'il faut préciser un programme politique. Le Comité de Contrôle de l'Electricité naît de ces contacts comme va naître une formation pédagogique de type nouveau : l'Institut Supérieur

de Culture Ouvrière conçu par le collaborateur le plus intime d'André Oleffe, Max Bastin. Dans un nombre toujours grossissant de localités de Wallonie, des professeurs d'université et des praticiens de toutes les formes de culture enseignent à des cadres ouvriers, à des militants des organisations sociales la science qu'ils ont eux-mêmes. C'est André Oleffe, qui avec Max Bastin, a formulé l'idée que probablement la difficulté d'intégration de la classe ouvrière dans les cadres de la démocratie postulait la fin d'une sorte d'infériorité culturelle due à la brièveté du système scolaire accessible aux fils de cette classe ouvrière. Le résultat sera brillant et rapide.

Probablement sera-t-il une des joies de la dernière partie de la vie d'André Oleffe vers lequel la démocratie chrétienne tourne de plus en plus ses espérances. C'est à son impulsion qu'en grande partie est due la naissance du quotidien *La Cité*, qui, au lendemain de l'affaire royale, rendra à la démocratie chrétienne une tribune dont l'absence, depuis la Libération, pesait fort sur ses destinées. Lorsque l'équilibre entre flamands et francophones au sein de la démocratie chrétienne devra être précisé, c'est André Oleffe qui, fort de son autorité d'économiste, de grand patron, d'universitaire écouté, formulera les exigences des francophones. Un grand discours prononcé devant la Société Royale d'Economie Politique en mars 1972 a révélé que dans le vif, où la Belgique doit aller chercher ses dirigeants et ceux qui vont lui donner une économie

dynamique et des structures plus souples, André Oleffe est peut-être le tout premier choix. C'est ce qui le désigne, le 25 avril 1974, tout naturellement comme ministre des Affaires économiques fonction, dans laquelle il fut brillant bien que sa santé déjà se fut dégradée. Pour cette fonction, il abandonne son mandat à la Commission Bancaire et la présidence du Mouvement Ouvrier Chrétien.

Ce destin multiforme, cette extraordinaire rencontre dans le cœur et l'esprit d'un même homme des préoccupations sociales et des préoccupations économiques préfigurait probablement ce que devra être le dirigeant politique et économique de demain. Lorsque dans l'une ou l'autre des cohortes qui attendaient de lui des consignes André Oleffe se sentait mal compris, il répétait toujours et d'une façon sereine «Moi je ne rêve pas». Sa disparition en pleine force de l'âge a été un deuil pour la démocratie chrétienne comme pour les structures financières et économiques de notre pays. Le Roi qui se trouvait en Espagne est rentré précipitamment pour rendre hommage au ministre qui venait de disparaître dans ce temps de vacances de 1975. André Oleffe laissait un fils et une fille.

Archives du Mouvement Ouvrier Chrétien.

W. Ugeux, *André Oleffe ou le dialogue en circuit fermé*, Bruxelles, 1973 (*Ceux d'hier et d'aujourd'hui*). — *La Cité*, 19 août 1975, n° d'hommage à André Oleffe.

William Ugeux

P

PENSART, Guillaume ou **PANSART**, secrétaire impérial, receveur de Brabant au quartier de Bruxelles, premier secrétaire et audiençier, secrétaire ordinaire du Conseil de Brabant et premier maître de la Chambre des comptes de Bruxelles, né probablement en Brabant dans le dernier quart du xv^e siècle, décédé le 5 février 1557 (n.st.).

La carrière accomplie par Guillaume Pensart permet de présumer l'origine brabançonne de ce fonctionnaire.

Attaché comme secrétaire au service de Charles Quint, Guillaume Pensart obtient, le 18 septembre 1520, les fonctions de receveur de Brabant au «quartier» de Bruxelles grâce à la résignation opérée en sa faveur par Jean van Nuenhove, son prédécesseur en cet office. Le 1^{er} octobre suivant, le nouveau receveur prête serment en la Chambre des comptes de Bruxelles. Il se voit confier en même temps l'administration des aides et des subsides perçus dans cette même circonscription fiscale. De 1524 à 1536, Pensart gère également les fonds destinés à financer les travaux de reconstruction de la halle au pain («Broodhuys») sur le Grand Marché, l'actuelle Grand-Place, de Bruxelles. Ce bâtiment, édifié de 1514 à 1536 sur l'emplacement de l'actuelle «Maison du Roi», était l'œuvre d'un groupe d'architectes comprenant Louis Van Boghem (ou Van Bodeghem), maître maçon de l'église de Notre-Dame de Brou (Bourg-en-Bresse), et Henri Van Pede, auteur de l'hôtel de ville d'Audenaerde.

L'année 1532 représente un moment important dans l'ascension professionnelle de Pensart. Le 28 janvier, Marie de Hongrie rapporte que le vieil audiençier Laurent du Blioul «poursuyt fort estre deschargé» de son poste. Après en avoir délibéré avec son conseil, la gouvernante propose à Charles Quint deux successeurs possibles : Guillaume Pensart ou le greffier du Conseil de Flandre.

Le choix de Charles Quint se porte sur Pensart qu'il nomme son «premier secrétaire et au-

diencier» le 14 février 1532 (n.st.). Le promu prête serment aux mains de Jean Carondelet, chef du Conseil privé, le 19 février.

Le nouvel audiençier obtient de Marie de Hongrie le droit de conserver durant deux années la disposition de la recette du quartier de Bruxelles afin de pouvoir la réintégrer au cas où il «fust trouvé que, pendant ledit temps, il ne puist convenablement exercer ledit office d'audiençier». L'empereur ayant accepté cet accord, Guillaume Pensart y fait placer le 22 juin 1532 un remplaçant en la personne de son subordonné Philippe Vuesels, «personnage à luy feable et agreable», qui avait tenu le «contoir» (le bureau) de cette recette durant quelque onze années.

L'audiençier s'étant révélé à la hauteur de ses nouvelles fonctions, il ne recouvrera jamais la charge de receveur du quartier de Bruxelles. Mieux même, lorsque le secrétaire du Conseil d'Etat Jean de Marnix vient à mourir le 19 mai 1532, Guillaume Pensart est appelé à reprendre cette charge sans en avoir ni le titre ni le traitement.

Le 1^{er} septembre, Guillaume Pensart remplace le secrétaire ordinaire du Conseil de Brabant Henri de Hane (décédé le 25 août précédent). Il prête serment le 8 septembre et restera attaché au secrétariat du Conseil de Brabant jusqu'au 5 novembre 1548. Le lendemain de cette date, son résignataire Jean Gilles le remplace dans cette fonction.

La qualité de ses services lui permet encore de se faire conférer, le 8 septembre 1536, le poste de premier maître en la Chambre des comptes de Bruxelles, libéré par le décès de Gilles de Busleyden.

Tenu en haute estime par Marie de Hongrie, il obtient, conjointement avec le secrétaire Jean de le Sauch, le monopole de l'expédition des sauf-conduits et des passeports délivrés durant la guerre opposant, en 1538, les Pays-Bas à la France. Cette faveur déclenche une âpre controverse avec les autres secrétaires du gouvernement qui voient les émoluments prélevés sur ces

documents leur échapper. L'affaire est portée devant le Conseil privé qui arrête, en date du 26 avril de cette année, que, «pour nourrir paix» entre les secrétaires, tous ont le droit de rédiger ce genre de documents et que les deux privilégiés doivent verser 225 livres à titre de dédommagement dans la «bourse commune» des secrétaires.

En 1538, Guillaume Pensart sollicite de l'empereur sa démission de l'état d'audiencier «à cause du mal des gouttes dont il est souvent travaillé». Dans une lettre du 2 mars 1538 (n.st.), Charles Quint propose de scinder les postes de secrétaire du Conseil d'Etat et d'audiencier comme il avait été prévu par les ordonnances du 1^{er} octobre 1531. Il suggère à sa sœur Marie de Hongrie de placer provisoirement Nicolas Nicolai au premier poste et Pierre Verreycken au second.

Le retrait de Pensart du gouvernement central s'opère en deux temps : le 11 septembre 1538, Nicolas Nicolai le remplace au poste de secrétaire d'Etat. Cinq jours plus tard, le 16 septembre, il cède la charge d'audiencier à Pierre Verreycken.

Son activité ne devait pas se terminer pour autant puisqu'il conserve ses fonctions de premier maître des comptes à Bruxelles jusqu'au 16 août 1550. Affaibli par l'âge et tenaillé par des crises aiguës de goutte, il cède alors la présidence de la Chambre des comptes de Bruxelles à Roland Longin, frère du trésorier général des Pays-Bas Laurent Longin. Le 19 décembre, Charles Quint lui confère un poste de maître des comptes extraordinaire au sein de cette même institution.

Guillaume Pensart meurt le 5 février 1557 (n.st.). Il sera inhumé en l'église Notre-Dame de la Chapelle à Bruxelles.

Son épouse Marie Boisot (décédée le 28 juin 1544) était la fille de Didier Boisot, un Dijonnais devenu maître de la Chambre aux deniers d'Eléonore, d'Isabelle, de Marie et de Ferdinand d'Autriche et receveur de la ville et province de Malines (de 1516 à 1535). Elle était aussi la cousine du trésorier général des finances Pierre Boisot.

Guillaume Pensart eut au moins trois fils. Le premier, prénommé Guillaume, reçut le qualificatif de «le jeune» afin de le distinguer de son père. Ce fils obtint, par la résignation de son oncle maternel Charles Boisot, le poste de receveur des domaines du pays de Malines, en date du 4 mars 1535 (n.st.). Ce fut son père qui vint, en son nom, prêter le serment requis à la Cham-

bre des comptes de Bruxelles (le 22 septembre suivant). Décédé prématurément, Guillaume Pensart «le jeune» est remplacé, le 8 septembre 1539, par Antoine Van Zeelande à la recette du pays de Malines.

Le deuxième, prénommé Antoine, fut maître des forêts du Brabant, de 1571 à 1578.

Quant au troisième fils, il s'appelait Charles.

Soucieux de placer judicieusement ses revenus, Guillaume Pensart acquiert plusieurs biens immobiliers aux environs de Bruxelles. Le 22 juin 1528, il devient propriétaire de la ferme de Nederhem, à Epepegem. Il transmet cette exploitation agricole à son fils Charles, qui en paye le droit de relief le 31 juillet 1556. Il achète encore à Boondael (lieu-dit actuellement à Ixelles) une grande ferme («'t groot hoff van Boendale»), soixante bonniers de terre et une brasserie. Il remembre enfin la seigneurie de Herlaar (à Vilvorde) en achetant successivement les parts d'héritage dévolues à trois fils de Jean de Herlaar. Il acquiert la part de Corneille de Herlaar par relief du 3 octobre 1536, celle de Thiéri par relief du 17 octobre 1537 et celle de Godefroid par relief du 1^{er} avril 1538 (n.st.). Peu avant sa mort, Guillaume Pensart transmet ce fief de Herlaar à son fils Antoine (relief du 27 juin 1556).

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Chambre des Comptes et Papiers d'Etat et de l'Audience. — Archives départementales du Nord, à Lille : série B.

A. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles* (édition E. Marien), t. 6B, Bruxelles, 1972, p. 233; t. 6C, Bruxelles, 1972, p. 22; t. 9A, Bruxelles, 1973, p. 139, et t. 10B, Bruxelles, 1974, p. 377-378. — M. Baelde, *De Collaterale Raden onder Karel V en Filips II (1531-1578). Bijdrage tot de geschiedenis van de centrale instellingen in de zestiende eeuw*, Bruxelles, 1965 (*Verhandelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België. Klasse der Letteren*, nr. 60). — D. Coenen, *Une pratique de chancellerie en usage sous Charles Quint, La «bourse commune» des secrétaires attachés aux conseils du gouvernement central des Pays-Bas*, dans *Contributions à l'histoire économique et sociale*, t. 7, 1976, p. 86-88.

Daniel Coenen

PIERSON-PIÉRARD, Marianne, Louise, Mélisande, écrivain, née à Frameries le 9 juin 1907, décédée à Bruxelles le 28 octobre 1981.

Elle est la fille de Louis Piérard, né à Frameries en 1886, mort à Paris en 1951, homme politique, journaliste, écrivain, député socialiste de Mons à partir de 1919. Les Piérard se fixèrent d'abord à Mons, boulevard Dolez, puis à Bruxelles, rue du Tyrol en 1911, avenue Victor Rousseau en 1914. Lors de l'invasion de la Belgique, Marianne émigre aux Pays-Bas en compagnie de ses parents et de sa sœur, née en 1911; une autre sœur naît à La Haye, en 1916. En 1918, sans attendre la fin de la guerre, la mère de Marianne décide de rejoindre son mari, correspondant de guerre de plusieurs journaux, qui se trouvait alors à Ville d'Avray (France, Seine-et-Oise). En attendant le retour à Bruxelles, en décembre 1918, Marianne suit les cours du lycée de Saint-Cloud. Elle achève ses humanités au lycée de Saint-Gilles, accompagne son père qu'elle admire beaucoup, dans ses nombreux voyages : Paris, Londres, Prague, l'Algérie. En 1926, elle s'inscrit à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Bruxelles, mais elle abandonne ses études avant d'aborder la première licence. Le 7 octobre 1931, elle épouse Marc-Antoine Pierson, né à Wetteren le 26 mars 1908. Ensemble, ils signeront un roman humoristique, *Nous ou Le député Piret dans ses terres*, en 1936. Deux enfants naîtront de cette union : Marie-Claire, le 19 septembre 1932, Paul-Louis, le 27 janvier 1936. Après avoir mené une brillante carrière politique (il fut Ministre d'Etat), Marc-Antoine Pierson s'éteignit à Bruxelles le 5 septembre 1988. En 1938, Marianne Pierson-Piérard obtient le Prix du Brabant pour son roman *Milie*. Sa vie, entrecoupée de nombreux voyages, dont un périple en Chine populaire (septembre-octobre 1956), se confond désormais avec son œuvre. Elle signe des romans, des recueils de nouvelles, des essais, une pièce de théâtre. Une série de prix jalonnent sa carrière : le Prix Marguerite Van de Wiele pour *Dora* (1951), le Prix de la Société des Gens de Lettres et le Prix Maurice Malherbe pour *Entre hier et demain* (1967), le Prix Félix Denayer pour *Les cloches d'Ostende* (1970), le Prix Charles Plisnier pour son essai sur *La vie passionnée de Katherine Mansfield* (1979), enfin le Prix Katherine Mansfield pour sa nouvelle *La nuit à Verdun* (1981). Au cours d'un cocktail organisé par le Groupe du Roman, en octobre 1981, elle est

victime d'une congestion cérébrale et meurt quelques jours plus tard sans avoir repris connaissance.

L'œuvre littéraire de Marianne Pierson-Piérard est fidèlement à l'image de son auteur : pudique et discrète, mais sans mièvrerie; d'une écriture sobre et naturelle, d'un ton juste et mesuré. Fidèle aux recettes éprouvées du roman psychologique du début de ce siècle, elle vaut moins par l'originalité des thèmes et des procédés narratologiques que par l'observation minutieuse des caractères et des petits faits de la vie quotidienne. *Milie*, son premier roman (1938), contient en germe la plupart des thèmes qu'elle allait aborder, avec plus de maîtrise, dans ses œuvres ultérieures : l'amour, la jalousie, la mort; l'enfance et l'adolescence, la vieillesse et la solitude; la vie du couple, la condition de la femme dans le mariage. L'enfance apparaît sous des nuances variées au gré des nouvelles composées par l'auteur dans un souci évident de clarté et de vraisemblance : il s'agit le plus souvent de souvenirs personnels, racontés à la première personne, mais dont la nostalgie n'est pas toujours dépourvue de cruauté; celle-ci pointe notamment dans *Suite enfantine* et dans *La leçon de piano*, deux récits du recueil *Etre et avoir été* (1977), dans *Les révélations* et dans *La fin du monde (D'enfance et d'ailleurs)*, (1978), et surtout dans *Le noir paradis des amours enfantines (La dernière journée)*, (1974), qui, il est vrai, relève de la fiction, mais auquel l'emploi épisodique du *je* confère un accent d'authenticité assez étonnant.

L'adolescence, quant à elle, occupe une place importante dans un roman comme *Inconstances* (1946); elle est également présente dans plusieurs nouvelles des *Beaux étés* (1954), de *Plages* (1964), de *La dernière journée*, de *D'enfance et d'ailleurs*. Tirée de *Plages*, *Comment l'esprit vient aux garçons* évoque avec justesse les complexes et les malaises d'un adolescent dépourvu de grâce, en vacances avec son père.

Mais c'est surtout la femme adulte, confrontée avec les difficultés et les servitudes inhérentes à son rôle d'épouse et de mère, que Marianne Pierson-Piérard évoque avec le plus de justesse. Une volonté têtue de bonheur anime ses héroïnes, de Milie à Françoise (*Ostlo au mois d'août*, 1971), de Dora à Nicole (*La rose amère*, 1963); mais c'est dans *La Frangiomani* (1960), la seule pièce de théâtre que l'auteur ait écrite,

que cette volonté s'affirme avec le plus de violence, peut-être parce qu'il se dissimule derrière un personnage dont il n'est pas censé avaliser les propos : «On ne se damne pas quand on aime comme j'aime. On rejoint Dieu plus sûrement dans la volupté que dans la prière.» Cette recherche de la volupté, ou, plus fréquemment, de l'amour et de la tendresse partagés, débouche, la plupart du temps, sur un constat d'échec : *La rose amère* est l'histoire d'une «brève rencontre», dans la froide lumière d'une Florence hivernale, entre une avocate célibataire et un écrivain autrichien marié; *Oslo au mois d'août* raconte la naissance d'un amour impossible entre une jeune veuve, murée dans sa solitude et dans ses principes bourgeois, et son neveu, le trépidant Jonnhy, qui l'entraîne en Suède dans l'intention de la séduire. A cette vocation amoureuse de la femme, si difficile déjà à réaliser quand elle est «libre», le mariage n'apporte guère qu'une réponse insuffisante; *Etre et avoir été* (1977) souligne, non sans ironie, le fossé qui sépare l'homme de la femme au sein du couple marié : «Dès qu'il a des enfants, aimer n'est plus pour lui qu'un fardeau quotidien. Il s'agit d'assurer sans faiblir la subsistance des siens. L'état civil lui a conféré un droit de propriété qu'il doit exercer au mieux. Pour ce conjoint père de famille, l'amour est désormais, avant tout, un problème économique».

Et pourtant, si grande que soit sa déception, si furieux, par moment, son besoin de solitude (voir *La rose amère*, *Entre hier et demain*, *Etre et avoir été*), la femme luttera de toutes ses forces pour maintenir l'équilibre du couple et défendre sa place auprès de l'homme qu'elle aime. La jalousie constitue le thème majeur de *Dora* (1951), mais on le trouve en filigrane dans presque tous les écrits postérieurs, et principalement dans *Entre hier et demain* (1967), sans doute le meilleur roman de Marianne Pierson-Piérard. A la suite d'une scène violente, une femme abandonne son mari et prend le train pour la France, dans l'intention de se rendre à Nice; mais, descendue à Paris à l'hôtel où elle séjourne d'habitude avec lui, elle prend conscience de l'absurdité de sa décision, et, après une nuit de réflexion, l'appelle au téléphone. La finesse de l'analyse psychologique — le lent passage de la révolte à la résignation —, est encore soulignée par la ténuité de l'intrigue, la simplicité de l'écriture, l'absence de surprises

et de rebondissements. Le livre n'est qu'un long monologue intérieur, une sorte de confession dans laquelle l'héroïne s'efforce de mettre de l'ordre dans ses idées. Une série de retours en arrière, de souvenirs heureux ou pénibles émaille le récit de cette fugue avortée, dont la dernière page — l'évocation des servitudes quotidiennes et le renoncement à une liberté illusoire —, est un petit chef-d'œuvre d'humour, de tendresse douce-amère et de philosophie souriante.

Du reste, l'appétence de bonheur ne va pas, chez Marianne Pierson-Piérard, sans le sentiment poignant de la fin inéluctable. La mort est omniprésente dans son œuvre; souvent brutale, elle s'accompagne de résignation plutôt que de révolte; elle suscite moins l'indignation que la tristesse ou la mélancolie. Le recueil le plus frappant à cet égard est sans conteste *La dernière journée* où huit textes sur neuf ont la mort pour sujet; mais elle menace ou frappe également les personnages d'autres récits : la jeune fille des *Cloches d'Ostende* ou les héros de *Fait divers*, *La mère de Timothée*, *L'homme qui venait du froid*. Est-ce l'idée toujours présente de la mort qui confère aux menues joies de l'existence leur pesant de saveur et de sens? Comme Colette ou Marie Gevers, Marianne Pierson-Piérard s'entend à réciter pour nous la litanie des bonheurs quotidiens. Mais il s'agit le plus souvent de bonheurs passés, de joies perdues avec l'enfance ou la jeunesse; car s'il est un motif où l'auteur excelle, c'est celui de la nostalgie : regret d'un village, d'une maison, d'une chambre, souvenir ému d'une grand-mère, d'un ami d'enfance, d'une servante ou d'un chien. *Le village et les sorilèges*, dans *Les cloches d'Ostende*, *Antoine ou Le passé décomposé*, dans *Etre ou avoir été* : autant de «pèlerinages aux sources», de retours sur soi-même, d'évocations mélancoliques. Avec l'âge, la nostalgie augmente, comme le goût de la confidence, sinon de la confession. Le moindre paradoxe de cette œuvre pudique, pleine de retenue et de réserve, n'est pas de nous introduire sans vergogne dans l'univers familial de son auteur : mari, enfants, petits-enfants, parents proches ou lointains tiennent souvent dans les nouvelles le rôle qu'ils jouent dans la vie; tout est décalque du réel, observation fidèle des êtres, peinture minutieuse des caractères. Il en résulte une foule de notations précises qui maintiennent l'écriture en

contact étroit avec la réalité décrite. Ce souci de vérité se retrouve notamment dans *Le premier été sans Fabienne*, un roman publié en 1975, et dans lequel Marianne Pierson-Piérard a utilisé les souvenirs de son voyage en Extrême-Orient, déjà consignés, sous une autre forme, dans *La Chine à bâtons rompus*. Ici, comme dans *La rose amère*, le dépaysement influe sur le comportement des personnages; l'éloignement du sol natal les dédouane, les arrache à leurs habitudes, à leur morale conformiste, à leur peur du qu'en-dira-t-on: Julien, que la mort de sa femme a laissé désespéré, s'éprend de Claude, une de ses anciennes étudiantes devenue journaliste, et que son mari sacrifie trop souvent à son propre appétit de plaisir. Aux confidences de Julien se mêlent celles de Claude, qui note ses impressions au jour le jour; ce procédé de narration contrapuntique nous permet de suivre la naissance et le développement de cette étrange passion, que les atermoiements de Claude, restée fort attachée à son mari, empêcheront d'aboutir. Une dernière entrevue, survenue huit mois plus tard à La Haye, débouchera sur la rupture définitive: sur le point de succomber au désir de Julien, Claude sera reprise par son mari, dont l'arrivée inopinée à l'hôtel provoquera le départ brusqué du vieil homme.

Outre *La Chine à bâtons rompus*, Marianne Pierson-Piérard est également l'auteur d'essais consacrés principalement à des femmes écrivains: *Neel Doff par elle-même* (1964), *Maud Frère* (1966), *Trois cent trente-deux lettres à Louis Piérard précédées de Mémoires intérieurs* (1971), *La vie passionnée de Katherine Mansfield* (1979). Elle a traduit en français des poèmes de Langston Hughes (1930) et le *Congo* de John Latouche et André Cauvin (1949).

En dépit de sa simplicité apparente, l'univers de Marianne Pierson-Piérard ne manque ni de variété ni de profondeur; sans doute grave-t-il incessamment autour d'elle-même, sans doute est-elle présente dans la plupart de ses livres; mais la richesse de son monde intérieur suffit pour assurer à l'œuvre sa diversité et son intérêt.

Choix iconographique: Buste en bronze, par Delnest (Musée de l'Ermitage à Leningrad); portrait, par Paulus (propriété de ses enfants); portrait, par Willem Paerels (propriété de ses enfants) et dessin, par Ange Rawoe (propriété de ses enfants).

A.-M. Trekker, *Marianne Pierson-Piérard*, dans A.-M. Trekker et J.-P. Vander Straeten, *Cent auteurs*, Nivelles, 1982, p. 359-362. — *Marianne Pierson-Piérard*, *Les Cahiers du Groupe*, n° 17, 1983.

Robert Frickx

POULET, Alban, François, administrateur de sociétés, homme politique, né à Philippeville le 15 décembre 1835, décédé à Liège le 3 mars 1893.

Le bref passage au Sénat d'Alban Poulet semble avoir marqué le sommet de l'ascension d'une famille durant le XIX^e siècle. Son grand-père, Eugène-Joseph Poulet, possédait des terres dans le quartier de Saint-Laurent à Liège où il avait fait construire un immeuble. De son second mariage avec Catherine Florimont Lesage, Eugène-Joseph Poulet avait eu cinq enfants. Deux seront négociants, une fille épousera un officier.

Des deux fils nés de son premier mariage, l'un est décédé prématurément, laissant trois enfants dont l'un sera graveur, l'autre modiste. Joseph-Honoré Poulet, le second fils, issu de cette première union, est né à Bruxelles le 28 août 1804.

A la différence de ses frères et sœurs, Joseph Poulet cherche à participer à la transformation industrielle. Pendant près de deux ans, il travaille dans les bureaux de l'ingénieur des mines Ph. Devaux. Cette occupation bénévole lui permet d'acquérir une formation pratique. Il passe avec succès le concours de conducteur des mines, poste qu'il occupera dans l'arrondissement de Philippeville de 1825 à 1835. Ayant quitté le Corps des mines, il se dit ingénieur civil à Couvin (1848) et porte le même titre à Liège où il s'établit en 1855.

Il a épousé Marie Chaboux née à Roanne (France) dont il aura deux fils, nés tous deux à Philippeville, Alban-François et Jean-Émile. Tandis que ce dernier sera orienté vers l'École des Mines de l'Université de Liège où il est admis en 1860, l'aîné, Alban-François, a été dirigé vers l'École militaire où il est élève de 1854 à 1856. Il en sort avec le grade de lieutenant d'artillerie.

Au début de 1862, Alban Poulet épouse la fille d'un banquier bruxellois, Marie-Emma-Henriette-Félicie Bosselaer. Il semble qu'il fit

dans l'établissement de son beau-père ses premières armes en tant que banquier. Mais sa formation technique lui permet par ailleurs d'occuper les fonctions d'ingénieur au chemin de fer Liégeois-Limbourgeois. Il occupe encore ce poste lorsqu'en 1865, il acquiert différents terrains à Ougrée dans la campagne de Sclessin pour y constituer, avec son frère, une fabrique de fonte malléable et d'acier. L'industrie reste, en effet, sa préoccupation essentielle et il demeurera toujours très proche du milieu des ingénieurs. Sur ses dix enfants, six seront industriels ou ingénieurs ou épouseront des ingénieurs A.I.Lg.

Ses connaissances techniques sont constamment mises en parallèle avec ses compétences de banquier. Lui qui avait sauvé la Caisse commerciale de Bruxelles, songe à mobiliser la petite épargne du monde des entrepreneurs liégeois. Avec Léon d'Andrimont et A. Nihon, conseiller à la Cour d'appel, il fonde, le 1^{er} juin 1864, la Banque populaire de Liège, la première des banques populaires coopératives, créées sur le modèle des «*vorschussvereine*» du libéral allemand Hermann Schulze-Delitzsch.

Il quitte le Liégeois-Limbourgeois pour entrer à la Société générale des conduites d'eau, dite Société des Vennes, dont il sera nommé directeur en 1868.

Une nouvelle banque avait été créée à Liège en 1865, la société en commandite sous la firme de Jos. Fraipont et Cie, et sous la dénomination du Crédit Général Liégeois. L'institution comptait parmi ses fondateurs plusieurs personnalités appartenant tant au parti libéral qu'au parti catholique. La nouvelle banque, en plus des opérations traditionnelles, entendait s'intéresser à toutes les sociétés et entreprises industrielles, au besoin susciter leur création. La présence de plusieurs entrepreneurs liégeois et verviétois confirme l'orientation du nouvel organisme financier. Pour évaluer les chances de succès des entreprises qui sollicitaient l'aide du Crédit Général Liégeois, la présence d'un technicien s'imposait. Alban Poulet accepta cette tâche, probablement à la demande du comte Camille de Renesse, fondateur du Crédit Général et administrateur du Liégeois-Limbourgeois.

Administrateur-délégué, directeur du Crédit Général Liégeois de 1874 à sa mort, Alban Poulet se trouve être informé de toutes les initiatives industrielles de la région. Il prend des participa-

tions à titre personnel dans diverses sociétés et siège dans certains conseils d'administration pour y représenter la banque qui, depuis 1885, a pris le statut de société anonyme. C'est à ce titre qu'il préside le conseil d'administration de la Compagnie générale des conduites d'eau (1892-1893) dont il était membre depuis 1881. Le Crédit Général Liégeois ayant souscrit un dixième du capital de la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre à Herstal, il fit partie du premier conseil d'administration dont il assumait la vice-présidence. Il siégea aussi en tant que commissaire de la Fabrique de fer d'Ougrée, présidée par F. Braconier.

Son portefeuille personnel lui permet de compter parmi les administrateurs de la S.A. Caisse commerciale de Bruxelles (141 actions en 1893), de la S.A. des Eaux d'Utrecht (100), de la S.A. Linière Saint-Léonard (20). Mais c'est au Crédit Général Liégeois qu'il semble avoir investi de préférence : près de la moitié de sa fortune, évaluée à 1.847.000 frs, est constituée par les 1.123 actions de cette institution financière.

Comment Alban Poulet, occupé par l'administration de tant de sociétés, est-il venu à la politique? Que ce soit parmi ses ascendants ou parmi ses descendants, on ne trouve aucun homme politique. Il est probable que cette politisation a pour origine les problèmes sociaux. Dans les années 1863-1864, Alban Poulet publie, dans le quotidien de J.L. Trassenster, *Le Journal de Liège*, quelques articles concernant l'organisation du crédit populaire en Allemagne. Ces publications retinrent l'attention de Léon d'Andrimont. Ce dernier, comme son frère Julien d'Andrimont, suivait de près l'évolution de la question sociale. Il est probable qu'une amitié lia Alban Poulet aux d'Andrimont, tous deux ingénieurs A.I.Lg, dont il mit par ailleurs en application une partie du programme social lors de la création d'une Société de secours mutuel à l'Usine des Vennes.

Alban Poulet franchit le premier pas en 1877. Il devient trésorier de l'Association libérale de Liège. Aux élections communales d'octobre 1881, il est porté candidat par une fraction du parti libéral hostile à la toute puissance de la famille Orban et de son chef W. Frère-Orban. Alban Poulet, immédiatement après son élection au conseil communal, se prononce, en effet, pour la reprise par la Ville de la Compagnie du

gaz, entreprise presque exclusivement aux mains de la famille Orban, dont W. Frère-Orban préside le conseil d'administration.

Cette prise de position qui le range parmi les radicaux n'en fait pas pour autant leur chef de file. Aux élections législatives de 1882, ce sera L. Hanssens qui sera choisi pour représenter à la Chambre les progressistes liégeois.

Alors que Julien d'Andrimont est de nouveau bourgmestre de Liège, une crise communale éclate. Elle entraîne la démission d'Alban Poulet en 1887.

Ce retrait de la vie communale n'implique nullement le retrait politique. Alban Poulet préside l'Association libérale à partir de 1890. Par ailleurs, l'année même où il renonce à la vie publique, il s'est vu offrir la possibilité d'envoyer une carrière sénatoriale.

Les enfants de Marie-Joséphine-Clémentine Desoer et de Jean-Louis Trassenster, recteur de l'Université de Liège et rédacteur en chef du *Journal de Liège*, acceptent de céder à Alban Poulet la propriété de Beaufraipont située sur Beaufays, Chênée et Embourg qu'ils ont reçue de leur mère. De la sorte, Paul, Gustave et Maurice Trassenster ainsi que leur beau-frère A. Magis, alors membre de la Chambre des représentants, renoncent dans l'immédiat à entrer au Sénat.

Cette propriété, seul bien immeuble acquis par Alban Poulet, lui est cédée pour le prix de 287.500 frs qu'il acquitte comptant. Elle servira des desseins financiers et politiques d'Alban Poulet. Il va, à deux reprises, offrir cette propriété de Beaufraipont en cautionnement à l'administration des contributions directes, douanes et accises comme garantie de paiement des droits par la S.A. Sucrerie de Wanze dont il est administrateur.

Porté sur la liste des éligibles en 1889, Alban Poulet, qui dirige la tendance progressiste du parti libéral liégeois, se fait porter candidat aux élections sénatoriales en remplacement de Julien d'Andrimont décédé le 21 juillet 1891. Ainsi, pour remplacer le bourgmestre de Liège qui, après avoir fait preuve d'indépendance politique et religieuse, était mort dans les bras de l'Eglise, les radicaux liégeois envoyaient siéger au Sénat un athée convaincu.

Pour étendre l'influence des progressistes qui l'ont porté au Sénat, Alban Poulet, de concert avec F. Fléchet qui abandonnera bientôt le parti libéral et un jeune avocat promis à une carrière

Planche XIII. Marcel Thiry.

parlementaire, P. Heuse, contribue à la fondation d'un nouveau quotidien à Liège, *L'Express* dont le premier numéro paraît le 4 décembre 1892.

Il prit la parole au cours de sept séances du Sénat. Sans oublier les intérêts de l'industrie liégeoise, il se fit avant tout le défenseur du suffrage universel, du service militaire personnel et obligatoire ainsi que de l'instruction obligatoire. Car il souhaitait pour le peuple, qu'il pensait bien connaître pour avoir été «élevé et instruit avec lui», une participation effective aux affaires publiques, participation qui devait assurer l'amélioration des conditions de vie.

Il n'aura guère le temps d'apprécier la diffusion et le succès des idées qu'il défend avec tant d'acharnement. En pleine réunion politique, Alban Poulet meurt le 3 mars 1893.

Conformément aux volontés du défunt qui avait renoncé à tous les sacrements de l'Eglise tant pour lui-même que pour les membres de sa famille, les obsèques d'Alban Poulet furent exclusivement civiles. Plus de cent trente voitures suivirent la dépouille mortelle de ce «libre penseur» inhumé en présence d'une foule énorme au cimetière liégeois de Robermont.

Alban Poulet est l'auteur des publications suivantes : *Les chemins de fer concédés à la barre de la Chambre des représentants*, Liège, 1864, 8 pages; *De l'épargne et des banques populaires au point de vue de l'amélioration du sort des ouvriers*, Bruxelles, 1864, 48 pages; *Banque populaire de Liège. Statuts et introduction*, Liège, 1864, 16 pages avec la collaboration de L. d'Andrimont et A. Nihon.

Archives de l'Etat, à Liège : Hypothèques, transcriptions 576/6, 828/20, 1319/16, 1360/23, 2737/32, 2749/14, 3928/46; inscriptions hypothécaires, 1733/35, 1777/28 — Notaire Delbouille : 22 février 1865, 8 décembre 1888; Notaire Trokay, 2 mai 1865. — Archives générale du Royaume, à Bruxelles : Administration des Mines, A/4/4/3, état de service au 11 avril 1835. — Archives de l'Université de Liège : *Fonds du château de Halloy. Annuels de M.E. de Sélys-Longchamps* 1893.

K. Herla, *L'épargne ouvrière dans la province de Liège de 1850 à 1914*, mémoire de licence, 1986-1987. — L. Van Molle, *L'épargne et les caisses d'épargne en Belgique, 1890-1914, à la recherche de plus de sécurité sociale pour les groupes ciblés*, dans *Les banques d'épargne belges*, Tielt, 1986, p. 119-144. —

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration

Gazette de Liège, 25/26 mai 1870, 28/29 mai 1892. — *L'Express*, mars 1893. — *La Meuse*, 16 octobre 1881. — A. Francotte et Cl. Gaier, *FN. Browning, 100 ans d'armes de chasse et de guerre*, Bruxelles, 1989. — R. Evrard, A. Descy, *Histoire de l'usine des Venues, suivie de considérations sur les fontes anciennes, 1548-1948* Liège, 1948. — Travaux inédits du Séminaire d'histoire contemporaine de l'Université de Liège.

Nicole Caulier-Mathy

PROUMEN, *Henri-Jacques*, Guillaume, écrivain, homme de science, pédagogue, né à Dison le 23 mai 1879, décédé à Anderlecht le 1^{er} octobre 1962.

Dans sa jeunesse, Proumen veut s'adonner aux Beaux-Arts, comme en témoignent quelques dessins et tableaux conservés. Bientôt, il s'oriente vers la science.

Ingénieur civil des Mines, en 1902, sorti de l'Université de Liège, il participe aux travaux du professeur Blondlot, à Nancy, et à ceux de Gustave Le Bon, de Branly et de Marie Curie, à Paris. Il prend place à son tour dans le monde scientifique, en publiant des livres reconnus comme de haute qualité. En Belgique, il occupe la chaire de Physique de plusieurs écoles verviétoises et bruxelloises tout en travaillant à des expériences dans un laboratoire que l'Institut Solvay lui ménage en 1911. Il met au point un électroscope et plus tard un appareil de contrôle du mouvement électrique.

En 1914, dès l'ouverture des hostilités, il émigre en Angleterre où d'importantes fonctions lui sont rapidement confiées dans plusieurs écoles : c'est lui qui sera choisi comme proviseur du Lycée destiné aux jeunes Belges et Français réfugiés en Grande-Bretagne.

Dès 1920, il fait de nombreux voyages en France, à Paris, mais aussi en Bretagne, laquelle exercera une grande fascination sur lui. Il noue dans les milieux littéraires de très nombreuses amitiés : Henri Barbusse, Georges Duhamel, Maurice Renard, Rosny Aîné, Georges Eekhoud, France Adine, Gaston Heux, ...

Proumen a le mérite d'avoir exercé tout à la fois une activité de scientifique, d'écrivain, de pédagogue et de conférencier.

Malgré un choix presque décisif pour la littérature, dès 1914, il continuera à s'intéresser aux découvertes scientifiques et signera plusieurs textes importants dans les dernières années de sa

vie. Il occupera, comme conférencier, la chaire de Physique des Cours publics de la Ville de Bruxelles, pendant près de quarante-cinq ans.

Il sera directeur de plusieurs établissements scolaires : l'École Industrielle de Hal, l'École Industrielle de Bruxelles, et, dès son ouverture, l'Institut des Arts et Métiers à Anderlecht, commune où il vécut près de quarante ans.

Inlassable conférencier, il dispensera à des générations d'auditeurs ses connaissances dans des domaines aussi variés que la vulgarisation scientifique ou la critique littéraire. Il parlera avec compétence du scepticisme de Zola, du spiritisme dans l'œuvre de Victor Hugo, des fables de La Fontaine, et mettra en valeur les écrits de ses amis, tel Paul Brulat. Proumen est venu tard à la littérature. Il fait paraître son premier roman, *La Pétaudière*, en 1914. Quarante volumes suivront, jusqu'en 1956. Auteur fécond et curieux de toutes les découvertes, il abordera les genres les plus divers : le roman, le conte, la nouvelle, l'étude de mœurs, le poème, la fable, les souvenirs autobiographiques, la science-fiction, le fantastique, la préhistoire, mais aussi la farce et la satire... Il a collaboré à de très nombreux journaux, revues ou périodiques, belges et étrangers.

La polyvalence et la richesse de l'imagination sont les principales caractéristiques d'un talent capable de s'exercer dans tous les domaines.

Proumen a obtenu de nombreux prix littéraires, parmi lesquels il faut mettre en évidence la Médaille de l'Académie Française, en 1949, un an après Maeterlinck.

Proumen est l'auteur d'une dizaine de traités scientifiques, parmi lesquels *La Matière*, *l'Ether*, *l'Electricité* (Paris, 1909) et *Armes nouvelles dans une guerre future* (Bruxelles, 1950) et d'une trentaine de romans, contes et nouvelles. Citons parmi ceux-ci : *Le Petit Lapin de Maman*. Croquis et Souvenirs, Paris-Londres [1918], 203 pages; *Le Ver dans le Fruit*. Roman, Paris, 1925, 254 pages; *La suprême Flambée*. Roman, Bruxelles, 1927, 191 pages; *Sur le Chemin des Dieux*. Roman, Paris, 1928, 240 pages; *Le Sceptre volé aux Hommes*. Roman, Paris, 1930, 250 pages; *Gens de la plèbe*. Contes, Paris-Bruxelles, 1933, 226 pages; *Eve, proie des Hommes*. Roman, Bruxelles-Paris, 1934, 234 pages; *L'Homme qui a été mangé, et autres récits d'anticipation*. Bruxelles [1950], ill., 93 pages et *Mon clair Matin*. Roman, Bruxelles [1955], ill., 115 pages.

Proumen peut être considéré comme un précurseur du fantastique en Belgique. Il écrivait, dès 1925, des récits ou des nouvelles sur ce thème. Leur originalité ou leur audace étonnent encore.

Sur le Chemin des Dieux et *Le Sceptre volé aux Hommes* resteront des références dans ce domaine. Il a aussi le mérite d'avoir mis en valeur la condition féminine aux temps préhistoriques dans *Eve, proie des Hommes*.

Dans ses *Fables*, il met en scène des personnages inanimés et s'affirme comme l'un des créateurs de la fable scientifique.

Proumen est le fondateur de l'Académie Internationale de Culture Française, créée en 1945, et destinée à propager l'universalité de la culture française, d'en faire apprécier la beauté et d'en assurer la plus large diffusion.

En firent partie : Joseph Delmelle, Jean Absil, Jean Rostand, Herman Closson, Jean de La Va-

rende, Maurice Genevoix et beaucoup d'autres. Cette académie fut très active jusqu'en 1973; elle est en veilleuse depuis lors.

Proumen fut membre d'Author's Club, de la Société des Gens de Lettres de France et de l'Association des Ecrivains belges.

M. Gauchez, H.J. Proumen, dans *A la Recherche d'une personnalité - Etudes et Monographies*, Bruxelles, 1928, p. 261-269. — Henri-Jacques Proumen, n° spécial, *La Nervie*, 1931, 6. — C. Hanlet, H.J. Proumen, dans *Les Ecrivains belges contemporains de Langue française*, Liège, 1946, p. 575-580. — J. Lacroix, *Science et Littérature, la double Passion de Henri-Jacques Proumen*, Bruxelles, 1988. — Henri-Jacques Proumen, dans *Bibliographie des écrivains français de Belgique*, t. 5, dir. J. Detemmerman, Bruxelles, 1988, p. 222-228.

Jean Lacroix

R

RAMIRDUS d'Esquerchin, «prêtre hérétique» dans nos régions vers 1075.

Depuis plus d'un siècle que l'on s'occupe sérieusement de l'histoire des hérésies dans nos régions au moyen âge, un certain «Ramihrdus de Scherem» est régulièrement cité comme le premier hérétique nommément mentionné dans les anciens Pays-Bas aux environs de 1075. Des auteurs qui comptent parmi les plus sérieux en ont fait un cathare, un manichéen, un donatiste ou encore un patarin, en localisant le lieu où il demeurerait, tantôt à Cambrai ou dans le Cambrésis, en Ostrevant ou à Arras, quand ce n'était pas en Flandre ou même à Liège... En fait, une enquête magistrale, publiée en 1983, a définitivement éclairci ce dossier resté jusque-là bien obscur. Tout d'abord, il est bien clair que ce «Ramihrdus» vivait à Esquerchin, près de Douai, en un temps où les évêchés de Cambrai (en Allemagne) et d'Arras (en France) étaient gouvernés par un seul et même prélat. Il fut arrêté dans la même région, à Lambres, par l'évêque de Cambrai qui l'interrogea et le fit conduire dans la cité épiscopale pour y être jugé à cause des propos qu'il tenait et, surtout, des nombreux disciples qu'il avait séduits par ses prédications. A l'insu, semble-t-il, de l'évêque lui-même, des ecclésiastiques de Cambrai le condamnèrent à mort et le firent brûler, cette fin horrible devant être datée de février 1077. Mais le plus important est qu'il a été démontré, une fois pour toutes, que ce personnage n'avait rien d'un hérétique véritable, qui aurait mis en cause la foi ou les dogmes de l'Eglise : il prêchait contre les prêtres simoniaques et fornicateurs dont il refusait la validité des offices célébrés et des sacrements conférés. C'était donc un «grégorianiste» rigoureux et convaincu, partisan de la réforme dans l'Eglise et tenant simplement des propos antisacerdotalistes contre les abus qui régnaient alors dans le clergé séculier, notamment dans les chapitres de chanoines et dans le clergé paroissial. C'est donc à juste titre que l'on a pu parler

de «la fin tragique d'un honnête homme», lequel s'appelait peut-être Raimbert, tant il semble que son prénom curieux provienne d'une mauvaise graphie due à un copiste distrait.

E. van Mingroot, *Ramihrdus de Schere alias Ramihrd d'Esquerchin*, dans *Pascua mediaevalia. Studies voor J.M. De Smet*, Louvain, 1983, p. 75-92. — G. Despy, *Hérétiques ou anticléricaux? Les «Cathares» dans nos régions avant 1300*, dans *Problèmes d'histoire du Christianisme*, t. 18, 1988, p. 23-24.

Georges Despy

RAU, Marcel, Jules, Marie, Victor, sculpteur, médailleur, né à Ixelles le 20 mars 1886, y décédé le 29 juin 1966.

Marcel Rau était le fils de l'architecte Jules Rau, connu par certaines de ses réalisations, notamment le bassin de natation de Saint-Gilles qui a été le premier bassin à toit ouvrant. Il a participé à l'élaboration pour le baron Empain des plans d'Héliopolis en Egypte.

Dans son atelier d'architecture, un jeune stagiaire y fait ses débuts, Victor Horta, qui deviendra plus tard le parrain de Marcel Rau.

Les absences fréquentes de Jules Rau à l'étranger l'obligent de mettre le petit Marcel en pension en 1898.

Marcel Rau suivra, au Collège Saint-Louis à Bruxelles, ses humanités qu'il termine en 1904. Puis, stagiaire chez son père, il s'oriente vers l'architecture. L'atmosphère de l'atelier d'architecture de son père joue donc un grand rôle dans son éducation.

Son compagnonnage avec Horta d'une part, et d'autre part l'influence de diverses sources classiques lui ouvrent le chemin de l'art dans une double orientation artistique, à la fois l'architecture et la sculpture. Il est influencé par le classicisme grec. Il est influencé par le sens des proportions que l'architecture développe, le jeu

des équerres, la rigueur et la réflexion du dessin. La composition chez lui va primer sur la fantaisie. En même temps, de 1905 à 1906, il suit les cours de sculpture chez Paul Dubois (1859-1938), graveur en médailles et l'un des membres fondateurs du groupe les XX, mais un an plus tard il le quitte.

En 1906, il entre à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles dans l'atelier du sculpteur Charles Van der Stappen, lui-même d'ailleurs élève de Constantin Meunier et de Portaals. Ce grand maître de la sculpture enchante Marcel Rau.

En même temps, il apprend le dessin chez Jean Delville (1867-1953), peintre, dessinateur et fondateur du cercle L'Art Idéaliste.

En 1909, il a vingt-trois ans, et comme chaque année le grand concours pour le Prix de Rome de sculpture est annoncé. Le sujet imposé est classique : Orphée jouant de la lyre. Marcel Rau décide de s'y inscrire. Il n'est pas seul, trente candidats y sont déjà inscrits et les travaux se font en loge à Anvers au sein de l'Académie. Ses concurrents sont d'ailleurs redoutables, Rik Wouters, Oscar Jespers, Géo Verbanck, Frans Courtens, Joseph Witterwulghé, Marcel Wolfers, Victor Rousseau.

Lors de l'exposition des œuvres, Marcel Rau est proclamé « 1^{er} Grand Prix de Rome » en 1909. Son *Orphée jouant de la lyre* est exposé à Anvers et fait l'unanimité des critiques artistiques (Koninklijke Museum voor Schone Kunsten, à Anvers). Son orientation est définitivement fixée : ce sera la sculpture qui exprimera sa force d'âme et sa technique.

Le Grand Prix de Rome est un prix généreux qui permet de financer des voyages. Marcel Rau séjourne en Italie durant deux années jusqu'à fin 1912. Donatello devient son modèle préféré. En 1913, il visite Vienne, Munich, Berlin et Dresde. Ses rapports de voyages ont été conservés aux archives de l'Académie royale de Belgique. Dans une analyse de l'œuvre de Donatello, Rau exalte l'apport de la sensibilité de cet artiste qu'il ne retrouve pas chez un Michel-Ange. Ce rapport fait l'objet, à l'époque, de critiques diverses de la part de l'Administration des Beaux-Arts.

En 1915, Marcel Rau est nommé inspecteur de l'enseignement artistique. Son nouvel objectif est l'étude et la mise en application de la réforme de l'enseignement artistique, en crise alors sous l'effet d'une routine persistante. Il y travaille avec acharnement et par étapes.

En 1912, il avait épousé Lucie Hellmich. Il n'en eut malheureusement pas d'enfant.

Il acquiert également à cette époque l'immeuble n° 37 de l'avenue Guillaume Macau à Ixelles et le fera agrandir en 1925 grâce au talent de l'architecte Delune. Il y installe son atelier de sculpture.

Il se lie d'une amitié profonde et durable avec un cercle d'amis choisis : les architectes Alexis Dumont, Marcel Van Goethem et Charles Malcause, le sculpteur-médailleur Armand Bonnetain et le peintre Louis Buisseret.

Immédiatement après la guerre de 1914-1918, il s'est exclusivement consacré à la sculpture. L'armistice lui permet de rendre publiques des œuvres excellentes de sculpture, à savoir : *Les monuments aux morts des villes d'Ostende, Ninove, Hal, Alost, Belœil, Jamoigne, Le Soldat de la pelouse d'honneur du cimetière d'Ixelles et Le Cavalier Fonck* à Thimistère.

Il se passionne pour les idées de l'architecte Henry van de Velde (1863-1957), également peintre, et figure de proue de l'art décoratif et de l'architecture Modern Style et qui s'attachait à lier la sculpture à l'architecture. Marcel Rau est partisan fervent de ces théories et de ce qu'on appelle à l'époque l'esthétique industrielle ; la décoration des bâtiments par la sculpture. Ces théories auront d'ailleurs leur couronnement à l'Exposition Universelle de Paris en 1925.

Marcel Rau, en qualité d'inspecteur de l'enseignement et sur injonction du ministre de l'Instruction publique de l'époque Camille Huysmans, s'attache à matérialiser en Belgique les principes de van de Velde. Il rêve de fonder une école pour les y appliquer. C'est alors qu'il propose le site de l'Abbaye de la Cambre. Ainsi s'ouvrira, à la Cambre, l'Institut National Supérieur d'Architecture et des Arts Décoratifs qui sera officiellement fondé en 1927, et dont van de Velde sera le premier directeur.

En tant que réformateur de l'enseignement de l'architecture, il verra plus tard aboutir ses efforts lors de la parution de l'Arrêté Royal de 1929 qui sanctionnera le titre d'architecte.

En 1925 il expose à Paris, à l'Exposition Internationale des Beaux-Arts, le groupe *Béatitude maternelle I* et y remporte la médaille d'or. Le Musée des Beaux-Arts de Tournai et le Musée communal d'Ixelles conservent chacun un exemplaire de cette œuvre.

En 1926, avec le symbole des métiers, il réalise les dix méreaux de sculpture qui ornent la

façade de l'Université libre de Bruxelles. Puis, en 1929, de nouveau à Paris, au Salon des Artistes Français il conquiert la médaille du Salon grâce à l'œuvre *Béatitude maternelle II* (Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, à Bruxelles). Une copie a été réalisée et acquise par Monsieur Baron à Saint-Louis; elle y figure toujours dans le parc central de Saint-Louis aux Etats-Unis (Botanical Garden St Louis, U.S.A.).

En 1930, Rau participe au Concours organisé par la Monnaie royale de Belgique pour la création de la médaille du 100^e anniversaire de l'Indépendance Nationale, et est choisi pour la réaliser. Ce fut le début d'une activité féconde de médailleur, qui ne se terminera qu'à sa mort.

En trente-six ans, Rau exécute 96 médailles et réalise le monnayage du règne du roi Léopold III. Depuis la pièce de 0,20 fr. jusqu'aux pièces de 50 frs, dont la plus célèbre est la pièce de 1 fr., qui a été remplacée en 1989, après quarante ans de service.

En 1932, il revient à l'architecture et exécute la décoration extérieure de la façade de l'hôtel de ville de Charleroi dont il produira la médaille plus tard, en 1936, ainsi que la décoration intérieure.

En 1934, il exécute le monument aux vétérans coloniaux d'Ixelles. Ce monument s'élève dans le parc de l'Abbaye de la Cambre. Une très belle médaille est consacrée aux vétérans du Congo, à cette occasion.

En 1938, le grand monument du roi Albert au Canal Albert à Liège, haut de 15 m. sera également exécuté par Marcel Rau.

Rau est élu, le 5 juillet 1945, membre titulaire de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique. Il était déjà, depuis 1936, membre agrégé du corps académique des Beaux-Arts d'Anvers.

La Banque Nationale de Belgique décide d'établir un nouveau siège au boulevard de l'Impératrice, dû à l'architecte Dumont. Rau est chargé, dans la ligne de son idéal architectural, de décorer les grilles austères de l'édifice. Il réalise, en 1948 et en 1949, des figures allégoriques en aluminium coulé. En 1954, Rau exécute la porte de bronze du Palais de la Dynastie au Mont des Arts, à Bruxelles.

En 1958, s'ouvre à Bruxelles l'Exposition Universelle et Internationale au Heysel. Marcel Rau y exécute le grand pylône d'accueil ainsi qu'une *Baigneuse*, sculpture exposée au Palais

de l'art belge. Il est aussi l'auteur de la médaille officielle de l'Exposition, exécutée par la Monnaie Royale.

De 1952 à 1966, Marcel Rau se consacre à la création de nombreuses médailles à l'effigie de diverses personnalités politiques et du monde des affaires. Peu de temps avant son décès, il réalise encore à Ostende le monument du ministre van Glabbeke, dont la presse fait un écho très retentissant (*Le Soir*, 5.7.1966).

Quelques mois plus tard, Marcel Rau s'éteint à l'âge de quatre-vingts ans à Ixelles n° 37 de l'avenue Guillaume Macau, le 29 juin 1966, à la suite d'une longue maladie, regretté de tous ses collègues et amis.

Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Archives de l'Art contemporain, à Bruxelles : *Prix de Rome 1909*, n° 43.070; *Béatitude maternelle*, n° 34.244. — Archives des Etablissements Fibru-Fisch, à Bruxelles. — Archives de Monsieur Raymond Glorie, à Bruxelles. — Académie royale de Belgique, à Bruxelles : *Grand Concours pour le Prix de Rome, Sculpture, 1909*, n° 14.178; *Dossier personnel de Marcel Rau*, n° 14.699.

Les éditions Fisch et Cie — Bruxelles-Belgique, dans Médailles. Organe trimestriel de la Fédération Internationale de Médailles (F.I.D.E.M.), 1^{re} année, n° 1, Paris, juin 1938, p. 9. — Les éditions des Etablissements Fisch, 59, rue Edmond Rostand Bruxelles (Scheut), ibidem, 12^e année, n° 1, avril 1949, p. 12 et 14^e année, n° 2, octobre 1951, p. 9-10. — Marcel Rau, dans L'Art belge contemporain. Exposition Universelle et internationale de Bruxelles, Palais VII, 21 avril-19 octobre 1958, catalogue, Bruxelles, 1958, p. 142. — P. Magain, La pièce de 50 cts type «Mineur» (1952), dans Bulletin du Cercle d'études numismatiques, vol. 1, n° 1, 1964, p. 8-9. — J. Lippens, Pièces belges de 20 et de 50 ct. en cuivre, ibidem, vol. 1, n° 4, p. 63-64. — G. Boes, Les médailles commémoratives frappées par les Chemins de fer belges, ibidem, vol. 2, n° 4, 1965, p. 55-59. — H. Puvrez, Hommage à Marcel Rau, dans Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Beaux-Arts, t. 48, 1966, p. 203-204. — Société royale de Numismatique de Belgique 1841-1966. Exposition numismatique, Bibliothèque Albert I^{er}, 30 avril-29 mai 1966, Bruxelles, 1966, p. 159. — H. Puvrez, Notice sur Marcel Rau, membre de l'Académie, dans Annuaire de l'Académie royale de Belgique, vol. 134, Bruxelles, 1968, p. 223-234 (portrait photographique et liste des œuvres monumentales et des bustes). — E. Benezit, Rau Marcel, dans Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs de tous les temps et de tous les pays, t. 8, nouvelle

édition, Paris, 1976, p. 616. — J. Lippens, *Les médailles coulées de Marcel Rau*, dans *Bulletin du Cercle d'études numismatiques*, vol. 14, n° 4, 1977, p. 79-81. — A. Van Keymeulen et I. Suetens, *Monnaies et décorations du Royaume de Belgique 1831-1976*, catalogue d'exposition, Bibliothèque royale Albert I^{er}, Cabinet des Médailles, 12 février-2 avril 1977, Bruxelles, 1977, *passim*. — J. Lippens, *Erkentelijkheids- en herinneringmedailles van de Belgische maatschappijen van Algemene Verzekeringen A.G. Securitas*, dans *Tijdschrift voor numismatiek. Europees Genootschap voor Munt-en Penningskunde*, vol. 28, nr. 1, 1978, p. 25. — L. Matagne, *Wie ontwierp de keerzijde van het 5 frankstuk 1936 : Rau of Everaerts ?*, *ibidem*, vol. 29, nr. 5, sept.-oct. 1979, p. 164-165. — N. Ruelens, *Marcel Rau*, dans *Académie royale de Belgique. Cent cinquante ans de vie artistique*, Bruxelles, 1980, p. 126-127. — J. Lippens et A. Keymeulen, *La Médaille en Belgique de 1951 à 1976*, catalogue d'exposition, Bibliothèque royale Albert I^{er}, Cabinet des Médailles, 20 décembre 1980-31 janvier 1981, Bruxelles, 1980, *passim*. — L. Matagne, *L'œuvre monétaire de Rau*, dans *La vie numismatique. Alliance européenne numismatique*, vol. 32, n° 6, 1982, p. 217-224; vol. 33, n° 1, 1983, p. 3-6 et n° 2, p. 47-54. — *Mort du statuaire Marcel Rau à Bruxelles*, dans *La Libre Belgique*, 30 juin 1966. — *Nécrologie*, dans *Le Soir*, 30 juin 1966. — *Inauguration du Monument à Adolphe Van Glabbeke*, dans *Le Soir*, 5 juillet 1966. — *Mort du statuaire Marcel Rau à Bruxelles*, dans *L'Echo de la Bourse*, 9 juillet 1966.

Alexis J. Hennebert

RENIERS, Urbaan, Frederik, Eduard, dit *Urbain*, officier, né à Berchem (province de Flandre orientale) le 26 octobre 1906, décédé à Bruxelles le 20 juin 1962.

Fils de Jan-Baptiste, négociant, et de Louise Marie Euphrasie Vande Walle, Urbain (ainsi l'appelleront ses camarades) Reniers est élève à l'école moyenne de Renaix et, de 1923 à 1925, au cours spécial de l'Institut Saint-Louis à Bruxelles. Il entre à l'École militaire le 7 décembre 1925 en qualité d'élève de la 86^e promotion, section artillerie et génie.

Il est nommé sous-lieutenant élève à l'École d'application le 25 décembre 1927 et est admis définitivement dans le génie le 1^{er} août 1930 en quittant l'École. Il rejoint le 2^e régiment du génie à Anvers et est promu lieutenant le 26 décembre. Il est désigné pour l'École du génie le 2 février 1938 et sert, à partir du 26 mars 1939, au Centre d'études techniques du génie. Il re-

joint le 2^e régiment du génie le 26 août et est désigné une nouvelle fois pour ce Centre le 29 novembre.

Il passe avec son unité en France le 16 mai 1940. Il est désigné le 28 mai pour le 40^e régiment du génie et le 3 juin pour le 1^{er} régiment de renfort du génie. Il rentre le 25 août en Belgique occupée.

Il reste sans emploi jusqu'au 21 octobre, date à laquelle il est mis à la disposition du Ministère des Travaux publics. Le 26 novembre, il entre en service au Commissariat provincial à la Restauration, à Anvers.

Les fonctions qu'il exerce officiellement pendant l'occupation ne vont pas l'empêcher de jouer un rôle capital dans la Résistance.

Son action clandestine commence peu après son retour en Belgique (il sera reconnu résistant armé à la date du 1^{er} décembre 1940). À Anvers, il regroupe des hommes et du matériel, il rassemble des explosifs. Il transmet des informations à plusieurs services de renseignements.

Nommé en 1943 commandant du génie de la Zone II (provinces d'Anvers et de Limbourg) de l'Armée secrète, il étudie et prépare la destruction d'ouvrages d'art, notamment sur le canal de jonction Anvers-Liège. Il participe aussi à l'étude des destructions dans la Zone III (provinces de Flandre orientale et de Flandre occidentale).

En mars 1944, il est désigné comme commandant du Secteur autonome d'Anvers; en cette qualité, il organise l'antidestruction des installations portuaires. Dans le courant du mois de mai, les autorités belges de Londres le confirment dans cette mission.

Refoulés par les troupes alliées vers leurs frontières, les Allemands détruisent les ports de la Manche. C'est pourquoi il faut que la Résistance belge parvienne à empêcher la destruction du port d'Anvers dont les Alliés auront grand besoin comme base de ravitaillement pour la poursuite des opérations sur le front Ouest.

Le 4 septembre 1944, les divers groupements de résistance anversoises constituent un comité de coordination et acceptent de se mettre aux ordres d'un seul chef qui n'est autre que le lieutenant Reniers. Une unité d'action est ainsi réalisée : c'est grâce à cette heureuse entente que la Résistance anversoise va réussir ce même 4 septembre, malgré une pénurie d'hommes et d'armement, à empêcher la destruction de la plupart des installations portuaires. En même

temps, les troupes britanniques entrent à Anvers. Le port est sauvé; les Alliés pourront s'en servir pleinement lorsque les bouches de l'Escaut seront libérées à la fin du mois de novembre. La guerre sera raccourcie de quelques mois comme l'avait prédit le major-général G.W.R. Erskine, haut délégué du général Eisenhower en Belgique.

Le 22 novembre 1944, le lieutenant général Jules Pire, commandant de l'Armée secrète, cite Urbain Reniers à l'ordre du jour, pour : «Officier plein d'ardeur et d'audace. Toujours sur la brèche, sut imposer à tous ses qualités d'organisateur et de chef, tant par sa compétence que par son caractère d'une fermeté sans défaillance. Durant la période clandestine, s'est acquitté de missions de la plus haute importance en dépit d'une surveillance étroite de l'ennemi. Commandant de secteur, son ascendant irrésistible permit la coordination heureuse sous sa propre autorité, de tous les groupements de résistance. Par son activité incessante et éclairée a mérité du Pays tout entier en préservant le port d'Anvers d'une destruction profonde».

La brillante conduite d'Urbain Reniers de 1940 à 1944 lui vaut la croix de guerre 1940 avec palme, la médaille de la Résistance, la croix d'officier de l'ordre de Léopold II avec palme, la croix de guerre française avec étoile d'argent, la Military Cross, la Silver Star Medal.

Il est repris en force au Ministère de la Défense nationale le 1^{er} février 1945. Un arrêté du Régent du 23 juin 1947 le nomme capitaine à la date du 26 juin 1940. Il est promu major le 26 septembre 1947, lieutenant-colonel le 26 mars 1952, colonel le 26 septembre 1955 et enfin général-major le 26 mars 1962, trois mois avant son décès à l'hôpital militaire de Bruxelles.

A l'Ecole militaire et à l'Ecole d'application, ses camarades appréciaient sa loyauté, son caractère joyeux; ils admiraient ses prouesses sportives.

Urbain Reniers a vaillamment et efficacement servi sa patrie aux heures difficiles et décisives qu'elle a vécues pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Ministère de la défense nationale, Office central de la matricule, Bruxelles. — Archives de l'Union des fraternelles de l'Armée secrète, Bruxelles. — Renseignements dus à l'obligeance du colonel médecin Jean Reniers.

Le Général Reniers n'est plus, dans *Pygmalion*, juillet-août 1962, p. 5. — R. Gheysens, *La libération du port d'Anvers*, dans *L'Armée secrète 1940-1944*, Bruxelles, 1986, p. 181-188.

Emile Thomas

RENS, Joseph, Laurent, dit *Jef*, président du Conseil national de la Politique scientifique, du Conseil national du Travail, du Conseil de la Coopération au Développement, né à Boom le 1^{er} août 1905, décédé à Ixelles le 26 septembre 1985.

Jef Rens est né dans une famille extrêmement modeste. Il a commencé sa vie professionnelle comme ouvrier puis employé sur les quais d'Anvers, à l'usine des automobiles Minerva et dans l'industrie diamantaire. En juillet 1930, tout en continuant à travailler, il est admis à l'Université libre de Bruxelles où il conquiert une licence en Sciences sociales et une licence en Sciences économiques. Il quittera ses fonctions salariées pour devenir journaliste aux émissions néerlandaises de l'Institut national belge de Radiodiffusion, lorsqu'elles furent créées par Gust De Muynck, dirigeant syndical qui s'était déjà intéressé à lui. En 1930, au Congrès scientifique néerlandais-flamand qui se tient à Gand, il est rapporteur sur les conditions économiques dans l'industrie diamantaire.

En 1931-1932, boursier de la Fondation von Humboldt, il étudie à l'Université de Francfort sous la direction de Henri De Man. Il rentre en Belgique pour devenir rédacteur en chef de la revue de la Confédération générale du Travail. En 1935, l'Université de Bruxelles lui accorde un doctorat en Sciences sociales pour sa thèse consacrée aux fondements sociaux du national-socialisme. En 1935-1937, il enseigne la psychologie sociale à l'Ecole ouvrière supérieure de Bruxelles.

La même année, il est nommé chef adjoint du cabinet du Premier Ministre Paul-Emile Janson et, en 1938, chef de cabinet du Premier Ministre Paul-Henri Spaak et secrétaire du Conseil des Ministres. Le 6 janvier 1941, il est désigné, à Londres, comme conseiller du Gouvernement belge en exil et secrétaire général de la Commission belge pour l'Etude des Problèmes de l'Après-Guerre. En 1942, il est membre du Conseil consultatif du Gouvernement à Londres.

Le 1^{er} novembre 1944, hésitant à rentrer en Belgique à raison de l'agitation politique qui ne correspond pas à ses orientations, il devient sous-directeur général du Bureau international du Travail, dont il sera ensuite directeur général adjoint. Dans les années qui suivront, il assume, pour le Bureau international du Travail, la responsabilité du programme andin visant à mettre fin à l'état de misère des populations montagnardes du Nord de l'Amérique du Sud.

En 1955, Rens rentre en Belgique où il devient président du Conseil national de la Politique scientifique. En 1966, il est président du Conseil national du Travail. En 1969, du Conseil de la Coopération au Développement.

En 1970, il est président du Conseil du Personnel scientifique de la Katholieke Universiteit Leuven.

Il publiera, sous le titre *Ontmoetingen*, des carnets comportant des portraits des hommes d'Etat, des hommes d'affaires que ses diverses fonctions l'ont amené à rencontrer (Bruxelles, Nederlandsche Boekhandel, 1984). La version française de ce volume est publiée par l'éditeur Duculot à Gembloux, en 1987, sous le titre *Rencontres avec le siècle* avec une préface du sousigné. Les éditions Bruylant publient, en 1987, un livre d'hommage intitulé *Le programme andin*, avec une préface de Francis Blanchard directeur général du Bureau international du Travail, qui comporte, en outre, le rapport de Jef Rens sur l'extraordinaire opération qui l'a conduit à travers les pays de la région des Andes en Amérique du Sud.

Il y a, dans le *curriculum* de Jef Rens, un nombre si abondant de points forts qu'il faut bien se borner à n'en citer que les principaux.

Et avant tout à souligner ce que sa carrière a de remarquable en ce qu'elle traduit la personnalité de l'homme et d'admirable aussi en ce qu'elle traduit la possibilité qu'une démocratie comme la nôtre offre à un jeune garçon qui ne peut compter sur aucune aide familiale ou sociale. Parti d'un établi dans un atelier d'automobiles, il finira par être à peu près vice-roi d'une partie de l'Amérique latine et par changer, par le canal du Bureau international du Travail, la condition ouvrière dans beaucoup de pays, dont le sien d'ailleurs.

Militant syndical, directeur de la revue de la Confédération générale du Travail, Jef Rens fera

son apprentissage de la vie politique en étant adjoint du chef de Cabinet de Paul-Emile Janson, Premier Ministre, qui a voulu — expérience unique à ce moment —, constituer un cabinet bipartite. Le successeur et neveu de Paul-Emile Janson, Paul-Henri Spaak, l'appellera à ses côtés pour en faire un secrétaire du Conseil des Ministres et un chef de Cabinet. Dans ces trois fonctions, Jef Rens va laisser un souvenir profond à tous ceux qui ont collaboré avec lui et auprès de ceux qui ont été les collègues du Ministre qui avait fait appel à lui.

Le développement du fascisme italien, les graves problèmes de l'Autriche de Dollfuss viendront transformer l'homme de Cabinet en combattant. C'est en parcourant clandestinement les tunnels du métro de Vienne déserté par une grève générale que le jeune syndicaliste belge s'en ira porter, non sans risques, l'aide matérielle de son syndicat aux ouvriers révoltés de la banlieue viennoise. C'est en regroupant autour de lui les réfugiés d'abord italiens et ensuite allemands et autrichiens que le secrétaire adjoint de la Confédération générale du Travail va prendre conscience d'un monde extérieur. Il doit encore apprendre, au seuil de la révolte qu'il veut engager, les lois qui veulent que l'action politique ne débouche sur des résultats concrets que lorsqu'elle est menée dans une stratégie prudente plutôt que violente.

La guerre et la confiance de Paul van Zeeland qui en est le président vont faire de Jef Rens le secrétaire de la Commission pour l'Etude des Problèmes de l'Après-Guerre qui réunit, sous les bombardements de la capitale anglaise, les meilleurs esprits de l'émigration belge pour réfléchir aux réformes profondes et aux mesures de résurrection que la Belgique libérée va exiger. Il y prendra une nouvelle autorité. Il va y conquérir des amitiés qui le suivront pendant toute sa vie.

Mais Rens a sur les paysages de la politique belge des vues qui ne coïncident pas avec celles de la plupart de ses amis. Aussi, malgré les efforts de Paul-Henri Spaak pour lui faire regagner le pays au lendemain de la libération, choisit-il une carrière de fonctionnaire international qu'il a cueillie dans le cadre du Bureau international du Travail où déjà son action de militant syndicaliste lui a valu beaucoup d'estime et beaucoup de confiance. On raconte encore, dans les couloirs de l'Organisation internationale du Travail

à Genève, comment seul contre tous Jef Rens a réussi à faire cesser dans les Indes un horrible commerce d'enfants qui n'étaient mis au monde que pour être vendus ensuite à des entreprises maritimes en quête de jeunes esclaves.

Mais le triomphe de son passage à l'Organisation internationale du Travail est assurément la mission andine dont il est rapidement devenu l'âme. Il s'agissait d'apporter aux paysans des sommets du Pérou, de la Bolivie et de la Colombie une dignité et un salut matériel qu'ils n'avaient jamais pu recevoir : des écoles, des centres d'apprentissage, des villages entiers régénérés ! Jef Rens a laissé en Amérique du Sud un souvenir qui ne s'efface pas. Les Indiens de la région andine l'appelleront «viracocha» du nom de la divinité suprême des Incas.

L'autorité de Jef Rens est telle que sa parole n'est pas discutée et que ses projets sont mis en exécution.

Il avait d'ailleurs recueilli un hommage extraordinaire de tout le monde du travail lorsque, à la veille de la fin de la guerre, Franklin Roosevelt rassembla à la Maison Blanche les représentants des travailleurs de tous les pays de l'Alliance occidentale et que unanimement ces derniers chargèrent ce syndicaliste flamand de haranguer en français le chef de la coalition victorieuse.

La dernière partie de la carrière de secrétaire général adjoint du Bureau international du Travail se fait en Belgique. Rentré dans son pays, Jef Rens verra les Gouvernements successifs lui confier la gestion d'un certain nombre de ces conseils consultatifs qui sont une caractéristique de notre démocratie. Il y apportera sa longue expérience, sa sagesse, sa faculté de comprendre les hommes même lorsqu'ils ne pensent pas comme lui. Il sera, jusqu'à sa retraite, un élément de continuation et de construction et en particulier dans le domaine de la Coopération au Développement et dans celui de la paix sociale et économique.

Jef Rens a eu trois fils et une fille. Ivo est professeur à l'Université de Genève, Alain est ambassadeur de S.M. le Roi des Belges et Jean-Guy exerce des fonctions dirigeantes dans une multinationale au Canada.

P. Levy et W. Ugeux, *Jef Rens*, 1987 (inédit). — J. Girard, *Jef Rens, un homme qui dit oui*, dans *Revue Générale*, 1988-4, p. 37-47.

William Ugeux

ROBERT dit LE BOUGRE, premier inquisiteur dans les anciens Pays-Bas (1233-1245).

Ce personnage fut, dès le XIII^e siècle, dans plusieurs sources narratives de l'époque, mais, surtout, sous la plume des historiens les plus sérieux depuis près d'un siècle, systématiquement présenté comme un inquisiteur d'une brutalité et d'une sauvagerie impitoyables, faisant régner la terreur sur son passage, menant une répression frénétique, un fanatique, un fou furieux, un homicide maniaque et sanguinaire, qui aurait fait passer sur le bûcher un nombre tel d'innocents que le Saint-Siège aurait dû le suspendre de ses fonctions le 4 février 1234. D'ailleurs, s'il était à ce point capable de débusquer des centaines d'hérétiques et de les exécuter ensuite, c'est qu'il l'avait été lui-même pendant au moins une décennie — d'où son surnom «le Bougre» —, ayant vécu longtemps avec une hérétique à Milan... En réalité, lorsque l'on relit objectivement les nombreuses sources du XIII^e siècle qui parlent de lui et qu'on les confronte de manière critique, l'on découvre que la carrière de frère Robert fut bien différente. Il s'appelait, en fait, Robert le Petit et s'était fait dominicain selon toute vraisemblance à Besançon.

Pour examiner sereinement son dossier, il faut rappeler : que jusqu'en 1231, le pouvoir d'«inquisition» — c'est-à-dire d'«enquête» y compris le dépistage des hérétiques —, avait toujours fait partie des prérogatives épiscopales; que, considérant cette procédure comme inefficace, le pape Grégoire IX avait créé le 8 février 1232 l'«Inquisition» qu'il avait confiée aux Dominicains, lesquels devaient l'exercer en collaboration avec le corps épiscopal mais dans plusieurs archevêchés à la fois. L'on comprend ainsi les réactions hostiles de ces prélats devant la mission des Dominicains, autant que la volonté de ceux-ci à vouloir exercer des fonctions qui leur avaient été dévolues par le Saint-Siège. C'est ainsi que, pour prendre le cas des anciens Pays-Bas, le 19 avril 1233, Grégoire IX chargeait frère Robert de la fonction d'Inquisiteur dans l'archevêché de Reims, celui-ci étant présenté comme infesté par l'hérésie mais c'était un «ordre de mission» délivré sur la demande de Robert lui-même qui voulait à toute force pénétrer dans cet archevêché ! Du coup, le 4 février 1234, l'archevêque de Reims obtenait la suspension des activités de l'inquisiteur — sans d'ailleurs incriminer celui-ci de quelque excès que ce soit

—, en invoquant le fait que son archevêché avait échappé au fléau de l'hérésie, mais il s'agissait là d'une décision de Grégoire IX répondant à une supplique du prélat rémois qui voulait à tout prix empêcher Robert d'instrumenter chez lui! De toute manière, le 21 août 1235, Robert serait, définitivement cette fois, rétabli dans ses fonctions d'inquisiteur dans la province ecclésiastique de Reims.

Pendant quelques mois en 1232, puis, pendant presque une année en 1233, Robert exerça ses fonctions d'abord en Franche-Comté, ensuite à La Charité-sur-Loire : l'on ne dispose d'aucune preuve de ce qu'il aurait envoyé sur le bûcher un seul hérétique dans ces deux cas. Le 21 août 1235, il fut donc chargé de l'Inquisition dans l'archevêché de Reims, lequel comprenait onze évêchés dont ceux de Tournai — qui correspondait approximativement au comté de Flandre —, et de Cambrai — qui couvrait, outre le Cambrésis, le comté de Hainaut et toute la partie occidentale du duché de Brabant et, notamment, les régions de Bruxelles et d'Anvers. Situation qui devait d'ailleurs lui créer des difficultés puisqu'il se trouvait dans l'obligation d'exercer ses fonctions, d'une part, dans le royaume de France — ce qui convenait pour l'évêché de Tournai —, mais aussi dans celui de Cambrai qui, tout en relevant de l'archevêché de Reims, faisait partie du royaume de Germanie!

Toujours est-il que, grâce à une documentation contemporaine extrêmement riche, on peut le suivre pas à pas dans ses activités, celles-ci se décomposant en deux temps. Il procéda, tout d'abord, à une expédition qui dura environ trois mois et qui le conduisit successivement : à Châlons-sur-Marne au début de l'année 1236, où quelques hérétiques furent brûlés; ensuite à Péronne où cinq personnes passèrent sur le bûcher; puis à Elincourt, près de Cambrai, où quatre hérétiques subirent le même sort; le 17 février de cette même année, il était à Cambrai où quarante hérétiques furent arrêtés dont la moitié, après interrogatoire par frère Robert, monta sur le bûcher; le 2 mars suivant, à Douai, on dénombre dix victimes de l'Inquisition et une vingtaine d'autres peu après à Lille. Les sources sont ensuite muettes sur ses activités pendant trois longues années jusqu'au 13 mai 1239, date du tristement célèbre bûcher du Mont-Wimer, près de Châlons-sur-Marne, où cent quatre-vingts hérétiques furent brûlés d'un seul coup.

Après quoi, il fut encore sûrement inquisiteur jusqu'en 1241 — et peut-être même jusqu'en 1245 —, mais aucune victime ne peut lui être imputée pendant toute cette période. Il aurait ensuite quitté l'ordre des Dominicains, pour se faire, soit chanoine régulier à Paris, soit cistercien à Clairvaux — les sources divergent sur ce point —, et un document le signale comme défunt avant le 25 octobre 1263.

A première vue, le bilan de ses activités peut paraître assez effrayant : une soixantaine de victimes pendant trois mois en 1236, près de deux cents au Mont-Wimer en 1239. Mais il convient d'y regarder de plus près.

Tout d'abord, il faut observer que, avec quelque deux cent cinquante victimes en une dizaine d'années d'activité dans un territoire énorme — de la Loire aux bouches de l'Escaut et de la Mer du Nord à la Champagne —, on est loin des «nombreux milliers d'hérétiques» exécutés qu'on lui attribue généralement depuis le milieu du siècle dernier. Ensuite, il faut bien voir que, jamais, frère Robert n'interrogea seul des suspects d'hérésie : il a toujours exercé en France de par la volonté et avec l'appui du roi, à savoir Louis IX; tous les hérétiques qui comparaissaient devant lui avaient été auparavant arrêtés par les soins des évêques des diocèses où on le rencontre et déferés par eux devant l'inquisiteur. Sur ce point fondamental, il faut relever que, par exemple, à Cambrai le bûcher fut allumé en présence de l'archevêque de Reims et des évêques de Tournai, Arras, Noyon et Cambrai et qu'il en fut de même pour le bûcher de Douai : ce sont donc ces prélats qui avaient capturé des suspects et les avaient interrogés en collaboration avec l'inquisiteur. Bien plus, il faut cesser de colporter la légende de la destruction du Mont-Wimer comme celle d'un «nid de Cathares» qui aurait été le «Montségur du Nord» : les textes sont formels qui attestent que les cent quatre-vingts victimes de ce bûcher provenaient de seize diocèses dont chaque évêque avait amené son contingent et procéda tout au long d'une semaine à un nouvel interrogatoire avec, cette fois, le concours supplémentaire de frère Robert. Il convient aussi de rappeler le rôle singulier joué, dans cette affaire, par les princes territoriaux : à Cambrai, le bûcher fut allumé en présence de l'évêque qui était également comte du Cambrésis; à Douai, c'était devant la comtesse de Flandre et de Hainaut; au Mont-Wimer, c'était sous les yeux du

comte Thibaut IV de Champagne, connu par ailleurs comme l'un des «trouvères les plus doux et les plus tendres» du XIII^e siècle. Or, il faut se souvenir de ce que le «bon roi Saint Louis» avait légiféré en matière de dévolution des biens des suppliciés de l'Inquisition : ils revenaient de droit aux autorités princières ou seigneuriales dans les territoires desquelles des bûchers avaient été allumés... Reste le fait capital qu'il faut renoncer à considérer ces victimes soit comme des «Cathares» — il n'existe aucun lien entre eux et le Catharisme du Languedoc —, soit même comme de véritables «hérétiques». Il est bien établi maintenant que c'étaient des personnes qui tenaient des propos simplement antisacerdotaux ou anticléricaux, sans pour autant mettre en cause le christianisme, sa foi ou ses dogmes. Il n'y eut d'ailleurs, en l'espèce, aucun mouvement généralisé dans quelque région que ce soit : Robert le Bougre ne procéda, pendant trois mois au début de l'année 1236, qu'à une «expédition-éclair» de Champagne en Flandre où il alluma certes quelques bûchers qui firent une soixantaine de victimes mais on remarquera qu'il n'instrumenta dans aucune des grandes villes de Flandre — Bruges, Gand, Ypres —, de Brabant — Bruxelles ou Anvers —, ou de Hainaut — Mons ou Valenciennes. Les «hérétiques» qu'il fit brûler alors avaient été capturés, avant son arrivée, aussi bien à la campagne que dans des villes d'importance moyenne : il est donc exclu de voir en eux, comme certains ont voulu le faire, soit des membres du prolétariat urbain des villes drapières, soit des marchands qui fréquentaient les foires de Flandre ou de Champagne. Quant au Mont-Wimer, faut-il le rappeler, ce fut le résultat d'une rafle opérée dans seize évêchés par autant de prélats — dont ceux de Tournai et de Cambrai —, qui amenèrent sans doute chacun une douzaine de suspects qui allaient monter sur le bûcher. Et c'est ici qu'il convient de s'interroger. Ces «deux cent cinquante victimes de Robert le Bougre» ne furent-elles pas des anticléricaux imprudents sacrifiés, d'une part, par un inquisiteur qui voulait prouver l'utilité de la mission que Grégoire IX lui avait confiée et, d'autre part, par des évêques qui tenaient à démontrer qu'ils étaient capables à eux seuls de sauver leurs diocèses de toute forme d'«hérésie»? En tout cas, la déformation considérable des activités de

frère Robert s'explique aisément. Dès le XIII^e siècle, les sources narratives ecclésiastiques l'accablent mais il faut se souvenir de ce que les chanoines et les moines qui les écrivirent détestaient profondément les Dominicains — on connaît d'ailleurs plusieurs textes en vieux français de l'époque qui font l'éloge de Robert. Quant à la hargne avec laquelle les médiévistes les plus sérieux ont jugé sa carrière comme inquisiteur, elle vient tout simplement de ce que les historiens «bien pensants» l'ont chargé outre mesure, pour diminuer le rôle fondamental de Grégoire IX, des évêques et du «bon roi Saint Louis», tandis que les «mal pensants» l'ont choisi comme symbole de l'intolérable Inquisition.

J. Frederichs, *Robert le Bougre, premier inquisiteur général en France*, Gand, 1892. — P. Frédéricq, *Geschiedenis der Inquisitie in de Nederlanden*, t. 1, Gand, 1892, p. 42-59. — L. Tanon, *Histoire des tribunaux de l'Inquisition en France*, Paris, 1893, p. 113-117. — C.H. Haskins, *Robert le Bougre and the beginnings of the Inquisition in Northern France*, dans *American historical Review*, t. 7, Washington, 1902, p. 437-457 et 631-652. — T. de Cauzons, *Histoire de l'Inquisition en France*, Paris, 1909, p. 119-122. — E. Chenon, *L'hérésie à la Charité-sur-Loire et les débuts de l'Inquisition dans le Nord de la France au XIII^e s.*, dans *Revue historique de droit français et étranger*, t. 41, Paris, 1917, p. 299-345. — C.H. Haskins, *Studies in medieval culture*, New York, 1929, p. 193-244. — J. Guiraud, *Histoire de l'Inquisition au moyen âge*, t. 2, Paris, 1938, p. 200-218. — E. de Moreau, *Histoire de l'Eglise en Belgique*, t. 3, Bruxelles, 1946, p. 596-598. — C. Thouzellier, *La répression de l'hérésie et les débuts de l'Inquisition*, dans *Histoire de l'Eglise*, éd. A. Fliche-V. Martin, t. 10, Paris, 1950, p. 316-331. — H. Maisonneuve, *Etude sur les origines de l'Inquisition*, Paris, 1960, p. 266-270. — H. Grundmann, *Ketzerverhöre des Spätmittelalters*, dans *Deutsches Archiv*, t. 21, 1965, p. 519 sqq. — M. Grisart, *Les Cathares dans le Nord de la France*, dans *Revue du Nord*, t. 49, Lille, 1967, p. 515-517. — S.B. Zilverberg, *Ketters in de Middeleeuwen*, Bussum, 1968, p. 39-40. — Y. Dossat, *L'établissement de l'Inquisition*, dans *Le siècle de Saint-Louis*, Paris, 1970, p. 264-265. — G. Despy, *Les débuts de l'Inquisition dans les anciens Pays-Bas au XIII^e s.*, dans *Problèmes d'histoire du Christianisme*, t. 9, 1980, p. 71-104. — G. Despy, *Hérétiques ou anticléricaux? Les «Cathares» dans nos régions avant 1300*, *ibidem*, t. 18, 1988, p. 29-33.

Georges Despy

ROBERT, Jean-Nicolas, Joseph, industriel, banquier, homme politique, né à Liège le 9 avril 1788, y décédé le 18 novembre 1858.

Il était le second fils de Jean Robert (Liège 11 juin 1763 - 5 septembre 1840), banquier et exploitant de houillère et de Marie-Anne Hardy. Celle-ci était la fille de Marie-Anne Sacré et de Mathieu Hardy, intéressés dans la société charbonnière de la «Conquête, Patience et Loffelde» à Ans. Après l'arrêt de cette exploitation, Jean Robert, représenté par son fils Théodore, fut sociétaire d'une autre fosse de la même commune. En 1825, il possède, en effet, 6/48^e dans la société de l'Espérance constituée à cette date.

A l'occasion de la vente des biens du clergé, Jean Robert et Marie-Anne Sacré avaient chacun acquis une vingtaine d'hectares sur la commune d'Othée, en Hesbaye liégeoise. Le château d'Othée ayant été mis en vente à la demande des créanciers, Marie-Anne Sacré, veuve Hardy l'acquiert en 1804 ainsi que les trente hectares qui l'entouraient. Elle légua ces biens à sa fille, l'épouse de Jean Robert. Celui-ci étendra sans cesse ce vaste domaine qui avoisinait la centaine d'hectares lors de son décès.

Ayant succédé à son beau-frère, J.N.S. Joseph Hardy comme bourgmestre d'Othée, Jean Robert faisait partie de ceux dont la fortune était bien connue. Il comptait parmi les 600 contribuables les plus fortunés du département de l'Ourthe et fut immédiatement repris sur la liste des éligibles au Sénat, dressée le 17 août 1831 par les Etats députés de la province de Liège.

Jean-Nicolas et Théodore Robert furent éligibles au Sénat dès qu'ils entrèrent en possession du patrimoine délaissé par leur père et leur frère aîné, décédés le même jour. Par contre, leur beau-frère, Léon Viot, ne fit pas partie de cette élite.

Alors que Théodore, le fils cadet qui allait recevoir en 1840 le château d'Othée, succédait à leur père à la tête de cette commune, Jean-Nicolas Robert s'intégrait à la vie politique liégeoise.

Il avait épousé en 1812 Marie-Elise Closset (1787-1851), la sœur de Mathieu Closset-Wauters (1798-1876), futur bourgmestre de Liège.

Jean-Nicolas Robert et Mathieu Closset entrèrent ensemble au Conseil de Régence de la ville de Liège où Jean-Nicolas Robert occupa les fonctions d'échevin de 1834 à 1836. A cette date, il entra au Conseil provincial. Il siégea dans cette assemblée en même temps que son

beau-frère jusqu'en 1848 alors que, depuis le 1^{er} janvier 1840, il avait retrouvé un mandat de conseiller communal de la ville de Liège, charge qu'il occupa jusqu'en 1845.

Membre du Comité central de l'Union libérale constituée en 1842, il fit bloc avec ses amis A. Delfosse, Ch. Muller et W. Frère lors de la scission qui divisa la tendance libérale à Liège en 1845. Ainsi fit-il partie du comité de l'Association libérale constituée en juin de cette année. Dans le conflit ouvert où s'affrontaient radicaux et «vieux libéraux», Jean-Nicolas Robert faisait incontestablement partie de ce dernier groupe. Présenté comme candidat à la fois par l'Union et par l'Association libérale aux élections communales d'octobre 1845, il fut néanmoins éloigné du Conseil communal. Cet échec paraît l'avoir décidé à ne plus se soumettre au scrutin électoral car, dès juin 1848, le *Journal de Liège* le range parmi les conseillers provinciaux décidés à ne plus accepter un nouveau mandat.

Mais il ne se dérobera pas en 1851 lorsqu'à l'occasion de la crise très grave, ouverte au sein de la délégation libérale liégeoise par le projet de loi sur les droits de succession en ligne directe, son nom fut retenu à côté de ceux de W.M. Jamar et J. Forgeur.

Sa fidélité à W. Frère-Orban, l'amitié qui le liait à A. Delfosse, vice-président de la Chambre de 1847 à 1852, expliquent les choix du parti. Mathieu Closset, qui ne remplissait pas les conditions d'éligibilité au Sénat, sera appelé l'année suivante à la magistrature suprême de la ville de Liège, pour achever sa carrière politique au Conseil provincial qu'il présida de 1869 à 1874 tandis que Jean-Nicolas Robert qui, depuis dix ans, faisait partie des éligibles, ira siéger au Sénat. Le milieu socio-économique qui est le sien implique la ratification de ce choix par le corps électoral censitaire. Jean-Nicolas Robert s'avère, en effet, un excellent représentant de l'image que la bourgeoisie veut se donner d'elle-même. Riche héritier, il a étendu ses propriétés foncières. Il possède à son décès des biens à Villers-Saint-Siméon, Fexhe-Slins, Juprelle, Xhendremael. A Liège même, il est propriétaire de deux immeubles au faubourg Saint-Léonard et d'une maison place Saint-Michel où il demeure. Il s'est adonné à une activité lucrative. Distillateur, il est aussi banquier. A son décès, sa fortune évaluée à près d'un million, comporte, en effet, un peu plus de 20% prêtés à des tiers.

Fils d'un châtelain d'Othée et descendant de maîtres de fosses de l'Ancien Régime, qui ont conservé la direction des affaires, Jean-Nicolas Robert est profondément intégré dans le monde industriel et politique liégeois. Il a non seulement noué des relations amicales avec W.M. Jamar, exploitant de charbonnage, Auguste Delfosse, mais aussi avec l'avocat Charles-Auguste Desoer et le banquier Edouard Nagelmackers.

Témoin d'une double réussite, familiale et personnelle, il apparaît comme le maillon d'une dynastie qui inspire autant de confiance que la noblesse. Son fils, avocat, époux de Dieudonné-Madeleine-Céline Mouton, cousine germaine de V. Dieudonné Mouton, député de 1860 à 1882, aura pour gendre Léon Pety de Thozée, gouverneur de la province de Liège de 1882 à 1908.

Ayant accepté de représenter l'arrondissement de Liège au Sénat dans des circonstances particulièrement difficiles, Jean-Nicolas Robert fut désigné dans la Haute assemblée comme rapporteur de la commission des travaux publics, présidée par le duc d'Ursel. Il prit la parole quinze fois, se faisant le champion du libéralisme économique et doctrinal. Il se démit de sa charge sénatoriale en octobre 1856, à l'âge de soixante-huit ans. Il mourut le 18 novembre 1858 dans son immeuble de la place Saint-Michel. Ses funérailles, précédées de cérémonies religieuses, furent célébrées à Othée où furent prononcés les discours d'A. Neef, son successeur au Sénat, du président du Conseil provincial et du bourgmestre de Liège.

Archives de l'Etat, à Liège : Notaire Paques, acte du 19 juillet 1825 — Enregistrement : Liège C. 191, acte 123, déclaration de succession du 27 avril 1859. — Archives de l'Etat civil de Liège, déclaration de décès. — Archives de l'Etat civil de la Ville de Liège.

Gazette de Liège, 1845. — *Journal de Liège*, 1845, 1848, 8 octobre 1856, 22 novembre 1858. — *Annales parlementaires, Sénat*, 1851-1852 à 1855-1856. — N. Caulier-Mathy, *La modernisation des charbonnages liégeois pendant la première moitié du XIX^e siècle*, Liège-Paris, 1971. — M. Dechesne, *Le parti libéral à Liège, 1848-1899* Louvain-Paris, 1974 (*Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers*, 76). — A. Domken, *Histoire de la seigneurie et de la paroisse d'Othée*, dans *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, 1910, t. 19, p. 47-159. — I. Delatte, *La vente des biens du clergé dans le département de l'Ourthe, 1798-1810*, Liège,

1951. — U. Capitaine, *Nécrologe liégeois pour 1858*, Liège, 1861, p. 93.

Nicole Caulier-Mathy

ROSENFELD, Léon, Jacques, Henri, Constant, physicien, né à Charleroi le 14 août 1904, décédé à Copenhague le 23 mars 1974.

Son père, un ingénieur, meurt très jeune. Léon Rosenfeld sera élevé par sa mère.

En 1916, il entre à l'Athénée royal de Charleroi, où il se montre un élève très doué. Il s'inscrit à l'Université de Liège en 1922, à la Section des Sciences physiques et mathématiques. Après de brillantes études, il conquiert le doctorat en 1926 avec la plus grande distinction. Déjà au cours de ses études universitaires, on voit s'éveiller son goût pour la recherche. Il publie plusieurs notes de physique et de mathématique dans le *Bulletin de l'Association des Etudiants des Ecoles spéciales* (A.E.E.S.).

Après l'obtention du doctorat, il effectue de nombreux séjours d'étude dans des instituts étrangers de grand renom. Il se rend d'abord à Paris et travaille pendant un an à l'Ecole normale supérieure, où il a l'occasion de rencontrer Paul Langevin, Léon Brillouin, Louis de Broglie. Ce séjour ne fera que confirmer une prédilection marquée pour les aspects théoriques de la physique et lui permettra d'acquérir une solide connaissance de la mécanique quantique, dont la forme moderne se développait rapidement sur la base des premiers travaux de Louis de Broglie, Werner Heisenberg et Erwin Schrödinger.

En 1927, il se rend à Göttingen, chez Max Born, qui lui confie un mandat d'assistant. Il y reste deux ans. Il travaille ensuite à Zurich, dans le service de Wolfgang Pauli, au moment où celui-ci construisait avec Heisenberg le formalisme de l'électrodynamique quantique, version quantifiée de la théorie de Maxwell-Lorentz. Rosenfeld apporte une contribution intéressante en incorporant le champ de gravitation dans la théorie.

En 1929, il se rend à Copenhague pour y prendre part à une conférence internationale. C'est l'occasion de sa première rencontre avec Niels Bohr. Dans la suite, il fera de très fréquents séjours à Copenhague et il deviendra l'un

des principaux collaborateurs de Niels Bohr, avec qui il se liera d'une profonde amitié. C'est dans l'atmosphère stimulante de l'institut de Bohr qu'il développera une partie importante de ses recherches concernant des questions fondamentales que soulève l'interprétation de la mécanique quantique.

Grâce à la clairvoyance de son administrateur-inspecteur, Marcel Dehalu, l'Université de Liège ne tarde pas à accueillir Rosenfeld dans son corps professoral. Dès 1930, il est chargé du cours de Physique du rayonnement figurant au programme de la Faculté des Sciences appliquées. En 1933 s'y ajoute un cours à option de la licence en sciences physiques intitulé Mécanique statistique. C'est en 1936, à l'occasion de la succession de Léon Meurice, que Rosenfeld devient titulaire d'une charge complète en se voyant confier le cours *Eléments de Physique théorique et mathématique* destiné aux étudiants de seconde candidature, tant pour les Sections des Sciences physiques et mathématiques que pour celle des Ingénieurs. En 1937, il est promu au rang de professeur ordinaire de la Faculté des Sciences avec les mêmes attributions.

Peu de temps avant le 10 mai 1940, il accepte une chaire de physique théorique que lui propose l'Université d'Utrecht. L'invasion des troupes hitlériennes le conduira à retarder son départ mais il se décidera finalement à s'établir aux Pays-Bas, où, à ce moment, la recherche en physique théorique correspondait mieux à ses aspirations. Dans son souci de maintenir son appui à quelques jeunes chercheurs liégeois qui avaient commencé à travailler sous sa direction, il s'efforcera de ne pas quitter Liège totalement. Il réussira pendant près d'un an à assurer à la fois ses fonctions à Utrecht et ses enseignements à Liège. Cependant, les circonstances ne lui permettront pas d'assumer plus longtemps cette double charge et, dans le courant de 1941, il sera forcé d'abandonner complètement ses fonctions à Liège. Il n'en restera pas moins disponible pour ses élèves liégeois, avec lesquels il entretiendra une correspondance suivie. Rosenfeld passe les années de guerre à Utrecht et y développe surtout des recherches en physique nucléaire et en théorie du méson.

En 1947, il accepte une offre de l'Université de Manchester et prend la direction du Département de Physique théorique de cette université.

Son séjour à Manchester est très fructueux. Tout en poursuivant ses recherches sur des problèmes généraux liés à la théorie quantique, Rosenfeld oriente une grande partie de l'activité du département dans le domaine de la physique nucléaire et il publie un traité intitulé *Nuclear Forces* (Amsterdam, 1948). Cet ouvrage arrive à point dans ces premières années d'après-guerre; il servira de base à la formation de bien des physiciens du noyau. Beaucoup de jeunes chercheurs sont attirés par la renommée de Rosenfeld et par l'accueil chaleureux que reçoivent les visiteurs de son département. Aussi sont-ils toujours nombreux à y séjourner. Plusieurs d'entre eux joueront plus tard un rôle de premier plan dans le développement de la physique du noyau et des particules élémentaires.

En 1956, Rosenfeld réussit à faire aboutir un projet qu'il a longtemps caressé. Il fonde *Nuclear Physics*, mettant ainsi à la disposition des physiciens de tous les pays une revue où ils pourront publier sans frais les résultats de leurs travaux. Lui-même assurera jusqu'à la fin de sa vie, avec un soin méticuleux, la fonction de rédacteur en chef. Son attention vigilante contribuera beaucoup à assurer la haute tenue de la revue et à maintenir son caractère international, bien en harmonie avec la personnalité de son fondateur.

Manchester ne sera pas le dernier port d'attache de Rosenfeld. En 1958, il accepte une proposition de Niels Bohr et devient titulaire d'une chaire au Nordisk Institutet for Teoretisk Atomfysik (Nordita). Cet institut, que les pays nordiques ont fondé ensemble à Copenhague, attire non seulement les physiciens scandinaves mais est constamment visité par des chercheurs de nombreux pays. Rosenfeld s'établit à Copenhague de façon définitive. Il reste cependant très attaché à son pays d'origine. Pendant plusieurs années, il accepte de présider à la direction scientifique du Laboratoire des hautes énergies, qui s'est développé à Bruxelles sous les auspices de l'Institut interuniversitaire des Sciences nucléaires. Cette mission le conduit à venir très fréquemment en Belgique et il peut ainsi discuter avec les chercheurs du laboratoire l'orientation et la progression de leurs travaux.

Une partie essentielle de l'œuvre scientifique de Rosenfeld consiste en l'ensemble des travaux

qu'il a consacrés, tout au long de sa carrière, aux problèmes épistémologiques liés à l'interprétation de la mécanique quantique. Lorsqu'il arrive à Copenhague en 1929, l'époque et le milieu sont particulièrement favorables pour un jeune physicien voulant approfondir les bases et la signification de la nouvelle physique. Les équations d'ondes de la mécanique quantique sont connues depuis peu. Max Born a proposé l'interprétation statistique de la fonction d'ondes, qui conduit à une conception nouvelle de causalité : la fonction d'ondes permet seulement de calculer la probabilité de différents résultats auxquels peut conduire une expérience. La relation entre l'aspect corpusculaire et l'aspect ondulatoire des phénomènes quantiques est exprimée dans le principe de complémentarité de Niels Bohr. Dans le cadre de ce principe, chacun des deux aspects irréductibles, corpusculaire et ondulatoire des phénomènes, doit pouvoir être utilisé suivant le type d'expérience choisi par le physicien. Bohr et son école défendaient l'idée que l'obtention sous forme statistique des prédictions de la mécanique quantique — forme statistique liée à la complémentarité — n'est pas due à un défaut de la théorie mais est imposée par les lois mêmes de la nature dans le domaine de la physique atomique. Ils s'opposaient ainsi à ceux qui considéraient la mécanique quantique comme une théorie incomplète, qui devrait encore être parachevée pour rendre à la loi de causalité une forme semblable à celle de la physique classique. Rosenfeld a pris une part active dans l'approfondissement de la notion de complémentarité. Dans de très nombreuses publications et conférences, il s'est efforcé de clarifier cette notion et a défendu vigoureusement son bien-fondé. Il a lutté sans désespérer pour tenter de rallier tous les physiciens à ce qu'on appelle «la conception de Copenhague». La position de Rosenfeld ne signifie pas que le point de vue qu'il défend a pour lui une valeur absolue et qu'il ne sera plus question d'y toucher. Il s'exprime clairement à ce sujet (p. 80 de *Mémoires de la Société royale des Sciences de Liège*, 4^e série, t. 6, fasc. 1, 1942) :

«Assurément ce serait démentir tous les enseignements que nous avons essayé de dégager du développement passé de la science, que de prétendre tout à coup ériger la complémentarité en un dogme qui ne devrait jamais être dépassé. Bien au contraire, s'il est un pronostic à tirer des

leçons de l'histoire, c'est qu'il faut s'attendre encore à d'autres renouvellements de notre conception des rapports entre les divers aspects des phénomènes, non certes dans le sens d'un retour à la causalité classique mais plutôt par l'établissement de nouveaux rapports de complémentarité...».

Toujours dans le domaine de la mécanique quantique et plus précisément dans le cadre de son extension à la théorie des champs, Rosenfeld a publié des travaux marquants. L'un d'eux, écrit en collaboration avec Niels Bohr (*Kongelige Danske Videnskabernes Selskab Matematisk-fysiske Meddelelser*, vol. 12/8, Copenhague, 1933, 65 pages), est particulièrement cité car il est capital pour la vérification de la cohérence interne de l'électrodynamique quantique. Il discute la façon dont on peut mesurer les composantes d'un champ électromagnétique et élucide complètement un point fondamental vivement controversé à l'époque, en montrant clairement que si chaque composante, prise isolément, peut être mesurée avec une précision arbitraire, la connaissance simultanée d'une paire de ces grandeurs est bien soumise aux relations d'incertitude prévues par la mécanique quantique.

Rosenfeld était aussi une autorité en physique nucléaire. Outre son traité *Nuclear Forces* déjà cité, mentionnons notamment les travaux qu'il a publiés au début des années soixante, en partie avec un de ses premiers élèves liégeois, Jean Humblet (*Nuclear Physics*, vol. 26, Amsterdam, 1961, p. 529 et 594). Ces travaux, qui partent d'une formulation originale proposée par Humblet pour décrire la diffusion par certains types de potentiels, développent une théorie des réactions nucléaires. Ils ont suscité de nombreuses recherches, effectuées principalement à Liège et à Heidelberg.

Au cours des années septante, Rosenfeld s'est engagé dans une collaboration avec le groupe de Bruxelles dirigé par Ilya Prigogine. Il a ainsi participé à la réalisation d'un important travail conduisant à une compréhension nouvelle de l'irréversibilité en thermodynamique et à un complément de clarification pour un problème central de la mécanique quantique, celui d'une mesure effectuée sur un système atomique par l'intermédiaire de son interaction avec un système macroscopique (*Nature*, vol. 240, n° 5375, Londres-Washington, 1972, p. 25-27; *Kongelige*

Danske Videnskabernes Selskab, Matematisk-fysiske Meddelelser, vol. 38/12, Copenhagen, 1972, 45 pages).

Une autre partie très appréciée de ses travaux est consacrée à l'histoire de grands chapitres de la physique. Sa présentation de l'évolution des idées dans diverses disciplines telles que la thermodynamique, la mécanique statistique, l'électromagnétisme ou la mécanique quantique fait apparaître l'étendue et la profondeur de ses connaissances. Ses articles historiques témoignent de ses préoccupations sociales et, en particulier, de l'importance qu'il attribuait aux relations entre science et société. On y perçoit l'influence qu'a eue sur la pensée de Rosenfeld la méthode dialectique de Hegel et de ses disciples. Il cite d'ailleurs fréquemment Marx et Engels. Il ne faut certes pas y voir la marque d'une soumission à quelque dogmatisme. Bien au contraire, Rosenfeld était complètement ouvert, sans aucun *a priori*, à l'examen critique de nouvelles données expérimentales ou de nouvelles idées théoriques.

Une orientation peut-être inattendue de ses recherches mérite enfin d'être signalée. Vers la fin des années soixante, il s'est penché sur les problèmes psychologiques liés au développement du langage et de la pensée chez l'enfant. Ces questions, dont l'étude l'a mis en contact étroit avec Jean Piaget, apparaissent sans doute éloignées du cadre de la physique. Elles n'en ont pas moins sûrement aidé Rosenfeld à cerner mieux encore la formation et le développement de certains concepts de la physique elle-même.

L'exposé ci-dessus donne un aperçu de quelques aspects importants de l'œuvre considérable de Rosenfeld. Il a réalisé d'autres travaux intéressants dans des domaines variés : relativité, atmosphères des étoiles, molécules interstellaires... mais il serait vain de vouloir rendre compte pleinement, en quelques pages, de la richesse et de la portée de son activité scientifique. Celle-ci l'a conduit à la publication de plus de deux cents articles. Une sélection de ses travaux, accompagnée des références bibliographiques de ses publications, a été éditée en 1979. Elle constitue un ouvrage de plus de neuf cents pages, qui forme le volume 21 des *Boston Studies in the Philosophy of Science*. Robert S. Cohen et John J. Stachel, qui ont dirigé la publication de ce recueil, voulaient ainsi fournir aux philosophes et aux physiciens un ensemble de thèmes de ré-

flexion particulièrement riche. Lors de la formulation du projet à l'École d'été de Varenne, en 1971, Rosenfeld avait accepté d'écrire une introduction à cet ouvrage et aussi d'y ajouter quelques commentaires. Il est décédé avant d'avoir pu concrétiser cette intention.

De nombreuses distinctions scientifiques ont jalonné la carrière de Rosenfeld. Il était docteur *honoris causa* de l'Université de Copenhague et de l'Université libre de Bruxelles, membre de l'Académie royale du Danemark, de l'Académie septentrionale (Paris), membre étranger de l'Académie des Sciences de la République démocratique allemande, correspondant de l'Académie brésilienne des Sciences. Il a reçu en 1949 la prestigieuse distinction que constitue le Prix Francqui. Le 6 juin 1959, il a été élu associé de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique.

Nous avons esquissé la carrière et l'activité scientifique de Léon Rosenfeld mais sa personnalité particulièrement attachante mérite aussi d'être évoquée. Sa puissance intellectuelle allait de pair avec une grande simplicité. C'était un homme modeste, très affable. Sa culture, d'une richesse étonnante, était nourrie par une curiosité qui s'étendait bien au-delà du domaine de la physique. Il n'y a guère d'activité intellectuelle ou artistique qui ne l'ait intéressé. Il maîtrisait un bon nombre de langues européennes et avait même tâté du chinois et du japonais. Il était aussi versé dans les langues anciennes. Ce sont peut-être ses connaissances linguistiques qui l'ont incité à combattre vigoureusement l'introduction en physique de néologismes peu conformes à l'étymologie. Elles ont en tout cas favorisé les relations cordiales qu'il nouait avec ses collègues à l'étranger. Il serait fastidieux de recenser tous les pays où il a été reçu comme professeur visiteur ou conférencier. Les contacts continuels qu'il avait ainsi, joints à une remarquable faculté de saisir très vite l'essentiel d'une idée, lui permettaient d'être rapidement au courant des développements les plus récents de la physique. Il était pénétré de l'importance de la science et, quoique d'un naturel plutôt timide, il pouvait faire preuve d'une énergie surprenante pour défendre une acquisition scientifique qu'il estimait injustement contestée. Il était accueillant et dévoué envers les chercheurs de toutes nationalités qu'il formait dans les universités où

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration

il a enseigné. Beaucoup de ses élèves sont venus rejoindre les nombreux amis qu'il comptait parmi ses collègues.

A l'occasion de son soixantième anniversaire, ses amis ont voulu lui témoigner leur attachement et lui ont dédié un recueil d'articles constituant un numéro spécial de *Nuclear Physics* (vol. 57, fasc. 1, Amsterdam, 1964). Dix ans plus tard, pour célébrer son éméritat, ils ont décidé de créer la fondation «Léon Rosenfeld Scholarship Fund», destinée à permettre à de jeunes chercheurs de travailler un certain temps à Copenhague. Rosenfeld est décédé quelques mois avant d'atteindre septante ans. Peu de jours avant son décès, il a eu connaissance de l'initiative de ses amis et, bien que très affaibli, il a exprimé sa satisfaction.

Léon Rosenfeld avait épousé, en 1933, Yvonne Cambresier — elle aussi docteur en sciences physiques et mathématiques de l'Université de Liège — qui a su le seconder avec bonheur dans l'accueil toujours si cordial des visiteurs du département. Ils ont eu deux enfants, un garçon et une fille, Jean et Andrée. Jean a obtenu le doctorat en chimie à l'Université de Cambridge et poursuit une carrière en Grande-Bretagne dans la recherche scientifique industrielle. Andrée s'est spécialisée en archéologie et enseigne en Australie, à l'Université de Canberra.

Souvenirs personnels. — Informations aimablement communiquées par Madame Rosenfeld.

P. Swings, *In memoriam Léon Rosenfeld*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Sciences*, 5^e série, t. 60, 1974, p. 656-662. — I. Prigogine, *Léon Rosenfeld et les fondements de la physique moderne*, *ibidem*, p. 841-854. — G.E. Brown, *Léon Rosenfeld, 14 August 1904-23 March 1974*, dans *Nuclear Physics*, vol. A 233, Amsterdam, 1974, p. I-VIII. — S. Rozental, Préface du volume dédié à Léon Rosenfeld à l'occasion de son soixantième anniversaire, dans *Nuclear Physics*, vol. 57, Amsterdam, 1964, p. 2-3. — R.C. Cohen et J.J. Stachel (éditeurs), vol. 21 des *Boston Studies in the Philosophy of Science*, Dordrecht-Boston-Londres, 1979 (sélection des travaux de L. Rosenfeld et liste des références de ses publications). — S. Rozental, chapitre d'introduction à la référence précédente. — J. Serpe, *In memoriam Professeur L. Rosenfeld*, dans *Physica*, vol. 10, fasc. 16, 1974, p. 1. — J. Serpe, *L. Rosenfeld*, dans *Apports de Liège au Progrès des Sciences et des Techniques*, édité par E. Wahle, Liège, 1981, p. 77-80 (une photographie). — J. Serpe, *Léon Rosenfeld*, dans *Florilège des Sciences en Belgique*,

vol. 2, Bruxelles, 1980, p. 389-402, portrait photographique (Académie royale de Belgique).

Jean Serpe

ROSKAM, Jacques, docteur en médecine, physiopathologiste, clinicien, professeur à l'Université de Liège, né à Liège le 15 mai 1890, y décédé le 14 mai 1977.

Jacques Roskam était le fils d'Alphonse Roskam, médecin praticien à Liège, et de Jeanne Jowa. Après de brillantes études à l'Athénée de Liège, il suit les cours de la Faculté de Médecine de l'Université de cette même ville. Il y est proclamé docteur avec la plus grande distinction en juillet 1914. Durant ses études, il avait fréquenté le laboratoire d'Edouard Van Beneden et celui de Léon Fredericq. Sous la direction de ce dernier, il poursuit des recherches sur l'excitation rétrograde du cœur de l'anguille, couronnées par le jury du Concours universitaire (1913-1915) et par celui du Concours des Bourses de voyage (1914).

Mobilisé le 3 août 1914, Roskam est fait prisonnier aux environs de Liège. Il s'évade et rejoint les troupes belges sur l'Yser. D'abord rattaché aux ambulances dirigées par Pierre Nolf, il organisera en 1917 un hôpital pour infectieux à Doontje-Houthem, ouvert aux militaires et aux civils. Ses mérites lui vaudront la Médaille de bronze de la Croix-Rouge américaine, la Croix de guerre avec palmes et la Croix civique de première classe 1914-1918.

Collaborateur de Pierre Nolf durant les hostilités, Roskam apprend de lui la physiopathologie de la coagulation sanguine. Mais il se détache rapidement des conceptions de ce dernier pour adopter un plan de travail original et s'attaquer, dès 1919, à l'étude des mécanismes de l'hémostase dans son laboratoire de la Faculté de Médecine de Liège, à l'Hôpital de Bavière, là où, simultanément, il se spécialise en pathologie des maladies internes. Les mécanismes de l'hémostase seront le thème de son mémoire de doctorat spécial défendu en 1923.

Chargé de cours en 1926 ayant pour mission d'enseigner la pathologie et la thérapeutique spéciales des maladies internes, Roskam est nommé professeur extraordinaire en 1929, puis ordinaire en 1933 dans la même discipline. A partir de 1937, il partagera avec Lucien Brull la direction de la Clinique médicale. Il sera admis

à l'éméritat en 1960. Ce qui ne l'empêchera pas de poursuivre ses travaux scientifiques ainsi que ses démarches pour une meilleure organisation de l'enseignement et de la recherche biomédicale. Il continuera à s'intéresser à la sauvegarde de la santé publique. La plupart de ses collaborateurs occuperont à la Faculté de Médecine de Liège des postes de haute responsabilité en s'inspirant de son exemple.

Jacques Roskam s'est formé non seulement à la clinique, mais aussi par sa fréquentation de l'École de Physiologie liégeoise dominée par Léon Fredericq, aux sciences fondamentales. Il fut bien conscient, en dirigeant la Chaire de Médecine interne, que le recrutement des malades dans la région liégeoise n'atteint pas celui des grandes cliniques parisiennes. Il était donc pour lui hors de propos de s'attacher à des considérations purement nosographiques pour entreprendre l'étude des maladies. C'est pourquoi Roskam a délibérément opté pour une approche totalement différente : l'analyse systématique de la physiopathologie de certains états morbides particuliers, mais à développements suffisamment vastes pour conduire à des vues d'ensemble. C'est ainsi que Roskam s'est orienté de manière systématique vers l'examen des phénomènes hémorragiques. Tous ses collaborateurs y ont participé, surtout G. Derouaux, pour le temps de saignement; J. Hughes, pour l'hémodynamique de la microcirculation, travail de haute précision abordé avec des techniques révolutionnaires; Y. Bounameaux, pour l'adhésion plaquettaire et les premiers stades de la coagulation sanguine. Roskam a inspiré ces recherches; il en a assuré la coordination; il en a dressé une synthèse qui représente finalement une rénovation complète de ce chapitre de la pathologie. Bases statistiques, confrontations avec l'expérimentation animale, projections vers la thérapeutique : un ensemble cohérent s'est ainsi édifié, porté à la connaissance des chercheurs par de nombreux rapports et monographies, par l'organisation de symposia et par des présentations cliniques multiples. Le style remarquablement clair, ainsi que l'organisation logique des faits rigoureusement observés, en rendent l'étude aussi nécessaire qu'agréable.

Le même souci d'associer expérimentation animale, observations cliniques et interpréta-

tions physiopathologiques est tout aussi évident dans les études que Roskam a conduites plus tard sur les phénomènes inflammatoires aigus, avec la collaboration de H. Van Cauwenberge et de J. Lecomte. La mise en évidence d'analogies entre les indications thérapeutiques des corticoïdes et celle des salicylés a abouti à l'analyse systématique des propriétés corticosurrénales stimulantes de ces derniers et de leur déterminisme, en délimitant chez l'animal et chez le malade la part qu'il faut réserver à cette stimulation et les faits qui se rattachent à la pharmacologie spécifique de ces substances.

Présentées avec un grand enthousiasme, les leçons cliniques de Jacques Roskam ont été éclairées par cette volonté de dépasser la simple description des symptômes et l'énumération mécanique de listes de diagnostic différentiel. Il voulait que l'étudiant comprenne ce que représentent, en termes de physiopathologie, l'évolution de la maladie et les moyens de la combattre. Il imposait que le médecin ne s'aventure jamais dans un traitement sans pouvoir justifier l'opportunité et les modalités de celui-ci, tout en connaissant les risques : la thérapeutique éclairée par la raison.

L'efficacité de cette méthode d'approche a justifié les démarches que Roskam a multipliées en faveur d'une éducation et une formation médicales fondées sur le développement des disciplines fondamentales et sur la recherche biomédicale. C'est à son intervention insistante que notre pays doit la création du Fonds de la Recherche médicale, à l'image de ce que Roskam avait dégagé de l'organisation anglaise correspondante. Ce Fonds a essentiellement pour but la promotion des jeunes médecins qui se destinent à la recherche, par la distribution de subsides et l'octroi de bourses. On doit ainsi à la clairvoyance de Roskam une politique d'expansion dont le succès se mesure à la qualité de la médecine de notre pays.

Une carrière aussi bien conduite a permis à Roskam d'ouvrir la clinique liégeoise, entre autres, aux modes de penser anglo-saxons, tout en restant fidèle à l'amitié qui l'unissait à ses collègues français. Il fut ainsi à l'origine d'une heureuse liaison entre deux cultures scientifiques complémentaires démontrant par son exemple l'urgence de les associer pour une meilleure approche de la pathologie interne.

Roskam fut un très grand clinicien, le Clinicien : une analyse objective de la maladie doublée d'un profond dévouement envers le malade, digne d'attention autant que de respect, en ont fait le maître à penser par excellence des médecins de notre Région. A leur demande, il fonda en 1950, l'enseignement postuniversitaire facultaire. Ces cours se donnent désormais à l'Hôpital du Sart-Tilman, dans l'amphithéâtre qui porte son nom.

Membre de l'Académie royale de Médecine à partir de 1930, titularisé en 1945, docteur *honoris causa* de l'Université de Paris en 1949, Jacques Roskam est l'auteur de publications nombreuses, de plusieurs monographies et d'un traité de Médecine interne qui connut plusieurs éditions. Il a dirigé de multiples symposia et colloques, organisé divers congrès et présidé aux destinées de l'Académie de Médecine en 1958.

Il a épousé en 1920 Mademoiselle Marie-Thérèse Dupuis, fille du compositeur qui fut directeur du Conservatoire de Liège de 1911 à 1926. Sa fille, Jacqueline Roskam, est docteur en médecine.

H. Van Cauwenberge. *In Memoriam, Jacques Roskam*, dans *Revue médicale de Liège*, t. 32, 1977, p. 393-397. — J. Hughes, J. Lecomte et H. Van Cauwenberge. *Notice sur la vie et l'œuvre de Jacques Roskam*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, t. 133, 1978, p. 151-159.

Jean Lecomte

ROUSSEAU, Félix, Jean, Antoine, historien, archiviste, né à Namur le 14 janvier 1887, y décédé le 7 septembre 1981.

Les circonstances y avaient amené à Namur ses ancêtres, bordelais d'un côté, silésiens de l'autre. Ce sont eux, venus de l'Entre-Deux-Mers et des marches slaves qui lui ont sans doute légué le goût et l'art de conter, le sens du concret, l'attachement aux êtres et aux choses qui ont marqué sa vie et son œuvre.

Avec les maîtres qu'ils lui choisirent, ils l'ancrèrent aussi dans un catholicisme qui ne serait ni fracassant ni intolérant mais qui a, inconsciemment peut-être, inspiré sa vision de l'histoire. Elle ne faisait pas de l'économie et des pulsions collectives les moteurs essentiels, voire exclusifs de l'évolution humaine mais ména-

geait leur juste part à tous les facteurs de celle-ci, pensée, art, croyances, individus. *La Meuse et le pays mosan*, le grand livre sur lequel on reviendra, est éloquent à cet égard.

Autant que les institutions d'enseignement le permirent, Félix Rousseau fit ses études dans sa cité natale. Il débuta chez les sœurs ursulines, passa au Collège Saint-Louis et inaugura aux Facultés Notre-Dame de la Paix la candidature en histoire. Il conquiert enfin son doctorat à l'Université de l'Etat à Liège.

Il entra alors au Archives de l'Etat. Il commença au dépôt de Mons une carrière qui le mènerait jusqu'à la retraite. Un temps, durant la première guerre, il travailla à celui de Namur, où il dressa des inventaires, toujours consultés aujourd'hui, des documents médiévaux conservés dans les fonds des établissements religieux de la province actuelle. Puis il fut attaché aux Archives générales du Royaume à Bruxelles. Il y resta trente ans. Mais, en 1946, le poste de conservateur à Namur allait devenir vacant. Rousseau le postula. Beaucoup s'en étonnèrent : quitter la capitale et renoncer à la probable promotion à la charge d'archiviste général du Royaume ! Ceux qui connaissaient l'homme ne furent pas surpris. Il retrouverait sa bonne cité, ses chères Sambre et Meuse, ses intimes, ses sociétés, de la «Frairie des masuis et cotelis» de Jambes à la «Royale Moncrabeau» ou aux «Rèlis Namurwès». Il fut entendu. Il revint à Namur et ne la quitta plus.

Entre-temps, il avait accepté de faire des leçons dans deux universités. En 1942, Louvain lui avait demandé de créer un cours de Folklore wallon. Liège, en 1943, lui avait offert celui de Paléographie du moyen âge, qu'il muerait en une histoire de l'écriture comme témoin d'une civilisation, et celui de Critique historique inclus dans la succession de Jules Closon.

Les écrits de Rousseau peuvent se répartir en cinq secteurs : l'histoire dite générale, le folklore, la littérature dialectale, l'archéologie, la vulgarisation.

Rousseau n'a pas été titulaire de cours de candidature qui brassent des mondes pendant des siècles, n'a voyagé que dans les pays latins, n'a pas participé aux congrès internationaux, n'a noué que peu de contacts avec des érudits étrangers. Aussi a-t-il pris pour cadre de ses études sa ville et sa région, ce qui l'a tout de même conduit à maintes reprises à la «grande histoire».

Pour la collection *Notre Passé*, il a rédigé un *Namur, ville mosane*, où, en conjuguant les ressources des textes, des objets matériels et de l'onomastique, il a reconstitué avec vie et vérité les grandes heures de sa cité. Il a débordé les limites de celle-ci pour embrasser celles du comté dont elle fut la capitale. Il a élu pour héros de sa thèse doctorale Henri l'Aveugle, qui réunit un moment en ses mains à la fin du XII^e siècle le gros de nos pays mosans. Il ouvrit, pour la Commission royale d'Histoire, la série *Recueil des actes des princes belges* par un volume modèle consacré aux *Actes des comtes de Namur de la première race, 946-1196*. Il y introduisit la soixantaine de documents dûment critiqués — même si on diffère aujourd'hui d'avis sur l'authenticité ou la datation de tel ou tel, spécialement de la charte pour Brogne de 1154, voire aussi de celle de 1131 —, par 120 pages sur la dynastie et son action. Il a ressuscité *Le monastère mérovingien d'Andenne*, expliqué *Comment Dinant est devenue une ville liégeoise*, présenté les sanctuaires de Walcourt et de Foy-Notre-Dame, dressé la généalogie d'*Un lignage namurois au XII^e siècle*. *Les Falmagne*, qui aurait dû amorcer un vaste travail sur les classes rurales au moyen âge. La Wallonie fut un troisième champ de recherches, plus large encore et aux prolongements inattendus pour certains. En diverses occasions et dans des perspectives diverses qu'éclairaient assez les titres, Rousseau en a esquissé l'histoire, magnifié les réalisations et, par là, rameuté les espérances et les énergies dans *La Wallonie, terre romane, Introduction historique à l'art mosan, La Wallonie, son histoire et son avenir, Les Wallons et l'histoire*. Il a pisté les mosans des XI^e et XII^e siècles sur les routes de l'Europe centrale et le long des rives de la Baltique, surtout en Hongrie et en Pologne. Il a montré les liens entre *Les Carolingiens et l'Ardenne* qui firent de nos régions un des foyers de la civilisation occidentale au cœur du moyen âge.

Il le révéla dans un maître-ouvrage, paru modestement en 1930 dans les *Annales de la Société archéologique de Namur, La Meuse et le pays mosan en Belgique. Leur importance historique avant le XIII^e siècle*. Le verbe est choisi car ce fut une révélation. Même pour les plus grands érudits, comme Henri Pirenne, historien attiré de la Belgique, qui, après la lecture, avoua bonnement : «C'est un sujet que je n'avais pas vu».

Sans doute avait-on de longue date appelé la Liège du XI^e siècle l'«Athènes du Nord». Mais on n'était guère allé plus loin. On n'avait pas scruté systématiquement et attentivement le phénomène dans ses causes, ses phases, ses manifestations plus éclatantes qu'on ne l'imaginait. A toutes ses étapes, la Meuse, axe et lien qui vivifie, unit, prolonge jusqu'à la Saône et au Rhin. Au départ, l'intégration au monde romain et sa culture traduite dans sa langue. Puis l'accession au pouvoir des Carolingiens qui ont en terre mosane le plus gros de leur patrimoine, leurs abbayes de famille, leurs châteaux, leurs parcours de chasse et dont l'héritage sera aussi riche et plus durable que partout ailleurs. Il se conservera et se fortifiera au X^e siècle avec l'insertion dans l'Empire et l'action d'évêques inspirés par la «Renaissance ottonienne», Eracle et Notger. Ce sera alors l'âge d'or du pays mosan dans tous les secteurs : les arts, de l'architecture à la torentique, les lettres, avec la grammaire et la poésie, les sciences, notamment les mathématiques de Francon et le droit canon d'Alger; dès avant l'an mil, le diocèse de Liège avait pris une part considérable au renouveau du monachisme grâce à Gérard de Brogne ou Poppon de Stavelot et tenu un rôle majeur dans l'éveil du grégorianisme grâce à Rathier, Olbert, en attendant Wazon. Vint le déclin à partir de 1200. Sur ce point, le mémoire doit être complété car il n'explique pas bien cet effacement, dû avant tout au conservatisme, notamment à la méfiance pour la dialectique. Il doit aussi être corrigé : les travaux des dernières décennies ont révélé que la vallée mosane n'a pas perdu tout éclat au bas moyen âge. Si, pour prendre un exemple, l'orfèverie a, après Hugo d'Oignies, perdu sa splendeur, la sculpture sur pierre et sur bois a vigoureusement progressé. Après un demi-siècle, toute synthèse appelle additions et retouches. Mais pour celle-ci, l'essentiel reste et restera acquis. A dater de 1930, aucun ouvrage qui se respecte n'a plus oublié les penseurs, écrivains, artistes, artisans et marchands de nos terres romanes durant deux cent cinquante ans.

Pionnier dans l'exploration du passé wallon, Félix Rousseau le fut également pour l'intégration dans l'histoire du folklore. Il avait d'emblée senti la valeur de celui-ci comme témoin de jadis, gardien d'un esprit et facteur de solidarité, surtout par la liesse commune et générale. A vingt ans, il s'était juré, avec son condisciple et

ami Fernand Danhaive, de ressusciter le folklore namurois qui s'était presque éteint durant la seconde moitié du XIX^e siècle. Il tint parole. En 1920, il consacra son premier livre — mince comme ceux qui suivraient; aucun ne dépasserait les deux cent cinquante pages —, aux *Légendes et coutumes du pays de Namur*. Quelques mois plus tard, il dressa dans *Le folklore et les folkloristes wallons* l'inventaire de ce qui avait paru dans ce secteur avant la première guerre mondiale. Des articles se succédèrent sur les kermesses ou sur de vieux usages juridiques. Puis des leçons les doublèrent, on l'a dit. Mais c'est quand il revint à Namur que Rousseau s'acquitta pleinement de son vœu de jeunesse. Il mit sans compter son savoir, son dévouement, son enthousiasme au service de tous les promoteurs, individuels ou collectifs, de manifestations populaires.

Le dialecte et les lettres qui le manient et l'illustrent avaient, comme le folklore, pâti après 1850 de l'engouement compréhensible mais excessif pour le seul français. Rousseau eut pour eux de la dilection. Il milita dans les Sociétés vouées à leur culte. Il s'en fit l'historien dans *Propos d'un archiviste sur l'histoire de la littérature dialectale à Namur* et dans l'Introduction au catalogue de l'exposition organisée en 1968 sur *La littérature dialectale à Namur de Charles Wérotte à Joseph Calozet*.

Point écrivain, Félix Rousseau ne fut pas non plus archéologue. Mais ici également, à défaut de produire, il soutint les efforts des organismes compétents, comme la Commission provinciale des Monuments et des Sites. Et il rédigea une *Introduction historique à l'art mosan* déjà mentionnée, après avoir montré comment les *Tours domaniales et tours de chevaliers, églises et cimetières fortifiés dans le Namurois* reflètent la société aristocratique et paysanne du moyen âge et des débuts des temps modernes.

Purs de tout jargon et pleins d'éléments concrets, les écrits signalés jusqu'à présent étaient accessibles à tout honnête homme. D'ailleurs, pas mal visaient déjà le grand public. D'autres relèvent nettement de la vulgarisation au sens noble du terme. Pas un périodique n'a paru dans le Namurois ou en Wallonie auquel Rousseau n'ait donné quelque contribution. Et que de notes, de miettes disait-on au XIX^e siècle, prodiguées dans la presse locale! Le don qui s'y étalait de mettre la science à la portée de chacun

désigna l'auteur à l'attention des gens de radio en quête d'émissions culturelles. Félix Rousseau tint donc une chronique de folklore à Radio-Namur de 1946 à 1950. Et il fournit la matière de deux films : *Le Namurois terre de beauté et d'histoire* et *Marche-les-Dames*.

Livres, articles, notes de journaux, émissions radiophoniques et films de cinéma nouent un rapport avec les lecteurs, auditeurs et spectateurs. Mais Félix Rousseau voulait mieux : des contacts directs et personnels. Il en établit de multiples et de bien des façons.

D'abord au sein de sociétés qu'on renonce à énumérer. Il présida aux destinées de beaucoup. Affaire d'âge et de connaissances et expériences accumulées au fil des ans sans doute. Mais question aussi de caractère : son affabilité et sa modestie le prédisposaient à gouverner des assemblées dont les rivalités et les jalousies ne sont pas toujours absentes. Il prit ainsi les rênes de la Commission royale d'Histoire en 1972. Il dirigea aussi, durant vingt ans, la Commission royale de Folklore. Il fut encore à la tête du Comité d'Histoire du Centre culturel créé en 1960 par le Crédit communal. Correspondant de l'Académie royale de Belgique en 1949 et membre effectif en 1954, il prit une part considérable à la vie de cette Compagnie; il y siégea notamment dans des dizaines de jurys.

Qui pourrait enfin faire le compte des entretiens individuels et privés! Félix Rousseau ouvrait toujours à qui frappait à sa porte. Avec empressement, puis avec un large sourire quand le visiteur s'étant approché et la myopie surmontée, il le reconnaissait. Inlassablement il conseillait, il suggérait et surtout il encourageait. Etudiant de première licence, je soumis l'idée et le schéma de recherches que je désirais mener sur les campagnes du Namurois au moyen âge à un «ancien» et m'entendit déclarer : «Oui, oui; on fait de beaux plans mais on ne les remplit pas». Félix Rousseau, lui, me dit : «Que c'est intéressant. Commencez bien vite. Ce sera passionnant».

Ainsi Félix Rousseau n'a-t-il pas fécondé le labeur d'autrui par ses seuls écrits mais aussi par ses qualités humaines et son exemple : ouverture d'esprit, dévouement, chaleur, bonté.

Bonté : lors de la célébration de son quatre-vingt-dixième anniversaire, il me dévoila le ressort profond de tout ce qu'il fut et fit : «Voyez-vous, je cherche toujours le bon dans

tous et en tout. Parce qu'il y a du bon en tous et partout. Et je ne veux voir que le bon».

L. Genicot, *Notice sur Félix Rousseau, membre de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 149, Bruxelles, 1983, p. 101-152 (portrait photographique et bibliographie complète de F. Rousseau).

Léopold Genicot

ROUSSEAU, Pierre, dit **ROUSSEAU DE TOULOUSE**, auteur dramatique, journaliste, éditeur, né à Toulouse (France), le 19 août 1716, décédé à Paris le 10 novembre 1785.

Son père, Philippe, maître-ès-arts, était un instituteur dont la famille provenait de Bourges, dans le Berry. Sa mère, Toinette Gillis, de Toulouse, appartenait à une famille de pâtisseries.

Pierre Rousseau fit ses premières études chez les Jésuites de Toulouse. Il s'inscrivit ensuite à la Faculté de Médecine de l'Université de Montpellier. Il abandonna ses études médicales pour le droit. Il ne termina jamais ses études juridiques et arriva à Paris en 1740 environ. A Paris, il travailla d'abord pour des notaires et des juristes. Toutefois, son ambition était d'être un homme de lettres et, en 1744, il écrivit, avec Charles-Simon Favart, l'opéra-comique *La Coquette sans le savoir* représenté à la Foire Saint-Germain. Cette œuvre fut suivie par une série d'opéras-comiques et de comédies : *L'Esprit du jour* (1745), *La Rivale suivante*, représenté au Théâtre Français (1747), *L'Année merveilleuse* joué au Théâtre Italien (1750) et *Les Méprises* présenté au Théâtre Français (1754). En 1755, il écrivit un roman picaresque, *Les Faux pas*. Rousseau fréquentait les cercles à la mode du monde littéraire parisien et fit la connaissance de Voltaire, Buffon et d'Alembert. Il souhaitait créer une publication périodique qui épouserait les idées des encyclopédistes, mais à la suite de la suspension de l'*Encyclopédie* en 1752, il devint improbable que les autorités de l'Etat et de l'Eglise permettent une telle publication. En juin 1755, Rousseau fit ses débuts dans le journalisme en éditant un journal de petites annonces, *Les Affiches de Paris*. C'est alors que l'électeur Palatin Charles-Théodore désigna Rousseau

comme son agent littéraire à Paris. Pendant l'été de 1755, le prince Guillaume-Henri de Nassau-Saarbrücken invita Rousseau à Saarbrücken et lui confia le poste de fermier général. Pendant son séjour à Saarbrücken, Rousseau rencontra Ludovica Weissenbruch, la fille du premier conseiller de Guillaume-Henri. Le couple se maria le 30 septembre 1755.

Le désir de Rousseau d'utiliser le journalisme pour répandre dans le public les travaux des «lumières» françaises l'attira vers la principauté de Liège. La ville de Liège s'était depuis longtemps engagée dans les publications clandestines, et la situation stratégique de la principauté épiscopale permettait des communications aisées avec les centres culturels d'Allemagne, de Hollande, d'Angleterre et de France. Le souverain de la principauté de Liège, le duc Jean-Théodore de Bavière, évêque de Ratisbonne et Freising, était souvent absent, et son premier ministre, le comte Maximilien de Horion sympathisait avec les idées du Siècle des lumières. A la fin de 1755, sur l'invitation de Horion, Rousseau se rendit à Liège. Il signa un contrat avec l'imprimeur Evrard Kints et, le 1^{er} janvier 1756, fit paraître le premier numéro de son nouveau périodique, le *Journal encyclopédique*.

Rousseau publia le *Journal encyclopédique* à Liège pendant trois ans et demi. Toutefois, les chanoines de la cathédrale Saint-Lambert, en accord avec les théologiens de l'Université de Louvain, refusèrent de tolérer un journal qui soutenait et propageait l'idéologie des encyclopédistes. Juste après la suppression de l'*Encyclopédie* elle-même, en France, le périodique de Rousseau fut réduit au silence (6 septembre 1759) et il s'enfuit à Bruxelles. A cause de l'opposition de l'Université de Louvain, l'impératrice Marie-Thérèse lui refusa la permission de faire reparaitre le *Journal encyclopédique* dans la capitale des Pays-Bas autrichiens. Rousseau espérait se tourner vers ses bienfaiteurs allemands. A sa surprise, la Cour souveraine de Bouillon, au nom du duc Charles-Godefroid, l'invita à s'établir dans la principauté ardennaise. Pour le *Journal encyclopédique*, Rousseau se voyait offrir un privilège de trente ans, et bénéficiait d'une censure bénigne et d'une assistance matérielle pour produire et exporter ses périodiques en France et dans d'autres pays.

Le *Journal encyclopédique* fut un succès à Bouillon. Il parut régulièrement deux fois par

mois jusqu'en janvier 1791, puis trois fois par mois jusqu'à sa disparition en décembre 1793 (304 volumes in-12°). Pierre Rousseau et ses collègues ajoutèrent d'autres périodiques à la liste de leurs publications : un journal médical, un hebdomadaire d'une seule page, la *Gazette salubre* (1761-1793 : 33 volumes in-4°), édité par Friedrich Emmanuel Grundwald; un journal juridique, le *Journal de jurisprudence* (janvier 1763-mai 1764 : 6 volumes in-8°), édité par Rousseau; un journal politique, le bimensuel *Journal politique, ou Gazette des Gazettes* (1764-1793 : 270 volumes in-12°), édité d'abord par Jacques Rénéaume de la Tâche et ensuite par le beau-frère de Rousseau, Charles-Auguste Weissenbruch. Rousseau employait des correspondants à Bouillon ainsi qu'à l'étranger pour les nouvelles et les morceaux choisis de ses périodiques. Parmi ses collaborateurs, on comptait Jean-Louis Castilhon, Voltaire, Jean-Baptiste Robinet, Chamfort, Naigéon et Samuel Formey, secrétaire perpétuel de l'Académie de Prusse à Berlin. Les abonnements aux journaux de Bouillon allaient de 800 pour la *Gazette salubre* jusqu'à 2.000 pour le *Journal encyclopédique*. Madame de Pompadour, le prince de Rohan, un secrétaire d'Etat du Vatican, Voltaire, d'Alembert et Condorcet figuraient parmi les abonnés. Des sociétés de lecture, dans des villes de province françaises, telles que Laval, Bourg, Lyon, Mulhouse et Castres se procuraient les journaux et des souscriptions arrivaient à Bouillon de Naples, Berlin, Varsovie et Saint-Pétersbourg. Une édition italienne du *Journal encyclopédique* naquit en 1756 et fut publiée jusqu'en 1783.

En tant que «commanditaire», Rousseau fonda en 1767 une maison d'édition à Bouillon, la Société typographique. Ses administrateurs étaient les frères Castilhon, Robinet et J.-P. Trécourt (le beau-frère de M^{me} Rousseau). Officiellement, les profits et les dépenses étaient divisés entre ces quatre partenaires mais Rousseau était sans conteste le directeur financier et le rédacteur en chef de la nouvelle entreprise. Il procura un immeuble à la Société typographique de Bouillon et avança les fonds. Quand Robinet quitta l'association en 1769, Rousseau choisit Charles-Auguste Weissenbruch pour être son successeur. Pendant les années 1770 la Société typographique de Bouillon publia plus de 150 œuvres différentes et quand elle ferma ses portes

en 1798 sa production dépassait les 260 livres. La Société typographique de Bouillon publia une grande variété de titres : depuis des œuvres avouées qui étaient exportées légalement vers la France jusqu'à des textes clandestins et prohibés qui étaient introduits en fraude dans ce pays. Un quart environ de la production totale était clandestin et les plus populaires des adresses étaient Londres, Amsterdam et «sans lieu».

Les publications les plus ambitieuses de la société furent une *Analyse raisonnée de Bayle, ou abrégé méthodique de ses ouvrages, particulièrement de son Dictionnaire historique et critique* par l'abbé de Marsy et Robinet (Londres, 1773) en 8 volumes in-12°; la *Collection complète des Œuvres philosophiques, littéraires et dramatiques* de Diderot (Londres, 1773) en 7 volumes in-8°; les *Fables de La Fontaine*, en vers, avec 247 gravures sur cuivre (Bouillon, 1776) en 4 volumes grand in-8°; la *Collection complète des Œuvres de M. Crébillon fils* (Londres, 1777) en 7 volumes in-12°; et les *Romans et contes de M. de Voltaire* (Bouillon, 1778) en 3 volumes in-8°, avec 13 vignettes et 57 illustrations. En 1777, une *Encyclopédie économique* fut lancée. Elle fut achevée en 1781, totalisant 9.407 pages en 16 volumes. La Société typographique de Bouillon s'enorgueillit surtout de publier les classiques des «lumières» françaises : les œuvres complètes de Diderot, Helvétius et Crébillon fils; des morceaux choisis des écrits de Voltaire; la première édition de l'ouvrage de Diderot, *Essai sur les règnes de Claude et de Néron* (Londres, 1782), 2 volumes in-8°; les *Considérations sur les mœurs de ce siècle* de Charles Pinot-Duclos (Londres, s.d.) in-8°; *De la félicité publique* de Chastellux (Bouillon, 1776), 2 volumes in-8°; *La Révolution de l'Amérique* de Raynal (Londres, 1778) in-8°; *De la législation* de Mably (Amsterdam, 1777) in-8°. La Société typographique de Bouillon fut à l'avant-garde de la publication de livres «autodidactes», des manuels informatifs sur des sujets allant de l'agriculture et la médecine à la grammaire et au droit. De cette manière, elle participa à la démocratisation du savoir en brisant les monopoles détenus depuis des siècles par les corporations professionnelles. Si la Société typographique de Bouillon avait une spécialité, c'était les belles-lettres, celle de Pierre Rousseau. Tout en publiant les œuvres complètes de J.-J. Rousseau, Voltaire, Diderot et Crébillon fils, elle produisait aussi

des éditions bon marché de romans qui imitaient les grands contes philosophiques du XVIII^e siècle. De 1771 à 1776, Rousseau se servit d'elle comme d'une base d'édition pour lancer une entreprise internationale complexe, les *Suppléments à l'Encyclopédie*. Les associés de cette entreprise comprenaient C.-J. Panckoucke de Paris, Gabriel Cramer et Samuel de Tourmes de Genève et Marc-Michel Rey d'Amsterdam. Découragé par les querelles de ses collaborateurs, Rousseau, par la suite, abandonna sa participation.

Rousseau dut consacrer une énergie considérable pour protéger la distribution et la circulation de ses journaux en France. Dès 1755, Malesherbes, directeur du commerce français du livre, refusa l'entrée en France du *Journal encyclopédique* parce qu'il était une menace pour les profits des périodiques français. Jusqu'à ce qu'il obtienne le droit d'entrée légale en France, Rousseau dut avoir recours à des procédés de contrebande. En 1772, le *Journal politique* fut saisi à Metz et, en décembre 1773, il fut confisqué, lacéré et brûlé à Rennes. A Paris, C.-J. Panckoucke tenta de détruire les périodiques de Rousseau et celui-ci découvrit que son collaborateur à Bouillon, J.-B. Robinet, essayait de faire la même chose. Rousseau dut soudoyer des censeurs français et également des fonctionnaires pour obtenir que ses journaux parviennent à ses abonnés, et, en 1776, il retourna à Paris pour y surveiller ses affaires. Weissenbruch et Grundwald assumèrent la responsabilité des journaux à Bouillon et Trécourt dirigea la Société typographique de Bouillon. La maison d'édition perdait régulièrement de l'argent et Rousseau tenta de la restaurer à l'aide de dons et d'emprunts. Le rythme de ses activités déclina et elle publiait très peu de choses quand Rousseau mourut à Paris en 1785.

La famille Weissenbruch, éditeurs à Bruxelles, descend de Pierre Rousseau par le neveu de sa femme, Charles-Auguste Weissenbruch, et la femme de Weissenbruch, Jeanne-Marguerite Rey.

G. Biart, *Pierre Rousseau, Chef d'une maison d'édition au Siècle des Lumières*, dans *La Communication par l'imprimé au dix-huitième siècle*, Archives et Bibliothèques de Belgique/Archief-en Bibliotheekwezen in België, t. 54, 1983, p. 47-63. — R.F. Bim, *Pierre Rousseau and the philosophers of Bouillon*,

Genève, 1964 (*Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, vol. 29). — R. Bim, *Le Livre prohibé aux frontières : Bouillon*, dans *Histoire de l'édition française*, vol. 2, *Le Livre triomphant : 1660-1830*, sous la direction de H.-J. Martin et R. Chartier, Paris, 1984, p. 334-341. — F. Clément, *Pierre Rousseau et les journaux de Bouillon*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, vol. 112/113, 1981-1982, p. 66-114. — F. Clément, *La Société Typographique de Bouillon*, *ibidem*, p. 137-189.

Raymond F. Bim

Traduit de l'anglais.

ROUSSEAU, Victor, Léopold, sculpteur, né à Feluy le 16 décembre 1865, décédé à Forest le 17 mars 1954.

Victor Rousseau naît dans un village wallon entouré d'une campagne creusée de carrières où ses ascendants travaillent la pierre. Près de parents et de grands-parents ouvriers, aîné d'une famille de cinq enfants, il trouve une initiation rudimentaire qui le mène à onze ans à tailler le grès et le calcaire de la Samme, puis à être embauché à Bruxelles, aux chantiers du Palais de Justice. Travaillant de huit à quinze heures par jour, il devient, par la pratique et sous les ordres du maître de travaux français Georges Houtstont, un ornemaniste qualifié.

Volontaire, doué, solitaire, il s'instruit et travaille. Dix ans de petite enfance où se succèdent les émotions, les regrets, les premières impressions de la nature environnante, les premiers contacts avec des étrangers; l'adolescence : un travail dur, sur un chantier aux trois dimensions, immense, où les accidents sont fréquents. Esprit ouvert à toute manifestation humaine, et, profitant de son installation à Bruxelles, il lit, suit des conférences, écoute de la musique et voit des spectacles à la Monnaie (Beethoven et Wagner l'impressionnent). Il médite aussi et choisit de devenir sculpteur plutôt que musicien. Un *Amour* (1880), taillé dans un déchet de marbre, montre qu'il sculptait pour lui-même dans les moments de repos que lui laissait son pénible travail en plein air. En 1883, il entre à l'atelier de Georges Houtstont et suit ses cours de dessin d'ornement à l'École des Beaux-Arts de Saint-Josse-ten-Noode; il assiste aussi à des séances de dissection à l'Université de Bruxelles. Il se

retrouve en 1886 à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles, où il reçoit l'enseignement du sculpteur Charles Van der Stappen, envers lequel il aura, toute sa vie, une profonde reconnaissance.

Victor Rousseau crée des ornements; dès 1887, il sculpte seul. C'est à Paris, Versailles et Reims qu'il fait son premier voyage en 1889 : un carnet de notes et de croquis retrace ses observations. Ces premières notations annoncent une habitude qu'il gardera dans tous ses déplacements. De ces croquis faits en promenade, en voyage, aux spectacles, aux réunions, sont nés des centaines de dessins, source d'inspiration pour la création de figures et de groupes en terre, en marbre et en bronze.

Au Salon triennal de Bruxelles, *Le Tourment de la Pensée* avait obtenu, dès 1890, le Prix Godecharle. Nous retrouvons Rousseau au même salon trois ans plus tard. Entre-temps, il est membre fondateur du Cercle Pour l'Art (1892), puis il obtient le deuxième Prix de Rome (1894); il expose au Salon Idéaliste en 1896, à l'Exposition internationale de Bruxelles en 1897, à la Libre Esthétique en 1897 et en 1905.

En quelques années, Rousseau s'est intégré à la vie artistique : il rencontre des critiques et des écrivains. Son enthousiasme est débordant. Une liberté d'expression exceptionnelle, servie par une technique longuement et profondément apprise, a besoin de s'extérioriser : «Je sens que le rêve, la pensée prolongent la vie selon la force d'enthousiasme qui est en nous». Ses amis Jean Delville, Albert Ciamberlani, Isidore Verheyden, Raphaël Petrucci, Georges Marlow, Jean Vanden Eeckhoudt, Albert Mockel, Emile Fabry, Xavier Mellery, Fernand Khnopff, l'entourent. L'atmosphère symboliste du moment se reflète déjà dans les titres des œuvres exposées en 1895 : *Vers le Large* (bas-relief), *Silhouette de Jeune Fille* (vase, étain), *L'Infini* (dessin). Bien d'autres existent : *Greffeur d'Idéal* (1892), *Amour Virginal* (1893), *La Légende d'Orphée* (1894), *Cantique d'Amour* (1896) : ces bas-reliefs aux personnages grandeur nature, témoignages vibrants de sa jeunesse, mais aussi large champ de compositions et d'inspirations classiques, resteront, durant la vie de l'artiste, accrochés aux murs de son vaste atelier de travail.

Rappelons que l'année 1890 a marqué toute son existence. Le Prix Godecharle, avec les

conséquences que cette distinction a entraînées, lui donne une vraie liberté : liberté de travail, liberté sociale, liberté familiale — il peut se marier —, liberté vers les études qui l'attirent et qu'il poursuivra en voyageant. D'abord à Rome où sa virtuosité trouve des échos, où il est environné par toutes les formes d'art qu'il peut et sait apprécier, aussi bien l'architecture et ses ornements, que la peinture et la sculpture. Et que dire de la nature baignée par la lumière méditerranéenne ! Là, deux modèles très jeunes, une fille et un garçon, fixeront en lui, pour toujours, les expressions et les rythmes de formes auxquels son inspiration est particulièrement sensible, et détermineront durablement son style; cette inspiration, tout en se renouvelant et en évoluant, l'accompagnera jusqu'à la fin de sa vie. Il se familiarise avec les Antiques, étudie statues, bustes ou morceaux de draperies taillés dans le marbre. Il dessine énormément. Ses traits sont à l'encre, au crayon, sombres ou clairs, parfois rehaussés de sépia ou de pastels. Il continuera à dessiner au British Museum où les Grecs lui offrent des exemples inoubliables. C'est en Angleterre aussi qu'il fera des dessins étonnants d'animaux, dont les plus simples serviront à la réalisation des *Candélabres* monumentaux, en bronze, du Jardin Botanique de Bruxelles, en 1893.

Rousseau s'est marié en 1890; il a épousé Françoise De Lœul (1860-1957), couturière en fine lingerie, jeune femme sérieuse et sensible, confiante, discrète, plus âgée que lui; compagne calme, très digne, idéale pour l'âme souvent tourmentée de son mari. Le chagrin immense de ne pas avoir d'enfant sera compensé par la création de quelques œuvres, échos à la fois de ce malheur personnel et des tendances sociales de l'époque : *L'Aveugle Destin* (1898), *Le Drame Humain* (1901), *L'Homme qui pleure* (1901), ainsi qu'une série de petits bronzes — plus de quarante en douze ans — où l'homme, seulement l'homme, se personnalise dans une plastique très expressive. Ces œuvres de format intime (75 cm de haut au maximum) deviendront, à tirage très limité, des bronzes recherchés; elles le délassent des réalisations monumentales en cours; car cet homme si petit, apparemment si fragile, n'hésite pas à entreprendre de vastes compositions : *Sérénité* (1897) plus grand que nature, *Déméter* (1898), *Le Feu et Le Vent* (1898) ornant la maison des Boulan-

gers, Grand-Place à Bruxelles, *Les Sœurs de l'illusion* (1901, Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique à Bruxelles), *Iphigénie* (1902), *Le Mariage* (1903), groupe de l'Hôtel communal de Saint-Gilles, *La Sagesse* et *La Liberté* (1905), figures décoratives dominant les arcades du Cinquantenaire, le *Monument aux Victimes du Devoir* (1905) à Bruxelles, et surtout la décoration du Pont de Fragnée à Liège (1905), qui ne compte pas moins de seize figures colossales en bronze (*Neptune et Amphitrite, Sirènes et Tritons, Homme à la coquille, Femme à la coquille, Génies ailés*), dans lesquelles Rousseau laissera pour la dernière fois paraître avec force toute l'expression de la puissance humaine. *L'Offrande* (1906), *Le Liseur* (1906) viennent compléter des œuvres en bas-relief : *Plaque commémorative à Charles Buls* (Grand-Place à Bruxelles, 1899), *Plaque à Hulin de Loo* (1902), et le *Projet de Fontaine* (1901) de grande importance, composé de treize figures en haut-relief.

Ces œuvres seront parmi les premières, avec quelques bustes, à garnir son nouvel atelier personnel. En 1894, après avoir utilisé un petit atelier loué rue du Chien à Saint-Gilles, Rousseau se fait construire un atelier à Forest (avenue Van Volxem, au n° 163 qui deviendra plus tard 187), grand bâtiment d'époque dont il fait les plans et dessine les détails en pierre de son pays. Sous de vastes lanternes, deux larges salles : une d'exposition, et une de travail avec cabinet de moulage attenant. A l'époque de la construction, un lopin de terre — où il construira, en 1900, sa maison — et des champs entouraient l'atelier.

Au début de 1900, le ménage Rousseau, après avoir voyagé, habité Rome deux ans et Paris plusieurs mois, s'installe définitivement à Forest. Deux nièces de Françoise Rousseau : Alice (1886-1948) qui toute sa vie sera appelée Mademoiselle Rousseau, et Marie (1891-1974) se joignent à eux. Les dessins d'après les fillettes, les lettres de Rousseau à ses nièces, montrent combien l'artiste se préoccupe d'elles. Alice et Marie seront les modèles familiaux par excellence, immobiles au moindre souhait de l'oncle, heureuses dans leur double famille. Toutes deux verront leur jeunesse immortalisée en marbre au Musée d'Anvers, dans deux œuvres importantes empreintes de l'art si personnel de Rousseau : le vivant et profond *Buste d'Alice* (1910) et *La Jeune Fille à la fleur* (1912), beauté aux formes admirables, gracieusement équilibrées.

Rousseau aime la musique, improvise chaque jour au piano, assiste aux créations musicales et surtout aux concerts de musique de chambre. Vincent d'Indy, César Franck, Debussy, Lekeu, Ravel l'inspirent. Les jeunes femmes, éternels modèles aux vêtements souples, entraînent l'artiste vers une eurythmie où se crée dans ses œuvres un monde de mouvements subtils, d'intentions suggérées, où femmes, enfants, jeunes hommes, muses se répondent. «L'Art Nouveau», auquel Rousseau participe, l'intéresse. Il dessine même des bijoux, travaille l'ivoire. Il admire Horta, possède du mobilier de van de Velde et c'est avec intérêt qu'il orne certaines constructions nouvelles, comme la maison construite par Brunfaut pour Théo Hannon (1905), décorée du bas-relief *La Fileuse*.

Soucieux de l'enseignement de la sculpture, Rousseau, succédant à Julien Dillens, est nommé en 1905 professeur de sculpture d'après l'antique à l'Académie de Bruxelles où il donne les cours du soir. C'est en 1910 qu'il sera nommé professeur de sculpture d'après nature, à la suite de son maître Charles Van der Stappen.

Ses succès s'associent à la participation à de nombreuses expositions, notamment à l'Art Contemporain où il montre seize œuvres en 1905, et au Cercle Pour l'Art où il en expose seize autres en 1907. Il fait aussi partie de jurys d'expositions; les écrivains et les critiques parlent de lui avec admiration, en particulier après la XI. Berliner Sezession de 1906, le Salon d'Automne de Paris en 1907 et les expositions à Venise où il vend des bronzes. Un premier catalogue de ses œuvres exposées de 1890 à 1908 paraît dans le livre illustré que lui consacre Maurice des Ombiaux. Ses bustes sont très appréciés : après la gravité environnant *La Femme de trente ans* (1894, Musée de Mariemont), le buste — un des plus émouvants — de *Françoise Rousseau* (1897, Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique), et celui de *Constantin Meunier*, d'autres apportent une fraîcheur humaine nouvelle. La Galerie Royale de Rome acquiert une œuvre majeure : *L'Automne*, visage en marbre au reflet de vie toute en profondeur dont Rousseau a le secret. En 1910 la Questure du Sénat lui demande d'exécuter les bustes de LL. MM. le *Roi Albert* et la *Reine Elisabeth*. Il se charge aussi de celui de la *Comtesse de Flandre* (1911), puis aura l'honneur et le bonheur de faire le *Buste de S.A.R. la Princesse Marie-José*

(1911), qui restera un buste d'enfant parmi les plus originaux de sa carrière.

L'année 1911 est aussi marquée par l'érection du groupe de trois grandes figures masculines, *Vers la Vie*, ornant le parc de Mariemont. Une exposition à Rome lui vaut le Grand Prix de Sculpture. A l'Exposition de Charleroi, la section moderne des Beaux-Arts lui réserve une salle entière avec quarante-six œuvres; elle est accueillie avec autant d'éloges que la *Victoire* monumentale sur le dôme du Palais du Cinquantenaire. En 1913, le Gouvernement acquiert le *Groupe de la Maturité*, en marbre, qui sera érigé au Square du Ravenstein à Bruxelles. En cette même année, il participe au cinquantième anniversaire de la fondation de la Société Solvay en réalisant le *Buste d'Ernest Solvay* et le *Monument à Ernest et Alfred Solvay*. De 1911 à 1914, Rousseau ne participe pas à moins de neuf expositions dans le pays.

Ce rythme de travail constant oblige le sculpteur à se reposer périodiquement. De 1906 déjà à 1914, il va retrouver à Menton son fidèle ami le peintre Jean Vanden Eeckhoudt. Il s'y rend seul ou avec Françoise — amie de Jeanne Vanden Eeckhoudt —, soit pour un long séjour en famille, soit pour quelques jours seulement. En 1914, il rencontre à Roquebrune Auguste Rodin, qui lui a promis de venir à Bruxelles faire exécuter son buste par son cadet.

En 1914, les événements se précipitent : sa nièce Marie épouse Roger de Vlaminck qui, de jeune neveu, deviendra l'ami le plus fidèle et le plus dévoué du sculpteur. Lors de l'invasion, Rousseau, Françoise et Alice partent pour l'Angleterre et arrivent à Londres le 20 août, ayant laissé à Bruxelles le jeune ménage gardien du trésor : l'atelier. Cette séparation longue et triste, le sculpteur ne peut la supporter qu'en travaillant. Bien accueilli à Londres, il se remet à sculpter dès que son ménage s'est établi. Travaillant d'abord dans un grenier, puis dans un atelier prêté, il participe à des expositions, est reçu dans des cercles d'Art, rencontrant des ministres belges et anglais, et des responsables d'œuvres au profit des exilés. Sa nièce Alice dirige à Londres l'Œuvre du Vêtement aux Soldats Belges. Aidé surtout par des intellectuels anglais, Rousseau retrouve et aide à son tour ses amis belges, reprend contact avec des écrivains et des critiques, soutient des expositions. Le stand «Printemps en Flandre», à l'Exposition de poupées pour l'Œuvre du Vêtement, est l'un des

aspects inattendus de l'activité londonienne de Rousseau et de son ami Emile Claus!

De Londres, Rousseau vient à La Panne, invité par S.M. la Reine Elisabeth. C'est dans le cadre intime du Roi et de la Reine que Rousseau passe quelques jours bien différents : aux émotions de retrouver un coin de terre belge se joint le plaisir d'écouter la Souveraine s'entretenir avec son sculpteur. A la visite dans les tranchées, aux tragiques échos des batailles, aux soucis constants de la sécurité, se mêle la faveur d'assister aux réunions musicales où Rousseau, une fois de plus, retrouve son cher ami Eugène Ysaye. Deux statuettes d'après la Reine disent, par leur ligne et leur volume, mieux que par des mots, l'intensité de vie intérieure du modèle et l'admiration du sculpteur pour sa Souveraine. C'est à Londres que Rousseau fit le large et imposant *Buste d'Eugène Ysaye* (1916). C'est aussi pendant cet exil qu'il exécuta le buste de *Armenter-Ohanian* (1915, Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique), celui de *Lady Diana Manners* (1916) et ceux de *Ladies Irène, Santia et Alexandra Curzon* (1916), en un groupe où le doigté raffiné du maître fait apprécier dans le marbre toutes les qualités de l'aristocratie anglaise. Des bustes d'enfants — ceux de *Stana* (1916) et de *John Muller* (1917), des œuvres de petites dimensions — figurines, groupes tel *Le Secret* (1916, marbre 1917 aux Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique), maternités, *Masque du Roi Lear* (1917) et *Masque apaisé* (1918) — l'occupent autant que le projet d'un monument de la Reconnaissance belge auquel il travaille depuis 1917 : le *Belgian Memorial in Gratitude to Great Britain* sera inauguré au Thames Embankment, le 2 octobre 1920, au cours d'une cérémonie fastueuse. Ce monument se compose d'un groupe central de trois grandes figures en bronze, se profilant sur une architecture de pierre portant deux hauts-reliefs : *l'Honneur* et *la Justice*.

Victor Rousseau revient en Belgique le 11 avril 1919 : des charges de comités l'avaient empêché de rentrer plus tôt. Aux joies familiales s'ajoute le bonheur immense de retrouver intact son atelier. Ses amis l'honorent en une manifestation personnelle riche en discours encourageants; il revoit ses amis professeurs à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles, où il reprend l'enseignement de la sculpture et où il

est élu directeur de 1919 à 1922 (il le sera de nouveau de 1931 à 1935). Les séances reprennent à l'Académie royale de Belgique où il avait, dès 1905, été élu correspondant de la section de sculpture, Classe des Beaux-Arts, et membre le 7 janvier 1909. Il préside la Classe des Beaux-Arts en 1922 et, au titre de directeur de cette Classe aura l'honneur de prononcer le discours de réception de S.M. la Reine Wilhelmine à l'Académie royale de Belgique en 1946. Mais c'est en 1920 qu'il y fait une communication, *La Danse et la Sculpture*; pour lui, la danse est source de vie : plus d'une fois, Rousseau laissera deviner l'eurythmie parfaite des danseuses dans ses dessins, ses esquisses, ses bustes, et ses groupes au cours des différentes périodes de sa vie. Isadora Duncan et Armenter-Ohanian ont été, par la sincérité et la ferveur d'expression de leurs mouvements, les inspiratrices de compositions où la perfection des volumes s'harmonise au mieux par le corps humain —, cependant que dans son rêve profond il pensait aux danseuses hindoues. Les Indes resteront d'ailleurs un perpétuel souhait de voyage qui demeurera à jamais irréalisé, la guerre de 1940 venant anéantir tout projet.

Entre les deux guerres, Rousseau reçoit commande de deux grands monuments aux *Victimes de la guerre*, un *Hommage à l'Instruction publique* — celui de 1928, dédié aux Bourgmestres Charles Buis et Emile Demot répondant à un de ses vœux commémoratifs les plus chers. Quant au *Monument César Franck*, abandonné par la Ville de Liège, les trois groupes, évocateurs de l'œuvre du musicien et de la passion du sculpteur pour la musique, seront réalisés aux 2/3 nature en marbre.

Entre-temps, de nombreuses œuvres sont nées à l'atelier, où sa petite-nièce Denise, fille de Marie, apporte la fraîcheur de l'enfance. À côté de figurines, de groupes d'enfants, de bustes de jeunes femmes belles et charmantes, se créent *Les Saisons Viriles* (1921, Musée de Charleroi) et *Nocturne étoilé* (1921). Dans une même profondeur poétique, *Les Deux Muses* (1924) marquent le début d'une sculpture plus épurée, *La Chimère* (1923) celui d'un avenir radieux, la *Victoire Mutilée* (1924) la présence de souvenirs; souvenirs aussi dans l'émouvante figure de femme du monument dédié au poète Charles Van Lerberghe : *Le Chant interrompu* (1923).

Les expositions personnelles à la Galerie Georges Giroux en 1920 et 1925 lui permettent de montrer ses dernières créations; ses participations à huit expositions à l'étranger, celles individuelles à Milan, puis à Mons avec trente-quatre œuvres en 1930, témoignent de l'intérêt continu qui lui est porté.

À partir de 1923, Rousseau passe en famille les vacances d'été à Wépion dans une propriété qui s'agrandira et s'aménagera jusqu'en 1940. Il y vit heureux, ne désirant pas y sculpter, mais uniquement dessiner, peindre et écrire. Son grand jardin abondamment fleuri, et planté de nombreux arbres fruitiers, était décoré de ses sculptures. Même en vacances, Rousseau a toujours travaillé d'une manière très régulière. Pendant cette période de l'année, il compose des poèmes, revoit ses écrits des saisons passées, reprend ses notes de voyages. Il n'a pas pour autant abandonné l'Italie, où il voyage en 1923, ni Paris où il se rend presque chaque année. Une croisière partant de Venise vers la Grèce et les Îles en 1930, la Sicile d'où il revient tout aussi enthousiaste — notamment de Palerme et de Taormina —, lui donne l'occasion de nombreux pastels en plus des dessins et croquis : il y laisse transparaître sa tendresse pour la couleur dans des paysages méditerranéens, parfois peu colorés sous la forte luminosité, images de rêves et de réalités aux bords de la mer ou aux environs des temples. Il retourne en Sicile en 1937.

La rétrospective de 1933 fut un succès de sympathie à l'égard du Maître. Le Palais des Beaux-Arts de Bruxelles hébergea pendant un mois : 191 marbres, bronzes et plâtres, 87 terres cuites, 134 dessins, 35 pastels; en outre le catalogue mentionne une centaine d'œuvres importantes qui n'ont pu être déplacées. Pour honorer Rousseau, artistes et amateurs d'art s'associèrent au Comité organisateur qui comprenait les plus hautes personnalités du pays. Aux hommages quotidiens se joint sa nomination de membre correspondant de l'Institut de France.

En 1935, le Prix quinquennal du Hainaut, reçu en même temps par ses amis Jules Bordet — Prix Nobel —, Jules Destrée — historien d'art et ancien ministre —, et l'abbé Lemaître — Prix Francqui —, lui fut tout particulièrement agréable.

Rousseau eut beaucoup d'amis : ceux qui appréciaient sa sculpture, ceux qu'il voyait aux expositions et aux spectacles ou aux concerts, ceux

qu'il rencontrait en voyage, aux séances de l'Académie royale et à la Commission du Musée, à l'Académie des Beaux-Arts; il les voyait aussi chez lui et notamment aux réunions hebdomadaires du samedi après-midi, réunions possibles jusqu'à l'installation de sa famille dans une habitation plus réduite, attenante à l'atelier par un jardinet, où il continue inlassablement à travailler.

Pour l'Exposition universelle de Bruxelles en 1935, il réalise encore deux *Renommées* en bronze, visibles aux acrotères du Palais des Fêtes et Palais des Beaux-Arts du Heysel, et un *Saint Michel* de près de cinq mètres de haut qui ornera le pylone d'entrée du Palais de la ville de Bruxelles. Des bustes l'occupent aussi, et notamment celui de S.M. la *Reine Astrid* qui fut inauguré en Mémorial à Maurage en 1935, à Mons en 1936 et à Arlon en 1937. Le mémorial à *Henri Le Bœuf* (1936) au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, relève encore d'un style qu'on lui connaissait, notamment par sa *Victoire* à l'Université libre de Bruxelles, tandis que les figures de façade au nouvel Hôtel communal de Forest, *Le Droit communal* et *Sainte Alène* (1938), plus épurées, marquent définitivement sa tendance d'expression vers des volumes où la statique succède au mouvement. La spiritualité de ses compositions ne s'exprime plus dans les mêmes règles. Il travaille peut-être plus lentement. Il inaugure encore une exposition à la Galerie Breughel à Bruxelles en 1945, avec Alice Rousseau, qui mourra en 1948. Sa disparition, et les habitudes prises pendant la période 1940-1945 l'incitent à rechercher de plus en plus la solitude, à se réfugier dans son atelier, solitaire, à dessiner et à écrire régulièrement à son grand bureau. Ses carnets de notes deviennent de plus en plus abondants, ses poèmes de plus en plus nombreux. Une série de petites œuvres en terre séchée ou en terre cuite sont élaborées à partir de croquis anciens; ces projets lui permettront de tailler avec succès et originalité une série d'ivoires entre 1948 et 1952.

L'œuvre de Victor Rousseau reflète un éternel besoin de créer. Des centaines de dessins existent, depuis ceux finement travaillés au crayon Conté ou à la plume jusqu'aux compositions rehaussées de fusain, d'aquarelles et de pastels; cent cinquante bustes ont été dénombrés à ce jour; quarante-cinq monuments

commémorent des activités humaines; des centaines d'œuvres de petites dimensions, évocatrices de la joie, des peines, de l'amour, des tendresses de l'enfant, de l'espoir, des tourments de la pensée, sont conservées. Ce travail fut admiré et encouragé lors de sa participation aux cent cinq expositions faites de son vivant.

Victor Rousseau est mort le 17 mars 1954, à Forest, entouré de l'affection profonde et dévouée des siens.

Archives et musées de la littérature, à Bruxelles : textes et poèmes de Victor Rousseau; lettres de V. Rousseau à Georges Marlow. — Musée royal de Mariemont, Bibliothèque : lettres de V. Rousseau à Raoul Warocqué. — Archives de Denise Vanden Eeckhoudt, à Bruxelles : lettres de V. Rousseau à Jean Vanden Eeckhoudt et lettres à Françoise Rousseau, à ses nièces et neveux.

MONOGRAPHIES : M. Bougard, *Victor Rousseau, catalogue exposition*, Mons, 2-31/10/1955. — M. Bougard, *Victor Rousseau, L'Homme et l'Œuvre*, Mont-sur-Marchienne, 1968 (*Figures de Wallonie*). — P. Colin, M. Devigne, G. Vanzype, *L'œuvre de Victor Rousseau*, Bruxelles, 1933. — R. Dupierreux, *Victor Rousseau*, Anvers, 1949 (*Monographies de l'Art Belge*). — Ch. Gheude, *Victor Rousseau*, Saint-Ghislain, 1922 (*Nos Artistes*). — A. Goffin, *Victor Rousseau*, Bruxelles, 1932 (*Peintres et Sculpteurs belges*). — A. Mockel, *Victor Rousseau*, Paris, 1904. — M. des Ombiaux, *Victor Rousseau*, Bruxelles, 1908.

OUVRAGES GÉNÉRAUX : P. Baudson, 1910-1935, *entre continuité et réforme*, dans *Enseignement de la Sculpture à l'Académie*, dans *Académie*, Bruxelles, 1987, p. 299-307 et *passim*. — P. Baudson, *Victor Rousseau, ibidem*, p. 369-373. — E. Bénézit, *Dictionnaire des Peintres, Sculpteurs, Dessinateurs et Graveurs*, t. 9, Paris, 1976, p. 139. — Ch. Conrardy, *La Sculpture Belge au XIX^e siècle*, Bruxelles, 1947, p. 51-54. — E. de Seyn, *Dictionnaire biographique des Sciences, des Lettres et des Arts en Belgique*, t. 2, Bruxelles, 1936, p. 879. — M. Devigne, *La sculpture belge 1830-1930*, Bruxelles, 1932, p. 21. — M. Devigne, *Les aspects de la Sculpture moderne*, Gand, 1936, p. 26. — P. Fierens, *L'Architecture et la Sculpture au XIX^e siècle*, dans *L'Art en Belgique du Moyen âge à nos jours*, t. 3, Bruxelles, 1939, p. 425-426, 432-434. — A. Fontaine, *L'Art Belge*, Paris, 1925, p. 123-127. — R. Godefroid, *Hainaut d'hier et d'aujourd'hui*, Bruxelles, 1962, p. 298-299, 304-306. — J.A. Goris, *Modern Sculpture in Belgium*, New York, 1948, p. 10. — Institut de France, *Annuaire pour 1960*, Paris, 1960, p. 105. — P. Lambotte, *Histoire de la Peinture et de la Sculpture en Belgique de 1830 à 1930*, Bruxelles-Paris, 1930, p. 181-185. — M. Laurent,

L'Architecture et la Sculpture en Belgique, Bruxelles, 1928, p. 41. — F.Cl. Legrand, *Le Symbolisme en Belgique*, Bruxelles, 1971, p. 262. — M.O. Maus, *Trente années de lutte pour l'Art, 1884-1914*, Bruxelles, 1926, *passim*. — S. Pierron, *La Sculpture en Belgique 1830-1930*, Bruxelles, 1932, p. 75-76, 114, 144. — S. Pierron, *Portraits d'Artistes*, Bruxelles, 1905, p. 163-168. — P. Poirier, *Notice sur Victor Rousseau, membre de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 131, Bruxelles, 1965, p. 207-214. — N. Ruelens, *Victor Rousseau*, dans *Académie Royale de Belgique, 150 ans de vie artistique*, Bruxelles, 1980, p. 128-130. — M. Sulzberger, *Profilis Perdus*, Bruxelles, 1937, p. 175-184. — U. Thieme et F. Becker, *Allgemeines Lexikon der Bildenden Künstler*, t. 29, Leipzig, 1938, p. 116. — D. Vanden Eeckhoudt, *Victor Rousseau*, dans *La Sculpture belge au 19^e siècle*, Bruxelles, 1990, p. 534-539. — J. van Lennep, *Le grand atelier de la sculpture belge (1835-1910)*, dans *Académie*, Bruxelles, 1987, p. 293. — A. Varlez, *Les Belges en Exil*, Bruxelles-Londres, 1917, p. 124, 170-172, 182. — H. Vollmer, *Allgemeines Lexikon der Bildenden Künstler des XX. Jahrhunderts*, Bd. 4, Leipzig, 1958, p. 118.

SÉLECTION D'ARTICLES : A. André, *Le premier salon des sculpteurs du Hainaut*, dans *Savoir et Beauté*, 29^e année, n° 3, mars 1949, p. 308-309. — Belgos, *Le monument belge de Londres*, dans *Journal anglo-franco-belge*, Londres, n° 119, 13/10/1920. — Ch. Bernard, *Un sculpteur idéaliste*, dans *La Nation belge*, 29/1/1920; *Un grand sculpteur*, *ibidem*, 20/2/1925; *Victor Rousseau au Palais des Beaux-Arts*, *ibidem*, 10/3/1933; *Une exposition Victor Rousseau*, *ibidem*, 14/11/1945. — J. de Bosschère, *Nieuw werk van Victor Rousseau*, dans *Onze Kunst*, Deel 29, Amsterdam, 1916, p. 85-96. — A. Bougard, *Hommage à Victor Rousseau*, dans catalogue exposition *Le Groupe carré H et ses invités*, Mons, 6-20/9/1986. — M. Bougard, *Propos de Victor Rousseau*, dans *Rencontres. Cahiers de l'Institut provincial de l'Éducation et des Loisirs*, 1953, n° 2, p. 56-63; *Victor Rousseau poète de la vie*, *ibidem*, 1954, n° 1, p. 1-3; *Victor Rousseau*, dans *Hainaut-Tourisme*, n° 112, sept. 1965, p. 148. — P. Caso, *Un Hommage à Victor Rousseau et à Jean Deville*, dans *Le Soir*, 13/3/1955. — A. Chabert, *Dans un décor forestois immuable, Pierre Poirier ranime Victor Rousseau parmi des statues poursuivant leur vie plastique*, dans *L'Eventail*, 7/5/1965, p. 1-2. — P. Champagne, *Hommage à Victor Rousseau*, dans *Savoir et Beauté*, 34^e année, n° 4, 1954, p. 1437-1443; *Victor Rousseau*, dans *Hainaut-Tourisme*, n° 102, mars 1964, p. 3-5. — H. Colleye, *Les expositions à Bruxelles*, dans *La Métropole*, 14/11/1945; *Victor Rousseau ou la musique sculptée*, *ibidem*, 21/3/1954. — C.-W. Colucci, *Victor Rousseau*, dans *Vita d'Arte*, vol. 10, n° 60, Sienne, déc. 1912, p. 191-200. — H. Davignon, *Victor Rousseau*, dans *Le Figaro*, Paris, 25/2/1931. — G. Debeer, *Victor*

Rousseau, dans *La Voix du Prisonnier*, 15/11/1945. — M. Devigne, *Victor Rousseau*, dans *Le Flambeau*, 3^e année, n° 1, 25/4/1920, p. 484-493; *Le sculpteur Victor Rousseau*, dans *Introduction catalogue Galerie Breughel*, Bruxelles 10-22/11/1945; *Victor Rousseau le sculpteur-poète*, dans *Le Phare*, 2/11/1947. — F. Dierkens-Aubry, *Victor Rousseau*, dans *Victor Horta, architecte de monuments civils et funéraires*, dans *Bulletin de la Commission Royale des Monuments et des Sites*, t. 13, 1986, p. 72-73, 78. — L. Dumont-Wilden, *Victor Rousseau*, dans *L'Art et les Nôtres*, Paris, n° 1, janvier 1914, p. 21-31. — R. Dupierreux, *Victor Rousseau - son exposition*, dans *La Jeune Wallonie*, 7^e année, nos 2-3, sept.-oct. 1911, p. 43-44; *Les Poèmes inédits de Victor Rousseau*, dans *Savoir et Beauté*, 34^e année, n° 4, 1954, p. 1449; *In memoriam, la rétrospective Rousseau-Delville*, dans *Introduction catalogue exposition à Forest*, 12-31/3/1955; *La mort de Victor Rousseau*, dans *Le Soir*, 19/3/1954; *Pour un musée Victor Rousseau*, *ibidem*, 26/8/1954. — A. Eggenmont, *Victor Rousseau grand prix des arts plastiques*, dans *Le Thyrsé*, t. 28, n° 3, 1/3/1931, p. 82-83; *Victor Rousseau*, *ibidem*, t. 38, n° 12, 1/12/1945, p. 309; *Victor Rousseau 1865-1954*, *ibidem*, t. 56, n° 4, 1/4/1954, p. 149-150. — P. Fierens, *In memoriam*, dans *Bulletin des Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique*, vol. 3, n° 2, juin 1954, p. 83-86. — Ch. Gheude, *Victor Rousseau*, dans *Savoir et Beauté*, 2^e année, n° 4, avril 1922, p. 97-111. — A. Goffin, *Victor Rousseau*, dans *Durendal*, 16^e année, mars 1909, p. 129-133; *Introduction catalogue exposition Galerie Georges Giroux*, Bruxelles, 21-2/1-3/1920; *Nos artistes pendant la guerre. Victor Rousseau*, dans *La Revue d'Art*, 18^e année, nos 1-2, janv.-fév. 1921, p. 19-31; *Victor Rousseau*, dans *La Renaissance d'Occident*, t. 6, n° 1, juillet 1922, p. 42-80; *Trois maîtres de la sculpture belge*, dans *Revue Générale*, 66^e année, 15/6/1933, p. 737-746. — Ch. Grouas, *L'Art de Victor Rousseau*, dans *Clarté*, 2^e année, n° 1, janvier 1929, p. 1-7. — F. Hellens, *Le Salon de la Libre Esthétique. La Sculpture*, dans *L'Art Moderne*, 28^e année, 8/3/1908, p. 75; *Le Salon de «Pour l'Art»*, *ibidem*, 29^e année, 7/2/1909, p. 44; *Le XX^e Salon de «Pour l'Art»*, *ibidem*, 32^e année, 18/2/1912, p. 51; *Le monument de la gratitude de la Belgique à l'Angleterre, L'œuvre de Victor Rousseau*, dans *La Patrie Belge*, n° 20, 5/4/1919, p. 318. — D. Houart, *Victor Rousseau gentilhomme du Vierly*, dans *Wépion 2000*, n° 38, déc. 1975; *La 5^e plaque commémorative du S.I.T. dédiée au sculpteur Victor Rousseau*, *ibidem*, n° 96, août 1985; *Wépion se souvient*, *ibidem*, n° 97, octobre 1985. — M. Jottrand, *A propos de «Vers la Vie» de Victor Rousseau*, dans *Cahiers de Mariemont*, vol. 15, 1984, p. 50-51. — F. Kthropff, *Modern Belgian jewellery*, dans *Modern design in jewellery*, dans *The Studio*, Londres, Special winter number A.D. 1901-1902, p. 2; *ibidem*, vol. 25, 1902, p. 294; *A walloon sculptor Victor Rousseau*, *ibidem*, vol. 42,

15/11/1907, p. 102-108. — T. Klein, *Victor Rousseau*, dans *Die Plastik*, Munich, 1912, heft 6, p. 45-52. — P. Lambotte, *Victor Rousseau*, dans *L'Art flamand et hollandais*, t. 1, n° 4, 15/4/1904, p. 89-101 ; *Constantin Meunier et les sculpteurs belges de son temps*, dans *Journal of the Royal Society of Arts*, vol. 63, n° 3263, Londres, 4/6/1915, p. 676. — M. l'Épinois et coll., *Victor Rousseau : ma vie est un beau rêve*, dans *L'Art wallon ancien et contemporain*, 1946, n° 2, p. 3-18. — H. Liebrecht, *L'inauguration du monument Waller*, dans *L'Événement illustré*, 5^e année, n° 207, 11/10/1919, p. 591-593 ; *Le Maître sculpteur Victor Rousseau*, dans *Le Soir illustré*, n° 227, 1920, p. 132-134 ; *Les 80 ans de Victor Rousseau*, *ibidem*, 20/12/1945. — O. Maus, *Expositions*, dans *L'Art Moderne*, 21^e année, 31/3/1901, p. 117 ; *Chronique artistique*. «*Pour l'Art*», *ibidem*, 23^e année, 15/2/1903, p. 52 ; «*Pour l'Art*», *ibidem*, 27^e année, 24/2/1907, p. 58-59. — P. van Meer, *Victor Rousseau*, dans *Réforme*, n° 10, La Haye, 1904, p. 147-151. — E. Michel, *L'exposition Victor Rousseau*, dans *Beaux-Arts*, 3^e année, n° 6, Paris, 15/3/1925, p. 93-94. — A. Mockel, *Victor Rousseau*, dans *La Plume*, n° 361, Paris, 1/5/1904, p. 481-499. — M. des Ombiaux, *Victor Rousseau l'artiste*, dans *La Jeune Wallonie*, 7^e année, nos 2-3, sept.-oct. 1911, p. 42 ; *Salon des Beaux-Arts de Charleroi*. *Victor Rousseau*, dans *L'Art Moderne*, 31^e année, n° 36, 3/9/1911, p. 282-283. — V. Pica, *Artisti contemporanei : Victor Rousseau*, dans *Emporium*, vol. 27, n° 158, Bergame, fév. 1908, p. 85-99 ; *Victor Rousseau mostre individuale*, dans *Catalogue Galleria Pesaro, Milano*, mars 1924, p. 25-36. — S. Pierron, *Les sculpteurs*, dans *Savoir et Beauté*, 9^e année, n° 12, déc. 1929, p. 392-394. — L. Rosy et coll., *Hommage à Victor Rousseau* dans *Le Thyrsé*, t. 16, 15/12/1919, p. 261-268. — M. Tock, *Monument de la Reconnaissance de la Belgique à l'Angleterre*, dans *L'Emulation*, 43^e année, n° 11, nov. 1923, p. 164-165. — P. Vitry, *Victor Rousseau*, dans *L'Art et les Artistes*, t. 15, Paris, sept. 1912, p. 263-268.

Denise Vanden Eeckhoudt

Illustration : Planche XII, face à la p. 241.
Victor Rousseau : *Les Saisons viriles*, 1921.

ROYER, Emile, Jean-Jacques, docteur en droit, avocat, journaliste, député du Parti Ouvrier Belge de Tournai-Ath (1908-1916), né à Bruxelles le 27 avril 1866, décédé à Paris le 16 mai 1916.

Fils de Michel Pierre Royer, négociant, né à Paris en 1815 et de Pétronille Emilie Defraène, née à Tubize, Emile Royer épouse en 1905, à Nivelles, Lucie Mathieu, sœur de Jules Mathieu futur député-bourgmestre de Nivelles et gouverneur de la province de Liège.

En 1906, il confesse à ses adversaires catholiques d'Ath son appartenance à la bourgeoisie intellectuelle : « Sans être riche, comme vous prétendez que je le suis, je possède cependant un petit avoir que m'ont laissé mes parents... C'est pour cela que des bourgeois comme Vanderveide, comme Furnémont, comme Destrée, comme moi-même peut-être, sont à même de rendre des services à la classe ouvrière ». (Lettre ouverte à l'hebdomadaire catholique *Le Réveil Athois* du 2 septembre 1906, p. 3).

Après des études secondaires à l'Athénée de Bruxelles, Royer obtient le grade de docteur en droit à l'Université libre de Bruxelles, le 4 novembre 1887. Le jeune avocat s'inscrit au Barreau de Bruxelles. En juillet 1892, il plaide, devant la cour d'assises de Liège, la cause de l'anarchiste Jules Moineau. En 1900, Emile Royer et Charles Gheude (1871-1956) sont les défenseurs d'Arthur Meert, membre de l'«*Avant-Garde socialiste*» de Saint-Gilles, co-accusé de Jean-Baptiste Sipido dans l'attentat contre le Prince de Galles.

Entré au P.O.B. depuis 1894, il échange une correspondance et entretient des liens d'amitié avec Destrée, Furnémont et Vanderveide. En 1904, le P.O.B. de Tournai-Ath perd son unique élu à la Chambre, conséquence de la dissidence du député sortant Louis Pouille (1872-1937). La direction du parti charge alors Emile Carlier (1879-1934), nouveau secrétaire fédéral et Emile Royer de rendre confiance aux militants découragés par cette défaite et de donner une nouvelle impulsion aux organisations ouvrières (parti, syndicats, presse socialiste).

Bien que résidant à Rixensart dans le Brabant wallon, Royer gagne l'estime des ouvriers du Hainaut occidental. En 1906, il prend la défense des canneuses d'Ath, parties en grève, contre leur patron le député catholique Léon Cambier (1842-1919) qui prétendait diminuer leurs salaires. Malgré la brillante plaidoirie de Royer, les canneuses sont condamnées par le tribunal correctionnel de Tournai (en application de l'article 310 du code pénal) pour insultes envers les

ouvrières qui avaient repris le travail prématurément.

En 1908, Emile Royer est élu député de l'arrondissement de Tournai-Ath sur une liste de cartel libéral-socialiste, puis réélu jusqu'en 1914. Royer s'impose comme le leader incontesté du P.O.B., dans cette région restée longtemps réfractaire aux idéaux socialistes. Il rédige de nombreux articles de l'hebdomadaire fédéral *L'Égalité* (1890-1940) et traite de questions variées qui touchent au Congo, à la législation sociale, à la défense des fonctionnaires et des enseignants, à la sauvegarde des intérêts wallons. Il collabore également, avec son ami wallingant Charles Gheude à la rédaction de *Jean Prolo*, organe des socialistes de Nivelles (1913) et confie encore des éditoriaux au *Peuple*.

Le 21 septembre 1913, il est élu président de la «Fédération des Mutualités socialistes» de Tournai-Ath, en voie de constitution.

Dès 1908, date de son élection à la Chambre, Emile Royer anime fréquemment les débats linguistiques entraîné par son collègue Destrée. Avec Destrée, il constitue au Parlement un front wallon. Au «Congrès national des œuvres intellectuelles de langue française», réuni à Bruxelles, en septembre 1908, Royer fait déjà figure de leader du mouvement wallon. En 1912, il est le seul parlementaire du Hainaut occidental qui accepte un mandat à l'Assemblée wallonne.

Lors de la discussion du projet de loi sur l'emploi des langues à l'armée, en mai 1913, Royer déclare : «Dans un de ses livres, M. Pirrenne proclame que cette dualité qui nous relie à la fois, à la civilisation latine et à la civilisation germanique, a été dans les siècles passés, un des facteurs essentiels de la prospérité de nos provinces. Il faut donc favoriser l'autonomie des provinces wallonnes et des provinces flamandes...» (*Annales parlementaires, Chambre*, séance du 23 mai 1913, p. 1325-1326). En réponse au questionnaire de la «Ligue wallonne du Tournais», Royer titre *La Question wallonne* dans *L'Égalité* du 24 mai 1914 : «Je suis wallonisant parce que je suis anticlérical; je suis anticlérical parce que je suis wallonisant». Pour Royer, la Wallonie est minorisée politiquement parce que le gouvernement homogène catholique est l'ennemi de la Wallonie.

La guerre 1914-1918 est ressentie douloureusement par cet idéaliste impénitent : «Si pour-

tant la pensée socialiste internationaliste et pacifiste avait conquis tous les cerveaux ouvriers, des situations comme celle qui étreint actuellement l'Europe, ne seraient plus possibles» (*L'Égalité* du 2 août 1914, p. 1). Le député socialiste de Tournai-Ath condamne sévèrement l'attitude de l'Allemagne. Dans *L'Echo de la Dendre* du 9 août 1914, il signe, avec le libéral Paul-Emile Janson, une déclaration qui rappelle les devoirs de tous les citoyens belges.

Accompagnés de Jules Destrée, les Royer se réfugient à Anvers, en septembre 1914, puis gagnent Woodford en Angleterre.

Avec Emile Vandervelde, Royer organise à Londres le service d'aide aux soldats. En 1915, il y publie une brochure : *Les sociaux-démocrates allemands et austro-hongrois et les socialistes belges* qui flétrit l'attitude des sociaux-démocrates allemands muets devant la violation de la neutralité belge. Royer ne renonçait pas pour autant à son idéal socialiste, wallon et républicain. Dès 1915, il se démarquait d'un nationalisme belge échevelé. Dans *L'Indépendance Belge* (journal publié à Londres), il s'opposait catégoriquement, en 1915 et 1916, à la politique annexionniste (Luxembourg, Rhénanie, Flandre Zélandaise) préconisée par Pierre Nothomb, Fernand Neuray et Maurice des Ombiaux dans *Le XX^e Siècle*. Au début de l'année 1916, il collabore encore à *L'Opinion wallonne* de Raymond Colleye. De santé délicate, rongé par les épreuves, Emile Royer meurt à Paris, le 16 mai 1916.

Nul mieux que Jules Destrée, n'a brossé le portrait de Royer : «Je ne veux pas commencer un discours à Tournai sans évoquer devant vous cette noble et admirable figure, c'était un grand cœur, c'était un bon socialiste, c'était un bon wallon. Il était dans la tradition de la Révolution et son âme généreuse n'a pu résister aux commotions de la guerre». (Halle aux Draps de Tournai, 28 octobre 1921. Cité d'après *L'Égalité* du 6 novembre 1921, p. 2 et 3).

Institut Emile Vandervelde, à Bruxelles : correspondance d'Emile Royer. — Archives de la ville d'Ath et Fédération du P.S. du Hainaut occidental : collections de l'hebdomadaire socialiste *L'Égalité* (1890-1940).

Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles (1914-1919), Bruxelles, 1919, p. 190. — Articles nécrologiques dans *L'Égalité*, 6 avril 1919, p. 1 et *Le Peuple*, 19 mai 1919, p. 1. — J.-P. Delhaye, J.-P. Ducastelle,

J.-M. Duvosquel et M. Sonnevile, *Hainaut Occidental*, Bruxelles, Présence et Action culturelles, 1985 (*Mémoire ouvrière, Histoire des Fédérations*, 4). — J.-P. Ducastelle, *Histoire de la Fédération des Mutualités socialistes de Tournai-Ath*, Tournai, Présence et Action culturelles, 1988 (*Socialisme, histoire et culture en Hainaut occidental*, 3). — M. Dumoulin, *Jules Destrée. Souvenirs des temps de guerre*, Louvain, 1980 (*Recueil des travaux d'Histoire et de Philologie de l'Université de Louvain*, 6^e série, fasc. 19). — Ch. Lefrancoq, *Essai sur les origines et le développement du parti socialiste athois*, Tournai, Présence

et Action culturelles, 1984 (*Socialisme, histoire et culture en Hainaut occidental*, 1). — E. Jennissen, *Le mouvement wallon. Son but. Ses moyens d'action. Ses tendances. Son histoire*, Liège, 1913. — M.-R. Thielemans et E. Vandewoude, *Le Roi Albert au travers de ses lettres inédites (1882-1916)*, Bruxelles, 1982, p. 569, 572. — H. Van Velthoven, *De Vlaamse kwestie. 1830-1914. Macht en onmacht van de Vlaamsegezinden*, Courtrai, 1978 (*Standen en Landen*, 82).

Jean-Pierre Delhaye

S

SAMUEL, Léopold, Isaac, compositeur, né à Saint-Gilles le 5 mai 1883, décédé à Uccle le 10 mars 1975.

Léopold Samuel fut un artiste probe et distingué qui, à l'abri des cabales, des intrigues et des agitations de toutes sortes, a édifié son œuvre dans la dignité et le respect de son art. Le rôle qu'il joua dans la vie musicale de notre pays et la part qu'il prit dans les activités de l'Académie royale de Belgique au sein de laquelle il fut élu en 1956, méritent d'être soulignés.

Quiconque affrontait des épreuves d'examen où Léopold Samuel siégeait en qualité de membre du jury, était frappé par la sagesse et la pondération de son jugement, ainsi que par l'intense bonté qui émanait de sa personne. Sa carrière fut remplie d'activités diverses. Il exerça, avec grande modestie, mais aussi avec une réelle autorité, les fonctions d'inspecteur de la musique dans les établissements d'enseignement général de l'Etat. Il fut, par ailleurs, l'auteur d'une abondante production dont un drame lyrique *Ilka*, créé à l'Opéra d'Anvers, une légende dramatique *La Sirène au pays des hommes*, qui eut l'honneur d'être mise à l'affiche au Théâtre royal de la Monnaie, de nombreuses pièces symphoniques, des œuvres instrumentales, un catalogue très varié de musique de chambre et quelques très belles mélodies. Ni le succès de sa carrière ni la qualité de son travail n'altérèrent la souriante bonhomie et la discrétion de cet artiste.

La soixantaine atteinte, Léopold Samuel fut considéré à juste titre comme un sage. Il continua à produire pour son plaisir personnel, se souciant peu du «rendement» ou de la publicité, demeurant volontairement au-dessus de la mêlée.

Ce retrait n'avait d'ailleurs rien de hautain ni encore moins de méprisant. Au contraire, Léopold Samuel était l'écoute même. Il accueillait les jeunes artistes comme des amis, leur parlant sans condescendance, les interrogeant sur leurs projets et sur leurs réalisations.

Pour prendre connaissance de l'art symphonique de Léopold Samuel, il conviendrait d'écouter notamment la *Petite Suite fantasque*, œuvrette charmante et bien inspirée qui, en évoquant une impression de bonheur calme, traduit bien la personnalité du compositeur.

Dans la notice sur Léopold Samuel que la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique publia en 1979, René Bernier relève, à son propos, qu'«enclin à la modération, son tempérament ne l'incitait guère à la recherche de structures et d'accents inédits. Soucieux de carure métrique, de tonalisme modulatoire, de charpente cyclique, Léopold Samuel se situa dès ses débuts dans le prolongement post-franckiste, se pliant — à sa manière et non sans éloquence — à ses dogmes et aspirations».

L'héritage culturel reçu de son père, Edouard Samuel, professeur réputé d'harmonie pratique au Conservatoire de Bruxelles, et de son maître Edgard Tinel, dont la science contrapuntique était unanimement reconnue, explique sans doute cette position esthétique.

Prix de Rome en 1911, Léopold Samuel est resté fidèle, toute sa vie durant, à un certain idéal artistique tributaire de la tradition et, sans concession aucune au goût du jour, il a édifié son œuvre selon ses principes. Ses deux quatuors à cordes attestent son goût pour le travail bien fait, sa science de l'écriture contrapuntique et la sobriété de son inspiration.

S'il est loisible de déceler des racines franckistes dans l'œuvre de Léopold Samuel, il convient de considérer aussi l'attrait qu'a exercé sur lui l'art subtil et raffiné des impressionnistes. Ses pièces pour piano témoignent de cette influence : elles ont recours à une écriture elliptique dont le soutènement modal et la rythmique soûplement diversifiée font tout le charme.

La *Pièce à 5* pour flûte, harpe et trio à cordes, créée en 1958, constitue, elle aussi, un produit exemplaire de cette pensée ferme et élégante, qui sait fort à propos tirer parti du chatolement

des timbres et de leur agencement dans une polyphonie aérée. A propos de cette œuvre, le critique du *Soir*, Paul Tinel, membre de l'Académie, soulignait : «Léopold Samuel nous a apporté l'affirmation d'un talent fait de distinction, d'ordre, d'esprit, d'élégance et qui puise sa vitalité aux sources de la sensibilité et de l'émotion. Il a touché en nous la fibre intime et emploie ses ressources à de hautes fins».

Bien des aspects de la personnalité de ce généreux artiste pourraient être mis en lumière à la faveur d'auditions appropriées notamment dans le domaine vocal et lyrique. Des recueils tels que *Les Heures d'après-midi*, sur des textes d'Emile Verhaeren ou *Les Sentiers du silence* qui illustrent la poésie d'Emile Polak, mériteraient qu'on s'y attarde afin d'en percevoir le charme et la tendre sensualité.

L'audition des extraits symphoniques tirés de la légende dramatique *La Sirène au pays des hommes* nous confirmerait l'opinion de Paul Tinel selon laquelle Léopold Samuel est «un vibrant pétrisseur de la pâte orchestrale, conférant à ses œuvres concertantes, symphoniques, dramatiques et aussi à sa musique de chambre, non seulement l'autorité et le tempérament, mais aussi un sens constructif indéniable».

Une connaissance plus complète de la production de Léopold Samuel peut être acquise à la lecture de la notice de René Bernier, publiée par l'Académie et qui contient notamment un essai de catalogue de ses œuvres.

Le diptyque pour 2 pianos composé en 1973 constitue son chant du cygne. Tout au long de cette œuvre en 2 volets, les instruments à clavier dialoguent avec concision et à propos dans une langue qui laisse certes peu de place à la surprise mais qui séduit par son équilibre harmonieux et sa souriante gravité. L'écriture pianistique en est bien «sonnante».

Fidèle à l'idéal artistique qui fut le sien et qu'il conserva jusque dans l'extrême crépuscule de sa vie, Léopold Samuel nous propose un exemple peu commun d'adhésion aux valeurs essentielles de l'esprit et du cœur. Cet artiste fut aussi un honnête homme.

Iconographie : Médaille en argent par Armand Bonnetain. — Portrait au fusain rehaussé à l'aquarelle par Désiré Haine, ca 1975 (Collection Académie royale de Belgique, à Bruxelles) et portrait à l'huile par Madame Léopold Samuel (Collection Mme L. Samuel, à Bruxelles).

R. Bernier, *Notice sur Léopold Samuel, membre de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 145, Bruxelles, 1979, p. 159-172, comprenant un essai de catalogue de ses œuvres.

Jacques Leduc

SEDULIUS SCOTTUS, écrivain irlandais du IX^e siècle, connu aussi sous le nom de SEDULIUS DE LIÈGE, où il trouva refuge auprès des évêques Hartgar (840-855) et Francon (855-901).

Ses vers sont l'unique source de renseignements sur sa biographie. On ignore les lieux et dates de sa naissance, ainsi que la date à laquelle il quitta l'Irlande, vraisemblablement pour fuir les invasions normandes. Peut-être après de multiples pérégrinations sur le continent, il arriva à Liège entre 840 et 851. A l'époque, les Irlandais, qui n'avaient pas connu l'occupation romaine, avaient acquis une expérience irremplaçable dans l'art d'enseigner le latin comme une langue étrangère et la réforme scolaire lancée par Charlemagne poursuivait son action. Or Sedulius fut, avec Jean Scot Erigène, un des érudits les plus brillants de la «renaissance» carolingienne. On comprend que l'évêque Hartgar n'hésitât pas à l'accueillir dans une ville où les lettres n'avaient guère fleuri jusque-là. Sedulius devint ainsi le poète de cour officiel, flattant l'évêque dans ses vers et composant des pièces de circonstance pour les visiteurs, dont certains furent de marque (Lothaire I, Charles le Chauve, Louis le Germanique, Adventius de Metz, etc.). L'Irlandais semble même avoir été choisi pour devenir le poète de cour de l'empereur Lothaire et de sa famille. Il est probable aussi, comme l'avait suggéré Henri Pirenne, que Sedulius enseigna à l'école cathédrale de Liège : les Liégeois n'auraient pu trouver meilleur professeur et, par ailleurs, une partie de son œuvre semble répondre à des tâches professorales. Même si quelques poèmes placent également Sedulius à Metz et à Cologne, c'est sans conteste la ville de Liège qui devint sa nouvelle patrie : il l'appelle sa *pia mater* et se dit «fils de la Meuse» et «Virgile liégeois».

On ne sait pas où et quand mourut l'Irlandais. L'hypothèse de Dümmmler, qui voulait faire mourir le savant à Milan, doit aujourd'hui être rejetée. Les quelques poèmes composés en Italie du Nord à la cour de l'archevêque Tado (860-868),

qui trahissent le style de Sedulius, ne peuvent plus lui être attribués : une étude de N. Staubach a montré qu'ils n'étaient pas l'œuvre du maître, mais celle d'un disciple. Par ailleurs, la datation de certains vers permet de supposer qu'en 874/875, Sedulius était encore à Liège.

Ce que nous avons conservé de l'œuvre de Sedulius est considérable et multiple : ouvrages théologiques, grammaires latines, traité de politique à l'usage des princes chrétiens, florilège, poésie. On conserve également à Paris un psautier grec-latin copié de sa main et qui porte en grec sa signature autographe. Enfin, de nombreux manuscrits d'une importance capitale dans le domaine de la pensée occidentale sont issus du «cercle» de Sedulius. Sedulius est donc le premier grand intellectuel liégeois, et son activité est à l'origine du mouvement culturel qui connaîtra son plein épanouissement dans les célèbres écoles liégeoises des XI^e et XII^e siècles.

L'ouvrage politique de Sedulius est un des premiers de la littérature médiévale. On a longtemps considéré qu'il avait été écrit à l'intention de Lothaire II entre 855 et 859, mais les critiques pensent plutôt aujourd'hui que le dédicataire est Charles le Chauve et que la rédaction du traité date des années 869/70. Ce *Liber de rectoribus christianis* est construit sur le modèle du *De consolatione* de Boèce et chacun des 20 chapitres, à l'exception du dernier, se termine par une pièce poétique qui paraphrase la prose qui précède. Rédigé dans un admirable latin, l'ouvrage repose sur trois thèmes majeurs : le roi reçoit son autorité de Dieu ; en tant que ministre de Dieu, il est tenu d'obéir à la loi divine dans ses propres actions et dans sa direction du peuple ; le roi et l'Église doivent coopérer dans leur mission commune qui est de soutenir les lois et les croyances chrétiennes. Le reste est fait de conseils et de recommandations sur le choix de l'épouse, des amis, des conseillers, sur la conduite à tenir en cas de guerre, sur le maintien de la paix, etc., le tout étant étoffé de citations et d'anecdotes tirées des Saintes Écritures, mais aussi de l'histoire païenne (notamment de l'*Histoire Auguste*). Même si cet ouvrage nous paraît assez simple et élémentaire, il n'en a pas moins marqué à l'époque un pas décisif dans l'histoire de la littérature politique.

La poésie de Sedulius est d'une importance primordiale pour l'histoire liégeoise. Sans elle, tout un milieu serait resté dans l'ombre, les

sources historiques étant peu nombreuses pour tout le IX^e siècle liégeois. Par bonheur, les pièces de l'Irlandais abondent en informations sur le décor architectural et pictural de Liège, sur l'activité culturelle, religieuse et même militaire des évêques, sur la vie politique et intellectuelle en général. Mais les vers de Sedulius présentent aussi des qualités littéraires et poétiques indéniables. Tous les historiens s'accordent pour voir en lui un des meilleurs poètes de la «renaissance» carolingienne. Certes, ses dons exceptionnels de versificateur l'entraînent parfois à des acrobaties métriques fort éloignées du simple souci esthétique et le poète ne peut s'empêcher, ici et là, de mettre en valeur sa brillante érudition par l'emploi d'un vocabulaire rare et recherché, par le choix de constructions compliquées ou par une abondance de figures multiples. Toutefois, ce style ampoulé et clinquant se rencontre surtout dans les éloges exagérés de ses protecteurs ou des hauts dignitaires de passage, dans ces pièces de commande qui s'accommodent volontiers d'un art pompeux. D'autres pièces, par contre, d'une inspiration plus sobre et désintéressée, nous dévoilent un poète de talent plein de finesse et de subtilité, ainsi qu'un homme dont la franchise et l'humour forcent la sympathie.

Parmi les pièces marquantes, il convient de citer le *carmen* II, 74 (dans l'éd. de Traube), qui est un petit portrait très personnel et d'une émouvante sincérité ; le «débat du lis et de la rose» (II, 81), poème idyllique contant la dispute des deux fleurs dans le style de l'*altercatio* ou du *conflictus*, un genre qui connaîtra par la suite un grand succès dans la poésie médiévale tant latine que vulgaire ; et, enfin, le fameux poème II, 41, le plus connu de tout le corpus sédulien. Cette pièce, que l'on pourrait intituler «Le chien et le bélier», conte les mésaventures d'un mouton offert à Sedulius par Hartgar. C'est en fait le premier exemple de poésie «animale», dont on connaît la fortune au moyen âge. Rédigé dans un style mi-épique, mi-biblique en total contraste avec le sujet, le poème se présente comme l'épopée miniature d'un héros qui est la parodie du Christ et d'Enée. L'art de l'emprunt et de l'imitation, si présent dans les vers de l'Irlandais, atteint ici à la perfection. La parodie du Christ peut apparaître comme une audace assez inattendue, mais il faut rappeler que la poésie de Sedulius préfigure sur plus d'un point la verve des Goliards du XII^e siècle.

Parmi les œuvres exégétiques, qui sont surtout des compilations savantes, les deux ouvrages les plus étendus et les mieux élaborés sont le *Collectaneum in Mattheum* et le *Collectaneum in Apostolum* (ou *Collectaneum in epistolas Pauli*), déjà étudié par Richard Simon en 1963 dans son histoire critique des principaux commentateurs du Nouveau Testament. Ce dernier traité est une amplification de l'exégèse pélagienne, dont l'intérêt est qu'elle repose sur un groupe de commentaires qui sont tous (sauf un) d'origine irlandaise directe. On suppose donc que l'œuvre a été écrite en Irlande ou que Sedulius a fait usage de livres apportés d'Irlande.

Malgré le nombre et la diversité de ses travaux bibliques, Sedulius est plus philologue qu'exégète, comme le prouvent ses grammaires latines. Celles-ci sont des commentaires aux grands traités de l'antiquité tardive : commentaire à Priscien, deux commentaires à Donat (*Ars maior* et *Ars minor*), commentaire à Eutyches (le plus ancien qui soit connu). L. Holtz a montré l'originalité grammaticale de ces traités, spécialement du commentaire à l'*Ars maior* de Donat. Chez Sedulius, les *quaestiones* traditionnelles et usées cèdent la place à des démonstrations subtiles où se révèlent des qualités de dialecticien. L'Irlandais bénéficie en outre d'une culture beaucoup plus vaste que celle de ses prédécesseurs ; il peut ainsi illustrer en détail tous les exemples utilisés par le grammairien antique, multiplier les citations, souvent littérales, d'auteurs classiques et, en dépit des digressions occasionnées par cette méthode, soigner les transitions et assurer à l'œuvre une cohésion et une harmonie qui manquaient chez ses devanciers.

La remarquable érudition de Sedulius se manifeste enfin dans son *Collectaneum miscellaneum*, florilège d'auteurs païens et chrétiens qui ressemble déjà à ce que seront les *Adages* d'Érasme. A une époque où les livres et les bibliothèques étaient encore assez rares, de tels recueils avaient leur utilité. Plusieurs extraits ne sont connus que par le florilège du savant irlandais, notamment des fragments de Cicéron, ainsi que les curieux *Proverbia Grecorum*, qui ouvrent le recueil. Ces 74 sentences sont considérées comme une adaptation latine faite en Irlande au VI^e siècle à partir d'une anthologie grecque de proverbes chrétiens.

S'il est longtemps resté dans l'ombre de Jean Scot, Sedulius est aujourd'hui considéré comme

une des figures de proue de la «renaissance» carolingienne et son œuvre est à présent regardée comme un témoignage unique de la culture et de la science occidentales du IX^e siècle.

TEXTES : Œuvre poétique, éd. L. Traube, *Monumenta Germaniae Historica, Poetae latini aevi carolini*, t. 3, 1886, p. 151-240. — *Liber de rectoribus christianis*, éd. S. Hellmann, *Sedulius Scottus*, dans *Quellen und Untersuchungen zur lateinischen Philologie des Mittelalters*, t. 1, Munich, 1906, p. 19-91. — Ouvrages grammaticaux, éd. B. Löfstedt, dans *Corpus Christianorum seu nova Patrum collectio. Continuatio medievalis*, t. 40b-40c, Turnhout, 1977. — *Collectaneum miscellaneum*, éd. D. Simpson, dans *C.C.C.M.*, t. 67, Turnhout, 1988. — Ouvrages théologiques, éd. J.-P. Migne, *Patrologie latine*, t. 103, 1884 (à l'exception du *Collectaneum in Mattheum* resté inédit).

OUVRAGES ET ARTICLES DE RÉFÉRENCE : Outre les manuels traditionnels d'histoire littéraire du moyen âge latin (Ebert, Manitius, Brunhölzl, Szövérfy), on verra H. Pirenne, *Sedulius de Liège*, Bruxelles, 1882 (*Académie royale de Belgique. Mémoires couronnés et autres mémoires, Collection in-8°*, t. 33, mémoire 4) et L. Traube, *Sedulius Scottus*, dans *Abhandlungen der Königlich Bayerischen Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-Philologisch und Historische Klasse*, t. 19, Munich, 1891, p. 338-373. Sur la poésie, cf. R. Düchting, *Sedulius Scottus. Seine Dichtungen*, Munich, 1968 et J. Meyers, *L'art de l'emprunt dans la poésie de Sedulius Scottus*, Paris, 1986 ; sur le *carmen* II 41 (après les études de Van Mierlo, Düchting et Kratz), cf. J. Ziolkowski, *Sedulius Scottus's de quodam verbece a cane discerpio*, dans *Mediaevalia*, t. 9, New York, 1986 (for 1983), p. 1-24 ; sur le *carmen* II, 81, cf. J.I. McEnerney, *Sedulius Scottus, Carmina 2, 81*, dans *Classica et Mediaevalia*, t. 36, Copenhague, 1985, p. 199-211 ; sur le *carmen* II, 74, cf. E. Evrard, *Sedulius Scottus, Carm. II, 74*, dans *Humanités chrétiennes*, t. 26 (1982-1983), p. 150-154. Sur le *Lib. de rect. christ.*, cf. H.H. Anton, *Fürstenspiegel und Herrscherethos in der Karolingerzeit*, Bonn, 1968, p. 261-281. Sur le *Collectaneum in Mattheum*, cf. W. Huber, *Heliand und Matthäusevangelium. Quellenstudien insbesondere zu Sedulius Scottus*, Munich, 1969. Sur le *Collectaneum in Apostolum*, cf. H.J. Frede, *Pelagius, der irische Paulustext, Sedulius Scottus*, Fribourg, 1961. Sur les grammaires, cf. L. Holtz, *Sur trois commentaires irlandais de l'«Art Majeur» de Donat au IX^e siècle*, dans *Revue d'histoire des Textes*, t. 2, Paris, 1972, p. 45-72, et *Grammairiens irlandais au temps de Jean Scot : quelques aspects de leur pédagogie*, dans *Jean Scot Erigène et l'histoire de la philosophie*, Paris, 1977, p. 69-78. Sur les poèmes composés à Milan par un irlandais du «cercle» de Sedulius, cf. N. Staubach, *Sedulius Scottus und die Gedichte des Codex Bernensis 363*, dans

Frühmittelalterliche Studien. Jahrbuch der Instituts für Frühmittelalterforschung der Universität Münster, t. 20, Berlin-New York, 1986, p. 549-598.

Jean Meyers

SEVERYNS, Albert, Jean, Joseph, helléniste, professeur à l'Université de Liège, né à Bilzen le 4 octobre 1900, décédé à Liège le 8 janvier 1970.

Albert Severyns fit ses études secondaires à Liège, moitié à l'École moyenne du boulevard Saucy, moitié à l'Athénée royal, mais — circonstance que sa carrière allait rendre paradoxale — sans humanités anciennes. C'est pendant l'année 1918-1919, tout en enseignant dans une institution privée, que, devenu sûr de sa vocation, il entreprit d'élargir sa formation et de préparer, avec un zèle courageux, un examen du Jury central. Le certificat «latin-grec» qui lui fut décerné en septembre 1919 lui permit de s'inscrire à la Section de philologie classique de l'Université de Liège, où, obtenant les plus hauts grades, il fut proclamé en 1921 candidat, en 1923 docteur en philosophie et lettres, en 1928 docteur spécial en philologie classique.

Entre les deux dernières dates se placent, jalonés par de beaux succès au Concours universitaire et au Concours des bourses de voyage, deux séjours qui allaient laisser en lui des empreintes profondes : l'un à Paris (1924-1926), où il fréquenta la Sorbonne, le Collège de France, et reçut le diplôme d'élève titulaire de l'École pratique des Hautes Etudes, l'autre en Grèce (1926-1928), en qualité de membre étranger de l'École française d'Athènes.

Nommé chargé de cours à l'Université de Liège en 1928, il y devint professeur extraordinaire en 1931 et professeur ordinaire en 1934. Il allait continuer d'y enseigner jusqu'à son admission anticipée à l'éméritat, en 1967. Ainsi, il put former près de quarante promotions d'étudiants à la connaissance de la Grèce ancienne, sous le rapport de la langue, des auteurs, de l'histoire de la littérature. La Paléographie grecque n'entra dans ses attributions qu'en 1959, mais, dès 1939, il avait été chargé du grand cours d'initiation intitulé «La société et les institutions de l'antiquité classique», auquel renvoya ultérieurement le premier terme de la dénomination of-

ficielle de sa chaire, «Civilisation, langue et littérature grecques».

Quelle que fût la matière, il l'exposait avec compétence et un constant souci de la forme. Nulle raideur chez lui, mais une vivacité piquante, qui, alliée au sens de l'humain, lui donnait le moyen d'entraîner ses auditeurs jusque dans les recoins les plus ingrats de la critique ou de l'exégèse. Plusieurs de ses inventions pédagogiques, de ses analyses psychologiques, de ses trouvailles de traduction demeurent présentes dans les mémoires.

La multiplicité et la diversité de ses enseignements n'empêchaient pas le professeur Severyns de remplir d'importantes fonctions d'administration et de représentation. A l'Université de Liège, il fut secrétaire (1936-1937), puis doyen (1938-1939) de la Faculté de philosophie et lettres, plus tard secrétaire du Conseil académique (1960-1961), et il œuvra dans des organismes tels que l'Association des amis de l'Université (1956-1970), le Service social (1946-1967), le Comité de la Fondation Hela (qu'il présida de 1962 à 1967). Sur le plan national, il n'eut certes pas une moindre activité. C'est ainsi qu'il siégea au Conseil de la Bibliothèque royale de 1954 à 1965 et, pendant les années 1961-1966, comme délégué belge adjoint à l'Union académique internationale. A Bruxelles, il joua aussi un rôle dans les institutions de la rue d'Egmont : comme membre du Conseil de la Fondation Francqui (1955-1960), membre du Conseil de la Fondation universitaire (1960-1965), et surtout au Fonds national de la recherche scientifique (F.N.R.S.), où, sitôt admis dans le Conseil d'administration, il en devint vice-président, ainsi que vice-président du Bureau (1955-1960), non sans participer (1957-1965) aux travaux de la Commission de philologie, dont il reçut finalement la présidence (1965-1967). De 1957 à 1964, il assura, pour la partie «articles», la rédaction de la revue interuniversitaire *L'Antiquité classique*, puis en fut un des directeurs.

Son activité de chercheur fut réellement infatigable. Elle ne cessa pas pendant la guerre de 1940-1945 alors qu'il se dévouait avec patriotisme et rendait des services considérables, qui, la paix revenue, lui valurent de nombreuses distinctions : le titre de résistant civil, la médaille de la Résistance, celle de Volontaire de guerre combattant, celle de la Reconnaissance, celle de la Reconnaissance française, la médaille

commémorative 1940-1945 avec glaives et éclairs, la médaille commémorative française 1939-1944 avec barrette «Libération» — à joindre à une liste de décorations où doit encore être mis en évidence un ruban de chevalier de la Légion d'honneur. Le monde scientifique consacra également ses mérites en lui décernant, au long de sa carrière, des prix d'importance : le Prix Théodore Reinach de l'Association pour l'encouragement des Etudes grecques en France (1929), le Grand Prix Ambatielos de l'Institut de France (1934), le Prix Gantrelle (1934-1935), le Prix biennal de vulgarisation scientifique de la province du Hainaut (1960) et, en 1962, le Prix décennal de philologie orientale et classique pour la période 1950-1959.

L'œuvre d'Albert Severyns comprend une bonne douzaine de volumes, les uns indépendants, les autres présentés comme tomes conjoints, 85 articles environ, quelque 150 comptes rendus, notes bibliographiques et rapports de lecture. La grande majorité de ces publications forment un ensemble homogène : en effet, hormis une collaboration au *Tertullien* de Jean-Pierre Waltzing (*Apologétique*, Paris, 1929, LXXI-115 pages) et l'étude intitulée *Bacchylide. Essai biographique* (Liège-Paris, 1933, 181 pages), elles apparaissent comme des continuations, des approfondissements et des extensions de la matière qu'avait abordée la dissertation de doctorat spécial *Le Cycle épique dans l'Ecole d'Aristarque* (Liège-Paris, 1928, 454 pages). Elles concernent le traitement des mythes et des légendes dans l'épopée grecque archaïque, de même que les problèmes de critique textuelle et littéraire soulevés par leur transmission au cours des âges.

Si nous avons une idée sommaire des poèmes perdus qui faisaient partie du *Cycle*, c'est principalement par l'intermédiaire du grammairien grec Proclus (II^e siècle de notre ère), auteur de la *Chrestomathie*. Les fragments qui nous sont parvenus de ce «précis de littérature», les uns sous la forme de résumés du patriarche Photios, les autres en introduction à certains manuscrits de l'*Illiade*, ont été étudiés par Severyns avec un soin admirable. De là est sortie son œuvre maîtresse, *Recherches sur la Chrestomathie de Proclus*, répartie en quatre volumes : *Le codex 239 de Photius*, I. *Etude paléographique et critique*, Liège-Paris, 1938, xvi-404 pages, 3 planches; II. *Texte, traduction, commentaire*, Liège-Paris,

1938, 298 pages; *La Vita Homeri et les sommaires du Cycle*, III. *Etude paléographique et critique*, Paris, 1953, 368 pages, 14 planches, 1 encart (xii pages); IV. *Texte et traduction*, Paris, 1963, 110 pages. Un tome au moins devait venir compléter la série : une analyse des épisodes successifs de la geste troyenne, tels qu'ils se trouvent résumés dans la *Chrestomathie*. Severyns n'a pas vécu assez longtemps pour pouvoir exploiter de cette façon les textes qu'il avait si bien établis, au prix d'un effort long et soutenu — que d'aucuns jugeront peut-être excessif puisqu'il a porté sur trois centaines de lignes seulement : ils oublieraient, ces esprits légers, qu'elles mettent en jeu le contenu de plusieurs épopées majeures où les classiques grecs ont puisé et qui ont largement influencé le monde antique. De surcroît, l'enquête menée sur Proclus a eu et conserve une valeur d'exemple : jamais n'a été faite une plus frappante démonstration de ce que devraient être l'étude d'une tradition manuscrite et la mise au point d'une édition critique. Parallèlement, dans des articles, Severyns attirait l'attention sur maintes erreurs qui, commises dans le passé, ont eu la vie dure; il les révélait imputables à la hâte, à la négligence, à la désinvolture de philologues parfois très réputés.

Sa leçon de méthode, il l'a rendue plus systématique dans *Texte et apparat. Histoire critique d'une tradition imprimée* (Bruxelles, 1962, 374 pages, 5 dépliant, 1 encart de xii pages), ouvrage où il a abordé le domaine presque entièrement vierge des particularités propres à la transmission d'un texte ancien, une fois qu'elle est arrivée au stade terminal de l'impression typographique — étape vite marquée, au mépris de la rigueur, par l'apparition et l'enracinement d'une espèce de vulgate. Sous le titre général de *Nouvelles recherches sur la Chrestomathie de Proclus*, à partir de juin 1968, il a encore fait présenter à l'Académie royale de Belgique, son état de santé ne lui permettant plus de les présenter lui-même, des communications substantielles relatives aux qualités et défauts des plus anciens éditeurs du grammairien : André Schott, Frédéric Sylburg, David Hoeschel (*Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Lettres...*, 5^e série, t. 54, 1968, p. 301-317; 389-409; t. 55, 1969, p. 99-125; 513-553).

Le nom de Severyns, qui figure nécessairement dans une moderne bibliographie du *Cycle*,

restera, de même, attaché aux études homérologiques. Trois volumes (le dernier double) qu'avait accueillis la *Collection Lebègue* ont laissé une trace lumineuse et dans sa production et dans l'esprit des nombreux lecteurs qu'il gagna grâce à eux : *Homère, I. Le cadre historique*, Bruxelles, 1943, 2^e édition 1945, 87 pages; II. *Le poète et son œuvre*, Bruxelles, 1943, 103 pages, 2^e édition 1946, 94 pages; III. *L'artiste*, Bruxelles, 1948, 197 pages. A propos des arrière-plans chronologiques et institutionnels, de la technique formulaire, des procédés artistiques, il y développait des théories d'une haute portée scientifique avec la clarté, la ferveur, le talent pédagogique des meilleurs vulgarisateurs. Toutes ces vertus ressurgissent, intactes, dans *Les dieux d'Homère* (Paris, 1966, XII-148 pages), livre qui n'offre pas une analyse des actes culturels ni du sentiment religieux, mais une caractérisation des divinités qui interviennent dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*, et des comportements qu'elles y révèlent, d'abord entre elles, ensuite dans leurs relations avec les hommes.

Dans le premier tome de son *Homère*, Severyns avait élargi son horizon et, sortant de la littérature, prospecté des périodes de la protohistoire, voire de la préhistoire. Ses travaux l'amènèrent, après une quinzaine d'années, non pas à réviser, mais à remplacer carrément le tome en question pour tenir compte d'une nouveauté bouleversante : le déchiffrement des tablettes créto-mycéniennes en écriture linéaire B. Ce fut l'origine du manuel *Grèce et Proche-Orient avant Homère* (Bruxelles, 1960, 242 pages, 8 figures, 3 planches, 3 cartes), qui avait de quoi intéresser une bonne partie du public cultivé et qui, dès lors, a connu une traduction italienne (par C.A. Mastrelli, Florence, 1962, 269 pages,

8 figures, 16 planches, 3 cartes), puis un second tirage (Bruxelles, 1968, 250 pages, 8 figures, 3 planches, 3 cartes).

Albert Severyns avait été élu correspondant (1948), ensuite membre titulaire (1951) de l'Académie royale de Belgique, dont il devint président, en même temps que directeur de la Classe des Lettres, pour l'année 1961. Il se vit conférer, en 1963, le grade de docteur *honoris causa* de l'Université de Clermont-Ferrand et il compta, à partir de 1964, parmi les membres étrangers de l'Académie royale néerlandaise.

Il avait épousé, en 1928, Suzanne Du Bois, licenciée ès lettres, dont il avait fait la connaissance à Paris. De ce mariage sont nés un fils, Pierre, et trois filles, Anne-Marie, Elisabeth, Thérèse.

La présente notice aura atteint son but si elle contribue à maintenir ou à raviver le souvenir d'Albert Severyns, grand savant doublé d'un éducateur hors pair, qui a fait école et brillamment servi la cause de l'hellénisme.

J. Labarbe, *Albert Severyns admis à l'éméritat...*, dans *Université de Liège. Rapport sur l'année académique 1966-1967*, Liège, 1967, p. 31-33. — M. Dubuisson, *Hommage aux morts. Albert Severyns*, dans *Université de Liège. Rapport sur l'année académique 1969-1970*, p. 8-9. — [J.L.], *In memoriam Albert Severyns (1900-1970)*, dans *L'Antiquité classique*, t. 38, fasc. 2, 1969 [paru en 1970], p. I-III, portrait photographique. — J. Labarbe, *Hommage à Albert Severyns*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Lettres...*, 5^e série, t. 56, 1970, p. 110-116. — J. Labarbe, *Notice sur Albert Severyns, membre de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 153^e année, Bruxelles, 1987, p. 149-189 (avec une bibliographie complète et un portrait photographique).

Jules Labarbe

T

THIRY, Marcel, Oscar, Camille, Lucien, Gaston; pseudonymes occasionnels : MARTIN THIRIARD, ALAIN DE MEUSE, poète, romancier, nouvelliste et essayiste, journaliste et homme politique, né à Charleroi le 13 mars 1897, décédé à Fraiture le 5 septembre 1977.

Il est le troisième enfant de Camille et Zoé Thiry. En 1898, un an après la naissance de Marcel, la famille Thiry quitte Charleroi pour Liège qui restera toujours le port d'attache de l'homme politique comme de l'écrivain. En 1909, Marcel Thiry entreprend ses études secondaires à l'Athénée de Liège où il acquiert ce goût et cette connaissance du latin dont son œuvre à venir portera la marque. Nourri très jeune de poésie romantique et parnassienne par sa sœur Rosa et son frère Oscar, il écrit sur les bancs de l'athénée ses premiers poèmes très influencés par le symbolisme et plus particulièrement par Henri de Régnier qu'il vient de découvrir : certains de ces poèmes de haute jeunesse paraissent dans la revue *Belgique-Athénée*, dès 1911.

En mars 1915, alors qu'il est en classe de rhétorique, il interrompt ses études, franchit, à la veille de son dix-huitième anniversaire, la frontière hollandaise et gagne Rotterdam à la recherche d'un passage pour l'Angleterre où il signe son engagement dans l'armée belge. Il fera partie, avec son frère Oscar, du corps des autos-canon composés de quelque trois cents hommes et de dix voitures blindées qui vient d'être constitué et dont la mission est d'aller combattre les Autrichiens sur le front russe aux côtés des armées du tsar. Commence pour le jeune homme une fabuleuse aventure de près de trois années qu'il racontera, dès 1919, dans *Soldats belges à l'armée russe*, écrit en collaboration avec Oscar Thiry, et beaucoup plus tard, en 1965, avec la tendresse et l'ironie que donne le recul des années, dans *Le tour du monde en guerre des autos-canon belges*. Partis de Brest en septembre 1915, ils abordent à Arkhangelsk en octobre; 1916 les voit participer en Galicie à l'offensive

de Broussilov et 1917, à celle de Kerenski. Après l'effondrement du front russe et le désengagement du corps belge s'amorce le grand retour hasardeux par l'Est au milieu des troubles de la révolution russe : Kiev, Moscou, Iekaterinbourg, Omsk, Irkoutsk et la Sibérie, la Mandchourie et enfin Vladivostok d'où ils s'embarquent pour les États-Unis. Traversée de fête du continent américain de San Francisco à New York, puis de l'Atlantique, de New York à Bordeaux, et arrivée à Paris en juillet 1918. Quand il quitte Vladivostok, le 25 avril 1918, Marcel Thiry sait qu'il a vécu «les trente mois de (sa) jeunesse les plus ardents et les plus riches en souvenirs». L'épisode le plus bouleversant, celui qui fonde en partie cet obscur sentiment de la faute qui irradie l'œuvre, aura été pour lui, au cours des combats de Galicie, en juillet 17, la blessure d'Oscar, son aîné de neuf ans qui lui avait ouvert le chemin de la vie et de la poésie : trépané, il survivra mais devra renoncer à la carrière de journaliste et d'écrivain qu'il avait entamée avec un certain succès avant la guerre avec la publication de *La miraculeuse aventure des Jeunes Belges* (1910). Ces années de formation placées sous le double signe du voyage et de la guerre seront pour Marcel Thiry une source jamais tarie d'images et de motifs qui irrigueront son œuvre pendant plus de cinquante ans : fascination pour la guerre, «la grande pourvoyeuse de hasards pleins de sens»; attirance pour l'Asie, ses paysages et ses couleurs; goût pour la mer, les bateaux, les ports... Bref, il va d'abord vivre dans la nostalgie de cette existence qui lui a fait découvrir le monde et l'aventure, la fraternité et l'amour. Il s'étonnera souvent de cette force vitale, presque de cette allégresse qui, malgré l'éloignement des familles, la mort des camarades, les dangers et les difficultés de la vie quotidienne animait ceux-là qui, par-dessus tout, étaient jeunes.

Tandis qu'il mène à bien des études de droit à l'Université de Liège et qu'il commence une

carrière d'avocat au barreau de Liège, il publie, dès 1919, un recueil de vers, *Le cœur et les sens*, et il s'essaie au roman avec *Le goût du malheur*, en 1922. Plus tard, il souhaitera que ces deux œuvres ne soient pas rééditées. C'est donc à la publication, en 1924, chez Georges Thone, cet ami d'enfance qui sera l'éditeur fidèle de ses premiers livres, de *Toi qui pâlis au nom de Vancouver* que l'on peut faire remonter le véritable début de sa carrière d'écrivain. Cette plaquette l'impose au monde littéraire et la renommée qu'elle lui vaut est due en partie à l'envoûtante magie du décasyllabe initial qui servira désormais de mot de passe pour aborder l'œuvre thiryenne. Dans le sillage de *Toi qui pâlis* paraissent *Plongeantes proues* (1925) et *L'enfant prodigue* (1927) où le souvenir de la belle aventure se mêle au désir de nouveaux départs, où l'ennui d'une vie redevenue banale se nourrit de la nostalgie de l'âge d'innocence d'avant quatorze. Le prix Verhaeren en 1926 et le prix Beernaert en 1929 viennent saluer la naissance d'un grand talent poétique. En 1927 paraît, en feuilleton, dans la *Revue générale*, une longue nouvelle, *Passage à Kiew*, qui a pour cadre la capitale ukrainienne telle que l'avaient connue les soldats belges des autos-canon, à la fin de 1917, quand elle était en proie à la guerre civile.

Dès le début des années 1920, Marcel Thiry écrit pour *La Gazette*, *La Défense Wallonne* et *La Vie Wallonne*; il entame ainsi cette participation à la presse quotidienne et périodique qu'il maintiendra toute sa vie, faisant entendre sa voix aussi bien dans le domaine politique, principalement pour la promotion d'une Wallonie forte, que dans le domaine culturel, pour la défense des écrivains français de Belgique. C'est par centaines que l'on pourra compter ses articles dans *L'Action Wallonne* (sous le pseudonyme de Martin Thiriard) où il milite aux côtés de G. Thone et G. Truffaut, *Les Cahiers Mosans*, et plus tard *Wallonie libre*, *Forces wallonnes*, *Le Soir*, etc.

En mars 1920, il épouse la fille de son ancien professeur de sciences de l'Athénée de Liège, Marguerite Kemna, dont Oscar avait épousé la sœur un an auparavant. De ce mariage naîtront deux filles : Lise en 1921, et Perrine, en 1924. Lise, l'aînée, deviendra médecin et acquerra, comme virologue, une réputation internationale. Nombreuses sont les œuvres de Marcel Thiry où transparaît la présence de l'enfant charmante, et

plus tard, de la grande voyageuse ou de la chercheuse qui l'initie aux miracles et aux mystères, souvent d'essence poétique, de la science et de la médecine.

La mort de son père vient bouleverser la vie de Marcel Thiry : il doit quitter le barreau pour reprendre, avec son frère, la gestion de l'entreprise familiale de bois et de charbon. Il devient donc marchand en 1928 et ce métier, auquel il n'était pas préparé et auquel sa nature profonde ne le destinait pas, il l'assumera pendant plus de trente ans à travers maintes difficultés financières, les exigences des échéances et la menace constante de la faillite. Il dira souvent les grandeurs et les servitudes de cet état : le recueil *Marchands* (1936) où alternent nouvelles et poèmes apparaît comme une sorte de témoignage qui donne la parole à tous ces compagnons d'infortune que l'exercice de son métier lui a fait rencontrer. Cette période d'aliénation, marquée tout autant par l'angoisse du lendemain que par un sentiment latent de culpabilité, est éclairée cependant par les certitudes que prodigue la présence de la poésie. *Statue de la fatigue* (1934) et *La Mer de la Tranquillité* (1938) sont les plus belles expressions de cette dualité.

Entre-temps, le prix triennal de littérature, en 1935, est venu consacrer l'importance de Marcel Thiry, poète. A Henri de Régnier, d'autres maîtres ont succédé; le Verlaine de *Crimen amoris* et l'Apollinaire d'*Alcools* — dont il ne se lassera jamais de célébrer l'originalité —, l'engagent résolument vers la modernité.

En même temps que la forme se modifie, la thématique change : on a souvent souligné la nouveauté d'une inspiration qui a fait entrer en poésie l'univers de la matérialité moderne et ses instruments, facteurs d'une nouvelle magie : le cinéma et le téléphone, la banque et la bourse, l'automobile et le tramway...

Parallèlement surgit une tentation qui se concrétise surtout dans l'œuvre en prose, celle du fantastique qui vient apaiser les angoisses métaphysiques d'un homme que sa poésie a déjà révélé profondément hanté par le caractère irréversible et irréparable du temps humain et particulièrement révolté contre la tyrannie du principe de causalité. Dès 1936, il élabore, avec, pour la partie « technique », l'aide de son ami, le poète-ingénieur Georges Adam, l'intrigue d'un roman, d'une « uchronie », *Echec au temps* (1945) qui ne paraîtra qu'après la guerre : on y

voit Napoléon gagner la bataille de Waterloo, grâce à l'action rétrospective menée par trois «pirates» du xx^e siècle.

Vers 1930, Marcel Thiry s'est épris de May Gérard et, à partir de cette époque, il partagera sa vie sentimentale entre May et sa femme Marguerite. Une longue période commence pour lui où sa vie privée se fait intense, secrète et douloureuse. En 1938, naîtra Jean-Pierre, le fils qu'il aura de May et, en 1940, une petite fille, Marie-France, qui mourra accidentellement deux ans plus tard.

En 1937, il est l'un des signataires du *Manifeste du groupe du lundi* où, avec vingt écrivains parmi lesquels Marie Gevers, Charles Plisnier, Michel de Ghelderode, il nie l'existence d'une littérature spécifiquement belge et proclame son appartenance à la littérature française.

Toujours attentif aux modifications du Temps, au passage d'un âge à un autre, il perçoit très tôt les dangers de la montée du nazisme et dénonce comme particulièrement fallacieuse l'idée du fascisme présenté par la propagande germanophile comme un mouvement jeune et dynamique, une force d'avenir. De même il s'attaque à la politique de neutralité de la Belgique dans laquelle il voit «la cause de tout le mal» en ce qu'elle a paradoxalement favorisé l'agression nazie et retardé l'organisation des alliances nécessaires. Ces prises de position l'engagent, début 40, dans une vive controverse avec Robert Poulet. Dans les écrits politiques, comme *Hitler n'est pas «jeune»* (1940) et *Neutralité, mère de la pagaille* (1948), sa prose se fait incisive et volontiers polémique.

En 1939, Marcel Thiry est élu à l'Académie royale de langue et de littérature françaises au fauteuil de Louis Delattre mais il n'y sera reçu officiellement qu'après la guerre, sept ans plus tard.

La guerre impose un long silence aux écrivains résistants; et si Marcel Thiry continue à écrire, il ne publie que dans la presse clandestine : ainsi, il participe aux *Lettres françaises clandestines* et, sous le pseudonyme d'Alain de Meuse, à l'anthologie, dirigée par Paul Eluard aux Editions de Minuit, *L'Honneur des poètes II* (1944). La plupart des poèmes écrits à partir de 1938 ne paraîtront donc qu'en 1950 dans *Ages*, le recueil de la maturité d'un homme qui s'aperçoit avec quelque mélancolie qu'il a cinquante ans. D'une inspiration très large, souvent en

sympathie avec le monde extérieur, *Ages* fait appel parfois à cette nouvelle forme poétique que Marcel Thiry avait déjà essayée, en 1934, dans *Trois proses en vers*, et qui deviendra un de ses modes d'expression privilégiés, la «prose». Ainsi appelée car, aux yeux du poète, trop peu rigoureuse pour mériter l'appellation de poème, elle est réservée aux grands mouvements narratifs rédigés en vers amples et souples. Dans *Prose dans Paris sombré* (1941), le poème liminaire, il raconte une de ses promenades dans la ville occupée, engloutie «sous la mer de la honte» pour n'avoir pu rester fidèle à sa devise : *Fluctuat nec mergitur*; «changé en requin triste», il assiste au spectacle fantastique d'un univers urbain devenu sous-marin. Dans *Prose de la nuit du onze mai* (1940), il évoque cette «porte entre les âges», ces quelques heures de répit telles qu'il les a vécues non loin de Liège, avec sa famille, quand, partis en voiture vers le Sud et bloqués par les chars français montant au Nord, ils ont attendu sous les fusées éclairantes, venant de l'Orient, «le soleil fatal et l'essor des monstres». Le recueil, qui par ailleurs fait une large place à l'évocation de tant de moments du bonheur de jadis ou de naguère, se clôt sur une des pierres angulaires de la pensée thiryenne, *Le poème innommé*, qui est une des expressions les plus fortes de sa confiance en une Poésie salvatrice, «déité punitive» qui rendra le monde à l'ordre de la liberté.

Une nouvelle génération d'écrivains est née depuis la guerre : Roger Bodart, Georges Sion, Charles Bertin, Jean Mogin et Lucienne Desnouses, Jean Tordeur, ... : il sera toujours leur aîné bienveillant et tuteur. En 1951, c'est son aîné à lui, Robert Vivier, celui dont il se dira toujours l'élève, qu'il avait connu à l'Athénée de Liège, et dont il avait lu les premiers poèmes dans *Belgique-Athénée*, qu'il accueille à l'Académie au siège de Maurice Maeterlinck.

Son commerce de bois l'accapare toujours : au volant de sa voiture, il visite les forêts qu'il achète et qu'il vend sur le marché international; on peut le suivre de la Flandre à l'Eifel, de la Hollande à la Lorraine, de la Thuringe au Morvan parcourant cette aire qui constitue le territoire mythique du poète-marchand. En 1955, dans *Trois longs regrets du lis des champs*, le poète, qui a tant œuvré, célèbre les arbres symboles d'oisiveté et de nonchalance, les platanes,

qu'il imagine en marche vers le Nord dans une croisade libératrice et c'est en métaphysicien et en moraliste qu'il se livre dans *Prose des Forêts mortes* à une méditation sur la destinée de toutes ces forêts qu'il a condamnées pour que puissent exister ses plaisirs et ses jours.

En dix ans, l'œuvre en prose, toujours plus ou moins teintée d'un fantastique qui doit autant à la thématique qu'à l'écriture, va considérablement s'enrichir. En voici les principales étapes. En 1953 : *Juste ou la quête d'Hélène*, roman initiatique qui narre le destin du fils de Faust et d'Hélène de Sparte. Né de la fusion du savoir moderne et de la beauté antique, Juste part à la recherche de son identité qu'il assumera dans un absolu de pureté et d'innocence. 1959 : *Comme si*, roman aux accents nettement autobiographiques, l'occasion pour Marcel Thiry, à travers l'existence de deux frères marqués par la première guerre et voués aux difficultés d'une entreprise commerciale, de réfléchir sur la destinée et ses ironies, sur l'angoisse morale que suscite le sens de la responsabilité qui se résout en volonté de sacrifice. 1960 : *Nouvelles du grand possible*, recueil de nouvelles qui va faire connaître l'écrivain à un plus large public, surtout à l'occasion de rééditions dans des collections de poche. Issus le plus souvent de la volonté de nier le caractère irréparable de la mort par une spéculation sur le temps et sur l'espace, les récits peuvent aussi trouver leur origine dans une simple lecture du réel par un regard avide d'en déceler les failles et les incohérences. 1961 : *Voie-lactée*, romance qui relie deux pôles de la vie de l'auteur comme de celle de son héros : le Kiev de 1917, agité par la guerre civile, où un jeune soldat belge rencontre l'amour, et Liège, quarante ans plus tard, où l'homme vieillissant retrouve, sous l'objectif d'un microscope, une part du corps de la femme aimée jadis, que la science a rendue «immortelle». 1963 : *Simul et autres cas*, recueil de nouvelles, dont le «cas» liminaire évoque le destin exemplaire d'un jeune homme, au nom symbolique, Simul, qui veut assumer tous les possibles de la vie et fondre dans le présent, passé et futur. Le radieux été 1914 sert de cadre temporel à ses tentatives de «simulisme».

Il n'est jamais difficile de retrouver derrière les avatars de la fiction romanesque les hantises

de l'homme que l'écrivain a transformées : sentiment de culpabilité et volonté de rachat, révolte contre le principe de causalité et la mort des êtres chers, nostalgie d'un passé perdu ou d'un ailleurs inaccessible, sens de la destinée vécue comme le fruit un peu amer du hasard et de la prédestination, compassion pour les marchands en exil dans leur propre vie, exaltation d'un bonheur fragile et toujours menacé.

Les années 1953 et 1954 sont particulièrement noires et *Usine à penser des choses tristes* (1957), son œuvre la plus douloureuse, est tout empreinte de solitude et de désespoir. Sa femme Marguerite, atteinte d'un cancer, meurt en 1954 et la faillite, dont le spectre l'a longtemps accompagné, devient réalité. Victime d'un accident de voiture lors d'une tournée professionnelle, il souffre d'une amnésie partielle qui accélère le processus de la ruine financière; ses livres et ses meubles sont saisis et mis en vente publique. May Gérard en rachète une partie, à son insu, et en 1954, il va s'installer, avec elle et leur fils Jean-Pierre, à Vaux-sous-Chèvremont, dans la maison blanche qu'elle possède sur les hauteurs de la vallée de la Vesdre. Marcel Thiry trouvera là son paysage définitivement «accoutumé» à travers lequel, désormais, il lira la vie. Mais, pendant de longues années encore, il supportera les très lourdes conséquences pécuniaires de la faillite de son entreprise commerciale.

En 1960, il est élu secrétaire perpétuel de l'Académie royale de langue et de littérature françaises. Il exercera son mandat jusqu'en 1972 durant les grands travaux de restauration du Palais des Académies.

Vie Poésie paraît chez André De Rache en 1961 peu après *Voie-lactée* : ce sont les premières manifestations d'une amicale collaboration qui se prolongera même au-delà de la mort du poète avec la publication des œuvres posthumes. Le titre de ce recueil majeur met en évidence, grâce à une juxtaposition expressive, la double «passion» de l'homme qui est aussi son double devoir : le vivre et le dire. La vie qui naît d'une oscillation perpétuelle entre fortune et infortune, justice et injustice, amour et mort se cristallise en une œuvre dont le poète proclame la nécessité et la difficulté, la toute-puissance et l'imperfection. Car chaque chose est ambivalente et indivisible : *Le festin d'attente* (1963) tente lui aussi de résoudre ce que Charles Bertin

a appelé «cette équation des contraires dont la solution, toujours poursuivie, toujours différée, s'appelle le bonheur». Le poème final *Prose de la demoiselle de Cherbourg* est l'évocation d'un de ces moments volés à un monde pétri d'iniquité, d'un de ces instants de bonheur qu'il faut payer son prix de remords mais qui n'en est que plus précieux.

Les années 1960 sont riches d'une activité intense : articles, conférences et communications académiques se succèdent, consacrés aux admirations de toujours, qu'elles soient littéraires ou politiques : César, Shakespeare, Casanova, Apollinaire, Mockel, Destrée, Plisnier, Vivier... De sa longue fréquentation de l'œuvre poétique de Shakespeare et ses exégètes naîtront les *At-touchements des sonnets de Shakespeare* (1970) qui relèvent davantage de la méditation lyrique que de la transposition.

Depuis longtemps, Marcel Thiry s'interroge sur son travail d'artisan du langage. Cette réflexion sur son expérience de créateur et ses rapports avec son matériau de base aboutit, en 1967, à un essai, *Le poème et la langue*, qui montre combien son œuvre, s'inscrivant entre classicisme et modernité, doit à la soumission à une tradition et, simultanément, à une infraction aux normes. Désormais, Marcel Thiry est un écrivain reconnu partout et par tous : en 1958, il a reçu le Grand prix de poésie Albert Mockel, en 1963 le prix Bernheim, en 1965 le prix quinquennal et, en 1968, le prix du Collège poétique de la ville de Menton viendra, lui aussi, saluer le poète.

En 1966, la malédiction du cancer s'abat une nouvelle fois sur sa vie : May qu'il a épousée en 1958 et qui a subi, en 1959, l'ablation d'une tumeur, souffre des suites de la terrible maladie qui l'emporte en 1967. Au cours de ces deux années, Marcel Thiry renoncera à diverses activités, surtout hors de Belgique, en raison de l'état de santé de sa femme.

C'est vers le roman qu'il se tourne alors pour orchestrer en une symphonie, linéaire et dépouillée et pourtant complexe et subtile, les grands thèmes obsessionnels : l'amour et la maladie, le souvenir et la lutte contre l'irréparable, le sentiment de la faute et le pouvoir de l'argent : ce sera *Nondum jam non* (1966) que l'on peut considérer comme l'aboutissement de son œuvre en prose. Marchand enrichi sur le tard par une fortune de hasard, le narrateur vieillissant et

solitaire trouve une raison de vivre dans le ressassement systématique de ses souvenirs. Hanté par la mort de sa maîtresse, Fête, imaginant que l'existence précaire qu'ils ont autrefois connue l'a menée au cancer, il tente de conclure une alliance avec le fantôme du jeune homme qu'il était alors. Pourra-t-il éviter à Fête la route fatale de la maladie? Chant d'amour et de révolte, de souffrance et d'espérance, ce roman au fantastique tout à fait épuré, ne conclut pas. Marcel Thiry aimait les œuvres qui «s'évasent en possibilités innombrables» et le dénouement ambigu du roman s'inscrit entre le fol espoir d'une victoire contre le Temps et la difficile acceptation des décrets du destin.

L'activité littéraire de Marcel Thiry ne doit pas faire oublier le rôle qu'il a joué dans le domaine politique. Profondément liégeois et wallon convaincu, il a été, par la parole, l'écriture et l'action, de tous les combats pour la Wallonie. Depuis la guerre, son intérêt pour l'essor de sa région s'est maintes fois manifesté : on pourrait mentionner sa participation à la création de l'Association pour le progrès intellectuel et artistique de la Wallonie (APIAW) en 1945 et, à partir de 1954, ses fonctions d'administrateur, puis de secrétaire général du Grand Liège.

Sa présence et ses discours lors des rassemblements annuels à Waterloo et des manifestations dans les Fourons comme son refus de répondre au recensement de 1961, privé de son volet linguistique, sont autant de signes de son militantisme actif. Outre les très nombreux articles qu'il confie à la presse quotidienne et périodique, il publie de courts manifestes qui sont des mises en garde contre l'impérialisme flamand et des exhortations à la solidarité des Wallons. En 1960, c'est la *Lettre aux jeunes Wallons. Pour une opposition wallonne*; en 1962, *Le choix. Une Belgique flamande ou l'union des forces wallonnes*.

En 1968, son activité politique va prendre une nouvelle dimension : dès la création du Rassemblement Wallon, il est élu sénateur de l'arrondissement de Liège; réélu en 1971, il restera au Parlement jusqu'en 1974. Membre, à partir de 1971 et pour un peu plus de deux ans, du Conseil culturel de la Communauté française, il y exercera aussi les fonctions de vice-président. Son élection au Sénat lui donne l'occasion de réaffirmer ses credos en politique nationale et internationale. Lors de la révision de la Consti-

tution en 1970, c'est en fédéraliste qu'il défend l'idée d'une autonomie culturelle, politique et économique pour la Wallonie dotée des moyens de réaliser cette autonomie. Proeuropéen, il préconise, sur le modèle gaullois, une Europe large, plus indépendante des U.S.A.; il la voudrait non essentiellement fondée sur l'économique; espérant le regroupement de l'identité culturelle française au sein de la nouvelle entité, il s'oppose à toute extension de la convention Benelux qui entraverait le rapprochement de la partie francophone du pays et de la France.

Membre de la commission sénatoriale des Affaires étrangères, il entreprendra différentes missions à l'étranger et notamment, en 1972, en Turquie, un pays qui le séduira et alimentera cette poésie du voyage dont son œuvre, depuis *Toi qui pâlis*, s'est nourrie. Choisi pour participer à la délégation parlementaire belge à l'O.N.U., il assiste lors des 24^e, 25^e, 26^e sessions, en 1968, 1969 et 1970, à différents débats; certains le marqueront comme celui sur l'admission de la Chine populaire ou celui sur la condamnation de l'apartheid. Ainsi, 1968 lui fait retrouver New York qu'il n'a plus vu depuis cinquante ans: il évoque dans différents poèmes écrits alors la ville qui le surprend par sa nouvelle étrangeté, les «parlages» futiles et graves des grandes réunions internationales ou encore le climat feutré, si propice à la création poétique, des vols transatlantiques.

Mentionnons encore ses fonctions de député européen qui le forcent à faire d'incessantes navettes entre Liège, Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg où il préside, en 1974, une session du Parlement européen.

Cette action politique multiple s'accomplit de pair avec une intense activité culturelle au niveau international: lui, qui s'est tant battu dans son propre pays pour la défense et l'illustration de la langue française, participe avec enthousiasme à la création de cette réalité qui prend peu à peu conscience de son unité et de son pouvoir: la francophonie. Par exemple, en 1965, il prend part aux activités du Centre international de l'ethnie française à Paris; en 1969, comme parlementaire, il assiste en observateur à la Conférence de Niamey qui crée l'Association des pays de langue française et en 1971, à Genève, à la première Conférence des minorités ethniques de langue française, etc. En 1967, il est élu membre à vie du Conseil international de

la langue française et les honneurs ne cessent plus de saluer en lui le poète mais aussi le défenseur toujours actif de la francophonie. En 1970, il se voit attribuer le Grand prix du rayonnement français décerné par l'Académie française; en 1971, il est promu Commandeur de la Légion d'honneur; en 1972, il reçoit le prix international des Amitiés françaises octroyé par la Société des poètes français.

La vie a encore rapproché Marcel Thiry de sa fille Lise qui constitue le motif central du *Jardin fixe* (1969), le premier des recueils finals. Cette «missile envoyée en avant de (lui)» donne à l'homme de septante ans toute la mesure du temps et de l'espace. Virologue réputée, elle lui a fait découvrir, dès 1960, la merveilleuse aventure des cellules He La dont son œuvre se fera plusieurs fois l'écho et qui fournit l'argument du poème final du *Jardin fixe*: dans tous les laboratoires du monde, on conserve et multiplie des cellules cancéreuses prélevées sur une malade noire Helen Lane. Comment l'auteur de *Non-dum jam non* pourrait-il ne pas voir dans cette prolifération infinie et universelle des cellules d'une morte l'annonce d'une victoire sur la mort et le cloisonnement spatial?

Les quatre recueils suivants: *Saison cinq et quatre proses* (1969), *L'ego des neiges* (1972), *Songes et spélonques* (1973), *L'encore* (1975) vont dire, puisque «l'essence de la vie n'est peut-être que de dire», son étonnement d'être toujours là, sa surprise devant une vie à laquelle il consent toujours malgré son aspiration à l'immobilité et à l'horizontalité. Ils égrenent les moments d'une existence toujours en marche qui retentit de rumeurs de gare et d'aéroport comme de discours parlementaires, mais ils partent aussi, comme à reculons, vers un passé dont le poète recrée la présence ou plutôt les présences: celle de sa mère Zoé, celle du soldat pérégrin qu'il fut autrefois, celle du marchand hasardeux qui ne pouvait oublier qu'il était poète et des femmes aimées qui s'en sont allées par la voie du cancer, celle de paysages qu'il a traversés. Cette réintériorisation de toute une existence conduit l'homme à s'interroger sur ce que sera sa «partance» qu'il sait prochaine. La langue devient plus économe et le vers, elliptique, s'efforce à une cristallisation de l'essentiel.

En 1975, Pierre Seghers édite en un volume l'ensemble de l'œuvre poétique sous le titre générique et toujours magique de *Toi qui pâlis au*

nom de Vancouver et c'est au cours d'une cérémonie d'hommage au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles que l'ouvrage, qui doit porter au loin la beauté de la poésie de Marcel Thiry, est remis à l'auteur. Le prix Valéry Larbaud en 1976, comme le prix Alfred de Vigny en 1977, indiquent avec évidence qu'il se range, en héritier d'une tradition, aux côtés des grands poètes d'aujourd'hui.

En 1976, Marcel Thiry participe à la rédaction d'une *Lettre au Roi*, cosignée par des personnalités juridiques, politiques et culturelles francophones qui y expriment leurs revendications fédéralistes.

Il passe ses dernières vacances de Noël, avec sa fille Lise, à la mer du Nord, non loin d'Ostende qu'il considère depuis longtemps comme une des capitales du bonheur. Le 20 mars 1977, huit jours après la fête de ses quatre-vingts ans, peu de temps après avoir pris la parole à une réunion du Rassemblement Wallon, il est foudroyé par une hémorragie cérébrale, à Chaudfontaine. D'abord soigné à l'hôpital de Bavière, il est transporté dans une clinique de réadaptation à Fraiture où il meurt le 5 septembre. Il est inhumé au cimetière de Vaux-sous-Chèvremont. Quelques semaines avant sa mort, il a pu voir les épreuves de son dernier recueil *Lettre du cap et autres tons* : il y réaffirme, avec humilité et orgueil, cet amour obstiné et natif pour sa patrie mentale, la France.

Un ouvrage comprenant l'essentiel de son œuvre en prose et formant diptyque avec le volume de poésie édité par Seghers paraît, en 1981, chez André De Rache.

Extrêmement modeste et infiniment courtois, timide et même secret, constant dans ses opinions et fidèle en amitié, Marcel Thiry pouvait être intraitable sur les questions d'honneur. Bien qu'il demeure mal connu en France, il apparaît comme un des poètes majeurs du xx^e siècle. Sa parole à la fois classique et moderne marie les thèmes éternels du lyrisme aux aspects les plus contemporains de la condition humaine. Son œuvre en prose, dont le fantastique surgit comme l'instrument privilégié d'une révolte métaphysique contre les servitudes imposées par le temps et le principe de causalité, trouve son fondement principal dans des interrogations d'ordre

moral. Son action politique marquée par un militantisme aigu au service de la Wallonie, par un intérêt réel pour les grandes questions internationales s'est doublée d'une action culturelle multiforme au service de la langue française et de ceux qui trouvent en elle leur identité.

A. Grisay, *Bibliographie de Marcel Thiry*, dans *Le Livre et l'estampe*, n° 34, Bruxelles, 1963, p. 150-156 et *Supplément à la bibliographie de Marcel Thiry*, *ibidem*, n° 81-82, 1975, p. 61-66. — R. Gits, *M. Thiry. Essai de bibliographie descriptive et critique (1911-1968)*. Mémoire présenté à l'École des Sciences de la Bibliothèque et de la documentation du Brabant, 1969 (inédit). — P. Dresse, *Marcel Thiry. Evolution d'un poète*, Liège, 1934. — M. Clémour, *L'œuvre poétique de Marcel Thiry. Du symbolisme à l'école du regard*, Vieux-Virton, La Dryade, 1960 (*Collection Etudes ardennaises*, 12). — M. Clémour, *Marcel Thiry, matérialiste*, Korbeek-Lo, 1961. — *Hommage à M. Thiry*, dans *Marginales*, 18^e année, n° 89-90, avril 1963. — R. Bodart, *Marcel Thiry*, Paris, 1964 (*Poètes d'aujourd'hui*, n° 124). — *Hommage à M. Thiry*. Recueil offert à l'écrivain à l'occasion de ses 70 ans, Liège, 1967. — R. Foulon, *Marcel Thiry, poète*, Gilly, Institut Jules Destrée, 1969. — M. Lobet, *Marcel Thiry. Reflets et réflexions*, Tournai, 1971. — G. Jacquemin, *Marcel Thiry conteur*, Vieux-Virton, 1973. — B. Delvaile, Introduction dans *Marcel Thiry, Toi qui pâlis au nom de Vancouver. Œuvres poétiques (1924-1975)*, Paris, 1975. — D. Hallin-Bertin, *Le fantastique dans l'œuvre en prose de M. Thiry*, Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises, 1981 (avec bibliographie). — *Marcel Thiry, l'homme et l'œuvre*. Actes du Colloque organisé par le Grand Liège, 1982. — P. Halen, *Marcel Thiry*, Bruxelles, 1985 (*Auteurs contemporains*, n° 3). — L. Thiry, *Marcel Thiry : sa vie, son œuvre, son époque*, dans M. Thiry, *Echec au temps*, Bruxelles, 1986 (*Collection Passé-Présent*). — M. Ajzenberg et L. Rochette, Introduction, dans M. Thiry, *Lettres aux jeunes Wallons*, Mont-sur-Marchienne, Institut Jules Destrée, 1990 (*Collection Écrits politiques wallons*). — P. Halen, *Marcel Thiry. Une poétique de l'imparfait*, Bruxelles, 1990. — *Marcel Thiry prosateur*, dans *Textyles*, n° 7, novembre 1990.

Dominique Hallin-Bertin

Illustration : Planche XIII, face à la p. 304, Marcel Thiry.

V

VAN BIERVLIET, Jules, Marie, Louis, Jean, professeur de psychologie à l'Université de l'Etat à Gand, né à Bruges le 2 décembre 1859, décédé à Gand le 27 juin 1945.

Jules-Jean Van Biervliet était l'arrière-petit-fils du médecin renommé Jacques-Louis Kesteloot, un des premiers recteurs de l'Université de Gand (1825-1826 et 1834-1835, avant d'être évincé dans le contexte des problèmes politiques qui ont caractérisé le début de l'indépendance de la Belgique). Son grand-père, Antoine-Louis Van Biervliet, reçut sa formation médicale à Gand, fut professeur de physiologie de grande réputation à Louvain et devint en 1862 membre honoraire de l'Académie royale de Médecine de Belgique. Son père, Auguste, mort à l'âge de trente-neuf ans en 1869, était membre de la même académie. Son oncle, Joseph Van Biervliet était professeur de droit à Louvain et le frère cadet Albert professeur de physique.

Jules-Jean Van Biervliet a accompli ses études secondaires au Collège Saint-Louis à Bruges et ses études supérieures à Louvain. Il obtint, en 1883, le doctorat en philosophie et lettres; en 1887, la candidature en médecine, ainsi que le doctorat en sciences naturelles. Après un court professorat à l'Athénée Royal de Tongres, il fut nommé, par A.R. du 17 avril 1890, professeur extraordinaire à l'Université de l'Etat à Gand, chargé de la métaphysique. La loi du 10 avril 1890 sur l'enseignement supérieur créa de nouveaux cours de psychologie, et en détacha d'autres du cours de philosophie. Ainsi Van Biervliet fut chargé de différents cours de psychologie générale (Faculté de Philosophie et Lettres et Faculté de Médecine) et des parties psychologiques de cours de philosophie, de façon à ce que finalement tout l'enseignement de la psychologie lui soit confié.

En 1922, il fut déchargé de la métaphysique. A partir de ce moment, suite à la flamandisation progressive de l'Université de Gand, les cours de psychologie furent d'abord dédoublés, puis

devinrent unilingues et confiés à J.F. Franssen. Ainsi l'enseignement de Van Biervliet est déjà limité lorsqu'il est admis à l'éméritat en 1929, à l'âge de septante ans.

En 1905, la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique lui avait octroyé le prix De Keyn pour son ouvrage *Esquisse d'une éducation de la mémoire*; elle l'élut membre correspondant en 1910 et membre titulaire en 1919.

L'activité scientifique de Van Biervliet correspond parfaitement aux objectifs de la loi de 1890 en matière de psychologie : promouvoir une psychologie scientifique et expérimentale, à côté de l'approche philosophique. Par sa double formation philosophique et scientifique, il était parfaitement préparé à une telle tâche. Il paracheva d'ailleurs, en 1889-1890, sa préparation au professorat en psychologie par un séjour prolongé dans le premier laboratoire de psychologie expérimentale, créé par W. Wundt à Leipzig en 1879 (et institutionnalisé en 1894). En 1890-1891, il fonda à l'Université de Gand le premier laboratoire belge de psychologie expérimentale, l'un des premiers en Europe occidentale.

Le souci de promouvoir une psychologie scientifique n'empêche pas que le souci fondamental, mais à première vue parfois peu apparent, demeure philosophique : déterminer les caractéristiques de l'esprit, tout en évitant des théories trop positivistes. La préoccupation de préserver une philosophie nettement spiritualiste demeura d'ailleurs explicite et explique en partie le soutien dont a joui le nouveau laboratoire. L'approche des problèmes était pourtant purement expérimentale, avec un arrière-plan orienté vers la physiologie. Par la force des choses les études de cette période ne concernent pas (encore) les problèmes complexes de la personnalité, mais, outre les sensations et la mémoire, elles s'attachent également à l'attention, à la fatigue, etc. En plus, l'intérêt porté à la méthodologie de

la recherche est très prononcé. Les travaux de Van Biervliet se caractérisent également déjà par l'intérêt porté aux applications et en premier lieu aux applications pédagogiques. Toute l'œuvre est restée dans la ligne de la psychologie expérimentale pure, sans s'intéresser profondément aux différentes théories qui ont fait jour en réaction et en partie en parallèle avec le mouvement créé par Wundt. Par contre, Van Biervliet s'est beaucoup intéressé à l'élaboration de tests d'intelligence par Alfred Binet, ainsi qu'à l'orientation professionnelle. Ses travaux étaient pourtant déjà trop engagés pour entamer des contributions personnelles à l'examen de l'intelligence. En 1905 à Liège, au Premier Congrès international d'Education et de Protection de l'Enfant dans la Famille et, en 1909 à Paris, au Comité international pour la psychologie pédagogique, il figura cependant aux côtés de Binet en tant que vice-président.

Van Biervliet jouissait d'une grande renommée. Sans prétendre que son œuvre constitue un ensemble aussi complet et structuré que celle de Wundt, son influence fut grande. Ses synthèses et ses travaux personnels faisaient autorité et étaient cités par tous les spécialistes. Ils furent d'ailleurs publiés avec empressement par les grandes maisons d'édition françaises, parfois avec des traductions en néerlandais, en espagnol et en roumain. Les circonstances furent pourtant telles qu'il n'a pas réellement créé une école : l'évolution foudroyante de la psychologie, la pénible interruption causée par la première guerre mondiale, ainsi que le désengagement progressif à cause du changement de régime linguistique de l'Université de Gand, dans une ambiance conflictuelle, firent de Jules-Jean Van Biervliet une personnalité solitaire, tandis que son principal collaborateur M. Hamelinck fut nommé à la tête de la chaire de psychiatrie.

J.-J. Van Biervliet (1890), dans *Université de Gand. Liber memorialis. notices biographiques*, t. 1, *Faculté de philosophie et lettres, Faculté de droit*, Gand, 1913, p. 219-220 (liste de ses publications). — W. De Coster, *J.-J. Van Biervliet (1859-1945)*, dans *Rijksuniversiteit te Gent. Liber memorialis 1913-1960*, vol. 1, *Faculteit der Letteren en Wijsbegeerte*, p. 56-67 (portrait photographique et liste de ses publications). — G. de Montpellier, *Notice sur Jules-Jean Van Biervliet, membre de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 145, Bruxelles, 1979,

p. 143-158 (portrait photographique et bibliographie de J.-J. Van Biervliet).

Willy De Coster

VAN CAUWENBERGH, Etienne, Marie, Jean, Adélaïde, Pierre, Ghislain, bibliothécaire en chef et professeur à l'Université catholique de Louvain, né à Lierre le 5 août 1890, décédé à Louvain le 12 décembre 1964.

Dernier né d'une famille nombreuse, fils de notaire, il reçoit une éducation familiale très sévère. Après des humanités au collège de sa ville natale, il entre, à la suite de deux aînés, au Grand Séminaire de Malines, le 30 septembre 1910. Son directeur de conscience est son frère Jean, vice-recteur de l'Université de Louvain de 1911 à 1918, vicaire général puis évêque auxiliaire. Le cadet lui a toujours voué une admiration non dénuée de crainte. Il est ordonné prêtre le 21 septembre 1913. Il s'inscrit, la même année, en première candidature en philosophie et lettres à Louvain. La guerre le ramène à Lierre, où il enseigne au Collège Saint-Gommaire, d'abord en 5^e puis en 2^e latine. En 1919, il subit successivement les épreuves de la 2^e candidature puis de la licence en sciences morales et historiques. En juillet 1920, il devient bibliothécaire de l'université. Le 22 juillet 1922, il est proclamé docteur avec la plus grande distinction. Simultanément, il est nommé chargé de cours à la Faculté de Théologie, puis professeur en Lettres en 1924. Elève libre à l'École des Chartes, lauréat du Concours des bourses de voyage en 1923, il a ainsi l'occasion de séjourner dans plusieurs bibliothèques étrangères. Sa charge d'enseignement, réduite, lui pesait (*Historia ecclesiastica* jusqu'en 1937; bibliographie et bibliothéconomie à partir de 1925, en français et en néerlandais). En 1931, l'encyclopédie de l'histoire lui fut attribuée, tant en néerlandais (jusqu'en 1944) qu'en français. A sa demande, Joseph Ruwet le suppléa à partir de 1958. Peu attiré par l'enseignement, il voua toute sa carrière à la direction de la bibliothèque universitaire. Incendiée en 1914 et en 1940, il la reconstruisit à chaque fois avec une énergie sans faille. A cette occasion, dans les années vingt, il s'opposa, finalement avec succès, à Louis Stainier. Celui-ci était le directeur de l'Office de la restauration de la bibliothèque, organisme char-

gé d'exécuter l'article 247 du Traité de Versailles. Il était soucieux de construire une bibliothèque «idéale». Etienne Van Cauwenbergh, au contraire, soutenu par les professeurs et, sans doute, son frère, ambitionnait de reconstituer rapidement un outil répondant aux besoins de la recherche et de l'enseignement. Dès juin 1940, il recommença courageusement, avec l'appui du recteur, Mgr Van Waeyenbergh, dans un contexte international moins favorable à Louvain qu'en 1914. Etienne Van Cauwenbergh était un organisateur de grand talent, un gestionnaire économe et efficace, s'appuyant sur un petit noyau de collaboratrices qui le révéraient et le craignaient. Entièrement voué à cette tâche ingrate, il publia peu. Son œuvre historique se ramène à sa thèse (*Les pèlerinages expiatoires dans le droit communal de la Belgique au moyen âge*, Louvain, 1922) et à des notices dans le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, dont il reprit la direction en 1928 avec le chanoine De Meyer. Il collabora aussi à la *Revue d'histoire ecclésiastique*, dont il est un des directeurs en 1935. Ici aussi, il fut avant tout un conseiller avisé, un correcteur d'épreuves à l'érudition étendue, méticuleux et d'une grande acribie. Modeste, effacé même, c'est à son corps défendant qu'il acceptait les honneurs : chanoine honoraire de Malines en 1928, membre correspondant (1937) puis titulaire (1941) de la Société royale d'archéologie de Belgique, prélat de la Maison de S.S. le Pape en 1952. Ses dernières volontés excluaient tout éloge funèbre. Homme timide, sa réserve lui donnait l'air distant et mystérieux. Elle n'excluait pas des gestes discrets de bienveillance ou de sympathie, inspirés par le paternalisme. Il avait peu d'amis, mais ses nombreux visiteurs lui rapportaient les nouvelles, voire les potins, qui circulaient. Sa connaissance profonde du milieu universitaire en faisait un conseiller écouté du recteur. Il réservait à quelques auditeurs choisis les traits d'un esprit critique, teintés d'humour à froid. Il accéda à l'éméritat en 1960. Mais, à la demande des évêques, il demeure encore un an à la tête de la bibliothèque pour faciliter la transition à son successeur, le chanoine Edouard Massaux. Il épaula celui-ci de conseils discrets. La fragilité de sa santé lui interdisait une activité pastorale. Il fut cependant un bon prêtre, dans la spiritualité du cardinal Mercier.

Archives de la Katholieke Universiteit Leuven : dossier personnel. — Interviews de Mgr Massaux et du chanoine Roger Aubert.

Annuaire de l'Université catholique de Louvain, 1913-1964. — G. Ryckmans, *Bis dirua, bis restituta*, dans *Scrinium Lovaniense. Mélanges historiques Etienne Van Cauwenbergh*, Louvain, 1961, p. 18-50, portrait photographique (*Université de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie*, 4^e série, fasc. 24). — J. Vanderheyden, *Het herstel van de Leuvense Universiteitsbibliotheek 1940-1945*, dans *Onze Alma Mater*, t. 41, 1987, p. 119-139. — C. Coppens, *(Droom)bibliotheek en universiteit : de dualiteit Stai-nier-Van Cauwenbergh*, dans *Ex Officina*, t. 3, 1986, p. 25-38. — W. Schivelbusch, *Die Bibliothek von Löwen. eine episode aus der Zeit der Weltkriege*, Munich, 1988.

Claude Bruneel

VAN den BOSCH, Firmin, baron, prénoms déclarés à l'Etat civil : Josephus, Maria, Remisius, Firminus, pseudonyme : UN CATHOLIQUE INDÉPENDANT, magistrat, journaliste et écrivain, né à Peer le 19 décembre 1864, décédé à Saint-Gilles le 20 janvier 1949.

Né d'une famille originaire de Tongres, il perd sa mère six semaines après sa naissance, ce qui lui vaut d'être élevé, en flamand, par une tante et son grand-père maternel, à Brée. Il poursuit ses études au Petit Séminaire de Saint-Trond où il se révèle vite un élève farceur et indiscipliné, puis étudie la philosophie préparatoire au droit aux Facultés Notre-Dame de la Paix à Namur. Il découvre là la poésie moderne, *La Jeune Belgique* — il s'efforce d'ailleurs de s'introduire au sein du groupe —, il devient l'ami de Max Waller. Etudiant en droit à l'Université de Gand, il prend part aux incidents qui opposent étudiants catholiques et professeurs anticléricaux, et écrit des articles qu'il fait paraître dans *L'Étudiant catholique* de Louvain, dont il était le correspondant gantois. Cela lui vaut un blâme et il quitte Gand pour s'exiler un an à l'Université de Liège. Ses interventions ont attiré l'attention de Jules Van den Heuvel, professeur à l'Université de Louvain, qui l'introduit à *L'Impartial* de Gand. C'est ainsi que Firmin Van den Bosch devient journaliste, dans un quotidien aux sympathies marquées pour les mouvements sociaux des jeunes.

Van den Bosch s'intéresse à la politique, ce qui provoque sa séparation d'avec *La Jeune Belgique*. En 1886, il débute au *Magasin littéraire et artistique* où il se saoule de littérature. En 1888, après l'obtention de son titre de docteur en droit, il entre comme stagiaire chez Jules Van den Heuvel. Un concours lui permet alors d'obtenir une bourse de voyage pour étudier le droit en Hollande, en Italie et à Paris où il fréquente le salon de Monseigneur d'Hulst, est introduit par Rodenbach chez Barbey d'Aurevilly, vient en aide à Verlaine et rencontre Villiers de l'Isle Adam. Il devient ainsi un des premiers catholiques à s'intéresser à ceux qu'il appellera plus tard «le brelan d'excommuniés» (*Ceux que j'ai connus*).

De retour à Gand, il reprend sa collaboration avec Van den Heuvel et *L'Impartial*, crée et anime, au Cercle catholique, un Centre d'études d'art et de littérature, écrit dans *Le Magasin littéraire et artistique* des articles contre les bourgeois catholiques détracteurs du «brelan» et attaque avec virulence l'enseignement de la littérature tel qu'il est conçu dans les collèges catholiques, rejoignant en cela Pol Demade notamment. Avec celui-ci et d'autres jeunes catholiques, dont Henry Carton de Wiart et Maurice Dullaert, il participe au Congrès de Malines de 1891 où il défend ardemment la Jeune Belgique catholique. Il devient ensuite le cofondateur et rédacteur en chef du *Drapeau* avant de suivre Carton de Wiart et les démocrates chrétiens à l'*Avenir Social*. Menant également une carrière littéraire, il entre au comité de rédaction de *Du-rendal*, qui a pris, en 1894, la suite du *Drapeau*, il arbitre notamment le combat entre la *Jeune Belgique* et le *Coq Rouge*, renvoie les adversaires dos à dos. Il organise un Congrès littéraire à Gand en 1897, défend, malgré les attaques des jésuites la poésie moderne, le Parnasse, le symbolisme, le vers-libre... dans une série d'articles, parmi lesquels *La Jeune Belgique et la littérature catholique*, *L'Apostolat de l'écrivain*, *La Revanche de Boileau*, *Une cause littéraire...*

Dans le même temps, il entre dans la magistrature et sa carrière judiciaire se poursuit : en 1894, il est substitué au tribunal de première instance de Courtrai, où il devient l'ami de Guido Gezelle; 1899 le voit substitué à Gand, il est nommé procureur du roi à Termonde en 1901, il occupe les fonctions d'avocat général à Gand de 1907 à 1910. En 1911, à quarante-cinq ans, il se

démet de ses fonctions et part pour l'Égypte comme juge attaché aux Juridictions mixtes. Il ne cesse pas pour autant son activité culturelle, organisant des expositions à Alexandrie et au Caire, dans le cadre du groupement «Les Amis de l'Art» qu'il avait fondé; avec l'aide du comte Prozor et du prince Fouad, il crée une université populaire au Caire. Pendant la première guerre mondiale, il écrit des articles pour soulever le peuple égyptien en faveur de la Belgique combattante, publie *La Belgique souffrante et militante*, Paris, 1917, et part donner des conférences en Grèce sur le même thème, provoquant un vaste mouvement de sympathie à l'égard de notre pays. C'est là qu'il assiste à la demande d'armistice des Bulgares. En 1920, il devient procureur général près les Juridictions mixtes d'Égypte et est anobli par le roi Albert I^{er}. Après sa retraite judiciaire (1929), il s'installe à Bruxelles et entre dans le conseil d'administration de la radio belge, et dans celui de la *Revue Générale*, devient membre du «Comité de patronage des musées» et écrit dans *Le Soir*, *Le xx^e siècle* et dans *La Libre Belgique* sous la signature «Un Catholique indépendant».

Le 13 février 1937, Firmin Van den Bosch est reçu par Henri Davignon à l'Académie royale de langue et de littérature françaises au siège de Jules Destrée.

Van den Bosch était d'abord un critique et un pamphlétaire, et c'est essentiellement par le biais d'articles de revue qu'il s'est exprimé, mais aussi de quelques volumes comme *Coups de plumes*, Louvain, 1892, ou *La Littérature d'aujourd'hui*, Bruxelles, 1908. Il fut aussi, occasionnellement l'auteur d'un roman policier qui n'a guère laissé de traces : *Le crime de Luxhoven*. Il publia également quelques ouvrages politiques (*Socialisme allemand*, en 1892) et juridiques (*Le droit de réponse en matière de presse*, en 1896, par exemple). Mais il a surtout restitué toute une époque grâce aux volumes de souvenirs qu'il publia dès son retour d'Égypte : *Sur l'écran du passé*, Louvain, 1931; *Sur le Forum et dans le bois sacré*, Paris-Bruxelles, 1934; *Ceux que j'ai connus*, Paris-Bruxelles, 1940; *Vagabondages littéraires*, Paris-Bruxelles, 1944.

L. Bertelson, *Dictionnaire des journalistes-écrivains de Belgique*, Bruxelles, 1960, p. 115. — G. Charlier et J. Hanse, *Histoire illustrée des Lettres françaises de Belgique*, Bruxelles, 1958, p. 555. — F. Chatelain, *Une revue catholique au tournant du siècle : Du-*

dal 1894-1919, Bruxelles, 1983 (*Académie royale de langue et de littérature françaises*). — J. Conrardy, *Firmin Van den Bosch, ce diable d'homme*, Bruxelles, 1948. — P. Nothomb, *Notice sur Firmin Van den Bosch*, dans *Annuaire de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, Bruxelles, 1952, p. 77-82 (portrait photographique). — C. Hanlet, *Les écrivains belges contemporains de langue française*, t. I, Liège, 1946, p. 339-343 (portrait photographique).

Françoise Chatelain

VAN DEN GHEYN, Joseph, Marie, Martin, jésuite, bollandiste, conservateur en chef de la Bibliothèque royale à Bruxelles, né à Gand le 25 mai 1854, décédé à Bruxelles, le 29 janvier 1913.

Il fit ses humanités gréco-latines au Collège Sainte-Barbe à Gand et entra dans la Compagnie de Jésus à Tronchiennes, le 27 septembre 1871. Il parcourut le cycle classique de formation des Jésuites : philosophie et théologie à Louvain, cinq années d'enseignement aux collèges de Turnhout, Anvers et Bruxelles et, après son ordination sacerdotale, une dernière année de probation à Tronchiennes.

Déjà au cours de ses années de formation, il manifesta des aspirations scientifiques pour des recherches assez ésotériques, avec une prédilection marquée pour les lointains mystérieux des races et des langues. Ethnographie, géographie ancienne, linguistique, grammaire et mythologie comparée, le jeune érudit essayait de tout et ne s'effrayait de rien. Le nombre de revues où il publiait ses articles de vulgarisation plutôt que des travaux originaux est assez impressionnant : *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, *Bulletins de la Société de géographie d'Anvers*, *Bulletin de l'Athénée oriental* (Paris), *Dublin Review*, *Journal of the Royal Asiatic Society* (Londres), *De Wetenschappelijke Nederlander* (Haarlem), etc.

En juin 1888, il fut désigné pour aller rejoindre au Musée Bollandien son condisciple et compagnon d'âge et ami, le P. Van Ortruy. Il était prévu que, outre les Actes de saints en langue grecque, il reprendrait aussi la partie orientale. Ceci devait l'amener à une diversion. L'Institut catholique de Paris fit appel à ses services pour un cours de sanscrit et de grammaire comparée. C'est seulement en 1891 qu'il rentra définitivement à Bruxelles. Il collabora au tome

2 des *Acta Sanctorum* de novembre, sorti de presse en 1894, et fournit maintes contributions aux *Analecta Bollandiana* (son nom figure sur la couverture de la revue de 1889 à 1905).

En 1896, une nouvelle carrière s'ouvrit devant lui. Le poste de conservateur des manuscrits à la Bibliothèque royale étant devenu vacant, le gouvernement belge le pressa de l'accepter. Non sans hésitation le Père finit par se rendre, espérant bien d'ailleurs que ses nouvelles fonctions ne l'empêcheraient pas de continuer sa collaboration aux *Acta Sanctorum*. Mais l'administration l'accapara sans cesse davantage et lorsqu'en 1905 les Bollandistes émigrèrent vers leur nouvel établissement au Boulevard Militaire, comme on disait alors, le P. Van den Gheyn se trouva dans l'impossibilité de les accompagner et il se sépara définitivement de ses anciens collègues.

A la Bibliothèque royale, le P. Van den Gheyn ne tarda pas à faire preuve d'initiative intelligente. Il installa la section des manuscrits (à laquelle fut annexé un atelier de photographie) dans de plus amples locaux, organisa une salle d'exposition avec des vitrines spécialement aménagées; il réussit à accroître notablement la collection des manuscrits (on cite le chiffre de 3.500 volumes). Chaque année il publiait une série d'articles dans les périodiques du pays et de l'étranger, faisant connaître aux savants la richesse du dépôt dont il avait la garde. Mais la publication qui lui vaudra la reconnaissance durable de tous les chercheurs fut son *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale*. Quatre ans à peine après qu'il eut pris possession de ses fonctions, il était en voie de combler une lacune dont tous les travailleurs se plaignaient depuis cinquante ans. Le tome 1^{er} parut en 1901; sept autres volumes s'échelonnèrent au cours des années suivantes, non sans une certaine hâte, amplement justifiée par l'évidente nécessité à laquelle ils répondaient. Le tome 9 (paru en 1909) n'est plus entièrement de lui, la santé du Père ayant déjà commencé à se détériorer. C'est néanmoins en cette année que ses services furent récompensés par sa nomination de Conservateur en Chef de la Bibliothèque royale.

Le Père Van den Gheyn édita en son nom personnel diverses publications saluées avec joie par les historiens de l'art : *Le Bréviaire de Philippe le Bon* (1909), les *Croniques et conquêtes de Charlemagne*, de Jean le Tavernier

d'Audenarde (1909), *l'Histoire de Charles Mar-
tel, de Loyset Liédet* (1910), *Deux livres d'heures
attribués à l'entlumineur Jacques Coene* (1911).

Le monde scientifique ne manqua pas d'honorer les mérites de cet érudit infatigable. Nommé correspondant de l'Académie royale d'archéologie de Belgique en 1899, il fut appelé à la vice-présidence en 1905 et à la présidence en 1906. En 1911, l'Université de Louvain lui décerna le titre de Docteur en philosophie *honoris causa* et l'Académie royale des Beaux-Arts d'Anvers le compta parmi ses membres d'honneur. Il était également Officier d'Académie et Chevalier de la Légion d'honneur.

Il faudrait encore mentionner les nombreux Congrès qu'il organisa (par exemple Bruxelles, 1894; Liège, 1905) ou auxquels il prit part (Munich, 1900). Il organisa à Bruges l'exposition des Primitifs (1903), et celle de la Toison d'Or (1907); il créa l'Association des bibliothécaires et archivistes de Belgique.

Au début de l'année 1913, il dut résigner toutes ses fonctions, mais Dieu le préserva d'une inaction longue et pénible; la mort vint le déliver le 29 janvier.

F. Van Ortoy, *Le Père Joseph-Marie-Martin Van den Gheyn, S.J.*, dans *Annales de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, t. 65, 1913, p. 505-579 (portrait photographique et bibliographie complète — 293 numéros — de J. Van den Gheyn). — Alph. Bayot, *Le R.P. Joseph Van den Gheyn, S.J., Conservateur des Manuscrits à la Bibliothèque royale de Belgique*, dans *Revue d'Histoire ecclésiastique*, t. 14, 1913, p. 401-407. — B. Kruitwagen, *Pater J. van den Gheyn, S.J.*, dans *Het Boek. Tijdschrift voor Boek- en Bibliotheekwezen*, t. 2, La Haye, 1913, p. 193-196. — P. Peeters, *Figures hollandiennes contemporaines*, Bruxelles-Paris, 1948, p. 41-48 (Collection Durendal, n° 73). — F. Remy, *Les circonstances de la nomination du P. Jos. Van den Gheyn S.J. comme conservateur de la section des manuscrits de la Bibliothèque royale*, dans *Centrale Bibliotheek van de Rijksuniversiteit te Gent, Mededeling*, n° 3, 1963. — L. Vervaeck, *Le P. Joseph Van den Gheyn, S.J.*, dans *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. 32, 1913, p. XXXI-XXXV.

Jos van der Straeten

VAN DER BELEN, Martin, professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Louvain, né à Louvain où il fut baptisé le 21 novembre 1720, y décédé le 21 avril 1795.

Fils de Jean, maître-chirurgien bruxellois et de Marie-Françoise Gooris. Après des humanités au Collège de la Sainte-Trinité à Louvain, il est immatriculé, en 1746, à la Faculté des Arts, à la «pédagogie» du Faucon. Le 10 novembre 1748, il est proclamé «*Primus*» au concours général de la philosophie. Bachelier en médecine en 1750, il devient «fisc et doyen» de leur collège. Licencié le 22 août 1752, il se rend ensuite à Paris pour suivre un cours complet d'anatomie et de chirurgie. Le 6 juin 1754, il est nommé professeur d'une leçon dite de six semaines. Dès le 5 août, l'impératrice lui confère la leçon royale d'anatomie et de chirurgie. Il succède ainsi à A.C.J. Van Rossum. Sa carrière se déroule sous la protection de celui-ci, qui n'hésite pas à écrire à Neny : «je l'ose demander pour mon fils adoptif». De ce fait, des tensions se créent dès cette année au sein de la Faculté. En 1759, au décès de S.-A. de Villers, Van der Belen est nommé professeur «primaire» de pratique médicale. Avec l'accord du gouvernement, en 1760, il permuta de charge d'enseignement avec Van Rossum. Il enseigne alors la théorie. Le 7 avril 1761, il décroche le doctorat *summa cum laude*. Il occupe à son tour les différentes fonctions académiques au sein de la Faculté et en dehors. Ainsi, il est receveur de l'Université durant l'année 1777-1778. En 1779, il fait rapport pour le compte du gouvernement sur une épidémie de dysenterie. En 1785, en tant que doyen, il signe le projet demandé à l'Université d'un «règlement-général sur l'exercice de la médecine». La même année, le prince de Salm-Salm se l'attache comme médecin. En 1788, Van der Belen s'oppose, avec de nombreux collègues, au recteur imposé par le gouvernement. Banni, il prend les devants et s'établit à Liège le 22 septembre 1788. Dès 1779, la Société d'Emulation de cette ville l'avait fait associé honoraire. La Révolution brabançonne le ramène à Louvain le 24 décembre 1789. Il reprend jusqu'à son décès la leçon théorique de pathologie du défunt Van Rossum. Deux jugements de 1786 le dépeignent. L'un fait de lui «un bon raisonneur et d'une excellente poitrine pour parler dans une école publique». L'autre lui concède «de l'esprit et du jugement». Il «est éloquent et est bon praticien, mais donne fort peu de leçons». Il est trop absorbé par sa clientèle privée. Cet abus, général, Van der Belen le justifie par l'insuffisance de ses émoluments et le fait qu'il ait douze enfants à

nourrir. Le 31 janvier 1762, il avait épousé Catherine-Josine Van der Meulen. L'engagement du médecin dans la pratique explique la minceur des écrits scientifiques. La seule publication connue est une *Lettre [...] sur un fœtus trouvé dans une des trompes de la matrice*, dans *Recueil périodique d'observation de médecine [...]*, t. V, Paris, 1756, p. 380-384. Il entretenait cependant une correspondance avec des savants étrangers. Ses manuscrits, des cours, des notes de lecture et des discours académiques, ont péri dans l'incendie de la bibliothèque universitaire de Louvain, en 1914.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : *Conseil privé autrichien*, cartons 1070B et 1075A; *Etats de Brabant*, carton 463/1. — Bibliothèque royale Albert I^{er}, à Bruxelles : Section des manuscrits, n^o22172/6, p. 971-973.

J. van der Belen, *Généalogie de la famille van der Belen*, dans *Recueil de l'office généalogique et héraldique de Belgique*, t. 12, 1963, p. 21-25, renvoie à la littérature antérieure.

Claude Bruneel

VANDERCAMMEN, Edmond, Hilaire, Ghislain, poète, peintre, traducteur, né à Ohain le 8 janvier 1901, décédé à Uccle le 5 mai 1980.

L'enfance passée dans le Brabant wallon éveille chez le jeune Edmond le goût d'une beauté simple, campagnarde, où les éléments se rencontrent, et qui ne cessera d'inspirer sa poésie, ses tableaux et dessins. Solitaire, il aimera y revenir plus tard pour fuir l'univers urbain qui, au fond, le tente peu.

A partir de 1920, après avoir terminé ses études à l'École Normale à Nivelles, il travaille comme instituteur à Ixelles. Puis est nommé professeur de français à l'École professionnelle commerciale de la même commune. L'intérêt pour la peinture, qui se manifeste à cette époque-là, le décide à suivre les cours du soir à l'Académie des Beaux-Arts. En même temps il fréquente, comme élève libre, les cours de pédagogie, de psychologie, de sociologie et d'anatomie à l'Université libre de Bruxelles.

Vandercammen publie ses premiers vers quand il est encore normalien. S'il est influencé par les romantiques, par les symbolistes et notamment par Verhaeren, c'est Robert Goffin, son

ami d'Ohain, qui lui fait découvrir la poésie française d'inspiration plus moderne, celle qui va de Rimbaud à Supervielle en passant par Apollinaire. C'est par eux que Vandercammen se découvrira en tant que poète et cherchera à inscrire ses premiers recueils dans un contexte «avant-gardiste». Il fréquente le groupe 7 Arts, animé depuis 1922 par Pierre-Louis Flouquet, Pierre et Victor Bourgeois, et deux ans plus tard, en 1924, il publie son premier livre, *Hantises et désirs*. Cependant, à cette époque-là, il se sent toujours plus attiré par la peinture (où il subit l'influence de Flouquet) que par la poésie. Il décide d'ailleurs de détruire tous les exemplaires de son premier recueil, qui est à la fois romantique et cubo-futuriste. La compagnie et l'amitié d'autres poètes (Norge, Ayguesparse, Carême) le ramèneront pourtant à la poésie. En 1931 il est l'un des cofondateurs du *Journal des poètes* et la même année l'éditeur Stols lui propose, en échange d'une toile, la publication d'un nouveau recueil. Ce sera *Innocence des solitudes*.

Avec l'année 1931 s'ouvre une deuxième période de la vie d'Edmond Vandercammen, celle du travail littéraire passionnant et passionné, assidu et régulier. En dehors du *Journal des poètes*, il publie ses chroniques dans *Marginales*, *Cahiers du Sud*, *Poésie*, *Le Soir*, *Ça Ira*, *Anthologie*, *Combat*, *Temps nouveaux*, *Présences*, etc. De 1931 date également son intérêt pour la poésie espagnole, qu'il découvre à l'occasion d'un voyage à Madrid en compagnie des Plisnier, Ayguesparse et de sa femme Anna, et qui aboutira à plusieurs recueils de traduction (*Manuel Mapeles Arce*, *Max Aub*, *Jorge Carvera Andrade*, *Aldo Capasso*, *Fernando Paz Castillo*, *Lope de Vega*, *Gerardo Diego*...). La peinture, par contre, devient désormais une activité de circonstance : en guise de souvenirs de ses voyages à la Méditerranée ou de ses promenades dans le Brabant, il rapporte des dessins d'un charme certain et qui confirment son talent de paysagiste.

Mais c'est surtout à la poésie qu'il se consacre. Pratiquement chaque année il publie un nouveau livre : *Le sommeil du laboureur* (1933), *Naissance du sang* (1934), *Saison du malheur* (1935), *Tu marches dans la nuit* (1936)... Ils seront unis par la même inspiration, par le même ton. L'auteur apparaît à travers eux comme poète de la conscience tragique de la vie qui se réfugie vers ses souvenirs d'enfance et vers la nature. Sa mère, morte en 1926, y revient souvent comme

mère-donatrice de la vie, au même titre que l'est la terre; l'homme, lui, n'est qu'un émigrant errant et s'interrogeant sur le mystère de la naissance et de la mort. Néanmoins, ces poèmes ne contiennent aucun message, aucune affirmation claire. Leur langage est symbolique et offre au lecteur plusieurs interprétations possibles.

En été 1937, Edmond Vandercammen entreprend, en compagnie de Karel Jonckheere, un voyage qui l'emmènera à Cuba, au Mexique et dans le sud des Etats-Unis. Il en profitera pour rencontrer quelques poètes, dont J.R. Jiménez, et pour en tirer un nouveau recueil, *Océan*. A la terre, qui constituait jusqu'ici l'élément capital de ses images, s'ajoute l'eau, avec les dimensions de l'espace, du voyage, du mouvement. Le concret, voire une inspiration autobiographique, y trouvent également une place plus grande.

Poète intimiste, moral, dont le langage est symbolique, Vandercammen laissera deux recueils reflétant à sa manière les événements tragiques des années trente et quarante : une plaquette composée de différents textes et consacrée à la mémoire de F.G. Lorca et le recueil *Grand combat*. La transposition des événements sur le plan métaphysique, en tant que lutte entre le Bien et le Mal, entre Dieu et Satan, affaiblit cependant le retentissement que l'auteur de ce livre, publié au lendemain de la guerre, aurait pu souhaiter.

Avec les années d'après-guerre commence la dernière période de la vie et de l'œuvre d'Edmond Vandercammen. En 1949, il prend sa retraite, ce qui lui permet de se consacrer désormais entièrement à la poésie. De nouveaux recueils paraissent (*L'étoile du Berger*, 1949; *La Porte sans mémoire*, 1952; *Faucher plus près du ciel*, 1954; *Les Abeilles de septembre*, 1959; *Le sang partagé*, 1963; *Le Jour est provisoire*, 1966) où, «fidèle à lui-même», le poète s'interroge sur la beauté de la nature, sur le mystère de la vie, sur le temps, sur les éléments. En 1952 il sera élu à l'Académie royale de langue et de littérature françaises et progressivement il occupera une place de choix parmi les poètes de sa génération. En dehors de la Belgique, il sera considéré comme un de ses meilleurs représentants. Il participera à des congrès en Espagne et en Italie et, en 1955, effectuera un nouveau voyage de conférences en Amérique latine. Il sera ainsi l'un des fondateurs des Biennales de

la poésie qui rassembleront à Knokke les poètes de nombreux pays. Dans la collection *Poètes d'aujourd'hui*, publiée par Pierre Seghers, le volume n° 124 lui sera consacré.

Ses cinq derniers recueils seront publiés entre 1970 et 1977 par André de Rache (*Horizon de la vie*, *Le chant vulnérable*, *L'amour responsable*, *Etrange durée*, *Pouvoir et flamme*) et un livre posthume, *Ce temps que j'interroge*, en 1982, par la Maison internationale de la poésie. Si leurs thèmes restent toujours les mêmes, certains néanmoins s'approfondissent : celui du temps notamment, dont la dimension humaine (le temps d'une vie) est confrontée avec sa dimension universelle (la durée). Cela amène aussi le poète à la révision du concret, du vécu, du réel. Dans quelques poèmes d'inspiration politique, il nous laisse l'image d'un écrivain profondément humaniste et fidèle aux valeurs de la justice, même s'il ne dépasse guère la dichotomie du bien et du mal.

Inspiré surtout dans ses premiers livres, Vandercammen s'impose plus tard comme poète appartenant à une génération fertile des lettres françaises de Belgique, celle née autour de 1900. Homme discret et responsable, il travaille dans la solitude, ne s'imposant pas, n'attirant pas l'attention sur lui. Peu d'événements dans sa vie, sinon que les dates de parution de ses livres, nous permettent d'affirmer que sa biographie épouse sa bibliographie.

Archives et Musée de la littérature, Bibliothèque royale, Albert I^{er}, à Bruxelles : Fonds Edmond Vandercammen.

Hommage à Edmond Vandercammen, dans Marginales, n° 58-59, février 1958. — Edmond Vandercammen, Bruxelles, 1959 (*Anthologie de l'Audiothèque*). — Edmond Vandercammen, *Poèmes choisis, 1931-1959*, Préface de J. Cassou, Paris, 1961. — M. Clémur, *L'Apostolat poétique d'Edmond Vandercammen*, Liège, 1964. — J. Rubes, *Edmond Vandercammen ou l'architecture du caché*, Bruxelles, 1984 (*Académie royale de langue et de littérature françaises*). — R. Mortier, *Ceux qui nous quittent — Edmond Vandercammen dans Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. 58, 1980, p. 113-117. — J. Muno, *Discours de réception, ibidem*, t. 59, 1981, p. 179-191.

Jan Rubes

Illustration : Planche XIV, face à la p. 305.
Edmond Vandercammen : *Le jardinier du ciel*, 1931.

VANDER LINDEN, Herman, historien, professeur à l'Université de Liège, né à Louvain le 27 avril 1868, décédé à Korbeek-Lo le 15 avril 1956.

Il fit ses études secondaires à l'Athénée royal de sa ville natale, à laquelle il resta toujours attaché. Etudiant à l'Université de Gand et à l'École normale qui y était annexée, il obtint en 1890 le grade de professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur et l'année suivante celui de docteur en philosophie et lettres, ayant défendu une thèse sur *l'Histoire de la constitution de la ville de Louvain au moyen âge* (*Recueil de travaux publiés par la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Gand*, 7^e fascicule, Gand, 1892, 194 pages in-8^o). Il eut comme maîtres Henri Pirenne et Paul Fredericq qui eurent sur lui une profonde influence et qui gardèrent à leur disciple une solide et indéfectible amitié. Lauréat du concours des bourses de voyage, il fréquenta les Universités de Marbourg, Leipzig et Berlin et fut élève de l'École des Chartes et de l'École des Hautes Etudes à Paris (1892-1894), se spécialisant en histoire urbaine médiévale. En 1895, il défendit brillamment à l'Université de Gand une thèse de doctorat spécial en sciences historiques, *Les Gildes marchandes dans les Pays-Bas au moyen âge* (*Recueil de travaux publiés par la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Gand*, 15^e fascicule, Gand, 1896, 126 pages in-8^o). Après avoir été professeur intérimaire dans plusieurs athénées, il fut nommé professeur d'histoire et de géographie à l'Athénée royal d'Anvers en octobre 1895. Il y enseigna jusqu'à sa nomination, le 28 octobre 1903, de chargé de cours à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège. La géographie et l'histoire de la géographie ainsi que les exercices sur ces matières lui furent confiés. A partir de 1905, il fit un cours libre d'histoire de la colonisation, et en 1906, le cours de diplomatique du moyen âge lui fut attribué et deux ans plus tard la paléographie au moyen âge (dont il fut déchargé en 1924).

L'incendie de Louvain en 1914 détruisit sa bibliothèque. Il échappa de peu à la mort et il se réfugia en Angleterre avec sa famille, où il poursuivit ses travaux. Rentré au pays, le lendemain de la victoire, il se vit bientôt confier de nouveaux enseignements. Le 27 octobre 1923, les cours d'histoire de Belgique et d'histoire

contemporaine lui furent conférés. Jusqu'alors, à l'Université de Liège, Herman Vander Linden, maître incontesté des sciences auxiliaires de l'histoire, ne pouvait être apprécié que par les étudiants en histoire — et ils étaient très peu nombreux —, désormais il s'adressera à des centaines d'étudiants, futurs professeurs, avocats ou magistrats. L'application de la loi de 1929 alourdit encore sa charge professorale : il fut chargé de faire un cours nouveau de Notions de critique historique en candidature en philosophie et lettres, et, en licence en histoire, un cours de Critique historique ainsi que le cours de Méthodologie spéciale de l'histoire à l'agrégation. En 1938, Herman Vander Linden fut admis à l'éméritat et, lors de la manifestation de sympathie du Cercle de philosophie et lettres, il révéla à ses anciens élèves des aspects cachés d'une personnalité timide d'apparence sévère.

Elu membre correspondant de l'Académie royale de Belgique le 2 mai 1921, membre le 4 mai 1931, directeur de la Classe des Lettres en 1942, élu membre suppléant de la Commission royale d'Histoire le 16 mars 1922, membre effectif le 30 novembre 1931, Herman Vander Linden ne cessa de publier le résultat de ses recherches, poursuivies avec opiniâtreté. L'Académie thérésienne lui avait confié en 1935 la fonction de secrétaire de la Commission de la Biographie nationale, il se consacra avec diligence à cette tâche. En 1938, paraissait le tome XXVII, le dernier de la série entreprise en 1867, et en 1944 la table générale des notices des tomes I à XXVII, mais il ne devait pas voir la réalisation du Supplément, déjà avant sa mort son état de santé l'avait contraint de renoncer au Secrétariat.

L'œuvre historique d'Herman Vander Linden est riche. Médiéviste de formation, il a acquis dès sa jeunesse une solide réputation grâce à ses deux thèses doctorales. Elles sont marquées par les conceptions originales qui dominaient l'histoire des institutions urbaines médiévales que son maître Henri Pirenne avait renouvelée. Herman Vander Linden y fait preuve d'une maîtrise précoce de la technique critique et il élargit la vision historique au-delà de l'histoire politique au sens étroit. Sans doute depuis près d'un siècle les recherches ont ébranlé les idées défendues à l'époque par ceux qui étaient alors de jeunes iconoclastes et la thèse notamment sur l'origine endogène des gildes marchandes n'emporte plus une adhésion unanime aujourd'hui, il reste que

les prises de position de ces pionniers, la place qu'ils ont faite à la bourgeoisie et à l'économie ont profondément influencé l'historiographie du moyen âge.

La géographie a toujours attiré Herman Vander Linden. Il s'était lié d'amitié avec Charles de Lannoy, professeur d'économie politique à l'Université de Gand. Ils unirent leurs efforts et le manuscrit de leur *Histoire de l'expansion coloniale des peuples européens* leur mérita le prix du roi Léopold II en 1903. En 1907 parut le tome premier *Portugal et Espagne (jusqu'au début du XIX^e siècle)*, Bruxelles, 1907, 451 pages, in-8°. Herman Vander Linden avait écrit les pages 241 à 436 consacrées à l'Espagne. Dans le tome II, *Néerlande et Danemark (XVII^e et XVIII^e siècles)*, Bruxelles, 1911, 487 pages, in-8°, il écrivit les pages 395-461 traitant du Danemark. Il avait rédigé l'histoire de l'expansion coloniale de la France des origines à 1789, mais le manuscrit disparut dans l'incendie de 1914 et, de l'entreprise commune, parut encore en 1921 la monographie sur la Suède de Charles de Lannoy, 62 pages. Ce n'était pas «une histoire des colonies elles-mêmes», mais les auteurs avaient voulu «faire ressortir les traits caractéristiques de chacune des colonisations étudiées en montrant comment chaque peuple a acquis ses possessions d'outre-mer, comment il les a mises en valeur et quel fut pour lui-même le résultat de son expansion». L'histoire de la colonisation s'est profondément transformée depuis près d'un siècle et ces ouvrages sont marqués par les idées régnant lors de leur publication. Mais la conclusion d'Herman Vander Linden garde tout son sens. «Il serait difficile de mesurer l'influence morale que l'Espagne exerça par le rayonnement de sa civilisation et par l'assimilation de nombreux peuples de l'Amérique. Ceux-ci ont gardé en grande partie la langue, les traditions, les goûts espagnols... Si l'Espagne dispose encore d'un débouché considérable pour sa littérature, si elle jouit encore dans l'Amérique latine d'un si grand prestige, elle le doit aux colonies que ses ancêtres ont su fonder et qu'elle a pu attacher à elle en les perdant». C'est à sa réputation d'historien de la colonisation qu'il dut l'invitation d'Eugène Cavaignac de traiter dans la collection *Histoire du Monde*, le tome X, *L'Hégémonie européenne, Période italo-espagnole*, Paris, 1936, XI-470 pages, in-8°. L'expansion de l'impérialisme espagnol, son apogée,

son déclin, les avatars de la Réforme et les guerres de religion, furent condensés dans une solide synthèse.

A l'édition de textes, à la publication d'articles de haute érudition, l'infatigable fouilleur d'archives que fut Herman Vander Linden a donné le meilleur de lui-même. Ainsi, il a établi l'itinéraire de plusieurs princes bourguignons en se fondant sur les comptes et les correspondances, parus dans la *Collection de chroniques belges inédites* de la Commission royale d'histoire, les tomes 49, 50 et 53 : *Itinéraires de Marie de Bourgogne et de Maximilien d'Autriche (1477-1482)*, Bruxelles, 1934, XIV-125 pages, in-4°, les *Itinéraires de Charles, duc de Bourgogne, Marguerite d'York et Marie de Bourgogne (1467-1477)*, Bruxelles, 1936, 87 pages, in-4° et les *Itinéraires de Philippe le Bon, duc de Bourgogne (1419-1467) et de Charles, comte de Charolais (1433-1467)*, Bruxelles, 1940, X-533 pages, in-4°. Parmi ses articles, son étude sur *La Forêt charbonnière*, publiée dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. II, avril 1923, p. 203-214 eut du retentissement, à l'orientation est-ouest, défendue par Godefroid Kurth, il opposa l'orientation nord-sud, réduisant ainsi le rôle de la forêt sur la frontière linguistique.

Passionné de la liberté, il avait élevé ses enfants dans de tels principes qu'ils refusèrent de se soumettre dans les jours sombres de la seconde guerre mondiale. Son second fils, Henri, jeune licencié en histoire, milita très tôt dans la Résistance. Arrêté à Bruxelles dès le 17 avril 1941, déporté en Allemagne au début de 1942, il mourut au camp de concentration de Natzweiler (Rotau). Son arrestation brisa la santé de sa mère qui disparut prématurément. Ces deuils assombrirent les dernières années d'Herman Vander Linden. Son fils aîné Albert, musicologue, bibliothécaire du Conservatoire royal de Bruxelles, fut élu correspondant de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique en 1967 et membre en 1973, il mourut le 22 juillet 1977.

Herman Vander Linden, érudit minutieux et précis, fut un historien prudent et avisé, un professeur rigoureux et perspicace.

R. Demoulin, *Herman Vander Linden (1868-1956)* dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 34, 1956, p. 968-970. — R. Demoulin, *Herman Vander Linden (1868-1956)*, dans *Liber memorialis. L'Uni-*

versité de Liège de 1936 à 1966, t. 2, *Notices biographiques*, Liège, 1967, p. 62-67. — Vicomte Ch. Terlinden, *Eloge funèbre d'Herman Vander Linden*, dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. 121, 1956, p. CXV-CXVII. — V. Tourneur, *Hommage à Herman Vander Linden*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique, Classe des Lettres, 5^e série*, t. 42, 1956, p. 209. — *L'Université de Liège pendant la guerre*, Liège, s.d. [1948], p. 33. — F. Vercauteren, *Herman Vander Linden, 1868-1956*, dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. 125, 1960, p. 124-142 (portrait photographique). — F. Vercauteren, *Notice sur Herman Vander Linden, membre de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 128, 1962, p. 35-53 (portrait photographique et liste des publications d'Herman Vander Linden).

Robert Demoulin

van GUTSCHOVEN, Gérard, dit aussi GUTSENHOVEN, GUTSCOVIVS, mathématicien, médecin et philosophe, né à Louvain le 6 février 1615, décédé à Lierre le 4 mai 1668.

Il naquit de Guillaume van Gutschoven, avocat fiscal à l'Université de Louvain, et de Henriette van Elderen. Inscrit à l'Université de Louvain le 17 septembre 1631, il obtint sa licence en médecine en septembre 1635. Il séjourna quelque temps dans les Pays-Bas septentrionaux où il s'appliqua à l'étude des mathématiques et de l'anatomie. C'est alors qu'il fréquenta Descartes avec qui il eut, l'espace de quelques mois, de nombreux entretiens. En 1639, il fut suppléant de Jean Storms ou Sturmius, professeur de mathématique à Louvain. Il ne resta pas longtemps professeur suppléant, mais fut appelé à Anvers où on le rencontre dans l'entourage du syndic de la ville, Jacques Edelheer. En 1646, il succéda enfin à Sturmius, âgé de quatre-vingt-sept ans, à la chaire de mathématique de Louvain. Après le décès de son épouse, Anne Leroy, qui survint en septembre 1652, il embrassa l'état ecclésiastique. Sept ans plus tard, il fut nommé professeur d'anatomie, chirurgie et botanique, et en 1661, président du collège de Bruegel. Un litige s'éleva entre Jean van Doren et van Gutschoven qui fut contraint, pour se maintenir à la présidence du collège, de céder son cours de botanique au frère de Jean van Doren, Bernard (1663).

Gérard van Gutschoven se fit apprécier de ses contemporains moins par ses connaissances

scientifiques que par ses aptitudes pratiques, son esprit mécanique et cartésien.

Dès la fin de ses études, il dressa un plan du siège de Louvain par les Hollandais et les Français en 1635, plan dédié au cardinal-infant Ferdinand, défenseur de la ville, et gravé par Adrien Pauli. Il fut chargé de diriger la reconstruction d'une partie des remparts de la ville.

Van Gutschoven construisit des cadrans solaires remarquables. Ce dont a, par exemple, témoigné l'astronome limbourgeois Godefroid Wendelen qui a pu observer en sa compagnie l'éclipse de lune du 27 septembre 1643 à Anvers, dans les jardins de Jacques Edelheer, à l'aide d'un cadran mural élevé par van Gutschoven. Celui-ci transmettait par ailleurs à Wendelen ses observations astronomiques faites soit à Anvers, soit à Louvain, chez lui, où se trouvaient de semblables cadrans réalisés avec l'aide de son beau-père, qualifié lui aussi de «mécanicien» par Wendelen.

Jacques Edelheer possédait encore des lunettes astronomiques fabriquées par van Gutschoven. L'astronome néerlandais Christian Huygens, de passage à Anvers en 1652, avait admiré leurs lentilles. Aussi, lorsqu'il souhaita confectionner ses propres télescopes, s'adressa-t-il au professeur de Louvain, dont il avait fait la connaissance en Hollande dès 1647, afin d'en connaître les secrets de fabrication. En réponse, van Gutschoven écrivit un petit mémoire où il détaillait les procédés techniques de la confection de lentilles de télescopes, et indiquait les auteurs à consulter sur ce sujet [10 février 1653, dans les *Œuvres complètes de Christian Huygens*, t. 1, La Haye, 1888, nos 151 et 152, p. 219-223 et t. 4, La Haye, 1891, n° 1147, p. 400-401]. Huygens lui en fut reconnaissant. Il considérait lui être en partie redevable des découvertes astronomiques que ses nouvelles lunettes d'approche lui permirent de faire.

Le cartésianisme de van Gutschoven trouve son origine dans les entretiens qu'il eut avec le philosophe français lors d'un séjour en Hollande que Monchamp situe vers 1639. En 1647, lorsqu'il rencontra Huygens, il était occupé à commenter les *Principia* de son maître. A en croire le mathématicien François van Schooten, il traduisit en latin et commenta la *Dioptrique* de Descartes. En 1659, année de sa nomination à la chaire d'anatomie de l'Université de Louvain, il signala son enseignement par une série

de remarques cartésiennes sur un ouvrage de son collègue Vopiscus-Fortunatus Plemp [*Ophthalmographia, sive Tractatio de Oculo*]. Celui-ci les fait figurer dans la troisième édition de son ouvrage (Louvain, 1659), accompagnant chacune d'elles d'une réfutation [*Animadversiones in Ophthalmographiam : ad easque Plempii responsio*, p. 247-299 de l'*Ophthalmographia* de Plemp].

Enfin, van Gutschoven illustra *L'Homme* de Descartes édité à Paris par Claude Clerselier en 1664. L'éditeur parisien avait, dans sa préface au second volume des *Lettres* de Descartes, lancé un appel au monde savant afin de trouver un illustrateur anatomiste, mathématicien «attaché à la mémoire de Descartes». Cet ouvrage vint sous les yeux de René-François de Sluse en septembre 1659. Le mathématicien liégeois connaissait van Gutschoven de longue date, et appréciait ses talents d'illustrateur scientifique, lui qui avait songé à confier à van Gutschoven le soin des figures mathématiques de son *Mesolabium*. D'autre part, l'anatomie du corps humain n'avait pas de secret pour le professeur de Louvain, qui, avant sa nomination à la chaire d'anatomie, avait pratiqué pendant seize ans des dissections pour la Faculté de médecine. La description de l'une de ces dissections, faite devant le marquis de Caracena, gouverneur par provision des Etats de Flandre, en octobre 1662, a fait l'objet d'une publication [*Description de cinq corps embaumés et anatomisés, par le sieur Louis de Bils, écuyer, faite par Gérard de Gutschoven*, Bruxelles, 1662, 8 pages, in-8°]. Sluse écrivit à Blaise Pascal afin qu'il signale van Gutschoven à l'attention de Clerselier, et il encouragea son ami à accomplir ce travail. Il fallut en fin de compte attendre la rencontre de van Gutschoven et de Guisony, jeune émissaire de Clerselier dans les Pays-Bas, à la recherche de manuscrits et d'illustrateurs cartésiens, pour que l'anatomiste de Louvain se voie confier cette tâche. Entre-temps, un autre illustrateur, Louis de la Forge, s'était présenté à l'éditeur. Clerselier fit travailler les deux hommes à l'insu l'un de l'autre. Il choisit de publier les dessins de Gutschoven, sauf dans quelques cas où les deux dessins figurent côte à côte, distingués par les lettres F (de la Forge) et G (van Gutschoven).

Le mathématicien van Gutschoven était apprécié de contemporains tels que René-François de Sluse; Grégoire de Saint-Vincent qui lui de-

manda de corriger le manuscrit de son *Opus geometricum quadraturae circuli et sectionum conici* (Anvers, 1647); Christian Huygens, qui s'enquiert de son opinion sur cet ouvrage et sur la critique qu'il en a publiée; Michel-Florent van Langren, cosmographe et mathématicien du roi d'Espagne, qui soumit à son approbation son système de détermination des longitudes par l'examen des taches solaires [lettre de van Gutschoven du 10 février 1644, imprimée dans M.-F. van Langren, *La Verdadera longitud por mar y tierra*, 1644, p. 13] et ses projets de travaux pour remédier aux débordements de la Senne à Bruxelles; Thomas White qui lui dédicacsa son *Exercitatio de geometria indivisibilium et proportione Spiralis ad Circulum* (Londres, 1658). Cependant, les œuvres que van Gutschoven a écrites dans le domaine des mathématiques sont mineures: un traité élémentaire d'arithmétique à l'usage des étudiants de l'Université [*Arithmeticae practicae regulae brevissimae*, Louvain, 1654. Réédité à Louvain en 1670] et trois autres petits ouvrages qui parurent après sa mort. L'un explique l'usage des bâtons de Neper [*Arithmeticae virgularis seu tabulae pythagoricae mobilis elucidatio*, Louvain, 1673], un autre explique l'usage d'un cadran géométrique [*Usus quadrantis geometrici*, Bruxelles, 1674], et le troisième donne, à l'attention d'architectes militaires, des tables d'angles des fortifications [*Regulae munitionum analogicae, earumque ex methodo Fritagii et Dogenii usus compendiosus*, Bruxelles, 1674]. Un pamphlet mathématique imprimé à Louvain en 1638 pourrait encore lui être attribué.

Enfin, van Gutschoven apparaît comme «expert» auprès du Conseil de Brabant pour l'admission à l'office de géomètre.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles: Conseil d'Etat, Faculté des Arts (1659-1725). — Archives de la Ville de Bruxelles: manuscrit n° 632. — Archives de l'Etat, à Liège: Conseil Privé, Dépêches, reg. 124, f° 263 r°-264 r°.

R. Aernouts et E. Frison, *La vie scientifique à Anvers au XVII^e siècle*, dans *Janus*, t. 53, 1966, p. 30-39. — V. André, *Fasti Academici*, Louvain, 1650, p. 249. — A. Baillet, *La vie de Monsieur Descartes*, Paris, 1691, 2^e partie, p. 399 et 456. — P.P. Bockstaele, *Een leuvens mathematisch pamflet uit 1638*, dans *Liber Amicorum Professor Emeritus Dr H. Florin* Louvain, 1975, p. 45-61. — U. Capitaine, *Etude biographique sur les médecins liégeois*, dans *Bulletin de l'Institut*

archéologique liégeois, t. 3, 1857, p. 262. — P. Gas-sendi, *Opera omnia*, t. 6, Lyon, 1658, p. 459, 494-496. — E.A. Hellin, *Histoire chronologique des évêques et du chapitre de Saint-Bavon de Gand*, t. 1, Gand, 1772, p. 371. — (C. Huygens), *Œuvres complètes de Christian Huygens*, t. 1, La Haye, 1888, *passim*; t. 2, La Haye, 1889, *passim*; t. 4, La Haye, 1891, p. 207 et 249. — F. Jongmans et al., *Les Sluse et leur temps*, Bruxelles, 1985, p. 96 et 102. — C. Le Paige, *Correspondance de René-François de Sluse, publiée pour la première fois et précédée d'une introduction*, dans *Bulletino di Bibliografia e di Storia delle Scienze matematiche e fisiche*, t. 17, 1884, p. 25, note 1 et p. 76-77 du tiré à part. — A. Le Roy, *La philosophie au pays de Liège, XVII^e-XVIII^e siècles*, Liège, 1860, p. 49. — P.P. Bockstaele, *Gerardus a Gutschoven*, dans *Leuven, Stedelijk museum : 550 Jaar Universiteit Leuven — 31 januari — 25 april 1976*, n° 332, p. 236. — G. Milis-Proost, *Rijksuniversiteit te Gent. Centrale Bibliotheek. Inventaris der Kaarten en Globes*, Gand, 1967, n° 668, p. 132. — G. Monchamp, *Les correspondants belges du grand Huygens*, dans *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 3^e série, t. 27, 1894, (p. 255-308), p. 300-307. — G. Monchamp, *Histoire du cartésianisme en Belgique*, Bruxelles, 1886, *passim*. — (B. Pascal), *Œuvres complètes de Blaise Pascal*, éd. L. Brunschvicg, P. Boutroux, F. Gazier, t. 9, Paris, 1914, *passim*. — E.H.J. Reusens, *Gutschoven (Gérard van)*, dans *Biographie nationale*, t. 8, Bruxelles, 1884-1885, col. 556-558. — E.H.J. Reusens, *Documents relatifs à l'histoire de l'Université de Louvain (1425-1797)*, dans *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. 18, 1882, p. 382-384. — E.H.J. Reusens, *Notice sur le collège de Bruegel*, dans *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, 31^e année, 1867, (p. 357-391), p. 368-369. — M. Sabbe, *Het geestesleven te Antwerpen in Rubens'tijd*, dans *Rubens en zijn eeuw*, Bruxelles, 1927, (p. 67-172), p. 162-163. — M. Sabbe, *De Moretussen en hun kring*, Anvers, 1928, p. 65-68. — A. Schillings, *Matricule de l'Université de Louvain*, t. 5, Bruxelles, 1962, p. 241, n° 6.

Anne-Catherine Otte-Bernès

VAN MULKEN, Art ou Aert, Arnoldus, architecte et maître d'œuvre du XVI^e siècle.

Art Van Mulken, dont le nom revient fréquemment sous la plume des auteurs qui présentent l'architecture du gothique finissant au pays de Liège, est un personnage étrangement insaisissable. On ne sait rien de son ascendance familiale et de sa formation. En 1887, le doyen de Saint-Jacques, E. Schoolmeesters, est le premier

à révéler le nom de l'architecte qui éleva l'église au milieu du XVI^e siècle : «*Arnold magister operum S. Jacobi*». Il dit que cette information lui est parvenue par hasard, lors de la consultation des archives de la collégiale Saint-Martin à Liège. Le «maître des œuvres» de la nouvelle église Saint-Jacques à Liège est sollicité par le chapitre de Saint-Martin le 12 novembre 1520 pour achever la reconstruction du chœur de la basilique.

Théodore Gobert complète peu après l'information à propos de ce «maître», en l'identifiant au «maître ouvrier» (*sic*) dont il est question dans un acte relatif au pavage de la cour du palais des princes-évêques à Liège. Il précise que le prénom «Art» est en fait la contraction d'Arnold, prénom que l'on trouve souvent sous sa forme latine «Arnoldus» dans les documents d'archives de l'époque. Poussant plus loin ses recherches, l'érudite liégeois découvre la confirmation définitive par laquelle, le 8 avril 1525 «Art van Mulken ou Mulken... (s'engage à)... parachever l'église Saint-Martin». A ce sujet, il livre une référence, certes appropriée, mais qu'il n'est malheureusement plus possible de vérifier. L'auteur renvoie aux Archives de l'Etat à Liège, au «Fonds des Echevins de Liège», dans les «Obligations», au registre n° 18. Ce registre qui couvrirait bien la période du 7 août 1521 à (-) juillet 1528 est, avec d'autres qui précèdent et qui suivent, manquant à l'inventaire. Ils auraient été perdus, aux dires de Madame P. Pieyns, conservateur des Archives de l'Etat à Liège, confirmés par ceux de Monsieur G. Hansotte, conservateur honoraire, consultés tous deux à ce sujet, vraisemblablement lors de l'incendie de 1944.

D'après Gobert encore, Art serait originaire de «Mulcken», localité des environs de Tongres, et il est bien le «constructeur» du palais des princes-évêques. En outre, c'est lui qui, dans le courant du premier tiers du XVI^e siècle, aurait «restauré» l'église et le prieuré de Saint-Séverin-en-Condroy, faisant œuvre de précurseur en la matière. Gobert puise cette information dans un registre conservé aux Archives de l'Etat à Huy, «sans titre et non paginé, consignait les Cens deux à Monsr le prieur de Saint-Séverin en Condroy, et les dépenses affectées pour la restauration de la maison claustrale et de l'église dans les années 1531 à 1535». Hélas, l'inventaire des Archives de l'Etat à Huy, où sont

conservées les archives de Saint-Séverin-en-Condroy, ne fait aucune mention de ce registre. Et pour cause, A. Degand dans son article consacré à l'église romane de Saint-Séverin-en-Condroy dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, en 1948, regrette que «la principale source qui aurait pu nous renseigner sur ces importants travaux, a malheureusement disparu», et précise qu'elle «n'est plus connue que par l'utilisation, apparemment peu rationnelle, qu'en a faite un auteur du XIX^e siècle, Th. Gobert». Ce dernier, en 1928, dans son célèbre ouvrage *Liège à travers les âges, les rues de Liège* mentionne une indication supplémentaire en rapportant que vers 1522, une maison «devant le vert bois, joindant vers Saint-Jacques (appartient) à Maistre Art le manchon». Il signale que «manchon ne signifie pas seulement ici maçon, (mais qu')il désigne en même temps un entrepreneur et un architecte».

Depuis lors, il semble qu'aucune autre découverte n'ait été faite à propos du «maitre Art». Ni J. Coenen dans son article consacré à l'architecte Arnold Van Mulcken, dans le *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, en 1934, ni Suzanne Collon-Gevaert, dans l'ouvrage collectif sur le palais des princes-évêques à Liège, sous la direction de Jean Lejeune, en 1980, où elle consacre un chapitre à la construction du palais au XVI^e siècle, n'ont apporté d'élément neuf à propos de la biographie de Art. Suzanne Collon-Gevaert s'appuie sur une référence identique à celle de Th. Gobert septante ans plus tôt, en précisant qu'il s'agit du «Greffe Bemimolin, Obligation, registre n° 21», mais qui, comme le n° 18, a disparu.

Il reste que l'identification du travail effectué par ce «maître des œuvres» à ces quatre monuments prestigieux est aujourd'hui malaisée. Tous ont eu à subir, depuis la présumée intervention de Art, soit des mises au «goût du jour» intempestives, soit des opérations de restauration parfois dévastatrices.

E. Schoolmeesters, *Les origines de l'église Saint-Jacques à Liège*, Liège, 1887, p. 23-24. — Th. Gobert, *Le palais des princes-évêques de Liège. Son véritable architecte*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 40, 1910, p. 227-234. — Th. Gobert, *Liège à travers les âges, les rues de Liège*, t. 4, Liège, 1926, p. 407-408 et t. 5, 1928, p. 540. — J. Coenen, *L'architecte Arnold Van Mulcken*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, n° 21, oct.-nov. 1934,

p. 321-334. — A. Degand, *L'église romane de Saint-Séverin-en-Condroy*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 66, 1946-1948, p. 47-159. — S. Collon-Gevaert, *La construction du palais au XVI^e siècle*, dans *Liège et son palais*, dir. J. Lejeune, Anvers, 1980, p. 123, 131, 328.

Pierre Paquet

VANNÉRUS, Lucien, Jules, archiviste et historien, né à Diekirch (Grand-Duché de Luxembourg) le 2 janvier 1874, décédé à Ixelles le 25 janvier 1970.

Fils de François-Ernest, docteur en droit, qui fut député et conseiller communal de Diekirch, et de Marie-Rosine Le Jeune, il appartient à une vieille famille de magistrats, de notaires, d'administrateurs et d'érudits. Ses parents s'étant fixés à Bruxelles dès 1877, il y fait ses études primaires et secondaires. Après trois années de médecine à l'Université libre de cette ville, il change radicalement d'orientation et se consacre désormais à des travaux historiques.

Ayant opté pour la nationalité belge, il réussit, le 3 avril 1896, l'examen de candidat archiviste et est affecté, le 27 septembre 1898, comme «employé» aux Archives de l'Etat à Mons. Le 15 mai 1900, il est muté, en qualité de conservateur adjoint à titre personnel, aux Archives de l'Etat à Anvers, obtient nomination définitive à ce grade le 31 décembre 1901 et est promu conservateur le 27 février 1905. Des motifs de santé l'amènent dès 1913 à demander sa mise en disponibilité. Démission honorable de ses fonctions lui est accordée le 29 novembre 1919. Grâce à sa parfaite connaissance de la langue allemande, il se voit confier, le 1^{er} septembre suivant, la charge de conservateur de la Commission des Archives de la Guerre, poste qu'il occupe jusqu'au 15 mai 1928, date à laquelle ces Archives sont rattachées aux Archives générales du Royaume. Enfin, le 1^{er} octobre 1939, il est nommé, pour un terme de trois ans, directeur de la toute jeune Academia Belgica à Rome. L'année suivante, la guerre suspend les activités de l'institution et provoque le retour de Jules Vannérus en Belgique.

Comme archiviste à Anvers, il participe avec l'architecte chargé du projet et le conservateur Ed. Gailliard à la conception du nouveau dépôt et, ayant accédé à la direction de celui-ci, as-

sume la lourde tâche de l'installation des collections dans les locaux définitifs. On lui doit également l'inventaire d'archives de divers établissements ecclésiastiques de la province : Compagnie de Jésus, abbayes de Tongerlo et de Saint-Michel à Anvers. En qualité de conservateur de la Commission des Archives de la Guerre, il classe notamment les papiers du Département des Finances (*Finanzabteilung*) du Gouvernement Général de Belgique (1914-1918).

L'œuvre historique de Jules Vannérus est abondante, variée et de qualité. Riche de près de 500 titres (en y incluant quelque 110 comptes rendus apportant souvent du neuf) et atteignant allègrement les 12.000 pages, sa production scientifique témoigne tout à la fois d'éclectisme et d'un attachement peu commun à la terre natale au sens le plus large du terme, l'ancien pays de Luxembourg-Chiny. La grosse moitié de ses travaux lui sont consacrés et, bien que le champ d'investigation s'étende jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, l'époque romaine et le moyen âge bénéficient d'une incontestable prédilection. Se défendant d'avoir l'esprit de synthèse — à tout le moins de la large synthèse éminemment provisoire —, Jules Vannérus multiplie les études solidement documentées sur un sujet bien déterminé. Ne négligeant aucune possibilité d'information, il fait appel, souvent avec une rare maîtrise, aux ressources de nombreuses sciences auxiliaires ou disciplines voisines de l'histoire : archéologie, philologie, toponymie, onomastique, paléographie, sigillographie, héraldique, numismatique, généalogie, géographie historique, folklore...

Son métier d'archiviste le conduit à repérer et amasser des matériaux, à les mettre à la portée d'un grand nombre de chercheurs. Ses éditions de textes en témoignent : livre de justice de Bastogne (1481-1499), compte du domaine de Luxembourg (1380-1381), enquêtes de 1575 et 1576 sur les biens et revenus du clergé luxembourgeois, chartes luxembourgeoises conservées dans la trésorerie des comtes de Hainaut (1195-1563), documents relatifs aux conflits entre le comté de Hainaut et l'évêché de Liège (1302-1310), au Tiers-Ordre à Anvers et à ses rapports avec l'industrie drapière (1292-1572), aux Bogards de Malines (1284-1558), premier livre de fiefs du comté de Vianden (xv^e-xvi^e siècles), obituaires du Val des Ecoliers à Houffalize et des Trinitaires de Bastogne...

Dans le sillage d'Henri Pirenne, il se voue de bonne heure à des travaux de démographie historique, soumet en 1901 à la Commission royale d'Histoire un rapport détaillé sur les dénombrements de feux du duché de Luxembourg et expose la manière dont il conviendrait de les éditer. La publication lui en est alors confiée et, à sa demande, l'abbé Jacques Grob, curé de Bivange (Grand-Duché de Luxembourg), est associé à l'entreprise. Au décès de celui-ci, Jules Vannérus surveille l'impression du premier volume et apporte de substantielles additions et corrections au travail de son collaborateur (*Dénombrements des feux des duché de Luxembourg et comté de Chiny*, t. 1 : *Documents fiscaux de 1306 à 1537* [Commission royale d'Histoire, in-4^o], Bruxelles, 1921, XI-796 pages). Si on lui doit encore l'édition de listes de contribuables notamment à Arlon (1472) et à Luxembourg (1482), un projet de continuation est demeuré sans suite.

Associé à l'anversois Edouard Bernays, il comble une importante lacune de l'historiographie luxembourgeoise. L'*Histoire numismatique du comté puis duché de Luxembourg et de ses fiefs* [Académie royale de Belgique. *Mémoires de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques*, in-4^o, 2^e sér., t. 5, Bruxelles, 1910, 802 pages et 29 planches; *Complément*, t. 10, fasc. 1, 1934, 218 pages et 3 planches] apporte bien plus que le titre ne promet; elle offre en effet une contribution à l'histoire de la formation du pays de Luxembourg-Chiny. L'ouvrage fit date et reste, en numismatique, la référence obligée, même si certaines conclusions des auteurs n'ont pas manqué de susciter des répliques.

Conscient que seules des fouilles archéologiques permettront de savoir ce qu'a été le Bas-Empire en moyenne Belgique, Jules Vannérus entreprend un relevé de tous les noms de lieux pouvant se rapporter à des ouvrages de défense romains et, dans la mesure du possible, consacre une notice monographique à chaque site (*Le «limes» et les fortifications gallo-romaines de Belgique. Enquête toponymique* [Académie royale de Belgique. *Mémoires de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques*, in-4^o, 2^e sér., t. 11, fasc. 2], Bruxelles, 1943, 318 pages). Il fournit ainsi aux archéologues une base d'investigation de toute première valeur et ap-

porte, en même temps, une contribution aux théories sur les origines de la frontière linguistique. La mise sur pied en 1942-1943, en collaboration avec H. Van de Weerd, professeur à l'Université de Gand, d'un Comité de direction de l'enquête du *limes* n'a, après la guerre, aucune suite.

Terrain privilégié pour une approche pluridisciplinaire, l'identification des noms de lieux anciens et l'étude du réseau routier romain et médiéval amènent à Jules Vannérus quelques belles réussites. On retiendra son interprétation des *confines advenientium Francorum* (926) comme les passages traditionnels par lesquels les Français pénétraient en Ardenne, la localisation à Asselt et non à Elsloo du camp retranché des Normands sur la Meuse (881-882), ses recherches sur la reine Brunehaut dans la toponymie et la légende et l'identification de la *curia arduenn[ae]* de l'inscription romaine d'Amberloup comme le siège de l'administration impériale de la forêt d'Ardenne.

Dans le domaine de la généalogie, il s'intéresse à de nombreuses familles seigneuriales luxembourgeoises, dont les dynastes d'Esch-sur-Sûre, les comtes de Salm-en-Ardenne (1029-1415) et les Brandebourg. Il formule également des hypothèses, d'aucunes aujourd'hui infirmées, sur les origines de la première maison comtale de Luxembourg.

L'importance et la qualité de ses travaux ouvrent à Jules Vannérus la porte de nombreuses et prestigieuses compagnies et sociétés savantes, entre autres la Société belge de Numismatique (en 1914), la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie (dès sa fondation en 1926), la Commission royale d'Histoire (en qualité de suppléant en 1931 et de membre effectif en 1935) et la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique (comme correspondant en 1933 et membre en 1944). Il est également membre honoraire de la Section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg et membre de l'Académie luxembourgeoise à Arlon. En 1930, il se voit décerner un doctorat *honoris causa* par l'Université libre de Bruxelles et reçoit, en 1950, le Prix quinquennal d'Histoire nationale (période 1941-1945). Dans son rapport, le professeur Jan Dhondt se plaît à souligner les «qualités hautement respectables de continuité, de probité, de constance et de sagacité» qui se font jour dans une œuvre s'étendant sur plus d'un demi-siècle.

Jules Vannérus épouse en 1901 Hélène, Chantal, Gabrielle Carpentier, née à Bruxelles le 2 octobre 1871 et décédée à Ixelles le 14 mars 1955, fille d'Emile, Désiré, Constant et de Marie-Louise Bissé. Sans postérité.

Par testament du 4 juillet 1961, il lègue aux Archives Nationales à Luxembourg sa bibliothèque d'études, ses archives et une partie de ses collections.

Archives de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles, Classe des Lettres, dossiers personnels, n° 11649 (nouv. n°). — Archives générales du Royaume, à Bruxelles, archives du Secrétariat, dossier personnel. — Archives générales du Royaume, à Bruxelles, Enseignement supérieur (nouveau fonds), n° 398 (Archives de l'Etat, dossier personnel) et 433 (Archives de la Guerre, dossier personnel).

Concours quinquennal d'Histoire nationale. XX^e période : 1941-1945. Rapport fait, au nom du Jury, à M. le Ministre de l'Instruction publique (par J. Dhondt), dans *Moniteur belge* du 14 septembre 1951, p. 7388-7390 (reproduit sous le titre *Jules Vannérus, lauréat du prix quinquennal d'histoire nationale belge*, dans *T Hémécht*, t. 4, Luxembourg, 1951, fasc. 4, p. 74-79). — J. Goedert, *Bio-bibliographie de Jules Vannérus* [*Bibliographia Luxemburgensis*, t. 4], Luxembourg, 1970. — F. Rousseau, *Hommage à Jules Vannérus (1874-1970)*, dans *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique*, t. 56, 1970, p. 53-63. — M.B. [M. Bergé], *In memoriam Lucien-Jules Vannérus*, dans *L'intermédiaire des généalogistes*, n° 147, mai 1970, p. 129-137 (avec bibliographie partielle). — J. Herbillon, *Jules Vannérus (1874-1970)*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 48, 1970, p. 283-285. — J. Herbillon, *In memoriam Jules Vannérus (1874-1970)*, dans *Bulletin de la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie*, t. 45, 1971, p. 33-56 (avec bibliographie philologique). — F. Rousseau, *Notice sur Jules Vannérus*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, t. 139, 1973, p. 97-191 (avec bibliographie exhaustive et portrait photographique). — G. Hansotte, *Jules Vannérus (1874-1970)*, dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. 150, 1984, p. 90-94.

Sur le Fonds Vannérus aux Archives Nationales à Luxembourg : P. Spang, *Quand les archives racontent l'histoire des archives*, dans *Hémécht. Zeitschrift für Luxemburger Geschichte*, t. 31, Luxembourg, 1979, p. 217 (portrait photographique p. 201).

Jean-Marie Yante

VAN ORTROY, Pierre, *François*, jésuite, bollandiste, né à Alost le 3 juillet 1854, décédé à Ixelles, le 20 septembre 1917.

Il fit ses humanités gréco-latines chez les Jésuites au Collège Sainte-Barbe à Gand; le 4 octobre 1871, il entra dans la Compagnie de Jésus à Tronchiennes. Après ses études de philosophie à Louvain, il fut désigné pour enseigner la rhétorique à Verviers (1879-1880); de là il passa au Collège Saint-Servais à Liège pour la classe de poésie, puis durant deux ans pour celle de rhétorique. En octobre 1883, il retourne à Louvain afin d'y suivre les cours de théologie et reçut la prêtrise le 8 septembre 1886. Après une année passée en Angleterre à Ditton-Hall, il fut attaché à la corporation des Bollandistes, le 5 juillet 1887.

Son premier travail important fut une édition critique de la Vie du bienheureux John Fisher, évêque de Rochester (*Analecta Bollandiana*, t. 10, 1891, p. 121-365, et t. 11, 1892, p. 97-287). Il rédigea aussi pour le t. 2 des *Acta Sanctorum* de novembre une notice de la bienheureuse Hélène de Padoue, au 4 de ce mois, mais la tâche capitale qu'il avait assumée était le grand commentaire sur saint Charles Borromée, dont la place était marquée à ce même jour.

A cette fin, il se mit en route pour explorer les Bibliothèques et les Archives d'Autriche et d'Italie. Il partit à l'automne de 1893; jusqu'à la fin de l'été 1901 sa résidence ordinaire sera fixée à Milan. Il s'établit ensuite à Rome, d'où il rayonnait à travers la péninsule. Chaque année, à l'époque où les bibliothèques du pays fermaient leurs portes, il revenait au pays passer quelques mois à l'atelier bollandien.

En avril 1898, Paul Sabatier, auteur d'une *Vie de S. François d'Assise* (1893), lui envoya pour compte rendu dans les *Analecta Bollandiana* son nouvel ouvrage sur le *Speculum perfectionis*. Le Père Van Ortroy s'était déjà intéressé au dossier de son patron, qu'il avait dû classer pour la *Bibliotheca hagiographica latina*, dont le tome 1^{er} paraissait précisément en cette année 1898. Comme, à cette époque, il résidait aussi en Italie, il eut de nombreux contacts avec les milieux que passionnait la «question franciscaine» (comme on allait la désigner). De ses pèlerinages aux sanctuaires de l'Ombrie autant que de ses fouilles dans les Archives sortirent une série de dissertations critiques dans les *Analecta* et

dans d'autres revues d'érudition. Deux de ces articles mirent en rumeur le monde des spécialistes : le premier sur le *Traité des Miracles de S. François d'Assise par le Bienheureux Thomas de Celano* (1899), le second sur *La Légende de S. François, dite «Legenda Trium Sociorum»* (1890). Il y soutenait que Thomas de Celano est le meilleur et le plus sûr des biographes de saint François et que son témoignage doit l'emporter sur celui de la célèbre *Légende des Trois compagnons*. Cette thèse était en opposition directe avec les vues de Sabatier. Une polémique s'engagea entre les deux hommes, mais leur amitié n'en prit jamais ombrage, bien que le Père Van Ortroy n'eût jamais renoncé à son point de vue trop intransigent. De nos jours encore la question n'est pas définitivement tranchée; il semble cependant s'établir de plus en plus que les vues du Père Van Ortroy n'étaient pas les plus solidement fondées.

Toute cette polémique avait entraîné le Père Van Ortroy bien au-delà de ce qu'il avait sans doute prévu. Après son retour définitif d'Italie, il fut chargé de la direction matérielle de l'œuvre bollandienne. C'est à ce titre qu'allait reposer sur lui en 1905 le soin du déménagement de la bibliothèque des Bollandistes (fort à l'étroit dans les locaux de la rue des Ursulines) vers le nouveau Collège Saint-Michel à ce qui s'appelait alors le Boulevard Militaire. Son habileté industrielle et fertile en ressources faisait merveille en ce genre de responsabilité, car par aptitude autant que par tempérament il était homme d'action.

Ces qualités, il les manifestait également dans ses rapports avec les gens. Il était bon, judicieux, pondéré, d'une sagesse à la fois énergique et compatissante. C'était, à sa porte, un défilé incessant de visiteurs. Il fut aussi, durant plusieurs années consécutives, demandé pour prêcher les retraites sacerdotales dans presque tous les diocèses de Belgique, et jusqu'à la fin de sa vie il donna avec un succès remarqué les Exercices de saint Ignace à d'importantes communautés religieuses.

Quoi d'étonnant que, dans ce tourbillon où son zèle et son besoin d'action s'accordaient à l'entraîner, son œuvre d'hagiographe ait été à la longue compromise et en partie submergée? Il continua sa collaboration active aux *Analecta*, donnant de nombreux comptes rendus dans le *Bulletin* des publications hagiographiques; on

possède de lui, au t. 3 des *Acta Sanctorum* de novembre (1910), quelques bons commentaires sur le bienheureux Diego de Porres et le bienheureux Antoine Baldinucci. Mais son grand ouvrage sur saint Charles ne vit jamais le jour.

La guerre vint, avec son cortège d'angoisse et de dévastation. Au premier mois de l'année 1917, ce qui restait de sa florissante santé s'effondra tout à coup. Un amaigrissement rapide amena des troubles organiques; au début de septembre une méningite se déclara. Le 20, le Père Van Ortroï s'endormit doucement dans le Seigneur; il venait d'atteindre soixante-trois ans.

Une bibliographie systématique du P. Van Ortroï n'a pu être composée à cause de son décès en pleine guerre. Pour ses articles dans les *Analecta Bollandiana* on peut consulter les Tables vicennales, *Indices*, t. 1 (vol. 1 à 20), Bruxelles, 1904, p. 4-12; t. 2 (vol. 21 à 40), Bruxelles, 1931, p. 5-15.

P. Peeters *Le R.P. François Van Ortroï*, dans *Analecta Bollandiana*, t. 39, Bruxelles, 1921, p. 5-19. — P. Peeters, *Figures bollandiennes contemporaines*, Bruxelles-Paris, 1948, p. 51-66 (*Collection Durendal*, n° 73). — N. Raponi, *Tommaso Gallarati, Scotti tra politica e cultura*, Milan, 1971, p. 21-82. — G. Philippart, dans *La «Question Francescana» dal Sabatier ad oggi*, dans *Atti del I Convegno internazionale, Assisi, 18-20 ottobre 1973*, Assise, 1974, p. 173-197.

Jos van der Straeten

VAN VALCKENBORCH, Lucas, peintre, né à Louvain en 1534 au plus tôt, décédé à Francfort-sur-le-Main, inhumé le 2 février 1597.

Il est le plus célèbre représentant d'une dynastie composée de quatre générations d'artistes ayant exercé leur activité de la seconde moitié du XVI^e siècle au milieu du XVII^e, dans les anciens Pays-Bas et dans l'empire germanique.

Point d'artiste, pourtant, parmi ses ancêtres; comme a pu l'établir C.C. van Valkenburg, ceux-ci, fixés à Louvain depuis le début du XV^e siècle au moins, relevaient les uns du métier des boulangers, les autres de celui des cordonniers. On savait depuis longtemps que le père de Lucas s'appelait Laureys Van Valckenborch. On ignore encore quelle profession il exerçait, bien qu'il soit cité à plusieurs reprises dans les archives louvanistes. Un acte par lequel il fit procéder à l'émancipation de ses enfants, le 9 septembre

1551, nous éclaire sur la composition de la famille. De son mariage avec Anna Meys, Laureys avait eu sept enfants, une fille et six garçons. Les fils sont énumérés dans l'ordre des naissances successives: après Eustaes viennent Quinten, Marten, Lucas, Johannes, et enfin Geeraert. Le premier devait s'établir comme notaire et avocat à Anvers. Quinten, Marten, Lucas et Geeraert optèrent, quant à eux, pour la carrière de peintre. Tel fut peut-être aussi le cas de Johannes, peut-être identifiable avec Hans Van Valckenborch, inscrit comme élève du peintre Adriaen Van Queeborne dans les registres de la gilde de Saint-Luc à Anvers en 1551.

Quoi qu'il en soit, Lucas et Marten sont les seuls membres de cette génération dont l'activité ait pu être retracée. La notice que Carel Van Mander leur consacre dans son *Schilder-Boeck* est une source précieuse. Les investigations menées par de nombreux chercheurs, depuis près d'un siècle, dans divers fonds d'archives ont permis de la compléter, voire de la corriger, car elle n'est pas exempte d'erreurs.

Ainsi est-ce à Louvain et non à Malines que Lucas et Marten virent le jour; Lucas n'était pas le plus âgé des deux comme on l'a cru longtemps: le document signalé plus haut le prouve. En fait, on ne connaît pas la date de naissance de Lucas. Mais comme on sait que Marten est né en 1534, on dispose d'un *terminus a quo*.

Lucas fit ses débuts à Malines, suivant en cela l'exemple de ses frères Quinten et Marten. Il s'inscrivit à la gilde de Saint-Luc le 25 août 1560. Le 30 août 1564, il y enregistrait un élève, un certain Jaspar Van der Linden; il était donc alors passé au rang de maître. Le décalage d'un an par rapport au *cursus* accompli par Marten (inscrit à la gilde en 1559, prenant un apprenti en 1563) pourrait indiquer que son frère n'était que d'un an son aîné; mais ce n'est là qu'une hypothèse.

À Malines naquit, avant 1566, le fils unique de Lucas, Marten, futur peintre: on le nomme Marten II ou Marten le Jeune pour le distinguer de son oncle. Le nom de la mère est inconnu.

Lucas vécut à Malines et à Anvers, écrit Carel Van Mander, jusqu'au jour où les troubles qui sévissaient aux Pays-Bas, alors sous domination espagnole, l'incitèrent à fuir. Effectivement, le 15 mai 1567, il put obtenir un passeport sous prétexte d'un voyage d'affaires qui devait le conduire à Cologne et en d'autres lieux. En réa-

lité, il craignait probablement la répression qui s'annonçait dans sa patrie. Il s'était sans doute rallié à la foi réformée. Peut-être même avait-il pris part à la furie iconoclaste de 1566, ou aux vagues de révolte antiespagnole. Il a en tout cas compté parmi les proscrits, comme l'avait déjà découvert H. Coninckx en 1913 : son nom apparaît dans le registre aux confiscations opérées à Malines, de 1567 à 1579, sur ordre du duc d'Albe; il est suivi d'une déclaration des commissaires précisant qu'ils n'ont trouvé ni bien meuble ni immeuble lui appartenant.

Si l'on en croit Van Mander, Lucas et son frère Marten, ainsi que leur collègue Hans Vredeman de Vries, avaient quitté ensemble le pays. Ils s'étaient rendus dans la région liégeoise, sur les bords de la Meuse, et à Aix-la-Chapelle. Ils profitèrent de leur voyage forcé pour dessiner d'après nature et pour se divertir. Il y a lieu de rectifier sur un point le témoignage de l'auteur du *Schilder-Boeck* : Lucas devança son frère sur le chemin de l'exil. Un document publié par C.C. van Valkenburg prouve en effet que Marten était toujours à Anvers en 1568. En revanche, à l'appui des informations transmises par Van Mander, on constate que Lucas a bel et bien introduit une vue de Liège dans un paysage daté de 1567, un *Repas en plein air* (jadis conservé à Berlin-Dahlem, Staatliche Museen, détruit en 1945). L'identification d'autres sites mosans dans ses tableaux reste aléatoire. Par contre, une œuvre datée de 1570 semble reproduire la topographie d'une bourgade voisine d'Aix, la *Vue de Burtscheid* (Bruxelles, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique). Lucas a donc bien effectué le périple dont parle Van Mander, et il en a tiré profit sur le plan artistique, développant sa sensibilité de paysagiste au contact des lieux visités.

Fort de cette expérience, il regagna son pays lorsque le prince d'Orange s'y fut imposé et lorsque tout danger pour lui fut donc écarté, soit à partir de 1574. La vue d'Anvers reconnaissable au fond d'une *Scène de patinage* datée de 1575 (Francfort, Städelisches Kunstinstitut) pourrait indiquer qu'il était alors revenu en cette ville, encore qu'il ait pu s'inspirer de croquis réalisés antérieurement, ou de tout autre modèle gravé ou peint. Sans doute est-ce à Anvers qu'il a peint un *Paysage avec fête paysanne*, aujourd'hui conservé à Leningrad (Ermitage). On y voit une compagnie de bourgeois en promenade. Parmi ceux-ci figurent le célèbre géographe anversois Abraham

Ortelius (1527-1598), ainsi que Lucas Van Valckenborch lui-même, et peut-être Joris Hoefnagel. Ces identifications, fondées sur la description du tableau par un de ses anciens propriétaires, le collectionneur anversois Peeter Stevens (1590-1668), sont dues à A. Wied, qui les a développées dans sa monographie sur les Van Valckenborch. Elles jettent un éclairage nouveau sur la personnalité du peintre, introduit, semble-t-il, auprès des milieux érudits de son temps, familier d'Ortelius en tout cas, comme l'avait été Pierre Bruegel l'Ancien quelques années plus tôt.

Lucas Van Valckenborch peignait surtout des paysages, mais il était aussi portraitiste à ses heures, et enfin il se montrait habile miniaturiste. Ces compétences variées lui valurent d'être remarqué de l'archiduc Matthias, qui gouverna les Pays-Bas de 1578 à 1581. Il devint bientôt son peintre attitré et le suivit en Autriche en 1582, quittant donc à nouveau sa patrie, et cette fois définitivement.

La phase autrichienne de sa carrière est assez peu documentée. Aucun indice de son activité n'apparaît dans les comptes de la cour de l'archiduc. Le séjour de l'artiste à Linz, où résidait son mécène, ne fait pourtant pas de doute. Sur deux tableaux, l'artiste a représenté le panorama de la ville (tableau non daté, Oldenburg, Landesmuseum; tableau daté 1593, Francfort, Städelisches Kunstinstitut); celle-ci apparaît également dans un dessin (1593, Paris, Ecole des Beaux-Arts) dont Joris Hoefnagel a fait usage pour l'illustration des *Civitates Orbis Terrarum* de G. Braun et F. Hogenberg. On a par ailleurs conservé des œuvres réalisées pour l'archiduc Matthias et pour ses frères, l'archiduc Ernest et l'empereur Rodolphe II. C'est le cas de la série bien connue des *Mois*, dont sept éléments sont parvenus jusqu'à nous (1584-1586, deux tableaux à Brünn, Moravská Galerie; cinq tableaux à Vienne, Kunsthistorisches Museum). Mentionnons encore un tableau représentant *Rodolphe II dans une station thermale* (non daté, Vienne, Kunsthistorisches Museum) et un autre représentant *Rodolphe II et ses frères Matthias et Ernest devant l'ancien palais de Vienne* (159?, collection privée). Selon toute apparence, Lucas Van Valckenborch ne s'est pas exclusivement voué à cette activité de peintre de cour. Un document rend compte, par exemple, d'une commande qu'il eut à exécuter pour une abbaye, en Haute-Autriche.

En 1593, les Turcs menaçaient l'Autriche. L'artiste, apparemment en mauvaise santé, demanda alors à pouvoir s'établir auprès de sa famille, à Francfort-sur-le-Main. Là vivaient en effet son frère Marten et nombre de ses proches. Des documents publiés par W.K. Zülch et déjà invoqués par H. Coninckx dans sa notice de 1936-1938 précisent les faits ultérieurs. L'archiduc Matthias intervint personnellement auprès des autorités de Francfort pour appuyer la requête du peintre. Le 26 avril 1593, celui-ci reçut un permis de séjour provisoire, qui lui fut renouvelé le 9 octobre de la même année. De passage à Francfort, l'archiduc Ernest intervint à son tour auprès des autorités de la ville pour que celles-ci accordent le droit de bourgeoisie à Lucas Van Valckenborch. Ce fut chose faite le 10 janvier 1594. Entre-temps, l'artiste vendit à l'archiduc une *Vue de Linz*, sans doute un des tableaux mentionnés plus haut.

Lucas Van Valckenborch habita donc Francfort durant les dernières années de son existence. Il y fit venir son fils Marten qui, grâce à son appui, put obtenir le droit de bourgeoisie le 28 avril 1596. De même, il appuie la demande introduite par le peintre Georg Flegel, lequel semble avoir été son collaborateur à cette époque. Toujours très actif, sans doute à la tête d'un atelier important, Lucas Van Valckenborch avait, de toute évidence, acquis une belle notoriété, lorsqu'il mourut, en 1597. Il fut inhumé au cimetière Saint-Pierre, le 2 février 1597.

Contrairement à ce qu'a écrit C.T. de Murr dans sa *Description du Cabinet de Monsieur Paul de Praun à Nuremberg*, ce n'est donc pas Lucas Van Valckenborch qui, en août 1597, peint une grisaille pour le collectionneur nurembergeois. De même, Joachim von Sandrart fait erreur lorsqu'il affirme avoir vu le peintre à Nuremberg en 1622. Sans doute y a-t-il confusion avec un autre membre de la famille, Marten II, dont l'épouse était originaire de Nuremberg, ou Frédérik Van Valckenborch, neveu de Lucas, qui mourut à Nuremberg en 1623.

Un catalogue raisonné de l'œuvre de Lucas Van Valckenborch a été constitué par A. Wied. Il comprend une centaine de tableaux d'attribution sûre ou fiable, quelques gouaches sur papier et deux dessins à la plume; il inclut aussi des gravures exécutées d'après des compositions de l'artiste, notamment une *Vue de Linz* et une *Vue*

du lac de Gmunden gravées par Joris Hoefnagel pour les *Civitates Orbis Terrarum*. L'ensemble rend compte de quelque trente années d'activité sans interruption significative, de 1567 à 1597. Aucune évolution n'y est vraiment perceptible. Lucas Van Valckenborch fut un artiste consciencieux et régulier plutôt qu'inventif. Il était soucieux de s'adapter aux goûts de son temps, non d'ouvrir de nouvelles voies.

Il pratiqua des genres divers. Il s'essaya par exemple à la peinture religieuse de caractère didactique (*Le Rédempteur et la source de vie*, 1592, collection privée). Il se risqua, à vrai dire sans grand succès, à la scène de genre dans l'esprit de Bruegel (*Scène paysanne*, pourvue d'une date apocryphe : 1598, Vienne, Kunsthistorisches Museum, en dépôt à Linz, Landesmuseum). Il laissa de nombreuses représentations d'états de marchands, dans le style de celles de Joachim Beuckelaer (exemples notamment à Bratislava, *Slovenská Narodná Galeria* et à Montréal, Museum of Fine Arts). Ces peintures, datant de la fin de sa carrière, alors qu'il était installé à Francfort, sont peut-être le fruit de sa collaboration avec Georg Flegel, qui y serait intervenu comme spécialiste de la nature morte. Lucas est également l'auteur de plusieurs portraits, de l'archiduc Matthias en particulier (portrait en pied, grandeur nature; sous l'apparence d'un général romain; en miniature, 1579-1580, Vienne, Kunsthistorisches Museum). Il a peint, enfin, une série de modèles d'uniformes militaires pour la garde de l'archiduc : exécutés d'un pinceau minutieux à la gouache sur papier, ceux-ci témoignent de l'aisance qu'il avait acquise dans cette technique à laquelle il s'adonna à plusieurs reprises.

C'est en qualité de paysagiste qu'il s'impose pourtant le plus à notre attention. Or ce n'est pas qu'il se soit révélé, ici plus qu'ailleurs, novateur génial. Dans l'ensemble, ses paysages relèvent de conceptions que d'autres avaient imposées avant lui. Il s'agit souvent de paysages aux aspects multiples, tardifs avatars des paysages cosmiques de Joachim Patenier, ou encore de sites rocheux comme en avait peints Henri Bles, de vues de villages et de quelques images de la tour de Babel trahissant une forte influence de Bruegel. Leur «étouffage» figuré est lui-même traditionnel (activités saisonnières, scènes paysannes, travaux miniers), même s'il se signale par un ton anecdotique assez moderne.

Mais tout en puisant abondamment dans un répertoire de poncifs, Lucas Van Valckenborch est parvenu à doter ses œuvres d'un impact inédit. C'est là le résultat positif de ses pérégrinations : l'arrachant aux pratiques sclérosées et expéditives en vigueur dans la plupart des ateliers anversoises, elles lui donnèrent l'occasion de régénérer son inspiration par une expérience authentique de la nature. Une approche scrupuleuse de la réalité, servie par une technique méticuleuse, allait lui permettre de métamorphoser des images banales en apparence. Ses meilleurs paysages dénotent une qualité d'observation et une subtilité peu communes. On y admire surtout la perfection du rendu atmosphérique (*Anvers en hiver*, 1589?, Francfort, Staedelsches Kunstinstitut) et la délicatesse des jeux de lumière, tantôt sur les feuillages (*Pâturage sous les arbres*, 1573, Francfort, Staedelsches Kunstinstitut), tantôt sur la texture rugueuse des rochers (*Paysage rocheux*, 1582, Amsterdam, Rijksmuseum). La représentation des sites se veut généralement crédible, voire parfois documentaire. Avec les *Vues de Linz* notamment, Lucas Van Valckenborch se signale comme l'un des plus brillants pionniers de l'art de la *veduta*. C'est dire qu'il contribua à une mutation décisive de la peinture de paysage, jusque-là essentiellement régie par des fins symboliques et donc largement irréaliste. A cet égard, il prolonge l'activité de Pierre Bruegel l'Ancien, dont il est un des héritiers les plus doués.

Iconographie : Lucas Van Valckenborch a introduit son autoportrait dans cinq de ses tableaux. Dans le *Paysage avec fête paysanne* de Leningrad, il figure parmi d'autres personnages, dont Ortelius, on l'a vu ; il joue de la cornemuse. Il s'est aussi représenté sous les traits d'un pêcheur dans un tableau daté de 1590, conservé au Kunsthistorisches Museum de Vienne. Enfin, il s'est portraituré travaillant d'après nature, dans trois tableaux cités plus haut, les *Vues de Linz*, et *Rodolphe II et ses frères Matthias et Ernest devant l'ancien palais de Vienne*.

K. Van Mander, *Het Schilder-Boeck*, Harlem, 1604, fol. 260. — J. von Sandrart, *Teutsche Academie der Edlen Bau- Bild- und Malherrey-Künste*, Nuremberg, 1675, 2^e partie, livre 3, p. 272. — C.T. de Murr, *Description du Cabinet de Monsieur Paul de Praun à Nuremberg*, Nuremberg, 1797, p. 25. — E. Fétis, *Artistes belges à l'étranger : Lucas et Martin van Valckenborch*, dans *Bulletins de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 2^e

série, vol. 6, 1859, p. 378-392. — E. Neefs, *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*, Gand, 1876, p. 223-230. — A. von Wurzbach, *Niederländisches Künstler-Lexikon*, vol. 2, Vienne-Leipzig, 1910, p. 739-740. — H. Coninckx, *Artistes malinois à l'étranger*, dans *Annales de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, t. 65, 1913, p. 259-370 (p. 341-364). — J.A. Goris, *De Mechelsche Kunstschilders Van Valkenburg*, dans *Mechlinia*, 4^e année, n° 9, 1925, p. 135-136. — W.K. Zülch, *Die Künstlerfamilie Van Valckenborch*, dans *Oud Holland*, vol. 49, Amsterdam, 1932, p. 221-228. — H. Coninckx, *De Geslachtsboom der Familie van Valckenborch*, dans *Bulletin du Cercle archéologique, littéraire et artistique de Malines*, t. 38, 1933, p. 90-92. — W.K. Zülch, *Frankfurter Künstler 1230-1700*, Francfort, 1935, p. 372. — H. Coninckx, *Valckenborch (Luc van)* dans *Biographie nationale*, t. 26, Bruxelles, 1936-1938, col. 47-53. — *Valckenborch*, dans *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler von der Antike bis zur Gegenwart*, dir. H. Vollmer, vol. 34, Leipzig, 1940, p. 49-50. — G.F. Hoogewerff, *Het landschap van Bosch tot Rubens*, Anvers, 1954, p. 72-73. — J. Stienon, *Les sites mosans de Lucas I et Martin I van Valckenborch*, Liège, 1954. — H.F. Friederichs, *Die flämische Malersippe van Valckenborch in Frankfurt a. M.*, dans *Forschungen zur hessischen Familien- und Heimatkunde*, vol. 15, Francfort, 1955, p. 386-395. — J. Duchesne-Guillemin, *Bruxelles en Outremeuse*, dans *Cahiers bruxellois*, 3/4, octobre-décembre 1958, p. 282-286. — S.J. Gudlaugsson, *Het Errera-Scheitsboek en Lucas van Valckenborch*, dans *Oud Holland*, vol. 74, Amsterdam, 1959, p. 118-138. — H.F. Friederichs, *Die älteste Darstellungen des Aartales. Letzte Gemälde des Lucas van Valckenborch (1595)*, dans *Heimat-Jahrbuch des Untertaunuskreises. Bad Schwalbach*, 1960, p. 96-100. — H.F. Friedrichs, *Lucas van Valckenborch : Rudolf II bei einer Trinkkur (1595)*, dans *Neue Zeitschrift für ärztliche Fortbildung*, 49, 1960, p. 656-657. — W. Neumüller, *Archivalische Vorarbeiten zur österreichischen Kunsttopographie (Kremsmünster)*, Vienne, 1961, p. 552 et 585. — H. Königs, *Burtscheid, die «Unbekannte Landschaft» des Lukas van Valckenborch*, dans *Aachener Kunstblätter*, vol. 29, Düsseldorf, 1963, p. 178-192. — K. Goossens, *Een tekening van Lucas van Valckenborch*, dans *Bulletin des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique*, vol. 14, 1965, p. 211-214. — H.G. Franz, *Niederländische Landschaftsmalerei im Zeitalter des Manierismus*, Graz, 1969, p. 198-208. — K. Goossens, *Een onbekend werk van Lucas van Valckenborch*, dans *Aachener Kunstblätter*, vol. 41, Düsseldorf, 1971, p. 118-126. — J.C.C. Van Valkenburg, *Het Vlaamse schildersgeslacht van Valckenborch*, dans *Oud Holland*, vol. 86, Amsterdam, 1971, p. 43-46. — A. Wied, *Lucas van Valckenborch*, dans *Jahrbuch der kunsthistorischen Sammlungen in Wien*, vol. 67, Vienne, 1971, p. 119-231. — H. Seifer-

tová, *Tempores anni Lucas van Valckenborch*, dans *Umění*, vol. 22, Prague, 1974, p. 324-340. — I. Bergström, *Lucas van Valckenborch in collaboration with Georg Flegel* dans *Tableau*, vol. 5, n° 4, Utrecht, 1983, p. 320-329. — R. Genaille, *De Bruegel à van Coninxloo. Remarques sur le paysage maniériste à la fin du xvi^e siècle*, dans *Jaarboek van het Koninklijk Museum voor Schone Kunsten Antwerpen*, 1983, p. 129-167 (p. 154-164). — A. Ellenius, *The concept of nature in a painting by Lucas van Valckenborch*, dans *Netherlandish Mannerism, Papers given at a symposium in Nationalmuseum, Stockholm*, 21-22/9/1984, p. 109-116. — A. Wied, *Lukas und Marten Van Valckenborch (1535-1597 und 1534-1612). Das Gesamtwerk mit kritischem Oeuvrekatalog*, Frere, 1990.

Dominique Allart

Illustration : Planche XV, face à la p. 320.
Lucas Van Valckenborch : *Paysage*, 1577.

van VOLDEN de LOMBEKE, *Joseph*, Marie, membre du Conseil communal de Bruxelles, des Etats provinciaux du Brabant méridional et du Congrès National, né à Bruxelles le 22 avril 1761, y décédé le 26 janvier 1836.

Le grand-père de Joseph van Volden de Lombeke, Pierre van Volden, fut greffier et président du Grand Conseil de Malines; son oncle, Jean-Pierre van Volden, fut membre du Conseil de Flandre, premier échevin de la Keure de Gand, membre du Conseil privé et président du Conseil de Hainaut. Sa mère était la fille du seigneur de Beughem. On lui connaît trois beaux-frères et une belle-sœur; eux aussi appartenaient à la noblesse.

Nous ne disposons que de données fragmentaires pour retracer sa vie. Nous savons qu'il entreprit le droit, en 1779, à l'Université de Louvain (Pédagogie du Porc) et qu'il fut (ou est-ce son père?) membre de la loge bruxelloise «L'Union», en 1786.

Ses positions à l'égard des régimes successifs entre 1789 et 1794 ne sont pas connues mais, en 1794, il émigra un certain temps en Allemagne. Il ne portait pas le Directoire dans son cœur, car, lors de la dissolution de la «Société littéraire» bruxelloise en 1798, l'autorité départementale note à son sujet : «ex-noble, revenu d'outre-Rhin, détestant cordialement la République et les républicains. Membre de la Tabagie».

Bien que sous l'Empire, il ait compté parmi les hommes les plus fortunés du département de la Dyle et, partant, tout désigné pour accéder à de hautes fonctions, il déclina systématiquement toutes avances et il accepta uniquement le maïorat de Strytem, qu'il considérait comme sa seigneurie.

En 1815, van Volden de Lombeke vota contre le projet de la Loi fondamentale, mais, en 1816, il accepta toutefois d'être accueilli dans l'ordre équestre. Depuis 1824, il siégea au Conseil communal de Bruxelles. Sa participation en 1828 au mouvement de pétition en faveur de la liberté d'enseignement favorisa son élection aux Etats provinciaux du Brabant méridional (juin 1829). Dans cette assemblée, il intervint pour le rétablissement de la liberté linguistique. Au Conseil communal de Bruxelles, il s'opposa également à certaines décisions ministérielles.

van Volden de Lombeke ne voulait cependant pas dépasser les limites de la loyauté. En août et septembre 1830, il assista fréquemment aux séances du Conseil communal. Il vota tout de même, le 11 septembre 1830, pour la constitution de la Commission de Sûreté, ce qui, pour lui, atteignait cette limite. En novembre 1830, il fut donc élu, comme candidat orangiste, en qualité de membre suppléant du Congrès National; dès le 20 novembre 1830, il y siégea comme membre effectif.

Il n'hésita pas à manifester son orangisme en votant contre l'exclusion du trône de Belgique des membres de la famille Orange-Nassau. En politique intérieure, il adopta une position conservatrice : il était partisan d'un sénat dont les membres seraient choisis par le Roi parmi un groupe restreint et il déplora la suppression des Etats.

Après avoir voté en février 1831 pour l'archiduc Charles d'Autriche, il se rallia, en juin, à ceux qui voulaient offrir le trône à Léopold de Saxe-Cobourg.

Comme chef de la neuvième section de la garde bourgeoise de Bruxelles et comme membre du Conseil communal (jusqu'à sa mort), van Volden de Lombeke passe pour avoir été prêt à collaborer à la restauration de la dynastie des Orange. La politique ne joua toutefois qu'un rôle secondaire dans sa vie. Il était avant tout un propriétaire foncier. Comme légitimiste, il essaya de limiter le dommage mais, lorsque la nouvelle situation politique fut définitivement mise en place, il s'en désintéressa très vite.

L. François, *Elite en gezag. Analyse van de Belgische elite in haar relatie tot de politieke regimewisselingen, 1785-1835*, Rijksuniversiteit te Gent, Faculteit van de Letteren en Wijsbegeerte, thèse de doctorat inédite, 1987, p. 1673-1685. — L. François, *Joseph van Vol-den de Lombke (1761-1836)*, dans *Bulletin de l'Association de la Noblesse du Royaume de Belgique*, n° 180, octobre 1989, p. 362-370.

Luc François

Traduit du néerlandais.

VAN WEDDINGEN, Jean, Joseph, Englebert (ou Ange), *Alois*, Mgr, philosophe et théologien, aumônier de la Cour, né à Louvain le 18 août 1841, décédé à Laeken le 7 juillet 1890.

Il était l'unique enfant de Jean-Baptiste Van Weddingen, maître sellier, et de Marie-Thérèse Dewolf, tailleur.

En 1850, il entra au Collège de la Sainte Trinité, à Louvain, tenu par les PP. Joséphites; il y fit une année préparatoire et les cinq premières années des humanités gréco-latines. Il fit ensuite sa rhétorique au Collège des PP. Jésuites, à Turnhout. Dans l'ensemble, ses résultats d'examens étaient bons, sans être brillants; en dernière année, il était 5^e sur 12.

Le 24 septembre 1857, il entra chez les Jésuites à Tronchiennes; il y fit deux ans de noviciat, au terme desquels il reçut la tonsure et les ordres mineurs; il y fit ensuite un an de jувénat et un an de philosophie. Il fut alors envoyé comme professeur au Collège d'Alost, où il fut chargé de la 7^e primaire.

Le 3 mai 1862, il dut quitter l'état religieux pour des raisons de santé, et il demanda son admission dans le clergé séculier du diocèse de Malines. Il fut ordonné prêtre par le Cardinal Sterckx le 24 septembre 1864.

Envoyé à l'Université de Louvain pour y parfaire sa formation théologique, il fut proclamé bachelier en théologie en 1865, licencié en 1867, et docteur en 1869. Il fut nommé aumônier de la Cour le 22 juin 1871, chanoine honoraire le 12 mars 1878, camérier secret le 31 août 1882, prélat en 1885; il fut élu correspondant de la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique le 10 mai 1886, membre le 5 mai 1890.

On peut dire que pendant toute sa vie il se consacra, de manière presque exclusive, à étu-

dier et à écrire. La charge d'aumônier qu'il exerça pendant près de vingt ans consistait principalement dans l'éducation religieuse des enfants royaux; elle n'entravait guère ses réflexions et lui laissait d'ailleurs beaucoup de loisirs. Outre une série de poèmes ou d'écrits de circonstance, dont le plus connu est le chant de fête du Collège de la Sainte Trinité «*On s'en souvient toujours*», il a laissé une œuvre scientifique importante : une cinquantaine d'articles publiés principalement dans la *Revue Générale* et dans la *Revue Catholique de Louvain* et six ouvrages, dont trois mémoires couronnés par l'Académie Royale. Ce sont : *De miraculo deque eius in christiana demonstratione usu ac valore* (1869, VIII-428 pages), *Les éléments raisonnés de la religion. Apologétique fondamentale appropriée aux Cours Supérieurs d'Humanités et de Philosophie* (1875, XXII-463 pages), *Essai critique sur la philosophie de S. Anselme de Cantorbéry* (1875, VI-408 pages), *Albert le Grand, le maître de saint Thomas d'Aquin, d'après les plus récents travaux critiques* (1881, 97 pages), *Essai d'introduction à la philosophie critique. Les bases de l'objectivité de la connaissance dans le domaine de la spontanéité et de la réflexion* (1889, IV-879 pages), et *L'esprit de la psychologie d'Aristote. Etude critique sur le traité «de l'âme»* (1890, 158 pages).

A eux seuls, les titres de ces ouvrages laissent déjà soupçonner que les problèmes qui intéressent l'auteur sont de nature philosophique; ils concernent plus précisément la justification critique de nos affirmations tant religieuses que profanes. Pour les premières, l'approche est d'ordre apologétique. L'auteur étudie le miracle, qui constitue à ses yeux la preuve par excellence du fait de la révélation; il se définit en effet comme un phénomène sensible qui dépasse toutes les forces de la nature et qui est dû à une intervention de Dieu. Il ne porte aucune atteinte à l'invariabilité et à la stabilité des lois de la nature; celles-ci restent ce qu'elles sont, mais leurs effets peuvent être modifiés ou suspendus, car, selon l'ordre même du monde, lorsqu'une faculté supérieure s'exerce dans la sphère des agents inférieurs, elle transforme leur capacité et l'élève au-dessus de son niveau et de son intensité native; comme la vie modifie les effets des lois de la mécanique, Dieu peut modifier les effets de toutes les lois de la nature. Révélation et miracle se tiennent; si Dieu veut se révéler, il

doit manifester sa décision; nul ne doit croire, s'il ne voit qu'il faut croire; la foi a, dans un sens très vrai, son *fondement* dans un acte de raison; des miracles, c'est-à-dire des signes qu'on ne peut attribuer qu'à la seule divinité et qu'aucune force inférieure ou créée ne saurait produire en des circonstances analogues, peuvent seuls en dernier ressort démontrer le caractère divin de la véritable religion.

L'étude apologétique entraîne des conséquences quant à la nature de la recherche philosophique. La raison ne relève que d'elle-même, de l'évidence, non d'une autorité extérieure; en philosophie, elle se meut avec une parfaite autonomie, elle conclut avec une autorité souveraine. Son indépendance a toutefois des limites : la raison finie est par nature subordonnée à la raison absolue, qui est sa source, sa règle et sa fin; si le fait historique d'une révélation est démontré par des preuves irrécusables, si la réalité d'une communication de la vérité par Dieu à l'homme est établie, il est naturel que celui-ci s'y soumette. A condition de l'interpréter en ce sens, on peut accepter la formule des théologiens du moyen âge : *philosophia ancilla theologiae*.

Quant aux vérités profanes, l'auteur répète inlassablement le principe qui nous assure de leur valeur. Pour lui, le problème de la certitude est, au premier chef, un problème anthropologique dont la solution a été initialement proposée par Aristote, et magistralement complétée au moyen âge par les penseurs chrétiens. D'après Aristote, chaque être a une «nature» déterminée, des qualités typiques, des tendances spontanées primordiales et irréductibles. Dans l'homme, la norme de la certitude est l'*infaillibilité des tendances primitives conscientes*; on peut en inférer l'objectivité des représentations mentales, c'est-à-dire l'existence de leur objet. Au moyen âge, on ajoute que la raison se caractérise par son instinctive et universelle aspiration vers l'Infini; celui-ci est sa fin comme il était sa source; sans son concours perpétuel, elle demeurerait inerte. C'est en vertu de cette prédestination de ses facultés supérieures à monter jusqu'à Dieu que l'âme humaine est sa vivante image : il se manifeste à elle, non comme le terme abstrait et indéfiniment progressif d'un éternel devenir, mais comme l'Être actuellement parfait, constituant son souverain Bien, son objet, sa règle et sa félicité.

Si les ouvrages cités faisaient apprécier leur auteur par une élite intellectuelle, ses nombreux articles, souvent consacrés aux mêmes sujets, le

faisaient connaître d'un public beaucoup plus large. En 1879, au lendemain de la publication de l'encyclique *Aeterni Patris*, où le Pape recommandait l'étude de saint Thomas dans les écoles catholiques, il écrivit dans la *Revue générale* un long article *L'encyclique de S.S. Léon XIII et la philosophie* (p. 442-499). Tout le monde songea spontanément à lui lorsque, peu après, le Pape (qui connaissait bien la Belgique, où il avait été nonce de 1843 à 1846) demanda aux évêques belges de créer à l'Université de Louvain une chaire spéciale d'explication de textes de saint Thomas. En mai 1882, il se rendit à Rome à l'invitation du Pape et fut reçu à plusieurs reprises avec la plus grande bienveillance. Sa désignation semblait acquise. Cependant, pour qu'il fût effectivement nommé à Louvain, tout en demeurant aumônier de la Cour, il fallait le consentement du Roi. Or celui-ci estima que les deux fonctions étaient incompatibles, étant donné la situation politique; suite à la «loi de malheur» sur l'enseignement, on était en pleine «guerre scolaire» : les années 1878-1884 constituèrent la phase la plus aiguë du conflit entre l'Eglise et la libre pensée, entre catholiques et libéraux; même les relations diplomatiques entre la Belgique et le Vatican furent rompues. Mgr Van Weddingen demeura à Bruxelles; à Louvain on nomma l'abbé Désiré Mercier, le futur cardinal.

R. Tambuyser, *L'érection de la chaire de philosophie thomiste à l'Université de Louvain (1880-1882)*, dans *Revue Philosophique de Louvain*, t. 56, 1958, p. 479-509.

Georges Van Riet

VELTWIJK, Gérard, ou VELTWYCK, humaniste, maître des requêtes ordinaire du Conseil privé de Pays-Bas, conseiller d'Etat, ambassadeur de Charles Quint et du roi Ferdinand auprès du sultan Soliman le Magnifique, né à Utrecht ou à Ravenstein vers 1505, décédé à Bruxelles le 6 janvier 1555 (n.st.).

Si l'on en croit Manfred Rosenberg, Gérard Veltwijck serait issu d'une famille juive installée à Utrecht. Il aurait connu, durant son adolescence, une grave crise de conscience entraînant sa conversion au christianisme. Cette expérience spirituelle explique sa passion pour les questions religieuses, ainsi que le choix de ses études.

Toujours selon Rosenberg, Veltwijck aurait reçu le baptême à Ravenstein, ville où n'existait pas de communauté juive. D'où l'habitude adoptée par ce nouveau chrétien de présenter la petite ville mosane comme son lieu de naissance.

Inscrit en février 1525 (n.st.) à la Faculté des Arts de l'Université de Louvain, Veltwijck y fait de brillantes études qui lui valent de sortir premier de promotion le 19 mars 1528. Il poursuit sa formation en suivant les cours du Collège des Trois Langues de Louvain, où il s'adonne avec passion à l'exégèse biblique et à la philologie du latin, du grec et de l'hébreu. Sous la direction de Jean Campensis, il approfondit tout particulièrement cette dernière langue. Sa formation universitaire lui permet de régler ses comptes avec le judaïsme. Gérard Veltwijck publie en 1539, chez Daniel Bomberg à Venise, une étude mêlant l'érudition à la polémique sur la Kabbale. Ce livre, rédigé en hébreu, est intitulé *Shevilei Tohu* (Les Sentiers du Désert). Il sera recopié, en 1545, par Conrad Pellican, célèbre hébraïsant de Zurich, et traduit par ses soins en latin.

Le texte, composé mi-partie en vers et mi-partie en prose, est un violent réquisitoire contre «la vanité des doctrines judaïques». Au moment où se développent les doutes sur l'antiquité du *Zohar*, Veltwijck y affirme que la tradition kabbaliste a été composée en Syrie ou en Egypte à l'époque romaine et qu'elle constitue un fatras d'idées incohérentes puisées pêle-mêle chez Pythagore, Platon et les panthéistes orientaux.

Gérard Veltwijck parcourt l'Europe en quête, à la fois, de nouveaux savoirs et de puissants protecteurs. Au cours de séjours en Italie et en France, il approfondit la théologie et s'initie à la médecine. Au début des années 1530, il travaille à la Bibliothèque Vaticane sur les plus anciens targums (traductions de la Bible en araméen). De ses constatations philologiques, il tire une conclusion identique à celle des hébraïsants Jean-Albert von Widmannstetter et André Masius : l'Évangile de Matthieu — ce juif devenu chrétien — n'est pas la traduction de quelque original araméen, mais de rédaction grecque. Il s'introduit aussi dans l'entourage de Georges d'Armagnac, évêque de Rodez et de Vabres, ambassadeur de France à Venise et l'un des grands mécènes de ce temps. Quand celui-ci est envoyé par François I^{er} en mission diplomatique auprès de Charles Quint (en 1539 ou 1540), Veltwijck l'accompagne.

La vive intelligence de celui-ci est remarquée par Nicolas Perrenot, premier conseiller d'État, et par Charles Quint, qui le prend à son service en lui conférant, le 13 octobre 1540, le poste de secrétaire ordinaire du Conseil privé des Pays-Bas. Le 14 octobre, Nicolas Perrenot reçoit son serment.

Veltwijck, qui n'a été jusqu'alors qu'un érudit réputé, va devenir l'un des plus talentueux exécutants de la politique internationale menée par les Habsbourg. Dans le cadre de cette notice, nous nous limiterons à étudier cinq missions révélatrices de sa compétence.

En 1540-1541, Charles Quint tente une réconciliation avec les Réformés allemands. Il favorise en conséquence l'organisation de «colloques religieux» entre catholiques et protestants. La Diète impériale de Ratisbonne, tenue du 5 avril au 28 juillet 1541, représente la tentative la plus spectaculaire pour mettre fin au schisme qui divise l'Allemagne. Elle a pour préliminaire des colloques tenus à Haguenau (juin 1540) et à Worms (novembre-décembre 1540). Nicolas Perrenot préside ce dernier : du 14 au 31 décembre 1540, il organise des conversations privées auxquelles participent quatre experts : Gérard Veltwijck et Jean Gropper, du côté catholique; Martin Bucer et Wolfgang Capiton, du côté protestant. Ces discussions débouchent sur une réelle possibilité de compromis. Les «conclusions» des quatre experts inspirent directement les vingt-trois articles de foi du «Livre de Ratisbonne», document de base pour les débats religieux qui se dérouleront, par la suite, à la Diète de même nom, sous la présidence de Charles Quint. Au cours de celle-ci, Veltwijck ne participe pas aux disputes religieuses, mais sert d'intermédiaire entre les représentants des deux confessions. Le cardinal Contarini est impressionné par le savoir de ce secrétaire qu'il qualifie de «*Fiamingo ben dotto*». L'échec des discussions marque la fin du grand rêve humaniste de réunifier l'Europe sur le plan religieux. En conséquence, l'Empereur se prépare à la guerre contre les États protestants et décide de se rapprocher du sultan Sulaiman I^{er} (Soliman le Magnifique).

Depuis 1543, le Souverain ottoman désire, lui aussi, une pause militaire en Hongrie pour permettre aux Turcs sunnites de mener une guerre sainte contre les Persans shiites. Il fait connaître au Roi de France, allié traditionnel des Turcs, son intention de négocier une trêve avec les Habsbourg. François I^{er}, en paix avec l'Empe-

reur depuis la signature du traité de Crépy-en-Laonnois (septembre 1544), transmet l'offre et propose même à Charles Quint les bons offices de sa diplomatie. Celui-ci accepte la proposition et charge, le 22 mai 1545, Veltwijck de mener à bien cette négociation. François I^{er} choisit Jean de Monluc — diplomate spécialisé dans les questions orientales et frère du célèbre mémorialiste —, pour assister Veltwijck dans les discussions avec les Turcs. Les deux ambassadeurs se rencontrent à Venise, où ils embarquent à destination de Raguse (l'actuel Dubrovnik), et atteignent Constantinople au début de septembre 1545. Les négociations seront particulièrement difficiles à cause de l'abondance des intervenants. Du côté européen, il n'y a pas moins de quatre négociateurs : deux Français, Monluc et l'ambassadeur résidant Gabriel de Luels, seigneur d'Aramon, et deux représentants habsbourgeois, Veltwijck pour l'Empereur et Nicolas Sicco pour Ferdinand, roi des Romains. Les diplomates français ont pour mission de faire traîner les pourparlers et de présenter leurs homologues habsbourgeois comme des suppliants amenés par François I^{er} devant le Sultan en vue d'humilier leurs maîtres. Veltwijck doit expliquer que le Roi de France a personnellement garanti le succès d'une tractation diplomatique, dans laquelle les Ottomans sont demandeurs. Par ailleurs, si d'un côté, une profonde animosité oppose Monluc à Luels, chacun d'eux considérant son collègue comme un concurrent désireux de s'attribuer l'honneur de la négociation, de l'autre, une bonne coordination entre Veltwijck et Sicco fait très souvent défaut. Veltwijck parvient tout de même à conclure, le 10 novembre 1545, une trêve de dix-huit mois avec Sulaimān I^{er}, qui reçoit en contrepartie un tribut annuel de 10.000 ducats que doit lui verser Ferdinand, roi de Hongrie. Le 13 juillet 1546, Gérard Veltwijck se retrouve accrédité auprès de Sulaimān I^{er} en tant qu'ambassadeur plénipotentiaire. Il est chargé de négocier une paix durable au nom de l'Empereur et de son frère, le roi Ferdinand, mais cette fois sans l'entremise des Français.

Il passe par Vienne, franchit la frontière ottomane le 14 août et se présente devant le pacha de Buda qu'il soudoie par de riches présents. Le gouverneur turc l'autorise à se rendre à Constantinople. Les négociations durent un an. Au cours de celles-ci, il doit déjouer les manœuvres des

ambassadeurs français Jacques de Cambrai et Gabriel de Luels, visant à favoriser la reprise de la guerre entre les Ottomans et les Habsbourg. Trois facteurs expliquent la réussite des négociations : la détermination turque à combattre la Perse, la mort de François I^{er} qui entraîne un flottement temporaire dans la politique orientale de la France, la victoire remportée par l'Empereur sur la Ligue de Smalkalde à Mühlberg. Le 13 juin 1547, Veltwijck finit par conclure le traité d'Andrinople (aujourd'hui Edirne). Aux termes de cet accord, une paix de cinq ans est consentie par le Sultan moyennant le versement annuel de 30.000 ducats. Cet onéreux arrangement, qui est une reconnaissance implicite de la souveraineté turque sur les territoires de la Hongrie indépendante, sera ratifié par Charles Quint et assurera la paix en Europe centrale jusqu'en 1551.

Charles Quint confère à Veltwijck, le 12 janvier 1547 (n.st.), un poste de maître des requêtes ordinaire au Conseil privé des Pays-Bas. Le souverain précise qu'il veut ainsi récompenser les services rendus par son serviteur. Le 3 octobre 1548, le nouveau promu prête le serment de maître des requêtes en présence de Nicolas Perrenot. L'expérience acquise par Gérard Veltwijck en matière de diplomatie justifie son admission, dès l'année 1549 au moins, au Conseil d'Etat des Pays-Bas. Le 3 juillet de cette année, il est en effet mentionné comme conseiller de cette institution.

La troisième mission se rapporte à la difficile désignation du coadjuteur «*cum jure successio- nis*» de l'évêque de Liège Georges d'Autriche. Depuis 1518, la principauté épiscopale de Liège a conclu une alliance militaire avec les Pays-Bas. Le prince-évêque Erard de La Marck s'engage peu après à ne résigner ses fonctions qu'à un personnage agréé par Charles Quint. Sur base de ce précédent, les évêques ultérieurs se laisseront désigner un coadjuteur avec droit de succession choisi par le gouvernement des Pays-Bas. Cette immixtion dans le choix des futurs évêques de Liège garantit, en fait, le maintien perpétuel de la principauté épiscopale dans l'orbite de nos provinces. En 1549, Charles Quint et Marie de Hongrie choisissent, comme coadjuteur de l'évêque Georges d'Autriche, Guillaume de Poitiers. Le candidat, jugé par trop inféodé à l'Empereur, se heurte à une vive opposition de la plupart des chanoines de la cathédrale Saint-Lambert. Marie de Hongrie délègue à Liège, le 3 juillet 1549, une

ambassade composée de Jean de Ligne et de Veltwijck, conseillers d'Etat. Arrivés le 8 juillet à Liège, les deux délégués impériaux plaident, sans succès, la cause de Guillaume de Poitiers. Ils suggèrent alors au chapitre de dresser une liste de quelques noms parmi lesquels l'Empereur choisirait le coadjuteur. Jean de Ligne et Veltwijck reviennent à Liège le 31 août, bien décidés à faire inscrire sur la liste des candidats le nom de deux «créatures» de Charles Quint : Antoine Perrenot, évêque d'Arras, et le protonotaire apostolique Robert de Berghes, jeune parent de l'ancien évêque de Liège Corneille de Berghes. La manœuvre réussit. Comme il ne peut s'agir de nommer Antoine Perrenot, «de qui Sa Majesté s'entend servir en court», Charles Quint annonce, en date du 18 décembre 1549, le choix de Robert de Berghes. En 1550, ce dernier est admis par le chapitre de Saint-Lambert comme coadjuteur; il montera, sept ans plus tard, sur le trône épiscopal.

Les deux dernières missions ont l'Allemagne pour cadre.

La victoire de Mühlberg marque l'apogée de la puissance de Charles Quint, qui décide alors de modifier l'ordre de succession à l'Empire germanique et élabore, en 1551, le projet suivant : au moment où son frère Ferdinand montera sur le trône impérial, le prince Philippe d'Espagne sera élu roi des Romains; quand celui-ci accédera effectivement à l'Empire, ce sera son cousin Maximilien qui deviendra roi des Romains. Il reste, dès lors, à faire approuver cet arrangement par les princes électeurs. Veltwijck est dépêché auprès du Palatin du Rhin Frédéric II pour obtenir un accord à ce sujet. Au cours de l'audience qui se déroule à Heidelberg le 29 juin 1551, le comte palatin rejette un projet qui constituerait un dangereux précédent, en autorisant des princes étrangers — espagnols en l'occurrence — à prétendre au trône du Saint-Empire germanique.

En 1551, le roi de France Henri II négocie avec les princes réformés du Nord de l'Allemagne et, en janvier 1552, il signe avec eux le traité de Chambord. En avril, il se proclame le «protecteur de la liberté germanique» — c'est-à-dire le défenseur de l'autonomie des princes contre l'autorité impériale —, et entreprend ce qu'on a coutume d'appeler le «voyage d'Allemagne». L'armée française entre sans coup férir à Toul (le 5 avril) puis à Metz (le 10 avril), établit un véritable protectorat sur Nancy et la Lorraine

(le 14 avril), arrive aux portes de Strasbourg et remonte vers le Nord en suivant *grosso modo* le cours du Rhin. La gouvernante Marie de Hongrie perçoit aussitôt le danger de voir la France occuper, avec l'aide de ses alliés protestants, les pays rhénans jusqu'à l'archevêché de Cologne et utiliser les territoires ainsi conquis comme base militaire pour prendre les Pays-Bas à revers. Aussi décide-t-elle l'envoi immédiat auprès d'Adolphe de Holstein-Schauenburg, archevêque de Cologne, de Gérard Veltwijck. Elle le charge de rappeler au prélat que la Transaction d'Augsbourg de 1548 a placé les Pays-Bas sous la protection du Saint-Empire germanique et que «si quelcun des estatz du dit empire fut envahy, les aultres princes et estatz voysins lui doibvent loyaulment assister». Arrivé le 29 avril à Brühl, lieu de résidence de l'archevêque, Veltwijck y est accueilli de manière assez froide. Il parvient dès le lendemain à détendre l'atmosphère par des «communications diverses» où «les propos s'addonoient d'ung à aultre» et obtient une promesse ferme de soutien à la cause impériale. S'étant dans le même temps informé sur l'état d'esprit des Etats rhénans, l'ambassadeur impérial note qu'après le sort réservé à la cité de Metz et au duché de Lorraine, un sentiment de méfiance prévaut chez les Allemands qui contestent «par tout... la foy du roy de France et sa sheurté». Confronté effectivement à une méfiance grandissante des princes rhénans et menacé sur sa ligne de retraite par les troupes que Marie de Hongrie masse dans le Luxembourg, Henri II n'insiste pas et rentre en France, annexant encore au passage la cité de Verdun (juin 1552).

Après 1552, Gérard Veltwijck doit réduire sensiblement ses activités en raison d'une affection de lithiase rénale ou urinaire (gravelle). Il décède à Bruxelles dans la nuit du 5 au 6 janvier 1555 (n.st.), à l'âge de cinquante ans. Le chef et président du Conseil privé, Virgilius de Zwichem, déclare avoir appris sa disparition «avec une profonde douleur».

En 1549, Veltwijck avait succédé à Henri Stercke comme trésorier de l'Ordre de la Toison d'Or. A la même époque, l'Empereur lui décerne le titre de chevalier.

Son épouse, Jeanne Transsylvan, fille d'un secrétaire impérial, l'humaniste Maximilien Transsylvan(us), lui apporte le château et la seigneurie de Bouchout, à Meise. Elle se remariera avec François-Prospér de Genève, chevalier de l'Or-

dre de Savoie et seigneur de Lullin (en Savoie). Le 12 décembre 1588, elle rachètera les droits des enfants qu'elle avait eus de Gérard Veltwijck, afin de pouvoir vendre le château de Bouchout au conseiller Christophe d'Asson(le)ville (relief du 23 février 1590).

A sa mort, Gérard Veltwijck laisse trois enfants en bas âge : Louis, Anne et Marie. Le 5 février 1555 (n.st.), Charles Quint accorde à Jeanne Transsylvan et à Aart Veltwijck, grand-père des trois orphelins, une somme de 4.800 livres (de 40 gros de Flandre) pour constituer en faveur des enfants une rente perpétuelle au dernier seize (6,25%) rapportant annuellement 300 florins d'arrérages. Si l'un des enfants venait à décéder sans héritier légitime, sa part dans la rente devait automatiquement être transmise aux enfants survivants.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Papiers d'Etat et de l'Audience. — Archives départementales du Nord, à Lille : série B. — Bibliothèques royale Albert I^{er}, à Bruxelles : Section des Manuscrits.

M. Rosenberg, *Gerhard Veltwijck, Orientalist, Theolog und Staatsman*, Göttingen, 1935 (thèse de doctorat présentée à l'Université de Göttingen). — M. Baelde, *De Collaterale Raden onder Karel V en Filips II (1531-1578). Bijdrage tot de geschiedenis van de centrale instellingen in de zestiende eeuw*, Bruxelles, 1965 (*Verhandelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Letteren*, nr. 60). — H. Vander Linden, *Veltwijck (Gérard van)*, dans *Biographie nationale*, t. 26, Bruxelles, 1936-1938, col. 570-575. Sur sa carrière humaniste : H. de Vocht, *John Dantiscus and his netherlandish friends as revealed by their correspondence 1522-1546, published from the original Documents*, Louvain, 1961, p. 387-389 (*Humanistica Lovaniense*, 16). — H. de Vocht, *History of the foundation and the rise of the Collegium Trilingue Lovaniense 1517-1550*, part 3, *The full growth*, Louvain, 1954, p. 355-358. — F. Secret, *Les Kabbalistes chrétiens de la Renaissance*, Paris, 1964, p. 249. Sur les colloques de Worms et de Ratisbonne : M. Buchberger, *Lexikon für Theologie und Kirche* (éd. J. Höfer et K. Rahner), t. 8, Fribourg-en-Brigau, 1963², col. 1094-1096; t. 10, Fribourg-en-Brigau, 1965³, col. 1228-1229. — J.J. Herzog, *Realencyklopädie für protestantische Theologie und Kirche* (éd. A. Hanck), t. 16, Leipzig, 1905³, p. 545-552; t. 21, Leipzig, 1908³, p. 489-492. — E. Iserloch, J. Glazik et H. Jedin, *Reformation, Katholische Reform und Gegenreformation*, Fribourg-Bâle-Vienne, 1967, p. 286-290 (t. 4 de H. Jedin, *Handbuch der Kirchengeschichte*). Sur les ambassades en Turquie : J. Ursu, *La politique*

orientale de François I^{er} (1515-1547), Paris, 1908, p. 156-172. — H. Lanz, *Correspondenz des Kaisers Karl V. (1532-1549)*, t. 2, Leipzig, 1845, p. 435-450, 453-478. — E. Charrière, *Négociations de la France dans le Levant ou correspondance, mémoires et actes diplomatiques des ambassadeurs de France à Constantinople...*, t. 1, Paris, 1848, p. 581-656, t. 2, Paris, 1850, p. 3-30 (*Collection de documents inédits sur l'histoire de France*, 1^{re} série, *Histoire politique*). — G.E. Noradounghian, *Recueil d'actes internationaux de l'Empire ottoman*, t. 1, 1300-1789, Paris-Leipzig-Neuchâtel, 1897, p. 30-31. Sur sa mission à Liège : E. de Marneffe, *La Principauté de Liège et les Pays-Bas au xvi^e siècle. Correspondances et documents politiques*, t. 3, Liège, 1889, p. 275-329. — C. Tihon, *La Principauté et le diocèse de Liège sous Robert de Berghes (1557-1564)*, Liège-Paris, 1922, p. 37-43. — P. Harsin, *Etudes critiques sur l'histoire de la Principauté de Liège*, t. 3, *Politique extérieure et défense nationale au xvi^e siècle (1538-1610)*, Liège, 1959, p. 114-116. Sur l'ambassade auprès de l'archevêque de Cologne : K. Lanz, *Staatspapiere zur Geschichte des Kaisers Karl V.*, Stuttgart, 1845, p. 498-508. Sur ses propriétés foncières : A. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles* (éd. F. Marien), t. 5, Bruxelles, 1972, p. 212-213.

Daniel Coenen

VERBIEST, Ferdinand, missionnaire et astronome, né à Pittem, près de Tielt (Flandre occidentale), le 9 octobre 1623, décédé à Pékin le 28 janvier 1688.

Il était le quatrième des sept enfants de Judocus, originaire de Bruges, et d'Anna van Hecke. Judocus fit ses études à l'Université de Douai. Instituteur à Bruges en 1613, maître d'école de la ville de Tielt et sacristain en 1615, Judocus Verbiest est nommé notaire par le Conseil de Flandre le 6 mars 1620. A la fin de l'année 1622, il s'installe à Pittem où il occupe le poste de bailli. L'année suivante, il est franc-échevin de la châtellenie de Courtrai. Par la suite, il exercera encore les fonctions de bailli, d'amman, etc.

Ferdinand Verbiest reçut son premier enseignement du chapelain, à l'école de Pittem. En 1635, il fut envoyé chez les Jésuites à Bruges. L'année suivante, il alla continuer ses humanités à Courtrai — et ce jusqu'en 1640 (le cycle des humanités était alors de 5 ans). De là il partit à l'Université de Louvain où, se destinant probablement au droit, il suivit d'abord les cours de la Faculté des Arts à la Pédagogie du Lys. Cet enseignement durait deux ans mais après un an Verbiest demanda à entrer chez les Jésuites.

Le 29 septembre 1641, il entra au noviciat à Malines.

Deux ans après il prononça ses vœux et il fut envoyé à Louvain pour continuer sa formation dans la maison d'études de l'ordre. En 1644-1645, il suivit en même temps les cours de mathématiques du jésuite anversois André Tacquet (1612-1660), un des mathématiciens les plus importants du XVII^e siècle. Il faut toutefois noter que Verbiest n'a pas reçu une formation spéciale en mathématique.

Dès son noviciat, il rêvait d'être missionnaire et il songeait particulièrement à l'Amérique (les Indes espagnoles).

Bien avant de terminer sa formation, il essaya — mais en vain — de s'y faire envoyer. Il fut d'abord professeur au collège de Courtrai (1645). Deux ans plus tard ses supérieurs l'autorisèrent à partir au Pérou. Mais les autorités espagnoles, qui n'appréciaient pas qu'autant d'étrangers s'établissent dans leurs colonies d'outre-mer, refusèrent à Verbiest l'autorisation d'embarquer à Cadix. Il fut contraint de regagner son pays.

Il professa alors au Collège des jésuites à Bruxelles: En 1652, il fut envoyé à Rome pour achever ses études de théologie au Collège Romain. Après un an, il put aller continuer ses études à Séville, d'où il pourrait partir en Amérique et où il fut ordonné prêtre. L'autorisation de partir lui fut une nouvelle fois refusée par les Espagnols. Profondément déçu, Verbiest prit le chemin du retour. A ce moment, il apprend qu'à Gênes le jésuite Martin Martini recrute des missionnaires pour l'Extrême-Orient. Verbiest s'y rend et demande au supérieur général de l'ordre à Rome la permission de partir en Chine, ce qui lui est accordé.

Verbiest séjourna à Gênes de juin 1655 au début de l'année 1656. Lors du voyage de Gênes à Lisbonne — lieu d'embarquement pour les Indes — le bateau des missionnaires fut arraisonné par des pirates. Lorsqu'ils arrivèrent enfin à Lisbonne, la flotte des Indes du printemps 1656 avait pris le départ. Ils durent attendre le départ suivant en avril 1657. Ce fut un long voyage qui les mena à Macao le 17 juillet 1658 après une escale intermédiaire à Goa. Les missionnaires restèrent quelques mois à Macao et y apprirent notamment le chinois.

Le 5 février 1659, Ferdinand Verbiest et son ami intime, Philippe Couplet (1623-1692) prononcèrent leurs quatrièmes vœux.

Au début de l'année 1659, quatorze missionnaires, dont Verbiest, purent entrer en Chine. Verbiest fut envoyé à la mission de Si-an-fu (ancienne capitale de la Chine).

Pour faciliter son intégration, il prit un nom chinois, Nan-Hoai-jin (Nan, de Ferdinand, le cordialement humain).

Le jésuite allemand Adam Schall von Bell (1592-1666) qui avait la direction de l'observatoire impérial cherchait un assistant. En février 1660, il fit appeler Verbiest car il avait entendu que ce confrère flamand avait manifesté de l'intérêt pour l'astronomie durant la longue traversée.

Les Chinois croyaient en une puissance céleste abstraite avec laquelle ils devaient vivre en harmonie suivant des directives qui se manifestaient dans les phénomènes célestes. Autour de ceux-ci avait été élaborée une liturgie avec des cérémonies déterminées. Des calendriers avaient été établis par des astronomes professionnels attachés à l'empereur. Ces calendriers contenaient les éphémérides (données astronomiques) mais aussi les jours fastes et néfastes pour toutes sortes d'opérations (indications astrologiques). Il fallait être sujet de l'empereur pour disposer de ce calendrier et seul celui qui suivait le calendrier impérial pouvait vivre en harmonie avec le ciel. Le calendrier était donc un instrument de la puissance impériale. Les jésuites avaient reçu finalement la direction de l'observatoire parce que des jésuites qui avaient réussi à pénétrer en Chine à la fin du XVI^e siècle avaient pu, grâce à des almanachs nautiques portugais, prédire des phénomènes célestes avec plus de précision que les astronomes chinois. Ils dirigeaient toujours l'observatoire à la fin de la dynastie Ming (1368-1644) et au début de la dynastie Tsjing (1644-1912). Mais une réaction se fit bientôt chez les patriotes chinois qui supportaient difficilement que des étrangers, dispensateurs d'un savoir qui portait atteinte aux fondements de leur civilisation, soient chargés de la rédaction du calendrier. D'autant plus que le calendrier était si intimement lié à leur vision du monde et qu'il était un instrument du pouvoir.

Les patriotes chinois lancèrent une violente campagne contre les jésuites. Ceux-ci furent accusés de propager une fausse science, de diffuser des données astronomiques fausses et d'être impliqués dans la préparation d'une invasion occidentale au moyen du calendrier occidental.

L'empereur manchou, protecteur des jésuites était mort. Il avait été remplacé par des régents du jeune successeur qui se montraient beaucoup moins bienveillants. Les jésuites arrêtés, démis de leurs fonctions et condamnés à de lourdes peines. Le 13 avril 1665 une comète apparut. Elle fut considérée comme un avertissement menaçant. Un tremblement de terre et un incendie dans le palais le confirmèrent. Ces catastrophes furent interprétées comme des châtiements du ciel pour la condamnation d'innocents. Les jésuites furent réhabilités. Cependant la situation antérieure ne fut pas rétablie. Les religieux purent rester à Pékin mais furent assignés à résidence. A cette époque Verbiest se perfectionna en astronomie. Dans la perspective d'un retour possible des jésuites à l'observatoire, il s'attacha à la construction d'instruments astronomiques en s'appuyant sur les travaux du savant danois Tycho Brahé (1546-1601). On espérait le changement lorsque le jeune empereur prendrait le gouvernement en main. Et, en effet, il ne tarda pas à se soustraire à l'influence et au pouvoir des régents. Le calendrier en fut la cause. Les prédictions fournies par l'observatoire, où on en était revenu aux anciennes méthodes, laissaient à désirer. Les astronomes furent accusés de négligence et leurs supérieurs c'est-à-dire les régents en furent rendus responsables.

C'est ainsi qu'à la fin de l'année 1668 Verbiest fut consulté à propos du calendrier de 1669 qui venait d'être établi. Il put alors démontrer que les astronomes impériaux avaient ajouté à tort un mois intercalaire en 1669. Il profita de l'occasion pour mettre d'autres erreurs en évidence.

Il s'ensuivit une querelle entre lui et les astronomes de l'empereur. Verbiest proposa alors de calculer des positions astronomiques précises telles qu'elles se présenteraient dans le futur. Comme par exemple déterminer la longueur de l'ombre d'une colonne verticale, la distance de la lune à une étoile déterminée, des positions de planètes, etc.

Cela parut suffisant et, le 1^{er} avril 1669, il se vit conférer la vice-présidence du Tribunal de Mathématique. Verbiest se trouvait, de ce fait, à la tête du service chargé de régler le calendrier.

En réalité, Verbiest était en mesure de fournir des prévisions astronomiques meilleures (que celles des Chinois) parce qu'il possédait les *Ephémérides* d'André Argoli (1570-1653), astronome et professeur de mathématiques à l'U-

niversité de Padoue. Ces tables couvraient la période 1621-1700.

Les instruments dont Verbiest disposait à l'observatoire étaient dépassés. Ils dataient du xv^e siècle et avaient été fabriqués d'après des modèles du xiii^e siècle. Leur limbe était divisé en 365 degrés d'après la division chinoise du cercle et ils étaient adaptés au système chinois des coordonnées. Les Chinois avaient pour base l'équateur. Les tables européennes étaient basées sur l'écliptique. Cette situation entraînait inévitablement des problèmes de conversion. Verbiest exprima le vœu et reçut l'autorisation de doter l'observatoire de nouveaux instruments. De 1670 à 1673, cinq nouveaux instruments de mesure (une sphère armillaire zodiacale, une sphère armillaire équatoriale, un horizon azimutal, un quadrant et un sextant) ainsi qu'un globe céleste furent construits. Verbiest composa un traité en 14 volumes (plus deux volumes de planches) intitulé *I-Siang Tche* (Description des instruments et des appareils) qu'il dédia à l'empereur. Il fut publié en 1674. Outre la description d'instruments astronomiques, il abordait les sujets suivants : le centre de gravité, les poulies, le plan incliné, le thermomètre, le compas de réduction de Bürgi, le pantomètre, le parallélogramme de Scheiner, les treuils, les niveaux d'eau, la vis sans fin, la fabrication des globes terrestres, etc.

En récompense, l'empereur octroya au savant jésuite le titre de «Président à la Cour suprême des sacrifices impériaux».

En 1670 Verbiest réussit à faire transporter près de Pékin, au-dessus du pont Lu-kou, quatre blocs de granit dont le plus gros pesait au moins 60 tonnes. Il utilisa des cabestans et des treuils manœuvrés par 48 hommes. Ils construisit toutes sortes d'instruments curieux pour démontrer la suprématie de l'occident et amener l'empereur à se convertir à la religion de l'occident. C'est ainsi qu'en 1670 aussi, il fabriqua un thermomètre qu'il accompagna d'une brochure sur la manière d'étudier l'air. Il réalisa aussi un hygromètre capillaire qu'il décrivit dans un traité, des appareils d'optique (entre autres une chambre noire), des clepsydres et des cadrans solaires de différents modèles.

Verbiest fut chargé de réorganiser l'artillerie impériale lorsqu'en 1673 trois gouverneurs de province se révoltèrent contre le jeune empereur qui avait tenté de réduire leur pouvoir. Il répétait en cela ce que le père Schall avait dû faire sous

les Mings. Un grand nombre de pièces rendues inutilisables par la rouille et l'oxydation furent remises en état. Mais surtout Verbiest imagina un type de canon léger qui fut reproduit à 300 exemplaires et qui contribua certainement à la victoire impériale. En 1682, il remit à l'empereur un *Traité sur la fonte et le forage des canons* qui comptait 26 chapitres et était illustré de 44 figures.

Sa construction la plus populaire fut sans conteste le petit char automobile muni d'un feu à charbon sur lequel était placée une petite chaudière dont le jet de vapeur actionnait une roue à aubes. Le mouvement était transmis par deux roues dentées adaptées à l'axe des roues. Le modèle de cette petite voiture avait été conçu par le jésuite italien Philippe Grimaldi qui lui-même se basait sans doute sur une description de l'ingénieur italien Giovanni Branca, datant de 1626.

Verbiest fut également actif dans le domaine de la cartographie. Dès 1584, le père Ricci avait dessiné une mappemonde à l'intention des Chinois. Elle connut de nombreuses éditions. Quatre-vingt-dix ans après, Verbiest, se basant sur les travaux récents de la cartographie hollandaise, dessinait à son tour une carte du monde, que des artistes chinois gravèrent, imprimèrent et peignirent pour l'empereur, l'armée et l'administration. En même temps que la publication de cette carte en 1674, Verbiest écrivit en chinois un mémoire sur la cosmographie, la géographie et les sciences naturelles.

L'empereur, soucieux du maintien de sa puissance, rêvait d'un calendrier qui donnerait pour une très longue période la position des corps célestes. L'idée sous-jacente était d'assurer l'harmonie entre le ciel et sa dynastie et de garantir aussi la pérennité de sa maison. Pour plaire à l'empereur, Verbiest conçut un calendrier valable pour 2000 ans. La valeur scientifique de ce travail est évidemment contestable. En 1674, des manuscrits terminés — soit 32 fascicules et plus de 18.000 colonnes de chiffres — furent livrés aux graveurs et aux imprimeurs qui achevèrent le travail au bout de quatre ans. Ce service insigne rendu à l'empereur valut à Verbiest le titre de «Président à la Cour suprême pour la réception des communications adressées à l'Empereur».

Il reçut également un titre honorifique qui, suivant l'usage chinois, fut étendu à ses ascendants.

En 1671-1673, Verbiest devint en quelque sorte le professeur particulier de l'empereur. Il l'initia principalement aux mathématiques et à l'astrono-

mie en utilisant les textes qui avaient été traduits en chinois par les missionnaires. L'empereur Kang-Hi fit même traduire Euclide en manchou, sa langue maternelle. Il souhaitait que Verbiest apprit cette langue et il mit un professeur à sa disposition. Par la suite, Verbiest composa une grammaire manchoue. En 1682 et 1683, Verbiest entreprit de grandes expéditions en Tartarie orientale et occidentale, à la suite de l'empereur. Durant ces voyages, souvent à travers des régions sauvages, il dut se livrer à des études : déterminer des coordonnées, mesurer la hauteur de montagnes, rassembler des données topographiques.

Verbiest a fait parfois office d'interprète et de diplomate, notamment auprès d'une mission commerciale portugaise en 1670 et en 1676, auprès de l'ambassadeur russe Spathar avec lequel il échangea des informations géographiques. A cause de cela au xx^e siècle, il fut accusé à tort d'espionnage. Verbiest a publié un grand nombre d'ouvrages en chinois avec l'aide de lettrés chinois. Outre le commentaire au calendrier et les calculs des éclipses, il aborda les domaines suivants : astronomie et astrologie (pour la réfuter), mœurs et coutumes en Europe, théologie, morale et philosophie, sciences naturelles et géographie et, comme nous l'avons vu, la fabrication des instruments astronomiques et la fonte des canons. Verbiest fut honoré à diverses reprises par des fonctions ou des titres : en 1669, président à la Cour suprême des sacrifices impériaux ; en 1673, vice-président à l'observatoire de Pékin ; en 1678, président à la Cour suprême pour la réception des communications adressées à l'empereur et, en 1682, vice-président au Ministère des Travaux Publics. Il provoqua de ce fait la jalousie de ses confrères qui se plaignirent auprès de ses supérieurs. Et en 1682, une dépêche de Rome arriva à Macao. Il en ressortait que le général de l'ordre frappait Verbiest de censure, mesure qui entraînait l'excommunication. On ne sait si l'ordre fut transmis à Verbiest. D'ailleurs en 1684, cette censure fut levée.

R.A. Blondeau, *Mandarijn en astronoom*, Bruges, 1970. — R.A. Blondeau, *Ferdinand Verbiest als wetenschapsmens*, Roesbrugge, 1987. — R.A. Blondeau, *Ferdinand Verbiest, missioneren met westerse wetenschap*, 1984 (VWS-Cahiers, 108). — H. Bosmans, *Ferdinand Verbiest, directeur de l'observatoire de Pékin*, dans *Revue des Questions scientifiques*, t. 71, 1912, p. 195-273 et p. 375-494. — N. Golvers-U. Libbrecht,

Astronoom van de Keizer, Ferdinand Verbiest en zijn Europese sterrenkunde, Louvain, 1988 (avec la traduction en néerlandais de l'*Astronomia Europaea*). — L. Van Hee, *Ferdinand Verbiest, écrivain chinois*, Bruges, 1913 (*Société d'Emulation de Bruges, Mélanges*, 7). — C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. 8, Bruxelles-Paris, 1898, col. 574-586; t. 9, 1900, col. 900. — E.M. Rivière, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus, Supplément* [t. 12], fasc. 2, Toulouse, 1912, col. 288-289. — P. Swings, *Verbiest, Ferdinand*, dans *Biographie Nationale*, t. 26, Bruxelles, 1936-1938, col. 589-591.

Roger A. Blondeau

Traduit du néerlandais.

Illustration : Planche XVI, face à la p. 321.

Ferdinand Verbiest : *Astronomia Europea*, page de titre montrant l'Observatoire de Pékin, 1668.

VERCAUTEREN, Fernand, Jean, Alphonse, historien, professeur à l'Université de Liège, né à Ledeborg le 3 août 1903, décédé à Gand le 12 février 1979.

La famille de Fernand Vercauteren appartenait au milieu de l'enseignement gantois. Son père, après un long séjour à Paris, était devenu professeur de dessin à l'Académie des Beaux-Arts de sa ville natale, à l'époque foyer de culture française. Lui-même accomplit à l'Athénée de Gand de très brillantes études. Ses goûts l'orientèrent très tôt vers l'histoire, grâce aux conseils de professeurs avertis comme Victor Fris et Fritz Quicke. L'Université — alors encore francophone — qu'il fréquenta jusqu'en 1926 lui réserva des contacts beaucoup plus fructueux avec des maîtres qui marquèrent profondément le cours de sa carrière : Henri Pirenne, personnage fascinant, auquel il devait toute sa vie rester fidèle; Hubert Van Houtte, pour lequel il avait gardé un culte particulier, et François-Louis Ganshof, à l'époque jeune et déjà brillant chargé de cours. Dans le sillage de Henri Pirenne, il consacra son mémoire de doctorat à l'histoire urbaine médiévale et prit pour sujet une *Étude sur les civitates de la Belgique Seconde du 11^e au 15^e siècle*, dont l'impression, décidée en 1929, ne fut réalisée qu'en 1934. Pendant deux ans, il étudia à Paris, suivant les

cours des institutions prestigieuses qu'étaient alors l'École Normale Supérieure, l'École Pratique des Hautes-Études et l'École des Chartes (1926-1927). Certains maîtres comme Ferdinand Lot, esprit critique et curieux, ou Maurice Prou, un des pères de la paléographie et de la diplomatique médiévales, devaient laisser une empreinte profonde sur ses conceptions en matière d'histoire. Il en fut de même d'Alfons Dopsch qu'il connut à l'Institut für Oesterreichische Geschichtsforschung de Vienne, en 1929.

Rentré en Belgique, Fernand Vercauteren devint professeur à l'Athénée d'Ixelles et chargé de cours à l'Université Coloniale d'Anvers (1931), puis associé au Fonds National de la Recherche Scientifique. Nommé chargé de cours à l'Université de Liège en 1938, il accède en 1942, en tant que professeur ordinaire, à la chaire d'Histoire du moyen âge, occupée jusqu'alors par Jules Closon. Dès avant 1940, il avait exercé les fonctions de directeur du tout récent Institut d'Histoire sociale (aujourd'hui Institut Emile Vandervelde). En 1947-1948, il devient attaché au cabinet du ministre de l'Instruction publique, Camille Huysmans, sorti lui aussi d'une institution universitaire liégeoise. Il est nommé en 1947, secrétaire de l'Institut historique belge de Rome, charge qu'il cumule, de 1949 à 1954, avec celle de directeur de l'Academia Belgica (Rome). C'est à la même époque (1946), qu'il reprend en main la revue *Le Moyen Age*, aidé de ses amis français Robert Bossuat et Léon Levillain et de son collègue liégeois Maurice Delbouille. Il la dirigera en fait jusqu'à sa mort. Ses activités d'historien et de chercheur seront reconnues à l'étranger et lui vaudront l'épithète de docteur *honoris causa* des Universités de Clermont (1954), de Rennes (1958) et de Nancy (1960). Notons pour terminer qu'il avait participé à la mise sur pied du Centre Culturel du Crédit Communal de Belgique «Pro Civitate» (1960), dont il assura la présidence à partir de 1966 jusqu'en 1977.

La réputation scientifique de Fernand Vercauteren repose essentiellement sur son *Étude sur les civitates de la Belgique Seconde. Contribution à l'histoire urbaine du Nord de la France de la fin du 11^e siècle à la fin du 15^e siècle*, Bruxelles, 1934 (*Mémoires de l'Académie royale de Belgique, Classe des Lettres, in-8^o, 2^e série, t. XXXIII*). (Nouveau tirage, Hildesheim-New York, 1974). Analysant avec une acribie et

un sens critique approfondis l'histoire des cités romaines de Reims, Soissons, Châlons-sur-Marne, Noyon, Arras, Cambrai, Tournai, Senlis, Beauvais, Amiens, Théroouanne et Laon, le jeune historien dessine une courbe d'évolution qui marque la dépression qui va du Bas-Empire à la renaissance du XI^e siècle. Ce schéma qui examine la terminologie, la vie des cités, les institutions et la vie économique allait dans le sens des idées de Pirenne et ne fut pas à l'abri des critiques dans les années qui suivirent. Il demeure cependant, de l'avis de R. Kaiser, une base indispensable pour les recherches d'histoire urbaine sur ce vaste territoire.

Peu après, c'est à lui qu'incombe la tâche difficile d'éditer et de préfacier le manuscrit délaissé par H. Pirenne sur *Mahomet et Charlemagne* (Bruxelles, 1937). L'éditeur s'efface devant l'auteur, complète les pages inachevées et présente sous sa forme définitive ce véritable chef-d'œuvre d'une histoire qui fait penser. On se contentera de constater que cette thèse hardie sur les débuts du moyen âge a nourri tout un secteur de la recherche historique pendant les trente dernières années.

En 1938, paraissent les *Actes des comtes de Flandre (1071-1128)* dans la série *Recueil des actes des princes belges* de la Commission royale d'Histoire. Contribution de premier ordre à l'histoire du comté, ce volume traduit la haute qualification du diplomate formé à l'école de Prou et des maîtres viennois, qu'avaient annoncée déjà plusieurs articles techniques consacrés à la véracité de certains diplômes fondamentaux de l'histoire de France ou de Belgique.

D'autres volumes suivront, de format plus réduit ou de facture plus générale. Ainsi *Luttes sociales à Liège (XIII^e-XIV^e s.)* (Bruxelles, 2^e éd. 1945, Coll. *Notre Passé*), mise en place rapide mais lucide du fatras échafaudé par les amateurs liégeois du XIX^e siècle sur ces problèmes, ou encore ce livre très neuf d'accent, plein de lucidité et d'humour, sur l'historiographie belge du XIX^e siècle : *Cent ans d'Histoire Nationale*, t. I (Bruxelles, 1959, Coll. *Notre Passé*). Enfin, l'*Atlas historique et culturel de l'Europe* (Bruxelles, 1962, in-4^o) inaugure opportunément une série d'études dont le succès ne se dément pas (2^e éd. sous le titre : *L'Europe, histoire et culture*, Bruxelles, 1972, in-4^o).

Les recherches nécessaires à la réalisation de ces travaux entraînent évidemment la publication de très nombreux articles, qui se montent à

plus ou moins deux cents. Une grande partie d'entre eux est rassemblée dans un recueil paru à la fin de sa vie sous le titre : *Etudes d'histoire médiévale. Recueil d'articles du Professeur Fernand Vercauteren* (Bruxelles, 1978, coll. *Pro Civitate. Histoire*, in-8^o, 53), qui contient une bibliographie fort complète, à laquelle la notice de Léopold Genicot apporte quelques additions. On y retrouvera les sujets de prédilection de l'historien : Hainaut, de Gislebert de Mons surtout, vie urbaine, économie et commerce entre Loire et Rhin, biographies d'éminences grises : Henri de Jodoigne et Gilles de la Marcellle au service de l'empereur Henri VII, Benoît de Saint-Jean à Liège, Jean Ventura de Florence, etc.

Fernand Vercauteren a fait partie de plusieurs sociétés savantes : Commission royale d'Histoire (1947), dont il deviendra secrétaire-trésorier (1965); Académie royale de Belgique (correspondant : 1960, membre : 1965); Mediaeval Academy of America (1962); Institut de France (1967); Academia dei Lincei (1975); Institut für Oesterreichische Geschichtsforschung, dont il était membre d'honneur depuis 1954.

Cl. Gaier, *In memoriam Fernand Vercauteren (1903-1979)*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, t. 50, 1979, p. 611-614. — A. Joris, *Fernand Vercauteren*, dans *Le Moyen Age*, t. 85, 1979, p. 5-11. — A. Joris, *Fernand Vercauteren*, dans *Cahiers de Civilisation médiévale*, t. 22, 1979, p. 211-213. — L. Genicot, *Notice sur Fernand Vercauteren, membre de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 146, Bruxelles, 1980, p. 87-125 (portrait photographique et bibliographie de F. Vercauteren). — A. Joris, *Fernand Vercauteren (1903-1979)*, dans le *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. 150, 1984, p. 115-123 (portrait photographique).

André Joris

VERLANT, Alphonse, Daniel, Marie, Ernest, pseudonyme occasionnel : ÉRASME; historien de l'art, écrivain, critique, né à Ypres le 11 février 1862, décédé à Bruxelles le 20 février 1924.

Fils de Josse François Verlant (1816-1872), agent du trésor et de Louise Meurisse (1824-1890), Ernest Verlant passe les dix premières années de son enfance à Ypres, Tournai et Bruges entouré de son frère Léon, qui travaillera au Théâtre du Parc, et de sa sœur Marie, qui deviendra institutrice. A Bruxelles où la famille

s'établit ensuite, il suit des études à l'Institut Saint-Louis, où il rencontre un indéfectible ami, Arnold Goffin. En 1879, jeune diplômé, il y fait une conférence remarquable sur «La Mission et le Progrès de la Poésie» dans laquelle il expose, sur base d'une vaste érudition déjà, ses convictions profondes sur la nature de l'art et du génie : «L'art, c'est l'expression sensible du beau, c'est la manifestation la plus vraie et la plus vivante possible de l'idéal»; «Le génie, c'est le don royal que Dieu leur (aux hommes) a fait de savoir mieux que tous *saisir* et *réaliser* l'idéal».

Au cours de ses études de droit et de sciences politiques et administratives à l'Université catholique de Louvain, il se lie avec le groupe des jeunes écrivains qui renouvelleront la littérature française de Belgique à la fin du XIX^e siècle : Albert Giraud, Emile Verhaeren, Iwan Gilkin, Max Waller, Emile Van Arenbergh, ... dont certains lui demanderont plus tard de collaborer à *La Jeune Belgique*, à *la Revue Générale* et à *La Revue Belge*.

En 1882, l'excellence de son diplôme le mène directement à faire un stage chez maître Auguste Beernaert, le célèbre ministre. Certains avaient espéré trouver en lui un homme politique, mais ils furent vite déçus. De 1884 à 1886, Verlant devient attaché au Cabinet des Ministres de la Justice, Bara et Devolder. Il y est chargé, à la première direction générale, des édifices du culte, de leur budget et de leurs comptes et pourvois, exercice qui s'accorde à sa foi en un art religieux et à son intérêt de plus en plus marqué pour les arts plastiques. C'est sans doute à son regret qu'il change d'attribution et devient, de 1886 à 1899, responsable de la 3^e division spécialisée dans les préparations des lois en matières civile et commerciale.

Ces quelques quinze années de fonctionariat juridique sont, pour Ernest Verlant, une période extrêmement productive de sa carrière de chroniqueur dramatique et artistique au *Journal de Bruxelles*, où Prosper de Haulleville, après l'avoir connu à la *Revue Générale*, fit appel à sa verve et à son érudition. Dans un article sur Vuilliot (*Revue Générale*, 1893), Verlant définit ainsi le véritable journaliste : c'est «l'homme d'esprit, de sens et de conviction tout ensemble, qui sur le papier, prestement aligne les traits hardis d'une conversation alerte», ... «C'est un archer habile à tendre l'arc souple de sa pensée, qui darde avec chaque mot une flèche au but», ... «Ce que le journaliste est le plus exposé

à perdre, c'est la foi dans les idées qui est tout». Foi que Verlant, lui, ne perdra pas.

Il épouse Maria Coosemans, la fille du peintre Joseph-Théodore Coosemans, avec laquelle il se fixe à Tervueren, Grand Place, et dont il aura cinq enfants, Germaine (1887), Georges (1888, architecte), Jacques (1891, conservateur à la Bibliothèque Royale), Anne (1896) et Marthe (1899).

Pour des raisons déontologiques, en 1899, lorsqu'il est nommé directeur des Beaux-Arts, à l'Administration des Beaux-Arts, poste qu'il occupe jusqu'en 1921, ses activités journalistiques diminuent ou plutôt se cachent sous le pseudonyme de Erasme, de E.V., et d'autres initiales.

En tant que directeur des Beaux-Arts, ses attributions couvrent tant la direction gouvernementale de l'enseignement artistique, que celle de certains musées, celle des prix de Rome et des expositions, la Commission royale des Monuments et des Sites, la restauration des églises, et les conservatoires de musique. Ses nombreux rapports et sa correspondance ministérielle sur l'achat d'œuvres, sur ses visites d'ateliers et d'expositions, sur la sauvegarde d'un monument, sur les critères à suivre en matière de jugement, témoignent d'une activité professionnelle hors du commun, toujours alerte, au fait, et fidèle à une éthique inébranlable. A soixante ans, remplacé par Arthur Daxhelet, il poursuit ses inlassables démarches sous le titre d'inspecteur général des Beaux-Arts. A sa mort, certains articles critiquent son impartialité, et la transformation «de son cabinet directorial en cathédrale où il officiait aux fêtes de l'année». Pourtant on ne peut qu'admirer la solidité et l'honnêteté avec lesquelles, cet homme, dont «les croyants se méfiaient comme d'un sceptique», a défendu sa foi et ses idées sur l'art, idées enrichies, à la fin de sa vie, de toutes les nuances subtiles des expériences d'une vie entière consacrée aux beaux-arts (*Dialogue sur l'art religieux*, dans la *Revue Belge*, 1924) et teintées d'ironie à l'égard des «milieux» artistiques dans une fiction sarcastique sur la fulgurante réussite d'un artiste soudain génial, Jef Zonderneus (*Duplicisme*, dans *La Revue Belge*, 1924).

Ses connaissances couvrent toutes les époques de l'histoire de l'art, d'Angkor Vat à Guillaume Vogels, auquel il consacre l'introduction du catalogue de la rétrospective de son œuvre en 1921, texte où se mêlent tant les références sérieuses à d'autres critiques (Camille Lemonnier,

Octave Maus), que des remarques joviales, qui font toute la vivacité et la vigueur de son style. S'il loue James Ensor dans un discours prononcé à un banquet en son honneur en 1923, où il qualifie le génie ensorien de «divers, complexe, polymorphe» et faisant «une concession au cubisme en ajoutant : polygonal», Ernest Verlant est aussi un grand connaisseur de nos primitifs flamands, et des Van Eyck surtout, à propos desquels il préparait une étude approfondie, que sa mort interrompit.

C'est lui, qui, en 1923 rédige l'introduction sur *La Peinture Ancienne* et plusieurs chapitres (Melchior Broederman, Hubert et Jean Van Eyck, ...) du catalogue de l'Exposition «l'Art Belge Ancien et Moderne» tenue au Musée du Jeu de Paume à Paris, dont il est, par ailleurs, un des directeurs en sa qualité de «membre de la Commission directrice du Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique». Sa maîtrise en matières historiques se double toujours d'une sensibilité profonde et de la compréhension psychologique des artistes auxquels il s'intéresse. Ainsi en témoigne la communication sur le *Génie de Léonard de Vinci*, qu'il fait à la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique, en 1919, année de sa nomination en tant que membre. Enfin, critique artistique à la *Revue Générale*, à *La Jeune Belgique* et à *La Revue Belge*, Verlant y expose ses opinions dans des comptes rendus sur des expositions, sur des nouveaux aménagements urbains, comme par exemple celui du Jardin Botanique, à Bruxelles, dont il déplore la conception générale, le choix du bronze et des artistes, à l'exception de Constantin Meunier (*Revue Générale*, 1898).

Les options de Verlant, en matière de critique et d'histoire de l'art, sont clairement définies dans l'étude approfondie qu'il publie en 1893 sur Taine (*La Jeune Belgique*). Comme ce dernier, il exige la précision pour ce qui a trait à l'analyse méthodique et aux vérifications. Il retient et admire aussi chez l'historien de l'art anglais, sa nature européenne, son «esprit fondamental», sa «méthode rigoureusement codifiée de toute science critique» et sa «volonté de rattacher la critique à l'histoire, et l'évolution artistique au grand courant universel». Il estime aussi, sa façon de connaître un objet en connaissant sa cause et en la suivant dans l'ordre de ses effets, et enfin ses qualités d'architecte, de constructeur.

La prodigieuse activité de Verlant ne se limite pas à la critique et à l'histoire de l'art. Dans les cercles littéraires, vers 1890, on le considère comme l'unique critique de valeur capable de défendre et de discipliner la fougue des jeunes écrivains belges. Les nombreux articles qu'il publie entre 1888 et 1895, tant sur la littérature française de Belgique en général, que sur Emile Verhaeren et Iwan Gilkin en particulier (*Revue Générale*, 1893), font apparaître ses exigences : précision et clarté, intelligence d'abord, instinct et intuition ensuite. Son inapaisable curiosité de pensée le mène d'ailleurs à aborder la critique de livres parus dans tous les domaines (biologie, géographie, ...) et, bien sûr aussi, à étudier les écrivains étrangers : Henrik Ibsen, Edgar Allan Poe, Pierre Loti, auxquels il consacre de véritables essais.

Exact contemporain de Maurice Maeterlinck, contemporain et ami de Max Elskamp, Hubert Krains et Hubert Stiemet, ami de Fernand Severin, qui lui dédie un poème en 1898, de Valère Gille, Louis Delattre, Louis Dumont-Wilden, André Baillon avec lesquels, entre autres, il entretient une correspondance régulière, Ernest Verlant, créateur lui-même d'un style marqué par «une puissance et une forte matérialité proche de Taine», par des «raccourcis d'idée qui frappent», par des «images de pensée» (Feller, 1924), comme celle de l'entonnoir à gradins pour qualifier l'Enfer de Dante (*Revue Générale*, 1920), Verlant ne peut qu'un jour — le jour où le temps et la réclusion imposés par la guerre l'y forcent — ne peut donc que prendre la plume lui-même. Et d'écrire les *Poèmes cellulaires* (1921), *L'Œil sur les Ostrogoths* (1920, roman), les *Dialogues des Morts, Lazarre et le Mauvais Riche* (1919, nouvelles), *Enée et Didon* (1920, nouvelle) et *Héraklès Libérateur* (1922, drame).

La période de l'occupation, son emprisonnement (suite à son opposition à la politique allemande de division linguistique de l'administration belge) et sa connaissance de l'Allemagne (*Revue Générale*, 1898) sont à la source de ses poèmes et de son roman, écrit en 1915 et consistant en une chronique journalière des pensées, et des états d'âme d'une frange cultivée de la population occupée, bouleversée, impatiente de voir se rétablir la paix.

Quant à son drame et ses dialogues, ils traduisent l'humaniste érudit qu'était Ernest Verlant. Fidèle aux récits antiques, l'auteur recrée les personnages mythologiques, poétiques ou bibli-

ques en leur prêtant une psychologie contemporaine et ses propres conceptions sur la vie, l'amour, la religion, la mort, la liberté, ... Sous forme de dialogues, Verlant y déploie ses phrases «aux allures calmes, noblement distantes», «ses ornements tissés dans la trame même» (Stiernet, 1924).

Nommé membre de la jeune Académie royale de langue et de littérature françaises en 1923, il en sera l'année suivante, le premier défunt. C'est dans le principal cercle littéraire de Bruxelles, à l'hôtel Errera, qu'il meurt le 20 février 1924, brutalement frappé d'une congestion cardiaque. Il venait de dire en entrant : «Il fait mortellement froid».

Iconographie : portrait gravé par Ramah, 1918 (Collection F.J. Verlant, à Bruxelles); portraits peints par Louis Cambier, l'un huile sur toile, 1924 (*ibidem*), l'autre huile sur panneau, 1924 (Académie royale de langue et littérature françaises, à Bruxelles); buste en marbre par Thomas Vinçotte, s.d. (Académie royale de langue et de littérature françaises, à Bruxelles).

Archives et Musée de la littérature, à Bruxelles. — Archives du Ministère de la Justice, à Bruxelles : Service du personnel, dossier A.D.M.E. Verlant. — Archives familiales, F.J. Verlant, à Bruxelles.

V. Horta, *Discours prononcé aux funérailles d'Ernest Verlant*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique, Classe des Beaux-Arts*, t. 6, 1924, p. 28-29. — J. Feller, *La mort d'Ernest Verlant*, dans *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. 3, 1924, p. 11-13. — A. Goffin, *Ernest Verlant*, *ibidem*, s.p. — A. Goffin, *Ernest Verlant*, dans *Annuaire de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, Bruxelles, 1928, p. 56-86 (portrait photographique). — G. Vanzype, *Notice sur Ernest Verlant, membre de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 95, Bruxelles, 1929, p. 270-291 (portrait photographique). — *Ernest Verlant*, dans *La Revue Belge*, 1924, p. 412-417. — Les trois Moustiquaires, *Ernest Verlant*, dans *Pourquoi pas?*, 4^e année, n° 207, 2/4/1914, p. 1645-1658, ill. de Ram. — *Verlant*, *ibidem*, 14^e année, n° 500, 29/2/1924, p. 197-198. — P.M., dans *Le xx^e Siècle*, 21/2/1924, p. 1.

Sophie Orloff

VERRIEST, Léo, Paul, Désiré, archiviste et professeur, né à Tournai le 9 février 1881, décédé à Woluwe-Saint-Lambert le 9 février 1964.

Son père, né à Avelgem, après des études à l'Athénée royal de Tournai, se fixa dans cette ville où sa sœur était déjà installée, et exerça la profession de charcutier. Sa mère, d'origine bruxelloise, seconda son époux et éleva leurs deux enfants. Après avoir poursuivi ses études jusqu'en III^e latine à l'Athénée royal de Tournai, Léo Verriest prépara à Bruxelles l'examen d'admission à l'École des Cadets mais échoua en 1898 à l'épreuve littéraire. Le mécontentement paternel l'empêcha de poursuivre dans cette voie. Refusant de travailler avec ses parents, il tint un moment la chronique théâtrale de *L'Avenir du Tournaisis*. Le 26 juin 1899 il est nommé commis à la bibliothèque et aux archives communales de Tournai sous l'autorité d'Ad. Hocquet. A l'insu de celui-ci qui ne favorisait pas son projet, il prépare seul l'examen de candidat archiviste, qu'il réussit le 8 novembre 1902. Le 27 février 1905, il est envoyé aux Archives de l'Etat à Mons. Grâce à la compréhension du conservateur Ed. Poncelet, il entreprit la conquête de titres universitaires. Dépourvu de certificat d'humanités gréco-latines, il prépare une licence en sciences sociales, ce qui lui permettrait de présenter une thèse de doctorat en histoire. Ses maîtres de l'Université libre de Bruxelles sont G. Des Marez, E. Waxweiler, P. Errera et J. Lameere. Il consacra sa thèse au *Servage dans le Comté de Hainaut*, que l'Académie royale de Belgique couronna du Prix Charles Duvivier en 1908. En 1919, il obtint le grade de docteur spécial en histoire pour *Le régime seigneurial dans le comté de Hainaut du x^e siècle à la Révolution* qui avait été publié à Louvain en 1916-1917. Cette seconde thèse fut couronnée du Prix Charles Duvivier, de nouveau, en 1919 et du Prix Houzeau de Lehay en 1920. Ce même ouvrage lui avait valu d'être nommé en 1919 agrégé de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université libre de Bruxelles et d'y donner un cours libre sur l'histoire du droit rural au moyen âge et aux temps modernes. Mais, faute d'un nombre suffisant d'auditeurs, ce cours ne figura au programme que de 1919-1920 à 1924-1925.

Nommé aux Archives générales du Royaume le 24 octobre 1910, il se heurta bientôt à son supérieur J. Cuvelier. Le cadre des A.G.R. ayant été réduit sur ordre de l'autorité occupante, Léo Verriest fut l'un des quatre archivistes mis en disponibilité. Nommé professeur le 1^{er} octobre

1916 à l'Athénée de Schaerbeek, il fut mis en demeure le 19 avril 1919 de choisir en cette fonction ou sa réintégration dans le cadre des Archives avec la perspective d'être envoyé à Arlon. Il préféra démissionner et occupa, le 1^{er} janvier 1920, une chaire à l'Université coloniale d'Anvers qui venait d'être fondée, en même temps qu'il y assumait la direction de l'École de Service Social. Après quatre ans, en conflit avec le directeur de cette première institution, il présenta sa démission.

Sa production scientifique s'était poursuivie activement pendant ces années. Cette rupture dans sa carrière n'allait pourtant pas l'éloigner de la vie culturelle. Il partit à Paris, où son fils Freddy faisait des études d'architecte, et fréquenta les Archives Nationales, le greffe du Palais de Justice et la Bibliothèque Nationale. Il entreprit des recherches sur la famille de M^{me} Verriest, les Revillon d'Apréval, et revint au journalisme en collaborant à la *Journée Industrielle*, dont le rédacteur en chef était le chartiste C.-J. Gignoux. Il fut membre actif de plusieurs sociétés d'histoire locales.

La crise le ramena à Bruxelles. Après avoir assuré la direction de la 1^{re} Exposition du Travail, il occupa la chaire d'histoire de l'Athénée d'Uccle, tout en pratiquant le journalisme politique. L'âge de la retraite l'atteignit en 1940. Il avait repris activement les recherches historiques dès 1938. Le mariage de son fils avec la fille du Docteur L. Mahy, président du Cercle archéologique d'Ath, le ramena, après le désastre des Archives de l'Etat à Mons et des Archives de la ville de Tournai en 1940, vers cette région hainuyère à laquelle il consacra une bonne dizaine d'années de travail. Devenu archiviste de la ville d'Ath en 1941, il reclassa entièrement le dépôt abandonné par son prédécesseur après un déménagement. En même temps, il réanima les activités et les publications du Cercle archéologique. Parallèlement à ses travaux athois (plus de 750 pages), il publie les *Institutions médiévales*, Mons et Frameries, 1947; édite un *Corpus des records de coutumes et des lois de chef-lieu de l'ancien comté de Hainaut*, *ibidem*, 1946, *Le polyptyque illustré dit «Veil Rentier» de Messire Jehan de Pamele-Audenarde (vers 1275)*, Bruxelles, 1950, et, au moment où il prend une retraite définitive, *Questions d'histoire des institutions médiévales. Noblesse, chevalerie, lignages*, Bruxelles, 1960.

Sans pouvoir achever une étude sur les alleux en Hainaut, il dépose la plume à quatre-vingts ans, cédant au découragement, à la maladie et à la mort. Sa personnalité combative et indépendante lui avait attiré des inimitiés et provoqué des ruptures dans ses recherches et dans une carrière qui s'annonçait pourtant prometteuse.

Les travaux de Léo Verriest ont été conduits dans quatre directions. L'inventaire et le classement des archives, depuis son rapport sur *Les Archives départementales du Nord à Lille*, Bruxelles, Commission royale d'Histoire, 1913, 8^o, jusqu'à *l'Inventaire sommaire des Archives de la ville d'Ath*, 1958, p. 185-218, *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, ont été pour lui une préoccupation première. Au début ses recherches ont été centrées sur l'histoire de Tournai : entre *La Charité Saint-Christophe et ses comptes du xur siècle (Bulletin de la Commission Royale d'Histoire, t. 73, 1904, p. 143-268)*, et le t. 1 des *Coutumes de la ville de Tournai*, Bruxelles, 1923, 4^o, une bonne vingtaine d'articles lui ont été consacrés. Les institutions et le droit rural du Hainaut et de l'Occident constituèrent son centre d'intérêt majeur et constant. Outre *Le Servage, Le régime seigneurial* et les *Institutions médiévales* déjà cités, la publication et l'étude des chartes-lois, des records de coutume et des lois de chef-lieu, dont notamment *La fameuse charte-loi de Prisches (Revue belge de philologie et d'histoire, t. 2, 1923, p. 327-349)* en porte témoignage. Enfin ses travaux sur les institutions et l'économie d'Ath au Moyen Age occupent presque entièrement les tomes 27 à 33 des *Annales du Cercle royal archéologique d'Ath et de la région* et en renouvellent complètement l'intelligence. Ce panorama ne peut rendre compte de la richesse de sa bibliographie, qui comporte 142 numéros.

Archives de l'Etat, à Mons. Fonds Léo Verriest n^{os} 26-38 qui comporte le courrier scientifique, professionnel et personnel, 13 classeurs.

J. Dugnoille, *In memoriam Léo Verriest (1881-1964)*, dans *Annales du Cercle royal d'histoire et d'archéologie d'Ath et de la région*, t. 41, 1964-1966, p. 5-25, 1968 (avec sa bibliographie). — G. Despy, *Notice sur la vie et les travaux de Léo Verriest (1881-1964)*, dans *Rapport sur l'année académique 1963-1964. Université libre de Bruxelles*, 1972, p. 237-238.

Jean Dugnoille

W

WALTZING, Jean-Pierre, philologue classique, professeur à l'Université de Liège, né à Frassem (dépendance de Bonmert) le 30 mai 1857, décédé à Liège le 28 août 1929.

Jean-Pierre Waltzing fit, à l'Athénée royal d'Arlon, de brillantes études dans lesquelles l'encouragea un cousin plus âgé, le déjà fameux Godefroid Kurth. Elève de Joseph Delbœuf et de Louis Roersch à l'École normale des humanités de Liège — à une époque où les universités ne menaient pas encore à la carrière d'enseignant —, il s'intéresse plus particulièrement à la philologie classique et obtient, en 1879, le grade d'agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur. Il enseignera pendant douze ans dans divers athénées, aux quatre coins du pays — de Bruges à Tournai et d'Arlon à Liège —, tout en poursuivant une activité de chercheur déjà aussi méthodique qu'originale. L'un des premiers dans le monde scientifique francophone, il a compris, en effet, tout l'intérêt de l'épigraphie latine pour la connaissance de l'histoire sociale du monde romain. Quand, en 1887, l'Académie royale de Belgique met au concours une «étude historique sur l'organisation, les droits, les devoirs et l'influence des corporations d'ouvriers et d'artistes chez les Romains», c'est, peut-on dire, tout naturellement qu'il lui soumet un travail monumental (il paraîtra en 4 volumes de 1895 à 1900) et encore estimé aujourd'hui. L'œuvre ne lui permet pas seulement de remporter le prix; elle attire sur lui l'attention de l'Université de Liège, qui se l'attache, en 1892, en qualité de chargé de cours, titulaire, précisément, des enseignements d'épigraphie latine: sa leçon inaugurale marque le vrai départ de cette discipline à Liège. Sa carrière académique sera dès lors rapide et bien remplie: professeur extraordinaire la même année, professeur ordinaire en 1896, il se constitue au fil des successions une chaire complète de philologie latine (exercices, auteurs, littérature, paléographie) qu'il accroîtra encore en introduisant, en 1906, le

premier cours de papyrologie à l'Université de Liège. L'activité d'enseignant de Jean-Pierre Waltzing a laissé un souvenir durable. Jusqu'à son éméritat, en 1927, il sera l'un des fleurons de l'école liégeoise de philologie classique: il en partage le souci germanique de rigueur, de prudence et d'érudition exhaustive, mais aussi la dimension plus latine de perspective culturelle et d'humanisme. A l'instar également des Allemands, mais aussi de Godefroid Kurth, il met sur pied de véritables séminaires et instaure avec ses élèves les plus avancés une collaboration particulièrement fructueuse. L'activité de recherche de Jean-Pierre Waltzing se déploya principalement dans deux directions. Passionné d'épigraphie d'un bout à l'autre de sa carrière, il consacra à cette jeune science, dont il explique mieux qu'aucun autre la genèse et le développement [*Le Recueil général des Inscriptions latines (Corpus Inscriptionum Latinarum) et l'Épigraphie latine depuis cinquante ans*, Louvain, 1892, 156 pages], nombre d'articles techniques, portant notamment sur les inscriptions romaines de son Arlon natal. En ce qui concerne la littérature latine, il s'intéressa certes à la période classique, et il faut citer, en particulier, Plaute (*Les Captifs, Trinummus, Rudens*), auquel il consacra nombre d'études qui venaient nourrir ses cours d'auteurs. Mais une grande idée de Jean-Pierre Waltzing, dont on verra plus loin tout l'intérêt qu'il continuait à porter à l'enseignement secondaire, fut sans nul doute l'élargissement des programmes de celui-ci aux auteurs chrétiens. Payant d'exemple, il accomplit, seul et avec ses élèves, un labeur considérable pour rendre accessibles deux œuvres intéressantes, mais aussi particulièrement difficiles: l'*Octavius* de Minucius Felix et l'*Apologétique* de Tertullien. Études paléographiques et critiques, traductions, commentaires se succédèrent à un rythme soutenu avant que l'érudition étrangère ne consacre une compétence désormais indiscutable: Waltzing se vit confier l'édition de l'*Oc-*

tavius par la *Bibliotheca Teubneriana* et celle de l'*Apologétique* par la *Collection des Universités de France* (sous le patronage de l'Association Guillaume Budé). On aura compris que le tempérament du professeur liégeois ne le portait pas à se retrancher derrière les murs de son cabinet, et à se confiner à des recherches purement individuelles. Le développement de toute science suppose des conditions matérielles favorables. Dès 1897, Waltzing lançait, avec son collègue louvaniste Pierre Willems, *Le Musée belge*, revue de philologie classique qui devait porter très loin le renom de notre pays tout en offrant aux jeunes chercheurs l'occasion de faire leurs premières armes. (Si le *Musée* ne devait pas, comme tel, survivre à son créateur, on notera que *L'Antiquité classique*, toujours bien vivante, en est l'héritière.) Tôt engagé dans la carrière académique, Waltzing ne perdit jamais de vue pour autant les problèmes de l'enseignement moyen. Auteur d'une adaptation française de la Grammaire latine de Landgraf (qui sera refondue en 1961 par un autre professeur liégeois, Gilbert François), il s'illustrera surtout par ses

interventions dans la «querelle des humanités». Partisan d'une modernisation des programmes — et en particulier, on l'a vu, de l'introduction des auteurs chrétiens —, il reste un défenseur inconditionnel des langues anciennes, déjà menacées à l'époque, parfois par ceux-là mêmes qu'on eût pu croire leurs défenseurs naturels. Membre correspondant de l'Académie royale de Belgique dès 1903, il est membre titulaire à partir de 1911; il en sera le président en 1925. Usé par une vie de travail acharné, il ne survivra pas longtemps à son éméritat; il disparaît à Liège le 28 août 1929.

J. Hubaux, *Jean-Pierre Waltzing*, dans *Liber Memorialis. L'Université de Liège de 1867 à 1935. Notices biographiques* publiées par les soins de L. Halkin, t. 1, *Faculté de philosophie et lettres. Faculté de droit*, Liège, 1936, p. 412-428 (liste des publications). — A. Roersch, *Notice sur J.-P. Waltzing, membre de l'Académie*, dans *l'Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 100, 1934, p. 97-147 (bibliographie complète de J.-P. Waltzing et portrait photographique).

Michel Dubuisson

Z

ZIMMER, Jacques, Théodore, *Albert*, violoniste et chef d'orchestre, né à Liège le 5 janvier 1874, décédé à Uccle le 11 juin 1940.

Fils d'un horloger, Mathieu Zimmer, d'origine luxembourgeoise, et d'une mère wallonne, Elisabeth Rikals, il manifeste dès son plus jeune âge un goût marqué et des dispositions telles pour la musique, qu'après avoir été initié par Mme Franck (une parente de César Franck) il entra tout enfant, en 1882, au Conservatoire Royal de Liège où, dans la classe de Rodolphe Massart, il obtint le premier prix de violon, son instrument de prédilection, en 1891, et fut nanti ensuite des diplômes de piano et d'harmonie!

Le 27 avril 1893, il participe, à la Légia (Liège), à l'exécution du quatuor à clavier de Vincent d'Indy. Ces concerts, consacrés à des œuvres nouvelles, sont organisés par Sylvain Dupuis (1856-1931), le chef d'orchestre bien connu et directeur du Conservatoire de Liège depuis 1911.

Fin juillet-début août de la même année, Zimmer obtient le diplôme supérieur (médaille d'or) de violon, ainsi que le premier prix de musique de chambre dans la classe de César Thomson. F.N., critique du *Guide Musical* (XXXIX, n° 31-32) déclare : «vous entendrez plus tard parler de Zimmer, qui est bien homme à faire honneur à l'école liégeoise».

En 1894, conscient des progrès qu'il peut encore réaliser, il s'installe à Bruxelles pour y poursuivre ses études sous la direction d'Eugène Ysaye, professeur au Conservatoire. Dans une lettre au père d'Albert du 26 octobre 1896, Ysaye écrira : «... C'est un *travailleur*, un *cou rageux* qui sait *où il va* et *ce qu'il veut*... son avenir... *n'est pas douteux*...».

Ysaye, se rendant aux Etats-Unis, confie à Zimmer le second violon de son quatuor, qui prend part ainsi aux premiers concerts de la Libre Esthétique, les 14 et 21 mars 1895, ainsi qu'aux séances des 20 février et 26 mars 1896.

Le quatuor Zimmer est constitué en novembre 1896, avec Georges Jamar, professeur à Nancy

(second violon), Nestor Lejeune (alto), qui dirigera plus tard la Schola Cantorum à Paris et Edouard Brahy (violoncelle). Pour l'exécution d'œuvres avec piano, il s'adjoint Henri Steenebruggen, Peje Storck ou même Jaspar.

Quatre séances ont lieu à l'Hôtel Ravenstein (18.12.1896, 20.1, 19.2 et 26.3.1897) avec le concours du clarinettiste Haseneier. En outre, le quatuor participe, comme Théo Ysaye, à la troisième séance de musique de chambre des Concerts Ysaye, accompagnant le quatuor Ysaye dans l'octuor de Mendelssohn, le 28 janvier 1897. Au début de juillet 1897, Ysaye organise une séance privée chez lui, pour présenter les œuvres de son ancien élève, François Rasse, violoniste, pianiste et compositeur, qui obtiendra le premier Prix de Rome deux ans plus tard et deviendra, en fin de carrière, directeur du Conservatoire Royal de Liège. Zimmer le seconde dans un quatuor formé en outre de l'altiste Paul Miry et du violoncelliste Emile Doehaerd, Rasse étant au piano. On y joue le trio et le quatuor de ce dernier.

Peu avant, Zimmer avait été invité aux séances de musique de chambre pour instruments à vent organisées au conservatoire. Il y joue, début mai, le *Quintette avec clarinette op. 115*, une des dernières œuvres de Johannes Brahms, qui venait de mourir, le 3 avril, et auquel la séance rendait hommage. Poncelet était à la clarinette.

La saison suivante, le quatuor Zimmer annonce quatre séances à la salle Ravenstein, avec la participation de l'altiste Léon Van Hout et du pianiste Peje Storck.

En 1898, Zimmer part pour Londres où il passe deux mois dans l'orchestre du Crystal Palace et y achète son violon Guadagnini, puis s'embarque pour New York. Il y assume l'intérim d'Ovide Musin, qui enseignait six mois par an à Liège et six mois à New York, où il avait créé sa propre école de violon, avec un «*phenomenal success*». Mais, pour des raisons fami-

liales, et désirant avant tout se consacrer à son quatuor et à son rôle de soliste, il renonce à cette carrière professorale et, fin septembre 1899, il revient en Belgique et reforme son quatuor, avec Anthony Dubois au second violon et Emile Doehaerd au violoncelle, car Brahy, à la suite d'un accident au poignet, avait dû renoncer à la pratique de son instrument, mais fit ensuite une fulgurante carrière de chef d'orchestre.

Le répertoire du quatuor Zimmer comprend les grands classiques et s'étend aux contemporains qu'il révèle en Belgique et à l'étranger : France, Italie, Espagne, Afrique du Nord.

En 1901, Emile Chaumont remplace Dubois au second violon.

Le 24 février 1901, au cinquième concert Ysaye, il exécute le *Concerto en La* de Mozart sous la direction de Félix Mottl, avec un vif succès.

Le 17 janvier 1902, Albert Zimmer est nommé professeur de musique de chambre au Conservatoire de Gand, dirigé par Emile Mathieu, non sans réactions défavorables de milieux flamands qui critiquent la nomination d'un francophone. Sa nomination définitive est cependant acquise le 3 octobre 1904.

A partir de cette année, le quatuor Zimmer se fait entendre en France, dans quarante-trois villes différentes. Il y est accueilli chaque hiver avec enthousiasme. Le maître Vincent d'Indy, qui deviendra un grand ami d'Albert Zimmer, vient d'inaugurer la Schola Cantorum et prononce fréquemment des causeries d'introduction aux concerts du quatuor.

Albert Zimmer s'associe momentanément à diverses formations de musique de chambre, trios, quintettes, etc., parfois avec Eugène Ysaye et son frère Théo, souvent aux séances de la Libre Esthétique.

En 1903, Zimmer fait une tournée en Allemagne. Très bon concert à Berlin.

En 1903-1904, trois séances à la Nouvelle Ecole allemande. Le très réputé Léon Van Hout, fidèle collaborateur d'Eugène Ysaye, remplace, à l'alto, Nestor Lejeune qui s'est installé à Paris à la tête d'un quatuor personnel.

En 1904, chez l'artiste peintre et mécène Anna Boch, Albert Zimmer rencontre la cantatrice Gabrielle Derscheid, élève d'Aal Noordewier, qui prend part à certains concerts de la Libre Esthétique. Elle y chante les mélodies de Gabriel Fauré, accompagnée par le compositeur,

ainsi que des lieder d'Hugo Wolf, de Richard Strauss et d'autres.

Le 25 avril 1905, Albert et Gabrielle se marient. Gabrielle était la sœur du célèbre Dr Gustave Derscheid, spécialiste de la tuberculose, de la doctoresse Marie Derscheid-Delcourt, une des deux premières femmes ayant fait les études de médecine à l'Université Libre de Bruxelles et de la pianiste Louise Derscheid, élève de Brassin, médaille d'or du Conservatoire de Saint-Pétersbourg. Le grand-père Derscheid était cofondateur de la fabrique Boch de La Louvière. Trois filles naîtront de cette union.

L'année 1908 constitue le point de départ d'une nouvelle activité, la direction d'orchestre : Albert Zimmer crée à Bruxelles une Société Bach, sous le Haut Patronage de S.A.R. la comtesse de Flandre, et y déploie une activité exceptionnelle : de 1908 à 1914, il organise et dirige dix-sept concerts consacrés aux œuvres instrumentales et vocales du Cantor dont, le 21 janvier 1910, la première exécution en Belgique de la *Johannes Passion* et, le 28 mai 1911, la *Hohe Messe*, qui n'avait plus été exécutée à Bruxelles depuis 1896, sous la direction de F.-A. Gevaert. Ce même jour, ses admiratrices et admirateurs, membres des chœurs, lui remettent une adresse.

Il ajoute encore à ce répertoire la *Missa Solennis* et la *Neuvième Symphonie* de Beethoven.

Parmi les artistes non belges qui participèrent à ces exécutions, il convient de mentionner Louis Diémer, le pianiste et claveciniste, Mmes A. Noordewier-Reddingius et Tilia Hill, soprani, Max Büttner, basse, et la célèbre claveciniste Wanda Landowska. Vincent d'Indy en personne introduisit le premier concert par une conférence.

Pendant l'été 1911, Zimmer, désireux de prendre contact avec les grands chefs d'orchestre allemands, s'engage dans l'orchestre de Münich dirigé alors par Lohse, après Mottl.

La saison 1913-1914 sera la dernière de l'activité de la Société Bach, à laquelle la première guerre mondiale mit fin.

Le 21 mars (229^e anniversaire de la naissance de Bach) la *Mattheus Passion* conclut ces six années d'enthousiasme, d'études et d'efforts d'un artiste qui venait d'atteindre sa quarantième année.

Après la guerre, le concours de grands chanteurs allemands et hollandais n'était plus possi-

ble, mais le quatuor Zimmer (avec Ghigo, Baroen et Gaillard) poursuivit ses activités jusqu'en 1939. A partir de 1921, Gaillard et Emile Doehaerd alternèrent leur collaboration. Depuis 1928, Edouard Piel remplace Baroen qui était l'aîné de la formation.

Au cours de la dernière année de la guerre, Zimmer dirige des concerts de bienfaisance au profit du «Comité international de secours immédiats aux éprouvés de la guerre» : quatre concerts d'orchestre à la salle Patria, avec la participation de solistes : le pianiste Jean du Chastain, le ténor Fernand Anseau, les barytons José Danse et Désiré Demest, le violoniste Léon Guiller, le violoncelliste Jacques Gaillard et le pianiste Emile Bosquet, qui y joue pour la première fois la *Ronde wallonne* de Joseph Jongen. S'y ajoutent quatre concerts de musique de chambre par le quatuor Zimmer et des solistes : Emile Bosquet, le contrebassiste Edmond Eeckhauette, la harpiste Germaine Cornélis, et le flûtiste Auguste Strauwen qui exécutent pour la première fois la *Sonate pour flûte, alto et harpe* de Debussy, le clarinetiste A. Bageard, le bassoniste G. Boogaerts, le corniste Théo Mahy.

En 1919, le maréchal Pétain décore Zimmer de la croix de guerre française, pour avoir secouru moralement et matériellement, en dépit des représailles ennemies auxquelles il s'exposait, un officier et cinq soldats français dans les lignes allemandes après le combat du 22 août 1914 en Ardenne.

Après le tragique suicide d'Edouard Brahy, Zimmer se joignit aux amis et aux collaborateurs du disparu pour évoquer sa mémoire.

Le 13 décembre 1921, Zimmer prend la succession, au Conservatoire de Bruxelles, de la classe de violon du maître César Thomson. Il y enseigna jusqu'à l'âge de la retraite, en 1939, survenue trop tôt à son gré. Nombreux sont les élèves qui ont fait de belles carrières, après avoir acquis non seulement une solide technique, mais aussi un style empreint de pureté, de distinction et de perfection dans l'interprétation. Son plus jeune disciple, le bulgare Vasco Abadjeff, remporta, le 19 mai 1937, à l'âge de douze ans, le prix Kreisler à Liège, devant 11 concurrents, dont 7 (parmi lesquels Arthur Grumiaux) étaient présentés par Zimmer. Citons également Philippe Newman, qui fut protégé par Ysaye.

De 1919 à 1936, le quatuor Zimmer se fit entendre, au cours de tournées, dans quarante-trois villes d'Espagne, dans vingt-six villes d'Italie, dans dix-sept villes d'Afrique du Nord et donna, en 1921, vingt-huit concerts au Mexique.

Le 10 décembre 1936, le mécène et photographe célèbre, Charles Leirens, créateur et animateur de la Maison d'Art (avenue Louise 185, à Bruxelles) organisa, en la salle du Conservatoire, un concert pour commémorer le XXXX^e anniversaire du quatuor Zimmer, qui fit entendre le *Quatuor en Ré* de César Franck et le *8^e Quatuor op. 59 n° 2* de Beethoven. Une manifestation de sympathie eut lieu, à l'issue du concert, au Musée Instrumental. Y prirent la parole, au nom de la Reine Elisabeth, le comte Guillaume de Hemricourt de Grunne, grand maître de sa maison, qui remit un souvenir de la Reine à chacun des quartettistes, puis Julius Hoste, ministre de l'Instruction publique, ensuite Henri La Fontaine, prix Nobel de la paix, qui retraça l'histoire du quatuor Zimmer, enfin Joseph Jongen, directeur du Conservatoire.

Au cours et du fait de ses activités, Zimmer fut en rapport direct et épistolaire avec de nombreux compositeurs, surtout français. Citons d'Indy, Debussy, Fauré, Ravel, Pierné, Jacques Dalcroze, Koechlin, Rabaud, De Vocht, ...

Ses amis ont rappelé que c'était un esprit cultivé, éclectique, ayant beaucoup lu. En vacances, dans une villa qu'il avait fait construire à Neupont, sur la Lesse, il se livrait à la pêche avec fidélité et compétence, en oubliant la musique pour quelques heures.

Albert Zimmer décéda trop jeune, infiniment regretté, quelques jours avant l'entrée à Bruxelles de l'armée allemande, le 11 juin 1940.

Documents et programmes conservés par feu Madame Jacques Overloop-Zimmer et Madame Jean Schoentjes-Zimmer.

Ed. Brahy, *Impressions et Souvenirs recueillis par Aïda et Yvonne de Romain, Charles Castermans, Ernest Sougnéz, René Baton, Joseph Jongen, Madeleine Stévant, Albert Zimmer, Alfred Cortot, H. de Winiwarter*, Liège, 1924. — M. Stockhem, notes dactylographiées.

Jean Bosquet

LISTE DES AUTEURS

- ALLART, Dominique. Licenciée en histoire de l'art et archéologie, assistante à l'Université de Liège.
L. Van Valckenborch.
- BAL, Willy. Membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises.
J. Calozet.
- BIRN, Raymond F. Professeur à l'University of Oregon, Etats-Unis.
P. Rousseau.
- BLONDEAU, Roger A. Membre du Comité belge d'Histoire des Sciences.
F. Verbiest.
- BOSQUET, Jean. Professeur émérite de l'Université libre de Bruxelles.
A. Zimmer.
- BRUNEEL, Claude. Professeur à l'Université catholique de Louvain.
E. Van Cauwenbergh; M. Van der Belen.
- CAPOUILLEZ, Marcel. Conservateur de la Chapelle funéraire des Seigneurs de Boussu.
J. de Hennin-Liétard; M. de Hennin-Liétard.
- CAULIER-MATHY, Nicole. Chef de travaux à l'Université de Liège.
L. Dehasse; J. Forgeur; G.-M. Jamar; L.-G. Lonhienne; E. Nagelmackers; A. Neef; A. Poulet;
J.N.J. Robert.
- CHATELAIN, Françoise. Licenciée en philologie romane.
P. Demade; J. Frezin; P. Halflants; H. Hoomaert; F. Van den Bosch.
- COENEN, Daniel. Licencié en philosophie et lettres (Histoire).
Jean II Carondelet; A. de la Veulx; D. de Symandres; Th. Grammaye; Ch. Haneton; L. Longin;
R. Longin; G. Pensart; G. Veltijck.
- COURTOIS, Luc. Assistant à l'Université catholique de Louvain.
M. Haps.
- COUVREUR, Manuel. Chargé de Recherches au Fonds national de la Recherche scientifique (F.N.R.S.).
A. Laisné.
- DARQUENNE, Roger. Docteur en médecine, docteur en philosophie et lettres (Histoire).
R. Goffin.
- DAVID-CONSTANT, Simone. Membre de l'Académie royale de Belgique.
M.-G. de Louvrex.
- DEBEVER, Robert. Membre de l'Académie royale de Belgique.
F. Backes.
- DE COSTER, Willy. Professeur émérite de la Rijksuniversiteit Gent.
J.-J. Van Biervliet.
- DE GIVE, Bernard, O.C.S.O. Moine cistercien de l'Abbaye de Scourmont, Forges.
M. Herset.
- DE HALLEUX, R.P. André. Professeur à l'Université catholique de Louvain.
R. Draguet.
- DELHAYE, Jean-Pierre. Licencié en histoire.
J.-B. Delescluse; Fr. Foulon; P. Gahide; E. Royer.
- DELMAIRE, Bernard. Professeur à l'Université de Lille III (Villeneuve d'Ascq).
Alard, abbé d'Anchin; Albéric abbé de Marchiennes.

DEMOULIN, Robert. Professeur émérite de l'Université de Liège.
H. Vander Linden.

DE RUYT, Franz. Membre de l'Académie royale de Belgique.
F. De Visscher.

DE SMEDT, Raphaël. Chef de Département à la Bibliothèque royale Albert I^{er}, à Bruxelles.
G. Marlow.

DESPY, Georges. Correspondant de l'Académie royale de Belgique.
Fulgence; Jonas; Ramirdus d'Esquerchin; Robert dit le Bougre.

DESPY-MEYER, Andrée. Archiviste de l'Université libre de Bruxelles.
J.-B. Boisschot; F. de Boisschot.

DIERKENS-AUBRY, Françoise. Conservateur du Musée Horta, à Bruxelles.
Fr. Gailliard.

DOMS, André. Rédacteur du *Journal des poètes*.
P. Bourgeois; J. Glineur.

DOUXCHAMPS-LEFÈVRE, Cécile. Chef de Département honoraire des Archives générales du Royaume,
à Namur.
F.-J. Grandgagnage; Marie-Elisabeth de Habsbourg.

DUBUISSON, Michel. Chargé de cours à l'Université de Liège.
J.-P. Waltzing.

DUGNOLLE, Jean. Archiviste honoraire de la Ville d'Ath.
L. Veriest.

DUMONT, Georges-Henri. Membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises.
Gh. De Boom; L. Hommel.

FAUTREZ, Lucien. Professeur émérite de la Rijksuniversiteit Gent.
P. Gérard.

FRANÇOIS, Luc. Premier assistant à la Rijksuniversiteit Gent.
B. Bonaventure; G. de Trazegnies; J.-Fr. Gendebien; J. van Volden de Lombeke.

FRICKX, Robert. Professeur à la Vrije Universiteit Brussel.
C. Burniaux; M. Pierson-Piérard.

GENICOT, Léopold. Membre de l'Académie royale de Belgique.
F. Rousseau.

GERGELY, Thomas. Professeur à l'Université libre de Bruxelles.
G. Heux.

GOCHET, Paul. Professeur à l'Université de Liège.
Ph. Devaux.

GOURSKI, Georges. Directeur général honoraire des Services techniques de la R.T.B.-B.R.T.
R. Braillard.

GRAUWEN, chanoine Wilfried Marcel, O.P. Professeur aux Universitaire Faculteiten Sint-Aloysius,
à Bruxelles.
Hugues de Fosses; Norbert de Magdebourg.

HALLIN-BERTIN, Dominique. Licenciée en philologie romane.
M. Thiry.

HANSOTTE, Georges. Chef de Département honoraire des Archives de l'Etat, à Liège.
J.-H. Bormans.

HENNEBERT, Alexis J. Membre correspondant de la Société royale de Numismatique de Belgique.
M. Rau.

JAUMOTTE, baron André L. Membre de l'Académie royale de Belgique.
F. Campus.

JODOGNE, Pierre. Chargé de cours à l'Université de Liège.
G. Doutrepoint.

JORIS, André. Membre de la Commission royale d'Histoire.
F. Vercauteren.

KELECOM, Jean. Docteur en médecine.
 M. Brisseau; G.-J. Chapuis; G. Deleau.

KIESEL, Frédéric. Journaliste au *Pourquoi Pas?*
 A. de Prémoré.

KLEIN, Jean-René. Professeur à l'Université catholique de Louvain.
 M. Grevisse.

KOCH, Louis B. Licencié en histoire, agrégé en philosophie et lettres.
 G. Antoine.

KYMPERS, Léopold. Chargé de cours aux Universitaire Faculteiten Sint-Ignatius te Antwerpen.
 L. Bekaert.

LABARBE, Jules. Membre de l'Académie royale de Belgique.
 A. Delatte; A. Severyns.

LACROIX, Jean.
 H. Proumen.

LAWALRÉE, André. Chef de département honoraire du Jardin botanique national de Belgique.
 Th. Durand.

LECOMTE, Jean. Correspondant de l'Académie royale de Belgique.
 Z.-M. Bacq; G. Coppée (en collaboration avec Henri Thys); H. Fredericq; J. Roskam.

LEDUC, Jacques. Membre de l'Académie royale de Belgique.
 R. Bernier; L. Samuel.

LEPERSONNE, Jacques. Membre de l'Académie royale de Belgique.
 L. Cahen.

LOBET, Marcel. Membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises.
 L. Christophe; H. Closson; H. Duesberg; A. Jans.

LUBELSKI-BERNARD, Nadine. Chef de travaux à l'Institut de Sociologie de l'Université libre de Bruxelles.
 W. Frère-Orban.

† MAHILLON, Pierre. Conseiller émérite de la Cour de Cassation.
 R. Dekkers.

MARGUE, Michel. Collaborateur scientifique du Centre universitaire de Luxembourg.
 Ermesinde.

MENGAL, Paul. Généalogiste.
 G.-J. de Looz-Corswaren.

MEYERS, Jean. Docteur en philosophie et lettres.
 Sedulius Scottus.

MINGELGRÜN, Albert. Professeur à l'Université libre de Bruxelles.
 M.-J. Lefebve.

MISONNE, Daniel, O.S.B. Bibliothécaire de l'Abbaye de Maredsous, à Denée.
 Caddroé.

MOREAU, Yves. Licencié en histoire.
 G. Marissiaux.

MULNARD, Jacques. Membre de l'Académie royale de Médecine de Belgique.
 P. Francotte.

OGOVOSZKY, Judith. Licenciée en histoire de l'art et archéologie.
 H. Holemans.

ORLOFF, Sophie. Licenciée en histoire de l'art et archéologie.
 E. Verlant.

OTTE-BERNÈS, Anne-Catherine. Assistante à l'Université de Liège, chef de l'Unité de documentation
 Marcel Florkin.
 J. Gallé; G. van Gutschoven.

PAQUET, Pierre. Licencié en histoire de l'art et archéologie.
 A. Van Mulken.

PLATELLE, chanoine Henri. Professeur honoraire des Facultés catholiques de Lille.
Hucbald de Saint-Amand; Ide; Milon.

POLL, Max. Membre de l'Académie royale de Belgique.
P. Brien.

PUTTEMANS, Pierre. Architecte et urbaniste, chargé de cours à l'Institut supérieur d'Urbanisme et de
Rénovation urbaine.
V. Bourgeois.

RANIERI, Liane. Docteur en philosophie et lettres.
Ch. Girault.

RAXHON, Philippe. Aspirant au Fonds National de la Recherche Scientifique (F.N.R.S.).
U. Capitaine.

RENDERS, Martine. Attaché de Direction au Théâtre du Rideau de Bruxelles.
E. Moerman.

RUBES, Jan. Attaché aux Archives et musée de la littérature, à Bruxelles.
E. Vandercammen.

RUELLE, Pierre. Membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises.
J. Bastin.

RYCKMANS, comte Jacques. Correspondant de l'Académie royale de Belgique.
E. Lamotte.

SARTORIUS, Francis. Bibliothécaire e.r. de l'Institut d'Etudes européennes de l'Université libre de
Bruxelles.
V. Joly.

SERPE, Jean. Correspondant de l'Académie royale de Belgique.
L. Rosenfeld.

SIMONS, Walter. Assistant de recherches à l'Institute for Advanced Study, Princeton (New Jersey),
Etats-Unis.
Jean de Warneton.

STOCKHEM, Michel. Docteur en musicologie.
N. Daneau; S. Daneau.

THIERRY, Marie-Paule. Ecrivain.
Fr. Adine.

THOMAS, Emile. Professeur émérite de l'Ecole royale militaire.
A. Duchateau; F. Neefs; A. Nyssens, U. Reniers.

THYS, Henri. Chef de Travaux à l'Université de Liège.
G. Coppée (en collaboration avec Jean Lecomte).

TROUSSON, Raymond. Membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises.
I. Gilkin.

UGEUX, comte William. Professeur émérite de l'Université catholique de Louvain.
A. Oleffe; J. Rens.

VAN BELLE, Jean-Louis. Docteur en philosophie et lettres (Histoire).
J. Boulengier.

VANDEGANS, André. Membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises.
A. Counson; F. Desonay.

VANDEN EECKHOUDT, Denise.
V. Rousseau.

VAN DER STRAETEN, Jos, S.J. Bollandiste.
J. Van den Gheyn; Fr. Van Ortroij.

VAN MINGROOT, Erik. Professeur à la Katholieke Universiteit Leuven.
Gaucher d'Oisy-Inchy.

VAN NUFFEL, Robert O.J. Professeur émérite aux Universités de Gand et d'Anvers.
A. Goffin; C. Lemonnier.

VAN RIET, chanoine Georges. Professeur émérite de l'Université catholique de Louvain.
A. Van Weddingen.

VAN STEENBERGHEN, chanoine Fernand. Membre de l'Académie royale de Belgique.
N. Balthasar.

VERHESEN, Fernand. Membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises.
R. Mels.

VICTOIR, Joseph. Ingénieur civil architecte, inspecteur général à la Banque Nationale de Belgique.
H. Beyaert.

VOULLEMIN, Sylvain. Membre de l'Académie royale de Belgique.
R. Barbier.

WARMOES-EMOND, Cécile. Docteur en archéologie et histoire de l'art.
Anne de Saint-Barthélemy.

WATELET, Jacques-Grégoire, O.S.B. Historien de l'art.
H. Braun.

YANTE, Jean-Marie. Premier assistant aux Archives de l'Etat à Arlon.
J. Vannérus.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

- Planche I Léon Bekaert, devant la première machine à fabriquer le «knotted fence», vers 1928. De gauche à droite : Maurice Bekaert, frère de Léon; Arthur Blashill, spécialiste de la machine; Léon Bekaert et deux de ses collaborateurs, Roger Hebben et André Veys.
Archives du Groupe Bekaert, Zwevegem.
Face à la page 64.
- Planche II Henri Beyaert, par Egide Melot, 1876.
Il se fit représenter au naturel au sommet d'une tour d'escalier — aujourd'hui disparue — d'une aile de la Banque nationale, dont il était l'auteur à Bruxelles. Sur la table d'inscription sur laquelle il s'appuie, on peut lire (en néerlandais) «Cet homme de pierre figure Hendrik-Joseph-Franz Beyaert, né à Courtrai, en Flandre occidentale, le 29 juillet 1823. Architecte à Bruxelles où il vit bien en l'an 1876, là où il moura certainement, personne ne sait quand, mais le plus tard possible».
Photographie prêtée par Monsieur Victor G. Martiny.
Face à la page 65.
- Planche III Jean Boulengier :
plan de la ville d'Ath, 1696.
Collection particulière.
Face à la page 80.
- Planche IV Pierre Bourgeois, portrait peint par Pierre-Louis Flouquet,
huile sur toile. 100 × 80 cm, s.d. Provinciaal museum voor moderne kunst,
Ostende.
Face à la page 81.
- Planche V Jean II Carondelet, portrait d'après Jan Cornelisz. Vermeyen (ca 1500-1559).
Copie avec variante peut-être par Jan Van Scorel, original : Brooklyn Museum (U.S.A.),
huile sur chêne 53,3 × 81 cm, s.d.
Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, inv. 6518.
Face à la page 144.
- Planche VI Fernand De Visscher à Alba Fucens.
Photographie prêtée par M. Joseph Mertens.
Face à la page 145.
- Planche VII Franz Gailliard :
L'ombrelle blanche,
huile sur toile 68,5 × 54,7 cm, s.d.
Collection M^{me} Jean-Jacques Gailliard, Bruxelles.
Face à la page 160.

- Planche VIII Iwan Gilkin, portrait par Lucien Wollès, dessin aux crayons de couleurs, 3 septembre 1905. Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique.
Face à la page 161.
- Planche IX Maurice Grevisse à sa table de travail.
Photographie prêtée par M. André Goosse.
Face à la page 224.
- Planche X Camille Lemonnier, portrait à l'aquarelle par Constantin Meunier, vers 1886.
Musée Camille Lemonnier, Bruxelles.
Face à la page 225.
- Planche XI René Mels :
Anneaux des formes,
gravure, 1965.
Collection particulière, Bruxelles.
Face à la page 240.
- Planche XII Victor Rousseau :
Les saisons viriles, 1921.
Musées des Beaux-Arts de Charleroi.
Face à la page 241.
- Planche XIII Marcel Thiry.
Photographie prêtée par M^{me} Lise Thiry.
Face à la page 304.
- Planche XIV Edmond Vandercammen :
Le jardinier du ciel, 1931,
huile sur toile 91,5 × 72 cm.
Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, inv. 9572.
Face à la page 305.
- Planche XV Lucas Van Valckenborch :
Paysage,
détrempe sur toile 28 × 40 cm, 1577.
Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, inv. 6395.
Face à la page 320.
- Planche XVI Ferdinand Verbiest :
Astronomia Europea, 1668.
Page de titre montrant l'Observatoire de Pékin avec les instruments fabriqués
par Verbiest.
Bibliothèque de l'Observatoire royal de Belgique, Bruxelles.
Face à la page 321.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique : Pl. V, VIII, XIV, XV.

Provinciaal museum voor moderne kunst, Ostende : Pl. IV.

Vincent Everaerts (Bruxelles) : Pl. XII.

Luc Schrobiltgen (Bruxelles) : Pl. III, X, XI, XVI.

Speltdoom et fils : Pl. VII.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOTICES
CONTENUES DANS LES VOLUMES I ET II
DE LA NOUVELLE BIOGRAPHIE NATIONALE

- A**
- ABEL, *Armand*, islamologue (1903-1973), I, 13.
ADINE, *France*, romancière (1890-1977), II, 11.
ALARD, abbé d'Anchin (-1087), II, 12.
ALBÉRIC, abbé de Marchiennes (-1048), II, 13.
ALÉRIEL, *Paul*, pseud. de MARLOW, *Georges*.
ALLORNAUD, *Paul*, pseud. de GLINEUR, *Jean*.
ALMAN(N)US, GERMANUS, voir de MIDDELBOURG, *Paul*.
ANNE DE SAINT-BARTHÉLEMY, caméliste (1549-1626), II, 13.
ANTOINE, *Guillaume*, vétérinaire (1880-1946), II, 15.
- B**
- BACKES, *Fernand*, mathématicien (1887-1985), II, 16.
BACQ, *Zénon-Marcel*, physiologiste (1903-1983), II, 17.
BALTHASAR, *Nicolas*, métaphysicien (1882-1959), II, 19.
BARBIER, *René*, compositeur (1890-1981), II, 21.
BASTIN, voir JACOB, *Jean-Gille(s)*.
BASTIN, *Julia*, philologue romainiste (1888-1968), II, 23.
BEKAERT, *Léon*, industriel (1891-1961), II, 25.
BERNIER, *René*, compositeur (1905-1984), II, 29.
BEYAERT, *Henry*, architecte (1823-1894), II, 34.
BOISSCHOT, *Jean-Baptiste*, conseiller et avocat fiscal (-1580), II, 37.
BONAVENTURE, *Nicolas*, magistrat, homme politique (1753-1831), II, 39.
BORMANS, *Jean-Henri*, philologue (1801-1878), II, 40.
- C**
- BOTERAM, *Rinaldo*, tapissier (1417/1418?-1484), I, 15.
BOULANGER, *Jean*, voir BOULENGIER, *Jean*.
BOULENGER, *Jean*, voir BOULENGIER, *Jean*.
BOULENGIÉ, *Jean*, voir BOULENGIER, *Jean*.
BOULENGIER, *Jean*, ingénieur militaire (ca 1625-1706), II, 41.
BOURGEOIS, *Pierre*, poète (1898-1976), II, 43.
BOURGEOIS, *Victor*, architecte (1897-1962), II, 46.
BRAILLARD, *Raymond*, ingénieur électricien (1888-1945), II, 51.
BRAUN, *Henri*, architecte (1881-1980), II, 54.
BRIEN, *Paul*, zoologue (1894-1975), II, 55.
BRISSEAU, *Michel*, médecin oculiste (1676-1743), II, 58.
BURNIAUX, *Constant*, écrivain (1892-1975), II, 60.
- D**
- D'ALOST, *Pierre*, voir VAN AELST, *Pierre I*.
DANEAU, *Nicolas*, compositeur (1866-1944), II, 95.
DANEAU, *Suzanne*, compositeur, pianiste (1901-1971), II, 96.
D'ARTIGUES, *Aimé-Gabriel*, maître de verrerie-cristallerie (1778-1848), I, 29.
de BOISSCHOT, *Ferdinand*, chancelier de Brabant (1570-1649), II, 97.
DE BOOM, *Ghislaine*, historienne (1895-1957), II, 100.
de DEVENTER, *Jacques*, cartographe (1500/1505-1575), I, 30.
de DURAND de PRÉMOREL, *Adrien*, voir de PRÉMOREL, *Adrien*.
DEHASSE, *Lambert*, industriel, homme politique (1808-1872), II, 102.
de HAZE, *Jean*, tapissier (ca 1440-?), I, 39.
de HEERS, *Raes*, tribun populaire (1418-1477), I, 41.
DE HENNIN-LIÉTARD, *Jean*, comte de Boussu (1499-1562), II, 104.
de HENNIN-LIÉTARD, *Maximilien*, comte de Boussu (1543-1578), II, 105.
de HERZELLES, *Ambroise-Joseph*, surintendant général des Finances (1680-1759), I, 45.
de JACQUIER de ROSÉE, *Antoine-Laurent*, maître de forges et de cuivreries (1747-1826), I, 47.
de JAEGHER, *Edouard*, parlementaire (1806-1893), I, 49.
DE JONGHE, *Edouard*, ethnologue (1878-1950), I, 50.

- DEKKERS, *René*, juriste (1909-1976), II, 105.
- DE LANTSHEERE, *Jean-Hubert*, vicaire général (1753-1824), I, 55.
- DELATTE, *Armand*, helléniste, latiniste (1886-1964), II, 107.
- de la VEULX, *Adrien*, chapelain (xv^e siècle), II, 110.
- DELEAU, *Gérard*, apothicaire (1726-1788), II, 111.
- DELESCLUSE, *Jean-Baptiste*, avocat, homme politique (1803-1861), II, 112.
- de LOOZ-CORSWAREM, *Guillaume-Joseph*, prince d'Empire (1732-1803), II, 114.
- de LOUVREX, *Mathias-Guillaume*, jurisconsulte (1665-1734), II, 116.
- DELPORTE, *Victor*, médecin (1855-1914), I, 57.
- DEMADE, *Pol*, écrivain (1863-1936), II, 119.
- DE MALEINGREAU, *Paul*, voir MALENGREAU, *Paul*.
- de MARNIX, *Jean*, secrétaire du Conseil privé des Pays-Bas (1483-1532), I, 61.
- DE MEUSE, *Alain*, pseud. de THIRY, *Marcel*.
- de MIDDELBURG, *Paul*, mathématicien (1446-1534), I, 62.
- DE MOOR, *Victor*, botaniste (1827-1895), I, 68.
- D'ENGHIEN, *Pierre*, voir VAN AELST I, *Pieter*.
- D'ENGHIEN II, *Pierre*, voir VAN AELST II, *Pierre*.
- D'ENGHIEN III, *Pierre*, voir VAN AELST III, *Pierre*.
- de NIVELLES, *Jean*, pseud. de JOLY, *Victor*.
- de PRÉMOREL, *Adrien*, écrivain (1889-1968), II, 121.
- DE RIVIEREN, *Raes*, voir de HEERS, *Raes*.
- de SELLIERS de MORANVILLE, *Antonin*, officier (1852-1945), I, 69.
- DES MAREZ, *Guillaume*, historien (1870-1931), I, 72.
- DESONAY, *Fernand*, philologue romaniste (1899-1973), II, 123.
- de SYMANDRES, *Désiré*, secrétaire du Conseil privé des Pays-Bas (-ca 1556), II, 129.
- de TRAZEGNIÉS, *Georges*, homme politique (1762-1849), II, 130.
- DEVAUX, *Philippe*, philosophe (1902-1979), II, 131.
- DE VISSCHER, *Fernand*, juriste, archéologue (1885-1964), II, 133.
- de WITTELSBACH, *Elisabeth*, voir ELISABETH.
- DODIMONT, *Jean*, pseud. de SCHYNS, *Matthieu*.
- DOUTREPONT, *Georges*, historien de la littérature française (1868-1941), II, 134.
- DRAGUET, *René*, théologien, orientaliste (1896-1980), II, 138.
- DUCHATEAU, *Aimé*, officier (1865-1925), II, 141.
- DUESBERG, *Émile*, voir DUESBERG, *Hilaire*.
- DUESBERG, *Hilaire*, exégète (1888-1969), II, 141.
- DURAND, *Théophile*, botaniste (1855-1912), II, 144.

E

- ÉLISABETH, reine des Belges (1876-1965), I, 78.
- ÉRASME, pseud. de HUYSMANS, *Camille*.
- ERMESINDE, comtesse de Bar et de Luxembourg (1186-1247), II, 147.
- EVENEPOEL, *Edmond*, critique musical (1846-1931), I, 89.

F

- FORGEUR, *Joseph*, avocat, homme politique (1802-1872), II, 152.
- FOULON, *Franz*, écrivain, militant wallon (1861-1928), II, 156.
- FRANCOTTE, *Polydore*, embryologiste (1851-1916), II, 158.
- FREDERICQ, *Henri*, physiologiste (1887-1980), II, 159.
- FRÈRE-ORBAN, *Walthère*, homme d'État (1812-1896), II, 161.
- FREZIN, *Julia*, écrivain, peintre et sculpteur (1864-1950), II, 171.
- FULGENCE, premier abbé d'Affligem (x^e-xii^e s.), II, 173.

G

- GAHIDE, *Paul*, homme politique (1880-1970), II, 176.
- GAILLIARD, *Franz*, peintre (1861-1932), II, 177.
- GALLÉ, *Jean*, mathématicien, ingénieur (1^{re} moitié du xvii^e s.), II, 180.
- GARCIA, *Ana*, voir ANNE DE SAINT-BARTHÉLEMY.
- GASPAR, *Jean-Marie*, sculpteur (1861-1931), I, 93.

- GAUCERUS, voir GAUCHER D'OISY-INCHY.
- GAUCHER D'OISY-INCHY, évêque de Cambrai (ca 1055-ca 1130), II, 183.
- GENDEBIEN, *Jean-François*, homme politique (1753-1838), II, 188.
- GÉRARD, *Pol*, histologiste (1886-1961), II, 190.
- GEVAERT, *François-Auguste*, musicien (1828-1908), I, 97.
- GILBERT, *Eugène*, critique littéraire (1864-1919), I, 100.
- GILKIN, *Iwan*, écrivain (1858-1924), II, 191.
- GILLÈS, *Daniel*, écrivain (1917-1981), I, 102.
- GILLÈS DE PÉLICHY, *Daniel*, voir GILLÈS, *Daniel*.
- GIORNO, pseud. de JOURET, *Georges*.
- GIRAULT, *Charles*, architecte (1851-1932), II, 196.
- GLINEUR, *Jean*, poète, juriste (1906-1969), II, 200.
- GOFFIN, *Arnold*, écrivain (1863-1934), II, 201.
- GOFFIN, *René*, docteur en médecine (1901-1976), II, 204.
- GOUDRIAAN, *Adrien*, inspecteur général du Waterstaat (1768-1829), I, 109.
- GOUDRIAAN, *Bernard*, inspecteur du Waterstaat (1796-1842), I, 110.
- GRAMAYE, *Thomas*, voir GRAMMAYE, *Thomas*.
- GRAMMAYE, *Thomas*, maître général des Monnaies (-1535), II, 205.
- GRANDGAGNAGE, *François-Joseph*, magistrat, homme de lettres (1797-1877), II, 208.
- GRAUX, *Charles*, avocat, homme politique (1837-1910), I, 112.
- GREVISSE, *Maurice*, grammairien (1895-1980), II, 210.
- GRIMARD, *Raoul*, ingénieur (1899-1938), I, 118.
- GUALCHERUS, voir GAUCHER D'OISY-INCHY.
- GULLISSEN, *Jean*, ingénieur, résistant (1914-1942), I, 125.
- GUTISCOVIUS, *Gérard*, voir van GUTSCHOVEN, *Gérard*.
- GUTSENHOVEN, *Gérard*, voir van GUTSCHOVEN, *Gérard*.

H

- HAESAERTS, *Luc*, historien de l'art (1899-1962), I, 130.

- HAESAERTS, *Paul*, historien de l'art (1901-1974), I, 135.
- HALFLANTS, *Paul*, critique littéraire (1873-1945), II, 213.
- HANETON, *Charles*, secrétaire de Charles Quint et de Philippe II (-1560), II, 214.
- HANNETON, *Charles*, voir HANETON, *Charles*.
- HAPS, *Marie*, fondatrice de l'École Supérieure de Jeunes filles (1879-1939), II, 215.
- HELLENS, *Franz*, écrivain (1881-1972), I, 140.
- HENRY, *Victor*, journaliste (1832-1896), I, 160.
- HERIMAN, moine, historien (1090-1147), I, 163.
- HERMANN, *Jean*, voir HERMANS, *Jean*.
- HERMANS, *Jean*, botaniste (1595-1674), I, 171.
- HERSET, *Michel*, moine cistercien (1738-1806), II, 217.
- HERSET, *Norbert*, voir HERSET, *Michel*.
- HEUX, *Gaston*, écrivain (1879-1951), II, 219.
- HOLEMANS, *Henri-Joseph*, orfèvre et sculpteur (1894-1973), II, 220.
- HOMMEL, *Luc*, écrivain (1896-1960), II, 221.
- HOORNAERT, *Hector*, écrivain (1851-1922), II, 223.
- HORTA, *Victor*, architecte (1861-1947), I, 172.
- HOUYET, *François*, magistrat (1789-1865), I, 178.
- HUCBALD de SAINT-AMAND, écolâtre, musicien (840?-930), II, 225.
- HUGUES DE FOSSES, 1^{er} abbé de Prémontré (1085/1090-1161 ou 1164), II, 228.
- HUYSMANS, *Camille*, homme politique (1871-1968), I, 181.
- I**
- IDE, comtesse de Boulogne (ca 1040-1113), II, 233.
- J**
- JACOB, *Jean-Gille(s)*, architecte (1714-1781), I, 190.
- JACQUIER, *Laurent*, maître de forges (1623/1628-1707), I, 191.
- JACQUIS, *Laurent*, voir JACQUIER, *Laurent*.
- JAMAR, *Gérard-Mathieu*, industriel, homme politique (1804-1858), II, 235.
- JANS, *Adrien*, écrivain (1905-1973), II, 238.
- JANSSSEN, *Georges*, juriste, banquier (1892-1941), I, 192.
- JANSSSENS, *Charles*, homme politique (1898-1982), I, 199.
- JEAN de WARNETON, évêque de Thérouanne (ca 1065-1130), II, 240.
- JEAN SUIS, pseud. de DEMADE, *Pol*.
- JOHANNIS, *Pierre*, jésuite (1882-1955), I, 200.
- JOLY, *Victor*, journaliste (1807-1870), II, 242.
- JONAS, «prêtre cathare» (xii^e s.), II, 246.
- JOSSON, *Henri*, jésuite (1869-1939), I, 204.
- JOURDAIN, *Jules*, sculpteur (1873-1957), I, 205.
- JOURET, *Georges*, pédagogue (1871-1945), I, 208.
- JUSTIN, pseud. de GRANDGAGNAGE, *François-Joseph*.
- K**
- KADDROE, voir CADDROÉ.
- KEFER, *Louis*, musicien (1842-1926), I, 211.
- KIRSCHEN, *Sadi*, avocat (1877-1934), I, 211.
- KOCH, *Henri*, musicien (1903-1969), I, 212.
- L**
- LABBÉ, *Alfred*, syndicaliste (1871-1919), I, 216.
- LAINÉZ, *Alexandre*, voir LAISNÉ, *Alexandre*.
- LAISNÉ, *Alexandre*, poète (1653-1710), II, 248.
- LAMBERT, pseud. de LEBROCQUY, *Guillaume*.
- LAMBERT, *Henri*, banquier (1887-1933), I, 216.
- LAMOTTE, *Étienne*, orientaliste (1903-1983), II, 250.
- LARTIGUE, *Émile*, officier (1868-1943), I, 222.
- LAVACHERY, *Henri*, ethnologue (1885-1972), I, 224.
- LEBROCQUY, *Guillaume*, journaliste (1835-1880), I, 228.
- LECLERCQ, *Jacques*, philosophe (1891-1971), I, 232.
- LE DOLENT MACROBITE, pseud. de MARLOW, *Georges*.
- LEFEBVE, *Maurice-Jean*, philologue romaniste (1916-1981), II, 253.
- LEGRELLE ou LE GRELLE, *Gérard*, banquier, homme politique (1793-1871), I, 237.
- LEGRELLE ou LE GRELLE, *Henri*, banquier (1798-1872), I, 240.
- LEGRELLE ou LE GRELLE, *Joseph*, banquier (1764-1822), I, 243.
- LE HAZE, *Jean*, voir de HAZE, *Jean*.
- LEIRENS, *Charles*, musicien, photographe (1888-1963), I, 247.
- LE KIME, *Nelson*, musicologue (1869-1961), I, 252.
- LEMONNIER, *Camille*, écrivain (1844-1913), II, 254.
- LOETS, *Rombaud*, secrétaire de Charles Quint (-1565), I, 253.
- LONGIN, *Laurent*, trésorier général de Charles Quint (-1553), II, 262.
- LONGIN, *Roland*, président de la Chambre des comptes (-1574), II, 264.
- LONHIENNE, *Louis-Godefroid*, avocat, industriel, homme politique (1787-1871), II, 265.
- LOOTS, *Rombaud*, voir LOETS, *Rombaud*.
- LOY, *V.*, pseud. de JOLY, *Victor*.
- LUART, *Emma*, artiste lyrique (1887-1968), I, 254.
- LUWAERT, *Emma*, voir LUART, *Emma*.
- LYS, *Pierre*, notaire, homme politique (1779-1849), I, 255.
- M**
- MACHIN, *Alfred*, cinéaste (1877-1929), I, 259.
- MALENGREAU, *Paul*, musicien (1887-1956), I, 260.
- MARGA, *Uldarique*, officier (1854-1925), I, 265.
- MARIE-ÉLISABETH de HABSBOURG, gouvernante des Pays-Bas (1680-1741), II, 267.
- MARISSIAUX, *Gustave*, photographe (1872-1929), II, 270.
- MARLOW, *Georges*, médecin, écrivain (1872-1947), II, 271.
- MASCAUX, *Abel*, pasteur (1898-1964), I, 265.
- MELS, *René*, peintre, graveur (1909-1977), II, 273.
- MEMMON, pseud. de RYELANDT, *Daniel*.
- MEULEMANS, *René*, voir MELS, *René*.

MEYER, *Jacques*, révolutionnaire (1756-1805), I, 266.
MILON, moine et écolâtre de Saint-Amand (-872), II, 277.
MISSIAEN, *Edgard*, homme politique (1889-1956), I, 270.
MITERRE, *Paul*, pseud. de HAL-FLANTS, *Paul*.
MODARD, *Maurice*, officier (1886-1947), I, 271.
MOELLER, *Henry*, critique littéraire (1852-1918), I, 271.
MOERMAN, *Ernst*, poète, dramaturge, musicien (1897-1944), II, 279.
MONSEUR, *Eugène*, philologue (1860-1912), I, 274.
MORESSÉE, *Eugène*, journaliste (1828-1888), I, 277.
MOZIN, *Jules*, officier (1873-1958), I, 278.
MUÛLS, *Fernand*, juriconsulte, diplomate (1892-1981), I, 279.

N

NAESSENS de LONCIN, *Victor*, officier (1864-1954), I, 285.
NAGELMACKERS, *Ernest*, banquier, industriel, homme politique (1834-1905), II, 282.
NEEF, *Alphonse*, agronome, homme politique (1809-1859), II, 284.
NEEFS, *Félix*, officier (1873-1953), II, 287.
NORBERT de GENNEP, voir NORBERT de MAGDEBOURG.
NORBERT de MAGDEBOURG, saint, fondateur de l'ordre de Prémontré (1080/1085-1134), II, 289.
NORBERT de XANTEN, voir NORBERT de MAGDEBOURG.
NÔWINNE, pseud. de CALOZET, *Joseph*.
NYSSSENS, *Albert*, officier (1877-1963), II, 294.

O

OLEFFE, *André*, homme politique, président du Mouvement Ouvrier Chrétien (1914-1975), II, 296.

P

PANSART, *Guillaume*, voir PENSART, *Guillaume*.

PENSART, *Guillaume*, secrétaire impérial (-1557), II, 298.
PERLOT, *Jean-Nicolas*, chercheur d'or (1823-1900), I, 287.
PERENIN, *Antoine*, secrétaire d'Etat auprès de Charles Quint (-1538), I, 289.
PIERRE D'ANGLE, pseud. de LE KIME, *Nelson*.
PIERSON-PIÉRARD, *Marianne*, écrivain (1907-1981), II, 299.
PIRON, *Jean*, général (1896-1974), I, 290.
PITZEMBOURG-BERTHOUD, pseud. de MARLOW, *Georges*.
PONCELET, *Adolphe*, diplomate (1819-1857), I, 291.
POULET, *Alban*, administrateur de sociétés, homme politique (1835-1893), II, 302.
PROUMEN, *Henri-Jacques*, écrivain (1879-1962), II, 305.

R

RAMIRDUS d'ESQUERCHIN, «prêtre hérétique» (vers 1075), II, 307.
RAU, *Marcel*, sculpteur (1886-1966), II, 307.
REGNAULT, *Adrien*, médecin (1651-1693), I, 293.
RENIERS, *Urbain*, officier (1906-1962), II, 310.
RENS, *Jef*, syndicaliste (1905-1985), II, 311.
REYNAERT, *Karel*, pseud. de JOLY, *Victor*.
ROBERT dit LE BOUGRE, inquisiteur de 1233 à 1245, II, 313.
ROBERT, *Jean-Nicolas*, industriel, banquier, homme politique (1788-1858), II, 316.
ROSENFELD, *Léon*, physicien (1904-1974), II, 317.
ROSKAM, *Jacques*, physiopathologiste (1890-1977), II, 321.
ROUSSEAU, *Félix*, historien (1887-1981), II, 323.
ROUSSEAU, *Pierre*, dit ROUSSEAU de Toulouse, polémiste (1716-1785), II, 326.
ROUSSEAU, *Victor*, sculpteur (1865-1954), II, 328.
ROYER, *Émile*, avocat, homme politique (1866-1916), II, 335.
RYCKMANS, *Gonzague*, exégète (1887-1969), I, 293.
RYELANDT, *Daniel*, docteur en droit, directeur de l'Agence Belga (1903-1981), I, 298.

S

SAINT-GEORGES, pseud. de JOURDAIN, *Jules*.
SAMUEL, *Léopold*, compositeur (1883-1975), II, 338.
SCHYNS, *Mar(t)hieu*, pasteur (1890-1979), I, 300.
SEDULIUS SCOTTUS, dit SEDULIUS de LIÈGE, écrivain (ix^e s.), II, 339.
SEGHERS, *Emilius*, évêque (1855-1927), I, 305.
SEVERUS, *Justus*, pseud. de HOORNAERT, *Hector*.
SEVERYNS, *Albert*, helléniste (1900-1970), II, 342.
SIMENON, *Guillaume*, vicairé général (1871-1951), I, 306.
SIMONON, *Willem*, voir SIMENON, *Guillaume*.
SMETS, *Georges*, sociologue (1881-1961), I, 308.
SOUPART, *Pierre*, médecin (1923-1981), I, 314.
SPIRIDIO, pseud. de HUYSMANS, *Camille*.
STINVAL, *F.*, pseud. de MUÛLS, *Fernand*.

T

THIRIARD, *Martin*, pseud. de THIRY, *Marcel*.
THIRY, *Marcel*, écrivain (1897-1977), II, 345.
THONGER, *William*, pasteur (1889-1973), I, 316.
Un CATHOLIQUE INDÉPENDANT, pseud. de VAN den BOSCH, *Firmin*.

V

VAN AELST I, *Pieter*, tapissier (1450-1522), I, 320.
VAN AELST II, *Pierre*, dit LE JEUNE, tapissier (1471-1532), I, 330.
VAN AELST III, *Pierre*, tapissier (1495?-1560), I, 337.
VAN BIERVLIET, *Jules-Jean*, psychologue (1859-1945), II, 352.
VAN CAUWENBERGH, *Étienne*, bibliothécaire (1890-1964), II, 353.
VAN DAMME, *Jean*, pseud. de FRÈRE-ORBAN, *Walthère*.
VAN den BOSCH, *Firmin*, magistrat, écrivain (1864-1949), II, 354.
VAN DEN GHEYN, *Joseph*, bolandiste (1854-1913), II, 356.

- VAN den PLAS, *Louise*, féministe (1877-1968), I, 339.
- VAN DER BELEN, *Martin*, médecin (1720-1795), II, 357.
- VANDERCAMMEN, *Edmond*, poète, peintre (1901-1980), II, 358.
- VAN DER DUSSEN, *Arnt*, *Aernt* ou *Arnd*, voir *BOTERAM*, *Rinaldo*.
- VANDER LINDEN, *Herman*, historien (1868-1956), II, 360.
- VANDERVELDE, *Émile*, homme politique (1866-1938), I, 344.
- van DOREN, *Eugène*, résistant (1875-1956), I, 354.
- VAN DROMME, *Cécile*, voir *ADINE*, France.
- VAN EDINGEN, *Pieter*, voir *VAN AELST I*, *Pierre*.
- VAN ERMENGEM, *Frédéric*, voir *HELLENS*, *Franz*.
- van GUTSCHOVEN, *Gérard*, mathématicien, médecin, philosophe (1615-1668), II, 362.
- VAN KALKEN, *Frans*, historien (1881-1961), I, 355.
- VAN MULKEN, *Art* ou *Aert*, architecte (xvii^e s.), II, 364.
- VANNÉRUS, *Jules*, historien (1874-1970), II, 365.
- VAN ORTROY, *François*, bollandiste (1854-1917), II, 368.
- VAN PIERLIJNCK-HOVE, *F.*, pseud. de *MUÛLS*, *Fernand*.
- VAN REMOORTEL, *Michel*, musicien (1844-1904), I, 357.
- van STRYDONCK de BURKEL, *Victor*, général (1876-1961), I, 359.
- VAN VALCKENBORCH, *Lucas*, peintre (ca 1534-1597), II, 369.
- van VOLDEN de LOMBEKE, *Joseph*, homme politique (1761-1836), II, 373.
- VAN WEDDINGEN, *Aloïs*, philosophe, théologien (1841-1890), II, 374.
- VAUTHIER, *Marcel*, juriste (1890-1981), I, 360.
- VELTWIJCK ou VELTWYCK, *Gérard*, humaniste (ca 1505-1555), II, 375.
- VERBIEST, *Ferdinand*, missionnaire, astronome (1623-1688), II, 379.
- VERCAUTEREN, *Fernand*, historien (1903-1979), II, 383.
- VERLANT, *Ernest*, historien de l'art (1862-1924), II, 384.
- VERRIEST, *Léo*, archiviste (1881-1964), II, 387.
- VEYDT, *Laurent*, homme d'affaires, homme politique (1800-1877), I, 362.

W

- WALCHERY, voir *GAUCHER D'OISY-INCHY*.
- WALTZING, *Jean-Pierre*, philologue classique (1857-1929), II, 389.
- WAUDREZ, *Pierre-Paul*, pseud. de *GLINEUR*, *Jean*.
- WAUKELIN, *Jehan*, voir *WAUQUELIN*, *Jehan*.
- WAUQUELIN, *Jehan*, copiste (1400-1452), I, 365.

Z

- ZIMMER, *Albert*, violoniste (1874-1940), II, 391.

Cette page blanche remplace une illustration

La *Nouvelle Biographie Nationale* est un recueil de notices biographiques inédites de personnalités décédées, ayant acquis une certaine notoriété en Belgique dans les divers domaines de l'activité humaine et appartenant à toutes les périodes de l'histoire, y compris la période contemporaine.

Les personnages sont belges ou nés sur des territoires qui, à l'époque de leur naissance, constituaient les anciens Pays-Bas méridionaux et la principauté de Liège; certains étrangers, ayant joué un rôle significatif dans l'histoire du pays, y figurent également.

Chaque notice présente, dans un premier paragraphe, les données d'état civil et la qualification du personnage. Viennent ensuite des renseignements succincts sur l'ascendance et la descendance familiales immédiates, sur la formation, les étapes de la vie professionnelle et les grandes lignes de l'activité, les travaux et leurs caractéristiques.

Les textes, signés des noms d'auteurs sollicités en fonction de leur compétence, sont suivis de données iconographiques et documentaires. L'illustration, soigneusement choisie, agrémente ce volume de 424 pages, comportant outre les biographies, la table des matières, l'index des noms d'auteurs, la liste des illustrations et la table alphabétique des notices contenues dans les volumes 1 et 2.

La *Nouvelle Biographie Nationale* est éditée par l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, qui est chargée depuis 1845 de publier un tel ouvrage. Elle a confié cette mission à la Commission de la Biographie Nationale, composée de quinze membres représentant ses trois Classes. Un volume de cette *Nouvelle Biographie Nationale* paraîtra tous les deux ans.

Diffusion exclusive :
Pierre Mardaga, éditeur
Rue Saint-Vincent 12 - 4020 Liège